

La prophétie des papes
attribuée à S. Malachie :
étude critique / par l'abbé
Joseph Maître...

Maître, Joseph (1857-19..). Auteur du texte. La prophétie des papes attribuée à S. Malachie : étude critique / par l'abbé Joseph Maître.... 1901.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

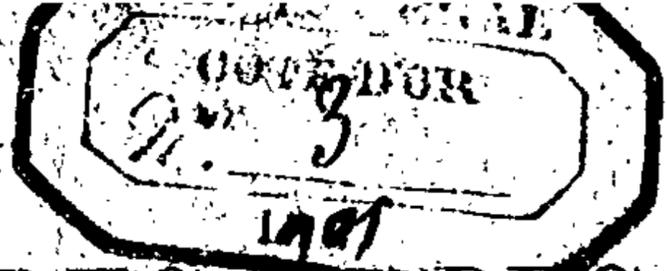
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LA



PROPHÉTIE DES PAPES

ATTRIBUÉE A S. MALACHIE

Commentaire de l'abbé Maitre

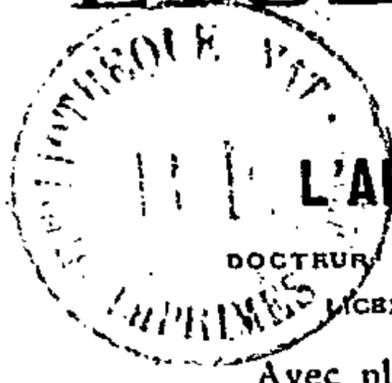
ÉTUDE CRITIQUE

PAR

L'ABBÉ JOSEPH MAITRE

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET EN THÉOLOGIE
LICENCIÉ ÈS SCIENCES MATHÉMATIQUES

Avec plus de 80 vignettes dans le texte.



2347



BEAUNE

LIBRAIRIE G. LOIREAU

1, rue Maufoux,

1901

Librairie G. LOIREAU (BEAUNE, Côte-d'Or)

La Prophétie des Papes *attribuée à S. Malachie.*

— *Etude critique* par l'abbé J. MAITRE, docteur en philosophie et en théologie, licencié ès sciences mathématiques. — Un vol. in-18 jésus de xvi-864 pages.

Prix	{	broché	6 »
		cartonné	6 75
		— (percaline souple, plaque spéciale)	7 25

DU MÊME AUTEUR

Lamartine et la musique, ou le problème de l'application de la musique à la poésie (Extrait du *Bulletin de l'Ecole Saint-François de Sales*, 7^e année, 1895-1896). » 50

Les Béatitudes de C. Franck. — *Commentaire analytique*. » 50

SOUS PRESSE

Les Papes et la Papauté *d'après la Prophétie attribuée à S. Malachie.* — *Etude historique.*

La Ruine de Jérusalem et la fin du monde *d'après les prédictions de Jésus au mont des Oliviers.* (Extrait de *la Prophétie des Papes.*)

L'Apocalypse et les derniers temps. (*Item.*)

Chants de l'âme, recueil de chants français écrits pour l'Ecole Saint-François de Sales de Dijon.

LA

PROPHÉTIE DES PAPES

2347

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR

LA

PROPHÉTIE DES PAPES



ATTRIBUÉE A S. MALACHIE

ÉTUDE CRITIQUE

PAR

L'ABBÉ JOSEPH MAITRE

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET EN THÉOLOGIE

LICENCIÉ ÈS SCIENCES MATHÉMATIQUES

Avec plus de 80 vignettes dans le texte.



BEAUNE

LIBRAIRIE G. LOIREAU

4, rue Maufoux.

1901

IMPRIMATUR

† F. HENRICUS, *eps. Divion.*

Divione, die 27^a mensis Junii 1898.

Cependant tout ne me paraissait pas satisfaisant dans le travail de M. l'abbé Cucherat. Je me proposai de contrôler moi-même, un jour ou l'autre, ses affirmations, et d'approfondir une question qui me semblait digne d'intérêt.

En 1882, je disais adieu à la Ville éternelle et je venais travailler, sous le regard de mon Evêque vénéré, à l'œuvre qui m'était assignée par son autorité. Pendant près de quatorze ans, je ne pus donner suite au projet que j'avais formé d'examiner plus à fond la Prophétie des Papes. Le temps et les documents me manquaient.

Enfin, vers la fin de décembre 1895, désireux de satisfaire une curiosité renaissante, je me mis à la recherche du travail de M. l'abbé Cucherat, et, grâce à la complaisance de MM. les Directeurs du Grand-Séminaire, j'eus la bonne fortune de le retrouver. Guidé d'ailleurs par l'article bibliographique de M. l'abbé Ulysse Chevallier, dans son célèbre *Répertoire des sources historiques au moyen âge*, je consultai à la Bibliothèque de Dijon divers ouvrages publiés sur le même sujet.

Découvrant toujours de nouveaux horizons à éclaircir et à explorer, je cherchai la lumière partout où je pus la trouver. Je fis quatre voyages à Paris, où je travaillai à la Bibliothèque Nationale et aux autres grandes bibliothèques ; je me rendis trois fois à Lyon, je consultai la riche Bibliothèque de Troyes, j'écrivis à Rome, à Turin, à Venise, à Florence, à Londres, à Vienne, en Allemagne, en Suisse.

C'est le résultat de toutes ces recherches que je viens vous offrir aujourd'hui, cher Lecteur.

J'ai tâché de mettre en œuvre, de la manière la plus exacte et la plus impartiale, les renseignements que j'ai pu recueillir de divers côtés. Deux longues années ont été consacrées à ce travail, en raison des occupations qui absorbaient la majeure partie de mon temps.

L'abondance des matières m'a d'ailleurs amené à faire deux volumes au lieu d'un.

Dans le premier, me plaçant au point de vue critique, j'examine les questions générales : surtout j'étudie l'*Autorité* et l'*Authenticité*, les *Principes d'Interprétation* et la *Fin* de la Prophétie, ainsi que les nombreuses *Objections* qui se rattachent à ces divers sujets.

Dans un autre volume, je traite de la *Réalisation des différentes devises* au point de vue historique.

Je n'ai eu que deux choses en vue dans tout mon travail : servir la vérité, et contribuer, pour ma faible part, à l'édification des autres.

Si, parmi toutes les questions si délicates qu'il m'a fallu traiter, il m'est arrivé de commettre quelque erreur, je la condamne par avance ; dès maintenant je rétracte toutes les affirmations inconsidérées ou imprudentes qui auraient pu échapper à mon attention.

Je sou mets d'ailleurs en toute humilité mon livre, et chacune de ses parties, au jugement de l'Église.

Et maintenant, cher Lecteur, si mon sujet vous paraît encore bizarre, inopportun ou dangereux, je vous prie de ne pas formuler votre sentence de condamnation avant d'avoir passé en revue les raisons que j'expose.

Quel que soit d'ailleurs votre verdict, je m'estimerai bien satisfait d'avoir eu, ne fût-ce que pour quelques instants, l'honneur de converser avec vous, et d'avoir éprouvé, même dans vos contradictions, ce bonheur que procure l'échange loyal et sincère des pensées et des sentiments.

J. MAITRE.

Dijon, 1^{er} mai 1878.

AVERTISSEMENT

CONCERNANT LES REPRODUCTIONS D'ARMOIRIES
QUI SE TROUVENT DANS CET OUVRAGE

Les armoiries des papes auxquelles il est fait allusion dans la Prophétie sont reproduites d'après Onuphre Panvini, le Grand Bullaire Romain, Pietrasanta, le P. Gorgeu, Chacon de la Villestraux, Rietstap, et divers documents originaux, tels que reliures anciennes portant les armoiries des papes, gravures du temps ou frontispices de livres contemporains de ces divers papes.

La forme de l'écu est empruntée aux reproductions d'armoiries qui se trouvent dans l'Építome d'Onuphre Panvini. Elle diffère de la forme actuellement usitée en Italie, qui est l'ovale allongé.

Quant aux figures et émaux, j'en donnerai pour chaque pape la description complète et la justification, dans mes commentaires historiques sur la Prophétie.

Les interprétations communément reçues ne se basent point sur des considérations savantes, comme il est facile de le constater d'après le tableau des pp. 194-221. Elles ne font allusion qu'aux particularités extérieures des armoiries, ou autres détails de la vie des papes, telles qu'elles apparaissent aux yeux du vulgaire. Le langage héraldique n'a donc pas sa place dans le présent volume.

C'est ainsi que des points équipollés (n° 42) donnent par leur disposition l'idée de *croix*, une bande échiquetée (n° 46) celles de *cubes* juxtaposés, des tourteaux (n°s 65 et 72) celles de *boules* ou de *globes*.

On pourrait citer des exemples analogues pour les termes empruntés aux noms de famille, de pays, ou aux titres portés par les papes.

ERRATA

<i>Pages. Lignes.</i>	<i>Au lieu de :</i>	<i>lisez :</i>
21 3	en particulier	spécialement
135 6	honoré Rédacteur	honorés Rédacteurs
204 8	Des fasces <i>ondées</i>	Des bandes <i>ondées</i>
206 14		(Noms) <i>Beaufort</i>
239 9 en remont.	Young	Yung
251 19, manchette	Clément III	Clément VIII
259 en-tête	L'Apocalypse. Livre divin	L'Apocalypse, livre divin
306 21	(7. 8). — Satan	(7. 8), — Satan
307 3, manchette		Chapitre XXII ^(a)
420 23	Chapitre XVI.	Chapitre XV.
424 8	(3)	(11)
427 4	hérétiques	interprètes
427 17 et 18	condamnabile comme hérésie	bien téméraire
469 22 et 29	Isaïe XI, I	Isaïe XI, I
498 14	Grégoire IX	Grégoire X
526 7	(XVIII, 8)	(Luc. XVIII, 8)
579 4	Couronnes	Couronnés
632 15	le nom d' <i>Esculapii</i>	le nom <i>Esculapii</i>

(a) P. 307, l. 8 en manchette, supprimer Chapitre XXI.

LA
PROPHÉTIE DES PAPES

PREMIÈRE PARTIE

PRÉLIMINAIRES

LA

PROPHÉTIE DES PAPES

PREMIÈRE PARTIE

PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE I.

La Papauté et les destinées du monde.

« Le Pape est le souverain pasteur et père spirituel des chrétiens, parce qu'il est le suprême vicaire de Jésus-Christ en terre; partant il a l'ordinaire souveraine autorité spirituelle sur tous les chrétiens, empereurs, rois, princes et autres, qui en cette qualité lui doivent non seulement amour, honneur, révérence et respect, mais aussi aide, secours et assistance envers tous et contre tous ceux qui l'offensent ou l'Eglise, en cette autorité spirituelle et en l'administration d'icelle. » S. François de Sales, Lettre 849^e (Œuvres complètes, Paris, 1833, t. XI, page 498).

Le Pape
souverain spiri-
tuel du monde.

Grande et merveilleuse vision!... Un homme nous est présenté, revêtu du double caractère de *Pasteur* et de *Père*.

Vicaire du Christ, il est l'intermédiaire providentielle-ment choisi entre Dieu et les hommes; et, à ce titre, il parle en maître aux rois et aux princes du monde!

Il est le chef d'une société qui unit les âmes pour les conduire à leur fin surnaturelle; et cette société, en vertu de sa mission divine, domine toutes les sociétés humaines, les compénètre, les assemble et les allie, sans leur enlever

Création de l'Eglise et de la Papauté.

leur indépendance mutuelle et leurs droits temporels. — Et pourtant, si les intérêts spirituels et temporels sont en conflit, la société dont est chef cet envoyé de Dieu fait taire les exigences d'ordre inférieur, et dirige toutes les forces vers le but invisible, surnaturel !

L'idée de la
Papauté
humainement
irréalisable.

Mais cette vision est-elle une réalité ou bien une pure illusion ?

Où trouver un homme qui domine ainsi le monde ?

Un pouvoir unique et souverain s'imposant, se mêlant à la vie des peuples et des individus, réclamant de tous et de chacun amour, respect, soumission, assistance, un pouvoir universel dans le temps et dans l'espace, et pourtant résidant en un homme mortel et naturellement soumis aux infirmités humaines, — utopie, folle illusion, semble-t-il.

Un pareil pouvoir est-il seulement possible ? Quel homme sensé aurait pu songer même à le fonder ?

.....

Jésus a fait
cette création.

Et cependant cet homme s'est rencontré.

Les Apôtres.

Il y a dix-huit siècles, Jésus, pauvre artisan de Judée, inconnu, ignoré, méprisé de beaucoup, a dit à des pêcheurs de Galilée aussi pauvres que lui : « Venez, suivez-moi ; je vous ferai pêcheurs d'hommes. »

Et de fait, Jésus envoie ces pauvres pêcheurs, transformés en apôtres, évangéliser le monde. Il leur promet l'assistance de l'Esprit-Saint : « Toute puissance, leur dit-il, m'a été donnée au Ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations ; baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours, et jusqu'à la consommation des siècles. » (Matth. XXVIII, 18-20.)

Pierre.

Il a choisi l'un d'entre eux pour en faire le chef de ses frères : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre Elle. » — Le pouvoir de Pierre s'étendra jusqu'au Ciel

même : « Et je te donnerai les clefs du royaume des Cieux. Et tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les Cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les Cieux. » (Matth. XVI, 18. 19.)

Plus tard, il dit au même Simon Pierre de confirmer ses frères dans la foi : « Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos. » (Luc, XXII, 32.)

Il lui ordonne de paître ses agneaux et ses brebis, tous sans exception : « Pasce agnos meos... Pasce agnos meos... Pasce oves meas. » (Jo. XXI, 15-17.)

Ce pauvre ouvrier qui subitement s'est manifesté comme fondateur d'une société aussi extraordinaire, c'est le Fils de Dieu, maître du temps et de l'espace. C'est Jésus, le Sauveur, le Messie attendu depuis plus de 4000 ans, le roi du ciel et de la terre.

Simon, fils de Jean, par un acte de toute-puissance de Jésus, est devenu *Pierre*, et la vision de cette puissance céleste, surnaturelle, humainement impossible, est devenue une réalité.

L'Eglise est fondée.

Pierre et ses successeurs perpétueront l'action bienfaisante du Sauveur dans le monde, ils la continueront jusqu'à la fin des temps.

La manière seule dont l'Eglise s'est *établie, développée et perpétuée* dans le monde, est le meilleur garant de la force vitale et surnaturelle qui déborde en elle.

L'Eglise porte en elle-même les preuves de sa divine origine.

Fidèles à la voix du Maître, les apôtres sont partis. Tous ou presque tous pauvres, sans éducation, sans instruction, ils prêchent la Croix de Jésus, *folie pour les Gentils, scandale pour les Juifs*. Ils exaltent l'humilité, la mortification, le renoncement, la vertu.

Naissance de l'Eglise.

Et pour propager une doctrine si contraire à l'orgueil et aux passions, tous les moyens humains leur font défaut : richesse, honneurs, recours à la force ou à l'industrie, ils méprisent tout.

Mais ils ont Dieu avec eux ; à leur tête, ils ont *Pierre*

en qui résident la puissance et l'autorité de Jésus-Christ lui-même.

Développement
de l'Eglise.

Non seulement la Papauté, et avec elle l'Eglise, car c'est tout un, a pris naissance dans des conditions humainement impossibles, mais elle a étendu son action, elle s'est *propagée* et *conservée* invariable au milieu des difficultés les plus grandes.

Difficultés du dehors et du dedans, résistances, attaques et persécutions, séductions trompeuses, pleines d'attraits et de promesses, trahisons, luttes de toutes sortes, épreuves du schisme et de l'hérésie, rien n'a pu l'arrêter dans sa marche glorieuse à travers les âges.

Et si parfois, dans son histoire, la fragilité humaine s'est manifestée, son caractère divin n'en a point souffert. L'infirmité naturelle fait mieux ressortir la puissance divine qui rend fort ce qui était faible, saint et infailible ce qui était fragile et incertain, et qui fonde l'indéfectibilité et l'immortalité sur une nature mortelle et passagère. — Lors donc que la faiblesse humaine se montre dans ceux qui détiennent l'autorité spirituelle, l'Eglise n'en paraît que plus forte, car elle renferme plus évidemment le principe de vie divine, sans lequel elle aurait dû naturellement succomber depuis tant de siècles.

Ainsi l'Eglise porte en elle-même les preuves de sa vérité ; la Papauté s'impose aux respects de l'humanité par l'histoire même de son action à travers le monde. — Prédite par Jésus, établie dans le monde païen avec une merveilleuse célérité, la puissance de Pierre et de ses successeurs est restée toujours invariable et intangible en face de tous les obstacles et de toutes les contradictions.

Aujourd'hui encore, au milieu des ténèbres de l'irréligion et de l'athéisme, semblable à un astre lumineux, elle rayonne plus brillante que jamais dans le ciel de l'Eglise : *Lumen in cælo*.

Perpétuité
de l'Eglise et de
la Papauté.

Divine dans son origine et dans sa nature, la puissance du Pontife de Rome en effet l'est surtout dans sa *durée immortelle*. Depuis que Jésus-Christ a constitué Simon

Le Pape est immortel.

Pierre pêcheur d'hommes, depuis qu'il lui a confié la direction du vaisseau de l'Eglise, toujours s'est trouvé au timon de ce vaisseau un homme, investi du commandement suprême, cherchant à recueillir sur son passage les naufragés de la vie. Il est aidé de ses frères et compagnons de travail, chargés comme lui et par lui d'une mission divine, quoique d'ordre inférieur. Autour de lui la tempête fait fureur....., les vagues engloutissent les épaves tremblantes des vaisseaux les plus superbes et les mieux armés..... Principautés, royaumes, empires disparaissent tour à tour.

Seule la barque de Pierre surnage.....

Debout, impassible, invariable dans ses vues et dans la direction qu'il donne à son esquif, en apparence si fragile, le pilote semble immortel.

Et il l'est en effet.

C'est que Jésus est dans la barque, pour donner à son représentant, d'une manière invisible, la force et la vie, le courage et l'espérance..... Marie, l'étoile de la mer, est resplendissante devant ses yeux pour le guider et le diriger..... Les Anges et les Saints du Paradis sont à ses côtés pour soutenir sa barque et lui faire éviter les écueils.

Le port céleste enfin est le but unique de son long voyage à travers les siècles, et les vaines préoccupations du monde ne viennent pas troubler son regard, distraire son attention, ou paralyser ses efforts.

Oh ! combien admirable est cette marche incessante à travers les flots des événements humains ! Cette lutte surnaturelle contre les éléments et les puissances de l'air, toujours enveloppée d'espérance et suivie de victoire !

Dans les merveilles du monde matériel, nous aimons à reconnaître le doigt de Dieu Créateur. La science découvre tous les jours plus clairement, dans les lois qui en régissent les éléments, l'unité, l'ordre et l'harmonie ; elle proclame par là même, qu'elle le veuille ou non, l'excellence et la toute-puissance du souverain législateur.

Témoin de ces merveilles, l'homme est en même temps

Dieu révèle sa
puissance et
sa bonté dans
la création
nouvelle qui
s'appelle :
le Pape.

Grandeur de la Papauté.

l'objet des prédilections divines dans une création dont il est, par son intelligence et sa volonté, le chef et le roi. Sa seule présence dans ce monde qu'il domine atteste la bonté et la sagesse du Créateur.

Combien plus justement encore pouvons-nous adorer l'action de Dieu dans cette nouvelle création qui s'appelle : l'Eglise, le Pape !

Elle est vraiment admirable, cette unité de l'Eglise dont le Pontife suprême est la source et la sauvegarde ; merveilleuse, cette action, cette direction incessante vers le bien et la sanctification des âmes ! cette constance, cette perpétuité, cette force et cette grandeur !

En présence de ce spectacle surprenant d'un homme qui, depuis dix-huit siècles, commande en maître au ciel, à la terre, aux enfers, nous pouvons bien nous approprier les accents inspirés du saint roi David chantant les merveilles du Créateur ⁽¹⁾ :

« Seigneur notre Dieu, que votre nom est admirable par toute la terre ! votre magnificence a dépassé les hauteurs des cieux.

Des enfants, de petits enfants chantent vos louanges, à la confusion de vos ennemis. Ils laissent sans excuse vos ennemis, les impies, qui se dressent contre vous.

Qu'est-ce donc que cet homme pour que vous dirigiez vers lui vos regards ? Qu'est-ce que le fils de l'homme pour que vous l'honoriez de votre visite ?

Il était dans votre création d'un degré inférieur aux Anges :

(1) Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra. Quoniam elevata est magnificentia tua super caelos.

Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos, ut destruas inimicum et ultorem. Quoniam videbo caelos tuos, opera digitorum tuorum, lunam et stellas, quæ tu fundasti.

Quid est homo quod memor es ejus, aut filius hominis quoniam visitas eum ? Minuisti eum paulo minus ab angelis ; gloria et honore coronasti eum, et constituisti eum super opera manuum tuarum. Omnia subjecisti sub pedibus ejus, oves et boves universas, insuper et pecora campi ; volucres cæli et pisces maris qui perambulant semitas maris.

Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra !

Ps. VIII.

L'histoire du monde liée à celle de la Papauté.

mais vous l'avez couronné de gloire et d'honneur : vous l'avez constitué le chef de vos créatures (1).

Par vous, tout a été soumis à son empire, tout absolument : brebis, animaux domestiques et bêtes des champs, oiseaux du ciel et poissons de la mer, tout ce qui a vie et mouvement dans les profondeurs des abîmes.

Oh Seigneur ! Seigneur notre Dieu ! Que votre nom est donc admirable par toute la terre !

Ps. VIII.

* * *

Puisque la Papauté doit durer jusqu'à la fin des siècles, puisque si grande est son influence que *son histoire se confond avec celle du monde*, et son action avec l'action de Dieu sur les hommes, il faut donc bien que les *destinées de l'humanité* soient essentiellement *dépendantes* de son existence et de sa durée.

L'histoire du monde est intimement liée à celle de la Papauté.

Or, une prophétie célèbre, attribuée à un saint évêque d'Irlande, saint Malachie, ami de saint Bernard, semble précisément s'appuyer sur la succession des Pontifes romains pour annoncer que cette histoire du monde touche à sa fin.

La célèbre Prophétie des Papes semble s'inspirer de cette pensée.

Par l'énumération symbolique des derniers successeurs de Pierre, elle paraît prédire que l'époque du Jugement approche, et engager par là même les hommes à se préparer aux événements qui précéderont la venue du Juge suprême.

Grande et sublime pensée que celle-là ! Ramener tout, la vie même du monde, à Pierre vivant dans ses successeurs ; — préparer les voies au second avènement de

(1) Dans son *Épître aux Hébreux* (II, 6-9) et dans sa *1^{re} Épître aux Corinthiens* (XV, 26), S. Paul applique tout ce texte à Jésus, le Pontife éternel, chef invisible de l'Église.

Objet de notre travail sur la Prophétie des Papes.

Jésus en dirigeant les regards de l'Eglise sur ce Pape immortel qui préside à ses destinées ! et, à propos d'une énumération mystérieuse et symbolique des Pontifes romains, célébrer les prérogatives de la Papauté, — caractériser les grandes époques de la vie de l'Eglise, au moment où elle va se transformer dans la gloire ! — C'est là assurément une conception superbe et pleine de grandeur, en même temps que féconde en enseignements pratiques.

* * *

Objet de notre étude.

Mais la Prophétie de saint Malachie mérite-t-elle son titre de prophétie ?

A-t-elle vraiment par son origine, ou du moins par son caractère, une autorité qui l'impose à notre respect et à notre attention ?

Cette suite de légendes aux termes plus ou moins obscurs et bizarres a-t-elle seulement un sens et un but ? Et la faveur dont on a entouré la *Prophétie des Papes* depuis trois siècles qu'elle est connue, est-elle bien méritée ?

Grave et délicate question qui fera l'objet de cette étude.

Question préliminaire.

Toutefois, parce que la question est grave et délicate, parce qu'elle touche au surnaturel par tant de points, et que les conséquences qu'on en pourrait tirer sont d'un intérêt si vivant et si général, il est nécessaire de nous recueillir. Il nous faut écouter la voix de l'Eglise et apprendre d'elle ce qu'il nous est permis de rechercher et d'étudier en matière de prophétie, et comment doit se faire cette étude.

CHAPITRE II.

Législation de l'Eglise

SUR LA PUBLICATION ET L'ÉTUDE DES PROPHÉTIES NON CONTENUES
DANS LES LIVRES SAINTS.

Dépositaire de la parole divine, l'Eglise garde avec un soin jaloux les livres saints qui la contiennent.

Mais Dieu s'est réservé de faire dans le cours des siècles les révélations qu'il juge opportunes, et saint Paul compte la prophétie (1) parmi les dons que l'Esprit-Saint répartit selon son bon vouloir.

« Alii quidem per Spiritum datur sermo sapientiæ, alii autem sermo scientiæ secundum eundem Spiritum ; alteri fides in eodem Spiritu ; alii gratia sanitatum in uno Spiritu ; alii operatio virtutum ; alii prophetia, alii discretio spirituum ; alii genera linguarum, alii interpretatio sermonum. Hæc autem omnia operatur unus atque idem Spiritus, dividens singulis prout vult. »
(I Cor. XII, 8-11.)

Cependant, si l'Esprit-Saint parle à qui il veut, l'Eglise soumet à des règlements pleins de sagesse la publication de ses révélations.

La législation de l'Eglise qui se rapporte à ce sujet se trouve actuellement contenue dans la dernière Constitution apostolique de Léon XIII sur l'Index, *Officiorum ac munerum*, publiée en 1897. — Les règlements qui régissaient avant cette Constitution les études ou publications relatives aux prophéties ont été supprimés et annulés par les décrets nouveaux de Léon XIII. Il nous sera pourtant utile de les connaître : nous pourrons ainsi mieux comprendre de quel droit ont été faites précédemment de nombreuses publications de la Prophétie des Papes, avec ou sans commentaires, et de quelle autorité jouissent ces diverses publications.

L'Eglise
gardienne de la
Révélation.

Permanence
dans l'Eglise
du don
de prophétie.

La législation
concernant
l'étude et la
publication des
prophéties
a été renouvelée
par
S. S. Léon XIII.

Pourquoi
étudier l'an-
cienne
législation.

(1) Le mot *prophétie*, dans les Epîtres de saint Paul, n'est pas pris dans le sens exclusif de *prédiction de l'avenir*. Le *prophète*, c'est celui qui parle au nom de Dieu et sous son inspiration, quel que soit l'objet de son discours ou de son écrit. Mais si l'avenir n'est pas nécessairement l'objet de la révélation ou de la prophétie, il ne saurait en être exclu systématiquement.

§ I.

*Législation de l'Eglise avant la Constitution
Officiorum ac munerum.*

Objection du
P. de Buck
relative à la
législation de
l'Eglise sur des
prophéties
privées

Bien avant la Constitution de S. S. Léon XIII, le P. de Buck S. J., dans un article d'une intéressante Revue de Belgique (*Précis historiques*, 1871, p. 481), tranchait à sa manière la question de la publication des prophéties. Il s'élevait avec indignation contre les prophéties qui circulaient en Europe sous des titres divers. — Pour ce qui concerne la prophétie de S. Malachie en particulier, il la condamnait par ce simple argument : *Elle n'a pas le droit d'exister.*

Remarque.

Nous nous permettons une remarque préliminaire.

Lors même que l'Eglise dans sa sagesse, met des bornes salutaires à la *publication* et à l'examen d'une révélation quelconque, ces règles de prudence ne prouvent rien contre le *fait* de telle ou telle prophétie en particulier, tant que son jugement n'est pas intervenu.

Exposé
du P. de Buck.

Mais quelles sont ces règles de prudence ? — Nous demandons au P. de Buck de nous exposer lui-même la législation restrictive de l'Eglise en vigueur à son époque, sur laquelle il s'appuie pour rejeter la Prophétie des Papes :

« Le V^e Concile de Latran, dans sa première Constitution, prononce la sentence d'excommunication contre les prédicateurs qui, du haut de la chaire, déterminent le temps de l'avènement de l'Antechrist, du dernier jugement, ou proposent sur ces objets ou sur d'autres semblables de vaines révélations.

Cette définition concerne tant les révélations anciennes que les nouvelles.

Le Concile prononce encore l'excommunication contre les prédicateurs qui prêcheront de nouvelles inspirations ou révélations, qu'elles soient véritables ou fausses, si elles n'ont pas été d'abord examinées et approuvées par l'évêque du lieu.

Le Concile de Trente attaque également cet abus, et ne le proscriit pas seulement chez les prédicateurs, mais chez tout le monde, dans les livres comme en chaire.

Dans sa XXV^e session, dans le décret sur le culte des Saints, des reliques et des images, il statue que nul *miracle* nouveau ne soit admis non plus,..... qu'après que l'évêque s'en sera rendu certain et y aura donné son approbation. »

Or, ajoute le P. de Buck, les prophéties sont des miracles. Et il donne sa conclusion qui repousse toute prophétie non officiellement approuvée par le jugement de l'Eglise.

On pourrait discuter le sens de ces décrets.

Celui du Concile de Latran⁽¹⁾ concerne évidemment la *prédication, l'enseignement de la chaire*, et se trouve assez

Réponse.
Sens des décrets
allégués.

(1) Pour comprendre la portée de cette défense, il faut voir à quelle occasion elle avait été formulée. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le savant professeur allemand PASTOR, *Geschichte der Papste seit dem Ausgang des Mittelalters, dritter Band* (1895), p. 159-163.

« D'aussi sévères prescriptions étaient nécessaires; à quel point, on le voit par les excès que se permettaient précisément dans les premières années du pontificat de Léon X des ermites qui prêchaient et des moines qui vaticinaient.

» Vers l'an 1513, raconte Jacques Pitti, douze Franciscains Conventuels s'étaient entendus pour parcourir les diverses régions de l'Italie suivant l'ordre dans lequel ils se les étaient partagées; ils prétendaient annoncer l'avenir à leurs auditeurs.

» L'un d'entre eux, François de Montepulciano, prêcha l'Avent à Sainte-Croix de Florence. Il fit un tableau si effrayant des châtimens qui menaçaient les Italiens, spécialement les Romains et les Florentins, que les assistants en perdirent presque la tête. Saisi d'effroi, le peuple s'écria à plusieurs reprises: Pitié! (Misericordia). La ville entière fut mise en révolution lorsque les prophéties du prédicateur, sans doute plutôt aggravées que diminuées, furent rapportées à ceux que la presse avait empêchés de l'approcher en personne. On rappela avec une émotion nouvelle les prédictions de Savonarole, tous les mécontents s'agitèrent de manière à inquiéter le gouvernement.

» Le vicaire de l'archevêque de Florence manda le prédicateur: il trouva sa conduite meilleure que son jugement.

» A la Saint-Etienne, François de Montepulciano prophétisa la ruine de la ville de Rome, des prêtres et des moines. Aucun des méchants ne survivrait. Pendant trois ans on devait rester sans prédication et sans messe. Un horrible massacre aurait lieu: presque tous les hommes seraient tués, les femmes même et les enfants ne seraient pas épargnés. Tous les liens de la société seraient dissous: des mères dévoreraient leurs propres enfants. Tous ces événements se produiraient quand le roi de France paraîtrait sans puissance, quand le fils du roi Frédéric rentrerait dans ses États et quand régnerait un pape canoniquement élu. La conclusion du discours fut une excitation à la pénitence.

» Ses auditeurs se tenaient là comme ayant perdu la raison.

» Le gouvernement recourut au pape Léon X, à Rome, lorsque subitement le 31 décembre 1513, le prédicateur succomba à une fluxion de poitrine.

» Ce fut alors une invasion du peuple qui voulait baiser les pieds du mort comme ceux d'un saint. On dut à cause de cela ensevelir le cadavre tout secrètement pendant la nuit. Mais les tendances aux prédictions avaient reçu un aliment nouveau, et on ne put les contenir qu'à grand'peine.

» D'autres moines parurent et prêchèrent sur la persécution qui menaçait l'Église; on élirait un antipape, on verrait surgir de faux cardinaux, de faux évêques, de faux prophètes. — Bientôt ce furent des religieuses, des dévotes, des jeunes filles, des paysans qui vinrent prophétiser.

» L'officialité diocésaine interdit donc, sous les peines les plus sévères, de prêcher et de confesser sans la permission de l'autorité compétente; elle défendit toute prophétie, toute interprétation arbitraire de la Sainte Ecriture, toute réunion secrète sous prétexte de religion; elle décréta qu'on n'eût plus à porter comme des reliques les corps de Savonarole et de ses partisans.

» En dépit de la sévérité de ces ordonnances, l'agitation déchainée par Savonarole ne put être calmée de sitôt. Pendant toute une génération se perpétuèrent les partisans du prophète défunt; c'était comme une secte qui

inutilement invoqué dans le cas actuel où il s'agit de publications privées. Une discussion qui n'a rien d'officiel, ne saurait être comparée à un enseignement public.

rampait dans l'ombre. La superstition des admirateurs de Savonarole était devenue un système qui mériterait le nom de piétisme public national florentin. On fit de Savonarole un vrai saint dans ce milieu. On attribua à ses restes, ossements, cendres, etc..., une vertu miraculeuse. On s'attacha obstinément à ses prédictions de la terrible destruction de Rome et du rétablissement de la république florentine. Michel-Ange lui-même, malgré son caractère si sérieux, paraît avoir été enveloppé dans ces menées.

» Pendant des années encore on se répéta de bouche en bouche, dans le peuple florentin, les prédictions de Savonarole au sujet du renouvellement prétendu de l'Église, d'une ère nouvelle de bonheur et de félicité pour tous les chrétiens, et spécialement d'une époque de paix et de liberté pour Florence. Des esprits exaltés cherchèrent avec avidité les présages qui devaient annoncer le grand changement du monde.

» L'un de ces prophètes parut au temps de Machiavel en la personne de François de Méléte.

» François était fils d'un Florentin et d'une esclave tchèque. Jeune homme, il fut amené en 1473, probablement par les affaires de son commerce, à Constantinople, où il discuta beaucoup avec des juifs sur la conversion de leur nation au catholicisme. — C'est sans doute durant son séjour dans la capitale de l'ennemi terrible qui menaçait de la manière la plus radicale la chrétienté, que les pensées du jeune homme commencèrent à s'orienter vers la recherche de l'avenir qui délivrerait le monde de la barbarie de l'Islam.

» De retour à Florence, François dut participer à l'agitation que dirigeait Savonarole. Plus tard, il se plongea dans la lecture d'écrits prophétiques. Finalement il se crut, par un don spécial de l'Esprit-Saint, en état de soulever le voile qui recouvrait l'avenir.

» Ses recherches se fondaient principalement sur des calculs. Il en consigna les résultats dans deux écrits qui furent aussitôt imprimés.

» Le premier de ces écrits, sur les secrets de la Sainte Écriture, paraît avoir obtenu un tel succès, que François fut vivement confirmé dans la croyance à une mission prophétique ; il se décida à dédier son second travail au nouveau pape Léon X ; ce dernier en accepta l'hommage.

» Dans ce second écrit le prophète expliquait que cette grande transformation du monde commencerait en 1517 par la conversion des juifs, et finirait par l'extermination de l'Islamisme en 1536.

» Cependant ces idées s'étaient répandues à Florence : plus d'un prédicateur les publiait du haut de la chaire.

» Tout cela parut avec raison dangereux à l'autorité ecclésiastique. — Le Concile provincial de Florence, qui se tint en 1517 sous la présidence du cardinal archevêque Jules de Médicis (plus tard Clément VII), décréta que les œuvres de François de Méléte étaient interdites ; on défendit aussi la publication de ses théories du haut de la chaire. Léon X approuva cette décision, et le prophète, qui s'était si singulièrement trompé, paraît s'être soumis ; on ne trouve en effet plus trace de lui dans l'histoire. L'extraordinaire rareté de ses écrits prouve que l'on détruisit tous les exemplaires que l'on put se procurer.

» Il est fort remarquable qu'à cette époque critique on vit paraître d'autres prophètes du même genre dans d'autres parties encore de l'Italie.

» A Milan, en août 1516, se montra, après la seconde conquête française, un solitaire toscan, Jérôme de Sienne, qui se mit à prêcher au Dôme sans l'autorisation de l'archevêque. L'apparition et l'entrée en scène de ce prophète étaient si étranges que bientôt toute la ville voulut le voir et l'entendre. Des

Décret du Concile de Trente.

L'auteur lui-même semble le reconnaître à propos du second texte qu'il allègue.

Quant au Concile de Trente⁽¹⁾, il emploie l'expression

écrivains contemporains comparent le nouveau prédicateur à Jean-Baptiste.... Jérôme de Sienna tonnait avec la plus grande véhémence contre les prêtres et spécialement contre les moines. Aucune de ses prédications ne se passait sans de semblables attaques. Le nombre des partisans du prédicateur allait grandissant de jour en jour, surtout chez les femmes. Mis en demeure de s'expliquer sur sa manière de faire par les autorités civiles et ecclésiastiques, Jérôme déclara brièvement et nettement qu'il était venu annoncer la parole de Dieu.

» Une apparition incomparablement plus grave encore fut celle d'un certain Pierre Bonaventure, qui surgit à Rome au mois de mai de la même année 1516 : il se donnait comme le *pape angélique* et le sauveur du monde, objet de très anciennes prophéties. Il est bien vraisemblable qu'on doit reconnaître chez lui comme chez les autres prophètes de cette époque une influence de Savonarole qui restait absolument dans le cercle d'idées des Joachimites et de Téséphore. Ce n'est pas par une simple coïncidence que justement, en l'année 1516, les vaticinations de Téséphore furent imprimées à Venise par les soins d'ermites augustiniens d'Italie.

» Le nombre des partisans du frère Bonaventure était, dit-on, de 20,000 ; tous lui baisaient les pieds comme au précurseur du Christ. — Ce prédicateur composa un écrit destiné au Doge de Venise ; dans cet écrit, il représentait l'Eglise romaine sous les traits de la femme de l'Apocalypse. En tête de l'ouvrage était un passage qui commençait par ces mots : « Bonaventure, élu de Dieu comme pasteur de l'Eglise de Sion, couronné par la main des anges, envoyé pour le salut du monde, adresse à tous les chrétiens le salut et la bénédiction apostolique. »

» Cet écrit anathématise le pape Léon X, tous les cardinaux et prélats ; il exige qu'on se sépare de l'Eglise romaine. Aux rois chrétiens, le prophète demande assistance.....

» Quoi d'étonnant si l'on enferma au château Saint-Ange cet homme exalté?... (*) »

Les détails précédents sont plus que suffisants pour expliquer le sens des décrets du Concile de Latran.

L'esprit de révolte contre l'autorité de l'Eglise, qui caractérise les prétendus prophètes de cette époque, est d'ailleurs, disons-le en passant, une raison de plus pour séparer absolument leur cause de celle de l'auteur des légendes des Papes, chez qui on ne saurait surprendre un seul mot irrespectueux ou dangereux pour la foi et la soumission aux autorités légitimes.

(1) Voici le texte en question du Concile de Trente :

Omnis porro superstitio in sanctorum invocatione, reliquiarum veneratione et imaginum sacro usu tollatur, omnis turpis quæstus eliminetur, omnis denique lascivia vitetur, ita ut procaci venustate imagines non pingantur nec ornentur,

(*) Cette citation a été directement faite d'après l'*Histoire des Papes* de Pastor (t. III). — Dans le cours de l'impression du présent ouvrage, nous eûmes connaissance de la traduction que venait de publier M. Furey-Raynaud de ce tome III (tomes V et VI dans l'édition française). Nous nous faisons un devoir de saluer ici l'apparition de ces deux nouveaux volumes, qui mettent si heureusement à la portée des lecteurs français les savants et remarquables travaux du professeur d'Innsbrück.

Décret et Bulle d'Urbain VIII.

bien significative : « Nulla etiam *admittenda* esse nova miracula. » Il ne faut pas *admettre* de nouveaux miracles, sans le jugement de l'Eglise.

Le mot *admettre*, d'après le contexte du décret, signifie une reconnaissance publique et définitive du miracle.

Il est question en effet dans cette décision du Concile de Trente de supprimer tout ce qui pourrait rendre ridicule et indigne le *culte* des Saints et des Images.

Or rapporter, examiner et discuter une prophétie n'est pas en reconnaître ou en admettre l'autorité, surtout de manière à compromettre le culte officiel de l'Eglise.

On pourrait peut-être aussi mettre une certaine distinction entre les *prophéties* et les *miracles* dont il est question dans le décret.

* * *

Décret et Bulle
d'Urbain VIII,
qui tranchent
la difficulté.

Mais il est une autre décision, postérieure à celles qui viennent d'être rapportées, qui répond directement à la difficulté.

Voici en quels termes l'abbé Curicque expose la même question de la législation de l'Eglise en cette importante matière (*Voix prophétiques*, t. I, Introduction, p. xxxvi) :

« On ne cesse de nous objecter le pape Gélase et les conciles de Latran et de Trente ; mais on oublie que le pape Urbain VIII est survenu, qu'il a porté le décret du 13 mars 1625, confirmé plus tard par sa Bulle du 5 juillet 1634, après qu'il s'était d'ailleurs clairement exprimé sur le sens de son décret, dans la Congrégation générale de la Sainte Inquisition Romaine tenue au palais apostolique du Quirinal le 5 juin 1631.

» En cette congrégation, Urbain VIII fit lui-même connaître que l'on pouvait

et sanctorum celebratione ac reliquiarum visitatione homines ad comessationes atque ebrietates non abutantur, quasi festi dies in honorem sanctorum per luxum ac lasciviam agantur.

Postremo tanta circa hæc diligentia et cura ab episcopis adhibeatur, ut nihil inordinatum aut præpostere et tumultuarie accommodatum, nihil profanum nihilque inhonestum appareat, cum domum Dei deceat sanctitudo.

Hæc ut fidelius observentur, statuit sancta Synodus, nemini licere ullo in loco vei ecclesia, etiam quomodolibet exempta, ullam insolitam ponere vel ponendam curare imaginem, nisi ab episcopo approbata fuerit; nulla etiam *admittenda* esse nova miracula, nec novas reliquias recipiendas, nisi eodem recognoscente et approbante episcopo, qui, simul atque de iis aliquid comperit habuerit, adhibitis in consilium theologis et aliis piis viris ea faciat, quæ veritati et pietati consentanea indicaverit.

(Sessio XXV, De invocatione, veneratione et reliquiis sanctorum et sacris imaginibus).

Le P. de Buck cite à tort la Session XXIV.

La décision d'Urbain VIII confirmée par Clément IX.

publier des révélations et des miracles, *cum protestatione in principio (libri) uod iis nulla adsit auctoritas ab Ecclesia Romana, sed fides sit tantum- enes auctorem*, c'est-à-dire, en protestant, au commencement du livre, u'on ne les donne pas comme approuvés par la Sainte Église mais comme un écrit n'ayant qu'une autorité privée, fondée sur le crédit que mérite la personne ni en a été favorisée (1). ... »

C'est en vertu de cette déclaration d'Urbain VIII, dit Baldellius, que la Compagnie de Jésus continue de publier les lettres que le Supérieur Général reçoit chaque année des différentes provinces, et qui contiennent une foule de traits plus ou moins extraordinaires. »

Cette décision d'Urbain VIII, confirmée par Clément IX (Card. Albitius, *De inconstantia fidei*, p. I, ch. XI), est d'autant plus significative pour la question qui nous occupe, que ces papes, Clément IX surtout, ont certainement connu la prophétie de S. Malachie. (Voir Bibliographie, P. Papebrochius, et nos Explications des devises du dix-huitième siècle.) — Le document mis en honneur par Arnold de Wion en 1595 était au dix-septième siècle entouré de respect et de vénération ; et l'importance qu'y attribuèrent certains papes est à elle seule une justification suffisante de l'essai que nous tentons ici (2).

(1) L'auteur renvoie aux auteurs contemporains d'Urbain VIII, tels que Baldellius (*Disp. ex mor. theol.*, t. II, lib. III, disp. XIII, n° 22), de Lezana, nommé assesseur de la Congrégation de l'Index par Urbain VIII lui-même (*Quaest. regul.* t. IV, Cons. I *De canon. sanctor.* n° 22), M^{sr} Ximénès de Samaniego (*Prolog. Gal. in. myst. Civ.* n° 7), et surtout le cardinal Albitius (*De inconstantia fidei*, P. I, c. XI, n° 201).

« Ce dernier nous fait connaître un détail précieux pour la question qui nous occupe. Il raconte qu'en l'année 1668, le promoteur de la foi, Pierre-François de Rubeis, avait agité la question de savoir si ces déclarations et protestations d'auteur demandées par Urbain VIII étaient suffisantes pour la publication de miracles et de révélations, et s'il ne fallait pas au préalable soumettre ces faits à l'approbation de l'Ordinaire.

» Le point en litige fut porté devant Clément IX qui avait assisté autrefois à la Congrégation en 1631 où s'était expliqué Urbain VIII. Clément IX répondit que les susdites protestations suffisaient. »

Néanmoins les prescriptions du Concile de Lyon, C. XXVIII, et les Statuts du diocèse de Dijon, p. 27, n° 95. précisent les règles anciennes de droit pour notre province et notre diocèse.

(2) Ajoutons que parmi les ouvrages qui ont reproduit ou commenté la Prophétie des Papes dans le passé, il en est un grand nombre qui ont paru, munis de toutes les approbations les plus explicites de l'autorité compétente. Citons en particulier : *Profexia veridica*... dont les nombreuses éditions étaient recommandées par plus d'un évêque d'Italie, et surtout l'ouvrage si intéressant du P. Gorgeu : *Remarque sur les Souverains Pontifes romains*, qui est non seulement approuvé, mais vivement recommandé par ses supérieurs comme capable d'instruire et d'édifier.

S. S. Léon XIII annule et remplace les décrets anciens.

Les anciens décrets sont remplacés en 1897 par une législation que réclament les besoins nouveaux de notre époque.

Toutefois les règles anciennes n'ont plus pour nous qu'un intérêt rétrospectif.

Depuis le dix-septième siècle, depuis Urbain VIII et Clément IX, les temps sont, hélas ! bien changés, et des règlements qui pouvaient convenir à cette époque où la foi conservait tous ses droits, sont devenus par la faute des hommes insuffisants à la fin du dix-neuvième siècle. — Le développement qu'a pris l'imprimerie a d'ailleurs modifié profondément les conditions dans lesquelles se produit et se répand un livre.

La sollicitude de S. S. Léon XIII, glorieusement régnant, s'est émue de la nécessité pour l'Eglise de tenir compte des circonstances actuelles ; des décrets nouveaux, publiés tout récemment (1897), font loi maintenant.

§ II.

Constitution apostolique de N. S. P. le Pape Léon XIII sur l'interdiction et la censure des livres.

Objet de la Constitution.

La Constitution de Léon XIII *Officiorum ac munerum* a pour objet tout ce qui concerne l'interdiction et la censure des livres, ainsi que l'indique son titre : *De prohibitione et censura librorum.*

Le Pape annule toute autre législation relative au même objet.

Afin de rendre la législation nouvelle plus parfaite et plus complète, le Pape réunit dans les *Décrets généraux* adjoints à cette Constitution les divers Règlements qui ont trait à cette importante matière.

En vertu de son autorité souveraine, il abroge toutes les règles publiées à ce sujet par ses prédécesseurs, à l'exception de la Constitution de Benoît XIV, qui détermine la procédure à suivre pour l'interdiction des livres.

Itaque matura deliberatione, adhibitisque S. R. E. Cardinalibus e sacro Consilio libris notandis, edere *Decreta Generalia* statuimus, quæ infra scripta, unaque cum hac Constitutione conjuncta sunt : quibus idem sacrum Consilium posthac utatur unice,

Aussi, après un mûr examen, et après avoir pris conseil des cardinaux de la sacrée Congrégation de l'Index, Nous avons publié les *Décrets généraux* reproduits ci-dessous et joints à cette Constitution, décrets que cette même Congrégation devra appliquer uniquement dans la suite, et auxquels devront se conformer exactement les

quibusque catholici homines toto orbe religiose pareant. Ea vim legis habere sola volumus, abrogatis *Regulis* sacrosanctæ Tridentinæ Synodi jussu editis, *Observationibus*, *Instructione*, *Decretis*, *Monitis*, et quovis alio decessorum Nostrorum hac de re statuto jussuque, una excepta Constitutione Benedicti XIV *Sollicita et provida*, quam, sicut adhuc viguit, ita in posterum vigere integram volumus.

catholiques de l'univers entier. Nous voulons qu'ils aient seuls force de loi, abrogeant les *Règles* du Saint Concile de Trente, les *Observations*, *Instructions*, *Décrets*, *Avertissements* et décisions de tous Nos prédécesseurs en cette matière, à l'exception de la seule Constitution de Benoît XIV, qui, Nous le voulons, demeurera en vigueur dans l'avenir comme elle l'a été jusqu'à ce jour.

Les *Décrets généraux* ⁽¹⁾ se divisent en deux titres : l'*Interdiction* des livres, et la *Censure* des livres.

Il est d'abord question dans le *titre I*, de l'*interdiction* des livres des apostats, des hérétiques, des schismatiques, et autres écrivains (ch. I) ; des éditions du texte original et des versions de la Sainte Ecriture en langue non vulgaire (ch. II) ; des versions de la Sainte Ecriture en langue vulgaire (ch. III) ; des livres obscènes (ch. IV).

Le chapitre V, qui nous intéresse, a pour titre : De certains livres spéciaux, *De quibusdam specialis argumenti libris*. — Il y est fait allusion, au n° 13, à la publication des *prophéties nouvelles* ⁽²⁾.

Décrets
généraux.
Division.

Titre I.
Ch. I-IV.

Ch. V.

(1) La traduction française que nous citons à la suite du texte latin des décrets est empruntée à la précieuse Revue : *les Questions actuelles*, 11^e année, t. XXXVII, n° 8, 13 février 1897.

(2) Nous rapportons ici ce décret pour qu'on ne puisse pas nous accuser d'être incomplet ou de cacher à dessein la vérité.

Mais pour deux raisons, nous croyons qu'il ne saurait concerner notre travail, du moins en ce qui a trait à la *Prophétie des Papes*. 1° On ne peut traiter ce document de *prophétie nouvelle*, puisqu'il a, même pour les plus sceptiques, au moins trois siècles d'existence ; il se trouve imprimé dans le *Lignum Vitæ* d'Arnold de Wion, à la date de 1595. — 2° La *Prophétie des Papes* a reçu déjà, semble-t-il, l'approbation des plus hautes autorités ecclésiastiques. Nous verrons en effet, en étudiant son histoire, qu'au dix-septième siècle elle était considérée, à Rome même, comme ayant une origine divine. Comment admettre que les médailles gravées en l'honneur des papes eussent pu reproduire les devises de la Prophétie sans l'autorisation au moins implicite du Pontife de Rome ? Comment expliquer encore l'importance attribuée à ce document lors de chaque conclave ? Rappelons que plusieurs des livres qui citent la Prophétie sont munis d'approbations régulières ; pour les autres, les règlements alors en usage en justifiaient complètement la publication.

Décrets généraux : Titre II. Censure des livres.

Livres relatifs
aux prophéties
nouvelles.

13. Libri aut scripta, quæ narrant novas apparitiones, revelationes, visiones, prophetias, miracula, vel quæ novas inducunt devotiones, etiam sub prætextu quod sint privatae, si publicentur absque legitima Superiorum Ecclesiae licentia, proscribuntur.

13. Les livres ou écrits qui racontent de nouvelles apparitions, révélations, visions, prophéties, nouveaux miracles ou qui suggèrent de nouvelles dévotions, même sous prétexte qu'elles sont privées, sont interdits s'ils sont publiés sans l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques.

Ch. VI-X.

Le titre I se termine par des décrets concernant les saintes Images et les Indulgences (ch. vi); les livres de liturgie et de prières (ch. vii); les journaux, feuilles et publications périodiques (ch. viii); la permission de lire et de garder des livres prohibés (ch. ix); la dénonciation des mauvais livres (ch. x).

Titre II.

Dans la seconde partie, *titre II, de la Censure des livres*, se lisent encore des décrets qui nous touchent.

Ch. I.

Le chapitre I, *Des Prélats préposés à la censure des livres*, renferme la disposition suivante :

La censure
appartient en
général
à l'Evêque
du lieu
de l'impression.

35. Approbatio librorum, quorum censura præsentium Decretorum vi Apostolicæ Sedis vel Romanis Congregationibus non reservatur, pertinet ad Ordinarium loci in quo publici juris fiunt (1).

35. L'approbation des livres dont la censure n'est pas réservée par les présents Décrets au Siège Apostolique ou aux Congrégations Romaines appartient à l'Ordinaire du lieu où ces livres sont publiés (1).

Ch. II.

Le chapitre II traite des devoirs des censeurs dans l'examen préalable des livres.

Ch. III.

Le chapitre III, qui concerne les livres soumis à la censure préalable, doit être ici rapporté en entier.

Les ouvrages
traitant de
objets qui
intéressent la
Religion et les
mœurs sont
soumis à la
censure.

41. Omnes fideles tenentur præviæ censuræ ecclesiasticæ eos saltem subicere libros, qui divinas Scripturas, Sacram Theologiam, Historiam ecclesiasticam, Jus Canonicum, Theologiam naturalem, Ethi-

41. Les fidèles sont tenus de soumettre préalablement à la censure ecclésiastique au moins les livres qui traitent des divines Ecritures, de la Théologie, de l'Histoire ecclésiastique, du Droit canon, de la Théologie naturelle, de la Morale et autres

(1) Il est à remarquer que ce décret exige seulement l'approbation de l'Ordinaire du lieu où le livre est publié. Mais nous verrons au n° 42 que les *membres du clergé séculier* doivent en toute hypothèse soumettre leurs travaux à leur Ordinaire, lors même que par ailleurs ils solliciteraient l'approbation de quelque autre évêque pour se conformer au décret n° 35.

Titre II. Censure des livres.

cen, aliasve hujusmodi religiosas aut morales disciplinas respiciunt, ac generaliter scripta omnia, in quibus religionis et morum honestatis specialiter intersit.

42. Viri e clero sæculari ne libros quidem, qui de artibus scientiisque mere naturalibus tractant, inconsultis suis Ordinariis publicent, ut obsequentis animi erga illos exemplum præbeant.

Iidem prohibentur quominus, absque prævia Ordinariorum venia, diaria vel folia periodica moderanda suscipiant.

sciences religieuses ou morales du même genre, et en général tous les écrits qui traitent en particulier de la religion et des mœurs.

42. Les membres du clergé séculier ne doivent pas même publier de livres traitant d'arts et de sciences purement naturelles sans consulter leur Ordinaire, donnant ainsi l'exemple de l'obéissance à son égard.

Il leur est également interdit d'accepter sans l'autorisation préalable de l'Ordinaire, la direction de journaux ou publications périodiques.

Obligations spéciales des auteurs appartenant au Clergé séculier, vis-à-vis de leurs Ordinaires.

Le chapitre iv a pour titre : Des Imprimeurs et des Editeurs. Nous en extrayons les deux numéros suivants.

Ch. IV.

43. Nullus liber censuræ ecclesiasticæ subjectus excudatur, nisi in principio nomen et cognomen tum auctoris, tum editoris præferat, locum insuper et annum impressionis atque editionis. Quod si aliquo in casu, justas ob causas, nomen auctoris tacendum videatur, id permittendi penes Ordinarium potestas sit.

44. Noverint typographi et editores librorum novas ejusdem operis approbati editiones, novam approbationem exigere, hanc insuper textui originali tributam, ejus in aliud idioma versioni non suffragari.

43. Aucun livre soumis à la censure ecclésiastique ne pourra être imprimé s'il ne porte en tête le nom et le prénom de l'auteur et de l'éditeur, le lieu et l'année de l'impression et de l'édition. Si, en certains cas, pour de justes motifs, il paraît bon de taire le nom de l'auteur, l'Ordinaire pourra le permettre.

44. Les imprimeurs et éditeurs doivent savoir que toute nouvelle édition d'un ouvrage approuvé exige une approbation nouvelle et que l'autorisation accordée au texte original n'est pas valable pour les traductions en d'autres langues.

Conditions à remplir par les imprimeurs et éditeurs.

Le chapitre v et dernier traite des peines portées contre ceux qui transgressent les Décrets généraux.

Ch. V.

A tous ces règlements, nous déclarons nous conformer de cœur et d'esprit. Nous sollicitons donc en toute soumission l'approbation du présent travail de notre Evêque vénéré.

Protestation de l'auteur.

Lumen in cælo.

Aux Apôtres il a été dit par le Sauveur : Vous êtes la lumière du monde, *Vos estis lux mundi*. Cette parole s'adresse aussi à leurs successeurs, les papes et les évêques.

N'avons-nous pas d'ailleurs une raison spéciale d'aller demander à la Sainte Eglise la lumière dont nous avons besoin, lorsque son Chef nous est annoncé sous le beau symbole : *Lumen in cælo* dans la Prophétie des Papes que nous étudions ?

Aussi bien, S. Malachie eut pour l'autorité et la hiérarchie dans l'Eglise le plus profond respect, et nous retrouverons ce culte de l'autorité dans presque toutes les légendes de la Prophétie qui lui est attribuée. — Nous serions donc infidèle au saint Pontife et en contradiction avec l'objet même de notre étude si nous ne faisons acte de soumission complète.

* * *

Nous mettons notre entreprise sous la protection du grand évêque dont le nom est attaché à la Prophétie.

Plus loin nous étudierons au point de vue de la critique si les Légendes des Papes sont attribuées à tort ou à raison à S. Malachie. — Pour le moment nous ne voulons voir en lui que le saint religieux, l'apôtre ardent et zélé, et nous lui demandons de répandre sur ces pages qui lui sont consacrées sa vertu céleste !

CHAPITRE III.

Vie de Saint Malachie.

S. Malachie O'Mongoir naquit en 1094 à Armagh en Irlande (province d'Ulster). Sa famille, l'une des premières de la ville, mettait l'honneur d'une vie chrétienne bien au-dessus des distinctions du monde. Aussi Malachie reçut-il les premières leçons de sainteté de sa pieuse mère.

Naissance,
Famille.

Doué d'une nature heureuse et d'un esprit sérieux, soumettant complètement sa volonté à la volonté de ceux qui, pour lui, représentaient Dieu et son autorité, il dépassa bientôt ses condisciples en science, comme il surpassait ses maîtres en vertu (1).

Premiers
succès.

L'esprit de prière était uni chez lui à celui de mortification. C'est ce qui le porta à se mettre tout jeune encore sous la direction d'un saint ermite, nommé Ismar, qui s'était enfermé

Débuts de vie
monacale.

(1) Mater, mente quam sanguine generosior, satagebat in ipso initio viarum suarum, notas parvulo facere vias vitæ; hanc pluris illi existimans ventosa scientia litteraturæ sæcularis. Ad utramque tamen huic non defuit ingenium pro ætate. In scholis litteras, domi timorem Domini docebatur, et quotidianis profectibus respondebat ambobus satis, magistro et matri. Nempe a principio spiritum sortitus est bonum, per quem erat puer docilis et amabilis valde, mire admodum omnibus per omnia gratosus..... Agebat senem moribus, annis puer, expers lasciviæ puerilis. et proficiebat supra omnes coætaneos suos in ea quidem litteratura quæ illi competeat ætati. Nam in disciplina morum profectuque virtutum etiam super omnes docentes se in brevi enituit, non tam matre quam unctione magistra.

Est vicus prope civitatem, in quo discebat puer, quo magister ejus frequenter pergere solitus erat, ipso solo comite. Illo euntibus ambobus pariter, ipse (ut postea referebat) retrahebat pedem, sistebat gradum; et stans a tergo magistri, illo quidem non comperiente, expansis ad cælum manibus, raptim quodammodo ac veluti jaculatam emittebat orationem; et sic, dissimulans, magistrum denuo sequebatur. Istiusmodi pio furto puer sæpius illudebat comitem pariter et magistrum. (S. Bern. *De vita S. Malachie*, cap. I, 1. 2.)

Ces quelques lignes, si touchantes dans leur simplicité et dans leur sincérité, sont empruntées à la Vie du Saint qu'a écrite le grand Abbé de Clairvaux. Puissent-elles donner au lecteur le désir de s'édifier plus complètement, et d'apprendre par la lecture complète de l'opuscule de S. Bernard comment un saint sait parler d'un saint.

dans une cellule voisine de l'église cathédrale d'Armagh. — Son exemple attira à sa suite plusieurs jeunes gens de la ville, et il se forma une sorte de communauté autour d'Ismar.

Diaconat.

Celse, ou Ceillach, évêque d'Armagh, frappé de la sainteté du jeune Malachie, le fit bientôt diacre. — Le nouveau lévite se consacra alors à tous les offices de piété et de dévouement. Son bonheur était, en particulier, d'ensevelir les pauvres, et il persévéra dans cette sainte pratique malgré les reproches que lui en faisait sa sœur, toute remplie de l'esprit du monde.

Prêtrise.

A vingt-cinq ans, Malachie était ordonné prêtre. Son évêque le chargeait de prêcher et de catéchiser son peuple..... Les lois saintes du mariage, les sacrements de confirmation, de pénitence et d'extrême-onction, négligés en Irlande, furent remis en honneur par son zèle.

Malachie se met sous la direction de l'évêque Malch.

Pour s'affermir dans la connaissance des lois de l'Eglise, il obtint de Celse l'autorisation de se faire disciple de Malch, évêque de Lismore (province de Munster). Malch avait vécu longtemps au monastère de Winchester en Angleterre, et il était renommé pour sa sainteté et sa science. Malachie demeura près de lui plusieurs années.

L'Irlande était alors gouvernée par quatre ou cinq rois. Celui de Munster ayant été détrôné par son frère, vint demander asile à Malch. Il voulait être traité sans aucun égard pour sa dignité passée. Le pieux évêque le confia à Malachie. Dans sa société, le prince trouva de si abondantes consolations, éprouva tant de douceur à partager ses austérités et ses saints entretiens, qu'il fallut un ordre de l'évêque et de Malachie même pour lui faire accepter de remonter sur son trône, lorsqu'un roi de ses voisins en eut chassé le tyran.

La sœur de notre Saint mourut à cette époque. Il est consolant de lire à ce sujet dans S. Bernard quel pouvoir eurent les prières de Malachie pour lui faire expier les fautes de sa vie, et la délivrer des souffrances du purgatoire.

* * *

L'abbaye de Banchor.

Une autre joie était réservée à Malachie. Un de ses oncles se convertit, et ce fut pour le saint prêtre l'occasion de réaliser plus pleinement ce qui sembla l'objectif de toute son existence,

Le monastère de Bangor. — L'évêché de Connor.

la vie d'austérité et de prière en commun. Il rétablit la vie religieuse dans la fameuse abbaye de Banchor, appelée depuis Bangor.

Ce monastère, jadis très prospère, avait été détruit par des pirates danois qui martyrisèrent en un seul jour neuf cents moines. — Depuis longtemps l'abbaye et ses revenus étaient tombés en commende dans des mains profanes. Enfin l'oncle de Malachie, qui avait le titre et les avantages temporels d'abbé de Banchor, lui remit l'abbaye et ses biens, en le priant d'y rétablir la discipline monastique.

Le Saint en fut nommé abbé, malgré lui, par l'autorité de l'évêque du lieu. Sur les conseils d'Ismar qui restait le directeur de sa vie, il accepta. Mais, remettant à d'autres l'administration des biens temporels, il ne garda pour lui que la restauration spirituelle du monastère.

Malachie, abbé
de Banchor.

Il commença avec dix religieux. Sa vie mortifiée était la plus éloquente des prédications. Bientôt Dieu confirma par des miracles éclatants la sainteté de son serviteur.

Vie sainte
et mortifiée.

* * *

Ces miracles attirent l'attention sur Malachie, et malgré toutes les résistances que son humilité oppose à son élévation, il est nommé à trente ans évêque de Connor, ou Connerth. — Sentant la responsabilité que lui donne son nouveau titre, il emploie toutes les ressources de son zèle admirable à réagir contre le dérèglement général qui, depuis longtemps, a fait de Connor et de ses environs un pays de barbarie. Déjà ses travaux apostoliques y rétablissent les habitudes chrétiennes, lorsque le roi d'Ulster envahit et détruit la ville.

Malachie
évêque
de Connor.

Le saint évêque, emmenant avec lui cent vingt religieux, reçoit l'hospitalité du roi de Munster, Cormach, que nous avons vu partager sa vie de prière à l'école de Malch. Il bâtit le monastère d'Ibrach, et là il est heureux, après les préoccupations de l'épiscopat, de donner libre carrière à son esprit de zèle et de pénitence. Evêque, abbé, il se met au rang du dernier des frères, et recherche les plus humbles offices.

Chassé
de Connor, le
Saint fonde
le monastère
d'Ibrach.

* * *

Malachie rétablit l'ordre dans le diocèse d'Armagh.

Celse veut
l'avoir comme
successeur
à Armagh.

Cependant Celse, évêque d'Armagh, sentait approcher sa fin. — Son diocèse se trouvait dans une situation lamentable. Par sa richesse, par l'autorité que son ancienneté et le souvenir de S. Patrice donnaient à l'évêque, autorité à laquelle se soumettait le roi lui-même, le siège d'Armagh avait été l'objet de l'ambition et de la cupidité ; depuis longtemps il était devenu comme le fief d'une des premières familles du royaume. Lorsqu'un prêtre manquait dans la famille, pour remplir les fonctions d'évêque, un laïque s'emparait du titre et de la charge. C'est ce qui eut lieu huit fois avant l'arrivée de Celse au siège d'Armagh.

Celse, qui lui-même était de cette famille, voulut, avant de mourir, faire cesser un si grand abus. Il songea donc à Malachie, dont il avait observé les débuts dans la sainteté, et à qui il avait conféré successivement le diaconat, la prêtrise, l'épiscopat.

Il meurt ; mais aussitôt l'un de ses parents, nommé Maurice, prend sa place par un coup de force. On supplie Malachie d'accepter le saint héritage que lui a légué son ancien évêque. Dans son humilité et son amour de la solitude, il s'y refuse.

Malachie
accepte
par obéissance
cette
succession.

Un commandement de Malch, un ordre de Gilbert, premier légat du pape en Irlande, peuvent seuls lui faire accepter la charge à laquelle l'avait appelé l'affection de Celse.

Mais à cette acceptation il met deux conditions : 1^o il n'entrera dans la ville que lorsque l'usurpateur l'aura quittée ou sera mort ; 2^o aussitôt l'ordre rétabli, il se retirera.

Travaux
de Malachie.

Pendant deux ans, Malachie déploie son zèle dans l'évangélisation des campagnes, mais sans oser pénétrer dans Armagh.

Maurice meurt en nommant héritier son cousin germain Nigel. — Nigel hérite avant tout de sa cupidité.

Furieux de trouver un obstacle dans Malachie, il rassemble des troupes et les envoie combattre par la force le saint apôtre, qui s'avance armé de la croix. Par une permission de la Providence, un coup de foudre tue le chef et les principaux combattants de l'escouade impie ; Nigel, qui s'est attiré la haine et le mépris général, se voit obligé de fuir.

Malachie entre en possession de son siège. — Il déploie une sainte énergie à réformer les abus. Dieu lui-même, par les châtiments miraculeux qu'il inflige à ceux qui continuent de

le persécuter, donne une force nouvelle à son ministère de paix. Bientôt la discipline et l'ordre sont rétablis.

Alors le saint évêque rassemble son clergé et son peuple, et selon le droit qu'il s'est réservé, donne sa démission. Il met à sa place Gélase, saint personnage, bien digne de lui succéder.

Après
avoir réformé
les abus,
il se retire.

* * *

Fidèle à l'union qu'il a contractée avec l'Eglise de Connor, Malachie retourne alors dans son premier diocèse; mais, pour le bien de son peuple, il rétablit l'ancienne division en deux évêchés. Ce que l'ambition seule de ses prédécesseurs avait réuni, sa charité et son humilité le séparent de nouveau.

Il retourne à
son Eglise de
Connor.
Par zèle
il rétablit la
division
ancienne en
deux évêchés,
et se réserve la
partie la moins
importante,
avec la ville
de Down.

Au nouvel évêque, son collègue, il laisse la partie la plus importante avec le siège de Connor, et garde pour lui la petite ville de Down. Sublime exemple de désintéressement et de zèle apostolique.

Aux travaux de
son ministère,
il joint les
exercices de la
vie monastique.

Là, il cède de nouveau à son amour pour la vie monastique qui a pris naissance dans sa jeunesse, n'a fait que se développer dans sa vie d'apôtre, et se reconnaîtra jusque sur son lit de mort. — Il fonde une maison de religieux, et trouve moyen de concilier les devoirs de la vie d'un moine avec sa charge de pasteur. — Sa réputation de sainteté lui attire de tous les points de l'Irlande des visites et des dérangements continuels. Mais la paix et le calme règnent dans son âme, et il sait se faire une solitude au milieu des ministères les plus variés et les plus actifs.

Peu à peu, il est amené à étendre sa sollicitude sur toutes les Eglises de l'île; il corrige les abus, et prend des mesures de grande utilité pour maintenir la discipline ecclésiastique.

Son influence
en Irlande.

Le désir d'obtenir du pape Innocent II la confirmation de tous ces règlements, lui fait entreprendre le voyage de Rome en 1139. Il veut aussi demander pour l'évêque d'Armagh le titre d'archevêque et le privilège du *pallium*, et solliciter pour l'Irlande la création d'un second archevêché, dépendant de celui d'Armagh comme d'une primatice. On a grand'peine à le laisser partir, tellement on craint de perdre un si saint personnage.

Voyage à Rome
(1139).

Séjour prolongé à Rome. — Retour en Irlande.

Enfin, il se met en route.

A York, un saint prêtre Sycar, qui ne l'a jamais vu, le salue bien haut en le proclamant grand prophète. — En France, il tient à s'arrêter à Clairvaux, où il se lie d'amitié avec S. Bernard, et devient un objet de grande édification pour toute la communauté.

Accueil que fait
à Malachie
le pape
Innocent II.

A Rome, Innocent II le reçoit comme un ange du ciel. Il lui accorde toutes ses demandes. Mais tout en lui promettant le *pallium* pour Armagh, il met à le donner une condition, c'est que Malachie convoquera un concile dans lequel les évêques solliciteront cette faveur pour l'archevêque.

Séjour prolongé
à Rome.

Le saint évêque, désireux de finir ses jours à Clairvaux, supplie le pape de consentir à ce qu'il se retire dans le monastère de Bernard. Innocent II, voyant combien est fructueux son ministère apostolique, ne veut pas lui accorder cette faveur. Mais il le retient un mois⁽¹⁾ à Rome, et, en le quittant, lui met, par une marque d'honneur exceptionnel, sa propre mitre sur sa tête, lui donne son étole et son manipule, et l'embrasse comme un frère.

Retour
en Irlande.

Malachie quitte la Ville Sainte.

Passant en France, il ne s'arrête que quelques jours à Clairvaux, mais y laisse quatre de ses disciples⁽²⁾. Pour lui, fidèle aux ordres qu'il a reçus du Souverain Pontife, il retourne à son peuple.

Dans son voyage, il rend miraculeusement la santé au fils du roi d'Ecosse. — Mais c'est sur l'Irlande qu'il va désormais répandre de plus en plus les bénédictions dont ses mains et son cœur d'apôtre sont chargés.

Influence
grandissante de
Malachie.

Sa première visite est pour l'abbaye de Bangor. Puis il parcourt l'île, réunit des assemblées, convoque des synodes, corrige et réforme les abus, et cherche à faire passer dans tous les cœurs la religion et la piété dont son âme est remplie. De

(1) C'est peut-être pendant ce séjour à Rome que furent écrites les célèbres *Prophéties ou légendes des Papes* qui font l'objet de cette étude.

(2) Une fois rentré en Irlande, il renvoya à S. Bernard quatre autres disciples pour les confier à la direction du saint Abbé. Les huit religieux, formés à l'école de Clairvaux, vinrent fonder plus tard en Irlande, en 1141, à *Mellifont*, une maison de l'ordre de Cîteaux, qui donna naissance à cinq autres maisons de Cisterciens.

S. Malachie meurt à Clairvaux.

ombreux miracles étendent au loin sa réputation et son influence.

Cependant les démarches qu'il a faites dans le but d'obtenir le *pallium* pour l'archevêque d'Armagh n'ont point encore abouti. — Le saint évêque apprend qu'Eugène III doit faire un voyage en France. Le bien des Eglises d'Irlande lui fait entreprendre à lui-même, malgré tous les obstacles, une nouvelle visite à ce pape dont il a le respect et le culte, parce qu'il voit en lui le Vicaire de Jésus-Christ. Il veut obtenir le *pallium* cette fois pour les deux métropolitains de l'Irlande.

Il veut aller de nouveau vers le Pape.

Dieu permet alors que son vœu le plus cher se réalise. Vivant, il n'a pu obtenir la grâce de se mettre sous la direction de l'illustre moine de Clairvaux; il aura du moins la consolation de rendre le dernier soupir dans son monastère.

Il meurt à Clairvaux.

Il arrive à Clairvaux, où doit descendre le pape, ancien religieux lui-même de S. Bernard. — Pris de fièvre, il connaît par révélation que sa fin est prochaine; il en prédit le jour et l'heure. Il reçoit l'extrême-onction et le saint viatique en présence des religieux; puis se met au lit, et rend à Dieu sa belle et grande âme, le jour des morts, comme il l'avait désiré, 2 novembre 1148.

Il avait cinquante-quatre ans seulement. Mais chacune de ces années passées dans l'exercice de la religion, de la charité, de la pénitence, était pleine d'une riche moisson pour le Ciel et pour l'Eglise.

* * *

L'influence apostolique de S. Malachie se fit sentir même près sa mort. Son souvenir et les grandes œuvres auxquelles il avait donné son âme perpétuèrent son action dans le monde.

Les biographes de S. Malachie.

Ceux qui avaient été témoins de sa vie sainte recueillirent sa mémoire comme un précieux héritage.

Avant la publication de la Prophétie.

BERNARD de Clairvaux, son saint ami, fut son premier historien. — Dans sa *Vita Sancti Malachiae*, il trace le tableau de ses vertus, et, par son récit plein d'enseignements pieux, fait revivre sa belle figure (XII^e opuscule. — *Sancti Bernardi opera omnia*, Mediolani, M.D.CCC.L, t. I, p. 1003-1052). — Outre cette vie de S. Malachie, il nous reste du grand docteur deux sermons sur le saint évêque (*Ibid.* t. II, p. 481-490),

Les biographes de S. Malachie. — Arn. Wion et ses prédécesseurs.

et une hymne composée en son honneur ⁽¹⁾ (*Ibid.* t. II, 1279).

Son souvenir, immortalisé par les écrits de S. Bernard, se transmettra d'âge en âge.

Au treizième siècle, le célèbre dominicain VINCENT DE BEAUVAIS ⁽²⁾ donne à la vie de l'illustre archevêque d'Armagh une place d'honneur dans son *Speculum historiale*, libr. XXVII, c. 105.

TRITHEMIUS ⁽³⁾, dans son ouvrage sur les *Ecrivains ecclésiastiques de l'ordre de S. Benoît*, édité à Bâle et à Mayence en 1494, — CAPGRAVE ⁽⁴⁾ en 1516, dans son *Histoire des évêques d'Angleterre*, — SURIUS en 1570, dans ses *Vies des Saints*, — SIXTE DE SIENNE en 1586, dans sa *Bibliotheca sancta*, lib. IV, suivent les traces de S. Bernard, et recueillent avec soin les particularités de la vie du saint évêque d'Irlande.

Arnold de Wion.

Voilà le Saint que vénérât l'Europe chrétienne, lorsque, en 1595, un religieux bénédictin, ARNOLD DE WION, publia sous le titre de *Lignum Vitæ* la vie de tous les personnages illustres qui avaient appartenu, à un titre quelconque, à la grande famille de S. Benoît.

Au livre second de son ouvrage, énumérant par ordre alphabétique des diocèses, tous les évêques de son ordre, il arrive à S. Malachie, évêque de *Down* (*Dunensis episcopus*). Après une

(1) « DOM MARTÈNE et DOM DURAND ont aussi découvert une hymne de ce Saint en l'honneur de S. Malachie, archevêque d'Irlande et mort à Clairvaux. En la comparant avec celles que S. Bernard a faites sur S. Victor, on y reconnaît aisément le même génie. » (D. Cellier, t. XIV, p. 493.)

(2) Venerabilis viri VINCENTII BURGUNDI ex ordine Prædicatorum, episcopi (?) Bellovacensis *Speculum quadruplex*, naturale, doctrinale, morale, historiale (1^{re} édition. Strashourg, 1473, 10 vol. in-fol.).

Cet ouvrage, indépendamment de sa valeur propre, est intéressant parce qu'il est une véritable *encyclopédie* de toutes les sciences au treizième siècle, à une époque où ce titre prétentieux n'avait pas encore été inventé. — Avant les philosophes incrédules du dix-huitième siècle, dans cette ère du moyen âge que l'on se plaît à signaler comme une ère de ténèbres, un saint religieux avait eu cette ambition d'exposer comme en un *miroir* les connaissances humaines. — Mais le titre même, *speculum*, montre dans quel esprit ce grand ouvrage était conçu. Tandis que l'orgueilleuse philosophie veut tout renverser et réformer à sa fantaisie, rejeter même les vérités qui lui déplaisent, l'humble religieux n'a qu'une ambition : celle de recueillir la lumière répandue par Dieu sur la création et dans la vie des peuples.

(3) JO. TRITHEMIUS, abb. Spanheimensis, *De scriptoribus ecclesiasticis. — Viri illustres ord. Bened.* III, 333.

(4) CAPGRAVE, *Catalogus sanctorum Angliæ, sive legendarum editarum...* Nova legenda Angliæ. Lond. 1516, in-fol. p. 222.

Arn. Wion et les biographes postérieurs.

urte biographie, il rapporte tout au long la Prophétie des Papes dont il dit avoir vu un texte manuscrit, et il accompagne cette publication des interprétations qu'en a données un illustre dominicain de son époque, F. A. Ciacconius⁽¹⁾.

Depuis la publication du fameux document, le nom de S. Malachie devient de plus en plus populaire.

Indépendamment des interprètes de la Prophétie qui se succèdent presque sans interruption, surtout au dix-septième siècle, on peut citer un nombre considérable d'auteurs qui font de notre Saint l'objet de leurs études. Signalons les principaux.

Et d'abord deux biographies sont intéressantes surtout par leur date, si rapprochée de celle de la publication de la Prophétie.

En 1601, P. CHICHERÉ, *Histoire de la vie et miracles de S. Bernard... aussi la vie de S. Malachie écrite par lui, le tout d'abord mis du latin en français* (Paris, 1601, in-12, p. 23).

Même année 1601. MAFFEI O. P., *Vite di XVII S.S. C.* 1-56. 1642. MANRIQUEZ, *Ann. Cisterc.* I, 361-371; 375-377; 379; 404-5; II, 109-116.

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, *Acta Sanctorum*, la grande collection des Bollandistes. *Vie de S. Malachie* du 2 novembre.

Vers 1720, MARTENE, *Annales ordinis Benedictini*, t. VI, p. 313-316, 443, 444.

Toutes les Vies des Saints, plus ou moins récentes (les *Petits Bollandistes* de M^{sr} GUÉRIN, la *Vie des Saints* du P. GIRY, etc.), les histoires de l'Eglise (FLBURY, DARRAS, ROHRBACHER, etc.) retracent les traits principaux de la vie de S. Malachie.

* * *

Outre la Prophétie des Papes, on attribue à S. Malachie différents écrits :

Un livre *De communibus institutis* ou *De communibus constitutionibus*.

Un livre *De legibus cœlibatus*.

Un livre *De traditionibus antiquis et novis*.

Diverses lettres à S. Bernard et à d'autres personnages.

Les seuls titres de ces ouvrages répondent bien au caractère

Après la
publication de
la Prophétie.

Ecrits attribués
à S. Malachie.

(1) Voir ch. IV et ch. V (*Bibliographie de la Prophétie des Papes*, ann. 1595).

Œuvres attribuées à S. Malachie.

du saint archevêque, dont le ministère apostolique fut consacré à rétablir en Irlande la vie chrétienne et l'observation des lois de l'Eglise Romaine.

Ils sont attribués à S. Malachie par les auteurs suivants :

BALEUS OU BALE⁽¹⁾ (1548), *Cent. XIV*, n° 85. — SIMLER⁽²⁾ et FRISIUS⁽³⁾ (1583), *Bibliotheca continuata Gesnerii*. — WARE⁽⁴⁾ (1639), *Lib. de episcopatus et monasteriis Cister-*

(1) JEAN BALE, né à Cave, province de Suffolk en 1505, fut élevé dans la religion catholique, et entra à quatorze ans chez les Carmes de Dunwich. — S'étant fait protestant, il se maria et fut obligé de quitter l'Angleterre, à une époque où Henri VIII soutenait encore le catholicisme, à cause de ses écrits acerbes contre la religion romaine. Il se réfugia dans les Pays-Bas.

Retré en Angleterre sous Edouard VI, il fut nommé évêque d'Ossor en Irlande, mais refusa de se laisser sacrer selon le rite de l'Eglise romaine. — Les mesures vexatoires auxquelles il eut recours pour propager la Réforme dans son diocèse, le firent abhorrer ; une seconde fois il se vit obligé de s'enfuir. — Après bien des mésaventures, il se retira à Bâle où il demeura tout le temps du règne de Marie.

A l'avènement d'Elisabeth, il rentra en Angleterre, où il resta chanoine de Cantorbéry jusqu'à sa mort, 1563.

ŒUVRES : *De scriptoribus ecclesiasticis*, 1548, in-4°. Deuxième édition sous ce titre : *Summarium illustrium Majoris Britanniae scriptorum*, 1549, in-4°, Wesel. Troisième édition imprimée à Bâle, avec additions sous cet autre titre : *Scriptorum illustrium Majoris Britanniae... catalogus* (2 parties 1557 et 1559). — L'ouvrage est divisé en quatorze centuries. L'esprit de parti y domine.

Michaud, à qui nous empruntons ces détails, cite encore quelques ouvrages du même auteur, en particulier : *Acta Pontificum Romanorum*, 1558 et 1560, réimprimés à Leyde sous le titre : *De vitis Pontificum Romanorum*, 1615.

(2) JOSIAS SIMLER, historien suisse, né en 1530 à Capelle près Zurich. Son père avait quitté le cloître et s'était marié. — Il étudie à Zurich, Bâle, Strasbourg. — De retour à Zurich, il remplace Conrad Gesner dans l'enseignement des mathématiques. Devient professeur de théologie en 1563. — Meurt en 1570.

ŒUVRES : nombreux ouvrages, parmi lesquels *Epitome Bibliothecæ Conradi Gesneri*, Zurich, 1555 (éd. augm. d'articles sur près de 2000 auteurs).

(3) JEAN-JACQUES FRIES, né vers 1546 d'un père que ses études avaient intimement lié à Conrad Gesner, professa la philosophie et la théologie dans différentes académies de Suisse et d'Allemagne, et mourut de la peste en 1611.

C'est à lui qu'on doit l'édition de la bibliothèque de Gesner, Zurich, 1583, in-fol., la plus ample de toutes.

(4) JACQUES WARE, né en 1594 à Dublin, l'un des plus savants hommes qu'ait produits l'Irlande. — Son attachement à ses souverains légitimes lui valut de nombreuses persécutions durant sa vie.

Il fut même obligé en 1647 de se réfugier en France, où il se lia, en particu-

Auteurs qui attribuent à S. Malachie les ouvrages précédents.

ciensium in Hibernia, p. 54 et 55. — SEGUIN, *Bibliothèque des auteurs*. — VISCH (1649), *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*, p. 244. — CAVE (1698), *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria, sæculum Waldense*, p. 578. — FABRICIUS (1736), *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*. — STANIHURST (?), p. 41. — TANNER (1748), *Bibliotheca Britannico-Hibernica*, p. 502, 503. — JÜCHER (1750), *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

WARE ajoute à l'énumération des œuvres de S. Malachie donnée par BALE une Vie de S. Cuthbert : *Vita sancti Cuthberti, post monachum coævum Lendisfarniensem et Bedum scripta ad Davidem regem Scotiæ*.

VISCH, et après lui, de nombreux auteurs, citent enfin un distique latin qui, sous sa forme incorrecte, donne tout un programme de vie sainte et de renoncement, et que, pour cette raison, S. Malachie aimait à répéter souvent :

*Spernere mundum, spernere sese, spernere nullum,
Spernere se sperni : quattuor hæc bona sunt.*

Ce distique fut trouvé, d'après Visch, dans un très ancien manuscrit du monastère d'Elnon.

« Exstant quoque in pervetusto codice monasterii Elnonensis versus duo qui B. Malachiæ perhibentur fuisse familiares. »

Ces deux vers sont rapportés par plusieurs auteurs et en particulier par LBYSER (1721), *Historia poetarum et poematum mediæ ævi*. Halæ Magdeburg. p. 416.

Il est temps de nous appliquer à connaître et à discuter la plus célèbre des œuvres qui soient attribuées au grand archevêque d'Armagh : la **Prophétie des Papes**.

lier, avec le fameux Bochert. Il rentra définitivement en Irlande après l'avènement de Charles II en 1660, et mourut en 1666, laissant la mémoire d'un patriote ardent et d'un érudit de premier ordre.

(ŒUVRES : *Disquisitiones de Hibernia et de scriptor. Hib.* Dublin, 1639, 1654; Lond. 1658. — *De præsulibus Hiberniæ Commentarius*. Dublin, 1665, in-fol., etc.

LA

PROPHÉTIE DES PAPES

DEUXIÈME PARTIE

LE TEXTE DE LA PROPHÉTIE

SON HISTOIRE ET SA BIBLIOGRAPHIE

SON AUTORITÉ ET SON AUTHENTICITÉ

SON INTERPRÉTATION ET SA FIN

CHAPITRE IV.

Le texte de la Prophétie des Papes, d'après Arnold de Wion

AVEC LES PREMIERS COMMENTAIRES DE CIACCONIUS.

Avant d'aborder l'étude de la prophétie attribuée à S. Malachie, il est nécessaire d'en reproduire fidèlement (*avec les fautes typographiques*⁽¹⁾) le texte tel qu'il a été publié pour la première fois par *Arnold de Wion* dans son *Lignum vitæ*, MDXCV. Pars I, lib. II, cap. XL, p. 307. (Liste des évêques bénédictins, lettre D.)

Nous reproduirons aussi les applications des légendes aux Papes de 1143 à 1595, ainsi que les premiers commentaires, proposés par le dominicain Ciacconius et publiés par Wion en même temps que la Prophétie elle-même. Mais on ne doit pas oublier que les *légendes seules* sont attribuées à S. Malachie⁽²⁾.

DUNENSIS (episcopus). Sanctus Malachias Hibernus, monachus Bencorensis, et archiepiscopus Ardinacensis, cum aliquot annis sedi illi præfuisset, humilitatis causa archiepiscopatu se abdicavit anno circiter Domini 1137, et Dunensi sede contentus, in ea ad finem usque vitæ permansit. Obiit anno 1148, die 2 novembris. (S. B. in ejus vita.)

Ad eum exstant Epistolæ sancti Bernardi tres, videlicet 315, 316 et 317.

Not'co
d'Arnold de
Wion
sur S. Malachie.

(1) Ces fautes seront mises en relief par des caractères spéciaux.

(2) Les numéros d'ordre qui accompagnent chaque devise ont été ajoutés par nous au texte publié par Wion.

Texte de la Prophétie (1-8).

Témoignage
en faveur
de la Prophétie.
Raisons
de la publier.

Scripsisse fertur et ipse nonnulla opuscula, de quibus nihil vidi præter quamdam Prophetiam de Summis Pontificibus ; quæ, quia brevis est et nondum, quod sciam, excusa, et a multis desiderata, hic a nobis apposita est.

PROPHETIA S. MALACHIÆ

de Summis Pontificibus.

Texte
de la Prophétie.

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1. Ex castro Tiberis. | CÆLESTINUS II (1).
Typhernas. |
| 2. Inimicus expulsus. | LUCIUS II.
De familia Caccianemica. |
| 3. Ex magnitudine montis. | EUGENIUS III.
Patria Ethruscus oppido Montis Magni. |
| 4. Abbas Suburranus. | ANASTASIUS IV.
De familia Suburra. |
| 5. De rure albo. | ADRIANUS IV.
Vilis, natus in oppido Sancti Albani. |
| 6. Ex tetro carcere. | VICTOR IV.
Fuit Cardinalis Sancti Nicolai in carcere Tulliano. |
| 7. Via Transtiberina. | CALIXTUS III.
Guido Cremensis, Cardinalis Sæ Mariæ Transtiberinæ. |
| 8. De Pannonia Tusciam. | PASCALIS III.
Hungarus natione, Episcopus Cardinalis Tusculanus. |

(1) Nous laissons dans ce texte à *Cælestinus*, de même qu'à *caelum*, l'orthographe en usage au temps d'Arnold de Wion, et jusqu'à ces dernières années. Nous respectons à plus forte raison les particularités *Typhernas*, *Ethruscus*, *Thuscus*..., et les fautes comme *Anguinus*, *Sirenæ*, *pilæi*, etc.

Texte de la Prophétie (9-21).

9. Ex anseres custode.

ALEXANDER III.
De familia Paparona.

10. Lux in ostio.

LUCIUS III.
Lucensis, Card. Ostiensis.

11. Sus in cribro.

URBANUS III.
Mediolanensis, familia Cribella, quæ
suem pro armis gestat.

12. Ensis Laurentii.

GREGORIUS VIII.
Card. Laurentii in Lucina, cujus
insignia enses falcati.

13. De schola exiet.

CLEMENS III.
Romanus, domo Scholari.

14. De rure bovensi.

CÆLESTINUS III.
Familia Bovensi.

15. Comes signatus.

INNOCENTIUS III.
Familia Comitum Signiæ.

16. Canonicus ex latere.

HONORIUS III.
Familia Sabella, canonicus S. Joan-
nis lateranensis.

17. Avis Ostiensis.

GREGORIUS IX.
Familia Comitum Signiæ, Episcopus
Cardinalis Ostiensis.

18. Leo Sabinus.

CÆLESTINUS IV.
Mediolanensis, cujus insignia leo,
Episcopus Cardinalis Sabinus.

19. Comes Laurentius.

INNOCENTIUS IV.
Domo Flisca, Comes Lavanæ, Car-
dinalis S^{ti} Laurentii in Lucina.

20. Signum Ostiense.

ALEXANDER IV.
De comitibus Signiæ, Episcopus Card.
Ostiensis

21. Jerusalem Campaniæ.

URBANUS IV.
Gallus, Trecensis in Campania, Pa-
triarcha Hierusalem.

Texte de la Prophétie (22-33).

22. **Draco depressus.** **CLEMENS IV.**
Cujus insignia aquila unguibus draconem tenens.
23. **Anguinus vir.** **GREGORIUS X.**
Mediolanensis, familia Vicecomitum, quæ anguem pro insigni gerit.
24. **Concionator Gallus.** **INNOCENTIUS V.**
Gallus, Ordinis Prædicatorum.
25. **Bonus Comes.** **ADRIANUS V.**
Ottobonus, familia Flisca ex Comitibus Lavanæ.
26. **Piscator Thuscus.** **JOANNES XXI.**
Antea Joannes Petrus, Episcopus Card. Tusulanus.
27. **Rosa composita.** **NICOLAUS III.**
Familia Ursina, quæ rosam in insigni gerit, dictus compositus.
28. **Ex telonio Liliacæi Martini.** **MARTINUS IV.**
Cujus insignia lilia, canonicus et thesaurarius S^{ti} Martini Turo-nensis.
29. **Ex rosa Leonina.** **HONORIUS IV.**
Familia Sabella; insignia rosa a leonibus gestata.
30. **Picus inter escas.** **NICOLAUS IV.**
Picenus, patria Esculanus.
31. **Ex eremo celsus.** **CÆLESTINUS V.**
Vocatus Petrus de Morrone Eremita.
32. **Ex undarum benedictione.** **BONIFACIUS VIII.**
Vocatus prius Benedictus Caetanus, cujus insignia undæ.
33. **Concionator pataræus.** **BENEDICTUS XI.**
Qui vocabatur frater Nicolaus, Ordinis Prædicatorum.

Texte de la Prophétie (34-45).

34. **De Fessis Aquitanicis.** **CLEMENS V.**
Natione Aquitanus, cujus insignia
fessæ erant.
35. **De sutore osseo.** **JOANNES XXII.**
Gallus, familia Ossa, sutoris filius.
36. **Corvus schismaticus.** **NICOLAUS V.**
Qui vocabatur F. Petrus de Corba-
rio, contra Joannem XXII anti-
papa Minorita.
37. **Frigidus Abbas.** **BENEDICTUS XII.**
Abbas monasterii Fontis frigidi.
38. **De rosa Athrebatensi.** **CLEMENS VI.**
Episcopus Athrebatensis, cujus insi-
gnia rosæ.
39. **De montibus Pammachii.** **INNOCENTIUS VI.**
Card. S. S. Joannis et Pauli T. Pam-
machii, cujus insignia sex montes
erant.
40. **Gallus Vicecomes.** **URBANUS V.**
Nuncius apostolicus ad Vicecomes
Mediolanenses.
41. **Novus de virgine forti.** **GREGORIUS XI.**
Qui vocabatur Petrus Belfortis, Car-
dinalis Sanctæ Mariæ Novæ.
42. **De cruce apostolica.** **CLEMENS VII.**
Qui fuit Presbyter Cardinalis SS.
XII Apostolorum, cujus insignia
crux.
43. **Luna Cosmedina.** **BENEDICTUS XIII.**
Antea Petrus de Luna, Diaconus Card.
Sanctæ Mariæ in Cosmedin.
44. **Schisma Barchinonium.** **CLEMENS VIII.**
Antipapa, qui fuit Canonicus Bar-
chinonensis.
45. **De inferno prægnanti.** **URBANUS VI.**
Neapolitanus Pregnanus, natus in
loco qui dicitur Infernus.

Texte de la Prophétie (46-57).

46. **Cubus de mixtione.**

BONIFACIUS IX.

Familia Tomacella, a Genua Liguriæ orta, cujus insignia cubi.

47. **De meliore Sydere.**

INNOCENTIUS VII.

Vocatus Cosmas de Melioratis Sulmonensis cujus insignia Sydus.

48. **Nauta de Ponte nigro.**

GREGORIUS XII.

Venetus, Commendatarius ecclesiæ Nigropontis.

49. **Flagellum solis.**

ALEXANDER V.

Græcus, Archiepiscopus Mediolanensis, insignia sol.

50. **Cervus Sirenæ.**

JOANNES XXIII.

Diaconus Cardinalis S^{ti} Eustachii, qui cum cervo depingitur, Bononiæ legatus, Neapolitanus.

51. **Corona veli aurei.**

MARTINUS V.

Familia Colonna, Diaconus Cardinalis S^{ti} Georgii ad velum aureum.

52. **Lupa cœlestina.**

EUGENIUS IV.

Venetus, Canonicus antea regularis Cœlestinus, et Episcopus Senensis.

53. **Amator crucis.**

FELIX V.

Qui vocabatur Amadæus, Dux Sabaudia, insignia crux.

54. **De modicitate Lunæ.**

NICOLAUS V.

Lunensis de Sarzana, humilibus parentibus natus.

55. **Bos pascens.**

CALIXTUS III.

Hispanus, cujus insignia bos pascens.

56. **De capra et albergo.**

PIUS II.

Senensis, qui fuit a secretis cardinalibus Capranico et Albergato.

57. **De Cervo et leone.**

PAULUS II.

Venetus, qui fuit Commendatarius ecclesiæ Cerviensis, et Cardinalis tituli S^{ti} Marci.

58. **Piscator Minorita.****SIXTUS IV.**

Piscatoris filius, Franciscanus.

59. **Præcursor Siciliae.****INNOCENTIUS VIII.**

Qui vocabatur Joannes Baptista, et vixit in Curia Alphonsi regis Siciliae.

60. **Bos Albanus in portu.****ALEXANDER VI.**

Episc. Card. Albanus et Portuensis, cujus insignia bos.

61. **De parvo homine.****PIUS III.**

Senensis, familia Piccolominea.

62. **Fructus Jovis juvabit.****JULIUS II.**

Ligur, ejus insignia quercus, Jovis arbor.

63. **De craticula Politiana.****LEO X.**

Filius Laurentii Medicæi, et Scholaris Angeli Politiani.

64. **Leo Florentius.****ADRIANUS VI.**

Florentii filius, ejus insignia leo.

65. **Flos pilæi ægri.****CLEMENS VII.**

Florentinus, de domo Medicæa, ejus insignia pila et lilia.

66. **Hiacynthus Medicorum.****PAULUS III.**

Farnesius qui lilia pro insignibus gestat, et Card. fuit S. S. Cosmæ et Damiani.

67. **De corona montana.****JULIUS III.**

Antea vocatus Joannes Maria de Monte.

68. **Frumentum floccidum.****MARCELLUS II.**

Cujus insignia cervus et frumentum, ideo floccidum quia paucopore vixit in papatu.

69. **De fide Petri.****PAULUS IV.**

Antea vocatus Joannes Petrus Caraffa.

Texte de la Prophétie (70-103).

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 70. <i>Esculapii pharmacum.</i> | PIUS IV.
Antea dictus Jo. Angelus Medices. |
| 71. <i>Angelus nemorosus.</i> | PIUS V.
Michael vocatus, natus in oppido Boschi. |
| 72. <i>Medium corpus pilarum.</i> | GREGORIUS XIII.
Cujus insignia medius Draco, Cardinalis creatus à Pio IV, qui pila in armis gestabat. |
| 73. <i>Axis in medietate signi.</i> | SIXTUS V.
Qui axem in medio leonis in armis gestat. |
| 74. <i>De rore cœli.</i> | URBANUS VII.
Qui fuit Archiepiscopus Rossanensis in Calabria, ubi manna colligitur. |
| 75. <i>Ex antiquitate Urbis.</i> | GREGORIUS XIII. |
| 76. <i>Pia civitas in bello.</i> | INNOCENTIUS IX. |
| 77. <i>Crux Romulea.</i> | CLEMENS VIII. |
| 78. <i>Undosus vir.</i> | 91. <i>Miles in bello.</i> |
| 79. <i>Gens perversa.</i> | 92. <i>Columna excelsa.</i> |
| 80. <i>In tribulatione pacis.</i> | 93. <i>Animal rurale.</i> |
| 81. <i>Lilium et rosa.</i> | 94. <i>Rosa Umbriæ.</i> |
| 82. <i>Jucunditas crucis.</i> | 95. <i>Ursus velox.</i> |
| 83. <i>Montium custos.</i> | 96. <i>Peregrinus apostolicus.</i> |
| 84. <i>Sidus olorum.</i> | 97. <i>Aquila rapax.</i> |
| 85. <i>De flumine magno.</i> | 98. <i>Canis et coluber.</i> |
| 86. <i>Bellua insatiabilis.</i> | 99. <i>Vir religiosus.</i> |
| 87. <i>Pœnitentia gloriosa.</i> | 100. <i>De balneis Etruriæ.</i> |
| 88. <i>Rastrum in porta.</i> | 101. <i>Crux de Cruce.</i> |
| 89. <i>Flores circumdati.</i> | 102. <i>Lumen in cœlo.</i> |
| 90. <i>De bona religione.</i> | 103. <i>Ignis ardens.</i> |

Texte de la Prophétie (104-111). — Conclusion.

-
- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| 04. Religio depopulata. | 108. Flos florum. |
| 05. Fides intrepida. | 109. De medietate lunæ. |
| 06. Pastor angelicus. | 110. De labore solis. |
| 07. Pastor et nauta. | 111. De gloria olivæ. |

In persecutione extrema Sacræ Romanæ Ecclesiæ
sedebit Petrus Romanus qui pascet oves in multis
tribulationibus; quibus transactis, civitas septicollis
diruetur; et Judex tremendus judicabit populum.

CHAPITRE V.

Histoire et Bibliographie de la Prophétie.

C'est en passant en revue les auteurs qui ont étudié la Prophétie des Papes, les témoignages de respect ou les critiques dont elle a été l'objet, que nous pourrons nous faire une idée de la place qu'elle a occupée dans le passé. Ainsi seulement nous verrons à quel point elle a excité les préoccupations, non seulement de quelques chercheurs ou savants, mais du peuple chrétien presque tout entier.

Mais, avant d'aborder cette étude bibliographique, il sera utile de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les destinées qui ont été réservées à ce précieux document.

§ I.

Histoire de la Prophétie.

Absence
de manuscrits
anciens.

Bien que la Prophétie soit attribuée à S. Malachie, qui vivait au douzième siècle, nous ne possédons aucun manuscrit ancien qui puisse en montrer directement l'authenticité.

Un commentaire publié à Ferrare en 1794 signale, il est vrai, un manuscrit antérieur au seizième siècle qu'il dit exister au couvent des Olivétains de Rimini en Italie. Mais la tourmente révolutionnaire du dix-huitième siècle a fait disparaître ce couvent, et avec lui un précieux moyen de contrôle pour trancher cette question si discutée de l'authenticité de la Prophétie.

La Prophétie
est imprimée
pour la
première fois
en 1595.

Le premier témoin autorisé que nous puissions invoquer pour établir ce point important est ARNOLD DE WION, qui, en 1595, publie la Prophétie dans son *Lignum vite*, avec commentaires du savant CIACCONIUS; il

ffirme qu'il reproduit un manuscrit qu'il a pu consulter
ui-même.

Depuis l'apparition des Légendes de S. Malachie dans
'ouvrage d'ARNOLD DE WION, un vif mouvement de
curiosité d'abord, d'étonnement ensuite et de vénération,
se produit dans les milieux les plus divers.

Dès 1601, le dominicain GIANNINI en publie deux
commentaires, en latin et en italien. Les savants et les
théologiens les plus illustres de l'époque, le bénédictin
HENRIQUEZ, le jésuite CORNELIUS A LAPIDE, et
d'autres, citent le précieux document, et le considèrent
déjà comme ayant une autorité indiscutable.

Ce n'est qu'en 1642 que le cistercien MANRIQUEZ énonce
timidement, et en passant, un doute sur son authenticité ;
il fonde ce doute sur une simple opinion personnelle : le
style et le caractère des devises lui semblent peu dignes
de S. Malachie.

Cependant l'œuvre attribuée au saint évêque de l'Ir-
lande s'impose de plus en plus à la confiance publique, car
la réalisation des devises devient de plus en plus frappante
et palpable. A côté des savants, les plus pieux person-
nages saluent avec respect la mystérieuse Prophétie. Le
VÉNÉRABLE HOLZHAUSER l'invoque comme un témoi-
gnage irrécusable dans son commentaire sur l'Apocalypse,
DOM BUCELIN, bénédictin, le P. ENGELGRAVE, jésuite,
rendent de publics hommages à ce « *monument mémo-
rable* », à ces « *symboles obscurs qui trouvent tou-
jours leur application lumineuse* », le P. GORGEU,
de l'ordre des Minimes, en publie un commentaire remar-
quable et fort étendu, avec la haute approbation et les
encouragements de ses supérieurs.

Pour trouver une réfutation systématique et un peu
raisonnée, il faut aller jusqu'en 1663, où CARRIÈRE publie
ses réflexions sur la Prophétie, à la suite de sa nouvelle
édition de l'*Histoire chronologique des Pontifes
romains*.

Accueil qui lui
est fait au
XVII^e siècle.
Elle s'impose
au respect
universel.

Doute timide
de Manriquez
en 1642.

Hommages
rendus à la
Prophétie vers
le milieu
du XVII^e siècle.

Le premier
essai de réfuta-
tion
date de 1663.
Carrière.

Papebroch.

Quelques années plus tard, le P. PAPEBROCH, jésuite, reproduit, en les résumant, quelques-uns de ses arguments dans le *Propylæum Maii* des *Acta sanctorum*. Mais, comme s'il avait conscience d'avoir formulé son jugement d'une manière trop précipitée, il le rectifie en partie dans son ouvrage *Ad Paralip.*; il y témoigne de l'empressement avec lequel on accueille partout ces prophéties, *que lui-même n'a pas absolument méprisées dans son épître dédicatoire à Clément IX.*

Cependant
la Prophétie
préoccupe de
plus en plus
l'opinion
publique en
Europe, et à
Rome même.

Et de fait, en Italie, à Rome, partout, la Prophétie des Papes est alors l'objet de recherches et d'études de la part des savants et des religieux de tous les Ordres.

En France, la célèbre Histoire des Papes de COULON publie et commente les Légendes. — PIERRE PETIT, docteur en Sorbonne, en proclame bien haut le caractère surnaturel.

En Italie, les différentes éditions de Commentaires se succèdent presque sans interruption. — A Naples, G. GERMANO publie la vie de S. Malachie et l'accompagne de longues explications sur les devises; — à Venise, paraît le petit volume, souvent réédité, qui a pour titre *Profezia veridica di tutti i sommi Pontefici*.

A Rome même, les plus hautes autorités ecclésiastiques témoignent d'un grand respect pour la fameuse révélation. — Lors de l'élection de Clément X, en 1670, des inscriptions triomphales saluent dans le nouveau pape celui qui réalise la légende *De flumine magno*. — Quand Alexandre VIII est nommé pape en 1689, l'application que l'on fait de sa devise *Pœnitentia gloriosa* au saint dont la fête marque le jour de son élection, est perpétuée par plusieurs médailles qui reproduisent l'image de S. Bruno. — A chaque élection pontificale, on fait de nouvelles démonstrations, qui attestent la faveur prolongée dont jouit la Prophétie; et le savant protestant CRÜGER, en 1723, voit encore dans ce fait caractéristique une raison d'étudier de plus près un document qui excite à ce point la curiosité publique.

C'est qu'en effet, les savants eux-mêmes en Allemagne,

rotostants aùtant que catholiques, s'intéressent aux mystérieuses légendes. — Le professeur GRAFF (prot.), en 1677, à Marpurg, publie une thèse fort remarquée en faveur de la Prophétie. — D'autres suivent ses traces, ce sont : TENZELIUS, dans ses *Colloquia mentrva*, les *Acta eruditorum* de 1692, SARTORIUS (cath.), professeur de théologie à Prague en 1700, DANIEL IOLLER à Altorf (prot.), en 1706, enfin le professeur de Wittemberg, THÉOD. CRÜGER (prot.), en 1721 et en 1723.

Or, vers cette époque précisément (à partir de 1689), alors que la Prophétie des Papes semble s'imposer à la confiance et au respect universels⁽¹⁾, — surviennent les critiques les plus radicales et les plus absolues.

La Prophétie devient l'objet de critiques systématiques.

Le P. MENESTRIER découvre après un siècle, par un effort d'imagination remarquable, que le tout a dû être fabriqué en 1590, au conclave où fut élu Grégoire XIV. — De témoignages historiques, il n'en apporte aucun ; mais il met en avant des vraisemblances, des suppositions ingénieuses qui étonnent et séduisent. Et puis, il nie tout, il tourne tout en ridicule..... La cause est jugée.

Le P. Menestrier ; sa méthode de critique.

. Nous sommes bien près du dix-huitième siècle, et les procédés dont se sert le P. Menestrier contre la Prophétie des Papes seront bientôt appliqués aux choses les plus sacrées de la religion. — Cette tendance à la critique et à la négation, flatte et entraîne. On a tant d'esprit et de perspicacité quand on révoque en doute et qu'on nie tout ce que les autres ont cru ! Et l'argument du ridicule a tant de puissance et d'attrait, surtout dans notre France !

Quoi qu'il en soit, le P. Menestrier fait école. Le dictionnaire de MORÉRI, si souvent réimprimé, GRANET (1737), VALLEMONT (1738) en France, — GENGELL (1724) et le *Journal des Savants*, 1745, en Allemagne, — FEYJOO (1738), en Espagne, — SANDINI, GASTALDI, MELZI, en

Les admirateurs du P. Menestrier.

(1) Le titre seul de la traduction qu'a faite WAGNER en 1691 de la critique du P. Menestrier (voir p. 83, à la date de 1691), nous montre que la Prophétie des Papes était considérée *presque par tout le monde* à son époque comme l'œuvre de S. Malachie.

Italie ; les auteurs de dictionnaires, les encyclopédistes, perpétuent l'œuvre de démolition et de destruction du savant Jésuite, et continuent à exciter la pitié à l'égard de ceux qui admettent la possibilité même d'une inspiration prophétique, ou d'un fondement sérieux pour les Légendes des Papes.

.....

Les événements qui marquent la fin du XVIII^e siècle et le commencement du XIX^e attirent de nouveau l'attention sur les légendes des Papes. — Pie VI, Pie VII.

La Révolution fait son œuvre.....

Le saint pape Pie VI meurt en exil ; l'aigle triomphante de Napoléon enlève dans ses serres puissantes le malheureux Pie VII.....

Alors on se souvient qu'on a lu quelque part ces deux légendes si frappantes : **Peregrinus apostolicus, Aquila rapax**..... On retrouve de l'intérêt à consulter le texte de la vieille prophétie à laquelle elles sont empruntées.

Les pages longtemps délaissées sont peu à peu remises en honneur.

Quelques encyclopédistes ou faiseurs de dictionnaires pourront rééditer d'un ton dédaigneux, en la transformant en réalité, l'hypothèse du P. MENESTRIER. Mais l'idée de la réhabilitation fera son chemin.

Dans le secret des familles, dans les cercles intimes, on parle de nouveau des étranges devises qui ont trouvé dans les faits une confirmation inattendue. — Cependant l'esprit de rationalisme domine encore..... On ose à peine admettre qu'il puisse y avoir une révélation annonçant depuis le douzième siècle les grands faits du dix-huitième et du dix-neuvième.

Grégoire XVI.

Quelques années se passent.....

L'élection de Grégoire XVI amène sur le trône pontifical un illustre membre de l'ordre des Camaldules, qui eurent leur berceau à *Bagni* ou *Balnes en Etrurie*. Ceux qui conservent encore le souvenir de la Prophétie sont frappés de la concordance avec la légende si précise : **De Balneis Etruriæ**. — Le pontificat même de Grégoire XVI ne fait que les confirmer dans l'intérêt qu'ils trouvent à suivre l'histoire des légendes à travers les

siècles. En ce pontife, ils reconnaissent vraiment le pape de l'Etrurie, par l'ardeur qu'ils lui voient mettre à poursuivre les fouilles et les recherches archéologiques dans cette région si pleine de souvenirs. En tête de l'important *Musée étrusque* qui porte son nom, au Vatican, on pourrait inscrire à double titre sa légende.

Mais c'est surtout le pontificat de Pie IX qui ramène l'attention publique sur le document qu'a publié DE WION. La persécution odieuse dont le pape est victime de la part de cette maison de Savoie qui porte la *croix* dans ses armes, comme elle portait inscrite dans ses traditions de famille l'amour de cette croix, est exprimée d'une manière saisissante par le jeu de mots : **Crux de Cruce!** *La croix* ou la tribulation vient *de la croix*, de la famille qui aurait dû rester fidèle à ses souvenirs et au symbole sacré de ses armoiries !

Pie IX

Aussi, au moment de l'élection de Léon XIII, tous les esprits, à Rome, sont dans l'attente.... Une lumière est annoncée dans le ciel.... **Lumen in cælo.**

Léon XIII.

Quelle sera-t-elle ?

Pendant les trois jours que dure le Conclave de mars 1878, les opinions les plus diverses se font jour. On cherche quel est celui des membres du Sacré Collège qui semble le mieux réaliser la devise. On consulte les noms, les titres cardinalices, les armoiries....

Enfin on apprend que le cardinal Pecci est élu.... O surprise ! Un astre lumineux resplendit dans le ciel de ses armes de famille !

Depuis ce jour plus de vingt ans se sont écoulés, et les enseignements du Pontife vénéré n'ont pas cessé d'illuminer l'Eglise.

En Léon XIII enseignant le monde par ses Encycliques, nous pouvons saluer la lumière qui brille dans le ciel et dissipe les ténèbres de l'ignorance et de la vaine science : *Lumen in cælo.*

Plusieurs commentaires sérieux ont marqué depuis un *demi-siècle* le retour à des idées plus impartiales relative-

Derniers
commentaires.

ment au fameux document. La *Nouvelle Revue de Bruxelles* en 1844, l'abbé DE LA TOUR vers 1860, le chanoine GINZEL en 1868, l'abbé CUCHERAT surtout en 1870 (*Revue du monde catholique*) et 1871, ont remis en honneur l'étude de la Prophétie des Papes.

Raisons de
publier une
nouvelle étude
sur la Prophétie
des Papes.

Leurs commentaires cependant ne paraissent pas complets, ni dirigés par une idée maîtresse qui mette suffisamment en relief l'unité du document. De plus, ces auteurs n'ont pu consulter à loisir les études publiées aux dix-septième et dix-huitième siècles, ni les dernières critiques formulées par Weingarten, Harnack, Bellesheim, Bute....

Il semble donc opportun de compléter leurs recherches.

Nous suivrons la voie qu'ils nous ont ouverte ; mais une étude plus approfondie des commentaires précédents nous découvrira sans doute des horizons inexplorés.

Nous chercherons, avant tout, les raisons qui militent en faveur de l'*autorité* de la Prophétie. — Des objections qui ont été faites, nous ne voulons en ignorer ou en négliger aucune : les difficultés proposées par le P. Menestrier et ses imitateurs seront l'objet de discussions spéciales, et nous verrons dans la faiblesse même de ces objections une raison de plus pour nous engager à poursuivre notre travail.

L'examen de chaque légende en particulier sera l'objet d'un autre ouvrage⁽¹⁾ : nous constaterons une concordance surprenante entre les événements de l'histoire, en particulier de 1595 à nos jours, et les prédictions de S. Malachie, et nous serons alors en droit de nous demander si cette concordance peut trouver son explication dans le simple hasard.

Et si, pour les devises du passé, qui sont soumises au contrôle de l'histoire, nous sommes amenés à reconnaître une inspiration prophétique, nous pourrons voir dans les devises de l'avenir de précieuses révélations, réservées sans doute par Dieu à nos temps si troublés.

(1) Voir : LES PAPES ET LA PAPAUTÉ de 1143 à la fin du monde, d'après la Prophétie attribuée à S. Malachie.

La Bibliographie du document attribué à S. Malachie, et des études qu'il concerne, nous aidera dans notre travail, et nous ouvrira des horizons nouveaux en nous faisant connaître les dires et jugements divers des commentateurs ou critiques de la Prophétie.

§ II.

Bibliographie (a).

ARNOLD DE WION (1). *Lignum vitæ, ornamentum et decus Ecclesiæ, in quinque libros divisum, etc.* 1595.
Auctore D. Arnolde Wion Belga, Duacensi. — Venet. MDXCV.

Le texte rapporté par le célèbre Bénédictin fera l'objet de toute cette étude.

(a) Nous donnons ici la liste des principaux ouvrages où il est question de la Prophétie des Papes de 1595 à 1896. — Ceux qui sont marqués d'une croix sont opposés à son autorité ou à son authenticité. Les autres sont favorables, ou du moins citent et rapportent la Prophétie sans aucune note défavorable.

Les ouvrages signalés dans cette étude bibliographique sont intéressants non seulement par eux-mêmes, ou par l'autorité plus ou moins grande de leurs auteurs, mais aussi par le nombre de lecteurs qu'ils supposent. — Aussi avons-nous signalé, quand nous l'avons pu, les *différentes éditions* des études qui ont pour objet spécial la Prophétie.

Quelques notes biographiques feront mieux ressortir le caractère de chaque auteur, et le degré de confiance qu'il mérite de notre part. — Ces notes, qui n'ont aucune prétention à l'originalité, ne sont le plus souvent que des résumés de Michaud, de Richard et Giraud, de Feller, de Fabricius; nous les donnons ici pour la commodité du lecteur.

Nous faisons suivre, en général, le titre de chaque ouvrage d'une appréciation sommaire, résultat d'une lecture aussi impartiale que possible. — Quelques citations enfin mettront le lecteur à même de contrôler nos affirmations, et lui permettront en même temps de voir en détail quelle a été l'influence de la Prophétie sur le mouvement des idées depuis trois siècles.

On aura ainsi réunies, comme en un tableau, les *appréciations* diverses portées sur le célèbre document, et cette série de jugements préparera à une étude plus approfondie de son authenticité et de son interprétation.

(1) ARNOLD DE WION naquit à Douai le 13 mai 1554. Il était fils du procureur fiscal de cette ville. Il prit l'habit monastique à l'abbaye d'Ardenburg, près de Bruges. Mais les troubles qui désolèrent les Pays-Bas l'engagèrent à se retirer en Italie. Il fut reçu en 1577 dans la Congrégation de S^{te} Justine de Padoue qui dépendait de la Congrégation du Mont-Cassin. Le reste de sa vie fut

« Scripsisse fertur et ipse nonnulla opuscula, de quibus nihil hactenus vidi præter quamdam prophetiam de Summis Pontificibus, quæ, quia brevis est, et nondum quod sciam excusa, et a multis desiderata, hic a me apposita est. »

Il écrivit, dit-on, lui-même quelques opuscles. Je n'en ai rien vu jusqu'à ce jour, si ce n'est une certaine prophétie des Souverains Pontifes. Comme elle est courte, qu'elle n'a pas encore été imprimée, que je sache, et comme beaucoup désirent la connaître, j'en ai rapporté ici le texte.

A. de Wion cite la Prophétie, comme nous l'avons vu, avec le titre suivant :

« Prophetia S. Malachiae archiepiscopi, de Summis Pontificibus. »

Prophétie de S. Malachie, archevêque, sur les Souverains Pontifes.

Bien que le *Lignum vitæ* porte la date 1595, la Prophétie de S. Malachie était connue un peu auparavant, probablement dès 1590. — En effet, les devises jusqu'à cette époque sont accompagnées des commentaires de *Ciacconius* dans la publication qu'en fait Wion; mais à partir de Grégoire XIV, les devises sont sans commentaires.

Il semble prouvé par là qu'Arnold de Wion avait communiqué le texte du manuscrit au P. *Chacon*, avant 1590, et que les explications du savant Dominicain étaient terminées à cette époque; autrement on ne comprendrait pas pourquoi il laisse de côté les devises de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII, élus tous les trois avant 1595.

Le temps nécessaire à l'impression des deux volumes dont se compose le *Lignum vitæ* explique facilement que le travail d'interprétation ait attendu cinq ans avant d'être publié. — On comprend aussi que *Wion* ait mis à côté des devises de ces trois Papes leurs noms sans aucun commentaire, et se soit fait

partagé entre l'exercice des devoirs religieux et l'étude. Il mourut dans les premières années du dix-septième siècle.

(ŒUVRES : 1° *Lignum vitæ, ornamentum et decus Ecclesiæ*. Ven. 1595, 2 vol. in-4°.

2° *Breve dichiarazione dell' arbore monastico Benedittino, intitolato Legno della vita*. Ven. 1594, in-8°. Cet ouvrage n'est que le plan du *Lignum vitæ*.

3° *Vita S. Gerardi*.

4° *Martyrologe de l'ordre de S. Benoît*, réédité par Dom H. Ménard, 1629.

une obligation de ne rien ajouter du sien aux applications faites par l'illustre P. Chacon, si renommé à cette époque pour ses travaux historiques.

Les adversaires les plus absolus de l'authenticité de la Prophétie, comme le P. Menestrier, reconnaissent la force de cette raison, et font remonter à la date de 1590 la composition du document par un faussaire. — Ils proposent, il est vrai, une autre raison, que nous ne saurions accepter, car elle est pour nous une simple hypothèse n'ayant de fondement que dans l'esprit de ses auteurs. Nous voulons parler ici de l'interprétation donnée à la légende : *Ex antiquitate urbis*, que nous aurons à réfuter.

F. ALPHONSE CIACCONIUS ⁽¹⁾. Commentaires.

1595.

A la suite des Légendes des Papes, de Wion publie les commentaires qui en ont été faits par le célèbre dominicain A. Ciacconius. Il les signale en ces termes à l'attention du lecteur :

« Quæ ad Pontifices ad- jecta, non sunt ipsius Mala-	Les notes sur les Pontifes ne sont pas de Malachie lui-
---	--

(1) CIACCONIUS (ALPHONSE CHACON) naquit à Baeça, dans le royaume de Grenade en 1540. Il entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs, et professa l'Écriture Sainte au couvent de S. Thomas de Séville sous le règne de Philippe II. — Il s'appliqua à l'étude des antiquités ecclésiastiques et profanes. Son ancien professeur, Ambroise Morales, crut devoir faire son éloge dans son célèbre ouvrage des *Antiquités d'Espagne*. Il acquit bientôt la réputation de l'un des hommes les plus savants de son siècle.

Grégoire XIII l'ayant fait venir à Rome, le nomma pénitencier apostolique à Sainte-Marie Majeure. Quelques auteurs disent qu'il fut créé patriarche titulaire d'Alexandrie vers 1599 (P. Brémond).

Quoi qu'il en soit, il vivait encore en 1601, au rapport de Nicolas Antoine dans sa *Bibliothèque d'Espagne*. On le prouve aussi par la dédicace qu'il fit, en cette même année, d'un de ses ouvrages à Dom Gonzalès de Cordoue. (RR. PP. Richard et Giraud, O. P.)

ŒUVRES. L'ouvrage principal du célèbre Dominicain est sa grande histoire des Papes intitulée : *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et Romanæ Ecclesiæ Cardinalium*. Romæ, 1601, in-folio. (2^e édition 1630; 2 vol. in-folio; — 3^e édition 1677, 4 vol. in-folio. Cette dernière édition est la plus estimée : elle est accompagnée de notes importantes de *Victorelli, Ughelli et Oldoïn.*)

Les *Commentaires sur les Légendes des Papes* ne sont publiés que dans le *Lignum vitæ*.

Outre ses études sur les Papes et les Cardinaux, Chacon publia un nombre considérable d'ouvrages sur les antiquités, et quelques dissertations théologiques.

chiaë, sed R. P. F. Alphonsi
Giaconis, ord. Prædicato-
rum, hujus Prophetiæ in-
terpretis. »

même, mais du R. P. F. Al-
phonse Chacon, de l'ordre des
Frères Prêcheurs, interprète
de cette Prophétie.

Les commentaires de Ciacconius ou Chacon ont le grand mérite d'être les premiers écrits sur la Prophétie : ils ont été le point de départ de toutes les études faites sur ce sujet. — On peut reprocher au célèbre historien de n'avoir vu, en général, que des circonstances purement extérieures dans la réalisation des devises. Il ne signale, en réalité, que l'occasion de chaque légende, sans parler de son symbolisme ou de sa signification.

Sur la date de 1590 qui semble devoir être attribuée à ces commentaires, on peut consulter ce que nous avons dit plus haut au sujet d'*Arnold de Wion*.

1601. **GIROLAMO GIANNINI, O. P. Vaticini dell' Abate Malachia, Arcivescovo Armacano, tradotti dal latino. — Venet. MDCI.**

1605. **HIERONYMI JOANNINI ⁽¹⁾, O. P. Annotationes in Prophetam Malachiam. In-4° (Item Rom. 1650, 1689 et alibi). — Venet. MDCV.**

Ces deux ouvrages sont du même auteur (nous n'avons pu les consulter).

1623. **BOUCHER ⁽²⁾, docteur en théologie, archidiacre de Tournay. Corona mystica. — Tournay, MDCXXIII.**

Ouvrage dédié à Grégoire XV.

(1) Cet auteur a écrit aussi des Commentaires détaillés sur d'autres prophéties, celles de l'abbé Joachim, qui excitaient bien mal à propos, semble-t-il, la curiosité de ses contemporains (on peut consulter ce curieux ouvrage à la bibliothèque Mazarine). Mais s'il s'est montré crédule à l'égard de ces prophéties, sa crédulité ne doit point faire rejeter sans examen l'objet de ses nouvelles études.

(2) JEAN BOUCHER (de 1550 environ à 1644 ou 1646) naquit à Paris. Devenu recteur de l'Université de Reims, il y enseigna les humanités et la philosophie, et complimenta Henri III en février 1575 à l'occasion de son sacre. — Il professa

HENRIQUEZ ⁽¹⁾. **Fasciculus Sanctorum ordinis Cisterciensis...** Auctore Patre Fr. Chrysostomo Henriquez Hortensi, ordinis Cist. historiographo. — Bruxelles. MDCXXIII, in-fol.

1623.

L'auteur rapporte la Prophétie d'après Wion (l. II, dist. III, cap. XIV, p. 52), et ajoute des interprétations pour les derniers papes. S'arrête à Grégoire XV.

« Exstat quædam ipsius prophetia de Summis Pontificibus quam excudi curavit Wion in suo *Ligno vitæ*, lib. II, cap. 40. Quæ sic se habet :

» Prophetia.... etc. »

Il reste de lui une certaine prophétie sur les Souverains Pontifes, éditée par Wion dans son *Lignum vitæ*, l. II, chap. 40. En voici le texte :

Prophétie.... etc.

MESSINGHAM ⁽²⁾. **Florilegium insulæ Sanctorum, seu vitæ et acta Sanctorum Hiberniæ; quibus accesserunt non vulgaria monumenta, hoc est sancti**

1624.

aussitôt après à Paris la philosophie au collège de Bourgogne, devint recteur de l'Université, docteur de Sorbonne, et enfin curé de Saint-Benoit.

Il favorisa la Ligue de tout son pouvoir : ce fut dans sa chambre que se tint, en 1585, la première assemblée des Ligueurs. Se trouvant compris dans une liste des Ligueurs les plus exposés, il se retira à Tournay où il devint archidiacre de la cathédrale. — Rentré en France, il y fut emprisonné ; puis rendu à la liberté, il revint à Tournay où il continua ses publications dans un sens favorable à la Ligue. Il y mourut chanoine en 1644.

ŒUVRES : *Corona mystica*. Tournay, 1623.

Outre cet ouvrage, une quantité de publications, de sermons, sur la Ligue et les querelles qui s'y rapportaient.

(1) CHRYSOSTOME HENRIQUEZ (1594-1632) naquit à Madrid. A l'âge de treize ans, il entra dans l'ordre de Citeaux où il fit de grands progrès dans les sciences.

Ayant été envoyé dans les Pays-Bas, il y mourut à l'âge de trente-huit ans, le 23 décembre 1632.

ŒUVRES : *Lilia Cistercii*, 3 vol. de Vies des Saints de Citeaux, divisées en 6 livres.

Ménologe de Citeaux.

Fasciculus Sanctorum, O. C. Bruxelles, 1623.

Plus de quarante ouvrages en tout.

(2) THOMAS MESSINGHAM, prêtre irlandais, Protonotaire de la Sainte Eglise et Supérieur du Collège Irlandais à Paris.

Red. anal. . . . — Cornelius a Lapide.

Patritii Purgatorium, S. Malachiæ prophetia de Summis Pontificibus....., omnia nunc primum partim in manuscriptis codicibus, partim typis editis collegit et publicabat Thomas Messingham. — MDCXXIV.

Messingham cite la Prophétie d'après Wion et continue les interprétations d'Urbain VII à Urbain VIII.

« Prophetia S. Malachiæ archiepiscopi Armachani, totiusque Hiberniæ Primatis, ac Sedis apostolicæ Legati, de Summis Pontificibus..... »

Prophétie de S. Malachie, archevêque d'Armagh, Primat de toute l'Irlande, et Légat du siège apostolique, sur les Souverains Pontifes.....

1625. **Reductio analytica doctrinæ D. Thomæ, etc.... Opusculum primum cum descriptione historica scholastica ætatum mundi et Ecclesiæ, A. F. F. D. B. — Paris, Pierre Bresche, MDCXXV (Item, 1659).**

L'auteur ne fait que rapporter Thomas Messingham avec application des devises d'Urbain VII à Urbain VIII, sans autres commentaires.

Le P. Gorgeu attribue cet ouvrage au P. Domptius.

1626. **CORNELIUS A LAPIDE ⁽¹⁾, S. J. Comment. in Apocalypsim. XX. 5. — Lyon, MDCXXVI.**

Cornelius a Lapide, commentant ce verset de l'Apocalypse : « Cæteri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni..... », invoque avec d'autres témoignages celui de la Prophétie de S. Malachie pour prouver que la fin du monde est proche.

(1) CORNELIUS A LAPIDE ou Van den Steen, Corneille la Pierre (de 1566 à 1637), naquit à Bucold, diocèse de Liège. Il entra dans la Société de Jésus le 8 juillet 1592, et professa l'hébreu à *Louvain* pendant plus de vingt ans. Il fut envoyé ensuite à *Rome* où il professa l'Écriture Sainte en s'attachant au sens littéral. Il y mourut en 1637.

Orateur éloquent, philosophe, théologien, historien, linguiste, il fut une des illustrations de son ordre.

(ŒUVRES. Commentaires sur l'Écriture Sainte (à l'exception des Psaumes) publiés à Anvers de 1618 à 1642. Souvent réimprimés à Paris, à Lyon et à Venise.

« Ex dictis liquet nos valde accedere ad finem mundi, eumque non longe abesse. Cujus rei multa sunt signa.

» *Primum* quod videamus Evangelium jam pene toto orbe prædicatum, adeoque ad extremas Sinas penetrasse.

» *Secundum* quod S. Vincentius Ferrierus, qui nuper vixit, mortuus est enim anno 1418, asseveranter idipsum prædixerit et prædicaverit, idque jussu Christi, ut habet vita ejus, l. II, c. 4 et 5.

» *Tertium* quod apud Turcas constans sit oraculum Mahometi sectam duraturam mille annos. Hi autem anni jam quasi expleti sunt; hujus enim sectæ videtur ultima fore contra Ecclesiam persecutio.

» *Quartum* est Prophetia S. Malachie archiepiscopi Hibernie, cujus vitam scripsit Sanctus Bernardus, quæ exstat apud Arnoldum Wion in chronicis ordinis S. Benedicti, sive in *Ligno vitæ*, l. II, cap. 40 in fine, in qua Sanctus Malachias omnes Romanos Pontifices a suo ævo usque ad finem mundi futuros, ordine per symbola et emblemata de-

De ce que nous avons dit, il résulte que nous approchons beaucoup de la fin du monde et qu'elle n'est pas éloignée. Des signes nombreux sont là pour l'attester.

1^o L'Évangile est déjà, nous le voyons, prêché presque dans tout l'univers; il a pénétré jusqu'aux dernières limites de la Chine.

2^o S. Vincent Ferrier, qui vivait il n'y a pas longtemps, puisqu'il est mort en 1418, a positivement prédit et prêché cette vérité, et cela par ordre du Christ, comme le rapporte sa vie, l. II, ch. 4 et 5.

3^o C'est une tradition chez les Turcs que la secte de Mahomet doit durer mille ans. Or ces mille ans sont presque écoulés; et c'est de cette secte que viendra, semble-t-il, la dernière persécution contre l'Église.

4^o On peut invoquer la Prophétie de S. Malachie, archevêque d'Irlande, dont la vie a été écrite par S. Bernard: cette prophétie se trouve dans Arnold de Wion, chroniques de l'ordre de S. Benoît, ou *Lignum vitæ*, l. II, ch. 40 vers la fin. S. Malachie y dépeint dans leur ordre de succession, par des symboles et des emblèmes, tous les Pontifes romains depuis son époque jusqu'à la fin

pingit : quæ symbola explicavit et singulis Pontificibus usque Clementem VIII apposite adaptavit Alfonsus Ciacconius.

» In hac enim Prophetia, post Gregorium XV qui modo præsidet ecclesiæ, numerantur tantum triginta duo Pontifices Romani, ultimusque dicitur fore Petrus Romanus.

» Si enim hæc Prophetia vera est tantumque supersunt 32 Pontifices Romani, ergo supersunt ducenti circiter anni usque ad finem mundi. Quolibet enim annorum centenario facile numerantur sedecim, imo plures Pontifices. Unde a S. Petro hucusque, id est ad annum Domini 1623, numerantur Pontifices 238, quos si per annos Domini jam dictos distribuas, obvenient cuique Pontifici anni fere septem. Tot assigna cuilibet triginta duorum adhuc futurorum, et invenies totam eorum successionem et durationem expletam annis 224.

» Si cuique decem des annos, explendi restabunt anni 320. Si septenniis des fere duplum, explendi erunt anni pene totidem; præcise quod restat ad ex-

du monde. Ces symboles ont été expliqués et appliqués avec justesse à chaque Pontife jusqu'à Clément VIII par Alphonse Ciacconius.

Dans cette Prophétie, après Grégoire XV qui gouverne actuellement l'Église, on ne compte que trente-deux Pontifes romains; et le dernier doit s'appeler Pierre Romain.

Si cette Prophétie est vraie, et s'il ne reste que trente-deux Pontifes romains, il n'y a donc plus environ que deux cents ans avant la fin du monde. Dans chaque siècle, en effet, on compte facilement seize Pontifes et même davantage. C'est ainsi que depuis S. Pierre jusqu'à présent, c'est-à-dire jusqu'en 1623, il y a eu deux cent trente-huit Pontifes. Si nous les distribuons dans le nombre d'années écoulées depuis Notre-Seigneur, la moyenne du règne de chaque Pontife est d'environ sept ans. Donnons-en autant à chacun des trente-deux Papes de l'avenir et nous trouverons pour la durée complète de leur succession deux cent vingt-quatre ans.

Que l'on donne à chaque Pontife dix ans, il restera trois cent vingt ans. Si l'on double à peu près la durée moyenne de sept ans, il faudra doubler aussi environ les deux

plendum sextum mundi millenarium, nimirum 430. »

cent vingt-quatre ans. C'est précisément ce qui reste pour compléter le sixième millénaire du monde, c'est-à-dire quatre cent trente ans.

Il est à remarquer que depuis Grégoire XV, mort en 1623, jusqu'à S. S. Léon XIII, vingt-deux papes seulement se sont succédé sur le siège de S. Pierre; la durée moyenne d'un pontificat est donc sensiblement de quinze ans, bien supérieure par conséquent à la durée moyenne calculée par Cornelius a Lapide. — Le dix-septième siècle, à partir d'Urban VIII (1623), a vu seulement huit papes, le dix-huitième tout entier huit également, et le dix-neuvième, jusqu'en 1898, n'en compte que six. Puisse Dieu donner de longues années encore à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII !

TORSHELL (Sam.) dans *Stock* (Rich.) **Stock and Torshell's learned and very useful Commentary upon the whole Prophetic of Malachy.** — MDCXLI. 1641.

Le titre à lui seul nous renseigne sur l'estime singulière dont les auteurs entouraient la Prophétie.

ROBERT RUSCA. Praeconia Cisterciensis..... 16...

C'est à propos de Rusca que Manriquez met en question l'authenticité de la Prophétie.

† **MANRIQUEZ** (1). **Annales Cistercienses, t. II.** — Lyon, MDCXLII. 1642.

Parlant de Robert Rusca, Manriquez émet un doute sur le caractère surnaturel de la Prophétie des Papes rapportée par cet auteur.

(1) ANGE MANRIQUEZ (1577 à 1649) naquit à *Burgos* d'une famille distinguée, entra de bonne heure dans l'ordre de Cîteaux. — Il fut un des *théologiens de Salamanque*. En 1645, il fut nommé évêque de Badajoz.

(ŒUVRES. — **Annales Cistercienses** (1642-49), 4 vol. in-fol., « ouvrage estimé, dit Lenglet-Dufresnoy, quoiqu'il ne soit pas fait avec cette scrupuleuse exactitude que l'on recherche à présent dans ces sortes d'ouvrages. »

Laurier évangélique des louanges de S. Bernard, en 3 livres. Salamanque, 1624.
Sermons pour le Carême, etc.

« Hic oracula quædam (refert) seu prædictiones de Summis Pontificibus ad finem usque mundi successuris, quas ab Arnolde Wiono vulgatas ipse transcribit; sed apocryphas, ut conjectari licet, nec satis sapientes gravitatem^(a) viri sanctissimi. »

(a) Voir ch. XI, 1, § 1.

Cet auteur reproduit certains oracles ou prédictions, publiés par Arnold de Wion, ayant trait aux Souverains Pontifes qui se succéderont jusqu'à la fin du monde. Mais ces prophéties sont apocryphes, autant qu'on peut le conjecturer : elles ne respirent pas suffisamment la gravité^(a) réclamée par l'éminente sainteté de Malachie.

1646. **Prophetia S. Malachie archiepiscopi Dunensis in Hibernia, Ord. Cist., coætanei S. Bernardi abbatis, qui vixit anno Chr. MCXL, de Summis Pontificibus a vitæ suæ tempore futuris temporibus secuturis. — Lovanii (?), anno MDCXLVI (10 feuilles, petit in-12).**

L'auteur reproduit à la suite des Légendes les explications de Ciacconius et y ajoute des commentaires un peu plus développés sur les Papes postérieurs à Urbain VII, jusqu'à Innocent X inclusivement.

1648. **VISCH⁽¹⁾. Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis, elogiis plurimorum maxime illustrium adornata, opere et studio R. D. Caroli de Visch, prioris cœnobii de Dunis, S. Theol. prof. — Duaci, MDCXLVIII (Item, 1649, 1656).**

Après avoir énuméré les divers ouvrages attribués à S. Malachie, l'auteur ajoute :

(1) DOM CHARLES DE VISCH (1596 à 1666) naquit à Furnes ou dans les environs. Après avoir professé la philosophie à Douai, il entra dans l'ordre de Cîteaux à Bruges. Il fit ses vœux en 1618 dans l'abbaye des Dunes. En 1629, il fut envoyé à l'abbaye d'Erbach ou Ebibrach près de Mayence pour y professer la théologie. Les ravages causés par la guerre de Trente ans l'obligèrent à revenir à l'abbaye des Dunes dont il devint prieur vers 1646, après avoir été pendant douze ans directeur des Religieux du Val Celeste. Il revint à Bruges vers la fin de sa vie et consacra à la prière et à l'étude ses derniers moments.

ŒUVRES. Son ouvrage principal est la liste des auteurs de son ordre avec indication de leurs ouvrages, **Bibliotheca Scriptorum Cist.... Douai, 1648**, plusieurs fois réimprimé à Cologne.

« Huic etiam attribui solet Prophetia quædam de Summis Pontificibus usque ad finem sæculi, quam edidit Arnold de Wion, l. II de *Ligno vitæ*, et Henriquez in *Fasciculo*, l. II. »

On lui attribue aussi communément une certaine Prophétie sur les Souverains Pontifes jusqu'à la fin du siècle, éditée par Arnold de Wion, *Lignum vitæ*, l. II, et par Henriquez : *Fasciculus*, l. II.

HIERONYMI JOANNINI..... Voir 1605, 2^e édition.

1650.

Vénérable HOLZHAUSER ⁽¹⁾, **Comment. in Apocalypsim, XIV, 9-12.**

165..

Le saint auteur des fameux Commentaires sur l'Apocalypse s'appuie sur le témoignage de la Prophétie de S. Malachie, sans émettre le moindre doute sur son authenticité.

« *Et tertius angelus secutus est illos...* Cet ange, c'est le dernier Pontife romain... Il sera le prédécesseur immédiat de Jésus-Christ dans son second avènement, comme S. Pierre en fut le successeur dans le premier ; et... l'un et l'autre de ces papes auront seuls porté le nom de Pierre. Car, selon la Prophétie de S. Malachie, primat d'Irlande, il n'y aura pas eu de Pontife de ce nom dans toute la chaîne des papes, excepté le premier et le dernier. » (Traduction du chanoine de Wuilleret, 1856, t. II, p. 106.)

(1) VÉNÉRABLE HOLZHAUSER. BARTHÉLEMY HOLZHAUSER (1613-1658) naquit à Langau, près d'Augsbourg, d'un simple cordonnier. Dès l'âge le plus tendre il quitta la maison de son père chargé de onze enfants, pour suivre sa vocation qui le portait à la piété et à l'étude. Admis par charité à *Neubourg*, il y fit ses humanités ; puis à *Ingolstadt* chez les Jésuites, il fit sa philosophie.

Prêtre en 1439, il chercha à rétablir pour ses confrères occupés au ministère paroissial la vie commune des temps apostoliques. Il fut curé successivement à *Tittmoningen*, près de Salzbourg, à *Lagenthal* (Tyrol), enfin à *Bingen* (près de Mayence) où il mourut à l'âge de quarante-cinq ans. — Il a été déclaré Vénérable par la Sainte Eglise.

Dès son temps de collège, il fut favorisé de visions. Il eut encore plus tard des révélations et fit en particulier, au sujet de l'avenir du catholicisme en Angleterre, des prédictions frappantes.

Sa biographie, écrite en latin par un anonyme et publiée à Mayence en 1737, est suivie d'un appendice intitulé : *Opusculum visionum variarum*. Elle a été réimprimée en 1799 avec ses célèbres Commentaires sur l'Apocalypse.

1654.

D. BUCELIN ⁽¹⁾, O. B. **Nucleus** insigni lectionis variæ fructu locuples, historiæ cum sacræ tum profanæ cognitione compendiosissima atque utilissima prægnans, excolendæ juvandæque memoriæ perquam accommodus, auctore R. P. F. Gabriel Bucelino, monacho theologo Weingarthensi Benedictino. — (2^a ed.), Ulmæ, 3 vol., MDCLIX à MDCLXIV.

Dans le tome premier, après avoir donné la liste de succession des Papes, l'auteur rappelle la Prophétie de S. Malachie avec interprétations, à peu près comme le fera le P. Engelgrave en 1658.

1655.

D. BUCELIN. Menologium benedictinum sanctorum, beatorum atque illustrium ejusdem Ordinis virorum elogiis illustratum, quo brevi atque utili compendio in dies singulos, celebriorum aliquot virorum res gestæ, accendendis per domestica exempla animis, celebrantur, et sera tantorum majorum posteritas feliciter ut salubriter excitatur.....

Opera et studio R. P. F. Gabrielis Bucelini, monachi theologi imperialis monasterii Weingartensis, Prioris Sancti Joannis Baptistæ in oppido Veldkirchii Rhætiæ

ŒUVRES : Commentaires sur l'Apocalypse.

Constitutiones cum exercitiis clericorum sæcularium in communi viventium. Colonia, 1662. (Ces constitutions ont été confirmées par Innocent XI en 1680. Elles ont été réimprimées à Salzbourg, à Rome, à Mayence.)

Traité de l'amour de Dieu en allemand, composé à Ingolstadt. — *De humiliatæ*, 1663, etc.

(1) GABRIEL BUCELIN (1599 à 1691) naquit à *Diessenhoffen*, canton de Thurgovie, en Suisse, se fit Bénédictin dans l'abbaye de *Weingarten* en Souabe, fut prieur de *Veldkirch* dans le Rheinthal. Il mourut à Weingarten.

Il passa sa longue vie à explorer toutes les bibliothèques, lisant tous les livres, se livrant avec une ténacité devenue proverbiale aux études les plus variées.

ŒUVRES : Nombreux travaux historiques et archéologiques, 7 vol. in-fol., 4 in-4°, 6 in-12.

Parmi tous ses ouvrages, citons : **Nucleus historiæ universalis**, 1654 et 1658; **Menologium Benedictinum**, 1655; **Annales Benedictini**, 1655.

Signalons encore à titre de curiosité le titre suivant : *Germania topo-chronostemmato-graphica sacra et profana*, 4 vol. in-fol. 1655-71.

superioris. Cum privilegio Sacræ Cæsareæ majestatis.
— Veldkirchii, apud Henricum Biliam Bibliopolam.
MDCLV.

Bucelin, dans son grand ouvrage, rend un illustre hommage à notre Prophétie. Au 9 novembre, quinto Idus Nov., p. 767, il écrit ces mots :

« In Gallia S. Malachiae episcopi, magnis virtutibus et miraculis clari. — Præter prophetiae Spiritum quo a Domino donatus est, miraculorum virtute admirandus effulsit..... »

» Exstat memorabile ejus monumentum, Prophetia de Summis Pontificibus Romanis deinceps ad clavum Petri sessuris, admirandis sane indiciis Pontificatu ejusque scitissime designato; ut Dei gratiam in tanto Pontifice omnis posteritas haud immerito suspiciat, miretur ac veneretur. »

En France, S. Malachie, évêque, que ses grandes vertus et ses miracles ont rendu illustre. — Dieu lui avait accordé l'esprit prophétique, et de plus, le don des miracles resplendit en lui d'une manière admirable.....

Il nous reste de lui un monument mémorable : la Prophétie des Souverains Pontifes romains qui, héritiers de Pierre, doivent dans l'avenir s'asseoir au gouvernail de l'Eglise. Des symboles admirables désignent de la manière la plus exacte les divers Pontificats. Et par là les générations futures pourront justement reconnaître, admirer et vénérer la grâce de Dieu dans un si grand Pontife.

H. ENGELGRAVE ⁽¹⁾, S. J. Lucis evangelicæ sub
velum sacrorum emblematum reconditæ pars tertia,
hoc est Cœleste Pantheon, sive cœlum novum. —
Antuerpiæ, MDCLVIII (Item Coloniae MDCLIX).

1658.

(1) HENRI ENGELGRAVE (1610-70) naquit à Anvers, entra dans la Société de Jésus à dix-huit ans et sut accorder la piété la plus vive avec les études ecclésiastiques et les études d'auteurs profanes de l'ancienne Rome.

Après avoir été professeur d'humanités, il fut successivement recteur dans différents collèges de la Compagnie, à Oudenarde, Cassel, Bruges, Anvers. Il s'occupait avec zèle de la piété, de la conduite, comme des études des jeunes gens

A propos de la fête de la chaire de S. Pierre (février), emblème V, *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam*, M^t 16, § 1, *Petri cathedra est æternæ et primæ veritatis*, le pieux Jésuite estime avec raison qu'il ne sort point de son sujet en citant la Prophétie des Papes. Ce document est en effet l'affirmation la plus éloquente de la perpétuité du siège de Pierre.

Engelgrave rapporte les Légendes avec les interprétations de Ciacconius en y changeant quelques mots, et poursuit les commentaires jusqu'à Alexandre VII.

« Successionem hanc usque ad supremum orbis diem spiritu prophetico, obscuris symbolis, de facto luculenter probatis, jam inde a quingentis sæculis posteris consignavit Sanctus Malachias archiepiscopus Ardennacensis, qui obiit anno Christi 1148, die 2 Novembris. »

Cette succession des Papes jusqu'au dernier jour du monde a été consignée sous une inspiration prophétique, il y a déjà cinq siècles, en d'obscurs symboles, auxquels la sanction des faits a donné pleine lumière. L'auteur de ces prophéties est S. Malachie, archevêque d'Armagh, qui mourut en 1148, le 2 novembre.

1659.

P. GORGEU, Minime ⁽¹⁾. Remarques sur les Souverains Pontifes qui ont tenu le Saint-Siège depuis Célestin II jusqu'à maintenant, avec leurs armes blasonnées en taille douce, au sujet de la Prophétie qui

confiés à ses soins. En dehors même de ses collègues, il était assidu à la prédication et à la direction d'œuvres diverses.

Dans ses sermons, on trouve des citations de Virgile, Horace, Ovide, Lucrèce, Cicéron, Sénèque, Pline, Valère Maxime, à côté de passages de Pères de l'Église, S. Augustin, S. Léon, S. Jean Chrysostome.

ŒUVRES : *Lux evangelica*, 2 t. in-4^o, Anvers, 1648 et 1651 ; ouvrage réédité à Amsterdam et à Cologne.

Lucis evangelicæ pars tertia, hoc est Cœleste Pantheon. Anvers, 1658, in-4^o ; réédité à Amsterdam et à Cologne.

Cælum Empyreum. 1668 et 1669.

Meditationes in Passionem D. N. J. C. Amsterdam, 1669.

Divum domus, facta et virtutes Jesu Christi, Mariæ, Apostolorum, Mart., Conf., Virg., e.c. Cologne, 1688.

(1) MICHEL GORGEU, de l'ordre des Minimes, mort le 26 avril 1673. Cf. Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, p. 2336.

se voit sous le nom de S. Malachie, archevesque d'Armach..... Par le P. F. Michel Gorgeu, Parisien, de l'ordre des PP. Minimes. — A Abbeville, MDCLIX.

Cet ouvrage, qui fait époque dans l'histoire de la Prophétie, est très soigné et des plus intéressants. L'auteur pousse cependant un peu loin les applications symboliques, ce qu'il appelle le sens moral, et il confond plus d'une fois, semble-t-il, une simple *accommodation* plus ou moins arbitraire, avec une *réalisation* véritable.

Il émet ce jugement sur la Prophétie (p. 6) :

« Comme les Antipodes, estimez autrefois des chimères par S. Augustin, ont esté depuis reconnus pour véritez sensibles ; ainsi avec le temps, cette révélation, qui semble n'avoir pas encore grand crédit dans les bons esprits, le pourra avoir à l'avenir par diverses voyes, qu'il plaira à la divine sagesse de choisir. »

Nous aurons souvent l'occasion de citer ce pieux et savant auteur.

J.-B. DE ROCOLLES ⁽¹⁾. **Introduction générale à l'Histoire sainte**, par J.-B. de Rocolles, conseiller et historiographe du Roi. — Paris, MDCLXII, 2 vol. in-12 (*Item*, 1672, *ibid.*).

1662.

L'auteur, dans son tome premier, donne, comme se rattachant à l'histoire ecclésiastique, la Prophétie de S. Malachie.

(1) JEAN-BAPTISTE DE ROCOLLES (1630-96) naquit à Béziers, et entra d'abord dans l'ordre de S. Benoit. Ayant demandé sa sécularisation, il suivit les cours de l'Université de Paris. Il finit par obtenir les titres de conseiller et aumônier du roi, historiographe, chanoine de la Collégiale de S. Benoit.

Vers la fin de 1672, il fit profession à Genève du culte réformé. En 1678, il revint en France et rentra dans l'Église romaine.

De nouveau, il embrassa la Réforme en Hollande ; enfin en 1685, revenu en France une seconde fois, il obtint encore le pardon de ses erreurs.

Ce fut, dit Michaud, un historien aussi superficiel qu'inexact.

ŒUVRES : **Introduction générale à l'histoire sainte**. Paris, 1662, etc., etc.

1663.

† R. P. CARRIÈRE ⁽¹⁾, Fr. Min. R. P. F. Carrière, Aptensis minoritæ convent., D. Theol. **Historia chronologica Pontificum Romanorum cum præsignatione futurorum ex Sancto Malachia.** — Editio secunda aucta. Lugduni, MDCLXIII (*Item* Lugd. 1694. — Ven. 1697).

L'histoire chronologique des Papes forme la partie de beaucoup la plus importante du volume. La discussion sur la Prophétie est donnée p. 446, à titre d'*appendice*, pour satisfaire la curiosité du lecteur.

L'auteur en combat l'authenticité par cinq raisons générales que nous rapporterons. Il cite ensuite les Légendes avec les applications communément adoptées, en les critiquant, lorsqu'il croit devoir le faire.

« *Præfatio ad lectorem.*
Damus summariam....
chronologiam Summorum
Pontificum.....

» Quo autem curiositati plurimorum satisfacere, subjunxi quæ circumfertur ex S. Malachia archiepiscopo Hyberno prophetiam de futuris usque ad finem sæculi Romanis Pontificibus; minus forte eam probando quam vellent qui asserunt satius esse errare cum pluribus quam a se solo stare.

Préface au lecteur. Nous donnons... un abrégé... de la chronologie des Souverains Pontifes....

Mais, désireux de satisfaire la curiosité publique, j'ai mis en appendice la prophétie qui a cours sous le nom de S. Malachie, archevêque d'Irlande, sur les Pontifes romains qui régneront dans l'avenir jusqu'à la fin du monde. Je ne lui donnerai peut-être pas toute l'approbation que voudraient ceux qui préfèrent se tromper avec la multitude plutôt que de rester seuls de leur avis.

(1) FRANÇOIS CARRIÈRE, cordelier d'Apt en Provence, mourut en 1665.

(ŒUVRES : *Fidei catholicæ digestum*, singula ejus dogmata et ritus Ecclesiarum juxta SS. PP. et Conciliorum doctrinam exacte declarans. Lugd. 1657, 2 vol. in-fol.

Medulla Bibliorum. Lugd., in-fol. 1660.

De mensuris et monetis Hebræorum. Lugdun.

Historia chronologica Pontificum Romanorum.

» Sed (nisi mea me fallit opinio) negativa quinque argumenta quæ præfixi, si ad pondus sanctuarii trahentur, lectorem ad me trahent, qui saltem ignoscet, si candidum attribuit animum, cum mei candorem studiumque cognoverit. Vale. »

Mais (si je ne me fais illusion) les cinq arguments négatifs que j'ai mis en tête me concilieront le lecteur, s'il veut les peser scrupuleusement. Du moins il me pardonnera, en raison de ma franchise, lorsqu'il aura jugé de ma sincérité et du soin que j'ai mis à servir la vérité. Adieu.

Les cinq raisons qui semblent décisives à Carrière pour enlever à la Prophétie toute autorité sont les suivantes :

- 1^o Certaines devises se rapportent à des antipapes^(a).
- 2^o Les interprétations sont forcées, et la même devise peut s'appliquer indifféremment à plusieurs papes^(b).
- 3^o L'accomplissement de chaque devise ou prophétie devrait précéder le Pontificat pour qu'elle ait de la portée et de l'intérêt. Or souvent l'interprétation qu'on en donne se rapporte à des faits postérieurs à l'élection^(c).
- 4^o D'après l'Évangile, personne ne connaît ni l'heure ni le jour du Jugement dernier. Si la prophétie était vraie, nous pourrions prévoir l'époque de la fin du monde^(d).
- 5^o L'existence de ces devises serait pour les cardinaux, à chaque conclave, une source de scrupules^(e).

(a) Voir ch. XI, I, § III.

(b) V. ch. XIII, II, § I.

(c) V. ch. XIII, II, § V.

(d) Voir ch. XI, II.

(e) Voir ch. XI, I, § IV, B.

Voici la conclusion peu parlementaire de ce réquisitoire :

« Quod ergo gratis et sine fundamento dicitur prædictionem hanc de Summis Pontificibus esse S. Malachie archiepiscopi Iberniae, hancque observatione et fide dignam, nego cum bona venia secus credentium, ne dicam delirantium. »

Ainsi donc, cette prédiction des Papes que gratuitement et sans fondement on attribue à S. Malachie, archevêque d'Irlande, en réclamant pour elle respect et confiance, je la nie, et j'en demande bien pardon à ceux qui sont d'un autre avis, j'allais dire à ceux qui ont la folie d'y croire.

Remarque. — Le P. VICTOR DE BUCK, S. J. (*Précis historiques de Bruxelles*, 14 nov. 1870), affirme que la réfutation de Carrière a été publiée une première fois en 1602.

Date de
l'opuscule de
Carrière.

Date de l'opuscule de Carrière.

Il s'appuie sur les témoignages de Walchius, de Novaës et de Moroni, qui rapportent à l'année 1602 la première édition de l'*Historia chronologica*; la *Bibliotheca universa Franciscana* donne d'ailleurs l'édition de 1663 comme étant la seconde.

L'ouvrage publié en 1663 porte en effet l'indication : *Editio secunda aucta*. — Mais nous trouvons sur les conditions dans lesquelles s'est faite cette *seconde édition avec ses additions (aucta)*, de précieux renseignements dans la préface au lecteur, ainsi que dans l'approbation du F. Ant. Pagy qui se lit à la fin du volume.

Le texte de la préface qui nous intéresse a été donné plus haut; voici celui de l'*approbation* :

« Cum jamdudum typis mandaveris Digestum fidei catholicæ cum supplemento Chronologiæ papalis, quam sub commodiori volumine contractam expeti vox sit publica, præsentium tenore tibi eam in novam contrahere formam, novisque additionibus amplificare, et quovis meliore modo perficere, non solum concedimus, sed ad meritum obedientiæ salutaris injungimus.

» Datum Arelatii die 8 Maii 1663. »

Il y a longtemps déjà, vous avez livré à l'impression un *traité de la Foi catholique avec la Chronologie des Papes en supplément*. Le public réclame pour cette chronologie un format plus petit et plus maniable. En vertu des présentes, vous pourrez donc la rééditer dans ce format plus petit, l'augmenter de suppléments nouveaux, et y ajouter des améliorations quelconques. Et non seulement nous vous le permettons, mais, pour vous laisser le mérite de la sainte obéissance, nous vous l'ordonnons.

Donné à Arles, le 8 mai 1663.

Ainsi donc, la *Chronologie des Papes* (qu'il ne faut pas confondre avec la critique de la Prophétie, cette dernière ne figurant qu'à titre d'*appendice* à partir de la page 446) avait été publiée longtemps auparavant (jamdudum) sous forme de *Supplément* dans un ouvrage considérable, et *peu à la portée*

du public. Cet ouvrage avait pour titre : *Digestum fidei catholicæ*.

Il s'agit sans doute ici de l'édition de 1657, puisque les bibliographes n'en signalent point d'autres. Nous sommes bien loin de 1602. D'ailleurs rien n'indique que la critique de la Prophétie ait paru dans cette première édition. Au contraire :

1° Il est explicitement fait mention d'additions nouvelles : *Editio secunda aucta; — novisque additionibus amplificare..... concedimus.* — Or, dans la préface spéciale à cette seconde édition, l'auteur met au premier rang de ses additions la Prophétie : *Subjuncti quæ circumfertur..... prophetiam.*

2° Carrière veut, en publiant la Prophétie, satisfaire la curiosité de beaucoup : *quo autem curiositati plurimorum satisfacere.....* Mais le P. Pagy dans son approbation constate lui-même que la première édition n'était pas accessible au public.

Enfin, si cette critique avait paru dès 1602, comment n'aurait-elle été signalée par aucun des nombreux auteurs qui ont parlé de la Prophétie de 1603 à 1663 ? Comment n'aurait-elle pas été rééditée plus tôt au milieu du mouvement considérable d'opinion que nous avons vu se dessiner jusqu'à présent au dix-septième siècle. — Cette observation acquiert plus de valeur encore si l'on fait attention à la faveur qui accueillit le supplément de Carrière sur la Chronologie des Papes, et qui nécessita la seconde édition de 1663 : *Cum... sub commodiori volumine contractam expeti (Chronologiam papalem) vox sit publica.....*

Il est à remarquer que les deux dates de 1603 et 1663 ont pu bien facilement être confondues dans l'écriture.

† P. PAPEBROCHIUS ⁽¹⁾, S. J. *Acta Sanctorum.* 1668.
Propylæum Maii, p. 1, app. 4.

Dans une courte dissertation, le P. Papebroch combat l'authenticité de la Prophétie.

1° Il insiste surtout sur le silence de S. Bernard et des auteurs qui ont précédé Arnold de Wion ^(a).

2° Il fait ressortir le peu de garanties que présente, au point de vue critique, la publication faite par Wion ^(b).

(a) V ch. XII,
§ 1, et II, § 1.

(b) V. ch. XI, 1
§ II.

(1) DANIEL PAPEBROCH (1636-1714), de la Compagnie de Jésus, fut associé à Bollandus et à Henschenius pour travailler à la collection célèbre des *Acta Sanctorum*. Il devint le directeur de cette publication, après la mort d'Henschenius.

« Unde is eam habuerit? Ex quo manuscripto? Quam antiquo? Ubi inveniendū? Qua fide transcripto? Nihil horum curavit Wion, nihil alii post eum illius pseudoprophetiæ assertores. »

D'où l'a-t-il tirée? Quel est ce manuscrit? Quelle en est l'antiquité? Où le trouver? Avec quelle fidélité a-t-il été transcrit? Tout cela, Wion n'en a cure; et, pas plus que lui dans la suite, les autres admirateurs de cette pseudo-prophétie.

3° Il prétend qu'à partir d'Urbain VII on ne trouve aucune explication plausible des devises^(a).

(a) V. ch. XIII,
I et II, §§ 1,
II, III.

Le P. Papebroch renvoie à Carrière pour l'étude détaillée d'une question qu'il juge d'ailleurs bien futile.

« Si quis tamen singula velit expensa videre, adeat Francisci Carrière Chronologiam pontificiam, ad cujus calcem breviter quidem, sed in re tam futili satis abunde, id agitur. »

Si quelqu'un cependant désire voir des explications détaillées, qu'il consulte François Carrière dans sa Chronologie des Papes: cette question y est traitée en appendice, sommairement, il est vrai, mais bien suffisamment, vu la futilité du sujet.

Toutefois le même Papebroch, dans son épître dédicatoire à Clément IX, salue dans le Pape celui qu'annonçait la devise *Sidus olorum*.

Plus tard (*ad Paralip.*), expliquant pourquoi il ne revient pas sur ces prophéties, dans l'histoire des Papes, il fait allusion d'une manière explicite à la marque de déférence relative qu'il leur a donnée dans sa dédicace à Clément IX; en même temps, il nous fournit un témoignage autorisé sur l'empressement avec lequel on accueillait la Prophétie de son temps.

« Ne.... miretur vel etiam indignetur quispiam tantopere jactatas prædictiones, et in dedicatoria nostra ad Clementem IX *non omnino contemptas*, hoc suo loco nec semel quidem nominari. »

Que personne ne s'étonne ou s'indigne de ne pas voir mentionnées une seule fois, en cet endroit, où elles sembleraient avoir leur place, ces prédictions si vantées, que nous-même n'avons pas complètement dédaignées dans notre épître dédicatoire à Clément IX.

L'Histoire et la vie des Papes, où l'on voit tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'Etat de l'Eglise sous chaque Pontife romain depuis S. Pierre, prince des apôtres, jusques à Clément IX, tenant à présent le Saint-Siège. — Lyon, chez François Comba, MDCLXVIII (*Item*, 1672, 1680, 1703).

1668

Cette histoire est un abrégé de Duchesne par le sieur Coulon (1), comme on le voit par le *Privilège du Roy* placé en tête du volume.

L'édition de 1668 fait mention de la Prophétie à propos de l'élection de Clément IX.

« Aussitôt après que le Sacré Collège eut été convoqué dans toutes les formes ordinaires, le partage seul que le sort luy avait marqué au Conclave de la Chambre des Cygnes, où ces oyseaux étaient peints, fut un préjugé secret que ce Cardinal serait l'astre qui en était mystérieusement promis. »

La devise de Clément IX est *Sidus olorum*, l'astre des Cygnes.

Remarque. L'édition de 1672 renferme la même allusion sous une forme plus condensée, et donne en tête du volume la série des devises avec leur interprétation (d'après Engelgrave à peu près), pour satisfaire la *curiosité des lecteurs*.

Celle de 1703 supprime ce passage dans la vie de Clément IX, et maintient le texte de la Prophétie, au début de l'ouvrage, pour la satisfaction du public.

(1) LOUIS COULON naquit en 1605 à Poitiers, entra chez les Jésuites en 1620, quitta la Société en 1640, et s'occupa principalement jusqu'à sa mort de géographie et d'histoire.

ŒUVRES : *Lexicon Homericum*. 1643.

Les Rivières de France. 1644.

Harmonie des quatre Evangélistes sur la Passion de Notre-Seigneur. 1645.

Voyage de France, de Flandre et de Savoie.

Fidèle conducteur pour le voyage de France.

It. d'Espagne, — It. d'Angleterre, — It. d'Allemagne. 1654.

Histoire des Juifs. 3 vol. in-12.

L'Histoire et la vie des Papes.

Histoire universelle. — Histoire de la Chine, etc.

1670. **CAROL. BOVIUS, S. J. Inscription** en l'honneur de Clément X (rapportée par PHIL. BONANNI, S. J., *Numismata Pontificum Romanorum*, Rom. MDCCVI, t. II, p. 721).

Cette inscription figurait sur un arc de triomphe élevé sur le passage du cortège du nouveau pape. — Il y est fait allusion explicitement à la devise *DE FLUMINE MAGNO*.

Cette même devise était reproduite avec les armoiries des Allieri sur un autre arc de triomphe dressé au Capitole.

1670. **GIOV. GERMANO. Vita, gesti e predizioni del Padre san Malachia**, 2 vol. in-4°. — Napoli, MDCLXX (*Item*, 1675).

Ouvrage long, diffus et peu précis. — A côté d'interprétations forcées, se trouvent quelques remarques nouvelles et intéressantes.

1670. **Profezia veridica di tutti i Sommi Pontefici sino alla fine del mondo, fatta da S. Malachia.** — Ven. MDCLXX (*Item*, 1675, 1689, 1715, 1721).

Livre anonyme, mais muni d'approbations ecclésiastiques.

« Cet archevêque, grand serviteur de Dieu, avait reçu de la divine Majesté des faveurs multipliées, et en particulier le don de prophétie, en vertu duquel il a annoncé tous les Souverains Pontifes qui devaient venir depuis son temps jusqu'au jour du jugement, dans toute leur suite, leur ordre, et avec leur symbole. Il était convenable que le Seigneur qui, dans l'Ancien Testament, a prédit par ses prophètes les quatre grandes monarchies dans leur ordre de succession, daignât de même, dans le Nouveau Testament, annoncer par ses serviteurs, l'ordre et la succession de la monarchie spirituelle du Saint-Siège de Pierre. » (P. 4. Traduction de l'abbé Cucherat.)

Ailleurs, on lit cette profession de foi :

« Il était impossible que l'esprit de l'homme, sans l'inspiration divine et sans une lumière prophétique, pût laisser à la postérité une suite de symboles désignant, dans l'ordre de leur succession, les Souverains Pontifes qui devaient régner pendant six siècles, sans aucune erreur,

et sans qu'aucun symbole puisse convenir soit à un pape antérieur, soit à un pape subséquent, ne pouvant trouver son explication que dans le seul Pontife auquel il s'applique. » (Traduction de l'abbé Cucherat.)

ARSDEKIN ⁽¹⁾, **S. J. Vitæ et miraculorum S. Patritii Hiberniæ apostoli Epitome, cum brevi notitia Hiberniæ et Prophetia S. Malachiæ, etc.** — Lovanii, MDCLXXI, in-8°.

L'étude du P. Arsdekin sur la Prophétie est reproduite dans sa *Theologia tripartita*. Anvers, 1680 (voir 1680).

COULON. L'Histoire et la Vie des Papes..... 2^e édition (voir 1668). 1672.

GIOV. GERMANO. Vita, gesti e predizioni..... 2^a ediz. (voir 1670). 1675.

Profezia veridica..... 2^a ediz. (voir 1670). 1675.

ADDIZIONE apologetico-istorica alla predizione circa i Romani Pontefici. — Napoli, MDCLXXV. 1675.

GRAFF (protestant). **Disquisitio historica de successione Pontificum Romanorum secundum prænotationem Malachiæ Hiberno adscriptam, quam, præside Samuele Andrea, S. Th. D. ejusdemque extraord. Eloq. et Hist. Ord. Professore, Bibliothecario et Ecclesiæ Reformatæ pastore ordinario, publice ventilandam proponit a. D. IV Aprilis H. L. Q. S. Joh. Petrus Graffius Marpurgensis.** — Marpurgi Cattorum, MDCLXXVII. 1677.

(1) RICHARD ARSDEKIN naquit à *Kilkenny* en Irlande. Il entra dans la Compagnie de Jésus en Flandre, et enseigna la philosophie et la théologie à Louvain.

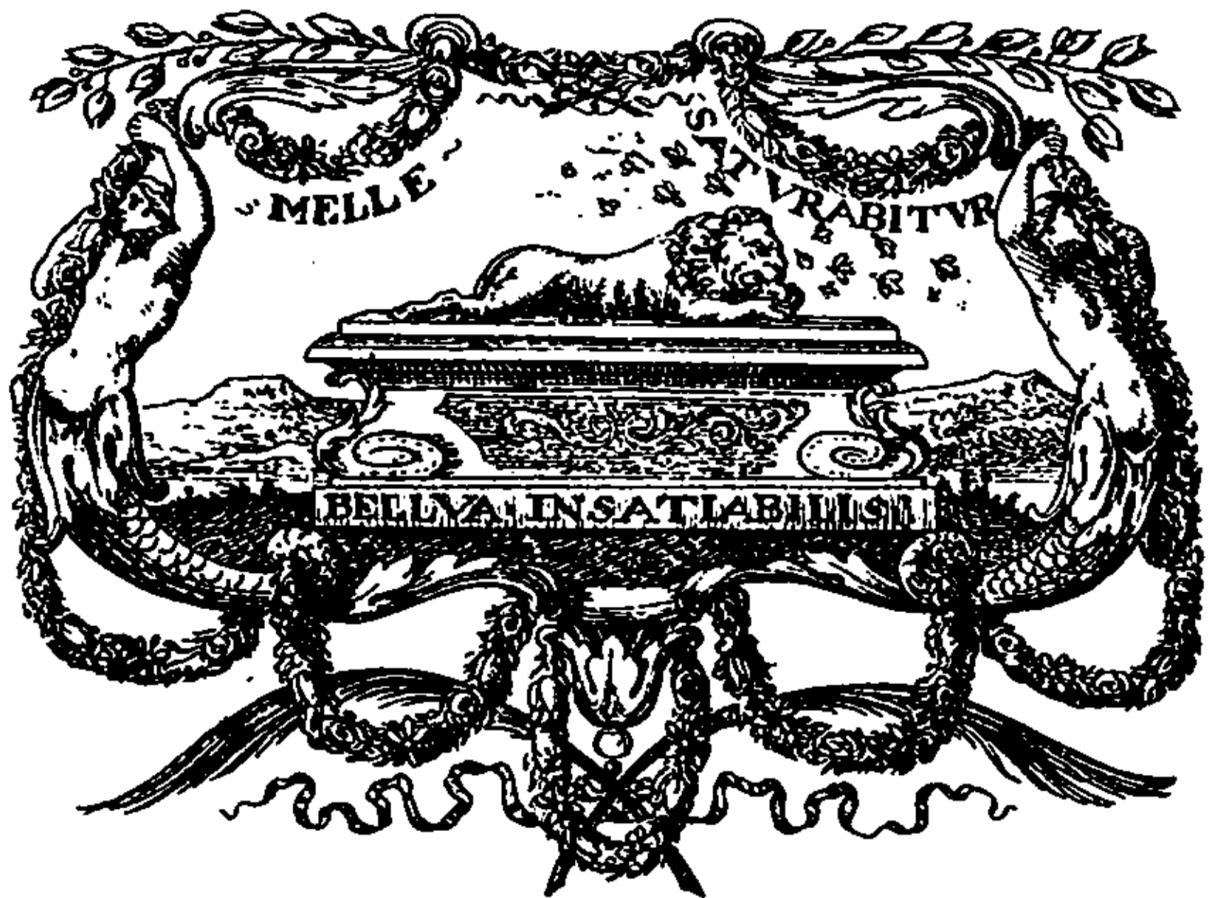
(ŒUVRES : *Vitæ et miraculorum S. Patritii... cum Prophetia S. Malachiæ.*

Theologia tripartita universa. Dans cet ouvrage l'auteur traite en particulier de ce qui a rapport aux propositions de Jansénius et à celles de Molinos. La *Theologia tripartita* a eu les honneurs de douze éditions de 1677 à 1695.

Cette dissertation, raisonnée et intéressante, répond aux objections de Carrière ; elle contient quelques aperçus nouveaux. — Bien que l'auteur soit protestant, il traite la question avec une certaine impartialité.

1679. Cl. du MOULINET ⁽¹⁾. *Historia Summorum Pontificum a Martino V ad Innocentium XI per eorum numismata, ab anno MCCXXVII ad ann. MDCLXXVIII, a R. P. Claudio du Moulinet.* — Lutetiæ, apud Ludovicum Billaine, MDCLXXIX.

Cet ouvrage reproduit à la fin de divers chapitres, sous forme de culs-de-lampe, tantôt les armes du pape Innocent XI, tantôt l'un ou l'autre des symboles qui y figurent, en y adaptant, d'une manière bien forcée du reste, la devise prophétique : *BELLUA INSATIABILIS*.



(1) CLAUDE DU MOULINET (1654-1728) était d'une famille noble de la ville de Séz. — Il savait bien le grec et l'hébreu. Son étude favorite fut l'histoire de France. (Il est plus connu sous le nom d'abbé des Tuileries.)

ŒUVRES : *Historia Summ. Pontif... per eorum numismata* 1679.

Dissertations nombreuses sur l'histoire de France.

Quinze lettres écrites à un ami sur les disputes du Jansénisme et autres matières théologiques du temps. 1710.



ARSDEKIN ⁽¹⁾, S. J. (Archdekin ou Archdeacon) Richard. R. P. Richardi Arsdekin S. J., *Sacræ Theol. Professore, Theologia tripartita.* — Antuerpiæ, MDCLXXX (*Item*, 1718).

1680.

Tom. I, Tract. I. *Controversiæ recentiores de auctoritate Pontificis et Conciliorum* (p. 77, éd. 1718). — L'auteur cite la Prophétie de Sixte IV à Innocent XI, avec explications, excepté pour Innocent XI, sous lequel est publié l'ouvrage.

« Inter alia admiranda exstat apud auctores probatos vulgata S. Malachiæ Prophetia, quæ exprimitur unico lemmate sive sententia congruente de singulis Pontificibus successuris a tempore S. Malachiæ usque ad extremum mundi judicium.

Parmi d'autres œuvres admirables, on trouve chez des auteurs dignes de foi la célèbre Prophétie de S. Malachie : elle consiste en une succession de simples devises ou sentences qui s'appliquent aux divers Pontifes, depuis l'époque de S. Malachie jusqu'au jugement dernier.

(1) Voir p. 75.

» Specimen Prophetiæ S. Malachie arch. Armach. in Hib. de successione futurorum singulorum Pontificum usque ad finem mundi. »

Extrait de la Prophétie de S. Malachie, arch. d'Armagh, en Irlande, sur la suite des différents Pontifes de l'avenir jusqu'à la fin du monde.....

La Prophétie des Papes est aussi rapportée dans un autre ouvrage d'Arsdekin intitulé : *Vitæ et miraculorum S. Patricii*. Voir 1671.

1684. **J. H. HEIDEGGER. Historia Papatus. Amstelædami, MDCLXXXIV.**

L'auteur, qui est protestant, et qui écrit l'histoire de la Papauté avec une haine et un parti pris de sectaire, mentionne la Prophétie des Papes. — A cause d'une erreur de pagination dans la table des matières de son livre, nous n'avons pu vérifier dans quel sens Heidegger parle d'un document alors fort en honneur chez les protestants aussi bien que chez les catholiques. — Il est d'ailleurs cité par Pfizer (p. 21) comme favorable à la Prophétie.

1686. **Pierre PETIT (1). Petrus Petitus, de Sibylla, lib. III, cap. X, p. 347.**

Cité par Crüger, par Fabricius, etc. L'auteur considère la Prophétie comme divinement inspirée.

1689. **Hieronymi Joannini O. P. annotationes in prophetam Malachiam..... Rom. 3^e édition (r. 1605 et 1630).**

(1) PIERRE PETIT (1617 ou 1629 à 1687) naquit à Paris. Après avoir suivi les cours de médecine à Montpellier, il fut chargé de l'éducation des enfants du président de Lamoignon. Nicolaï, premier président de la Chambre des Comptes, le protégea et pourvut à ses besoins. Il s'appliqua dès lors à l'étude des lettres avec beaucoup de succès. Il était membre des sociétés ou académies de la Pléiade de Paris, et des *Ricovrati* de Padoue. Sa causticité et son goût pour les disputes littéraires lui firent beaucoup d'ennemis, en particulier il s'attira les ressentiments de son homonyme Pierre Petit, le mathématicien et physicien, né à Montluçon.

ŒUVRES : *De motu animalium spontaneo*. Paris, 1600 (contre Descartes). — *De lacrymis libri tres*. Paris, 1661. — *De ignis et lucis natura*. Paris, 1663, etc. — *De Sibylla libri tres*. Leipzig, 1686, in-8° (l'auteur prétend que, parmi les prophétesses de l'antiquité, une seule a eu le nom de Sibylle).

- Protezia veridica*..... 3^e édit. (r. 1670 et 1675). 1689.
- PETR. AMBR. LEHMANN. Prima continuatio Europæ hodie imperantis...** — Venet. MDCLXXXIX (Hamburg. 1697, p. 123). 1689.
- Cité par Fabricius.
- † **CL. MENESTRIER** ⁽¹⁾, S. J. **Réfutation des Prophéties faussement attribuées à S. Malachie sur les élections des Papes, par le P. Cl. Fr. Menestrier, S. J.** — Paris, MDCLXXXIX. 1689.
- Dissertation reproduite dans les *Acta eruditorum*, 1691, pp. 144, 312.
Traduction allemande de *Cl. Wagner*. Leipzig, 1691.
Traduction latine de *Franc. Porter*. Romæ, 1698.
- It. Examen de la Suite des Papes sur les Prophéties attribuées à S. Malachie.** — Paris (sans date), in-4^o, 12 p.

(1) **CLAUDE FRANÇOIS MENESTRIER** (1631-1705) naquit à *Lyon* d'une famille originaire de la Franche-Comté. Admis chez les Jésuites dès l'âge de quinze ans, il professa les humanités et la rhétorique à *Chambéry, Vienne, Grenoble, Lyon*. Il employait ses loisirs à l'étude des bons auteurs, à la recherche des armoiries, des antiquités. Grâce à une mémoire prodigieuse, il devint l'un des hommes les plus érudits de son siècle. — En 1667, il succéda au P. Labbe dans la charge de conservateur de la Bibliothèque. — Ses études et ses fonctions diverses ne l'empêchaient pas de prêcher et de donner des missions. Il mourut à *Paris*, à l'âge de soixante-quatorze ans.

(ŒUVRES : Les *Mémoires de Trévoux*, avril 1705, citent quatre-vingt-trois ouvrages du P. Menestrier. Cette liste est inexacte et incomplète, d'après Michaud.

Les sujets traités de préférence par le savant Jésuite ont trait aux belles-lettres, à l'histoire, au blason, aux devises, aux médailles, aux inscriptions. Voici les titres de quelques-uns de ces ouvrages.

Histoire consulaire de la ville de Lyon. — *Histoire de l'Eglise de Lyon.*
— *Traité des tournois, joutes.* Lyon, 1669. — *De la chevalerie ancienne et moderne.* Paris, 1683. — *Réfutation des prophéties faussement attribuées à S. Malachie.* — *Examen de la suite des Papes*..... Paris (s. d.). — *Philosophie des images énigmatiques.* Paris, 1694 (Michaud cite une édition de 1682). — *L'art des Emblèmes.* Paris, 1683.
— *Nouvelle méthode raisonnée du Blason, etc.*

Bien que cet opuscule ne porte point de date, on peut prouver qu'il est de 1691. Dans la *Philosophie des Images énigmatiques*, p. 300, le P. Menestrier le signale en ces termes :

« Quoique j'aie déjà réfuté ces fausses prophéties par des écrits qui ont paru au temps des deux nouveaux Pontificats d'Alexandre VIII et d'Innocent XII, j'ai cru que je devais traiter la même chose dans un ouvrage plus fixe que dans des feuilles volantes. »

La Réfutation des Prophéties (1689) date d'Alexandre VIII, donc l'Examen..... doit être rapporté au commencement du Pontificat d'Innocent XII (1691).

It. La Philosophie des Images énigmatiques.
par le P. Cl. François Menestrier, de la Compagnie de Jésus. — A Lyon, MDCXCIV, p. 296.

Nous réunissons ici les différents ouvrages du célèbre critique, quoiqu'ils n'aient pas tous paru la même année. Les études publiées en 1691 et 1694 ne sont guère, en effet, que la reproduction de l'étude de 1689.

Le P. Menestrier emploie à combattre ces prophéties, ces *quolibets*, comme il les appelle, toutes les ressources de son érudition qui est grande, toutes les raisons que lui fournit son esprit, et, disons-le aussi, son imagination. Il annonce que les Prophéties datent de 1590 et signale :

« Les extravagances, anachronismes et les faussetés^(a) évidentes de ces prétendues prédictions, fondées la plupart sur des noms supposés et sur des armoiries dont l'usage était à peine connu quand S. Malachie vivait, et où il était inouï qu'aucun pape en eût porté, plusieurs étant sortis de familles basses, roturières et peu connues avant leur Pontificat.

» Ces prétendues prophéties après l'événement sont aussi obscures qu'auparavant, et même plus obscures, puisqu'elles ont besoin de commentaires où l'on voit aussi peu qu'au texte^(b). Les commentateurs mêmes et les interprètes, bien loin de débrouiller ces ténèbres, les enveloppent *d'avantage (sic)*, ne convenant pas des termes..... »

(a) Voir ch. XI,
I, § I et § II.

(b) Voir ch. XIII,
II, § I et § II.

Menestrier. — Comment il explique l'origine de la Prophétie.

Le P. Menestrier présente d'autres considérations que nous discuterons en leur lieu.

Comment expliquer le silence des *Hibernois* sur la prophétie de leur illustre compatriote ^(a)? Seul Messingham la signale.

Ciacconius que l'on donne comme le premier interprète des devises n'y fait aucune allusion, non plus que ses illustres annotateurs, Victorelli, Ughelli, Oldoin ^(b), dans les trois éditions des *Vies des Papes et des Cardinaux* (1601, 1630, 1677).

Le savant Jésuite discute séparément chaque devise, et tous ses efforts tendent naturellement à montrer que leur application est fautive, arbitraire ou ridicule ^(c). Il fait ce travail, ou plutôt s'amuse à ce jeu, même pour les devises antérieures à Grégoire XIV, malgré l'origine fantaisiste qu'il attribue au document qu'il étudie (p. 345) :

« Ces prétendues prophéties sont l'ouvrage d'un partisan du cardinal Simoncelli ^(d), qui, au Conclave de 1590, était le plus âgé des cardinaux, petit-neveu du pape Jules III, et qui s'était déjà trouvé à l'élection de sept papes, de Marcel II, de Paul IV, de Pie IV, de Pie V, de Grégoire XIII, de Sixte V et d'Urbain VII.

» Il était d'*Orviète* qui se dit en latin *Urbs Vetus*, et il en avait été évêque. C'est ce qui fait mettre dans ces prétendues prophéties : *Ex antiquitate Urbis*, pour persuader que le Saint-Esprit par ces mots avait déjà donné son suffrage au cardinal Simoncelli d'*Orviète*. »

Le P. Menestrier cite à l'appui de son dire ce qui se passa pour le cardinal Bona après la mort de Clément IX :

« On disait ces mots du 15 de l'Écclésiastique : *Qui timet Deum faciet Bona*, et ce distique :

Grammaticæ leges plerumque Ecclesia spernit :
Esset Papa bonus, si Bona Papa foret.

» Le Conclave où fut élu Grégoire XIV dura un mois et dix-neuf jours, et donna le temps de forger ces prédictions et ces amusements qui sont ordinaires à une infinité de gens qui accourent de toutes parts à Rome pour voir une création de pape, et qui n'ont point d'autre emploi durant le Conclave qu'à faire tous les jours des alma-

(a) Voir ch. XII, II, § II.

(b) Voir ch. XII, I, § I.

(c) V. ch. XIII, I et II.

(d) Voir ch. XII, I, § III.

nachs et des réflexions politiques, chacun selon ses intérêts ou selon son caprice. »

(a) Voir ch. XI,
I, § II, B.

L'infatigable critique découvre d'ailleurs qu'il y a des *anachronismes*^(a) dans la suite des devises : les antipapes, à son avis, devraient être mêlés aux vrais papes, pour que la chronologie fût respectée.

(b) Voir ch. XI,
II, B.

Enfin, admettre cette prophétie, c'est aller contre la parole de Notre-Seigneur : L'époque de la fin du monde et du Jugement dernier est inconnue aux hommes^(b).

1689.

Médaille frappée à Rome à l'occasion de l'élection d'Alexandre VIII.

Cette médaille représente, dit-on, S. Bruno, dans l'attitude de la prière et de la pénitence, et porte l'inscription *Pœnitentia gloriosa*, devise qui, dans la série des Légendes des Papes, tombe sur Alexandre VIII. Ce Pontife avait été élu le jour de S. Bruno.

Ce qui nous intéresse ici, ce n'est point l'application plus ou moins arbitraire qui est faite de la devise, c'est l'hommage public rendu à l'œuvre de S. Malachie, au centre même de la catholicité.

La description de cette médaille est donnée par le commentaire anonyme qui a pour titre : *Profezia veridica di tutti i Sommi Pontefici*. Ce commentaire mérite une certaine créance à cause des approbations dont il est revêtu, et en raison du grand nombre d'éditions qui en ont été faites. — Nous citons ici la 4^e édition (celle de 1715, p. 42). — Il est probable que celle de 1689, que nous n'avons pu consulter, donnait le même renseignement.

Cependant il nous a été impossible de trouver la médaille en question.

Il est vrai que la figure de S. Bruno est représentée sur un certain nombre de médailles d'Alexandre VIII. Bien que le texte de la devise *Pœnitentia gloriosa* ne s'y rencontre pas, on doit sans doute sous-entendre l'explication donnée par l'auteur que nous citons, pour expliquer la présence de ce S. Bruno.

1691.

TENZELIUS⁽¹⁾, *Monatliche Unterredungen*. 1691, Mense octobri, p. 843 et seq.

(1) GUILLAUME ERNEST TENZEL (1659-1707) naquit à Arnstadt où son père

« Tenzelius pense qu'il y a dans cette Prophétie quelque chose de plus qu'ordinaire ; il croit cependant que ces emblèmes ne peuvent être considérés ni pour une révélation divine, ni pour de pures inventions d'hommes oisifs.

» Et bien qu'ils n'aient paru sous le nom de Malachie que depuis un siècle à peine, ils excitent cependant aujourd'hui encore la curiosité publique, à cause de la concordance et de la vérification que l'on observe le plus souvent entre les symboles et la vie des Pontifes auxquels ils se rapportent. » (Pfizer, p. 26.)

« Guillaume-Ernest Tenzelius, sous le nom de Constantin, en reconnaît l'authenticité dans les *Entretiens mensuels*, 1691, mois d'octobre, p. 843 et suivantes. » (Crüger.)

† Cl. MENESTRIER, S. J. **Examen de la Suite des Papes sur les Prophéties attribuées à S. Malachie.** — Paris (sans date), in-4°, 12 p. (Voir 1689.) 1691.

† Cl. WAGNER, R. P. Claudii Francisci Menestrier S. J. gründliche Widerlegung der von Arnold Wion für des irländischen Bischofs Malachiae Arbeit ausgegebenen und fast von jedermann dafür angenommenen Prophezeiung, u. s. w. — Leipzig, 1691. (V. 1689.) 1691.

J. PALATIUS ⁽¹⁾. **Gesta Pontificum Romanorum**, pp. 144, 312. 5 vol. fol. — Venetiis, 1687-1690. 1691.

était pasteur. Il s'adonna à l'étude de la philosophie, des langues orientales, de l'histoire ecclésiastique et profane, et acheva ses études à l'académie de *Wittemberg*. — Après la mort de son père en 1685, il accepta la place de régent au Gymnase de *Gotha*. Pendant vingt ans il fut rédacteur des *Acta eruditorum*. En 1689, il entreprit sous le titre de *Monatliche Unterredungen*, un journal qui eut beaucoup de succès. Il finit par être nommé historiographe de la branche Ernestine de la maison de Saxe. Il vint à *Dresde* en 1702, mais se retira bientôt à cause des railleries dont il était l'objet de la part des courtisans.

(ŒUVRES : *Monatliche Unterredungen*. Leipzig, 1689-98, 10 vol. in-8°. (Ce recueil passe pour le plus ancien journal littéraire de l'Allemagne. On y trouve des jugements sur les différents ouvrages, des dissertations, des vies et des lettres inédites de savants, des notices sur médailles, inscriptions....)

De Phœnice. Witt. 1682. — *De ritu lectionum sacrarum*. Witt. 1685. — *Exercitationes selectæ*. Leipzig, 1697. — *Bibliothèque curieuse en allemand*. 1704-06. — *Nouveau Journal*, etc.

(1) JEAN PALATIUS, Vénitien, archiprêtre de la Congrégation de Notre-Dame et

Histoire des Conclaves. — Acta eruditorum (1691 et 1692). — Vallemont.

Cité par Crüger comme favorable à l'authenticité. — Il mentionne la Prophétie en divers endroits de son grand ouvrage.

1691. **Histoire des Conclaves depuis Clément V jusqu' présent.**

La 3^e édition que seule nous avons consultée a paru en 1703 (V. 1703.)

Cet ouvrage parle de l'application qui a été faite à Innocent XII de la devise *Rastrum in porta* lors de son élection en 1691.

1691. **ACTA ERUDITORUM, 1691, p. 111, 151 et 312, reproduisent la réutation de P. Menestrier.**

Cependant le célèbre Recueil ne semble pas prendre parti pour l'auteur qu'il analyse. A la fin du premier article (p. 151), le lecteur désireux de s'éclairer est invité à consulter la dissertation de GRAFF, et CARRIÈRE est qualifié d'inconstant ou de peu conséquent avec lui-même. (L'auteur de cet article, parlant, p. 310, de Palatius, *Gesta Pont. Rom.*, écrit donc après l'apparition de cet ouvrage.)

1692. **Acta eruditorum. Mense Julii. — Lipsiæ, MDCXCII.**
Résumé de Palatius.

1694. † P. MENESTRIER. La Philosophie des images énigmatiques, p. 296. (V. 1689.)

1693. † VALLEMONT ⁽¹⁾. **Eléments de l'histoire. Observations sur la Prophétie des Papes, attribuée à S. Malachie, archevêque d'Armagh.**

chanoine ducal, docteur et professeur en droit à Venise, puis professeur en droit canon à Padoue, mourut vers la fin du dix-septième siècle.

(ŒUVRES : *Gesta Pontificum Romanorum*. 5 vol. in-fol.

Fasti ducales. In-4°, Venise, 1696. — *Monarchia Occidentalis a Carolo Magno usque ad Leopoldum Ium*. 8 vol. in-fol.

(1) PIERRE LE LORRAIN, abbé DE VALLEMONT (1649-1721), né à Pont-Audemer. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique et passé son doctorat en théologie, il vient à Rouen. Son caractère vif et inquiet le brouille avec ses confrères ; on va même jusqu'à attaquer ses mœurs. — Il se rend à Paris, et se charge de l'éducation du fils de M. Pollart, conseiller au Parlement, et ensuite de celle du marquis de Dangeau. Il suit son nouvel élève à Versailles où il

« A la vérité, ce serait s'aveugler volontairement que de prendre pour une prophétie de S. Malachie, un ouvrage qui a toutes les marques de supposition, et qu'il est aisé de reconnaître pour être du fait d'un fourbe et d'un ignorant. »

Vallemont énumère les raisons de rejeter cette prophétie : 1^o S. Bernard^(a) et après lui les auteurs ecclésiastiques^(b) pendant 450 ans gardent le silence à son sujet. — 2^o Arnold de Wion n'entoure pas sa publication de garanties suffisantes pour la critique^(c). — 3^o Le document fut fabriqué apparemment en 1590 ; jusque-là les applications sont faciles, ensuite elles deviennent forcées et empruntées de fort loin^(d). — 4^o Les antipapes^(e) figurent dans la liste. — 5^o Il y a des anachronismes^(f). — 6^o Le style même des devises est peu digne^(g) de S. Malachie. — 7^o Les savants^(h) font peu de cas de ce document : Baronius, Bzovius et Raynaldus n'en font aucune mention, non plus que Ciacconius.

- (a) Voir ch. XII, II, § I.
 (b) Voir ch. XII, I, § I.
 (c) Voir ch. XII, I, § II.
 (d) Voir ch. XIII, II, § III.
 (e) Voir ch. XI, I, § III.
 (f) Voir ch. XI, I, § II.
 (g) Voir ch. XI, I, § I.
 (h) Voir ch. XII, I, § I, C.

CAVE ⁽¹⁾. **Gulielmi Cave, S. S. th. pr., canonici Windsor. Scriptorum Ecclesiasticorum historia litteraria (Sæculum Waldense, p. 578). — Genevæ, MDCXCVIII.**

1698.

demeure dix ans. Littérateur fort médiocre, savant très ordinaire, il se croit, dans sa suffisance, un esprit supérieur et se pose comme habile physicien, jardinier émérite, numismate, antiquaire. Mais avec son esprit brouillon il n'arrive même pas à savoir parfaitement son orthographe. Il finit par se retirer à Pont-Audemer où il meurt à l'âge de soixante-douze ans.

ŒUVRES : *Eléments de l'histoire, ou ce qu'il faut savoir de chronologie, de géographie, de blason, etc..... avant que de lire l'histoire particulière.* Paris, 1685, 2 t. in-12 (réédité en 1729, 4 vol., 1738).

La Sphère du monde selon l'hypothèse de Copernic. 1701, etc., etc.

(1) **GUILLAUME CAVE** (1637-1713) naquit à *Peicevel* dans le canton de Leicester où son père était ministre. Il fut élevé au collège de Saint-Jean de Cambridge, posséda successivement différentes cures, devint chapelain de Charles II, puis chanoine de *Windsor*. Toute sa vie fut consacrée à l'étude des antiquités ecclésiastiques ; ce savant critique est connu pour son assiduité au travail et pour sa profonde érudition. Sa qualité de protestant ne l'empêcha point d'être respectueux de l'antiquité ecclésiastique plus que beaucoup de ses coreligionnaires. Il mourut à *Windsor* à l'âge de soixante-quinze ans.

ŒUVRES : *Le Christianisme primitif.* Londres, 1673. — *Antiquités apostoliques* 1676. — *Apostolici, ou Histoire des hommes apostoliques.* 1677. — *Ecclesiastici, ou Histoire des Pères du IV^e siècle.* 1683, etc.

Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria a Christo nato usque ad sæculum XIV. Londres, 1^{re} partie, 1688 ; 2^e partie, 1698 ; plusieurs fois réédité. (Les éditions de Genève et de Bâle ont été contrefaites.)

« Malachias..... Exstat Prophetia de futuris Pontificibus Romanis cum expositione Ciacconii apud Arn. Wion in *Ligno vitæ*, lib. II, cap. 40. »

S. Malachie... Il reste de lui une prophétie des futurs Pontifes romains, avec explications de Ciacconius, dans Arn. Wion, *Lignum vitæ*, l. II, ch. 40.

1700.

SARTORIUS. Cistercium bis tertium, tit. XXIV, p. 707.

L'auteur exprime en ces termes l'opinion qui régnait autour de lui au sujet de la Prophétie lors de l'inter règne qui précéda l'élection de Clément XI.

« Cum hæc scribo, vacat Sedes Apostolica per mortem Innocentii XII Pontificis Maximi, atque ideo occasione instantis electionis produco decantatissima vaticinia divi nostri Malachiae, Hibernorum archipræsulis, quibus, divinitus inspiratus, per sex prope jam sæcula Pontifices Romanos designavit in ænigmatibus, quæ seu ipsi Antistites Summi rerum præclare a se gestarum eventibus, seu eruditi sagacitate ingenii hactenus evolverunt, evolventque feliciter deinceps.

» Ea vaticiniorum celebritas Cistercii opus est, de cujus gremio exstitit Malachias, præsul gloriosissimus.

» Opto porro devotissimis magnisque affectibus ut

J'écris ceci, le Siège Apostolique étant vacant par le décès du Souverain Pontife Innocent XII. C'est pourquoi, à l'occasion de la prochaine élection, je me plais à rappeler la très célèbre prédiction de S. Malachie, le grand archevêque d'Irlande, dans laquelle, sous l'inspiration divine, il a désigné les Pontifes romains qui ont régné depuis près de six siècles déjà, sous des formules énigmatiques qui se sont réalisées et continueront à se réaliser dans les actes illustres des Papes, et à l'explication desquels les savants ont consacré jusqu'à ce jour et continueront à consacrer toute la puissance de leur génie.

La célébrité de ces prédictions est l'œuvre de Cîteaux, puisque c'est de son sein qu'est sorti le bienheureux évêque Malachie.

Le vœu le plus sincère et le plus ardent de mon cœur est

mox e Romano et sanctissimo Conclavi egrediatur Ecclesiae universalis Pastor, qui, e Malachiae mente et symbolo, floridam secum aetatem advehat in floribus circumdatus, queis orbem Christianum bellorum spinis nuper compunctum acerrime ad universorum vota circumdet et circumambiat. »

(Texte communiqué à l'abbé Cucherat par Dom Benoît, savant religieux de l'abbaye de Sept-Fons.)

que bientôt, du très saint Conclave, tenu à Rome, sorte le Pasteur de l'Eglise universelle qui, dans la pensée et selon le symbole de Malachie, doit amener avec lui un âge florissant, étant lui-même l'*Environné de fleurs* avec lesquelles, remplissant l'attente universelle, il aura la joie de ceindre et de couronner l'univers chrétien, naguère encore cruellement percé d'épines.

(Traduction de l'abbé Cucherat.)

J. HOFFMANN. *Lexicon univ.*, t. I (au mot *Malachias*). Vers 1700.

L'auteur admet l'autorité de la Prophétie sans aucune restriction. (Il est cité par Pfizer, p. 23.)



Médaille frappée en l'honneur de Clément XI, et reproduisant la devise prophétique : Flores circumdati. Vers 1700.

Cette médaille fut frappée en Allemagne.

J. PALATIUS. *Fasti Cardinalium*, 5 vol. fol. — Venetiis, 1703. 1703.

L'auteur fait plusieurs fois mention de la Prophétie des Papes dans son ouvrage.

HISTOIRE DES CONCLAVES depuis Clément V jusqu'à présent. — 3^e édition, Col. MDCCIII. (Voir 1691.) 1703.

Cet ouvrage fait allusion à la devise d'Innocent XII au sujet de son élection, t. II, p. 104.

« A propos de ses armes, les spéculatifs à Rome recherchèrent fort soigneusement l'explication de ces termes : *Rastrum in porta* que S. Malachie lui assigne dans ses Prophéties des Papes. »

L'auteur poursuit en rapportant les interprétations qui furent données de ce symbole. Nous les discuterons en leur lieu.

1706. **DAN. WILH. MOLLER** ⁽¹⁾, appelé aussi **J.-J. PFIZER**. **Dissertatio historica de Malachia, propheta Pontificio.** — Altdorfii, MDCCVI, in-4^o.

Cette dissertation est citée par Fabricius, comme un travail capable d'éclaircir la question d'authenticité.

Nous n'avons pu malheureusement la consulter, mais le chanoine Ginzler en cite plusieurs passages.

1715. **Profezia veridica.....** (Voir 1670.)

1718. **ARSDEKIN, Theologia tripartita.....**, nouv. éd. (Voir 1680.)

(1) DANIEL-GUILLAUME MOLLER (1642-1712) naquit à *Presbourg* de parents protestants. A dix-huit ans, son cours de philosophie achevé, il visita les principales villes d'Allemagne dans le but unique d'acquiescer de nouvelles connaissances. A *Wittemberg*, il suivit des leçons de théologie et de médecine, et étudia les langues orientales. Il parcourut ensuite la Prusse, la Pologne, l'Angleterre, la Hollande, et de là vint à *Strasbourg*, achever son cours de théologie.

Chargé de surveiller l'éducation des fils du gouverneur de Colmar, il n'abandonna pas pour autant ses chères études. Bientôt même, dans le but de satisfaire plus librement son désir de savoir, il quitta son emploi, visita à pied les diverses provinces de France, séjourna quelque temps à *Paris*, et de là se rendit à *Rome* afin d'assister au couronnement d'Alexandre VII. — En 1670, il était de retour à Presbourg. L'année suivante, il était nommé sous-recteur du collège de cette ville. — Il fut député vers l'empereur pour demander la conservation des privilèges dont jouissaient les protestants de Hongrie. Il s'acquitta de sa mission avec une liberté excessive, et se vit contraint de s'éloigner de la cour. Ayant réglé ses affaires à Presbourg, il se retira à *Nuremberg*.

En 1674, il fut nommé à la chaire de métaphysique et d'histoire de l'Université d'*Altorf*, et l'on joignit bientôt à son titre celui de bibliothécaire. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans.

ŒUVRES : Grand nombre d'ouvrages, mais ces ouvrages sont peu volumineux. La plupart ne sont que des thèses, des programmes, des dissertations.

† MORÉRI ⁽¹⁾. **Le Grand Dictionnaire historique, ou le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane.....**, par M. Louis Moréri, prêtre, docteur en théologie. — Lyon, MDCCXVIII, 5 volumes (autres éditions : Lyon, 1729 et 1752, 6 vol.; Paris, 1759, 10 vol.).

1718.

Ce dictionnaire, qui eut un grand nombre d'éditions successives, parut pour la première fois en 1673 en 1 volume, puis en 1681 en 2 volumes. Après la mort de Moréri, survenue en 1680, il subit bien des transformations.

L'article sur S. Malachie que nous avons consulté dans l'édition de 1752, en 6 volumes, ne saurait exister dans les deux premières éditions, puisqu'elles sont antérieures aux critiques du P. Menestrier, que le dictionnaire ne fait que résumer. Il n'est donc pas de Moréri lui-même. — Il est probable que les éditions plus développées de 1718 et 1729 contiennent l'article en question, quoiqu'il ne soit pas cité par Fabricius (1736). — Nous n'avons pu vérifier par nous-même ce fait, bien peu important d'ailleurs.

L'auteur fait précéder la liste des devises de quelques considérations sur la Prophétie.

« On attribue à S. Malachie une Prophétie des Papes depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde. Mais les savants n'ignorent pas que c'est un ouvrage fabriqué pendant le Conclave de l'an 1590 ^(a) par les partisans du cardinal Simoncelli, qui le désignèrent par ces mots : *De antiquitate Urbis* parce qu'il était d'Orviète que l'on appelle en latin *Urbs Vetus*. »

(a) Voir ch. XII,
I, § III.

(1) LOUIS MORÉRI (1643-1680) naquit à Bargemont en Provence, fit ses premières études à Draguignan et à Aix. Il étudia la théologie à Lyon et en même temps les langues italienne et espagnole. Il reçut les ordres sacrés.

Après avoir traduit Rodriguez, il publiait à l'âge de trente ans son *Dictionnaire historique* (4 vol. in-fol.). Ce dictionnaire témoigne d'une érudition très grande mais cependant incomplète. Moréri mourut en 1680 à l'âge de trente-sept ans, alors qu'il achevait de préparer la seconde édition de son Dictionnaire.

(ŒUVRES : **Le grand Dictionnaire historique.** (Les éditions de ce dictionnaire se succédèrent rapidement. Mais des additions nombreuses en firent une œuvre pour ainsi dire anonyme et impersonnelle, quoiqu'elle conservât dans son titre le nom de son premier auteur). — Nous avons démontré que l'article sur S. Malachie est dû à l'un des continuateurs de Moréri.

- (a) Voir ch. XII, II, § I; et I, § I, A et B.
 (b) Voir ch. XII, I, § II.
 (c) Voir ch. XII, I, § I, C.
 (d) Voir ch. XI, I, § II.
 (e) Voir ch. XIII, II, § III.

Le critique continue en reproduisant les autres arguments du P. Menestrier : silence de S. Bernard, silence des auteurs pendant quatre cents ans (a), silence de Wion sur les conditions dans lesquelles se fit sa découverte (b), silence des grands savants, tels que Baronius, Sponde, Raynaldus, Bzovius, Ciacconius (c) : erreurs et anachronismes (d), interprétations forcées à partir de 1590 (e).....

Suit enfin la liste des devises prophétiques, avec les interprétations communément reçues.

1721. *Profezia veridica*....., 4^a ed. Ven. 1721 (voir 1670). Cette édition porte la mention : *Con licenza de' superiori*.

1721. † **Gespräch im Reich der Todten**, dial. XXXIV, p. 81.

Dans ce dialogue que l'auteur suppose tenu entre Clément XI et Paschase Quesnell, on retrouve les arguments du P. Menestrier.

1721. **Th. CRÜGER** (1). *Ἀποεντία vaticiniorum S. Malachiae archiepiscopi Armaghani de Pontificum Romanorum successionibus*. — Wittebergæ, MDCXXI, in-4^o.

Cet ouvrage est cité par l'abbé Ul. Chevallier.

1723. **Th. CRÜGER** (1). *Commentatio historica de successione continua Pontificum Romanorum secundum vaticinia Malachiae archiepiscopi Armaghani, a dubiis Claudii Francisci Menestrerii, Carrierii, aliorumque*

(1) THÉODORE CRÜGER ou KRÜGER (1694-1751) naquit à *Stettin*, où son père avait un petit commerce ; protestant de naissance et d'éducation, il exerça le ministère évangélique et inspecta les écoles, tant à *Stettin* que dans quelques villes de la Basse Lusace. Il fut nommé surintendant à *Colditz* en 1732, à *Chemnitz* en 1735, et acquit le grade de docteur en théologie à *Wittemberg* en 1737. Il mourut d'une attaque d'apoplexie à l'âge de cinquante-sept ans.

ŒUVRES : *Origines Lusatiae*. Leipzig, 1721. — *De martyribus falsis, praesertim atheis pseudo-martyribus*. Wittemberg, 1722, in-4^o (il y réfute Bayle)..... etc.

Il était un des collaborateurs du journal de littérature théologique intitulé : *Fortgesetzte Sammlung*....

vindicata, cura Theod. Crügeri, Lycei Luccar. Rect.
— Wittebergæ. MDCCXXIII, in-4°.

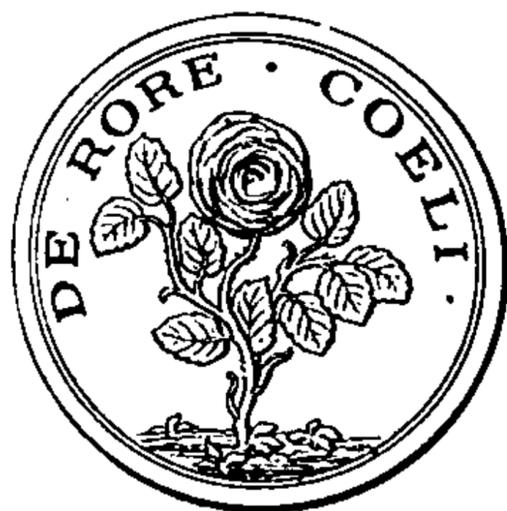
L'auteur est protestant. Ses idées religieuses se font jour çà et là, mais surtout à la fin du Commentaire, à propos de la destruction de la *ville aux sept collines*, dans laquelle Crüger voit la chute de la Papauté.

Malgré les préjugés de l'auteur, l'étude est intéressante et remplie de remarques originales et personnelles.

Au début, Crüger nous renseigne en ces termes sur l'importance qu'attribuait encore aux Légendes des Papes le public de son époque, p. 3 :

« In quas (prophetias) vel ideo paulo curatius investigandum est, cum in nova Pontificis semper electione omnium ore circumferantur, et de futuri vicarii Christi indole dicendi ansam præbeant. »

Un fait à lui seul est pour nous une raison de scruter avec un peu plus de soin ces prophéties : c'est que toujours, lors de l'élection d'un nouveau Pontife, elles se retrouvent sur toutes les lèvres, et qu'elles permettent de présager le caractère du futur Vicaire du Christ.



Médaille frappée en l'honneur de Benoît XIII.

1724.

Cette médaille représente une rose, avec la devise *De rore cæli*.

La devise *De rore cæli*, qui est en réalité celle d'Urbain VII dans la Prophétie des Papes, est appliquée par une accommodation gracieuse à Benoît XIII, pour signifier

qu'en sa personne la *rose* des Orsini s'épanouit sous l'influence de la grâce, qui est comme une *céleste rosée*.

Bien qu'il n'y ait pas ici d'application directe de la devise, la médaille ne manque pas d'intérêt, car elle semble attester que les symboles de la Prophétie étaient passés dans le langage courant. — Il faut cependant remarquer que cette expression en particulier : DE RORE CÆLI, se lit dans la Bible. (*Gen. xxvii, 28-39.*)

1724. † G. GENGELL, S. J. ⁽¹⁾. **Censura prophetiarum de Romanis Pontificibus, quæstionibus multifariis illustrata et comprehensa, auctore R. P. Georgio Gengell, S. J.** — Leopoli, MDCCXXIV, in-4^o.

Nous n'avons pu consulter cet ouvrage.

1736. **FABRICIUS** ⁽²⁾, Jo. Alberti Fabricii, S. S. theol. D. et Prof. publ. **Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis.** — Hamburgi, MDCCXXXVI (plusieurs fois réédité, en particulier à Padoue, 1754).

L'article de Fabricius (l. XII, au mot *Malachie*) est surtout intéressant au point de vue bibliographique.

(1) GEORGES GENGELL, S. J., Polonais, professeur de théologie à *Lemberg*, et ensuite recteur des collèges d'*Iaroslav*, de *Cracovie* et de *Colicz*, mourut dans cette dernière ville le 21 mai 1730.

(2) JEAN ALBERT FABRICIUS (1668-1736) naquit à *Leipzig* où son père était directeur de la musique à Saint-Paul. Ayant perdu sa mère en 1674 et son père en 1679, il étudia avec une ardeur incroyable. A vingt ans, il était maître en philosophie.

A vingt-cinq ans il va à *Hambourg* où J. Fr. Mayer le retient en qualité de bibliothécaire; il se rend en *Suède* avec lui en 1696.

En 1699, il obtient à *Hambourg* la chaire d'éloquence et de philosophie pratique. Il se consacre avec tant d'ardeur et d'intelligence à ses fonctions de professeur que plusieurs fois on veut l'attirer dans d'autres centres; mais les magistrats de *Hambourg* savent toujours le retenir. — En 1708 il ajoute à son titre de professeur celui de recteur de l'École Saint-Jean.

Fabricius mourut à *Hambourg* à l'âge de soixante-huit ans. Il passe à bon droit pour le plus savant, le plus fécond et le plus utile des bibliographes anciens.

(ŒUVRES : *Scriptorum recentiorum Decas*. Hamb. 1688, in-4^o, et *Defensio Decadis*. — *Decas decadum, sive plagiariorum et pseudonymorum centuria*. 1689, in-4^o. — *Bibliotheca latina, sive notitia auctorum veterum latinorum* .. Hamb. 1697. — *Bibliotheca græca*. Hamb. 1750-28, 14 vol. in-4^o, ouvrage extrêmement remarquable (Michaud). — *Bibliotheca antiquaria*. 1713. — *Centifolium Lutheranum*... 1728. — *Conspectus thesauri litterarii in Italia*. 1730, etc., etc.

Bibliotheca latina mediæ et infimæ latinitatis. 1736, 5 vol. in-8^o. (L'auteur tomba malade pendant l'impression du cinquième volume, et s'arrêta au mot *Poggi*. — Schöngen en 1756 donna le sixième volume.)

Voici en quels termes le savant auteur signale la Prophétie :

« Scripsisse fertur sub Innocentio II Prophetiam de futuris Pontificibus Romanis..... Malachiae divinatio incipit a Coelestino II, et non modo ad Pontifices nostrae aetatis progreditur, sed post praesentem Clementem XII, quem verbis *Columna excelsa* voluit notare, supersunt adhuc vaticinia sive aenigmata de aliis futuris :

» 1) Animale rurale, 2)...»

Il écrivit, dit-on, sous Innocent II, une Prophétie sur les Pontifes romains de l'avenir..... Les prédictions de Malachie commencent à Célestin II, et, non seulement elles se continuent jusqu'aux Pontifes de notre siècle, mais après Clément XII, actuellement régnant, qu'elles désignent par les mots *Columna excelsa*, il reste encore des prophéties ou des symboles énigmatiques pour ceux qui viendront dans la suite.

1) Animal rurale, 2).....

Après avoir cité les noms des auteurs principaux qui ont parlé de ces prophéties, Fabricius ajoute :

» Quantum his tribuendum sit fidei docebunt.... »

Pour le crédit que méritent ces prophéties, on peut consulter.....

Et il énumère à côté du P. Menestrier, de Papebrochius et de Carrière, les principaux auteurs favorables : J. Germano, Pierre Petit, Graff (qu'il désigne par erreur sous le nom de *Sam. Andrea* : le titre même de la dissertation de Graff nous apprend que *Sam. Andr.* présidait simplement la séance où l'auteur en donna lecture), Moller, Gorgcu, Crüger.

C'est ainsi que Fabricius signale les différentes études sur la Prophétie sans prendre parti pour ou contre l'authenticité. — Mais, par son impartialité même, il nous apprend qu'il ne partage pas les dédains systématiques du P. Menestrier et de son école.

† GRANET (1). **Recueil de pièces pour servir de supplément à l'histoire des pratiques superstitieuses**

1737.

(1) FRANÇOIS GRANET (1692-1741) naquit à Brignoles, de parents qui faisaient un petit commerce. Après de brillantes études, il embrassa l'éclat ecclésiastique. Il collabora à divers journaux littéraires : *Bibliothèque française* ;

Granel. — Feyjoo. — Sandini.

du P. Pierre Lebrun, prêtre de l'Oratoire. — Paris. MDCCXXXVII, in-12.

L'auteur se borne à reproduire, t. IV, p. 152-209, en l'abrégant, la dissertation du P. Menestrier.

1738 † FEYJOO, O. B. ⁽¹⁾. *Teatro critico universale*. — Madr., MDCCXXXVIII (*Item*, 1773).

L'étude de Feyjoo réédite simplement les arguments du P. Menestrier.

1738. † Vallemont, *El. de l'Hist., Obs. sur la Pr. des Papes....*, 2^e édition, t. III, p. 83 et seq.

Peut-être les *Observations* sur la Prophétie n'ont-elles paru que dans cette seconde édition, qui comprend 4 volumes au lieu de 2. (Voir 1696.)

1739. † SANDINI ⁽²⁾. *Vitæ Pontificum Romanorum ex antiquis monumentis descriptæ, opera et studio*

Nouvelliste du Parnasse; Observations sur les écrits modernes.... Il mourut à l'âge de quarante-neuf ans.

(ŒUVRES : *Réflexions sur les ouvrages de littérature*. Paris, 1736-40. — *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine*. — *Traité des pratiques superstitieuses* du P. Lebrun avec *Supplément*. Paris, 1737, etc.

(1) BENOIT-JÉRÔME FEYJOO y Montenegro (1701-1764), célèbre critique espagnol, naquit à *Compostelle*, où il fit ses humanités. Il fut reçu maître ès arts à l'Université d'*Oviedo*. — En 1717 il entra dans le convent de Saint-Benoit de cette ville. Il s'appliqua avec tant d'ardeur au travail et à la piété qu'il donnait à peine quatre heures au sommeil. Il étudia non seulement les sciences sacrées, mais encore les langues étrangères, l'histoire, les mathématiques, les belles-lettres. Il fut nommé abbé du monastère de Saint-Vincent à *Oviedo*.

(ŒUVRES : *Teatro critico....* Madrid, 1738, 8 vol. in-8°. — *Supplément au Teatro critico*. 1740-46, 8 vol. in-8°.

Cartas eruditas y curiosas.... Madrid, 1746-48, 8 vol. in-8°.

(2) ANTOINE SANDINI (1692-1750), né dans le Vicentin, embrassa l'état ecclésiastique. Il fut attaché par l'évêque de *Padoue* à son séminaire. Après avoir enseigné la géographie et l'histoire, il fut nommé bibliothécaire en 1732. Il mourut d'une attaque d'apoplexie à l'âge de cinquante-huit ans.

(ŒUVRES : *Historia apostolica*. Padoue, 1731. — *Historia familiæ sacra*. Padoue, 1734. — *Vitæ Pontificum Romanorum*. Padoue, 1739 (réédité à Ferrare, 1748-54, 2 vol.), etc.

Antonii Sandini. Editio tertia italica post duas germanicas. — Padoue, MDCCXXXIX.

A propos de Célestin II, Sandini signale en ces termes les prédictions des Papes :

« Ab hoc Pontifice incipiunt vaticinia illa de Pontificibus Romanis ad extremum usque.
Hanc vaticinationem rejiciunt critici. . . . Cf. Moreri. . . . Vallemont. . . . Papebroch. . . . »

C'est à partir de ce Pontife que commencent les prédictions bien connues (illa) des Pontifes romains jusqu'à la fin (du monde)..... Cette prophétie est rejetée par les critiques..... voir Moréri..... Vallemont..... Papebroch.

† **Journal des Savants, 1745.**

1745.

Reproduit le P. Menestrier, p. 490.

TANNER (1). Bibliotheca Britannico-Hibernica, sive de scriptoribus qui in Anglia, Scotia et Hibernia ad sæculi XVIIⁱ initium floruerunt.... Commentarius, auctore..... Thoma Tannero, episcopo Asaphensi. — Londini, MDCCXLVIII.

1748.

L'article sur S. Malachie signale simplement, et sans réserves, p. 502-503, la Prophétie des Papes parmi les œuvres de S. Malachie.

« Scripsit Prophetiam de futuris Pontificibus Romanis. »

Il a écrit une Prophétie des futurs Pontifes romains.

(1) THOMAS TANNER (1674-1735), biographe anglais, fit ses études au collège de la Reine à Oxford. Son *Essai sur l'histoire des monastères d'Angleterre* (Oxford, 1695) le fit remarquer par Moore, évêque de Norwich, qui lui procura une place de chancelier dans son Eglise, puis une prébende de son Chapitre. En 1731, il fut nommé évêque de *Saint-Asaph*. Il mourut à Oxford à l'âge de soixante-un ans.

ŒUVRES : *Bibliotheca Britannico-Hibernica... etc.*

1750. **JÖCHER** ⁽¹⁾. **Allgemeines Gelehrten-Lexicon** darinne die Gelehrten aller Stande, sowohl männ- als weiblichen Geschlechtes, welche vom Anfang der Welt bis auf jetzige Zeit gelebt..... beschrieben werden. Herausgegeben von Christian Gottlieb Jöcher. — Leipzig, MDCCL.

Ce dictionnaire, ouvrage de sérieuse érudition, mentionne la Prophétie (sans la citer) comme œuvre de S. Malachie, à l'article *Malachias*.

1775. † **DUCREUX** (L'abbé G.-M.) ⁽²⁾. **Les Siècles chrétiens. ou Histoire du Christianisme dans son établissement et ses progrès depuis J.-C. jusqu'à nos jours.** — Paris, MDCCLXXV à MDCCLXXVII, 10 vol. in-12 (rééd. Paris, 1785).

(1) CHRÉTIEN-THÉOPHILE JÖCHER (1694-1758) naquit à *Leipzig* où son père tenait une maison de commerce. Il commença par étudier la médecine, mais après avoir soutenu sa thèse en 1714, il abandonna cette science pour s'adonner à la théologie et à l'éloquence. Il professa successivement la rhétorique et la philosophie à *Leipzig*, s'occupa de la rédaction des *Acta eruditorum*, 1720-39.

En 1750, il publia son fameux Dictionnaire des Savants en 4 vol., *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, qui n'est que le résumé de tous ses travaux précédents : « Livre capital, dit Michaud, que rien ne peut remplacer, et qui n'est pas connu hors de l'Allemagne autant qu'il mériterait de l'être. »

(ŒUVRES : Plusieurs éditions successives du *Dictionnaire des Savants* de J. B. Mencke (1725-1733), avec additions et corrections nouvelles à chaque édition. — Ces publications l'amènent à composer lui-même son *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

(2) GABRIEL-MARIE DUCREUX (1743-90) naquit à *Orléans*. Il fut élevé chez les Jésuites. Ayant reçu les Ordres, il prêcha avec succès. Chargé par l'archevêque de Toulouse de servir de secrétaire aux Chapitres nationaux des Carmes déchaussés et des grands Carmes, il en rédigea les nouvelles constitutions. Successivement vicaire général d'*Aléria* en Corse, chapelain de Monsieur (plus tard Louis XVIII) au palais du Luxembourg, chanoine d'Auxerre, il obtint enfin un canonicat à Sainte-Croix d'*Orléans*. — Il mourut à quarante-sept ans, instituant les pauvres d'*Orléans* ses héritiers.

(ŒUVRES : *Les Siècles chrétiens* (cet ouvrage est rempli de maximes gallicanes.) Paris, 1775-77. — *Poésies anciennes et modernes.... recueillies...* Paris, 1781, 2 vol. in-12. — Collection complète des œuvres de Fléchier. Nîmes, 1783, 10 vol. in-8°. — *Pensées et réflexions extraites de Pascal sur la religion et la morale.* 1785, 2 vol. in-16.

T. V, p. 222, édition de 1785.

« On a attribué à S. Malachie une prophétie concernant les Papes depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde. Mais cette pièce est supposée, et l'on sait qu'elle fut fabriquée^(a) longtemps après, dans un Conclave, en 1590, par les partisans d'un cardinal nommé Simoncelli, qu'on voulait porter sur le Saint-Siège. »

(1) Voir ch. XII,
I, §

Médaille frappée en Allemagne en l'honneur de Pie VI, lors de son voyage à Vienne, avec la devise : Peregrinus apostolicus.

1782.



† P. ANG. GASTALDI. *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici e filologici.* — Ven. MDCCLXXVII, t. XLII. Dissertazione del Padre Lettor Angelo Gastaldi Barnabita sulla profezia intorno a' Pontefici attribuita a S. Malachia, recitata in Crema il di 1 d' Aprile dell' anno 1784.

1784.

Cette dissertation reproduit en style oratoire les arguments du P. Menestrier contre la Prophétie de S. Malachie. Le voyage de Pie VI à Vienne paraissait à quelques-uns une réalisation^(b) de la devise *Peregrinus Apostolicus* : le P. Gastaldi s'arrête avec complaisance à réfuter cette interprétation. — Il insiste, surtout, en terminant, sur l'incertitude de l'époque du Jugement dernier^(c).

(b) V. ch. XIII,
II, § II.

(c) Voir ch. XI,
II.

Il ajoute cependant un argument nouveau contre l'authenticité de la Prophétie : elle serait inutile^(d); donc elle ne saurait être vraie.

(d) Voir ch. XI,
I, § IV.



1789. **FELLER** ⁽¹⁾. **Dictionnaire historique**, par F.-X. de Feller. Nouvelle édition augmentée et refondue. — Liège, MDCCLXXXIX-MDCCXCIV, 8 vol. in-8^c.

L'auteur, qui avait été Jésuite avant la suppression de la Compagnie par Clément XIV, émet ce jugement sur l'authenticité de la Prophétie :

« Cet ouvrage a été fabriqué, dit-on, dans le Conclave de 1590, par les partisans du cardinal Simoncelli ^(a). »

Après avoir analysé Moréri, il ajoute :

« Il faut convenir néanmoins qu'il y a quelques-unes de ces dénominations qui s'accordent avec des circonstances rares et remarquables, comme celle de *Peregrinus Apostolicus* qui, dans cette longue suite de successions, désigne Pie VI, et qui paraît bien vérifiée par le voyage de ce pape en Allemagne (en mars 1782), entrepris pour les intérêts de l'Église et du Siège Apostolique. »

La première édition du dictionnaire de Feller, en six volumes in-8^o, date de 1781, mais l'article que nous citons ne peut être que de la deuxième édition, du moins pour son dernier paragraphe, puisque le voyage de Pie VI à Vienne date de 1782.

1792. **GUILLAUME BURIUS**. **Chronologie sommaire des Papes**.

(1) FRANÇOIS XAVIER DE FELLER (1735-1802) naquit à *Bruxelles*. Son père était secrétaire du gouvernement des Pays-Bas antrichiens. — François-Xavier fut élevé à *Luxembourg*, puis au collège des Jésuites à *Reims*. — A dix-neuf ans il entra au noviciat de la Compagnie à *Tournay*. Après avoir enseigné les humanités à *Liège*, la théologie à *Luxembourg*, puis à *Tyrnan* en Hongrie, il revint dans sa patrie et prononça les derniers vœux en 1771.

La Société de Jésus ayant été dissoute par le pape Clément XIV, il se livra à la composition de ses ouvrages. Ses travaux furent interrompus en 1794; il se rendit alors à *Paderborn*, à l'ancien collège des Jésuites, puis chez le prince de Hohenlohe, enfin à *Ratisbonne*, chez le prince-évêque de Freysingen. C'est là qu'il mourut âgé de soixante-sept ans.

(ŒUVRES : *Discours sur divers sujets de religion et de morale*. Luxembourg, 1777. — *Catéchisme philosophique*. Liège, 1773, Paris, 1777 (nombreuses éditions). — *Dictionnaire historique*. 1781, 6 vol. in-8^o (nouvelle édition, Liège, 1789-94, 8 vol. in-8^o). — *Journal historique et littéraire* publié à Luxembourg puis à Liège, 1774-94 (ce journal a eu une grande vogue dans les Pays-Bas et en Allemagne).

P. ZUCCONI. Leçon XII sur l'Apocalypse.

17...

Nous n'avons pu savoir dans quel sens ces deux auteurs parlent de la Prophétie.

Profezia de' Sommi Pontefici Romani con illustrazioni e note. — Ferrara, MDCCXCIV.

1794.

Cette étude sur la Prophétie des Papes se trouve traduite en français dans le recueil intitulé : *Dernier mot des Prophéties*, deuxième partie : *La Prophétie des Pontifes Romains*, Nîmes, 1880.

Nous n'avons pas à entrer ici dans les discussions auxquelles pourrait donner lieu le nom de Péladan, attaché à ce recueil. Il n'est ici que *traducteur*.

C'est dans cette traduction seulement, nous tenons à le dire, que nous avons pu consulter le Commentaire de Ferrare.

L'auteur du Commentaire est favorable à l'authenticité de la Prophétie. Il *distingue* avec raison des *devises* les interprétations ou *applications* qui en ont été faites. — Il discute, et souvent rejette ces dernières, mais sans attaquer le texte même de la Prophétie :

« Si la Prophétie avait été composée à l'époque où on le suppose, il dépendait de l'auteur de caractériser tous ses Pontifes avec une clarté égale, alors surtout qu'il était de son intérêt de le faire pour voir son travail accueilli avec plus de faveur et de sûreté. »

L'auteur anonyme signale *un manuscrit de la Prophétie* qui existait de son temps au couvent des Olivétains de Rimini, et que l'on peut, d'après lui, déclarer antérieur au *seizième siècle* ^(a). Il nous donne cette précieuse indication à propos d'une variante qu'il remarque dans le texte du dernier paragraphe : *sindicabit* au lieu de *judicabit* que nous lisons dans le texte publié par Wion (p. 21 de la traduction).

Après avoir examiné en détail toutes les interprétations connues à son époque, il conclut avec une modération qui marque bien l'esprit d'impartialité dans lequel a été fait tout son travail :

« Ainsi, sans pour cela abandonner l'idée de conjectures et d'hypothèses, les lecteurs ne pourront pas cependant considérer la vaticination attribuée à S. Malachie comme

(a) Voir ch. VII,
§ 1,
5^e témoignage.

un récit apocryphe et indigne de leurs méditations. »
(P. 121 de la traduction.)

18... † NOVAËS ⁽¹⁾. *Storia de' Romani Pontefici*, t. III, p. XL et seq.

L'auteur rapporte la Prophétie pour satisfaire la curiosité « de ceux qui s'amuse à trouver des explications quelconques ^(a) » ; d'ailleurs il fait cette déclaration significative :

« Il faut être *fou* pour ne pas la considérer comme une imposture. »

Il donne les explications, ou *prétendues explications*, jusqu'à Pie VI inclusivement.

1810. HENRION. *Histoire de la Papauté*. — Paris, MDCCCX (réédité à Paris, 1832).

T. II, p. 33, édition 1832, l'auteur dit à propos de S. Malachie :

« On lui attribue des prophéties sur tous les Papes, depuis le successeur d'Innocent II jusqu'à la fin du monde. Il est vrai que S. Bernard ^(b), qui a écrit la vie de ce Saint, n'en fait aucune mention. »

(b) Voir ch. XII, II, § I.

(c) Voir ch. XII, I, § II.

(d) Voir ch. XI, I, § III.

(e) Voir ch. XI, I, § II.

(f) Voir ch. XII, I, § I.

L'auteur continue en énumérant les différentes objections formulées avant lui : publication tardive de la Prophétie ^(c), mention qu'elle fait des antipapes ^(d), difficultés de chronologie ^(e), silence des savants tels que Baronius ^(f).

(g) V. ch. XIII, II, § I.

Ces savants, dit-il, supposent sans doute que « ceux qui se mêlent d'expliquer les symboles prophétiques trouvent toujours quelque allusion forcée ou vraisemblable ^(g) dans les pays des Papes, leur nom, leurs armes,

(1) Pour les auteurs du dix-neuvième siècle, nous nous abstenons de donner des notices bibliographiques. Ces notices pourraient donner lieu à des appréciations personnelles, plus ou moins délicates, que nous croyons plus sage de passer sous silence.

Pour quelques-uns de ces auteurs, il nous aurait d'ailleurs été difficile de nous procurer les documents indispensables. — D'autres au contraire sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'insister.

leur naissance, leurs talents, le titre de leur cardinalat, les dignités qu'ils ont possédées, etc., etc.

» Tout cela est rigoureusement vrai ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'il y a parfois un accord étonnant entre la dénomination attribuée à un pape et des circonstances rares et remarquables.

» Qu'on ne tienne aucun compte, si l'on veut, des Prophéties antérieures à 1590. On n'en admirera pas moins comment un faussaire de cette époque a pu deviner si juste, par exemple, ce qui arriverait à Pie VI. (L'auteur avait pu voir la seconde réalisation de sa devise, plus frappante encore que la première, dans les circonstances qui accompagnèrent l'exil et la mort de Pie VI.) Soit donc qu'on considère ces prophéties comme un simple jeu d'esprit, soit qu'on y attache une importance plus sérieuse, on ne trouvera pas hors de propos que nous les reproduisions en notes. »

Après avoir ainsi formulé son jugement, Henrion donne méthodiquement, à propos de chaque pape, la devise qui le désigne dans le document de S. Malachie.

GOUAZÉ (L'abbé). Prophétie de S. Malachie. — Vers 1822. Toulouse.

L'abbé de la Tour, p. 92, éd. de 1872 de son Commentaire, rapporte au sujet de cette étude ce fait singulier :

« Il y a un demi-siècle environ, un prêtre distingué, l'abbé Gouazé, de Seysses, canton de Muret, fit imprimer à Toulouse la Prophétie de S. Malachie. Le Gouvernement en fut si profondément ému qu'il défendit la publication de cette fameuse prédiction, *considérant, disait-il alors, que si une pareille prophétie était prise au sérieux comme elle le méritait, elle paralyserait l'activité humaine^(a) et ralentirait la marche du progrès social.* »

(a) Voir ch. XI, I, § IV, B.

On peut lire dans l'abbé de la Tour les témoignages qu'il cite à l'appui de son dire.

1824. † **RICHARD et GIRAUD (RR. PP.), O. P. Bibliothèque sacrée, ou Dictionnaire universel, historique, dogmatique, canonique, géographique et chronologique des sciences ecclésiastiques, par les RR. PP. Richard et Giraud, dominicains. — Paris, MDCCCXXIV.**

A l'article Malachie, on retrouve la phrase du dictionnaire de Moréri que nous avons vue reproduite plusieurs fois. Ce ne sont point des arguments nouveaux, en général, que nous apportent les adversaires de la Prophétie depuis le P. Menestrier, ce sont des critiques acceptées de confiance, des phrases toutes stéréotypées.

« On attribue à S. Malachie une prophétie des Papes, depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde ; mais on sait que cette pièce fut fabriquée durant le Conclave de 1590 par les partisans du cardinal Simoncelli^(a). »

(a) Voir ch. XII,
I, § III.

1826. **ANT. JOS. BINTERIM. Die vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der christ-katholischen Kirche aus den ersten, mittlern und letzten Zeiten, III^{er} Band, p. 107. — Mainz, 1826.**

Dans cet ouvrage, qui fait autorité à cause de l'esprit dans lequel il est conçu et de la science de son auteur, les Légendes des Papes sont jointes aux noms des Pontifes romains à partir de Célestin II.

On lit en note : « Bien qu'il soit plus que probable que cette Prophétie n'a pas été écrite par le saint évêque Malachie^(b), je n'ose pourtant pas lui refuser toute autorité. »

(b) Voir ch. XII,
II.

1831. **Nouvelles conjectures pour confirmer la fin prochaine du monde. — Toulouse, MDCCCXXXI.**

Ce petit opuscule cite la Prophétie des Papes comme un argument à l'appui de la thèse énoncée par le titre.

P. 15. « Quelle apparence qu'une supercherie commise en 1590 par les partisans du cardinal Simoncelli eût été ignorée en 1595 ? Est-il probable que des historiens aussi graves et aussi judicieux que Wion, Ciacconius, Comba

« l'auteur veut dire Coulon, dont Comba était éditeur), et tant d'autres, presque contemporains de Grégoire XIV, eussent, en écrivant la vie des Papes, expliqué avec tant de soin les prophéties concernant les quatre-vingt-dix derniers, s'ils n'avaient cru, sur la foi publique, que ces prophéties étaient de S. Malachie, ou s'ils avaient simplement soupçonné l'origine bizarre et ridicule que leur donne Moréri? »

L'auteur de cette dissertation fait ensuite remarquer avec raison que Moréri (il aurait dû dire plutôt Menestrier) ne cite aucune autorité, aucun document à l'appui de cette histoire fantaisiste du Conclave de 1590, et que d'ailleurs 1595, époque de la publication du *Lignum vitæ* de Wion, était assez près de 1590 pour qu'on pût contrôler l'origine du document.

AMAT. Memorias para ayudar a formar un diccionario critico de la antiqua y moderna literatura di Cataluna. — Barcel. MDCCCXXXVI.

1836.

Nous n'avons pu consulter cet ouvrage.

† **Dictionnaire de la conversation et de la lecture. — Paris, MDCCCXXXVII.**

1837.

Article *S. Malachie*, page 423. Article de Viennet de l'Académie française, léger et très superficiel. — Nous ne pouvons nous défendre d'en citer un passage pour montrer de quel ton on traite souvent, lors même qu'on porte un titre qui semblerait obliger au respect de soi-même et de ses lecteurs, des questions sérieuses par elles-mêmes.

« Le Conclave (de 1590) durait depuis plus de deux mois et les cardinaux s'ennuyaient, et la prophétie mit un terme aux irrésolutions^(a)..... » (!).

(a) Voir ch. XII,
1, § III

Le savant auteur de l'article ne paraît pas se douter que précisément le cardinal Simoncelli ne fut pas élu.

Il termine par la réflexion suivante qui fait allusion à la devise *Cruce de Cruce*, venant après celle de Grégoire XVI sous lequel il écrivait :

« S'il y avait dans le Sacré-Collège des cardinaux du

nom de Damas *Cruce* ou de *la Croix*, ou qui eussent même une croix dans leurs armes, je leur conseillerais de préparer leur élection, et si cet avis est utile à l'un d'eux, je me réserve de lui demander des indulgences pour toutes les folies de mon siècle. »

1840. † **Des Prédictiones modernes.** — Avignon, MDCCCXL.

L'ouvrage ne fait que reproduire, avec quelques suppressions et quelques additions, la dissertation du P. Menestrier.

1840. **GFRÖRER** (*sic*). **Prophetæ veteres pseudepigraphi**, p. 433 et seq.

Cet auteur est cité par *Harnack* comme ayant publié la *Prophétie des Papes*. Le titre de son ouvrage laisse supposer en quelle estime il la tient.

1844. **HUNKLER. Histoire de la religion des Papes.** par M. Hunkler, docteur en théologie. — Limoges, MDCCCXLIV.

Hunkler rapporte, p. 178, le jugement de Henrion sur la Prophétie de S. Malachie.

1844. **Nouvelle Revue de Bruxelles.**

Dans un article sérieux et étudié, la *Nouvelle Revue* réfute les objections tirées du silence de S. Bernard, des auteurs pendant quatre cents ans, etc.

P. 577. « Au résumé il est évident que *l'on peut* regarder S. Malachie comme l'auteur de la Prophétie sur les Pontifes romains ; et en supposant même que ce soit l'œuvre d'un faussaire, et qu'on ne tienne aucun compte de ce qui s'y trouve d'antérieur à 1590, on n'en admirera pas moins comment à la fin du seizième siècle on a pu deviner si juste, par exemple, ce qui arriverait à Pie VI (1782-99) et à Pie VII (1799-1825).

» Soit donc que l'on considère cette prophétie comme un jeu d'esprit, soit qu'on y attache une importance sérieuse, le lecteur ne verra pas sans plaisir ce curieux document historique dans son entier. »

HENRY D. LANGDON. L'Avenir (7^e édition en 1870).

18...

L'auteur donne sous ce titre un recueil de plusieurs prophéties, parmi lesquelles se trouve la Prophétie des Papes (p. 74 de la 7^e éd.) — L'auteur traite la question dans le même sens que la *Nouvelle Revue de Bruxelles*.

† **ARTAUD DE MONTOR. Histoire des Souverains Pontifes Romains. — Paris, MDCCCXLVII.**

1847.

T. II, p. 273, l'auteur, qui dans le cours de son histoire invoque continuellement Novaës, semble s'inspirer ici de ses critiques pour juger la Prophétie.

« On en a fait (des Prophéties) plusieurs éditions, chacun croyant à ces livres sibyllins comme à des feuilles tombées du ciel. Mais le P. Menestrier, de la Compagnie de Jésus, a démasqué l'imposture en 1689, tellement qu'on serait insensé de ne pas prendre aujourd'hui ces prophéties pour ce qu'elles sont. Si depuis le premier moment où elles parurent, ces prédictions furent défendues par une piété mal entendue ou par la crédulité, qui, réunies, négligeaient la sage règle de la critique, d'un autre côté, elles furent attaquées par un fort parti de contradicteurs, qui firent tous leurs efforts pour les abattre, pour les détruire.

» Aussi peu à peu on les a oubliées, on les a dédaignées quand on s'en est souvenu ; et c'était là le sort qu'elles méritaient. »

On retrouve ici les principales objections mises en avant par le P. Menestrier. — La conclusion, ou dernière partie de la Prophétie, donne lieu aux réflexions suivantes :

« Beaucoup de protestants, voyant dans cette fable des raisons pour attaquer le Saint-Siège, et s'attribuant, surtout par suite de la dernière Prophétie ^(a), le droit de croire à la destruction de Rome, ont défendu ces songes absurdes. Enfin aujourd'hui, aucun homme raisonnable, catholique ou de la religion prétendue réformée, n'y croit plus, ou n'ose pas dire qu'il persiste dans une telle erreur. »

(a) Voir ch. X, sect. II, § IV, E.

1848. **Nouvelle Revue de Bruxelles**, p. 575.

Nous n'avons pu consulter ce second article de l'intéressante Revue. (V. plus haut 1844.)

1848. † **MELZI. Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori italiani, o come che sia aventi relazione all' Italia, di G. Melzi. — Milano, MDCCCXLVIII.**

Etude courte et très superficielle.

« Profezie dell' Abate Malachia, più volte stampate; di che consultisi l'ab. Fabrizio, *Bibl. medicæ et infimæ lat.*

» Non sono dell' ab. Malachia, arcivescovo dell' Ibernica, vivente nel secolo XII, ma voglionsi concite nel 1590, nel Conclave^(a)..... »

(a) Voir ch. XII,
1, § III.

1849. **O'KELLY. La Prophétie de Rome. Interprétation héraldique des devises prophétiques de S. Malachie, archevêque d'Armagh en Irlande, pour ce qui concerne les derniers Pontifes de l'Eglise à partir de Clément XIV, par C.-D. O'Kelly. — Paris, MDCCCXLIX.**

Cette courte dissertation est en général assez bizarre et assez peu raisonnée, surtout pour ce qui concerne Clément XIV. L'auteur transforme sa devise *Ursus velox* en *Cursus velox*; il y trouve un sens qui flattait son amour-propre, et qui sans doute fut la raison d'être de son travail.

Il fait cependant quelques remarques qui offrent de l'intérêt.

1854. **I futuri Destini degli stati e delle nazioni, ovvero profezie e predizioni..... (p. 49-53). — Torino, 1854.**

L'auteur de ce recueil de prophéties rapporte, siècle par siècle, les principales prédictions qui lui sont connues. — Arrivé au douzième siècle, il signale et commente brièvement les dernières devises des Papes, à partir de celle de Grégoire XIV (1590).

Pour prouver que la Prophétie n'a pas été fabriquée, comme on l'a prétendu, au Conclave où fut élu ce pape, il invoque spécialement l'autorité de *Cornelius a Lapide*, l'illustre commentateur de la Sainte Ecriture, qui s'appuie sur la Prophétie

des Papes, comme sur une révélation d'en-haut, pour affirmer que le monde finira bientôt.

Encyclopédie catholique. — Paris, MDCCCLIV. 1854.

Article *Wion*, t. XVIII, p. 668. — Nous n'avons pu consulter cet article.

† **MORONI. Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica da S. Pietro sino ai nostri giorni, compilato dal Cavaliere Gaetano Moroni Romano.** — Ven., MDCCCLVI. 1856.

Vol. LV, art. *Profeta*, p. 287. — Copie les autres adversaires de la Prophétie. Cite le jugement de Novaës.

† **SCHÖLL. R. E. VIII, p. 749.** 1857.

Nous signalons cet auteur d'après une note de TH. BRIEGER, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, III Band, p. 316, *Anmerkung der Redaktion*. — Schöll adopte l'hypothèse du P. Menestrier au sujet de l'origine de la Prophétie des Papes.

† **WEINGARTEN.** Article publié dans la Revue **Studien und Kritiken** (1857), p. 555-573. 1857.

Dans cet article qui est soigneusement analysé et discuté par le savant protestant A. Harnack, Weingarten émet une opinion singulière : c'est que Wion aurait, comme jeu d'esprit, fabriqué lui-même les *devises* des Papes avec les *commentaires* qui les accompagnent dans son *Lignum vitæ*.

Nous ne pouvons mieux faire que de céder la parole au célèbre professeur protestant de Berlin, Harnack, pour faire connaître l'opinion d'un savant qui partage ses opinions religieuses. (Voir plus loin, pp. 119 et 120.)

« Voici en résumé, dit-il (*Brieger*, p. 316), les raisons sur lesquelles Weingarten appuie son hypothèse :

» 1^o La source à laquelle a puisé l'auteur de la prophétie est la même que Wion a presque exclusivement utilisée dans les parties de son ouvrage qui concernent les Papes ; — nous voulons parler de l'*Epitome Pontif. Rom.* d'Onuphre Panvinius. (Venet. 1557.)

» 2^o Wion attribue au dominicain Alphonse Chacon (Ciacconius † 1599) les *commentaires* des soixante-quatorze premières devises de Papes (de Célestin II à Urbain VII), qu'il a imprimés à la suite des devises. Mais Ciacconius ne peut pas être l'auteur de ces commentaires; une première raison, c'est qu'il nomme souvent Malachie dans son *Histoire des Papes* (Rome, 1601), et que pourtant il ne fait jamais mention d'une prophétie venant de lui; et puis on ne trouverait pas chez lui les fautes et les erreurs si grossières dont s'est rendu coupable l'auteur de la Prophétie et de son commentaire. — C'est donc à tort que Wion a désigné Chacon comme l'*interprète* des devises; et il devient par là même vraisemblable que lui-même est cet interprète.

» Or les commentaires sont évidemment, dans leur précision et leur concision, semblables à la prophétie elle-même, et de plus ils l'expliquent devise par devise d'une manière facile et sûre; ceci fait croire qu'ils ont été composés à la même époque, bien plus, qu'ils doivent être attribués au prophète en personne.

» On est ainsi amené à soupçonner gravement Wion d'avoir été et l'auteur et l'interprète de toute la Prophétie. — Et de fait, une chose s'accorde bien avec cette conclusion, c'est que Wion, bien qu'originaire des Pays-Bas, a cependant séjourné en Italie. L'histoire de la papauté et la science du blason ne lui étaient pas étrangères, comme le prouve son ouvrage. Il était crédule, aveuglément attaché à son ordre et au Pape, et savant sans critique; il avait étudié les vieux écrits apocalyptiques du temps de Joachim et des Illuminés, etc.

» Enfin Weingarten rappelle aussi la mauvaise réputation que s'est acquise l'ordre des Bénédictins, précisément aux seizième et dix-septième siècles, en raison des falsifications historiques qu'on lui reprochait.

» C'est du reste un fait qu'avant A. de Wion, on chercherait en vain un auteur qui signale seulement la Prophétie des Papes. Et pourtant Wion donne comme raison de la publication de la prophétie, que *beaucoup* désiraient la connaître. »

Nous aurons à discuter d'une manière spéciale les raisons de Weingarten^(a), et nous serons aidé en cela par Harnack lui-même.

(a) Voir ch. XII,
I, § II.

† HASE. *K.-Gesch.*, 10 Aufl., p. 479.

18...

Cet auteur, que nous citons d'après Harnack, se range à l'avis de Weingarten, et attribue à Wion la Prophétie, ainsi que les commentaires publiés dans le *Lignum vitæ*.

† JOHN O'HANLON. *The life of S. Malachy O'Mon-ghoir.* — Dublin, MDCCCLIX.

1859.

Reproduit le P. Menestrier.

DE LA TOUR (L'abbé). *La Fin du Monde en 1921, ou proximité de la fin des temps*, par l'abbé de La Tour de Noé, prêtre de Toulouse. (La 7^e édition a paru en 1872; la 13^e édition retouchée, en 1887.)

Vers 1860.

Cet ouvrage assez sérieux sous forme parfois humoristique, résume brièvement pour chaque devise (dans la dernière édition, la seule que nous ayons eue entre les mains), l'état de la question, telle qu'elle était connue après les études de l'abbé Cucherat.

Le *Gaulois* a critiqué, dans trois numéros, ce livre lors de son apparition.

Les passages suivants feront connaître suffisamment l'esprit qui anime l'auteur.

P. 7. « Quand on songe que le souverain Sacerdoce est l'institution la plus majestueuse du monde, que dans tous les siècles, Dieu lui-même a présidé à la succession non interrompue de ces princes spirituels de la terre, que les histoires les plus authentiques nous racontent leur passé, il n'est pas étonnant que des prophéties vénérables nous désignent les Papes à venir.

» De toutes celles que la critique des siècles a gratifiées de l'estampille d'une gravité parfaite, la plus remarquable est sans contredit celle de S. Malachie. »

Quant à l'accomplissement des Prophéties, l'auteur le reconnaît dans trois circonstances, p. 8 : 1^o dans le nombre des Papes. — 2^o dans leur ordre chronologique. — 3^o dans un trait caractéristique et spécial à chaque Pape.

P. 8. « Ces trois circonstances réunies constituent un signalement tellement ressemblant, qu'il est impossible, dans cette immense galerie de portraits, de ne pas reconnaître tous les personnages dont le pinceau divinement inspiré a reproduit le trait le plus saillant, alors surtout que chacun est placé sous sa vraie date et mis en rang utile.

» Voilà pourquoi cette incomparable prédiction console le chrétien qui a placé son espérance sur le côté de la tombe qui touche à l'éternité... »

Pour l'auteur, le caractère surnaturel de la Prophétie ne saurait faire de doute.

P. 10. « La Prophétie des Papes de S. Malachie s'est toujours révélée au monde avec une physionomie si auguste, elle s'est imposée à tous les siècles avec un air d'inspiration divine si manifeste, qu'elle a partout et toujours captivé l'attention des hommes probes, sérieux, supérieurs et illustres. »

1863. **GRAESSE. Trésor. IV, 349.**

1865-66. **L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux, 1865-66. III, 315. — Paris.**

Dans la *Question* (ou demande à laquelle répond l'article cité), une confusion avait été faite entre la Prophétie des Papes et la Prophétie d'Orval.

La distinction des deux documents est ici rétablie. Quelques devises sont citées, mais les interprétations ne sont pas discutées. Il y en a même qui sont inexactes : ainsi l'auteur attribue à Urbain VIII des lis et des roses dans ses armes.

En somme, l'étude est fort superficielle.

1866. **ROUGEYRON (L'abbé). Les Derniers Temps. — Paris, MDCCCLXVI.**

Après avoir signalé, p. 397, les auteurs qui contestent l'*authenticité* de la célèbre Prophétie, il continue en ces termes :

« Ceux, en beaucoup plus grand nombre, qui regardent les susdites prophéties comme l'œuvre véritable du saint archevêque, ne manquent pas d'alléguer une foule d'arguments pour réfuter leurs adversaires. »

L'auteur se contente de constater l'existence certaine du document depuis près de 300 ans, et de signaler quelques devises plus remarquables.

CHANTREL. Les Papes du moyen âge, t. II. — Paris, MDCCCLXVI.

1866.

P. 385. « C'est au Pontificat de Célestin II que commence la fameuse Prophétie de S. Malachie sur la succession des Papes.....

» Dans cette prophétie, une espèce de devise désigne tous les Papes qui doivent se succéder depuis Célestin II jusqu'au dernier, qui portera le nom de Pierre....

» Comme elle ne fut publiée qu'en 1595, on a élevé des doutes sérieux sur son authenticité; mais, quel que soit le jugement qu'on en porte, on ne peut manquer d'être étonné des devises attribuées à plusieurs des Papes qui se sont succédé depuis 1595, devises qui désignent souvent avec une grande vérité et une grande énergie le caractère de leur Pontificat. »

Commentaire publié à Parme.

1867.

Nous n'avons pu nous procurer ce Commentaire, signalé par l'abbé Cucherat.

JOS. GINZEL (Chan.) (dans la Revue trimestrielle : *Österreichische Vierteljahresschrift für katholische Theologie*, siebenter Jahrgang, 1 Heft, pp. 72-132). **Der h. Malachias und die ihm zugeschriebene Weissagung von den Päpsten, von Dr. Jos. Ginzl, Domcapitular in Leitmeritz. — Wien, 1868.**

1868.

Après avoir exposé, d'après S. Bernard, la vie du grand archevêque d'Armagh (p. 73-88), l'auteur reproduit toute la série des Légendes d'après Arnold de Wion. — Il fait ensuite, surtout d'après Pfizer et Crüger, une étude bibliographique des principaux commentaires ou articles parus sur la Prophétie des Papes.

Dans une série de considérations loyales et bien enchaînées, il répond aux objections du P. Menestrier et montre que le

témoignage de Wion mérite notre confiance, que l'on ne peut objecter ni l'énumération des antipapes, ni de prétendus anachronismes, spécialement dans la désignation des premiers Papes par leurs armoiries.

Le savant critique pose ensuite la règle qui doit servir à distinguer une vraie prophétie, et finit son étude préliminaire en répondant à la difficulté que l'on tire des paroles de Notre-Seigneur et de celles de S. Pierre (Matth. xxiv, 36; Marc, xiii, 32; II Petr. iii, 4-10) sur la fin du monde.

Viennent enfin les interprétations des dernières devises, à partir de celle de Léon XI (1605), *Undosus vir*. — L'auteur fait remarquer en effet avec raison que l'étude de ces devises, publiées certainement avant les pontificats qu'elles annoncent, est décisive pour établir l'autorité prophétique du document tout entier.

Il fait suivre sa dissertation, courte mais substantielle, de ce jugement sur le caractère de la Prophétie des Papes :

« Ainsi donc, l'histoire en est témoin, le Prophète qui a marqué par des images et des symboles les Papes dans leur succession à travers les siècles, a prévu d'une manière sûre et frappante les successeurs de S. Pierre, depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à l'époque présente; plus son regard plonge avant dans l'avenir, plus est sensible sa perspicacité. Les prévisions du Prophète sont telles, que nous ne pouvons nous empêcher de le considérer comme illuminé d'en haut. Et, nous appuyant sur ces conclusions, nous en devons déduire le caractère prophétique de toute la série des symboles concernant soit le passé, soit l'avenir.

» La Prophétie des Papes qui porte le nom de S. Malachie, et qui s'est vérifiée d'une manière si frappante dans le cours de plusieurs siècles, a toujours été pour cela, dans le monde catholique, comme en dehors du catholicisme, l'objet d'une faveur de plus en plus marquée. A Rome en particulier, lors de l'élection d'un pape, elle est sur toutes les lèvres; jamais elle n'a été, de la part du Saint-Siège, l'objet d'aucune censure: bien au contraire, plus d'un pape s'est, par son attitude, prononcé assez clairement en sa faveur. Aussi cette Prophétie est-elle appelée à rester dans l'avenir sous le nom de S. Malachie,

.....

sous lequel elle fut publiée pour la première fois (bien qu'il ne soit pas absolument établi que ce Saint en est l'auteur) ; les symboles de cette Prophétie continueront à fixer les regards et à signifier les destinées futures du Siège apostolique. » (P. 127.)

La Revue qui contient le remarquable article du chanoine Ginzel n'est tombée entre nos mains que lorsque tout notre travail était terminé. Nous avons été agréablement surpris de constater que, sur presque tous les points, les vues du savant auteur concordaient avec les nôtres.

† **BACKER et SOMMERVOGEL, S. J. Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, par Augustin de Backer, de la Compagnie de Jésus, avec la collaboration d'Aloïs de Backer et de Charles Sommervogel, de la même Compagnie. Nouvelle édition refondue et considérablement augmentée, 3 vol. in-folio. — Liège, MDCCCLXIX. (1^{re} édition, 7 vol. in-8° 1852-61.)**

1869.

L'auteur fait mention de la Prophétie ou des ouvrages qui en traitent, aux passages suivants : I, 268 ; — II, 1078. — II, 1232 ; 1235. — III, 2348.

Dans l'article concernant le P. Menestrier, il signale son étude sur la Prophétie, publiée dans la *Philosophie des images énigmatiques*, et donne à ce propos son appréciation sur le document lui-même, ainsi que quelques indications bibliographiques.

II, p. 1235. « Les prophéties de S. Malachie....., après lui encore (le P. Menestrier), ont été réduites à leur valeur par un docte religieux bénédictin du siècle dernier, le P. Feyjoo....., mais n'en ont pas moins conservé quelques fidèles croyants en raison du rapprochement fait entre deux saints papes, et les qualifications sous lesquelles ils sont désignés dans la Prophétie : je veux parler de Pie VI et de Pie VII..... Mais remarquons que *Peregrinus Apostolicus* se traduit par *Pape étranger*, et *Aquila rapax* par *Aigle ravissante* (?).

.....

» Ce qui a donné lieu de croire que ce *fatras* ne remonte pas plus haut que la fin du seizième siècle, c'est que toutes les indications des papes y sont parfaitement justes depuis Célestin II, contemporain de S. Malachie, jusqu'à Grégoire XIV inclusivement : ces prophéties parurent peu après la mort de ce dernier. A dater de cette époque, on ne peut plus les ajuster à ses successeurs qu'au moyen d'interprétations violentes^(a)..... Quelques *esprits singuliers* ont pris la défense de ces prophéties..... »

(a) V. ch. XIII, II, § I, II et III.

186.. **Recueil complet des Prophéties les plus authentiques. Passé, Présent, Futur. — Lyon, Josserand (2^e éd. en 1870).**

1870. Même ouvrage, 2^e édition.

Ce recueil de Prophéties cite en premier lieu celle de S. Malachie, p. 1.

« Le titre donné à certains papes s'accorde si bien avec leur vie, que cette prédiction jouit depuis longtemps d'une grande popularité. »

1870. † V. de BUCK (R. P.), S. J. **Précis historiques. mélanges religieux, littéraires et scientifiques, par Ed. Terwecorne, S. J. (Dissertation du P. V. de Buck). — Bruxelles, MDCCCLXX.**

(b) Voir ch. II, § I, pp. 12 et suiv.

La célèbre Revue publie, contre la Prophétie, un article qui est moins une réfutation qu'une fin de non-recevoir^(b). L'auteur déclare hautement son antipathie pour tous les recueils de prophéties modernes.

Il invoque l'autorité du cinquième Concile de Latran et du Concile de Trente pour essayer d'en tirer un argument contre ces publications de prophéties qu'il juge inopportunes et dangereuses.

1870. † **Bien public de Gand, 14 novembre.**

L'article du *Bien public* est une critique de l'*Avenir* de Henry Langdon. On peut juger de la modération et du style de l'auteur par les citations suivantes :

« Ses raisonnements (ceux de M. Henry Langdon) ne suivent jamais la ligne droite, mais forment une sorte de zigzag..... Les écrivains qui ont quelque teinte de science en parlent autrement..... Il faut être fou pour ne pas la considérer comme une imposture..... Un élève de sixième sait ou doit savoir cela..... C'est grâce à tant d'ignorance..... Il cache les principales objections, et falsifie la plupart de celles qu'il reproduit..... Quelques esprits singuliers voulurent répondre..... Mais les absurdités qu'ils ont été condamnés à dire..... Je suis vraiment honteux d'avoir à m'occuper de si misérables écrits. »

Si nous nous permettons de citer ces aménités à la suite de l'abbé Cucherat, p. 2, c'est qu'elles traduisent assez fidèlement, ce semble, les dispositions d'esprit de ceux qui critiquent la *Prophétie sans la connaître et sans vouloir l'étudier*.

CUCHERAT (L'abbé). Revue du monde catholique. 1871.
(Livraisons du 15 juin au 15 novembre 1871.) **La Prophétie de la succession des Papes, par M. F. Cucherat, chanoine honoraire d'Autun et aumônier de l'hôpital de Paray-le-Monial.**

Dans ce travail fait avec conviction et conscience, l'auteur cherche à établir l'authenticité de la Prophétie, et discute les objections de Vallemont. Puis, il donne l'interprétation détaillée de toutes les devises jusqu'à Pie IX.

Cette étude, fort intéressante d'ailleurs, manque un peu de précision. L'auteur ne distingue pas suffisamment, pour chaque devise, le *symbolisme* ou le *sens moral*, de l'*occasion* qui en a suggéré les termes au prophète. — De plus (nous nous permettons de lui faire un reproche qui, sans aucun doute, nous sera adressé à nous-même), des *adaptations* plus ou moins heureuses sont parfois mêlées aux *explications* fondées sur la nature des choses. — Les remarques utiles ne semblent pas assez mises en relief. — Enfin, le commentaire est incomplet, l'auteur n'ayant pas été mis par les circonstances à même de consulter les divers travaux publiés avant le sien.

M. l'abbé de *La Tour* reproche à *Cucherat* d'avoir mis à profit ses travaux sans le citer. — Nous n'avons pu vérifier par nous-même le bien-fondé de cette accusation, n'ayant eu

Cucherat (1871). — Le gr. Pape et le gr. Roi.

entre les mains qu'une édition de *La fin du monde en 1921* postérieure à 1871 ; or les diverses éditions de cet ouvrage ont été continuellement remaniées. — Toutefois cette indécatesse semble bien peu en rapport avec la loyauté et la droiture dont l'abbé Cucherat donne tant de preuves dans son étude.

Arrivé à l'interprétation des Légendes postérieures à 1590, l'auteur de l'article de *La Revue du monde catholique* fait ces réflexions (livraison n° 67, 1^{er} et 15 septembre 1871) :

« Désormais je vais travailler sur un fond certain et authentique. Personne ne conteste que ce qui nous reste à étudier remonte au moins à l'an 1590.

» Il y aura, sans doute, des légendes sur lesquelles je n'aurai à exposer que des conjectures plus ou moins fondées, comme pour beaucoup de celles qui précèdent. Mais il y en aura aussi assez, j'en suis sûr, dont le fidèle accomplissement pourra donner à réfléchir aux plus exigeants, et amener les bons esprits à cette conclusion que, puisque la seconde moitié du document, certainement authentique, se trouve si juste, pourquoi la première partie, également juste, ne serait-elle pas pareillement authentique ?

» Et parce que tout n'est pas encore bien compris et éclairci dans ces Légendes, on ne peut pas plus être admis à les rejeter qu'on ne le serait (qu'on me pardonne ce rapprochement) à rejeter les prédictions des anciens prophètes, ou les révélations de l'Apocalypse, parce qu'on y trouve encore tant de points qui attendent une interprétation satisfaisante. Le génie de S. Augustin et de Bossuet, sans parler des autres, n'a pu y atteindre pleinement.

» J'entre donc avec confiance et courage sur ce nouveau terrain, et je vais mettre à le remuer la même patience et la même bonne foi que tout ce que j'ai déjà parcouru au flambeau de l'histoire et de la science. »

1871.

Le grand Pape et le grand Roi, ou traditions historiques et dernier mot des prophéties, 4^e édition.

Nous citons cet ouvrage (qui a joui en son temps d'une si grande vogue) d'après la septième édition, p. 152.

L'auteur pose en principe que, d'après la Prophétie, onze

papes seulement nous séparent de la fin du monde. Mais, sans raison suffisante, il fait correspondre la troisième devise à partir de Pie IX à la venue de l'Antechrist. — La teneur de cette devise : *Religio depopulata*, paraît bien par elle-même autoriser cette application. Mais nous montrerons qu'elle en admet une autre mieux en rapport avec l'enseignement de l'Apocalypse.

On ne voit pas d'ailleurs de quel droit le même auteur suppose que les huit devises suivantes marqueront une époque de triomphe, de gloire et de paix. Cette période de paix religieuse et de triomphe moral de l'Eglise nous est bien annoncée, ce semble, par l'Évangile et par l'Apocalypse, mais elle doit précéder la venue de l'Antechrist, comme nous le montrerons en répondant à l'objection fondée sur la proximité relative de la fin du monde supposée par la Prophétie des Papes.

Commentaires publiés à Bonn.

1871.

L'auteur voyait dans *Ignis ardens*, devise qui suit celle de Léon XIII, le symbole du cardinal de *Hohenlohe*, dont le nom semblait rendre la même idée. — Ce cardinal étant mort, l'auteur appliquerait sans doute cette devise à S. E. le cardinal *Scampa*, qui en justifie les termes au même titre par la signification de son nom.

Mais nous verrons plus loin que la Prophétie a un but autrement noble et élevé que celui de satisfaire à l'avance la curiosité publique au sujet de l'élection des Papes.

La Prophétie d'Orval d'après les copies prises sur le texte original dans l'abbaye d'Orval et à Luxembourg, avec les concordances historiques de 1793 à nos jours. 2^e édition. — Lausanne, MDCCCLXXI.

1871.

L'auteur, p. 73, cite toutes les devises, avec courtes explications à l'appui. Il fait précéder le tout de quelques considérations sur l'authenticité, empruntées en grande partie à la *Nouvelle Revue de Bruxelles*. Il fait, page 72, l'observation suivante :

« Aurait-on jamais pu en 1595 fabriquer (!) une nomenclature correspondant si parfaitement dans le nombre, dans l'ordre et dans le symbolisme, à la suite des Souverains Pontifes ? »

Vers 1871. **LACOMBE (Chanoine)** (vicaire général de Bordeaux).
Méfiance et Confiance.

Le titre exprime, sous une forme intéressante, les dispositions qui doivent nous animer dans l'étude des prophéties. *Méfiance* pour nous garder contre toute supercherie, *confiance* pour accepter simplement ce dont une étude consciencieuse nous fera reconnaître l'autorité.

L'auteur a publié également un travail sur la prophétie d'Orval.

Vers 1871. **C. DE STENAY. L'Avenir dévoilé.**

Nous n'avons pu consulter les deux ouvrages précédents.

1871. † **DÖLLINGER. Der Weissagungsglaube und das Prophetentum in der christlichen Zeit. — Histor. Taschenbuch V, 1, p. 265 f. (1871).**

Döllinger est cité par Brieger dans le même sens que Schöll. (V. 1857.)

1872. **CURICQUE (L'abbé). Voix prophétiques. 4^e édition. — Paris, 1872.**

Au tome second de son ouvrage, l'auteur énumère les prophéties modernes attribuées à des saints ou à des bienheureux, ou encore à de pieux personnages dont la sainteté n'a pas été officiellement reconnue par l'Église.

Dans le premier groupe (livre I, chap. II, p. 34), il signale la Prophétie des Papes, et après quelques préliminaires sur la biographie de S. Malachie et sur l'origine probable de la prédiction qui porte son nom, il commente brièvement les dernières devises à partir de *Peregrinus apostolicus* (Pie VI. 1775-99).

Dans cet article, Curicque s'inspire presque uniquement de l'abbé Cucherat.

1872. **Civiltà cattolica**, article traduit et reproduit dans **L'Echo de Rome.**

1872. **L'Echo de Rome, 25 mai 1872, p. 630-631.**

Reproduit la *Civiltà cattolica*.

Article favorable. Une note renvoie aux études de l'abbé Cucherat publiées dans la *Revue du monde catholique* (1871).

CUCHERAT (L'abbé M.-F.). La Prophétie de la Succession des Papes depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin du monde ; son auteur, son authenticité, son explication, par M.-F. Cucherat. Nouvelle édition sérieusement revue et considérablement augmentée. — Grenoble, MDCCCLXXIII. 1873.

L'abbé Cucherat, dans cette édition, publie en un volume séparé les articles parus en 1871 dans la *Revue du monde catholique*. On y remarque quelques additions et quelques corrections. (Voir 1871.)

FÈVRE (Mgr). Histoire apologétique de la Papauté depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX, par Mgr J. Fèvre, protonotaire apostolique. — Paris, MDCCCLXXVIII. 1878.

T. I, p. 630. L'auteur donne quelques détails sur la Prophétie et son authenticité, d'après Cucherat principalement. Puis il cite le texte sans explication, sinon à partir de Pie VI.

« Ce texte, dit-il, existe authentiquement depuis 1590 ; il porte dans la singularité même de sa rédaction, pour les temps antérieurs, un caractère intrinsèque d'authenticité suffisante ; mais enfin, pour les plus difficiles esprits, ils pourront toujours, en prenant date de la découverte, chercher, sans indiscretion aucune, comment la Prophétie concorde avec l'histoire. »

† **A. HARNACK, Ueber den Verfasser und den Zweck der Prophetia Malachiæ de Summis Pontificibus (1590).** — Article publié dans la *Revue de THÉOD. BRIGER, Zeitschrift für Kirchengeschichte*, III Band, 2 Hefte, pp. 315-324. — Gotha, 1879. 1879.

L'article du savant professeur protestant Harnack est une critique originale de la Prophétie des Papes.

Depuis les attaques formulées contre elle à la fin du dix-septième siècle par le P. Menestrier, les adversaires de son authenticité s'étaient en général contentés de reproduire les hypothèses et les affirmations du célèbre Jésuite, sans chercher

à les contrôler. Harnack au contraire reprend en sous-œuvre l'argumentation de Menestrier; il ne s'arrête pas à l'examen des différentes devises, mais il prétend établir d'une manière scientifique par une série d'inductions, que la Prophétie a été forgée de toutes pièces avec ses commentaires en l'an 1590. Il détermine même pour ce travail de faussaire une date approximative : c'est, d'après lui, le temps qui s'écoula du 16 septembre au 4 décembre de cette année 1590.

Harnack avait eu un devancier dans cette voie de critique raisonnée et personnelle : *Weingarten* (1857). Mais tandis que Weingarten, allant contre toutes les opinions reçues, attribuait à Wion la fabrication du document tout entier avec les interprétations dont sont accompagnées les devises, Harnack est amené par ses raisonnements à confirmer la plupart des idées en cours parmi les adversaires de la Prophétie.

Une courte analyse de son article mettra mieux en relief la physionomie spéciale du critique allemand.

Harnack commence par rappeler les conclusions auxquelles est arrivé Weingarten dans son article des *Studien und Kritiken*, p. 555-573 ; il annonce qu'un nouvel examen de la question lui a fait adopter des conclusions opposées. — Après avoir analysé l'argumentation de Weingarten (nous avons reproduit plus haut cette analyse^(a)), il la discute, et cette discussion l'amènera à exposer sa propre opinion.

(a) pp. 107-109.

(b) V. ch. VII, II,
et ch. XII, I,
§ II.

D'après lui, Wion^(b) n'était pas homme à s'adonner, par manière de plaisanterie, à ce travail de faussaire que lui reproche Weingarten. L'argument qui a trait à Ciaccorius lui paraît pour le moins douteux.

Deux raisons enfin lui semblent suffisantes pour justifier Wion.

(c) Voir ch. XI,
I, § III

1° Pascal III est considéré comme antipape par l'auteur du *Lignum vitæ* (I, p. 171 et seq.), et pourtant il figure dans la liste des papes^(c) donnée par l'auteur de la Prophétie.

2° Les soixante-quatorze premières devises jusqu'à Urbain VII inclusivement (1590) sont accompagnées de commentaires qui tous conviennent parfaitement aux papes correspondants. Elles sont suivies de trois devises

à côté desquelles figurent simplement les noms de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII ; et ces papes nous conduisent jusqu'à la date de 1595 à laquelle fut publié le *Lignum vitæ*.

Or ces devises ne trouvent absolument pas leur réalisation dans ces trois papes^(a).

Si Wion avait été l'auteur de la Prophétie, il aurait eu l'esprit de changer ces devises et de les accommoder aux événements qu'il connaissait pour en avoir été témoin ; autrement il aurait risqué de discréditer du premier coup son invention.

Il faut conclure de là que la Prophétie a été composée postérieurement à Urbain VII, puisque la légende 74 trouve une application satisfaisante dans ce pape, et antérieurement à Grégoire XIV à qui la légende 75 ne saurait s'appliquer ; elle date donc de l'interrègne (15 septembre-5 décembre 1590).

Les conditions dans lesquelles s'est tenu le Conclave de Grégoire XIV^(b) sont d'ailleurs un argument en faveur de cette conclusion. — Ce Conclave fut fort agité et relativement long. Il est donc naturel *à priori* que la Prophétie ait eu trait à l'élection du futur pape, qui passionnait alors le monde catholique, d'autant plus que cet écrit a été en toute hypothèse fabriqué en Italie.

Mais il est d'après Harnack une raison décisive en faveur de cette conception qu'il se fait de la Prophétie des papes : cette raison touche à la nature même des signes caractéristiques employés dans les devises pour annoncer les Papes. Jusqu'à la devise 74 inclusivement, les papes ne sont désignés que par des circonstances extérieures de leur vie privée, nom de famille, patrie, armoiries, etc., ou par des titres ou fonctions qu'ils occupaient avant d'être élus papes. *Il n'en est pas qui caractérisent les événements des Pontificats*^(c). Il est dès lors évident que ces devises sont simplement destinées à marquer quel doit être l'élu de chaque Conclave^(d).

Que l'on applique cette théorie, on comprendra que la

(a) Voir ch. XII, I, § III, B, et ch. XIII, II, § III.

(b) V. ch. XII, § III.

(c) V. ch. VIII

(d) Voir ch. IX.

(a) Voir ch XII,
I, § III

suite des devises ait été composée à l'occasion du Conclave qui devait commencer en octobre 1590 pour donner un successeur à Urbain VII. Sans vouloir prétendre que cette pièce ait eu pour but d'influencer directement les votes des cardinaux, on peut supposer qu'elle était destinée à attirer l'attention sur un cardinal auquel s'intéressait plus particulièrement le faux prophète, et ainsi à favoriser son élection d'une manière détournée^(a). — Quel pouvait être de fait ce cardinal ? Ce ne fut pas le cardinal Sfondrato qui fut élu sous le nom de Grégoire XIV, car la devise 75, *Ex antiquitate urbis*, ne lui convenait en aucune manière ; ni encore les cardinaux alors en vue, Aldobrandini, Mondovi, Madruzzi, etc., pour la même raison. Le P. Menestrier montre comment le cardinal Simoncelli d'Orvieto réalisait la fameuse devise. Rien ne s'oppose à ce que cette opinion soit admise. — En définitive, que ce soit Simoncelli ou un autre, il est un point qui reste acquis, c'est que la Prophétie se rapportait au Conclave de Grégoire XIV, et que Wion n'en est pas l'auteur.

Mais pourquoi la Prophétie nous mène-t-elle jusqu'à la fin du monde ? pourquoi commence-t-elle à Célestin II, pape bien peu remarquable du douzième siècle ? et pourquoi est-elle attribuée au vénérable Malachie, ami de saint Bernard ? — Trois questions auxquelles répond Harnack à la fin de son article.

Le faussaire ne pouvait pas s'arrêter à la devise 75, sans quoi la fraude eût été par trop facile à découvrir. L'avenir étant indéfini, il était naturel de se reporter jusqu'à la fin des temps pour la conclusion de la Prophétie. Le faux prophète ajoute donc trente-sept papes, juste la moitié du nombre de papes qu'il a déjà énumérés. Il arrive ainsi au nombre fatidique 111, capable d'impressionner les simples. — Voilà pour l'avenir.

Quant à ce qui concerne le passé, le faux prophète commence à Célestin II, car il a lu dans Panvinius que Célestin II fut le premier pape élu exclusivement par les cardinaux. Cette circonstance était intéressante pour le

conclave d'où sortit Grégoire XIV et où la liberté du vote fut si énergiquement réclamée.

A qui dès lors pouvait-on attribuer la Prophétie ? Il était naturel de chercher un contemporain de Célestin II qui jouit d'une certaine célébrité. Or précisément Malachie d'Armagh avait reçu de son illustre ami S. Bernard ce témoignage, qu'il avait possédé le don des miracles et le don des prophéties. N'y avait-il pas là une raison capable de faire accepter le document comme une véritable prophétie, alors que justement on ne possédait encore aucun écrit prophétique de l'archevêque d'Armagh (a) ?

(a) Voir ch. VII, II, et ch. XII, II.

Telle est en abrégé l'origine probable de la Prophétie des Papes. — Une copie des légendes avec leurs commentaires attribués à Chacon, tomba entre les mains de Wion, et il la publia. Mais on n'a pas le droit de suspecter la loyauté de Wion. — Une chose remarquable d'ailleurs, c'est que parlant de nouveau de Malachie en son deuxième volume, p. 359, il ne fait plus mention de la Prophétie qu'il lui avait attribuée, non plus que la traduction allemande du *Lignum vite* publiée par F.-C. Stengel en 1607.

Pour ce qui est de la seconde partie de la Prophétie des Papes, Harnack cherche en vain le point de vue auquel a dû se placer l'auteur des devises dans ses essais de prédictions. Il ne peut découvrir de caractère commun aux trente-sept dernières légendes (b). Celles de la fin cependant renferment des symboles de l'Apocalypse. — On doit reconnaître que le hasard (c) a favorisé le prophète dans ses tentatives ; si l'on veut bien se montrer généreux et ne pas limiter les interprétations au système qui ressort des soixante-quatorze premières devises, si l'on consent à chercher les réalisations là où on les trouve, on découvrira pour environ huit ou dix devises des applications satisfaisantes (d), sur vingt-huit papes qui ont régné depuis 1590.

(b) V. ch. VIII et interprétations détaillées.

(c) V. ch. XIII, II, § IV.

(d) V. ch. XIII, II, § I et § II.

Nous avons cherché à analyser fidèlement et complètement le système de *Harnack*, tel qu'il l'expose dans son article de la Revue de *Brieger*.

Les considérations qu'il présente, la conception qu'il se fait de l'interprétation à donner aux soixante-quatorze premières légendes, les conclusions qu'il veut en tirer pour la fin de la Prophétie et par suite pour l'*origine* qu'on doit lui attribuer, sont, on le verra, en opposition absolue avec le système que nous croyons devoir proposer.

Lorsque nous aurons établi notre manière de voir et exposé les raisons qui nous portent à l'adopter, nous examinerons en détail l'argumentation de Harnack, et nous montrerons qu'elle pêche par la base.

1880. **Traduction du Commentaire de Ferrare publié en 1794, intitulé *Profezia de' Sommi Pont.....* — Nîmes, MDCCCLXXX.**

Cette traduction se lit dans la *Seconde partie* du Recueil publié sous le titre « *Dernier mot des Prophéties*, par Adrien Peladan, chevalier de S. Sylvestre,..... honoré de plusieurs Brefs de sa Sainteté Pie IX..... »

Existe-t-il des relations de parenté avec le fameux Sâr Peladan ? Peut-être. En tout cas nous ne considérons ici dans A. Peladan que le *traducteur*, comme nous l'avons dit au début de ce chapitre.

1880. † **KURTZ. *Lehrbuch der Kirchengeschichte.* — Leipzig, 1880, II. I. § 154. (Item, 2^e édition, 1893, II, I, § 152, p. 180.)**

Dans cette intéressante histoire de l'Eglise, l'auteur consacre une page à l'étude de la Prophétie de S. Malachie. Mais il ne semble la connaître que d'après A. Harnack, dont il reproduit les arguments. Il cite d'après lui Menestrier et Weingarten comme s'étant occupés de la question.

1885. † **DWENGER (Mgr Jos.), évêque de Fort-Wayne, Lettre au journal *L'Ami de la Vérité*, de Cincinnati, *Der Wahreitsfreund*, publiée dans ce journal, 1885, n^o 28, p. 4.**

Cette lettre mérite d'être citée ici, tant à cause du caractère de son auteur, que parce qu'elle résume les arguments en cours

contre la Prophétie des Papes. — Nous en donnons une traduction, d'après le texte allemand qui se trouve reproduit dans le journal *Der Katholik*, Zeitschrift für katholische Wissenschaft und kirchliches Leben, 1885, 65^e année (nouvelle série, 27^e année), juin, p. 591-592.

« Très honoré Rédacteur,

» Dans votre dernier numéro, vous avez un long article sur la prétendue Prophétie de S. Malachie. Il est vraiment surprenant de voir l'importance qu'a prise parmi les catholiques cette misérable élucubration. Je dis élucubration, car en tout cas S. Malachie, archevêque d'Armagh, légat du pape en Irlande et ami de S. Bernard, n'est pas l'auteur^(a) de cette prophétie : il n'y a plus un savant qui veuille le soutenir. S. Malachie mourut dans les bras de S. Bernard à Clairvaux en 1148, le jour de la Toussaint. Sans doute, il a eu le don de faire des miracles et de prophétiser ; mais qu'il ait fait une prophétie sur la suite des papes, ni S. Bernard, ni aucun écrivain n'en ont eu connaissance. Ce n'est que 447 ans après la mort de S. Malachie, en 1596, qu'on a vu surgir ce produit apocryphe : il fut publié avec les notes de Ciacconius par le bénédictin Arnold Wion ; ainsi il ne vient même pas d'une source irlandaise, comme nous aurions été pourtant en droit de l'attendre.

» Il est à peine permis de douter que cette prophétie ait été fabriquée dans le but de favoriser le choix du cardinal Simonecelli au Conclave de 1590^(b) où fut nommé pape Grégoire XIV.

» Lorsque je n'étais encore qu'étudiant, j'avais déjà connaissance du *Livre des prédictions et prophéties*, et par suite aussi de cette prophétie. Je fus à bon droit frappé dès ce moment de voir qu'à partir de Célestin II, tous les antipapes^(c) figuraient dans la liste des papes, même ceux au sujet desquels il ne pouvait planer aucun doute. Ce n'est pas un S. Malachie qui aurait fait cela. — Je fus encore choqué dès ce moment de voir comment l'auteur annonçait la fin du monde par cette prophétie,

(a) Voir ch. VII, II, et ch. XII, II.

(b) Voir ch. XII, I, § III.

(c) Voir ch. XI, I, § III.

Mgr Dwenger.

(encore dix papes, d'après lui et le monde finira), alors que le Sauveur nous a dit que personne, pas même le Fils de l'homme en tant qu'homme, n'en connaissait l'époque ^(a). — Il est remarquable aussi que, selon les calculs probables dans le nombre des papes, il a été tenu grand compte d'une opinion très répandue, bien que sans fondement, d'après laquelle le monde devrait durer deux mille ans après Jésus-Christ ^(b). — De plus le millénarisme ^(c) qui, proscrit par l'Église, se trouve pourtant exprimé dans la conclusion de la prophétie, n'est pas fait pour la recommander à un théologien consciencieux.

» Que l'auteur de ces prétendues prophéties ait parfois deviné juste, nous ne le nierons pas ; que parfois elles se prêtent à des explications satisfaisantes, c'est encore vrai. Mais nous ferons remarquer combien courts et obscurs sont les deux mots accouplés pour désigner un pape. En les forçant ^(d), on peut toujours les appliquer au pape sur lequel elles tombent ; et, nous l'avons dit, quelquefois aussi la réalisation a été un peu plus satisfaisante. Qui ne se rappelle à ce sujet l'oracle d'Apollon ^(e) : *Aio te Ajacidem Romanos vincere posse!* Certainement du moins, ces vaticinations ne sont pas de S. Malachie, ni d'aucun saint. Certainement c'est un produit de faussaire, paru pour la première fois à Venise en 1595.

» Je n'ai pas le temps de donner à cet écrit une forme soignée ; ce ne sont que des faits et des idées, auxquels j'appose pleinement ma signature. Je souhaite aussi que les journaux catholiques en prennent connaissance, au lieu d'accorder à cette misérable duperie, comme cela se fait ordinairement, une confiance aussi illimitée. »

† Joseph DWENGER, évêque de Fort-Wayne.

Dans cette lettre il y a deux choses à distinguer : l'autorité de son auteur, et les raisons qu'il apporte contre la Prophétie des Papes.

Nous respectons assez la dignité des évêques pour prêcher la soumission la plus entière à leurs décisions, lorsqu'ils jugent à propos de parler, et nous ne sommes pas de ceux qui battent en brèche l'autorité divinement constituée par le Christ pour

(a) V. ch. XI, II.

(b) Voir ch. XV, II, A, e, en note.

(c) Voir ch. X.

(d) V. ch. XIII, I, § I et § II.

(e) V. ch. XIII, II, § IV.

gouverner son Eglise. Comme évêque, S. G. M^{gr} Dwenger avait donc pleine autorité pour s'opposer à un courant d'opinion qu'il considérait comme inopportun ou dangereux. — Mais sa décision n'avait en toute hypothèse force de loi que dans son diocèse ; elle ne pouvait prévaloir pour les diocèses étrangers contre l'approbation tacite, ou du moins contre la haute tolérance dont la Prophétie des Papes est l'objet depuis trois siècles dans le monde catholique. — Il est à remarquer d'ailleurs que M^{gr} Dwenger ne parle même pas ici comme Docteur ou comme Pasteur de son Eglise. Il ne fait qu'énumérer, dans une *lettre à la Rédaction d'un journal* étranger à son diocèse, les raisons qui l'avaient porté, tout jeune encore, à voir dans la Prophétie l'œuvre d'un faussaire, et qui selon lui doivent en détourner les catholiques.

Quelle est en réalité la *valeur de ces raisons*, c'est donc la seule question à examiner, et c'est ce que nous ferons dans toute la suite de ce travail. Ces raisons ne sont autres que celles apportées par *Carrière* et *Menestrier*.

Quant à la concordance de cette Prophétie avec l'opinion communément admise par les anciens Pères sur la durée du monde après Jésus-Christ, nous ne saurions y reconnaître une objection contre son authenticité. La faiblesse de certaines raisons invoquées en faveur de cette opinion, n'infirmes pas nécessairement la thèse elle-même, surtout si elle s'appuie sur une sorte de tradition.

De même nous ne voyons pas en quoi la conclusion de la Prophétie favorise le millénarisme ; tout au contraire, on reproche communément à son auteur de trop rapprocher de notre époque la fin des temps, et il n'est aucunement question dans notre document d'un règne visible de Jésus-Christ, tel qu'en rêvaient les millénaires.

Recueillons au passage deux renseignements bibliographiques que nous donne M^{gr} Dwenger : c'est que la Revue de Cincinnati *Wahreitsfreund* (*Ami de la vérité*) a publié un long article sur la Prophétie des Papes en l'année 1887 (au numéro 27 sans doute, d'après le début de la lettre que nous avons citée) ; de plus les devises des Papes étaient au moins rapportées dans ce *livre de prophéties* qui était tombé entre les mains du futur évêque de Fort-Wayne, dans sa jeunesse.

Nous n'avons pu constater dans quel sens parle la Revue de Cincinnati, ni même vérifier si elle est rédigée, ainsi que la lettre de M^{gr} Dwenger, en anglais ou en allemand, comme le laisserait supposer la Revue *Der Katholik*.

1885. † J. BAUTZ, dans la Revue *Der Katholik, Zeitschrift für katholische Wissenschaft und kirchliches Leben*, redigirt von Dr F.-B. Heinrich und Dr Ch. Moufang. 1885, Juni, p. 590-592. (L'article de J. BAUTZ est intitulé : *Die angebliche Nähe des Weltendes.*)

Dans un article sérieux, l'auteur examine successivement les raisons que l'on met en avant pour affirmer que le monde touche à sa fin. — Sa conclusion est que rien ne peut établir cette prétendue proximité de la fin du monde.

L'article se termine par quelques considérations sur la Prophétie des Papes, qui se rapporte naturellement au sujet traité. — Bautz énumère les objections courantes que nous avons déjà vu bien souvent formuler, et termine en citant la lettre de M^{re} Dwenger, rapportée plus haut.

L'argument qui lui semble le plus convaincant est celui qui touche le fond même de son sujet :

« Faisons d'ailleurs abstraction de tout le reste ; une chose vraiment devrait surtout plaider contre l'authenticité de ces soi-disant prophéties : c'est que, tout à l'encontre du texte *Non est vestrum nosse tempora*, on peut grâce à elles calculer l'époque de la fin du monde avec une précision qui ne laisse presque rien à désirer^(a). »

(a) V. ch. XI, II.

1885. BUTE. *The Dublin Review*, third series, n^o XXVIII, October 1885, p. 369-386. — **The Prophecies of S. Malachi.**

L'auteur de cet article prend occasion des devises *Cruce de cruce* et *Lumen in celo* pour renseigner les lecteurs de la célèbre Revue irlandaise sur l'histoire et sur l'interprétation du document auquel elles sont empruntées. — Mais il se défend de vouloir porter un jugement pour ou contre l'autorité de la Prophétie.

« Le but du présent écrit n'est pas d'exprimer une opinion quelconque sur la valeur de ces prédictions, mais seulement d'offrir à celui qui voudra lire ces lignes un moyen de s'instruire ; l'auteur désire mettre sous ses yeux quelques notes analytiques qu'il eut l'occasion d'écrire »

l'année dernière au milieu des incidents d'un voyage par mer..... »

Malgré cette affirmation, l'auteur présente dans toute son étude la question sous un jour tel que le lecteur est naturellement amené à conclure : cette Prophétie n'a point de fondements sérieux, et les vérifications que l'on a pu constater sont ou bien forcées et arbitraires, ou bien dues au simple hasard (a).

(a) V. ch. XII,
II.

Pour ce qui est des raisons extérieures qui pourraient nous amener à reconnaître l'authenticité de la Prophétie, Bute émet, sans hésiter, cette affirmation :

« En fait de témoignages extrinsèques, ces prophéties n'en possèdent pas l'ombre (b). »

(b) V. ch. VII, I.

Bien plus, Wion même, d'après lui, aurait considéré les Légendes des Papes comme fabriquées :

« Wion lui-même (c) pensait que ces prétendues prophéties avaient été fabriquées seulement quelques années auparavant, et le dominicain Ciacconius, dont il publia les commentaires, ne croyait pas à leur authenticité. »

(c) V. ch. XII, I,
§ II.

Si nous relisons le texte d'Arnold de Wion dont est accompagnée la publication de la Prophétie dans le *Lignum vitæ*, nous pourrions constater avec quelle exactitude Bute a rendu le sens de ce texte.

Dans la discussion des objections il fait quelques remarques exactes, mais son raisonnement se ressent de cette tendance, qu'il affecte, à se mettre au-dessus d'un jugement plus ou moins affirmatif.

Il appelle d'ailleurs, avec juste raison, l'attention du lecteur avant tout sur la manière dont les devises ont pu se réaliser.

Lorsqu'il arrive au dernier groupe de devises, à celles qui sont certainement antérieures aux Pontificats qu'elles désignent, il discute assez longuement l'opinion d'après laquelle la Prophétie aurait été fabriquée au Conclave de Grégoire XIV. Pour lui, ce serait bien plutôt dans les dix-huit jours qui précéderent l'élection d'Urbain VII que les Légendes auraient pu être forgées par un faussaire. — Nous discuterons plus loin cette hypothèse de la fabrication de la Prophétie. Constatons seulement ici que l'auteur de l'article que nous analysons n'est pas heureux en prêtant à Wion une opinion qui a été émise en

réalité pour la première fois par le P. Menestrier, un siècle après l'apparition du *Lignum vitæ*.

Pour ce qui est des applications qu'il propose, il est fort incomplet. C'est ainsi que pour Clément XI, Clément XII, Benoit XIV, Clément XIII, Clément XIV, Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, il affirme bien légèrement qu'on n'a trouvé jusqu'à présent aucune explication de leurs légendes.

Pour d'autres, pour Pie IX en particulier, il propose à côté d'explications sérieuses des interprétations vraiment ridicules, bien capables de donner le change au lecteur. Citons par curiosité ce qu'il dit de la mort de Pie IX :

« Une circonstance liée à sa mort augmenta encore, dans une certaine mesure, l'intérêt de cette Légende. Pendant ses derniers moments, les personnes réunies dans sa chambre, qui priaient continuellement pour lui, se mirent à réciter les mystères douloureux du Rosaire. A peine commençaient-elles le quatrième, le portement de la Croix, que le pape expirait. »

On comprend qu'avec de semblables explications, l'auteur puisse conclure en ces termes :

« A partir de la devise *E. v. antiquitate urbis*, le groupe des vingt-huit Légendes ne présente que peu d'exemples de claires applications^(a), Innocent XII étant le seul en réalité qui s'élève à la clarté de *De rore cœli* et de ses prédécesseurs. Les interprètes ont été obligés d'en abandonner plusieurs en désespoir de cause ; et pour plusieurs autres, leurs explications sont plus ingénieuses que satisfaisantes. »

(a) V. ch. XIII, II, § III, B.

Nous répondrons à ces allégations lorsque nous examinerons les objections contre l'autorité de la Prophétie. Mais notre meilleure réponse sera l'étude détaillée des devises des trois derniers siècles^(b), et les rapprochements que nous pourrons faire entre ces devises et l'histoire de l'Église.

(b) V. *Les Papes et la Papauté...*

1886.

U. CHEVALIER. Répertoire des Sources historiques du moyen âge, par Ulysse Chevalier. — Bibliographie. — Paris, 1877-86.

Cet ouvrage, qui est d'une si grande utilité pour tous ceux qui écrivent l'histoire du moyen âge, consacre un long article

à l'étude de la Prophétie au point de vue bibliographique. Nous y avons trouvé de précieuses indications qui nous ont guidé au début de notre travail.

Cet article signale, à côté des ouvrages concernant la Prophétie, un certain nombre d'études purement biographiques sur S. Malachie lui-même : S. BERNARD, *Vie de S. Malachie*, — LALORE CH. — MAFFEI (O. P.), *Vite di XVII S. S. Conf.* 1601. — MANRIQUEZ, *Ann. Cist.* 1642, *Vie de S. Malachie*. — SURIUS. — TRITHEMIUS. — VINCENT DE BEAUVAIS. — *Leben des heiligen M — ias..... Zug*, 1843.

Ce mélange nuit à la clarté des indications.

† **WETZER^o und WELTE'S Kirchenlexicon, zweite Auflage.** Article de GAMS au mot *Malachias*. 1886.

L'article publié dans la grande encyclopédie catholique^o de Wetzer et Welte n'est que la reproduction des arguments habituels accumulés par la critique contre la Prophétie. — Une première édition du *Kirchenlexicon* (traduction de GOSCHLER) contenait un article où les attaques étaient moins vives, et les jugements plus modérés.

Bernard O'REILLY (édition franc. entièrement refondue et annotée avec soin, par P.-M. BRIN, P. S. S.). **Vie de Léon XIII, son siècle, son pontificat, son influence.....** 1 vol. in-8°. — Paris, 1887. 1887.

Cet ouvrage est écrit d'après des documents authentiques ; la beauté de la forme y est digne du sujet traité. — Dans l'*Introduction*, p. 6, il est fait allusion en ces termes à la devise qui correspond au Pontificat de Léon XIII dans la Prophétie des Papes.

« Pie IX vient de mourir, et voici que l'Eglise universelle tressaille d'allégresse. Nous avons un Pape, et, singulière coïncidence, une étoile qui rappelle le *Lumen in caelo* brille au sommet de ces armes et projette de loin ses rayons lumineux. Les calculs de la sagesse humaine sont déjoués ; l'impiété est confondue... »

Cette même devise *Lumen in caelo* sert de conclusion à l'ouvrage.

P. 686. « Quelle lumière a rejailli du Vatican sur l'uni-

vers chrétien ! Quel cœur catholique en pensant à ce vieillard vénérable qui porte en son âme le soin de toutes nos âmes et le souci du salut de l'Eglise, ne priera Dieu de garder longtemps encore, celui qui est en ce moment pour toute la catholicité : *Lumen in cælo?* »

1888. **Les Grands Avertissements de l'Apocalypse et d'autres oracles sacrés, à la double lumière de la Raison et de la Foi. — Avignon, 1888. 2^e édition en 1889.**

Dans cet ouvrage publié avec l'autorisation de Monseigneur l'archevêque d'Avignon, l'auteur dit quelques mots en note sur la Prophétie de S. Malachie (p. 135) :

« Refuserait-on, dit-il, alors que tant de devises et légendes qu'elle contient se sont pleinement vérifiées dans le passé, d'y ajouter foi pour l'avenir, parce que dans le grand nombre il y en a quelques-unes qui sont restées obscures, difficilement applicables ? Le point décisif est ici de savoir s'il y a eu des désignations, des qualifications erronées. Il est bien clair, en effet, que, si le hasard peut servir une fois l'auteur d'une prophétie, il ne le servira pas toujours, et que le devin finira par être trouvé en défaut, par recevoir de la réalité le plus éclatant démenti.

» Or, cette prophétie de S. Malachie a jusqu'ici subi victorieusement cette épreuve. Si l'on tient compte ensuite de la haute valeur qu'y ont attachée les interprètes les plus autorisés, tels que Cornelius a Lapide, Holzhauser, il semble que ce document mérite d'être mis à part, et ne saurait être confondu indistinctement avec les autres.

.....

» Admettons qu'il soit absolument impossible d'établir que l'auteur réel de la Prophétie soit le saint archevêque Malachie, primat d'Irlande : ce document, n'ayant pu être composé après coup que pour une faible partie, puisqu'à partir de sa découverte et de son impression il a reçu la plus grande publicité et se trouve mentionné dans une foule d'écrits des dix-septième et dix-huitième siècles, n'en conserverait pas moins une valeur intrinsèque, si jusqu'ici

il n'a pu être convaincu de fausseté. Au fond, peu importe quel en soit l'auteur. Porte-t-il les traces d'une inspiration visible? C'est là uniquement la question à résoudre; et, certes, à se référer à tout ce qui a été écrit pour justifier l'application des devises parfois si obscures, mais aussi parfois si topiques, il n'est guère permis d'en mettre en doute le bien fondé, et, par suite, de n'en pas reconnaître la vérification historique. On est surtout frappé de l'ordre dans lequel elles sont disposées et qui est tel qu'il serait impossible de le modifier sans compromettre le sort de toute la prophétie. »

L'auteur, se croyant autorisé par la vérification de la Prophétie dans le passé à admettre le caractère vraiment prophétique des devises de l'avenir, cherche à établir des rapprochements entre ces dernières devises et l'Apocalypse.

Nous ne partageons pas sa manière de voir dans l'interprétation de *Fides intrepida*, de *Pastor et nauta* et de quelques autres devises. Mais nous devons reconnaître que son intéressant commentaire sur l'Apocalypse nous a été d'une grande utilité pour la partie de notre étude qui concerne les derniers temps.

† Alph. BELLESHEIM. *Geschichte der katholischen Kirche in Irland*, 3 vol. — Mainz, 1890.

1890.

Au premier volume de son grand et savant ouvrage (p. 361-363), l'auteur dit quelques mots de la Prophétie attribuée à S. Malachie, lequel joua un rôle si considérable dans l'histoire de l'Eglise irlandaise.

Malheureusement cette étude manque absolument d'originalité. C'est ainsi que l'auteur prête à Wion, à la suite de Bute (voir plus haut), une opinion qu'il n'a jamais formulée, et qui est en contradiction absolue avec son témoignage : c'est que le document en question aurait été fabriqué au Conclave de 1590 pour favoriser l'élection de Grégoire XIV^(a) (cette opinion, on le sait, a été émise pour la première fois par le P. Menestrier : le faussaire aurait eu pour but de faire élire, non pas celui qui devint Grégoire XIV, mais le cardinal Simoncelli d'Orvieto).

(a) Voir p. 139.

(b) V. ch. XII, II.

(c) Voir ch. XI, I, § 1.

L'auteur reproduit d'ailleurs quelques objections courantes sur le silence de S. Bernard^(b), sur le style de la Prophétie^(c),

(a) V. ch. XIII,
II, § I et § II.

(b) Voir ch. XI,
I, § III.

(c) V. ch. XIII,
II, § IV.

(d) V. ch. XIII, I,
et *Les Papes
et la Papauté.*

(e) Voir ch. XI,
II; ch. XIV et
ch. XV.

(f) Voir ch. IX.

sur le caractère vague et nébuleux^(a) de certaines devises, sur la mention qui est faite des antipapes^(b). Pour lui, « il ne peut être question d'une véritable prophétie ».

Il reconnaît, il est vrai, que certaines devises, comme celles d'Alexandre VII, de Pie IX et de Léon XIII, ont été réalisées d'une manière surprenante^(c); mais pour d'autres il prétend que la Prophétie contient des faussetés^(d). Ainsi, dit-il, Pie VIII, qui est appelé *Vir religiosus*, n'a jamais appartenu à aucun ordre religieux, Grégoire XVI, qui est désigné par la légende *De Balneis Etruriæ*, était originaire de la Vénétie. — Nous verrons ce qu'il faut penser de ces jugements.

Enfin, l'auteur termine par une raison qui lui semble décisive :

« Un point qui établit d'une façon tout à fait péremptoire que ces prédictions ne méritent aucune créance, c'est la prétention qu'a l'auteur de fixer l'époque de la fin du monde^(e)..... »

Nous discuterons fort au long cette objection qui mérite par son importance d'attirer tout spécialement notre attention.

1892.

† **VACANDARD** (L'abbé), dans la *Revue des questions historiques*, juillet 1892 (27^e année, nouvelle série, t. VIII). **Un Evêque d'Irlande au XII^e siècle. S. Malachie O'Morgair.**

Après une longue et intéressante biographie du saint archevêque d'Armagh, le savant critique cherche à montrer que la Prophétie qu'on lui a faussement attribuée ne mérite aucune créance. — Par la manière seule dont il la définit, le lecteur est invité à une trop juste défiance.

« C'est, dit-il, un recueil de devises qui sont censées fournir l'horoscope des papes^(f) depuis Innocent II jusqu'à la fin du monde? »

Nous sommes d'accord avec M. l'abbé Vacandard pour trouver « singulier » et indigne d'un prophète, un document qui n'aurait d'autre but que de satisfaire la curiosité en fournissant l'*horoscope* des différents papes. Mais telle n'est pas, nous le montrerons, la *fin* de la Prophétie des Papes.

L'auteur énumère, d'après Harnack, semble-t-il, les principales objections qu'a suscitées la fameuse publication d'Arnold

de Wion. Qu'il nous suffise de donner un exemple de son mode d'argumentation :

« Comment attribuer une origine surnaturelle à une prophétie qui place, parmi les successeurs de S. Pierre, les antipapes au même titre et sur le même rang que les papes légitimes^(a). »

(a) Voir ch. XI,
I, § III.

Nous verrons en détail que les différentes devises des antipapes, et même les devises des papes légitimes qui leur correspondent, signalent et stigmatisent le schisme, bien loin de mettre les antipapes sur le même rang que les papes véritables.

Quant aux applications des devises aux papes qui vécurent à partir de 1590, M. l'abbé Vacandard n'en admet que trois qui soient acceptables.

« De 1590 jusqu'à nos jours on n'en trouve guère que trois (devises) qui puissent s'appliquer rigoureusement aux Pontifes auxquels elles étaient destinées : *Montium Custos* à Alexandre VII, *Peregrinus apostolicus* à Pie VI, *Lumen de caelo* (ou plutôt *in caelo*) à Léon XIII. Les autres, même après l'événement, demeurent inintelligibles, quand elles ne sont pas absurdes^(b)..... »

(b) V. ch. XIII,
et *Les Papes*
et la *Papauté*.

Nous avons cependant déjà rencontré au dix-septième siècle plusieurs devises, dont la réalisation paraissait si frappante, que les adversaires eux-mêmes de la Prophétie étaient obligés de présenter la correspondance entre la prédiction et l'histoire comme un effet du hasard.

C'est ainsi que le P. Menestrier ne voit qu'une *simple rencontre* dans le fait de l'élection d'Innocent X au jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, alors que sa devise portait *Jucunditas crucis*; de même, à entendre le savant Jésuite, c'est un fait fort casuel que Clément IX, annoncé par la devise *Sidus alorum*, ait occupé au Conclave la chambre des Cygnes. Vallemont ne devait-il pas dire plus tard : « Le hasard qui fait quelquefois des coups de maître en fait de jeu a produit en quelques occasions, comme dans l'élection d'Alexandre VII, des rencontres fort heureuses, et qui aident merveilleusement à nourrir, dans certains esprits faciles, la bonne opinion qu'ils ont pour tout ce qui a l'air de prophétie et de divination. » — Nous avons vu aussi Bellesheim reconnaître que *seule* la devise d'Innocent XII, *Rastrum in porta*, a trouvé dans le nom de Rastello, que portait ce pape, une réalisation compa-

nable à celle des premières devises. D'autres, parmi nos adversaires, ont été singulièrement frappés de la réalisation des devises de Pie VII et de Pie IX, *Aquila rapax* et *Cruce de cruce*.

Il nous serait facile de multiplier les exemples, spécialement pour la devise de Grégoire XVI, *De Balneis Etruriae*, qu'objecte M. l'abbé Vacandard.

En prenant une à une les différentes devises, nous finirions par trouver que presque pour chacune en particulier, « le hasard a fait un coup de maître ».

Qu'est-ce alors que le hasard ?

1893. **J. DU VALDOR. Les Signes de la fin d'un monde. — Saind-Amand, 1893.**

L'auteur voit dans la fin de la religion, dans la fin de l'autorité, dans la fin de la famille, des raisons menaçantes à l'appui de sa thèse sur la proximité de la fin des temps.

Il termine par quelques aperçus assez vagues sur la Prophétie des Papes et essaie d'interpréter les devises de l'avenir, p. 274-276.

1894. **E. COMBE (L'abbé). Etude sur le secret de la Salette, comparé aux prophéties de l'Écriture et à d'autres prophéties authentiques. 5^e mille. — Vichy, 1894.**

M. l'abbé Combe fait allusion, en note, à la Prophétie des Papes, dont il rapporte les dernières devises et la conclusion. — Il signale (d'après le commentaire de Ferrare, traduit dans le *Dernier mot des Prophéties*, 2^e partie) un vieil exemplaire de cette Prophétie, antérieur au seizième siècle, qui existait encore au couvent des Olivétains à la fin du dix-huitième siècle.

C'est grâce à l'obligeance de M. l'abbé Combe lui-même que nous avons pu consulter l'ouvrage qui lui avait fourni ce précieux renseignement. Mais malheureusement il est impossible de contrôler la vérité de cette affirmation du Commentaire de Ferrare, le couvent des Olivétains de Rimini ayant été détruit comme tant d'autres, pendant la tourmente révolutionnaire (voir plus haut p. 46, et ch. VII). — Nous n'avons donc pas le droit d'attacher à ce manuscrit une grande importance.

De T'SERCLAES (Mgr). **Le Pape Léon XIII, sa vie, son action religieuse, politique et sociale.** 2 vol. — Tournay, 1894.

1894.

L'éminent auteur de cet ouvrage, le plus important, à notre connaissance, qui ait été écrit sur Léon XIII, reproduit en tête de chaque volume les armoiries du Pape avec la devise *Lumen in cælo*.

† BIGOU (L'abbé). **Revue mensuelle, religieuse, politique, scientifique.....** Décembre 1895, n° 24. — Article de M. l'abbé J.-B. BIGOU. — Paris.

L'auteur, qui soutient les rêveries du *nouveau millénarisme*, attaque la Prophétie en particulier parce qu'elle contredirait sa théorie. Selon lui, il doit survenir après l'apparition de l'Antechrist une période de mille ans, à laquelle il applique le passage de l'Apocalypse, ch. xx, 1-3.

« Et vidi Angelum descendentem de cælo, habentem clavem abyssi, et catenam magnam in manu sua. Et apprehendit Draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus et Satanus, et *ligavit eum per annos mille*; et misit eum in abyssum, et clausit, et signavit super illum, ut non seducat amplius gentes, *donec consummentur mille anni*; et post hæc oportet illum solvi modico tempore. »

Pour les *néo-millénaristes*, l'Eglise jouira pendant mille ans d'une paix parfaite après les persécutions de l'Antechrist. Satan sera enchaîné pendant ce temps et ne pourra exercer ses ravages dans le monde. — Ce n'est qu'après cette période que surviendrait le Jugement dernier.

On comprend qu'avec cette théorie, M. l'abbé Bigou rejette une prophétie qui ne nous annonce que dix papes d'ici au Jugement dernier. — Mais peut-être serait-il plus logique d'étudier sans parti pris les raisons d'admettre l'autorité et l'authenticité de ce document, et, si ces raisons sont valables, de rejeter une théorie fondée sur une interprétation au moins hasardée de l'Apocalypse. — Nous aurons d'ailleurs à revenir sur cette question qui renouvelle (sous une forme mitigée et moins révoltante, il est vrai) l'erreur du millénarisme, *condamnée dès les premiers siècles de l'Eglise* (a).

(a) Voir ch. X, sect. 1, B, II, d, et ch. XV, II, A, e.

1895. **PERRIOT** (M. le chanoine). *L'Ami du Clergé*, 17^e année, n^o 40, 30 octobre 1895, p. 698. — Article de M. le chanoine Perriot.

Dans une courte et substantielle dissertation, l'auteur reproduit les arguments de M. l'abbé Cucherat, et conclut en ces termes :

P. 701. « Nous croyons donc qu'on peut accorder à ce document extraordinaire, en outre d'une authenticité très sûre, le caractère d'une véritable prophétie. »

1896. **Wilhelm-Hermann HONERT**, Oberpfarrer von Blankenheim. *Prophetenstimmen. Die zukünftigen Schicksale der Kirche Christi, im Lichte der Weissagungen des Herrn und seiner Heiligen*, 3^{te} Auflage. — Regensburg, 1896.

L'auteur de cet ouvrage original se propose de faire des rapprochements entre les principales prophéties de l'Écriture sainte et des écrits de saints personnages, pour tracer à l'avance le tableau des derniers âges de l'Église.

Les sources qu'il indique au début de son travail sont les suivantes : 1^o Les saintes Écritures. — 2^o Les Commentaires sur l'Apocalypse de S. Jean par le Vén. Holzhauser. — 3^o Les Révélationes de S^{te} Hildegarde. — 4^o La Prophétie des Papes de S. Malachie. — 5^o Différentes prophéties modernes.

Pour les preuves d'autorité ou d'authenticité de la Prophétie des Papes, l'auteur renvoie à l'étude si consciencieuse du chanoine Ginzel. — Il pose en principe que la vérification des devises pour les derniers papes parus doit servir à établir l'origine divine du document tout entier, et pour cela, il passe rapidement en revue les explications que l'on peut donner des devises de Pie VI et de ses successeurs.

Dans le corps de l'ouvrage, les différentes révélationes dont il est fait mention sont groupées suivant une série de chapitres ayant pour titres successivement les devises par lesquelles se termine la Prophétie des Papes.

(a) V. ch. X, II,

Nous ne partageons pas toujours le sentiment de l'auteur^(a). C'est d'ailleurs à dessein que nous avons omis, dans notre travail, de faire allusion à des prophéties modernes dont l'authenticité et l'autorité demanderaient à être discutées à part

— Néanmoins nous avons été heureux de nous rencontrer avec le vénérable prêtre, auteur de cet écrit, dans l'interprétation de plusieurs symboles de l'avenir.

† **VASSILIEV. La Fin du Monde** ⁽¹⁾. Article publié dans la *Revue de Saint-Pétersbourg : Vestnik Evropi* (août, 1898). 1898.

Voici en quels termes la Revue française *La Quinzaine* (1^{er} septembre 1898, p. 152) analyse cet article :

« La *prophétie de Malachie*, prétendant qu'il n'y aurait plus que quatre ou cinq papes après Léon XIII, n'est pas authentique. D'ailleurs les signes précurseurs de la fin du monde ^(a), décrits par Jésus, ne se sont pas encore réalisés. La conversion des Juifs, laquelle sera sans doute assez lente ^(b), n'est même pas commencée. »

(a) V. ch. XIV, II, D.
(b) Voir ch. X, sect. I, B, II, b; sect. II, § II; et ch. XV, II, B, b.

† **G. MAUREVERT. Le prochain Pape et les prophéties.** Article publié dans la *Revue des Revues*, IX^e année, n^o 21, p. 311. 1898.

On connaît le genre sceptique et léger de cette Revue, où les questions les plus graves de religion et de patrie sont traitées avec une désinvolture sans nom.

L'article que nous citons est rempli de mots blessants pour la foi d'un catholique. L'auteur est un curieux qui, d'un ton gouailleur, parle pour les curieux. Il s'amuse à énumérer les *papabili* ^(c).

(c) Voir ch. IX.

« Il y a quelques années, on indiqua comme l'*ignis ardens* prévu par le primat d'Irlande.... le cardinal SVAMPA, parce qu'il avait dans ses armoiries un soleil d'or que semblait viser le « feu ardent » de la prophétie.... Ensuite, ce fut le cardinal VANNUTELLI à cause de son prénom *Séraphin* (esprit de feu)..... »

(1) Nous avons eu connaissance de cet article, ainsi que du suivant, lorsque déjà notre travail était sous presse. Il ne nous a donc pas été possible de nous rendre compte par nous-même des arguments présentés par l'auteur. Au reste, nous traiterons fort longuement l'objection tirée de la proximité de la fin des temps, supposée par la Prophétie.

Dans le même ordre d'idées, l'auteur signale le cardinal GOTTI, qui « a dans son blason une torche allumée.... Toujours *l'ignis ardens.* »

Nous attachons, somme toute, une importance bien médiocre à ce qui concerne cette divination de l'avenir.

Pour nous, le point important et vraiment intéressant : c'est de chercher si cette *Prophétie des Papes* mérite en réalité son nom de prophétie ; en d'autres termes, si elle ne peut venir que d'une révélation divine. — Nous verrons dans la suite quelles conséquences on peut tirer de son *autorité* une fois bien établie.

* * *

L'histoire de la Prophétie des Papes, la seule énumération des ouvrages qui en ont traité⁽¹⁾, montrent combien son autorité et son authenticité ont été discutées. — Tantôt admise et tantôt rejetée, exaltée par les uns et tournée en dérision par les autres, elle a été traitée successivement d'œuvre divine et providentielle, ou de supercherie.

Que faut-il croire en face de ces affirmations

(1) Dans cette énumération nous avons encore omis les écrits ou monuments qui, sans mentionner directement la Prophétie, renferment pourtant des allusions plus ou moins évidentes aux *devises*. Signalons par exemple deux médailles



gravées au début du pontificat d'Innocent X, et représentant toutes deux, avec certaines variantes, le triomphe de la croix, avec cette inscription : FRUCTUM SVVM DEDIT IN TEMPORE. La raison d'être de ces médailles et de l'inscription que nous avons rapportée semble être la devise de la Prophétie des Papes, qui tombe sur Innocent X : *Jucunditas crucis*. A cette époque précisément, on attachait la plus grande importance aux réalisations des *devises* des différents papes.

Nous reproduisons l'une de ces médailles.

contradictoires ? Sommes-nous réellement en présence d'une *prophétie* ? Le document que nous étudions *remonte-t-il vraiment au douzième siècle* ? est-il l'œuvre vénérable du saint archevêque d'Armagh ? — Ou bien n'avons-nous entre les mains qu'une invention mensongère de la fin du seizième siècle ?

C'est ainsi que se pose la double question de l'*autorité* et de l'*authenticité* de la Prophétie des Papes.

Nous exposerons les raisons qui doivent nous faire admettre, semble-t-il, cette *autorité* et cette *authenticité*. Nous chercherons ensuite sur quels principes doit se baser l'*interprétation* des légendes, et nous nous demanderons quel est le *but* ou la *fin* de la Prophétie. — Nous serons ainsi amené à en comparer la dernière partie avec l'*Apocalypse*.

A cette étude fera naturellement suite l'examen détaillé des diverses *objections* qui s'attaquent à la Prophétie des Papes. Nous les grouperons, pour plus d'ordre et de clarté, suivant les quatre points essentiels qui vont faire l'objet des chapitres suivants : *Autorité, Authenticité, Interprétation* et *Fin* de la Prophétie.

CHAPITRE VI.

Autorité de la Prophétie.

Sur quoi se base
l'autorité que
nous recon-
naissons à la
Prophétie.

L'avenir, quand il dépend de causes libres, est en général impénétrable à l'intelligence humaine.

Si parfois nous pouvons le prévoir, c'est que nous sommes mis à même de juger de certaines lois morales qui donnent à sa réalisation une probabilité plus ou moins grande ; cette probabilité peut même engendrer alors une certitude morale.

Mais dans l'immense majorité des cas, la philosophie chrétienne et la théologie sont là pour l'attester, les *futurs libres* ou *contingents* ⁽¹⁾ ne peuvent nous être connus à l'avance que d'une manière vague et indéterminée, parce qu'ils ne sont pas déterminés dans leur cause. — Les anges eux-mêmes, les purs esprits sont arrêtés dans leur connaissance de l'avenir devant cette barrière infranchissable : la *liberté humaine*. — Seul Dieu, pour qui il n'y a ni temps ni espace, peut pénétrer ce mystère.

* * *

Que penser alors d'un écrit qui, plusieurs siècles à l'avance, prédirait nettement les destinées de la Papauté à travers les événements si complexes de l'histoire du monde, et annoncerait en même temps, sous des couleurs transparentes, le nom, la famille, et d'autres circonstances personnelles et extraordinaires de la vie des Papes ?

Par la logique même, l'esprit ne serait-il pas forcé

(1) C'est à dessein que nous employons ici les termes anciennement reçus en théologie. Trop souvent, en effet, l'abandon d'une expression amène l'oubli d'une idée.

Nous ne saurions du reste nous en tenir au vocabulaire de la Philosophie moderne, qui se montre au moins indifférente dans les choses religieuses, et pose en principe qu'elle n'a rien à voir, même indirectement, aux questions qui se rapportent à la Révélation.

l'attribuer à cet écrit une origine plus qu'humaine ? Ne devrait-il pas remonter jusqu'à Dieu, et le reconnaître comme l'auteur premier de la Prophétie ?

Ainsi se pose la question délicate de l'autorité surnaturelle ou divine de la Prophétie des Papes.

Cette question demande à être approfondie.

* * *

S'il s'agissait d'une *œuvre purement historique*, il nous faudrait avant tout, pour justifier notre confiance, établir son *authenticité*, chercher l'époque de l'écrit, étudier quel en est l'auteur, quelle foi méritent ses témoignages, comment ils sont corroborés et confirmés par les circonstances de temps, de lieu, par les dires d'autres historiens, par les monuments de toutes sortes appartenant à la même époque ⁽¹⁾. — Il faudrait en d'autres termes prouver que l'auteur 1° a été à même de constater les faits qu'il rapporte, et 2° nous les a exposés fidèlement.

Comment établir l'autorité d'un écrit purement historique.

Si au contraire nous avons à établir l'autorité d'une *œuvre divinement inspirée s'imposant à notre foi*, comme la prophétie de Daniel, l'Apocalypse, nous aurions recours avant tout à l'enseignement de l'Eglise. A la sainte Eglise en effet Dieu a confié sa Révélation authentique. Elle seule a été instituée pour garder intact le dépôt de la foi, et pour fixer le canon des Livres Saints.

Comment reconnaître l'autorité d'un livre faisant partie du dépôt de la foi.

Mais il n'est question ici ni d'un *livre historique* concernant des *faits passés* dont l'auteur aurait pu être témoin, — ni d'un *écrit inspiré destiné à régler notre croyance*.

Le cas ici est différent.

Nous sommes en face d'un document qui se présente comme une *prophétie privée*. Cette révélation échappe

(1) Ce serait ici le cas de rapporter les critiques du P. Papebroch sur les garanties dont Arnold de Wion aurait dû entourer, d'après lui, la publication de son manuscrit de la Prophétie des Papes. (Voir p. 71.)

par son objet, qui est l'*avenir*, au contrôle direct de l'histoire, et pourtant *elle ne s'impose pas à notre foi*.

Comment faut-il traiter une prophétie privée, non officiellement reconnue par l'Eglise ?

Ainsi nous ne devons nous appuyer ni sur la *critique historique*, ni sur l'*autorité de l'Eglise*, qui est muette au sujet de la Prophétie des Papes, et pourtant l'Eglise ne condamne pas en principe l'examen des prophéties modernes.

A quelles marques pourrons-nous donc reconnaître si ce recueil de légendes appelle notre confiance et notre respect, ou si au contraire il n'est digne que de notre mépris et de notre dédain ?

La ligne de conduite à suivre en cette question nous est dictée par la nature même du titre de *prophétie* sous lequel se présente le document.

Voyons donc d'abord *en général* quelles dispositions d'esprit et quelles recherches exige un écrit qui s'annonce comme révélation divine. — *L'application* que nous ferons ensuite *de ces généralités au cas particulier* de la Prophétie des Papes nous guidera pour la méthode à suivre dans tout notre travail.

§ I.

Principes généraux relatifs à l'étude des prophéties non officiellement reconnues par l'Eglise.

Trois dispositions semblent requises.

On peut distinguer trois dispositions ou états d'âme⁽¹⁾ par lesquels passera celui qui loyalement abordera l'étude d'une prophétie nouvelle.

(1) Il est intéressant de rappeler à ce sujet les avis que donnait S. Paul aux chrétiens de Thessaonique, I *Thess.* v, 19-21.

« Spiritum nolite extinguere. Prophetias nolite spernere. Omnia autem probate. Quod bonum est tenete. »

C'est avec raison, semble-t-il, que Cornelius a Lapide explique le mot *spiritum* des manifestations de l'Esprit-Saint si fréquentes et si multipliées dans la primitive Eglise : don de sagesse ou de science, don des miracles, don de prophétie, don des langues, etc. (Cf. I *Cor.* xii, 7-11 ; xiv, 1-10.)

Quant au mot *prophetia*, par lui-même il n'indique pas nécessairement l'annonce de l'avenir.

« Neque enim in verbo προφηται, præpositio πρό particula temporis est, sed

Recommandations de S. Paul. — En quel sens nous les appliquons à notre sujet.

10 *Ne pas mépriser, ne pas rejeter à priori* ⁽¹⁾ et *Nolite spernere.*

ut in aliis interdum vocabulis compositis significationes habet latini « vice alicujus » ; quare προσηγοριαι idem est atque « vice alicujus loqui », προφητιαι autem est is qui alicujus vice loquens ejus quasi est os vel interpres. » *Cornelii. Cursus Scripturae Sacrae*, Introductio specialis in didacticos et propheticos veteris Testamenti libros, p. 267.

Toutefois, l'annonce prophétique des événements futurs ne saurait être exclue de cette *prophétie* dont parle l'apôtre S. Paul. Dieu, qui se sert de son prophète comme d'un interprète, peut lui révéler aussi facilement l'avenir que le présent.

Peut-être même, dans ce chapitre v de la 1^{re} épître aux Thessaloniens, S. Paul a-t-il en vue spécialement la prédiction de l'avenir. En effet, d'après le contexte, ses paroles pourraient bien se rapporter à la connaissance de la fin des temps :

« De temporibus autem et momentis, fratres, non indigetis, ut scribamus vobis. Ipsi enim diligenter scitis quia dies Domini sicut fur in nocte ita veniet. Cum enim dixerint : Pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus sicut dolor in utero habenti, et non effugient.

« Vos autem, fratres, non estis in tenebris ut vos dies illa tanquam fur comprehendat. » (I *Thess.* v. 1-4.)

S. Paul développe cette pensée que les Thessaloniens sont des enfants de lumière. Il termine en leur recommandant de ne pas éteindre la lumière de l'Esprit-Saint, et leur fait au sujet des prophéties la recommandation que nous avons rapportée (v. 19-21). La pensée du jugement dernier et de la fin des temps n'est pas absente de ses préoccupations. Au verset 23, il y fait encore allusion.

Le *jour du Seigneur*, l'*avènement du Fils de l'homme*, désignent bien dans le style des Saintes Écritures le jugement dernier. (Cf. I *Cor.* xv, 23 ; I *Thess.* ii, 19 ; iii, 13 ; iv, 14 ; v, 23 ; II *Thess.* ii, 1-8. — Jac. v, 7. — II *Petr.* i, 16 ; iii, 12. — I *Joann.* ii, 28.)

En toute hypothèse, le texte de l'Apôtre concerne des *prophéties non inscrites dans les Livres Saints*. Car il recommande aux Thessaloniens de soumettre ces prophéties à l'épreuve, « *omnia autem probate* », et de faire la part du bien et du mal, « *quod bonum est tenete* ». — Or, si S. Paul s'adressant aux fidèles, ou même aux pasteurs, prêtres et évêque de Thessalonique, leur parlait des prophéties authentiquement reconnues par l'Église, il leur ordonnerait de recevoir *sans discussion* celles que son magistère infallible propose à leur vénération.

Enfin, d'après tout le contexte, il s'agirait ici de prophéties non encore écrites, de celles qu'il plaira à l'Esprit-Saint de révéler dans le cours des âges futurs.

Il semble cependant probable que S. Paul ne parle ici que des manifestations spéciales de l'Esprit, ordinaires à son époque, qu'il décrit ailleurs, en particulier I *Cor.* xiv, 3 : « Qui prophetat hominibus loquitur ad edificationem, et exhortationem et consolationem. »

Ne voyons donc dans ce mot *prophetias* aucune allusion à une prédiction prophétique. Nous n'en devons pas moins, à titre de comparaison, assimiler la conduite à tenir vis-à-vis des manifestations de l'Esprit-Saint dans les temps plus rapprochés de nous à celle que recommandait l'Apôtre pour son époque.

(1) « *Spiritum nolite extinguere, prophetias nolite spernere.* » (I *Thess.* v. 19-20.) Nous avons dit, dans la note précédente, en quel sens et dans quel esprit nous faisons ce rapprochement et les suivants. Il s'agit d'une simple analogie ou d'une accommodation de textes.

Ne pas rejeter systématiquement les prophéties, mais les éprouver.

sans examen un écrit qui se présente comme prophétie, c'est là le premier devoir qui s'impose.

Dieu peut en effet parler comme il veut et quand il veut à sa créature. La prophétie est possible, et de fait Dieu a souvent favorisé ses saints de révélations privées, d'intérêt particulier ou général. — Ce serait donc faire cause commune avec les philosophes rationalistes et naturalistes que de rejeter un écrit *pour la seule raison* qu'il s'offre comme *prophétie*.

2° *Probate.*

2° A cette sage réserve doit s'ajouter, suivant les cas, un contrôle effectif : il faut *examiner* ⁽¹⁾, *soumettre à une épreuve sévère*, à une critique judicieuse cette prophétie inconnue, si l'on veut en apprécier la portée.

Dieu en effet, s'il a parlé, est en droit d'exiger de ceux qui entendent cette parole quelque attention ; et il est à croire qu'il a revêtu sa révélation de caractères qui permettent de la reconnaître. — Et si, au contraire, il n'a rien révélé, il importe que la supercherie du faux prophète soit dévoilée et que la crédulité publique ne soit pas victime de la mauvaise foi ou de la sottise.

A qui incombe ce devoir de l'examen des prophéties ? — Nous avons vu, en exposant la législation de l'Église sur la publication et l'étude des prophéties nouvelles, qu'elle s'était toujours montrée très libérale et très large sur ce sujet, dans la crainte sans doute de mettre la lumière sous le boisseau, et d'éteindre les manifestations de l'Esprit-Saint. — Toutefois elle a édicté des lois sages et prudentes qui soumettent à son contrôle les publications concernant les faits surnaturels, prophéties ou miracles nouveaux.

(1) « *Omnia autem probate.* » (I Thess. v, 21.)

Les protestants ont voulu appliquer les mots *Spiritus, prophetia*, aux livres inspirés contenus dans la Sainte Écriture. Ils en ont conclu par un audacieux sophisme la légitimité du *libre examen*.

Nous ne parlons ici (est-il besoin de le rappeler ?) que des seules prophéties au sujet desquelles le jugement de l'Église n'est pas intervenu, et encore nous recommandons pour toute étude sur les prophéties le contrôle actif de l'Église.

Double contrôle, au point de vue de la théologie et de l'histoire.

Nous n'avons pas à revenir ici sur cette législation. Ce que nous examinons, c'est la question considérée *en elle-même*; fils obéissant de la sainte Église, nous cherchons la *nature* de cette épreuve à laquelle doit être soumise une prophétie non officiellement reconnue.

Nature de
cette épreuve.

Avant tout il faut voir *si la prophétie n'a rien de contraire à la foi* ⁽¹⁾. — Il est essentiel en effet de ne point accepter aveuglément comme venant de Dieu, ce qui pourrait être l'œuvre de l'esprit du mal. Or *une seule erreur contre la foi* suffit à prouver que Dieu n'est pas l'auteur de l'écrit où elle se rencontre. — Cet examen est d'autant plus nécessaire que le démon a reçu le pouvoir de tenter les hommes, et que des faux prophètes paraîtront dans le monde et séduiront grand nombre d'âmes dans les derniers temps⁽²⁾. C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous l'annonce : « *Ecce prædixi vobis* ».

Avant tout
il faut constater
l'orthodoxie
de l'auteur.

Il faut donc tout d'abord chercher si l'œuvre qui nous est donnée comme une prophétie ne renferme rien de contraire à la foi et, par suite, à l'enseignement de l'Église.

Mais l'examen qui s'impose dans l'étude des prophéties, semble comporter encore un autre travail que nous appellerons le *contrôle historique*. Un écrit peut ne rien contenir de contraire au dogme, et n'être cependant qu'illusion et imagination humaine. Il faut pour reconnaître le caractère de prophétie quelque caractère *positif*.

Une prophétie
demande
en outre à être
vérifiée par
l'histoire.

(1) « Carissimi, nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint; quoniam multi pseudopphetæ exierunt in mundum. In hoc cognoscitur spiritus Dei: omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse ex Deo est; et omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non est, et hic est antichristus..... » (I Jo. IV, 1-3.)

« Nemo vos seducat inanibus verbis; propter hæc enim venit ira Dei in filios diffidentiae. » (Eph. V, 6.)

« Nemo vos seducat, volens in humilitate et religione angelorum, quæ non vadit ambulans, frustra inflatus sensu carnis suæ; et non tenens caput ex quo totum corpus, per nexus et conjunctiones subministratum et constructum, crescit in augmentum Dei. » (Col. II, 18-19.)

(2) Matth. XXIV, 4, 5, 11, 23-27 Marc, XIII, 5 et seq.; Luc, XXI, 8; II Thess. II, 3.

La réalisation d'une prophétie est une preuve de son autorité.

Or l'épreuve d'une prédiction c'est sa *réalisation* ; c'est par là que l'on reconnaîtra en définitive si l'écrivain est vraiment Dieu pour premier auteur. Qui peut en effet connaître d'une manière certaine un avenir éloigné, surtout lorsqu'il dépend de causes libres ? Dieu seul et ceux à qui il plaît de le révéler. (Voir p. 142.)

Reconnaître une prophétie à sa réalisation⁽¹⁾, c'est la règle qui nous est explicitement donnée par le prophète Ezéchiel (Ez. XXXIII, 33) :

« Et cum venerit quod prædictum est (ecce enim venit), tunc scient quod propheta fuerit inter eos. »

Et lorsque viendra l'accomplissement de mes prédictions (car il est proche), ils reconnaîtront qu'ils avaient un prophète au milieu d'eux.

Dieu lui-même (*Deut.* XVIII, 21, 22) donne la marque à laquelle on reconnaîtra un faux prophète⁽²⁾ :

« Quod si tacita cogitatione responderis : Quomodo possum intelligere verbum, quod Dominus non est locutus ? Hoc habebis signum : Quod in nomine Domini propheta ille prædixerit, et non evenerit ; hoc Dominus non est locutus, sed per timorem animi sui propheta confinxit ; et ideo non timebis eum. »

Que si tu me réponds dans le secret de ta pensée : Comment pourrai-je distinguer une parole qui ne vient pas de Dieu ? Tu auras ce signe : Quand un prophète a parlé au nom du Seigneur et que sa prédiction ne s'est pas réalisée, c'est que le Seigneur n'a point parlé ; la prédiction n'est qu'une invention que le prophète a imaginée dans l'enflure de son cœur ; aussi tu n'auras pas à le craindre.

⁽¹⁾ Souvent dans les Saintes Ecritures la prédiction de l'avenir est présentée comme un signe de l'intervention divine. On peut consulter : *Deut.* XVIII, 45-22 ; *IV Reg.* I, 3 ; *Is.* XXIV, 16 ; *XLI*, 22 sqq. ; *XLIII*, 9-13 ; *XLIV*, 7 ; *XLV*, 21 ; *XLVI*, 9-13 ; *XLVIII*, 3. 5. 16 ; *Jer.* XXXVIII, 9 ; *Jo.* II, 18. 19 ; *XIV*, 29, etc.

⁽²⁾ Toutefois la réalisation d'une prophétie, nous sommes des premiers à le reconnaître, doit revêtir certaines conditions pour être concluante. Certains événements, en effet, nous l'avons dit (p. 142), peuvent être prévus dans leur cause, d'une manière absolue ou avec plus ou moins de probabilité (cf. *Deut.* XIII, 1-3), soit par l'intelligence humaine, soit encore par l'esprit mauvais qui se sert de

Conclusions à tirer de l'examen partiel d'une prophétie.

Du vrai prophète, au contraire, il est dit que le peuple *devra* l'écouter (*Deut.* XVIII, 15, 19). Donc le caractère prophétique et surnaturel de sa parole pourra être compris.

Jésus-Christ, en qui le texte célèbre du Deutéronome (XVIII, 15) a trouvé sa réalisation parfaite (cf. *Act.* III, 22, sqq. ; VII, 37), donne à son tour la marque du prophète véritable et montre comme pourra être comprise l'intervention divine (*Jo.* XIV, 29) :

« Et nunc dixi vobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit credatis. »

Et voici que je vous ai dit ces choses avant leur accomplissement, afin que vous croyiez quand elles se seront réalisées.

3^o Lorsque, sans parti pris, on a étudié la portée et la valeur d'une prophétie, il faut la garder ou la respecter, si elle a été reconnue véritable par le double contrôle de la *foi* et de l'*histoire*, tel qu'il vient d'être exposé⁽¹⁾.

3^o *Quod bonum est tenete.*

Or, et c'est ici le point important, il n'est pas nécessaire de vérifier la prophétie dans *toutes ses parties* pour reconnaître à leur auteur le caractère de *prophète* et d'*homme de Dieu*. La réalisation d'un certain nombre de prédictions, dûment observée, *dans les conditions voulues*, suffit à manifester l'origine divine de l'ensemble.

Pour reconnaître à un écrit le caractère de prophétie, il n'est pas nécessaire de vérifier toutes ses prédictions directement.

Il est, nous l'avons dit, des événements, dépendant de l'exercice de la liberté humaine, qui ne peuvent être connus à l'avance que par Dieu. — Si donc quelques-uns de ces événements nous sont prédits, nous pouvons voir l'*intervention divine* au moins dans une partie de la prophétie, et nous en concluons la même origine surna-

l'homme comme d'un instrument ou d'un intermédiaire. Il peut y avoir des faux prophètes comme des faux thaumaturges. (Cf. *Matth.* XXIV, 24; *Marc.* XIII, 22; *II Thess.* II, 9, 10, etc.)

⁽¹⁾ *I Thess.* V, 21.

Une prophétie peut être utile comme prédiction ou comme signe.

turelle pour le reste. Dieu ne saurait en effet se rendre solidaire d'un faussaire ou d'un illuminé ; il ne peut coopérer au mal ou à l'imbécillité.

* * *

Utilité des prophéties.

Cette remarque nous permet d'apprécier l'objection si souvent répétée contre l'*utilité des prophéties*, question connexe de celle de leur autorité.

On ne peut reconnaître, dit-on, la portée des prophéties qu'après l'événement ; donc elles sont inutiles.

Affirmer d'une manière aussi absolue l'inutilité des prophéties en général, c'est exagérer l'obscurité qui souvent les accompagne ; c'est attaquer le principe même des prophéties, car Dieu ne fait rien sans but et sans utilité. Si quelques prédictions ne peuvent être comprises qu'après leur réalisation, d'autres sont suffisamment claires pour instruire les âmes sincères des vérités futures qu'il plaît à Dieu de révéler à l'avance.

Une prophétie sera donc utile 1° comme *prédiction* pour certaines vérités qui peuvent être comprises à l'avance ; 2° comme *signe* pour des prédictions que l'on ne peut comprendre qu'après l'événement.

Les prédictions obscures par elles-mêmes avant l'événement acquièrent toute leur importance *après leur réalisation*. — Par l'accord des prédictions avec les faits, nous comprenons que nous sommes en face d'une parole divine⁽¹⁾. Dès lors nous devons accepter les conséquences qui découlent de l'ensemble de la prophétie.

* * *

(1) C'est ainsi que certains événements prédits à l'avance devaient servir de signe et de preuve, après leur réalisation, pour instruire les hommes.

« Et adjecit Dominus loqui ad Achaz, dicens : Perte tibi *signum* a Domino Deo tuo in profundum inferni, sive in excelsum supra. Et dixit Achaz : Non petam et non tentabo Dominum. Et dixit : Audite ergo, domus David : Numquid parum vobis est molestos esse hominibus, quia molesti estis et Deo meo ? »

Comment établir l'autorité de la Prophétie des Papes.

Nous chercherons plus tard quelle peut être l'utilité et le fin de la *Prophétie des Papes*, et quelle importante vérité s'en dégage, lorsque nous aurons montré son caractère prophétique.

Pour le moment nous *appliquerons* les principes qui précèdent à l'étude de l'*autorité* attachée à ses prédictions.

§ II.

Application des principes généraux.

C'est par les devises correspondant aux papes des siècles passés, surtout des trois derniers siècles, que nous devons prouver le caractère vraiment prophétique du document tout entier.

La Prophétie en effet fut certainement publiée en 1595, et nous pouvons encore en lire le texte dans le *Lignum vite* d'Arnold de Wion, imprimé à cette époque. Très probablement même, elle fut connue dès 1590 (voir p. 51), comme l'admettent d'ailleurs ses adversaires les plus déterminés.

Les légendes se divisent donc en *deux groupes* :
1^o celles qui se rapportent aux temps antérieurs à 1590 ;
2^o celles qui désignent les papes des derniers siècles, depuis 1590.

Le procédé vraiment logique, c'est de chercher si les

L'autorité de la Prophétie des Papes doit s'établir surtout par la réalisation des légendes correspondant aux trois derniers siècles.

Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce virgo concipiet et pariet filium..... » (Is. VII, 11-14.)

La Prophétie et son accomplissement sont ici explicitement présentés comme devant servir de *signe* et de preuve pour une vérité importante que Dieu veut faire accepter.

Il en est de même de la célèbre prophétie de Jésus (Jo. II, 19) : « Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud. » Cette prédiction est une réponse à la question des Juifs demandant en vertu de quel droit Jésus agissait en maître en chassant les vendeurs du temple : « Quod signum ostendis nobis quia hæc facis? » — La Résurrection du Sauveur devait être en effet une preuve de sa divinité, non seulement en elle-même, mais aussi dans la *prédiction* qui en avait été faite par Jésus.

Deux groupes de légendes. — L'étude de celles du 2^e groupe est essentielle.

devises du deuxième groupe, certainement antérieures aux événements, se sont vérifiées jusqu'à ce jour.

Si oui, comme il est impossible à l'esprit humain de prévoir, *plusieurs siècles à l'avance*, les événements si complexes, si variés, de divers pontificats, nous en concluons l'origine divine de la Prophétie. — De 1590 à nos jours, nous trouvons vingt-huit devises ; ce nombre est suffisant pour que l'épreuve soit sérieuse et décisive.

Conséquences à tirer de cette autorité une fois établie.

L'*autorité* de la Prophétie pour les légendes correspondant aux trois derniers siècles une fois établie par ces considérations, nous pourrons en tirer des conclusions pour l'avenir comme pour le passé. L'unité du document nous fera concevoir pour les légendes que nous n'aurons pu vérifier directement *comme prophéties*, le même respect que nous inspireront celles dans lesquelles nous aurons reconnu l'intervention divine.

* * *

Utilité de l'étude des devises correspondant aux papes antérieurs à 1590.

Mais alors, dira-t-on, il est inutile d'étudier les premières devises. Il suffit de considérer et d'examiner celles qui se rapportent aux papes des trois derniers siècles, à partir de 1590. La discussion des légendes de Célestin II à Grégoire XIV ne présentera aucun intérêt au point de vue de l'autorité à attribuer à la Prophétie.....

Cependant nous reprendrons toutes les légendes, depuis la première, qui correspond au règne de Célestin II en 1143. Nous examinerons chaque devise en particulier, même celles du premier groupe, et cela pour plusieurs raisons :

Il est nécessaire de suivre dans leurs critiques les adversaires de la Prophétie.

1^o Les objections du P. Menestrier et des autres critiques de la Prophétie s'adressent aussi bien aux premières devises qu'aux dernières. Par exemple on trouve à leur reprocher l'inconvenance ou la grossièreté du style, des erreurs de chronologie, des allusions aux armoiries des papes avant qu'elles fussent en usage, la mention qui est faite des antipapes, de nombreuses inexactitudes au point de vue historique...

Sous peine d'être accusé d'éviter les difficultés et les objections, ou de fuir la critique, il nous faut suivre le P. Menestrier et ses imitateurs sur le terrain où ils nous entraînent. Et, disons-le, ils ont raison de soumettre au contrôle de l'histoire et de la théologie les premières devises comme les dernières.

2^o Nous avons la prétention de viser plus haut qu'à défendre la Prophétie des attaques, plus ou moins fondées en raison, dont elle est l'objet. — On ne nous apporte, comme nous le verrons, aucun argument sérieux pour révoquer en doute son autorité surnaturelle, ou pour battre en brèche le témoignage des savants du seizième siècle en faveur de l'authenticité du document.

La prophétie des Papes mérite non seulement une défense ou une apologie, mais surtout un commentaire.

C'est donc un *Commentaire*, plus qu'une défense, que nous avons à présenter aux lecteurs, et le commentaire doit être complet.

3^o L'étude des devises antérieures à l'époque de la publication de la Prophétie nous apportera une preuve de plus en faveur de son authenticité.

Les devises du 1^{er} groupe fournissent une preuve de plus en faveur de l'authenticité de la Prophétie.

Un faussaire n'aurait pu annoncer en si peu de mots, d'une manière si complète, si précise, et avec un sens chrétien si parfait, les gloires et les tristesses, les triomphes et les épreuves de toutes sortes, schismes ou hérésies, qui ont marqué la vie de l'Église au moyen âge et au temps de la Renaissance.

Nous apprécierons mieux la portée de cette remarque, lorsque nous aurons étudié en détail chacune des devises.

4^o L'examen des prophéties du premier groupe doit nous guider dans l'interprétation à donner à celles du second groupe.

Elles servent à établir les principes d'interprétation pour les devises suivantes.

Que l'auteur, en effet, soit un prophète véritable ou un faussaire, il doit y avoir unité dans le document. — Les principes d'interprétation des légendes nous seront donc suggérés par ce premier travail, et d'une manière d'autant plus complète que l'intervalle de temps qui s'écoule de 1143 à 1590 est plus considérable.

Le Commentaire détaillé des devises trouvera sa place ailleurs.

Une fois au courant du *langage* de l'auteur, nous pourrons juger en connaissance de cause si les événements ont donné raison à ses dernières prédictions.

* * *

L'étude
détaillée des
légendes est
renvoyée au
Commentaire.

L'étude approfondie des différentes devises peut seule servir à prouver d'une manière définitive l'autorité divine de la Prophétie. Elle trouvera sa place dans notre Commentaire des légendes. Ce Commentaire fera l'objet d'un second volume⁽¹⁾ sous ce titre : **LES PAPES ET LA PAPAUTÉ, D'APRÈS LA PROPHÉTIE ATTRIBUÉE A S. MALACHIE.**

Nous bornant ici aux généralités, nous avons indiqué la marche à suivre pour prouver l'autorité de l'ensemble.

Diverses considérations d'ailleurs vont nous montrer que la Prophétie des Papes n'est pas l'œuvre d'un faussaire.

(1) Nous aurons d'ailleurs l'occasion dans le présent volume de discuter le sens d'un certain nombre de devises, et le lecteur pourra par lui-même contrôler le bien-fondé de nos affirmations. (Voir ch. VIII, Appendice; ch. XI, I, § II, A, 2° et § III, A, b; ch. XII, I, § III, A, c et § IV; ch. XIII, I et II, § I, § II, § III, § IV.)

CHAPITRE VII.

Authenticité de la Prophétie.

Un écrit est authentique lorsqu'il est bien de *l'époque* à laquelle on le fait remonter, et de *l'auteur* à qui on l'attribue.

Etat de la question. Il est important surtout de démontrer l'ancienneté du document.

Pour une *prophétie* le point intéressant, lorsqu'on traite de son authenticité, c'est d'établir sa date ou son *ancienneté*. — Il est essentiel en effet, pour juger de son caractère prophétique, de savoir si elle existait avant les faits qu'elle signale.

Quant à la question d'*auteur*, elle est fort accessoire, sinon comme moyen de démontrer l'ancienneté.

Lors même, en effet, qu'on prouverait qu'une prédiction a un saint pour auteur, on n'établirait pas pour autant qu'elle est une véritable *prophétie* ⁽¹⁾.

La prophétie est par elle-même un *signe*, une preuve de surnaturel : c'est elle en principe qui donne de l'autorité et du crédit au prophète, et non le prophète à la prophétie.

La question pour nous est donc moins de chercher si

⁽¹⁾ Citons quelques exemples qui se rapportent à notre sujet :

Les premiers Pères de l'Église, S. Jérôme en particulier, ne se sont-ils pas illusionnés sur la proximité de la fin du monde ? N'a-t-on pas vu des catholiques affirmer que S. Vincent Ferrer, tout saint qu'il était, s'est trompé en annonçant, d'une manière pourtant bien précise, l'approche des derniers temps ? — Et les détails sur les derniers âges donnés par S^{te} Hildegarde dans ses Révélations, le Vénérable Holzhauser dans ses Commentaires sur l'Apocalypse, et d'autres saints personnages, comme le Vénérable curé d'Ars, le Vénérable Grignon de Montfort, seront-ils acceptés de tous comme des *prophéties* véritables, lors même que leur authenticité sera bien établie, par le seul fait que leurs auteurs auront été déclarés saints ou vénérables par l'Église ?

la Prophétie des Papes a S. Malachie pour auteur⁽¹⁾, que d'étudier sa date ou son *âge relatif*.

Nous allons traiter d'abord de l'*ancienneté* de la Prophétie des Papes, et nous prouverons par là même qu'elle ne saurait être l'œuvre d'un *faussaire* de la fin du seizième siècle. — Nous chercherons ensuite si saint Malachie en est vraiment l'*auteur*⁽²⁾.

§ I.

Ancienneté de la Prophétie.

L'authenticité de la Prophétie au point de vue de son *ancienneté* est avant tout un *corollaire* de son caractère surnaturel. — Mais on peut aussi en donner des *preuves directes* de plus d'une sorte.

I. Ancienneté de la Prophétie, conséquence de son autorité divine.

La première chose à établir, c'est l'autorité divine de la Prophétie.

Quand les devises correspondant aux trois derniers siècles, mises en présence de l'histoire, nous auront fait reconnaître par leur réalisation le *caractère prophétique* de l'œuvre attribuée à S. Malachie, nous serons en droit d'en conclure qu'elles viennent de *révélations surnaturelles*. (Voir ch. VI, Autorité de la Prophétie.)

Trois siècles en effet sont une durée suffisante pour un contrôle sérieux, et, *si l'épreuve est entourée des garanties voulues*, elle pourra être concluante pour montrer dans les *rapprochements* des faits et des pré-

(1) Le protestant GRAFF écrivait déjà en 1677 que l'on ne devait pas confondre les deux questions : Est-ce une prophétie ? Cette prophétie est-elle de S. Malachie ? — Nous allons plus loin en distinguant la question d'*ancienneté* de la question d'*auteur*.

(2) Nous verrons ainsi ce qu'il faut penser de ce jugement si charitable de CARRIÈRE (p. 452) :

« Quod ergo gratis et sine fundamento dicitur, prædictionem hanc esse S. Malachiæ Archiepiscopi Ibernix, hancque observatione et fide dignam, nego cum bona venia secus credentium ne dicam delirantium. »

ditions autre chose que de simples *coïncidences*; — d'autre part, *Dieu seul* peut connaître et révéler l'avenir, lorsqu'il dépend de causes libres, qui agissent dans la suite des siècles, au milieu des circonstances les plus imprévues et les plus variables.

Mais Dieu ne saurait coopérer au mensonge et à l'erreur. — Si donc son action se manifeste dans *une partie* du document, *le reste ne saurait être l'œuvre d'un faussaire ou d'un illuminé.*

Cette première conséquence, que nous avons déjà signalée plus haut, nous suffirait au besoin. Mais il est permis d'aller plus loin.

De l'autorité surnaturelle de la Prophétie on peut conclure (avec un peu moins de certitude, il est vrai) qu'elle remonte à une époque antérieure au premier pape (Célestin II) qui s'y trouve désigné, c'est-à-dire à la première moitié du douzième siècle (avant 1143). — A cette époque seulement elle a pu mériter le nom de Prophétie pour toutes les Légendes de Papes qui y figurent; rien ne nous autorise à supposer que le prophète s'est amusé à désigner des papes déjà disparus, de la même manière, et avec la même obscurité de symboles que les papes à venir.

D'une part l'unité de style, de l'autre la dignité du prophète et de Dieu lui-même, semblent nous obliger à admettre que toutes les parties de l'écrit sont prophétiques au même titre, si *quelques-unes le sont réellement, et si Dieu est intervenu* à titre d'auteur premier d'un certain nombre de devises.

II. Preuves directes.

Au lieu de considérer l'authenticité des devises comme la *conséquence* de leur caractère surnaturel et prophétique, il peut être intéressant de la *prouver directement.*

Son authenticité, au point de vue qui nous occupe, est un corollaire de cette autorité une fois démontrée.

Les preuves directes que l'on peut donner de l'ancienneté

de la Prophétie n'ajoutent rien à son autorité, mais elles rendent plus frappant et plus étendu le contrôle des prédictions.

En démontrant l'*ancienneté* du document en question nous n'ajouterons sans doute rien à son autorité, car la période de trois siècles pour laquelle nous pouvons vérifier les dernières devises suffit, nous l'avons déjà dit, et nous le montrerons en détail, à l'imposer à notre respect.

Mais si nous arrivons à reculer au delà de 1590 l'époque pour laquelle les devises doivent être considérées comme des prédictions, antérieures par conséquent aux événements auxquels elles se rapportent, nous rendrons par là même plus considérable le champ d'expériences. La démonstration ne sera pas plus *concluante* en elle-même, mais elle deviendra plus *frappante*, et à coup sûr plus *complète*, puisqu'on pourra contrôler pour un plus grand nombre de cas l'accord des prédictions avec les Pontificats⁽¹⁾.

* * *

texte d'Arnold de Wion.

Citons d'abord en entier, à cause de son importance, le texte de *Wion* sur la Prophétie de S. Malachie, déjà signalé plus haut.

ARNOLD DE WION. *Lignum vite*. Venise, 1595. L. II, ch. XL. (Liste des archevêques et évêques de l'ordre de S. Benoît, au mot *Dunensis*, évêque de *Down*.)

« Scripsisse fertur et ipse nonnulla opuscula, de quibus nihil hactenus vidi, præter quamdam prophetiam de Summis Pontificibus; quæ, quia bre-

(S. Malachie) écrivit, dit-on, lui-même quelques opuscules. Je n'en ai rien vu jusqu'à ce jour, si ce n'est une certaine prophétie des Souverains Pontifes. Con-

(1) Nous aurons d'ailleurs par là l'occasion de préparer la réponse à cette fameuse objection du Conclave de 1590, où le P. Menestrier affirme, avec tant de désinvolture, que fut fabriqué le document. — Nous réfuterons directement cette objection en son lieu (chap. XII, 1, § III).

vis est, et nondum, quod sciam, excusa, et a multis desiderata, hic a me apposita est. »

me elle est courte, qu'elle n'a pas encore été imprimée, que je sache, et que beaucoup désirent la connaître, j'en ai rapporté ici le texte.

Suit le texte de la Prophétie, cité plus haut, pp. 37 sup. — Wion le fait précéder du titre suivant :

« PROPHEZIA S^{ti} MALACHIE ARCHIEPISCOPI ⁽¹⁾
DE SUMMIS PONTIFICIBUS. »

Prophétie de S. Malachie, archevêque, sur les Souverains Pontifes.

Chaque Légende est accompagnée d'un court commentaire, dû au dominicain Alph. Chacon, comme nous l'apprend Wion en ces termes :

« Quæ ad Pontifices adjecta, non sunt ipsius Malachie, sed R. P. Alphonsi Giaconis ⁽²⁾, ordinis Prædicatorum, hujus prophetie interpretis. »

Les notes sur les Pontifes ne sont pas de Malachie lui-même, mais du R. P. Alphonse Chacon, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, interprète de cette prophétie.

* * *

(1) En reproduisant le texte de la *Prophétie des Papes* (ch. IV), nous avons omis par oubli, dans le titre que lui donne A. de Wion, ce mot : *Archiepiscopi* (v. p. 38).

L'omission est sans importance, mais nous tenons à rétablir le texte dans son intégrité.

(2) On remarquera l'orthographe du nom du P. CHACON : *Giaconis*. Le *C* a pu facilement se transformer en *G*, et nous savons que *Cia* et *Gia* ont en italien une prononciation analogue, et que reproduit à peu près le son français *Cha*. Ainsi donc, soit pour l'œil, soit pour l'oreille, la confusion des deux orthographe a pu être facile.

Il n'y a d'ailleurs pas lieu de douter qu'il ne s'agisse ici de l'historien CHACON ; ce point n'a jamais été mis en question par les Commentateurs de la Prophétie. CORNELIUS A LAPIDE, en particulier, écrivant vingt-huit ans plus tard, men-

A quel point de vue nous examinons ici ce texte.

Deux affirmations sont contenues dans ce texte : l'une concerne l'existence d'un manuscrit de la Prophétie à la fin du XVI^e siècle, l'autre se rapporte à la question d'auteur.

Ainsi donc la Prophétie existe d'une manière indiscutable dès la fin du seizième siècle.

Un religieux bénédictin, dont nous possédons les œuvres, nous affirme avoir vu un manuscrit contenant la Prophétie des Papes qu'il rapporte. — De plus, sans autres explications, il donne cette prophétie comme venant de S. Malachie, archevêque d'Armagh.

Quelle est la valeur de cette double affirmation ?

1^o *Arnold de Wion* a-t-il véritablement vu un manuscrit contenant la Prophétie, et doit-on reconnaître dans ce fait la source de la publication du document dans le *Lignum Vitæ* ? — ou bien Wion n'a-t-il été que *menteur* en ce point, ou encore *victime d'une illusion* ?

2^o Si le fait de l'existence d'un texte manuscrit à la fin du seizième siècle est admis, est-il prouvé pour autant que la Prophétie a vraiment pour auteur S. Malachie, contemporain de S. Bernard ?

Nous n'examinons pour le moment que la première.

Ces deux questions, nous l'avons dit, sont absolument différentes.

La première se confond avec la question d'*ancienneté*, tout au moins *relative*, du document. Elle doit être traitée ici.

La seconde n'est autre que la question d'*auteur*. Nous l'examinerons plus loin (pp. 186 et suiv.).

tionne d'une manière explicite, dans son explication de l'Apocalypse, les doctes Commentaires du P. CIACCONIUS (nom latin que prenait le P. CHACON : on rencontre aussi l'orthographe CIACONIUS). Il est à croire qu'on trouverait la même indication dans les Études du dominicain GIROLAMO GIANNINI publiées en 1601 et 1605 ; il ne nous a pas été donné de pouvoir les consulter.

Signalons en passant la méprise de l'auteur de « *Grands avertissements de l'Apocalypse*. Avignon, 1889 », qui, parlant en note, p. 136, de la Prophétie de S. Malachie, écrit ces mots : « Il semble qu'il pourrait être recueilli sur ce point quelques renseignements positifs dans l'écrit du *diacre* Alphonse (l'auteur a lu *Diaconus* pour *Ciaconius*) que Cornelius a Lapide, t. X, p. 131, mentionne comme ayant très heureusement adapté les devises et désignations symboliques aux divers Pontifes..... »

Arnold de Wion n'a pas voulu tromper.

Passons en revue tout d'abord les témoignages divers qui nous prouvent l'ancienneté de la Prophétie des Papes, en la présentant comme *antérieure* à la fin du seizième siècle.

Il faut prouver que la Prophétie est antérieure à la fin du XVI^e siècle.

★ ★ ★

1^{er} *Témoignage.* ARNOLD DE WION.

L'examen direct du *Lignum vite* est pour nous une présomption en faveur du crédit que mérite son auteur dans la question présente, et de la vérité de son témoignage.

Vérité, dans un témoignage historique, signifie d'une part *connaissance exacte* des faits, d'autre part *véracité* ou bonne foi. On exprime cette double condition en disant qu'un historien mérite confiance lorsqu'il n'est *ni trompé ni trompeur*.

Voyons d'abord si Wion est *sincère* et de bonne foi, nous chercherons ensuite s'il a pu *connaître exactement* le fait qu'il rapporte ou s'il a été victime de quelque illusion.

★ ★ ★

1^o *Sincérité ou véracité.*

Si nous considérons le *témoignage en lui-même*, le ton de *simplicité*⁽¹⁾ avec lequel il y est parlé du manuscrit renfermant la Prophétie nous dispose de prime abord à croire que Wion a vu en réalité ce manuscrit; la comparaison qu'il fait avec les autres opuscules qui auraient pu être attribués à S. Malachie, mais dont il n'a pas vérifié

Garanties que présente le passage de Wion relatif à la Prophétie, au point de vue de la sincérité de son auteur.

(1) L'abbé CUCHERAT, p. 38, voit aussi une preuve de la bonne foi d'ARNOLD DE WION dans la simplicité et la sobriété de son exposition.

« S'il dit assez peu de choses de S. Malachie dans son *Lignum vite*, c'est que ce n'était point le lieu d'en parler longuement. Et cette sobriété même est une preuve de sa bonne foi. Un faussaire aurait..... fait ressortir le don de

L'étude générale du *Lignum vitæ* prouve la sincérité de son auteur.

par lui-même l'existence ⁽¹⁾, donne plus de poids encore à son affirmation.

Caractère
général du
Lignum vitæ.

Le caractère de l'ouvrage entier qui renferme ce célèbre passage nous montre du reste que nous n'avons pas affaire à un menteur de profession : Wion n'est pas un trompeur ou un hypocrite.

Le but du *Lignum vitæ* est l'édification, et la recherche de la vérité, comme il ressort de la lecture des diverses biographies ou études dont il est rempli, et comme l'exprime le titre même de l'ouvrage.

Si l'on y rencontre des erreurs, on n'y trouve pas de mauvaise foi. Les faussetés qu'une critique plus éclairée et mieux armée que celle de la fin du seizième siècle pourra relever dans le *Lignum vitæ* n'autorisent en aucune manière à supposer la fausseté chez son auteur.

Il n'y a pas de
tendance de
parti dans la
publication que
fait A. de Wion
de la
Prophétie.

Ce n'est d'ailleurs pas un travail particulier sur la Prophétie qu'écrivit le pieux Bénédictin, et nous n'avons pas à nous méfier de son témoignage comme si nous avions en face de nous une apologie spéciale de l'œuvre attribuée à S. Malachie. L'auteur parle du saint archevêque en son rang, à sa place ⁽²⁾, comme d'une foule de saints personnages se rattachant à l'ordre de S. Benoît.

prophétie et de révélation accordé à S. Malachie; et en groupant sur ce sujet les textes des historiens et des hagiographes, il aurait préparé les esprits à accueillir favorablement sa découverte...

» En déclarant qu'elle n'avait point encore été imprimée, il ne se met.... pas en peine du singulier argument qu'on pourra tirer contre lui de cette parole, qui n'est pas un aveu, mais l'affirmation simple et spontanée d'une vérité incontestable. »

(1) « De quibus nihil hactenus vidi.... » (v. p. 158).

(2) Voici d'après le P. MENESTRIER, comment se trouve amené l'article concernant S. Malachie.

« Le dessein de son ouvrage (*Lignum vitæ*) est un tableau de l'Ordre de S. Benoît.... Son livre n'est que l'explication de ces tableaux, où sous la figure de sept montagnes enl'assées les unes sur les autres, et sous l'image d'un grand arbre divisé en plusieurs branches dont S. Benoît est le tronc, il représente les saints et les hommes illustres de son ordre. — C'est sur l'arbre de vie, que S. Jean vit en ses révélations, qu'il a dressé le plan de cet ouvrage.

» S. Benoît y est représenté assis, tenant en sa main droite le livre de ses règles, et de la gauche une épée nue; il est couronné d'étoiles.

» A gauche et à droite de ce Saint sont les auteurs de diverses congrégations

Sentiment de Weingarten. — C'est une hypothèse inadmissible.

Tout nous confirme donc dans la conviction qu'il n'y a dans le témoignage de Wion aucune *tendance de parti* pour faire triompher une opinion capable de frapper par son étrangeté et sa nouveauté.

Le témoignage considéré soit en lui-même, soit dans son cadre, porte ainsi la marque de la véracité et de la sincérité de son auteur.

* * *

Et d'ailleurs *dans quel but* Wion aurait-il cherché à tromper ses lecteurs ?

Par manière de plaisanterie, sans doute (1) ?

« Le seul jugement qu'on puisse porter sur cette prophétie, dit Weingarten (*Studien und Kritiken*, 1857, pp. 555-573), c'est qu'elle est un *jeu d'esprit*, et même d'un esprit fort médiocre. »

Mais c'est là une *pure hypothèse*, en contradiction, nous l'avons vu, avec le caractère du *Lignum vitæ* et avec celui de son *auteur*.

Le *Lignum vitæ* en effet ne s'adressait pas à la foule des curieux et des indifférents. Par son format, par son style, par l'importance du sujet traité, par la méthode

Il est inadmissible de voir avec Weingarten dans cette publication une mauvaise plaisanterie.

Cette explication est une pure hypothèse.

Elle est en opposition avec le caractère du *Lignum vitæ*.

établies sous la règle de S. Benoît. Ils ont tous une étoile sur le front, et ils sont nommés dans le livre : *Stellati spiritualium et militarium Ordinum Fundatores*. — S. Romuald, S. Jean Gualbert, S. Robert, S. Guillaume de Vercel, S. Jean de Méda de Cosne, S. Pierre Célestin, S. Bernard Tolomei, sont à la droite du Saint. A sa gauche sont les fondateurs des ordres militaires soumis à sa règle..... etc.

L'explication de ces figures fait le sujet du premier livre d'Arnold Wion, avec un abrégé de la vie de ces fondateurs, et un catalogue des Généraux de ces Congrégations et de leurs Saints, des Prélats qui en sont sortis, des enfants des rois, des princes qui y sont entrés, et des auteurs qui ont écrit, dont il donne la liste des ouvrages.

Le second livre contient les Papes, les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques, et les écrivains de l'Ordre de S. Benoît, dont il donne les éloges par ordre alphabétique des Diocèses.

« C'est en cet ordre qu'il a mis à la lettre D, pour l'évêché de *Down*, S. Malachie, avec cet éloge.... » etc.

(1) Nous discuterons en son lieu l'autre hypothèse émise par le P. Menestrier, pour expliquer l'origine de la Prophétie (ch. XII, 1, § III). Ici nous n'avons à examiner que les mobiles qui auraient pu influencer A. de Wion lui-même dans sa publication.

L'idée de plaisanterie est en opposition avec le caractère de l'ouvrage.

qu'y suit Wion dans l'énumération et l'étude des saints personnages de l'ordre de S. Benoît, il nous apparaît comme destiné à un public de lettrés et de savants. C'est un ouvrage d'érudition, *du genre sérieux*, bien que les opinions émises par l'auteur ne satisfassent pas toujours les exigences légitimes de la critique contemporaine.

Ce point est mis en évidence par le savant professeur protestant de Berlin, *Ad. Harnack*, à propos du jugement porté par Weingarten sur Arnold de Wion⁽¹⁾. (Voir plus haut, p. 107. — Nous réfuterons les arguments de Weingarten en discutant les objections, ch. XII, I, § II.)

(1) « Ce serait donc, dit Harnack (article publié dans la Revue de THÉOD. BRIEGER, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, III, 317), une duperie pour rire, une tromperie sans objet. Ce genre de plaisanterie n'est sans doute pas sans exemples dans les écrits ecclésiastiques. Mais nous ne pouvons sans difficulté le supposer de la part d'un homme, que Weingarten a lui-même si bien caractérisé en ces termes : « Tous ses efforts tendaient à la glorification de » l'Église et du monachisme. D'après ses ouvrages, il nous apparaît comme » un homme d'une certaine érudition, mais sans critique, acceptant tout avec » une grande crédulité, rempli de préjugés, vrai moine élevé dans la soumis- » sion à la hiérarchie. »

» Un homme comme Wion, qui n'a pas craint d'écrire près de 400 pages in-4° pour établir cette niaiserie, — que Constantin le Grand, saint Benoît et la maison de Habsbourg tiraient leur origine de la famille romaine des Anicius, — ne saurait *a priori* être soupçonné de tromper par manière de plaisanterie. »

Nous n'insisterons pas sur la couleur de protestantisme sous laquelle se présentent ces appréciations. Lors même qu'on reconnaîtrait chez Arnold de Wion ce manque absolu de critique, la raison n'en serait pas dans sa *soumission à la hiérarchie*, ou à l'autorité ecclésiastique et religieuse. Cette soumission, pour nous, est au contraire une force et une garantie de plus chez un auteur, car nous savons que l'Église est lumière, et aime la lumière.

Il ne nous appartient pas non plus de discuter sur le degré de crédulité ou de simplicité que l'on veut reconnaître chez Wion. Ces défauts seraient en effet une raison de plus pour ne pas attribuer à l'auteur du *Lignum vitæ* la fabrication de la Prophétie des Papes (voir plus loin, p. 466); ils ne sauraient d'ailleurs infirmer la valeur de son témoignage dans le cas actuel, d'autant plus que *ce témoignage en suppose d'autres*, qu'on n'est pas en droit de négliger (pp. 170 et suiv.).

Mais il nous faut examiner trois raisons spéciales qu'apporte Harnack pour défendre Wion contre le reproche de fausseté. — Nous ne les acceptons que sous toutes réserves. Bien que d'accord avec le célèbre professeur de Berlin pour contredire la théorie de Weingarten, nous n'acceptons pas le fond de sa thèse, ni la plupart des arguments qu'il met en avant.

1^o Harnack s'étonne que ni la Papauté, ni l'Ordre de S. Benoît ne soient mentionnés dans la Prophétie, alors que l'Ordre de S. Dominique et celui de Saint

Elle est inconciliable avec le caractère de Wion.

Aussi bien, l'auteur du *Lignum vitæ* était incapable pour plusieurs raisons de cette mauvaise plaisanterie. — Au jugement même de Weingarten qui l'en accuse, c'était un homme respectueux de l'autorité, visant en tout à glorifier la Papauté et l'ordre des Bénédictins. C'eût été une

Elle est
contraire au
caractère
de Wion.

François s'y trouvent plusieurs fois signalés (nos 24, 33, 58). Si Wion était l'auteur des légendes, il n'aurait pas manqué, dit-il, de chanter les louanges de la Papauté et de son Ordre, auxquels il était si dévoué et si attaché.

Cet argument a le grave défaut de reposer sur une affirmation, qui est contredite par les faits. Nous verrons en effet que la *Papauté* se trouve exaltée et glorifiée presque à propos de chaque devise ; le *symbolisme* que nous serons amené à attribuer à toutes les légendes nous fournira sous ce rapport des indications précieuses. Quant à ce qui est dit de l'Ordre de S. Benoît, un seul pape bénédictin, à notre connaissance, a occupé le siège de Pierre depuis 1443 : c'est Benoît XII, ancien abbé du monastère de Fontfroide. Or, sa devise, *Frigidus abbas*, fait allusion et à son titre d'abbé et au nom de son abbaye.

Nous retrouvons enfin dans la série des devises diverses allusions aux Ordres religieux, dont S. Benoît peut être appelé le Patriarche. Citons la devise d'Anastase IV (chanoine régulier), *Abbas Suburranus* ; celle d'Honorius III (chanoine régulier), *Canonicus ex latere* ; celle de S. Célestin V (ermite), *Ex cremo celsus* ; celle d'Eugène IV (chanoine Célestin), *Lupa caelestina* ; celle de Grégoire XVI (Camaldule), *De Balneis Etruriæ* (l'ordre des Camaldules avait été fondé par S. Romuald à Balnes en Étrurie).

L'argument suivant a encore moins de valeur.

2° Si Wion était l'auteur de la Prophétie (c'est encore Harnack qui parle), il n'y aurait pas signalé Pascal III. Le *Lignum vitæ* en effet (I, p. 171) désigne expressément Pascal comme un *antipape*.

Nous verrons que les devises de Pascal III, et de tous les antipapes qui figurent dans la Prophétie, contiennent des allusions au schisme, et que les antipapes, loin d'y être mis sur le même rang que les papes, y sont condamnés et flétris comme des révoltés. — Nous examinerons aussi les raisons pour lesquelles ils se trouvent énumérés à côté des vrais papes.

La raison mise en avant par Harnack contre l'opinion de Weingarten n'est donc pas concluante. Wion aurait fort bien pu citer Pascal III comme antipape dans la Prophétie, de même qu'il le signale dans son *Lignum vitæ*.

Mais Harnack insiste encore.

3° Les trois devises de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII, sont impossibles à expliquer, dit-il ; et de fait elles se trouvent sans commentaires dans le *Lignum vitæ*. Si vraiment Wion avait été l'auteur des légendes et des commentaires, comme le prétend Weingarten, il aurait eu soin d'être moins énigmatique pour les trois derniers papes, ses contemporains ; il aurait choisi pour eux des symboles frappants et compréhensibles, et y aurait joint des commentaires, comme pour les devises précédentes.

Nous aurons à étudier en détail ces trois devises. Nous verrons que le symbolisme en est extrêmement frappant. Quant aux circonstances extérieures qui

Les qualités de Wion, ses défauts même, excluent cette hypothèse.

manière vraiment étrange de professer ce respect et de viser ce but, que de pratiquer l'art de faussaire dans une question aussi importante que l'énumération prophétique des papes de l'avenir.

Arnold de Wion, avons-nous dit, n'est pas un inconnu, un anonyme, un aventurier. C'est un *historien* dont les œuvres encore actuellement existantes attestent de patientes recherches et une érudition relativement considérable ; c'est encore un *religieux*, et ce titre est par lui-même une garantie tout au moins au point de vue moral et pour la sincérité du témoignage.

Les défauts même que l'on reproche à cet auteur sont une raison de plus pour ne pas lui attribuer la fabrication de la Prophétie des Papes.

La *crédulité* même et la *naïveté* que l'on attribue à Wion, la confiance excessive et le manque de critique qu'on lui reproche à tort ou à raison, seraient pour nous une raison de plus pour ne pas le considérer comme l'auteur de la Prophétie des Papes. Nous montrerons en effet, dans notre Commentaire détaillé des devises, que, non seulement il ne s'y rencontre pas une erreur, mais que la précision des moindres détails y sert d'occasion à un symbolisme lumineux et plein d'enseignements. La Prophétie apparaîtra comme un tableau vrai, vivant, de la Papauté aux différentes périodes de son histoire, depuis le milieu du douzième siècle.

donnent occasion aux symboles, elles s'expliquent d'une manière satisfaisante pour la devise de Grégoire XIV. Elles sont plus difficiles à préciser, il est vrai, pour les devises d'Innocent IX et de Clément VIII ; mais on trouve parmi les soixante-quatorze premières devises des symboles tout aussi obscurs. — Nous verrons même que les devises les plus rapprochées de celle de Grégoire XIV sont particulièrement énigmatiques au premier abord, et par un raisonnement analogue à celui de Harnack, nous en tirerons cette conclusion : *on ne saurait prétendre que la Prophétie des Papes a été fabriquée en 1590*. Pour se donner une apparence d'autorité, le faussaire aurait eu soin de caractériser d'une manière plus claire les papes Grégoire XIII, Sixte-Quint et Urbain VII. — Les devises d'Innocent IX et de Clément VIII n'ont pas la clarté qu'on aurait pu attendre d'un faussaire ; c'est là un argument de plus en faveur de Wion. Mais ces devises ne sont pas inexplicables pour autant, comme le prétend Harnack.

L'absence de commentaires se comprend si l'on suppose que Ciacconius avait écrit ses interprétations *avant l'élection de Grégoire XIV*. Wion, sans doute, n'a rien voulu y ajouter de son fonds si ce n'est les trois noms : Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII. Ainsi seulement il était en droit d'affirmer que les Com-

Si Arnold de Wion n'est pas trompeur, n'a-t-il pas été trompé ?

Ainsi, en admettant les jugements les plus défavorables portés sur Arnold de Wion par les adversaires de la Prophétie, nous arriverons à une conclusion tout opposée à celle que veut faire adopter Weingarten.

S'il fallait trouver un faussaire, si l'on devait voir dans la Prophétie des Papes une mystification, les soupçons en tout cas ne sauraient tomber sur l'auteur du *Lignum vite*.

Il faut donc admettre, semble-t-il, que Wion a été loyal dans son témoignage. — Mais la question n'est pas complètement éclaircie pour autant.

Il reste à examiner d'où le Bénédictin de Padoue tirait le renseignement si nouveau que, de bonne foi, il nous a communiqué.

* * *

2^o *Connaissance exacte des faits rapportés.* Si l'on peut croire à la véracité du religieux, peut-être devrions-nous reconnaître qu'il a été dupe et victime de sa *crédulité* ou de son *ignorance*? — Ce manuscrit, qu'il dit avoir vu et transcrit, pouvait être un manuscrit⁽¹⁾ fabriqué par quelque mauvais plaisant, et datant de quelques années à peine. — Si Wion n'a pas voulu nous tromper, qui nous assure qu'il n'a pas été trompé lui-même ?

Arnold de Wion n'a pas été seulement loyal et sincère. Il paraît encore inadmissible qu'il se soit trompé sur le fait spécial de l'existence du manuscrit en question.

mentaires étaient dus au dominicain Alph. Ciaconius. La célébrité qu'avait acquise à cette époque le grand historien des Papes et des Cardinaux, commandait d'ailleurs à Wion une certaine réserve, et lui interdisait de rien mêler du sien aux éclaircissements qu'avait donnés Ciaconius.

Le temps nécessaire par l'impression de l'ouvrage explique que la Prophétie, connue dès 1590, n'ait été publiée qu'en 1595. Il faut admettre en toute hypothèse qu'elle n'a pas été imprimée avant le 20 janvier 1592, date de l'élection de Clément VIII, puisque le nom de Clément VIII est mentionné à côté de la devise qui lui correspond.

Nous avons donné à ces considérations quelques développements parce qu'elles touchent au fond même de notre sujet. Les idées que nous avons émises se préciseront par la suite.

(1) Il s'agit bien d'un manuscrit, comme le laisse entendre Wion : (*Prophetia*).... *nondum, quod sciam, excusa*....

Entre une *supposition* de ce genre et les *affirmations* si *catégoriques* des critiques prétendus de la Prophétie, il y a déjà un abîme, il faut le reconnaître.

Or nous allons voir que cette hypothèse elle-même se trouve infirmée par des considérations fondées sur le texte cité plus haut, et surtout sur les *circonstances* qui ont accompagné la publication du fameux manuscrit.

« *Vidi.....* quamdam prophetiam. » Ce mot est d'*Arnold de Wion*.

On prétend qu'*Arnold de Wion* a rapporté dans son *Lignum vitæ* des faussetés⁽¹⁾. — Soit. — La chose n'est pas étonnante dans un ouvrage aussi considérable, et touchant à autant de vies et d'événements divers. — Mais, s'il a pu se tromper sur l'*autorité* de tel ou tel témoignage ou sur sa portée, on ne saurait faire la même supposition lorsqu'il s'agit d'un *fait palpable*, comme l'existence ou l'ancienneté relative d'un manuscrit⁽³⁾.

(1) Citons ce que dit à ce sujet le P. MENESTRIER, dont le témoignage est, nous le savons, sujet à caution, comme inspiré par une sorte de parti pris de dénigrer la Prophétie. Nous le rapportons cependant pour qu'on ne puisse nous accuser de rien dissimuler.

Parlant de deux écrits d'*Arnold de Wion* : *Histoire généalogique de la maison des Anicius*, et *Histoire des hommes illustres de son Ordre*, il émet ce jugement :

« Ces deux ouvrages sont également pleins de fables et de suppositions. Rien n'y est exact, et à juger des prophéties qu'il allègue par les faussetés qu'il avance et par la confusion des choses, je ne crois pas qu'il trouve beaucoup de partisans..... »

Nous l'avons dit plus haut : à supposer même qu'ARNOLD DE WION soit un historien aussi peu précis et aussi inexact que veut bien le dire le P. Menestrier, on ne doit pas rejeter *a priori* son témoignage ; il a pu se tromper sur des faits délicats qu'il ne pouvait connaître que par l'examen détaillé et la discussion des textes. Mais ici il s'agit d'un fait palpable et facile à vérifier directement : l'existence d'un manuscrit ancien. Et, nous le verrons, ARNOLD DE WION n'est pas seul à constater cette existence.

Le P. Menestrier exagère d'ailleurs singulièrement les défauts de l'historien qu'il attaque.

(2) Sur *Arnold de Wion*, le protestant Crüger renvoie à ANTONIUS POSSEVINUS, *Apparatus sacer*, et à GILBERTUS VOETIUS.

(3) Comment admettre qu'un historien, dont la profession est de consulter les auteurs et les documents, ait pu confondre un manuscrit de date toute récente

Wion a-t-il pris une copie apocryphe pour un manuscrit authentique ?

Il faudrait donc supposer qu'Arnold de Wion a accepté de confiance un écrit qui lui était présenté comme la copie d'un ancien document. — Mais même dans cette hypothèse il a pu exercer un contrôle sur l'origine de cette copie d'un document dont il comprenait toute la gravité ; et l'importance qu'il attache lui-même à la Prophétie est pour nous une raison de croire qu'il a pris une précaution aussi élémentaire.

En tout cas, rien ne nous autorise à révoquer en doute, *sans examen*, l'affirmation si précise et si catégorique de Wion.

Aussi bien la suite du texte du *Lignum vitæ* signale des témoignages nouveaux, qui rendent plus irrécusable celui de Wion.

Ils sont, il est vrai, empruntés à la même source, le *Lignum vitæ* ; mais ils supposent, surtout ceux que nous signalons en troisième et quatrième lieu, un contrôle extérieur qui ajoute une force considérable aux affirmations d'Arnold de Wion, étant donnée la grande publicité dont elles jouirent immédiatement.

* * *

(1590 suppose le P. Menestrier) avec un manuscrit ancien ? Le travail du temps sur le papier, la forme des caractères, sont, pour ceux même qui ne possèdent point l'art de lire les manuscrits, des indices qui ne trompent guère. Un peu de clairvoyance sous ce rapport chez un savant bénédictin, est, on l'avouera, une hypothèse plus vraisemblable que cette simplicité naïve et cette sottise crédulité qu'on veut lui attribuer.

Qu'il n'ait pu, comme nos savants élèves de l'École des chartes, établir l'âge précis d'un manuscrit à sa seule inspection, nous l'accordons sans peine. Mais il lui était facile au moins de juger si un manuscrit était de son époque. — Or c'est beaucoup déjà, pour l'intérêt de l'étude de la Prophétie, que la date en soit avancée, ne fût-ce que d'un demi-siècle ou d'un siècle. Les légendes correspondant aux papes du seizième siècle ont avec les faits des rapports si remarquables, qu'elles suffiraient à nous convaincre de l'autorité de la Prophétie, si déjà cette autorité n'était établie par les devises des trois derniers siècles, certainement antérieures aux événements qu'elles annoncent.

Il y a des raisons de croire qu'il n'a pas accepté les yeux fermés une copie prétendue d'un document apocryphe.

Surtout, son témoignage suppose d'autres témoignages qui ne sauraient être passés sous silence.

2^e *Témoignage*. LES CONTEMPORAINS DE WION.

Avant la
publication.

A multis desiderata.... Wion n'est pas seul à avoir consulté le manuscrit. Beaucoup de ses contemporains⁽¹⁾ en ont eu connaissance, et ils désiraient vivement de le voir publier.

Cette affirmation que nous lisons dans le texte du *Lignum vite*, nous n'avons pas le droit, encore une fois, de la rejeter, *étant données la sincérité et la loyauté de l'auteur* ; car, ici du moins, il s'agit d'un fait facile à constater⁽²⁾.

Donc, on a parlé de ces Légendes, qui excitaient la curiosité publique ; et plus d'un, sans doute, a voulu en vérifier l'ancienneté. — Au seizième siècle, comme au dix-neuvième, on s'est nécessairement posé cette question si naturelle et si élémentaire : la Prophétie est-elle réellement antérieure aux faits qu'elle annonce ? Déjà le protestantisme avait rendu sceptique l'esprit public.

Cette curiosité générale que constate autour de lui *Arnold de Wion* est donc pour nous un indice précieux. Elle suppose de la part de plusieurs un contrôle au moins indirect de la Prophétie, qui confirme et corrobore l'examen qu'en dut faire le savant Bénédictin.

On dira sans doute que ce contrôle que nous supposons est bien impersonnel et bien anonyme, partant sans grande autorité. — Aussi ne voulons-nous pas le présenter comme une preuve sans appel ; cependant le témoi-

(1) Par un sophisme étrange, Weingarten oppose à cette affirmation de Wion le silence des auteurs qui l'ont précédé, relativement à la Prophétie. Il est évident d'après le contexte que l'auteur du *Lignum vite* parle de ses contemporains, auxquels il destinait sa publication des devises des Papes.

(2) En ce point du moins nous pouvons nous en rapporter à Arnold de Wion, car ici il ne s'agit pas de critique historique, mais de la simple constatation d'un fait extérieur, et nous avons montré que Wion est droit et franc dans ses affirmations.

Importance du témoignage de Ciacconius.

grâce de Wion est une raison sérieuse de l'admettre, et nous sommes d'autant mieux fondé à invoquer un témoignage positif, que *nos adversaires n'ont à nous opposer que des hypothèses.*

Nous ajouterons qu'à titre d'historien, Wion soumettait ses écrits au contrôle de ses lecteurs. Il y a là une raison de plus de croire à l'exactitude de ses affirmations.

Après la
publication.

* * *

3. *Témoignage.* LE P. ALPHONSE CHACON
OU CIACCONIUS, O. P.

Admettons encore que tous ces contemporains de Wion fussent assez naïfs pour croire, sans aucun contrôle, à l'authenticité d'une prédiction aussi importante que la prophétie de S. Malachie. — Il est un témoin cependant qu'on ne récusera que difficilement : c'est le P. *Alph. Chacon*⁽¹⁾ (en latin *Ciacconius*), de l'ordre des Frères Prêcheurs.

Le témoignage
du célèbre
P. Chacon, ou
Ciacconius,
est d'un
grand poids.

Non seulement ce savant historien a eu connaissance du document, mais il est l'auteur des explications publiées par Wion en regard des Légendes. Sans doute il a trouvé que la prédiction n'était pas une invention de son époque, sans quoi il n'aurait pas employé son temps et compromis son autorité et son caractère à la commenter.

⁽¹⁾ La notoriété du P. CHACON, nous le verrons, est pour nous une garantie. Nous avons le droit d'accorder notre confiance à l'auteur du *Lignum vitæ*, lorsque nous le voyons invoquer le nom de l'illustre Dominicain, son contemporain.

L'abbé Cuherat fait avec raison cette remarque : Si vraiment Ciacconius ne s'était mêlé en rien de la Prophétie, « Arnold de Wion ne se serait point appuyé comme il le fait, de son autorité, et se serait bien gardé de citer son nom. » P. 53.

« Quæ ad Pontifices adjecta, non sunt ipsius Malachiæ, sed R. P. Alphonsi Giaconis, ordinis Prædicatorum, hujus prophetiæ interpretis. »

* * *

Objection.

Mais, dit-on, il ne s'agit pas du savant *Ciacconius*, auteur de la *Vie des Papes et des Cardinaux*, dont l'autorité fut si grande dans son siècle, mais de son neveu.

Réponse.
1° L'objection ne s'appuie sur aucune raison positive.

Cette opinion, rapportée encore dans les *Précis historiques* (p. 508), ne s'appuie en somme sur aucun témoignage. Elle n'a pour garant qu'une simple supposition du P. Papebroch, S. J., qui écrivait *près de soixante-dix ans* après Arnold de Wion.

« Quis autem iste Fr. Alphonsus Ciacconius? Utique idem ille qui patru sui, ejusdem secum nominis et ordinis, sed Magistri titulo in eodem præeminentis, opus insigne de *Vitis Summorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium*, Romæ, anno 1601, divulgavit, sex annis post *Lignum vitæ* et decem post obitum Urbani VII qui ultimus explicatur. »

Quel est donc ce Fr. Alphonse Chacon? Sans nul doute le même qui, portant le nom de son oncle et appartenant au même Ordre, décoré en outre dans cet Ordre du titre de Maître, publié à Rome, en 1601, le célèbre ouvrage *De Vitis Summorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium*, six ans après le *Lignum vitæ* et dix ans après la mort d'Urbain VII, le dernier dont la devise ait un commentaire.

Et sur quoi le savant Jésuite appuie-t-il son hypothèse? Sur le silence que garde Ciacconius dans son grand ouvrage de l'histoire des Papes.

« Quomodo autem hic talis neque patruo suo persuadere unquam potuit ut illius vellet meminisse in suo opere, nec pse est ausus saltem ad calcem libri rem a Wione vulgari cœptam attexere et variis ubique sermonibus exceptam

Comment donc admettre que ce savant n'ait jamais pu persuader à son oncle de faire mention de la Prophétie dans son livre? Comment lui-même n'a-t-il pas osé ajouter, du moins en appendice, un document publié par Wion, et en établir ou en défendre l'autorité, alors que partout on en parlait en des sens diffé-

Cette hypothèse ne peut se justifier; elle est invraisemblable en elle-même.

propugnare aut stabilire?
Cum sine dubio fides ejus ap-
pellaretur a multis, eamque
liberare moneretur? »

rents? On ne saurait douter en effet que le témoignage de Ciacconius ne fût invoqué par un grand nombre, et il lui appartenait de dégager sa responsabilité.

Aux hypothèses et aux suppositions du P. Papebroch nous répondons par un fait :

Le *Lignum vitæ* cite le R. P. Alphonse Chacon, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, comme l'auteur des additions qu'il publie à la suite de chaque Légende.

Or, à cette époque même, l'auteur de la *Vie des Papes* était célèbre dans l'Europe entière pour ses ouvrages sur l'histoire ecclésiastique et sur les antiquités chrétiennes et païennes; le pape Clément VIII l'avait même fait venir d'Espagne à Rome, afin de faire profiter la Ville sainte et le monde de ses lumières.

Comment admettre que Wion eût voulu, sans autre indication, parler du neveu de l'illustre Dominicain, lorsque le nom, le prénom, et l'indication même de l'ordre religieux des Frères Prêcheurs, s'accordaient à désigner à tous le célèbre historien?

Le livre édité par le Bénédictin de Padoue était un ouvrage d'intérêt général, s'adressant par conséquent à des lecteurs étrangers, qui ne pouvaient songer qu'au grand Ciacconius; il n'est pas admissible que Wion ait désigné d'une manière aussi amphibologique son neveu, un inconnu, dont le nom n'est même point passé à la postérité.

Le neveu de Ciacconius eût d'ailleurs été un peu jeune, pour que Wion pût s'appuyer sur son autorité, et le présenter solennellement comme l'interprète de la Prophétie : *Hujus propheticæ interpretis*. — Aussi bien, les Commentaires de la Prophétie dénotent une connaissance de l'histoire⁽¹⁾ qui semble désigner le savant P. Chacon

2° La notoriété de Ciacconius, auteur de l'histoire des Papes et des Cardinaux, à l'époque de la publication du *Lignum vitæ*, est une raison décisive, semble-t-il, pour trancher la difficulté.

3° Invraisemblance de l'explication imaginée par le P. Papebroch.

(1) Nous ferons pourtant un certain nombre de réserves sur les interprétations du P. Ciacconius, lorsque nous commenterons nous-même les Légendes des différents Papes. Surtout nous mettrons en évidence le symbolisme

comme étant leur auteur; il était enfin tout naturel que Wion eût recours à un savant de premier ordre pour l'interprétation des devises qu'il avait découvertes, et auxquelles il attachait une certaine importance, son témoignage est là pour le prouver.

4° Le silence que garde Ciacconius, au sujet de la Prophétie, dans son grand ouvrage de la *Vie des Papes et des Cardinaux*, s'explique facilement.

Quant à l'argument tiré du *silence* que garde *Ciacconius* sur la Prophétie dans son grand ouvrage de la *Vie des Papes*, il ne sera jamais qu'un argument négatif, qui ne prouve rien contre des raisons positives⁽¹⁾.

Ce silence peut d'ailleurs fort bien s'expliquer. L'*Histoire des Papes* est un ouvrage considérable qui a longtemps attendu la publication. Il était peut-être terminé, surtout pour ce qui concerne le douzième siècle, lorsque le P. *Chacon* reçut communication de la Prophétie.

Comment s'étonner dès lors qu'un document nouveau ne figure pas dans cet ouvrage ?

Savons-nous seulement ce qu'était devenu ce manuscrit de la *Vie des Papes*, qui, le P. *Papebrochius* nous l'apprend, ne fut imprimé que par les soins du neveu de l'historien ?

N'oublions pas non plus que l'on s'accorde en général à rapporter la mort du grand Ciacconius aux dernières années du seizième siècle. — Sans doute il ne vit pas la publication de son *Histoire des Papes* qui n'eut lieu qu'en 1601, et il fut empêché par la mort de mettre la dernière main à son œuvre.

de ces Légendes, dont le savant Dominicain ne semble même pas soupçonner l'existence.

Mais il ne faut pas oublier qu'il a eu, le premier, le mérite de chercher des applications historiques aux devises. — Il a ouvert la voie. A d'autres de marcher sur ses traces, et d'éclairer de lumières nouvelles les régions qu'il a tout d'abord explorées.

(1) C'est bien inutilement que Weingarten et Harnack prennent occasion du texte de Wion pour rechercher s'il existe une édition de la *Vie des Papes et des Cardinaux* antérieure à celle de 1601. Cette édition de 1601 est considérée par tous les bibliographes comme la première. Aussi bien, Wion attribue les explications des légendes à son contemporain Alph. Ciacconius, mais il n'affirme nulle part que ces commentaires soient consignés dans tel ou tel ouvrage en particulier du savant Dominicain.

Une hypothèse en réponse à une supposition.

On peut donner encore une réponse directe à l'argument du P. Papebroch.

Si Ciacconius n'a pas cité la Prophétie dans les *Vitæ pontificum*, c'est que sa place était marquée surtout dans son ouvrage si plein d'érudition sur les *écrivains ecclésiastiques* ⁽¹⁾ : *Scriptorum ecclesiasticorum Bibliotheca universa*.

5° La Prophétie a pu être citée, plus naturellement, dans l'ouvrage de Ciacconius sur les *Ecrivains ecclésiastiques*

Ce livre ne nous est point parvenu, pour des raisons qu'indique J. Mabillon dans son *Voyage d'Italie*, p. 96. Ce sont des lettres de Ciacconius, découvertes par Mabillon dans la bibliothèque des Chigi, qui font mention de cet ouvrage, en même temps que d'un *Traité des Antiquités Romaines*. — Nous ne pouvons donc vérifier si l'auteur y signalait la Prophétie. Mais l'existence seule de cet ouvrage est une réponse à l'argument purement négatif de Papebroch. *A une supposition nous pouvons répondre par une hypothèse.*

Un fait reste acquis : c'est que Wion engageait solennellement la réputation du célèbre historien des Papes et des Cardinaux. Comment croire qu'un tel abus eût pu rester sans protestation, si Ciacconius eût été faussement appelé par Wion l'auteur des interprétations?

Nous irons plus loin, et nous invoquerons un double témoignage de haute valeur qui se trouve encore implicitement renfermé dans celui de Wion.

* * *

(1) Le manuscrit de cet écrit de Ciacconius étant tombé entre les mains d'un certain sieur Camusot, il le fit imprimer avec des notes de sa façon à Paris en 1732, suivant ce que nous rapportent les RR. PP. RICHARD et GIRAUD, O. P., dans leur *Bibliothèque sacrée*, à l'article *Ciacconius*.

Voici en quels termes le protestant CRÉGER expose son opinion sur la raison qu'apporte le P. PAPERBROCHUS, pour répudier l'autorité de CIACCONIUS.

« Respondendum vei maxime mentionem fecisse Malachiæ ejusdemque præ-sagiorum Ciacconium in eruditissima sua *Scriptorum ecclesiasticorum Bibliotheca*, nisi iniquorum censorum livor impedivisset quominus publici juris factus sit iste liber, uti ex ipsis Ciacconii *schedis et epistolis* refert Gio. Mabillonius in *Itinere italico* p. 96. »

Nous n'acceptons cette affirmation que sous toutes réserves.

4^e Témoignage. L'ORDRE DES BÉNÉDICTINS
ET CELUI DES DOMINICAINS.

Les Bénédictins de la fin du XVI^e siècle et du commencement du XVII^e sont mis en cause par une publication aussi importante faite par un des leurs.

La publication, faite par un religieux de l'Ordre de S. Benoît, d'un document aussi important que la Prophétie des Papes, engage jusqu'à un certain point la *responsabilité de ses supérieurs*. — Un religieux ne saurait être considéré comme un écrivain particulier. Les *exigences de la règle* pour un Ordre voué à l'étude⁽¹⁾, sont pour nous une preuve plus forte encore de la *véracité* et de l'*exactitude* du témoignage de Wion, que son caractère même d'écrivain loyal et désintéressé.

L'honneur des Dominicains est lui-même engagé par la publicité donnée au nom de *Ciacconius*, à propos du Commentaire de la Prophétie.

L'Ordre illustre des Dominicains est aussi mis en cause par la publication des Commentaires de *Ciacconius*.

Arnold de Wion attribue les explications de la Prophétie à ce savant religieux, et mentionne explicitement et en toutes lettres son titre de Religieux Dominicain, *R. P. Alphonsi Giaconis, ordinis Prædicatorum*. — Cette publication, concernant des matières souverainement délicates, ne suppose-t-elle pas un contrôle et une approbation de la part des autorités de l'Ordre? — Ne réclamait-elle pas du moins un démenti, si le nom d'un illustre Dominicain était faussement allégué?

Et qu'on ne dise pas que le P. *Chacon* s'est soustrait à ce contrôle. Il serait étrange dans ce cas que son titre de Dominicain eût été si bruyamment exploité par l'auteur du *Lignum vitæ*.

(1) Le P. MENESTRIER reproche aux Bénédictins en général d'insérer dans leurs livres des documents supposés.

CRÜGER relève ce reproche immérité en renvoyant à J. MABILLON, qui, contre les accusations de GUILLAUME MENDÉE et autres, défend les siens dans son ouvrage très documenté : *De re diplomatica*.

Témoignages de respect dont on entoure la Prophétie après sa publication.

Nous avons d'ailleurs d'autres indices des dispositions qui animaient les religieux de S. Dominique à cette époque, relativement à la Prophétie de S. Malachie.

Quelques années seulement après la publication des Commentaires de Ciacconius, un autre annotateur des Légendes, *Girolamo Giannini* (le même sans doute que Hieronymus Joanninus), attache son nom et celui de l'Ordre de S. Dominique à deux publications sur la Prophétie des Papes, dès 1601 et 1605. — En 1625 encore un Dominicain cite les prédictions de S. Malachie. (Voir *Bibliographie*.)

C'est ainsi que le célèbre document voit le jour sous le double patronage du patriarche des Ordres monastiques S. Benoît, et du grand moine du treizième siècle, S. Dominique.

* * *

5^e Témoignage. XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES.

Dix-septième siècle. — Que dire du témoignage rendu à la Prophétie dans toute la suite du dix-septième siècle par une foule de grands et saints personnages ?

Nous avons donné leurs noms et nous avons signalé les titres des ouvrages où se trouvent consignées leurs appréciations, toutes unanimes jusqu'en 1663⁽¹⁾ à reconnaître le caractère surnaturel du document publié par Wion.

Cet accord des auteurs s'explique sans doute par l'étude qu'ils font successivement de la réalisation des

L'Ordre de S. Dominique, d'ailleurs, s'intéresse dès le début à la Prophétie des Papes, en la personne de plusieurs religieux.

Importance et caractère des hommages rendus à la Prophétie des Papes dans le cours du XVII^e siècle.

⁽¹⁾ C'est en 1663, nous l'avons prouvé d'une manière qui semble péremptoire (pp. 69-71), que CARRIÈRE publia sa Critique de la Prophétie des Papes, à la suite de la seconde édition de *l'Histoire chronologique des Pontifes romains*. Seul Marriquetz avait avant lui, en 1642, dans ses *Annales Cisterciennes*, émis un doute léger, purement subjectif et personnel, sur l'autorité d'un écrit dont les termes ne lui paraissaient pas dignes d'un prophète (voir p. 61).

devises correspondant à leur époque. Mais aussi il paraît renfermer un hommage indirect à l'*authenticité* de la Prophétie, considérée au point de vue purement historique.

Pour que le savant Jésuite *Cornelius a Lapide*, par exemple, dans son Commentaire sur l'Apocalypse paru dès 1626, ait osé apporter la Prophétie de S. Malachie comme une preuve que la fin du monde est proche, il faut croire qu'il ne s'est pas borné à l'accepter de confiance, sans avoir égard à l'autorité de celui qui l'avait le premier publiée⁽¹⁾. Tout au moins a-t-il jugé que l'opinion publique était préparée à Rome et dans l'Europe chrétienne à ajouter foi à cet argument. Les noms d'*Arnold de Wion* et de *Ciacconius* qu'il met en avant avaient quelque crédit auprès des esprits les plus sérieux.

La grande et imposante publicité donnée au document presque aussitôt après son apparition, est donc un *indice*, sinon une *preuve* d'*authenticité*.

Dans quel sens
nous y faisons
allusion.

Cependant nous n'insisterons pas sur ce courant d'opinion qui s'établit en Europe dès le commencement du dix-septième siècle⁽²⁾. Il est précieux pour nous, moins comme un témoignage historique, capable de corroborer les assertions d'Arnold de Wion, que comme un hommage continu et sans cesse renouvelé rendu à l'*autorité* et

(1) Il est vrai que le savant commentateur paraît mettre certaines réserves dans son argumentation. Après avoir signalé la *Prophétie des Papes*, il conclut en ces termes :

« *Si enim hæc Prophetia vera est, tantumque supersunt 32 Pontifices Romani, ergo supersunt ducenti circiter anni usque ad finem mundi, etc....* »

Mais ce mot *si* peut fort bien, d'après le contexte, ne pas exprimer un doute, mais être considéré comme montrant la *conséquence* des observations faites précédemment sur la *réalisation des devises* et sur le *nombre des papes à venir*; les deux questions sont en effet jointes en ce passage comme plus haut. — Quoi qu'il en soit, on ne peut se refuser à constater l'importance donnée à ce document par l'illustre Jésuite.

(2) Au point de vue spécial de l'ancienneté du manuscrit publié par ARNOLD DE WION, le témoignage des auteurs qui l'ont suivi ne saurait en tout cas avoir de valeur absolue que pour les temps très rapprochés de la publication du *Lignum vitæ*.

Un manuscrit ancien est signalé dans un Commentaire du XVIII^e siècle.

au caractère surnaturel de la Prophétie par les peuples et les plus grands personnages de l'époque.

Nous renverrons pour ce point au chapitre que nous avons consacré à l'histoire et à la bibliographie de la Prophétie ⁽¹⁾. (Voir pp. 48 et suiv.)

* * *

Dix-huitième siècle. — Il a paru, à la fin du dix-huitième siècle, une étude sur la Prophétie, qui fournirait en faveur de son ancienneté une preuve nouvelle et de première importance, si les affirmations de l'auteur pouvaient être contrôlées.

Bien qu'il nous soit impossible de vérifier actuellement ce témoignage, nous devons cependant en faire mention.

En 1794, a été publié à Ferrare un Commentaire sur la Prophétie de S. Malachie, sous ce titre : *Profezia de' Sommi Pontefici Romani, con illustrazioni e note.* Ferrare, 1794.

Ce commentaire, assez développé, renferme des considérations judicieuses et intéressantes. — Cependant l'auteur paraît être sous l'impression de l'esprit de scepticisme, ou du moins de critique exagérée, du dix-huitième siècle. Il se montre d'une extrême réserve au sujet de l'autorité à accorder à la Prophétie ; mais il expose avec soin et impartialité les raisons qui militent pour ou contre le crédit qu'elle lui semble mériter. — Ses affirmations, venant ainsi à la fin d'un siècle de rationalisme et de négation excessive, n'en ont que plus de valeur, d'autant que lui-même semble vouloir se défendre d'une trop grande crédulité.

Le Commentaire
publié à
Ferrare en 1794
signale un
manuscrit de
la Prophétie,
antérieur au
XVI^e siècle,
subsistant
encore dans un
couvent de
Rimini à
la fin du
XVIII^e siècle.

(1) Les réalisations des devises, recherchées et observées avec un empressement significatif à chaque Pontificat nouveau, nous rappellent le véritable point de vue auquel nous devons surtout nous placer. Cette correspondance des devises certainement prophétiques avec les événements nous fournit, en somme, la preuve la plus décisive et la plus irréfutable de l'authenticité du document tout entier, en nous en montrant l'autorité surnaturelle.

Que penser de ce manuscrit ?

Or cet auteur signale, à propos d'une variante dans le texte de la conclusion de la Prophétie (*vindicabit* au lieu de *judicabit*), un manuscrit ancien de ce document, qu'il dit exister au couvent des Olivétains de Rimini. Ce manuscrit, d'après lui, serait antérieur au seizième siècle.

Bien que l'original en soit disparu, le témoignage⁽¹⁾ que nous venons de rapporter conserve une certaine valeur.

(1) Désireux d'avoir quelques données sur ce manuscrit, nous nous sommes adressé à M. l'archiprêtre de la cathédrale de Rimini, comme à une haute personnalité, capable d'éclaircir une question délicate.

Grâce à sa complaisance, nous possédons maintenant un premier renseignement. La tourmente révolutionnaire a détruit, en juillet 1797, ce couvent des Olivétains, qui était situé sur une hauteur, à quelque distance de la cité.

Le précieux manuscrit a-t-il disparu avec le couvent, ou bien a-t-il échappé au pillage ? A-t-on pu le transporter dans quelque bibliothèque de Rome ou d'ailleurs ? Il ne nous est pas possible de répondre pour le moment à cette question.

Un point cependant est acquis, c'est que ce manuscrit ne se trouve pas dans la riche bibliothèque de la ville de Rimini. — M. le chanoine Nicolini et M. le chevalier Carlo Jonini, l'un et l'autre profondément érudits dans l'histoire de leur pays, ont été assez aimables pour prêter le concours de leur science et de leur expérience aux minutieuses recherches de M. l'Archiprêtre. Mais il leur a été impossible de découvrir le manuscrit.

Voici quelques extraits de la lettre qu'a bien voulu nous adresser M. le chanoine DELPRETE, curé de la cathédrale de Rimini.

Cattedrale di Rimini, li 30. Marzo 1896.

Premetto, che le mie ricerche in proposito sono state diligentissime e ripetute presso due uomini dotti nella storia patria, l'uno il canonico Nicolini, l'altro il cavaliere Sig^r Carlo Jonini, che continua la *Storia di Rimini* portata molto avanti dal suo Padre Sig^r Luigi di f. m., ed attualmente Bibliotecario della ricca Biblioteca di questa Città. L'uno e l'altro mi hanno risposto che nulla si può rilevare sul suddetto Manoscritto, nè dalla tradizione, nè dalla storia.

Per rispondere poi più particolarmente alla sua questione, Le aggiungo che dalla storia risulta che il Convento degli *Olivetani* posto su di un colle vicino a questa Città è stato soppresso fin dal Luglio del 1797, e che da quell'epoca fino ad oggi non è stato mai più ripristinato il Convento dei medesimi: la loro Biblioteca credesi sia stata portata via da quei Religiosi, forse in Roma..... Del resto è certo che di detta Biblioteca nulla è rimasto in questa nostra Città. Anzi il prelodato Sign^r Bibliotecario, a compimento delle ricerche, ha voluto rileggere attentamente l'*Indice dei Manoscritti*, che si trovano in questa nostra Biblioteca, e nulla ha trovato sul Manoscritto in discorso....

PIETRO Canonico DELPRETE

Parroco nella Cattedrale di Rimini.

Le style de la Prophétie est en rapport avec le caractère du XIII^e siècle.

La raison du contrôle qui a pu être exercé *du vivant de son auteur*, d'après les *indications si précises* qu'il donnait.

Mais nous avons une autre preuve plus irrécusable à signaler.

* * *

i) *Témoignage.* LE DOCUMENT CONSIDÉRÉ EN LUI-MÊME.

Il est un témoignage que chacun peut consulter et approfondir à son gré. Nous y ferons appel à toutes les pages de notre étude. — C'est celui de la Prophétie elle-même, considérée dans son *style* et dans les *symboles* qu'elle renferme.

1) *Le style* semble trahir un contemporain de S. Bernard plutôt qu'un écrivain du seizième siècle⁽¹⁾. Les figures et les images, les emblèmes mystérieux fondés sur le sens biblique des mots que nous y rencontrons, rappellent les tendances mystiques et foncièrement chrétiennes du douzième siècle. Le symbolisme constant des Légendes nous fait songer au commentaire du saint abbé de Clairvaux, ami de Malachie, sur le Cantique des cantiques.

1) Le style des Légendes convient à un auteur du moyen âge.

Les *incorrections* même de *langage* qui se remarquent en certaines légendes s'expliquent facilement à cette époque du moyen âge; au contraire, après la *Renaissance* du commencement du seizième siècle, qui avait développé le goût et la recherche d'une *forme* plus élégante, elles trouveraient plus difficilement leur justification⁽²⁾.

(1) Toutefois, nous nous garderons d'attribuer, à l'exemple des protestants et de beaucoup de critiques modernes, une importance exagérée aux arguments de style. Trop souvent les raisons que l'on veut en tirer font oublier les preuves *extrinsèques* et positives, dans les questions même où ces preuves doivent garder la première place.

(2) Nous répondrons plus loin à l'objection que certains critiques contemporains veulent voir dans le style des devises de Jules II et de Pie IV (ch. XII, 1, § IV).

Le titre enfin de *prophétie*, donné au manuscrit, rappelle l'esprit de foi et les tendances communes au temps de S. Bernard (1). C'est alors que S^{te} Hildegarde écrivait ses révélations, son *Scivias*, son *Homo Divinus*, et ses *Lettres* si pleines de mystérieuses prédictions, s'étendant jusqu'à la fin des temps.

B) Le sens moral, ou le symbolisme des Légendes, ne saurait être attribué à un faussaire.

B) *Symboles*. — Le document attribué à S. Malachie porte dans les emblèmes qu'il renferme des caractères d'authenticité qui s'imposent davantage, à mesure que l'on approfondit le sens des *Légendes* qui le composent. (Voir ch. VIII, et Commentaire des devises.)

(1) Les commentateurs protestants des *Légendes des Papes*, GRAFF et CRÜGER, vont trop loin lorsqu'ils voient dans ces tendances vers les prophéties, d'ailleurs plus ou moins authentiques, qui marquent le douzième siècle, une *preuve directe* en faveur de la Prophétie de S. Malachie. — Mais on peut du moins en tirer un *argument indirect*. La fin du seizième siècle était un moment mal choisi pour un faussaire ou un inventeur de prophétie; si faussaire il y a, c'est au douzième ou au treizième siècle qu'il faudrait le placer, plutôt qu'en un siècle de protestantisme.

Citons par curiosité les prophéties alors le plus en renom, malgré leur extravagance.

JOACHIM ABBATIS FLORENSIS VATICINIA. (Ces prophéties célèbres de l'abbé Joachim se trouvent rapportées dans le recueil si connu sous le nom de *Mirabilis liber* qui prophetias, revelationesque, necnon res mirandas presentes ac futuras aperte demonstrat. 2 tomes en un vol. in-8°, gothique, 1524. — On peut consulter le *Liber mirabilis* à la bibliothèque de l' Arsenal à Paris, n° 6818 et 6819. — On trouvera aussi à la même bibliothèque : *Abbatibus Joachim mirabilium veritas defensa*, n° 6801.) — Le P. PAPERBROCH a publié une réfutation de ces prophéties, *Acta sanctorum, Propyl. Maii*, p. 89 et seq.

SANCTI ANSELMI EPISCOPI MARSICANI, *De statu summorum Pontificum*. (Crüger renvoie pour ces prophéties à *Matth. Paris*.) — Voici ce qu'en dit Fabricius : « Anselmus Marsicanus episcopus post annum 1210, vide Ughellium, t. VII, p. 506 edit. novæ. — Scripsit vaticinia Pontificum Romanorum, sive de Pontificibus, quæ illustranda sibi sumpsit Paulus Scaliger. Prodiere Coloniae 1570. »

Fabricius (*Bibliotheca latina*, t. IV, lib. 9, p. 39) donne encore ce renseignement :

« In *Joannis Wolfii* Lectionibus memorabilibus (prima editio prodiit Lavingæ a. 1600, secunda Francof. 1625, fol.), t. I, p. 446-58, exstant vaticinia XXX de Pontificibus R. a Nicolao III ad Innoc. VIII (*Acta Sanct., Propyl. Maii*, p. 216), quorum partem Anselmo Marsicano alii, alii universa Joachimo tribuunt, una cum totidem imaginibus ligno descriptis. — Sequitur p. 459 (præfixa etiam ipso in titulo lectionum Wolfii) Joachimi *Rota* a Pio IV, ut aiunt, in solis et lunæ imagine incipiens, et futura de Pontificibus significans.

Paschalini Regiseleni Annotationes, quibus figuræ mysticæ imaginum expli-

Caractères que revêt le symbolisme dans la Prophétie.

Vérité et profondeur dans les allusions historiques, *mes chrétiennes et surnaturelles* dans les appréciations et les jugements qu'elles contiennent, *obscurités* même des devises, capables de détourner au premier abord celui qui en aborde l'étude : voilà pour nous autant de raisons de croire à l'authenticité du document, ou à son *ancienneté* relative.

Un *faussaire* n'aurait pas été aussi *exact* et aussi complet dans les tableaux que déroulent à nos yeux les Légendes qui se succèdent ; il n'aurait pas été aussi droit et aussi *surnaturel* dans sa manière de voir et d'apprécier les événements les plus délicats ; enfin il aurait évité ces obscurités et ces *difficultés*, capables d'arrêter et de dérouter au premier abord les esprits les plus sincères.

10) *Vérité des devises au point de vue historique.*

— L'étude détaillée des Légendes nous montrera que l'auteur a trouvé moyen, dans un cadre restreint, de renfermer le tableau de tous les événements importants de l'histoire ecclésiastique. Il les met chacun à leur place, et leur donne un relief proportionné à leur importance.

1° La vérité et la profondeur des enseignements contenus dans le symbolisme des devises exclut l'hypothèse d'une fabrication déloyale et mensongère.

cantur ex editione Veneta, 1589, p. 459-566, *Theophrasto Paracelso* tributæ notæ, cum notis marginalibus *Adami Durischii* interpretis, p. 466-483, Annotationes *Joannis Adrasder*, p. 483-88. — *Explanatio Pauli Scaligeri sive de Scala Paracelso* opposita, prodiit cum aliis ejus scriptis Colon. 1570, 4°..... Sæpius viderunt lucem, ut Venet. 1589, 1600, 1648, 4°.

Il est curieux de trouver dans les trois inventaires du duc de Berry (1402-1416) la mention d'« Un petit livre où il y a plusieurs figures de Papes avecques prophécies d'eulx » (LÉOPOLD DELISLE. *Le Cabinet des manuscrits*, III^e partie, p. 188, n° 222.). Ce petit livre se trouve mentionné dans les trois *Inventaires du duc de Berry*. Inventaire de l'année 1402, ms. fr. 11496, Bibl. nat. n° 311, l. 1. 5. s. — Inventaire de l'année 1413, registre KK, 258, Arch. nat. n° 3, — Inventaire de l'année 1416, ms. L, 54 f. Bibl. Sainte-Genev. n° 1079.

On peut consulter l'intéressant ouvrage de M. J. Gueffroy : *INVENTAIRES DE JEAN, DUC DE BERRY (1401-16)*, publiés et annotés par JULES GUEFFROY, membre du Comité des travaux histor. et arch. au Ministère de l'Inst. publique, t. I, Paris, 1894.

Si nous rappelons le souvenir de ces recueils prophétiques, bien équivoques et bien douteux d'ailleurs, c'est qu'on y trouve une preuve de la tendance du moyen âge vers les prophéties ; on y reconnaît une tournure d'esprit dont il semble qu'il n'y ait plus beaucoup de vestiges au seizième siècle. Il fallait la publication faite par Arnold de Wion pour réveiller la croyance aux prophéties modernes.

Toutes les grandes scènes historiques se présentent à nous avec une netteté et une précision de dessin, une richesse de tons et de couleurs, une vitalité dans l'action, vraiment surprenantes, — étant donné surtout que chaque devise ne contient en général que deux ou trois mots, et qu'elle désigne en même temps la personne du pape par des détails caractéristiques, et les événements principaux de son Pontificat.

Un faussaire n'aurait eu aucun intérêt à rendre ses tableaux aussi complets et aussi précis, alors qu'il cachait sous le voile du symbolisme. Il n'aurait même pas pu moralement éviter toute erreur dans un ensemble qui embrasse tant de détails et touche à des questions si délicates.

Nous ne pouvons, pour le développement de cette pensée, que renvoyer à l'analyse que nous avons cherché à donner des symboles successifs qui figurent dans ce grandiose tableau. (Voir *Les Papes et la Papauté...*)

2° Le sens surnaturel dont sont imprégnées les devises, dans leur signification symbolique, ne pourrait se trouver facilement dans un écrit apocryphe.

2°). — *Vues surnaturelles de l'auteur.* — Ce qui est plus admirable encore que la richesse et la variété des allusions historiques contenues dans les devises des différents papes, c'est l'esprit qui toujours anime leur auteur. Les situations les plus difficiles, les épreuves que traverse l'Église, schismes, hérésies, défaillances même et relâchement de quelques-uns de ses membres, sont signalées d'une manière aussi chrétienne et aussi élevée, que délicate et mesurée.

Par contre, les gloires et les richesses inépuisables de la vie de l'Église et de la Papauté, sont exposées sous des emblèmes qui reflètent partout les enseignements de l'Évangile et les clartés de la foi. — Jamais en particulier ne se dément le respect que professe l'auteur pour la Papauté, règle et juge suprême de notre foi. Cette institution sublime, qui domine toute puissance humaine et survit à tous les cataclysmes, domine aussi le sujet de la Prophétie, et paraît être le lien mystérieux qui en coordonne les diverses parties.

L'annonce de la venue des derniers temps jette sur

l'ensemble des devises un jour plein de lumière : c'est un profond et solennel avertissement qui rappelle à l'homme son devoir, et l'invite à se préparer au Jugement (4).

3°. — *Obscurités de la Prophétie.* — Un faussaire, qu'il fût guidé par l'intérêt, par l'ambition, ou par un amour-propre de mauvais aloi, aurait eu, en toute hypothèse, pour but immédiat, de *s'imposer à la crédulité publique.*

Il aurait donc parlé de manière à se faire comprendre de ceux à qui il s'adressait (5). Et s'il avait voulu conserver dans ses emblèmes une certaine obscurité capable de favoriser le mystère et d'en imposer aux esprits faibles, il aurait dû sans doute suggérer discrètement quelque principe d'interprétation capable d'éclaircir ses énigmes.

En tout cas, il aurait cherché à désigner certains Pontificats importants, comme celui de Boniface VIII, sous des couleurs moins insignifiantes en apparence, et mieux

3° Les obscurités des devises sont inconciliables avec l'origine que l'on veut attribuer à la Prophétie.

(4) Ces considérations tirent leur force des enseignements de l'Évangile sur l'unité et l'indivisibilité de la Vérité divine.

« Tunc oblatum est ei demonium habens, cæcus et mutus, et curavit eum, ut loqueretur et videret. — Et stupebant omnes turbæ, et dicebant : Numquid hic est filius David ? — Pharisei autem audientes dixerunt : Hic non eicit demones nisi in Beelzebub principe demoniorum.

« Jesus autem sciens cogitationes eorum, dixit eis : *Omne regnum divisum contra se, desolabitur ; et omnis civitas vel domus divisa contra se, non stabit.*

« Et si Satanus Satanam eicit, adversus se divisus est, quomodo ergo stabit regnum ejus ? — Et si ego in Beelzebub eicio demones, filii vestri in quo eiciunt ? Ideo ipsi iudices vestri erunt.

« Si autem ego in spiritu Dei eicio demones, igitur pervenit in vos regnum Dei. » (Matth. XII, 22-28.)

Jésus prouve à ses adversaires, par le caractère bienfaisant de l'œuvre, et par son opposition au règne de Satan, qu'elle ne saurait venir de Satan, directement ou indirectement.

Il nous est permis de tirer ici une conséquence analogue : le caractère profondément chrétien, respectueux de l'autorité, moralisateur de la Prophétie, est une preuve qu'elle ne vient pas d'un faussaire, car un faussaire en matière de prophétie, c'est un criminel qui se fait l'instrument de l'esprit du mal.

(5) Si (la Prophétie) avait été composée à l'époque où on le suppose (1590), il dépendait de l'auteur de caractériser tous ses Pontifes avec une clarté égale, alors surtout qu'il était de son intérêt de le faire, pour voir son travail accueilli avec plus de faveur et de sûreté. » (Commentaire de Ferrare.)

Ces obscurités excluent l'idée de faussaire. — La question d'auteur.

en rapport avec la gravité des événements, que ne semblent les expressions contenues dans les devises. — Cette remarque doit s'appliquer en particulier aux devises concernant les papes contemporains d'Arnold de Wion : Grégoire XIII, Sixte-Quint, Urbain VII....

Surtout le faussaire n'aurait pas donné de gaieté de cœur des arguments contre lui, en mêlant les antipapes aux vrais papes, et en compliquant ce mélange de difficultés de chronologie.

Toutes ces obscurités, nous les éclaircirons, à la lumière d'une critique sincère et appuyée sur des raisons sérieuses. Mais le développement que nous serons obligé de donner aux considérations sur lesquelles nous appuierons nos *principes d'interprétation* et la *réfutation des objections* proposées, sera à lui seul une preuve indirecte de l'authenticité du document : les obscurités et objections, qui s'expliquent facilement dans une *prophétie*, ne sauraient avoir leur raison d'être dans un document fabriqué pour tromper la crédulité publique.

§ II.

Auteur de la Prophétie.

La question d'auteur ne saurait être résolue d'une manière aussi concluante que la question d'ancienneté.

L'*auteur* des devises des Papes est-il vraiment S. Malachie, archevêque d'Armagh ? — Cette question ne peut être tranchée d'une manière aussi absolue que la question d'*ancienneté de la Prophétie*.

La chose a d'ailleurs assez peu d'importance, car, nous l'avons vu plus haut, pour reconnaître le caractère et l'autorité d'une prophétie, le point essentiel est d'en fixer la *date*. Il n'est ni nécessaire, ni même concluant en soi, de donner le nom du saint ou du prophète qui en est l'auteur.

Titre donné par A. de Wion au document qu'il publie.

Nous exposerons cependant ici les raisons qui nous portent à attribuer les Légendes des Papes à S. Malachie, archevêque d'Armagh.

Pour plusieurs raisons cependant, il semble que la Prophétie doit être attribué à S. Malachie.

I. Témoignage d'Arnold de Wion.

La principale raison que nous ayons de considérer le saint archevêque comme l'auteur de la Prophétie, c'est que le *Lignum vitæ* la publie sous ce titre :

PROPHETIA SANCTI MALACHIE ARCHIEPISCOPI DE SVMMIS PONTIFICIBVS.

D'après ce que nous avons dit plus haut du caractère de Wion, et du contrôle nécessaire qui fut exercé sur sa publication par ses supérieurs et ses contemporains, nous n'avons aucun motif de rejeter ce témoignage.

Valeur témoignage d'Arnold de Wion pour cette question d'auteur.

Néanmoins nous ne saurions attacher à l'indication d'auteur la même importance qu'à l'affirmation d'Arnold de Wion sur *l'ancienneté* du manuscrit qu'il dit avoir vu.

Cette ancienneté, tout au moins relative, il lui était possible d'en juger par lui-même. Quant à l'inscription PROPHETIA SANCTI MALACHIE..... il ne pouvait que constater son existence en tête du manuscrit, ou la rapporter sur le témoignage d'autrui. — Ce manuscrit ne devait pas être de la main de S. Malachie ; en tout cas le titre, dans sa forme actuelle, ne saurait venir du saint archevêque. Il y a cependant de très fortes probabilités pour que le nom de *S. Malachie* n'ait pas été mis en tête de la Prophétie par imagination ou par fantaisie.

Puisque les événements justifient les devises, la vérité que nous sommes amenés à leur reconnaître, rejailit en quelque sorte sur le titre lui-même. Celui qui nous a transmis intégralement des Légendes auxquelles l'histoire donne raison, ne nous a sans doute pas trompés dans les indications qu'il nous fournit sur le nom de leur auteur.

Quant à admettre une erreur de lecture ou d'écriture,

La Prophétie semble dater du pontificat d'Innocent II. — Voyage de S. Malachie à Rome.

une confusion de noms, la qualification de *episcopus* ajoutée au nom de S. Malachie paraît s'y opposer.

Nous sommes confirmé dans notre opinion par diverses considérations tirées du document lui-même, et du caractère de S. Malachie.

II. Raisons directes d'attribuer la Prophétie à S. Malachie.

A) Raisons tirées de la date probable de la Prophétie.

La Prophétie des Papes date probablement du pontificat d'Innocent II.

La première devise, *Ex castro Tiberis*, s'applique, à n'en pas douter, au pape Célestin II qui fut élu en 1143. Nous en avons pour preuve 1° la convenance des symboles de la devise avec le lieu d'origine de ce pape; 2° la correspondance entre le nombre des Légendes et le nombre des papes, en remontant à partir de l'une quelconque des devises suivantes jusqu'à celle de Célestin II.

Mais le caractère de *prophétie* que nous avons reconnu à l'ensemble du document exclut l'hypothèse d'un faussaire, et il est au moins naturel que le prophète ait écrit *avant le premier pape* qu'il mentionne. On ne comprendrait pas facilement, en effet, s'il était d'une époque postérieure, qu'il se fût attardé à rappeler les papes qui auraient précédé son époque, en les annonçant de la même manière que les suivants (voir p. 157). — Pourquoi d'ailleurs aurait-il commencé à Célestin II, dont le Pontificat ne fut pas très important, plutôt qu'à un autre pape plus marquant dans l'histoire de l'Eglise?

Voyage de S. Malachie à Rome.

C'est sans doute sous le Pontificat même d'Innocent II que furent composées les devises. Comme le remarque *Giov. Germano*, le Saint-Siège ne vaqua pas plus d'un jour après la mort d'Innocent (1143). Le prophète n'aurait pas eu le temps matériel de faire ses prédictions dans l'inter règne.

Or, précisément sous le Pontificat d'Innocent II, S. Malachie, archevêque d'Armagh, fit son voyage de Rome (1139); il se rendait au deuxième Concile de Latran qui s'ouvrit le 8 avril de cette année. — Retenu par le pape

Culte de S. Malachie pour la Papauté.

Innocent, il séjourna pendant un mois entier dans la Ville sainte. Ce long séjour à Rome était une circonstance favorable pour écrire les visions sur la Papauté et les destinées futures de l'Église romaine (1).

B) Raisons tirées du caractère de S. Malachie.

Les aspirations saintes de l'archevêque d'Armagh, les dons merveilleux de prophétie dont il fut favorisé par l'Esprit-Saint rendent assez probable encore notre conjecture.

1^o *Respect de S. Malachie pour la Papauté.*
S. Malachie avait le culte de la Papauté. En Irlande, il déploya toute son activité à réformer les coutumes plus ou moins abusives qui s'étaient introduites, et à rattacher la vie des Églises irlandaises aux lois de l'Église Romaine

La série des devises est, au sens moral, un hommage continu rendu à la Papauté. Ce caractère répond aux dispositions d'esprit et de cœur que nous connaissons au saint Archevêque.

(1) Les circonstances que traversait la vie de l'Église à cette époque sont un argument de plus en faveur de cette opinion.

L'abbé *Cucherat* fait remarquer avec raison que l'esprit d'indépendance et d'insubordination commençait à se faire jour dans l'Église et jusqu'à Rome, avec les doctrines révolutionnaires et subversives de Pierre de Bruys et d'Arnauld de Brescia.

« *L'idée moderne, le droit nouveau, le socialisme démagogique, datent principalement du pontificat d'Innocent II. Et c'est pour combattre tout cela, plus encore que le schismatique Anaclét, que le pape convoqua le second Concile de Latran, où nous avons trouvé notre S. Malachie.* » P. 57.

Ces funestes doctrines devaient exercer, pendant des siècles, leurs effets désastreux dans la ville des Papes ; elles allaient même pendant longtemps la rendre presque inhabitable au Chef de l'Église. Dès le règne d'Innocent, elles avaient forcé le Souverain Pontife à chercher un asile en France, et Innocent était abreuvé d'amertumes et de soucis lors de la venue de Malachie. — Le soin qu'il mit à le retenir auprès de lui, les marques de prédilection et de respect dont il le combla avant son départ de Rome, montrent bien en quelle haute estime il le tenait.

Tout cela s'accorde avec l'hypothèse que nous soutenons ici. Le saint archevêque, pour consoler le pape, lui montre dans un tableau symbolique, par une inspiration céleste, la suite glorieuse de ses successeurs jusqu'à la fin des temps ; preuve la plus sûre que l'Église et la Papauté pourront résister victorieusement selon la promesse du Christ, aux assauts de l'impiété et de la démagogie.

Le manuscrit de S. Malachie fut peut-être remis à Innocent II en personne. — Qui nous dira si la Providence n'a pas voulu se servir de cette occasion et de ce moyen pour garder aux générations futures un document qui devait si directement les intéresser, et les préparer à l'attente du Grand Jour ?

et à sa discipline. — Le voyage qu'il fit lui-même dans la Ville sainte, et plus tard encore en France, pour rejoindre le pape, l'importance extraordinaire qu'il attachait au privilège du *pallium* pour l'Eglise d'Armagh, montrent en quel honneur il tenait le Pontife qui était pour lui le Représentant visible du Sauveur et le détenteur de son autorité souveraine.

Or, s'il est un caractère frappant dans le symbolisme des différentes devises, c'est bien l'hommage continuel rendu au successeur de Pierre. A chaque page de notre ouvrage, nous trouverons des preuves de ce culte de l'auteur des Légendes pour la Papauté.

S. Malachie
possédait le don
de prophétie.

2^o *S. Malachie était prophète*, et S. Bernard rapporte de lui plusieurs prédictions qui se sont réalisées. Il parle en ces termes de son illustre et saint ami :

« Quo enim antiquorum genere miraculorum Malachias non claruit? Non prophetia defuit illi, non revelatio, non ultio impiorum, non gratia sanitarum, non mutatio mentium, non denique mortuorum suscitatio..... »

Il est remarquable de voir S. Bernard mettre au premier rang de ces dons surnaturels la prophétie et les révélations.

Le protestant Crüger énumère d'après S. Bernard plusieurs de ces prophéties ; en particulier celle par laquelle il prédit le *lieu* et le *jour* de sa mort. Le texte suivant montre à quel degré on l'estimait comme prophète.

« Quæcumque demum promulgaverit tanquam cælitus edita acceptantur, tenentur, scripto mandantur ad memoriam posterorum. »

Le P. Menestrier lui aussi cite les paroles suivantes de S. Bernard :

« Cognoverunt discipuli *etiam in hoc* Malachiam prophetiæ spiritum habuisse. »

On trouve des témoignages semblables dans FLEURY, *Histoire de l'Eglise*, dans BAILLET lui-même, que sa sévérité, dit Cucherat, a fait surnommer *le dénicheur de saints*.

Conclusion.

« Outre la vertu des prodiges et des actions surnaturelles que Dieu fit admirer dans son serviteur, il le favorisa encore de la grâce des révélations et du don de prophétie, jusqu'à un tel point que ses simples souhaits passaient même pour des prédictions. » (*La Vie des Saints*, Paris, 1701, t. III, mois de nov., col. 48.)

Il n'y a donc rien que de très vraisemblable à attribuer à ce saint évêque plutôt qu'à un inconnu, cette prophétie dont nous avons déjà démontré l'ancienneté.

* * *

En résumé, en dehors du témoignage d'Arnold de Wion, nous n'avons pas, pour la question d'auteur, de preuves péremptoires à alléguer. Mais rien ne nous autorise à rejeter l'affirmation de l'auteur du *Lignum vitæ*, et d'ailleurs l'opinion que nous adopterons jusqu'à nouvel ordre a pour elle des raisons de haute convenance.

Conclusion.

Et si chacune des raisons, prise isolément, ne semble pas absolument probante, l'ensemble des considérations qui nous ont porté à faire remonter le document à S. Malachie donne du moins à ce sentiment une grande probabilité.

L'important est au reste pour nous de prouver que le premier auteur de ces révélations ne saurait être que Dieu, et cette divine origine nous sera démontrée par la réalisation des devises certainement antérieures aux Pontificats qu'elles prédisent.

Nous sommes ainsi amené à nous occuper avant tout de l'interprétation à donner aux Légendes de la Prophétie.

CHAPITRE VII.

Principes d'interprétation.

Nécessité
de connaître
le langage
du Prophète
pour chercher
la réalisation
des devises.

Toute prophétie a son contrôle nécessaire dans les faits qui doivent en marquer l'accomplissement. — Pour la Prophétie des Papes, en particulier, nous avons vu (ch. VI) comment la réalisation des dernières devises pouvait servir à établir l'autorité du document tout entier.

Mais pour juger de la portée des devises et de leur réalisation, il faut en comprendre le sens, il est nécessaire de connaître le *langage* et le *style* de l'auteur.

Nous allons donc chercher le fil conducteur qui nous guidera dans le dédale des allusions renfermées dans les Légendes des Papes.

La clef
de ce langage
nous est
fournie par les
devises
antérieures
à celles de
Grégoire XIV
(1590-91).

Ce fil conducteur nous le trouverons dans l'analyse et l'étude des premières devises, de 1143 à 1590, que l'on s'accorde généralement à reconnaître comme bien clairement vérifiés. Nous marcherons ainsi sur un terrain où devront nous suivre nos adversaires les plus décidés.

Les devises se rapportant aux pontificats antérieurs à 1590 nous donneront les *principes d'interprétation* pour les dernières devises.

Quelle que soit, en effet, la date du document, ces Légendes doivent servir de règle ou de modèle pour la méthode d'interprétation à adopter à partir de 1590.

Car si le document est bien du douzième siècle, la réalisation de toutes les devises antérieures à celles de Grégoire XIV ne faisant de doute pour personne, nous nous trouverons en face d'une véritable *prophétie*. Dès lors

Les devises du 1^{er} groupe (1-74) doivent donner les règles d'interprétation.

nous serons en droit d'expliquer les vues du prophète par la comparaison des devises avec les événements de l'histoire, dans la longue période qui s'écoule de 1143 à 1590.

Si au contraire on suppose que le document a été composé en 1590, il faut tout au moins reconnaître à l'auteur, pour les faits qui l'ont précédé, la qualité d'*historien*. En rapprochant les devises qu'il aurait pu composer en connaissance de cause des faits qu'elles désignent, on aura donc la *clef* de leur langage. — Et c'est tout ce que nous cherchons ici.

Dans les deux hypothèses, nous apprendrons ainsi à lire et à comprendre les dernières devises par l'examen raisonné des premières.

* * *

Le Dictionnaire de Moréri, qui rapporte la Prophétie de S. Malachie ainsi que les principales objections du P. Menestrier contre son authenticité, expose en ces termes le mode de réalisation des devises :

« On voit aisément que l'explication de ces prédictions se prend du pays des papes, de leur nom, de leurs armes, du titre de leur cardinalat, de la condition de leur naissance, de leur profession ou emploi, et de tant d'autres circonstances, qu'il est impossible de n'en pas tirer quelque allusion forcée ou vraisemblable. »

Avant toute discussion, cherchons à classer les devises de 1143 à 1590 au point de vue de la réalisation que peut leur attribuer une *étude superficielle*. Nous conserverons à peu près l'ordre observé par Moréri. Nous déduirons ensuite de certaines considérations et de certains rapprochements qui nous seront suggérés par ce tableau, *deux principes généraux d'interprétation* qui nous guideront dans notre travail.

Mode
de réalisation
des prédictions
d'après Moréri.

Un premier
aperçu sur la
réalisation des
devises amène
à rechercher les
circonstances
extérieures
auxquelles elles
semblent faire
allusion pour
les différents
Papes

TABLEAU ⁽¹⁾ DE LA RÉALISATION
d'après les interp

LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	No
1. Ex castro Tiberis. CÉLESTIN II.		Città di <i>Castello</i> , sur le <i>Tibre</i> .	
2. Inimicus expulsus. LUCIUS II.			<i>Caccin</i> (<i>Caccin</i> <i>nominis</i>)
3. Ex magnitudine montis. EUGÈNE III.		<i>Montemagno</i> .	
4. Abbas Suburranus. ANASTASE IV.		Quartier de la <i>Suburra</i> à Rome.	
5. De rure albo. ADRIEN IV.		<i>Ferme de S^t-Alban</i>	
6. Ex tetro carcere. † VICTOR IV, antipape.			
7. Via Transtiberina. † PASCAL III, antipape.			
8. De Pannonia Tusciæ. † CALIXTE III, antipape.		<i>Pannonie</i> . (Le vrai pape Alexandre III était de <i>Tuscie</i> .)	

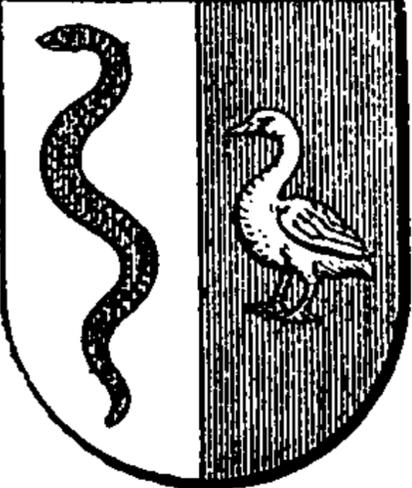
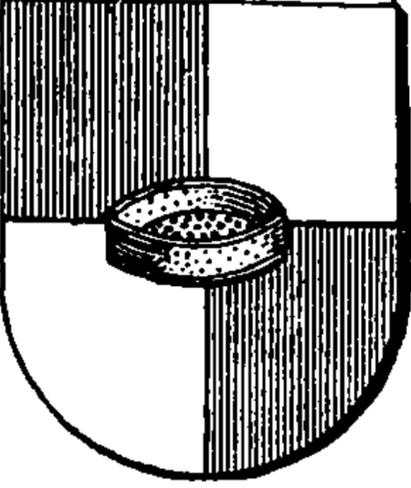
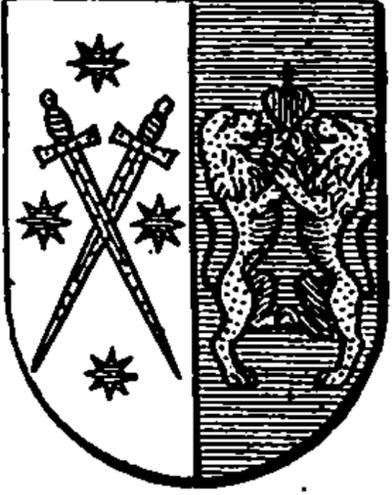
(1) Nous signalerons, à mesure qu'elles se présenteront, les variantes entre notre texte et le texte publié

PHÉTIES, de Célestin II à Urbain VII,

nément reçues.

NOMS	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
		Chanoine régulier.		
	<i>Albano.</i>		Fils de paysan.	
	<i>St-Nicolas in carcere.</i>			
	<i>St-Marie au Trans- tévère (trans Tiberim).</i>			
				<i>Soumission de l'anti- pape au vrai Pape. (Ils sont l'un et l'autre désignés par le nom de leur pays).</i>

es variantes, très légères d'ailleurs, trouveront leur justification dans l'étude détaillée des Légendes.

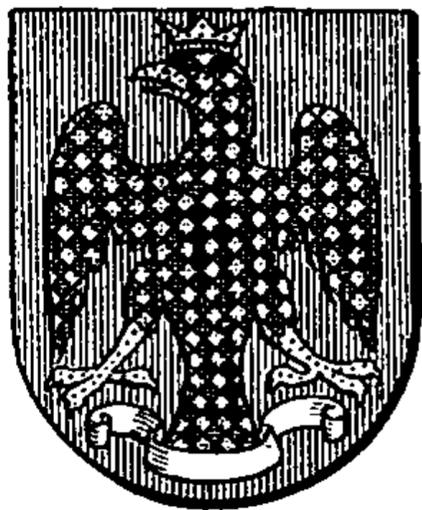
LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	Notes
<p>9. Ex ansere custode. ALEXANDRE III.</p>	 <p>Une oie⁽¹⁾</p>		<p>Papier 100</p>
<p>10. Lux in ostio. LUCIUS III.</p>		<p>Lucques.</p>	
<p>11. Sus in cribro. URBAIN III.</p>	 <p>Un crible.</p>		<p>Coin (cribrum)</p>
<p>12. Ensis Laurentii. GRÉGOIRE VIII.</p>	 <p>Deux épées⁽¹⁾.</p>		

(1) Les devises, comme nous le verrons, ne font en général allusion qu'à certaines figures, et des Papes, certains détails seulement s'y trouvent signalés, suivant l'enseignement que veut en tirer

phélie : 9-12.

NOMS	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
	<i>Ostie.</i>			
	<i>S^t-Laurent in Lucina.</i>			

(des armoiries, en raison du symbolisme à exprimer. De même, pour les autres circonstances de la vie en plus loin : Principes d'interprétation, pp. 223, 243.)

LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	NOMS
13. De schola exiet. CLÉMENT III.			Scolari
14. De rure bovensi. CÉLESTIN III.			Bobo ou de
15. Comes signatus. INNOCENT III.			Conti-S. (Comes-S.)
16. Canonicus ex latere. HONORIUS III.			
17. Avis ostiensis. GRÉGOIRE IV.	 <p data-bbox="989 2010 1323 2058">Un oiseau (aigle).</p>		
18. Leo Sabinus. CÉLESTIN IV.	 <p data-bbox="1087 2633 1244 2681">Un lion.</p>		

aphélie : 13-18.

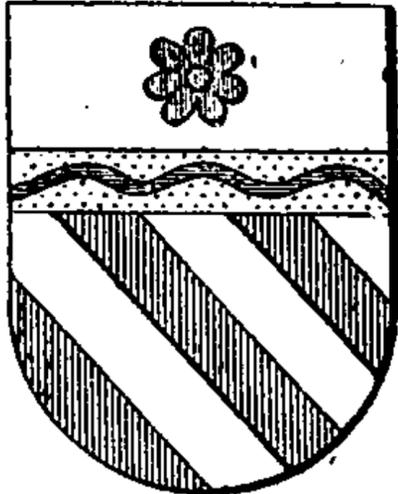
NOMS	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
		<i>Chanoine de St-Jean de Latran.</i>		
	<i>Ostie.</i>			
	<i>La Sabinc.</i>			

LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	NOMS
19. Comes Laurentius. INNOCENT IV.			NOIS
20. Signum ostiense. ALEXANDRE IV.			Conti-S...
21. Jerusalem Campaniæ. URBAIN IV.		Troyes en Cham- pagne	
22. Draco depressus. CLÉMENT IV.			
23. Anguineus ^(a) vir. GRÉGOIRE X.	 <p data-bbox="1054 2400 1277 2451">Un serpent.</p>		
24. Concionator Gallus. INNOCENT V.			

(a) Wion : *Anguinus*.

phélie : 19-21.

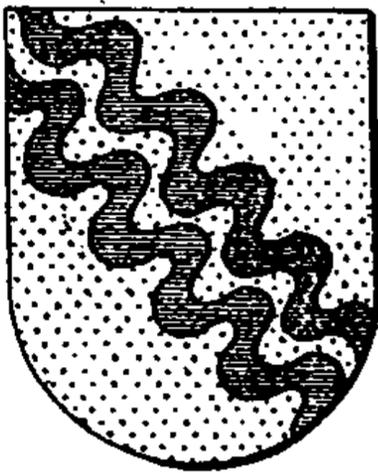
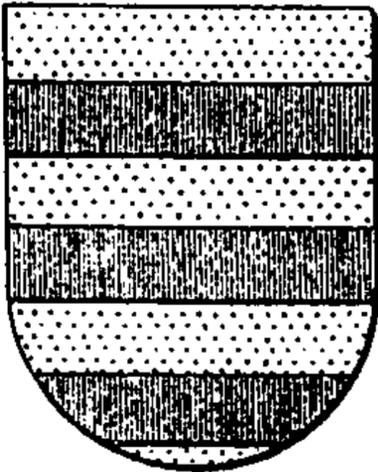
NOMS	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
	<i>S^t-Laurent in Lucina.</i>		<i>Comte de Lavagne.</i>	
	<i>Ostie.</i>			
		<i>Patriarche de Jérusalem.</i>		
				Il donne aux Guelfes un étendard portant un aigle qui étréint un dragon.
		De l'ordre des Frères <i>Prêcheurs.</i> Provincial de la province de <i>France.</i>		

LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	NOMS
25. Bonus comes. ADRIEN V.			
26. Piscator Tuscus ^(b) . JEAN XXI.			
27. Rosa composita. NICOLAS III.	 <p data-bbox="1054 1481 1230 1525">Une rose.</p>		
28. Ex telonio liliacei ^(c) Martini. MARTIN IV.	 <p data-bbox="1079 2077 1217 2122">Des lis.</p>		
29. Ex rosa leonina. HONORIUS IV.	 <p data-bbox="923 2668 1413 2713">Une rose soutenue par deux lions.</p>		

(b) Wion : *Thuscus*. — (c) Wion : *Liliacæi*.

ophélie : 25-29.

NOMS	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
<i>Abbi.</i>			<i>Comte de Lavagne.</i>	
<i>ette. ette était heur).</i>			Élu à Viterbe en <i>Toscane</i> , il y est mort et y a sa sépulture.	
			Surnommé par ses contemporains le <i>Composé</i> .	
		<i>Trésorier de Saint- Martin de Tours en France. (lis, armes de France)</i>		

LÉGENDES	ARMORIES	PAYS	NOMS
30. Picus inter escas. NICOLAS IV.		Ascoli dans le <i>Picenum.</i>	
31. Ex eremo celsus. S. CÉLESTIN V.			
32. Ex undarum benedi- ctione. BONIFACE VIII.	 <p data-bbox="995 1535 1315 1583"><i>Des fascies ondulées.</i></p>		
33. Concionator Patareus. BENOIT XI.			
34. De fessis Aquitanicis. CLÉMENT V.	 <p data-bbox="1074 2387 1270 2435"><i>Des fascies.</i></p>	<i>Aquitaine.</i>	
35. De sutore osseo. JEAN XXII.			<i>Ossil.</i>

phélie : 30-35.

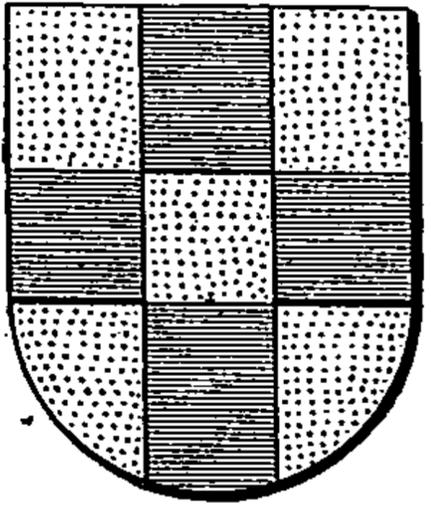
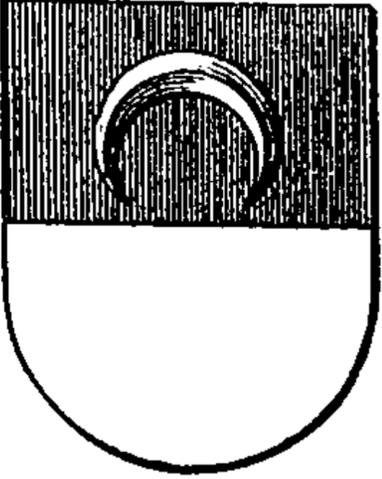
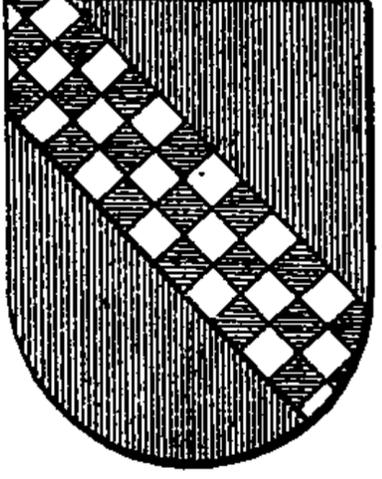
NOMS	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
		<i>Ermite.</i>		
enôl slictus).				
icolas icolas était atary).		De l'ordre des Frères <i>Prêcheurs.</i>		
			<i>Fils de cordonnier.</i>	

LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	NOM
<p>36. Corvus schismaticus. † NICOLAS V, antipape.</p>		<p><i>Corbière.</i></p>	
<p>37. Frigidus abbas. BENOÎT XII.</p>			
<p>38. De Rosa Atrebatensi^(d) CLÉMENT VI.</p>	 <p>Des roses.</p>		
<p>39. De montibus Pam- machii. INNOCENT VI.</p>			
<p>40. Gallus vicecomes. URBAIN V.</p>		<p><i>France.</i></p>	
<p>41. Novus de virgine forti. GRÉGOIRE XI.</p>			

(d) Wion : *Athrebatensi.*

pétite : 36-44.

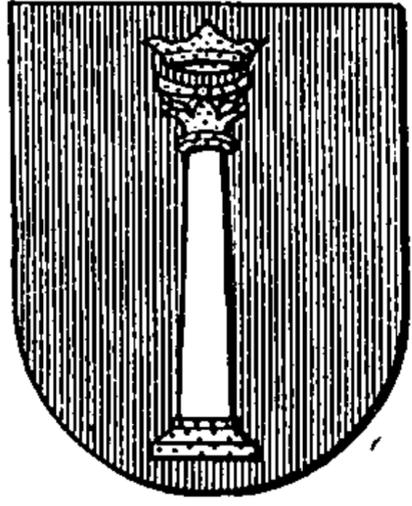
ÉVÊQUES	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
				<i>Schisme.</i>
		<i>Abbé du monastère de Fontfroide.</i>		
		<i>Evêque d'Arras.</i>		
	<i>SS.-Jean et Paul, titre de Pammaque au mont Cœlius.</i>	<i>Evêque de Clermont.</i>		
		<i>Nonce à la cour des Visconti (Vicecomites).</i>		
	<i>St-Marie la Neuve.</i>			

LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	NOMS
<p>42. De Cruce apostolicā. † CLÉMENT VII, antip.</p>	 <p>5 points disposés en forme de croix.</p>		
<p>43. Luna Cosmedina. † BENOIT XIII, antip.</p>	 <p>Un quartier de lune.</p>		Pierre de
<p>44. Schisma Barcinonum^(e) † CLÉMENT VIII, antip.</p>			
<p>45. De Inferno prægnante^(f) URBAIN VI.</p>		<p>Quartier de <i>Inferno</i> (à Naples)</p>	<p><i>Prægnant</i></p>
<p>46. Cubus de mixtione. BONIFACE IX.</p>	 <p>Des cubes.</p>		<p>Tomacelli, d dant des C</p>

(e) Wion : *Barchinonium*. — (f) Wion : *prægnanti*.

aphile : 12-46.

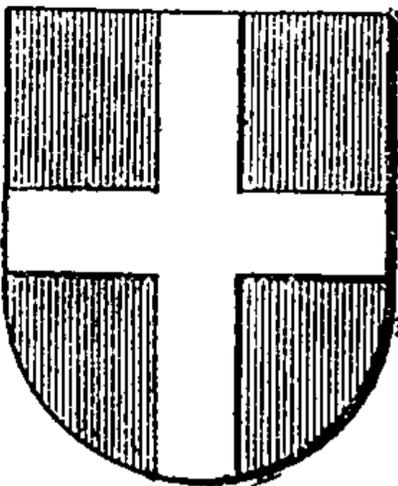
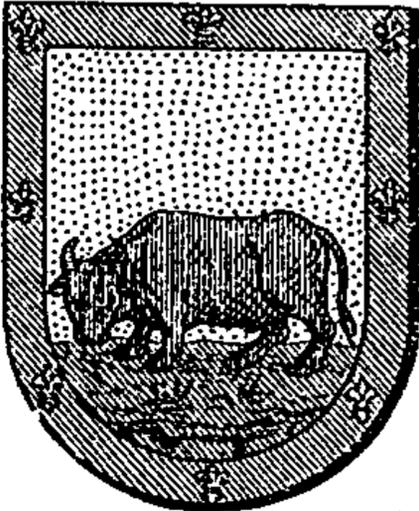
NOMS	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
	Basilique des 12 Apôtres.			
	St-Marie in Cosmedin.			
		Chanoine de Barcelone.		
		Evêque d'Accrenza (Acheruntinus).		

LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	Noms
<p>47. De meliore sidere ^(g). INNOCENT VII.</p>	 <p>Un <i>astre</i>.</p>		<p>Miglior</p>
<p>48. Nauta de ponto nigro ^(h). GRÉGOIRE XII.</p>			
<p>49. Flagellum solis. † ALEXANDRE V, antip.</p>	 <p>Un <i>soleil</i>.</p>		
<p>50. Cervus siren. ⁽ⁱ⁾. † JEAN XXIII, antip.</p>		<p>Naples (anciennement Parthénopé, nom d'une <i>Sirène</i>).</p>	
<p>51. Corona veli aurei. MARTIN V.</p>	 <p>Une <i>couronne</i> surmontant une <i>colonne</i>.</p>		

(g) Wion : *Sydere*. — (h) Wion : *ponte*. — (i) Wion : *sirenæ*.

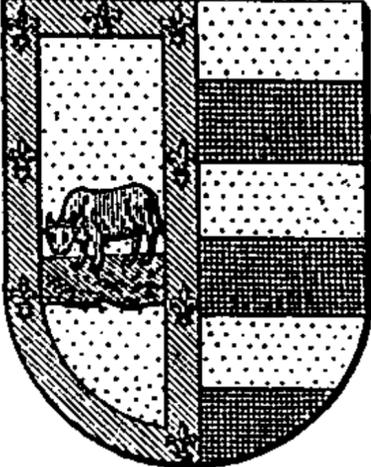
Prophétie : 47-51.

NOMS	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
		Evêque commenda- taire de <i>Nègrepont</i> .		
	S ^t -Eustache (est représenté avec un <i>cerf</i>).			
	S ^t -Georges in <i>Velabro</i> (ad <i>velum aureum</i>).			

LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	ANIS
52. Lupa cœlestina. EUGÈNE IV.			
53. Amator crucis. † FÉLIX V, antipape.	 <p data-bbox="1015 1407 1217 1455"><i>Une croix.</i></p>		
54. De modicitate Lunæ. NICOLAS V.		<i>Lunégiane.</i>	
55. Bos pascens. CALIXTE III.	 <p data-bbox="962 2355 1303 2403"><i>Un bœuf paissant.</i></p>		
56. De capra et albergo. PIE II.			

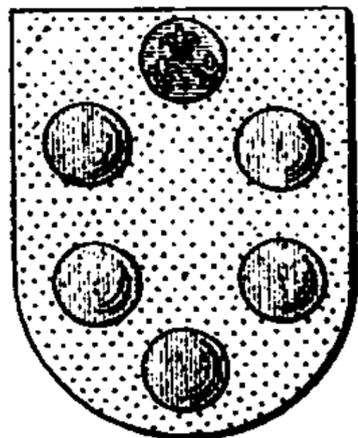
Prophétie : 52-56.

PRÉNOMS	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
		Religieux <i>Célestin</i> . Évêque de Sienne (les armes de cette ville représentent une louve, <i>lupa</i>).		
Anacleto.				
			Famille <i>modeste</i> .	
		Secrétaire des cardi- naux <i>Capranica</i> et <i>Albergati</i> .		

LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	NOMS
<p>57. De cervo et leone. PAUL II.</p>	 <p>Un lion.</p>		
<p>58. Piscator minorita. SIXTE IV.</p>			
<p>59. Præcursor Siciliæ. INNOCENT VIII.</p>			
<p>60. Bos Albanus in portu. ALEXANDRE VI.</p>	 <p>Un bœuf.</p>		
<p>61. De parvo homine. PIE III.</p>			<p>Piccolomini (piccolo, petit uomo, petit homme.)</p>

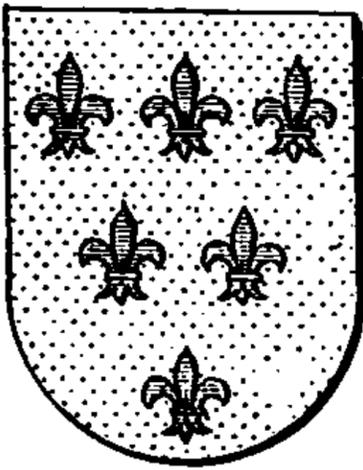
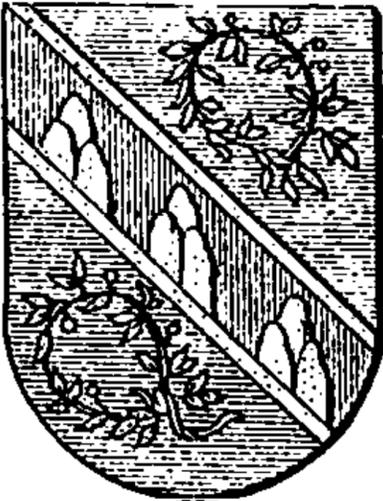
éphéto : 57-61.

NOMS	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
	St-Marc (le sym- bole de St Marc est le lion.)	Evêque de <i>Cervie</i> .		
		Frère <i>mineur</i> .	Fils de <i>pêcheur</i> .	
Baptiste (Précur- eur.)			Fils du vice-roi de <i>Sicile</i> .	
	<i>Albano et Porto</i> .			

LÉGENDES	ARMORIES	PAYS	ANCIENS
<p>62. Fructus Jovis juvabit. JULES II.</p>	 <p><i>Un chêne (arbre de Jupiter.)</i></p>		
<p>63. De craticula Politiana. LÉON X.</p>			
<p>64. Leo Florentius. ADRIEN IV.</p>	 <p><i>Un lion.</i></p>		
<p>65. Flos pilæ ægræ (j). CLÉMENT VII.</p>	 <p><i>Des boules (la supérieure chargée de fleurs de lis).</i></p>		

(j) Wion : pilæi ægri.

GÉNÉRAL	TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
			Fils de <i>Laurent de Médicis</i> (l'insigne de <i>S' Laurent</i> est un <i>gril</i>). Elève de <i>Politien</i> .	
			Fils de <i>Florent</i> .	
				Etat <i>maladis</i> du monde chrétien.

LÉGENDES	ARMORIES	PAYS	NOMS
<p>66. Hyacinthus medicorum PAUL III.</p>	 <p><i>Des lis bleus, ou jacinthes.</i></p>		
<p>67. De corona montana. JULES III.</p>	 <p><i>Des couronnes.</i></p>	<p><i>Monte san Savino.</i></p>	<p><i>del Mont.</i></p>
<p>68. Frumentum floccidum. MARCEL II.</p>	 <p><i>Des épis de blé.</i></p>		
<p>69. De fide Petri. PAUL IV.</p>			<p><i>Caraffa cata fè (le)</i></p>

éité : 66-69.

OMS

TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
<p>•</p> <p><i>SS. Cosme et Damien (médecins).</i></p>			
			<p><i>Brièvement du pontificat.</i></p>

6.

LÉGENDES	ARMOIRIES	PAYS	No
70. Esculapii pharmacum. PIE IV.		•	No Esculapii Pharmacum
71. Angelus nemorosus. S. PIE V.		<i>Bosco</i> (Bois, nemus).	•
72. Medium corpus pilorum. GRÉGOIRE XIII.	 <p data-bbox="1009 1582 1467 1670"><i>Une moitié de corps de dragon.</i></p>		
73. Axis in medietate signi. SIXTE V.	 <p data-bbox="1019 2271 1477 2360"><i>Un axe ou une bande au milieu de son écusson.</i></p>		
74. De rore Cœli. URBAIN VII.			

no : 70-71.

OMS

TITRES CARDINALICES	FONCTIONS ET VIE	CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	PONTIFICAT
		<p>Créé cardinal par Pie IV, qui avait des <i>boules</i> dans ses armories.</p>	
	<p>Evêque de <i>Rossano</i>.</p>		

M.

Auct.

On ne saurait se borner aux explications précédentes.

Les explications en question sont insuffisantes. En effet : 1° les devises sont avant tout *symboliques*.

Etude superficielle, avons-nous dit ; car ces explications s'arrêtent à la surface des choses.

1° La plupart s'appliquent uniquement à des détails extérieurs, qui, pour être faciles à vérifier, n'en renferment pas moins un sens peu élevé et peu digne d'attirer le regard d'un prophète.

Or, nous allons le voir, ces détails extérieurs ne sont que le *prétexte* et l'occasion de légendes, avant tout *symboliques* et *caractéristiques* des différents Pontificats.

2° Elles ont une portée générale, et annoncent le caractère marquant de chaque Pontificat.

2° Les interprétations communément données supposent que chaque devise doit s'appliquer à la *personne même du pape* auquel elle se rapporte. Or, certaines dénominations paraissaient dures à accepter dans ce *sens personnel*.

Au contraire, nous montrerons qu'elles conviennent parfaitement à désigner les *événements saillants* du Pontificat.

C'est à ce double point de vue du *symbolisme* et de la *portée générale* des devises que nous devons nous placer pour saisir le caractère et le sens de la Prophétie des Papes.

Par des inductions successives, considérant le document en lui-même et *abstraction faite de la question d'authenticité*, nous établirons les deux principes d'interprétation qui dominent tout notre sujet.

1^{er} PRINCIPE D'INTERPRÉTATION

Les circonstances extérieures signalées dans les devises des Papes sont essentiellement des symboles ou des notes caractéristiques ⁽¹⁾ de leur pontificat.

Sens moral ou symbolique des devises.

L'auteur a toujours en vue la grande figure de la Papauté, et ses manifestations à travers les âges; et lorsqu'il désigne un pape par des détails extérieurs, c'est que ces détails, soit par l'idée qu'ils éveillent, soit par un symbolisme basé sur l'usage constant ou sur le langage biblique, soit encore par une sorte de jeu de mots, font sous-entendre quelque *mystérieuse allusion* à la Papauté ou à son rôle ici-bas.

Raisons d'admettre ce sens moral, d'après les devises du premier groupe

Nous pouvons à plusieurs signes reconnaître ce *sens supérieur* qui domine le *sens direct*, et donne aux devises leur importance véritable et leur cachet distinctif.

Ces signes sont principalement : 1^o le *choix* des circonstances; 2^o la *manière* dont elles sont indiquées; 3^o les *rappports* établis entre elles par l'auteur, ou leur groupement dans les légendes; 4^o la *convenance* que présentent les devises pour caractériser les divers Pontificats, lorsqu'on admet le symbolisme ou le sens supérieur des expressions qu'elles renferment.

(1) C'est à dessein que nous employons l'expression de *notes caractéristiques*. En effet nous voulons ici démontrer surtout le *sens élevé* des devises; et bien que ce sens supérieur se manifeste ordinairement sous forme de symboles ou d'emblèmes, il ressort souvent de jeux de mots ou d'allusions plus ou moins lointaines; parfois même il est directement exprimé, lorsque les circonstances extérieures ne se plient pas à rendre les allusions voulues par l'auteur. — Si donc nous parlons, pour abrégé, de *symbolisme* des devises, il faut entendre par là que, d'une manière ou d'une autre, les circonstances extérieures servent avant tout à *caractériser* ou *qualifier* la Papauté et ceux qui la représentent.

1^o *Choix des circonstances.*

1^o *raison* : Les circonstances choisies se prêtent au symbolisme ou au sens moral.

L'auteur des devises ne signale dans les armoiries, dans les noms de pays, de famille, de titres cardinalices et autres, que les particularités qui *se prêtent* à une application symbolique ou à un sens élevé. — Cette *signification* est même, nous le verrons, la raison qui lui fait choisir tel caractère de préférence à tel autre.

Chose remarquable en effet, parmi tant de circonstances auxquelles l'auteur de la Prophétie aurait pu s'attacher pour désigner les Papes, il choisit presque toujours celles qui sont *parlantes* au point de vue religieux et moral, *lors même qu'elles ne sont pas caractéristiques au sens direct*, ou qu'elles se rapportent de très loin à des particularités dignes de quelque intérêt. — Il laisse au contraire de côté celles qui se plieraient difficilement au symbolisme ou aux allusions morales. Si parfois il les signale, c'est qu'on en peut encore tirer quelque leçon ou quelque enseignement important, comme nous essaierons de le montrer. (Voir plus loin p. 228 et Commentaire détaillé.)

Exemples.

Il suffit de parcourir le tableau des interprétations communément données pour constater combien le *choix* des circonstances spécifiées par l'auteur est significatif.

Armoiries des papes.

Dans les *armoiries*, il n'y a que certains détails qui soient signalés et ce ne sont pas toujours les plus apparents ; ces détails donnent lieu d'eux-mêmes à des comparaisons. Ce sont par exemple : l'*oie* (n^o 9), en souvenir sans doute des oies gardiennes du Capitole ; le *crible* (n^o 11), symbole de l'épreuve ; l'*épée* (n^o 12), qui suppose la lutte ; l'*oiseau* (n^o 17) ; le *lion* (nos 18, 29, 64) ; le *serpent* (n^o 23) ; la *rose* (nos 27, 29, 38) ; le *lis* (nos 28, 65), et autres emblèmes, dont le symbolisme est

passé dans le langage courant, ou se trouve consacré par l'usage scripturaire et ecclésiastique.

Il en est de même des allusions à la *patrie* des Papes. Ainsi le château de Sainte-Félicité à Città di Castello (sur le Tibre) est signalé par ces mots *Castrum Tiberis* (n° 1), qui (par un rapprochement discutable il est vrai, mais en somme admissible) éveillent l'idée de Rome, la ville éternelle, citadelle inexpugnable; *Montemagno* (n° 3), donne l'image d'un sommet élevé; *Saint-Alban* (n° 5), celle de blancheur, *albus*; Lucques ou *Luca* (n° 10), celle de lumière, *lux*; *Segni* (nos 15, 20), celui de signe, d'étendard ou de marque et d'illustration, *signum*, *signatus*...

Patrie.

Parmi les *noms de famille* ou les *prénoms*, ceux-là encore se trouvent mentionnés qui sont capables de suggérer une idée ou un jugement sur le pape et son action dans le monde. Ainsi *Caccianemici* signifie naturellement la lutte contre l'ennemi (n° 2); *Medicis*, la médecine ou le remède (n° 70)... *Pierre* rappelle le Pêcheur de Galilée (n° 26) et sa foi (n° 69); *Jean-Baptiste*, le Précurseur (n° 59); *Michel*, le prince des Anges (n° 71)...

*Noms
de famille ou
prénoms.*

Les titres cardinalices, les noms d'évêchés, d'ordres religieux, de fonctions quelconques ou de condition, qui servent à désigner les Papes, sont également caractéristiques. C'est ainsi qu'*Ostie* et *Porto* sont signalés, parce qu'ils fournissent les symboles *Ostium* (nos 10, 17, 20) et *Portus* (n° 60), consacrés par l'usage qu'en fait l'Église dans son langage symbolique. — Le titre archiepiscopal *Rossano* fait comparer le pape à une rosée céleste (n° 74). La qualité de *Frère Prêcheur* donne le symbole éloquent de *Concionator* (nos 24, 33); la condition de *pêcheur* sert encore à figurer le titre de *pêcheur* des âmes que Pierre reçut de Jésus (n° 58) et que perpétuent ses successeurs...

*Titres
cardinalices et
autres titres,
fonctions ou
particularités.*

Les emblèmes des devises conviennent à qualifier la Papauté et ses ennemis.

La Papauté
et le Pape
d'après
les symboles
de la Prophétie.

C'est ainsi que nous verrons dans les légendes la Papauté représentée comme une *forteresse* (n° 1), comme un *sommet qui domine* le monde (n° 3), comme une *lumière* (n°s 10, 47, etc.), comme une *couronne* (n°s 51, 61). — Le Pape nous apparaîtra comme Pontife de Rome (n° 1), comme *ami* (n°s 15, 19, 25), *vicaire* (n° 40), *représentant* du Sauveur (n° 16); *ange* (n° 71) et *fleur* de sainteté (n°s 27, 28, 29, 64, 65); *lion* par le courage et la grandeur (n°s 18, 29, 57, 64), *serpent* par la prudence (n° 23); signe de *bénédiction* pour le monde (n°s 15, 20, 32), *lulteur* (n° 2), *vainqueur* du principe mauvais (n°s 9, 12, 22); *pêcheur* évangélique (n°s 26, 58), *pilote* (n°s 48, 60), *père* (n°s 4, 37), *docteur* des nations (n°s 13, 24, 33, 69), *médecin* des âmes (n°s 39, 66, 70), *portier* du royaume des cieux (n°s 10, 17, 20), *trésorier* céleste (n° 28), *centre* et pivot ou *axe* du monde (n°s 72, 73)...

* * *

Symboles
convenant
à qualifier les
ennemis
de la Papauté,
ou à marquer
les épreuves
de l'Eglise.

A côté de ces symboles qui peuvent être si naturellement appliqués à la glorification de la Papauté et de ses représentants à travers les âges, il en est d'autres dans la Prophétie qui suggèrent des idées et des jugements tout opposés. Nous sommes tout naturellement amenés à supposer que ces énergiques expressions sont appelées à qualifier les ennemis de la Papauté et de l'Eglise. Animaux immondes ou cruels (n°s 11, 22, 50, 52, 60), sombre prison (n° 6), exil (n° 7), séparation (n° 46), schisme ou déchirure (n°s 35, 36, 44), maladie (n° 65), mer orageuse (n° 48), épreuves (n°s 42, 49, 53), allusions au paganisme (n°s 43, 62), à l'enfer même (n° 45) : voilà bien des images parlantes, capables elles aussi de nous faire supposer un sens mystérieux et caché dans les devises.

Ces symboles, odieux en eux-mêmes, conviennent, nous le verrons à propos de notre second principe d'interprétation, à caractériser les événements malheureux et les épreuves réservées à la Papauté. Pour le moment,

Les dernières devises se prêtent comme les premières au sens moral.

Une seule chose nous touche dans ces dénominations : c'est qu'elles *se prêtent*, aussi bien que les dénominations énumérées en premier lieu, à une interprétation symbolique, qui dépasse les applications immédiates aux circonstances extérieures de la vie des Papes (1).

* * *

(1) Dans les légendes correspondant aux papes postérieurs à Urbain VII, nous trouvons de même une série d'emblèmes du même genre.

Les principes d'interprétation doivent, il est vrai, se fonder sur l'étude des soixante-quatorze premières devises, faite à la lumière de l'histoire ; mais nous signalerons cependant dès maintenant quelques particularités des devises suivantes (75-111) au point de vue des symboles considérés en eux-mêmes, pour montrer l'unité du document.

L'Église et la Papauté nous y sont encore représentées sous des couleurs qui font ressortir leurs principaux attributs.

C'est la *cité fondée de toute antiquité* (n° 75), la *cité sainte* (n° 76), la *Rome chrétienne* (n° 77). — Cette *vie religieuse et sainte* qui est le propre de l'Église trouve son expression vivante dans son chef (n° 90, 99). Constitué par Dieu le *gardien des hauts sommets* de la religion (n° 83), le *successeur des Apôtres* (n° 96) est appelé à la *lutte* (n° 76, 91), à l' *épreuve* (n° 80, 85, 86, 88, 95, 97, 98) ; autour de lui il verra la *conjuration de l'impiété* (n° 79), du *vice* (n° 93, 98), de l' *ambition* (n° 85 et 86), les *révolutions menaçantes et cruelles* (n° 88, 95, 97, 101). Mais toujours il se montrera *ferme* (n° 78), *fort* (n° 91), *inébranlable* , et *plus grand* que le monde (n° 92), chantant les *joies* et les *gloires de la croix* (n° 82), et en même temps *plus rayonnant de lumière* que les plus hauts génies (n° 84), *éclairant le monde* de ses enseignements *célestes* (n° 102).

Les dernières devises contiennent aussi des expressions qui semblent parlantes entre toutes : le *feu ardent* (n° 103), la *lune* (n° 109), le *soleil* (n° 110), la *fleur* (n° 108), l' *olivier* (n° 111), l' *épreuve* (n° 110) et la *gloire* (n° 111). — En face du *dépoulement* lamentable de la religion ou de l'Église (n° 104), nous assistons au beau spectacle que donne l' *intrépidité dans la foi* (n° 105). Le Pape nous apparaît encore jusqu'à la fin comme un *ange* de sainteté (n° 106), comme *pasteur* des âmes (n° 106 et 107) et comme *pilote* (n° 107).

Telles sont les réflexions que peut nous suggérer une première lecture des devises, abstraction faite de leurs interprétations au point de vue historique. — La conclusion solennelle qui termine la Prophétie montre enfin clairement l'auteur, quel qu'il soit, dominant les questions si insignifiantes en elles-mêmes de circonstances particulières dans lesquelles on prétend le condamner à se renfermer.

Nous verrons plus loin (pp. 249-271) les images et les symboles se préciser et prendre corps, pour le second groupe de légendes (n° 75-102) comme pour le premier (n° 1-74), lorsque nous parlerons de la convenance des devises avec les événements de l'histoire.

Quelques termes, obscurs comme symboles, peuvent se justifier au sens moral.

Difficulté.

A nos conclusions sur le *sens caractéristique* des devises, on pourrait opposer certaines désignations qui ne semblent pas, au premier abord, se prêter au symbolisme ou à l'expression d'un jugement. Ainsi les mots *Suburranus* (n° 4), *Sabinus* (n° 18), *Campaniae* (n° 21), *Gallus* (n° 24), *Tuscus* (n° 26), *Palareus* (n° 33), *Atrebatensis* (n° 38), *Pammachii* (n° 39), *Cosmedine* (n° 43), et quelques autres.

Réponse.

Mais une remarque tout d'abord s'impose : ces expressions sont en très petit nombre, comparativement à celles qui d'elles-mêmes nous invitent à chercher une pensée maîtresse, sous le couvert des applications immédiates. La conséquence naturelle est donc de reconnaître simplement que certaines explications peuvent nous échapper : et le document ne doit point pour autant perdre à nos yeux son caractère de grandeur et sa haute signification que nous laisse entrevoir la très grande majorité des symboles.

Aussi bien, il nous suffit que les dénominations en question puissent en quelque manière servir à formuler une appréciation sur les papes ou leur pontificat, et il n'est pas nécessaire que ce soit *sous forme de symbolisme*. — Cette signification, nous la mettrons en relief pour chaque cas particulier dans notre commentaire détaillé des devises.

Notre seule prétention est, pour l'instant, de réagir contre un système qui, bornant aux applications immédiates la portée des devises, les rend ridicules et inacceptables. Nous revendiquons pour elles un sens supérieur, un caractère élevé (1). Quant aux preuves qui établissent

(1) Le choix et l'emploi des prépositions *ex*, *de*, *in*, *inter*, qui figurent dans les devises, ne trouve sa justification complète qu'avec ce sens moral.

On pourra sans doute quelquefois expliquer ces prépositions avec le sens direct ou littéral : *ex* (n°s 4, 3, 28, 31), *de* (n°s 5, 8, 13, 14, 35, 45, 48), *in* (n°s 10, 60, 73).

Peut-être pourra-t-on encore en justifier l'emploi jusqu'à un certain point dans les devises suivantes : *ex* (6, 16), *de* (34, 39, 46, 63, 69), *in* (16), *inter* (30).

Mais quel sens peuvent avoir les prépositions *ex*, *de* dans un grand nombre

Seul le sens moral répond au caractère général des devises.

l'existence de ce sens que nous appellerons *sens moral* ou *symbolique*, nous donnons ici celles qui se rapportent à des considérations générales. Les remarques spéciales trouveront ailleurs leur place.

Les raisons qu'il nous reste à signaler sur la *manière* dont sont présentées les allusions aux circonstances extérieures, sur leur *groupement* dans les devises, et sur leur *convenance au point de vue des applications historiques*, suffiront d'ailleurs à justifier notre manière de voir.

* * *

de cas? *ex* (9, 29, 32), *de* (38, 41, 42, 47, 51, 56, 57, 61, 67, 74). — Dans ces exemples elles ne sauraient trouver leur raison d'être dans le pays ou la famille d'où seraient sortis les pontifes.

Si l'on admet le symbolisme on pourra considérer ces mots comme appliquant au pape le trait spécial qui sert à le désigner. On pourra sous entendre : *ce pape est dénommé de... est caractérisé par...* il sera naturel de désigner un pontife par un fait important comme ceux que nous verrons figurés par le symbolisme ; il serait puéril au contraire de le marquer par un détail de l'écusson ou de la vie privée.

Parfois même la préposition n'a de sens qu'avec le symbolisme. Ainsi Grégoire XI a pour devise *Novus de virgine forti*. Il était cardinal de Sainte-Marie la Neuve, et s'appelait Beaufort.

La devise est bien contournée, et l'explication bien forcée, si l'on s'en tient au sens direct. Le nom de Beaufort est coupé et dénaturé d'une manière étrange ; Sainte-Marie est remplacé par *Virgo*, on ne sait trop pourquoi ; l'adjectif *novus*, au lieu de se rapporter à *Virgine* ou à *Sainte-Marie*, est à un autre genre et à un autre cas, et c'est *forti* qui se trouve tenir sa place.

Quant à la préposition *de*, elle est inexplicable.

Au contraire, avec le sens symbolique la devise a une haute portée. Le nom et le titre du cardinal de Beaufort ne sont plus qu'un prétexte ou une occasion pour rappeler le fait qui immortalise sa mémoire. — Ce pape, le dernier des papes d'Avignon, comprenant enfin le mal que faisait à l'Eglise le séjour de la Papauté loin de son siège providentiel, a été changé, transformé, renouvelé ; et par qui ? par une vierge d'un grand caractère, S^{te} Catherine de Sienne, qui l'a décidé par sa fermeté à ramener la Cour pontificale à Rome, centre de la vie de l'Eglise.

Les noms auxquels font allusion les devises sont souvent décomposés.

2^e raison : La manière dont sont présentées les circonstances annoncées par les devises trahit les vues symboliques du Prophète.

2^o Manière dont les circonstances sont présentées.

Les vues symboliques de l'auteur sont manifestes lorsqu'on remarque la manière dont sont exprimées les allusions aux noms de pays, de famille, aux armoiries, aux titres et fonctions.

a) Désignation des circonstances par le radical des mots qui les expriment.

a) Tantôt les noms sont décomposés, ou bien le *radical* seul figure dans les légendes.

C'est ainsi que :

Parmi les noms de pays :

<i>Montemagno</i>	donne	De Magnitudine montis,
<i>St Alban</i>	»	Albus,
<i>Lucques (Luca)</i>	»	Lux,
<i>Le Picenum</i>	»	Picus,
<i>Ascoli</i>	»	Esca,
<i>Corbara</i>	»	Corvus,
<i>La Lunégiane</i>	»	Luna.

Parmi les noms de famille :

<i>Caccianemici</i>	donne	Inimicus expulsus,
<i>Crivelli</i>	»	Cribrum,
<i>Scolari</i>	»	Schola,
<i>Segni</i>	»	Signum,
<i>Pregnani</i>	»	Prægnans,
<i>Cybo</i>	»	Cubus,
<i>Migliorati</i>	»	Melior,
<i>Piccolomini</i>	»	De parvo homine.

Parmi les noms de titre :

<i>Ostie</i>	donne	Ostium,
<i>Porto</i>	»	Portus.

Radical ou caractère spécial mis en évidence.

Parmi les noms de fonction :

Le titre de Commenda- taire de <i>Nègrepont</i>	donne De Ponte (ou Ponto) nigro,
Le titre de Secrétaire du Card. <i>Capranica</i>	» Capra,
Le titre de Secrétaire du Card. <i>Albergati</i>	» Albergum,
Le titre de Nonce à la cour des <i>Visconti</i>	» Vicecomes,
Le titre de Commenda- taire de <i>Cervie</i>	» Cervus.

Parfois même l'auteur des devises ne fait allusion qu'à une partie des noms qui désignent ces circonstances extérieures. Ainsi :

Les noms de famille :
Beaufort, Caraffa (cara fè) donnent **Fortis, fides.**

Les prénoms :
Othobonus, Amadeus donnent **Bonus, Amator.**

Le titre de :
Evêque de Rossano donne **Ros.**

* * *

b) Tantôt le nom se change en *adjectif* ou est traduit par un mot qui met en relief une qualité.

b) Transforma-
tion des mots
qualités
mises en relief.

C'est ainsi que :

Parmi les noms de famille :
Segni donne **Signatus.**

Parmi les prénoms :
Benoît donne **Benedictio.**

Les noms sont transformés ou remplacés par des équivalents.

Parmi les titres cardinalices :

<i>S^{te}-Marie la Neuve</i>	donne Novus et virgo,
La Basilique des XII	
<i>Apôtres</i>	» Apostolicus,
<i>S^t-Georges in Velabro</i>	» Velum aureum,
<i>S^t-Nicolas in Carcere</i>	» De tetro carcere.

Parmi les armoiries :

Une <i>Tour</i>	donne Custos,
Un <i>Serpent</i>	» Anguineus.

Parmi les noms de fonctions :

Le titre de Chanoine de	
<i>S^t-Jean de Latran</i>	donne Ex latere,
Le titre de Dominicain,	
ou Frère <i>Prêcheur</i>	» Concionator,
Le titre de <i>Trésorier</i> de	
<i>S^t-Martin de Tours.</i>	» Ex telonio.

Parmi les circonstances particulières de la vie :

La qualité de disciple	
de <i>Politien.</i>	donne Politiana (appliqué à Craticula)

* * *

c) Substitution de synonymes ou d'équivalents aux mots qui désignent les circonstances en question.

c) Tantôt les noms auxquels fait allusion le prophète sont remplacés par des *synonymes* ou des *équivalents*, ou même par des *particularités* ayant avec les circonstances de pays et autres des *rappports assez éloignés*.

C'est ainsi que :

Parmi les noms de pays :

Naples (l'ancienne Parthénope)	donne Siren (Parthénope, qui laissa son nom à l'ancienne ville de Naples. était une sirène).
--------------------------------	---

Manière indirecte de désigner les circonstances de la vie des papes.

Parmi les noms de famille :	
Medicis	donne Æsculapius (Dieu de la médecine).
Parmi les prénoms :	
Pierre	donne Piscator (allusion à la profession de S ^t Pierre),
Nicolas	» Patareus (S ^t Nicolas était originaire de Patare),
Jean-Baptiste	» Præcursor ,
Michel	» Angelus .
Parmi les armoiries :	
Cinq points équipollés	donnent Crux (disposition des points),
Un chêne	Fructus Jovis (le chêne était l'arbre de Jupiter).
Parmi les titres cardinalices :	
S ^t Eustache	donne Cervus (S ^t Eustache est représenté avec un cerf qui rappelle les circonstances de sa conversion),
SS. Côme et Damien	» Medici (les SS. Côme et Damien étaient médecins).
Parmi les noms de fonctions :	
Le titre d'Evêque d'Accerenza (Acheruntinus)	donne De Inferno (l'Achéron désignait, dans l'antiquité, le fleuve des enfers, et par extension l'enfer),
Le titre d'Evêque de Sienne	» Lupa (les armes de la ville de Sienne représentent une louve).
Parmi les circonstances particulières de la vie :	
La qualité de fils de <i>Laurent</i> de Medicis	donne Craticula (le gril est l'instrument du martyr, et l'insigne de S ^t Laurent).

Il serait vraiment étrange que l'auteur, quel qu'il fût, prophète ou faussaire, eût désigné d'une manière aussi indirecte les circonstances auxquelles il fait allusion, si elles avaient été seules l'objet de sa pensée. — Au contraire tout s'explique avec le *symbolisme*.

3° *Rapports ou rapprochements établis par l'auteur entre les diverses circonstances.*

3° raison :
L'emploi
arbitraire et
irrégulier
des symboles
considérés
en eux-mêmes
ou dans
leurs rapports
réciproques.

Deux choses surtout sont de nature à nous frapper au point de vue de l'agencement des diverses particularités auxquelles font allusion les devises : 1° l'emploi arbitraire et irrégulier qu'en paraît faire l'auteur ; 2° les rapprochements bizarres d'allusions hétéroclites, et peu faites, semble-t-il, pour s'allier dans une même devise.

1° **Emploi arbitraire et irrégulier des symboles.**

1° Les allusions
en elles-mêmes
n'ont aucune
raison d'être et
aucune suite,
si l'on se borne
à y voir les
circonstances
extérieures
de la
vie des Papes.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau des légendes et de leur réalisation pour constater le défaut apparent de système ou d'ordre dans les allusions extérieures qu'elles contiennent.

Moréri énumère assez exactement (voir p. 193) les différents points que touche le prophète. Mais si l'on cherche la raison pour laquelle telle circonstance a été préférée à telle autre, pourquoi le nom de pays au nom de famille, le titre cardinalice aux armoiries, une circonstance souvent très insignifiante à un événement marquant dans la vie du pape, on ne saurait trouver cette raison en s'arrêtant aux allusions communément reçues.

Les
circonstances
similaires
sont désignées
de la façon
la plus
irrégulière.

L'irrégularité et la fantaisie qui président au choix des symboles paraissent plus grandes encore si l'on considère en détail les manières différentes de désigner soit le pays, soit la famille, soit les autres particularités.

Armoiries. Dans les armoiries le prophète choisit ses symboles, et il est rare qu'il donne tous ceux qui figurent dans l'écusson. Parfois même il s'arrête à un détail qui par lui-même semble peu important (nos 51, 68, 72).

Manque apparent de méthode dans la composition des devises.

Ailleurs il s'attache à la simple disposition des éléments qu'on y voit figurer (nos 32, 42, 73).

Pays. Tantôt c'est le nom d'une ville ou d'un bourg (nos 1, 3, 5, 10, 30, 36, 50, 67, 71), tantôt un quartier de ville (nos 4, 45), tantôt une province ou un royaume (nos 8, 21, 34, 40, 54).

Ce nom désignant la patrie du pape est donné parfois complètement, parfois décomposé et désigné par son radical.

Noms. Le nom de famille est tantôt cité en entier (nos 2, 9, 11, 13, 15, 35, 43, 45, 47, 61), tantôt en partie (nos 20, 41, 69). — Il est désigné ordinairement par son radical, d'autres fois par un équivalent (nos 46, 70).

Prénoms. Dans certaines devises le prénom est mentionné plus ou moins explicitement (nos 32, 69), dans d'autres il est indiqué indirectement par une particularité qui s'y rattache (nos 16, 33, 59, 71). — Tantôt il est donné en entier, tantôt seulement en partie (nos 25, 53).

Titres cardinalices. Ici la devise rappelle le titre cardinalice possédé en dernier lieu par le Pontife (nos 5, 7, 10, 12, 17, 18, 19, 20, 39, 41, 42, 43, 50, 51, 57, 60, 66), là un titre antérieur (no 6). — Certains de ces titres sont désignés explicitement par le nom des saints qui en sont les patrons (nos 12, 19, 41). D'autres par des particularités qui s'y rattachent (nos 39, 50, 51, 57, 66). Dans d'autres enfin (ceux des antipapes) le nom des saints semble exclu systématiquement (nos 6, 7, 42, 43).

Fonctions diverses. Pour les titres des fonctions, on remarque encore une plus grande variété : les titres d'abbé (nos 4, 37), de chanoine (nos 16, 44), d'ermite (no 31), de religieux de tel ou tel ordre, Frère Prêcheur (nos 24, 33), Frère Mineur (no 58), Célestin (no 52), se croisent avec les indications explicites de monastères (nos 28, 37), de nonciature (no 40), ou d'évêchés (nos 21, 38, 45, 48, 52, 57, 74) ; et parmi ces derniers il est fait allusion parfois à des titres anciens (nos 38, 45, 52) que ne possédaient

Les détails extérieurs semblent arbitrairement choisis et groupés.

plus les Pontifes au moment de leur élection. On trouve encore des allusions à des circonstances toutes spéciales comme celles d'économiste (n° 28), de secrétaire de personnages assez indifférents par ailleurs (n° 56).

Circonstances particulières. Que dire des particularités concernant la vie plus ou moins intime des papes? — Ici, c'est un paysan désigné par la ferme où il a vu le jour (n° 5), ailleurs la modeste origine du pape est signalée par un terme abstrait qui tranche avec le style ordinaire des devises (n° 54), ou bien l'auteur fait ressortir un titre de comte (nos 19, 25), il prédit le nom (nos 63, 64) ou les fonctions du père (nos 35, 58, 59), il cite le principal éducateur du pape (n° 63), ou encore il fait allusion à la ville où sera élu le pape (n° 26), au surnom qu'il recevra de ses contemporains (n° 27).

Pontificat. Enfin certaines devises se rapportent directement, et de manières bien différentes, aux grands événements de l'histoire ou du Pontificat (nos 8, 11, 22, 36, 44, 65, 70).

Comment expliquer cette bigarrure, ce mélange et cette succession de dénominations multicolores, s'il n'y a pas un dessein caché de la part de l'auteur?

2° Rapprochements étranges établis entre les particularités signalées par l'auteur.

2° Les allusions, dans les rapprochements qu'en fait le Prophète, ne peuvent pas en général s'expliquer au sens direct.

L'incohérence qui nous apparaît dans la succession des circonstances, nous la retrouvons dans la *juxtaposition* même de particularités peu faites pour s'allier. Le tableau que nous avons donné des interprétations les plus communes met en relief ces bizarreries.

Un nom de pays est allié à *un nom de pays* (n° 30), à *un nom de famille* (n° 45), à *un prénom* (n° 71), à *des armoiries* (n° 34), à *un titre cardinalice* (n° 10), à *des titres de fonctions diverses* (nos 4, 21, 40, 50), à *des circonstances particulières* (n° 54).

Un nom de famille est allié à un prénom (n° 69), à des armoiries (nos 47, 67), à un titre cardinalice (nos 20, 41), à un titre de fonctions (n° 4), à des allusions directes au Pontificat (nos 14, 70).

Un prénom est allié à des armoiries (n° 32), à un titre de fonctions ou de condition (n° 33), à des circonstances particulières (nos 25, 26, 59).

Un symbole emprunté aux armoiries est allié à un autre symbole héraldique (nos 9, 29), à un titre cardinalice (nos 12, 17, 18, 39, 43, 51, 60, 66), à un titre de fonctions (nos 28, 38, 57), à des circonstances particulières (nos 27, 64, 72), à des événements du Pontificat (n° 65).

Un titre cardinalice est allié à un titre cardinalice (n° 60), à un titre de fonctions (n° 57), à des circonstances particulières (n° 49).

Un titre de fonctions est allié à un autre titre de même genre (n° 56), à des circonstances particulières (nos 52, 58).

Une circonstance particulière est alliée à une autre circonstance particulière (n° 63).

* * *

Le choix irrégulier et le groupement insolite des particularités extérieures, voilà donc un fait acquis.

Quelques-uns sans doute en concluront qu'un écrit dans lequel se rencontrent de pareilles bizarreries ne saurait être pris au sérieux.

D'autres, et nous sommes de ceux-là, en tirent une conclusion tout opposée.

Ces étrangetés de langage nous font soupçonner un sens caché. Puisque dans le sens direct, les allusions paraissent vides de sens et incohérentes,

Conséquences
à tirer du
choix irrégulier
et des
groupements
étranges
des
particularités
extérieures.

nous cherchons quelles raisons ont guidé l'auteur dans leur choix. — Ces recherches nous amènent à considérer les allusions qui figurent dans les légendes, comme des *symboles* et des *images*.

Le langage de l'auteur peut avoir dès lors un sens et une raison d'être, et nous pourrions découvrir sous une écorce rugueuse un organisme puissant, sous des dehors rebutants, de grandes et fécondes pensées qui imposeront à notre admiration la Prophétie des Papes.

* * *

Disons-le tout au moins : avant de condamner un auteur d'après son style et son langage il faut chercher à comprendre ce langage, et à en posséder la clef.

Les symboles
des devises
et les
hiéroglyphes.

Les hiéroglyphes qui couvrent les obélisques d'Égypte n'offrent d'abord aux regards que des figures d'hommes et de bêtes, d'objets plus ou moins communs ; on n'y reconnaît que des traits capricieux et informes. Mais ce serait faire preuve d'irréflexion et non pas d'esprit ou de science que de traiter d'ignorants ceux qui ont gravé ces figures. Des savants de premier ordre ont appris à déchiffrer ces hiéroglyphes, et ont montré un sens et une suite dans ces figures où l'on ne voyait tout d'abord que les fantaisies les plus incohérentes ⁽¹⁾.

(1) Voici en quels termes l'illustre savant *G. Ebers* explique comment fut découverte la signification des symboles hiéroglyphiques. (Traduction de Maspéro, *l'Égypte*, t. I, p. 87 ; t. II, p. 47.)

« En sortant de Rosette par la porte du Nord, on rencontre quelques ouvrages de défense, entre autres le fort Saint-Julien. — C'est là que, en 1799, le capitaine du génie Bouchard reçut l'ordre d'élever une redoute ; pendant les travaux ses ouvriers trouvèrent une pierre qui devait rendre son nom immortel et donner au nom de Rosette un nouvel éclat. La pierre de

La clef de l'énigme. — Les applications historiques donnent raison au symbolisme.

Au lieu donc de rejeter les Légendes des Papes parce qu'au premier abord nous n'en pouvons saisir la portée, nous sommes amenés par un sentiment de déférence que nous devons à l'auteur, à chercher dans le *symbolisme* la solution de l'énigme et la raison d'être des rapprochements qui nous étonnent.

Ce raisonnement a sa valeur quelle que soit la date du document ; car à supposer même qu'il soit l'œuvre d'un faussaire, ce faussaire a dû chercher à faire accepter son idée en lui donnant une forme raisonnable, au moins pour les Pontificats qu'il pouvait connaître par l'histoire.

* * *

4^o *Convenance du symbolisme pour les applications historiques.*

L'application des devises aux événements de l'histoire prouve qu'elles sont avant tout des notes

4^e raison : Le symbolisme convient de fait à expliquer les Légendes des Papes dans un sens aussi élevé que chrétien.

Rosette a permis aux savants européens d'ouvrir la bouche du sphinx égyptien, fermée depuis des milliers d'années. Le hasard des batailles a fait tomber cette stèle inappréciable aux mains des Anglais, qui l'ont placée, avec le respect qu'elle méritait, dans le Musée Britannique...

..... La pierre de Rosette porte trois inscriptions : deux rédigées en langue et écriture égyptiennes, la troisième en langue et écriture grecques. Cette dernière contient un décret, rendu par les prêtres, en l'honneur du cinquième Ptolémée, Ptolémée Epiphane 1^{er}, qui régnait de 204 à 181 avant Jésus-Christ. Il se termine par l'ordre de graver la décision sacerdotale sur une tablette en pierre dure, en écritures hiéroglyphique, démotique et grecque, et de la placer dans tous les temples importants. — Cette phrase nous apprendait donc qu'on devait trouver sur la tablette conservée, à côté de la partie grecque, une partie hiéroglyphique et une partie démotique ; elles s'y trouvèrent en effet l'une et l'autre. Les signes hiéroglyphiques consistaient en images d'objets concrets de toute nature et de toutes formes ; la démotique, en lettres d'aspect bizarre, dont on ne pouvait plus reconnaître les types primitifs.

» Deux grands hommes, Thomas Young en Angleterre et François Champollion en France, se mirent au travail en même temps, mais indépendamment l'un de l'autre. — Le succès couronna leurs efforts ; mais Champollion mérite, à meilleur droit que son rival, le titre de déchiffreur des hiéroglyphes ; ce que Yung conquit par instinct, il le gagna par des procédés méthodiques, et le poursuivit avec tant de bonheur, qu'à sa mort en 1832, il pouvait laisser une grammaire et un dictionnaire fort riches de l'ancien égyptien. « Ses admirables travaux, dit Chateaubriand, auront la durée des monuments qu'il nous a fait connaître. »

caractéristiques de la Papauté et des appréciations des divers Pontificats.

Cette preuve du symbolisme qui s'appuie non plus seulement sur la *manière* dont se trouvent conçues les légendes, mais sur leur *interprétation*, trouvera son développement dans l'explication détaillée des devises.

Nous reconnâmes alors dans ces légendes des allusions frappantes aux grands événements qui se succèdent dans l'Eglise et qui intéressent la Papauté : agitations à Rome (n^{os} 1, 2); schisme provoqué par l'empereur allemand Frédéric Barberousse (n^{os} 6, 7, 8, 9); prise de Jérusalem par les Musulmans (n^o 11); rôle prédominant de la Papauté et de la religion aux douzième et treizième siècles (n^{os} 12, 33); succession si fâcheuse des papes d'Avignon, qui, malgré leur mérite personnel, cherchaient à faire de la Papauté une dynastie nationale (n^{os} 34, 35, 37, 41); grand schisme d'Occident (n^{os} 42, 50); unité rétablie au Concile de Constance (n^o 51), mais troublée de nouveau par le schisme et par les menaces de l'empire naissant du Croissant (n^{os} 52-54); période d'abaissement relatif chez plusieurs représentants de la puissance pontificale (n^{os} 55, 58-60); Renaissance païenne (n^{os} 59, 62, 63); Protestantisme (n^{os} 65, 66, 69, 70, 72, 73); efforts tentés par la Papauté pour remédier aux maux de l'Eglise (n^{os} 64, 66, 69, 71, 74)...

Tels sont en résumé les points que nous ferons ressortir dans l'étude des devises se rapportant aux papes des douzième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième siècles.

Si certains rapprochements paraissent à quelques-uns forcés ou arbitraires, il n'en saurait être de même, croyons-nous, de la grande majorité des interprétations que nous proposerons.

Il suffit d'ailleurs, pour la question que nous traitons en ce moment, que le *sens moral* des devises soit évident dans certains cas. Par là se trahit l'intention de l'auteur;

L'idée de la Papauté domine et coordonne tout l'ensemble de la Prophétie.

ainsi nous pouvons connaître d'une manière certaine qu'il ne se borne pas à signaler les papes au moyen de signes extérieurs, mais qu'il sait voir dans ces signalements l'occasion de pensées élevées, telles que peut en formuler un homme de Dieu.

Le *symbolisme* est non seulement la *clef* permettant de comprendre les prédictions qui se rapportent aux différents papes, il est aussi le *lien mystérieux* qui fait de ces prédictions un tout complet.

Grâce à lui, nous découvrirons dans les légendes, sous la diversité apparente des images et des allusions, la plus grande et la plus merveilleuse unité : celle du respect et de la vénération pour l'autorité divinement instituée dans l'Église. Partout le Pape nous apparaîtra comme chef, comme roi, comme pontife suprême.

* * *

C'est donc à bon droit qu'on appelle ce document la *Prophétie des Papes* ou des *Pontifes Romains*, car la Papauté en est vraiment l'objet. — Le rôle souverain qu'elle exerce dans le monde est mis en relief sous toutes les formes, dans les légendes.

La *Prophétie des Papes*, c'est l'histoire anticipée et symbolique de la Papauté, et cette histoire, nous le verrons, nous conduit et nous prépare à la fin des temps.

* * *

REMARQUE. Dans les allusions aux circonstances extérieures, l'auteur voit, *avant tout*, un moyen d'exprimer sa pensée sur les pontificats qu'il veut caractériser.

De cette manière de concevoir les légendes découlent plusieurs conclusions ou corollaires.

Le *symbolisme* établit un lien et une suite dans la Prophétie des Papes.

L'idée domine et commande la forme et l'expression dans les différentes devises.

Corollaires à déduire de ce fait.

L'auteur des devises a principalement en vue l'idée à exprimer. — Conséquences.

1^{er} Corollaire.
La forme,
ou le style, n'est
presque rien
pour
le Prophète.

1^o Il n'y a pas lieu de s'étonner si l'auteur ne s'attache pas au langage *didactique* ou *technique*. Ce langage, pour être plus précis, se prête souvent moins au symbolisme.

Le but à atteindre doit en effet dicter à l'auteur le choix de ses expressions. Dès lors, s'il veut caractériser les événements saillants de chaque pontificat d'une manière figurée, il choisira, pour appuyer son symbole, les circonstances qui se prêteront à cette interprétation ; la manière de les présenter doit servir de prétexte à une comparaison ou à une image, qui tirera son importance de l'idée à exprimer.

Nous pourrions citer à l'appui presque toutes les devises (voir pp. 230-233, ce que nous avons dit de la manière dont sont présentés les symboles) ; nous signalerons particulièrement les légendes 41, 42, 50, 52, 69, 70, 74.

2^e Corollaire.
Quand le sens
moral ne peut
être basé
sur une
circonstance
extérieure,
le symbolisme
est remplacé
quelquefois
par un simple
jeu de mots.

2^o L'idée domine tellement ces assemblages d'expressions ou d'allusions, que parfois nous pourrions nous trouver en face de véritables *jeux de mots*, lorsque nous chercherons la signification dernière des légendes.

C'est ce qui nous amènera à voir dans quelques devises comme 1, 38, 41, 72, 73, un symbolisme fondé moins sur les circonstances elles-mêmes que sur les *mots* qui servent à les exprimer.

3^e Corollaire.
Quand les
circonstances
extérieures
ne se prêtent
ni au
symbolisme, ni
au jeu de mots,
le Prophète
annonce
directement
l'événement
qu'il veut
mettre en relief.

3^o Lorsque l'auteur ne trouve pas dans les circonstances de patrie, de nom ou prénom, d'armoiries, de titre ou fonctions, ou encore dans les particularités de la vie, un détail sur lequel il puisse fonder son sens allégorique ou symbolique, il fait directement allusion à l'histoire de la Papauté et à la vie de l'Eglise, plutôt que de sacrifier l'idée à la forme.

C'est ainsi que le schisme est explicitement nommé dans les deux devises des antipapes Nicolas V et Clément VIII : *Corvus schismaticus*, *Schisma Barcinonum*. — Pourquoi le schisme n'est-il signalé en toutes lettres que pour ces deux antipapes, sinon parce que l'auteur n'a pu trouver dans les circonstances extérieures

de prétexte pour annoncer d'une manière symbolique des divisions religieuses qu'il ne voulait pourtant point passer sous silence ? — Pour les autres antipapes, nous trouverons au contraire, dans les particularités signalées, des allusions transparentes à l'état de division ou de schisme dans lequel ils mettent l'Eglise.

Nous pouvons découvrir encore d'autres *allusions directes* aux événements de l'histoire dans la série des légendes.

Par exemple l'état maladif de la société chrétienne, lors de la naissance du protestantisme, est marqué dans la devise de Clément VII par l'épithète *ægra* ; le remède à cet état de maladie par le mot *pharmacum*, dans la devise de Pie IV qui publia les décrets du Concile de Trente.

Les *allusions directes* que renferment certaines devises se rapportent, on le voit, aux événements marquants de l'histoire beaucoup plus qu'aux personnes des papes qu'elles désignent.

Cette observation nous amène à rechercher s'il n'en serait pas de même des symboles des autres légendes.

Le symbolisme nous a ouvert de larges horizons pour l'interprétation des devises. Il reste à chercher l'*objet* de ce symbolisme ou sens moral dont nous avons reconnu l'*existence*.

* * *

2° PRINCIPE D'INTERPRÉTATION

Les Légendes ont une portée générale.

C'est comme Chefs de l'Eglise, et non comme particuliers qu'elles désignent les différents papes ; elles se rapportent aux Pontificats ou aux événements qui les caractérisent, plus qu'aux Pontifes eux-mêmes.

L'intérêt général qui s'attache aux allusions directes nous amène à chercher si le symbolisme ne revêt pas le même caractère d'intérêt général.

Portée générale des Légendes des Papes.

Cette portée générale des devises répond à leur caractère symbolique.

*Raison
de convenance.*

Tout d'abord il semble, *a priori*, qu'il y ait une *raison de haute convenance* à reconnaître cette portée générale des devises.

Les circonstances ordinairement toutes personnelles, et par elles-mêmes dénuées d'intérêt, qui signalent les différents papes dans la prophétie de saint Malachie, doivent avoir un but plus élevé que celui de désigner simplement leur vie particulière.

Le rôle de la Papauté, la place immense qu'elle tient dans le monde, se comprennent beaucoup mieux par les grands événements auxquels elle se trouve mêlée que par le caractère même ou la vie privée des Pontifes ; et si ces détails plus ou moins personnels sont signalés dans le *symbolisme* des légendes, c'est sans doute parce qu'ils intéressent, à certains titres, la vie de l'Église.

C'est ainsi que la *Papauté* et son action dans le monde seront partout le sujet des légendes, mais non pas, en principe, la personne même de chaque Pontife dans ce qu'elle a de particulier et d'individuel.

* * *

Cette preuve
a surtout
sa force
pour un écrit
dont on
a démontré
l'origine divine
ou le
caractère
surnaturel.

Cette *raison de convenance* est-elle décisive ?

Elle le serait, semble-t-il, si nous reconnaissons la qualité de prophète à l'auteur. Un écrit où se fait sentir l'action divine, doit en porter l'empreinte, jusqu'à un certain point, dans la manière même dont sont proposées les révélations. Or, on ne peut nier qu'avec cette portée générale des devises, la Prophétie n'ait un autre caractère de *grandeur* et de *dignité*, que si elle s'abaisse à signaler des détails sans conséquence. Le *sujet* même de la Prophétie devient ainsi digne du prophète.

Mais, tant que nous n'avons pas démontré par la comparaison des devises certainement authentiques avec les événements de l'histoire le caractère surnaturel du document, tant que l'auteur est pour nous un inconnu, nous n'avons pas le droit de donner une valeur trop absolue aux considérations précédentes. — Nous pouvons simplement regarder cette méthode d'interprétation comme *probable*,

Choix de symboles convenant à peindre la vie de l'Eglise.

par le seul fait qu'elle donne à des assemblages de mots, autrement sans portée, un sens élevé et un puissant intérêt (1).

* * *

Cette probabilité se change en certitude si nous examinons en détail le caractère des légendes.

Le choix des symboles, la *manière* dont ils sont présentés, leur *convenance* avec les grands faits historiques, prouvent assez clairement que l'auteur se propose de dépeindre les Pontificats plus que les Pontifes, les grands événements de l'histoire de l'Eglise plus que les particularités de la vie des Papes.

1^o *Choix des symboles.*

Les emblèmes qui figurent dans les devises sont de deux sortes : *les uns se prêtent* admirablement à désigner les prérogatives de la Papauté, ou la vie de l'Eglise : *les autres* sont des *appellations odieuses* qui ne conviennent à aucun prix au caractère des Représentants de Jésus-Christ.

Pour ce qui concerne les emblèmes du *premier genre*, les qualités que nous y voyons exprimées, et que fera ressortir davantage une étude plus approfondie, nous ont amenés à conclure précédemment à leur signification *symbolique*. — Au même titre, nous concluons de cet examen au sens *élevé*, à la *portée générale* de ces emblèmes.

Raisons directes d'admettre la portée ou l'intérêt général des devises.

1^{re} raison. Les symboles, considérés en eux-mêmes, sont de deux sortes.

Les symboles du *premier genre* expriment des qualités qui s'appliquent admirablement à la Papauté et à la vie de l'Eglise.

(1) C'est en somme le principe ou la méthode que l'on applique à la traduction des auteurs étrangers ou à l'explication d'un écrit quelconque. Toujours on suppose, avant preuve du contraire, qu'un écrivain a mis un sens et une suite dans l'expression de ses idées. Pourquoi se refuserait-on de parti pris à appliquer à l'étude de notre document cette règle de bon sens ?

La comparaison avec le sens qui est attribué aux mêmes symboles par l'Évangile et par la Tradition rendra plus probable encore cette acception.

Les symboles
du *second genre*
renferment
des
qualifications
odieuses
qui ne peuvent
s'appliquer
à la Papauté
ou aux Papes
comme
individus.
Elles
conviennent
au contraire
à caractériser
les événements
importants
des Pontificats.

Mais la preuve décisive et irréfutable de notre thèse se trouve dans les appellations du *second genre* que nous voyons figurer dans quelques devises. La présence d'*appellations repoussantes et odieuses* dans la Prophétie suffit à établir que les devises ne s'appliquent pas nécessairement aux Pontifes eux-mêmes.

Nous citerons parmi ces appellations les suivantes : **inimicus, sus, draco, infernus, lupa...**

Pour deux raisons principales, l'auteur, *quel qu'il soit*, ne saurait avoir en vue les Pontifes mêmes sur lesquels tombent les légendes où elles figurent :

1° Le contexte, formé par l'ensemble des devises, nous montre l'auteur toujours très respectueux de la dignité pontificale, et insinuant très discrètement les blâmes ou les critiques qu'il croit devoir mêler à ses symboles (on peut consulter, par exemple, les devises des papes d'Avignon, de Clément V à Grégoire XI, celles d'Alexandre VI, de Jules II....). — Même si l'auteur était un faussaire, désirant favoriser l'élection d'un cardinal, comme le suppose le P. Menestrier, il avait tout intérêt à ne pas s'aliéner la confiance du Sacré-Collège et de ses lecteurs en général, en proférant des blasphèmes contre le caractère sacré de la Papauté.

2° Les *Pontifes* sur lesquels tombent les appellations en question ne méritent aucunement d'être stigmatisés comme ils le seraient par les symboles de leurs devises. Comment admettre que *inimicus* désigne Lucius II, mort en face de l'ennemi, martyr du devoir ; *sus*, le pieux et saint pape Urbain III ; *draco*, le zélé Clément IV ; *infernus*, le pape légitime Urbain VI ; *lupa*, Eugène IV, qui fut lui aussi le dépositaire de l'autorité suprême, le

Le mode de désignation des symboles manifeste les vues générales de l'auteur.

vrai Pasteur ⁽¹⁾ ! Le soin que nous remarquons chez l'auteur de condamner les révoltes contre l'Église (par exemple nos 22, 36, 44, 65) ne nous amène-t-il pas à rendre hommage à la droiture de ses intentions ?

* * *

2° Manière dont sont présentés les symboles.

a) On trouve dans les devises des *formes abstraites* ⁽²⁾ :

Montemagno	donne	De magnitudine montis,
Benedictus	—	Benedictio,
Caraffa	—	Fides.

2° raison. La forme sous laquelle sont présentés les symboles montre qu'ils s'appliquent surtout aux événements des divers Pontificats.

b) Souvent elles représentent *l'accomplissement d'un fait* : **Inimicus expulsus, Draco depressus, De inferno prægnante, Flagellum solis, Fructus Jovis juvabit.**

c) Dans certaines devises, des *mots ajoutés*, qui ne se rapportent à aucun symbole, semblent souligner le sens historique et général que veut exprimer l'auteur : **Ex tetro carcere, Flos pilæ ægræ, Æsculapii pharmacum, Schisma Barcinonum...**

* * *

(1) On pourra faire des remarques analogues pour les devises qui caractérisent les pontificats des trois derniers siècles :

Gens perversa ne saurait se rapporter directement à Paul V, *Bellua insatiabilis* à Innocent XI, *Animal rurale* à Benoît XIV, *Ursus velox* à Clément XIV, *Aquila rapax* à Pie VII. — On trouvera au contraire pour ces différents papes des raisons bien fortes d'appliquer aux événements de leur règne ces symboles si énergiques et si caractéristiques.

(2) Des caractères semblables se retrouvent dans quelques-unes des dernières devises.

Pia civitas in bello, Innocent IX ; *In tribulatione pacis*, Grégoire XV ; *Jucunditas crucis*, Innocent X ; *Pœnitentia gloriosa*, Alexandre VIII ; *Itastrum in porta*, Innocent XII ; *Cruz de cruce*, Pie IX.

La comparaison des devises avec l'histoire montre la justesse du principe.

3^o *Convenance des symboles avec les grands événements historiques de la vie de l'Église.*

3^e raison.
L'hypothèse
de la
portée générale
des symboles
convient
de fait
à expliquer
les devises
de la manière
la plus
satisfaisante.

Ce titre n'est que l'expression de l'idée maîtresse qui sera développée dans tout le cours de notre commentaire de la Prophétie des Papes.

Nous ne pouvons donc ici, comme pour le symbolisme, que renvoyer à l'étude détaillée des devises. — Les considérations précédentes sont d'ailleurs des preuves suffisantes pour établir notre second principe d'interprétation.

* * *

Remarque. On
peut appliquer
à l'étude
des devises
des Papes
la méthode
en usage dans
les sciences
d'observation
et dans
les sciences
expérimentales.

Symbolisme et portée générale des devises, voilà donc deux principes fondamentaux qui nous guideront dans notre étude.

Et si notre manière de voir n'est point partagée par tous, on pourra toujours considérer ces deux principes comme des hypothèses, et appliquer à l'étude des prophéties la méthode employée pour expliquer les phénomènes physiques ou naturels.

L'astronome, le physiologiste, le physicien, lorsqu'ils se trouvent en présence de faits qu'ils ne savent comment rattacher à un principe généralement admis ou démontré, font sur ces faits une série d'observations. — Voyant les mêmes phénomènes se reproduire dans des circonstances semblables, ou subir certaines modifications régulières, dans des expériences ou des observations variées d'une manière méthodique, ils font des *hypothèses* sur les causes qui peuvent leur donner naissance.

Ils cherchent ensuite si ces hypothèses sont vérifiées par l'expérience. Par une série d'observations, de calculs, d'inductions, ils arrivent à formuler des *lois*, que désormais ils pourront considérer comme d'autant plus

indiscutables, qu'ils auront multiplié et varié davantage leurs expériences ou leurs observations.

Pareillement : les raisons données plus haut ne sont pas convaincantes pour certains esprits comme elles le sont pour nous... soit ! — Mais alors il est permis du moins de considérer comme *hypothétiques* ces deux principes : 1° les allusions directes ne sont que l'occasion d'une sorte de jeux de mots, et les légendes ont avant tout un *sens moral* ; 2° ce sens (fondé sur l'emploi scripturaire, ou sur la signification reçue des expressions figurées qui s'y rencontrent) se rapporte aux *événements des divers Pontificats*, ou aux *prérogatives de la Papauté* en général. — En d'autres termes, les devises sont, comme on les appelait dès le dix-septième siècle, des *emblèmes* ; et ces emblèmes sont d'un *intérêt général*, et ont une portée qui dépasse la vie privée ou le caractère personnel des papes.

Et si, étudiant de près l'histoire de chaque pape, nous trouvons dans ce symbolisme comme une image en raccourci des principaux événements qui marquent la vie de l'Église, ou un hommage rendu à la puissance suprême du pape, en correspondance avec le caractère particulier de chaque époque, — cette *constance* même de l'*observation*, dans des circonstances variées et multiples, sera une preuve que le point de départ était légitime, et l'hypothèse fondée en raison.

APPENDICE

APERÇU SOMMAIRE

SUR L'HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ A PARTIR DE GRÉGOIRE XIV

COMPARÉE AUX DEVICES CORRESPONDANTES

de la **Prophétie des Papes** (75-102).

Notre but, dans le présent chapitre, a été surtout de *fixer* les *règles d'interprétation* pour les devises du *second groupe*.

A quel titre
sont

ici signalées
les applications
des devises
du second
groupe (75-102).

(nos 75-111), d'après l'examen général des devises du *premier groupe* (nos 1-74).

Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés seront appliquées aux devises des deux groupes dans notre commentaire détaillé ; ce commentaire, en effet, ne sera que le développement de notre double principe d'interprétation, comme l'indique son titre. (Voir plus haut p. 154.)

Nous croyons utile cependant de donner dès maintenant un aperçu des interprétations historiques que nous aurons à proposer pour les devises des papes postérieurs à la publication de la Prophétie.

Nous chercherons à présenter un tableau en raccourci de la signification des *symboles*, et de la *manière dont les devises caractérisent les divers Pontificats*, entendues au sens moral⁽¹⁾. Voilà bien en effet le double point de vue que nous avons cherché à mettre en relief dans tout ce chapitre.

* * *

I. Le
Protestantisme.

A la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, une grande question passionnait tous les esprits dans l'Église, et donnait aux Conclaves spécialement une physionomie et une importance exceptionnelles : c'était le Protestantisme menaçant de triompher dans le monde chrétien, et d'éteindre le flambeau de la vie catholique.

Les devises de Grégoire XIV et de ses successeurs (nos 75-81) sont en rapport avec cette situation extérieure et cet état des esprits.

Grégoire XIV,
1590-1591.

Aux prétentions des *Novateurs*, qui ne datent que d'hier, est opposé, à propos de la devise de Grégoire XIV, le *caractère*

(1) Quelques-unes de ces explications sembleront peut-être à plusieurs incertaines ou arbitraires. — Mais ici nous ne faisons qu'énoncer des conclusions, que nous nous réservons de justifier dans notre Commentaire.

N'est-il pas naturel, d'ailleurs, d'attribuer à notre ignorance et à la complexité du sujet quelques obscurités qui pourront subsister dans l'interprétation des devises ? — A côté de ces obscurités on trouvera bien des traits lumineux ; un grand nombre d'applications paraîtront sans doute surprenantes de précision et de vérité, soit pour le choix des termes, soit pour le symbolisme ou le sens moral qu'ils expriment. Il est vraiment plus difficile de voir dans ces coïncidences si multiples et si frappantes l'œuvre du hasard, que d'admettre certaines défaillances ou imperfections dans nos connaissances.

traditionnel de l'Eglise véritable : son *ancienneté* et son *apostolicité*. — Le Pontife de *Rome* est le vrai successeur de Pierre, qui en fut le premier évêque. EX ANTIQUITATE URBS⁽¹⁾ (n° 75).

C'est ainsi que le Pontificat de Grégoire XIV, qui pourtant fut bien court, est l'occasion d'un grand enseignement, en harmonie avec les besoins de l'Eglise à son époque. — Il en sera de même pour les papes suivants.

Avec Innocent IX nous voyons la *Cité sainte en guerre* directe avec la Cité du mal. Ce pape intervient d'une manière active dans les luttes de la Ligue contre le Protestantisme en France, et envoie même des secours d'argent et des troupes aux Ligueurs. « Du lit de mort d'un vieillard qui ne pouvait plus remuer, dit l'historien allemand Ranke, partaient les ordres et les conseils pour une guerre qui mettait en mouvement la France et l'Europe. » PIA CIVITAS IN BELLO⁽²⁾ (n° 76). — Cette intervention semble le seul fait vraiment important du pontificat d'Innocent IX.

Innocent IX.
1591.

C'est sous Clément VIII que la lutte engagée est couronnée de victoire. *Rome* chrétienne, dont l'étendard est la *Croix*, triomphe partout : en France, par la conversion de Henri IV, en Allemagne, en Suisse, en Pologne, en Russie, et jusqu'en Egypte, par un mouvement merveilleux de retour au catholicisme. Le célèbre protestant Ranke a pu justement appliquer à cette époque le titre de *Renaissance catholique*. — La doctrine de Jésus-Christ, que les protestants voulaient injustement s'appropriier, apparaît maintenant inséparable des enseignements pontificaux ; c'est de *Rome* que la

Clément VIII.
1592-1605.

(1) Grégoire XIV appartenait à la très ancienne famille des Sfondrate de Milan, ville aussi fort ancienne. Il était de plus *fiis de sénateur* (senex) et *sénateur* lui-même.

Ces diverses circonstances sont une justification bien suffisante de la devise, et il n'est pas nécessaire de jouer sur le nom d'*Orvieto*, comme le fait le P. Menestrier.

(2) La manière dont est conçue la devise : *Civitas in bello*, montre assez que le prophète a en vue non pas tant une qualité personnelle du pape qu'un événement de son pontificat. — Il est permis d'ailleurs de voir, avec la plupart des Commentateurs, dans ces mots une allusion à Bologne, patrie d'Innocent IX, cité célèbre dans les annales de la piété et de la sainteté, et souvent appelée à défendre les intérêts de la Papauté. Cette allusion serait alors l'occasion du jeu de mots ou du symbolisme.

Croix fait rayonner dans le monde la lumière et la vie : CRUX ROMULBA ⁽¹⁾ (n° 77).

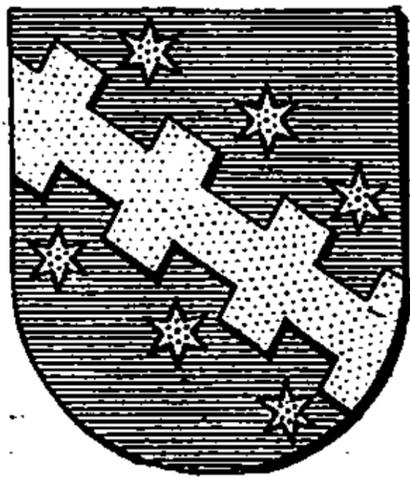
Léon XI.
1605.

Le successeur de Clément VIII, Léon XI, ne fait que *passer comme l'onde* qui fuit (il ne règne que vingt-sept jours). Mais son rapide passage sur le Saint-Siège met pourtant en évidence les *qualités fortes et viriles* qui imposent le respect, même aux adversaires : UNDOsus VIR ⁽²⁾ (n° 78).

Paul V.
1605-1621.

Le Pontificat de Paul V nous fait assister, hélas ! à un redoublement d'*impiété* de la part des ennemis de l'Église. — Les protestants, qui jusqu'alors n'étaient qu'une secte religieuse, opposée au pouvoir spirituel du Pape et de l'Église, cherchent à réagir contre le coup dont ils ont été frappés sous le règne de Clément VIII. Partout ils relèvent la tête ; et, ce qui est caractéristique, ils se constituent en *puissance politique* (*gens*). Ce ne sont plus des individus qui agissent, ce sont des groupes et des associations qui font trembler les États sur leurs bases.

En Allemagne se fonde l'*Union* protestante ; en France, un mouvement général se manifeste parmi les huguenots ; en Angleterre le protestantisme devient *religion d'État*, dans la Valteline, dans les Pays-Bas, et jusqu'en Extrême-Orient, il se produit des soulèvements et des agissements criminels contre le catholicisme, qui ont leur cause dans les efforts réunis des protestants. — De toutes parts on reconnaît l'influence grandissante de l'hérésie, qui devient comme une puissance internationale, ayant pour lien la haine de l'Église,



(1) Faut-il chercher dans les armoiries des Aldobrandini la raison d'être de cette image : *Crux Romulea*, et voir dans la bande bretessée qui traverse l'écusson une représentation lointaine de la croix du Pontife romain à plusieurs croisillons ? Faut-il avec certains auteurs, admettre que cette illustre famille descend de la première famille romaine qui reçut le bienfait de la foi et fut marquée du sceau de la croix ?... Peu importe au fond. La signification symbolique est assez remarquable pour expliquer le choix du symbole, quel que soit le prétexte de ce choix.

(2) On peut rapprocher la devise de Léon XI de celle de Marcel II. — Les qualifications *undosus* et *floccidum*, qui figurent dans ces devises, semblent être des allusions directes à la courte durée de leurs règnes.

et pour mot d'ordre la ruine de la Papauté : GENS PERVERSA ⁽¹⁾ (n° 79).

Grégoire XV ne doit régner que quelques années, mais son règne si court sera rempli des plus merveilleux travaux pour la paix de l'Eglise. — Les secours qu'il envoie à l'empereur Ferdinand II, la translation de l'électorat du Palatinat qui assure la prédominance aux électeurs catholiques, les mesures prises contre le protestantisme en Autriche et en Hongrie, les succès du catholicisme en France, dans les Pays-Bas, en Angleterre, l'intervention heureuse du pape dans la Valteline, qui était comme le centre et le point d'appui de la puissance du protestantisme; et, en même temps, la grande institution de la Propagande, la Constitution si capitale et si efficace sur la législation des Conclaves, la réforme des ordres religieux en France..., ces travaux et d'autres encore trahissent la *préoccupation constante de Grégoire XV pour tout ce qui peut assurer la paix au monde chrétien.*

Les triomphes *laborieux et pacifiques* qui marquent le règne de ce grand pape, sont admirablement résumés dans sa devise : IN TRIBULATIONE PACIS ⁽²⁾ (n° 80).

La lutte va se continuer sous le Pontificat d'Urbain VIII. — La guerre de Trente ans déchirera l'Europe chrétienne et l'Eglise.

Dans cette lutte prolongée, les intérêts supérieurs des âmes seront trop souvent subordonnés à des vues politiques. Pour abaisser la maison d'Autriche, dont la puissance lui porte om-

Grégoire XV.
1621-1623.

Urbain VIII.
1623-1644.



(1) Le sens *collectif* du mot *gens*, la nature de l'épithète *perversa* qui lui est appliquée, sont une preuve qu'ici encore ce n'est pas le pape qui est personnellement désigné par la légende, mais l'événement saillant de son Pontificat (voir second principe d'interprétation, 1°). — Ce sens général n'exclut pas d'ailleurs l'explication communément donnée, d'après laquelle l'expression *gens perversa* (gent perverse) devrait être rapprochée de l'aigle et du dragon qui figurent dans l'écusson des Borghèse.

(2) Les termes abstraits qui figurent dans la devise *In tribulatione pacis* ne peuvent que confirmer notre second principe d'interprétation sur la portée générale des légendes. — Il était du reste impossible de caractériser d'une manière plus vraie le grand pontificat de Grégoire XV.

brage, un cardinal français, Richelieu, ira, comme ministre de Louis XIII, jusqu'à s'allier aux protestants dans une guerre en elle-même impie et fratricide.

Cette politique si contraire aux principes de l'Évangile est caractérisée et comme stigmatisée par le double emblème du *lis* de France et de la *rose* d'Angleterre; le *lis* et la *rose* rappellent en effet *l'alliance d'une grande puissance catholique avec une grande puissance protestante* au début de cette lutte. — Cette alliance, triste présage pour l'avenir, convient à caractériser l'histoire extérieure de l'Église sous Urbain VIII, car elle est comme le tableau résumé et symbolique de la grande guerre religieuse qui remplit son Pontificat : *LILIUM ET ROSA* ⁽¹⁾ (n° 81).

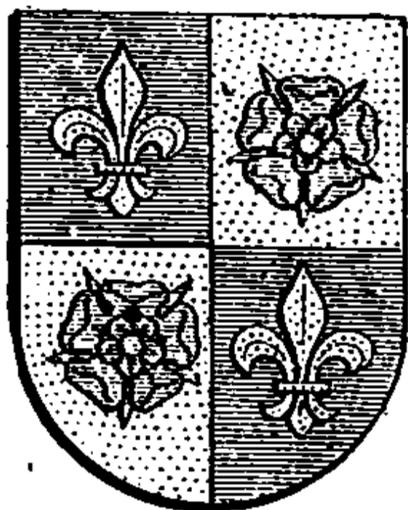
Tandis qu'au dehors l'Église est ainsi méconnue et oubliée, il se produit dans son sein une *efflorescence merveilleuse* d'ordres religieux et de saints. — C'est ainsi que le même emblème, *lilium et rosa*, peut servir, à la rigueur, par un double jeu de mots, à montrer le signe d'espérance à côté de la triste réalité.

* * *

II. Le
Jansénisme
et le
Gallicanisme.

Les doctrines protestantes ont porté leurs fruits. — Le *Jansénisme* et le *Gallicanisme* sont comme une prolongation de la fausse Réforme, que plus justement on devrait appeler insoumission et révolte.

On trouve dans les devises des papes de l'époque à laquelle nous sommes arrivés (nos 82-87) des symboles d'une singulière éloquence, pour marquer la lutte qui se poursuit sur un nouveau terrain.



Urbain VIII que pour Grégoire XIII.

(1) Les deux symboles du lis et de la rose se trouvent réunis dans les armoiries du pape Urbain IV dont Urbain VIII prit le nom. C'est dans ce rapprochement sans doute, qu'il faut voir l'occasion de la désignation symbolique : *Lilium et rosa*.

De même, plusieurs devises du premier groupe contiennent des allusions indirectes et détournées. Celle de Grégoire XIII, par exemple, fait mention des boules des Médicis, *pilarum*, pour cette seule raison que l'emblème des boules figurait dans les armoiries de Clément VII qui avait créé ce pape cardinal. L'allusion n'est pas plus lointaine pour

D'après les Jansénistes, la grâce n'est pas à la portée de tous les hommes; Jésus n'est mort que pour les prédestinés. De là une série de conséquences aussi désolantes au point de vue de la vie chrétienne que dures et révoltantes au point de vue du dogme. Les doctrines jansénistes pouvaient bien justement s'appeler les *tristesses de la croix*.

Innocent X.
1644-1655.

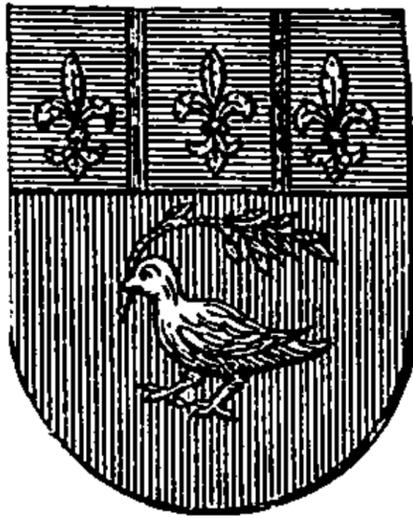
Ce fut la gloire d'Innocent X de porter contre les auteurs de cette hérésie la première condamnation solennelle. — Les partisans de Jansénius en effet s'attachaient à toutes sortes de subtilités pour essayer d'échapper à la condamnation de l'*Augustinus*, formulée par Urbain VIII. Innocent, après un mûr examen des *cinq propositions* qui résumaient la doctrine en question, les condamne, et réduit à néant les prétentions jansénistes sur la *question de fait*. Par là même il proclame les *joies et les espérances de la Croix*: JUCUNDITAS CRUCIS (1) (n° 82).

Cette devise est d'autant plus remarquable que la condamnation du Jansénisme fut le seul fait vraiment important du Pontificat d'Innocent X.

Alexandre VII se montre, dans la lutte contre le Jansénisme, le digne successeur d'Innocent X. Constitué Pasteur suprême

Alexandre VII
1655-1667.

(1) Innocent X fut élu le jour de l'*Exaltation de la Sainte Croix*. — Cette circonstance est rappelée par deux médailles gravées sous son Pontificat (voir p. 140, note 1); comme si on avait voulu faire ressortir un rapprochement qui s'imposait. Voici l'une de ces médailles. — L'autre représente d'une manière encore plus frappante l'exaltation et la glorification de la croix, en montrant le signe du salut porté en triomphe dans les airs par les Anges, et proposé à la vénération du monde. (Voir BONANNI, *Numismata Pontificum Romanorum*, t. II, p. 617.)



Peut-être la joie que devait apporter cette élection est-elle symbolisée par le rameau d'olivier et par la colombe des armoiries d'Innocent.

par Jésus-Christ, il renouvelle les condamnations prononcées par ses prédécesseurs. Il coupe court aux subtilités et aux faussetés auxquelles a recours l'odieuse hérésie, oblige ses partisans à signer un *Formulaire* très précis, et mérite ainsi d'être proclamé le *gardien fidèle des sommets divins de l'Eglise*: MONTIUM CUSTOS ⁽¹⁾ (n° 83).

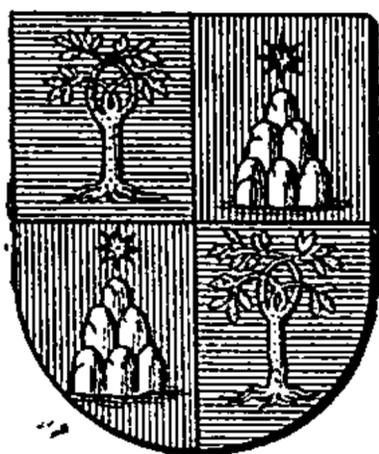
La même légende convient encore parfaitement à caractériser la conduite si digne que garde Alexandre VII dans ses démêlés avec Louis XIV, et sa vigilance à arrêter les envahissements du Mahométisme.

Clément IX.
1667-1669.

Si Alexandre VII s'est montré un gardien vigilant des droits de l'Eglise, Clément IX rehausse par ses qualités personnelles, par sa culture intellectuelle en particulier, la splendeur du Saint-Siège. — La Papauté, dans cette période du dix-septième siècle, si féconde en *grands esprits*, apparaît au monde comme possédant la *lumière et la science véritables*, surtout lorsqu'elle unit les illustrations du génie humain aux illuminations de la foi : SIDUS OLORUM ⁽²⁾ (n° 84).

Clément X.
1670-1676.

Cependant l'esprit d'ambition et de révolte fait son œuvre. Des entreprises sacrilèges contre l'autorité du Pape, menaçantes manifestations du Gallicanisme, marquent douloureusement le Pontificat de Clément X, qui pourtant est si plein de promesses et d'espérances. — Mais ces *grandes eaux* ne sau-



(1) La famille des Chigi, à laquelle appartenait Alexandre VII, porte des montagnes dans ses armoiries.

La diversité dans les occasions qui ont pu suggérer au prophète les termes des deux légendes d'Innocent X et d'Alexandre VII explique comment l'une et l'autre légende caractérise en des termes différents, mais toujours profondément chrétiens et significatifs, les luttes que soutiennent ces deux papes contre les ennemis de l'Eglise.

(2) Le terme *Sidus* de la devise de Clément IX semble inspiré au prophète par le nom de la rivière qui arrose Pistoie, patrie de ce pape : *Stellata* (de *stella*, étoile, astre). — Quant au mot *olorum*, il rappelle ce fait, signalé par les contemporains, que le cardinal Rospigliosi occupait au Conclave où il fut élu pape, une chambre appelée la *chambre des Cygnes*, en raison sans doute d'une décoration intérieure, représentant ces oiseaux.

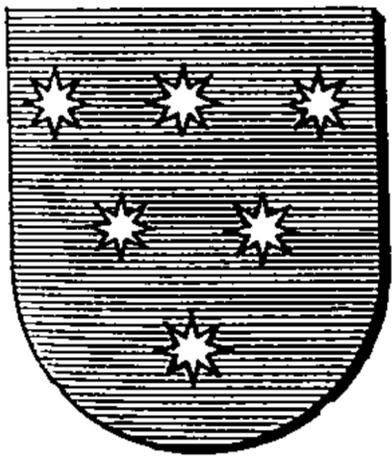
raient ébranler un édifice fondé sur la pierre : DE FLUMINE MAGNO (1) (n° 85).

Trop souvent l'égoïsme ne sait point s'arrêter, lorsque surtout il est soutenu par l'orgueil. — C'est vraiment une *bête insatiable* qui va s'attaquer à la Papauté sous Innocent XI. L'affaire de la *Régale*, la *Déclaration du clergé de France en 1682*, l'intervention du roi de France dans les *nominations d'ecclésiastiques*, la *confiscation du comtat d'Avignon*, l'affaire des *Franchises* à Rome, les *manières hautaines et blessantes* de Louis XIV vis-à-vis du pape, sont des manifestations de la lutte invisible qui a lieu entre les puissances du mal et le principe du bien.

Le symbole énergique de la bête que rien ne peut assouvir convient à caractériser l'*esprit mauvais* qui cherche à se faire un instrument contre l'Eglise de l'ambition d'un grand roi, et des susceptibilités malsaines d'un illustre clergé — Le *Gallianisme* dont est victime Innocent XI est condamné et maudit par la devise : BELLUA INSATIABILIS (2) (n° 86).

Innocent XI.
1676-1689.

(1) Clément X était né à Rome sur les bords du Tibre. En un jour de grand débordement de ce fleuve, il fut arraché à une mort certaine par sa nourrice, alors que déjà son berceau flottait, entraîné par les eaux.



On a voulu aussi, lors de l'élection de ce pape, reconnaître la *Voie lactée* dans ces termes : *De flumine magno*. Les armoiries des Altieri représentent en effet une constellation dans laquelle on peut voir les cinq étoiles principales de Cassiopée et une étoile de moindre importance qui complète le triangle ; or l'on sait que Cassiopée est traversée par l'immense traînée lumineuse que l'on comparait à un fleuve, au moyen âge. — Cette explication donne la clef de certaines inscriptions par lesquelles on célébra publiquement l'élection de Clément X (voir p. 74). Mais la première application est sans doute

plus simple et plus naturelle.

(2) On peut faire au sujet de cette devise une remarque analogue à celle que nous a suggérée la légende *Gens perversa* (p. 253, note 4, et deuxième principe d'interprétation 1°). Que l'auteur de la Prophétie soit un faussaire ou un prophète véritable, il est également inadmissible *à priori* qu'il ait osé désigner un pape de l'avenir par une qualification aussi injurieuse.



Quant à l'origine même du symbole, elle peut fort bien être recherchée, comme pour la légende de Paul V, dans les armoiries du pape, qui représentent un *aigle* et un *lion*.

Alexandre VIII.
1689-1691.

Cependant l'enfer a été condamné par Jésus à l'impuissance dans ses efforts contre l'Eglise. Ceux qu'il croyait détenir dans ses pièges maudits vont se dégager de son étreinte et faire amende honorable au Vicaire de Jésus-Christ.

Ce fut la *gloire* d'Alexandre VIII, dans son court Pontificat, de porter le dernier coup à la bête qui s'attaquait à la puissance même de Pierre, et de prononcer sur son lit de mort une condamnation solennelle du Gallicanisme. — Il fut ainsi la cause du *retour* de Louis XIV et du clergé de France aux vrais principes de soumission et de déférence à l'égard du Pontife de Rome.

Glorieux pour le pape qui l'avait provoqué, ce *retour* fut *glorieux* aussi pour ceux qui surent comprendre l'avertissement qui leur était donné, d'autant plus que l'amour-propre blessé semblait devoir prolonger une révolte lamentable. L'esprit de foi et la grandeur d'âme des coupables devaient noblement triompher de tous les obstacles : PŒNITENTIA GLORIOSA (1) (n° 87).

* * *

III. Le
Philosophisme
et le
Naturalisme.

Mais voici venir pour l'Eglise de nouvelles épreuves. Le dix-huitième siècle va *s'ouvrir*, et avec lui s'annoncent de *grands bouleversements* dans l'ordre social et moral. C'est la *houe* qui va passer en retournant la terre, c'est le *râteau* qui va tout niveler (nos 88-105 sqq.).

Innocent XII.
1691-1700.

Le Pontificat d'Innocent XII est gros de menaces pour l'avenir; car au Protestantisme, au Jansénisme, au Gallicanisme, va succéder le *Rationalisme* ou le *Naturalisme*, erreur monstrueuse qui s'attaquera aux fondements mêmes de la religion et de l'ordre social. — Dieu, auteur de la grâce, sera exilé de la société, — et, privée de Dieu, la société se déchirera et se détruira elle-même : RASTRUM IN PORTA (2) (n° 88).

(1) On a appliqué, du vivant d'Alexandre VIII, les mots *Pœnitentia gloriosa* à cette circonstance que ce pape fut élu en la fête d'un illustre serviteur de Dieu, modèle admirable de vie mortifiée et pénitente : S. Bruno. Il semble qu'Alexandre VIII ait même autorisé et encouragé cette interprétation en laissant graver en plusieurs manières sur les médailles pontificales ce S. Bruno dans l'attitude de la prière et de la pénitence.

En tout cas, le sens moral est assez élevé et assez frappant pour dispenser de rechercher une autre explication.

(2) Innocent appartenait à la famille *Pignatelli del Rastello*. — On trouve dans cette circonstance une justification de la devise qui ne laisse rien à désirer

Les faux principes qui vont ainsi troubler le monde chrétien revêtent malheureusement des *dehors séduisants*. L'instrument de ruine et de destruction *se recouvre de fleurs*.

Clément XI.
1700-1721.

C'est ainsi que, sous Clément XI, les partisans du Jansénisme cherchent de nouveau à acquérir droit de cité dans l'Église, et méritent la fameuse condamnation de la bulle *Unigenitus*. Déjà aussi les *sociétés secrètes* agissent dans l'ombre, et vont s'attirer de solennelles condamnations : FLORES CIRCUMDATI (1) (n° 89).

Peut-être encore, par son application analogue à celle que nous avons soupçonnée pour la devise d'Urbain VIII, doit-on voir dans celle de Clément XI le symbole des vertus chrétiennes qui resplendissent dans ce pape et dans son entourage. Depuis longtemps en effet un pape n'avait joui dans le monde entier d'une considération comparable à celle que mérita Clément XI. Les hommes éminents auxquels il sut donner sa confiance étaient aussi pour lui une glorieuse et brillante couronne.

Dans cet ordre d'idées la devise suivante convient de même à Innocent XIII, qui compta parmi les pontifes les plus aimés et les plus estimés. Mais il semble préférable de voir dans cette allusion à la *religion véritablement bonne*, qui sert à caractériser son Pontificat, une dénomination occasionnée par les fausses doctrines sur la religion que professaient à son époque les Jansénistes et la nouvelle école rationaliste. En face

Innocent XIII.
1721-1724.

quand on la compare aux devises du premier groupe. La réalisation est d'autant plus frappante que le nom de *Rastello* est moins commun, et que le symbole *rastrum* est moins fréquemment employé. — Les derniers termes de la devise, *in porta*, sont peut-être empruntés à ce détail que la famille Pignatelli del Rastello habitait aux portes de Naples.



(1) Un auteur contemporain de Clément XI nous apprend que la ville d'Urbain, où il vit le jour, avait dans ses armoiries une guirlande ou couronne de fleurs. — Ce pape était d'ailleurs tellement estimé, que l'univers entier rendait hommage à ses vertus. Les protestants d'Allemagne eux-mêmes, par un glorieux et touchant symbolisme, firent graver en son honneur une médaille avec la devise *Flores circumdati*, et une couronne de fleurs, accompagnée de ces mots *Pietas, Justitia, Prudentia, Eruditio*. Un

texte de l'Écriture sainte explique le symbolisme : *Flores mei fructus honoris et honestatis* (Eccl. c. XXIV).

de ces théories subversives, il est juste de saluer dans le Pape le représentant de la vraie religion : DE BONA RELIGIONE (1) (n° 90).

Benoît XIII.
1724-1730.

Le Pape nous est apparu plusieurs fois comme un *luttteur* dans la Prophétie (nos 2, 9, 12, 15, 19, 20, 22... 76, et parmi les devises de l'avenir, n° 105). Ce titre glorieux convient spécialement à Benoît XIII qui a affirmé solennellement, en face de la révolution menaçante, le droit de l'Eglise à la lutte et à la résistance, en portant sur ses autels saint Grégoire VII. L'importance que prit cette affaire des légendes de saint Grégoire VII est un titre de gloire pour Benoît XIII, et en même temps une justification de sa devise : MILES IN BELLO (2) (n° 91). — Par ses grandes vertus privées et publiques, il se montra d'ailleurs toujours un lutteur et un vaillant.

Clément XII.
1730-1740.

L'idée de *force* et de *grandeur* morale que devait réaliser la Papauté au milieu des menaces de ruine et de dissolution, est encore bien mise en relief par la devise de Clément XII. Comme une *colonne élevée*, le Pape maintient l'édifice de la société, qui, livré à lui-même et privé des principes surnaturels de force et de vie qui en sont la base et le soutien, s'abîmerait dans le néant.

Clément XII se montre vraiment cette colonne de salut lorsqu'il signale le travail délétère de la franc-maçonnerie. Le premier, il formule contre les sociétés secrètes une condamnation aussi énergique et aussi courageuse qu'elle était nécessaire. COLUMNA EXCELSA (3) (n° 92).

(1) La famille des Conti à laquelle appartenait Innocent XIII, avait été dans le passé un des plus fermes soutiens de la religion. Elle avait eu l'honneur insigne de donner neuf papes au moins à l'Eglise, parmi lesquels les grands papes Innocent III et Grégoire IX. — Ces souvenirs de famille, autant sans doute que la grande piété d'Innocent XIII, justifient les termes de la devise *De bona religione*.

(2) Les Orsini, ancêtres de Benoît XIII, furent connus, au moyen âge, surtout pour la part très grande qu'ils prirent aux luttes publiques, guerres civiles ou extérieures, qui agitèrent pendant si longtemps Rome et les villes du centre de l'Italie. — Héritier d'un nom illustré par tant d'exploits, Benoît XIII s'appliqua à mériter le titre plus glorieux encore de soldat du Christ ; il compte parmi les papes les plus vertueux et les plus zélés.

(3) Clément XII paraît désigné par le trait distinctif de son caractère plutôt que par des allusions à sa famille. — Il s'appliqua spécialement pendant son pontificat à décorer la Ville sainte de grandioses monuments. Il créa même

Le mal devient en effet de plus en plus profond. Les images les plus fortes doivent maintenant être employées pour qualifier, comme elles le méritent, les manifestations de l'*impiété* et du *désordre moral*, dès le milieu du dix-huitième siècle.

Benoît XIV.
1740-1758.

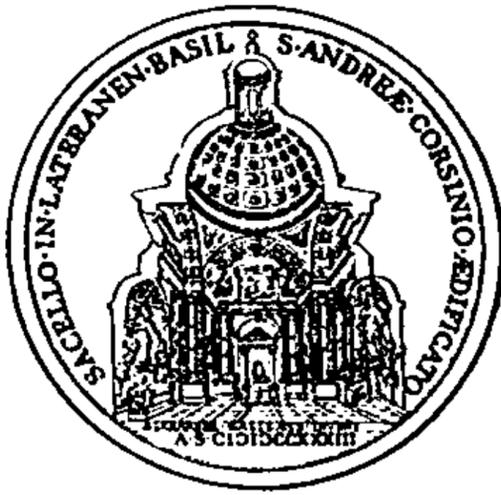
Les doctrines des philosophes et des littérateurs, *d'Argens*, *La Mettrie*, *Diderot*, *Bayle*, *Voltaire*, et tant d'autres que condamne Benoît XIV, sont la déification de la vie naturelle et animale. — *Loin de la cité de Dieu*, de l'Eglise, les générations qui se sont nourries de ces doctrines oublient les bienfaits de la civilisation chrétienne, et reviennent vraiment à l'existence *sauvage et bestiale* des peuples païens.

Le grand pape Benoît XIV, en renouvelant les malédictions de Clément XII contre la franc-maçonnerie, et en lançant les anathèmes de l'Eglise contre les productions impures et impies de son époque, ne proclamait-il pas la vérité de la devise : ANIMAL RURALE (1) (n° 93) ?

En face des menaces de l'enfer et des agitations de la terre, il semble que le ciel s'entr'ouvre un instant. — La devise de

Clément XIII.
1758-1769.

Capitole l'Ecole d'architecture. Des médailles gravées sous son pontificat rappellent quelques-uns de ses travaux.



(1) Le milieu corrompu et impie dans lequel dut régner Benoît XIV ne justifie que trop bien les deux termes de sa devise, étant donné que les légendes de la Prophétie s'appliquent aux événements du Pontificat plus qu'aux Pontifes eux-mêmes. — Quelques auteurs ont voulu pourtant y voir aussi une allusion au travail opiniâtre et constant de ce savant pape ; ils prennent alors les mots *Animal rurale* comme synonymes du bœuf, l'animal des champs, et font de ce symbole un emploi qui rappelle les qualifications semblables données à S. Thomas d'Aquin, et plus tard à Bossuet, par leurs contemporains.

Cette allusion ne saurait être en tous cas que le prétexte de la devise, et il semble que l'on ne puisse se refuser à voir dans *Animal rurale* l'image du dix-huitième siècle à l'époque de Benoît XIV.

Clément XIII, ROSA UMBRIÆ ⁽¹⁾, nous rappelle la gracieuse légende du *rosier* de saint François, à Assise en *Ombrie*; elle éveille le souvenir de son Ordre, symbolisé au moyen âge par ce rosier.

C'est que ce pape, non seulement réalise en sa personne auguste les vertus aimables dont la rose est l'image, mais aussi porte sur les autels un grand nombre de saints personnages, presque tous *enfants de saint François*. — Il y a là comme une vision consolante qui prépare aux calamités de l'avenir. Dans les combats qui attendent l'Église, les chrétiens auront des protecteurs et des modèles.

Peut-être du reste les menaces de l'avenir sont-elles marquées par le radical du mot *Umbriæ*. — L'orage va bientôt éclater, et déjà une ombre sinistre enveloppe le monde; mais toujours, dans le jardin de l'Église, s'épanouissent les belles fleurs de la sainteté.

Clément XIV.
1769-1774.

Il est temps de se disposer à la lutte, et ce sera cette fois la lutte pour le salut. — La corruption des mœurs et l'oubli de Dieu engendrent l'*égoïsme avide et cruel*, et bientôt la Révolution, comme un *ours dévorant*, déchirera la société.

Sa *prochaine venue* s'annonce par des symptômes alarmants. Les événements qui remplissent le Pontificat de Clément XIV, en particulier la suppression de la Compagnie de Jésus que des gouvernements sectaires arrachent à la faiblesse du pape, témoignent que le temps de la terrible épreuve approche avec rapidité : *URSUS VELOX* ⁽²⁾ (n° 95).

(1) Clément XIII avait été gouverneur de Riéti en *Ombrie* avant d'être élevé à la dignité suprême. La délicieuse vallée de Riéti était déjà vantée par Cicéron, qui la comparait à la vallée de Tempé.

Le sens moral que nous avons proposé en second lieu pour le mot *Umbriæ* aurait l'avantage de mieux marquer la suite des faits et des idées. On pourrait rapprocher alors de la devise de Clément XIII celle de Clément VII, qui rend à peu près la même idée : *Flos pile agræ*. — Ce qui semble s'opposer à cette explication, c'est que l'allusion à l'*Ombrie* est exprimée par le nom propre *Umbria* lui-même, et non par son radical. Il se pourrait cependant que cette difficulté n'en fût pas une. Parmi les devises du premier groupe, qui doivent nous guider dans l'interprétation des devises postérieures, il en est qui paraissent fonder le symbolisme sur des jeux de mots analogues. Ainsi la devise de Clément VI : *De rosa Atrebatensi*. Ainsi encore les devises 7, 14, 21. En tous cas le sens moral de ces devises n'est pas plus clair que celui qui concerne Clément XIII.

(2) La maison paternelle de Clément XIV à San Archangelo, près de Rimini, avait comme enseigne un *ours à la course*. Cette circonstance curieuse, qui

Pie VI. — Pie VII.

Pie VI est en effet le témoin et la victime de ce grand bouleversement qui aura son retentissement jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle.

Successeur des Apôtres, il se rappelle qu'il doit proclamer et garder les droits de la justice et de la vérité; et, comme il ne veut pas se plier aux exigences de la Révolution, il est *emmené captif sur la terre étrangère*. — Il meurt *en exil*... Mais jusqu'à son dernier soupir, il se souvient encore qu'il est *apôtre*, pour pardonner à ses persécuteurs. PEREGRINUS APOSTOLICUS (1) (n° 96).

Pie VI.
1775-1799.

A son tour Pie VII sera victime d'un régime nouveau. — Un homme extraordinaire, un soldat de génie, que l'on a justement comparé à l'aigle pour la rapidité du coup d'œil et pour la promptitude de l'action, Bonaparte, a entrepris de fonder et d'étendre au loin son empire sur les ruines de la Révolution. Et en effet, sous le nom de Napoléon I^{er}, il deviendra empereur, et pour quelques années maître de l'Europe.

Pie VII.
1800-1823.

Comprenant l'importance de la religion pour asseoir son empire sur des bases solides, il a rendu la liberté au culte catholique en France par le Concordat. — Mais cette religion, il prétend s'en servir comme d'une arme politique...; et lorsque le pape résiste et refuse de se soumettre à des exigences que réprovoque sa conscience, il ne craint pas d'extorquer par la violence ce qu'il ne peut obtenir par la persuasion.

Pour arracher un consentement à ses exigences, qui équivaldrait à une abdication, il ne recule devant aucun moyen.

nous est révélée par le chanoine Ginzler, est caractéristique, et l'application qu'on peut lui faire du symbole *Ursus velox* semble bien s'accorder avec le caractère général de la Prophétie des Papes.



(1) La devise de Pie VI est tellement remarquable, que sa réalisation frappa tous ceux qui en eurent connaissance. — Déjà, lors du voyage de ce pape à Vienne en 1782, une médaille fut frappée en Allemagne avec la légende *Peregrinus apostolicus*. Il y avait des siècles en effet qu'on n'avait vu un pape à l'étranger. — Un second voyage était réservé à Pie VI, et il devait y paraître encore plus complètement apôtre et martyr.

Peut-être le mot *Apostolicus* est-il une allusion au nom de Jean que portait le pape, de même que dans les devises de Jean XXI et de S. Pie V les qualifications *Piscator* et *Angelus* sont expliquées par les prénoms *Pierre* et *Michel* de ces papes.

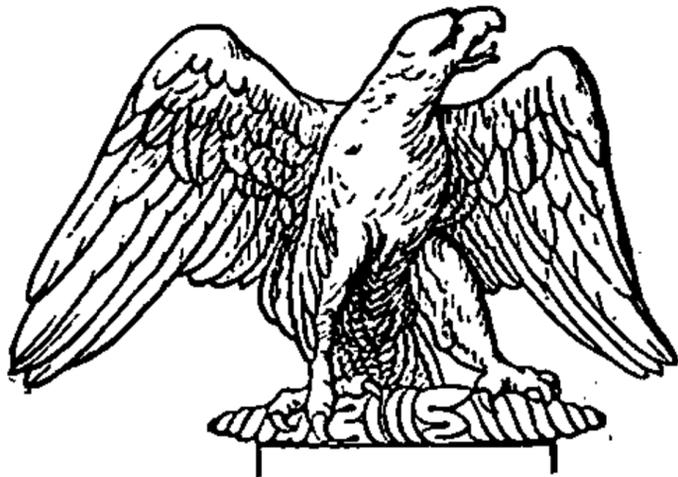
Il dépossède Pie VII de ses États ; il s'empare de sa personne sacrée ; il le détient captif à Savone pendant plusieurs années, en attendant qu'il le fasse amener auprès de lui à Fontainebleau ; il soumet le malheureux pape à toutes sortes de privations et de tortures morales.

Voyant qu'il ne peut triompher seul de la fermeté d'un vieillard, il convoque un simulacre de Concile national dont il dirige et commande les délibérations ; il députe auprès de Pie VII, malade, privé de conseil et d'appui, des prélats gagnés à sa cause, qui harcèlent le malheureux pape de leurs demandes et de leurs récriminations importunes. — Lui-même, tandis qu'il promène au loin ses aigles triomphantes, songe toujours à ce vieillard qui, seul en Europe, ose lui résister : de loin comme de près, il donne des ordres pour forcer sa volonté. Et lors même que ses armées sont perdues dans les plaines lointaines d'un pays glacé, quand ses aigles sont abattues, il a toujours une pensée : *ravir* à Pie VII un consentement qui fera du pape le serviteur de l'empereur, et soumettra au pouvoir temporel les prérogatives spirituelles du Pontife de Rome...

Il faut que l'étranger vienne menacer Napoléon jusqu'au cœur de son empire pour qu'il se décide à lâcher sa *proie* ; et encore commande-t-il de faire voyager le pape par petites journées, dans une voiture soigneusement gardée, prêt à le rappeler si la fortune lui devenait de nouveau favorable...

Quel symbole pouvait mieux exprimer les événements qui remplissent le Pontificat de Pie VII que ces deux mots : *AQUILA RAPAX* ⁽¹⁾ (n° 97) ?

(1) La devise *Aquila rapax* résume éloquemment le Pontificat de Pie VII, en dépeignant sous de vives couleurs les rapports qu'eut ce pape avec Napoléon I^{er}. Elle est d'autant plus caractéristique qu'elle fait allusion à des événements extraordinaires et que rien ne pouvait faire prévoir même à la fin du seizième siècle.



L'aigle, signe distinctif des enseignes impériales, convient naturellement à représenter Napoléon, et la nature de ses relations avec la Papauté ne justifie que trop la qualification *rapax*.

Cependant certains auteurs, croyant que la devise devait directement concerner la personne du pape, ont cherché à appliquer le symbole de l'aigle à Pie VII lui-même. — Mais

Léon XII.

Les guerres de l'empire, la réaction contre les libertés révolutionnaires, avaient tenu pour un temps à l'écart les *sociétés secrètes*. Mais, en s'attaquant au Saint-Siège, Napoléon s'était condamné à rendre infructueux son essai de réorganisation politique et sociale de l'Europe. Le mal qui couvait dans l'ombre et dans le silence devait apparaître de nouveau plus menaçant, lorsqu'aurait cessé le grand appareil militaire de l'empire.

Déjà, vers la fin de son pontificat, Pie VII se voit forcé de signaler de nouveau le danger. Mais c'est surtout sous le règne de Léon XII que la franc-maçonnerie et toutes les sociétés secrètes prennent un développement inattendu. Les *Carbonari* en Italie, la *Charbonnerie* en France, le *Tugendbund* en Allemagne... sont des manifestations diverses d'une même puissance occulte qui étend partout ses ramifications. Le caractère cynique et faux du libéralisme de cette époque funeste trahit les efforts et le travail de ce pouvoir terrible qui mine la société contemporaine.

Le grand acte du Pontificat de Léon XII fut de démasquer l'ennemi menaçant et perfide qui méritait si bien le double nom de *chien* et de *serpent*, et de diriger contre lui les foudres de l'Église : CANIS ET COLUBER ⁽¹⁾ (n° 98).

comment accorder cette image énergique avec le caractère si doux et si humble de ce pontife ? comment surtout lui attribuer l'épithète qui met en relief la rapacité ou la voracité de l'aigle ? — Pie VII est avant tout *victime*, et la devise, telle que nous l'entendons, caractérise beaucoup mieux son pontificat que toute autre allusion, même absolument personnelle, aux qualités ou à la vie du pape. — Nous avons d'ailleurs prouvé, par des considérations établies sur l'étude des premières devises, que la Prophétie a directement pour objet d'annoncer chaque pape en signalant l'événement principal de son règne (deuxième principe d'interprétation).

(1) C'est encore ici l'événement capital du règne de Léon XII qui est dépeint dans la devise *Canis et coluber* : la réapparition et le développement effrayant des *sociétés secrètes*. — L'occasion de la double qualification qui les stigmatise peut fort bien être l'encyclique dans laquelle Léon XII, en les condamnant, fait ressortir leur caractère brutal et perfide ; à moins que quelque détail plus particulier encore de la vie de ce pape ne nous échappe.

En tous cas il semble inadmissible d'appliquer, avec quelques auteurs, à Léon XII lui-même les symboles du chien et du serpent, et d'y voir l'emblème de sa vigilance et de sa prudence. La signification des symboles paraît être, dans toute la prophétie, commandée par l'emploi qui en est fait dans les saints Livres. Or dans le style biblique, à part un ou deux passages, le mot *canis* est toujours pris en mauvaise part ; quand au mot *coluber*, il n'est pas synonyme de *serpens*, mais désigne un serpent très venimeux.

Léon XII.
1823-1829.

Pie VIII.
1829-1830.

Le successeur de Léon XII ne fit que passer sur le trône pontifical. Il ne serait donc pas étonnant que sa devise ne contiennent aucune allusion particulière ou caractéristique. De fait, la qualification d'*homme religieux* est, au premier abord, bien peu significative, et elle conviendrait, ne fût-ce qu'à ce titre, à annoncer un pape dont le règne devait demeurer presque inaperçu.

Cependant, chose remarquable, ce court Pontificat fut illustré par une seule encyclique, et cette encyclique porte sur les erreurs modernes en fait de *religion*, spécialement sur l'indifférence religieuse. Dès lors la légende de Pie VIII revêt une actualité pleine de convenances et prend un relief inattendu.

Déjà, du reste, au Conclave où il fut élu pape, le cardinal Castiglione avait eu l'occasion de faire connaître dans une circonstance mémorable le trait distinctif de son caractère. — De vives sollicitations étaient adressées au Sacré-Collège par le gouvernement de Juillet dans le but d'obtenir le choix d'un pape qui sût conformer sa conduite aux tendances libérales de l'époque. Castiglione, en sa qualité de doyen des cardinaux, fit à l'ambassadeur de Louis-Philippe une réponse admirable de franchise et de dignité; ne prenant conseil que de son esprit de foi et de religion, il affirma que le Pape, quel qu'il fût, ne pouvait avoir qu'une politique, *la politique de l'Évangile*, et que seule la puissance divine était capable d'amener l'ordre dans la société.

Il est frappant de voir un prince de l'Église, un Pape, qui si *fièrement* soutient en face du libéralisme *les droits de la religion*, et qui en dehors de cela n'eut le temps de rien entreprendre, annoncé précisément par cette devise : VIR RELIGIOSUS ⁽¹⁾ (n° 99).

Grégoire XVI.
1831-1846.

Grégoire XVI lutte aussi pendant tout son pontificat contre les erreurs modernes. — Sévère et rigide pour lui-même comme envers les autres, il n'admet pas de faiblesse ou de compromis, lorsqu'il s'agit de maintenir les droits de la vérité ou la discipline ecclésiastique. Sous le brillant appareil qui entoure la majesté pontificale, il paraît comme un *moine austère* sur le siège de Pierre. En Grégoire XVI, nous reconnaissons le *religieux Camaldule*.

(1) La dénomination *Vir religiosus* semble occasionnée par le nom de *Pius* que prit le cardinal Castiglione en montant sur le siège pontifical.

Or l'ordre des Camaldules, auquel appartenait Grégoire XVI, fut fondé par saint Romuald à *Balnes en Etrurie*, et la devise qui correspond à ce pape, moine par sa condition et par son caractère, est précisément : DE BALNEIS ETRURIÆ (1). — Cette coïncidence est pour le moins étrange, surtout si l'on remarque la *forme précise* sous laquelle se présente cette allusion à Balnes en Etrurie, berceau de l'ordre des Camaldules.

Un autre caractère du règne de Grégoire XVI, c'est le soin que mit ce savant pape à promouvoir les progrès de l'archéologie. Il favorisa de tout son pouvoir les fouilles si remarquables qui se firent alors en Etrurie, principalement dans les anciens *bains* ou *balnea*. — Le *musée étrusque* ou *Grégorien* a été fondé par ses soins au Vatican, et on peut vraiment, à plus d'un titre, appeler Grégoire XVI : le Pape de l'Etrurie.

Pie IX, au début de son pontificat, essaie de gagner les esprits et les cœurs par un système différent de celui de Grégoire XVI. Il croit que des concessions lui amèneront la paix et la tranquillité. — Mais son indulgence et ses prévenances seront payées d'ingratitude. C'est la *croix* qui l'attend, et une croix bien pesante.

Pie IX.
1846-1878.

La révolution à Rome l'oblige d'abord à s'exiler. — Rétabli par les armes françaises dans la Ville éternelle, il se voit maintenant forcé de lutter sans trêve contre les idées révolutionnaires, non seulement à Rome, mais dans toutes les provinces pontificales. — Par un plan infernal, les sociétés secrètes vont profiter de ces agitations *qu'elles excitent et favorisent dans l'ombre*, pour déposséder la Papauté de ses États et de sa souveraineté temporelle. On prétendra que le Pape est incapable de maintenir l'ordre chez lui, et on interviendra...

C'est le chef de la maison de Savoie qui devra servir d'instrument à la révolution italienne. Victor-Emmanuel a dans sa famille des traditions d'honneur et de piété ; la *Croix* des armoiries de la maison de Savoie rappelle tout un passé glorieux... N'importe. — *C'est par cette Croix* que sera crucifié le Vicaire de Jésus-Christ.

Pie IX perdra successivement toutes ses provinces. Il aura

(1) Il est d'autant plus naturel de voir dans la devise de Grégoire XVI une allusion à son ancienne condition de religieux camaldule, que lui-même en voulut perpétuer le souvenir en gardant comme pape les armoiries de l'ordre de Saint-Romuald. En Grégoire XVI nous retrouvons toujours le religieux de *Balnes en Etrurie*.

la douleur de voir anéantie l'armée des braves qui est venue défendre ses droits. Rome même lui sera enlevée... Il finira son long martyre, privé de sa liberté, prisonnier au Vatican, mais s'imposant au respect et à l'admiration du monde chrétien par cette croix même qu'il a reçue d'un prince chrétien : CRUX DE CRUCE (1) (n° 101) !

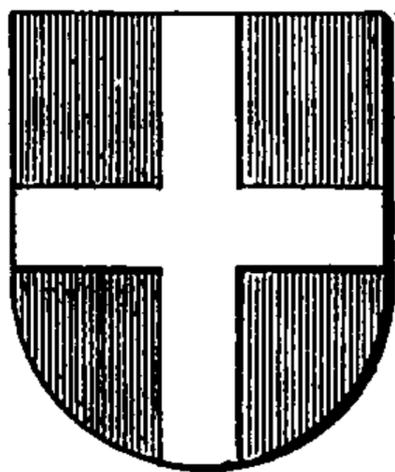
S. S. Léon XIII
élu en 1878.

Pie IX est mort. — Bien sombre est l'horizon, bien menaçant l'avenir !

Mais dans cette nuit noire une *lumière* brille soudain dans le ciel. Elle nous guidera à travers les dangers d'une mer pleine d'orages, et semée d'écueils et de récifs. — Aux fausses doctrines qui perdent les individus et les sociétés, Léon XIII oppose la vérité catholique dans une série merveilleuse d'encycliques.

Ces encycliques ont tour à tour pour objet : les erreurs modernes, la franc-maçonnerie, la liberté humaine et le libéralisme, le mariage et les erreurs qui s'y rapportent, l'origine du pouvoir public, la constitution chrétienne des États, les devoirs civiques des chrétiens, la condition des ouvriers. — S'attaquant au principe même des erreurs contemporaines, Léon XIII signale les dangers et les impuissances de la philosophie qui se sépare absolument de la révélation, et il demande qu'on remette la raison à sa place et qu'on l'établisse dans une alliance indissoluble avec la foi ; il rappelle les chrétiens au respect de la parole de Dieu, en invitant à l'étude des saintes Ecritures ; il recommande en même temps l'étude de l'histoire à la lumière d'une saine critique.

Tandis qu'il traite ces grandes questions, le Pape sait indiquer à chaque nation en particulier sa ligne de conduite, appropriée à ses besoins. Il adresse des encycliques aux archevêques et évêques de France, de Prusse, de Hongrie, de Portugal, de Bavière, d'Italie, d'Espagne, de Belgique, d'Angleterre, de Pologne, d'Arménie, des Indes, du Brésil, des



(1) Le mot *crux* est employé dans la devise de Pie IX comme dans les devises *De cruce apostolica* et *Amator crucis*, pour désigner une grande épreuve ; on reconnaît le même style dans tout l'ensemble de la Prophétie. C'est d'ailleurs là le sens évangélique de ce symbole de la croix.

Cette dénomination est naturellement empruntée à la *croix* des armoiries de la maison de Savoie, qui sera d'occasion à un jeu de mots des plus remarquables et des plus expressifs.

Etats-Unis... Il envoie un nombre considérable de lettres apostoliques à des évêques ou à des personnages exerçant sur leurs contemporains une influence marquée. — Il cherche à promouvoir l'œuvre antiesclavagiste, les œuvres d'Orient, le retour à l'unité des Eglises dissidentes, la propagation de la foi.

Il publie plusieurs jubilés, et profite de toutes les occasions pour rappeler aux peuples leurs devoirs envers Dieu. — Lorsqu'il célèbre les fêtes de son propre jubilé, en 1894, il apparaît bien comme la lumière du monde, attirant à lui tous les regards, pour les diriger vers le Christ dont il est le Vicaire.

On trouve enfin dans l'enseignement de Léon XIII toute une série d'encycliques concernant la *piété*. La véritable lumière est en effet pour l'âme inséparable de la religion et de la dévotion.

Au premier rang il faut signaler la série des encycliques sur le Rosaire, qui constituent comme un code de dévotion envers Marie ; puis l'encyclique sur le Tiers-Ordre de Saint-François et la constitution sur la règle des Franciscains du Tiers-Ordre séculier.

Ajoutons-y les encouragements donnés à la dévotion envers saint Joseph, envers la sainte Famille, envers saint Michel, et tous ces hommages rendus aux saints dont les offices nouveaux sont venus enrichir le bréviaire.

Cet ensemble si complet d'enseignements et d'exhortations est comme un *rayonnement lumineux qui tombe du ciel*, pour apprendre aux générations oublieuses de leur origine et de leur fin à regarder *en haut* : LUMEN IN CÆLO ⁽¹⁾ (n° 102).

* * *

Il serait intéressant de chercher à lire quelque chose de l'avenir dans les devises qui suivent celle de Léon XIII. Mais c'est là une question qui, plus encore que celle que nous venons d'effleurer, est étrangère à notre thèse actuelle.

Nous croyons d'ailleurs que la Prophétie des Papes, si elle

Les papes
de l'avenir.

(1) L'étoile qui brille dans le ciel des armoiries de la famille Pecci est une justification suffisante des termes de la devise, et il est bien frappant que le

S. S. Léon XIII. — Les devises des papes de l'avenir.

est véritablement prophétie, ne nous est pas donnée pour satisfaire une vaine et stérile curiosité.

Les quelques considérations que nous aurons à développer sur les devises de l'avenir ne doivent trouver leur plan qu'à titre de *remarques* à propos de ce qu'il nous reste à dire sur la

caractère saillant du Pontificat de Léon XIII, qui est surtout un Pontificat d'enseignement, réalise si parfaitement au sens moral le symbolisme de cette lumière.

Quelques esprits pointilleux ont voulu trouver une difficulté, une objection même, dans la forme donnée à cet astre qui figure dans les armoiries de Léon XIII.



C'est, disent-ils, une comète et non pas une étoile ; or de tout temps la comète a été considérée comme un symbole de mauvais augure, ce qui est en opposition avec le caractère du règne de Léon XIII.

A cette subtilité nous faisons deux réponses, basées toutes les deux sur l'emploi des symboles dans la Prophétie des Papes.

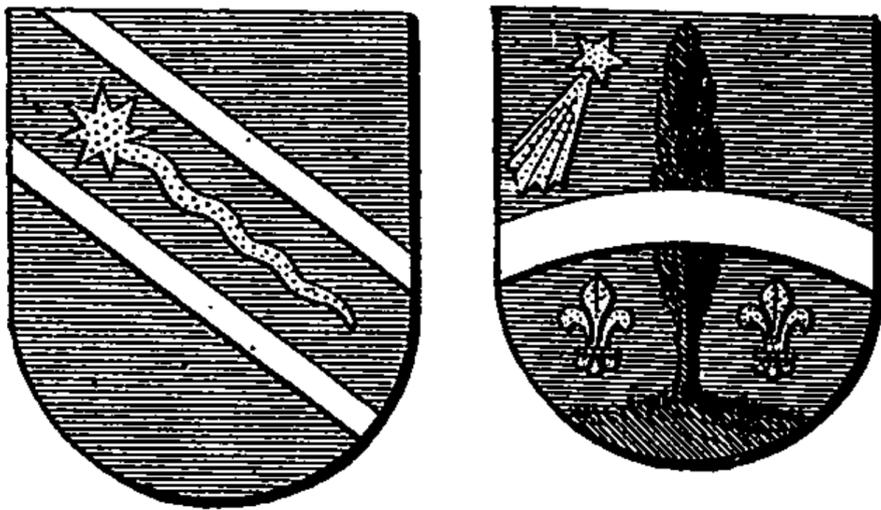
1° Dans ses jeux de mots, l'auteur des devises n'emprunte aux circonstances extérieures que le détail qui pourra lui servir à exprimer sa pensée, et il ne fait pas de comparaison entre le règne et l'objet même qui fournit l'occasion du jeu de mots. C'est ainsi que cette même image de la *lumière* est empruntée dans différentes devises, aux circonstances les plus diverses, comme à un nom de pays (nos 10, 54), à un nom de fleuve (n° 84), à un nom propre de personne (n° 43), à des armoiries (nos 47, 49, 102). C'est l'expression seule, le mot typique et caractéristique, que l'auteur des devises veut tirer de ces détails disparates ; il ne s'attache pas aux circonstances en elles-mêmes. Le rayonnement qui s'échappe

A quel titre nous examinerons les devises qui suivront celles de Léon XIII.

Fin de la Prophétie. Et encore ne nous permettrons-nous de sonder cet avenir mystérieux qu'à la lumière de l'Apocalypse, cette grande Révélation, qui semble destinée aux derniers temps de l'Eglise.

de l'étoile convient d'ailleurs à signifier la lumière de l'enseignement pontifical qui se répand sur le monde.

2° Il est faux qu'au sens symbolique la comète ait toujours été prise en mauvaise part. Ainsi les armoiries des Camaldules, que conserva Grégoire XVI, représentent en souvenir d'une vision de S. Romuald, un calice dans lequel s'abreuve une colombe; au-dessus de ce calice, une comète figure la grâce divine qui doit remplir le calice d'un breuvage divin, et abreuver l'âme altérée de justice et d'amour. — Un autre exemple qui nous touche de plus près, est emprunté aux armoiries du pape Innocent VII. On y voit figurer aussi une comète; et pourtant le prophète, jouant sur cette circonstance et sur le nom de Migliorati que portait ce pape avant son élection, le désigne par la devise *De meliore sidere*. Il semble dire que, dans le grand schisme d'Occident qui devait désoler le pontificat



d'Innocent, en face de l'astre des nuits qui symbolisait Pierre de Lune, le vrai pape brillerait dans le ciel comme *un astre meilleur*. L'épithète *melior*, appliquée à ce mot *sidus*, est à elle seule une réponse à la difficulté que l'on veut trouver dans les armoiries de la famille Pecci. — Et pourtant les armoiries d'Innocent VII représentent plus évidemment une comète que celle de S. S. Léon XIII.

CHAPITRE IX.

Fin de la Prophétie.

Relation entre
cette question
de la fin de
la Prophétie et
celle de son
autorité divine.

L'autorité et l'authenticité de la Prophétie des Papes, une fois démontrées, nous amènent nécessairement à reconnaître à cette série de légendes une fin élevée.

Si nous avons en face de nous une révélation divine, une prophétie véritable, nous ne pouvons, dans la recherche de sa *raison d'être* ou de sa *fin*, attribuer à l'auteur des vues humaines ou des tendances indignes d'un homme de Dieu ; un but même simplement indifférent, comme la satisfaction d'un vain désir de savoir, est inadmissible dans cette hypothèse.

Et, encore que nous ne saurions découvrir cette fin, nous devrions croire qu'elle existe, pour être conséquents avec nous-mêmes ; non pas qu'il s'agisse ici d'une question intéressant la foi, puisque la Prophétie n'a d'autorité que celle que lui reconnaissent nos *raisonnements humains* : mais parce que l'élévation du but est une *conséquence* ou un corollaire de cette divine origine, que nous révèle l'accomplissement des devises.

Cette conséquence ne doit pleinement ressortir que de l'étude détaillée des Légendes ; mais dès maintenant, il sera utile de chercher le *but* ou la *fin* de la Prophétie envisagée en elle-même.

* * *

Questions
à traiter.

On a prétendu que les Légendes des Papes n'avaient pour objet que de faire prévoir à l'avance les Pontifes qui doivent se succéder sur le siège de Pierre. Cette opinion dénature absolument le caractère que nous serons amenés à reconnaître aux différentes devises ; elle transforme en vaines puérités des prédictions vénérables par leur auteur et par leur objet.

Nous allons, pour l'instant, par l'étude générale de la

Les devises ne sauraient faire reconnaître à l'avance les papes.

prophétie, rejeter cette théorie singulière et étroite. — Puis nous essaierons d'établir quelle est en réalité la portée ou la raison d'être des prédictions de S. Malachie.

§ I.

Fausse conception sur la fin de la Prophétie.

Les devises de la Prophétie ne sont pas des notes caractéristiques des différents Papes, pouvant les désigner d'avance d'une manière certaine à l'attention publique.

Les devises ne sont pas destinées à satisfaire la curiosité en faisant connaître à l'avance les papes.

Nous allons montrer deux choses : 1^o les différentes Légendes ne peuvent pas à l'avance caractériser d'une manière certaine *telle ou telle circonstance* de la vie des Papes auxquels elles se rapportent ; 2^o ces circonstances supposées connues ne suffiraient pas à faire prévoir le *personnage* qui de fait sera appelé à la dignité de Souverain Pontife dans chaque Conclave.

A) *Les circonstances considérées en elles-mêmes.*

Les circonstances extérieures de pays, noms, prénoms, armoiries, titres cardinalices ou autres, particularités diverses, sont souvent méconnaissables en elles-mêmes.

Les circonstances extérieures ne peuvent être devinées et comprises à l'avance.

Elles sont désignées avec des *modifications* ou *transformations* qui en font parfois de véritables énigmes ; en outre, ces circonstances sont plus d'une fois *remplacées* par des synonymes, ou par des détails qui ne les rappellent qu'indirectement.

a) *Modifications ou transformations des noms de pays, etc.*

On peut consulter ce que nous avons dit, pour prouver le symbolisme des Légendes, sur la manière dont les circonstances diversessont présentées (pp. 230-232 et suiv.).

Nous allons ici simplement signaler pour les différentes catégories de circonstances les devises où les noms qui les

Les traits qui les désignent sont souvent voilés.

désignent sont exprimés d'une manière peu précise, *dénaturés* et rendus méconnaissables ⁽¹⁾ avant l'événement.

Pour ces renvois, comme pour les suivants, voir le Tableau général de la réalisation des devises, pp. 194 et suiv.

Pays : n^{os} 1, 3, 5, 10, 30, 36, 54.

Noms de famille : n^{os} 2, 11, 13, 14, 15, 20, 41, 45, 46, 47, 61, 69.

Prénoms : n^{os} 25, 32, 53.

Armoiries : n^{os} 17, 32, 42, 46, 73.

Titres cardinalices : n^{os} 5, 60.

Fonctions : n^{os} 16, 48, 56, 57, 74.

Circonstances particulières : n^o 59.

b) *Remplacement des noms de pays, de famille, etc., par des équivalents, ou des allusions éloignées.*

Ici encore nous nous bornerons à de simples indications, renvoyant pour plus de développements au chapitre VIII, dans lequel nous avons donné les principes d'interprétation. (Voir pp. 232-233.)

Pays : n^{os} 50, 71.

Noms de famille : n^{os} 9, 70.

Prénoms : n^{os} 26, 33, 59, 71.

Armoiries : n^{os} 62, 72.

Titres cardinalices : n^{os} 6, 7, 39, 41, 51, 57, 66.

Fonctions : n^o 45.

Circonstances particulières : n^{os} 63, 72.

(1) C'est ainsi que *Comes* est emprunté soit au nom de famille *Conti*, *Comes* en latin (15), soit au titre de *comte* que portait le Pape (19, 25). — Les allusions à la lumière viennent soit d'un nom de ville : *Lux* (10), *Luna* (54), *Sidus* (81), soit d'un nom de famille : *Luna* (43), soit des armoiries : *Sidere* (47), *Solis* (19). Cf. *Lumen* (402). — La qualification de pêcheur, *Piscator*, est occasionnée soit par un prénom (26), soit par la profession qu'exerçait le père du Pontife (28). — L'idée de médecin est suggérée soit par un titre cardinalice (66), soit par un nom de famille (70).

On pourrait faire des remarques analogues sur les mots *Mons*, *Flos*, *Leo*, *Cruce*, etc.

Lors même qu'ils seraient reconnaissables, ils resteraient insuffisants.

Si ces transformations ou ces allusions détournées n'étaient que des exceptions, nous pourrions être tentés de taxer l'auteur d'ignorance ou de simplicité. Mais quand nous voyons dans cette manière de faire un système général, nous sommes amenés nécessairement à nous demander quel a bien pu être le but ou le mobile du Prophète.

Il est par là même évident du moins que ce but n'était pas de faire deviner à l'avance le nom de chaque Pontife.

B) Les circonstances considérées dans leurs rapports avec la vie des papes.

a) **Les circonstances extérieures, supposées même connues ou compréhensibles, sont insuffisantes comme notes caractéristiques des papes.**

Ces circonstances supposées connues ne peuvent être appliquées aux papes avant leur élection.

Les circonstances extérieures ne sauraient convenir d'une manière exclusive aux différents papes qu'elles désignent.

On peut considérer ces circonstances isolément ou avec les rapprochements qu'indiquent les légendes.

1°) — *Considérées isolément*, les circonstances extérieures ne sauraient se rapporter exclusivement à la personne de tel ou tel pape.

Pour les circonstances de *pays*, de *noms*, de *prénoms*, d'*armoiries*, la chose est trop évidente. Dans un même pays ou dans une même famille, plusieurs personnages dignes de la Papauté ont pu exister en même temps. — On peut raisonner de même pour les questions de *prénoms* ou d'*armoiries*.

Un *titre cardinalice* même, un titre de *fonction épiscopale* ou autre, n'est pas non plus absolument suffisant pour déterminer la personnalité qui est désignée par cette appellation. Ces titres peuvent avoir été portés anciennement par les cardinaux ou les personnages en question; et de fait, on trouve dans la Prophétie plusieurs

désignations de ce genre. L'antipape Octavien, présenté comme cardinal de Saint-Nicolas *in Carcere*, était devenu cardinal de Sainte-Cécile lorsqu'il fut opposé au pape Alexandre III ; Honorius III avait été *chanoine* de Saint-Jean de Latran *avant de devenir camérier* de l'Église Romaine ; Clément VI avait été évêque d'Arras *avant d'être archevêque de Rouen, puis de Sens* ; Urbain VI avait été évêque d'Accerenza (*Acheruntinus*) *avant de devenir archevêque de Bari*..... C'est pourtant par les titres anciennement portés que sont désignés ces personnages dans les légendes. (Voir Tableau de réalisation des devises, pp. 194 et suiv.)

De même les *circonstances particulières* que l'on trouve mentionnées dans les devises, ne suffisent pas ordinairement à caractériser le Pape qui en est l'objet : ainsi les dénominations *De rure* pour Adrien IV, *Comes* pour Innocent IV et Adrien V, *Tuscus* pour Jean XXI, *De modicitate* pour Nicolas V, *Piscator* pour Sixte IV, *Sicilie* pour Innocent VIII, *Craticula* pour Léon X, *Pillarum* pour Grégoire XIII.

2^o) — Même *rapprochées et accouplées* comme elles le sont dans les Légendes de la Prophétie, les diverses circonstances ne sauraient déterminer individuellement le futur Pontife.

Quelques devises sans doute seront plus significatives, plus *personnelles* par cette union de circonstances. — Mais pour l'immense majorité des légendes sinon pour toutes, il sera difficile, même après l'événement, de trouver une application absolument propre au Pape auquel elle se rapporte, et *exclusive* de toute autre personnalité, si l'on s'attache uniquement aux circonstances extérieures.

Qu'il nous suffise de citer les premières légendes⁽¹⁾ :

(1) Ce serait ici le cas, si la question en valait la peine, de rapporter le curieux passage où le P. Menestrier montre que les premières devises auraient pu s'appli-

Exemples. — Réalisation souvent postérieure à l'élection du pape.

Ex castro Tiberis..... Il y a bien des châteaux ou des *castrum* sur le Tibre ! Dans chacun de ces *castrum* ou citadelles, il peut y avoir plusieurs sujets dignes de la Papauté.....

Inimicus expulsus..... Soit que l'on prenne pour sens direct de la devise le nom de famille *Caccianemici*, soit que l'on considère la légende avec son sens obvie ou réel, *l'ennemi chassé*, l'application est bien indécise et indéterminée.

Il en est de même, à plus forte raison, de la légende suivante *Ex magnitudine montis* qui désigne un Pape de *Montemagno*.

Nous pourrions ainsi passer en revue presque toutes les prédictions contenues dans la Prophétie des Papes, et nous y trouverions un caractère d'*indétermination* qui suffit à justifier notre affirmation.

Car, nous l'avons dit au sujet des principes d'interprétation, les devises se rapportant aux Papes antérieurs à 1590 doivent en toute hypothèse nous renseigner sur le caractère et les vues de l'auteur, qu'il soit faussaire ou prophète. (Voir p. 192.)

b) Certaines devises ne trouvent leur réalisation directe que dans les événements du Pontificat; elles ne sauraient donc désigner à l'avance la personne du pape.

Cette remarque, qui doit s'étendre à toutes les légendes, entendues au *sens symbolique* ou *moral*, est assez claire et assez concluante pour se passer de commentaire.

Les devises
trouvent
d'ailleurs
quelquefois
leur unique
réalisation dans
les événements
des
Pontificats.

quer aux Papes qui précédaient d'un rang ceux auxquels elles se rapportent en réalité : *Ex castro Tiberis* à Innocent II, *Inimicus expulsus*, à Célestin II, etc.

Malgré le caractère un peu forcé des adaptations que fait le savant Jésuite, nous sommes d'accord avec lui sur le principe : les devises, considérées dans les allusions directes qu'elles renferment, ne conviennent pas aux différents Papes d'une manière absolument personnelle et exclusive.

Il nous suffit de démontrer qu'elles se vérifient en leur personne, et que les circonstances, qui les désignent d'une manière plus ou moins exclusive en elles-mêmes, sont choisies de telle sorte qu'elles caractérisent constamment au sens moral les faits les plus importants de leur Pontificat.

§ II.

Fin véritable de la Prophétie.

Caractère véritable de la Prophétie des Papes, au point de vue de son objet et de sa fin.

La Prophétie est une histoire anticipée de la Papauté et de l'Eglise, et par là une préparation au Jugement dernier et à la fin des temps.

Nous avons vu précédemment que les devises ne conviennent pas aux différents Papes d'une manière assez caractéristique pour les annoncer à l'avance, et faire prévoir quel sera l'élu de chaque Conclave. Et cependant les symboles des Légendes trouvent leur *réalisation* pleine et entière dans les Papes auxquels elles s'appliquent; et, *après l'événement*, il est facile de reconnaître en chaque Pontife les traits sous lesquels il était décrit à l'avance.

Si la prophétie ne peut être utilisée et mise à profit qu'après l'événement, quel est donc son but ?

La question qui se pose peut être traitée *subjectivement*, si l'on cherche les intentions qui animaient le prophète lorsqu'il écrivait sa prophétie, — ou *objectivement* par rapport au but de la Prophétie considérée en elle-même, abstraction faite des intentions de l'auteur ou du prophète.

Dans toute prophétie en effet, au-dessus de l'auteur immédiat, ou de l'écrivain qui rédige le texte prophétique, il y a l'auteur premier de la révélation qui ne peut être que Dieu.

A) — *Question examinée au point de vue subjectif.*

Le but de l'auteur ne saurait nous être facilement connu.

Nous n'avons pas ici la prétention de traiter la question concernant le prophète et ses intentions personnelles. — Le problème considéré à un point de vue subjectif ne semble point pouvoir être tranché absolument; il n'offre d'ailleurs pas grand intérêt.

Pour l'étudier en connaissance de cause, il faudrait

Que penser des vues de l'auteur ?

savoir comment le prophète a eu ses visions sur la Papauté. — A-t-il vu comme en un tableau et en détail les images ou emblèmes qu'il mentionne, et a-t-il compris la correspondance entre ces emblèmes et les circonstances auxquelles ils se rapportent, comme aussi les événements qu'ils symbolisent ? — ou bien n'a-t-il été que l'instrument inconscient et docile d'une force qui le dominait ?

Ni dans l'histoire, ni dans le texte de la Prophétie, nous ne trouvons d'indication sur ce sujet.

Tout au plus avons-nous pu formuler une hypothèse qui nous a paru vraisemblable, sur le but qu'a dû se proposer l'auteur. En consultant d'une part la vie de S. Malachie, et d'autre part le caractère de la Prophétie, nous avons adopté comme possible ou probable la *supposition* de l'abbé Cucherat : que le saint archevêque écrivit ses légendes à Rome, en 1139, et qu'il présenta au pape Innocent II le tableau prophétique de la suite des Pontifes romains jusqu'à la fin des temps, pour le consoler et le fortifier dans les épreuves qu'il traversait (p. 188). — La Prophétie est alors comme une traduction et une application des paroles du Christ : *Super hanc petram edificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non precelebunt adversus eam.* (Matth. XVI, 18.)

Nous pouvons
seulement
formuler à
ce sujet
des hypothèses
assez probables.

A ne considérer que les intentions de l'auteur, deux choses semblent pourtant acquises : c'est que 1° le prophète a eu conscience de donner la suite des Papes : le titre rapporté par Arnold de Wion, quelle qu'en soit l'origine, en fait foi. Il nous transmet, indirectement au moins, une indication qui devait accompagner le manuscrit primitif ; — 2° le prophète, a vu un rapport entre cette suite de Papes et la venue du Souverain Juge qu'il signale d'une manière si explicite à la fin du document.

B) Question examinée au point de vue objectif.

Les considérations que nous venons de signaler, s'imposent d'une manière beaucoup plus forte et plus déci-

Le but de
la Prophétie
au contraire,
ou la fin de la
révélation,

paraît
clairement
indiqué par
le document
lui-même.

sive encore si nous cherchons non plus la pensée ou l'intention du *prophète*, mais le but et la fin de la *Prophétie*.

Disons-le d'un mot : la Prophétie de S. Malachie, c'est *l'histoire anticipée des derniers âges du monde par l'histoire des derniers Papes*.

Nous avons vu, au début de cet ouvrage, quel rôle doit jouer, suivant les vues de son divin fondateur, et quelle place occupe de fait la Papauté dans le monde (chapitre I). C'est à elle que se rapportent en dernière analyse tous les grands événements de l'histoire.

L'homme, en effet, considéré comme individu ou comme être social, doit aller à Dieu son premier auteur, et, qu'il le veuille ou non, il est dirigé et conduit par la Providence divine vers sa fin suprême. Or il a plu à Dieu de se rendre visible, de se manifester dans l'Église et dans le Pape qui est le chef de la Société chrétienne. C'est donc vers l'Église et vers le Pape que doivent converger les forces humaines. Les intérêts même matériels des sociétés sont intimement liés aux intérêts religieux, et pour avoir le dernier mot des événements qui se succèdent, il faut toujours tourner les regards vers Rome.

Aussi bien, Rome est la Ville éternelle ; et tandis que tout se désagrège et se disloque en ce monde, une force reste invariable, en elle-même comme dans son action : nous voulons dire l'Église avec son chef, le Pape.

C'est par suite une conception bien élevée et bien vraie, une pensée digne d'un prophète et de l'Esprit divin qui l'anime, que de rattacher l'histoire du monde jusqu'à sa dernière heure à l'histoire de la Papauté. Nous aimons à saluer ici comme au début de notre travail l'idée supérieure qui paraît dominer l'ensemble des légendes des Papes, et qui peut s'exprimer en ces termes :

Prédire l'histoire du monde par l'histoire des Papes, telle est la raison d'être de la Prophétie des Papes.

Elle a pour but, ce semble, d'annoncer la fin du monde par la fin de la Papauté, ou plutôt par la venue

du Pontife suprême, qui continuera et couronnera à travers l'éternité l'action de ses représentants visibles dans le temps.

Cette idée se présente sous deux aspects, intimement liés l'un à l'autre et subordonnés entre eux.

Deux aspects.

I. Dans les symboles et images des Légendes, nous trouvons l'Histoire de l'Eglise et de la Papauté décrite et dépeinte en traits et en couleurs de la plus exacte vérité.

I. Histoire des Papes et de la Papauté.

L'examen approfondi du texte de chaque légende et la comparaison avec les faits de l'histoire mettront ce point en évidence. C'est de cette concordance perpétuelle des prédictions avec les faits que notre commentaire tirera tout son intérêt. Et, chose remarquable, parmi les événements de l'histoire, ce sont toujours les plus importants, ceux qui ont le plus influé sur la vie de l'Eglise, qui seront mis en relief.

L'ampleur du sujet nous dispense de donner ici une démonstration qui sera développée à toutes les pages de notre livre sur *les Papes et la Papauté*.

Partout, dans les emblèmes des devises, nous reconnaitrons non seulement les *Papes*, avec leur caractère et leur physionomie particulière, mais la *Papauté* avec ses divines prérogatives, ses aspirations supérieures, ses épreuves, ses luttes, ses triomphes.

Mais dans la recherche de la fin pour laquelle est écrite la Prophétie, nous ne devons pas nous arrêter uniquement à cette histoire symbolique de la Papauté.

II. L'histoire des Papes, leur désignation par la suite des symboles qui figurent dans la Prophétie, est elle-même dirigée vers un autre but : *l'annonce de l'approche des derniers temps*.

II. Préparation au Jugement.

Après avoir énuméré sous *forme symbolique* les successeurs de Pierre à partir de Célestin II, l'auteur, changeant brusquement de style, annonce explicitement le nom et la patrie, semble-t-il, du dernier Pape, Pierre Romain, il signale clairement quelques faits importants qui se passeront sous son Pontificat, et il relie immédiatement ces faits à la venue du Juge suprême.

Lumen in cælo.

Ignis ardens.

Religio depopulata.

Fides intrepida.

Pastor angelicus.

Pastor et nauta.

Flos florum.

De medietate lunæ.

De labore solis.

De gloria olivæ.

In persecutione extrema sacræ Romanæ Ecclesiæ, sedebit Petrus Romanus, qui pascet oves in multis tribulationibus ; quibus transactis, civitas septicollis diruetur ; et Judex tremendus judicabit populum.

La lumière dans le ciel.

Le feu ardent.

La religion dépeuplée.

La foi intrépide.

Le pasteur angélique.

Pasteur et nautonier.

La fleur des fleurs.

De la moitié de la lune,

Du travail du soleil.

De la gloire de l'olive.

Pendant la dernière persécution qui éprouvera la sainte Église romaine, régnera Pierre Romain, qui paîtra ses brebis au milieu de nombreuses tribulations. Ces tribulations passées, la cité aux sept collines sera détruite, et le Juge terrible jugera son peuple.

La manière dont se termine la Prophétie nous amène à cette conclusion toute naturelle : une fois la liste des Papes épuisée, auront lieu les terribles événements qui doivent se passer sous le Pontificat de ce Pierre Romain, et le Jugement dernier.

Le changement de style que nous avons remarqué est bien fait pour attirer sur ce point notre attention.

Le corps du document, l'ensemble des devises, a pu

Peut-on admettre des vides dans la série des papes annoncés?

longtemps rester énigmatique. Les symboles sont demeurés dans l'oubli jusqu'à la fin du seizième siècle, et, à partir du moment où ils ont été publiés, ils ne deviennent en général compréhensibles qu'après l'événement.

Au contraire, les indications par lesquelles se termine la Prophétie sont nettes et précises, et le premier sentiment du lecteur est celui-ci : si la Prophétie de S. Malachie est véritable et authentique, nous pouvons compter le nombre de papes qui séparent notre époque de la fin des temps, et en tirer des conséquences sur la proximité du Jugement dernier. (Cf. Corn. a Lap., Bibliogr., pp. 58-61.)

* * *

Quelques bons esprits cherchent à échapper à cette conclusion.

D'une part, ils sont frappés de la réalisation des devises, certainement antérieures aux événements qu'elles prédisent, qui se rapportent aux papes des trois derniers siècles. D'autre part, ils se refusent à croire que la fin du monde soit si prochaine.

Le moyen d'accorder leur conviction sur la durée plus ou moins indéfinie du monde, avec l'hommage qu'ils veulent bien rendre à la Prophétie en constatant de bonne foi la réalisation des légendes, — c'est d'admettre des *vides* et des omissions dans la liste des Papes.

Les devises, disent-ils, annoncent les Souverains Pontifes qui doivent se succéder sur la chaire de S. Pierre, c'est entendu. Mais *si la liste est vraie, elle n'est pas nécessairement complète.*

Entre le pape annoncé par le dernier symbole, *De gloria olivæ*, et ce *Pierre Romain* qui assistera à la dernière persécution, il peut y avoir des papes en nombre plus ou moins considérable qu'il n'entrait pas dans les vues du prophète de signaler.

Objection. On échappe à cette conclusion en admettant des vides dans la série des Légendes.

Dans cette hypothèse l'auteur n'aurait pas été conséquent avec lui-même.

Réponse.

Nous ne saurions admettre cette manière de voir. Voici nos raisons :

1^o Cette hypothèse est contraire au plan général suivi par le Prophète.

1^o Il n'y a pas un vide dans ce qui précède. A *juger de l'avenir par le passé*, il semble qu'il en doive être de même jusqu'à la fin.

Six siècles et demi se sont écoulés depuis le premier pape signalé dans la Prophétie. Cette longue période suffit amplement à nous renseigner sur le dessein du prophète et sur la méthode qu'il suit (1).

Il n'y a pas eu d'omissions de Célestin II à Léon XIII; il n'y en aura pas non plus dans la suite.

2^o Elle enlève toute raison d'être à la Prophétie.

2^o On ne saurait assigner à la Prophétie de but raisonnable et sérieux, si l'on exclut cette hypothèse, qu'elle est destinée à nous préparer à la fin des temps.

Autrement en effet, les légendes n'ont d'autre raison d'être que de servir d'aliment à une curiosité stérile.

Ce n'est pas un but admissible pour une œuvre dans laquelle nous sommes forcés de voir l'intervention divine. (Cf. p. 272.)

D'ailleurs, admettons encore que Dieu ait pu vouloir ainsi piquer notre curiosité en l'intéressant à l'institution la plus élevée qui soit au monde, *la succession des Papes* : nous serions forcés de reconnaître du moins qu'il n'a pas pris alors les moyens nécessaires pour rendre utile et profitable sa révélation.

(1) La force de cette raison repose sur cette loi générale qui doit présider à l'explication d'un texte ou d'un passage quelconque : c'est le *contexte* qui en détermine le sens et la portée. Les règles d'interprétation demandent à être tirées du sujet que l'on traite, et non pas de l'imagination, ou des préférences personnelles.

C'est en suivant cette marche, en étudiant l'avenir à la lumière du passé, que nous avons pu établir le *symbolisme* et la *portée générale* des devises. Les légendes dont nous avons reconnu la réalisation jusqu'en 1500 nous ont permis de conclure que sous les emblèmes de chaque devise, il fallait chercher un sens symbolique ou moral se rapportant à l'histoire du Pontificat, beaucoup plus qu'aux faits ou détails individuels de la vie du pape qu'elle annonce. Nos conclusions se trouvent justifiées par les devises certainement authentiques, se rapportant aux papes des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Suivons ici la même méthode : appuyons nos conclusions sur les observations que nous avons pu faire dans le passé, et l'avenir nous donnera encore raison.

Il aurait agi sans but, et d'une manière arbitraire.

Avant l'élection des Papes, les Légendes sont de véritables énigmes. Elles permettent quelquefois de conjecturer d'une manière plus ou moins probable quel sera l'élu du Conclave ; mais, en général, elles demeurent tout à fait obscures, tant que le Pape qu'elles désignent n'a point paru. — Souvent même, comme pour Pie VI (*Peregrinus Apostolicus*), Pie VII (*Aquila rapax*), Pie IX (*Cruce de cruce*), elles se rapportent à des événements qui ne se produiront que dans le cours du Pontificat. Elles ne sauraient donc caractériser à l'avance la personne du Pape. C'est un point que nous avons établi au début de ce chapitre (pp. 273-277).

Après l'élection, les devises deviennent plus inutiles encore, si l'on n'admet pas de but général. La curiosité n'y trouve qu'un amusement puéril dans la recherche de la concordance des symboles avec les faits. — Au contraire, dans notre hypothèse, la réalisation des devises est un moyen de prouver l'autorité de la prédiction et de donner un sens ou une portée aux grands événements que signale la conclusion de la Prophétie.

3^o Non seulement on ne saurait assigner à la révélation de but raisonnable, en excluant la préparation aux derniers temps, mais encore la composition des devises semble alors dictée par la *fantaisie* et l'*arbitraire*.

On ne voit pas pourquoi le prophète aurait passé sous silence certains papes de l'avenir de préférence à d'autres.

Surtout l'*allusion au Jugement dernier*, une fois isolée des devises, devient sans objet. Nous n'avons pas besoin de cette révélation nouvelle pour savoir que Jésus doit revenir à la fin des temps, comme Juge suprême, et que sa venue sera précédée de persécutions terribles.

* * *

Ainsi en résumé, 1^o l'auteur, s'il est prophète, a dû être conséquent avec lui-même ; et de même qu'il n'a pas laissé de vides dans toute la suite des légendes, il n'a pas

3^o Elle rend même inexplicable la dernière partie de la Prophétie, et suppose la fantaisie et l'arbitraire chez son auteur premier.

Les raisons alléguées pour faire admettre des omissions sont sans valeur.

dû en laisser à la fin. — 2° Le prophète a eu nécessairement un but raisonnable ; or on n'en trouve pas, en abandonnant le point de vue auquel nous nous plaçons. — 3° La Prophétie devient incohérente et sans suite, si l'on admet un vide avant le dernier paragraphe qui en forme la conclusion.

* * *

Difficulté.

On pourrait supposer seulement que *dans la reproduction du manuscrit primitif, il a été fait des omissions.*

Réponse :
Considérations
générales.

Mais ce n'est qu'une pure supposition. — Aussi bien il paraît peu probable que le transcritteur n'ayant pas fait d'omission jusqu'à la devise *Lumen in caelo*, et reproduisant d'autre part la conclusion de la Prophétie, ait négligé certaines légendes sans en prévenir ses lecteurs. — Et puis, si le document est vraiment prophétique, n'appartient-il pas à Dieu d'en garder l'intégrité, sans laquelle il devient sans objet (1) ?

La raison
pour laquelle
on formule
cette hypothèse
est de nulle
valeur.

Quelle est d'ailleurs la raison pour laquelle on veut qu'il y ait un vide dans les dernières légendes ?

C'est qu'en prenant la Prophétie telle qu'elle nous est présentée par Arnold de Wion, on se trouve naturelle-

(1) Ajoutons une raison de convenance, tirée de la fin secondaire de la Prophétie.

Le tableau de la Papauté demande naturellement à être complet. — Le développement de cette idée de la Papauté ne subira aucun arrêt dans l'histoire du monde. Nous n'avons donc pas le droit de supposer sans raison des omissions dans la série des devises, symboles des divers pontificats.

A ce point de vue encore, la Prophétie perdrait beaucoup de son intérêt si on y supposait des lacunes.

Nous croyons inutile d'ajouter que ces considérations ne sauraient avoir de force qu'autant qu'on a établi l'autorité divine de la Prophétie ou du moins son authenticité. Car on pourrait tout attendre d'un faussaire.

Ainsi donc il faut toujours en revenir à la question fondamentale de l'autorité et du caractère prophétique du document, surtout à partir de la devise correspondant à Grégoire XIV (1590).

Les dernières légendes doivent être rapprochées de l'Apocalypse.

ment amené à admettre la proximité relative de la fin du monde.

Nous aurons à discuter bien longuement cette question, à propos des objections que l'on formule à son sujet, soit au nom de la science, soit au nom de la théologie (ch. XV).

Mais dès maintenant, rappelons qu'il ne faut pas prendre pour des preuves nos propres désirs, ou des raisons tirées d'une vague sentimentalité. — Le mourant doit savoir regarder la mort en face s'il veut mettre ordre à ses affaires et préparer son éternité bienheureuse.

Il est enfin une autre particularité qui nous porte à reconnaître qu'il n'y a aucun vide dans la suite des légendes. C'est la *concordance des dernières devises avec d'autres prédictions*, en particulier avec l'Apocalypse. — En raison de son importance et de l'intérêt qu'elle présente par elle-même, cette raison doit maintenant attirer toute notre attention.

Concordance
des dernières
devises avec les
prédictions
de
l'Apocalypse.

CHAPITRE X.

L'Apocalypse et la Prophétie des Papes.

Importance
de
l'Apocalypse.

Dans tout le Nouveau Testament, — si nous en exceptons les saints Évangiles, — il n'est peut-être pas un Livre qui nous touche d'aussi près que l'Apocalypse.

Cette prophétie est en effet, nous allons le montrer, l'histoire anticipée de l'Église. Elle paraît destinée à prémunir les fidèles de tous les temps, ceux des derniers âges spécialement, contre les grandes épreuves de l'avenir, et contient à leur adresse les avertissements les plus salutaires, en même temps qu'elle fait rayonner à leurs yeux les promesses d'un prochain triomphe (1).

(1) Nous pourrions faire ressortir ici tout ce que l'Apocalypse contient de doctrines sublimes, intéressant la *foi* et la *piété*.

La *foi* y découvre des précisions merveilleuses qui en font un des Livres les plus *actuels* de la sainte Écriture, et les mieux faits pour répondre aux aspirations inconscientes et aux besoins des sociétés et des individus.

Quant à ce qui touche la *piété*, nous cédon's au désir de citer les belles paroles de Bossuet qui se lisent au commencement de son *Explication* de l'Apocalypse.

« Ceux qui ont le goût de la piété trouvent un attrait particulier dans cette admirable révélation de S. Jean. Le seul nom de Jésus-Christ dont elle est intitulée inspire d'abord une sainte joie ; car voici comme S. Jean a commencé, et le titre qu'il a donné à sa prophétie : *La révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour la faire entendre à ses serviteurs, en parlant par son Ange à Jean, son serviteur*. C'est donc ici Jésus-Christ qu'il faut regarder comme le véritable prophète ; S. Jean n'est que le ministre qu'il a choisi pour porter ses oracles à l'Église ; et, si on est préparé à quelque chose de grand, lorsqu'en ouvrant les anciennes prophéties, on y voit d'abord dans le titre : *La vision d'Isaïe, fils d'Amos, — Les paroles de Jérémie, fils d'Helcias*, et ainsi des autres, comment doit-on être touché lorsqu'on lit à la tête de ce livre : *La révélation de Jésus-Christ, Fils de Dieu* ?

» Tout répond à un si beau titre. Malgré les profondeurs de ce divin livre, on y ressent, en le lisant, une impression si douce, et tout ensemble si magnifique de la majesté de Dieu ; il y paraît des idées si hautes du mystère de Jésus-Christ, une si vive reconnaissance du peuple qu'il a racheté par son sang, de si nobles images de ses victoires et de son règne, avec des chants si merveilleux pour en célébrer les grandeurs, qu'il y a de quoi ravir le ciel et la terre.

» Il est vrai qu'on est à la fois saisi de frayeur en y lisant les effets terribles de la justice de Dieu, les sanglantes exécutions de ses saints Anges, leurs trompettes qui annoncent ses jugements, leurs coupes d'or pleines de son implacable colère, et les plaies incurables dont ils frappent les impies ; mais les

L'Apocalypse. Livre divin. — Question à étudier.

Au double point de vue de son objet et de sa fin, le document que nous étudions semble avoir quelques rapports avec l'Apocalypse entendue de la sorte. Il est donc naturel que nous cherchions à contrôler les prédictions des dernières devises de la Prophétie des Papes par les enseignements de la Révélation de S. Jean.

Pourquoi l'étudier ici.

Laissant aux commentateurs des saintes Ecritures le soin de traiter en détail de l'origine de l'Apocalypse, de son auteur, de son histoire, nous supposons établie son autorité divine. Il nous suffit d'ailleurs que la sainte Eglise nous propose ce Livre comme un écrit inspiré pour que nous l'acceptions de ses mains avec un religieux respect et une pieuse reconnaissance.

Il est nécessaire d'abord d'en chercher le sens.

Mais une question se pose tout d'abord : Comment comprendre cet enseignement de l'Apôtre, qui, dès les premières lignes, nous est présenté comme si important à connaître et à garder ? Les grandes vérités qu'il nous annonce se voilent sous des emblèmes bien mystérieux,

douces et ravissantes peintures dont sont mêlés ces affreux spectacles jettent bientôt dans la confiance, où l'âme se repose plus tranquillement, après avoir été longtemps étonnée et frappée au vif de ces horreurs.

Toutes les beautés de l'écriture sont ramassées dans ce livre ; tout qu'il y a de plus touchant, de plus vif, de plus majestueux dans la loi et dans les prophètes, y reçoit un nouvel éclat, et repasse devant nos yeux pour nous remplir des consolations et des grâces de tous les siècles. C'est ici un des caractères de cette admirable prophétie, et l'Ange l'a déclaré à S. Jean par ces paroles : « Le Seigneur Dieu des saints prophètes, ou, comme lit la Vulgate, le Seigneur Dieu des esprits des prophètes, a envoyé son Ange pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt » ; paroles qui nous font entendre que Dieu qui a inspiré tous les prophètes en a fait revivre l'esprit dans S. Jean, pour consacrer de nouveau à Jésus-Christ et à son Eglise tout ce qui avait jamais été inspiré aux prophètes.

Ajoutons à tant de merveilles celle qui passe toutes les autres ; je veux dire le bonheur d'entendre parler et de voir agir Jésus-Christ ressuscité des morts. Nous voyons dans l'Evangile Jésus-Christ homme conversant avec les hommes, humble, pauvre, faible, souffrant ; tout y ressent une victime qui va s'immoler, et un homme dévoué à la douleur et à la mort. Mais l'Apocalypse est l'Evangile de Jésus-Christ ressuscité ; il y parle et il y agit comme vainqueur de la mort, comme celui qui vient de sortir de l'enfer qu'il a dépouillé, et qui entre en triomphe au lieu de sa gloire où il commence à exercer la toute-puissance que son Père lui a donnée dans le ciel et sur la terre.

Tant de beautés de ce divin livre, quoiqu'on ne les aperçoive encore qu'en général et comme en confusion, gagnent le cœur. On est sollicité intérieurement à pénétrer plus avant dans le secret d'un livre, dont le seul extérieur et la seule écorce, si l'on peut parler de la sorte, répand tant de lumière et tant de consolation dans les cœurs. »

Nécessité d'une étude sommaire de l'Apocalypse.

et il faut pour les saisir voir le sens et la portée de ces emblèmes.

Il est donc nécessaire avant tout d'étudier la divine Révélation *en elle-même* ⁽¹⁾, de l'examiner dans son texte et de consulter les explications qui ont été données de ses principales visions ; surtout il faut écouter les enseignements de l'Église sur les points où ses décisions ont pu intervenir, et chercher dans la Tradition les éclaircissements capables de jeter quelque jour sur notre route.— Après cette étude seulement nous serons en mesure de tenter un rapprochement entre les prédictions de S. Jean et les devises des papes de l'avenir.

* * *

Nature
de notre étude
sur
l'Apocalypse.

Nous n'avons cependant pas ici la prétention de donner une explication complète de l'Apocalypse. Un tel travail dépasse les forces humaines, tant que le livre divin reste fermé et scellé (Apoc. chap. V, 2. 3. 4. 5, etc.) ; et d'ailleurs, en raison même du but que nous nous sommes proposé d'atteindre, nous devons nous interdire de trop longs développements sur une question qui se rattache indirectement à l'objet propre de notre travail. Nous ne nous arrêterons donc qu'à donner une idée générale de la grande Révélation, et, autant qu'il nous sera possible, de ses parties essentielles.

Commentaires
à consulter.

Divers commentaires anciens et modernes nous ont aidé dans nos investigations : pour pénétrer les secrets du livre mystérieux, ce n'est pas trop de s'éclairer de la sagesse des siècles.

Au premier rang, parmi les ouvrages que doit approfondir

(1) Nous ne considérerons dans ce chapitre que la *succession* et la *signification probable* des visions principales de l'Apocalypse. Notre but n'est en effet que d'établir un parallélisme entre ces visions *considérées en elles-mêmes*, et les dernières légendes de la Prophétie des Papes.

Ailleurs (chap. XV) nous reviendrons sur ce sujet si intéressant de l'Apocalypse, lorsque nous aurons à étudier les *objections* dirigées contre la Prophétie des Papes, en raison de la *brèveté des temps futurs* qu'elle semble supposer. Nous envisagerons alors dans la Révélation de S. Jean cette grande et importante question de la *proximité relative de la fin des temps*.

celui qui tente une étude de l'Apocalypse, se trouvent les *écrits des premiers Pères*, grecs ou latins, dans lesquels cette prophétie est mentionnée ou partiellement expliquée ⁽¹⁾. — Le grand *Commentaire de Cornelius a Lapide* est d'un puissant secours pour rappeler les enseignements de la Tradition sur l'Apocalypse.

Nous avons de plus consulté avec soin l'*Interprétation* attribuée au VÉN. HOLZHAUSER ⁽²⁾ (dix-septième siècle, vers 1650) et l'*Explication* de BOSSUET ⁽³⁾ (1689).

Parmi les commentaires modernes qu'il nous a été donné d'étudier en détail, citons le *Cours* si savant sur l'Apocalypse, professé en 1857 par M. LE HIR ⁽⁴⁾ au séminaire Saint-Sulpice,

(1) Les Pères ne se sont pas attachés en général à écrire des commentaires suivis de l'Apocalypse, et lorsqu'ils font allusion à la Prophétie de S. Jean, ils se placent plutôt au point de vue des instructions qu'ils peuvent en tirer pour la vie religieuse ou morale, qu'au point de vue de l'exégèse ou de l'interprétation. Toutefois leurs témoignages sont pour le commentateur d'une importance capitale, car c'est dans leurs écrits que peuvent se recueillir les données de la tradition sur les grandes questions concernant les derniers temps.

(2) Ce Commentaire, écrit en latin, a été imprimé pour la première fois en 1784, à Bamberg, en appendice, à la suite d'une vie du Vénérable serviteur de Dieu. Il a été traduit en français et publié par le chanoine de Wuilleret en 1856.

Son authenticité n'est pas absolument démontrée. Mais quel que soit l'auteur, le livre n'en est pas moins fort remarquable pour les vues d'ensemble et de détail qu'il réferme, et surtout pour le parfum de piété dont il est comme imprégné.

Disons-le cependant, nous ne saurions admettre la manière dont les différentes parties ou visions de la Prophétie y sont classées et présentées, car elle ne paraît pas suffisamment conforme au texte sacré.

(3) L'étude de Bossuet sur l'Apocalypse est un de ses écrits les plus intéressants : c'est une puissante synthèse de conceptions élevées sur le gouvernement de la Providence dans le monde, où la simplicité du style le dispute à la sublimité des pensées. Mais ce commentaire, nous le verrons, semble bien moins encore que celui du Vénérable Holzhauser répondre aux vues du Prophète.

(4) Grâce à l'obligeante entremise d'un éminent prêtre de Saint-Sulpice, M. André, Directeur au Grand Séminaire de Dijon, nous avons reçu en communication les notes complètes prises à ce cours par un de ses auditeurs, M. Guillemon, ancien Supérieur du Grand Séminaire d'Avignon, aujourd'hui à l'Université catholique de Paris.

M. Le Hir rapporte la majeure partie de l'Apocalypse à la ruine de Rome paenne et au triomphe du christianisme, de même que Bossuet ; mais il applique différemment le principe qu'il a emprunté au grand évêque de Meaux. L'étude raisonnée de la *suite* des visions et des rapports qu'elles ont entre elles, lui a fait reconnaître que l'Apôtre reste toujours fidèle à l'ordre *historique* dans sa Prophétie. Le cours de l'illustre professeur est donc une application méthodique

le *Commentaire* de M. l'abbé DRACH ⁽¹⁾, publié dans la *Sainte Bible avec commentaires* (Lethielleux, 1872), et la série des ouvrages de M. CHAUFFARD ⁽²⁾ sur le même sujet (1888 et 1889) : *L'Apocalypse et son interprétation historique*, 2 vol. —

des symboles de la Prophétie aux données de l'histoire des premiers siècles du Christianisme, tandis que chez Bossuet, l'ordre des événements est trop souvent interverti pour les besoins de la cause.

Malgré les grands mérites de cette étude, qui réalise un si réel progrès sur les idées en cours parmi les commentateurs précédents, nous ne pouvons encore pour les raisons que nous expliquerons plus loin (pp. 330 et 331), admettre le point de vue auquel se place l'auteur. — Cependant nous avons trouvé dans son commentaire un grand nombre d'explications intéressantes des emblèmes qui figurent dans la Prophétie.

Nous voulons espérer que M. Guillemon fera bénéficier quelque jour les amateurs d'études bibliques du trésor dont il a le dépôt, et dont mieux que personne il peut exploiter les richesses. Dès maintenant, pour ce qui nous concerne, nous tenons à le remercier de nous avoir permis, en se dessaisissant pour quelque temps de son précieux manuscrit, de nous pénétrer des enseignements du maître et de faire notre profit de ses doctes leçons.

(1) M. l'abbé Drach nous donne dans son commentaire la substance de ce que l'exégèse ancienne et moderne a pu découvrir sur le sens des *emblèmes* contenus dans l'Apocalypse. Malheureusement il pose en principe que l'exégète ne doit pas se préoccuper de l'interprétation historique et prophétique de la révélation, mais « qu'il doit se borner, dans un commentaire, à donner le sens littéral des expressions du Livre sacré » (Préface, p. 10). — Or comment concevoir un sens littéral sans chercher la signification prophétique ou historique des visions, dans un écrit où tout est prophétie et symbole ?

Cette recherche est d'ailleurs possible. Le fait seul que la révélation a été donnée aux hommes prouve qu'elle pourra être comprise par eux, au moins à un moment donné. — Les explications que nous serons amené à proposer montreront, nous voulons l'espérer, que de fait, un grand nombre de ces symboles peuvent dès maintenant être compris dans un sens aussi élevé que conforme aux réalités de l'histoire et aux probabilités de l'avenir.

(2) M. Chauffard, dans ceux de ses travaux que nous signalons et qui ont été publiés il y a une dizaine d'années, a eu le grand mérite d'examiner le texte divin dans son ensemble et d'étudier l'enchaînement qui doit en relier les diverses parties. Se tenant en dehors des courants plus ou moins modernes d'opinions et de systèmes d'interprétation, il a compris qu'il fallait remonter à S. Jean lui-même pour comprendre S. Jean. Il s'est mis en face du texte inspiré, et l'a étudié à la lumière de tout le contexte, comme on étudie un écrivain auquel on veut bien supposer un peu de suite dans les idées. La haute approbation donnée par M^r l'archevêque d'Avignon à ses diverses publications est un témoignage rendu à son orthodoxie parfaite, en même temps qu'elle est un hommage décerné à son très réel mérite.

C'est qu'en effet on rencontre dans les écrits en question deux qualités maitresses qui rarement se trouvent au même degré réunies chez les interprètes de la sainte

Les sept sceaux de l'Apocalypse. — Ajoutons-y l'étude anonyme qui a pour titre : *Les grands avertissements de l'Apocalypse et d'autres oracles sacrés à la double lumière de la raison et de la foi*, et qui nous paraît due au même auteur. Nous adoptons sur beaucoup de points les conclusions de ce consciencieux travail, en particulier pour la suite ou l'enchaînement des idées dans l'Apocalypse, et pour le symbolisme de la grande vision de la Bête qui remplit une partie importante de la Prophétie.

Nous avons encore trouvé plusieurs remarques utiles dans le grand ouvrage de M. l'abbé J.-B. DUPRAT : *L'Apocalypse ou l'Évangile de Jésus-Christ glorifié et l'histoire de son Église jusqu'à la fin des temps* (3 vol. Lyon, 1889), ainsi que dans plusieurs commentaires de moindre importance (1).

Écriture : une méthode rationnelle qui dirige et règle les investigations du commentateur, et en même temps une docilité absolue aux données de la Révélation qui maintient la raison dans de justes limites.

Peut-être faut-il reconnaître que la forme donnée aux explications se ressent un peu de la complication du sujet ; aussi avons-nous pris à cœur surtout de faire ressortir les idées principales, en laissant de côté des interprétations plus risquées et qui en tout cas se rapportent moins à notre sujet.

Nous pourrions ajouter que M. Chauffard a poussé à l'extrême les conséquences auxquelles l'avait amené une étude loyale et éclairée du texte sacré. — Deux points nous semblent avoir été particulièrement établis par lui : la *signification prophétique des épîtres* (que déjà le vénérable Holzhauser avait reconnue, sans la mettre suffisamment en relief et en rapport avec les faits), et la *continuité des tableaux ou l'ordre historique des visions* figurant dans l'Apocalypse (ordre sur lequel insiste également M. Le Hir dans son cours de Saint-Sulpice).

Or le caractère prophétique des épîtres a amené l'éminent auteur à en faire la base de son système général d'interprétation, tandis qu'à notre sens les épîtres contiennent avant tout des enseignements pratiques et moraux à l'adresse des divers âges, et ne sont par conséquent que des points de repère indirects pour marquer la suite des événements prédits. — De même l'ordre historique serait tellement absolu dans son système qu'il exclurait tout retour sur le passé : il nous semble au contraire que S. Jean ouvre plus d'une fois des sortes de parenthèses qui lui permettent des rapprochements instructifs et des éclaircissements indispensables sur les visions de l'avenir. Ne trouvons-nous pas dans l'Évangile même ces sortes de récits rétrospectifs qui sont amenés par l'idée que poursuit l'auteur inspiré ? (Voir Matth. XIV, 3-12, et Marc. VI, 17-29.)

Quoi qu'il en soit de ces théories, nous n'en devons pas moins reconnaître à M. Chauffard, qui a posé les vrais principes d'interprétation avec une grande élévation de pensée et de sentiment ; à d'autres il appartiendra de dégager ces principes des limites trop étroites dans lesquelles la crainte de contredire le texte sacré semble l'avoir amené à les circonscrire.

(1) Nous pourrions énumérer ici les commentateurs du moyen âge, citer les précurseurs du système d'interprétation adopté par Bossuet : L. d'ALCAZAR, S. J.,

Il est nécessaire de voir l'ensemble pour juger des détails.

Un de nos regrets, c'est que le magistral *Cursus Scripturae*, publié sous la direction du R. P. CORNELY, S. J. (chez Lethielloux), ne nous ait pas encore donné l'explication de l'Apocalypse. Sans nul doute, à en juger par les 27 volumes du *Cursus* déjà édités, ce commentaire, quand il paraîtra, jettera un grand jour sur la question que nous traitons.

SECTION I.

L'Apocalypse considérée en elle-même.

Il faut tout
d'abord
embrasser
l'Apocalypse
d'un
coup d'œil
d'ensemble.

L'Apocalypse est comme un vaste tableau où se trouvent représentées en traits énergiques et sous des couleurs vivantes une série de visions symboliques ; — elle est comme un ensemble grandiose de figures en relief, elle paraît comme un temple superbe élevé en l'honneur de la Divinité.

L'Apocalypse est encore un récit merveilleux, un poème, un discours sublime, un chant divin, un concert harmonieux.

Or, comment, dans une œuvre d'art, dessin ou peinture, monument de sculpture ou d'architecture, comprendre le rôle joué par une figure ou par un groupe, par un détail même souvent insignifiant en apparence, si l'on n'examine pas les rapports des parties entre elles et des parties avec le tout ?

Comment, dans un écrit, dans une œuvre quelconque, récit ou discours, poésie ou symphonie, saisir la raison d'être d'une allusion, d'une image, d'un mot, d'une note, d'un silence, si l'on ne considère pas la place qui leur est réservée dans l'ensemble, et l'importance relative qui leur est attribuée ?

et SALMERON, S. J., et enfin tous les commentateurs modernes qui à la suite de l'abbé DE LA CHÉTARDIE, curé de Saint-Sulpice (au dix-septième siècle), et de PASTORINI (commencement du dix-neuvième siècle), cherchent à établir entre les visions septénaires des *seaux*, des *trompettes* et des *coups* un parallélisme qui n'a de fondement que dans leur imagination. — Nous aurions à compléter cette liste en nommant les commentateurs du dix-huitième et du dix-neuvième siècle qui, par leurs systèmes d'interprétation, renouvellent l'erreur du millénarisme.

Mais notre but n'est pas de faire une étude *bibliographique*, encore moins un *traité* complet sur l'Apocalypse. Nous voulons simplement initier le lecteur à l'étude de la merveilleuse Prophétie, et nous avons tenu, au début de ce chapitre, à rendre hommage à ceux qui nous ont aidé dans ce difficile travail.

Plan de l'Apocalypse. I - VII.

C'est donc par un examen général de l'Apocalypse, qu'il convient de commencer notre étude. Il nous faut d'abord embrasser d'un coup d'œil le cadre et les principales divisions de ce grandiose tableau : disons le mot, la série des panneaux ou compartiments dans lesquels se distribuent les visions du peintre inspiré. Ainsi nous pourrons mieux voir la perspective de l'ensemble et comprendre le *sujet général* de la révélation, et, par conséquent, la signification de chaque emblème. Nous serons en tout cas par là mieux à même de saisir l'enchaînement des scènes, la suite des idées, et le but même de la Prophétie de S. Jean.

§ I.

Coup d'œil général sur l'Apocalypse.

I. — PLAN DE L'APOCALYPSE.

Après un court prélude, l'Apôtre s'adresse, sous forme de lettres, aux sept Églises d'Ephèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée. Il donne à leurs Anges ou évêques, des avertissements en rapport avec leur caractère et leurs besoins (ch. I - III).

Chapitres I-III.
Prélude,
et Epîtres
aux
sept Églises.

Puis il est transporté en esprit au ciel, où il assiste aux hommages suprêmes que reçoit la Divinité (ch. IV). — C'est alors qu'il aperçoit, entre les mains de Dieu, un *livre mystérieux fermé de sept sceaux*. Ce livre est ouvert par celui qui seul en a le pouvoir, l'Agneau divin qui a été immolé pour le salut de tous les hommes (ch. V). — A mesure que sont brisés les différents sceaux, se déroulent aux yeux du Prophète une série de visions qui sont décrites dans les chapitres suivants.

Chap. IV et V.
Le Livre scellé
de l'avenir.

Le chapitre VI est consacré à la description des visions qui se rapportent aux *cinq premiers sceaux*, et se termine par l'exposé de graves tribulations qui accompagnent l'ouverture du *sixième*.

Ch. VI et VII.
Les cinq
premiers
sceaux ;
le sixième
sceau.

A ce *sixième sceau* a trait encore le chapitre VII, comme l'indiquent les premiers versets qui le relient au chapitre

précédent ⁽¹⁾, mais le tableau qu'il présente forme un heureux contraste avec les effrayantes prédictions contenues à la fin du chapitre VI.

Ch. VIII-XIX.
Le septième
sceau
et les visions
des sept Anges,
qui
en dépendent.

Au chapitre VIII est annoncée l'ouverture du *septième sceau*; les visions qui en dépendent remplissent ce chapitre et les suivants ⁽²⁾ jusqu'au chapitre XX.

(1) Il suffit de lire sans parti pris la fin du chapitre VI, le commencement du chapitre VII, et le chapitre VIII pour constater l'enchaînement dont nous parlons, et qui est d'une importance si capitale et si essentielle pour déterminer le plan voulu par le Prophète.

A l'ouverture du sixième sceau (VI, 12 et suiv.) se produisent des bouleversements et des désordres tellement épouvantables, que les hommes croient le grand jour du jugement arrivé (VI, 16. 17). Mais soudain par un ordre de Dieu ces maux sont *suspendus*, et un dernier répit est accordé au monde pour permettre aux anges de marquer d'un signe divin les serviteurs de Dieu (VII, 3) : « Nolite nocere terræ et mari, neque arboribus, quoadusque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum. » Le reste du chapitre VII est en effet consacré à la description de l'œuvre de salut qui a été annoncée, et c'est à partir du chapitre VIII que vont s'exécuter les menaces formulées dès l'ouverture du cinquième sceau (VI, 10. 11), alors qu'il était recommandé aux âmes des saints d'attendre encore *un peu de temps* l'exécution des vengeances suprêmes, afin que leur nombre pût être complété.

(2) L'ouverture du septième sceau qui a eu lieu au début du chapitre VIII apparaît comme le signal de la consommation des colères divines, si d'une part on en rapproche la *suspension* de la vengeance dont il a été question précédemment, et si de l'autre on examine la série des visions qui suivent.

En effet la *demi-heure de silence* dont il est ici question ne saurait être considérée comme constituant le sujet essentiel de la vision correspondant à ce septième sceau. Les tableaux auxquels a donné lieu jusqu'alors l'ouverture du Livre divin ont un cachet de grandeur qui en fait soupçonner l'importance, déjà si énergiquement marquée par tout le chapitre V, et il faut bien qu'il y ait une certaine proportion entre les visions relatives aux différents sceaux; or quelle réalité figurerait ce *silence d'une demi-heure*, qui par lui-même est quelque chose de purement négatif? — Il ne peut en tous cas constituer le *châtiment suprême* qui a été annoncé précédemment et qui est resté en *suspens*.

Au contraire ce même silence, ne fût-ce que par l'allusion à sa courte durée, convient à marquer un état d'*attente*, trop bien justifié par les manifestations de la colère divine qui se font jour dans ce même chapitre et dans les suivants.

C'est alors que sept anges paraissent; après avoir reçu de Dieu leur mission, ils vont annoncer successivement au son de la trompette les calamités suprêmes. — Ce sont bien en effet des *fléaux* qui sont l'objet de leurs solennelles menaces. (Cf. VIII, 7. 8. 10. 12; IX, 1 sqq., 13 sqq.; XI, 15 sqq.) A bien considérer en une première lecture le texte divin, il ne pourrait y avoir de doute qu'en ce qui concerne le dernier Ange, en raison du chant triomphal qui accompagne le son de la septième trompette. Mais nous verrons dans l'analyse de la Prophétie,

Les visions des trompettes sont dépendantes du septième sceau.

Il est important de remarquer, en effet, que *l'apparition des sept Anges*, qui annoncent au monde les derniers malheurs, est intimement liée à l'ouverture de ce septième sceau ; et si l'on néglige d'observer cette dépendance, cet agencement des

et dans l'explication des visions, comment ce signal marque de fait la consommation des vengeances divines. — Le texte sacré appelle d'ailleurs explicitement et d'une manière absolue du nom de *malheurs* les événements qui se rapportent aux trois dernières apparitions d'Anges : « *Vae ! vae ! vae ! habitantibus in terra de ceteris vocibus trium Angelorum qui erant tuba canituri.* » (VIII, 13. — Cf. IX, 12 ; XI, 14 ; XII, 12.)

Les visions qui correspondent aux « trompettes » se raccordent ainsi fort naturellement à celles de la fin du chapitre VI et du commencement du chapitre VII, où de grands malheurs sont apparus et ont été *arrêtés* ou *suspendus* pour être réservés à d'autres temps. — C'est donc dans ces visions des *sept anges chargés d'annoncer au son de la trompette les vengeances divines* qu'il faut voir l'objet propre du septième sceau. Au chapitre VIII se rapportent tous les suivants, jusqu'au XVI^e inclusivement, à cause des relations étroites qui les unissent entre eux. Nous verrons aussi comment les chapitres XVII, XVIII et XIX détaillent les épreuves suprêmes et les grands triomphes du Verbe divin, et comment le chapitre XX résume la conduite de la Providence vis-à-vis de son Église. Les deux derniers chapitres sont la conclusion naturelle de ce merveilleux ensemble.

Pour échapper à l'argument que nous avons tiré de l'enchaînement des idées au commencement du chapitre VIII, il faudrait admettre une coupure, une solution de continuité dans la vision relative aux anges. La mission qui leur est confiée (VIII, 2-5) serait alors l'objet du septième sceau. Quant aux tableaux suivants, ils seraient considérés comme un retour en arrière, ce qui justifierait le parallélisme tenté par plusieurs entre les visions des sceaux et celles des trompettes.

Mais cette interprétation, outre qu'elle est absolument arbitraire et fantaisiste, se trouve en opposition manifeste avec le récit inspiré. Ce sont *les mêmes anges* qui, au commencement du chapitre VIII, sont représentés comme recevant de Dieu les trompettes (v. 2) et, vers la fin, comme se préparant à remplir leur solennelle mission (v. 6). Les prières des saints dont il est question dans la première partie du même chapitre VIII (vv. 3 et 4) rappellent celles qui déjà se faisaient entendre lors de l'ouverture du cinquième sceau, et semblent être un appel à la justice de Dieu. Ce qui justifie cette interprétation, ce sont les signes effrayants de l'intervention divine marqués au verset 5 ; ces signes semblent l'annonce des grandes tribulations dont toute la suite fait mention.

Toutes ces particularités nous autorisent donc à considérer le *septième sceau* comme comprenant les visions de la majeure partie de l'Apocalypse, et comme se reliant d'ailleurs au *sixième sceau* et même au *cinquième*. — Ces conclusions, dont il est facile dès maintenant de prévoir l'importance capitale, seront mises dans tout leur jour lorsque nous discuterons le sens et la portée des principales visions.

visions de l'Apocalypse, on est nécessairement amené à des explications arbitraires. — Au contraire, si l'on applique au Livre divin de l'Apocalypse la grande loi du contexte, tout s'enchaîne et prend une signification du plus haut intérêt.

C'est ainsi qu'au chapitre VIII, les premiers événements qui doivent marquer l'ouverture du septième sceau sont annoncés par l'apparition des *quatre premiers Anges*.

Les trois derniers Anges sont signalés dans les chapitres suivants, et l'apparition de chacun d'eux est accompagnée d'une *grande tribulation*. (Apoc. VIII, 13 ; IX, 12 ; XI, 14.)

Le *cinquième Ange* remplit de ses tristes prédictions la première moitié du chapitre IX (1-12).

Les malheurs prédits par le *sixième Ange* sont dépeints dans ce même chapitre IX (à partir du v. 13) et se prolongent jusqu'au chapitre XI (v. 14).

Enfin, les dernières tribulations et le triomphe final du Christ se trouvent décrits à propos de l'apparition du *septième Ange* au chap. XI (15-19), et dans les huit chapitres suivants. — C'est dans cette partie du Livre sacré que sont représentées les luttes suprêmes entre le Christ et Satan, entre le principe du bien personnifié dans l'Eglise et ses saints, et le principe du mal incarné dans la *Bête* symbolique dont il est fait mention principalement aux chapitres XIII, XV et XVII. La fin de ces luttes est marquée par l'effusion des sept coupes de la colère de Dieu (1), la chute de la cité du mal, et le triomphe de l'Agneau ou du Verbe avec ses saints.

(1) Certains commentateurs ont cru reconnaître, avons-nous dit, entre les visions relatives aux sceaux et celles relatives aux trompettes, un parallélisme que rien ne justifie. — Ce parallélisme a été étendu par les mêmes auteurs, surtout les plus récents, aux *coupes de colère* (chap. XVI). C'est ainsi que les trois ordres de *visions septénaires* se rapporteraient aux mêmes objets, aux mêmes époques, et s'éclaireraient mutuellement. C'est sur cette conception si arbitraire, sur cette base si chancelante, que sont échafaudés un grand nombre de systèmes modernes d'interprétation de l'Apocalypse.

Nous avons dit plus haut ce que le texte sacré nous apprend des relations entre les sceaux et les trompettes. Pour ce qui est des coupes de colère, elles sont explicitement présentées dans le texte de la Prophétie comme devant paraître à la fin des temps, au moins de ceux dont il est question dans cette partie de l'Apocalypse. « Vidi... Angelos septem habentes plagas septem novissimas, quoniam in illis consummata est ira Dei. » — Nous ne voyons donc pas comment on peut même songer à établir un rapprochement entre les sceaux, les trompettes

Plan de l'Apocalypse. XX - XXX.

Le lien qui réunit toutes ces différentes images n'est pas seulement indiqué par la suite des idées, comme nous le montrerons en analysant d'une manière plus complète ces grandioses visions; il est encore explicitement marqué par les numéros d'ordre que le prophète met en tête de ses principaux tableaux.

Au chapitre XX, le prophète oppose l'enchaînement millénaire de Satan à son déchaînement final qui se termine par sa défaite et sa condamnation.

Aux chapitres XXI et XXII, il décrit, après les luttes de la terre, les joies et les triomphes de la Jérusalem céleste.

Enfin, il termine en appelant de tous ses vœux le règne éternel de l'Agneau dont il a entrevu les splendeurs éternelles.

* * *

Dans l'exposé que nous avons donné du *plan de l'Apocalypse*, nous nous sommes borné à mettre en relief les divisions de ce livre, telles qu'elles ressortent de la simple lecture du texte. Nous n'y avons mêlé aucune interprétation qui pût nous faire accuser de fausser ou de changer l'économie de la Révélation.

Mais après cette vue générale sur la Révélation, nous voulons donner un *sommaire* des points que nous aurons à explorer dans la suite. Cette *analyse*, destinée à guider à l'avance le lecteur dans le chemin difficile où nous nous engageons, supposera nécessairement des interprétations qui ne ressortent pas immédiatement du texte révélé. Nous essaierons de donner la raison de ces interprétations lorsque nous entrerons dans les détails.

et les coupes. Nous montrerons en effet plus loin que le premier sceau se rapporte aux temps apostoliques, et que dans la suite l'ordre historique est respecté.

Les détails dans lesquels entre le Prophète à propos de ces sept coupes, et de la colère de Dieu dont elles sont l'expression et la manifestation, sont pleins d'allusions aux événements décrits dans les chapitres qui précèdent immédiatement. Elles concernent les châtements derniers qui amènent la ruine définitive de la cité du mal ou de la Babylone mystérieuse, décrite surtout au chapitre XVIII.

Chapitre XX.
L'enchaînement
millénaire
de Satan et son
déchaînement
final.

Chapitres XXI
et XXII.
La Jérusalem
céleste.
Conclusion.

II. — ANALYSE DE L'APOCALYPSE.

1^{re} PARTIE. — Introduction ou Préliminaires.

I. — Origine et nature de la Révélation.

Chapitre I. Ce qu'est l'Apocalypse, son auteur (1. 2). — Importance de cette révélation (3).

Salut aux sept Eglises auxquelles s'adresse S. Jean (4-6). — Avertissement général (7. 8).

Comment l'Apôtre a reçu la révélation (9-11). — Vision du Fils de l'homme (12-16). — L'ordre est donné à S. Jean d'écrire ses visions et de les transmettre aux sept Eglises d'Asie (17-20).

II. — Avertissements aux âges futurs, figurés par les Eglises d'Asie.

Chapitre II. Epître à l'Ange de l'Eglise d'Ephèse (1-7).

Epître à l'Ange de l'Eglise de Smyrne (8-11).

Epître à l'Ange de l'Eglise de Pergame (12-17).

Epître à l'Ange de l'Eglise de Thyatire (18-29).

Chapitre III. Epître à l'Ange de l'Eglise de Sardes (1-6).

Epître à l'Ange de l'Eglise de Philadelphie (7-13).

Epître à l'Ange de l'Eglise de Laodicée (14-22).

2^e PARTIE. — Le Livre scellé de l'avenir.

I. — Préliminaires.

Chapitre IV. S. Jean est ravi en esprit au ciel, et contemple Dieu assis sur son trône (1-3), et recevant les hommages des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament (4-11).

Chapitre V. Un *Livre scellé de sept sceaux* se voit dans la droite de Celui qui est assis sur le trône, et personne ne peut l'ouvrir (1-4).

Mais voici que paraît l'Agneau divin ; il reçoit le Livre qu'il a le pouvoir d'ouvrir (5-7).

Toute la Cour céleste l'acclame ainsi que l'Eternel (8-11).

Les six premiers maux. — Septième sceau : les quatre premières trompettes.

II. — Ouverture des sept sceaux.

Le 1^{er} SCEAU (1^{er} âge). Symbole du cheval blanc (1. 2).

Chapitre VI.

Le 2^e SCEAU (2^e âge). Symbole du cheval roux (3. 4).

Le 3^e SCEAU (3^e âge). Symbole du cheval noir (5. 6).

Le 4^e SCEAU (4^e âge). Symbole du cheval pâle (7. 8).

Le 5^e SCEAU (5^e âge). Les âmes des martyrs demandent que Dieu hâte la venue de son règne. Réponse qui leur est faite (9-11).

Le 6^e SCEAU (6^e âge). 1^{re} Période. bouleversements épouvantables dans le monde physique et moral (12-17).

2^e Période. Les vengeances divines sont suspendues jusqu'à ce que le nombre des élus soit parfait (1-3). — Dans chaque tribu d'Israël 12000 serviteurs de Dieu sont marqués du signe du salut (4-8), et parmi les Gentils, une foule innombrable, de toute nation, est appelée au triomphe céleste (9). — Tous chantent avec les Anges les louanges de l'Éternel et de l'Agneau divin (10-12). — Un des vingt-quatre vieillards explique à S. Jean les consolations éternelles réservées à cette foule d'élus (13-17).

Chapitre VII.

Le 7^e SCEAU (7^e âge). Après un moment de silence (1), paraissent les sept Anges qui sont chargés d'annoncer, au son de leurs trompettes, les événements qui vont se succéder (2-6).

Chapitre VIII

1^{er} Ange. Symboles de la grêle et du feu, mêlés de sang (7).

2^e Ange. Symbole de la montagne ardente précipitée dans la mer (8. 9).

3^e Ange. Symbole de l'astre qui tombe du ciel (10. 11).

4^e Ange. Obscurcissement du soleil, de la lune et des étoiles (12).

Annnonce générale de la venue des trois derniers grands malheurs (13).

5^e Ange. 1^{er} Malheur. Les portes du puits de l'abîme

Chapitre IX.

Septième sceau : 5^e et 6^e trompettes. — La 7^e trompette : prélude.

sont ouvertes ; une fumée épaisse monte de ce puits, et il sort de cette fumée une nuée de sauterelles (1-3). — Pendant cinq mois, elles exercent leur action malfaisante sur les hommes, sous les ordres de l'Ange de l'abîme (4-11).

Annnonce des deux derniers grands malheurs.

6^e Ange. 2^e Malheur. Déchaînement des quatre Anges de l'Euphrate (13-15). — Une armée formidable, et par le nombre et par le caractère de ceux qui la composent, fait périr le tiers du genre humain (16-19). — Ceux des impies qui sont épargnés ne font point pénitence (20. 21).

Chapitre X. Un messager céleste vient alors proclamer, avec une solennité extraordinaire, que le temps est près de finir (1-7). — Annonce symbolique des épreuves qui sont encore réservées au monde (8-11).

Chapitre XI. La cité sainte sera pourtant préservée (1. 2). — Deux témoins, armés de la puissance divine, prêcheront et prophétiseront (3-6). — Lorsqu'ils auront fini leur témoignage, ils seront mis à mort par la Bête qui monte de l'abîme (7), et leurs corps seront exposés sur les places publiques de la grande cité où le Seigneur a été crucifié (8-10). — Mais après trois jours et demi, ils ressusciteront et monteront au ciel, à la face de leurs ennemis (11-13).

Annnonce du troisième grand malheur (14).

7^e Ange. Prélude. Les dernières épreuves vont préparer le règne du Christ, et déjà les Saints du ciel célèbrent à l'avance la victoire de ceux qui souffriront pour Dieu (15-19).

Chapitre XII. Et en effet l'Église paraît avec son passé glorieux, sous la figure d'une femme toute rayonnante de lumière (1). Un grand dragon roux à sept têtes et à dix cornes se tenait prêt à dévorer le fils qu'elle devait mettre au monde aux époques de persécution sanglante ; mais ce fils, par une protection divine, a échappé aux menaces de l'enfer (2-5). La femme elle-même a trouvé un asile qui lui a été préparé par Dieu (6).

Le Dragon. — La Bête. — Le faux prophète.

Le grand Dragon, Satan ou le diable, vaincu dès l'origine du monde par l'archange S. Michel (7-9), et précipité du ciel sur terre (10-12), a cherché à perdre ou à corrompre l'Église, alors que déjà les premières générations de chrétiens avaient triomphé de la persécution ouverte (13) ; mais en vain. — Cette Église qui, soulevée par deux ailes puissantes, s'est élevée dans les régions sereines de la foi et de l'amour, et qui a été se fixer dans une retraite providentielle (14), a toujours résisté aux séductions de l'esprit ou du cœur, aux schismes et aux hérésies ; elle n'a point été entraînée par les flots impurs que vomit la gueule du Dragon (15-16).

Mais voici que Satan, pour se venger, va diriger tous ses efforts contre les enfants de l'Église qui sont restés fidèles à Jésus-Christ (17-18).

Le 3^e malheur. — Une Bête à sept et à dix cornes (comme le Dragon) monte de la mer (1) : elle est le symbole du règne de l'impiété, multiple dans ses manifestations, mais constant dans ses caractères, qui sont l'hypocrisie, la cruauté et l'orgueil (?). C'est à cette Bête que Satan va communiquer sa puissance.

Chapitre XIII.

Il rend la vie à une tête qui paraissait blessée à mort, et le monde entier, frappé de stupeur et d'admiration, adore le Dragon, ainsi que la Bête ; le monstre vomit le blasphème. Il a reçu le pouvoir de faire la guerre aux saints pendant quarante-deux mois (3-8). Mais le temps de la justice viendra (9-10).

Une seconde Bête monte de la terre : elle prend les dehors de l'Agneau, mais parle comme le Dragon (11) — Elle séduit les hommes par ses prodiges, et les force à adorer la Bête à sept têtes (12-15). — Elle persécute ceux qui ne portent pas inscrit sur leur main ou sur leur front le signe de la Bête, qui est le *nombre formé par un nom d'homme* ; ce nombre mystérieux est 666 (16. 17).

Cependant, debout sur la montagne de Sion, entouré de la foule des élus, apparaît l'Agneau divin, comme un signe d'espérance (1). Déjà retentit le cantique éternel qui

Chapitre XIV.

célèbre le triomphe de ceux qui se seront gardés de toute séduction (2-5).

Un Ange apparaît d'ailleurs, et crie à toute la terre que l'heure du jugement est venue (6. 7). — Un autre Ange prédit la chute de Babylone, ou de la cité du mal (8). — Un troisième Ange vient menacer les méchants des châtiments éternels, et exciter les Saints à la patience (9-12).

Une voix en effet chante les récompenses et le repos réservés aux serviteurs de Dieu, après leur mort (12), — et une vision du Fils de l'homme avec les terribles attributs de la vengeance, la faux et le pressoir, fait prévoir les châtiments épouvantables que la vengeance divine fera subir aux impies (14-20).

Chapitre XV.

Ces châtiments suprêmes seront la consommation des colères de Dieu ; sept Anges auront mission de les répandre sur les méchants (1). — Ceux qui ont lutté contre la Bête, et qui n'ont pas voulu adorer son image entonnent déjà le cantique de la délivrance (2-4), tandis que les sept messagers célestes reçoivent les coupes de colère, et s'appêtent à en épancher le contenu sur le monde (5-7), — car le temps de la miséricorde est passé (8) !

Chapitre XVI.

Le signal est donné (1). Déjà les quatre premiers Anges ont déversé de leurs coupes, sur ceux qui sont marqués du caractère de la Bête, les fléaux les plus terribles ; les hommes pourtant n'ont point fait pénitence (2-9). — La cinquième coupe est répandue : une cinquième calamité s'attaque au principe même du mal, au siège de la Bête ; mais la douleur qu'elle produit est l'occasion de nouveaux blasphèmes (10. 11). — La sixième coupe marque le déchaînement de toutes les puissances de l'enfer ; et cependant le Grand Juge, qui approche, fait entendre aux siens un suprême avertissement pour les exciter à la vigilance et à la constance (12-16). — A la septième coupe, une grande voix proclame que tout est fini : *Factum est* (17) ! Le moment des peines suprêmes est venu. Babylone, la cité du mal, a disparu, le monde coupable n'est plus (18-20).

Au milieu des châtiments épouvantables dont ils sont devenus l'objet, les méchants ne savent plus faire que *blasphémer!*

Parmi toutes ces visions, qui ne seront sans doute pleinement comprises que lorsque le dernier sceau du Livre de l'avenir aura été brisé, il en est une cependant qui touche de près les fidèles de tous les âges, et que pour cette raison un des Anges appelés à répandre les coupes de colère veut expliquer à S. Jean, et par lui à l'Eglise de tous les âges. C'est la condamnation de la cité du mal ou de l'impiété qui s'est asservi tant de peuples et qui a séduit les rois de la terre (1. 2).

Chapitre XVII.

C'est aussi sous la forme d'une prostituée et d'une séductrice, assise sur la Bête à sept têtes et à dix cornes, que l'Ange la représente; il lui donne un nom qui signifie confusion et désordre: c'est la grande Babylone (3-6). — A son occasion, l'Ange fait connaître à S. Jean le symbolisme de la Bête et de ses sept têtes (7-9); il montre la succession des empires persécuteurs que représentent les têtes, et annonce que l'une d'entre elles réapparaîtra à la fin des temps (10. 11). Il explique la signification des dix cornes, et le rôle que joueront les dix puissances qu'elles représentent (12-18).

Cette Babylone si coupable, que S. Jean a vue triomphante sur la terre, un Ange lui montre sa chute et les raisons qui la font maudire par Dieu (1-3). — Une autre voix décrit en termes saisissants la destruction de la cité qui était devenue le séjour du luxe et du plaisir. C'est maintenant l'heure de la désolation et de la douleur (4-20). — Babylone tombera comme une pierre immense qu'un Ange jette au fond de la mer (21). Adieu les joies et les richesses de la grande cité, car elle a répandu le poison par toute la terre, et versé le sang des martyrs (22-24).

Chap. XVIII.

3^e PARTIE. — Conclusion.

Le Jugement. — L'éternité.

Des voix innombrables célèbrent les jugements de Dieu (1-3). — Les Saints de l'ancienne et de la nouvelle

Chapitre XIX.

Alliance adorent l'Éternel (4). — Un dialogue sublime s'établit entre une voix qui vient du trône, celle de Jésus triomphant, ce semble, et le concert des Bienheureux qui s'apprêtent à chanter l'épithalame des noces éternelles (5-8).

« Bienheureux ceux qui sont appelés à ces noces de l'Agneau ! » C'est sous la dictée de l'Ange que S. Jean écrit ces paroles (9. 10).

En effet le ciel s'ouvre, et le Verbe incarné apparaît dans toute la gloire de son triomphe (11-16).

La Bête, le faux prophète, et ceux qui ont reçu le signe de la Bête ou adoré son image, sont précipités dans un étang de feu et de soufre, et leurs partisans sont livrés en pâture à des oiseaux de proie (17-21).

Chapitre XX.

Satan lui-même, le Dragon infernal, qui, après avoir été longtemps enchaîné et réduit à l'impuissance en face de l'Église étendant au loin son empire, après avoir vu les âmes des Saints régner déjà avec le Christ en attendant les joies de la résurrection seconde (1-6), a été délié de nouveau et a tenté d'attirer dans sa révolte les nations de la terre (7. 8). — Satan est jeté avec ceux qu'il a séduits dans le même étang de soufre enflammé où la Bête et le faux prophète subiront leurs tourments éternels (9. 10). — Tous les morts dont les noms ne sont pas inscrits au livre de vie ressusciteront pour être eux aussi, condamnés à la mort seconde, et précipités dans l'étang de soufre et de feu (11-15).

Chapitre XXI.

Mais pour les Saints il paraît des cieux nouveaux et une terre nouvelle (1). La Jérusalem céleste, parée comme une épouse, se montre dans toute sa gloire. Dans cette cité sainte, il n'y aura plus de larmes. Dieu sera lui-même la récompense des vainqueurs (2-8).

L'un des Anges qui avaient porté les coupes des derniers châtiments devient maintenant le héraut de la bonne nouvelle, et fait admirer à Jean les splendeurs de l'épouse de l'Agneau, ou de la Jérusalem céleste (9-21). — Le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau remplissent de

Conclusion.

leur majesté et de leur lumière cette cité où ne pénétreront que ceux qui sont inscrits au livre de vie (22-27).

Du trône de Dieu et de l'Agneau coule un fleuve dont les eaux limpides arrosent un arbre de vie (1, 2). Dans ce séjour délicieux on servira et l'on verra Dieu ; Dieu lui-même illuminera les saints, et ils régneront éternellement (3-5).

Ces choses auront lieu prochainement et bientôt viendra le temps où chacun sera récompensé selon ses œuvres (6-16). — C'est Jésus lui-même qui l'affirme (17).

L'Esprit de Dieu met dans l'âme de l'épouse un saint désir de voir arriver ce moment béni (17). — Personne ne doit ajouter à cette Révélation, ou en retrancher quoi que ce soit (18. 19). — Au témoin infallible qui annonce de nouveau sa prochaine venue, l'Apôtre répond par l'expression d'une sainte impatience : Venez, Seigneur Jésus ! *Veni, Domine Jesu* (20) !

S. Jean termine en souhaitant à tous la grâce de Jésus-Christ (21).

* * *

Pour être comprises et pour s'imposer au lecteur impartial, les conceptions que nous venons d'exposer, demandent des explications complémentaires sur le *sujet* de la divine Prophétie.

§ II.

Sujet de l'Apocalypse en général.

Pour beaucoup de théologiens modernes ou de personnes du monde, l'Apocalypse n'est qu'une série de visions bizarres, incompréhensibles, incohérentes, n'offrant à l'intelligence aucun sens accessible ou digne d'intérêt (1).

Mais une prophétie *qui a Dieu pour auteur* et qui nous est présentée par l'Eglise comme un Livre divinement inspiré, ne

L'Apocalypse est faussement présentée par plusieurs comme un livre qui doit rester fermé.

(1) Cette idée, si généralement admise, a fait du mot français *apocalyptique* le synonyme d'extravagant, de fantastique, d'indéchiffrable. — Elle paraît due sur-

L'Apocalypse est-elle incompréhensible ?

peut être, par la manière dont elle est conçue, ou par son sujet, la négation de la Sagesse infinie. — Nous irons plus loin. Par le fait même que cette prophétie est confiée à l'Église, *elle doit être comprise au moins à une époque donnée*. Dieu a dû avoir un but en inspirant son prophète : celui d'instruire les hommes à qui était destinée sa révélation. Il est à peu près également injurieux pour sa sagesse et pour sa providence de critiquer le *fond* même de la révélation ou de nier son *utilité*.

Sommes-nous arrivés au temps où l'Apocalypse cessera d'être mystère pour éclairer d'un jour supérieur les événements de l'avenir ? La réponse à cette question semble dépendre de l'interprétation que nous devons donner à ce livre divin.

tout à une fausse conception du style de la Prophétie de S. Jean, et du langage inspiré en général.

Pour une question de forme, posée, nous allons le voir, d'une manière aussi peu logique que peu équitable, on en vient à dédaigner et à condamner le fond même de la Prophétie.

Il semble que l'on devrait tirer une conséquence tout opposée de cette incohérence et de cette bizarrerie apparentes des images apocalyptiques.

Puisque, considérées en elles-mêmes et dans leurs rapports réciproques, ces images ou ces figures paraissent si étranges au sens littéral, puisque, prises dans leur signification directe, elles sont si peu faites pour répondre à l'importance que l'Église attribue à la Révélation de S. Jean, c'est que sans doute elles sont employées par le Prophète avant tout *pour l'idée* qu'elles expriment.

Chez les grands écrivains, la forme est parfois si parfaite qu'elle fait oublier le fond, ou qu'elle peut même jeter un voile trompeur sur les idées les plus fausses et les plus dangereuses. — Ici du moins, quel que soit le sens des visions apocalyptiques, nous sommes assurés à l'avance, par le style même qu'adopte l'auteur inspiré, que la pensée prime l'expression, et qu'elle est recherchée pour elle-même.

Ainsi l'*Agneau* est le symbole de Jésus immolé comme une victime sur la croix pour le salut du genre humain. Une fois le sens de ce mot fixé, S. Jean, voulant rappeler le sacrifice du Verbe incarné, se servira de ce terme *Agneau*, sans s'inquiéter si l'image qu'il évoque convient à d'autres images qu'il lui adjoint (voir en particulier Apoc. V, 5. 6. 7. 8 ; VII, 9, 10, 14 ; XIV, 1. 4 ; XVII, 14 ; XIX, 9 ; XXI, 27 ; XXII, 1, 3).

Les *images disparates* que nous rencontrons dans tout le cours de la Prophétie doivent sans doute trouver des explications analogues, lors même que nous ne pourrions les découvrir. Ainsi, dès le chapitre I, les symboles juxtaposés de candélabres (v. 14), des étoiles (v. 16), du glaive à deux tranchants sortant de la bouche du Fils de l'homme (v. 16), sont difficiles à expliquer dans leurs relations mutuelles ; mais chacun d'eux, pris séparément, paraît exprimer un enseignement de la plus haute importance.

L'auteur, s'attachant avant tout à la pensée rendue par chaque symbole, l'

Divers systèmes d'interprétation.

Bien que nous ne puissions prétendre à une connaissance exacte et certaine des symboles apocalyptiques, il sera bon de nous arrêter quelques instants aux divers systèmes qui ont été proposés, afin de ne pas encourir le reproche de négliger de parti pris la plus haute et la plus merveilleuse source d'informations que nous puissions trouver sur l'avenir du monde et de l'Église : la grande Révélation de S. Jean.

I. — ÉTAT DE LA QUESTION.

Dans cette difficile question du *sujet* de l'Apocalypse, les interprètes, suivant le P. Cornely, se sont partagés en trois groupes différents (1).

Trois grands
systèmes
d'interpréta-
tion.

S'inquiète pas de la suite et de la *continuité* des images, ou de la conformité des figures entre elles. — Ce qu'il associe, ce ne sont pas les emblèmes, mais les *vérités* cachées dans les symboles.

Ces étrangetés apparentes ne sont du reste que des particularités de *style*, conformes aux mœurs et aux habitudes de l'Orient.

L'Ancien Testament nous fournit de nombreux exemples de ces juxtapositions d'images, inexplicables si l'on s'arrête au sens direct : ainsi l'expression *Cadent in ore gladii...* Le *Cantique des cantiques* en est rempli. — Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même associe parfois dans un même discours des images bien différentes (Matth. XVI, 18, 19).

On n'a donc pas le droit d'affirmer que les écrits où se rencontrent des expressions ou des locutions qui nous sont étrangères, n'ont par là même aucun sens ni aucune autorité. Il faut simplement reconnaître que *Dieu laisse à l'écrivain sacré sa personnalité, son style, sa manière de concevoir et d'exprimer ses idées* (voir ch. XI, I, § 1).

Ainsi dans l'étude de l'Apocalypse, on doit tenir compte des usages et des procédés de style en honneur chez les Juifs, et chez les chrétiens du premier siècle de notre ère. On ne saurait appliquer à un écrit de couleur orientale, composé par un pauvre pécheur converti, les règles du beau langage formulées par le goût raffiné de nos littérateurs du dix-neuvième siècle.

Aussi bien, pour comprendre un texte, il faut l'étudier en se reportant aux usages reçus à l'époque où il a été composé, et dans le milieu spécial où vivait l'auteur. — Cette règle est adoptée d'une manière constante lorsqu'il s'agit d'expliquer les particularités de style des auteurs traitant de questions profanes. Pourquoi donc, de parti pris, ne pas appliquer aux seuls auteurs sacrés un mode d'interprétation dicté par le bon sens ?

(1) « Des trois classes d'interprètes que nous avons reconnues, la première enseigne que l'objet principal de notre livre n'est autre que les *dernières destinées de l'Église au temps de l'Antéchrist*, de manière pourtant que les événe-

Les uns rapportent l'ensemble des visions qu'elle renferme aux derniers événements de l'histoire du monde ; ils exceptent toutefois en général les trois premiers chapitres où il est question des sept Eglises d'Asie, et quelques passages où ils voient une sorte de tableau général de l'histoire du Christianisme. Ce système d'interprétation a été adopté par la plupart des anciens Pères de l'Eglise (1).

D'autres, avec notre grand Bossuet, cherchent à rattacher les prédictions de l'Apocalypse aux événements qui ont amené la ruine définitive du Judaïsme et du Paganisme romain. La victoire du Christ dont il est question dans les derniers chapitres se rapporterait au triomphe de l'Évangile. D'après ces auteurs, la conclusion seule de l'Apocalypse, à partir du chapitre XXI, ferait allusion à la fin du monde.

ments qui se rapportent à ses origines soient, sinon décrits, du moins esquissés.

A l'encontre de cette première classe, une seconde prétend que l'Apocalypse a pour objet *les premiers temps de l'Eglise*, et surtout la victoire qu'elle doit remporter sur le judaïsme et le polythéisme ; quant aux derniers temps de l'Eglise, il n'y serait fait allusion que brièvement dans les deux derniers chapitres.

Une troisième classe d'interprètes enfin soutient que dans l'Apocalypse est prédite *l'histoire entière de l'Eglise*, de telle sorte que les événements principaux des âges qui doivent se succéder s'y trouvent indiqués. »

(CORNELY, *Cursus Scripturæ sacræ*, Introductio, t. III, p. 721.)

(1) Citons dans ce sens, avec le P. Cornely, S. Irénée (deuxième siècle), S. Hippolyte (troisième siècle), S. Augustin (quatrième siècle), etc. ; de plus les commentaires d'André et d'Arétas de Césarée (sixième siècle), de S. Victorin, de Primasius, du vénérable Bède (septième siècle). Plus tard encore, la même interprétation fut soutenue par Alcuin, Rupert, Martin Legion (au moyen âge), Ribera, Viegas, Pereyre, Cornelius a Lapide (seizième et dix-septième siècles), sans parler des modernes (voir CORNELY, *Cursus...* Introductio, III, p. 721).

L'erreur même des *millénaires* ou *chiliastes*, si commune dans les premiers siècles du Christianisme, est un indice de l'interprétation donnée dans la primitive Eglise à l'ensemble ou au corps de la Révélation de S. Jean. Les mille ans, en effet, dont il est parlé au chapitre XX de l'Apocalypse, étaient faussement appliqués à un règne visible et extérieur de Jésus et de ses saints sur terre, et ce règne imaginaire était reporté *après le Jugement* pour cette seule raison que dans les chapitres précédents on s'accordait à voir la description des épreuves suprêmes du monde et le récit du Jugement dernier. — Nous étudierons plus loin comment s'explique ce chapitre XX. Pour le moment il nous suffit de constater que l'erreur ou l'hérésie est parfois un témoin précieux des croyances de l'Eglise qu'elle suppose.

On peut consulter sur cette question bibliographique des commentaires de l'Apocalypse l'intéressant chapitre que lui consacre M. Duprat dans son préambule à l'Apocalypse (*L'Apocalypse*, t. I, pp. 74-107).

3^e système. — Il faut étudier l'Apocalypse dans son contexte. — Elle est prophétie.

Une troisième classe d'interprètes voit dans l'Apocalypse l'histoire anticipée des différents âges du monde, depuis le premier jusqu'au second avènement de Jésus. Ce système est soutenu en particulier par le Vénérable Holzhauser et par un certain nombre d'interprètes modernes.

* * *

Avant de nous arrêter à tel ou tel système d'interprétation, écoutons l'Apôtre lui-même. Cherchons à recueillir de sa bouche les indications qui nous permettront de lire avec fruit sa Révélation.

Nous cherchons
la lumière
dans le texte
inspiré.

Nous formulerons, en raison de l'importance du sujet, trois propositions qui nous semblent résumer les indications que nous trouvons dans le texte sacré sur l'objet en général ou sur le *sujet* de l'Apocalypse.

II. — REMARQUES GÉNÉRALES.

1^{re} Remarque.

**L'Apocalypse est essentiellement une prophétie
ou une révélation de l'avenir.**

L'Apôtre S. Jean le dit explicitement dans le titre de sa Révélation et dans l'exposé qu'il fait lui-même de l'objet de ses visions.

L'Apocalypse
regarde
l'avenir.

Il lui a été donné de dévoiler *ce qui doit bientôt arriver*,
« quæ oportet fieri cito. » (I, 1.)

Aussi peut-il appeler sa Révélation une *prophétie*. (I, 3.)

C'est d'ailleurs une prophétie dans le sens strict du mot, car le Prophète a reçu l'ordre d'écrire *ce qui aura lieu dans l'avenir*,
« quæ oportet fieri post hæc. » (I, 19.)

Il entend une voix du ciel qui lui dit : « *Viens en haut, et je te montrerai ce qui doit arriver après ces choses. Ascende huc, et ostendam tibi quæ oportet fieri post hæc.* » (IV, 1.)

Ainsi encore nous comprenons le symbole du Livre scellé (ch. IV). — Si l'Agneau seul, ou Jésus, est digne et capable d'ouvrir les sceaux de ce Livre, n'est-ce point parce que l'avenir est impénétrable aux yeux des hommes? Si les sceaux ne sont ouverts que successivement, n'est-ce pas encore parce que peu à peu se montrera la correspondance des symboles aux

Dans quel sens les Epîtres aux Eglises d'Asie peuvent-elles être prophétiques ?

événements futurs de l'histoire? (Voir V, 1-5, 7-9: VI, 1-3, 5. 7. 9. 12; VIII, 1.)

* * *

Cette remarque
doit-elle
s'appliquer
aux
sept Epîtres?
Dans quel sens?

Il est remarquable que les premiers chapitres eux-mêmes, où il est question de sept Eglises d'Asie, Ephèse, Smyrne, Pergame, etc., soient présentés comme faisant partie de la *prophétie*, dans le sens où nous l'entendons. C'est qu'en effet, nous le verrons, les Epîtres qu'ils renferment semblent être prophétiques en tant qu'adressées à des Eglises qui sont les *figures* ou les *types* ⁽¹⁾ des âges futurs (voir § III, A).

(1) Nous empruntons à l'étude magistrale du P. Cornely sur les sens de la sainte Ecriture la définition suivante du sens *spirituel* ou *typique* (*Cursus Scripturae sacræ, Introductio generalis*, p. 530).

« L'auteur de la sainte Ecriture est Dieu, qui a le pouvoir non seulement » comme les hommes peuvent le faire, d'accommoder les mots au sens qu'il » veut rendre, mais aussi les choses elles-mêmes ; c'est pourquoi, tandis que » dans toutes les autres sciences le sens est traduit par des paroles, la théologie » a ceci de particulier que les choses, désignées par les mots, ont aussi leur » signification. — La première signification qui consiste à désigner des objets » par des mots, rentre dans la même espèce de sens, qui est le *sens littéral* ; » et la signification en vertu de laquelle les choses désignées par des mots » sont elles-mêmes un langage, s'appelle le *sens spirituel*. Ce sens s'appuie sur » le sens littéral et le suppose. » (S. Thom. *Summ. theol.* I, qu. I, a. 10.)

» D'après cette doctrine de S. Thomas, le *sens spirituel*, plus exactement appelé *sens typique* et souvent aussi sens mystique, allégorique, etc..., par les auteurs latins, désigné chez les auteurs grecs par les expressions *κατὰ τὴν θεωρίαν*, *κατὰ τὴν διάνοιαν*, *κατὰ τὴν ἀναγωγήν*, etc., diffère du sens littéral en ceci, qu'il n'est pas tiré des paroles elles-mêmes ; il suppose le sens littéral, et il est donné par les choses que désignent les paroles : c'est par l'intermédiaire des personnes ou des objets, directement signifiés par les paroles, qu'il nous est manifesté par l'Esprit-Saint.

» Ainsi donc le sens spirituel ou typique s'appuie sur les personnes ou les choses (c'est-à-dire les actions, les événements, les faits, les sacrifices, les institutions, etc...), que, dans sa Providence admirable, Dieu a disposées de manière à leur faire signifier des personnes ou des choses de l'avenir dont elles sont la figure et l'annonce. — « Les événements, dit » S. Thomas, sont dirigés dans leur concours de telle sorte qu'ils puissent » servir de fondement à un sens de ce genre : mais cette direction ne peut » appartenir qu'à celui qui gouverne les choses par sa Providence, c'est-à- » dire à Dieu seul. Car, de même qu'un homme, pour rendre sa pensée, peut » employer certains mots et certaines comparaisons artificielles, ainsi Dieu » emploie, pour signifier certains faits, le cours même des choses qui sont » soumises à sa Providence. » (S. Thom. *Quodlib.* VII, qu. 6, a. 16.)

» Les personnes ou les choses que Dieu a ainsi ordonnées pour en faire le signe d'événements futurs sont appelées par S. Paul des *types*, des *exemplaires*, et des *ombres*, des *allégories*, des *paraboles* ; quant aux personnes ou aux choses signifiées, elles sont appelées par S. Pierre *antitypes* ; ce terme est cependant employé par S. Paul pour désigner les choses elles-mêmes qui servent de

Champ de vision du Prophète.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de cette question particulière, les détails que nous aurons à donner sur le sens des principales visions de la Prophétie seront autant d'arguments nouveaux en faveur du caractère prophétique, que tous les Pères et commentateurs s'accordent à reconnaître à l'ensemble de l'Apocalypse. Ils préciseront en même temps quel est cet avenir qui fait l'objet de la Prophétie.

2^e Remarque.

L'avenir que prédit le Prophète concerne le temps qui doit s'écouler depuis son époque jusqu'à la fin des temps.

La manière générale et absolue dont s'exprime S. Jean, lorsqu'il expose l'objet de ses visions, semble exclure toute restriction au sujet de l'étendue de l'avenir qu'il se prépare à décrire.

Les temps que vise la Prophétie sont compris entre le 1^{er} et le 2^e avènement de Jésus.

* * *

signes (Rom. V, 14; I Cor. X, 6; Gal. IV, 24; Hebr. VIII, 5; IX, 9. 24; I Petr. III, 21).

« L'usage s'est introduit aujourd'hui de réserver aux choses qui servent de signes le nom de *type*, aux choses signifiées celui d'*antitype*.

« On distingue trois espèces de types : dans l'ancien Testament, les personnes ou les choses, par une disposition spéciale de Dieu, symbolisent à l'avance le Messie et sa vie, ou d'autres personnes ou choses appartenant au règne messianique (*Types prophétiques*, allégoriques) ; ou bien encore dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament les personnes et les choses sont disposées de telle manière qu'elles élèvent nos esprits au-dessus de cette terre en leur faisant entrevoir les choses du ciel (*types anagogiques*) ; ou enfin elles nous indiquent certaines règles qui doivent commander nos mœurs (*types tropologiques*).

« C'est très souvent que les écrivains du Nouveau Testament nous proposent des types prophétiques ; on peut même dire que l'Ancien Testament tout entier est en quelque sorte le type du Nouveau. Adam est déjà appelé *τῶ πρῶτου ἀδάμ*, c'est-à-dire du second Adam, du Christ (Rom. V, 4) ; Melchisedech est décrit en des termes tels qu'il apparaît « assimilé au Fils de Dieu » (Hebr. VII, 3). Les personnes symbolisent quelquefois des choses de l'avenir ; ainsi Sarah et Hagar avec leurs fils, « ce sont les deux Testaments » (Galat. IV, 24) ; et réciproquement les choses symbolisent aussi les personnes : ainsi l'Agneau Pascal, comme les autres sacrifices, étaient les types du Christ mourant sur la croix et s'offrant pour notre salut (Joan. XIX, 36) ; le plus souvent cependant les choses symbolisent des choses (I Cor. X, 2 suiv.).

« Les deux autres genres de types, anagogiques (Apoc. XXI, 2) et tropologiques (Sap. XVI, 27 et suiv.), sont plus rarement employés et expliqués dans les saintes Écritures et plus souvent dans les œuvres des Pères. »

L'existence des *types* ou des *figures*, dans le sens strict défini plus haut, nous est prouvée par l'emploi même qu'en font les auteurs inspirés. — Souvent les

Point de départ
de la
révélation.

a) La Prophétie commence aux événements contemporains de S. Jean.

Les mêmes passages qui nous ont servi à montrer que l'Apocalypse est une révélation de l'avenir, établissent que tel est le *point de départ* de cette révélation (voir plus haut, p. 311).

La vision
du 1^{er} sceau
se rapporte à
Jésus-Christ.

La vision du premier sceau (ch. VI, 2) ne semble d'ailleurs laisser place à aucun doute. Le livre scellé donne en effet la trame et le plan de presque toute l'Apocalypse en raison des numéros d'ordre et de la succession des visions qui s'y rattachent. Or le sens naturel de la vision du premier sceau, celui qui était généralement admis par les Pères, se rapporte à l'ère *apostolique*, à l'établissement même du Christianisme.

Ce cavalier, monté sur un coursier blanc, qui se présente aux regards du Prophète, armé, couronné, vainqueur, et courant à de nouvelles victoires (VI, 2), c'est le Christ, le Verbe de Dieu; ce qui le prouve, c'est non seulement la convenance de l'interprétation en elle-même avec la vision, mais aussi le parallélisme avec la scène décrite au chapitre XIX (12-15), où il est explicitement fait mention du Verbe et de ses triomphes.

Comparaison
de VI, 1. 2
avec XIX, 11-15
et 19-21.

Rapportons ces deux passages :

VI, 1. Et je vis que l'Agneau avait ouvert le premier des sept sceaux, et j'entendis l'un des quatre animaux qui me dit d'une voix de tonnerre : Viens et vois.

2. Et je regardai; je vis alors un cheval blanc, et celui qui le montait tenait un arc; une couronne lui fut donnée, et il sortit en vainqueur, poursuivant de nouvelles victoires.

XIX, 11. Et je vis le ciel ouvert : alors parut un cheval blanc, et celui qui le montait s'appelait le Fidèle et le Vrai, qui juge avec justice et qui combat.

12. Ses yeux étaient comme le feu qui flamboie, et sur sa tête il avait de nombreux diadèmes. Il portait écrit un nom que personne ne comprend que lui-même.

13. Il était couvert d'un vêtement sanglant, et son nom est le Verbe de Dieu.

14. Et les armées du ciel le suivaient, portées sur des chevaux blancs, vêtues de tuniques blanches et sans taches.

15. Et de sa bouche sortait un glaive à deux tranchants par lequel il devait frapper les nations. Et il les régira avec une verge de fer. Il foule au pied le pressoir du vin de la fureur du Dieu tout-puissant en colère.

Evangelistes ou les auteurs des Epîtres en tirent des arguments qu'ils présentent comme aussi concluants que ceux qui s'appuient sur le sens littéral. Le sens typique est en effet essentiellement différent des accommodations arbitraires que se permettent les orateurs sacrés lorsqu'ils invoquent des textes se rapportant de très loin quelquefois à leurs thèses. Il est fondé sur des réalités, et voulu par Dieu lui-même, auteur de la Révélation.

Il s'agit de Jésus-Christ dans la vision du premier sceau.

Le premier de ces textes nous montre Jésus, le Sauveur, victorieux et triomphant du péché et de la mort, étendant au loin déjà, dès l'époque de S. Jean, son empire glorieux, et se disposant à diriger ses traits vainqueurs à travers le temps et l'espace. — La couleur *blanche* de sa monture est d'autant plus expressive au point de vue symbolique qu'elle est opposée à la couleur *rouge, noire ou pâle* des chevaux qui feront successivement leur apparition lors de l'ouverture des trois sceaux suivants. Ce coursier blanc signifie sans doute la pureté de la doctrine évangélique, la beauté, la puissance, la rapidité de l'action de Jésus dans le monde.

Le second texte nous fait voir le même Jésus à la fin de cette carrière où il nous est apparu comme conquérant des âmes et vainqueur du principe mauvais. Il n'est plus seul cette fois; les légions de ses soldats fidèles le suivent. Il est prêt à remporter une dernière et définitive victoire sur la *Bête*, qui, nous le verrons, symbolise l'empire du mal, et sur son faux prophète, ainsi que sur les insensés, esclaves de Satan, qui se sont dressés contre la loi d'amour et contre la puissance du Sauveur.

Apoc. XIX, 19. Et je vis la Bête et les rois de la terre et leurs armées réunies pour lutter contre celui qui était assis sur le cheval et contre son armée.

20. Et la Bête fut saisie et avec elle le faux prophète qui faisait en sa présence des prodiges par lesquels il séduisait ceux qui avaient reçu le caractère de la Bête et adoré son image. Ensemble ils furent précipités dans le lac de feu ardent et de soufre; 21. et les autres furent exterminés par le glaive qui sortait de la bouche de celui qui était assis sur le cheval; et tous les oiseaux se rassasièrent de leurs chairs.

Il paraît donc indiscutable que la vision du premier sceau concerne le Christ et ses premiers triomphes, ou l'établissement de son Eglise : *exiit vincens, ut vinceret*. — C'est d'ailleurs un digne point de départ pour l'histoire prophétique de cette Eglise, que Jésus a établie au prix de durs combats, qu'il a purifiée de son sang, et qui doit former, dans la suite des âges, son cortège glorieux et toujours grandissant.

Ainsi c'est à l'ère *apostolique* que commencent les visions ou révélations de S. Jean, comme nous l'avons vu déjà bien clairement annoncé : « Scribe ergo quæ vidisti, et quæ sunt, et quæ oportet fieri post hæc. » (I, 19.)

* * *

La dernière
partie
de l'Apocalypse
vise les
derniers temps.

b) D'autre part la Prophétie nous conduit jusqu'à la *fin des temps*.

Si le Livre scellé de sept sceaux est bien le livre de l'avenir, il est naturel de considérer les visions décrites lors de l'ouverture du septième sceau comme se rapportant au dernier âge de l'Eglise. Mais comme ce point de vue ne peut être prouvé directement et d'une manière absolue par ce qui est dit au chapitre V de ce livre mystérieux, il faut consulter en détail les visions qui correspondent au septième sceau pour voir si le texte sacré confirme ces présomptions. — Cet examen, nous le ferons plus loin, en étudiant les principales visions au point de vue de leur objet (voir § III, A) ou de la brièveté des temps (ch. XV); quoique forcément bien incomplet, il suffira à justifier notre thèse. Nous trouverons, à partir de l'ouverture du cinquième sceau jusqu'à la fin de la Prophétie, une série d'allusions aux dernières épreuves et à la proximité du Jugement, qui rendent difficile, sinon impossible, toute autre application. (Voir en particulier VI, 10. 11. 16. 17; VII, 2. 3; VIII, 6. 13; IX, 12; X, 6. 7; XI, 14. 15; XII, 12; XIV, 7. 8. 15. 18; XV, 1; XVI, 14. 15. 17. 19; XVII, 1. 2. 8. 10. 11. 12; XVIII, 2. 3. 21; XIX, 6. 7. 15. 17. 20. 21; XX, 7. 8. 9; XXI, 1. 2, sqq.; XXII, 3. 5. 6. 7. 10. 12. 20.)

Le texte même de la divine Prophétie nous montrera pourquoi la Tradition présente avant tout l'Apocalypse comme une *prophétie relative aux derniers temps*.

* * *

L'enchaînement
des visions
nous montre
que les parties
intermédiaires
concernent
les âges
successifs de
l'Eglise.

c) L'Apocalypse embrasse *l'ensemble de l'histoire de l'Eglise*. Nous avons donc vu *entre quelles limites* se déroulent les visions apocalyptiques : ces limites sont *l'ère apostolique* d'une part, et *la fin du monde* de l'autre part, ou le premier et le second avènement de Jésus-Christ.

Or tout se suit et s'enchaîne dans l'Apocalypse. Entre les visions extrêmes du 1^{er} et du 7^e sceau, se trouvent, non seulement celles des 5^e et 6^e sceaux, qui contiennent déjà des annonces plus ou moins lointaines du grand Jour du Jugement, mais aussi celles, moins significatives sous ce rapport, des 2^e, 3^e et 4^e sceaux. — Les visions sont classées et numérotées avec tant de soin dans la suite de la Prophétie qu'on peut reconnaître dans ce seul fait *l'unité de pensée* qui préside à la composition de l'Apocalypse, au moins à partir du chapitre IV, et juger de l'ampleur et de la *continuité* du tableau.

La conclusion est applicable aux chapitres I-III et XX.

Cette unité de l'ensemble nous fait ainsi une obligation de rapporter aux *âges intermédiaires* entre l'époque de S. Jean et l'époque des dernières épreuves les *visions intermédiaires* des 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e sceaux.

Les Epîtres dont il est question dans les trois premiers chapitres semblent au premier abord faire exception à cette grande loi de l'unité. Les avis particuliers adressés à des Eglises d'Asie ne paraissent pas rentrer dans le cadre général que nous assignons aux visions de l'Apocalypse.

Quoi qu'il en soit de cette question délicate, notre argument ne perd rien de sa force pour le corps même de la Prophétie. Nous nous sommes, en effet, appuyé uniquement sur le lien qui existe entre les visions dépendant des divers sceaux du Livre de l'Avenir (ch. IV-XXII).

Nous montrerons d'ailleurs plus loin que les Epîtres aux Eglises sont avant tout des avertissements adressés aux fidèles des *âges futurs*, sous le couvert ou le *type* ⁽¹⁾ des sept Eglises d'Asie. — La manière dont nous aurons dû comprendre l'objet de l'Apocalypse en général, sera pour nous une indication et un guide pour l'explication de ces Epîtres. Nous serons ainsi amené à faire des comparaisons entre les *différents âges correspondant à la levée des sceaux* d'une part, et les *destinataires des Epîtres* d'autre part, et nous constaterons des rapprochements remarquables avec les phases principales de la vie de l'Eglise.

Le chapitre XX enfin sera un argument de plus en faveur de notre sentiment. L'enchaînement de Satan marquera pour nous la victoire que le Christ a remportée sur le principe du mal lorsque le Christianisme a véritablement commencé à dominer dans le monde. Les mille ans que dure cet enchaînement désigneront d'une manière symbolique le temps plus ou moins considérable que doit durer le règne de l'Eglise. Le déchaînement final correspondra aux dernières persécutions et aux terribles épreuves qui précéderont le jugement et la condamnation définitive de Satan et de ceux qui le servent.

Nous essaierons de justifier plus loin cette interprétation ⁽²⁾.

* * *

⁽¹⁾ Voir p. 312, et plus loin, § III, A.

⁽²⁾ Voir § III, D.

Comment et à quel titre se trouve prophétisée l'histoire générale de l'Eglise.

Comment
il faut entendre
que
l'Apocalypse
embrasse
toute l'histoire
de l'Eglise.

Entendue dans ce sens, l'Apocalypse paraît être un immense et grandiose exposé des événements de l'avenir et des épreuves que devra subir l'Eglise avant d'entrer dans la gloire.

Mais cet avenir ne doit pas autant figurer d'une manière égale ou indifférente dans les différentes visions de l'Apocalypse. Nous avons dit *quel* était le sujet de la Révélation en général; entre *quelles limites* étaient comprises les visions; il nous reste à montrer *comment* et *dans quelle proportion* les événements qui marqueront ainsi l'avenir de l'Eglise trouvent leur place dans la grande Révélation de S. Jean.

3^e Remarque.

La Prophétie vise avant tout les derniers temps.

Les autres époques de l'histoire future de l'Eglise sont mentionnées seulement d'une manière accessoire et comme préparation au règne éternel de Dieu et de ses saints (1).

Les prophéties
dans
l'ancienne Loi
et dans
la nouvelle.

Chez les Prophètes de l'Ancien Testament, tout se rapportait en dernière analyse au Messie et au *règne futur de la miséricorde et de la grâce*; les prédictions, les avertissements, les menaces ou les promesses des Prophètes, les destinées même du peuple

(1) Le P. Cornely reconnaît que les premiers temps de l'Eglise, dans l'opinion des commentateurs qu'il mentionne d'abord (v. p. 309), sont esquissés en peu de mots dans l'Apocalypse.

« Prima præcipuum libri nostri argumentum docet esse *ultima Ecclesie fata tempore Antichristi*, ita tamen ut priora Ecclesie fata paucis adumbrentur potius quam describantur. »

C'est dans ce sens qu'il faut entendre ce que dit M. Duprat (t. I, p. 35).

« Selon les Pères et les saints Docteurs, l'Apocalypse est l'histoire universelle de l'Eglise, dans l'ordre des temps et des événements, depuis le premier jusqu'au second avènement de Jésus-Christ : « *In Apocalypsi Joannis ordo temporum sternitur.* » (Tert. *De Res. XV.*)

« S. Denys d'Alexandrie regardait l'Apocalypse comme un livre plein des secrets divins, où Dieu avait renfermé une intelligence admirable, mais très cachée, de ce qui arrivait tous les jours en particulier, « *καθ' ἐξουσίαν* » (Eusèbe et Bossuet).

« Ce livre de l'Apocalypse, dit S. Augustin, comprend tout le temps qui s'écoule depuis le premier avènement du Christ jusqu'à la fin des temps où sera son second avènement : *Liber iste Apocalypsis complectitur totum hoc tempus quod a primo scilicet adventu Christi usque in seculi suum quo erit secundus ipsius adventus.* » (*Civil. Dei, XX, VIII, 1*).....

« André de Césarée disait aussi que « l'Apocalypse avait principalement pour objet la suite des événements qui s'étendent de la première apparition de Jésus-Christ à la consommation du monde ». (Comm. de l'Apocalypse.)

« Le Vénérable Bède, dont la doctrine, dit La Chétardie, n'est qu'un « précis de celle des anciens », assure que « S. Jean, dans son Apocalypse,

Tout se rapporte aux derniers temps.

juif, avaient toujours leur raison d'être, directement ou indirectement, dans l'attente d'un Rédempteur et dans la préparation à sa venue.

De même dans l'Apocalypse, le grand livre prophétique du Nouveau Testament, tout suppose ou marque l'attente du souverain Juge et de son triomphe définitif sur l'esprit du mal. Tout converge vers un seul but : préparer les voies à ce règne éternel de la justice que doit assurer le second avènement de Jésus.

Ce point de vue est constamment mis en relief dans la Prophétie de S. Jean. — La manière seule dont il y est parlé de Dieu et de l'Agneau ou de Jésus, le Verbe incarné, nous rappelle partout cette idée maîtresse : Dieu est l'Éternel, le souverain maître, et il rendra à chacun selon ses œuvres, châtiant les méchants d'une manière terrible et associant les bons à son règne qui n'aura point de fin (1).

C'est donc ce même point de vue qui, *a priori*, semble donner à l'Apocalypse son caractère spécial.

Jésus,
Rédempteur
ou
Juge suprême
fin dernière
de ces
prophéties.

Tout dans
l'Apocalypse
tend à préparer
le second
avènement
de Jésus.

« ne fait que décrire, sous différentes figures, tous les événements et les temps futurs de l'Église, à commencer à la naissance du Sauveur. »

Disons-le en passant, M. Duprat, qui a consulté avec tant de patience tous les commentaires publiés sur l'Apocalypse, est malheureusement plein de l'idée que les visions des sept trompettes et des sept coupes se rapportent aux mêmes événements que les sept Épîtres entendues au sens symbolique, et les sept sceaux du Livre de l'avenir. — Cette préoccupation l'amène à attribuer aux textes qu'il cite une importance que plusieurs n'ont peut-être pas lorsqu'ils sont considérés dans leur contexte. Ainsi S. Augustin émet son jugement, rapporté plus haut, à propos des mille ans dont il est question au chapitre XX de l'Apocalypse.

(1) On peut consulter par exemple les textes suivants. Certaines images comme celle du trône, symbole de la majesté souveraine du Roi et du Juge, y sont reproduites avec une insistance bien significative. — Les allusions même à la Rédemption, comme celle de l'Agneau, sont toujours adjointes à des images qui font reconnaître en Jésus désormais le Maître souverain qui demandera compte aux hommes du sang versé pour leur salut.

Apoc. I, 4-8. 12-16. 17. 18. 20. — II, 1. 4. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 16. 17. 18-20. 22. 23. 25-28. — III, 1-5. 7-12. 14-16. 19-21. — IV, 2-6. 9. 10. — V, 1. 6. 7. 11. 13. — VI, 10-16. 17. — VII, 1-9. 10. 14. 15. 17. — VIII, 3. — IX, 1. 4. 5. 14. — X, 6. 7. 8. — XI, 15-18. — XII, 5. 10. 11. 12. 17. — XIII, 8. — XIV, 7. 13. — XV, 3. 4. — XVI, 1-5. 7. 8. 20. — XVII, 1. 8. 17. — XVIII, 2. 3. 6-8. 20. — XIX, 2. 4-6. 11. 15. 17. — XX, 1-6. 9. 10. 11-15. — XXI, 3-8. 9 et sqq. 27. — XXII, 1-5. 7. 11-15. 17. 19. 20.

Dans quelle proportion figurent les différentes visions.

Et de fait, un simple coup d'œil jeté sur le Livre divin nous montre que les visions relatives aux *cinq premiers sceaux*, celles qui représentent presque tout l'ensemble de l'histoire de l'Église ⁽¹⁾, sont pourtant fort peu développées (VI, 1-11). Elles n'occupent en somme que onze versets, et ne paraissent figurer dans la Prophétie qu'à titre de transition ou de préparation à d'autres visions essentielles. — Le *sixième sceau* au contraire, correspond à des visions plus considérables par leur importance. Le *septième* surtout donne lieu à des développements extraordinaires (chap. VIII-XIX).

Caractère
fort accessoire
et secondaire
des visions
concernant
l'histoire
générale de
l'Église.

Dans les Epîtres, qui, nous l'avons dit et nous le montrerons, s'expliquent par le symbolisme, on ne remarque pas, il est vrai, cette prédominance exceptionnelle donnée aux derniers âges par rapport aux premiers, si l'on ne considère que la *longueur* des avertissements qu'elles renferment. Mais l'*importance relative de l'objet* est mise en évidence par le *caractère* des menaces et des avis adressés aux Églises qui figurent les âges futurs. — Toutes les Epîtres ont d'ailleurs pour sujet des avertissements moraux en rapport avec les différents âges. On conçoit donc que les avertissements soient également développés afin que les chrétiens de tous les temps puissent en tirer leur profit.

• Le chapitre XX qui se rapporte à l'enchaînement millénaire de Satan et à son déchaînement final ⁽²⁾, donnerait lieu à une observation analogue.

* * *

(1) Nous verrons en effet qu'au point de vue de la *durée*, les âges correspondant aux deux derniers sceaux ne sauraient être comparés aux âges marqués par les visions des premiers sceaux (voir plus loin, ch. XV).

(2) C'est ainsi que du commencement à la fin de l'Apocalypse règne la pensée maîtresse que nous avons signalée. Tout y semble viser une même fin : préparer les générations futures aux épreuves finales et à l'avènement du Fils de Dieu.

Parmi les Livres inspirés, il en est peu qui présentent une plus grande unité de composition, un plus grand art dans la disposition, une plus grande élévation de pensée et une plus haute portée morale.

L'histoire des destinées futures de l'Église, depuis le temps où S. Jean subissait son exil de Pathmos jusqu'à la fin du monde, y est successivement représentée par une série de tableaux où tout prend corps et vie. — Et cependant le but de l'auteur étant naturellement de donner ses enseignements surtout pour

Bossuet soutient un système qui ne date que du seizième siècle.

Les remarques précédentes nous permettront peut-être de choisir en connaissance de cause entre les différents systèmes d'interprétation proposés pour l'Apocalypse (voir pp. 309-311).

III. — DISCUSSION DES PRINCIPALES OPINIONS.

1°) *L'opinion de Bossuet.* — Ses difficultés (1).

L'opinion de Bossuet n'a point pour elle les raisons de tradition. Elle n'a été soutenue, avant le grand évêque de Meaux, que par quelques théologiens, suivant en cela la voie qu'avaient ouverte *Salmeron, S. J.*, et *Louis d'Alcasar, S. J.*, au seizième siècle. — Si donc l'on veut voir dans le triomphe du Christianisme sur le Judaïsme et sur le Paganisme romain le sujet de l'Apocalypse, on ne saurait en tout cas se réclamer de l'autorité des Pères de l'Eglise.

Le système
soutenu
par Bossuet
ne s'appuie
pas sur
la tradition.

On pourra dire sans doute que les premiers Pères étaient dans des conditions bien défavorables pour juger de la portée des prophéties de S. Jean, puisque dans leur ensemble elles conduisent, d'après l'opinion même de Bossuet, jusqu'au commencement du cinquième siècle.

Mais n'est-il pas étrange du moins qu'il ait fallu attendre 1100 ou 1200 ans après la chute de l'empire romain pour s'apercevoir enfin que la divine prophétie avait pour but de prédire cet événement ?

Du reste, lorsque nous faisons appel au témoignage des Pères de l'Eglise, nous ne parlons pas des applications particulières qu'ils auraient pu faire, comme individus, des visions

l'époque qui en aura le plus grand besoin, la description des dernières épreuves remplit la partie de beaucoup la plus considérable de son écrit prophétique. En effet les visions qui se rapportent à l'ouverture du septième sceau remplissent à elles seules douze chapitres (VIII-XIX).

(1) Il nous en coûte vraiment d'avoir à combattre Bossuet, en qui nous sommes fier de saluer une des gloires les plus pures de l'Eglise, de la France et de notre Bourgogne. — L'élévation de son caractère, la droiture et la pénétration de son esprit, la vivacité et l'ardeur de sa foi, se trahissent partout dans ses écrits, et son langage reflète constamment la grandeur et la simplicité qui s'allient si merveilleusement en sa personne.

Cependant le système d'explication qu'il a adopté pour l'Apocalypse nous paraît faux ; et nous nous faisons un devoir d'autant plus rigoureux de le combattre, que le grand nom de Bossuet est capable de le faire adopter de confiance par plusieurs.

de l'Apocalypse. Ce qui fait la force de leur témoignage, ce n'est pas le degré plus ou moins grand de perspicacité que l'on peut découvrir dans leurs écrits : c'est la Tradition chrétienne dont ils nous transmettent les enseignements. — La seule question qui puisse nous intéresser pour le moment, c'est de savoir si l'opinion que défend l'École de Bossuet est bien conforme à cette Tradition. — Or il semble que les écrits des plus anciens auteurs ecclésiastiques présentent l'Apocalypse comme étant l'histoire prophétique des destinées de l'Église, spécialement dans les derniers temps. C'est cette conception de la divine Prophétie qui paraît constituer une forte prévention contre l'opinion dont nous parlons (1).

(1) Bossuet se pose la double objection (Préface, XII-XXII) : 1° « les saints Pères ont poussé leurs vues plus loin » que la chute de Rome ; 2° la plus grande partie de ceux qui ont assisté à la chute de Rome « ne témoignent pas y avoir vu l'accomplissement de l'Apocalypse. »

A la première difficulté, le grand évêque répond d'abord par une question de fait. Dans les siècles passés l'Église a toléré des explications particulières des symboles de l'Apocalypse, n'ayant pas trait aux derniers temps : ainsi de savants auteurs ont appliqué les emblèmes de la bête et de l'Antéchrist à Mahomet... ; la raison de cette tolérance c'est que l'autorité des saints Pères n'est une règle pour l'intelligence de l'Écriture que lorsqu'il y a « consentement unanime » et « dans les matières de la foi et des mœurs. »

Aussi n'appuyons-nous pas notre argument sur des interprétations particulières, mais sur la conception générale qui avait cours dans les premiers siècles au sujet du but et de la nature de l'Apocalypse. Nous nous gardons bien d'ailleurs d'en faire une règle de foi.

Bossuet ajoute une autre raison : c'est que « une interprétation même littérale de l'Apocalypse ou des autres prophéties, peut très bien compatir avec les autres » et que « la fécondité infinie de l'Écriture n'est pas toujours épuisée par un seul sens ».

Nous nous permettons de nier, avec les plus sérieux théologiens modernes, qu'un même texte de la sainte Écriture soit susceptible d'un *sens littéral multiple* (voir la dissertation remarquable du P. Cornely à ce sujet : *CURSUS SCRIPTURÆ SACRÆ, Introductio generalis*, pp. 522-527). — Ce qui est vrai, c'est qu'un texte sacré peut prédire en même temps la *figure* ou le *type*, et par cette figure la *chose figurée*, que ce soit une personne ou un événement. Il n'y aurait donc rien d'impossible en soi à ce que l'Apocalypse eût trait littéralement à la chute de Rome, et au sens figuré ou *typique* à la fin du monde. Mais, indépendamment des raisons tirées du contexte de la Prophétie elle-même, nous rappelons ici que précisément les anciens Pères semblent rapporter *directement* l'Apocalypse à la fin du monde.

Bossuet fait d'ailleurs profession de se désintéresser complètement de la recherche de cette signification de l'avenir (XV) :

« Au reste, je ne prétends point entrer ici dans les détails de ce sens futur : autant qu'il est possible, autant je le regarde comme impénétrable, du moins

Point de départ du système de Bossuet.

Si nous considérons cette opinion en elle-même, dans les raisons dont on veut la justifier, elle nous apparaît comme appuyée sur une base chancelante et incertaine.

Le point de départ de tout le système, le voici :

C'est Rome, à n'en pas douter, et Rome païenne, qui est désignée, au chapitre XVII, par le symbole de la femme pécheresse assise sur la Bête. C'est donc de Rome païenne qu'il faut entendre ce qui est dit, dans le chapitre suivant, des châtiments réservés à la cité du mal; c'est au Christianisme,

Considéré
en lui-même
il se base
sur une
interprétation
très discutée
du ch. XVII de
l'Apocalypse.

à mes simples lumières. L'avenir se tourne presque toujours bien autrement que nous ne pensons; et les choses mêmes que Dieu en a révélées, en des manières que nous n'aurions jamais prévues. Qu'on ne me demande donc rien sur cet avenir. »

Mais il ne s'agit pas ici, remarquons-le, de savoir *comment* les prédictions de l'Apocalypse s'appliqueront à l'avenir; nous cherchons *si* elles se rapportent aux derniers temps. Dans cette hypothèse, nous sommes des premiers à reconnaître que le sens des visions ne pourra sans doute être bien saisi que de ceux qu'elles intéresseront directement; il est permis toutefois d'écouter et de chercher à comprendre certains enseignements, moins énigmatiques, ou mis en lumière par les *explications* même *contenues dans la Prophétie*, comme il s'en trouve au chapitre XVII. Ces explications sont données explicitement à *S. Jean*; donc elles ne semblent pas réservées exclusivement pour les derniers siècles.

Il ne serait pas logique, en tout cas, de conclure de l'ignorance purement subjective dans laquelle nous serions à la nature de l'objet. Hâtons-nous de reconnaître que Bossuet, avec son bon sens qui ne le quitte jamais, se garde bien de tomber dans cette faiblesse, trop fréquente peut-être à notre époque.

Abordant la *seconde difficulté* qu'il s'est proposée, Bossuet se demande pourquoi le sens qu'il admet « ne se trouve pas entièrement expliqué dans les saints Pères. »

Comme il combat spécialement les protestants, qui voulaient appliquer à la Rome chrétienne ce qui est dit de la grande Babylone dans les chapitres XVI, XVII et XVIII, et qui rapportaient l'apparition de l'Antéchrist au grand pape S. Léon le Grand, il leur retourne l'argument et leur demande qui a cru avant eux à cette application si étrange et si contraire à la vérité. « Il ne faut donc pas, conclut-il, donner pour principe que l'accomplissement des prophéties doit être aperçu quand il arrive. »

Puis il vient aux catholiques qui pourraient s'appuyer sur le même principe. Il « avance à ce sujet trois vérités ».

« La première c'est qu'il y a des prophéties qui regardent le fondement de la religion... Le sens de ces prophéties ne peut avoir été inconnu aux Pères...

« Une seconde vérité... c'est qu'il y a des prophéties qui ne regardent pas le dogme, mais l'édification, ni la substance de la religion, mais ses accessoires... Sur ces sujets, il est permis d'aller, pour ainsi dire, à la découverte...

« De là résulte une troisième vérité : que s'il arrive aux orthodoxes, en

Le chapitre XVII se rapporterait à Rome païenne.

s'établissant sur les débris de l'empire romain, qu'il faut appliquer le triomphe du Verbe, décrit au chapitre XIX. Ainsi encore s'explique naturellement le chapitre XX qui dépeint l'enchaînement de Satan et le règne millénaire de Jésus-Christ et de ses saints, image du règne de l'Église, après lequel Satan sera de nouveau déchainé pour peu de temps sur la terre. Aux dernières épreuves succéderont enfin les joies et les triomphes

interprétant les prophéties de ce dernier genre, de dire des choses nouvelles, il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'on puisse se donner la même liberté dans les dogmes... »

Il continue en ces termes :

« Après avoir posé ces fondements, et avoir mis à couvert la règle de la foi contre toutes les nouveautés, j'ose avancer une chose sur ces prophéties, que, loin qu'il soit du dessein de Dieu qu'elles soient toujours parfaitement entendues dans le temps qu'elles s'accomplissent, au contraire il est quelquefois de son dessein qu'elles ne le soient pas alors. Et afin de m'expliquer à fond sur cette matière, le même Esprit qui préside à l'inspiration des prophètes, préside aussi à leur interprétation : Dieu les inspire quand il veut, et en donne aussi quand il veut, l'intelligence. Les personnes mêmes en qui s'accomplissent les prophéties, bien plus, celles qui en font l'accomplissement et l'exécution, n'en entendent pas toujours le mystère, ni l'œuvre de Dieu en elles, et servent sans y penser à ses desseins... »

» Combien sommes-nous édifiés tous les jours, lorsqu'en méditant les prophéties, et feuilletant les histoires des peuples dont la destinée y est écrite, nous y voyons tant de preuves de la prescience de Dieu ?... Nous trouvons dans les dogmes connus en tout temps la nourriture nécessaire à notre foi, et dans les sens particuliers qui se découvrent tous les jours en méditant l'Écriture, un exercice utile à notre esprit, l'attrait céleste qui excite notre piété, et comme un nouvel assaisonnement des vérités que la foi nous a déjà révélées.

» On n'aura point de peine à croire que Dieu nous ait préparé ces chastes délices dans l'Apocalypse de son bien-aimé disciple... »

Nous avons cité presque en entier ces considérations, d'autant plus volontiers qu'elles mettent à découvert la belle âme de Bossuet et qu'elles nous renseignent en même temps sur la raison d'être ou sur l'utilité qu'il attribue à l'Apocalypse. — Mais si les principes sont vrais, en est-il de même de l'application ? Doit-on ranger parmi les *prophéties accessoires* une Révélation qui fait l'objet de tout un Livre divin du Nouveau Testament, et dont l'importance nous est tant de fois affirmée, d'une manière explicite (voir I, 2. 3 ; V, 2. 3. 4. 5. 7. 8. 9 ; X, 11 ; XXII, 6. 7. 9. 16. 18. 19), ou manifestée implicitement par la grandeur et le caractère général des visions (voir en particulier IV, V, X, XIV, XIX) ?

Au reste, dire que les révélations de l'Apocalypse ont un but accessoire parce qu'elles regardent seulement la chute de Rome, ce serait supposer ce qui est en litige.

Bossuet fait encore remarquer que « dans l'explication de l'Écriture, les Pères ne poussaient guère à bout le sens littéral, si ce n'est lorsqu'il s'agissait d'établir les dogmes, et de convaincre les hérétiques. Partout ailleurs ils s'abandonnaient ordinairement au sens moral ; et ils croyaient avoir atteint le vrai sens,

Conséquences à en tirer pour les chapitres qui précèdent.

de la Jérusalem céleste qui feront l'objet des deux derniers chapitres.

Si donc, à partir du chapitre XVII, tout se rapporte à la chute de Rome et aux victoires de l'Évangile, il faut admettre que, dans ce qui précède, il est question de Rome et de ses

on, pour mieux dire, la vraie intention de l'Écriture, lorsqu'ils la tournaient tout entière à la doctrine des mœurs. »

C'est pour cette raison que nous ne voulons point nous appuyer sur des interprétations particulières de textes détachés. Il s'agit ici seulement du but ou du sujet en général de l'Apocalypse, et sur ce point il semble que les Pères aient été l'écho d'une tradition respectable par son antiquité comme par son caractère.

Bossuet ajoute quelques raisons plus spéciales du silence que gardent les Pères relativement à l'explication qu'il croit devoir adopter : « Ils ne voyaient pas toutes les suites funestes que nous avons vues de la victoire d'Alarie... », ils ne disaient pas tout ce qu'ils avaient dans l'esprit « de peur qu'il ne semblât qu'ils auguraient mal de la commune patrie », — « ils ne voulaient pas que l'empire romain eût une autre fin que celle du monde. »

Ces raisons, vraies en elles-mêmes, ne sont que des explications fort incertaines du silence des Pères. Elles ne pourraient d'ailleurs, la seconde surtout, se rapporter qu'à des opinions purement *personnelles*, et, nous l'avons dit, ce n'est pas à ce point de vue que nous considérons le témoignage de la tradition ; les Pères méritent avant tout notre confiance comme des *intermédiaires* entre l'âge apostolique et les siècles futurs.

Ce qui semble plus fidèlement refléter une tradition, nous le verrons au chapitre XV de cet ouvrage, c'est la persuasion où étaient les Pères que la fin du monde approchait. Bossuet reconnaît à mots couverts le *fait* de cette croyance, et cherche à l'expliquer.

« Il faut encore avouer que les saints Pères, dont les regards étaient ordinairement attachés à la fin des siècles, songeaient plus à ce dernier sens que nous avons dit qu'ils croyaient que l'*Apocalypse* aurait alors ; et pleins de cette pensée, ils passaient aisément par-dessus tout ce qui était entre deux, puisque, quelque grand qu'il pût être, ce n'était rien en comparaison des approches du grand jour de Dieu, et de cette dernière et inévitable conclusion de toutes les affaires du monde. »

Mais peut-être faudrait-il voir dans cette croyance générale des Pères à la proximité de la fin des temps plus qu'une pieuse illusion. Peut-être cache-t-elle pour nous un grand enseignement.

Remettant à plus tard (chap. XV) l'examen de cette question, nous nous bornons à constater pour le moment qu'en réalité, l'interprétation proposée par Salmeron et reprise en sous-œuvre par Bossuet était une nouveauté, en opposition avec le sentiment des premiers auteurs ecclésiastiques, et dans cette question de la fin des temps, si importante et si intimement liée à l'ensemble de la Révélation, l'autorité des saints Pères a bien quelque importance, si elle n'est pas décisive.

Le point de départ de Bossuet est discutable.

rappports avec le Christianisme avant la ruine de l'empire romain (4).

La conclusion est en effet légitime, nous le reconnaissons, en vertu de l'enchaînement qui relie entre elles les différentes parties de l'Apocalypse, pourvu toutefois que le point de départ soit solidement établi.

Or nous verrons, en étudiant ce chapitre XVII, qu'il comporte une autre explication, bien mieux en rapport avec l'ensemble de la Prophétie, et avec les éclaircissements que donne l'Ange à S. Jean (XVII, 7-18).

(4) Écoutons Bossuet, et laissons-le nous exposer lui-même en son beau langage le principe de son système (Préface, VII et suiv.) :

« Un événement, qui paraît marqué dans l'Apocalypse avec une entière évidence, doit nous faire entendre que cette divine prophétie est accomplie dans une de ses parties principales. Cet événement si marqué, c'est la chute de l'ancienne Rome et le démembrement de son empire sous Alarie, choses marquées dans l'Apocalypse aussi clairement qu'il se puisse dans les ch. XVII et XVIII, et manifestement accomplies, lorsqu'après le sac de Rome son empire fut mis en pièces, et que, de maîtresse du monde et de conquérante des nations, elle devint le jouet et la proie, pour ainsi parler, du premier venu.

C'est une tradition constante parmi les Pères, dès l'origine du Christianisme, que la Babylone dont S. Jean prédit la chute était Rome conquérante et son empire; et par là est renversé de fond en comble tout le système protestant, puisqu'on y cherche la chute, non, à l'exemple des Pères, d'un grand empire, et d'une Rome maîtresse de l'univers par ses victoires, mais d'une Eglise chrétienne et d'une Rome mise à la tête des Eglises chrétiennes par la chaire de S. Pierre.

Après cela, je ne vois plus qu'il soit permis de douter du sujet de la prédiction de S. Jean. C'est constamment l'empire romain qu'il a en vue; c'est celui sous lequel on vivait alors, et sous lequel les fidèles ont tant eu à souffrir. C'est une Rome conquérante, protectrice de l'idolâtrie, et persécutrice des saints, dont il a montré la chute avec des expressions si terribles et si magnifiques.

Mais après qu'on a remarqué la chute effroyable de cette ville persécutrice, et qu'on a une fois senti le dessein de la justice de Dieu, qui, après l'avoir longtemps menacée, longtemps avertie, longtemps supportée, s'est à la fin appliqué à punir en elle son ancien attachement à l'idolâtrie; un si grand événement doit servir comme de clef à toute la prophétie. Enfin, on connaît bientôt que ce mémorable événement est le terme où aboutit la principale partie de la prophétie de S. Jean, et comme la catastrophe de ce grand poème; que tout y prépare, que tout y mène, comme au terme où est accompli ce que S. Jean avait en vue, qui était l'Eglise vengée, Jésus-Christ vainqueur, et l'idolâtrie abattue avec le démon et l'empire qui le soutenait; que tout y est attaché par des liens qu'on tâchera de découvrir dans ce commentaire à un lecteur attentif: et ainsi, que, par le rapport du commencement de la prédiction avec la fin, la plus grande partie de cette prédiction, c'est-à-dire toute la suite de l'Apocalypse, depuis le chapitre IV jusqu'au XIX, a reçu en un certain sens son entier et manifeste accomplissement. »

Il s'agit spécialement au chapitre XVII d'une résurrection du paganisme de Rome.

La Bête, c'est la puissance du mal se manifestant à travers les âges. Quant à la femme qui est assise sur cette Bête, elle symbolise les séductions de l'impiété, et rien n'empêche d'y voir en particulier la Rome contemporaine de S. Jean. En effet les sept têtes du monstre, d'après l'Ange, ce sont, suivant l'explication que nous justifierons plus tard, sept *empires* qui *dominent* les autres dans le cours des siècles, et qui se font les instruments de la haine de Satan contre le peuple de Dieu. De ces empires, *cinq* sont déjà tombés à l'époque où S. Jean écoute l'Ange : « *Quinque ceciderunt* »; l'un existe : « *unus est* »; l'autre, c'est-à-dire le septième, n'a pas encore paru : « *et alius nondum venit.* » — Nous sommes d'accord avec Bossuet pour appliquer à la Rome ancienne le symbolisme de la Bête, telle qu'elle apparaît à S. Jean, mais en y mettant cette restriction qu'il s'agit de la *sixième tête*. L'empire romain peut bien, en effet, être considéré comme le sixième des grands empires persécuteurs du peuple de Dieu sur terre; c'est de l'empire contemporain de Jean, qu'il est dit par l'Ange : « *unus est.* »

Dans la suite il ne s'agit plus du même empire : « *et alius nondum venit* ». Quelle puissance impie doit symboliser cette septième tête qui paraîtra après la chute de l'empire romain? peu nous importe en ce moment. — Ce qui doit nous intéresser, c'est la particularité que l'Ange signale dans le même contexte (XVII, 11); sous une apparence énigmatique, elle éclaire d'un jour inattendu la vision sinistre de la Bête aux sept têtes.

Il y est question d'une sorte de résurrection de la Bête telle qu'elle a paru sous un des sept premiers états; cette résurrection se produira *après l'apparition de la septième tête* ou du septième empire. Sous cette forme nouvelle, et pourtant ancienne en même temps, — puisqu'elle ne sera que la reproduction d'un état de choses passé et détruit, — la Bête méritera vraiment d'être appelée *huitième*, comme venant après la septième manifestation de l'empire du mal; et cependant elle sera l'une des formes anciennes de cette puissance maudite : « *Et bestia, quæ erat et non est, et ipsa octava est : et de septem est, et in interitum vadit.* » (Apoc. XVII, 11.)

Cette résurrection éphémère, qui aboutit à la destruction définitive de la cité du mal (XVIII), nous croyons qu'elle s'applique encore à l'empire romain. Ainsi seulement paraissent pouvoir s'expliquer les particularités que renferme la suite de la Prophétie. Mais là où nous nous écartons de la théorie de Bossuet,

En quel sens
il s'agit
dans ce chapitre
de la Rome
païenne.

Résurrection
future
de la Bête.

Ce fait symbolisé par la 8^e tête de la Bête amène à une conclusion toute contraire.

c'est que pour nous il s'agit, d'après les explications de l'Ange (XVII, 11), d'une courte *réapparition* de l'empire ancien vers la fin des temps, et non plus de l'état de choses existant du temps de S. Jean, ou avant la destruction de Rome païenne par les Barbares. Et si dans la première partie du chapitre le souvenir de cette Rome est évoqué, — en même temps d'ailleurs que celui des autres empires persécuteurs, — c'est pour préparer l'annonce et la description de l'empire final de la Bête.

On voit dès lors combien est incertain le fondement sur lequel Bossuet étaié son système, et à quel point ses conclusions sont peu assurées (voir § III, C).

Suite des idées
dans notre
hypothèse.

Dans notre hypothèse (car nous ne présentons *pour le moment* cette explication que comme une hypothèse, ce qui suffit à montrer la faiblesse d'un raisonnement qui se base sur un texte à tout le moins ambigu), le chapitre XVIII s'applique naturellement à la ruine du règne de l'impiété sur terre, et le chapitre XIX au triomphe définitif de Jésus-Christ et au Jugement dernier.

Le chapitre XX est alors comme une vaste synthèse qui résume en un grandiose tableau l'histoire de l'Eglise et des luttes qu'elle aura à souffrir. — Pour expliquer le déchaînement final de Satan et sa défaite définitive, le Prophète rappelle le sort qui lui avait été fait par la diffusion du règne de l'Évangile. En même temps, par une transition admirable, il prépare, en parlant de la résurrection première des âmes, l'exposé merveilleux qu'il fera dans les deux chapitres suivants des joies et des triomphes de la résurrection seconde.

C'est
la conclusion
opposée à celle
de Bossuet
qui paraît
résulter de
l'ensemble de
la Prophétie et
de son unité.

Ainsi dans la dernière partie de l'Apocalypse, il semble que tout converge vers la description des épreuves finales et de la victoire définitive de Jésus-Christ et de ses Saints. — C'est donc la conclusion contraire à celle de Bossuet qui paraît s'imposer. L'enchaînement qui est si clairement marqué entre les différentes visions de l'Apocalypse nous défend de rapporter en bloc les seize premiers chapitres à l'établissement du règne de l'Évangile, alors que dans la suite il est question des luttes suprêmes de l'Eglise.

Le style même de la Prophétie, la magnificence des expressions, l'importance et la grandeur des images, pourraient nous fournir de nouveaux arguments contre l'interprétation étroite et restreinte que nous combattons.

Le système de Bossuet présente d'ailleurs des difficultés plus grandes encore lorsqu'on examine le détail des visions.

Ainsi il ne tient aucun compte de la suite des idées, pourtant si bien marquée, dans les chapitres où sont détaillées les visions des sept sceaux du Livre de l'avenir (ch. VI-VII).

Les premiers sceaux, pour lui, marquent une vue générale et confuse d'événements qui doivent aller ensuite en se précisant, à partir du chapitre VII (voir expl. du ch. VII, 1). Pourquoi couper aussi la vision relative au sixième sceau ? De quel droit surtout mettre le septième sceau à part et détruire l'ordonnance voulue par le Prophète ?

Dans l'étude des visions du septième sceau, il se trouve de même une quantité d'interversions et d'explications nécessitées par le besoin de la cause ⁽¹⁾. Le principe général étant posé, il fallait bien accommoder les visions aux événements qui se succèdent depuis la fin du premier siècle jusqu'au commencement du cinquième (410, prise de Rome par Alaric). Citons comme exemple le chapitre XIII. Bossuet est amené par son commentaire à appliquer à Julien l'Apostat (361-363) les visions du

Difficultés
de détail du
système
en question.

Explications
arbitraires.

La suite
chronologique
des
événements
n'est
pas respectée.

(1) M. le comte DE HÉDOUVILLE a publié en 1837 sur l'Apocalypse une étude sous ce titre : LES SEPT AGES DE L'ÉGLISE, ou *Introduction à la lecture de la Révélation de S. Jean*. — Nous empruntons à son *Discours préliminaire* (pp. XIV et XV) l'appréciation suivante du système de Bossuet.

« L'exigence du principe l'entraîne à des conséquences qu'il n'admet lui-même qu'en hésitant. Tantôt il applique au passé des symboles qui concernent manifestement l'avenir ; tantôt, gêné par un cadre rétréci, il est obligé de rapetisser les objets pour les y faire entrer ; et, se mettant en opposition avec les traditions les plus constantes, il est contraint d'abaisser son sujet, et d'attribuer à ce qui était tout au plus un simple type, ce qu'on ne peut entendre que de ce que ce type figure.

« Une autre fois, ce sont deux symboles qui signifient deux événements, qui doivent se suivre immédiatement, et qui appartiennent à l'avenir, mais que, d'après la place, il faudrait rapporter au passé. Que fait l'interprète qui sent que le texte porte plus loin que le sens où il s'est restreint ? Il déjoint ce qu'il ne fallait pas séparer : il en donne une partie au passé, et réserve l'autre pour l'avenir.

« Enfin, comme il a trop resserré la prophétie en renfermant ce qu'elle contient dans une période aussi courte que les quatre premiers siècles de l'Église, et en appliquant le tout, excepté à peu près les deux derniers chapitres, aux persécutions de Rome et à la destruction de son empire, il trouve plus d'événements dans la prophétie que de place dans son cadre ; il s'encombre et ne peut se dégager qu'en plaçant plusieurs textes comme empilés sur un seul événement, ne s'étant pas aperçu que la précision de S. Jean est telle qu'il ne se répète jamais.

« C'est ainsi que nous voyons, sous l'influence d'un principe mal posé, ce grand maître dans la science de l'Écriture lutter péniblement contre un texte inflexible qu'il ne peut plier aux exigences de son système. »

M. Le Hir cherche à rétablir l'ordre chronologique dans ce système.

commencement de ce chapitre. La fin du même chapitre lui semble se rapporter mieux à Dioclétien (284-305); il fait donc un retour en arrière qui n'est aucunement justifié par le texte, et franchit ainsi un intervalle de temps considérable, revenant sur une persécution qu'il a déjà longuement étudiée et qui n'a point de relation directe avec celle de Julien l'Apostat.

* * *

M. Le Hir
cherche à
mettre d'accord
le système de
Bossuet avec la
chronologie.

M. l'abbé Le Hir, dans le beau Cours sur l'Apocalypse qu'il professait en 1857-58 au séminaire Saint-Sulpice, a cherché à corriger le système de Bossuet, en rétablissant partout l'ordre chronologique (1).

Il faut reconnaître que son commentaire constitue un ensemble harmonieux et témoigne d'une érudition peu commune. On y trouve une foule d'aperçus intéressants et instructifs.

Défauts de son
mode d'inter-
prétation.

Mais il nous est impossible de nous attacher au système exposé par l'éminent professeur, parce qu'il n'est en somme qu'une variante de celui que nous avons combattu plus haut, et s'appuie sur la même interprétation du chapitre XVII de l'Apocalypse.

L'auteur détruit également l'agencement des sept sceaux du Livre prophétique, en mettant à part de son autorité privée le septième sceau et toutes les visions qui en dépendent.

Ajoutons qu'il donne aux sceaux, aux trompettes et aux coupes une triple signification qui semble contredite par le

(1) Citons le jugement porté par l'illustre exégète dans son cours de Saint-Sulpice (Énumération et critique des systèmes d'interprétation) :

« Ce qu'on peut reprocher à Bossuet, c'est d'abord de n'avoir pas été fidèle au principe qu'il avait posé. Il avait dit que S. Jean voulait prédire les châtimens que Dieu devait exercer sur les persécuteurs, et par là consoler les fidèles. Or Bossuet, dans les explications de détail qu'il a données, détruit ce principe, par exemple lorsqu'il parle des *hérésies*, car les hérésies sont des châtimens pour l'Église, et non pour ses ennemis, et ce n'est pas là un sujet de consolation pour ses enfants.

» Un second reproche, c'est de ne pas suivre assez l'ordre des temps. Il est encore ici infidèle au principe qu'il a posé : que c'est une histoire prophétique dans l'ordre des temps. — Après nous avoir conduits jusqu'à Constantin, Bossuet nous fait revenir sur l'époque de Valérien, et il nous y arrête longtemps, car les coupes, d'après lui, s'appliquent à cette époque. Ceci ne convient pas à une prophétie où l'on remarque, comme nous l'avons dit, un ordre et un enchaînement réguliers. »

Défauts de sa méthode. — Nous adoptons l'opinion dite traditionnelle.

contexte tout entier de la divine prophétie. D'après lui, au chapitre VI, les *sceaux* nous montrent les secrets divins *manifestés* à S. Jean, mais non encore exécutés. Les *trompettes* annoncent des fléaux préliminaires, les *coupes* marquent la mise à exécution suprême des menaces divines. Or il suffit de lire le chapitre VI pour voir qu'il y a non seulement manifestation faite à S. Jean, mais *exécution* des desseins divins correspondant à l'ouverture des différents sceaux. La fin du chapitre VI et le commencement du chapitre VII sont particulièrement significatifs à ce point de vue. Le *septième sceau* du reste, nous l'avons déjà fait remarquer, embrasse tous les événements marqués par les *trompettes* et les *coupes*. — Que signifie enfin cette distinction entre la manifestation et l'exécution, dans une prophétie ? Tout, à vrai dire, est manifestation et se rapporte de près ou de loin à l'exécution.

Nous pourrions encore reprocher à l'illustre auteur de trop restreindre la portée et la grandeur des prédictions de l'Apocalypse, et, ce qui est inévitable dans son système, d'interpréter d'une manière parfois bien arbitraire les visions qu'il doit accommoder à l'ordre des temps.

* * *

C'est donc entre le premier et le troisième système signalés par le P. Cornely (voir pp. 309-311) que nous sommes appelé à faire notre choix.

2^o) L'opinion dite *moderne*, mise d'accord avec l'opinion dite *traditionnelle*.

L'opinion traditionnelle qui rattache l'Apocalypse aux derniers événements du monde a pour elle l'autorité des premiers Pères, qui, mieux que nous, pouvaient être instruits des vues du Prophète. — Seule d'ailleurs elle semble conciliable avec l'énergie du style, avec la force des images, avec l'importance des apparitions qui remplissent le Livre divin.

Toutefois, il paraît nécessaire (voir plus haut pp. 313 et suiv., 318 et suiv.) d'admettre que toute l'histoire de l'Eglise est peinte en raccourci dans certains passages : ces textes forment comme la transition et le lien entre l'époque de S. Jean et les temps qui sont principalement décrits dans la Prophétie. — Nous voulons dire : 1^o les sept épîtres adressées aux Eglises d'Asie

L'opinion traditionnelle paraît seule acceptable.

Elle comporte des allusions rapides à l'histoire des âges successifs de l'Eglise.

Cette opinion n'exclut pas certaines allusions aux âges successifs de l'Eglise.

(chap. II et III); ces épîtres contiennent, croyons-nous, des avertissements et des promesses à l'adresse des âges futurs, que figurent les sept Eglises; — 2° les tableaux correspondant aux *premiers sceaux* du Livre mystérieux qui contient les secrets de l'avenir (première partie du chap. VI, 1-11); — 3° l'enchaînement millénaire de Satan, qui résume l'histoire du règne de l'Eglise sur terre, et prépare l'esprit du lecteur au châtement final de Satan et de ceux qui ont lié leur sort à celui des anges rebelles. — Ajoutons-y quelques images des chapitres XII et XVII, qui sont comme des parenthèses ouvertes dans le corps du récit, un retour sur le passé, pour mieux faire saisir les vues du Prophète.

C'est ainsi que le troisième système d'interprétation peut être admis, dans certaines limites, et se concilier avec le premier.

* * *

Ce mode
d'interprétation
de l'Apocalypse
semble attaqué
indirectement
par le
P. Cornely.

Le P. Cornely, S. J., dans son Introduction historique et critique à l'étude de l'Écriture sainte, *Introductio specialis in singulos Novi Testamenti libros*, p. 728, combat par un certain nombre de raisons le système d'interprétation de l'Apocalypse qu'il a mentionné en troisième lieu (pp. 726 et 727).

Dans ce système, nous l'avons vu, les prédictions de l'Apocalypse embrasseraient toute la série des âges successifs de l'Eglise.

En quel sens et
dans quel esprit
nous
examinons ici
ses critiques.

Cette conception de la Prophétie n'est pas la nôtre, en ce sens que son sujet essentiel pour nous, ce sont les *épreuves suprêmes de l'Eglise et le triomphe final du Christ*. Nous ne cherchons pas, à l'exemple du Vénérable Holzhauser, à rapporter aux *destinées successives de l'Eglise dans le cours des âges* les visions multiples qui remplissent la majeure partie de l'Apocalypse: ces visions nous semblent en effet, d'après le contexte, dépendre du 7^e sceau, et se rattacher par suite à la fin des temps.

Mais aussi, nous avons admis, d'accord en ce point encore avec d'anciens Pères, que, *d'une manière secondaire et comme préparation à la fin des temps*, les destinées générales de l'Eglise sont rapidement indiquées et comme esquissées dans le livre divin.

A ce point de vue, et *dans ce sens uniquement*, nous concilions le troisième système avec le premier, le seul acceptable en définitive.

Dans quel esprit et en quel sens nous examinerons les critiques du P. Cornely.

Les critiques du P. Cornely ne nous atteignent donc pas directement. — Néanmoins, comme elles semblent viser d'une manière un peu générale et absolue l'annonce ou « la révélation de tribulations ou de persécutions futures », nos conclusions se trouvent par le fait plus ou moins en opposition avec celles du célèbre directeur du *Cursus Scripturæ sacræ*.

Il est donc nécessaire d'étudier les critiques ou les difficultés qu'on pourrait nous objecter en son nom.

Dans le P. Cornely, notre ancien maître, nous aimons à saluer le modèle des commentateurs de la sainte Ecriture, l'exégète à la fois érudit et judicieux, l'interprète fidèle de la parole sacrée, sachant allier les profondeurs et les finesses du raisonnement à la plus grande richesse de doctrine. — Mais nous voulons mettre les droits de ce que nous croyons la vérité dans la question spéciale qui nous occupe, au-dessus des conseils de la reconnaissance ou d'une trop juste déférence. N'avons-nous pas appris de l'illustre professeur du Collège Romain lui-même à contrôler les affirmations des interprètes par les raisons de contexte ou d'autorité sur lesquelles ils peuvent les appuyer ?

Nous reproduirons donc les considérations mises en avant par le savant Jésuite, et nous nous permettrons bien simplement de les faire suivre de quelques observations.

Ces observations seront d'ailleurs, en plusieurs points, moins une réfutation des raisons mises en avant par l'illustre professeur, qu'une réponse à ceux qui voudraient tourner contre nous ses critiques en nous attribuant les opinions des interprètes qu'il combat.

* * *

« Tout d'abord, dit le P. Cornely, nous ne voyons pas suffisamment quelle fin Dieu s'est proposée ou a pu se proposer dans cette prédiction énigmatique des destinées de l'Eglise. Dans l'Ancien Testament, en effet, si la vie tout entière du Messie et les principaux bienfaits du règne messianique ont été manifestés par les prophètes, par là, on peut de suite le comprendre, le peuple choisi se trouvait préparé et excité à désirer l'avènement de son Rédempteur, par là aussi il devait connaître les signes de sa venue. Mais à quoi servirait cette révélation que l'on suppose des tribulations et persécutions futures ? Peuvent-elles seulement être connues et rapprochées de l'annonce qui en était faite, sinon bien longtemps après l'événement ? »

1^o critique.
La prédiction
des destinées
futures
de l'Eglise
aurait-elle une
raison d'être ?

Réponse.

La *fin* que Dieu se propose peut nous échapper : mais avons-nous pour autant le droit de fermer les yeux et de méconnaître le sujet même de la révélation, si ce sujet nous est imposé par l'ensemble du texte inspiré ? — Ce que nous devons chercher, c'est avant tout si tel ou tel système d'interprétation répond de fait au plan général de l'Apocalypse et aux indications données par le Prophète en personne.

Les prédictions qui, dans la Révélation de S. Jean, se rapporteraient aux *premiers âges de l'Eglise*, sont d'ailleurs, dans notre manière de voir, peu nombreuses et peu développées, comme si le Prophète avait hâte d'en venir aux grandes prédictions concernant les derniers temps. Elles pourraient fort bien n'être qu'une *préparation* à ces dernières. Elles ne seraient comprises, il est vrai, qu'après l'événement, mais elles permettraient, à l'époque où les révélations essentielles deviendraient de quelque utilité, de constater par l'accomplissement des prédictions passées, l'imminence ou la proximité des épreuves finales, et d'en connaître jusqu'à un certain point la nature et la gravité. — Elles seraient donc utiles, *non pas en elles-mêmes*, mais comme *signes* ou comme *préparation* à d'autres prédictions du plus haut intérêt.

Quant aux *prédictions concernant les derniers temps*, on ne saurait dire qu'elles sont *inutiles*. — Notre-Seigneur lui-même n'a-t-il pas jugé bon de prédire les malheurs qui devaient précéder et amener la ruine de Jérusalem, et la Tradition ne s'accorde-t-elle pas à voir dans cette ruine de Jérusalem le type ou la figure de la fin du monde ? Le discours de Jésus à ses disciples qui l'interrogeaient sur l'époque de la chute du temple et sur celle de son second avènement (Math. XXIV ; Marc, XIII ; Luc, XXI), ne contient-il pas des allusions directes aux terribles événements qui marqueront les derniers temps ? Et, pour revenir à notre sujet, l'*opinion commune des Pères* n'est-elle pas que l'objet principal de l'Apocalypse est l'annonce des « dernières destinées de l'Eglise au temps de l'Antéchrist, » selon l'expression même du P. Cornely ?

Si l'on croit utile que le peuple choisi de Dieu fût dans le passé préparé par l'amour et l'espérance à la première venue de Jésus, pourquoi trouver mauvais que l'Eglise soit dans l'avenir disposée par la crainte à son second avènement ?

La correspondance entre les événements de l'histoire et les prédictions de la grande Prophétie a pu être difficile à établir jusqu'à ce jour, parce que la connaissance n'en était pas utile

à l'humanité, et parce que les quelques symboles ou annonces qui se rapportaient aux âges passés étaient présentés dans un trop vaste cadre pour être perçus autrement que par une vue d'ensemble. C'est ainsi que l'objet des cinq premiers sceaux ne peut être compris, ce semble, que lorsque les grands tableaux de l'histoire nous ont montré l'Eglise grandissante (1^{er} sceau), le peuple romain poursuivant au loin ses conquêtes sanglantes et cherchant à éteindre dans le sang la religion naissante du Christ (2^e sceau), les Barbares se faisant les grands justiciers de Dieu (3^e sceau), le Croissant se dressant contre la Croix (4^e sceau), et l'impiété enfin menaçant la vie intime de l'Eglise depuis cinq ou six siècles (5^e sceau). Mais à l'heure où les révélations suprêmes qui remplissent l'Apocalypse presque tout entière doivent être de quelque utilité, comment prétendre que les prophéties relatives aux âges précédents ne serviront pas à confirmer les fidèles, et à les guider dans l'intelligence du texte sacré, ou que les visions suivantes resteront toujours lettre morte ?

* * *

Le P. Cornely attaque encore au nom de l'Evangile le système d'interprétation qu'il combat.

« Ajoutons qu'une révélation de ce genre semble exciter et entretenir une curiosité vaine et dangereuse. Lorsque les disciples demandaient au Seigneur quand le Fils de l'homme viendrait pour le Jugement, il leur fut répondu : « Ce jour, cette heure, personne ne les sait, ni les anges du Ciel, ni le Fils ; » seul le Père les connaît. Voyez, veillez et priez ; car vous ne savez pas » quand le temps viendra » (Marc, XIII, 32-33). Or il nous est difficile de supposer que plus tard Dieu nous aurait donné l'Apocalypse pour nous permettre, non seulement de savoir combien d'âges devaient se succéder avant son arrivée comme Juge, mais même de fixer jusqu'à l'année de cet événement divin. Est-ce que la vigilance était recommandée seulement aux Apôtres et aux premiers chrétiens ? »

Ces considérations ne sont que des raisons de convenance. Or nous savons combien nous devons nous défier de notre jugement dans les choses de Dieu.

Et de fait, en quoi la curiosité serait-elle vaine si elle était excitée par le Livre sacré lui-même ? En quoi serait-il inutile de chercher à sonder l'avenir s'il est établi que la sagesse divine nous a donné précisément la révélation de l'Apocalypse pour nous prémunir contre les dangers des luttes futures ? — Est-il

2^e critique.

Cette révélation n'exciterait-elle pas une curiosité malsaine et condamnée dans l'Evangile ?

Réponse.

inutile ou dangereux pour le malade de chercher à prévoir l'issue de sa maladie lorsque cette connaissance doit lui permettre de mettre ordre à ses affaires ?

Quant aux paroles de Notre-Seigneur citées par l'illustre commentateur, elles s'adressaient, nous le verrons (ch. XI, II), aux *premiers Apôtres* et aux *premiers chrétiens*, pour lesquels la connaissance des derniers événements ne pouvait avoir en effet aucune portée pratique. Mais avons-nous le droit de transporter aux dernières générations l'avertissement qui concernait l'Église à sa naissance ? — Le devoir de la *vigilance*, sans doute, est commun à tous les chrétiens des différents âges ; mais il peut y avoir pour ceux qui seront appelés aux grandes luttes finales des difficultés particulières pour lesquelles ils auront besoin de lumières et d'avertissements spéciaux.

Quant à prétendre que nous pourrions par l'Apocalypse prévoir jusqu'à l'année même de la seconde venue du Seigneur, il suffit de jeter un coup d'œil sur le texte sacré pour constater que les prévisions de l'Apocalypse ne vont pas jusque là. Les différents âges sont connus, ce semble, d'après leur ordre de succession relative. Nous trouvons aussi dans la Prophétie des indications générales sur le peu de durée des temps futurs, et spécialement de certaines époques déterminées. — Mais pour la fixation d'une date un peu exacte, nous sommes obligés de mêler au texte inspiré des raisonnements humains, qui, par suite, sont loin d'être infallibles. — Le texte de la réponse de Jésus à ses disciples paraît au contraire viser une connaissance précise des derniers temps, puisqu'il y est parlé de *jour et d'heure*.

* * *

3^e critique.

L'examen des différentes manières d'appliquer le système en question fournit au P. Cornely un dernier argument :

De fait
l'expérience ne
montre-t-elle
pas que
tous les essais
d'applications
historiques
tentés dans
ce sens ont été
infructueux ?

« L'expérience nous apprend enfin que tous les interprètes qui ont jusqu'à présent employé ce système sont partis d'un faux principe ; bien plus, il semble que ce même système soit absolument inapplicable si l'on n'admet comme démontré un principe tout à fait incertain. Tous supposent que leur époque correspond au dernier âge de l'Église ; partant de là, ils distribuent d'une manière arbitraire les siècles précédents en cinq ou six âges qu'ils considèrent comme étant déjà passés : ainsi l'abbé Joachim, ainsi Nicolas de Lyre, ainsi Holzhauser, ainsi tous les modernes qui s'attachent à ce système. De là, il est arrivé qu'avec le temps on a toujours imaginé pour les

Modes d'application aux différents âges de l'Eglise.

mêmes symboles des explications nouvelles. A quelle époque de l'histoire de l'Eglise vivons-nous ? A la première ? A celle du milieu ? A la dernière ? Nous l'ignorons absolument.... »

Le P. Cornely termine en disant que cette question ne peut être résolue que grâce à quelque nouvelle révélation prophétique.

Nous ne voulons pas nier que des systèmes nombreux et variés aient été proposés pour interpréter les visions de l'Apocalypse. Mais la même objection peut être faite en une foule d'autres questions où le principe reste indiscutable, lors même qu'il est mal appliqué ; on n'a pas le droit de conclure d'un défaut ou d'une erreur dans l'application à la fausseté du système en lui-même.

Réponse.

Il n'est d'ailleurs pas exact que tous les auteurs dont parle le P. Cornely se soient crus arrivés au dernier âge du monde. Ainsi le Vénérable Holzhauser suppose que son époque, qu'il fait commencer avec l'apparition du protestantisme, coïncide avec le cinquième âge, et qu'ensuite viendront encore deux autres âges : un âge de triomphe et de sainteté, et enfin un âge d'épreuves sans égales dans le passé. — Dans cette hypothèse nous pourrions rapporter à ce même cinquième âge le siècle où nous vivons, car les doctrines révolutionnaires qui dominent l'histoire du monde, depuis deux siècles surtout, sont intimement liées à la révolution religieuse du seizième siècle.

Aussi bien, ce n'est point par une distribution absolument arbitraire que les interprètes en question rattachent les visions de l'Apocalypse à tels ou tels événements de l'histoire. Au contraire ils cherchent à appuyer leurs interprétations sur la concordance entre les grands faits du passé et les symboles apocalyptiques. Il s'agit en somme d'apprécier leurs raisons. — Il n'y a pas non plus entre eux une aussi grande variété d'opinions qu'on le suppose. Ainsi, dès les premiers siècles de l'Eglise, la vision correspondant à l'ouverture du premier sceau était rapportée à Notre-Seigneur et à l'âge apostolique ; celle du second sceau à la puissance romaine. Et si dans les visions suivantes les premiers Pères n'ont pas reconnu les Barbares ou Mahomet avec leur triste ou lugubre cortège, c'est sans doute parce qu'ils n'avaient pas encore été témoins de ces terribles apparitions, ou que, mêlés de trop près aux bouleversements qui renversaient l'ordre social à leur époque, ils ne pouvaient les apprécier d'un coup d'œil d'ensemble.

Conclusion. — Les sept Eglises d'Asie figurent les sept âges de l'avenir.

Saint Jean
parle
sans restriction.

Pour nous autoriser à voir dans l'Apocalypse des allusions aux âges successifs du monde et de l'Eglise, nous avons mieux encore que les rapprochements mentionnés plus haut : nous avons le texte même de S. Jean. La voix à laquelle il obéit en écrivant son Apocalypse lui commande de consigner par écrit les visions qui se rapportent à son époque, et aux époques qui suivront (Apoc. I, 19). *Scribe ergo quæ vidisti, et quæ sunt, et quæ oportet fieri post hæc.* Pourquoi mettre une restriction là où le texte sacré emploie les formules les plus générales ? (Voir plus haut pp. 311-318.)

Rôle que peut
jouer
une révélation
nouvelle.

Notons aussi, comme le dit dans un autre sens le P. Cornely, qu'une révélation nouvelle peut nous renseigner sur la place occupée par notre époque dans la suite des âges (1). La Prophétie des Papes n'aurait-elle pas son but providentiel à ce point de vue d'un intérêt si général ?

Les conclusions précédentes trouveront leur justification plus complète dans les considérations que nous allons développer sur l'objet des principales visions de l'Apocalypse.

§ III.

Objet des principales parties ou visions de l'Apocalypse.

A) Les Epîtres aux sept Eglises d'Asie.

Les sept Epîtres
sont adressées
à l'Eglise
des âges futurs,
sous la figure
des sept Eglises
d'Asie.

On a fort discuté sur le sens des sept Epîtres par lesquelles débute l'Apocalypse. — Le nom d'anges des Eglises d'Asie qui est donné aux destinataires de ces lettres laisse d'abord supposer que S. Jean écrit simplement aux évêques d'Eglises qui dépendent de sa juridiction.

Mais un examen plus approfondi rend très probable le sen-

(1) Admettons encore que les visions de la Prophétie de S. Jean aient pour objet exclusif, à partir du chapitre IV, les derniers temps de l'Eglise. — Notre raisonnement n'en sera que plus fort, comme nous le verrons, lorsque nous essaierons de déduire de l'Apocalypse les enseignements qu'elle renferme sur la fin des temps. Tous les termes par lesquels le prophète affirme la *proximité* des temps décrits dans sa révélation s'appliqueront alors directement aux derniers événements, et par suite à la fin du monde et à la venue du souverain Juge. (Voir sur cette question de la *proximité* de la fin du monde, le chap. XV.)

Raisons générales et raisons tirées de la manière dont il est parlé des Eglises.

timent qui reconnaît dans ces mêmes Eglises une représentation, un *type*, une *figure* de l'Eglise de l'avenir, aux différentes phases de son existence (1).

1° Une première raison qui nous porte à admettre *ce sens spirituel*, c'est que, prises au sens littéral, comme se rapportant à des Eglises particulières d'Asie, ces Epîtres ne répondent aucunement au caractère général que nous serons amenés à reconnaître aux visions de l'Apocalypse.

Elles seraient absolument un hors-d'œuvre, sans lien avec l'ensemble de la Révélation, où nous trouverons cependant une si grande unité.

Cette considération, qui n'est encore qu'une prévention en faveur de notre sentiment, se trouve confirmée par des raisons positives.

2° Il est dit presque ouvertement dans le texte sacré que tout est *mystère* et *figure* dans ces Epîtres.

De suite, les destinataires sont représentés d'une manière symbolique sous l'emblème de sept chandeliers d'or et de sept étoiles, et ce style doit déjà nous disposer à admettre le langage figuré.

Ce symbolisme semble encore clairement indiqué par une particularité du texte original: *Apoc.*, I, 19. « Ecris donc les choses que tu as vues, y est-il dit, celles qui sont et celles qui doivent arriver ensuite, 20 le *mystère* des sept étoiles que tu as vues dans ma droite et les sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les anges des sept Eglises, et les chandeliers sont les sept Eglises. » — La virgule qui sépare, dans le texte grec, le verset 19 du verset 20 montre que l'objet de la prophétie, *quæ sunt, et quæ oportet fieri post hæc*, se confond avec le *mystère* des sept étoiles et avec les sept chandeliers d'or, qui sont explicitement donnés comme symbolisant les Eglises et leurs anges (v. 20).

C'est bien aussi la même idée qui paraît exprimée à la fin de l'Apocalypse, XXII, 16 : « C'est moi, Jésus, qui ai envoyé mon ange pour attester ces choses *dans* les Eglises. » Cette expression « *dans les Eglises* » n'est-elle pas ici, en vertu du

1° Cette explication semble exigée par l'ensemble de l'Apocalypse.

2° Elle paraît conforme à la manière dont il y est parlé des Eglises d'Asie.

(1) La signification prophétique de ces Epîtres, admise déjà par le Vénérable Holzhauser, a été particulièrement mise en évidence par M. Chauffard. — Sur la notion même des *types*, des *figures*, ou du *sens spirituel*, on peut consulter l'exposé que fait le P. Cornely de la doctrine de S. Thomas (voir plus haut pp. 312-314 en note).

contexte, le synonyme de *sous la figure des Eglises* (1) ? *Ego Jesus misi angelum meum testificari vobis hæc in Ecclesiis.* Ce passage est comme l'explication du mot *mystère* appliqué aux sept Eglises dans le chapitre I.

L'Apôtre a soin d'ajouter à la fin de chaque Epître ces paroles, qui invitent le lecteur à voir plus loin que le sens littéral : « Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises. » (II, 7. 11. 17. 29 ; III, 5. 13. 22). *Qui habet aurem audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.* — Or la locution : *Qui habet aurem audiat* rappelle celle de l'Evangile : *Qui habet aures audiendi audiat*, par laquelle Notre-Seigneur invitait constamment ses disciples à pénétrer le sens mystérieux de ses paraboles (Matt. XI, 15 ; XIII, 9. 43 ; Marc, IV, 9. 23 ; VII, 16 ; Luc, VIII, 8 ; XIV, 35). — L'apôtre S. Jean lui-même, dans son Apocalypse (XIII, 9), se sert d'une locution analogue : *Si quis habet aurem audiat*, pour attirer l'attention de ses lecteurs sur le *symbolisme* de la Bête et de la lutte que les chrétiens auront à subir contre elle.

(1) Cette explication suppose une identification morale du type et de l'objet figuré. C'est ainsi que S. Paul parlant de Sara et d'Agar les représente comme symbolisant les deux testaments, la loi qui engendre la servitude et l'Evangile qui donne la liberté :

Gal. IV, 22. Scriptum est enim, quoniam Abraham duos filios habuit, unum de ancilla et unum de libera. 23. Sed qui de ancilla secundum carnem natus est, qui autem de libera per repromissionem. 24. *Quæ sunt per allegoriam dicta.* Hæc enim sunt duo testamenta. Unum quidem in monte Sina, in servitutem generans, *quæ est Agar*,.... 26. Illa autem, quæ sursum est Jerusalem, *libera est*, quæ est mater nostra.....

L'emploi de la préposition *in*, dans le sens où nous la prenons, pourrait être discuté en lui-même. Mais nous en trouvons, ce semble, un exemple dans le chapitre VII de l'Epître aux Hébreux, où Melchisédech est représenté explicitement comme le type ou la figure de Jésus-Christ : Hebr. VII, 13 « *In quo enim hæc dicuntur, de alia tribu est, de qua nullus altari præsto fuit...* » (Melchisédech) *dans la personne duquel* sont affirmées ces choses (que l'Apôtre vient d'appliquer au Christ) appartenait à une tribu différente (de la tribu d'Aaron), qui n'avait donné aucun prêtre à l'autel, etc.

Si d'ailleurs on voulait laisser à ces mots *testificari in Ecclesiis* le sens de prêcher dans les églises ou dans les temples, comment expliquer la mission spéciale donnée par Jésus à *son ange* ? comment rapporter cette prédication directement aux enseignements contenus dans la prophétie : « *hæc* » ? Le lien entre les promesses et les menaces, qui remplissent les derniers chapitres et les visions précédentes, n'est-il pas beaucoup plus visible et plus satisfaisant avec l'allusion au début de la Prophétie que suppose notre explication ?

Lors même enfin que l'on rejeterait cette interprétation, les autres raisons en faveur du sens spirituel que nous supposons conserveraient toute leur force.

Raisons tirées du contexte immédiat.

3° Le *cadre* qui contient les Epîtres, et qui en indique la portée, renferme des allusions générales à la vie de l'Eglise et aux derniers temps. — Cette raison, tirée du contexte immédiat, nous semble être l'argument le plus fort en faveur de notre sentiment.

Dès le chapitre I, v. 1, S. Jean parle de la *Révélation* qui a été faite par Dieu au sujet des *événements de l'avenir*. Ceux qui doivent profiter de ces révélations ne sont pas quelques fidèles appartenant à des Eglises particulières, mais tous *les serviteurs*

3° Dans le contexte immédiat il n'est question que de prophéties sur l'avenir de l'Eglise.

APOCALYPSIS (a)

Beati Joannis Apostoli.

CAPUT I. — 1. Apocalypsis Jesu Christi, quam dedit illi Deus palam facere servis suis, quæ oportet fieri cito; et significavit, mittens per Angelum suum, servo suo Joanni, 2. qui testimonium perhibuit verbo Dei, et testimonium Jesu Christi, quæcumque vidit.

3. Beatus qui legit et audit verba prophetiæ hujus, et servat ea quæ in ea scripta sunt; tempus enim prope est.

4. Joannes septem Ecclesiis quæ sunt in Asia. Gratia vobis, et pax ab eo qui est, et qui erat, et qui venturus est, et a septem spiritibus qui in conspectu throni ejus sunt, 5. et a Jesu Christo, qui est testis fidelis, primogenitus mortuorum, et princeps regum terræ, qui dilexit nos, et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo, 6. et fecit nos regnum et sacerdotes Deo et Patri suo: ipsi gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

L'APOCALYPSE (a)

ou
Révélation de S. Jean, Apôtre.

CHAPITRE I. — 1. La révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et il l'a fait connaître en envoyant son ange à Jean son serviteur, 2. qui a rendu témoignage à la parole de Dieu, et de tout ce qu'il a vu de Jésus-Christ.

3. Heureux celui qui lit et écoute les paroles de cette prophétie, et garde les choses qui y sont écrites; car le temps est proche.

4. Jean aux sept Eglises qui sont en Asie. La grâce et la paix soient avec vous de la part de celui qui est, qui était et qui doit venir, et de la part des sept esprits qui sont devant son trône, 5. et de la part de Jésus-Christ qui est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts, et le prince des rois de la terre, qui nous a aimés et nous a lavés dans son sang, 6. et nous a faits le royaume et les sacrificateurs de Dieu et de son Père: à lui soit la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

(Ch. I).
Titre ou pré-
lude.

Adresse aux
sept Eglises.

(a) L'Apocalypse a été écrite en grec par S. Jean (vers l'an 96). Nous donnons ici le texte latin de la *Vulgate*, avec la traduction française de *Bossuet*. Les modifications, très peu nombreuses et de même importance, que nous nous permettons de faire dans cette traduction seront indiquées par un changement de caractères (voir par exemple pp. 354 et 356, chap. V, vv. 6 et 8).

Il est parlé des Eglises à propos de la Prophétie.

de Dieu (v. 1), tous ceux qui liront et entendront les paroles de cette prophétie (v. 3). — Le prophète donne la raison pour laquelle l'étude et l'intelligence de sa révélation est si nécessaire : *c'est que les temps sont proches* (v. 3).

C'est alors, dans le même contexte, qu'il salue les sept Eglises, en leur souhaitant la grâce et la paix. Mais ici encore les *qualités* qu'il prête à Dieu, l'allusion au *second avènement* de Jésus, à sa *royauté* et à sa *domination future* se rapportent trop bien au but général que nous révèlent les premières lignes de l'Apocalypse pour ne pas laisser supposer un lien mystérieux entre ces Eglises et les événements qui seront prédits tout à l'heure (vv. 4-8). Nous comprenons mieux aussi dans cette hypo-

(Ch. I).
L'avènement
futur de Jésus.

7. Ecce venit cum nubibus, et videbit eum omnis oculus, et qui eum pupugerunt. Et plangent se super eum omnes tribus terræ. Etiam. Amen. 8. Ego sum Alpha et Omega, principium et finis, dicit Dominus Deus, qui est, et qui erat, et qui venturus est, omnipotens.

Vision
de Pathmos.

9. Ego Joannes frater vester, et pariceps in tribulatione et regno et patientia in Christo Jesu, fui in insula quæ appellatur Pathmos, propter verbum Dei et testimonium Jesu. 10. Fui in spiritu in Dominica die, et audivi post me vocem magnam, tanquam tubæ, 11. dicentis : Quod vides scribe in libro, et mitte septem Ecclesiis quæ sunt in Asia, Epheso et Smyrnæ, et Pergamo, et Thyatiræ, et Sardis, et Philadelphicæ, et Laodicicæ.

12. Et conversus sum, ut viderem vocem quæ loquebatur mecum : et conversus vidi septem candelabra aurea, 13. et in medio septem candelabrorum aureorum similem Filio hominis, vestitum podere, et præcinctum ad mamillas zona aurea. 14. Caput autem ejus et capilli erant candidi tanquam lana alba, et tanquam nix, et oculi ejus tanquam flamma ignis, 15. et pedes ejus similes auri-

7. Il viendra sur les nuées, et tout œil le verra, et même ceux qui l'ont percé. Et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine en le voyant : certainement. Amen. 8. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur Dieu, qui est, qui était et qui doit venir, le Tout-Puissant.

9. Moi, Jean, votre frère, qui ai part à la tribulation et au règne et à la patience de Jésus-Christ, j'ai été dans l'île nommée Pathmos, pour la parole de Dieu, et pour le témoignage que j'ai rendu à Jésus. 10. Un jour de dimanche, je fus ravi en esprit : et j'entendis derrière moi une voix éclatante comme une trompette, 11. qui disait : Ecris dans un livre ce que tu vois, et l'envoie aux sept Eglises qui sont en Asie, à Ephèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie et à Laodicée.

12. Je me tournai pour voir quelle était la voix qui me parlait. Et en même temps je vis sept chandeliers d'or, 13. et au milieu des sept chandeliers d'or, quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, et ceint sur les mamelles d'une ceinture d'or. 14. Sa tête et ses cheveux étaient blancs comme de la laine blanche et comme de la neige, et ses yeux

La grande Révélation leur est destinée.

thèse que l'Apôtre ait reçu l'ordre d'envoyer aux Eglises d'Asie le récit de sa grande Révélation (9-11). C'est enfin comme maître du présent et de l'avenir que Jésus parle à son prophète (17, 18) et lui commande d'écrire *ce qu'il a vu, ce qui est, et ce qui doit arriver dans la suite*. — Comment accorder tous ces caractères avec l'hypothèse qui ne voit que des Eglises particulières dans ces sept Eglises d'Asie? Comment ne trouver dans les Epîtres qu'une suite d'avertissements moraux et de recommandations, comme pourrait en faire un apôtre, un évêque, un pasteur, vis-à-vis de ses fidèles, ou un fondateur d'Eglise vis-à-vis des évêques qui lui étaient soumis?

4° L'examen détaillé de chaque Epître (1) ne pourrait que

(1) Nous aurions à étudier dans chaque Epître : 1° les attributs avec lesquels est présenté le Sauveur, dont le prophète répète les paroles ; 2° la teneur des avertissements qui forment le fond des différentes Epîtres ; 3° la conclusion, ou les menaces ou les promesses, en rapport avec les besoins ou les mérites des différentes Eglises. Dans chacune de ces parties nous trouverions une note caractéristique de l'âge auquel nous rapportons chaque Epître.

4° Les applications historiques semblent s'imposer pour les différentes Epîtres.

chalco, sicut in camino ardenti, et vox illius tanquam vox aquarum multarum. 16. Et habebat in dextera sua stellas septem, et de ore ejus gladius utraque parte acutus exibat, et facies ejus sicut sol lucet in virtute sua.

17. Et cum vidissem eum, cecidi ad pedes ejus tanquam mortuus. Et posuit dexteram suam super me, dicens : Noli timere : Ego sum primus et novissimus, 18. et vivus ; et fui mortuus, et ecce sum vivens in secula seculorum ; et habeo claves mortis et inferni.

19. Scribe ergo quæ vidisti, et quæ sunt, et quæ oportet fieri post hæc.

20. Sacramentum septem stellarum, quas vidisti in dextera mea, et septem candelabra aurea ; septem stellæ Angeli sunt septem Ecclesiarum, et candelabra septem, septem Ecclesiæ sunt.

paraissaient comme une flamme de feu ; 15. ses pieds étaient semblables à l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente, et sa voix égalait le bruit des grandes eaux. 16. Il avait sept étoiles en sa main droite : de sa bouche sortait une épée à deux tranchants, et son visage était aussi lumineux que le soleil dans sa force.

17. Dès que je le vis, je tombai à ses pieds comme mort ; mais il mit la main droite sur moi, en disant : Ne crains point ; je suis le premier et le dernier, 18. celui qui vis : j'ai été mort, mais je suis vivant dans les siècles des siècles. Et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer.

19. Ecris donc les choses que tu as vues, celles qui sont, et celles qui doivent arriver ensuite. 20. Voici les mystères des sept étoiles que tu as vues dans ma main droite, et des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les sept Anges des sept Eglises, et les sept chandeliers sont les sept Eglises.

(Ch. I).

S. Jean reçoit l'ordre d'écrire ce qu'il a vu relativement à l'avenir.

nous confirmer dans notre opinion. Nous y trouverions successivement des avertissements qui se rapportent naturellement aux différents âges de l'Eglise, tels que nous les verrons représentés lors de l'ouverture des sept sceaux du Livre de l'avenir. — Bornons-nous à quelques indications (1).

1^{re} Épître.
Ère
apostolique.

La *première Épître* (II, 1-7) semble correspondre à l'*ère apostolique*. On y reconnaît Jésus-Christ en marche pour fonder ses Eglises par le ministère de ses Apôtres; il y est question des luttes de la chrétienté naissante contre les faux apôtres et les judaïsants. La menace de transporter, d'Orient en Occident

(1) On peut consulter à ce sujet les ouvrages de M. Chauffard, et spécialement : *Les grands avertissements de l'Apocalypse*. Nous tenons à signaler de nouveau ce consciencieux travail, bien que nous n'en adoptons pas absolument toutes les conclusions.

(Ch. II).
1^{re} Épître.
Ephèse.

CAPUT II. — 1. Angelo Ephesi Ecclesie scribe : Hæc dicit qui tenet septem stellas in dextera sua, qui ambulat in medio septem candelabrorum aureorum :

2. Scio opera tua, et laborem, et patientiam tuam, et quia non potes sustinere malos, et tentasti eos qui se dicunt apostolos esse, et non sunt; et invenisti eos mendaces : 3. et patientiam habes et sustinuisti propter nomen meum, et non defecisti.

4. Sed habeo adversum te, quod caritatem tuam primam reliquisti.

5. Memor esto itaque unde excideris, et age pœnitentiam, et prima opera fac : sin autem, venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo, nisi pœnitentiam egeris.

6. Sed hoc habes, quia odisti facta Nicolaitarum, quæ et ego odi.

7. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis :

Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in Paradiso Dei mei.

CHAPITRE II. — 1. Ecris à l'Ange de l'Eglise d'Ephèse : Voici ce que dit.... celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, qui marche au milieu des sept chandeliers d'or :

2. Je sais tes œuvres, et ton travail, et ta patience, et que tu ne peux supporter les méchants; tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres et ne le sont point, et tu les as trouvés menteurs; 3. tu es patient et tu as souffert pour mon nom, et tu ne t'es point découragé.

4. Mais j'ai à te reprocher que tu es déchu de ta première charité.

5. Souviens-toi donc d'où tu es tombé, et fais pénitence, et reprends tes premières œuvres; et si tu ne fais pénitence, j'ôterai ton chandelier de sa place.

6. Tu as toutefois cela de bon, que tu hais les actions des Nicolaïtes, comme moi-même je les hais.

7. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

Je donnerai au vainqueur à manger du fruit de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de mon Dieu.

sans doute, le flambeau divin, accompagne un reproche plein de charité et de condescendance. L'allusion à l'hérésie des Nicolaïtes complète le tableau.

La *seconde Épître* (II, 9-11) convient à caractériser l'ère des grandes persécutions romaines. Jésus-Christ y est représenté comme le roi et le modèle des martyrs. Il n'y est question que de souffrances à endurer, et de couronnes à recevoir : et il n'est pas jusqu'aux *dix jours* de la longue épreuve qui ne semblent faire allusion aux dix grandes persécutions romaines.

2^e Épître.
Ère des
persécutions
romaines.

La *troisième Épître* (II, 12-17) paraît correspondre au temps où Constantin transporte à Constantinople le siège de l'Empire, changeant ainsi les conditions dans lesquelles vivra et se déve-

3^e Épître.
Ère des grandes
hérésies.

8. Et Angelo Smyrnæ Ecclesiæ scribe : Hæc dicit primus et novissimus, qui fuit mortuus, et vivit :

9. Scio tribulationem tuam et paupertatem tuam ; sed dives es, et blasphemaris ab his qui se dicunt Judæos esse, et non sunt, sed sunt synagoga Satanae.

10. Nihil horum timeas, quæ passurus es. Ecce missurus est diabolus aliquos ex vobis in carcerem, ut tentemini, et habebitis tribulationem diebus decem. Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ.

11. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis :

Qui vicerit, non lædetur a morte secunda.

12. Et Angelo Pergami Ecclesiæ scribe : Hæc dicit qui habet rhomphaeam utraque parte acutam :

13. Scio ubi habitas, ubi sedes est Satanae, et tenes nomen meum, et non negasti fidem meam. Et in diebus illis Antipas testis meus fidelis, qui occisus est apud vos, ubi Satanas habitat.

8. Ecris aussi à l'Ange de l'Eglise de Smyrne : Voici ce que dit celui qui est le premier et le dernier, qui a été mort et qui est vivant :

9. Je sais ton affliction et ta pauvreté ; tu es toutefois riche, et tu es calomnié par ceux qui se disent Juifs, et ne le sont pas, mais qui sont la synagogue de Satan.

10. Ne crains rien de ce que tu auras à souffrir. Le diable mettra bientôt quelques-uns de vous en prison afin que vous soyez éprouvés, et vous aurez à souffrir pendant dix jours. Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.

11. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises :

Celui qui sera victorieux ne souffrira rien de la seconde mort.

12. Ecris à l'Ange de l'Eglise de Pergame : Voici ce que dit celui qui porte l'épée à deux tranchants.

13. (Dans le texte grec : Je connais tes œuvres.) Je sais que tu habites où est le trône de Satan. Tu as conservé mon nom, et tu n'as point renoncé ma foi, lorsqu'Antipas, mon témoin fidèle, a souffert la mort parmi vous, où Satan habite.

(Ch. II).
2^e Épître.
Smyrne.

3^e Épître.
Pergame.

loppera l'Eglise. Elle vise sans doute les grandes hérésies orientales, depuis l'Arianisme jusqu'au Gnosticisme qui reproduit les doctrines des Judaisants et des Nicolaïtes. Le rôle odieux des prélats ariens, qui, à l'exemple du faux prophète Balaam, veulent intéresser le pouvoir civil à leurs luttes impies, est particulièrement bien caractérisé, comme aussi la résistance courageuse des prélats fidèles.

4^e Epître.
Le moyen âge.

La *quatrième Epître* (II, 18-29) semble se rapporter au moyen âge. Tandis qu'en Occident l'Eglise étend de plus en plus son empire, en Orient s'annonce un schisme qui désolera le monde chrétien. Dans le style biblique, en effet, la forte image qui figure dans notre texte est le symbole de l'oubli de

(Ch. II.)

14. Sed habeo adversus te pauca, quia habes illic tenentes doctrinam Balaam, qui docebat Balac mittere scandalum coram filiis Israel, edere et fornicari; 15. ita habes et tu tenentes doctrinam Nicolaitarum.

16. Similiter penitentiam age: si quo minus, veniam tibi cito, et pugnabo cum illis in gladio oris mei.

17. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis:

Vincenti dabo manna absconditum, et dabo illi calculum candidum, et in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit.

4^e Epître.
Thyatire.

18. Et Angelo Thyatiræ Ecclesiæ scribe: Hæc dicit Filius Dei, qui habet oculos tanquam flammam ignis, et pedes ejus similes aurichalco:

19. Novi opera tua, et fidem et charitatem tuam, et ministerium et patientiam tuam, et opera tua novissima plura prioribus.

14. Mais j'ai quelque chose à te reprocher: c'est que tu souffres parmi vous qu'on enseigne la doctrine de Balaam, qui apprenait à Balac à jeter des pierres de scandale devant les enfants d'Israël, afin qu'ils mangeassent et qu'ils tombassent dans la fornication. 15. Tu souffres aussi qu'on enseigne la doctrine des Nicolaïtes.

16. Fais pareillement pénitence, sinon je viendrai bientôt à toi, et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche.

17. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises:

Je donnerai au vainqueur la manne cachée; je lui donnerai une pierre blanche, et un nom nouveau écrit sur la pierre, lequel nul ne connaît que celui qui le reçoit.

18. Ecris encore à l'Ange de l'Eglise de Thyatire: Voici ce que dit le Fils de Dieu, qui a les yeux comme une flamme de feu et des pieds semblables à l'airain fin.

19. Je sais tes œuvres, ta foi, ta charité, le soin que tu prends des pauvres, ta patience et des dernières œuvres plus abondantes que les premières.

Quatrième Epître. — Cinquième Epître.

Dieu et de sa loi. La puissance formidable du Mahométisme sera le châtimement des chrétientés d'Orient, pendant qu'en Occident s'affirmera la royauté divine de l'Eglise.

La cinquième Epître (III, 1-6) est comme un tableau fidèle des temps modernes. Elle convient merveilleusement à dépeindre la grande révolution religieuse du seizième siècle et

5^e Epître.
Les temps
modernes.

20. Sed habeo adversus te pauca, quia permittis mulierem Jezabel, quæ se dicit propheten, docere et seducere servos meos, fornicari et manducare de idolothytis. 21. Et dedi illi tempus, ut penitentiam ageret, et non vult penitere a fornicatione sua.

22. Ecce mittam eam in lectum; et qui mœchantur cumea in tribulatione maxima erunt, nisi pœnitentiam ab operibus suis egerint; 23. et filios ejus interficiam in morte, et scient omnes Ecclesiæ quia ego sôm scrutans renes et corda, et dabo unicuique vestrum secundum opera sua.

Vobis autem dico, 24. et cæteris qui Thyatiræ estis: Quicumque non habent doctrinam hanc, et qui non cognoverunt altitudines Satanae, quemadmodum dicunt, non mittam super vos aliud pondus. 25. Tamen id quod habetis tenete donec veniam.

26. Et qui vicerit, et custodierit usque in finem opera mea, dabo illi potestatem super gentes, 27. et reget eas in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringentur, 28. sicut et ego accepi a Patre meo; et dabo illi stellam matutinam.

29. Qui habet aurem audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

20. Mais j'ai quelque chose à te reprocher : Tu permets que Jézabel, cette femme qui se dit prophétesse, enseigne et séduise mes serviteurs, afin de les faire tomber dans la fornication, et de leur faire manger des viandes immolées aux idoles. 21. Je lui ai donné du temps pour faire pénitence et elle ne veut point se repentir de sa prostitution.

22. Je la jeterai dans le lit, et ceux qui commettent adultère avec elle seront dans une très grande affliction s'ils ne font pénitence de leurs œuvres. 23. Je frapperai ses enfants de mort, et toutes les Eglises connaîtront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres.

Mais je vous dis, 24. et aux autres qui sont à Thyatire, à tous ceux qui ne tiennent point cette doctrine, et qui, comme ils disent, ne connaissent point les profondeurs de Satan : Je ne mettrai point d'autre poids sur vous. 25. Toutefois gardez fidèlement ce que vous avez, jusqu'à ce que je vienne.

26. Celui qui sera victorieux, et gardera mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai puissance sur les nations. 27. Il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées comme un vase d'argile : 28. tel est ce que j'ai reçu de mon Père; et je lui donnerai l'étoile du matin.

29. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

(Ch. II).

Cinquième Eptre.

les événements qui l'ont amenée. On y trouve, à l'adresse de nos sociétés actuelles, les reproches les plus mérités et les menaces les plus significatives.

« *Tu passes pour être vivant, et tu es mort.* » — Peut-on qualifier d'une manière plus vraie et plus énergique un âge qui se dit âge de lumière, de liberté, de progrès, et qui est en réalité un âge de ténèbres, de servitude, de déchéance morale, sociale et religieuse? *Nomen habes quod vivas, et mortuus es* (III, 1)!

Dans cette société moderne il y a beaucoup à expier, et il est recommandé aux pasteurs de veiller à garder et à confirmer ceux qui ont pu échapper à la corruption générale, et qui sont menacés de mort s'ils ne redoublent de vigilance (vv. 2. 3). Cependant, au milieu de l'indifférence générale, on trouve d'admirables exemples de foi et de charité : ces vrais serviteurs recevront leur récompense dans le ciel et feront partie du cortège de l'Agneau (v. 4). A eux se joindront ceux qui expieront

(Ch. III).
5^e Eptre.
Sardes.

CAPUT III. — 1. Et Angelo Ecclesie Sardis scribe : Hæc dicit qui habet septem spiritus Dei et septem stellas :

Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es.

2. Esto vigilans, et confirma cætera quæ moritura erant. Non enim invenio opera tua plena coram Deo meo. 3. In mente ergo habe qualiter acceperis et audieris, et serva, et pœnitentiam age. Si ergo non vigila-veris, veniam ad te tanquam fur, et nescies qua hora veniam ad te.

4. Sed habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua : et ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt.

5. Qui vicerit, sic vestiatur vestimentis albis, et non delebo nomen ejus de libro vitæ, et confitebor nomen ejus coram Patre meo, et coram Angelis ejus.

6. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

CHAPITRE III. — 1. Ecris à l'Ange de l'Eglise de Sardes : Voici ce que dit celui qui a les sept esprits de Dieu et les sept étoiles :

Je connais tes œuvres : tu as la réputation d'être vivant, mais tu es mort.

2. Sois vigilant, et confirme les restes qui étaient près de mourir, car je ne trouve pas tes œuvres pleines devant mon Dieu. 3. Souviens-toi donc de ce que tu as reçu et de ce que tu as ouï, et garde-le et fais pénitence ; car si tu ne veilles, je viendrai à toi comme un larron, et tu ne sauras à quelle heure je viendrai.

4. Tu as toutefois quelques personnes à Sardes qui n'ont point souillé leurs vêtements ; et ils marcheront avec moi revêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes.

5. Celui qui sera victorieux sera ainsi vêtu de blanc, et je n'effacerai point son nom du livre de vie, et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges.

6. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

Cinquième Epître. — Sixième Epître.

leurs fautes passées dans le sacrifice, et qui triompheront de l'épreuve qui les attend (v. 5).

C'est ainsi que nous trouvons dans cette Epître les leçons les plus précieuses pour notre époque, et en même temps, semble-t-il, l'annonce de quelque grande tribulation, prélude d'une ère de sainteté et de conversion générale à laquelle il est fait allusion dans la sixième Epître à l'Ange de l'Eglise de Philadelphie.

La *sixième Epître* (III, 7-13) représente l'Eglise comme affaiblie, *modicam habes virtutem*; mais cependant elle a été

6^e Epître.
L'âge des
conversions
futures.

7. Et Angelo Philadelphie Ecclesie scribe : Hec dicit Sanctus et Verus, qui habet clavem David, qui aperit et nemo claudit, claudit et nemo aperit :

8. Scio opera tua. Ecce dedi coram te ostium apertum, quod nemo potest claudere ; quia modicam habes virtutem, et servasti verbum meum, et non negasti nomen meum. 9. Ecce dabo de synagoga Satanae, qui dicunt se Judaeos esse, et non sunt, sed mentiuntur : ecce faciam illos ut veniant et adorent ante pedes tuos, et scient quia ego dilexi te ; 10. quoniam servasti verbum patientiae meae, et ego servabo te ab hora tentationis, quae ventura est in orbem universum tentare habitantes in terra.

11. Ecce venio cito : tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.

12. Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, et foras non egredietur amplius ; et scribam super eam nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei novae Jerusalem, quae descendit de caelo a Deo meo, et nomen meum novum.

13. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

7. Ecris aussi à l'Ange de l'Eglise de Philadelphie : Voici ce que dit le Saint et le Vêritable, qui a la clef de David ; qui ouvre, et personne ne ferme ; qui ferme, et personne n'ouvre.

8. Je connais tes œuvres. J'ai ouvert une porte devant toi que personne ne peut fermer ; parce que tu as peu de force, et que toutefois tu as gardé ma parole, et que tu n'as point renoncé mon nom. 9. Je te donnerai quelques-uns de ceux de la synagogue de Satan qui se disent Juifs, et ne le sont point, mais qui sont des menteurs ; je les ferai venir se prosterner à tes pieds, et ils connaîtront que je t'aime. 10. Parce que tu as gardé la parole de ma patience, et moi je te garderai de l'heure de la tentation qui doit venir dans tout l'univers éprouver ceux qui habitent sur la terre.

11. Je viendrai bientôt ; garde ce que tu as, de peur que quelque autre ne prenne ta couronne.

12. Quiconque sera victorieux, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus ; et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel d'auprès de mon Dieu, et mon nouveau nom.

13. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

(Ch. III).
6^e Epître.
Philadelphie.

fidèle au milieu de l'épreuve, et n'a pas renié le nom du Christ : *Et servasti verbum meum, et non negasti nomen meum.* — Cet affaiblissement extérieur, cette constance et cette foi intrépide se rapportent sans doute au temps d'épreuves et de persécutions dont nous aurons à constater l'annonce à l'ouverture du sixième sceau.

Mais à une époque de trouble et de tribulations paraît devoir succéder pour l'Eglise une période de triomphe sans égal. C'est à ce triomphe de la grâce que feraient allusion les prédictions qui remplissent cette Epître : *Ecce aedi coram te ostium apertum*, la porte du salut est toute grande ouverte. Les Juifs eux-mêmes, ceux du moins qui prétendaient être fils de Juda et qui ne l'étaient pas en réalité, puisqu'ils avaient renié la foi au Messie, viendront en grand nombre à l'Eglise et adorent à leur tour le Christ, en admirant les témoignages de son infinie charité pour les siens (III, 9).

L'Epître se termine par l'annonce des dernières tribulations qui doivent éprouver *le monde entier* : *Quoniam servasti verbum patientiæ meæ, et ego servabo te ab hora tentationis, quæ ventura est in orbem universum tentare habitantes in terra* (v. 10). — Ces paroles, d'une portée si *universelle*, ne suffisent-elles pas à elles seules à nous faire reconnaître qu'il est question, dans les Epîtres, de l'Eglise en général, et non pas uniquement de quelques Eglises particulières ?

Cette heure de la tentation universelle viendra bientôt, mais Dieu saura récompenser dignement ceux qui lui resteront fidèles (vv. 11 et 12).

7^e Epître.
Les derniers
temps.

La septième et dernière Epître (III, 14-22) caractérise bien les temps d'impiété et d'indifférence générales tels que ceux qui précéderont le Jugement dernier. Le Christ, dont S. Jean rapporte les paroles, prend des titres solennels : il est le

(Ch. III).
7^e Epître.
Laodicée.

14. Et Angelo Laodicæ Ecclesiæ scribe : Hæc dicit Amen, testis fidelis et verus, qui est principium creaturæ Dei.

15. Scio opera tua, quia neque frigidus es, neque calidus. Utinam frigidus esses, aut calidus ! 16. Sed quia tepidus es, et nec frigidus, nec calidus, incipiam te vomere ex ore meo.

17. Quia dicis : Quod dives sum et locupletatus, et nullius egeo ; et ne-

14. Ecris à l'Ange de l'Eglise de Laodicée : Voici ce que dit celui qui est la vérité même, le témoin fidèle et véritable, qui est le principe de la créature de Dieu.

15. Je connais tes œuvres : tu n'es ni froid ni chaud. Plût à Dieu que tu fusses froid ou chaud ! 16. Mais parce que tu es tiède, et ni froid ni chaud, je te vomirai de ma bouche.

17. Tu dis : Je suis riche et opulent, et je n'ai besoin de rien ; et tu

Septième Epître.

témoin fidèle et véritable, le principe des créatures de Dieu. Fatigué de l'ingratitude dont il est l'objet de la part des chrétiens de cet âge, il se prépare à les rejeter de son sein. Les menaces qu'il renouvelle, les appels suprêmes à la pénitence, tout annonce la proximité du Jugement. Déjà il frappe à la porte comme il le dit lui-même (v. 20) : *Ecce sto ad ostium et pulso.*

Il y aura des luttes à subir, des victoires à remporter ; mais le vainqueur sera couronné de gloire : v. 21. *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo, sicut et ego vici et sedi cum Patre meo in throno ejus.*

C'est ainsi que, entendues au sens spirituel, les sept Epîtres de l'Apocalypse sont pleines d'enseignements, et paraissent concorder admirablement avec les données de l'histoire pour les temps passés ou avec les prédictions de l'Évangile pour les temps à venir.

* * *

Toutes ces raisons empruntées au contexte immédiat ou éloigné, comme au texte même, et à sa convenance avec une

Résumé.

seis quia tu es miser et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus. 18. *Scitote tibi emere a me aurum ignitum, probatum, ut locuples fias, et vestimentis albis induaris, et non appareat confusio nuditatis tuæ ; et collyrio inunge oculos tuos, ut videas.*

19. *Ego quos amo arguo et castigo. Emulare ergo, et penitentiam age.*

20. *Ecce sto ad ostium et pulso : si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, et cenabo cum illo, et ipse mecum.* 21. *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo, sicut et ego vici, et sedi cum Patre meo in throno ejus.*

22. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.*

ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu. 18. Je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu pour t'enrichir, et des habits blancs pour te vêtir, de peur que la honte de ta nudité ne paraisse, et un collyre pour appliquer sur tes yeux, afin que tu voies.

19. Je reprends et je châtie ceux que j'aime. Rallume donc ton zèle, et fais pénitence.

20. Je suis à la porte et je frappe ; si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui, et lui avec moi. 21. Celui qui sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône ; comme j'ai vaincu moi-même, et me suis assis avec mon Père sur son trône.

22. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

(Ch. III).

Conclusion. — Le Prophète va décrire ses visions sur l'avenir.

interprétation prophétique, paraissent donc autoriser notre manière de voir : ces sept Eglises d'Asie sont la figure de l'Eglise dans les âges successifs qui marqueront sa vie et son action sur terre. — On peut comparer cette conception avec celle de Jérusalem dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. *Jérusalem* était le *type* de l'Eglise (V. CORNELIUS, *Cursus Scripturæ sacræ, Introd. general. p. 532*) ; et certains textes des Psaumes ou des Prophètes, qui s'appliquent au sens littéral à la ville de Jérusalem, ont réellement un sens prophétique qui permet et oblige même parfois à les appliquer à l'Eglise.

C'est dans ce sens que nous réclamons l'interprétation figurée ou l'explication symbolique pour les Epîtres de l'Apocalypse.

* * *

Ce point est d'ailleurs pour nous assez secondaire dans l'étude de la grande prophétie, car tout l'ensemble des chapitres qui suivent doit évidemment s'interpréter de l'avenir, comme la Tradition l'affirme, et comme le fera mieux voir encore la concordance avec les événements de l'histoire.

B) Le Livre scellé de l'avenir.

Les secrets
de l'avenir
sont consignés
dans un livre
fermé
de sept sceaux.

(Ch. IV).
L'Apôtre
est transporté
en esprit
dans le ciel.

Le trône
de l'Eternel.

Après avoir prémuni, au point de vue religieux et moral, les fidèles de tous les temps contre les dangers qui les attendent, après avoir distribué l'éloge ou le blâme suivant le

CAPUT IV. — 1. Post hæc vidi ; et ecce ostium apertum in cælo. Et vox prima quam audivi, tanquam tubæ loquentis mecum, dicens :

Ascende huc, et ostendam tibi quæ oportet fieri post hæc.

2. Et statim fui in spiritu : et ecce sedes posita erat in cælo, et supra sedem sedens. 3. Et qui sedebat, similis erat aspectui lapidis jaspidis et sardinis ; et iris erat in circuitu sedis, similis visioni smaragdinae.

CHAPITRE IV. — 1. Après cela je regardai, et je vis une porte ouverte dans le ciel ; et la première voix que j'avais ouïe, qui m'avait parlé avec un son éclatant comme celui d'une trompette, me dit :

Monte ici haut, et je te montrerai les choses qui doivent arriver ci-après.

2. Je fus aussitôt ravi en esprit, et je vis un trône placé dans le ciel, et quelqu'un assis sur le trône. 3. Celui qui était assis paraissait semblable à une pierre de jaspé et de sardoine, et il y avait autour du trône un arc-en-ciel qui paraissait semblable à une émeraude.

mérite, le prophète entre pleinement dans son sujet, et décrit par avance les événements qui intéressent l'Église et son développement à travers les siècles — Ces secrets sont enfermés

4. Et in circuitu sedis, sedilia viginti quatuor, et super thronos viginti quatuor seniores (a) sedentes, circumamicti vestimentis albis, et in capitibus eorum corone auree. 5. Et de throno procedebant fulgura, et voces, et tonitrua; et septem lampades ardentes ante thronum, qui sunt septem spiritus Dei.

6. Et in conspectu sedis tanquam mare vitreum simile crystallo; et in medio sedis, et in circuitu sedis quatuor animalia (b) plena oculis ante et retro. 7. Et animal primum simile leoni, et secundum animal simile vitulo, et tertium animal habens faciem quasi hominis, et quartum animal simile aquila volanti. 8. Et quatuor animalia, singula eorum habebant alas senas; et in circuitu et intus plena sunt oculis, et requiem non habebant die ac nocte, dicentia:

Sanctus. Sanctus, Sanctus Dominus Deus omnipotens, qui erat, et qui est, et qui venturus est.

9. Et cum darent illa animalia gloriam et honorem, et benedictionem sedenti super thronum, viventi in secula seculorum, 10. procedebant viginti quatuor seniores ante sedentem in throno, et adorabant viventem in secula seculorum et mittebant coronas

4. Autour du trône il y avait encore vingt-quatre trônes, et dans les trônes vingt-quatre vieillards (a) assis, revêtus d'habits blancs, avec des couronnes d'or sur leurs têtes. 5. Il sortait du trône des éclairs, des tonnerres et des voix; et il y avait sept lampes brûlantes devant le trône, qui sont les sept esprits de Dieu.

6. Et devant ce trône il y avait une mer transparente comme le verre, et semblable à du cristal; et au milieu du trône, et autour du trône, il y avait quatre animaux (b) pleins d'yeux devant et derrière. 7. Le premier animal était semblable à un lion, le second à un veau, le troisième avait un visage comme celui d'un homme, et le quatrième était semblable à un aigle qui vole. 8. Les quatre animaux avaient chacun six ailes; et au dedans ils étaient pleins d'yeux, et ils ne cessaient de dire jour et nuit:

Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est, et qui doit venir.

9. Et lorsque ces animaux donnaient gloire, honneur et bénédiction à celui qui est assis sur le trône, qui vit dans les siècles des siècles, 10. les vingt-quatre vieillards se prosternaient devant celui qui est assis sur le trône; et ils adoraient celui qui vit

(Ch. IV).
Vision
des 24 vieillards
et des
4 animaux.

Adorations
incessantes.

a) Bien que notre but ne soit pas de donner ici un Commentaire de l'Apocalypse, nous rappellerons que l'on s'accorde en général à reconnaître dans ces vingt-quatre vieillards l'ensemble des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament (voir Comm. de M. l'abbé Drach, p. 78). M. Le Hir n'y voit que les saints de l'Ancien Testament, ou tout au moins les saints déjà glorifiés dans le ciel à l'époque où il écrivait sa prophétie. — Nous n'avons point à entrer dans une discussion à ce sujet.

b) Le symbolisme de ces quatre animaux a été expliqué de manières différentes par les divers commentateurs. Les uns y ont vu les quatre Évangélistes, d'autres les quatre grands prophètes, etc. Ici encore nous ne voulons pas discuter des questions qui sont étrangères à notre sujet.

L'Agneau seul peut en briser les sceaux.

Seul le Christ
peut ouvrir
ce livre.

dans un livre mystérieux, muni de sept sceaux que, seul, l'Agneau, le Christ, peut briser et ouvrir. L'importance des révélations qu'il contient est prouvée par la solennité avec

(Ch. IV).

suas ante thronum dicentes :

11. Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam, et honorem, et virtutem, quia tu creasti omnia, et propter voluntatem tuam erant, et creata sunt.

dans les siècles des siècles, et ils se prosternaient devant le trône, en disant :

11. Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance, parce que vous avez créé toutes choses, et que c'est par votre volonté qu'elles étaient : qu'elles ont été créées.

(Ch. V).
Le livre
dans la main
de l'Éternel.

CAPUT V. — 1. Et vidi in dextera sedentis supra thronum librum (a) scriptum intus et foris, signatum sigillis septem.

CHAPITRE V. — 1. Je vis ensuite dans la main droite de celui qui était assis sur le trône un livre écrit dedans et dehors, scellé de sept sceaux.

2. Et vidi Angelum fortem, predicantem voce magna : Quis est dignus aperire librum, et solvere signacula ejus? 3. Et nemo poterat neque in caelo, neque in terra, neque sub terra, aperire librum, neque respicere illum.

2. Et je vis un ange fort qui criait à haute voix : Qui est digne d'ouvrir le livre, et d'en lever les sceaux? 3. Et nul ne pouvait, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre, ni le regarder.

4. Et ego flebam multum, quoniam nemo dignus inventus est aperire librum, nec videre eum.

4. Je fondis en larmes de ce que personne ne s'était trouvé digne d'ouvrir le livre, ni de le regarder.

L'Agneau
va l'ouvrir.

5. Et unus de senioribus dixit mihi : Ne flevetis : ecce vici leo de tribu Juda, radix David, aperire librum, et solvere septem signacula ejus.

5. Mais l'un des vieillards me dit : Ne pleure point ; voici le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre et d'en lever les sept sceaux.

6. Et vidi : et ecce in medio throni et quatuor animalium, et in medio seniorum, Agnum stantem tanquam occisum, habentem cornua septem, et oculos septem, qui sunt septem spiritus Dei, missi in omnem terram.

6. Je regardai, et je vis au milieu du trône et des quatre animaux et au milieu des vieillards, un Agneau debout, comme égorgé, ayant sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre.

(a) Les livres des anciens étaient en général des feuilles de parchemin, de longues bandes enroulées autour d'un cylindre. Cette disposition permet de concevoir comment sept bandes par exemple pouvaient être roulées sur le même cylindre, et être fermées chacune par un sceau différent (voir le Commentaire de M. Le Hir).

Importance des secrets renfermés dans ce Livre.

laquelle le prophète nous expose comment il a vu ce livre entre les mains de Dieu, et comment l'Agneau l'a accepté et en a expliqué les secrets.

7. Et venit, et accepit de dextera sedentis in throno librum. 8. Et cum aperisset librum, quatuor animalia, et viginti quatuor seniores ceciderunt coram Agno, habentes singuli citharas, et psalteria aureas plenas odoramentorum, quæ sunt orationes sanctorum. 9. Et cantabant canticum novum, dicentes :

Dignus es, Domine, accipere librum, et aperire signacula ejus, quoniam occisus es, et redemisti nos Deo in sanguine tuo ex omni tribu, et lingua, et populo, et natione, 10. et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes; et regnabimus super terram.

11. Et vidi, et audivi vocem Angelorum multorum in circuitu throni, et animalium et seniorum, et erat numerus eorum milia millium, 12. dicentium voce magna :

Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem.

13. Et omnem creaturam quæ in celo est, et super terram et sub terra, et quæ sunt in mari, et quæ in eo, omnes audivi dicentes :

Sedenti in throno, et Agno, benedictio et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum.

14. Et quatuor animalia dicebant : Amen.

Et viginti quatuor seniores ceciderunt in facies suas, et adoraverunt viventem in sæcula sæculorum.

7. Il vint, et il prit le livre de la main droite de celui qui était assis sur le trône. 8. Et lorsqu'il l'eut ouvert, les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints. 9. Ils chantaient un cantique nouveau en disant :

Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en lever les sceaux; parce que vous avez été mis à mort, et que vous nous avez rachetés pour Dieu par votre sang, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation; 10. et vous nous avez faits rois et sacrificeurs à notre Dieu, et nous régnerons sur la terre.

11. Je regardai encore, et j'entendis autour du trône, et des animaux, et des vieillards, la voix de plusieurs anges, dont le nombre allait jusqu'à des milliers de milliers, 12. qui disaient à haute voix :

L'Agneau qui a été égorgé, est digne de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction.

13. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, et celles qui sont dans la mer, et tout ce qui est; je les entendis toutes qui disaient :

Bénédiction, honneur, et gloire, et puissance soient à celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau dans les siècles des siècles.

14. Et les quatre animaux disaient : Amen.

Et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent sur le visage, et adorèrent celui qui vit dans les siècles des siècles.

(Ch. V).
L'Agneau divin est l'objet d'adorations et de louanges universelles.

Alors commence l'énumération des différents événements qui se succéderont, à mesure que les sceaux seront ouverts par celui qui seul a le pouvoir de les briser.

* * *

1^{er} sceau.
Fondation
du
Christianisme.

A l'ouverture du *premier sceau*, un cavalier paraît, monté sur un cheval blanc. Il porte sur la tête une couronne, de la main il tient un arc. Il se présente en vainqueur, et se dispose à de nouvelles victoires. — Ce cavalier, c'est le Christ lui-même. L'âge qu'il figure, c'est l'*âge apostolique*. La couleur blanche de son coursier symbolise la pureté de sa doctrine. Les attributs glorieux dont il est revêtu annoncent ses triomphes pacifiques sur le monde et sur Satan (voir plus haut, pp. 315 et 316).

* * *

2^e sceau.
L'empire
romain.

A l'ouverture du *deuxième sceau*, S. Jean voit un cheval rouge. Le cavalier qui le monte a reçu le pouvoir de troubler la paix du monde par des guerres incessantes et meurtrières. Il porte à la main une grande épée. — Cet emblème où tout respire la guerre et le sang convient à désigner l'*empire romain*,

(Ch. VI).
1^{er} sceau.

CAPUT. VI. — 1. Et vidi quod aperuisset Agnus unum de septem sigillis, et audivi unum de quatuor animalibus, dicens, tanquam vocem tonitruum : Veni et vide.

2. Et vidi : et ecce equus albus ; et qui sedebat super illum, habebat arcum, et data est ei corona, et exivit vincens, ut vinceret.

2^e sceau.

3. Et cum aperuisset sigillum secundum, audivi secundum animal dicens : Veni et vide.

4. Et exivit alius equus rufus ; et qui sedebat super illum, datum est ei ut sumeret pacem de terra, et ut invicem se interficerent ; et datus est ei gladius magnus.

CHAPITRE VI. — 1. Et je vis que l'Agneau avait ouvert l'un des sept sceaux, et j'entendis l'un des quatre animaux qui dit avec une voix comme d'un tonnerre : Viens et vois.

2. Je regardai, et je vis un cheval blanc. Celui qui était monté dessus avait un arc ; et on lui donna une couronne, et il partit en vainqueur qui va remporter victoire sur victoire.

3. A l'ouverture du second sceau, j'entendis le second animal qui dit : Viens et vois.

4. Il partit aussitôt un autre cheval qui était roux, et il fut donné à celui qui était monté dessus d'ôter la paix de dessus la terre, et de faire que les hommes s'entretuassent, et on lui donna une grande épée.

Deuxième sceau. — Troisième sceau.

qui, pendant plusieurs siècles après la mort de Jésus, promène au loin la terreur de ses armes, en même temps que, par des persécutions sanglantes, il rougit du sang des chrétiens le sol de ses grandes villes. Cependant il est déchiré par des divisions intérieures qui préparent sa ruine.

A l'ouverture du *troisième sceau* voici venir un cheval noir. Celui qui le monte tient à la main une balance. Et l'on entend une voix qui prédit une ère de désolation et de disette. Le blé et l'orge seront hors de prix ; mais le vin et l'huile seront respectés.

Venant après l'emblème de l'empire romain, ce symbole semble bien correspondre aux *invasions des Barbares* et aux dévastations dont ils se font les instruments. Ces invasions terribles, c'est la justice de Dieu, si bien symbolisée par la *balance*, s'exerçant sur des races dégénérées et impies, bien que l'image de la balance paraisse amenée directement par les allusions aux mesures : *bilibris tritici . . . tres bilibres hordei . . .*, qui se trouvent mentionnées dans ce même passage. On ne voit ici que sombres couleurs, parce que tout à cette époque présente l'aspect de la disette, de la famine, des ruines et de la désolation. Les objets même de première nécessité, le blé et l'orge, vont manquer à l'homme sur une terre dévastée. — Et cependant l'Eglise grandit. Elle est en même temps force et douceur, comme le symbolisent les emblèmes du *vin* et de *l'huile* ; et par la grâce divine, non seulement elle est préservée des destructions qui atteignent l'empire le plus puissant qui fût jamais au monde, mais elle finit par subjuguier elle-même les vainqueurs de Rome, et par faire de ces Barbares les hérauts de la civilisation véritable.

3^e sceau.
Les Barbares.

* * *

5. Et cum aperuisset sigillum tertium, audiui tertium animal dicens : Veni et vide.

Et ecce equus niger ; et qui sedebat super illum habebat stateram in manu sua. 6. Et audiui tanquam vocem in medio quatuor animalium dicentium : Bilibris tritici denario, et tres bilibres hordei denario, et vinum et oleum ne laeseris.

5. Quand il eut levé le troisième sceau, j'entendis le troisième animal qui dit : Viens et vois.

Et je vis un cheval noir, et celui qui le montait avait en sa main une balance. 6. Et j'entendis une voix comme du milieu des quatre animaux, qui dit : Le litron de blé se vend un denier, et les trois litrons d'orge un denier. Ne gêtez point le vin et l'huile.

(Ch. VI).
3^e sceau.

Quatrième sceau.

4^e sceau.
Mahomet.

A l'ouverture du *quatrième sceau* on ne trouve qu'images menaçantes, emblèmes funèbres et lugubres. Un cheval de couleur pâle et livide porte un cavalier qui a pour nom *la Mort* et pour cortège *l'Enfer*; ce cavalier a reçu le pouvoir d'étendre son action malfaisante aux quatre coins du monde (le texte grec porte : sur la quatrième partie du monde). Il tue par le glaive, la famine et la mort et par les bêtes de la terre. — Cette vision ne revêt pas même les caractères séduisants et brillants que nous avons reconnus dans celle du deuxième sceau. Le cavalier paraît, non pas en conquérant glorieux, mais en tyran cruel et barbare. Son nom, le cortège qui l'accompagne, les moyens de destruction dont il dispose, tout cela nous était présagé par la couleur fausse et triste du coursier qui le porte.

A quel autre qu'à *Mahomet et à son odieux empire* (1) peuvent convenir toutes ces couleurs et tous ces tableaux, qui respirent la corruption et les instincts cruellement sanguinaires? L'importance donnée à cette vision se comprend d'autant mieux que depuis l'apparition du mahométisme, l'Église est continuellement exposée, en Asie, en Europe, en Afrique, aux coups de cette puissance essentiellement antichrétienne. La croix et le croissant sont en présence. Auquel des deux symboles restera la victoire? Le Christ a promis à son Église le triomphe final. Mais avant la fin, cet empire du mal semble devoir grandir d'une manière démesurée, et servir de point d'appui à la puissance persécutrice de l'Antéchrist, comme nous essaierons de le montrer en interprétant le chapitre XIII

(1) L'application de ce symbole à la secte de Mahomet n'a pu être faite par les premiers Pères, qui n'avaient pas été témoins des horreurs du mahométisme. Mais elle est proposée par Cornelius à Lapidé, qui suit en ce point l'abbé Joachim, Séraphin de Fermo, Pannonius, Pereyre. On la retrouve dans l'abbé de La Chétardie, la Bible de Vence, Wouters, Lafont-Sentenac, et un grand nombre d'autres commentateurs modernes.

(Ch. VI).
4^e sceau.

7. Et cum aperuisset sigillum quartum, audivi vocem quarti animalis dicentis : Veni et vide.

8. Et ecce equus pallidus; et qui sedebat super eum nomen illi Mors, et Infernus sequebatur eum; et data est illi potestas super quatuor partes terræ, interficere gladio, fame et morte, et bestiis terræ.

7. Lorsqu'il eut levé le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal qui dit : Viens et vois.

8. Et je vis un cheval pâle; et celui qui était monté dessus s'appelait la mort, et l'enfer le suivait; et on lui donna puissance sur les quatre parties de la terre pour faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité et par les bêtes sauvages.

Cinquième sceau.

de l'Apocalypse. (Dès maintenant d'ailleurs, ne peut-on dire qu'il occupe la quatrième partie de la terre, suivant le texte grec?)

* * *

A l'ouverture du *cinquième sceau*, le style du prophète n'est plus le même. Tandis qu'au dehors différents ennemis se sont dressés contre l'Eglise du Christ sans pouvoir l'atteindre dans sa vie intime, elle a trouvé dans son sein des persécuteurs bien plus terribles que les représentants de la force brutale : l'impie et l'hérésie ont gêné son action sanctifiante et vivifiante dans le monde. — Les saints qui attendent impatiemment le triomphe de la vérité et de la justice, gémissent de voir les progrès de l'erreur et du mal. Un sublime tableau nous montre l'Eglise du ciel s'intéressant à l'Eglise de la terre, et réclamant du Seigneur l'exercice de sa justice envers les méchants.

N'est-il pas temps que ce monde de péché finisse? s'écrient les âmes des martyrs que l'Eglise honore de son culte. Quand donc, Seigneur, exercerez-vous vos vengeances et ferez-vous régner la sainteté et la vérité? Et ces âmes reçoivent l'étole blanche, gage de leur bonheur éternel; mais en même temps il leur est dit de patienter encore un peu de temps, car il faut que le nombre des élus se complète.

Cette image admirable ne convient-elle pas à nos temps

5^e sceau.
L'impiété
dans les temps
modernes.

9. Et cum aperuisset sigillum quintum, vidi sub altare animas interfectorum propter verbum Dei, et propter testimonium quod habebant;

10. Et clamabant voce magna, dicentes: Usquequo, Domine (sanctus et verus), non iudicas, et non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra?

11. Et datae sunt illis singulae stolae albae; et dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conservi eorum et fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut et illi.

9. A l'ouverture du cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui ont donné leur vie pour la parole de Dieu, et pour leur rendre témoignage.

10. Et ils jetèrent un grand cri en disant : Seigneur, qui êtes saint et véritable, jusqu'à quand différerez-vous à faire justice et à venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre?

11. Et on leur donna à chacun une robe blanche. Il leur fut dit qu'ils attendissent en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de ceux qui servaient Dieu comme eux fût accompli, et celui de leurs frères qui devaient souffrir la mort aussi bien qu'eux.

(Ch. VI).
6^e sceau.

Cinquième sceau.

modernes? Depuis le quatorzième siècle en particulier, de terribles ennemis sont venus s'attaquer à la vie même de l'Eglise. Le grand schisme d'Occident a porté la désolation et la division au séjour de la paix et de l'union; les erreurs de Jean Huss et de Wicleff ont préparé les voies au protestantisme; la Renaissance païenne a ramené les idées du paganisme dans la vie publique et individuelle, comme elle en rappelait les symboles; l'invasion de l'esprit mondain chez les hauts dignitaires ecclésiastiques a fait sentir à la société chrétienne le besoin d'une réforme disciplinaire, si merveilleusement réalisée par le Concile de Trente; la fausse Réforme protestante, ne tenant aucun compte des mesures prises par l'Eglise pour rétablir partout la régularité et la ferveur, s'est fait des faiblesses momentanées de quelques-uns un prétexte pour se soustraire au principe d'autorité établi par le Christ. Ces tristesses du passé et bien d'autres: les guerres de religion avec toutes leurs horreurs et tous leurs désordres; le Jansénisme avec ses doctrines désespérantes et ses subtilités orgueilleuses; le Gallicanisme avec son esprit d'indépendance et de révolte; par-dessus tout, les doctrines philosophiques du dix-huitième siècle, les agissements souterrains des sociétés secrètes, dont la grande Révolution n'est que la conséquence et la manifestation; les doctrines révolutionnaires, appliquées au dix-neuvième siècle aux rapports entre l'Eglise et l'Etat, soit en France soit en Italie, le rationalisme sous toutes ses formes, le libéralisme, le culte de la matière, le socialisme enfin avec ses conséquences au point de vue de la religion, de la société civile et de la famille: toutes ces formes du mal et de l'impiété révoltent les âmes des martyrs qui ont donné leur sang pour rendre témoignage à la vérité.

Annnonce d'une
persécution
prochaine.

La réponse qui est faite à leurs saintes réclamations laisse entrevoir pour *une époque prochaine, tempus modicum*, une nouvelle persécution. Leur nombre doit se compléter par de nouveaux martyrs, qui seront mis à mort comme eux-mêmes l'ont été: *Et datæ sunt illis singulæ stolæ albæ; et dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conserui eorum et fratres eorum qui interficiendi sunt sicut et illi* (Apoc. VI, 11).

La forme donnée à la plainte des martyrs montre qu'ils ont *longtemps patienté et attendu* le règne de la justice. Nous pouvons donc supposer qu'elle se fait entendre *vers la fin* de ce *cinquième âge* si tristement rempli d'épreuves de tous genres.

Ne serions-nous pas arrivés à ce moment suprême où la mesure du mal semble être montée à son comble?... Et dans cette hypothèse, n'est-ce pas à nous, chrétiens, en même temps qu'à l'Église du ciel, que peut s'adresser cet avertissement : « Il leur a été dit de patienter encore *un peu de temps* » ? — Ce serait alors bientôt l'époque d'une cruelle persécution, suite de la décadence religieuse et morale d'une société devenue le jouet et la victime de ses pires ennemis.

* * *

La levée du *sixième sceau* est en effet le signal de bouleversements terribles.

Le soleil s'obscurcit et la lune devient toute couleur de sang, ce que nous pouvons expliquer de l'Église en deuil qui est recouverte d'un voile funèbre, et de la société devenue le théâtre des scènes les plus sanglantes. L'Église, en effet, c'est le soleil qui illumine le monde, et les sociétés humaines doivent refléter sa splendeur comme la lune renvoie les flots de lumière dont elle est inondée (VI, 12). — Le sens reste le

6^e sceau.
Les grandes
tribulations.

12. Et vidi, cum aperuisset sigillum sextum : et ecce terramotus magnus factus est, et sol factus est niger tanquam sacco cilicinus ; et luna tota facta est sicut sanguis ; 13. et stellæ de caelo ceciderunt super terram sicut ficus emittit grossos suos, cum a vento magno movetur ; 14. et caelum recessit sicut liber involutus ; et omnis mons, et insula de locis suis mota sunt.

15. Et reges terræ, et principes, et tribuni, et divites et fortes, et omnis servus et liber absconderunt se in speluncis et in petris montium, 16. et dicunt montibus et petris : Cadite super nos, et abscondite nos a facie sedentis super thronum, et ab ira Agni, 17. quoniam venit dies magnus iræ ipsorum, et quis poterit stare ?

12. A l'ouverture du sixième sceau, je vis qu'il se fit un grand tremblement de terre ; le soleil devint noir comme un sac de poil, la lune devint comme du sang ; 13. et les étoiles tombèrent du ciel en terre, comme lorsque le figuier, agité par un grand vent, laisse tomber ses figues vertes. 14. Le ciel disparut comme un livre roulé, et toutes les montagnes et les îles furent ébranlées de leurs places.

15. Les rois de la terre, les princes, les officiers de guerre, les riches, les puissants, et tout homme esclave ou libre, se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des montagnes ; 16. et ils dirent aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous et cachez-nous devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de la colère de l'Agneau ; 17. parce que le grand jour de leur colère est arrivé, et qui pourra subsister ?

(Ch. VI).
6^e sceau.
Bouleversements
dans la nature.

Sixième sceau : première période.

même si l'on veut rapporter le mot *sol* à Jésus, soleil de vérité, et le mot *luna* à l'Église qui fait briller sa lumière dans le monde.

Les étoiles du ciel tombent sur la terre comme les figes tombent du figuier lorsqu'il est agité par la tempête : c'est-à-dire que ceux qui brillaient au ciel de l'Église disparaissent, soit parce qu'ils sont victimes de la persécution, soit peut-être parce que plusieurs succombent à l'épreuve, et renient leur Dieu, et leur honneur de chrétiens.— L'épreuve est si terrible que le ciel semble vouloir se replier sur lui-même (vv. 13. 14).

Et cependant les bouleversements politiques, des guerres sans doute, font sentir leurs effets dans le monde et changent les frontières des États, ce que peuvent indiquer ces expressions : « Toutes les montagnes et les îles furent ébranlées de leur place », — à moins que l'on ne conserve à ce passage, ce qui paraît plus probable, le sens littéral qui supposerait des commotions ou des tremblements de terre épouvantables.

La description de cette période de trouble et d'épouvante se termine par le tableau le plus expressif des terreurs qu'inspirent aux hommes de si grands bouleversements (VI, 15-17). Il semble vraiment que tous ces événements soient l'annonce des derniers temps.

Pourquoi
il n'est pas
possible
de rapporter
à la fin
du monde
la description
qui accompagne
la levée
du 6^e sceau.

C'est aussi dans ce sens que beaucoup d'interprètes, s'identifiant avec les générations qui seront témoins de ces malheurs, croient devoir expliquer l'effrayante peinture qui se trouve au commencement de l'Age correspondant au sixième sceau. — Mais nous n'avons pas le droit de faire abstraction de la suite de la *Prophétie*. Après cette époque doit encore en venir une autre qui correspondra au *septième sceau*, et l'ouverture de ce septième sceau sera elle-même précédée d'une période de triomphe incomparable pour l'Église sur terre, image et prélude du triomphe éternel qui se prépare dans le ciel (ch. VII).

Il faut donc reconnaître dans les événements de la fin du chapitre VI, non pas la fin des temps, mais une épreuve terrible qui, par son intensité, fera croire aux hommes que la fin du monde est proche (1).

Dieu va calmer pour un temps cet orage.

(1) Cette perspective répondrait pleinement, nous le verrons (sect. II), aux deux légendes de l'avenir, *Religio depopulata* et *Fides intrepida*, qui, dans la *Prophétie des Papes*, suivent la prochaine légende *Ignis ardens*.

Sixième sceau : deuxième période.

En effet, immédiatement après la description des malheurs qui marquent le commencement de l'époque correspondant au sixième sceau, le prophète découvre à nos yeux un tableau magnifique.

Quatre anges (peut-être quatre puissants souverains) s'unissent pour empêcher le vent de la tribulation de souffler sur la

L'ère
de rénovation.

CAPUT VII. — 1. Post hæc vidi quatuor Angelos stantes super quatuor angulos terre, tenentes quatuor ventos terre, ne flarent super terram, neque super mare, neque in ullam arborem.

2. Et vidi alterum Angelum, ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi; et clamavit voce magna quatuor Angelis quibus datum est nocere terræ et mari, 3. dicens :

Nolite nocere terræ et mari, neque arboribus, quoadusque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum.

4. Et audivi numerum signatorum, centum quadraginta quatuor millia signati, ex omni tribu filiorum Israel. 5. Ex tribu Juda duodecim millia signati; ex tribu Ruben duodecim millia signati; ex tribu Gad duodecim millia signati; 6. ex tribu Aser duodecim millia signati; ex tribu Nephthali duodecim millia signati; ex tribu Manasse duodecim millia signati; 7. ex tribu Simcon duodecim millia signati; ex tribu Levi duodecim millia signati; ex tribu Issachar duodecim millia signati; 8. ex tribu Zabulon duodecim millia signati; ex tribu Joseph duodecim millia signati; ex tribu Benjamin duodecim millia signati.

9. Post hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus et tribubus, et populis et linguis, stantes ante thronum et in conspectu Agni, amicti stolis al-

CHAPITRE VII. — 1. Après cela, je vis quatre Anges, qui étaient aux quatre coins de la terre, et en retenaient les quatre vents, pour les empêcher de souffler sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2. Je vis encore un autre ange qui montait du côté de l'Orient et portait le signe du Dieu vivant; et il criait à haute voix aux quatre Anges qui avaient le pouvoir de nuire à la terre et à la mer, 3. en disant :

Ne nuisez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avaient été marqués était de cent quarante-quatre mille de toutes les tribus des enfants d'Israël. 5. Il y en avait douze mille de marqués de la tribu de Juda, douze mille de la tribu de Ruben, douze mille de la tribu de Gad, 6. douze mille de la tribu d'Aser, douze mille de la tribu de Nephthali, douze mille de la tribu de Manassé, 7. douze mille de la tribu de Siméon, douze mille de la tribu de Lévi, douze mille de la tribu d'Issachar, 8. douze mille de la tribu de Zabulon, douze mille de la tribu de Joseph, douze mille de la tribu de Benjamin.

9. Après cela je vis une grande troupe que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue, qui étaient debout devant le trône et

(Ch. VII).
Les grandes
épreuves
sont
suspendues.

Les élus
sont marqués
par les Anges
dans les
tribus d'Israël,

et dans le
monde entier.

Conversion générale.

terre. — Et cependant un autre ange, qui porte le signe du Dieu vivant, paraît à l'orient. Il commande à l'épreuve de s'arrêter, et il marque au front les élus du Seigneur. — C'est alors que le Prophète entend l'énumération de tous ceux que le Seigneur a marqués de son signe. — D'après le texte même, il semble que l'heure soit venue pour une grande conversion

(Ch. VII).

bis, et palmæ in manibus eorum; 10. et clamabant voce magna dicentes :

Chants
de triomphe
et d'actions
de grâces.

Salus Deo nostro, qui sedet super thronum, et Agno.

11. Et omnes Angeli stabant in circuitu throni, et seniorum, et quatuor animalium; et ceciderunt in conspectu throni in facies suas, et adoraverunt Deum, 12. dicentes :

Amen. Benedictio et claritas, et sapientia, et gratiarum actio, honor, et virtus, et fortitudo Deo nostro in secula seculorum. Amen.

13. Et respondit unus de senioribus et dixit mihi : Hi, qui amicti sunt stolis albis, qui sunt? et unde venerunt?

14. Et dixi illi : Domine mi, tu scis.

Et dixit mihi : Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna, et laverunt stolas suas, et dealbaverunt eas in sanguine Agni. 15. Ideo sunt ante thronum Dei, et serviunt ei die ac nocte in templo ejus, et qui sedet in throno, habitabit super illos; 16. non esurient, neque sitient amplius, nec cadet super illos sol, neque ullus æstus. 17. Quoniam Agnus, qui in medio throni est, reget illos, et deducet eos ad vitæ fontes aquarum, et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum

devant l'Agneau, revêtus de robes blanches, avec des palmes en leurs mains; 10. ils jetaient un grand cri en disant :

La gloire de nous avoir sauvés soit rendue à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau.

11. Et tous les Anges étaient debout autour du trône et des vieillards et des quatre animaux, et ils se prosternèrent sur le visage devant le trône, et ils adorèrent Dieu, 12. en disant :

Amen. Bénédiction, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, puissance et force soient à notre Dieu dans les siècles des siècles. Amen.

13. Alors un des vieillards, prenant la parole, me dit : Qui sont ceux-ci qui paraissent revêtus de robes blanches, et d'où viennent-ils?

14. Je lui répondis : Seigneur, vous le savez.

Et il me dit : Ce sont ceux qui viennent de souffrir de grandes afflictions, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. 15. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans le temple : et celui qui est assis sur le trône demeurera sur eux. 16. Ils n'auront plus ni faim ni soif : et le soleil ni aucune autre chaleur ne les incommodera plus : 17. parce que l'Agneau qui est au milieu du trône sera leur pasteur, et il les conduira aux fontaines des eaux vivantes, et Dieu essuiera de leurs yeux toutes les larmes.

Il ne s'agit pas d'une description du ciel au chapitre VII.

d'Israël. Alors aussi l'Eglise brille de clartés nouvelles et son empire s'étend au loin. Elle voit se ranger sous sa loi d'innombrables enfants appartenant à toutes les nations ⁽¹⁾.

Il s'agit ici, en effet, non pas de l'Eglise triomphante, mais de l'Eglise militante, comme le font bien ressortir les premiers versets de ce chapitre. Quatre anges ont le pouvoir de retenir les éléments déchainés sur la terre, jusqu'au moment où les serviteurs de Dieu auront été marqués au front : Apoc. VII, 3. *Nolite nocere terræ et mari, neque arboribus, quoadusque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum* ⁽²⁾. L'œuvre de destruction ou d'épreuve n'est donc que *suspen-*

Les vengeances
divines sont
suspendues.

(1) Ce triomphe de l'Eglise ne doit pas être considéré comme un âge de prospérité temporelle. Au contraire il semble d'après plusieurs passages de nos saints Livres ou des saints, que les chrétiens mèneront à cette époque une vie de mortification et de pénitence sans égale, dans la solitude et dans la prière.

Rappelons en quels termes S^{te} Hildegarde, dans sa lettre célèbre à l'empereur Conrad où elle caractérise les âges futurs à partir de son époque (XII^e siècle), décrit l'âge de pénitence et de sainteté qu'elle nous fait entrevoir après l'âge de désordre qu'elle marque par le symbole de l'ours. Nous étudierons cette lettre en détail à propos de la devise *Ursus velox* du pape Clément XIV (voir *Les Papes et la Papauté...*). Tout le contexte nous fera reconnaître sous ce symbole de l'ours notre propre époque (dix-huitième et dix-neuvième siècles), l'âge de la Révolution qui déchire et détruit tout.

L'ère suivante formera avec celle où nous nous trouvons un heureux contraste :

« Unde primi eorum ad solitudinem transibunt, pauperum vitam in multa contritione cordis deinceps habentes, et sic Deo humiliter servientes. »

Parlant de la même époque, S^{te} Hildegarde dit ces paroles remarquables :

« Signum virilis fortitudinis ostendent, ita ut omnes pigmentarii ad primam auroram justitiæ, cum timore, verecundia, et sapientia currant, et Principes concordiam unanimiter habeant, eam quasi vir præliator sicut vexillum contra errantia tempora maximorum errorum elevantes, quos Deus destruet et exterminabit secundum quod ipse novit et ut sibi placet. »

Il y a donc un abîme entre l'idée que nous nous faisons de ce triomphe tout surnaturel et tout spirituel, et les rêveries d'un certain nombre d'auteurs modernes qui cherchent à ressusciter le millénarisme.

(2) « La marque imprimée aux serviteurs de Dieu sur leurs fronts est une double allusion :

» 1^o Au sang de l'Agneau pascal dont furent marquées les demeures des Hébreux pour les préserver, lorsque l'Ange exterminateur passa, mettant à mort tous les premiers-nés des Egyptiens (Exod. XII, 12. 13) ;

» 2^o A ce passage d'Ezéchiel, où le Seigneur charge pareillement un de ses Anges d'exécuter ses vengeances et ses miséricordes : « Passez par la ville, au milieu de Jérusalem, dit le Seigneur, et marquez d'un thau le front des

due, et par suite il ne saurait être question du couronnement des saints ou de leur admission dans le ciel.

En quel sens
il faut entendre
que les
serviteurs
de Dieu
sont marqués.

Le mot *signatus* convient d'ailleurs à désigner l'action de la grâce qui marque le chrétien d'un caractère ineffaçable au saint Baptême et lors de sa Confirmation, comme elle distingue le prêtre à l'heure de son ordination. Le signe du salut est gravé dans l'âme des fidèles par le fait seul que le Saint-Esprit agit en eux. Il est écrit de Jésus (Joan. VI, 27) : *Hunc enim Pater signavit Deus*. Et les fidèles d'Ephèse sont salués au même titre par l'Apôtre S. Paul : *Signati estis Spiritu promissionis sancto* (Eph. I, 13).

Signatus peut encore désigner (et avec plus de vraisemblance, ce semble, dans le passage en question), les prédestinés, ceux auxquels Dieu réserve la gloire, et qu'il a *marqués* pour la récompense éternelle due à leurs mérites (1).

hommes qui gémissent et qui sont dans la douleur à cause des abominations qui s'y commettent. » Et il dit aux autres, moi l'entendant : « Passez à travers la ville, suivez-le et frappez ; que votre œil n'épargne personne, et soyez sans pitié... Mais ne tuez pas ceux que vous verrez marqués du thau. » (Ezech. IX, 4-6). — « Le thau hébraïque (ou le thay), dit ici saint Jérôme, » avait, avant Esdras, comme le T des Grecs et le T des Latins, la figure » d'une croix et préfigurait la vertu de la croix de Jésus-Christ. — Ce fut » aussi, ajoute le saint Docteur, cette même lettre qui fut tracée avec le » sang de l'Agneau sur la porte des Hébreux pour les préserver du glaive » de l'Ange exterminateur à leur sortie d'Égypte. Ce signe, c'est donc la vertu » de la croix et des mérites de Jésus-Christ. »

» On ne doit pas douter que ce ne soit le même signe qui sera imprimé par les anges sur le front des prédestinés parmi les tribus d'Israël et les nations ; mais il sera imprimé invisiblement dans les âmes à la voix de l'Église et des prédicateurs de l'Évangile par la grâce du baptême et des autres sacrements. Alors sera inspiré aux fidèles un plus grand amour de la croix, le courage d'une publique et plus ferme profession de leur foi, afin de braver jusqu'à l'héroïsme du martyr les menaces et les violences de l'Antéchrist.

» C'est pourquoi il est dit que les serviteurs de Dieu sont marqués sur leurs fronts, pour exprimer le courage, la constance, la fermeté prodigieuse des chrétiens des derniers temps.

» Ce signe sera donc tout spirituel et intérieur, visible à Dieu et à ses anges, mais invisible aux fidèles, tout en se manifestant par leurs œuvres plus abondantes, et par leur haute et plus courageuse profession de leur foi ; et il s'imprimera toujours en vertu du sang de Jésus-Christ, qui, le premier, le reçut de son Père : « *Hunc enim Pater signavit Deus* » (Joan. VI, 27) pour le communiquer à ses serviteurs par l'Esprit-Saint : « *Signati estis Spiritu promissionis sancto* » (Eph. I, 13). C'est donc toute l'adorable et miséricordieuse Trinité qui grave ce signe du salut dans l'âme des élus par le ministère sacerdotal et angélique. » (A. J.-B. DUPRAT, *l'Apocalypse*, t. II, pp. 8-10).

(1) La sainte Église nous fait lire ce passage à l'occasion de la fête de Toussaint ; il semblerait donc que le mot *signatus* soit une marque du triomphe.

Triomphe de la grâce.

Au chapitre XIV (v. 1), il est fait, en effet, mention de 144.000 bienheureux qui portent inscrits sur leurs fronts le nom de l'Agneau et celui du Père éternel, et qui doivent chanter les louanges de Dieu. — Chose remarquable, ce tableau est encore placé avant l'annonce des épreuves suprêmes et des derniers châtiments réservés au monde.

Quelle que soit celle de ces interprétations que l'on applique au mot *signatus*, le sens final est le même. Il s'agit d'une époque de bénédiction où Dieu complète le nombre de ses élus (1).

Ce triomphe de l'Église paraît devoir être l'accomplissement littéral de la célèbre prophétie de S. Paul (2) (Rom. XI, 25-27) :

« 25. Nolo enim vos ignorare, fratres, mysterium hoc (ut non sitis vobis ipsis sapientes), quia cæcitas ex parte

25. Car je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce mystère (pour que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux) : c'est que l'aveuglement

même des âmes bienheureuses. — Mais on ne peut tirer d'argument définitif de l'usage que fait l'Église des textes sacrés dans la sainte Liturgie. Souvent elle les emploie au sens *accommodative*, cherchant dans les tableaux qu'ils nous représentent des allusions plus ou moins lointaines aux fêtes qu'elle célèbre. C'est ainsi que, pour les fêtes de la sainte Vierge, elle nous fait lire le magnifique passage des paraboles de Salomon où sont célébrées les louanges de la Sagesse éternelle ou du Verbe divin. — L'Évangile de la fête de l'Assomption se résume dans cette parole qui exprime si bien les gloires de Marie : *Maria optimam sibi partem elegit*, Marie a choisi la meilleure part ; mais au sens propre, il s'agit ici de Marie-Madeleine, que le Seigneur compare à sa sœur Marthe. — Pour la fête de l'Immaculée-Conception, l'Épître est empruntée au chapitre XII de l'Apocalypse : cette figure toute resplendissante de lumière, éclairée des rayons du Soleil divin, couronnée d'étoiles, l'Église l'applique à Marie, pleine de grâce et de sainteté ; or la tradition et le contexte s'accordent à faire reconnaître dans cette femme et dans cette reine le symbole de l'Église elle-même. — De même encore l'office de S. Joseph est en partie emprunté aux souvenirs du patriarche Joseph de l'ancienne Loi. — On pourrait multiplier ces rapprochements. Mais l'ensemble du texte sacré nous suffit pour fixer le sens du mot *signatus* au chapitre VII de l'Apocalypse.

(1) Les trois devises de la Prophétie des Papes qui suivent *Fides intrepida* semblent en correspondance parfaite avec cette promesse si consolante de l'Apocalypse. Voici le texte de ces devises, que nous approfondirons plus loin (secl. II) : *Pastor angelicus, Pastor et nauta, Flos florum*.

(2) L'apôtre S. Paul atteste lui-même que cette conversion future d'Israël est prédite dans l'Ancien Testament. Il invoque en particulier le témoignage du prophète Isaïe (LIX, 20).

Citons dans le même sens : Deut. IV, 30. 31, et plusieurs chapitres du pro-

Retour futur des Juifs. — Le septième sceau.

contigit in Israel, donec plenitudo gentium intraret, 26. et sic omnis Israel salvus fiet, sicut scriptum est : Veniet ex Sion, qui eripiat, et avertat impietatem a Jacob. 27. Et hoc illis a me testamentum cum abstulero peccata eorum. »

a frappé en partie Israël jusqu'à ce que la plénitude des gentils soit entrée, 26. et qu'ainsi tout Israël soit sauvé comme il a été écrit : Il viendra de Sion, Celui qui délivrera Jacob et qui détournera de lui l'impiété, 27. Et ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'effacerai leurs péchés.

Le nombre des martyrs et des élus est maintenant au complet (voir Apoc. VI, 11). Les dernières tribulations peuvent venir et préparer les voies au souverain Juge.

* * *

7^e sceau.
Les épreuves
finales ;
leur gravité.

L'ouverture ou la levée du *septième sceau* (1) est suivie d'un instant de silence. Ce moment d'attente nous annonce sans doute de graves événements. Il correspond à la période de

phète Isaïe, surtout à partir du chapitre LX. (Voir LX, 11 et LX, 8 ; Os. III, 4. 5 ; Zach. XII, 10, XIII, 6 ; Ezech. XXXIX, 22-29.)

On pourrait citer beaucoup d'autres passages de la Sainte Ecriture qui annoncent ce retour final des Juifs, ainsi que les témoignages d'un grand nombre de Pères (Aug. XX, de *Civitate Dei*, c. 39 ; Greg. in *prim. libr. Reg.*, c. 2 et 20 ; *Moral.* c. 23 ; *super Cantic.* c. 6, etc.)

M. l'abbé Drach écrit à ce sujet dans son *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, p. 94 (in Rom. XI, 26).

« *Salvus fiet.* Le grec a le futur de l'indic. Il s'agit de la conversion en masse des Juifs. « Ultimo tempore ante judicium, Judæos in Christum verum, id est in Christum nostrum esse credituros, celeberrimum est in sermonibus cordibusque fidelium. » S. Aug., de *Civ. Dei*, lib. XX, cap. XXIX. Voy. en effet S. Chrys., hom. XXI, S. Jérôme sur Malach. IV, 6, et beaucoup d'autres Pères cités par Estius, in *IV Sent.*, dist. XLVII, § 12. Voy. aussi Malach., IV, 5. 6 ; Os. III, 4. 5. « Nihil est ista prophetia manifestius », dit S. Aug. de *Civ. Dei*, lib. XVIII, cap. XXVIII, et ad *Dulcit.*, q. VIII, n. 3. »

Le savant commentateur renvoie encore à l'ouvrage qui a pour titre : *La Régénération du monde*, par Joseph de Félicité. Paris, Vrayet de Surcy, 1860.

(1) Le prophète marque en détail les événements qui se produiront à l'apparition de chacun des sept Anges dont il vient de faire mention. C'est au moment où va paraître le cinquième, qu'il annonce les trois grands malheurs qui menacent encore l'humanité, et qui se réaliseront au signal donné par chacun des trois derniers Anges.

S'il est un point important à observer dans l'interprétation de l'Apocalypse, c'est bien, nous l'avons dit, cette dépendance mutuelle des différentes visions qu'énumère le prophète. C'est faute de l'avoir remarquée que de nombreux commentateurs ont substitué à l'enseignement divin leurs propres fantaisies, et

Sept Anges se préparent à donner le signal des derniers événements.

transition entre le sixième et le septième âge, qui fera succéder à une ère de sainteté et de paix parfaite un âge de trouble et de désordre, sans égal dans le passé.

Le caractère de gravité exceptionnelle des événements qui vont se produire est encore mis en relief par l'apparition de sept Anges, qui devront en marquer la succession au son de la trompette (Apoc., VIII, 2-6). La première partie du chapitre VIII est consacrée à l'annonce de la solennelle mission confiée à ces messagers du ciel.

Déjà quatre Anges ont paru ; quatre fois s'est fait entendre le son menaçant de la trompette.

Des symboles grandioses laissent entrevoir l'importance

Apparition
des
quatre premiers
Anges.

ont fini par déclarer que tout était arbitraire dans les explications que l'on pouvait donner de la grande Révélation. — Au contraire, si on laisse chaque vision à sa place, l'interprétation est dirigée par la suite des images ou des apparitions : les rapprochements avec l'histoire ont alors leur raison d'être, et on peut espérer une solution plus ou moins probable des difficultés qui ont le plus embarrassé les commentateurs superficiels ou trop entiers dans leur propre sentiment.

CAPIT. VIII. — 1. Et cum aperisset sigillum septimum, factum est silentium in celo, quasi media hora.

2. Et vidi septem Angelos stantes in conspectu Dei ; et datae sunt illis septem tubae.

3. Et alius Angelus venit, et stetit ante altare, habens thuribulum aureum : et datae sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus sanctorum omnium super altare aureum, quod est ante thronum Dei. 4. Et ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum de manu Angeli coram Deo.

5. Et accepit Angelus thuribulum, et implevit illud de igne altaris, et misit in terram, et facta sunt tonitrua, et voces, et fulgura, et terramotus magnus.

6. Et septem Angeli, qui habebant septem tubas, preparaverunt se ut tubarent.

CHAPITRE VIII. — 1. A l'ouverture du septième sceau, il y eut dans le ciel un silence d'environ une demi-heure.

2. Je vis les sept Anges qui assistent devant la face de Dieu, et on leur donna sept trompettes.

3. Alors il vint un autre Ange qui se tint debout devant l'autel, portant un encensoir d'or ; et on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il présentât les prières de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le trône. 4. Et la fumée des parfums composés des prières des saints s'éleva de la main de l'Ange devant Dieu.

5. Et l'Ange prit l'encensoir : il le remplit du feu de l'autel, et il le jeta sur la terre : et il se fit des tonnerres, des voix, des éclairs, et un grand tremblement de terre.

6. Aussitôt les sept Anges qui avaient les sept trompettes se préparèrent pour en sonner.

(Ch. VIII).
7^e sceau.

Les quatre premiers Anges.

des bouleversements qui vont se produire dans le monde moral. A la venue du troisième Ange en particulier, une étoile tombe du ciel. Son nom signifie l'amertume : elle rend amère la troisième partie des eaux de la terre. Sans doute, la chute de cette étoile figure l'apostasie de quelque grand personnage qui entraîne à sa suite la troisième partie des enfants de l'Eglise. La vision qui correspond à l'apparition du quatrième Ange reste dans le même ordre d'idées.

Annonce des
trois derniers
grands
malheurs.

Mais ce n'est là que le commencement des douleurs.
Les faits qui accompagneront l'apparition des trois derniers

(Ch. VIII).
1^{re} trompette.

7. Et primus Angelus tuba cecinit ; et facta est grando et ignis, mixta in sanguine, et missum est in terram ; et tertia pars terre combusta est, et tertia pars arborum concremata est, et omne fenum viride combustum est.

7. Le premier Ange sonna de la trompette : il tomba sur la terre de la grêle et du feu mêlés de sang, et la troisième partie de la terre et des arbres fut brûlée, et toute l'herbe verte fut consumée.

2^e trompette.

8. Et secundus Angelus tuba cecinit ; et tanquam mons magnus igne ardens, missus est in mare, et facta est tertia pars maris sanguis ; 9. et mortua est tertia pars creature eorum que habebant animas in mari, et tertia pars navium interiit.

8. Le second Ange sonna de la trompette : et il tomba sur la mer comme une grande montagne brûlante, et la troisième partie de la mer devint du sang ; 9. et la troisième partie des créatures qui vivent dans la mer mourut, et la troisième partie des navires périt.

3^e trompette.

10. Et tertius Angelus tuba cecinit ; et cecidit de celo stella magna ardens tanquam facula, et cecidit in tertiam partem fluminum, et in fontes aquarum. 11. Et nomen stellæ dicitur Absinthium ; et facta est tertia pars aquarum in absinthium et multi hominum mortui sunt de aquis, quia amara facta sunt.

10. Le troisième Ange sonna de la trompette : et une grande étoile ardente comme un flambeau tomba du ciel sur la troisième partie des fleuves et sur les fontaines. 11. Le nom de l'étoile était Absinthe, et la troisième partie des eaux fut changée en absinthe, et un grand nombre d'hommes moururent dans les eaux, parce qu'elles étaient devenues amères.

4^e trompette.

12. Et quartus Angelus tuba cecinit, et percussa est tertia pars solis, et tertia pars lune, et tertia pars stellarum, ita ut obscuraretur tertia pars eorum, et diei non luceret pars tertia, et noctis similiter.

12. Le quatrième Ange sonna de la trompette : et la troisième partie du soleil fut frappée, et la troisième partie de la lune, et la troisième partie des étoiles : en sorte qu'ils furent obscurcis dans leur troisième partie, et que le jour perdit la troisième partie de sa lumière, et la nuit de même.

Le monde est menacé de trois grands malheurs. — Le cinquième Ange.

Anges seront si terribles que S. Jean les qualifie d'une manière absolue de *premier*, de *second* et de *troisième malheurs* (Apoc., VIII, 13) : les limites dans lesquelles seront renfermés les événements correspondant à ces trois grands malheurs sont déterminées, et comme numérotées avec un soin particulier par le prophète (Apoc., VIII, 13; IX, 12; XI, 14).

Le *premier de ces malheurs* est annoncé par le cinquième Ange (IX, 1). Il semble devoir coïncider avec le déchainement de Satan et avec l'apparition de l'Antéchrist.

5^e Ange.
Le 1^{er} malheur.

13. Et vidi, et audivi vocem unius angeli volantis per medium caeli, dicentis voce magna :

Vae! vae! vae! habitantibus in terra, de caeteris vocibus trium Angelorum, qui erant tuba cauituri.

13. Alors je regardai, et j'entendis la voix d'un aigle qui volait au milieu de l'air, et disait à haute voix :

Malheur, malheur, malheur aux habitants de la terre, à cause des autres voix des trois Anges qui doivent sonner de la trompette !

(Ch. VIII).
Annonce des
trois derniers
malheurs.

CAPUT IX. — 1. Et quintus Angelus tuba cecinit : et vidi stellam de caelo cecidisse in terram; et data est ei clavis putei abyssi.

2. Et aperuit puteum abyssi, et ascendit fumus putei, sicut fumus fornacis magne, et obscuratus est sol et aer de fumo putei.

3. Et de fumo putei exierunt locustae in terram. Et data est illis potestas, sicut habent potestatem scorpiones terrae; 4. et praeceptum est illis ne lederent fenum terrae, neque omnem viridem, neque omnem arborem, nisi tantum homines qui non habent signum Dei in frontibus suis; 5. et datum est illis ne occiderent eos, sed ut cruciarent mensibus quinque, et cruciatus eorum ut cruciatus scorpionis cum percutit hominem.

6. Et in diebus illis quaerent homines mortem, et non invenient eam; et desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis.

CHAPITRE IX. — 1. Le cinquième Ange sonna de la trompette : et je vis une étoile qui était tombée du ciel sur terre, et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.

2. Elle ouvrit le puits de l'abîme, et il s'éleva du puits une fumée, comme la fumée d'une grande fournaise, et le soleil et l'air furent obscurcis de la fumée du puits.

3. Et des sauterelles sorties de la fumée du puits se répandirent sur la terre, et il leur fut donné une puissance comme celle qu'ont les scorpions de la terre. 4. Et il leur fut défendu de nuire à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui était vert, ni à tous les arbres, mais seulement aux hommes qui n'auraient pas le signe de Dieu sur le front; 5. et il leur fut donné non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois, et le tourment qu'elles font souffrir est semblable à celui que fait le scorpion lorsqu'il pique l'homme.

6. En ce temps les hommes chercheront la mort et ils ne la trouveront pas; ils souhaiteront de mourir et la mort s'enfuira d'eux.

(Ch. IX).
5^e trompette.

Premier grand malheur.

Nous verrons en effet, en étudiant le chapitre XX, que « le dragon, l'ancien serpent, qui n'est autre que le diable et Satan », a été enchaîné et enfermé « pour mille ans » dans « l'abîme » et que, ces mille ans passés, il devra être relâché pour « un peu de temps ». N'est-ce pas de ce même abîme qu'il est parlé au chapitre IX, 1-3. 11 ? De part et d'autre il est question d'un esprit malfaisant (IX, 11 et XX, 2), et il est fait mention de la clef de l'abîme dans lequel est renfermé cet Ange déchu. Les expressions par lesquelles est qualifiée cette puissance des ténèbres au verset 11 sont particulièrement significatives : c'est bien à Satan que conviennent les noms d'Ange de l'abîme et d'Exterminateur. La sombre apparition des sauterelles trahit dans son symbolisme effrayant son génie malfaisant et cruel, qui fait appel à toutes les séductions pour assouvir sa haine sur l'humanité coupable.

6^e Ange.
Le 2^e malheur.

Le *second malheur* est annoncé par le sixième Ange (IX, 13, 14). Il est comme la conséquence du premier. — La troisième partie

(Ch. IX).

7. Et similitudines locustarum, similes equis paratis in prælium ; et super capita earum tanquam coronæ similes auro ; et facies eorum tanquam facies hominum. 8. Et habebant capillos sicut capillos mulierum, et dentes eorum sicut dentes leonum erant. 9. Et habebant loricas sicut loricas ferreas, et vox alarum earum sicut vox currum equorum multorum currentium in bellum. 10. Et habebant caudas similes scorpionum, et aculei erant in caudis earum, et potestas eorum nocere hominibus mensibus quinque.

11. Et habebant super se regem angelum abyssi, cui nomen hebraice Abaddon, græce autem Apollyon, latine habens nomen Exterminans.

12. Væ unum abiit, et ecce veniunt adhuc duo væ post hæc.

7. La figure des sauterelles était semblable à des chevaux préparés au combat. Elles portaient sur leurs têtes comme des couronnes qui paraissaient d'or, et leurs visages étaient comme des visages d'hommes. 8. Et leurs cheveux étaient comme ceux des femmes ; et leurs dents étaient comme des dents de lion. 9. Elles portaient des cuirasses comme des cuirasses de fer ; et le bruit de leurs ailes était comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux courant au combat. 10. Leurs queues étaient semblables à celles des scorpions ; elles y avaient un aiguillon, et leur pouvoir était de nuire aux hommes durant cinq mois.

11. Elles avaient au-dessus d'elles pour roi l'ange de l'abîme, dont le nom en hébreu est Abaddon, et en grec Apollyon, c'est-à-dire l'Exterminateur.

12. Le premier malheur a passé et voici deux autres malheurs qui viennent après.

du genre humain est mise à mort; et cependant, parmi ceux qui survivent, nombreux sont les impies et les adorateurs du démon (IX, 15-21).

13. Et sextus Angelus tuba cecinit; et audiui vocem unam ex quatuor cornibus altaris aurei, quod est ante oculos Dei, 14. dicentem sexto Angelo, qui habebat tubam:

Salve quatuor Angelos qui alligati sunt in flumine magno Euphrate.

15. Et soluti sunt quatuor Angeli, qui parati erant in horam et diem, et mensem, et annum, ut occiderent tertiam partem hominum.

16. Et numerus equestris exercitus vicies millies dena millia, et audiui numerum eorum. 17. Et ita vidi equos in visione; et qui sedebant super eos, habebant loricas igneas, et hyacinthinas et sulphureas; et capita eorum erant tanquam capita leonum, et de ore eorum procedit ignis, et fumus, et sulphur. 18. Et ab his tribus plagis occisa est tertia pars hominum de igne, et de fumo et sulphure, que procedebant de ore ipsorum. 19. Potestas enim eorum in ore eorum est, et in caudis eorum; nam caudae eorum similes serpentibus, habentes capita; et in his nocent.

20. Et ceteri homines, qui non sunt occisi in his plagis, neque poenitentiam egerunt de operibus manuum suarum, ut non adorarent daemonia, et simulacra aurea, et argentea, et aerea, et lapidea, et lignea, que neque videre possunt neque audire, neque ambulare; 21. et non egerunt poenitentiam ab homicidiis suis, neque a veneficiis suis, neque a fornicatione sua, neque a furtis suis.

14. Et le sixième Ange sonna de la trompette; et j'entendis une voix qui sortait des quatre coins de l'autel d'or qui est devant Dieu, 14. qui disait au sixième Ange qui avait la trompette:

Déliez les quatre Anges qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate.

15. Et aussitôt furent déliés les quatre Anges, qui étaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année où ils devaient tuer la troisième partie des hommes.

16. Et le nombre de cette armée de cavalerie était de deux cents millions: car je l'entendis nombrer.

17. Et les chevaux me parurent de cette sorte dans la vision: ceux qui les montaient avaient des cuirasses de feu, d'hyacinthe et de soufre; et les têtes des chevaux étaient comme des têtes de lion, et de leur bouche il sortait du feu, de la fumée et du soufre. 18. Et par ces trois plaies, le feu, la fumée et le soufre qui sortaient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée. 19. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche et dans leurs queues, parce que leurs queues ressemblent à des serpents, et qu'elles ont des têtes dont elles blessent.

20. Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaies ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour n'adorer plus les démons, les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher; 21. et ils ne firent point pénitence de leurs homicides, de leurs empoisonnements, de leurs impudicités et de leurs voleries.

(Ch. IX).
6^e trompette.

Le temps va finir.

Le monde
touche à sa fin.

Mais le monde touche à sa fin.

Un Ange apparaît à S. Jean, revêtu de puissance et de lumière. Il est porteur d'un message divin, et ce message intéresse le monde entier, comme semble l'indiquer l'attitude même de l'Ange, posant un pied sur la terre et l'autre sur la mer : il marque par là que la toute-puissance divine s'étend sur tous les éléments du monde. — A sa voix, forte comme le rugissement d'un lion, répond le bruit répété du tonnerre. Il lève la main vers le ciel, et prend à témoin l'Éternel et la création tout entière de la vérité de ses paroles : et l'objet de ce serment, qu'entoure un appareil si magnifique et si grandiose, c'est que bientôt *le temps ne sera plus*, et que le mystère de Dieu prédit par les prophètes se consommera lorsque se fera entendre la voix du septième Ange.

(Ch. X).
Un Ange
annonce la
proximité de la
fin des temps.

CAPUT X. — 1. Et vidi alium Angelum fortem descendentem de caelo, amictum nube, et iris in capite ejus; et facies ejus erat ut sol, et pedes ejus tanquam columnæ ignis;

2. Et habebat in manu sua libellum apertum, et posuit pedem suum dextrum super mare, sinistrum autem super terram. 3. Et clamavit voce magna, quemadmodum cum leo rugit. Et cum clamasset, locuta sunt septem tonitrua voces suas. 4. Et cum locuta fuissent septem tonitrua voces suas, ego scripturus eram; et audivi vocem de caelo dicentem mihi:

Signa quæ locuta sunt septem tonitrua, et noli ea scribere.

5. Et Angelus, quem vidi stantem super mare et super terram, levavit manum suam ad caelum; 6. et juravit per Viventem in sæcula sæculorum, qui creavit caelum et ea quæ in eo sunt, et terram et ea quæ in ea sunt: et mare et ea quæ in eo sunt, quia tempus non erit amplius; 7. sed in diebus vocis septimi Angeli, cum cœperit tuba canere, consummabitur mysterium Dei, sicut evangelizavit per servos suos prophetas.

CHAPITRE X. — 1. Je vis un autre Ange fort qui descendait du ciel, revêtu d'une nuée, et ayant un arc-en-ciel sur la tête. Son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu.

2. Il avait à la main un petit livre ouvert; et il mit le pied droit sur la mer et le pied gauche sur la terre. 3. Et il cria à haute voix comme un lion qui rugit. Et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix. 4. Et les sept voix des sept tonnerres ayant éclaté, je me mis à écrire; mais j'entendis une voix du ciel qui me dit:

Scelle ce qu'ont dit les sept tonnerres, et ne l'écris point.

5. Alors l'Ange que j'avais vu, qui se tenait debout sur la mer et sur la terre, leva la main au ciel, 6. et il jura par Celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et ce qui est dans le ciel, la terre et ce qui est dans la terre, la mer et ce qui est dans la mer, qu'il n'y aura plus de temps, 7. mais qu'au jour que le septième Ange ferait entendre sa voix et qu'il sonnerait de la trompette le mystère de Dieu serait accompli, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs.

L'avenir sera plein d'amertume.

Le livre que tient à la main l'envoyé de Dieu contient les secrets de l'avenir. La connaissance en paraît désirable et pleine de charmes pour l'esprit avide et impatient de savoir ; mais la réalité sera pleine d'amertume, et produira des souffrances et des déchirements intolérables.

Et pourtant cette réalité menaçante, il faut savoir s'y préparer, et c'est pour cela que Jean reçoit l'ordre de prophétiser encore, afin que ses prédictions soient pour tous un avertissement.

Les impies envahissent les abords du temple de Dieu ou de l'Église, mais ils ne pourront pénétrer à l'intérieur. —

Calamités
futures.

8. Et audivi vocem de celo iterum loquentem mecum, et dicentem : Vade, et accipe librum apertum de manu Angeli stantis super mare, et super terram.

9. Et abii ad Angelum, dicens ei, ut daret mihi librum. Et dixit mihi : Accipe librum, et devora illum, et faciet amaricari ventrem tuum, sed in ore tuo erit dulce tanquam mel. 10. Et accepi librum de manu Angeli, et devoravi illum : et erat in ore meo tanquam mel dulce ; et cum devorassent eum, amaricatus est venter meus.

11. Et dixit mihi : Oportet te iterum prophetare gentibus et populis, et linguis, et regibus multis.

CAPUT XI. — 1. Et datus est mihi calamus similis virgæ, et dictum est mihi : Surge et metire templum Dei, et altare, et adorantes in eo ; 2. atrium autem, quod est foris templum, ejice foras, et ne metiaris illud, quoniam datum est gentibus, et civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus.

3. Et dabo duobus testibus meis, et prophetabunt diebus mille ducentis sexaginta, amicti saccis. 4. Hi sunt

8. Et j'entendis la voix qui me parla encore du ciel, et me dit : Va, et prends le livre ouvert de la main de l'Ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre.

9. Je m'approchai de l'Ange en lui disant qu'il me donnât le livre. Et il me dit : Prends le livre, le dévore, et il te causera de l'amertume dans le ventre, mais dans ta bouche il sera doux comme du miel. 10. Je pris le livre de la main de l'Ange, et je le dévorai : il était dans ma bouche doux comme du miel, mais après que je l'eus dévoré, il me causa de l'amertume dans le ventre.

11. Alors il me dit : Il faut encore que tu prophétises aux nations, aux peuples, aux hommes de diverses langues, et à plusieurs rois.

CHAPITRE XI. — 1. On me donna une canne semblable à une perche, et il me fut dit : Lève-toi, et mesure le temple de Dieu et l'autel, et ceux qui y adorent ; 2. mais laisse le parvis qui est hors du temple, et ne le mesure point, parce qu'il a été abandonné aux gentils, et ils fouleront aux pieds la sainte cité pendant quarante-deux mois.

3. Et je donnerai à mes deux témoins, et ils prophétiseront mille deux cent soixante jours, revêtus de

(Ch. X).
Le petit livre
qu'il tient
à la main.

(Ch. XI).
Les gentils
envahissent
le vestibule
du temple.

Les deux
témoins.

Témoignage, mort et résurrection de deux saints personnages.

Les deux
témoins.

Cependant deux témoins, deux saints personnages que le Seigneur, dans sa miséricorde, s'est réservés pour les derniers temps, sont immolés par les persécuteurs et rendent un

(Ch. XI).

duæ oliuæ et duo candelabra in conspectu Domini terræ stantes. 5. Et si quis voluerit eos nocere (a), ignis exiet de ore eorum, et devorabit inimicos eorum ; et si quis voluerit eos lædere sic oportet eum occidi 6. Hi habent potestatem claudendi cælum, ne pluat diebus prophetiæ ipsorum : et potestatem habent super aquas convertendi eas in sanguinem, et percutere terram omni plaga, quotiescumque voluerint.

7. Et cum finierint testimonium suum, bestia, quæ ascendit de abyssonibus, faciet adversum eos bellum, et vincet illos, et occidet eos. 8. Et corpora eorum jacebunt in plateis civitatis magnæ, quæ vocatur spiritualiter Sodoma et Ægyptus, ubi et Dominus eorum crucifixus est. 9. Et videbunt de tribubus, et populis, et linguis, et gentibus corpora eorum per tres dies et dimidium, et corpora eorum non sistent in monumentis. 10. Et inhabitantes terram gaudebunt super illos, et jucundabuntur, et munera mittent in vicem, quoniam hi duo prophete cruciaverunt eos qui habitabant super terram.

11. Et post dies tres et dimidium, spiritus vitæ a Deo intravit in eos. Et steterunt super pedes suos, et timor magnus cecidit super eos qui viderunt eos. 12. Et audierunt vocem magnam

sacs. 4. Ceux-ci sont deux oliviers et deux chandeliers qui sont dressés en présence du Seigneur de la terre. 5. Que si quelqu'un veut leur nuire, le feu sortira de leur bouche, qui dévorera leurs ennemis ; et celui qui les voudra offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte. 6. Ils ont la puissance de fermer le ciel pour empêcher la pluie de tomber durant le temps qu'ils prophétiseront, et ils ont le pouvoir de changer l'eau en sang, et de frapper la terre de toutes sortes de plaies, toutes les fois qu'ils le voudront.

7. Quand ils auront achevé leur témoignage, la bête qui s'élève de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera. 8. Et leurs corps seront étendus dans les places de la grande ville, qui est appelée spirituellement Sodome et l'Égypte, où même leur Seigneur a été crucifié. 9. Et les tribus, les peuples, les langues et les nations verront leurs corps étendus trois jours et demi : et ils ne permettront pas qu'on les mette dans le tombeau. 10. Les habitants de la terre se réjouiront de leur mort, ils en feront des fêtes, et s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes tourmentaient ceux qui habitaient sur la terre.

11. Mais après trois jours et demi, l'esprit de vie entra en eux de la part de Dieu. Ils se relevèrent sur leurs pieds, et ceux qui les virent furent saisis d'une grande crainte.

(a) Le texte de la Vulgate porte *eos nocere* pour *eis nocere*. Nous avons ici un exemple de ces fautes, que, par une Commission spéciale instituée dans ce but, le Concile de Trente lui-même voulait faire disparaître de la version latine qu'il adoptait comme authentique. (Cf. XVII, 16, et, pour certaines inexactitudes de traduction, XII, 14. 18 ; XVI, 16 ; XVII, 12).

Le septième Ange. — Troisième grand malheur.

suprême témoignage au Dieu du ciel par leur martyre et par leur résurrection (XI, 1-13).

Voici venir enfin le *troisième* et dernier *malheur*. Il est annoncé par le septième Ange. — C'est maintenant que va paraître et agir plus visiblement sur la scène du monde la *Bête* mystérieuse à laquelle Satan, ou le *Dragon*, communique pour un temps sa puissance (XII, 3. 9-12 ; XIII, 2). — Déjà, il est vrai, cette Bête maudite a été signalée à propos du deuxième malheur (Apoc. XI, 7). C'est qu'elle est, nous le montrerons, la personnification du principe mauvais dans son action impie à travers les âges. Mais, par ses dernières manifestations, elle va précipiter le monde vers sa ruine (XIV-XVIII).

7^e Ange.
Le 3^e malheur.

Les prédictions qui concernent le *troisième malheur* méritent par leur importance d'être analysées et approfondies avec un soin spécial et une religieuse attention. Elles sont d'ailleurs pour nous, comme les précédentes, souverainement intéressantes, au point de vue spécial de la comparaison que nous devons en faire avec les dernières légendes de la *Prophétie des Papes*.

Les prédictions
relatives
à l'apparition
du 7^e Ange
sont particuliè-
rement
importantes.

C'est dans le rôle que doit jouer la Bête de l'Apocalypse que se résumeront toutes les tribulations extrêmes du dernier âge, et toutes les influences de l'enfer ou de Satan, au moment où il va subir une suprême et définitive défaite (XIX et XX). — Le terrible symbole, qui désormais dominera les sombres tableaux des luttes et des épreuves finales du monde, ne disparaîtra que lorsque seront décrites les magnificences de la Jérusalem céleste (XXI) et les joies qui attendent les vainqueurs dans le ciel après la seconde venue de Jésus (XXII).

de celo, dicentem eis : Ascendite huc. Et ascenderunt in caelum in nube, et viderunt illos inimici eorum.

13. Et in illa hora factus est tremor magnus, et decima pars civitatis cecidit; et occisa sunt in tremotu nomina hominum septem millia; et reliqui in timorem sunt missi, et dederunt gloriam Deo caeli.

14. Vae secundum abiit; et ecce vae tertium veniet cito.

12. Alors ils entendirent une voix forte, qui leur dit du ciel : Montez ici. Et ils montèrent au ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis.

13. A cette même heure, il se fit un grand tremblement de terre : la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes périrent dans le tremblement de terre ; le reste fut saisi de crainte, et donna gloire à Dieu.

14. Le second malheur est passé, et voilà le troisième qui le suit de près.

(Ch. XI).

C) La Bête de l'Apocalypse.

Avant de parler des tribulations réservées au monde par le déchainement de Satan, le prophète sent le besoin de décrire le monstre qui sert ses projets homicides, il rappelle quel est le principe de sa force impie et brutale; avant tout il oppose à cette sombre vision celle toute lumineuse et toute consolante de l'Église qui possède la vertu d'en-haut, et qui a les promesses de vie et d'immortalité.

a) La préparation du dernier règne de la Bête.

Le ciel, la terre
et l'enfer
sont intéressés
aux luttes
suprêmes.

La trompette du *septième Ange* a retenti. — Une épreuve suprême est annoncée. Mais de suite nous sommes rassurés sur le sort des enfants de Dieu.

Des maux épouvantables, il est vrai, menacent le monde; des souffrances inouïes attendent les chrétiens fidèles à leur foi. Mais déjà le prophète nous fait entendre le chant triomphal des élus qui, du haut du ciel, assistent aux derniers combats et célèbrent à l'avance la victoire du Christ et de ses serviteurs (XI, 15-19).

Relation
des visions
du chap. XII
avec le reste de
la Prophétie.

Les grandioses tableaux du chapitre XII de l'Apocalypse ont été expliqués de manières fort différentes par les interprètes et les commentateurs. Plusieurs ont voulu y voir la suite des événements prédits au chapitre précédent, en raison même de la place qu'ils occupent dans la Prophétie; mais le lien

(Ch. XI).
7^e trompette.

15. Et septimus Angelus tuba cecinit; et factæ sunt voces magnæ in caelo dicentes: Factum est regnum hujus mundi Domini nostri et Christi ejus, et regnabit in sæcula sæculorum. Amen.

15. Le septième Ange sonna de la trompette; et le ciel retentit de grandes voix qui disaient: Le royaume de ce monde est devenu le royaume de notre Seigneur et de son Christ, et il régnera aux siècles des siècles. Amen.

Le chant des
vingt-quatre
vieillards.

16. Et viginti quatuor seniores, qui in conspectu Dei sedent in sedibus suis, ceciderunt in facies suas, et adoraverunt Deum, dicentes:

16. Alors les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs sièges devant la face de Dieu se prosternèrent sur leur visage, et ils adorèrent Dieu, en disant:

17. Gratias tibi agimus, Domine Deus omnipotens, qui es, et qui eras, et qui venturus es, quia accepisti virtutem tuam magnam, et regnasti. 18. Et iratæ sunt gentes, et advenit ira tua,

17. Nous vous rendons grâces, Seigneur Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez, et qui devez venir, parce que vous êtes revêtu de votre grande puissance et que vous réglez. 18. Les

Relation entre les chapitres XII et XIII et les précédents.

entre les deux chapitres est difficile à établir dans cette hypothèse.

Pour nous, le chapitre XII est comme une parenthèse ouverte par le prophète, avant la description des suprêmes tribulations réservées au monde. En effet, il ne saurait constituer lui-même le récit du *troisième malheur* prédit au verset 14 du chapitre XI, puisque ce troisième malheur doit être *le dernier*, et que plus loin seulement se trouvent décrites les dernières calamités. — Dès lors, ce chapitre doit être considéré naturellement comme une sorte de prélude ou d'introduction au récit qui remplira la suite de la Prophétie. Nous en dirons autant à certains égards du chapitre XIII. — Et de fait, les deux chapitres conviennent admirablement à préparer l'esprit du lecteur aux grandes visions qui lui seront exposées, et à exciter dans son âme les sentiments de confiance et de crainte que réclame la conduite de Dieu sur son Eglise et sur ses ennemis.

Il suffit pour nous en convaincre de lire le texte sacré (voir pp. 381 et suiv.).

Avant d'aborder directement son sujet, le prophète nous présente les *acteurs* des combats gigantesques qui se préparent, les *personnages* qui entreront en scène dans ce dernier acte d'un grand drame dont le sujet est la lutte perpétuelle entre le bien et le mal.

Ces acteurs seront les mêmes que dans les siècles passés : Dieu et ses serviteurs d'un côté, Satan et son cortège malfaisant de l'autre. — Mais, en raison de l'extrême gravité des événements qui se préparent, il faut que les deux camps opposés soient qualifiés et caractérisés comme ils le méritent, et que

et tempus mortuorum judicari, et reddere mercedem servis tuis prophetis, et sanctis et timentibus nomen tuum, pusillis et magnis, et exterminandi eos qui corruerunt terram.

19. Et apertum est templum Dei in caelo; et visa est arca testamenti ejus in templo ejus, et facta sunt fulgura, et voces, et terramotus, et grando magna.

nations se sont irritées, et le temps de votre colère est arrivé, et le temps des morts pour être jugés et pour donner la récompense aux prophètes vos serviteurs, et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et pour exterminer ceux qui ont corrompu la terre.

19. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, et l'arche de son alliance y parut; et il se fit des éclairs, des voix, un tremblement de terre et une grosse grêle.

(Ch. XI).

L'Eglise.

leur situation respective soit mise en relief. Si ce tableau laisse les impies indifférents, si les méchants ne sont pas arrêtés par la crainte des jugements, il est nécessaire que les bons soient animés et soutenus par la confiance en la Providence et par l'amour de Dieu qui veille sur son Eglise.

La femme,
ou l'Eglise.

Comme il s'agit en somme des destinées de cette Eglise, l'Apôtre commence par en présenter l'image resplendissante (1), et par rappeler ses glorieuses origines, gage précieux d'immortalité.

L'Eglise nous est dépeinte sous la figure d'une femme revêtue du soleil, enveloppée de lumière, ayant la lune sous ses pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles. Cette lumière qu'elle reçoit du Christ, le divin Soleil, elle la répand sur le monde auquel elle commande et dont elle est la reine. La lune qu'elle a sous les pieds, symbolise sans doute les biens passagers dont elle méprise les mirages trompeurs ; les étoiles qui forment sa couronne, ce sont peut-être les Apôtres et leurs successeurs, les Pères et les Docteurs, qui ont transmis aux siècles

(1) M. l'abbé Drach dans son Commentaire de l'Apocalypse, p. 114, fait ici plusieurs remarques intéressantes :

« *Signum magnum.* Le substantif signifie ici un symbole et non pas un prodige..... *Mulier amicta sole... duodecim.* Les Pères et les interprètes sont unanimes pour reconnaître ici l'Eglise, ainsi du reste que le fait voir clairement la suite du chapitre. Le soleil représente Jésus-Christ qui éclaire son Eglise ; la lune indique le monde dont l'Eglise est la reine, en ce sens qu'elle dirige l'humanité vers le ciel, et qu'elle lui apprend à se mettre au-dessus des choses de ce monde. (Le savant interprète cite à l'appui de cette explication S. Grégoire, *Moral.* XXXIV, 42 et suiv., S. Augustin, *CNLI*, 3)..... On explique des Apôtres et de leurs successeurs les douze étoiles qui forment une couronne au-dessus de la tête de cette femme mystérieuse. Ces étoiles pourraient aussi s'entendre de la généralité des fidèles de toute nation, figurée par un nombre qui fait allusion à celui des tribus d'Israël.— On sait que l'Eglise catholique applique ce verset, mais dans un sens purement *accomodatice*, à la glorieuse Marie, la sainte et virginale Mère de notre divin Sauveur..... Comme dans son sens littéral ce verset s'applique à l'Eglise, à elle aussi s'appliquent les versets suivants, au lieu que l'application à la sainte Vierge ne peut se continuer aux versets suivants, ainsi que le remarquera facilement tout lecteur. Il faut conclure de tout ceci que les protestants se donnent une peine bien inutile lorsqu'ils s'évertuent à prouver que dans son sens littéral, ce verset ne peut s'entendre de la Vierge Marie, car aucun catholique n'a soutenu le contraire : tous ont toujours reconnu que cette application n'était pas littérale. »

On peut rapprocher l'emploi que l'Eglise a fait de ce texte dans sa liturgie par une simple accommodation de l'emploi similaire de beaucoup d'autres textes. Citons par exemple le passage : *A fructu frumenti et olei sui multiplicati sunt.* dans l'office du Saint-Sacrement ; le récit de la scène de *Marthe et Marie* recevant Notre-Seigneur dans l'évangile de l'Assomption ; le chapitre VII de l'Apocalypse, dans l'épître de la Toussaint, etc. (voir p. 366, note 1).

futars la céleste doctrine, ou bien les fidèles de tous les âges (v. 1).

Cette femme est dans la souffrance, car son règne est fondé sur le sacrifice. Pendant plus de trois siècles elle a été persécutée, et si elle a donné la vie de la grâce aux peuples qu'elle a gagnés à Jésus-Christ, c'est au prix des plus violentes douleurs et des plus dures épreuves (v. 2).

En face de cette femme, de cette reine, l'*esprit du mal* s'est dressé sous la forme d'un *grand Dragon* couleur de feu (v. 3). Ce Dragon maudit a entraîné avec sa queue le tiers des étoiles qui brillaient au firmament, image sans doute de la chute de Satan et des Anges révoltés aux premiers jours du monde. Et lorsque l'Eglise va se développer et se multiplier sur la terre, il voudrait encore entraîner dans sa perdition la race des chrétiens (v. 4). Mais cette génération virile a échappé aux séductions et aux menaces de Satan. Elle reçoit la vie et la gloire d'en-haut, récompense de la lutte héroïquement supportée, et elle est appelée à régner au ciel avec Dieu (v. 5).

Ce fils premier-né de l'Eglise, c'est, semble-t-il, la foule des martyrs des premiers siècles, qui ont montré aux chrétiens des

Le
grand Dragon.

Le fils
de la femme
échappé
aux menaces
du Dragon.

CAPIT. XII. — 1. Et signum magnum apparuit in celo : Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim. 2. Et in utero habens, clamabat parturiens, et cruciabatur ut pariat.

3. Et visum est aliud signum in celo : et ecce draco magnus rufus, habens capita septem, et cornua decem ; et in capitibus ejus diademata septem ; et cauda ejus trahebat tertiam partem stellarum caeli, et misit eas in terram. Et draco stetit ante mulierem que erat paritura, ut, cum peperisset, filium ejus devoraret.

5. Et peperit filium masculum, qui rectorus erat omnes gentes in virga ferrea ; et raptus est filius ejus ad Deum et ad thronum ejus.

CHAPITRE XII. — 1. Un grand prodige parut aussi dans le ciel : une femme revêtue du soleil, qui a la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles. 2. Elle était grosse, et elle criait étant en travail, et ressentant les douleurs de l'enfantement.

3. Un autre prodige parut dans le ciel : un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sept diadèmes sur ses têtes. 4. Il entraînait avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les jeta sur la terre. Et ce dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son fils, aussitôt qu'elle en serait délivrée.

5. Elle enfanta un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer, et son fils fut enlevé à Dieu et à son trône.

(Ch. XII).
La femme
et le Dragon.

L'Eglise a vaincu Satan.

âges futurs la voie du sacrifice, le chemin qui conduit aux récompenses éternelles. — La manière même dont nous est représenté Satan favorise cette interprétation. Il est décrit comme ayant sept têtes et dix cornes (v. 3). Or nous retrouverons la même image dans la description de la *Bête* à laquelle il communique sa puissance, et les explications données par l'Ange à S. Jean, au chapitre XVII, nous feront reconnaître dans ces sept têtes le symbole des grands empires du paganisme ou de l'impie, qui se sont succédé et se succéderont sur la face du monde. C'est donc comme un esprit mauvais, poursuivant son action malfaisante à travers tous les siècles, que Satan ou le Dragon nous apparaît. Il est dès lors naturel de considérer la scène dont nous parlons comme un retour sur le passé, afin que de ce passé des leçons puissent être tirées pour l'avenir. Du reste, cette manière de mettre en scène les martyrs et les saints des siècles passés et tous les habitants du ciel pour en faire les modèles des chrétiens des derniers âges et les témoins de leurs luttes, se remarque souvent dans tout le cours de l'Apocalypse (voir I, 9; V, 8-14; VI, 9-11; VII, 13-17; VIII, 3. 4. 6. 13; X; XI, 15-19; XII, 10-12; XIV, 1-5; XIX, 14; XX, 4-6, etc.).

La suite du texte sacré est une preuve de plus en faveur de cette manière de voir.

La femme
dans
la solitude.

La femme, ou l'Eglise, soustraite aux menaces de Satan qui la poursuivait, soutenue, protégée par Dieu lui-même, a établi son siège dans la *solitude* (vv. 6 et 14). Cette solitude, étant donnée la scène qui précède, ne signifie-t-elle pas que la puissance qui s'opposait à l'Eglise a été renversée ? C'est sur les *ruines du paganisme* que la femme céleste a pu établir son siège, loin du serpent, dans le lieu qui lui avait été providentiellement ménagé par la Providence. Rome païenne a été détruite par les Barbares, mais à sa place s'élève une Rome chrétienne, d'où la vie divine se répand à travers le monde. L'Eglise y sera entretenue, gardée et respectée pendant mille deux cent-soixante jours (v. 6), durée symbolique qui doit peut-être s'interpréter d'un nombre égal d'années à partir du triomphe de la société chrétienne et de son établissement définitif dans la

(Ch. XII).

6. Et mulier fugit in solitudinem, ubi habebat locum paratum a Deo, ut ibi pasceret cum diebus mille ducentis sexaginta.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait une retraite que Dieu lui avait préparée pour y être nourrie mille deux cent soixante jours.

Elle s'est établie sur les ruines du Paganisme.

ville sainte. Cette durée est représentée d'une manière équivalente au verset 14, où il est dit que la femme est nourrie dans son refuge providentiel pendant un temps, deux temps et un demi-temps, loin du serpent, c'est-à-dire pendant trois temps et demi, ou pendant trois ans et demi de 360 jours ($360 \times 3 + \frac{360}{2} = 1080 + 180 = 1260$); ces jours seraient encore considérés comme représentant des années, de même que dans la célèbre prophétie de Daniel (X, 25-27) les soixante-dix semaines dont il est question à propos de la venue du Messie, sont des semaines d'années.

Le rapprochement précédent suppose qu'il est question d'un seul et même fait aux versets 6 et 14. Et en effet, pour plusieurs raisons nous considérons ces deux versets comme parallèles et ayant le même objet.

D'abord il suffit de les comparer pour constater la similitude des événements annoncés. De plus, le point de départ semble être le même : au verset 13 est rappelé l'enfantement glorieux de cette femme que le Dragon poursuit de ses menaces. Enfin le tableau qui succède au récit du verset 6 est fort naturellement amené par l'idée dominante de la lutte engagée par Satan contre l'Eglise : il y a là un souvenir de la chute de

7. Et factum est prælium magnum in celo : Michael et angeli ejus præliabantur cum dracone, et draco pugnat, et angeli ejus ; 8. et non valuerunt, neque locus inventus est eorum amplius in celo.

9. Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur diabolus et Satanas, qui seducit universum orbem ; et projectus est in terram, et angeli ejus cum illo missi sunt.

10. Et audivi vocem magnam in celo dicentem : Nunc facta est salus, et virtus, et regnum Dei nostri, et potestas Christi ejus, quia projectus est accusator fratrum nostrorum, qui accusabat illos ante conspectum Dei nostri die ac nocte. 11. Et ipsi vicunt eum propter sanguinem Agni, et propter verbum testimonii sui, et non

7. Il y eut alors un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait avec ses anges. 8. Mais ceux-ci furent les plus faibles, et leur place ne se trouva plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon, l'ancien serpent, appelé le diable et Satan, qui séduit toute la terre habitable, fut précipité ; il fut précipité en terre et ses anges avec lui.

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel qui dit : Maintenant le salut de notre Dieu est affermi, et sa puissance, et son règne, et la puissance de son Christ, parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité. 11. Et ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, et par le

(Ch. XII).
Histoire
de Satan
ou du Dragon

Satan, vaincu autrefois par les bons Anges, le sera encore par l'Eglise.

Satan et de ses anges qui explique comment et pourquoi le Dragon attaque et persécute la sainte Eglise.

D'où vient
la haine
de Satan
contre
cette femme.

C'est en effet par l'envie du diable ou du démon que la mort est entrée dans le monde : « *Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum* (Sap. 11. 24). » Le diable, dit aussi Jésus, était homicide dès le principe : « *Ille homicida erat ab initio.* » (Les saints livres de l'Ancien comme du Nouveau Testament sont pleins d'allusions de ce genre). Il est donc tout naturel que le prophète, à propos des persécutions qui attendent l'Eglise de Dieu, remonte aux origines de l'esprit d'envie et de haine dont est possédé l'Ange maudit. — Au reste il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'expliquer dans un autre sens la lutte entre S. Michel et Satan, décrite dans les versets 7-9.

Au souvenir de la défaite de Satan, lorsqu'il se révoltait avec ses anges contre la majesté divine, les anges fidèles peuvent célébrer à l'avance le triomphe de l'Eglise (vv 10-12) : cependant ils suivent avec une religieuse compassion les combats qu'auront à livrer les chrétiens sur terre (v. 12).

Le fleuve vomit
par
le Dragon.
L'Eglise
échappe au
péril.

L'Eglise, depuis sa fondation, a été soumise à bien des épreuves ; même après les cruelles persécutions qui ont accompagné son établissement et son expansion merveilleuse à travers le monde, elle a été en butte à des attaques de tous

(Ch. XII).

dilexerunt animas suas usque ad mortem.

12. Propterea letamini, cæli, et qui habitatis in eis. Væ terræ et mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet.

13. Et postquam vidit draco quod projectus esset in terram, persecutus est mulierem quæ peperit masculum.

14. Et data sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ, ut volaret in desertum in locum suum, ubi alitur per tempus et tempora (a), et dimidium temporis, a facie serpentis.

témoignage qu'ils ont rendu à sa parole, et ils ont méprisé leurs vies jusqu'à la mort.

12. C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous plein d'une grande colère, sachant qu'il lui est donné peu de temps.

13. Mais le dragon, se voyant précipité en terre, suivit la femme qui avait enfanté un mâle.

14. Et on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle afin qu'elle s'envolât au désert au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un temps, des temps (a), et la moitié d'un temps, hors de la présence du serpent.

(a) *Tempora* est en grec au *duel*, et doit se traduire par *deux temps*.

L'Eglise a su résister jusqu'à maintenant aux attaques du Dragon.

genres. Mais la plus dangereuse est celle de l'entraînement au mal, de la séduction de l'esprit et du cœur. Cette épreuve qui succède aux premières persécutions, résume la lutte du bien et du mal dans l'histoire de l'Eglise, les schismes, les hérésies, les doctrines perverses contre lesquelles elle a dû résister de tout temps ; elle paraît symbolisée d'une manière aussi vraie qu'énergique par ce fleuve ou ce torrent impur que le Dragon vomit de sa gueule pour envelopper et entraîner dans ses flots maudits ceux qu'il poursuit de sa haine (v. 15). Par la protection divine, la femme ou l'Eglise échappe encore à ce péril (v. 16). Ce tableau est l'histoire de bientôt deux mille ans de christianisme : l'Eglise, constamment en butte aux menées infernales des impies, se conserve toujours pure et radiense, immuable dans sa doctrine, invulnérable dans sa foi et dans sa sainteté (1).

(1) Cette série de tableaux que présente le chap. XII de l'Apocalypse est considérée par de nombreux commentateurs comme se rapportant à l'avenir ; elle dépeindrait alors l'une des phases finales de cette lutte perpétuelle entre l'Eglise et le principe du mal, Satan ou l'antique serpent.

Quelle serait dans cette hypothèse cette race virile, que l'Eglise enfante à la vie éternelle au milieu de tant de douleurs ? Ne devrait-on pas y reconnaître le peuple juif, qui, suivant les prophètes de l'Ancien Testament, offrira le spectacle d'une conversion éclatante à la fin des temps ? (Voir plus haut, p. 367, note 2.)

Au ciel s'est fait entendre une grande voix qui chante la défaite de Satan :

« Maintenant, dit cette voix, sont établis le salut, la force et le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ, parce que l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait jour et nuit en présence de notre Dieu, a été précipité. Et eux l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, et par la parole de leur témoignage, et ils ne se sont pas attachés à leur vie, ils n'ont pas craint la mort. C'est pourquoi, réjouissez-vous, ciels, et vous qui en êtes les habitants. Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous animé d'une grande colère, sachant qu'il a peu de temps » (Apoc. XII, 10-12.)

Les expressions dont se sert ici le prophète semblent bien convenir à désigner Israël : les Juifs sont en effet à plus d'un titre les frères des chrétiens ; à eux ont été faites les promesses dont les chrétiens ont bénéficié, et nous retrouvons dans notre texte une allusion à ces promesses et aux révélations dont le

15. Et misit serpens ex ore suo post mulierem aquam tanquam flumen ut non faceret trahi a flumine. 16. Et adjuvit terra mulierem, et aperuit terra os suum, et absorbit flumen quod misit draco de ore suo.

15. Alors le serpent jeta de sa gueule comme un grand fleuve après la femme pour l'entraîner dans ses eaux. 16. Mais la terre aida la femme ; elle ouvrit son sein, et elle engloutit le fleuve que le dragon avait jeté de sa gueule.

(Ch. XII).

Le Dragon
va se venger.

Plein de fureur, le Dragon va se venger sur ceux qui restent de ses enfants, sur les chrétiens qui sont encore fidèles à Jésus-Christ et à sa loi. C'est ce qui explique les derniers efforts de sa rage (v. 17).

Apparition
de la Bête.

Le prophète se dispose alors à considérer les scènes effrayantes qui se préparent. Il se représente lui-même (d'après le texte grec du v. 18 : *steti* et non pas *stetit*) comme arrêté sur le rivage de l'océan qui symbolise les *peuples* (ainsi que peut le faire admettre un rapprochement avec les révélations de l'Ange, au chapitre XVII, vv. 1 et 15).

Des profondeurs de cette mer il voit sortir une *bête* monstrueuse qui servira d'instrument à la haine de Satan. C'est à elle que le Dragon communiquera toute sa puissance. — Le double tableau concernant ce monstre (XIII, 1-8), et une autre bête qui met son impiété et ses apparences trompeuses au service de la première (XIII, 11-18), complète, nous le verrons, les peintures terribles sous lesquelles Satan vient de nous être décrit.

b) Le symbolisme de la Bête et de ses sept têtes en général.

Description
de la Bête.

La Bête monstrueuse que le prophète voit s'élever de la mer et qu'il nous représente au chapitre XIII, nous apparaît comme l'incarnation de ce Dragon qui sans cesse poursuit les élus du

peuple de Dieu était dépositaire avant la venue du Christ (*accusator fratrum nostrorum.... ipsi vicerunt eum propter sanguinem Agni, et propter verbum testimonii sui*).

La fuite de la femme dans la solitude pourrait elle-même trouver son explication dans cette hypothèse (voir p. 365, note 1).

Mais ces applications particulières sont beaucoup moins satisfaisantes, il faut en convenir, que l'explication proposée se rapportant à l'histoire générale de l'Eglise et de ses luttes dans le passé.

(Ch. XII).

17. Et iratus est dræo in mulierem, et abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus, qui custodiunt mandata Dei, et habent testimonium Jesu Christi.

17. Et le dragon s'irrita contre la femme, et alla faire la guerre à ses autres enfants qui gardent les commandements de Dieu, et qui rendent témoignage à Jésus-Christ.

18. Et stetit (a) supra arenam maris.

18. Et il s'arrêta (a) sur le sable de la mer.

(a) D'après le texte grec : *steti*, je m'arrêtai.

Rapprochement entre les chapitres XIII et XVII.

Seigneur. Comme lui, elle a sept têtes et dix cornes; comme lui, elle est couronnée de diadèmes, et pour mieux représenter qu'elle sert d'instrument au Dragon maudit, le prophète nous annonce que sur ces têtes elle porte inscrits des *noms de blasphème*.

Cette même Bête est décrite par S. Jean au chapitre XVII. Là elle est représentée avec cette couleur de sang ou de feu (d'après le texte grec) que le prophète avait marquée pour le Dragon. Elle est aussi pleine de noms de blasphème. — Une nouvelle particularité attire notre attention. Sur cette Bête est assise une femme vêtue de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierres précieuses et de perles, tenant à la main un vase d'or, plein de l'abomination qui s'attache à sa personne. Sur son front est écrit ce nom mystérieux : la grande Babylone, la mère des fornications et des abominations de la terre.

Cette femme représente évidemment *les séductions dont se couvre le travail de l'enfer*, symbolisé par la Bête, et qui feront tant de victimes surtout à la fin des temps. Quant à la Bête et à l'étrange emblème des sept têtes qui lui sont attribuées, nous avons pour en comprendre le mystère les *explications données par l'Ange à l'Apôtre S. Jean*.

* * *

Les sept têtes, dit l'Ange, *sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise; ce sont aussi sept rois* — Cet Ange qui parle au prophète a d'ailleurs soin d'éveiller son attention et de lui laisser entendre qu'il parle un langage mystérieux (*Mysterium*, v. 5) et symbolique (*Hic est sensus, qui habet sapientiam*, v. 9). Quelles sont donc ces montagnes? Quelles sont ces royautés que représentent les sept têtes?

L'idée de montagne éveille celle de grandeur, et par suite de domination ou de puissance. — Ce sens est bien d'accord avec celui de royauté que représente le symbole suivant : *et reges septem sunt*. Mais, pour attribuer à ce mot *reges* sa véritable signification, il nous faut consulter la prophétie de Daniel, avec laquelle l'Apocalypse a tant de points communs. — Les rapprochements que nous ferons seront d'autant plus significatifs que le prophète de Babylone décrit, parmi plusieurs autres apparitions, une bête qui porte *dix cornes* comme le monstre de l'Apocalypse: et presque tous les commentateurs de Daniel rapportent ces dix cornes à la fin des temps.

La grande
Babylone.

Symbolisme
des sept têtes
d'après
les explications
de l'Ange.

Les sept têtes de la Bête symbolisent sept grandes puissances.

Sens et emploi
du mot *rex*
d'après Daniel.

Les mots *rex* et *regnum* sont constamment employés l'un pour l'autre par le grand prophète (1). — On peut le voir au chapitre II, où Daniel explique le symbolisme de la statue apparue en songe à Nabuchodonosor; au chapitre VII, où il décrit les bêtes symboliques; au chapitre VIII, où il revient sur la signification de la deuxième et de la troisième de ces bêtes en les expliquant par d'autres symboles; enfin aux chapitres X et XI, où il développe encore davantage ses explications (Dan. II, 37-39; VII, 17-23; VIII, 20. 21. 22). — Dans toutes ces visions, ce sont des *royaumes* ou des *empires*, et non pas des rois simplement qui sont symbolisés soit par les différentes parties de la grande statue que décrit le prophète au chapitre II, soit par les quatre monstres qu'il énumère au chapitre VII, soit par le bélier et le bouc dont il fait mention au chapitre VIII.

Il s'agit
de royaumes
ou d'empires,
et non de rois.

Il semble donc conforme au style biblique de voir dans l'expression *reges* appliquée par l'Ange de l'Apocalypse aux sept têtes de la Bête qui apparaît à S. Jean, non pas des rois ou des individus, mais des *royaumes* ou des *empires*. — Ce sont comme des montagnes qui dominent l'histoire du monde telle qu'elle apparaît au Voyant de Pathmos.

Tout au moins n'a-t-on pas le droit de se faire un argument

(1) C'est ainsi que le P. Knabenbauer explique le texte de Daniel, VII, 17, dont l'hébreu porte *quatuor reges surgent* :

« Le prophète signale ici les rois, parce que, comme fondateurs ou administrateurs souverains des royaumes, ils représentent les royaumes eux-mêmes; de même au chapitre II, vv. 37 et 39, le roi Nabuchodonosor est mis pour représenter l'empire de Babylone, car en lui se trouvent comprises d'une certaine manière toute la puissance et toute la gloire de cet empire.

» Qu'il soit ici question de *royaumes*, et que les rois désignent des puissances, c'est ce qui ressort du verset 23, dans lequel il est dit explicitement de la quatrième bête qu'elle représente le quatrième *royaume*. Les Septantes eux aussi et Théodotion traduisent non pas par le mot roi mais par le mot royaume. βασιλεία. De même au chapitre VIII, vv. 20 et 21, les rois sont mis pour les royaumes, comme on peut le voir aussi d'après le texte hébreu du v. 22, chap. VIII. » KNABENBAUER, *in Dan.* p. 198.

En commentant le chapitre II du prophète Daniel, dans l'explication du songe de Nabuchodonosor, le savant commentateur avait dit :

« Il est ici question du *roi*, non pas considéré en lui-même, mais en tant qu'il résume et représente le royaume tout entier; c'est ce qui résulte de la manière dont est conçu le verset 39 : *Après toi, s'élèvera un autre royaume moindre que toi. Post te consurget regnum aliud minus te.* » (KNABENBAUER, *in Dan.* II, 37, p. 88).

La Bête est l'emblème de la Cité du mal en général.

de ce mot *reges*, pour exclure l'application du symbole aux grands événements païens et antichrétiens qui se succèdent dans le monde.

* * *

L'étude du contexte nous permettra de préciser. — D'une part la description de la Bête mystérieuse (1) se trouve enclavée dans celle du dernier *malheur* (*væ tertium*) annoncé par le septième Ange, après l'ouverture du dernier sceau ; d'autre part la Bête existait déjà du temps de S. Jean (voir ch. XVII, 10).

Comment concilier ces deux faits, sinon en admettant avec S. Augustin que cette Bête signifie d'une manière générale la cité du mal, ou le monde infidèle ? Les têtes dont il est question représentent par suite tout naturellement les grands empires qui se sont succédé ou se succéderont en dehors du peuple choisi, depuis l'origine du monde jusqu'à la fin des temps, et qui s'attaqueront au peuple de Dieu ou à l'Eglise.

C'est dans ce sens seulement qu'il nous semble possible de comprendre les explications de l'Ange au sujet de ces têtes ou des puissances qu'elles symbolisent : « Il en est tombé cinq, il en existe une actuellement, il en reste une autre à venir : et quand cette dernière sera venue, elle ne durera que peu de temps. »
 QVINQUE CECIDERUNT, UNUS EST, ET ALIUS NONDUM VENIT : ET CUM VENERIT, OPORTET ILLUM BREVE TEMPUS MANERE (Apoc. XVII, 10). — Ces cinq royautés, qui ont disparu, ce sont sans doute les grands empires de l'antiquité qui ont persécuté les Juifs : par exemple, ceux des Egyptiens, des Assyriens, des Médes, des Perses et des Grecs. Le prophète ne fait en effet mention, selon toute apparence, que des puissances ou des empires qui ont eu ou qui auront des rapports particuliers avec le peuple de Dieu, sous l'ancienne ou sous la nouvelle Loi.

Signification
de la Bête.

Les cinq
premières têtes.
La sixième
et la septième.

(1) Nous avons vu plus haut (pp. 379 et suiv.), que la description du Dragon et celle de la Bête sont un retour sur le passé, une parenthèse ouverte avant le récit du troisième malheur afin de mieux faire comprendre le caractère des luttes suprêmes qu'auront à subir les chrétiens du dernier âge. En dehors de cette conception, il est une foule d'allusions des chapitres XI, XII, XIII et suivants qui ne trouveront que très difficilement leur explication. Au contraire, si l'on admet notre manière de voir, on aura la clef de beaucoup de difficultés et de rapprochements ; ainsi XI, 7 et XIII, 7, XII, 3-6. 9 et 13-16, XIII, 1. 2 et Dan. VII, etc.

Pourquoi le mot *rex* ne peut désigner des empereurs romains.

C'est ainsi que dans la prophétie de Daniel, les visions dont nous avons parlé faisaient clairement allusion aux Assyriens, aux Mèdes et aux Perses, aux Grecs et aux empires issus de l'empire d'Alexandre (1).

* * *

On ne peut
comprendre
sous le mot *rex*
les empereurs
romains.

Certains commentateurs voient dans ces rois, symbolisés par les têtes, des empereurs romains. Mais le cadre dans lequel se trouve enfermé notre chapitre XIII, fait supposer que les luttes qu'il décrit sont bien proches de la fin des temps (2). Quel intérêt aurait alors, au milieu de la description des dernières épreuves de l'Église, un retour en arrière sur la succession des empereurs romains qui régnaient à l'époque de S. Jean ? — Ce serait pourtant la seule explication plausible des paroles de l'Ange (Apoc. XVII, 9. 10).

Et puis, quels seraient les *cinq* empereurs tombés avant l'empereur Domitien ? *Huit* empereurs s'étaient succédé à Rome depuis Auguste.

A quel empereur enfin, à quel règne éphémère se rapporteraient ces dernières paroles : *Et alius nondum venit : et cum venerit, oportet illum breve tempus manere ?* Il a paru après Domitien bien des empereurs dont plusieurs ont régné assez longuement.

Au contraire, si les têtes de la Bête se rapportent à des *royaumes*, la prophétie est pleine d'ampleur et d'intérêt. Sept grandes puissances impies seulement doivent se succéder sur la face du monde. *Cinq* ont déjà disparu à l'époque où S. Jean est favorisé de ses visions. C'est déjà la *sixième* qui domine dans le monde avec l'empire romain. *Il n'en reste plus qu'une seule* à venir, et encore, quand elle aura paru, ne demeurera-t-elle pas longtemps.

Cette manière de concevoir la succession des grands empires

(1) On peut lire le remarquable commentaire du P. Knabenbauer sur le prophète Daniel, chap. VII et suiv. — On y trouvera une analyse pleine d'intérêt du texte sacré, et des applications historiques qui sont la meilleure introduction à l'étude de l'Apocalypse.

(2) Nous avons attaqué indirectement cette interprétation lorsque nous avons combattu le système de Bossuet sur le sujet de la révélation de S. Jean (voir pp. 321-330).

Rôle que va jouer la Bête. — Guérison de l'une de ses têtes.

de monde est une préparation aux dernières explications que contient la prophétie de l'Apocalypse sur le symbole de la Bête.

L'image de ce monstre apparaît dans toute la série des chapitres qui se rapportent au *dernier malheur* (*væ tertium*). Nous la trouvons signalée explicitement aux chapitres XIII, 1-18; XIV, 9-12; XV, 2; XVI, 2. 10. 11. 13; XVII, 3-18. — C'est qu'en effet la Bête est devenue l'instrument des vengeances de Satan qui lui a communiqué toute sa puissance.

Au chapitre XIII et au chapitre XVII en particulier, le rôle qu'elle jouera est dépeint sous des couleurs qui en font ressortir toute l'importance.

c) Le règne final de la Bête. — Première phase.

L'intervention de Satan se manifeste tout d'abord par un événement extraordinaire.

L'une des sept têtes de la Bête était comme blessée à mort. Or voici que cette plaie mortelle est guérie contre toute prévision. Et toute la terre, en admiration devant ce prodige, se porte vers la Bête qu'elle adore ainsi que le Dragon, de qui elle tient sa puissance.

Ce que signifie la tête blessée à mort, et guérie par le Dragon.

CAPIT. XIII. — 1. Et vidi de mari bestiam ascendentem, habentem capita septem et cornua decem, et super cornua ejus decem diademata, et super capita ejus nomina blasphemie. 2. Et bestia quam vidi similis erat pardis, et pedes ejus sicut pedes ursi, et os ejus sicut os leonis. Et dedit illi draco virtutem suam et potestatem magnam.

3. Et vidi unum de capitibus suis quasi occisum in mortem; et plaga mortis ejus curata est. Et admirata est universa terra post bestiam.

4. Et adoraverunt draconem qui dedit potestatem bestie; et adoraverunt bestiam dicentes: Quis similis bestie? et quis poterit pugnare cum ea?

CHAPITRE XIII. — 1. Et je vis une bête s'élever de la mer, ayant sept têtes et dix cornes, et dix diadèmes sur ses cornes, et des noms de blasphème sur ses têtes. 2. La bête que je vis était semblable à un léopard; ses pieds ressemblaient aux pieds d'un ours, et sa gueule à la gueule d'un lion. Et le dragon lui donna sa force et sa grande puissance.

3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort: mais cette plaie mortelle fut guérie; et toute la terre, en étant émerveillée, suivit la bête.

4. Ils adorèrent le dragon qui avait donné puissance à la bête, et ils adorèrent la bête en disant: Qui est semblable à la bête, et qui pourra combattre contre elle?

(Ch. XIII).
La Bête
à sept têtes.

Guérison
d'une tête
qui paraissait
blessée à mort.

Cette tête représente l'empire de Mahomet.

Quel est l'empire désigné, vers la fin des temps, par cette tête blessée à mort ? — Les révélations de l'Ange à S. Jean (chap. XVII) vont nous permettre, jusqu'à un certain point, de répondre à cette question.

Ce n'est pas l'un des cinq premiers empires, puisqu'ils sont tous les cinq tombés : *quinque ceciderunt*. Les grands empires de l'antiquité païenne, en dehors de l'empire romain, n'existaient déjà plus du temps de S. Jean ; ils ne peuvent donc être dans l'avenir l'objet du prodige qui fera sortir une grande puissance d'une mort apparente.

Ce n'est pas non plus cet empire romain, qui existait encore du temps de l'Apôtre : *unus est*. L'histoire est là en effet pour nous apprendre qu'à son tour ce grand empire a complètement disparu.

On ne saurait ainsi appliquer à l'un des six premiers empires, ou à l'une des six premières têtes de la Bête, les paroles du prophète : *Et vidi unum de capitibus suis quasi occisum in mortem*.

Reste donc la septième tête. Mais le problème n'est pas résolu pour autant.

Cependant, si nous suivons le cours des âges, à partir de la chute de l'empire romain, qualifié dans la prophétie de *sixième tête*, il nous sera peut-être possible de découvrir une puissance qui par son importance et sa nature ou son caractère réponde au symbole en question.

Aucune autre ne paraît mieux vérifier ce nom de septième tête de la Bête que le *Mahométisme* ou l'*Islamisme*, ou plus exactement peut-être, puisqu'il s'agit d'un empire (*rex*), l'*empire turc* qui représente la force brutale mise au service du fanatisme et de la corruption des mœurs.

Cette puissance maudite, qui fait son apparition au septième siècle, exerce au loin son influence de mort et de corruption. Elle a son corps de doctrines formulé dans le Coran, et son unité de direction réalisée dans ses chefs et dans leur gouvernement tyrannique. Son symbole, le *Croissant*, est perpétuellement opposé au symbole du Christianisme, la *Croix*.

L'empire de Mahomet est toujours vivant, il est vrai. Mais les précisions du texte de l'Apocalypse (XIII, 3) semblent nous annoncer que, dans un temps plus ou moins prochain, il sera sur le point de succomber : *Quasi occisum in mortem*.

Sans doute cette période d'abaissement de la puissance du mahométisme coïncidera avec l'ère de merveilleux triomphe

Pourquoi
cette tête
semble
représenter
le
Mahométisme.

Apostasie future.

qui nous est annoncée pour l'Eglise dans la seconde période du sixième âge, et qui vient d'être décrite au chapitre VII.

Mais, comme par un prodige inouï, cette puissance maudite se relèvera : *Et plaga mortis ejus curata est.* — Alors le Croissant viendra contre toute attente arrêter les triomphes pacifiques de la Croix ; l'empire de Mahomet deviendra l'instrument actif et prépondérant de Satan dans ses dernières luttes contre l'Eglise. — Le relèvement de l'empire du mal sera si subit et si prodigieux que la terre entière en sera frappée d'étonnement, et par une monstrueuse idolâtrie, adorera le Dragon et la Bête (Apoc. XIII, 3-8).

Cependant la justice de Dieu punira les coupables (9. 10).

* * *

Les détails qui suivent (Apoc. XIII, 11-18) laissent supposer que la puissance de la Bête résidera spécialement dans un individu. — Nous savons d'ailleurs par S. Paul (II Thess. II, 3, 4, 8, 9, 10) que le mal aura son apôtre et son représentant per-

L'Antéchrist.

5. Et datum est ei os loquens magna et blasphemias ; et data est ei potestas facere menses quadraginta duos. 6. Et aperuit os suum in blasphemias ad Deum, blasphemare nomen ejus et tabernaculum ejus, et eos qui in celo habitant.

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifiait et prononçait des blasphèmes : et le pouvoir lui fut donné de faire la guerre quarante-deux mois. 6. Elle ouvrit la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom et son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel.

(Ch. XIII).

7. Et est datum illi bellum facere cum sanctis, et vincere eos. Et data est illi potestas in omnem tribum et populum, et linguam et gentem. 8. Et adoraverunt eam omnes qui inhabitant terram, quorum non sunt scripta nomina in libro vite Agni, qui occisus est ab origine mundi.

7. Il lui fut donné de faire la guerre aux saints et de les vaincre : et la puissance lui fut donnée sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue et sur toute nation. 8. Tous les habitants de la terre l'adorèrent, ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau immolé dès la création du monde.

9. Si quis habet aurem, audiat. 10. Qui in captivitatem duxerit, in captivitatem vadet ; qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. Hic est patientia et fides Sanctorum.

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute. 10. Celui qui mènera en captivité, ira en captivité ; celui qui tuera de l'épée, il faudra qu'il soit tué de l'épée. C'est ici la patience et la foi des saints.

sonnel à la fin des temps ; cet *homme de péché, ce fils de perdition qui s'élève contre tout ce qui porte le nom de Dieu*, la tradition le désigne d'un seul mot bien expressif : elle l'appelle l'*Antéchrist*. — A la peinture qui nous est faite de la Bête (Apoc. XIII), il semble que nous retrouvions ici les particularités qui le caractérisent. L'opinion générale des interprètes favorise en effet ce sentiment. L'Antéchrist ne doit-il pas être comme l'incarnation suprême du mal ?

Nous pouvons concilier cette opinion avec celle qui fait de la septième tête la représentation de l'empire de Mahomet, si nous admettons par exemple que cet homme de malheur sera fils de Mahomet par son origine ⁽¹⁾ et par sa religion, et qu'il *appuiera sa puissance sur celle de l'Islam*.

(1) Rien n'empêche du reste d'admettre avec beaucoup de commentateurs que l'Antéchrist appartiendra en même temps à la race juive et au mahométisme. Il pourra par exemple avoir un père juif et une mère musulmane.

Assez généralement, les auteurs qui lui attribuent une origine juive le font naître dans la tribu de Dan.

M. l'abbé Huchédé (*Histoire de l'Antéchrist*, 1866, p. 15) expose ainsi cette question.

« S. Irénée (Iren. lib. V, *Heres.*), S. Hippolyte (*De Antichr.*), S. Augustin (lib. *De Benedict. Patriarchar.* cap. VII), S. Prosper (*De promissionibus et benedictionibus patrum*), Theodoret (*Quæst. 109 in Genes.*), S. Grégoire (lib. 31 *De Moralibus*), etc. , l'affirment en s'appuyant sur les trois passages de l'Écriture que voici : « Que Dan devienne semblable à la couleuvre du chemin et au serpent du sentier (Gen. XLIX, 17). » (Dans ce texte nous ferons remarquer que le mot *coluber* n'est pas du tout l'équivalent du mot français *couleuvre*. Il désigne une espèce de serpent des plus venimeuses, comme nous le prouverons à propos de la devise de Léon XII : *Canis et coluber*).

Le second texte invoqué par M. l'abbé Huchédé est le suivant : « Nous » avons entendu du côté de Dan le hennissement de ses chevaux (Jerem. VIII, » 16). » (Le texte latin mérite d'être cité au complet : Jerem. VIII, 16. A Dan auditus est fremitus equorum ejus, a voce hinnituum pugnatorum ejus commota est omnis terra : et venerunt, et devoraverunt terram, et plenitudinem ejus, urbem et habitatores ejus. 17. Quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos, quibus non est incantatio ; et mordebunt vos, ait Dominus. 18. Dolor meus super dolorem, in me cor meum moriens).

« Enfin au chapitre VII de l'Apocalypse, nous voyons les autres tribus d'Israël fournir leur contingent à la Jérusalem céleste ; seule la tribu de Dan n'est pas nommée, sans doute en haine de l'Antéchrist. »

Nous ne pouvons pas discuter ces textes et les rapprocher ici de leur cadre et de l'histoire. L'auteur que nous citons reconnaît d'ailleurs lui-même que les deux premiers passages peuvent s'appliquer au sens littéral à d'autres qu'à l'Antéchrist. Quant à l'argument tiré de l'Apocalypse, c'est un argument purement négatif qui ne suffit pas à prouver le fait en question. On peut aussi supposer

La seconde bête.

Une autre bête d'ailleurs montera de la terre; elle aura deux cornes semblables à celles de l'Agneau, et parlera comme le Dragon (Apoc. XIII, 11). *Et vidi aliam bestiam ascendentem de terra, et habebat duo cornua similia Agni, et loquebatur sicut*

par exemple qu'un copiste a lu MAN ou Manasse (Apoc. VII, 6) pour ΔAN; il semble étrange en effet que des deux tribus issues de Joseph, celle de Manassé soit nommée et non celle d'Éphraïm, et que d'autre part le nom de Joseph figure dans l'énumération des douze tribus (Apoc. VII, 8). Cependant M. Duprat n'admet pas cette explication; nous renvoyons à son commentaire. — Il est en tout cas intéressant de constater cette espèce de tradition sur l'origine de l'Antéchrist, et de voir dans l'Écriture les fondements plus ou moins probables dont elle prétend s'autoriser.

Les Pères semblent s'accorder en général à présenter l'Antéchrist comme devant être de race juive.

La seconde bête.

11. Et vidi aliam bestiam ascendentem de terra, et habebat cornua duo, similia Agni (α), et loquebatur sicut draco. 12. Et potestatem prioris bestie omnem faciebat in conspectu ejus; et fecit terram et habitantes in ea, adorare bestiam primam, ejus curata est plaga mortis.

13. Et fecit signa magna, ut etiam ignem faceret de caelo descendere in terram in conspectu hominum. 14. Et seduxit habitantes in terra propter signa quae data sunt illi facere in conspectu bestiae, dicens habitantibus in terra, ut faciant imaginem bestiae, quae habet plagam gladii, et vixit.

15. Et datum est illi ut daret spiritum imagini bestiae, et ut loquatur

11. Je vis une autre bête s'élever de la terre, qui avait deux cornes semblables à celles de l'Agneau (α), et qui parla comme le dragon. 12. Elle exerçait toute la puissance de la première bête en sa présence; et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la première bête, dont la plaie mortelle a été guérie.

13. Elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire tomber le feu du ciel sur la terre devant les hommes. 14. Et elle séduisit les habitants de la terre par les prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire en présence de la bête, en ordonnant aux habitants de la terre de dresser une image à la bête qui avait reçu un coup d'épée, et qui néanmoins était en vie.

15. Il lui fut donné pouvoir d'animer l'image de la bête, et de la

(Ch. XIII).
Apparition
d'une autre
bête.

(α) D'après le texte grec, *Agni* devrait se traduire comme un nom commun : *d'agneau* et non pas *de l'agneau*. M. Le Hir, qui fait cette remarque, voudrait en conclure qu'on ne peut voir dans ce symbole l'expression d'une ressemblance avec le Christ. Peut-être cette conclusion paraîtra-t-elle trop absolue. Le sens reste d'ailleurs le même au fond, car le Christ est partout désigné dans l'Apocalypse (cf. Is. XVI, 1; Jeann. I, 29. 36) par le symbole si touchant de l'Agneau, en raison même de sa ressemblance avec *un agneau* ou de son caractère d'innocente victime immolée pour les péchés du monde.

Symbolisme de cette seconde bête.

draco. Dans cette seconde bête, qui affecte des airs de ressemblance avec le Christ ou avec l'Agneau, mais qui est remplie de l'esprit infernal, faut-il voir, avec beaucoup d'interprètes, un faux prophète qui assistera l'Antéchrist, et qui réunira dans sa personne les deux pouvoirs spirituel et temporel : *Habebat cornua duo similia Agni*? Ne pourrait-on pas au contraire plutôt y reconnaître l'Antéchrist, alors que la première bête conserverait sa signification générale, et représenterait le règne de l'infidélité? — La question est pour nous de peu d'importance, et nous devons attendre de l'avenir les éclaircissements qui nous font défaut.

Le nombre 666.

Un point toutefois reste acquis, c'est que le nom de la Bête servira à discerner les adeptes de Satan des disciples du Christ. Petits et grands, riches et pauvres, hommes libres et esclaves, tous devront porter, inscrit sur leur main droite ou sur leur front, ce nom maudit, ou le nombre de ce nom, sous peine d'être exclus de la société (Apoc. XIII, 16, 17).

Ce nombre auquel le prophète attache tant d'importance, c'est sans doute le nombre formé par la somme ou le total des nombres que représentent les lettres du nom de la bête. — On sait en effet qu'en *grec*, langue dans laquelle est écrite l'Apocalypse, les lettres de l'alphabet servent en même temps à représenter des nombres.

Or précisément les lettres qui, par leur réunion, constituent le nom grec de Mahomet, ΜΑΟΜΕΤΙΣ, forment au total, par la somme de leurs valeurs numériques, le nombre 666.

Ch. XIII).

imago bestiae; et faciat ut quicumque non adoraverint imaginem bestiae, occidantur.

16. Et faciet omnes pusillos et magnos, et divites et pauperes, et liberos et servos habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis; 17. et ne quis possit emere aut vendere, nisi qui habet characterem, aut nomen bestiae, aut numerum nominis ejus.

Le nombre 666.

18. Hic sapientia est. Qui habet intellectum computet numerum bestiae. Numerus enim hominis est; et numerus ejus: Sexcenti sexaginta sex.

faire parler, et de faire tuer tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête.

16. Elle fera que les petits et les grands, les riches et les pauvres, les hommes libres et les esclaves, portent le caractère de la bête en leur main droite *ou* sur leur front; 17. et que personne ne puisse acheter ni vendre, que celui qui aura le caractère *ou* le nom de la bête *ou* le nombre de son nom.

18. C'est ici la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête; car c'est le nombre d'un homme, et son nombre est six cent soixante-six.

Signification du nombre 666.

$$M' = 40$$

$$A' = 1$$

$$O' = 70$$

$$M' = 40$$

$$E' = 5$$

$$T' = 300$$

$$I' = 10$$

$$\Sigma' = 200$$

$$M' + A' + O' + M' + E' + T' + I' + \Sigma' = 666$$

D'autres mots sans doute, tels que ἀποστάτης, νικητής, donnent aussi le même nombre : 666. Mais ces qualificatifs n'offrent aucun intérêt par eux-mêmes. Ils ne sont d'ailleurs pas le *nombre d'un homme*, tandis que le nombre mystérieux dont il est question dans l'Apocalypse doit être le nombre formé par un nom propre, le nombre d'un homme : *Qui habet... numerum nominis ejus (Bestiæ). Hic sapientia est. Qui habet intellectum computet numerum bestiæ. Numerus enim hominis est; et numerus ejus : Sexcenti sexaginta sex* (1).

* * *

La coïncidence qui nous permet de reconnaître dans le nombre de la Bête le nom du fondateur de l'islamisme, alors que déjà l'histoire et le texte même de l'Apocalypse s'accordent à

Remarque.

(1) Il n'est pas étonnant, d'après tout ce que nous avons dit, que le grand pape Innocent III, dans la Bulle qu'il donna en 1213 pour la sixième croisade, ait représenté la puissance de Mahomet comme la Bête de l'Apocalypse dont le nombre est 666. Nous invoquons cet auguste témoignage, non pas comme une preuve absolue d'autorité, car le Pape ne voulait pas, dans cette Bulle, formuler une décision doctrinale, mais pour nous garantir du reproche de témérité que pourraient nous adresser certains esprits modernes, sous le faux prétexte que l'Apocalypse est impénétrable dans toutes ses visions.

L'interprétation que nous avons proposée à la suite de plusieurs commentateurs n'est d'ailleurs pas essentielle à la démonstration de notre thèse. — Si nous donnons tant de développements à cette question de la Révélation de S. Jean, c'est moins parce que notre étude sur la Prophétie des Papes les réclame qu'en raison de l'intérêt extrême qui s'y attache.

Aussi bien, les conclusions que nous déduisons de cette étude pourront éclairer d'un nouveau jour les interprétations à donner aux dernières devises de la Prophétie des Papes.

nous montrer le Mahométisme dans la septième tête de la Bête, est au moins curieuse. Cette explication du nombre 666, si elle était vraie, serait singulièrement éloquente, non seulement pour ceux qui seraient directement mis en demeure de recevoir ce signe comme la renonciation à leur titre de chrétien, mais aussi pour nos générations contemporaines : elles apprendraient par là à comprendre l'importance du rôle que doit jouer le mahométisme dans les destinées du monde ; ainsi encore apparaîtraient, dans toute leur grandeur, les luttes gigantesques que l'Eglise engagea contre l'Islam dès le onzième siècle, et qui se poursuivirent durant le moyen âge et qui se perpétuent même dans les temps modernes.

d) *Les luttes finales.*

Les symboles
du *Dragon*
et de la *Bête*
dominent
l'ensemble
des visions des
ch. XIV-XVI.

Dans les trois chapitres qui suivent (XIV-XVI), le Dragon, la Bête et le faux prophète ne sont mentionnés que de loin en loin. Et cependant ces symboles effrayants sont toujours l'objet des pensées du prophète : toutes ses descriptions se rapportent en somme aux assauts qu'auront à subir de la part de ces puissances ténébreuses les chrétiens des derniers âges, et au triomphe final que remporteront sur elles Dieu et son Eglise (voir en particulier XIV, 9. 11 ; XV, 2 ; XVI, 2. 10. 13, 19).

Il est donc facile de saisir le lien entre toutes ces visions et celles des chapitres XII et XIII, où se trouvent décrits Satan et ceux qui serviront d'instruments à sa haine.

En quel sens
il est question
des
dernières
luttes.

Mais, au lieu d'entrer dans le détail des épreuves qui attendent l'Eglise aux derniers temps, l'Apôtre s'applique à soutenir le courage de ceux qui seront appelés au bon combat ; il laisse entrevoir des récompenses merveilleuses pour ceux qui resteront fidèles, et des châtiments effrayants pour les méchants qui porteront le signe de la Bête.

Les
récompenses
promises
aux vainqueurs.

C'est d'abord une vision céleste, qui découvre aux regards de S. Jean la montagne de Sion, ou le ciel. L'Agneau paraît, debout comme un triomphateur, entouré de tous les élus, qui s'unissent à son triomphe. Un concert ravissant résonne dans le ciel ; ce sont les voix des saints qui, lorsqu'ils avaient à lutter sur terre, ont su garder leur cœur des séductions du monde ; ils ont maintenant le privilège de suivre l'Agneau. Mais c'est comme « *prémices* de Dieu et de l'Agneau » qu'ils sont signalés, et beaucoup d'autres sont appelés à partager leurs

Les promesses. — Les menaces.

joies éternelles. — Plus loin encore, le prophète revient sur cette pensée si consolante des récompenses futures : il proclame bienheureux (XIV, 13) ceux qui meurent dans le Seigneur après avoir souffert pour son nom ; la mort pour eux sera un repos éternel. — Et de fait, avant le récit des calamités qui accompagneront l'effusion des sept coupes de colère, le prophète salue à l'avance les légions de martyrs et de saints qui iront s'associer, pendant les dernières persécutions, à leurs frères du ciel (XV, 2-4).

En regard de ces visions si pleines de promesses, des tableaux sinistres se succèdent, de terribles menaces contre les serviteurs de la Bête se font entendre.

Les châtimens
réservés
aux méchants.

Les efforts de cette Bête maudite seront vains, car l'heure du jugement va sonner (XIV, 7). Elle va tomber, la grande Babylone qui, par ses désordres, attire sur toutes les nations la colère divine (8). Ceux qui auront adoré la Bête et reçu

CAPUT XIV. — 1. Et vidi : et ecce Agnus stabat supra montem Sion, et cum eo centum quadraginta quatuor millia habentes nomen ejus, et nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis.

2. Et audivi vocem de caelo, tanquam vocem aquarum multarum, et tanquam vocem tonitruum magni, et vocem quam audivi, sicut citharatorum citharizantium in citharis seis. 3. Et cantabant quasi canticum novum ante sedem, et ante quatuor animalia et seniores; et nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terra.

4. Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati : virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. Hi empti sunt ex hominibus primitiae Deo et Agno ; 5. et in ore eorum non est inventum mendacium, sine macula enim sunt ante thronum Dei.

CHAPITRE XIV. — 1. Je regardai encore, et je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille qui avaient son nom et le nom de son Père écrits sur le front.

2. Et j'entendis une voix du ciel, comme le bruit des grandes eaux, et comme le bruit d'un grand tonnerre ; et le bruit que j'entendis était comme le son de plusieurs joueurs de harpe qui touchent leurs harpes. 3. Ils chantaient comme un cantique nouveau devant le trône et devant les quatre animaux et les vieillards ; et nul ne pouvait chanter ce cantique, que les cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

4. Ceux-ci ne se sont pas souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges. Ce sont eux qui suivent l'Agneau partout où il va. Ils sont achetés d'entre les hommes pour être les premiers consacrés à Dieu et à l'Agneau. 5. Il ne s'est point trouvé de mensonges dans leur bouche, parce qu'ils sont purs devant le trône de Dieu.

(Ch. XIV).
Vision
de l'Agneau.

Cantique
des saints.

Les menaces.

son signe ou son caractère seront aussi l'objet de cette colère ; des tourments sans fin les attendent (9-11), alors que les saints goûteront les joies éternelles (12. 13).

(Ch. XIV).
Annonce
du jugement.

6. Et vidi alterum Angelum volantem per medium cæli, habentem Evangelium æternum, ut evangelizaret sedentibus super terram, et super omnem gentem et tribum, et linguam et populum, 7. dicens magna voce : Timele Dominum, et date illi honorem, quia venit hora iudicii ejus ; et adorate eum, qui fecit cælum et terram, mare et fontes aquarum.

Babylone
tombera.

8. Et alius Angelus secutus est, dicens : Cecidit, cecidit Babylon illa magna, que a vino iræ fornicationis suæ potavit omnes gentes.

Les adorateurs
de la Bête
seront châtiés,
tandis
quo les saints
goûteront
le repos éternel.

9. Et tertius Angelus secutus est illos, dicens voce magna : Si quis adoraverit bestiam, et imaginem ejus, et acceperit characterem in fronte sua, aut in manu sua, 10. et hic bibet de vino iræ Dei, quod mistum est mero in calice iræ ipsius, et cruciabitur igne et sulphure in conspectu Angelorum sanctorum, et ante conspectum Agni ; 11. et fumus tormentorum eorum ascendet in sæcula sæculorum, nec habent requiem die ac nocte qui adoraverunt bestiam et imaginem ejus, et si quis acceperit characterem nominis ejus.

12. Hic patientia Sanctorum est, qui custodiunt mandata Dei et fidem Jesu.

13. Et audivi vocem de cælo, dicentem mihi :

Scribe : Beati mortui qui in Domino moriuntur. Amodo jam dicit Spiritus ut requiescant a laboribus suis : opera enim illorum sequuntur illos.

6. Je vis un autre Ange, qui volait par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple ; 7. il disait à haute voix :

Craignez le Seigneur et donnez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venue ; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les fontaines.

8. Un autre Ange suivit et dit : Babylone est tombée, elle est tombée, cette grande ville qui a fait boire à toutes les nations du vin de la colère de sa prostitution.

9. Et un troisième Ange suivit ceux-ci, criant à haute voix :

Celui qui adorera la bête et son image, et qui portera son caractère sur son front ou dans sa main, 10. celui-là boira du vin de la colère de Dieu, qui est préparé pur dans le calice de sa colère ; et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre devant les saints Anges, et en présence de l'Agneau ; 11. et la fumée de leurs tourments s'élèvera dans les siècles des siècles, et il n'y aura de repos ni jour ni nuit pour ceux qui auront adoré la bête et son image, et qui auront porté le caractère de son nom.

12. Ici est la patience des Saints qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.

13. Alors j'entendis une voix du ciel qui me dit :

Écris : Heureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

Le temps de ces manifestations de la justice divine approche ; le Fils de l'homme paraît comme l'exécuteur des vengeances de Dieu (14). La moisson est mûre et doit bientôt être fauchée (15. 16), la vendange est prête, et les raisins vont être foulés dans la cuve de la colère de Dieu (17-20) !

Déjà il n'est plus question de simples menaces.... Voici les messagers célestes que Dieu charge de l'exécution de ses suprêmes vengeances sur le monde (XV, 1), tandis que les saints du ciel qui ont su triompher de la Bête adorent les

Les sept coupes
de colère.

11. Et vidi ; et ecce nubem candidam et super nubem sedentem similem Filio hominis, habentem in capite suo coronam auream, et in manu sua falcem acutam.

15. Et alius Angelus exivit de templo, clamans voce magna ad sedentem super nubem : Mitte falcem tuam, et mete, quia venit hora ut metatur, quoniam aruit messis terræ.

16. Et misit qui sedebat super nubem falcem suam in terram, et demessa est terra.

17. Et alius Angelus exivit de templo quod est in cælo, habens et ipse falcem acutam.

18. Et alius Angelus exivit de altari, qui habebat potestatem supra ignem, et clamavit voce magna ad eum qui habebat falcem acutam, dicens : Mitte falcem tuam acutam, et vindemia hinc vineæ terræ, quoniam maturæ sunt uvæ ejus.

19. Et misit Angelus falcem suam acutam in terram, et vindemiavit vineam terræ, et misit in lacum iræ Dei magnum ; 20. et calcatus est lacus extra civitatem, et exivit sanguis de lacu usque ad frenos equorum per stadia mille sexcenta.

14. Et je regardai, et je vis une nuée blanche, et quelqu'un assis sur la nuée semblable au Fils de l'homme, ayant sur la tête une couronne d'or, et en sa main une faux tranchante.

15. Alors un autre Ange sortit du temple, criant à haute voix à celui qui était assis sur la nuée : Jetez votre faux et moissonnez ; car le temps de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

16. Celui donc qui était assis sur la nuée jeta sa faux sur la terre, et la terre fut moissonnée.

17. Et un autre Ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faux tranchante.

18. Il en sortit de l'autel encore un autre qui avait pouvoir sur le feu ; et il cria à haute voix à celui qui avait la faux tranchante : Jetez votre faux tranchante, et vendangez les raisins de la vigne de la terre, parce qu'ils sont mûrs.

19. Alors l'Ange jeta sa faux tranchante sur la terre, et vendangea la vigne de la terre ; et il en fit jeter les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu ; et la cuve fut foulée hors de la ville, et le sang sorti de la cuve monta jusqu'aux brides des chevaux par l'espace de mille six cents stades.

(Ch. XIV).
La moisson
est prête.

La vendange
va avoir lieu.

jugements suprêmes calamités vont atteindre le monde coupable

(Ch. XV).
Sept Anges
sont chargés
des suprêmes
châtiments.

Chant
des saints.

Les sept Anges
reçoivent
les coupes
de colère.

CAPUT XV. — 1. Et vidi aliud signum in cælo magnum et mirabile : Angelos septem, habentes plagas septem novissimas ; quoniam in illis consummata est ira Dei.

2. Et vidi tanquam mare vitreum, mistum igne ; et eos qui vicerunt bestiam, et imaginem ejus, et numerum nominis ejus, stantes super mare vitreum, habentes citharas Dei, 3. et cantantes canticum Moysi servi Dei, et canticum Agni, dicentes :

Magna et mirabilia sunt opera tua, Domine Deus omnipotens : justæ et veræ sunt viæ tuæ, Rex sæculorum. 4. Quis non timebit te, Domine, et magnificabit nomen tuum ? Quia solus pius es ; quoniam omnes gentes venient, et adorabunt in conspectu tuo, quoniam judicia tua manifesta sunt.

5. Et post hæc vidi : et ecce apertum est templum tabernaculi testimonii in cælo ; 6. et exierunt septem Angeli, habentes septem plagas, de templo, vestiti lino mundo et caudido, et præincti circa pectora zonis aureis.

7. Et unum de quatuor animalibus delit septem Angelis septem phialas aureas, plenas iracundiæ Dei viventis in sæcula sæculorum.

8. Et impletum est templum fumo a majestate Dei et de virtute ejus ; et nemo poterat introire in templum, donec consummarentur septem plagæ septem Angelorum.

CHAPITRE XV. — 1. Je vis dans le ciel un autre prodige grand et merveilleux : sept Anges portant les sept dernières plaies, par lesquelles la colère de Dieu est arrivée à sa fin.

2. Et je vis comme une nuée claire à la manière du verre, mêlée de feu, et ceux qui avaient vaincu la bête et son image, et le nombre de son nom, qui étaient debout sur cette nuée claire comme du verre, tenant des harpes de Dieu ; 3. et ils chantaient le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau, en disant :

Vos ouvrages sont grands et admirables, ô Seigneur Dieu tout-puissant ? ô Roi des siècles, vos voies sont justes et véritables ! 4. Qui ne vous craindra, ô Seigneur ! et qui ne glorifiera votre nom ? Car vous seul êtes saint, et toutes les nations viendront et se prosterneront en votre présence, parce que vos jugements se sont manifestés.

5. Après cela, je regardai, et je vis que le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le ciel : 6. et sept Anges sortirent du temple, portant sept plaies ; ils étaient vêtus d'un lin net et blanc, et ceints sur la poitrine de ceintures d'or.

7. Alors l'un des quatre animaux donna aux sept Anges sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu qui vit dans les siècles des siècles.

8. Et le temple fut rempli de fumée à cause de la majesté et de la puissance de Dieu : et nul ne pouvait entrer dans le temple, jusqu'à ce que les sept plaies des sept Anges fussent accomplies.

Les quatre premières coupes.

Sur l'ordre qu'ils en ont reçu (XVI, 1), les sept Anges qui tiennent entre leurs mains les coupes de colère les déversent sur la terre. — Les fléaux se succèdent, toujours plus terribles et plus menaçants (2-8); et cependant les malheureux esclaves de Satan ne veulent point reconnaître la main de Dieu : ils ne savent que blasphémer (9) ! De nouveaux malheurs atteignent la Bête et ceux qui la servent (10), et des blasphèmes sont

CAPIT. XVI. — 1. Et audivi vocem magnam de templo, dicentem septem Angelis : Ite, et effundite septem phialas iræ Dei in terram.

2. Et abiit primus, et effudit phialam suam in terram; et factum est vulnus sævum et pessimum in homines qui habebant characterem bestię, et in eos qui adoraverunt imaginem ejus.

3. Et secundus Angelus effudit phialam suam in mare, et factus est sanguis tanquam mortui; et omnis anima vivens mortua est in mari.

4. Et tertius effudit phialam suam super flumina et super fontes aquarum; et factus est sanguis.

5. Et audivi Angelum aquarum dicentem : Justus es, Domine, qui es, et qui eras, sanctus, qui hæc judicasti, 6. quia sanguinem sanctorum et prophetarum effuderunt; et sanguinem eis dedisti bibere : digni enim sunt.

7. Et audivi alterum ab altari dicentem : Etiam, Domine Deus omnipotens, vera et justa judicia tua.

8. Et quartus Angelus effudit phialam suam in solem; et datum est illi æstu affligere homines et igni. 9. Et æstnaverunt homines æstu magno, et blasphemaverunt nomen Dei habentis potestatem super has plagas; neque

CHAPITRE XVI. — 1. Et j'entendis une voix forte qui sortit du temple et qui dit aux sept Anges : Allez, et répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu.

2. Le premier Ange partit et répandit sa coupe sur la terre; et les hommes qui avaient le caractère de la bête, et ceux qui adoraient son image furent frappés d'une plaie maligne et dangereuse.

3. Le second Ange répandit sa coupe sur la mer, et elle devint comme le sang d'un mort; et tout ce qui avait vie dans la mer mourut.

4. Le troisième Ange répandit sa coupe sur les fleuves et sur les fontaines, et ce fut partout du sang.

5. Et j'entendis l'Ange qui a pouvoir sur les eaux qui dit : Seigneur, qui êtes et qui avez été, vous êtes saint lorsque vous rendez de tels jugements, 6. parce qu'ils ont répandu le sang des saints et des prophètes, vous leur avez aussi donné du sang à boire, car ils en sont dignes.

7. En même temps, j'en entendis un autre qui disait de l'autel : Oui, Seigneur Dieu tout-puissant, vos jugements sont justes et véritables.

8. Le quatrième Ange répandit sa coupe sur le soleil, et il lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu; 9. et les hommes furent brûlés d'une chaleur dévorante, et ils blasphémèrent le nom de Dieu,

(Ch. XVI).
Mission
des sept Anges.

1^{re} coupe.

2^e coupe.

3^e coupe.

4^e coupe.

La cinquième et la sixième coupes.

encore proférés contre le Dieu du ciel (11). — Une sixième plaie survient ; mais elle semble être le signal ou le prétexte d'un redoublement de haine et de guerre impie contre Dieu et ses serviteurs. Des esprits impurs soufflent la révolte dans les cœurs... Et pourtant le Juge suprême fait entendre un dernier appel (12-16) ! — L'effusion de la septième coupe

(Ch. XVI).

egerunt pœnitentiam, ut darent illi gloriam.

qui tient ces plaies en son pouvoir, et ils ne firent point pénitence pour lui donner gloire.

5^e coupe.

10. Et quintus Angelus effudit phialam suam super sedem bestię ; et factum est regnum ejus tenebrosum : et commanducaverunt linguas suas prę dolore, 11. et blasphemaverunt Deum cęli prę doloribus et vulneribus suis ; et non egerunt pœnitentiam ex operibus suis.

10. Le cinquième Ange répandit sa coupe sur le trône de la bête, et son royaume devint ténébreux, et les hommes se mordirent la langue dans leur douleur ; 11. ils blasphémèrent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs et de leurs plaies, et ils ne firent point pénitence de leurs œuvres.

6^e coupe.

12. Et sextus Angelus effudit phialam suam in flumen illud magnum Euphraten ; et siccavit aquam ejus, ut prępararetur via regibus ab ortu solis.

12. Le sixième Ange répandit sa coupe sur ce grand fleuve d'Euphrate ; et ses eaux furent séchées pour ouvrir un chemin aux rois d'Orient.

13. Et vidi de ore draconis, et de ore bestię, et de ore pseudopphetę, spiritus tres immundos in modum ranarum : 14. sunt enim spiritus dęmoniorum, facientes signa, et procedunt ad reges totius terrę, congregare illos in pręlium ad diem magnum omnipotentis Dei.

13. Et je vis sortir de la bouche du dragon, de la bouche de la bête et de la bouche du faux prophète trois esprits impurs semblables à des grenouilles : 14. ce sont les esprits des démons qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat, au grand jour du Dieu tout-puissant.

15. Ecce venio sicut fur : beatus qui vigilat, et custodit vestimenta sua, ne nudus ambulet, et videant turpitudinem ejus.

15. Je viens comme un larron. Heureux celui qui veille et qui garde ses vêtements, de peur qu'il ne marche nu et qu'il ne découvre sa honte.

16. Et congregabit (a) illos in locum qui vocatur hebraice Armagedon.

16. Et ils les assemblera (a) au lieu qui, en hébreu, s'appelle Armagedon.

7^e coupe.

17. Et septimus Angelus effudit phialam suam in aerem ; et exivit vox

17. Le septième Ange répandit sa coupe dans l'air, et une voix forte se

(a) Et ils les rassemblèrent (au pluriel), en le rapportant aux esprits : 14. τὰ πνεύματα εὐπορεύεται καὶ συνέλαγειν (Note de Bossuet).

La septième coupe. — Une question sur le dernier malheur.

marque en effet la consommation des colères divines. Des commotions terribles et inouïes de l'air et de la terre jettent le trouble et la confusion dans la nature entière. La grande cité est divisée en trois parties ; les villes des nations tombent et la grande Babylone reçoit le prix de ses forfaits. Une grêle formidable est le signe que la justice divine pèse de tout son poids sur l'humanité coupable... Mais un seul mot, effrayant dans sa concision, traduit jusqu'à la fin les sentiments des hommes coupables en face des derniers châtiments ; c'est le *blasphème* (17-21)!

* * *

Une question générale peut se poser à propos des chapitres que nous venons d'examiner (XIV-XVI) : ces trois chapitres renferment-ils la description du *troisième malheur* dont le signal est donné par le *septième Ange* ? — En d'autres termes : Où commence et où finit la description de ce troisième malheur, ce *tertium*, annoncé plus haut d'une manière si précise (VIII, 13 ; IX, 12 ; X, 7 ; XI, 14) ?

Pour répondre à cette question, il est bon de remarquer que ces *malheurs* sont plutôt présentés par le prophète comme des *épreuves* que comme des *châtiments* (voir plus haut pour le

Où et comment
se trouve
décrit
le troisième
malheur.

Il s'agit
[d'épreuves
et non
de châtiments.

magna de templo a throno, dicens : Factum est.

18. Et facta sunt fulgura et voces, et tonitrua, et terræmotus factus est magnus, qualis nunquam fuit, ex quo homines fuerunt super terram, talis terræmotus, sic magnus. 19. Et facta est civitas magna in tres partes ; et civitates gentium ceciderunt ; et Babylon magna venit in memoriam ante Deum, dare illi calicem vini indignationis iræ ejus. 20. Et omnis insula fugit, et montes non sunt inventi. 21. Et grando magna sicut talentum descendit de celo in homines ; et blasphemaverunt Deum homines propter plagam grandinis, quoniam magna facta est vehementer.

fit entendre du temple, venant du trône, qui dit : C'en est fait.

18. Aussitôt il se fit des éclairs, et des bruits, et des tonnerres, et un grand tremblement de terre ; et ce tremblement fut si grand que les hommes n'en ont jamais ressenti de pareil depuis qu'ils sont sur la terre. 19. Et la grande cité fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent ; et Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui donner à boire le vin de l'indignation de sa colère. 20. Toutes les îles s'enfuirent, et les montagnes disparurent. 21. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba du ciel sur les hommes ; les hommes blasphémèrent Dieu, à cause de la plaie de la grêle, parce que cette plaie était très grande.

(Ch. XVI).

Où se trouve décrit ce troisième et dernier malheur.

premier et le *second* malheurs, IX, 1. 11. 13. 21; X, 9. 10). Des méchants, il est vrai, en seront plus d'une fois les victimes (IX, 4. 20; XI, 5. 6. 10, etc.); mais ce sera précisément parce qu'ils ne sauront pas garder en eux le signe de Dieu qui les aurait rendus invulnérables (IX, 4. 20, etc.), ou parce qu'ils partageront le sort commun au milieu d'épreuves qui s'étendront à une partie considérable de l'humanité (IX, 15, etc.). — En tout cas la cause première de ces maux, c'est l'Ange de l'abîme, c'est l'esprit du mal déchainé pour un temps sur la terre (IX, 2. 11, etc.).

Ces malheurs ont ainsi un caractère tout différent de ceux qui sont décrits à l'occasion de l'effusion des coupes de colère (XVI), et qui sont l'accomplissement des *vengeances* divines contre les méchants.

On peut donc dire que le grand malheur annoncé par le septième Ange ne concerne pas les *coupes* de colère; ces dernières ne doivent être rapportées à cette vision du septième Ange que comme conséquences des actes abominables que supposent les dernières persécutions: elles sont, avons-nous dit, le châtement des persécuteurs, ou de la Cité du mal, figurée par la Bête et par la grande Babylone.

La troisième grande épreuve est implicitement signalée dans l'ensemble des ch. XIV-XVI.

Mais alors, où est-il fait mention de l'épreuve suprême? — Ce n'est point aussitôt après l'annonce qui en a été faite (XI, 14); cette épreuve est en effet prédite comme simplement *prochaine*: « *ecce vix tertium veniet cito* »: et d'ailleurs, nous avons vu précédemment que la fin du chapitre XI (15-19) est comme une sorte de parenthèse intercalée dans le récit du prophète (voir p. 378).

Les chapitres XII et XIII, eux aussi, semblent se rapporter aux derniers temps en ce sens seulement qu'ils contiennent la description des puissances du mal qui persécuteront alors les disciples du Christ; pour que ces puissances terribles soient mieux connues, le Prophète rappelle le rôle qu'elles ont joué dans le passé (voir pp. 379 et 380). Et en effet le verset 7 du chapitre XIII en particulier semble bien se rapporter à la guerre que la *Bête* a faite contre les deux témoins de Dieu (XI, 7) lors du *second malheur*. — Tout au plus pourrait-on affirmer que le *troisième malheur* coïncide avec l'apparition du faux prophète dont il est fait mention dans la seconde partie du chapitre XIII (11-18).

Il nous paraît plus probable que cette épreuve finale est celle même qui est supposée, plutôt que décrite, dans l'ensemble des chapitres XIV-XVI.

De fait la description de la seconde Bête ou du faux prophète paraît être donnée parallèlement à celle de la Bête (XIII, 11-18), et au même titre qu'elle, pour faire connaître les acteurs du grand drame final de la lutte du bien contre le mal, et les moyens ou les procédés qu'ils mettront en usage pour amener les chrétiens à apostasier ; c'est un portrait plutôt qu'un récit que renferme ce célèbre passage.

De plus, et c'est là notre raison principale, il nous semble que la tête de la Bête dont il est question au chapitre XIII représente le Mahométisme (voir plus haut pp. 392 et 393, 396 et 397), tandis que dans les dernières persécutions, la Bête paraîtra ressusciter sous une autre forme, depuis longtemps disparue.

C'est le point qu'il nous reste à développer, en expliquant le chapitre XVII. Ce chapitre est ainsi une sorte de complément des descriptions précédentes ; et c'est à ce titre qu'il nous est présenté, par le fait même que les explications qu'il renferme sont données à S. Jean par un des anges qui portaient les coupes de colères (XVII, 1). Ces explications sont naturellement amenées par la mention qui est faite de la grande Babylone lors de l'effusion de la septième coupe (XVI, 19 ; cf. XVII, 1. 5, etc.)

c) Explications complémentaires sur le règne final de la Bête.
Deuxième phase.

Au chapitre XVII de l'Apocalypse, la Bête paraît avec de nouvelles précisions ou particularités.

Le Prophète, après avoir parlé de sept têtes, en signale une huitième, mais cette huitième tête n'est pas nouvelle pour

Pourquoi ?

Lien du chapitre XVII avec le précédents.

La huitième tête.

CAPUT XVII. — 1. Et venit unus de septem Angelis qui habebant septem phialas, et locutus est mecum, dicens :

Veni, ostendam tibi damnationem meretricis magnæ quæ sedet super aquas multas, 2. cum qua fornicati sunt reges terræ, et inebriati sunt, qui inhabitant terram, de vino prostitutionis ejus.

3. Et abstulit me in spiritu in desertum. Et vidi mulierem sedentem

CHAPITRE XVII. — 1. Alors il vint un des sept Anges qui portaient les sept coupes ; il me parla, et me dit :

Viens, je te montrerai la condamnation de la grande prostituée qui est assise sur les grandes eaux, 2. avec laquelle les rois de la terre se sont corrompus, et les habitants de la terre se sont enivrés du vin de sa prostitution.

3. Il me transporta en esprit dans le désert : et je vis une femme assise

(Ch. XVII).
Un des sept Anges vient expliquer à Jean les derniers châtiments.

La grande Babylone.

Comment la huitième tête est l'une des sept têtes.

autant. Elle a déjà paru dans le passé. Elle est *une des sept* dont il a été fait mention précédemment (Apoc. XVII, 11).

Il est utile ici de constater la différence entre cette dernière apparition, qui figure une *résurrection*, et la *guérison* dont

(Ch. XVII).

super bestiam coccineam, plenam nominibus blasphemiarum, habentem capita septem et cornua decem. 4. Et mulier erat circumdata purpura, et coccino, et inaurata auro, et lapide pretioso et margaritis, habens poculum aureum in manu sua, plenum abominatione et immunditia fornicationis ejus. 5. Et in fronte ejus nomen scriptum : *Mysterium : Babylon magna, mater fornicationum et abominationum terræ.*

6. Et vidi mulierem ebriam de sanguine sanctorum et de sanguine martyrum Jesu. Et miratus sum, cum vidissem illam, admiratione magna.

7. Et dixit mihi Angelus : *Quare miraris ? Ego dicam tibi sacramentum mulieris et bestie quæ portat eam, quæ habet capita septem et cornua decem.*

8. Bestia, quam vidisti, fuit, et non est : et ascensura est de abyssonibus, et in interitum ibit, et mirabuntur inhabitantes terram (quorum non sunt scripta nomina in libro vitæ a constitutione mundi). videntes bestiam, quæ erat, et non est.

9. Et hic est sensus, qui habet sapientiam :

Septem capita, septem montes sunt, super quos mulier sedet, et reges septem sunt. 10. Quinque ceciderunt, unus est, et alius nondum venit : et cum venerit, oportet illum breve tempus manere. 11. Et bestia, quæ erat et non est, et ipsa octava est : et de septem est, et in interitum vadit.

sur une bête de couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphèmes, qui avait sept têtes et dix cornes. 4. La femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierres précieuses et de perles, et tenait en sa main un vase d'or plein de l'abomination et de l'impureté de sa fornication. 5. Et ce nom était écrit sur son front : *Mystère : La grande Babylone, la mère des fornications et des abominations de la terre.*

6. Et je vis la femme cuivrée du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus ; et, en la voyant, je fus surpris d'un grand étonnement.

7. L'Ange me dit alors : *Quel est le sujet de ta surprise ? Je te vais dire le mystère de la femme et de la bête qui la porte, et qui a sept têtes et dix cornes.*

8. La bête que tu as vue était et n'est plus ; elle s'élèvera de l'abîme et sera précipitée dans la perdition : et les habitants de la terre, dont les noms ne sont pas écrits au livre de vie dès l'établissement du monde, seront dans l'étonnement lorsqu'ils verront la bête qui était et qui n'est plus.

9. Et en voici le sens plein de sagesse.

Les sept têtes sont sept montagnes sur lesquelles la femme est assise ; ce sont aussi sept rois, 10. dont cinq sont tombés : l'un est encore et l'autre n'est pas encore venu ; et quand il sera venu, il faut qu'il demeure peu. 11. Et la bête qui était et qui n'est plus est la huitième : elle est une des sept et elle tend à sa perte.

Symbolisme
de la Bête qui
porte la femme.

Cette tête semble figurer la réapparition de l'empire de la Rome païenne.

il a été question au chapitre XIII. — Là il s'agissait d'un empire qui reprenait vie, après avoir paru condamné à la mort. Ici au contraire c'est un empire *tombé, disparu*, qui ressuscite et reparaît. A ce titre il mérite d'être classé comme *huitième* empire, et cependant d'être rapporté à l'un des sept premiers. Ainsi nous comprenons que le prophète parle de *la bête qui était et qui n'est plus, et qui pourtant occupe le huitième rang. Mais cette bête est une des sept et elle va à la mort* (Apoc. XVII, 11). *Et bestia quæ erat et non est, et ipsa octava est : et in interitum vadit.*

* * *

Cette forme nouvelle sous laquelle apparaît l'empire du mal doit donc, d'après le texte sacré, faire revivre à nos yeux l'un des empires disparus.

Lequel? — Il semble que nous puissions mettre de côté les cinq empires que l'Ange signalait à S. Jean comme étant déjà *tombés*. Leur influence sur la vie moderne et sur l'histoire de l'Eglise est trop lointaine et trop discutable pour que l'on considère leur résurrection comme ayant une probabilité quelconque ou une raison d'être dans l'histoire. — L'Ange paraît d'ailleurs les mettre hors de cause lorsqu'il annonce leur chute, *quinque ceciderunt* (Apoc. XVII, 10).

Puisque ce huitième empire doit succéder au septième, dans lequel nous avons cru reconnaître le *Mahométisme*, il ne reste plus que le *sixième* empire ou l'*empire romain* dont il puisse être la reproduction. — Le paganisme de Rome n'est-il d'ailleurs pas revenu au seizième siècle contaminer la source de l'inspiration chrétienne, et affaiblir l'esprit catholique? Et un nouvel empire de Rome ne trouverait-il pas, au point de vue politique, les voies préparées par les luttes modernes contre le gouvernement temporel du Pape?

Ces considérations ne peuvent être pour nous que des raisons plus ou moins probables. Mais la probabilité se rapproche de la certitude, si nous comparons tous les textes qui se rapportent à cette dernière vision de la Bête. — La femme dont l'apparition est liée à celle de cette Bête est appelée *la grande Babylone, mère des impuretés et des abominations de la terre*. Le prophète a soin de nous avertir que ces mots ne doivent pas s'entendre littéralement, mais qu'ils sont symboliques : *Mysterium* (Babylone veut dire confusion et désordre). Il ne

Lequel
des empires
anciens
doit-elle faire
reparaître ?
Pourquoi
l'empire
romain ?
1° Raisons
tirées
de l'ensemble
des explications
sur les
sept têtes ;

2° Raisons
tirées
des rapports
avec la grande
Babylone.

faut donc pas les appliquer, au sens littéral, à la résurrection du vieil empire de Babylone. — Quelle est la grande ville qui, du temps de l'Apôtre, pouvait être considérée, mieux et plus justement que Rome, comme le centre et la cause de tous les désordres et de toutes les abominations qui remplissaient le monde ?

S. Pierre ne donne-t-il pas à la Rome païenne le même nom symbolique de Babylone dans sa première épître ? « *Salutat vos Ecclesia quæ est in Babylone coelecta, et Marcus filius meus* (I Petr. V, 13) ».

La femme que porte la Bête est de plus présentée comme *ivre du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus* (Apoc. XVII, 6). *Et vidi mulierem ebriam de sanguine sanctorum et de sanguine martyrum Jesu.* — C'est Rome qui pendant trois siècles a fait couler à flots le sang des martyrs.

L'étonnement même de l'apôtre S. Jean, qui est signalé à la suite de cette vision sinistre, semble montrer qu'il a reconnu la puissance romaine, qui déjà de son temps commandait au monde en maîtresse (Apoc. XVII, 6). *Et miratus sum, cum vidissem illam, admiratione magna. 7. Et dixit mihi Angelus : Quare miraris ? Ego dicam tibi sacramentum mulieris et bestie quæ portat eam, quæ habet capita septem et cornua decem.* — C'est à la suite de cette double allusion que l'Ange explique la *renaissance* future d'une des têtes du monstre.

3^e Raisons
tirées
de la
comparaison
avec la vision
de Daniel (VII).

Sous cette dernière forme, la Bête nous est annoncée comme devant porter *dix cornes*. Et l'Ange qui parle au prophète donne l'explication de ce nouveau symbole. Ces dix cornes, que tu as vues, lui dit-il, ce sont dix rois, qui n'ont pas encore reçu leur royauté ; mais ils recevront leur puissance comme rois une heure après la Bête (le texte grec pourrait se traduire plus exactement : avec la Bête). *Et decem cornua quæ vidisti decem reges sunt, qui regnum nondum acceperunt, sed potestatem tanquam reges una hora accipient post bestiam.* Ces rois auront le même dessein, et ils donneront leur force et leur puissance à la Bête. Ils combattront contre l'Agneau (Apoc. XVII, 12-14). — Pour comprendre cette dernière image, il semble qu'on doive rapprocher ce texte de l'Apocalypse d'un texte analogue de Daniel (VII, 7). Dans la vision qui fait apparaître à ses yeux quatre bêtes terribles, c'est la quatrième qui lui est représentée comme portant dix cornes. Or dans cette quatrième bête, tous les commentateurs voient l'empire

Les quatre bêtes de Daniel et la Bête à sept têtes de l'Apocalypse.

romain (1). En effet des indications d'une précision extraordinaire font reconnaître dans les trois premières des emblèmes de l'empire des Assyriens, de l'empire des Mèdes et des Perses

(1) Il serait curieux de chercher la concordance entre la prophétie de Daniel (XII) et l'Apocalypse (XVII). — De part et d'autre, nous voyons apparaître, comme se rapportant à la fin des temps, des puissances mystérieuses au nombre de dix, représentées par les dix cornes d'une bête. — Mais tandis que dans la prophétie de Daniel ces cornes sont portées par la tête qui représente l'empire romain, dans l'Apocalypse, elles paraissent bien longtemps après la chute de cet empire romain représenté, suivant les précisions de l'Ange, par la sixième tête : *unus est* (Apo. XVII, 10).

L'opposition n'est qu'apparente ; elle disparaît si nous observons d'une part que S. Jean, dans son Apocalypse, semble nous parler d'une résurrection de cette puissance romaine sous le symbole de la huitième tête, qui était l'une des sept premières, et que, d'autre part, Daniel passe sous silence l'empire de Mahomet qui n'intéressait pas directement ses lecteurs. — D'après ce que nous avons vu, cet empire maudit pourrait aussi être considéré comme représenté par l'Antéchrist qui en serait la suprême manifestation ; dès lors la puissance de l'Islam serait signalée en même temps que celle de l'Antéchrist par cette *petite corne* que Daniel voit grandir au milieu des autres, et qui finit par les dominer.

12. Et decem cornua quæ vidisti, decem reges sunt, qui regnum nondum acceperunt, sed potestatem tanquam reges una hora accipient post bestiam. 13. Hi unum consilium habent, et virtutem, et potestatem suam bestiæ tradent.

14. Hi cum Agno pugnabunt, et Agnus vincet illos, quoniam Dominus dominorum est, et Rex regum, et qui cum illo sunt, vocati, electi, et fideles.

15. Et dixit mihi : Aquæ, quas vidisti, ubi meretrix sedet, populi sunt, et gentes, et linguæ.

16. Et decem cornua, quæ vidisti in bestia : hi odient (c) fornicariam,

12. Les dix cornes que tu as vues sont dix rois, qui n'ont pas encore reçu le royaume ; mais ils recevront comme rois la puissance à la même heure (a) après (b) la bête. 13. Ceux-ci ont un même dessein, et ils donneront leur force et leur puissance à la bête.

14. Ceux-ci combattront contre l'Agneau ; mais l'Agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois ; et ceux qui sont avec lui sont les appelés, les élus et les fidèles.

15. Il me dit encore : Les eaux que tu as vues, où la prostituée est assise, sont les peuples, les nations et les langues.

16. Les dix cornes que tu as vues dans la bête, ce sont ceux qui haïront

(Ch. XVII).
Les dix cornes
de la Bête.

Les eaux.

Les dix rois
et la prostituée

(a) On pourrait, ce semble, traduire *una hora* par *pendant une heure*, ou *pour une heure*. (Cf. XVIII, 10. 17. 19, où la même expression *una hora* signifie une courte durée et non pas la simultanéité.)

(b) D'après le texte grec il faudrait traduire : *avec*, et non pas : *après*.

(c) *Odent* pour *odio habebunt*.

Les cornes de la Bête. — Conclusion.

réunis, et enfin de l'empire d'Alexandre qui se divise lui-même en quatre royaumes moins importants. — D'autre part, dans cette même prophétie de Daniel, les dix cornes de la quatrième bête sont interprétées explicitement de dix rois, et leur apparition est accompagnée de l'annonce d'un tyran et d'un apostat dans lequel il est difficile de ne pas reconnaître l'Antéchrist.

Ainsi donc, c'est à l'empire romain, reconstitué sans doute à la fin des temps, que paraît se rapporter l'existence de ces dix rois qui uniront leurs forces à celles de la Bête pour combattre le Christ (1).

f) Conclusion. — Les châtiments.

Résumé.

Si nous suivons le Prophète dans les détails qu'il nous donne sur les formes que revêtira, vers la fin des temps, la puissance

(1) Une question difficile, et qu'il ne nous appartient pas ici de résoudre, est celle du rôle que joueront les dix rois à la fin des temps (cf. Dan. VII. 7. 8. 23-27). — L'Apocalypse (XVII, 16. 17) nous apprend qu'ils finiront par tourner leurs forces réunies contre Babylone elle-même à laquelle ils étaient d'abord soumis (v. 18) : nous verrons en effet (pp. 424 et suiv.) que cette grande Babylone ne saurait être confondue avec la Bête, dont la huitième tête, ce semble, doit porter les dix cornes.

Néanmoins, les rapports qui existent entre les symboles de la femme et de la Bête qui la porte peuvent permettre de conclure de l'une à l'autre. Si Babylone est une résurrection de la Rome païenne, la huitième tête signifie, sans doute, une reconstitution de son empire : la grande cité est en effet représentée au verset 18 comme une capitale qui commande aux rois de la terre.

Les raisons sur lesquelles nous nous sommes appuyé pour interpréter le symbole de la huitième tête ne sont d'ailleurs pas toutes empruntées à ces rapports entre la grande Babylone et la Bête qui en sera l'appui et le soutien (voir les raisons tirées de l'ensemble des explications sur les sept têtes, et celles tirées de la comparaison avec la vision de Daniel, VII).

(Ch. XVII).

et desolatam facient illam et nudam, et carnes ejus manducabunt, et ipsam igni concremabunt.

17. Deus enim dedit in corda eorum ut faciant quod placitum est illi, ut dent regnum suum bestiae, donec consummentur verba Dei.

18. Et mulier quam vidisti est civitas magna quæ habet regnum super reges terræ.

la prostituée, et ils la réduiront dans la dernière désolation ; ils la dépouilleront, ils dévoreront ses chairs, et ils la feront brûler au feu.

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur d'exécuter ce qui lui plaît, de donner leur royaume à la bête jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

18. Et la femme que tu as vue est la grande ville qui règne sur les rois de la terre.

du mal figurée par la Bête, il semble en résumé que nous puissions formuler les hypothèses suivantes.

A partir de l'époque de S. Jean, il ne devait plus surgir qu'un grand empire antichrétien après la destruction de l'empire romain, qui existait encore lorsque l'Apôtre avait ses visions.

Cet empire ne peut être que l'empire de Mahomet, paru au septième siècle comme secte religieuse, mais définitivement constitué comme empire au quinzième siècle.

La puissance de l'Islam semblerait dans l'avenir, à une époque donnée, sur le point de disparaître. Mais c'est alors qu'elle reprendrait une nouvelle force par le fait des influences de Satan qui interviendrait plus directement dans la lutte contre l'Eglise. Alors aussi paraîtrait, probablement au sein de cet empire, l'homme de péché, le fils de perdition, l'Antéchrist.

Après ce grand empire, il n'y aurait plus place que pour une sorte de résurrection peu durable d'un empire romain qui rappellerait toutes les cruautés et tous les désordres du paganisme. Par l'intermédiaire de dix rois, ce nouvel empire romain soutiendrait de toute sa puissance la guerre de l'impiété contre le Christ. — Peut-être même cette nouvelle forme de la puissance romaine apparaîtrait *concurrément* avec le septième empire ou celui du mahométisme, dont les destinées semblent devoir être liées si intimement à celles de l'Antéchrist.

Aussi la puissance de la Bête et celle du faux prophète seront-elles abattues du même coup. Le temps du châtimeut viendra, et ce châtimeut sera terrible, car ce n'est pas en vain que l'on s'attaque au Dieu tout-puissant et à l'Agneau.

* * *

Le prophète décrit d'abord (ch. XVIII) la chute de la *Babylone* mystérieuse dont les destinées seront dans les derniers temps si intimement liées à celles de la Bête.

Un Ange proclame la sentence de condamnation (1-3), et une voix du ciel invite le peuple saint à fuir loin de la ville

Chute
de *Babylone*.

Condamnation
de la
grande cité.

CAPUT XVIII. — 1. Et post hæc
vidi alium Angelum, descendentem de
celo, habentem potestatem magnam;
et terra illuminata est a gloria ejus.

CHAPITRE XVIII. — 1. Après
cela je vis un autre Ange qui des-
cendait du ciel, ayant une grande
puissance; et la terre fut éclairée de

(Ch. XVIII).
Un Ange prédit
la chute
de *Babylone*.

Lamentations des puissants de la terre, témoins de sa ruine.

maudite, car les vengeances de Dieu vont éclater contre elle (4-8).

Sa ruine.

Bientôt en effet on entend les lamentations des rois (9, 10), des marchands de la terre (11-17), et des navigateurs ou com-

(Ch. XVIII).

2. Et exclamavit in fortitudine, dicens :

Cecidit, cecidit Babylon magna, et facta est habitatio demoniorum, et custodia omnis spiritus immundi, et custodia omnis volucris immundæ et odibilis ; 3. quia de vino iræ fornicationis ejus biberunt omnes gentes, et reges terræ cum illa fornicati sunt, et mercatores terræ de virtute deliciarum ejus divites facti sunt.

Le peuple de Dieu doit fuir la cité maudite.

4. Et audiivi aliam vocem de cælo, dicentem :

Exite de illa, populus meus, ut ne participes sitis delictorum ejus, et de plagis ejus non accipiatis. 5. Quoniam pervenerunt peccata ejus usque ad cælum, et recordatus est Dominus iniquitatum ejus.

6. Reddite illi, sicut et ipsa reddidit vobis, et duplicate duplicia secundum opera ejus ; in poculo, quo miscuit, miscete illi duplum. 7. Quantum glorificavit se et in deliciis fuit, tantum date illi tormentum et luctum, quia in corde suo dixit : Sedit regina et vidua non sum, et luctum non videbo. 8. Ideo in una die venient plagæ ejus, mors et luctus et fames, et igne comburetur, quia fortis est Deus, qui judicabit illam.

Lamentations des rois de la terre.

9. Et flebunt et plangent se super illam reges terræ, qui cum illa fornicati sunt, et in deliciis vixerunt : cum

sa gloire. 2. Il cria de toute sa force, en disant :

Elle est tombée, la grande Babylone, et elle est devenue la demeure des démons, et la retraite de tout esprit impur, et de tout oiseau impur et qui donne de l'horreur ; 3. parce que toutes les nations de la terre ont bu du vin de la colère de sa prostitution, et les rois de la terre se sont corrompus avec elle, et les marchands de la terre se sont enrichis de l'excès de son luxe.

4. J'entendis aussi une autre voix du ciel, qui dit :

Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne soyez enveloppés dans ses plaies : 5. parce que ses péchés sont montés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités.

6. Rendez-lui comme elle vous a rendu ; rendez-lui au double selon ses œuvres ; faites-la boire deux fois autant dans le même calice où elle vous a donné à boire. 7. Multipliez ses tourments et ses douleurs à proportion de ce qu'elle s'est élevée dans son orgueil et de ce qu'elle s'est plongée dans les délices : car elle dit en son cœur : Je suis reine, je ne suis point veuve, et je ne serai point dans le deuil. 8. C'est pourquoi ses plaies, la mort, le deuil et la famine viendront en un jour, et elle sera brûlée par le feu, parce que c'est un Dieu puissant qui la jugera.

9. Les rois de la terre qui se sont corrompus avec elle, et qui ont vécu avec elle dans les délices, pleureront :

Lamentations de ceux qui s'étaient enrichis de son commerce.

merçants de mer (17-19) qui s'enrichissaient de son trafic. Au souvenir des richesses de la grande cité, et à la vue des châ-

vident fumum incendii ejus, 10. longe stantes propter timorem tormentorum ejus, dicentes :

Vae, vae, civitas illa magna Babylon, civitas illa fortis, quoniam una hora venit judicium tuum.

11. Et negotiatores terræ flebunt et lugebunt super illam, quoniam merces eorum nemo emet amplius : 12. merces auri et argenti, et lapidis pretiosi et margaritæ, et byssi et purpuræ, et serici et cocci (et omne lignum thymum, et omnia vasa eboris, et omnia vasa de lapide pretioso et æramento, et terro et marmore, 13. et cinnamomum), et odoramentorum et unguenti, et thuris, et vini, et olei, et similia, et tritici, et jumentorum, et ovium, et equorum, et rhedarum, et mancipiorum, et animarum hominum.

14. Et poma desiderii animæ tuæ discesserunt a te, et omnia pingua et præclara perierunt a te, et amplius illa jam non invenient.

15. Mercatores horum qui divites facti sunt ab ea longe stabunt propter timorem tormentorum ejus, flentes ac lugentes, 16. et dicentes :

Vae, vae, civitas illa magna, quæ amicta erat bysso, et purpura et cocco, et deaurata erat auro, et lapide pretioso et margaritis, 17. quoniam una hora destitutæ sunt tantæ divitiæ.

Et omnis gubernator, et omnis qui in lacum navigat, et nautæ, et qui in

sur elle, et se frapperont la poitrine en voyant la fumée de son embrasement ; 10. ils se tiendront loin d'elle, dans la crainte de ses tourments, en disant :

Malheur ! malheur ! Babylone, grande ville, ville puissante, ta condamnation est venue en un moment.

11. Et les marchands de la terre pleureront et gémiront sur elle, parce que personne n'achètera plus leurs marchandises : 12. ces marchandises d'or et d'argent, de pierreries, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, de toute sorte de bois odoriférant, et de meubles d'ivoire, de pierres précieuses, d'airain, de fer et de marbre, 13. de cinnamome, de senteurs, de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de blé, de bêtes de charge, de brebis, de chevaux, de chariots, d'esclaves et d'âmes d'hommes.

14. Les fruits qui faisaient tes délices t'ont quittée ; toute délicatesse et toute magnificence est perdue pour toi, et on ne les trouvera plus jamais.

15. Ceux qui lui vendaient ces marchandises, et qui s'en sont enrichis s'éloigneront d'elle dans la crainte de ses tourments ; ils en pleureront et ils en gémiront ; 16. ils diront :

Malheur ! malheur ! cette grande ville, qui était vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierreries et de perles, 17. elle a perdu en un moment ces grandes richesses !

Et tous les pilotes, ceux qui font voyage sur la mer, les mariniers, et

(Ch. XVIII).

Lamentations
des marchands
de la terre.Lamentations
des mariniers.

Le ciel triomphe.

timents qui viennent fondre sur elle, ils demeurent consternés et saisis de stupeur.

Chants
de triomphe
dans le ciel.

Les saints, au contraire, sont invités à glorifier le Seigneur, qui a fait triompher sa justice à l'égard des persécuteurs de son Église par des châtiments en rapport avec le crime (20-24).

(Ch. XVIII).

mari operantur, longe steterunt, 18. et clamaverunt videntes locum incendiï ejus, dicentes :

Quæ similis civitati huic magnæ ?

19. Et miserunt pulverem super capita sua, et clamaverunt flentes et lugentes, dicentes :

Væ, væ, civitas illa magna, in qua divites facti sunt omnes qui habebant naves in mari de pretiis ejus, quoniam una hora desolata est.

Les saints
du ciel sont
invités
à triompher
de la chute
de Babylone.

20. Exulta super eam, cælum, et sancti apostoli et prophetæ, quoniam judicavit Deus judicium vestrum de illa.

21. Et sustulit unus Angelus fortis lapidem quasi molarem magnum, et misit in mare, dicens :

Hoc impetu mittetur Babylon civitas illa magna, et ultra jam non invenietur. 22. Et vox citharædorum, et musicorum, et tibia canentium, et tuba non audietur in te amplius, et omnis artifex omnis artis non invenietur in te amplius, et vox molarum non audietur in te amplius, 23. et lux lucernæ non lucebit in te amplius, et vox sponsi et sponsæ non audietur adhuc in te, quia mercatores tui erant principes terræ, quia in veneficiis tuis erraverunt omnes gentes, 24. et in ea sanguis prophetarum et sanctorum inventus est, et omnium qui interfecti sunt in terra.

tous ceux qui sont employés sur les vaisseaux, se sont arrêtés loin d'elle, 18. et se sont écriés, en voyant le lieu de son embrasement, et ils ont dit :

Quelle ville a jamais égalé cette grande ville ?

19. Ils se sont couverts la tête de poussière, et ils ont jeté des cris mêlés de larmes et de sanglots, en disant :

Malheur ! malheur ! cette grande ville qui a enrichi de son abondance tous ceux qui avaient des vaisseaux sur la mer, a été ruinée en un moment.

20. Ciel, réjouissez-vous sur elle, et vous, saints apôtres et prophètes, parce que Dieu vous a vengés d'elle.

21. Alors un ange fort leva en haut une pierre comme une grande meule, et la jeta dans la mer en disant :

Babylone, cette grande ville, sera ainsi précipitée, et elle ne se trouvera plus. 22. Et la voix des joueurs de harpes, des musiciens, des joueurs de flûtes et de trompettes ne s'entendra plus en toi ; nul artisan, nul métier ne se trouvera plus en toi, et le bruit de la meule ne s'y entendra plus ; 23. et la lumière des lampes ne luira plus en toi, et la voix de l'époux et de l'épouse ne s'y entendra plus ; car tes marchands étaient des princes de la terre, et toutes les nations ont été séduites par tes enchantements, 24. et on a trouvé dans cette ville le sang des prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été tués sur la terre.

Chants de victoire.

Et voici que des chants de victoire résonnent dans les cieux, *Alleluia!* C'est le jour de triomphe! *Alleluia!* Ce sont aussi les « noces de l'Agneau » qui se préparent, et qui combleront de joies sans fin les élus du Seigneur (XIX, 1-10)!

CAPUT XIX. — 1. Post hæc audivi quasi vocem turbarum multarum in caelo dicentium :

Alleluia. Salus et gloria et virtus domini nostri est : 2. quia vera et iusta iudicia sunt ejus, qui judicavit de meretrice magna, quæ corrupit terram per prostitutionem suam, et vindicavit sanguinem servorum suorum de manibus ejus.

3. Et iterum dixerunt : *Alleluia.*

Et fumus ejus ascendit in sæcula seculorum.

4. Et ceciderunt seniores viginti quatuor, et quatuor animalia, et adoraverunt Deum sedentem super thronum, dicentes : Amen. *Alleluia.*

5. Et vox de throno exivit, dicens :

Laudem dicite Deo nostro : omnes servi ejus, et qui timetis eum, pusilli et magni.

6. Et audivi quasi vocem turbæ magnæ, et sicut vocem aquarum multarum, et sicut vocem tonitruorum magnorum, dicentium :

Alleluia, quoniam regnavit Dominus Deus noster omnipotens. 7. Gaudeamus et exulemus et demus gloriam ei, quia venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus preparavit se. 8. Et datum est illi, ut cooperiat se byssino splendenti et candido. Byssinum enim justificationes sunt Sanctorum.

CHAPITRE XIX. — 1. Après cela j'entendis dans le ciel un bruit comme d'une grande troupe, qui disait :

Alleluia! Salut, gloire et puissance à notre Dieu, 2. parce que ses jugements sont véritables et justes, parce qu'il a condamné la grande prostituée qui a corrompu la terre par sa prostitution, et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs que ses mains ont répandu.

3. Et ils dirent une seconde fois : *Alleluia.*

Et la fumée de son embrasement s'élève dans les siècles des siècles.

4. Alors les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent, et adorèrent Dieu qui était assis sur le trône, en disant : Amen, *Alleluia.*

5. Et il sortit du trône une voix qui dit :

Louez notre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs et qui le craignez, petits et grands.

6. Et j'entendis un bruit comme d'une grande troupe, comme le bruit des grandes eaux, et comme des grands coups de tonnerre, qui disaient :

Alleluia, parce que le Seigneur notre Dieu le Tout-Puissant règne. 7. Réjouissons-nous, soyons dans la joie, et donnons-lui la gloire : parce que les noces de l'Agneau sont venues, et que son épouse s'y est préparée. 8. Et il lui a été donné de se vêtir d'un fin lin net et blanc, et ce fin lin est la justice des Saints.

(Ch. XIX).
Chants
de victoire,
de louange et
d'adoration.

Annnonce de la défaite de la Bête et de ses serviteurs.

La Bête
et ses serviteurs
sont vaincus
à leur tour.

Après la chute de la grande *Babylone*, le prophète décrit la victoire que remportera le « Verbe de Dieu » sur la *Bête* et sur le *faux prophète*. Les rois de la terre et ceux qui auront reçu le caractère de la *Bête*, tous ceux qui auront combattu avec elle contre le Christ, seront associés à sa sanglante défaite. Ils ressentiront les effets de la colère divine (11-21).

(Ch. XIX).
Les noces de
l'Agneau.

9. Et dixit mihi : Scribe : Beati qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt.

9. L'Ange me dit alors : Écris : Heureux ceux qui ont été appelés au souper des noces de l'Agneau.

Et dixit mihi : Hæc verba Dei vera sunt.

Et il ajouta : Ces paroles de Dieu sont véritables.

Dieu
est adorable
dans
sa prophétie.

10. Et cecidi ante pedes ejus, ut adorarem eum. Et dixit mihi : Vide ne feceris : conservus tuus sum, et fratrum tuorum habentium testimonium Jesu. Deum adora. Testimonium enim Jesu est spiritus prophetie.

10. Aussitôt je me jetai à ses pieds pour l'adorer ; mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire : je suis serviteur comme vous et comme vos frères qui ont rendu témoignage de Jésus ; adorez Dieu, car l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus.

Le divin Maître
apparaît
à la tête de son
armée céleste.

11. Et vidi cælum apertum ; et ecce equus albus, et qui sedebat super eum vocabatur Fidelis et Verax, et eum justitia judicat et pugnat.

11. Je vis alors le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc : celui qui était dessus s'appelait le Fidèle et le Véritable, qui juge et qui combat justement.

12. Oculi autem ejus sicut flamma ignis, et in capite ejus diademata multa, habens nomen scriptum, quod nemo novit nisi ipse. 13. Et vestitus erat veste aspersa sanguine, et vocatur nomen ejus Verbum Dei. 14. Et exercitus qui sunt in cælo, sequabantur eum in equis albis, vestiti byssino albo et mundo. 15. Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus, ut in ipso percutiat gentes. Et ipse reget eas in virga ferrea ; et ipse calcet torcular vini furoris iræ Dei omnipotentis. 16. Et habet in vestimento et in femore suo scriptum : Rex regum, et Dominus dominantium.

12. Ses yeux étaient comme une flamme de feu ; il avait plusieurs diadèmes sur sa tête, et un nom écrit que nul ne connaît que lui. 13. Il était vêtu d'une robe teinte de sang, et il s'appelle le Verbe de Dieu. 14. Les armées qui sont dans le ciel suivaient sur des chevaux blancs, vêtus d'un lin blanc et pur. 15. Et il sort de sa bouche une épée à deux tranchants, pour en frapper les nations, car il les gouvernera avec un sceptre de fer ; et c'est lui qui foule la cuve du vin de la fureur et de la colère de Dieu tout-puissant. 16. Et il porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : Le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs.

Dernières
menaces.

17. Et vidi unum Angelum stantem in sole ; et clamavit voce magna,

17. Et je vis un Ange debout dans le soleil, qui cria à haute voix,

Satan verra tomber son empire.

Satan verra ainsi disparaître son triomphe éphémère. — Après son déchaînement final, il lui aura été donné d'exercer pour un moment sa puissance de mort : dans ces temps d'épreuves sans égales dans le passé, c'est lui qui, communiquant à la Bête sa vertu, aura séduit les nations aux quatre coins du monde, et les aura amenées à se liguer contre le Christ. Mais ses armées seront frappées de la foudre du ciel, et lui-même sera précipité pour toujours dans l'étang de soufre et de feu où la Bête et le faux prophète expieront leurs forfaits (ch. XX).

Les *élus*, au contraire, dont les noms seront inscrits au livre de vie, s'en iront goûter les joies éternelles de la Jérusalem céleste (ch. XXI et XXII).

C'est ainsi que paraissent, jusque dans la conclusion de l'admirable prophétie de saint Jean, l'unité de vues et la suite dans les idées qui établissent entre les différentes visions de l'Apôtre un lien si manifeste.

* * *

dicens omnibus avibus quæ volabant per medium cæli :

Venite, et congregamini ad cenam magnam Dei, 18. ut manducetis carnes regum, et carnes tribunorum, et carnes fortium, et carnes equorum et sedentium in ipsis, et carnes omnium liberorum et servorum, et pusillorum et magnorum.

19. Et vidi bestiam, et reges terræ, et exercitus eorum congregatos ad faciendum prælium cum illo qui sedebat in equo, et cum exercitu ejus.

20. Et apprehensa est bestia, et cum ea pseudopropheta, qui fecit signa coram ipso, quibus seduxit eos qui acceperunt characterem bestię, et adoraverunt imaginem ejus. Vivi missi sunt hi duo in stagnum ignis ardentis sulphure ; 21. et cæteri occisi sunt in gladio sedentis super equum, qui procedit de ore ipsius, et omnes aves saturatæ sunt carnibus eorum.

disant à tous les oiseaux qui volaient par le milieu de l'air :

Venez et assemblez-vous au grand souper de Dieu, 18. pour manger la chair des rois, la chair des officiers de guerre, la chair de ceux qui étaient forts, la chair des chevaux et des cavaliers, la chair de tous les hommes libres et esclaves, petits et grands.

19. Et je vis la bête et les rois de la terre, et leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui était monté sur le cheval et à son armée.

20. Mais la bête fut prise, et avec elle le faux prophète qui avait fait des prodiges en sa présence, par lesquels il avait séduit ceux qui avaient reçu le caractère de la bête, et qui avaient adoré son image : et les deux furent jetés vifs dans l'étang brûlant de feu et de soufre. 21. Les autres furent tués par l'épée qui sortait de la bouche de celui qui était monté sur le cheval ; et tous les oiseaux se soulevèrent de leur chair.

Défaito
de *Satan*.

(Ch. XIX).

Défaito
suprême et
châtiment de
la Bête, du
faux prophète
et de l'armée
des méchants.

Lien qui existe
entre
les derniers
chapitres
de l'Apocalypse.

Ce lien cependant est méconnu par plus d'un commentateur moderne (1). On cherche trop souvent à faire des peintures des trois derniers chapitres une sorte de hors-d'œuvre : comme si le contexte tout entier n'établissait pas les rapports qui les unissent aux tableaux des chapitres précédents.

Nous examinerons plus loin à part, les questions qui concernent l'intervention de Satan dans les luttes finales (ch. XX) et la signification de la Jérusalem céleste (ch. XXI et XXII).

Pour le moment, il nous faut approfondir un peu le récit des châtements réservés à la grande Babylone, à la Bête et au faux prophète, ainsi qu'à ceux qui adorent et servent la Bête. — Un problème intéressant se pose à ce sujet (2).

Un problème.

Dans les différentes descriptions du triomphe de Dieu sur ses ennemis, ou de l'exercice suprême de sa justice à leur égard (XVI, 10-21 ; XVII, 13-16 ; XVIII ; XIX, 11-21 ; XX, 7-10), faut-il voir des récits parallèles d'un même événement, se correspondant et se complétant mutuellement, ou bien des prophéties distinctes par leur objet ? Ces tableaux qui se suivent sont-ils le développement d'un même récit prophétique ou bien l'annonce de faits successifs, différents les uns des autres ?

Remarque
préliminaire :
Les sept coupes
marquent la
consommation
des vengeances
divines.

Une remarque s'impose tout d'abord. Les sept coupes de colère sont représentées au chapitre XVI comme la consommation des colères divines. Tout est donc fini lorsque la septième coupe est répandue, et c'est ce qui ressort en particulier du verset 17. — L'ensemble du récit dans lequel est enclavé ce tableau du chapitre XVI montre bien d'ailleurs qu'il ne s'agit pas ici de la ruine d'un empire particulier, mais de la fin du monde : cette conclusion ressort de tout ce que nous avons dit sur la signification des sept sceaux, spécialement du septième sceau et des

(1) Nous avons vu de même qu'un grand nombre d'interprètes mettent complètement à part les trois premiers chapitres, et les réduisent à n'être qu'une série d'avertissements moraux adressés aux Eglises d'Asie qui étaient soumises à la juridiction de S. Jean.

Pour plusieurs causes, ce système nous a paru inadmissible. — Une raison de plus pour rattacher les Epîtres à l'ensemble de la Prophétie, c'est que le « Fils de l'homme » (I, 13) y est présenté avec des attributs tout semblables à ceux qui accompagnent l'apparition du « Verbe de Dieu » dans la suite de la Révélation (VI, 2 ; XIX, 11-16).

(2) Ce problème, qui se rattache d'une certaine manière à l'étude du plan de l'Apocalypse, n'a pu être traité plus haut, car sa solution dépend de l'explication détaillée des chapitres qui nous occupent.

Relations entre les tableaux relatifs aux coupes de colère et les suivants.

visions des sept Anges qui en dépendent. Le chapitre X surtout est significatif (voir X, 6. 7).

Il s'ensuit donc que le chapitre XVII et ceux qui suivent ne contiennent que des *explications complémentaires* sur les visions précédentes.

C'est bien à ce titre, en effet, que sont présentées les peintures des chapitres XVII et XVIII (voir plus haut, p. 407). L'Ange qui apparaît à S. Jean, et qui l'entretient des grands événements des derniers temps, est *un des sept Anges qui portaient les coupes de colère* : *Venit unus de septem Angelis qui habebant septem phialas*. Ce n'est pas sans raison, semble-t-il, que cette circonstance, insignifiante en elle-même, est signalée. — De plus, dès ses premières paroles il fait allusion à une vision précédente ; la « grande prostituée » dont il veut décrire la condamnation n'est autre en effet, d'après ses propres explications (XVII, 5), que la « grande Babylone » dont il a déjà été question précisément à la fin du chapitre XVI, v. 19. — Enfin les visions qu'il exposera aux regards de l'Apôtre seront des *explications* de cette condamnation de Babylone dont il vient d'être parlé : *Veni, ostendam tibi damnationem meretricis magnæ* (XVII, 1).

Reste donc à étudier le problème, soit pour les visions successives du chapitre XVI, soit pour celles des chapitres XVII-XX, qui, formant une suite où tout s'enchaîne, doivent être naturellement rapprochées les unes des autres. — C'est dans les descriptions détaillées que renferme cet ensemble de tableaux que nous chercherons avant tout la réponse au problème.

* * *

Or il semble d'abord évident que la chute de la grande Babylone ne coïncidera pas avec la victoire finale du Christ sur la Bête et sur ses serviteurs.

Ces deux événements sont décrits séparément, l'un au chap. XVIII (auquel il faut rattacher XIX, 1-10), et l'autre au chap. XIX (11-21), sans que rien nous autorise à confondre les deux récits — Ils ont été d'ailleurs *annoncés par deux Anges différents* au chap. XIV, 8 et 9-11 : *Et alius Angelus secutus est, dicens : Cecidit, cecidit Babylon illa magna..... Et tertius Angelus secutus est illos, dicens voce magna : Si quis adoraverit bestiam et imaginem ejus.....*, etc.

Les chap. XVII et suivants ne contiennent que des *explications complémentaires*.

La chute de Babylone aura lieu avant la défaite de la Bête.

La chute de Babylone précédera la défaite dernière de la Bête.

*Babylone
est distincte
de la Bête.*

Et en effet le chapitre XVII qui nous montre les relations intimes entre la grande Babylone et la Bête, nous les fait voir en même temps comme distinctes. La cité maudite est figurée sous les traits d'une courtisane *portée* par le monstre à sept têtes, ce qui veut dire sans doute qu'elle tiendra de lui toute sa puissance, mais encore qu'elle ne sera point confondue avec lui.

Elle est aussi représentée avec des attributs différents de ceux de la Bête, soit au chap. XVII, soit au chap. XVIII. L'Ange la compare à une *séductrice* qui entraîne les rois de la terre à l'oubli de Dieu et à l'infidélité (voir pp. 409 et 410) : en même temps qu'elle persécute les saints, elle vit dans la richesse et le désordre. Ce sera donc sans doute quelque puissante capitale ⁽¹⁾, quelque grande cité, séjour du luxe et de la jouissance coupable. Cette ville commandera en maîtresse au monde parce qu'elle flattera la cupidité et l'orgueil des rois et des peuples ; par là elle entraînera au mal et à l'impiété les serviteurs de la Bête. — Mais elle ne peut pas être identifiée au monstre dont les différentes têtes symbolisent, nous l'avons vu, les grands empires qui se succèdent à travers les âges, *en tant qu'opposés* à Dieu et à son peuple. Si elle doit être un instrument de corruption, elle ne sera pas, comme la Bête, le principe même du mal ; elle en sera le siège mais non la cause première. — Néanmoins, comme elle aura prêté son infâme concours au monstre qu'est venu animer Satan lui-même (XIII, 2-4), elle deviendra pour sa part l'objet des trop justes colères de Dieu.

*Les rois
de la terre
seront
simplement
témoins
de la chute
de Babylone.*

Une preuve nouvelle que la chute de Babylone, décrite au chap. XVIII, ne se confondra pas avec la destruction des armées et de la puissance de la Bête nous est fournie par une particularité intéressante de ce même chapitre XVIII. — Les rois de la terre (9. 10), et tous ceux qui s'enrichissaient du commerce de la grande cité (11-19) ne sont pas immédiatement enveloppés dans sa ruine, puisqu'ils en sont simplement *témoins* : *cum viderint... longe stantes* (9. 10) ; *... ab ea longe stabunt* (15) ; *... longe steterunt, et clamaverunt videntes locum incendii ejus* (17. 18). Ces rois sont évidemment ceux dont il

(1) Les considérations que nous avons précédemment exposées semblent nous autoriser à reconnaître dans la grande Babylone une sorte de résurrection de la Rome païenne à la fin des temps ; de même la « huitième tête qui est une des sept premières » est pour nous une réapparition de l'empire romain (voir pp. 409-412). — Dans cette hypothèse donc, les deux emblèmes de Babylone et de la huitième tête de la Bête resteraient distincts d'une certaine manière, quoique toujours dépendants l'un de l'autre.

Deux périodes à distinguer.

a été question au chapitre précédent (XVII, 2. 18 ; cf. XVIII, 3. 9) ; les marchands et les négociants représentent sans doute de même les peuples de la terre sur lesquels la grande cité a étendu son influence maudite, et qui n'ont vu dans leurs rapports avec elle que leur intérêt (XVII, 1. 2. 15 ; cf. XIV, 8 et XVIII, 3). — Ce n'est que plus tard que ces rois et ces peuples ⁽¹⁾ seront anéantis, lorsqu'ils se seront unis pour combattre avec la Bête et le faux prophète contre le Christ (XIX, 19 ; cf. XX, 7. 8).

Il y a par suite à distinguer deux périodes ou deux actes dans ce drame final de la manifestation des justices divines :

Le premier acte, c'est la chute de la Babylone mystérieuse. Cette chute est décrite au chapitre XVIII, et il en est déjà question au chapitre XVII à propos des rois que symbolisent les dix cornes de la Bête. Ces rois semblent devoir, chose étrange ! servir d'instruments aveugles et inconscients à la justice divine pour détruire cette Babylone coupable (v. 16). L'histoire ne nous a-t-elle pas appris que souvent les méchants se déchirent entre eux ? et si Babylone représente la capitale d'un grand empire, doit-on s'étonner que les rois et les peuples sur lesquels elle étendait sa domination, cherchent à secouer son joug et à s'enrichir de ses dépouilles ? Ces rois n'en seront d'ailleurs pas moins les serviteurs de la Bête (12-14). — La grandeur du châtement, l'immensité de la ruine (dont ils auront peut-être été la première cause) les frappera d'étonnement... Mais le monde pécheur ne saura point comprendre les avertissements de Dieu (cf. IX, 20. 21 ; XVI, 9. 11. 21).

Le second acte du grand drame, ce sera précisément le soulèvement de toutes les puissances de la terre, rois et peuples, qui porteront le signe de la Bête. Séduits par l'esprit du mal, ils s'allieront dans un commun effort contre le Christ et son armée sainte.

Conclusion.

(1) Les rois et les peuples dont il est question au chapitre XIX sont nécessairement les mêmes qu'aux chapitres XVII et XVIII, d'abord parce que rien n'indique un changement de personnages, et surtout parce que l'apostasie provoquée par la grande Babylone doit être générale (XVII, 1. 2. 15. 18 ; XVIII, 3 ; cf. XIV, 8). — Quels seraient en dehors de ceux dont il a été fait mention, et qui ont reçu le caractère de la Bête, ceux qui viendraient encore s'unir contre Dieu à cette puissance infernale ? La durée des dernières épreuves sera du reste fort courte, nous le verrons, et entre la chute de « Babylone » et la défaite des armées de Satan (XIX, 17 et suiv.), il s'écoulera peu de temps. Il est donc difficile de supposer un changement dans la nature des acteurs que fait intervenir le Prophète.

Signification des attributs dont est revêtu le Christ vainqueur du monde.

Mais les provocations orgueilleuses et impies, les blasphèmes, les luttes insensées seront le prélude du triomphe définitif de la vérité et de la justice.

Le Christ vainqueur est représenté avec les attributs de la justice.

Les attributs mêmes avec lesquels est représenté le Christ vainqueur dans le dernier combat (XIX, 11-16) ont une signification terrible pour ceux qui se seront révoltés contre sa loi sainte.

La blancheur de son cheval (3) rappelle la pureté de son Évangile (voir pp. 315, 316 et 356) qu'ils auront méconnu. Le divin cavalier porte les titres de « Fidèle », de « Véritable », parce qu'il doit parler et agir en toute sincérité et en toute vérité : « il jugera et combattra avec justice » (11). Son regard est pénétrant « comme la flamme » parce qu'il lit au fond des cœurs. Malheur à qui se sera révolté contre lui, car il est roi et il porte un nom que lui seul connaît.... (12).

Il est revêtu d'une robe sanglante (1) : c'est lui le « Verbe de Dieu » (13), et les outrages qui ont été prodigués à son humanité sainte s'attaquaient en somme à sa divinité.

(1) Les commentateurs s'accordent en général à voir dans cette robe teinte de sang une allusion à la sanglante passion du Sauveur. Le souvenir des souffrances du Christ peut en effet cadrer avec l'ensemble des caractères sous lesquels est représenté le « Verbe de Dieu » au moment où il va châtier les impies : c'est parce qu'ils ont foulé aux pieds ce sang divin répandu pour leur salut, qu'ils méritent d'être maudits.

Toutefois on peut interpréter différemment, avec le savant M. le Hir, le symbole de ce vêtement sanglant que porte le Christ. — Un passage célèbre du prophète Isaïe, que l'on rapporte au Messie, semble ici visé par l'apôtre S. Jean :

Is. LXIII, 1. Quis est iste qui venit de Edom, tinctis vestibus de Bosra? Iste formosus in stola sua, gradiens in multitudine fortitudinis suæ.

Ego, qui loquor justitiam, et propugnator sum ad salvandum.

2. Quare ergo rubrum est indumentum tuum, et vestimenta tua sicut calcantium in torculari?

3. Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum : calcavi eos in furore meo, et conculcavi eos in ira mea : et aspersus est sanguis eorum super vestimenta mea, et omnia indumenta mea inquinavi.

4. Dies enim ultionis in corde meo, annus redemptionis meæ venit.

5. Circumspexi, et non erat auxiliator : quæsi, et non fuit qui adjuvaret : et salvavit mihi brachium meum, et indignatio mea ipsa auxiliata est mihi.

6. Et conculcavi populos in furore meo, et inebriavi eos in indignatione mea, et detraxi in terram virtutem eorum.

Dans ce passage d'une énergie si effrayante, nous trouvons, ce semble, la réponse à la question que nous nous posons :

« Pourquoi donc votre robe est-elle rouge, et pourquoi vos vêtements sont-

La vengeance divine.

Aussi est-il armé pour la vengeance. Un glaive aiguisé va frapper les peuples coupables, et ce glaive sera une simple parole de sa bouche. — C'est avec une « verge de fer » qu'il va les conduire (cf. Ps. II). Ils n'ont pas voulu écouter la voix de la miséricorde et de l'amour; désormais la fureur du Dieu tout-puissant en colère va se faire sentir à eux, ils seront écrasés et foulés aux pieds comme le raisin dans le pressoir (15)..... Car celui qu'on a offensé et contre lequel se sont dressés les malheureux, c'est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs (16)!

Et « les oiseaux du ciel se repaîtront de leurs chairs », image, semble-t-il, des démons qui assouviront leur haine et leur désespoir sans fin sur ceux qui seront venus partager leurs tourments, après avoir imité leur révolte (17-21).

* * *

Nous retrouvons au chap. XVI de précieuses indications sur ces scènes de désolation.

Les quatre premiers Anges (XVI, 1-9) ont répandu le contenu des coupes de la colère divine sur le monde, sans que les coupables fassent pénitence (9).

Le *cinquième* Ange déverse alors celle dont il est porteur sur le *siège même de la Bête* ⁽¹⁾, c'est-à-dire, sans doute, sur cette

Les indications
du ch. XVI
s'accordent
avec celles des
ch. XVII-XIX.

ils comme les vêtements de ceux qui ont foulé le raisin dans le pressoir? — J'ai été seul à fouler le pressoir, et il n'y a pas un homme parmi les nations qui me soit fidèle. Je les ai écrasés dans ma fureur, je les ai broyés dans ma colère; et leur sang a rejailli sur mes vêtements, et ma robe a été toute souillée..... »

Terrible symbole, s'il doit vraiment être entendu de la sorte!... Mais y a-t-il des images assez fortes pour faire comprendre la colère d'un Dieu, et le châtiment éternel que réclame le péché de sa justice outragée?

L'image du pressoir se retrouve d'ailleurs, deux versets plus loin, dans le même chapitre de l'Apocalypse (XIX, 15): « *et ipse calcet torcular vini furoris ire Dei omnipotentis* »; — plus haut déjà nous l'avons rencontrée (XIV, 19, 20): « *et misit Angelus falcem suam acutam in terram, et vindemiavit vineam terræ, et misit in lacum iræ Dei magnum, et calcatus est lacus extra civitatem; et exivit sanguis de lacu usque ad frenos equorum per stadia mille sexcenta.* »

(1) Une difficulté à cette explication, c'est que « la grande Babylone » est explicitement nommée plus loin, à propos de la septième coupe de colère (19). — Mais ce verset marque la fin des temps, et alors viendra pour Babylone,

La même succession d'événements paraît aux chapitres XVI et XX.

grande Babylone où s'exerce plus spécialement l'influence de la Bête, et dont Satan se sert pour corrompre le monde (10. 11).

Le *sixième* Ange donne occasion aux « esprits des démons » de se répandre par toute la terre et de rassembler les rois pour les préparer au combat contre le Christ (12-16).

Le *septième* marque la ruine définitive de ce monde impie et persécuteur (17-21).

Concordance
des indications
du chap. XX
avec les
conclusions
précédentes.

La conjuration finale des nations contre la cité sainte est de même décrite au chapitre XX. Le prophète est en effet naturellement amené à parler de ce combat contre le Christ et son Eglise auquel prendront part les peuples séduits par ses prestiges et courbés sous son joug (XX, 7. 8).

L'intervention de Satan dans les luttes dernières est la raison d'être des grandioses tableaux qui remplissent le chapitre XX. Ces tableaux résument le plan de la Providence relativement au rôle que jouera le Dragon infernal, Satan, dans les épreuves dont l'Eglise sera assaillie. Ils sont en même temps l'annonce du châtement réservé à l'Ange maudit et à ceux qui l'auront suivi.

Certains auteurs des premiers siècles du Christianisme, et d'autres après eux, ont pourtant attribué à ces visions un sens bien différent, et qui mérite d'être ici brièvement examiné et discuté.

D) Enchaînement millénaire du Dragon et son déchaînement à la fin des temps. — Le Jugement.

Enchaînement
de Satan et
règne des Saints
qui y
correspond.

Dès le début du chapitre XX, Satan ou le grand Dragon est représenté comme enchaîné pour mille ans (1-3). A cet enchaînement millénaire se rapporte le règne promis aux âmes des saints martyrs (vv. 4-6). Ces âmes bienheureuses

comme pour tous les ennemis du Christ, l'heure du châtement définitif. — Une autre explication nous semble plus probable. L'expression même : *Babylon magna venit in memoriam ante Deum...* n'indique-t-elle pas que sa chute est déjà consommée, si on la considère comme puissance terrestre ? Mais son influence néfaste se sera perpétuée dans ces rois et dans ces peuples, qui auront bu à la même coupe impure ; ils doivent maintenant partager son sort misérable, en eux le Seigneur reconnaîtra les traits de la grande coupable, et ce sera encore à Babylone, en leur personne, qu'il « donnera à boire le vin de son indignation et de sa fureur ».

Satan est lié pour mille ans. — Règne millénaire des âmes saintes.

partageront avec le Christ pendant mille ans ce règne qui constituera leur résurrection première (1).

C'est là la promesse mystérieuse qui a donné lieu à l'erreur des *Millénaristes*. Ces hérétiques des premiers siècles prétendaient qu'après les temps de l'Antéchrist, dont il est parlé dans les chapitres précédents, après la victoire définitive du bien sur le mal, le Christ viendrait régner d'une manière visible sur la terre avec ses Saints pendant mille ans.

Cette opinion a été renouvelée de nos jours par les *Néomillénaristes* qui veulent se distinguer des *Millénaristes* en plaçant ce règne merveilleux, non pas comme leurs devanciers, après le Jugement dernier, mais entre la chute de l'Antéchrist et ce Jugement.

Nous allons proposer l'interprétation qui nous paraît la plus probable de cet obscur passage. — Nous montrerons du même coup la fausseté des deux systèmes de *Millénarisme*. Remarquons d'ailleurs que le premier système est condamnable comme hérésie; quant au second, si l'on ne peut, à proprement parler, le qualifier d'une manière aussi sévère, il paraît bien peu conforme à tout l'enseignement du Nouveau Testament, en particulier du saint Evangile.

* * *

(1) Ces âmes des martyrs semblent bien être les mêmes qui, à l'ouverture du cinquième sceau, réclament du Seigneur le règne complet de la justice. Elles règnent avec le Christ dès maintenant, et l'Église les honore de son culte en les associant aux joies et aux triomphes de Jésus, leur divin chef. C'est pour cela sans doute que leur souvenir est uni à celui des saints autels (VI, 9). — Mais elles voient avec tristesse l'impiété prévaloir sur terre. D'autre part, elles hâtent de leurs vœux le moment où la résurrection de leurs corps détruira complètement l'œuvre du péché et de la mort.

Toutefois elles n'ont plus à craindre la *seconde mort* (Apoc. XX, 6) : dès maintenant elles exercent avec le Christ un sacerdoce et une royauté sublimes : *In his secunda mors non habet potestatem, sed erunt sacerdotes Dei et Christi, et regnabunt cum illo mille annis.*

Cette *seconde mort* sera la condamnation éternelle qui attend les méchants au Jugement dernier (cf. v. 14), mort mille fois plus terrible que la *perte de la vie du corps*. — On peut aussi comparer cette *mort seconde* à l'état de *mort spirituelle* dans lequel se trouvent les âmes coupables, privées de la vie de la grâce (mort première), avant même que leurs corps soient associés aux châtiements éternels qui leur sont réservés. Cette interprétation paraît mieux répondre au sens de la *résurrection première* qui est opposée (vv. 5 et 6).

Lo
Millénarisme.

Cette vision ne peut se rapporter aux temps qui suivront le jugement.

Le récit du règne millénaire des âmes des saints ne peut concerner des temps postérieurs au Jugement.

La seule raison que l'on puisse donner de la doctrine des Millénaristes, sous la forme ancienne ou sous la forme nouvelle, c'est la place qu'occupe dans l'Apocalypse cette description de l'enchaînement de Satan et du règne des âmes bienheureuses.

Mais cette raison perd toute sa force si l'on admet que ce tableau si énergique et si parlant a une portée rétrospective.

C'est ce que nous sommes amenés à reconnaître tout d'abord par la comparaison de l'Apocalypse avec la prédiction de Notre-Seigneur relative au Jugement dernier (Matth. XXIV, XXV et textes parallèles). Dans le texte évangélique, l'apparition du Fils de l'Homme qui viendra juger le monde est annoncée aussitôt après la description des derniers malheurs qui doivent l'éprouver (Matth. XXIV, 23-31; Marc, XIII, 21-27; Luc, XXI, 25-28), et d'autre part le Jugement dernier sera suivi immédiatement de la sanction éternelle : *Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi.... Discedite a me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus... Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam* (Matth. XXV, 34, 41, 46).

Il est donc inadmissible d'expliquer l'enchaînement millénaire de Satan et le règne millénaire du Christ et de ses Saints d'un règne visible et merveilleux du Christ sur la terre, pendant lequel Satan serait complètement réduit à l'impuissance; inadmissible de rapporter ce règne à l'époque qui suivra les manifestations dernières de la Bête et de l'Antéchrist.

Ce récit convient à résumer l'histoire de l'Eglise depuis qu'elle a pris possession du monde.

Le sens de la vision du chapitre XX est en lui-même beaucoup plus satisfaisant si nous y voyons l'expression du triomphe de l'Eglise sur le paganisme, et de son règne surnaturel à travers les âges.

L'histoire des premiers temps du Christianisme nous montre l'Eglise de Jésus-Christ en lutte constante contre le paganisme représenté par Rome et son empire. Il est donc naturel de rapporter l'enchaînement de Satan au temps où les empereurs romains furent réduits à l'impuissance par les invasions des Barbares, les grands justiciers de Dieu. — C'est vers le commencement du sixième siècle que l'Eglise entra vraiment en possession de son droit de commander aux peuples et aux rois.

Que si l'on veut encore reconnaître dans les grandes hérésies et dans les luttes que l'Eglise eut à soutenir vers cette époque une dernière manifestation de la puissance de Satan, on ne peut se refuser à voir sa défaite définitive dans les grands

triumphes de l'Eglise au moyen âge, en particulier au temps de Charlemagne.

A aucune époque, il est vrai, les épreuves ne lui ont manqué; l'histoire de certaines périodes de sa vie montre qu'elle est une société humaine dans sa forme extérieure, en même temps que divine dans son principe et dans l'esprit qui l'anime. — Mais les défaillances que l'on peut constater dans quelques-uns de ses membres ne font que rendre plus merveilleuse la puissance de la grâce. Comme une reine, l'Eglise domine les événements humains, et l'on peut dire en toute

CAPUT XX. — 1. Et vidi Angelum descendentem de caelo, habentem clavem abyssi et catenam magnam in manu sua.

2. Et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus et satanas; et ligavit eum per annos mille. 3. Et misit eum in abyssum, et clausit, et signavit super illum, ut non seducat amplius gentes, donec consummentur mille anni; et post hæc oportet illum solvi modico tempore.

4. Et vidi sedes, et sederunt super eas, et judicium datum est illis; et animas decollatorum propter testimonium Jesu et propter verbum Dei; et qui non adoraverunt bestiam, neque imaginem ejus, nec acceperunt characterem ejus in frontibus aut in manibus suis, et vixerunt, et regnaverunt cum Christo mille annis. 5. Cæteri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni.

Hæc est resurrectio prima. 6. Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima; in his secundæ mors non habet potestatem, sed erunt sacerdotes Dei et Christi, et regnabunt cum illo mille annis.

CHAPITRE XX. — 1. Je vis descendre du ciel un Ange qui avait la clef de l'abîme, et une grande chaîne en sa main.

2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, et il le lia pour mille ans. 3. Il le précipita dans l'abîme, l'y enferma, et mit un sceau sur lui, afin qu'il ne séduisît plus les nations jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis, après lesquels il doit être délié pour un peu de temps.

4. Je vis aussi des trônes et ceux qui s'assirent dessus; et la puissance de juger leur fut donnée; et les âmes de ceux qui ont eu la tête coupée pour avoir rendu témoignage à Jésus, et pour la parole de Dieu, et qui n'ont point adoré la bête ni son image, ni reçu son caractère sur le front ou dans leurs mains; et ils ont vécu et régné mille ans avec Jésus-Christ. 5. Les autres morts ne sont pas revenus en vie jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis.

C'est ici la première résurrection. 6. Heureux et saint est celui qui a part à la première résurrection; la seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Jésus-Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans.

(Ch. XX).
Enchaînement
millénaire
de Satan.

Règne
millénaire des
âmes saintes.

Les Saints du ciel prennent leur part des triomphes de l'Eglise.

vérité que Satan est vaincu, et que le Christ règne avec ses Saints.

L'Eglise du ciel s'associe d'en haut aux triomphes et aux joies de l'Eglise de la terre. Nous ne devons donc pas nous étonner qu'à cette période de l'enchaînement de Satan corresponde le *règne des âmes saintes* qui attendent la résurrection de leurs corps ou la résurrection seconde, pour recueillir le fruit de leurs victoires et de leurs mérites. Dès maintenant elles prient pour les vivants et distribuent par leur intercession à leurs frères de la terre les grâces dont ils ont besoin. Les Saints sont aussi les membres du Christ, et ils participent, dans le culte de l'Eglise, aux honneurs qui lui sont rendus.

* * *

Déchaînement
futur
de Satan.

Mais aux époques de foi succéderont, vers la fin des temps, des époques de langueur et de défection.

C'est alors que Satan sera de nouveau rendu à la liberté, et que l'on verra revivre toutes les hontes et toutes les cruautés du paganisme.

(Ch. XX).
Déchaînement
final de Satan.
Les nations
qu'il a séduites
font la guerre
à la cité sainte.

7. Et cum consummati fuerint mille anni, solvetur Satanas de carcere suo, et exhibit, et seducet gentes quæ sunt super quatuor angulos terræ, Gog et Magog, et congregabit eos in prælium, quorum numerus est sicut arena maris. 8. Et ascenderunt super latitudinem terræ, et circumierunt castra sanctorum et civitatem dilectam.

Défaite
et châtement
éternel
de Satan
et de
ses serviteurs.

9. Et descendit ignis a Deo de cælo, et devoravit eos; et diabolus, qui seducebat eos, missus est in stagnum ignis et sulphuris, ubi et bestia, 10. et pseudopropheta cruciabuntur die ac nocte in sæcula sæculorum.

11. Et vidi thronum magnum, candidum, et sedentem super eum, a cuius conspectu fugit terra et cælum, et locus non est inventus eis.

7. Et après que les mille ans seront accomplis, Satan sera délié : il sortira de sa prison, et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog ; et il les assemblera au combat, et leur nombre égalera celui du sable de la mer. 8. Ils se répandirent sur la face de la terre, et ils environnèrent le camp des saints et la ville bien-aimée.

9. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora ; et le diable, qui les séduisait, fut précipité dans l'étang de feu et de soufre, où la bête 10. et le faux prophète seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles.

11. Je vis aussi un grand trône blanc, et quelqu'un assis dessus devant la face duquel le ciel et la terre s'enfuirent ; et leur place même ne se trouva plus.

Déchaînement futur de Satan. — Raison d'être des tableaux qui précèdent.

Il est conforme à l'ensemble du contexte fourni par les chapitres précédents de rapporter à l'époque de la fin du monde le déchaînement de Satan dont il est question au verset 7.

L'allusion au règne de l'Eglise qui aura précédé cette époque de désolation fait mieux ressortir l'horreur des dernières luttes et des défections générales qui se produiront dans la Société chrétienne. Nous comprenons mieux par comparaison combien sera terrible l'action de Satan sur les individus et sur les sociétés lorsqu'il sera déchaîné, alors que maintenant déjà, tout enchaîné qu'il est, il exerce par ses suppôts et ses anges mauvais une influence si funeste et si meurtrière dans le monde.

Le grandiose tableau de l'enchaînement de Satan vient donc bien à sa place à propos des luttes suprêmes du bien et du mal que le prophète a décrites en signalant l'ouverture du septième sceau et l'apparition des derniers anges. — Une preuve d'ailleurs qu'il se rapporte aux mêmes événements, c'est qu'il est encore question de la *Bête* et du *faux prophète* aux versets 9 et 10 de ce chapitre XX, où ces êtres mystérieux sont associés au *châtiment* éternel de Satan.

* * *

La seule question que nous puissions nous poser est celle de la durée même de l'enchaînement de Satan ou du règne de l'Eglise et des Saints.

Que signifient ces mille ans dont il est ici question ? Doit-on les entendre au sens propre, ou leur laisser une certaine élasticité ? Faut-il admettre dans ce comput de mille ans une

Signification
des mille ans
que doit durer
le règne
de l'Eglise.

12. Et vidi mortuos magnos et pusillos, stantes in conspectu throni ; et libri aperti sunt ; et alius liber apertus est, qui est vite, et iudicati sunt mortui ex his que scripta erant in libris secundum opera ipsorum. 13. Et dedit mare mortuos qui in eo erant ; et mors, et infernus dederunt mortuos suos qui in ipsis erant ; et iudicatum est de singulis secundum opera ipsorum.

14. Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis ; hæc est mors secunda. 15. Et qui non inventus est in libro vite scriptus, missus est in stagnum ignis.

12. Et je vis les morts grands et petits debout devant le trône ; les livres furent ouverts, et un autre livre ; qui est le livre de vie, fut encore ouvert ; et les morts furent jugés sur ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres. 13. La mer rendit ceux qui étaient morts dans ses eaux ; la mort et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avaient et chacun fut jugé selon ses œuvres.

14. L'enfer et la mort furent précipités dans l'étang de feu ; celle-ci est la seconde mort. 15. Et quiconque ne se trouva pas écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.

(Ch. XX).
Le jugement.

latitude qui exclurait des déterminations trop précises, et considérer cette période comme indiquant avant tout l'ordre de grandeur de la durée des événements visés par le prophète? — Faut-il au contraire y voir une évaluation exacte d'un nombre précis d'années? Et dans cette hypothèse, à partir de quelle époque devrait-on commencer à compter ces mille ans? Les mille deux cent soixante jours que doit durer le séjour de l'Église dans le lieu qui lui est préparé par le Seigneur dans la solitude pourraient peut-être utilement être comparés à cette période de mille ans, pendant laquelle Satan sera enchaîné (voir plus haut, pp. 382 et 383).

Nous reviendrons plus loin sur cette difficulté, lorsque nous discuterons les objections sur la Fin de la Prophétie des Papes, à propos de la durée future du monde.

Qu'il nous suffise pour le moment de rappeler que S. Pierre, dans sa seconde Épître, fait aussi mention de la période de mille ans (II Petr. III, 8) pour prouver aux rationalistes de son époque que Dieu n'oublie pas ses promesses à notre égard. Il fait suivre cette mention de ces belles paroles : *Non tardat Dominus promissionem suam, sicut quidam existimant; sed patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad penitentiam reverti.* Si l'heure suprême n'a pas encore sonné, nous ne devons pas nous laisser aller au sommeil ou à l'insouciance. *Ce n'est pas un retard* que Dieu apporte à l'accomplissement de ses promesses : c'est un dernier répit qu'il veut nous accorder pour que tous nous fassions pénitence. Et plusieurs fois, dans la suite de son Épître, il revient sur la grande idée de la longanimité du Seigneur qui se manifeste dans cette attente patiente et miséricordieuse.

E) La Jérusalem céleste.

Les deux derniers chapitres de l'Apocalypse se rapportent au bonheur des élus dans le ciel.

Après les tableaux relatifs à la lutte et au combat, après les terribles récits du règne de la justice, viennent les visions consolantes du triomphe et de la paix qui attendent les vainqueurs du monde et de Satan.

Aux chapitres XXI et XXII, l'Apôtre décrit la sainte Jérusalem et ses splendeurs, ainsi que les joies réservées aux élus.

Quelques commentateurs ont voulu voir dans cette sublime peinture la description d'un état imaginaire de bonheur, de joie et de sainteté dont jouirait sur terre l'Église, après la défaite de Satan. — Montrons en quelques mots que tout ici se rapporte au ciel et au bonheur éternel des élus.

Renouveau général.

Les images par lesquelles S. Jean décrit sa vision sont particulièrement significatives.

Ce sont des cieux nouveaux et une terre nouvelle qui se présentent aux regards du Prophète, car le ciel et la terre, tels qu'ils existaient précédemment, ont disparu (1).

Il est question d'une union éternelle avec le Christ : la sainte Jérusalem est figurée comme une épouse parée pour son époux et prête à être reçue par lui (2).

C'est là que Dieu établira sa demeure, et les habitants de la cité sainte resteront désormais fidèles à leur Dieu (3). Les maux et les douleurs disparaîtront à jamais (4).

Tout en effet doit être renouvelé (5). — Le changement total est accompli par l'Éternel, par Celui qui est le principe et la fin de toutes choses. Toutes les aspirations de

CAPUT XXI. — 1. Et vidi caelum novum, et terram novam. Primum enim caelum, et prima terra abiit, et mare jam non est.

2. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem novam, descendentem de caelo a Deo, paratam sicut sponsam ornata viro suo.

3. Et audivi vocem magnam de throno dicentem :

Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis. Et ipsi populus ejus erunt, et ipse Deus cum eis erit eorum Deus. 4. Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum, et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt.

5. Et dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia.

Et dixit mihi : Scribe, quia haec verba fidelissima sunt et vera.

6. Et dixit mihi : Factum est. Ego sum Alpha et Omega : initium et finis. Ego silenti

CHAPITRE XXI. — 1. Je vis alors un ciel nouveau et une terre nouvelle ; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus.

2. Et moi, Jean, je vis descendre du ciel la sainte cité, la nouvelle Jérusalem, qui venait de Dieu, parée comme l'est une épouse pour son époux.

3. Et j'entendis une voix forte sortir du trône, qui disait :

Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes ; et il demeurera avec eux. Ils seront son peuple, et Dieu au milieu d'eux sera leur Dieu. 4. Dieu essuiera toutes larmes de leurs yeux ; et il n'y aura plus ni mort, ni cri, ni douleur, parce que les premières choses sont passées.

5. Alors celui qui était assis sur le trône dit : Je vais faire toutes choses nouvelles.

Et il me dit : Ecris, car ces paroles sont très certaines et très véritables.

6. Il me dit encore : C'en est fait. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin.

(Ch. XXI).
Cieux nouveaux
et terre
nouvelle.

La nouvelle
Jérusalem.

Dieu principe
et fin de
toutes choses.

La cité de Dieu.

l'humanité seront satisfaites (6), et le vainqueur possédera éternellement la qualité d'enfant de Dieu (7).

Au contraire, les méchants seront condamnés à des peines éternelles sans espérance de vie nouvelle (8).

La sainte cité.

Les détails dans lesquels entre la divine Prophétie sur la sainte cité mettent encore mieux en relief son caractère et sa nature.

Elle est appelée l'épouse de l'Agneau (9), car le Verbe divin se l'est unie par des liens indissolubles : sa place est au ciel, près de Dieu (10), elle est illuminée de clartés divines (11). Les portes de la ville sainte sont ouvertes dans toutes les direc-

(Ch. XXI).

dabo de fonte aquæ vitæ gratis. 7. Qui vicerit possidebit hæc, et ero illi Deus, et ille erit mihi filius. 8. Timidis autem, et incredulis, et execratis, et homicidis, et fornicatoribus, et veneficis, et idololâtris, et omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure, quod est mors secunda.

Description
de la
sainte cité.

9. Et venit unus de septem Angelis habentibus phialas plenas septem plagis novissimis, et locutus est mecum, dicens : Veni, et ostendam tibi sponsam, uxorem Agni.

10. Et sustulit me in spiritu in montem magnum et altum, et ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem, descendentem de caelo a Deo, 11. habentem claritatem Dei; et lumen ejus simile lapidi pretioso, tanquam lapidi jaspidis, sicut crystallum.

12. Et habebat murum magnum et altum, habentem portas duodecim; et in portis Angelos duodecim, et nomina inscripta, quæ sunt nomina duodecim tribuum filiorum Israel. 13. Ab oriente portæ tres, et ab aquilone portæ tres, et ab austro portæ tres, et ab occasu portæ tres. 14.

Je donnerai gratuitement à boire de la fontaine d'eau vive à celui qui a soif. 7. Celui qui vaincra possédera ces choses : et je serai son Dieu, et il sera mon fils. 8. Mais, pour les timides, les incrédules, les exécrables, les homicides, les fornicateurs, les empoisonneurs, les idolâtres et tous les menteurs, ils auront leur part dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort.

9. Il vint alors un des sept Anges qui tenaient les sept coupes pleines des sept dernières plaies; il me dit : Venez, et je vous montrerai l'Épouse qui est la femme de l'Agneau.

10. Il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la sainte cité de Jérusalem qui descendait du ciel d'après de Dieu, 11. illuminée de la clarté de Dieu : sa lumière était semblable à une pierre précieuse, telle qu'une pierre de jaspé, transparente comme du cristal.

12. Elle avait une grande et haute muraille, et douze portes, et douze Anges aux portes, et des noms écrits qui étaient les noms des douze tribus des enfants d'Israël. 13. Il y avait trois de ces portes à l'Orient, trois au Septentrion, trois au Midi, et trois à l'Occident. 14. La muraille

Jérusalem, séjour de perfection.

tions pour montrer que toutes les nations sont appelées à participer aux joies éternelles, mais elles sont gardées par des Anges, car seul le mérite d'une vie sainte en ouvre l'accès (12, 13). C'est sur l'Évangile annoncé par les Apôtres que repose l'édifice sacré (14).

Par ses dimensions la ville est immense. Sa forme régulière est le symbole de la perfection (15-17). La richesse prodigieuse des matériaux dont elle est construite figure les trésors éternels de grâce et de gloire qui la rempliront (18-21).

Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, et in ipsis duodecim nomina duodecim Apostolorum Agni.

15. Et qui loquebatur mecum habebat mensuram arundineam auream, ut metiretur civitatem, et portas ejus et murum. 16. Et civitas in quadro posita est, et longitudo ejus tanta est quanta et latitudo; et mensus est civitatem de arundine aurea per stadia duodecim millia; et longitudo, et altitudo, et latitudo ejus aequalia sunt. 17. Et mensus est murum ejus centum quadraginta quatuor cubitorum, mensura hominis, quae est Angeli.

18. Et erat structura muri ejus ex lapide jaspide; ipsa vero civitas aurum mundum simile vitro mundo.

19. Et fundamenta muri civitatis omni lapide pretioso ornata. Fundamentum primum, jaspis; secundum, sapphirus; tertium, calcedonius; quartum, smaragdus; 20. quintum, sardonix; sextum, sardius; septimum, chrysolithus; octavum, beryllus; nonum, topazius; decimum, chryso-prasus; undecimum, hyacinthus; duodecimum, amethystus.

21. Et duodecim portae duodecim margaritae sunt per singulas, et singulae portae erant ex singulis margaritis; et platea civitatis aurum mundum, tanquam vitrum perlucidum.

de la ville avait douze fondements, où étaient les douze noms des douze apôtres de l'Agneau.

(Ch. XXI).

15. Celui qui me parlait avait une canne d'or pour mesurer la ville, les portes et la muraille. 16. La ville était bâtie en carré, aussi longue que large. Il mesura la ville avec sa canne d'or jusqu'à l'étendue de douze mille stades, et sa longueur, sa hauteur et sa largeur sont égales. 17. Il en mesura aussi la muraille, qui était de cent quarante-quatre coudées de mesure d'homme, qui était celle de l'Ange.

Ses dimensions.

18. La muraille était bâtie de pierre de jaspe; mais la ville était d'un or pur, semblable à du verre très clair.

Structure de la ville sainte.

19. Les fondements de la muraille de la ville étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement était de jaspe, le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude, 20. le cinquième de sardonix, le sixième de sardoine, le septième de chrysolithe, le huitième de béril, le neuvième de topaze, le dixième de chrysoprase, le onzième d'hyacinthe, le douzième d'améthyste.

21. Les douze portes étaient de douze perles, et chaque porte était faite de chaque perle, et la place de la ville était d'un or pur comme du verre transparent.

Dieu, source de lumière et de vie, sera l'objet d'adorations éternelles.

Dans cette cité Dieu n'est plus comme sur terre adoré dans un temple, où la foi seule le découvrait. Au ciel il se manifeste dans toute sa gloire, et les divines clartés rayonnent dans l'enceinte sacrée: Jésus, paraissant dans sa divinité, est la lumière des élus (22. 23). Toutes les gloires humaines s'effaceront devant tant de splendeurs, et ces clartés célestes ne feront jamais place aux ténèbres (24-26).

Tout ce qui est impur sera exclu de la cité de Dieu, seuls ceux dont les noms seront inscrits dans le livre de l'Agneau y seront admis (27).

La vie
éternelle.

Dans ce séjour de bonheur coule une source d'eau vive, venant du trône de Dieu et de l'Agneau; elle est bordée de part et d'autre d'arbres aux fruits de vie, d'une riche variété, qui assurent aux heureux habitants une santé perpétuelle (XXII, 1. 2).

Dieu et l'Agneau règnent dans ce lieu béni, et sont l'objet des adorations de tous; les élus voient Dieu face à face

(Ch. XXI).
Dieu.

22. Et templum non vidi in ea: Dominus enim Deus omnipotens templum illius est, et Agnus.

23. Et civitas non eget sole neque luna, ut luceat in ea; nam claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est Agnus. 24. Et ambulabunt gentes in lumine ejus, et reges terræ afferent gloriam suam et honorem in illam. 25. Et portæ ejus non claudentur per diem; nox enim non erit illi. 26. Et afferent gloriam et honorem gentium in illam.

27. Non intrabit in eam aliquod coinquinatum, aut abominationem faciens et mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni.

22. Je ne vis point de temple dans la ville, parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau en est le temple.

23. Et la ville n'a pas besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, parce que la gloire de Dieu l'éclaircira, et que l'Agneau en est la lampe. 24. Les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur. 25. Les portes ne se fermeront point de jour: car de nuit il n'y en aura point dans ce lieu. 26. On y apportera la gloire et l'honneur des nations.

27. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination et le mensonge; mais ceux-là seulement qui sont écrits dans le livre de l'Agneau.

(Ch. XXII).
Le fleuve
d'eau vive,
et
l'arbre de vie.

CAPUT XXII. — 1. Et ostendit mihi fluvium aquæ vitæ, splendidum tanquam crystallum, procedentem de sede Dei et Agni; 2. in medio plateæ ejus, et ex utraque parte fluminis lignum vitæ, afferens fructus duodecim,

CHAPITRE XXII. — 1. Il me montra aussi un fleuve d'eau claire, vive comme le cristal, qui sortait du trône de Dieu et de l'Agneau; 2. au milieu de la place de la ville, sur les deux rivages du fleuve, était l'arbre

La suite des idées montre qu'il est question du ciel aux chapitres XXI et XXII.

et portent son nom sur leur front (3. 4). Le Seigneur les illumine de sa lumière, et ils régneront dans les siècles des siècles (5).

Est-il possible, en face de cette description si merveilleuse, de douter qu'il s'agisse du ciel (1) ? Comment l'Apôtre aurait-il pu se servir de termes plus magnifiques et plus expressifs pour annoncer le bonheur des élus ?

* * *

Une dernière considération enfin qui pour nous est d'une grande importance, c'est que le tableau de la Jérusalem céleste vient bien à sa place dans le plan de l'Apocalypse, tel que nous l'avons compris

C'est après le jugement de la Bête et de son faux prophète,

La description de la Jérusalem céleste vient bien à sa place.

(1) On ne pourrait, ce semble, dans tout ce passage, se prévaloir que d'une seule expression, pour affirmer qu'il s'agit ici de l'annonce d'une ère de sainteté et de bonheur sur terre : c'est que S. Jean voit cette Jérusalem sainte descendre du ciel sur la terre. C'est en effet l'argument invoqué par les auteurs que nous combattons.

Mais tout le contexte montre assez qu'il s'agit dans ces mots de la vision qui se présente à S. Jean. De même qu'ailleurs il est transporté en esprit dans le ciel (ch. IV, 1), ici, c'est le ciel qui s'abaisse vers lui, se présente à lui, pour lui découvrir ses trésors. Ces images restent dans l'ordre purement subjectif de la connaissance, et signifient naturellement la révélation qui est faite à S. Jean des divins mystères ; du moins n'est-il pas permis de s'en faire un argument pour nier qu'il s'agisse dans ce chapitre XXI de la Jérusalem céleste ou du séjour des élus.

per menses singulos reddens fructum suum, et folia ligni ad sanitatem gentium.

de vie, qui porte douze fruits, et rend son fruit chaque mois ; et les feuilles de l'arbre sont pour guérir les nations.

(Ch. XXII).

3. Et omne maledictum non erit amplius ; sed sedes Dei et Agni in illa erunt, et servi ejus servient illi. 4. Et videbunt faciem ejus ; et nomen ejus in frontibus eorum.

3. Il n'y aura plus là aucune malédiction ; mais le trône de Dieu et de l'Agneau y sera : et ses serviteurs le serviront. 4. Ils verront sa face, et ils auront son nom écrit sur le front.

Bonheur des élus.

5. Et nox ultra non erit ; et non egebunt lumine lucernæ, neque lumine solis, quoniam Dominus Deus illuminabit illos ; et regnabunt in sæcula sæculorum.

5. Il n'y aura plus là de nuit ; et ils n'auront pas besoin de lampes ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les éclairera ; et ils régneront dans les siècles des siècles.

Importance de la conclusion de l'Apocalypse.

après la condamnation définitive du Dragon infernal, que paraît la céleste vision. Or nous le savons, le Jugement dernier aura sa sanction immédiate, et les paroles de Jésus leur effet infallible (voir p. 428).

Cette description admirable du bonheur éternel réservé aux serviteurs de Dieu, est une conclusion digne de l'Apocalypse. A elle seule elle suffirait à nous renseigner sur la nature de la divine Prophétie, et à nous montrer dans ses tableaux autre chose que des visions relatives à un cadre trop restreint d'événements. L'ampleur de la description finale du triomphe s'accorderait mal avec l'étroitesse de vues de certains commentateurs sur l'ensemble des prédictions.

* * *

La conclusion de l'Apocalypse conserve en tout cas son importance.

Quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on voudra se former à ce sujet, on ne pourra s'empêcher de laisser à la conclusion de la Prophétie de S. Jean toute la plénitude de sa signification.

(Ch. XXII).
Avertissements de Dieu à ses serviteurs.

6. Et dixit mihi : Hæc verba fidelissima sunt et vera. Et Dominus Deus spirituum prophetarum misit Angelum suum ostendere servis suis quæ oportet fieri cito. 7. Et ecce venio velociter. Beatus qui custodit verba prophetiæ libri hujus.

S. Jean et l'Ange.

8. Et ego Joannes, qui audiivi et vidi hæc.

Et postquam audissem et vidissem, cecidi ut adorarem ante pedes Angeli qui mihi hæc ostendebat ; 9. et dixit mihi : Vide ne fereris ; conseruus enim tuus sum, et fratrum tuorum prophetarum et eorum qui servant verba prophetiæ libri hujus. Deum adora.

Le temps est proche.

10. Et dicit mihi : Ne signaveris verba prophetiæ libri hujus, tempus enim prope est. 11. Qui nocet noceat adhuc, et qui in sordibus est sordescat adhuc ; et qui justus est justificetur adhuc, et sanctus sanctificetur.

6. Et il me dit : Ces paroles sont très certaines et très véritables ; et le Seigneur Dieu des esprits et des prophètes a envoyé son Ange pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt. 7. Je viendrai bientôt. Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre.

8. C'est moi Jean qui ai entendu et qui ai vu ces choses.

Et après les avoir entendues et les avoir vues, je me jetai aux pieds de l'Ange qui me les montrait, pour l'adorer ; 9. mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire, car je suis serviteur comme vous, et comme vos frères les prophètes, et comme ceux qui gardent les paroles de ce livre : adorez Dieu.

10. Il me dit ensuite : Ne scelles point les paroles de la prophétie de ce livre ; car le temps approche. 11. Que celui qui fait l'injustice la fasse encore ; que celui qui est souillé se souille encore ; que celui qui est

Vous examinerons plus loin les conséquences au sujet de la brièveté du temps.

— C'est en effet au triomphe éternel des saints et à l'époque de ce triomphe que se rapportent directement les derniers avertissements de l'Ange et les dernières aspirations de l'Apôtre. Or, nous le verrons au chapitre XV de notre livre, c'est dans cette conclusion précisément que se trouvent les textes les plus significatifs au sujet de la proximité relative du Jugement.

* * *

Dans les pages qui précèdent, le point que nous avons cherché spécialement à faire ressortir est *la succession des événements futurs*, indépendamment de leur durée.

Nous allons montrer que la série des grands événe-

A quel point de vue nous comparons la Prophétie des Papes à l'Apocalypse.

cor adhuc. 12. Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua. 13. Ego sum Alpha et Omega, primus et novissimus, principium et finis.

14. Beati qui lavant stolas suas in sanguine Agni, ut sit potestas eorum in ligno vitæ, et per portas intrent in civitatem. 15. Foris canes, et venetici et impudici, et homicidæ et idolis servientes, et omnis qui amat et facit mendacium.

16. Ego Jesus misi Angelum meum, testificari vobis hæc in Ecclesiis. Ego sum radix et genus David, stella splendida et matutina.

17. Et Spiritus et sponsa dicunt : Veni. Et qui audit, dicat : Veni. Et qui sitit, veniat ; et qui vult, accipiat aquam vitæ gratis.

18. Contestor enim omni audienti verba prophetiæ libri hujus : Si quis apposuerit ad hæc, apponet Deus super illum plagas scriptas in libro isto.

juste devienne encore plus juste ; et que celui qui est saint se sanctifie encore. 12. Je viendrai bientôt, et j'aurai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres. 13. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin.

14. Heureux ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'Agneau, afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, et qu'ils entrent dans la ville par les portes. 15. Loin d'ici les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les homicides, les idblâtres, et quiconque aime et fait le mensonge.

16. Moi, Jésus, j'ai envoyé mon Ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les Eglises. Je suis le rejeton et le fils de David, l'étoile brillante, l'étoile du matin.

17. L'Esprit et l'Épouse disent : Venez. Que celui qui écoute dise : Venez. Que celui qui a soif vienne, et que celui qui le désire reçoive gratuitement l'eau de la vie.

18. Mais je proteste à tous ceux qui entendent les paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un y ajoute, Dieu le frappera des plaies

(Ch. XXII).

Appel de Dieu à ses serviteurs, et menaces à l'adresse des méchants.

Aspirations de l'âme chrétienne.

La Prophétie doit être respectée.

ments dont nous avons cru voir la peinture dans l'Apocalypse répond parfaitement à la suite des dernières devises de la Prophétie des Papes.

Ailleurs nous examinerons les difficultés ou objections fondées sur la *brièveté de la durée du monde* que semblent supposer ces devises, si vraiment elles sont prophétiques.

Dans cette question du parallélisme entre les prédictions de l'Apocalypse et les légendes de la Prophétie des Papes, nous pourrions faire des comparaisons intéressantes à propos des temps passés. Nous pourrions rapprocher par exemple de la vision du cinquième sceau les devises : *Pia civitas in bello, Gens perversa, In tribulatione pacis, De flumine magno, Bellua insatiabilis, Rastrum in porta, Miles in bello, Animal rurale, Ursus veloc., Peregrinus apostolicus, Aquila rapax, Canis et coluber, Cruce de Cruce*, sans parler de celles qui supposent le mal en marquant le remède, comme *Montium custos, Lumen in caelo*.

Mais notre but dans ce chapitre est uniquement de justifier les considérations que nous avons exposées en traitant de la *Fin* de la Prophétie des Papes (voir ch. IX).

Nous devons donc nous borner à examiner la correspondance entre les dernières devises et les visions de

(Ch. XXII).

19. Et si quis diminuerit de verbis libri prophetiae hujus, auferet Deus partem ejus de libro vitae et de civitate sancta, et de his quae scripta sunt in libro isto.

Prochaine
venue de Jésus.

20. Dicit qui testimonium perhibet istorum : Etiam venio cito.

Amen. Veni, Domine Jesu.

Salut
de l'Apôtre.

21. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.

qui sont écrites dans ce livre ; 19. et que si quelqu'un retranche quelques paroles du livre de cette prophétie, Dieu l'effacera du livre de vie, et l'exclura de la sainte cité, et lui ôtera sa part des promesses qui sont écrites dans ce livre.

20. Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Oui, je viendrai bientôt.

Amen : Venez, Seigneur Jésus.

21. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

Les devises de l'avenir peuvent être rangées en trois groupes.

l'Apocalypse que nous rapportons aux âges futurs. Seuls les rapprochements auxquels donneront lieu ces devises et ces visions pourront nous permettre de formuler quelque conclusion relativement à la question délicate que nous avons abordée.

SECTION II.

Concordance de l'Apocalypse avec les dernières devises de la Prophétie des Papes.

Nous allons grouper d'abord ces devises de l'avenir, suivant la classification que semble indiquer la manière dont elles sont conçues. Puis nous justifierons ce classement ou ce groupement par la comparaison avec l'Apocalypse.

Groupement
des dernières
devises.

Nous distinguons trois groupes dans les légendes qui suivent celle de Léon XIII : le premier se rapportant à une période de crise et de persécutions ; le second à des manifestations admirables de foi et de piété ; le troisième enfin aux épreuves suprêmes qui attendent le monde avant le Jugement dernier. A la période extrême de cette époque se rapporterait la conclusion même de la Prophétie où le dernier Pape est explicitement nommé *Petrus Romanus*.

1^{er} groupe : *Ignis ardens — Religio depopulata — Fides intrepida.*

2^e groupe : *Pastor angelicus — Pastor et nauta — Flos florum.*

3^e groupe : *De medietate lunæ — De labore solis — De gloria olivæ.*

Conclusion : In persecutione extrema sacræ Romanæ Ecclesiæ, sedebit Petrus Romanus, qui pascet oves in multis tribulationibus; quibus transactis, civitas septicollis diruetur, et Judex tremendus judicabit populum.

* * *

§ I.

Premier groupe de Légendes.

Nous tentons ici un rapprochement entre les trois légendes **Ignis ardens**, **Religio depopulata**, **Fides intrepida**, et les événements décrits dans l'Apocalypse à la fin du chapitre VI, lors de l'ouverture du sixième sceau. Le rapprochement pourrait d'ailleurs remonter un peu plus haut et comprendre aussi la fin de l'époque correspondant au cinquième sceau.

* * *

Ignis ardens.

C'est à cette époque sans doute que nous devrions rapporter la première devise, **Ignis ardens**. — Cette devise n'est d'ailleurs pas assez précise par elle-même pour admettre un sens bien déterminé avant l'événement. Elle peut en effet symboliser soit l'ardeur du zèle et de la charité du Pontife, soit la violence et l'intensité des souffrances ou épreuves que devra endurer la sainte Église; peut-être même devra-t-elle s'entendre d'une guerre terrible ou d'une conflagration plus ou moins générale, ou enfin de quelque cataclysme d'ordre moral ou physique.

Seul l'avenir peut nous enseigner quel sens il faut attribuer à cet emblème si énergique.

Les devises qui suivent sont au contraire plus explicites.

* * *

*Religio
d-populata.*

Le sens défavorable qu'implique la devise **Religio depopulata** n'est, hélas! que trop probable, soit que nous examinions les termes de la légende, soit que nous nous reportions aux événements actuels et à l'avenir malheureux qu'ils nous présagent. — Dès aujourd'hui, nous pouvons voir entre la légende et l'état d'affaissement religieux et moral qui se prépare une concordance frappante, qui, à elle seule, est presque aussi décisive pour prouver l'autorité de la Prophétie que les devises de Léon XIII, de Pie IX, de Grégoire XVI, de Pie VII, de Pie VI et tant d'autres.

Religio depopulata.

Nous constatons de nos yeux les progrès effrayants que fait l'impiété. Les sociétés secrètes qui gouvernent le monde conspirent à *dépeupler et à détruire l'Eglise ou la religion chrétienne*. Pour elles, il n'y a plus de patrie. Les intérêts même les plus vivants de la société ne trouvent dans leur sein qu'indifférence ou hostilité, dès que l'honneur et la vie de l'Eglise semblent en dépendre ou s'y rattacher. Leur seul ennemi, c'est la religion du Christ. Par un plan méthodique, ces sociétés maudites font l'œuvre de Satan.

Peut-être la devise *Religio depopulata* nous prédit-elle une *persécution ouverte* qui s'attaquera extérieurement à l'Eglise en mettant à mort ses membres les plus illustres et les plus zélés. — Peut-être fait-elle allusion à des attaques beaucoup plus dangereuses : celles de l'impiété qui tue les âmes. Hélas ! ceux même qui, par tradition de famille ou par éducation, ont encore un reste de religion, n'osent déjà plus avouer en public leur titre de chrétien. Par leur conduite, sinon par leurs paroles, ils renient leur mère, la sainte Eglise.

Il peut se faire encore que la devise nous laisse sous-entendre tous les entraînements causés par le double amour du bien-être et de l'argent. A notre époque surtout c'est là le mal. L'Europe chrétienne sent décroître ses forces : tous les jours elle voit *diminuer le nombre et la vigueur morale* de ses enfants. Que de vices se produiront encore jusque dans des foyers chrétiens en apparence ! Quel abandon, quel dépeuplement menacent la société et la religion d'ici à quelques années !

A côté de ces explications d'ordre général qui laissent au mot *religio* sa signification ordinaire, on peut encore appliquer la devise *Religio depopulata* à une guerre mortelle que subiront ceux qui font profession de vie religieuse. Dès maintenant, ne voyons-nous pas la vie de l'Eglise atteinte jusque dans ses cloîtres ? — Cette interprétation toute spéciale serait en tout cas une conséquence de la guerre générale dirigée contre la religion et l'Eglise.

Le sens d'*ordre religieux* donné au mot *religio* s'accorderait fort bien avec la signification qui lui a été souvent attribuée dans le langage chrétien de la théologie, mais le même

Remarque.

Fides intrepida. — Comparaison avec l'Apocalypse.

- mot *religio* paraît être pris plutôt comme synonyme de *religion* dans les deux devises de Benoît XIII et de Pie VIII où nous l'avons vu déjà figurer.

* * *

*Fides
intrepida.*

La devise suivante, **Fides intrepida**, semble nous prédire d'une manière plus explicite encore la *persécution*. Le mot *intrepida* joint au mot *fides* montre en effet que la foi des chrétiens devra braver les attaques des méchants. La lutte courageuse, et sans doute le martyre, attendent les chrétiens fidèles.

Il est probable que l'excès du mal, auquel faisait allusion la devise *Religio depopulata*, finira par réveiller les croyances religieuses endormies; la haine qui poursuivra la vertu donnera naissance à l'héroïsme de la foi qui brave la persécution et finit par le triomphe.

C'est donc bien à tort que l'on rattacherait avec certains auteurs la légende *Fides intrepida* au deuxième groupe de devises. Il s'agit ici d'une foi qui doit *braver les menaces et les persécutions*; mais ces persécutions même seront pour elle une victoire.

* * *

Ces devises
semblent
se rapporter à
la fin du
chapitre VI de
l'Apocalypse.

Comment ne pas être frappé de la correspondance qui existe entre ces devises et les événements marqués au cinquième sceau et à la levée du sixième?

Nous l'avons vu, les plaintes des martyrs qui soupirent après le règne de la justice (5^e sceau) laissent supposer que l'impiété a fait des progrès effrayants dans l'Église; déjà nous avons cru reconnaître dans notre époque les sinistres caractères du cinquième âge (1). — N'est-il pas bien remarquable que l'énergique devise *Religio depopulata*, autour de laquelle se groupent les deux autres, coïncide précisément avec les temps qui vont venir?

(1) Voir pp. 359-361.

L'ouverture du 6^e sceau.

Aux Martyrs, aux Saints qui appelaient les vengeances divines sur les persécutions et sur les impies, il a été répondu (Apoc. VI, 11) qu'ils eussent encore à patienter un peu de temps, *jusqu'à ce que leur nombre fût complet*. — Des serviteurs du Christ comme eux, des frères, doivent être immolés à leur exemple : *Et dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec complerentur conservi eorum et fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut et illi.*

C'est bien ce martyre, cette persécution nouvelle, que semble indiquer la devise *Fides intrepida*.

A quel moment aurait lieu cette persécution ?

Il est naturel de la placer au commencement de l'époque correspondant au sixième sceau. Rappelons seulement les caractères qui marqueront ce moment ⁽¹⁾.

Alors se produit un grand bouleversement sur la terre. Le soleil de justice, lumière du monde, semble couvert d'un sombre voile. L'astre de la nuit, ou l'Église, qui réfléchit la lumière de ce divin Soleil, devient *couleur de sang*. Et les étoiles, images des Saints qui brillent au firmament des âmes, tombent sur la terre, aussi nombreuses que les fruits du figuier, lorsque la tempête en agite les branches. Il semblerait que le ciel va disparaître.

Apoc. VI, 12. Et ecce terramotus magnus factus est, et sol factus est niger tanquam saccus cilicinus; et luna tota facta est sicut sanguis; 13. et stellæ de cælo ceciderunt super terram, sicut ficus emittit grossos suos cum a vento magno movetur; 14. et cælum recessit sicut liber involutus.

L'épreuve est si violente, les bouleversements de l'ordre moral, peut-être même physique, sont si terribles, que les hommes éperdus s'attendent à la fin des temps. Les rois de la terre, les princes et les chefs, les riches et les forts, les serviteurs comme ceux qui sont libres se cachent dans les cavernes et dans les rochers, et ils disent aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et cachez-nous

Les grands
boulever-
sements qui
accompagnent
l'ouverture
du 6^e sceau.

1. Voir plus haut, pp. 361 et 362.

Il ne s'agit pas encore ici de la fin du monde.

de Celui qui siège sur son trône ! Arrachez-nous à la colère de l'Agneau. Car voici venir le grand jour de leur colère. Et qui pourra subsister devant eux ? (Apoc. VI, 15-17.)

Ce tableau
ne doit pas
être rapporté
à la fin
du monde.

Ces paroles ont paru à bien des interprètes de l'Apocalypse ne pouvoir se rapporter, disaient-ils, qu'à l'époque même du Jugement et des temps qui le précéderont immédiatement.

Mais ces auteurs n'ont pas fait attention au cadre général dans lequel se trouve renfermé ce tableau (voir pp. 296, note 1, et 362). Nous ne sommes encore arrivés qu'à la levée du sixième sceau et lorsque le sixième âge sera terminé, il restera encore à se dérouler, avant le Jugement dernier, tous les événements si complexes correspondant au septième sceau et au septième âge.

Le contexte montre du reste qu'il s'agit ici d'une préparation lointaine aux derniers temps.

Immédiatement à la suite de ce célèbre passage (Apoc. VII, 1-3), le prophète représente quatre anges qui doivent arrêter les vents de tribulation et de destruction qui soufflent sur la terre. Et un autre ange s'élève du côté de l'Orient (Apoc. VII, 3); il commande en maître à ces quatre anges, et leur ordonne de suspendre l'action de la justice pour laisser triompher la miséricorde (v. 3). — Alors est représentée la scène merveilleuse de la conversion du monde, depuis les fils d'Israël jusqu'aux nations les plus lointaines.

Les paroles de l'humanité en détresse que le prophète rapporte à la fin du chapitre VI, et qui font si directement allusion à la crainte du Jugement, ne prouvent donc qu'une chose : l'intensité de l'épreuve qui fait croire à la proximité de la fin du monde.

* * *

Conclusions.

Ces considérations éclairent d'un nouveau jour les trois devises *Ignis ardens*, *Religio depopulata*, *Fides intrepida*. Elles montrent la gravité des événements que supposent ces légendes. — Mais en même temps, elles expliquent comment à cette ère de troubles et de persécutions

Pastor angelicus.

peut succéder un âge de pénitence et de sainteté. Aussi bien, dans ces rois, dans ces princes et dans ces puissants de la terre qui s'unissent aux pauvres et aux humbles pour confesser la crainte que leur inspire l'approche du Jugement (Apoc. VI, 15-17), nous devons sans doute reconnaître les auteurs mêmes de la persécution, et les chefs de la lutte engagée contre l'Église.

Les trois légendes qui suivent répondent à l'état dans lequel seront alors tous les esprits.

§ II.

Deuxième groupe de Légendes.

Pastor angelicus, Pastor et nauta, Flos florum, telles sont les trois devises que nous rapprochons des passages inspirés où se trouve décrit un âge de rénovation générale et de salut presque universel (voir pp. 363-368).

* * *

Pastor angelicus, n'est-ce pas le pasteur dont la sainteté angélique doit rayonner dans le berceau de l'Église? Ce saint pontife dont il a été si souvent question dans les traditions populaires du moyen âge nous est annoncé, par le Vénéral Holzhauser et de nombreuses prophéties, comme devant restaurer partout la vie chrétienne par sa vertu et par son zèle.

*Pastor
angelicus.*

Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'autorité de ces prédictions (1). Nous cherchons simplement à établir un rapport entre la *Prophétie des Papes* et l'*Apocalypse*, et nous devons entendre ces deux mots *Pastor angelicus*, dans leur sens le plus naturel, pour chercher ensuite leur réalisation dans la grande prophétie de S. Jean.

* * *

(1) L'annonce d'un *pasteur angélique* peut d'ailleurs constituer une sorte de tradition, respectable en elle-même, indépendamment des écrits plus ou moins nombreux qui la reproduisent.

*Pastor
et nauta.*

La même idée paraît reproduite sous une autre forme dans la devise suivante : **Pastor et nauta** ; mais tandis que *Pastor angelicus* met plutôt en relief les qualités personnelles et l'éminente sainteté du Pontife, *Pastor et nauta* nous annonce un pape puissant en œuvres et en influence extérieure.

Les deux idées qu'évoquent les mots de *Pasteur* et de *Nautonnier* ou de *Pilote* semblent exprimer le triomphe du principe d'autorité chez le successeur de Pierre.

Cette autorité s'exercera sur terre et sur mer, dans l'ancien et le nouveau continent, et jusqu'aux îles les plus lointaines. C'est ainsi que nous pouvons sans doute trouver dans les deux termes en question *Pastor* et *Nauta*, une annonce de l'expansion future du règne de la grâce.

Peut-être même doit-on y voir, d'une manière plus précise, l'image de l'activité et du zèle du futur Pontife, qui transportera lui-même à travers les continents et les mers les bénédictions attachées à sa personne sacrée et à ses institutions.

Ou bien encore, ce qui semble moins probable, il faudrait reconnaître avec le Vénérable Holzhauser à côté d'un saint Pape, Pasteur universel, un autre saint personnage, quelque grand empereur ou souverain qui serait le bras droit du Pontife. Il y aurait là une dualité admirable d'un grand pape et d'un grand monarque unissant leurs efforts pour rétablir dans le monde l'autorité de son roi unique Jésus, et l'on pourrait appliquer à ces deux personnages poursuivant un but commun les deux termes *Pastor*, *Nauta*.

En tout cela nous sommes réduits aux conjectures ; mais les différentes hypothèses que nous suggère la devise *Pastor et nauta* s'accordent facilement avec le futur triomphe de l'Église à travers le monde.

* * *

Flos florum.

Flos florum montre la société chrétienne arrivée à l'apogée de son développement et de sa vie sainte. Chez les peuples comme chez les individus, se manifeste une

Flos florum. — Age de rénovation.

efflorescence merveilleuse de toutes les vertus. — La devise *Flos florum* convient parfaitement à exprimer l'état de sainteté dans lequel se trouvera le monde chrétien quelque temps avant les dernières luttes et les dernières épreuves. La fleur est en effet dans les saintes Écritures le symbole de la vertu, et le redoublement *Flos florum* exprime de la manière la plus gracieuse et la plus énergique à la fois que l'univers sera devenu comme un jardin odoriférant; partout, sur le siège de Pierre en particulier, resplendiront les fleurs les plus magnifiques.

* * *

Ainsi donc l'hypothèse d'une *conversion universelle du monde* à la voix des prédicateurs évangéliques est pleinement conforme à la Prophétie des Papes.

D'autre part les perspectives si consolantes que découvrent à nos yeux ces trois devises répondent au grandiose tableau qui se déroule à nos yeux dans le chapitre VII de l'Apocalypse, et qui semble vraiment une apparition du ciel sur la terre.

C'est bien alors que se vérifiera au sens spirituel la célèbre prophétie de Jésus (Matth. XXIV, 14): *Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus: et tunc veniet consummatio.*

Alors Dieu *marquera* ⁽¹⁾ ses élus par le ministère de ses représentants sur terre. Une admirable émulation de foi et de piété lui amènera des saints de ce peuple juif lui-même si longtemps rebelle à ses avances. Chacune des tribus d'Israël fournira sa noble part à ce triomphe de l'Église (Apoc. VII, 4-8). Et à leur tour tous les peuples de la terre donneront au ciel un nombre immense d'élus (Apoc. VII, 9-17).

Concordance
de ces devises
avec le ch. VII
de
l'Apocalypse.

Conversion
générale.

1) Voir plus haut, pp. 366-368.

Remarque.

Peut-être devons-nous, avec le Vénérable Holzhauser, reconnaître le saint Pontife ou *Pasteur angélique* de la Prophétie de S. Malachie dans cet ange qui *porte le signe du Dieu vivant* et que S. Jean voit monter du côté de l'Orient pour marquer au front les serviteurs de Dieu (Apoc. VII, 2). La grandeur et l'importance des fruits de sainteté obtenus trahit du reste le travail d'un apostolat suivi et constant, et tout le contexte s'accorde avec l'hypothèse d'une succession de saints pontifes que nous feraiéent entrevoir les trois devises : *Pastor angelicus, Pastor et nauta, Flos florum.*

§ III.

Troisième groupe de Légendes.

Les deux premières devises du troisième groupe font reparaitre les plus sinistres images; et la troisième elle-même, en nous parlant de gloire, nous laisse deviner le prix que devra coûter la victoire. — Voici ces devises : **De medietate lunæ, De labore solis, De gloria olivæ.**

* * *

De medietate lunæ.

Pour comprendre la première, il est bon de la comparer aux devises des temps passés qui ont avec elle quelque rapport. — Or le symbole de la *lune* semble avoir dans la Prophétie des Papes une double signification.

Première interprétation.

1° Il annonce un *Antipape*; c'est bien en effet une lumière empruntée dont se prévalent les faux pontifes; leur éclat est trompeur comme celui de la lune. S'ils ont pu jouir d'une certaine autorité, c'est que les peuples croyaient voir sur leur front un reflet de la majesté du Pontife romain. — C'est ainsi que l'antipape Benoît XIII est désigné par la devise *Luna cosmedina*: l'emblème de la lune lui est attribué à l'occasion de son nom Pierre de Lune et de ses armoiries. — De même on peut voir dans la légende de Nicolas V, *De modicitate lunæ*, une allu-

S'agit-il d'un antipape ?

sion à l'antipape Félix V, qui fit son *humble soumission* à ce pontife, après avoir, par son schisme, désolé le règne d'Eugène IV. Ici l'occasion de ce mot *luna* est différente : elle est suggérée par le nom de la patrie de Nicolas V, la *Lunégiane*. Mais le symbolisme des devises est indépendant de l'occasion qui fournit au prophète les mots dont il a besoin pour l'exprimer.

D'après cette explication du symbole *luna*, il serait fort admissible que l'époque marquée par la devise *De medietate lune* fût témoin d'un grand schisme qui serait comme le point de départ des épreuves terribles dont l'Église est menacée pour les derniers temps.

Si nous ouvrons le livre de l'Apocalypse, nous trouvons en effet, à la levée du septième sceau, des annonces qui ne s'accordent que trop avec cette hypothèse (1). Les anges qui font leur apparition après un solennel silence d'une demi-heure, annoncent au monde au son de la trompette les plus grands malheurs. Déjà les deux premiers ont paru. Le troisième à son tour fait entendre son signal. Et voici que du ciel tombe une grande étoile, ardente comme un flambeau. Elle tombe sur la troisième partie des fleuves et sur les sources des eaux. Le nom de l'étoile est *Absinthe* (amertume). La troisième partie des eaux devient de l'absinthe, et beaucoup d'hommes meurent en buvant de ces eaux, parce qu'elles sont devenues amères : Apoc. VIII, 10. *Et tertius angelus tuba cecinit; et cecidit de celo in tertiam partem fluminum, et in fontes aquarum; 11. et nomen stellæ dicitur Absinthium. Et facta est tertia pars aquarum in absinthium; et multi hominum mortui sunt de aquis, quia amarae factæ sunt.*

Au son de la cinquième trompette, il est encore question du même symbole. C'est sans doute le même personnage qui paraît à nos yeux, ouvrant les portes de l'abîme d'où s'échappent les puissances infernales, et préparant les voies à l'Antéchrist (IX, 1. 11). Cette *étoile* est en effet

Comparaison
avec
l'Apocalypse.
(VIII et IX).

(1) Voir pp. 368-370.

S'agit-il des progrès du Mahométisme ?

signalée comme étant *précédemment tombée* sur la terre; et s'il en est fait de nouveau mention, c'est probablement parce que son action va se faire sentir d'une manière spéciale.

En interprétant de cette manière la première devise du troisième groupe, nous pourrions donc bien rendre compte du symbole de la lune qu'on y voit figurer. — Mais il n'en est pas de même du commencement de la devise, et nous ne voyons pas facilement, dans cette hypothèse, d'explication à donner à l'ensemble : **De medietate lunæ.**

Deuxième
interprétation.

2^o Le symbole de la *lune* peut être compris encore du *Croissant* ou du *Mahométisme*. Cette signification semble mieux répondre à la manière dont est conçue la devise; elle est en même temps en parallélisme parfait avec la devise de Nicolas V que nous avons déjà citée : *De modicitate lunæ*. Il y a en effet entre ces deux devises une telle similitude, une telle conformité, que nous devons, ce semble, les considérer comme se complétant et s'éclairant l'une l'autre.

C'est sous le règne de Nicolas V qu'eut lieu la prise de Constantinople par les Mahométans (en 1453). La puissance ottomane était alors naissante, mais déjà elle menaçait la paix de l'Europe et du monde. — Mahomet II, en établissant ainsi son pouvoir sur le sol de l'Europe, prit comme symbole le *Croissant* avec la devise : *Donec impleatur*; il voulait signifier par là que les nouveaux conquérants seraient seulement satisfaits lorsque ce croissant, qui venait de faire son apparition, serait devenu *pleine lune*, et lorsque les disciples de Mahomet auraient rempli le monde.

Rapprochement
entre
les devises
*De modicitate
lunæ* et
*De medietate
lunæ.*

Les deux devises *De modicitate lunæ* et *De medietate lunæ* trouvent alors une facile application.

En 1453, l'empire ture en était à *ses origines*; DE MODICITATE LUNÆ. Vers la fin des temps, au contraire, il prendrait une telle importance qu'il tendrait à tout soumettre à ses lois. Il chercherait à réaliser le vœu

Guérison de la Bête blessée à mort.

de son fondateur: *Donec impleatur!* — Mais Dieu, qui veille sur son Église, ne saurait permettre que ce vœu impie se réalise. DE MEDIETATE LUNÆ semble affirmer en même temps les progrès effrayants de la puissance du Croissant dans le monde, et l'action de la Providence qui l'empêchera de prévaloir contre la Croix.

Cette manière d'interpréter la légende a d'ailleurs, plus complètement que la précédente, l'avantage de répondre aux enseignements que nous avons cru trouver dans l'Apocalypse. C'est la puissance du Mahométisme que nous avons vue pour ainsi dire incarnée dans la Bête monstrueuse décrite au chapitre XIII; il nous a semblé même que l'Antéchrist trouverait dans cet empire odieux son plus ferme appui, et qu'à certains égards illui appartiendrait (1). — Il ne serait donc pas étonnant de rencontrer dans la légende qui correspondrait à son époque une allusion à la sombre puissance qui servirait d'instrument à l'esprit du mal.

Que si l'on voit une difficulté à cette explication dans l'état d'abaissement relatif de l'empire turc à l'heure actuelle, cette difficulté ne saurait nous arrêter. Il est dit en effet de la Bête, décrite au chapitre XIII de l'Apocalypse, que l'une de ses têtes paraissait *blessée à mort*. Or dans cette tête nous avons reconnu précisément l'emblème de l'empire de Mahomet; et il est à croire, d'après l'image employée par l'Apôtre, que cette terrible puissance continuera à décroître, jusqu'à paraître complètement vouée à la destruction, pendant la période de triomphe que nous attendons pour l'Église au prochain âge. — Mais il est dit aussi que le Dragon ou le serpent, Satan, viendra, pour se venger de ses défaites, communiquer sa puissance à la Bête, et donner une vie nouvelle à cette tête que l'on croyait blessée à mort (2). Loin de trouver dans l'histoire des temps modernes des contradictions avec les conclusions qui paraissent ressortir soit de l'Apocalypse, soit

Comparaison
avec
l'Apocalypse.
(XIII).

(1) Voir pp. 392-397.

(2) Apoc. XIII, 2, 3. — Voir pp. 391-393.

Conclusion. — De labore solis.

de la Prophétie des Papes, nous n'y voyons qu'une raison de plus de nous arrêter aux hypothèses que nous avons suggérées l'analyse du texte inspiré.

Remarque.

Rien n'empêche d'ailleurs d'attribuer à la devise *De medietate lune* les deux significations que nous venons de proposer. L'examen détaillé de la Prophétie des Papes nous fera reconnaître que les différentes légendes sont ordinairement des jeux de mots, dont les expressions sont empruntées à des circonstances extérieures, souvent fort accessoires de la vie des Papes; ces circonstances sont choisies de telle sorte que les mots qui les rappellent se prêtent au symbolisme. Ainsi les devises, *sous le couvert du symbole*, annoncent les grands événements qui marquent les pontificats auxquels elles s'appliquent, et elles sont parfois conçues de manière à contenir plusieurs allusions sous les mêmes termes.

En tous cas, ce qui semble ressortir de toutes ces considérations, c'est que le symbole de la lune annonce une *puissance antichrétienne*, et nous pourrions même avoir dans la devise en question, comme dans un certain nombre de légendes du passé, une devise s'appliquant directement à un faux pontife. — L'allusion au *soleil*, qui se trouve dans la devise suivante et qui semble au contraire désigner le Pape légitime, serait une raison de plus en faveur de cette interprétation.

* * *

De labore solis.

De labore solis ne se prête pas à d'aussi longues discussions. Le soleil, en effet, c'est le Christ vivant dans son Église, ou dans son Vicaire. Le travail, la peine, l'épreuve, ce sont les tribulations de toutes sortes qui marqueront les derniers temps. — La devise convient ainsi à annoncer les souffrances et les épreuves suprêmes des enfants de vérité, et en même temps elle les console et les encourage dans la lutte, en faisant paraître à leurs yeux la lumière dont l'Église ne cesse d'être inondée et comme enveloppée, au milieu même des plus cruelles persécutions.

De gloria olivæ. — S. Paul compare Israël à l'olivier.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les grands tableaux qui se déroulent devant nous à la lecture de l'Apocalypse, après l'annonce des trois derniers malheurs (pp. 371 et suiv.), pour comprendre combien la devise *De labore solis* répond aux menaçantes réalités de l'avenir (1).

Concordance
avec
l'Apocalypse.

* * *

De gloria olivæ est plus énigmatique. Toutefois, l'emploi biblique de cet emblème de l'olive ou de l'olivier peut nous mettre sur la voie de l'interprétation véritable.

*De gloria
olivæ.*

Nous trouvons à ce symbole deux applications qui semblent convenir aux derniers temps.

L'olivier, d'après S. Paul, représente le peuple juif. Le grand apôtre, parlant aux chrétiens de Rome qui avaient été appelés des ténèbres du paganisme à la lumière de l'Évangile, les engage en ces termes à ne pas s'enorgueillir des prévenances de la grâce :

Première
interprétation.

Rom. XI, 6. « Si autem gratia, jam non ex operibus ; alioquin gratia jam non est gratia. 7. Quid ergo ? quod querebat Israel, hoc non est consecutus ; electio autem consecuta est, cæteri vero executati sunt..... 11. Dico ergo : Illorum delicto salus est gentibus, ut illos æmulentur. 12. Quod si delictum illorum divitiæ sunt mundi, et diminutio eorum divitiæ gentium, quanto magis plenitudo eorum ?.... 15. Si enim amissio eorum reconciliatio est mundi, quæ assumptio, nisi vita ex mortuis ? 16. Quod si delibatio sancta est, et massa : et si radix sancta, et rami. 17. Quod si aliqui ex ramis fracti sunt, tu autem cum oleaster esses, insertus es in illis, et

Rom. XI, 6. « Si c'est par la grâce (qu'est venu le salut) ce n'est donc point par les œuvres : autrement la grâce n'est plus la grâce. 7. Qu'est-ce donc ? Israël n'a pas trouvé ce qu'il cherchait ; mais les élus l'ont trouvé et les autres ont été aveuglés..... 11. Je dis donc : Par leurs péchés le salut est venu aux Gentils, pour leur donner de l'émulation. 12. Que si leur péché est la richesse du monde, et leur diminution la richesse des Gentils, combien plus leur plénitude !.... 15. Si leur perte est la réconciliation du monde, que sera leur rappel, sinon la vie sortant de la mort ? 16. Que si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi, et si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi 17. Que si quelques-uns des rameaux ont été rompus, et si toi qui n'étais qu'un olivier sauvage, tu as été enté en eux et rendu participant de la racine et de la

Les Juifs
et les Gentils
d'après S. Paul
(Rom. XI).

(1) Voir pp. 398 et suiv., 405-407.

L'olivier, symbole d'Israël.

socius radicis et pinguedinis *olivæ* factus es, 18. noli gloriari adversus ramos. Quod si gloriaris, non tu radicem portas, sed radix te.

» 19. Dices ergo : Fracti sunt rami, ut ego inserar. 20. Bene, propter incredulitatem fracti sunt. Tu autem fide stas ; noli altum sapere, sed time. 21. Si enim Deus naturalibus ramis non pepercit, ne forte nec tibi parcat. 22. Vide ergo bonitatem et severitatem Dei : in eos quidem qui ceciderunt severitatem, in te autem bonitatem Dei, si permanseris in bonitate ; alioquin et tu excideris.

» 23. Sed et illi, si non permanserint in incredulitate, inserentur ; potens est enim Deus iterum inserere illos. 24. Nam si tu ex naturali excisus es oleastro, et contra naturam insertus es in *bonam olivam*, quanto magis ii qui secundum naturam inserentur suæ *olivæ* ?

» 25. Nolo enim vos ignorare, fratres, mysterium hoc (ut non sitis vobis ipsis sapientes), quia cæcitas ex parte contigit in Israël, donec plenitudo gentium intraret, 26. et sic *omnis Israël salvus fiet*, sicut scriptum est : Veniet ex Sion qui eripiat, et avertat impietatem a Jacob. 27. Et hoc illis a me testamentum, cum abstulero peccata eorum.

» 28. Secundum Evangelium quidem inimici propter vos, secundum electionem autem, carissimi propter patres. 29. Sine pœnitentia enim sunt dona et vocatio Dei. »

sève de *l'olivier*, 18. ne te glorifie pas à l'égard des rameaux. Sache, si tu te glorifies, que tu ne portes pas la racine, mais que la racine te porte.

» 19. Tu diras donc : les rameaux ont été rompus pour que je fusse enté. — 20. Bien ; ils ont été rompus à cause de l'incredulité. Toi donc, tu es ferme dans la foi ; ne cherche pas à t'élever, mais crains. 21. Car si Dieu n'a pas épargné les rameaux naturels, il se peut qu'il ne t'épargne pas toi-même. 22. Vois donc la bonté et la sévérité de Dieu : envers ceux qui sont tombés, la sévérité ; et envers toi, la bonté divine, si tu persévères dans la bonté ; autrement, toi aussi tu seras retranché.

» 23. Mais eux-mêmes, s'ils ne persévèrent pas dans l'incredulité, seront entés, car Dieu peut les enter de nouveau. 24. Car si tu as été coupé de *l'olivier sauvage*, ta tige naturelle, et inséré malgré ta nature sur le *bon olivier*, combien plus, eux, seront-ils entés, selon leur nature, sur leur propre *olivier* ?

» 25. Car je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce mystère (pour que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux) que l'aveuglement a frappé en partie Israël, jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée, 26. et qu'ainsi *tout Israël soit sauvé*, comme il est écrit : Il viendra de Sion, celui qui délivrera Jacob et bannira de lui l'impie, 27. et ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'effacerai leurs péchés.

» 28. Selon l'Évangile, sans doute, ils sont ennemis à cause de vous, mais, selon l'élection, ils sont très aimés à cause de leurs pères. 29. Car les dons et la vocation de Dieu sont sans repentir. »

La devise
semble

La devise *De gloria olivæ* semble être véritablement le résumé expressif de ce beau chapitre de S. Paul. — Le

Conversion future du peuple juif.

peuple juif était la nation choisie de Dieu. Aux Juifs avaient été faites les promesses. Pendant des siècles ce petit peuple avait été l'objet de prévenances admirables de la part du Seigneur. C'est que de son sein devait sortir le Messie; c'est lui qui devait donner au monde le Christ, l'auteur de la grâce. — Mais la mort du Christ, source du salut universel, devait avoir pour cause l'ingratitude et l'aveuglement de ces mêmes Juifs, oublieux de leur sublime vocation. C'est ainsi que les descendants du peuple de Dieu, comme des rameaux indignes et inutiles, furent détachés du tronc de l'olivier. D'autres rameaux, qui par eux-mêmes seraient restés stériles, furent greffés sur l'arbre de vie, et purent ainsi participer aux trésors de grâce que leur apportait une sève divine. — Cependant, dit l'Apôtre, un jour viendra où le peuple juif sera lui-même inséré, enté de nouveau sur le tronc séculaire, et il participera d'une manière d'autant plus parfaite à la vie divine dont cet olivier est la source qu'il sera comme les branches naturelles de l'arbre.

Il est remarquable de trouver cette comparaison de l'olivier si longuement développée, dans le passage même où est prédite, de la manière la plus explicite, la conversion future des Juifs. — Cette conversion sera la gloire des enfants d'Israël; après nous avoir donné le Christ, ils finiront par s'attacher à lui comme à l'unique principe de grâce et de vie (1).

A côté de cette interprétation de la devise *De gloria olive*, il en est une autre qui sans en différer essentiellement, fait ressortir un événement capital des derniers temps. Nous voulons parler de la *prédication des deux témoins*, que mentionne l'Apocalypse, à l'apparition du

annoncer la
future
conversion
des Juifs.

Deuxième
interprétation.
Comparaison
avec
l'Apocalypse
(XI, 3-13).

(1) Le retour du peuple juif est annoncé dans l'Apocalypse, nous l'avons vu, dès le chapitre VII, qui correspond au sixième sceau. — Il pourrait donc paraître étrange que le prophète fit mention de cet événement si important seulement à propos du dernier âge, après avoir signalé dans les deux devises précédentes les tribulations qui succéderont à une période de triomphe et de foi. — La même difficulté se pose encore à propos du chapitre XII, si l'on reconnaît dans cette génération virile que l'Église enfante au Christ au prix des plus dou-

Les deux témoins de l'Apocalypse.

sixième ange, en les désignant sous le nom énigmatique d'*oliviers* (Apoc. XI, 4).

Les
deux témoins.

Quel est le sens véritable de cette vision prophétique? Quels seront ces deux témoins qui viendront glorifier Dieu et combattre l'impiété dans les derniers jours du monde? Est-il question, comme le pensent beaucoup d'interprètes, d'Enoch et d'Elie (1), enlevés tous les deux de terre d'une manière mystérieuse?

Toutes ces questions ne nous concernent pas pour le moment, et sont plutôt du domaine d'un commenta-

loureux efforts, les Juifs revenus à leur Dieu, et opposant désormais leur foi aux fureurs du Dragon (voir p. 385, note 1). Ce tableau précède en effet celui de la Bête tel qu'il paraît au chapitre XIII, et celui des attaques contre l'Eglise dont elle doit être le terrible instrument.

L'objection suppose que la conversion d'Israël a porté ses fruits principaux au moment où elle a commencé à se produire. Mais il est probable que c'est pour les derniers temps qu'est réservée la grande *manifestation* de ce retour.

Au chapitre VII les élus sont simplement *marqués, signati*, pour le triomphe ou la *gloire*.

Le grand triomphe, ce sera celui du martyr, et tout porte à croire que le temps de cette victoire suprême correspondra aux dernières époques décrites aux chapitres XIV et suivants. — C'est alors qu'un ange fait entendre ces paroles : *Voici le temps de la patience pour les Saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus* (XIV, 12). — Alors aussi une voix chante au ciel : *Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur. Désormais, dit l'Esprit, ils peuvent se reposer de leurs épreuves, car leurs œuvres les accompagnent* (Apoc. XIV, 13).

Les trois devises que nous avons rangées dans le second groupe, ont déjà signalé implicitement la grande conversion, en célébrant les conquêtes pacifiques de l'Eglise. — Maintenant vient l'époque du triomphe définitif.

(1) « Les deux témoins dont il est parlé dans ces versets, dit M. l'abbé Drach (*Comm. sur l'Apoc.*, chap. XI, page 109), ne sont pas deux genres de prédicateurs comme le pensent beaucoup de protestants et quelques catholiques, mais deux individus, ainsi que le reconnaît, avec bonne foi, le protestant Dusterdieck. Une tradition fort imposante dans l'Eglise nous dit que ces deux témoins seront Enoch et Elie.

» Cette tradition s'appuie : 1° sur Matth. XVII, 11 ; Eccl. XLIV, 16 : 2° sur l'interprétation que des Pères en grand nombre ont donnée de nos versets en les appliquant à ces deux saints personnages de l'Ancien Testament. Cette *interprétation* (l'auteur dit *tradition*) est formulée par les Pères suivants : S. Jean Damascène (*de Fid. orthodox.*, lib. IV, 27) ; Theodoret (in Malach. IV ; in Dan. XII) ; S. Ephrem (*Orat. de Antichristo*) ; S. Cyrille d'Alexandre (in Malach. IV) ; S. Grégoire le Grand (*Moral.*, lib. IX, cap. IV ; in Ezech. Hom. XII) ; S. Hilaire de Poitiers (in Matth. XX) ; S. Jérôme (Ep. 59, ad Marcell. ed. Vallars ; in Matth. cap. XI, XVIII) ; S. Augustin (*de Gen. et litter.*, lib. IX, 6 ; Ep. CXIII ; Serm. CCXCIX, 11 ; *de Civ. Dei*, lib. XX, cap. XXIX, XXX) ; S. Ambroise (in Luc. lib. I, 36 ; in Ps. 45). S. Jean

Rôle glorieux qui leur est attribué.

teur de l'Apocalypse. Ce qui nous intéresse, c'est le rôle *glorieux* qui est attribué aux deux témoins, et en même temps le nom d'*oliviers* qui établit un rapport étrange entre le récit de l'Apocalypse et la devise *De gloria olive*.

Chrysostôme (in Matt. Hom. 57 ; in I Thess. Hom. IX) ; Origène (t. IV, 92 ; t. III, p. 572) ; S. Hippolyte (*Orat. de Antichr.*) ; Tertullien (*De anima*, cap. XXXV et L) ; S. Justin (*Dialog. cum Tryph.*, p. 145, éd. Maran).

« A la suite de ces Pères, il faut citer Primaïse, Alcuin, Arétas, et tous les interprètes catholiques à une petite exception près. Il est vrai que Bossuet et Calmet font partie de cette exception. Mais le grand évêque de Meaux avait oublié dans son commentaire ce qu'il avait écrit dans sa préface à l'Apocalypse : « Il faut être plus que téméraire pour improuver la tradition de la venue d'Hénoch et d'Elie à la fin des siècles, puisqu'elle a été reconnue de tous ou de presque tous les Pères. » Et quelques lignes plus haut il dit que « ce ne sont pas seulement les Pères latins qui établissent le retour d'Hénoch : les grecs aussi y sont exprès. »

Citons les textes principaux qui nous affirment qu'Hénoch et Elie ne sont pas morts et qu'ils reparaitront un jour sur terre.

Voici d'abord ceux qui concernent Hénoch :

Gen. V, 24 : « Hénoch marcha avec Dieu et il disparut : Dieu en effet l'avait enlevé. »

Eccli. XLIV, 16 : « Hénoch a plu à Dieu et a été transporté dans le Paradis : il est destiné à prêcher la pénitence aux nations. »

Hébr. XI, 5 : « C'est à cause de sa foi qu'Hénoch a été enlevé, pour qu'il ne goûtât pas la mort ; on ne le trouvait plus parce que Dieu l'avait enlevé. Avant cet enlèvement il lui est rendu ce témoignage qu'il plut à Dieu. »

Les textes qui concernent Elie sont encore plus explicites.

IV Reg. II, 11. « Elie et Elisée marchaient ensemble, et s'avançaient en parlant entre eux. Or voici qu'un char de feu attelé de chevaux de flammes les sépara ; et Elie monta au ciel au milieu d'un tourbillon. »

Eccli. XLVIII, 13. « Elie a été enveloppé dans un tourbillon, et l'esprit qui l'animait a passé dans Elisée. »

I Mach. II, 58 : « Elie qui était animé d'un saint zèle pour la loi fut reçu dans le ciel. »

Eccli. XLVIII, 9 : « Elie, tu as été emporté dans un tourbillon de feu par un char attelé de chevaux de flammes ; 10. tu es destiné à calmer la colère du Seigneur lorsque viendra le jugement de ce monde ; tu rapprocheras les cœurs des fils et des pères, et tu rétabliras les tribus de Jacob. 11. Bienheureux ceux qui t'ont vu et qui ont été honorés de ton amitié ; 12. car nous autres, nous vivons seulement une vie ; et après notre mort, notre nom n'est pas destiné à une telle gloire. »

Malach. IV, 5 : « Voici que je vous enverrai le prophète Elie, avant que vienne le jour du Seigneur avec sa majesté et les terreurs qui l'accompagneront. 6. Et il rétablira l'accord des pères et des fils, des fils et des pères. Car je pourrais bien venir et frapper la terre d'anathème. »

Matth. XVII, 11 : « Et Jésus répondant leur dit : Elie doit venir sans doute, et tout rétablir dans l'ordre. »

Où sont actuellement ces saints personnages ? Dans quelle condition vivent-ils

Remarque
sur la
succession des
événements.

Nous nous bornons à poser le problème, laissant à l'avenir d'éclairer les détails du tableau. — Faisons remarquer seulement qu'en face de ces deux témoins paraît la Bête *qui s'élève de l'abîme*, et que c'est elle qui les met à mort après avoir arrêté leur prédication. Or cette Bête est signalée au chapitre XIII, après l'apparition du septième ange, tandis que la mort des deux prophètes se

au ciel où ils ont été enlevés sans goûter la mort ? — Ce sont là des questions de pure curiosité.

Ce qui nous touche, c'est qu'ils semblent être des témoins réservés aux derniers âges par la miséricordieuse Providence de Dieu.

Hénoch, qui vivait sous la *loi de nature*, prêcherait la pénitence aux *nations*, selon l'enseignement de l'Écclésiastique.

Elie, animé d'un saint zèle pour la *Loi*, prêcherait les Juifs, et ranimerait dans les *restes d'Israël* l'esprit de leurs pères, en tournant toutes leurs pensées vers le Messie, fin dernière de la Loi.

Tout semble donc dans la sainte Écriture nous faire reconnaître ces deux saints de l'Ancien Testament sous le voile des deux témoins de l'Apocalypse.

M. l'abbé Loisy (*Revue d'histoire et de littérature religieuse*, troisième année, n° 1, p. 37) suppose que ces deux témoins seront Elie et Moïse. Il invoque en faveur de ce dernier le verset 6 du chapitre XI de l'Apocalypse, et la scène de la Transfiguration, telle qu'elle nous est décrite par les Synoptiques. — Mais ce sont là des insinuations de bien peu de valeur, ce nous semble, à côté des textes positifs que nous avons rapportés.

Nous pourrions nous demander pourquoi ces deux témoins sont appelés deux *oliviers* (Apoc. XI, 4). *Illi sunt duæ olivæ*. Sans doute la comparaison avec Zacharie (IV, 1) pourrait nous expliquer le rapprochement qui existe entre cette idée de l'huile fournie par l'olivier, et celle du candélabre ou de la lumière.

Zach. IV, 2 : « Et dixit ad me : Quid tu vides ? Et dixi : Vidi, et ecce candélabrum aureum totum, et lampas ejus super caput ipsius, et septem lucerne ejus super illud, et septem infusoria lucernis quæ sunt super caput ejus. Et duæ olivæ super illud, una a dextris lampadis et una a sinistris. »

Peut-être faut-il expliquer ainsi cette dénomination d'*olivier* (ou d'*olives*) : la grâce qui résidera en ces deux saints personnages et qui les destinera à une mission aussi extraordinaire que sublime, entretiendra en eux la lumière de la foi et la flamme de la charité.

Que telle soit l'explication du texte de Zacharie, que nous importe. Il nous suffit de trouver dans la Prophétie de S. Jean cette appellation, lors même que nous ne pourrions en saisir la portée, et il est permis de voir dans cette circonstance l'occasion d'un rapprochement entre la devise *De gloria olivæ* et l'apparition merveilleuse des deux témoins de l'Apocalypse.

C'est ici le lieu d'appliquer cette maxime qui s'impose en tant de cas : Dans l'ordre surnaturel comme dans l'ordre naturel, il faut souvent admettre le *factum*, encore qu'on ne puisse en comprendre la *cause* ou la *nature*.

Comment le chapitre XI peut être rapproché du chapitre XIII.

rapporte au *second malheur* annoncé par le sixième ange. — Nous pouvons donc conclure de là que le XIII^e chapitre, ainsi que le XII^e auquel il fait suite, se rapportent à des temps antérieurs au *troisième malheur*. Les détails qui sont donnés sur la lutte entre Satan et l'Église, sur la Bête à laquelle le Dragon communique sa puissance, sont rendus nécessaires pour l'intelligence des dernières luttes décrites dans les chapitres suivants. Il n'y a donc pas interversion dans les événements prédits, mais le prophète remonte à la formation première de l'empire dans lequel doit se concentrer la puissance du mal aux derniers jours, pour mieux laisser voir qu'il s'agit d'une lutte décisive entre le Christ et Satan, entre le ciel et l'enfer. — Nous comprenons dès lors que dès le chapitre XI il soit question de cette Bête dont le prophète doit plus loin expliquer la nature et le caractère vraiment infernal (voir pp. 377, 379, 386 et suiv.).

Ainsi, à la rigueur, rien ne s'oppose à ce que nous rapportions la devise *De gloria olivæ* aux événements annoncés par le sixième ange, tout en expliquant les deux devises précédentes par des rapprochements empruntés au chapitre XIII.

En tout cas, l'application aux témoins signalés au chapitre XI ne saurait évidemment exclure le premier sens proposé, concernant la conversion future du peuple juif. Les deux interprétations s'accordent d'autant mieux que, d'après l'opinion commune, les deux prophètes qui rendront témoignage à Jésus-Christ seront eux-mêmes des fils d'Israël.

§ IV.

Le Jugement.

La conclusion naturelle de la grande lutte engagée entre Satan et le Christ, c'est la destruction des assemblées du mal et le triomphe de l'Église. C'est aussi la pensée par laquelle se termine la Prophétie des Papes.

La conclusion
de la Prophétie
des Papes.

In persecutione extrema sacræ Romanæ Ecclesiæ, sedebit Petrus Romanus qui pascet oves in multis tribulationibus; quibus transactis, civitas septicollis diruetur, et Judex tremendus judicabit populum.

Dans la dernière persécution de la Sainte Église Romaine siégera Pierre Romain, qui paîtra ses brebis au milieu de nombreuses tribulations. Ces tribulations passées, la ville aux sept collines sera détruite, et le Juge terrible jugera son peuple.

Le style de cette conclusion tranche avec le langage obscur et symbolique des légendes. — Nous pouvons faire à son sujet diverses remarques, qui n'ont pas contre elles, comme celles que nous avons formulées précédemment, l'obscurité du symbole ou de l'emblème.

* * *

La persécution
dernière.

Il est question dans ce texte d'une *persécution dernière, in persecutione extrema*. C'est donc qu'elle aura été précédée plus ou moins immédiatement d'autres persécutions. Il serait étrange en effet de rapporter cette qualification de *dernière persécution* à la comparaison que l'on pourrait en faire avec les persécutions des premiers siècles, ou simplement avec les attaques incessantes de l'impiété qui n'ont jamais manqué à l'Église. — La devise *Fides intrepida* nous a semblé se rapporter déjà à une épreuve de ce genre.

L'Apocalypse.

De fait, l'Apocalypse paraît bien signaler dans les derniers temps, au moins deux grandes persécutions, l'une correspondant à la *levée du sixième sceau*, l'autre à la *guérison de la septième tête* décrite au chapitre XIII. Cette persécution aura elle-même plusieurs phases, puisque les deux témoins signalés au chapitre XI seront mis à mort par la Bête avant la venue du troisième malheur (Apoc. XI, 14). D'autre part, la Bête, telle qu'elle apparaît au chapitre XVII, revêt d'autres caractères que ceux avec lesquels elle se présente au chapitre XIII. Or à l'une

Sacrae Romanae Ecclesiae.

et à l'autre apparition se rapportent bien des allusions au meurtre. — Nous comprenons donc facilement qu'il soit question dans le texte de notre prophétie d'une *dernière persécution*, succédant à plusieurs autres.

* * *

L'auteur de la Prophétie exprime son amour et sa vénération pour la sainte Église Romaine par ces paroles **Sacrae Romanae Ecclesiae**. — Le culte de l'auteur des légendes pour l'Église se manifeste dans tout le cours de la Prophétie, comme on le voit, en s'attachant au symbolisme ou au *sens moral* de ces légendes. — Mais plus d'une fois aussi le Prophète a l'air d'attacher une grande importance au titre d'Église *Romaine*. Dès la première devise *Ex castro Tiberis*, le Pape (Célestin II) nous est montré comme résidant dans une *citadelle sur le Tibre*. — Au contraire, la devise de l'antipape Pascal III : *Via transtiberina*, paraît condamner celui qui en est l'objet par le fait même qu'elle le représente comme errant loin de la cité qu'arrose le Tibre. La devise du pape français Grégoire XI, *Novus de virgine forti*, qui ramena la Papauté à Rome sur les instances de Ste Catherine de Sienne, contient précisément une allusion à ce fait, qu'elle semble présenter comme son plus beau titre de gloire. — On trouve encore une allusion à l'Église romaine dans la devise de Clément VIII : *Cruce Romulea*, qui nous parle des triomphes de la Croix en nous montrant l'Église de Rome reprenant peu à peu dans le monde la place que lui avait ravie le protestantisme. On peut aussi interpréter d'une manière analogue la devise de Grégoire XIV : *Ex antiquitate Urbis*, et un certain nombre d'autres légendes.

Le même amour pour l'Église se manifeste dans la peinture de la femme de l'Apocalypse, illuminée par le soleil et couronnée d'étoiles, et protégée contre les fureurs du Dragon (Apoc. XII), et dans toute la série des visions de S. Jean qui se rapportent aux luttes et aux triomphes de la cité du bien.

La sainte Église
romaine.Les devises
du passé
et les allusions
à l'Église
de Rome.

L'Apocalypse.

Pierre Romain.

C'est encore avec le titre de *Romain* que nous apparaît le dernier pape signalé dans la Prophétie : **Petrus Romanus**. Le nom seul de *Pierre* que portera ce pape nous rappelle que, jusqu'à la fin des temps, Rome sera le centre de l'Eglise, parce qu'elle aura pour évêque le successeur de Pierre, à qui Notre-Seigneur a fait cette promesse : *Tu es Petrus, et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prevalebunt adversus eam*. — A Pierre et aux évêques de Rome ses successeurs, le Sauveur a communiqué le pouvoir souverain par ces paroles : *Pasce oves meas, pasce agnos meos*.

* * *

Les grandes tribulations.

Les fonctions de pasteur des âmes seront particulièrement importantes à la fin des temps, car l'Eglise sera assaillie alors par de nombreux ennemis; les tribulations et les épreuves se multiplieront : **Pascet oves in multis tribulationibus**. — L'Evangile et l'Apocalypse ⁽¹⁾ sont là pour nous renseigner sur les dernières épreuves qui précéderont le Jugement.

* * *

Destruction de la cité aux sept collines.

Mais le temps des vengeances célestes arrivera, les tribulations auront une fin, et la cité du mal tombera sans retour : **Quibus transactis, civitas septicollis diruetur**. — Que désigne cette cité aux sept collines? Faut-il y voir un équivalent de cette bête aux sept têtes, à propos de laquelle S. Jean, dans son Apocalypse, donne cette explication : *Hic est sensus, qui habet sapientiam : septem capita, septem montes sunt?* — Faut-il plutôt, comme les termes employés semblent le demander, comprendre sous cette désignation la ville de Rome elle-même, celle que l'histoire appelle la ville aux sept collines? — Les détails donnés dans l'Apocalypse sur la

(1) Voir en partic. pp. 398 et suiv.

Le Jugement.

grande Babylone et sur sa condamnation (Apoc. XVII et XVIII) semblent favoriser cette interprétation.

Nous avons cru reconnaître en effet, en expliquant les paroles de l'Ange à S. Jean, qu'il y aurait dans les derniers temps une sorte de *résurrection de l'empire païen de Rome* (voir pp. 407-412). — Hélas ! ne voyons-nous pas déjà de nos jours Rome, la cité sainte, devenue le point de mire de la Révolution antichrétienne ?

Le commentaire de ces paroles : *civitas septicollis diruetur*, serait donc dans le chapitre XVIII de l'Apocalypse, qui décrit la ruine de la *grande Babylone* des temps futurs.

* * *

Alors paraîtra le Juge qui fera trembler de crainte les impies, et tressaillir les bons d'espérance. **Judex tremendus judicabit populum.**

*Le Juge
souverain.*

Si Rome méconnaît ses glorieux privilèges, l'Eglise Romaine ne périra pas pour autant.

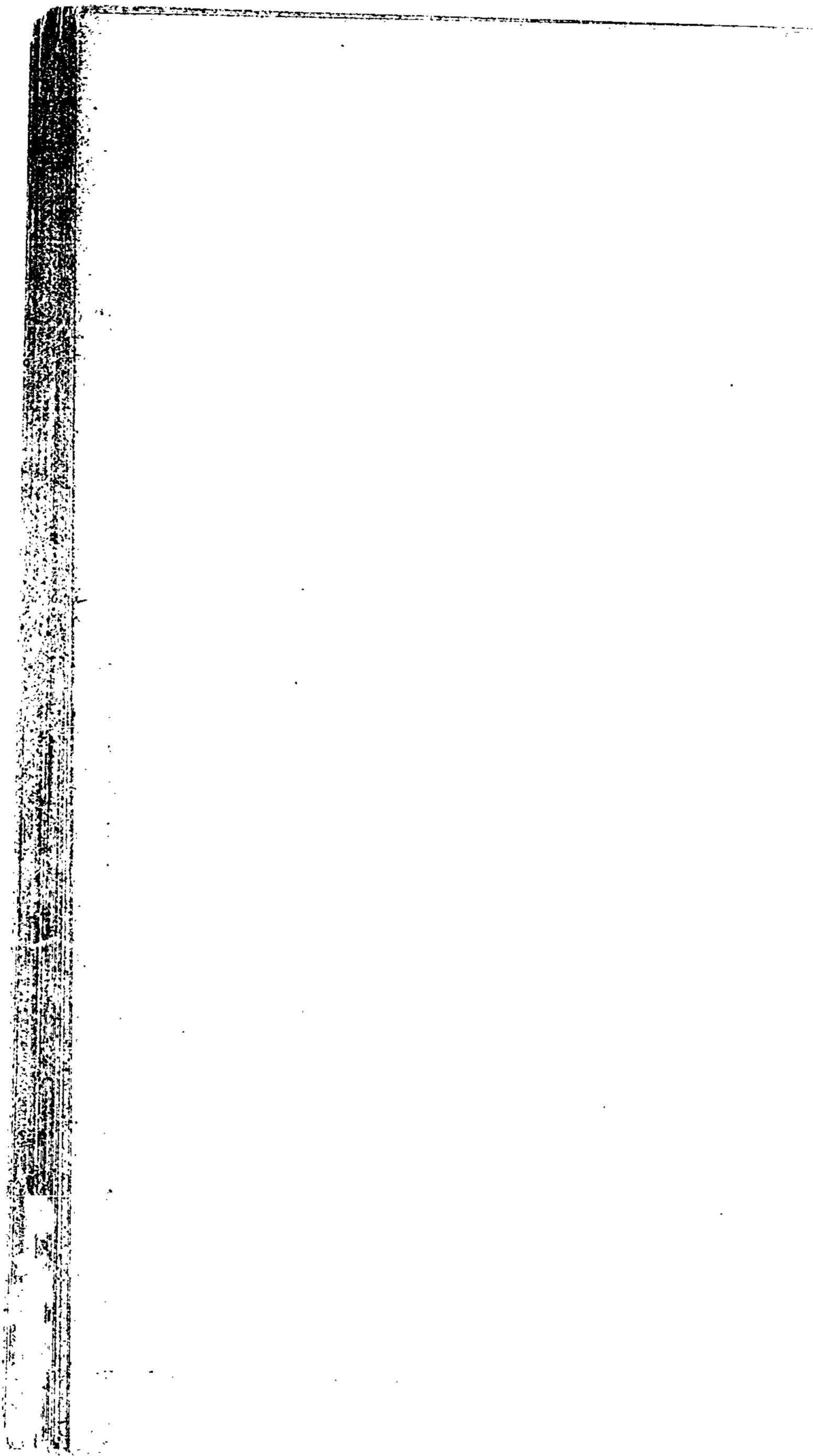
L'assemblée des méchants sera confondue ⁽¹⁾. Mais l'Eglise, immortelle dans ses destinées, ira comme une reine, recevoir sa glorieuse couronne au ciel. Et le Christ prendra pour l'éternité dans cette Eglise triomphante la place que ses Vicaires occupaient sur la terre.

Au Jugement suprême semble tendre tout l'ensemble de la Prophétie des Papes. C'est aussi à la préparation de ce règne de l'*Agneau* que se rapporte toute la Révélation de l'Apocalypse.

(1) Il est vraiment intéressant de voir ici les événements se suivre dans le même ordre que dans l'Apocalypse : les manifestations suprêmes de la justice divine à l'égard de l'ensemble des hommes coupables succéderont à la destruction de la *cité aux sept collines*, qui semble correspondre au *siège de la Bête* (Apoc. XVI, 10) ou à la *grande Babylone* (voir pp. 421 et suiv., ainsi que 425 et 426).

LA
PROPHÉTIE DES PAPES

TROISIÈME PARTIE
LES OBJECTIONS



TROISIÈME PARTIE

LES OBJECTIONS

AVANT - PROPOS

La Prophétie des Papes n'a été sérieusement attaquée qu'en 1663 par *Carrière*, de l'Ordre des Minimes. Près de soixante-dix ans s'étaient écoulés depuis sa publication par Arnold de Wion, sans que son authenticité fût seulement discutée. — Tout au plus le cistercien Manriquez, en 1642, avait-il émis sur ce point un doute timide et tout personnel, fondé d'ailleurs sur de simples raisons de convenance ⁽¹⁾.

Premières
attaques
dirigées contre
la Prophétie
des Papes.
Manriquez.
Carrière.

Carrière eut des imitateurs et des émules.

Les principaux furent le *P. Papebroch* ⁽²⁾, et surtout le *P. Menestrier* ⁽³⁾. — Et cependant à leur époque précisément, la Prophétie était devenue l'objet de manifestations et d'hommages publics à Rome même, la ville des Papes (voir pp. 48 et 49).

Papebroch.
Menestrier.

A son tour, le *P. Menestrier* fit école; et toutes, ou presque toutes les attaques dirigées contre la Prophétie de S. Malachie aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, s'appuient en somme sur son autorité et ses arguments ⁽⁴⁾.

Le
P. Menestrier
fait école.

De nos jours encore, beaucoup d'esprits sont retenus par les objections du célèbre Jésuite lyonnais. — On les

Doute
et négation
systématiques.

(1) Voir pp. 47, 61 et 62.

(2) Voir pp. 48, 71 et 72.

(3) Voir pp. 49, 79-82.

(4) Voir, dans notre chapitre sur la *Bibliographie de la Prophétie des Papes*, les noms marqués d'une croix (†), à partir du P. Menestrier (pp. 83-140).

connaît à peine, il est vrai; encore moins songe-t-on à les contrôler, ou à en apprécier la valeur. Mais une objection s'admet si facilement, même sans examen, et l'on a tant d'esprit à nier ce que les autres croient!

Pour la plupart même, *la Prophétie n'est pas, parce qu'elle ne doit pas être.* — N'y a-t-il pas toujours pour l'orgueil ou la légèreté une bien grande répugnance à admettre l'intervention directe de Dieu dans les affaires de l'humanité?

Nous ne nous arrêterons pas à discuter et à repousser de pareilles *tendances*, qui viennent en droite ligne de notre rationalisme moderne. L'Eglise et les saints ne font pas tant de difficultés pour admettre la possibilité des miracles et des prophéties.

La seule question pour nous est la *question de fait*.

Ce qui doit nous arrêter, c'est l'étude des preuves en faveur de l'autorité et de l'authenticité de la Prophétie, et cette étude nous l'avons faite en détail (ch. VI et VII); c'est ensuite la connaissance exacte, et la discussion des *objections positives* qui ont pu être formulées.

Les adversaires
de la
Prophétie
témoignent
malgré eux
en sa faveur.

Nous trouverons dans la multiplicité même de ces objections et dans le soin qu'on a mis à attaquer un document publié dès la fin du seizième siècle, une preuve nouvelle de l'importance qui a été attribuée à la Prophétie aussitôt après sa publication, et de son influence toujours grandissante.

Sans le vouloir, nos adversaires sont des témoins, et des témoins irrécusables en notre faveur, sinon pour le fond même de la Prophétie, du moins pour le crédit qui lui a été accordé dès son apparition.

* * *

Valeur
des objections
contre
une thèse
bien établie.

Gardons-nous d'ailleurs d'attribuer de prime abord une trop grande valeur à ces difficultés.

Quand une thèse est prouvée, on peut affirmer à l'avance que les contradictions apparentes ou les difficultés doivent avoir leur solution.

Une objection n'est jamais une raison si elle s'attaque à un fait démontré par ailleurs.

C'est avec cette conviction, disons-le franchement, que nous abordons la discussion des difficultés proposées contre la Prophétie des Papes.

Aussi bien, les réponses satisfaisantes qu'elles comportent, et que nous voulons exposer, donneront raison, croyons-nous, à nos affirmations ; et confirmeront le grand axiôme :

Deux affirmations contradictoires ne peuvent être vraies en même temps. Si l'une est dûment établie, l'autre est nécessairement fausse.

Nous montrerons dans notre commentaire des devises que la Prophétie attribuée à S. Malachie mérite toute notre confiance ⁽¹⁾.

Nous allons prouver ici qu'on l'a critiquée en vain.

* * *

Pour mettre de l'ordre dans la réfutation que nous entreprenons, nous classerons les objections d'après le plan adopté pour l'exposé de notre thèse.

Nous distinguerons donc quatre catégories de difficultés, suivant qu'elles mettent en question *l'autorité, l'authenticité, l'interprétation, ou la fin de la Prophétie.*

Ce classement permettra en même temps au lecteur de se référer plus facilement aux preuves que nous avons données des points divers qui se trouveront attaqués.

Ordre à suivre
dans l'étude
des objections
contre
la Prophétie
des Papes.

(1) Voir plus haut, pp. 151-154.

CHAPITRE XI.

Objections relatives à l'autorité divine de la Prophétie.

Classement
des objections
contre
l'autorité
divine
de la Prophétie.

Une prophétie, par là même qu'elle découvre d'une manière certaine des faits à venir dont la prévision dépasse la portée d'une intelligence finie, ne saurait venir que de Dieu.

C'est à cette conclusion que nous nous sommes arrêtés ; nous l'avons appliquée à la Prophétie des Papes en nous reportant d'abord aux légendes certainement authentiques, celles concernant les Papes à partir de 1590, pour remonter ensuite aux premières légendes (voir chap. VI, pp. 148-152).

On nous répond que Dieu ne saurait être l'auteur de ces légendes, soit qu'on le contemple *en lui-même*, dans ses perfections infinies, soit qu'on le considère dans ses *rappports surnaturels avec l'humanité*, ou dans les *révélations* dont il a daigné la favoriser.

I.

DIEU CONSIDÉRÉ EN LUI-MÊME.

Attributs
de Dieu qui
semblent
s'opposer à ce
que les légendes
des Papes
aient
une origine
surnaturelle.

La *dignité infinie* de Dieu, dit-on, sa *Vérité*, sa *Sainteté*, sa *Sagesse*, sa *Providence*, s'opposent à ce que nous reconnaissons aux légendes des Papes une origine divine. — L'autorité de la Prophétie, au sens où nous l'avons entendue, est donc nulle.

Tels sont les points de vue divers auxquels nous pouvons envisager Dieu, et auxquels nous rattacherons les objections formulées contre l'autorité de la Prophétie.

Rappelons cependant que *nos conclusions s'appuient, elles aussi, sur la perfection infinie de Dieu*. Seul,

La Prophétie en elle-même est-elle indigne de Dieu ?

avons-nous dit, il peut posséder la *science de l'avenir*, telle qu'elle nous apparaît dans la prophétie attribuée à S. Malachie.

A quel titre les adversaires de la Prophétie veulent-ils donc s'appuyer sur cette même perfection divine pour dénier toute autorité aux légendes des Papes ?

§ I.

La Prophétie est-elle opposée à la dignité infinie de Dieu ?

La difficulté que nous allons traiter est celle qui a été la première formulée, historiquement parlant.

Manriquez (1642) l'énonce en ces termes, à propos de Robert Rusca, qui avait rapporté les légendes des Papes :

« (Prædictiones).... apocryphas, ut conjectari licet, nec satis sapientes gravitatem viri sanctissimi. »

(Ces prédictions) sont apocryphes, comme on peut le conjecturer, et elles ne respirent pas suffisamment la gravité qui convient à un homme d'une aussi grande sainteté.

La dignité du Prophète est en effet liée à la dignité suprême de Dieu qui l'inspire.

L'objection peut porter soit sur le *fond*, soit sur la *forme*.

A) Le fond de la Prophétie est-il indigne de Dieu ?

Pour ce qui est du *fond* ou du *sujet* de la Prophétie, ce qui est en somme le point de beaucoup le plus important, la solution de la difficulté dépend du sens à donner aux légendes. Les deux *principes d'interprétation* que nous avons posés et longuement établis, répondent à toutes les critiques du P. Menestrier, qui reprend en détail l'objection formulée pour la première fois par Manriquez.

1^o Le *sens moral* ou le *symbolisme* donne la raison

L'infinie perfection de Dieu est-elle conciliable avec le caractère des devises ?

Les deux principes d'interprétation donnés plus haut expliquent le fond de la Prophétie.

d'être d'emblèmes et d'allusions difficiles à justifier dans le sens direct (voir pp. 223-243).

2° La *portée générale* des symboles, et leur application aux grands événements de l'histoire, expliquent la présence dans les devises de symboles qui ne sauraient convenir aux Papes eux-mêmes (voir pp. 243-249).

Ces deux caractères, *symbolisme* et *portée générale*, donnent en même temps à la Prophétie une ampleur et un intérêt considérables. — L'étude détaillée de chaque devise mettra mieux en évidence que toutes les considérations générales, la vérité et la profondeur des allusions contenues dans la Prophétie. Pour le moment, nous nous bornerons à renvoyer aux principes d'interprétation que nous avons été amené à formuler par une première étude des légendes.

B) La forme et le langage de la Prophétie sont-ils indignes de Dieu ?

Il s'agit donc d'une simple question de forme.

La seule question que nous ayons à traiter ici est la question de la *forme*, du *style*, ou du *langage* en général, ainsi que du *symbolisme* et des *jeux de mots* en particulier qu'on rencontre dans les légendes des Papes.

1° Les imperfections de langage sont compatibles avec l'inspiration en général.

1° L'origine surnaturelle de la Prophétie n'exclut pas certaines imperfections de style.

D'une manière générale, nous devons nous garder de faire dépendre la vérité d'une maxime ou d'un récit de la manière dont ils nous sont présentés. Ne soyons jamais esclaves de la forme, qui est chose secondaire en elle-même : ce qui importe dans la vie, ce sont moins les apparences que les réalités.

De même que le mirage du style ne doit jamais nous éblouir et nous illusionner sur la vérité du sujet, de même nous ne saurions nous laisser rebuter par des apparences ou des dehors peu flatteurs et peu engageants. — Une écorce rugueuse, nous l'avons vu plus haut, peut recouvrir un tronc vigoureux, et cacher une sève puissante, principe d'une vitalité profonde et intense.

Un écrit d'origine surnaturelle peut présenter des imperfections de style.

Mais, nous dira-t-on, on ne saurait raisonner des *œuvres divines* comme des productions de l'esprit humain. Tout ce qui vient de Dieu doit être parfait, et la *forme*, pas plus que le fond, ne saurait présenter rien de choquant.

Pour répondre par un argument positif à cette objection, nous n'avons qu'à examiner quel est le style des écrits de la Bible ⁽¹⁾, qui sont certainement inspirés, et s'imposent à notre foi. Nous tirerons de cet examen des conséquences qui intéressent notre sujet.

Les Livres
saints.

Il est visible que la forme et le langage de nos saints Livres revêtent certaines imperfections, du moins à notre point de vue. — Chaque prophète, et ici nous prenons ce mot dans son acception la plus large d'*organe* ou d'*instrument dont se sert Dieu pour parler aux hommes* (voir p. 144, note 1), chaque écrivain inspiré conserve naturellement *le langage de son époque*, avec ses particularités, et aussi, nous devons le reconnaître, *son propre langage*.

C'est ainsi que, dans les visions des anciens prophètes d'Israël, bien des images nous surprennent et nous étonnent tout d'abord parce qu'elles sont empruntées au caractère et aux usages de la nation juive.

A côté de beautés incomparables, devant lesquelles doit s'incliner avec admiration le littérateur le plus délicat et le plus exigeant, nous rencontrons des tableaux, des manières d'exposer les faits ou d'énoncer les maximes, qui déroutent nos conceptions modernes sur le beau littéraire. — Et si nous examinons de plus près le style de l'écrivain sacré, nous y découvrons des irrégularités et parfois jusqu'à des fautes grammaticales.

Le Nouveau Testament, écrit tout entier en grec, sauf l'Évangile selon S. Matthieu, nous fournit plus d'un exemple de ces incorrections de forme ou de langage,

(1) En tirant ici un argument de la forme sous laquelle se présente la parole inspirée dans les Livres saints, nous sommes bien loin de prétendre qu'on puisse mettre sur le même pied les écrits inspirés ou canoniques et les révélations privées. Nous ne faisons qu'un simple rapprochement ou une comparaison.

Comment expliquer ces imperfections.

dérivant ordinairement d'hébraïsmes et d'habitudes locales ou particulières.

C'est là un *fait* que nous constatons, et en matière de révélation, ce sont les faits qui doivent nous guider, et non pas de prétendus arguments de convenance.

Or ces *détails de forme ou de style* ne sont pas pour nous des raisons de rejeter des écrits certainement inspirés, puisque ces écrits sont proposés à notre foi par l'autorité infallible de l'Église.

Comment
concilier les
imperfections
de la forme
avec
l'inspiration
divine?

Nous expliquons ces irrégularités ou ces imperfections extérieures en rappelant que Dieu, auteur des Livres saints, n'annihile pas l'activité et le caractère propre de l'écrivain qui doit lui servir d'organe ou d'instrument ⁽¹⁾ (cf. II Mach. II, 24. 27; XV, 39. — Luc, I, 2. 3).

Comparons en particulier les différents Évangiles, et nous remarquerons sans peine que, dans sa sagesse infinie, il a laissé à chacun des Évangélistes une certaine part de spontanéité et de personnalité, qu'il sait mettre d'accord avec l'inspiration divine.

S. Matthieu nous apparaît partout comme le *Juif converti*, qui veut en Jésus faire reconnaître aux Juifs, ses frères, le *Messie* promis par la Loi et les Prophètes.

S. Marc, c'est le *disciple de S. Pierre* qui se trahit constamment par les détails circonstanciés qu'il donne sur la vie du Sauveur, et qui, écrivant à Rome, s'adresse aux Romains et aux Gentils pour leur prouver la *divinité* de Jésus.

S. Luc, c'est l'*historien fidèle*, le *chroniqueur* et le *chronologiste*, qui expose avec soin, suivant l'ordre des faits, il nous le dit lui-même, les événements que d'autres ont groupés diversement pour les besoins de leur argumentation.

(1) On peut consulter, sur toutes ces questions concernant la nature de l'inspiration divine, le très remarquable ouvrage de M. l'abbé CHAUVIN : *L'inspiration des divines Écritures d'après l'enseignement traditionnel et l'Encyclique « Providentissimus Deus »*. Paris, Lethielleux, 1896.

Chacun des auteurs sacrés conserve son caractère propre.

S. Jean enfin, c'est le *génie qui plane*, c'est le disciple aimant qui pénètre dans les secrets de l'Amour incarné, et qui nous révèle dans ce Jésus qu'il a connu de si près, le Verbe divin, ses sublimes grandeurs et ses infinies miséricordes.

Il nous serait facile de faire ressortir *par le détail* les différences de caractère et de génie des quatre Évangélistes.

Nous pourrions opposer de même les styles de S. Paul, de S. Jean, de S. Jacques ou de S. Pierre, tels qu'ils se montrent à nous dans leurs Épîtres, et faire ressortir la diversité qui se manifeste dans les vues générales de leurs écrits et dans la conception des sujets, comme aussi dans les détails de la composition.

Cette couleur propre à chacun des auteurs sacrés, ce caractère personnel qu'ils conservent toujours, nous font voir Dieu respectant l'individualité de celui qui doit écrire sous son inspiration.

Ce fait explique comment le style des écrits inspirés peut refléter les habitudes et la tournure d'esprit des auteurs. C'est ainsi que l'on trouve dans les livres écrits en langue grecque des hébraïsmes et un style fortement imagé qui trahissent les habitudes juives et orientales.

* * *

Mais comment alors Dieu a-t-il pu diriger d'une manière efficace l'esprit et la volonté de son Évangéliste ou de son Prophète ⁽¹⁾? Comment est-il véritablement l'*Auteur* des saints Livres ⁽²⁾ dans leur ensemble et dans chacune

Dessein providentiel de Dieu, associant l'homme à son œuvre.

(1) Voir CHAUVIN, ch. II, *La psychologie de l'inspiration*, et ch. III, *Fausse théorie sur l'inspiration* (pp. 21-78).

(2) En raison de la gravité du sujet, nous rapporterons ici en grande partie les textes des conciles où les livres saints sont présentés comme ayant Dieu pour auteur.

Citons d'abord le Concile de Florence.

DECRETUM PRO JACOBITIS. — Firmissime credit, profitetur et prædicat

Dieu, auteur des livres saints, associe pourtant l'homme à son œuvre.

de leurs parties, s'il laisse à celui qui lui sert d'organe sa personnalité et son style? C'est là un mystère qu'il ne nous appartient pas de sonder, et qui d'ailleurs nous importe peu (1).

Dieu a jugé sans doute que sa toute-puissance et sa

(sacrosancta Romana Ecclesia) unum verum Deum, Patrem et Filium et Spiritum Sanctum esse omnium visibilium et invisibilium creatorem, . . . unum atque eundem Deum veteris et novi Testamenti, hoc est Legis et Prophetarum atque Evangelii profitetur auctorem, quoniam eodem Spiritu Sancto inspirante utriusque Testamenti sancti locuti sunt, quorum libros suscipit et veneratur, qui titulis sequentibus continentur. . . . »

Le Concile de Trente se sert à peu près des mêmes termes, en rappelant que la parole de Dieu a pu nous être transmise soit directement par la sainte Écriture, soit par le canal de la Tradition apostolique.

SESSIO IV. DECRETUM DE CANONICIS SCRIPTURIS. — Sacrosanta œcumenica et generalis Tridentina Synodus, in Spiritu Sancto legitime congregata, præsentibus in ea tribus apostolicæ sedis legatis, hoc sibi perpetuo ante oculos proponens ut, sublatis erroribus, puritas ipsa evangelii in Ecclesia conservetur, quod promissum ante per Prophetas in *Scripturis sanctis* Dominus noster Jesus Christus Dei Filius proprio ore primum promulgavit, deinde per suos Apostolos tanquam fontem omnis et salutaris veritatis et morum disciplinæ omni creaturæ prædicari jussit : perspiciensque hanc veritatem et disciplinam contineri in libris scriptis et sine scripto traditionibus, quæ ipsius Christi ore ab Apostolis acceptæ, aut ab ipsis Apostolis, *Spiritu Sancto dictante*, quasi per manus traditæ ad nos usque pervenerunt ; orthodoxorum Patrum exempla secuta, omnes libros tam veteris quam novi Testamenti, cum utriusque unus Deus sit auctor, nec non traditiones ipsas tum ad fidem tum ad mores pertinentes, tanquam vel ore tenus a Christo vel a Spiritu Sancto dictatas et continua successione in Ecclesia catholica conservatas pari pietatis affectu ac reverentia suscipit et veneratur.

Sacrorum vero librorum indicem huic decreto adscribendum censuit, ne cui dubitatio suboriri possit quinam sint qui ab ipsa Synodo suscipiuntur. Sunt vero infra scripti. Testamenti veteris : Quinque Moysi, id est. Testamenti novi : Quatuor Evangelia.

Si quis autem libros ipsos integros cum omnibus suis partibus, prout in Ecclesia catholica legi consueverunt, et in veteri vulgata latina editione habentur, pro *sacris et canonicis* non susceperit, et traditiones prædictas sciens et prudens contempserit, anathema sit.

Le Concile du Vatican définit explicitement la même vérité :

Constitut. DEI FILIUS, cap. 2. — « Eos vero (veteris et novi Testamenti libros integros cum omnibus suis partibus) Ecclesia pro sacris et canonicis habet, non ideo quod sola humana industria concinnati, sua deinde auctoritate sint approbati ; nec ideo dumtaxat quod revelationem sine errore contineant ; sed propterea quod Spiritu Sancto inspirante conscripti *Deum habent auctores*, atque ut tales ipsi Ecclesiæ traditi sunt. »

(1) Le P. Gorgen fait à propos de la Prophétie des Papes des réflexions intéressantes. Nous les rapporterons sans prétendre les adopter complètement.

Gorgen, p. 7. « Si le style est mauvais en un temps, il sera peut-être bon en un autre. En conséquence de quoy il arrivera aussi que Dieu qu-

grandeur seraient plus manifestes, et que sa révélation serait plus persuasive et plus touchante, s'il savait associer l'homme à son œuvre, que s'il le réduisait à un rôle purement passif.

L'intégrité de sa parole subsiste partout sous les dehors dont elle est revêtue par les influences de milieu, d'éducation, de tendances personnelles ; et ce miracle permanent nous fait saluer en Dieu l'auteur infiniment sage et condescendant d'une révélation qui lui appartient pleinement, bien qu'il ait voulu la rendre plus accessible en la faisant passer par un organe humain.

* * *

Parmi les saints personnages, qui, dans l'histoire de l'Église, ont été favorisés du don de prophétie, S^{te} Hildegarde est un exemple frappant de la conduite de Dieu vis-à-vis de ses prophètes. — Elle-même nous parle de la manière dont elle voyait les faits qui lui étaient révélés, et de la correspondance qu'elle apportait à l'influence divine qui la dominait. Ses écrits analysent d'une manière bien intéressante ce fait surnaturel de la prophétie.

Mais ils sont en même temps une preuve manifeste de la part que prenait l'élément humain dans la consignation de ces visions. — Les incorrections de langage y

Exemple
tiré des écrits
prophétiques
de
S^{te} Hildegarde.

s'accommode ordinairement au naturel de ses Prophètes dictera diversement en divers temps la mesme chose à une mesme personne.

» Mais outre tout cela, les impressions de l'Esprit de Dieu se trouvent diversement dans les hommes quant à l'effet.

» Les uns demeurent si clairement informés des vérités qui leur ont été manifestées, qu'ils n'en oublient pas la plus petite syllabe ni mesme un iota dans le récit qu'ils en font, quand ils sont revenus à eux-mêmes.

» Les autres reçoivent ces lumières en telle sorte qu'à leur retour, ils savent bien en substance ce qui leur a été révélé, mais ils ne peuvent pas l'exprimer qu'à leur mode, et ne sauraient le réduire dans les propres termes que la révélation contenait.

» Les autres ne sont pas éclairés par espèce de prononciations intérieures, mais par simples veues des objets dont ils sont illuminez. De sorte que, selon le défaut des puissances et des habitudes naturelles desquelles ces personnes s'aident pour annoncer ce qu'elles ont aperçu dans ces lumières extraordinaires, ou entendu par ces discours divins intérieurs, il y peut arriver et il y arrive quelquefois de l'imperfection, sans préjudice pourtant de la vérité ni de la sainteté de la chose révélée. »

abondent, et si l'objection formulée contre l'œuvre de son contemporain, S. Malachie, avait quelque valeur, on devrait en conclure à bien plus forte raison, que cette sainte n'a été qu'une illuminée et une visionnaire. — Et pourtant, l'histoire est là pour nous dire avec quelle déférence et quelles marques de vénération elle fut consultée par trois Papes successivement, et par les plus grands personnages de son époque. — S. Bernard, chargé par le pape Adrien IV d'examiner sa doctrine, ne trouva que des louanges à lui décerner.

Nous ne devons donc pas nous étonner si S. Malachie, ou l'auteur des légendes, quel qu'il soit, a pu, au même titre que S^{te} Hildegarde et même que les écrivains inspirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, mêler quelque chose de son style ou de sa tournure d'esprit à l'expression de la vérité qui lui était dévoilée, et qu'il avait charge de communiquer au monde.

* * *

A quoi
se réduisent
les
incorrections
reprochées
à l'auteur des
légendes.

Quelles sont d'ailleurs ces incorrections que l'on reproche à S. Malachie ?

Elles se réduisent à quelques fautes de langage qui sans doute pourraient être attribuées à l'époque où vivait le saint évêque, ou encore provenir d'erreurs de copistes. Citons en particulier la forme *Sirenæ* dans la légende de Jean XXIII, pour *Sirenis*, ou plutôt pour *Siren*. — De même encore *Nauta de ponte nigro*, dans la légende de Grégoire XII, semble mis pour *Nauta de ponto nigro*.

Quelquefois aussi, l'auteur de la Prophétie emploie, d'une manière peu précise, semble-t-il, les prépositions *ex*, *de*. — Mais, nous l'avons vu (p. 228, note 1), ces prépositions, d'après tout le contexte de la prophétie, paraissent souvent indiquer simplement l'*application* que fait le

Conséquences à tirer de ces incorrections. — L'emploi des symboles.

Prophète des symboles aux différents Papes (1). Ainsi en est-il dans les devises *Ex anisere custode*, *Ex rosa leonina*, *Ex undarum benedictione*, *Ex rosa atrebatensi*..... *De fessis aquitanicis*, *De cruce Apostolica*, *De cervo et leone*, *De parvo homine*, *De corona montana*.....

Il faut donc le reconnaître, ces fautes ou incorrections ne prouvent absolument rien contre l'autorité divine de la Prophétie. Si elles avaient quelque valeur, elles prouveraient bien plutôt que le document ne date point, comme on l'a prétendu, de la fin du seizième siècle, alors que la Renaissance des lettres et des arts avait partout répandu et développé l'amour du beau style et la recherche d'une forme pure et classique.

* * *

Il est cependant un point sur lequel nous devons insister plus longuement, parce qu'il donne à la Prophétie un caractère spécial : c'est le *symbolisme* qu'on y trouve employé à l'état de système.

2° L'origine surnaturelle de la Prophétie n'exclut pas l'emploi systématique des symboles.

a) Emploi des symboles.

Le langage symbolique est tellement général dans l'Écriture sainte, qu'on ne peut en faire une objection sérieuse contre l'inspiration.

Les anciens prophètes mettaient leurs plus graves avertissements sous forme allégorique ou symbolique. — Des livres entiers, comme le *Cantique des Cantiques*, ne sauraient avoir de sens que comme allégorie. Dans les

2° L'emploi des symboles est compatible avec une origine divine.

Symbolisme généralement employé dans les Livres saints.

(1) Ailleurs, au contraire, les prépositions peuvent parfaitement s'expliquer dans leur sens naturel. Ainsi dans les devises : *Ex castro Tiberis*, *De rure albo*, *De schola exiet*, *Cubus de mixtione*.

livres didactiques de l'Ancien Testament eux-mêmes, les maximes les plus abstraites sont souvent énoncées dans un langage figuré.

Le Nouveau Testament continue la tradition sous ce rapport; le divin Maître, tout le premier, affectionne la forme des *paraboles*, qui ne sont que des récits symboliques.

Dans l'Évangile, nous trouvons au sujet de ce langage en paraboles, cette réflexion :

Matth. XIII, 3. « Et locutus est eis multa in parabolis, 34. et sine parabolis non loquebatur eis, 35. ut impleretur quod dictum erat per prophetam dicentem : Aperiant in parabolis os meum, eructabo abscondita a constitutione mundi (1). »

Matth. XIII, 3. Et il leur dit beaucoup de choses sous forme de paraboles, 34. et il ne leur parlait qu'en se servant de paraboles, 35. afin que s'accomplisse la parole du prophète lorsqu'il disait : J'ouvrirai ma bouche pour exprimer des paraboles, je proclamerai les vérités cachées depuis la création du monde (1).

Raisons
de cet emploi
des symboles
dans l'Évangile.

Notre-Seigneur lui-même, répondant à une question qui lui avait été posée par ses disciples, veut bien donner la raison de son langage parabolique et énigmatique.

Voici l'instruction importante qu'il donne à propos de la parabole du semeur :

Matth. XIII, 9. « *Qui habet aures audiendi, audiat.*

Matth. XIII, 9. Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre.

» 10. Et accedentes discipuli dixerunt ei : Quare in parabolis loqueris eis ?

10. Ses disciples s'approchèrent alors de lui et lui dirent : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles ?

» 11. Qui respondens ait illis : Quia vobis datum est nosse mysteria regni caelo-

11. Et lui, leur répondit en ces termes : C'est parce qu'à vous il a été donné de con-

(1) Cf. Marc, IV, 2. 11. 12; Luc, VIII, 10.

Pourquoi ce symbolisme.

rum, illis autem non est datum. 12. Qui enim habet, dabitur ei et abundabit : qui autem non habet et quod habet auferetur ab eo (1).

» 13. Ideo in parabolis loquor eis, quia videntes non vident, et audientes non audiunt neque intelligunt. 14. Et adimpletur in eis prophetia Isaïæ dicentis : Auditum audietis, et non intelligetis : et videntes videbitis, et non videbitis. 15. Incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos suos clauserunt, ne quando videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos (2).

» 16. Vestri autem beati oculi, quia vident, et aures vestrae, quia audiunt. »

naitre les mystères du royaume des cieux, mais à eux cela n'a point été donné. 12. Car celui qui possède recevra encore, et sera dans l'abondance : celui au contraire qui est pauvre perdra même ce qu'il a (1).

13. C'est pourquoi je leur parle en paraboles, parce que la vérité se présente à leurs regards et ils ne la voient pas, elle frappe leurs oreilles et ils ne l'entendent pas et ne la comprennent pas. 14. En eux s'accomplit cette prophétie d'Isaïe : Vos oreilles entendront et vous n'entendrez pas, vos yeux verront et vous ne verrez pas. 15. Car le cœur de ce peuple est devenu insensible, leurs oreilles se sont endurcies et ils ont fermé leurs yeux dans la crainte qu'ils ne voient avec leurs yeux, qu'ils n'entendent avec leurs oreilles, qu'ils ne comprennent avec leur cœur, qu'ils ne se convertissent et que je ne les guérisse (2).

16. Bienheureux au contraire vos yeux parce qu'ils voient, et bienheureuses vos oreilles parce qu'elles entendent.

La foi, en effet, n'est pas une lumière qui s'impose d'une manière irrésistible à la raison. — La droiture,

(1) S. Marc, IV, 21-26, et S. Luc, VIII, 16-18, se plaisent à rapporter en détail, à ce sujet, les paroles par lesquelles Notre-Seigneur affirme que la lumière divine resplendit pour tout le monde. La parole de Dieu s'adresse à tous les hommes, et ceux qui ne la perçoivent point ne peuvent accuser que leurs dispositions personnelles : *Videte ergo quomodo audiat!*

(2) Cf. Marc, IV, 11. 12; Luc, VIII, 10.

Videte quomodo audialis.

l'humilité, la soumission de la volonté, sont des préliminaires nécessaires à l'acte de foi. Celui qui accepte docilement l'enseignement du divin Maître et qui se rend à son amour, pénétrera les secrets mystères de cet enseignement. *Les fidèles ont des oreilles pour entendre.*

Mais ceux qui restent loin de Jésus, ceux qui n'ont pas voulu se rendre à ses miracles et reconnaître ses avances miséricordieuses, ceux qui demeurent obstinés dans le mal, recevront comme premier châtiment l'aveuglement et la surdité de l'intelligence et du cœur. — La parole de Dieu frappera leurs oreilles, mais ils ne la comprendront point, parce qu'ils n'auront pas mérité de pénétrer dans les secrets de la sainteté ! « Le riche recevra et sera dans l'abondance, le pauvre perdra même ce qu'il a. »

Quel langage est plus propre que le langage symbolique à assurer cette conduite providentielle de Dieu sur les âmes (1) ?

Nous pouvons appliquer ces raisons, que nous donne Jésus, à l'emploi des symboles en général dans la sainte Écriture.

Les symboles
dans
l'Apocalypse.

L'Apocalypse surtout reçoit du divin enseignement une lumière inattendue. — Ce livre ne sera sans doute ouvert que pour ceux qui, par leur foi et leur conduite, se seront rendus dignes d'entendre les suprêmes avertissements qu'il renferme. — Probablement aussi, le style symbolique a pour but dans cette prophétie de ne pas découvrir les mystères de l'avenir avant que soit venu le temps de les connaître.

* * *

(1) Le but que Jésus se propose en se servant du langage symbolique est plus clairement encore exprimé dans les textes parallèles de S. Marc et de S. Luc, par l'emploi de la conjonction *ut* (*afin que*). — C'est à titre de peine et de châtiment que ces foules versatiles, si rebelles à la voix des miracles et des prophéties, entendent les enseignements divins sous une forme mystérieuse qui les empêche d'en pénétrer le sens intime et profond.

Le symbolisme dans la Prophétie des Papes.

La Prophétie des Papes, qui dans son symbolisme a plus d'un rapport avec l'Apocalypse, admet, toute proportion gardée, une explication analogue. Nous pouvons justifier de la manière suivante la présence des symboles dans les légendes :

Explication
analogue
pour
la Prophétie
des Papes.

1^o Les désignations symboliques laissent à l'activité humaine une plus grande initiative, en sauvegardant l'indépendance et la responsabilité individuelle. — Dieu respecte la liberté que pourraient gêner des désignations trop précises.

2^o Elles ménagent l'avenir, en laissant planer un voile sur les vérités dont Dieu s'est réservé le secret jusqu'à nouvel ordre.

Ce symbolisme a d'ailleurs une *explication historique*, basée sur les tendances des esprits au moyen âge.

Tendance
au symbolisme
dans le
moyen âge.

Les sermons de S. Bernard, ami de S. Malachie, sur le Cantique des Cantiques, sont là pour attester que le style figuré était particulièrement en honneur au douzième siècle. — Avec cette tournure d'esprit, qui dura jusqu'après la Renaissance, il n'est pas étonnant que partout on ait vu des symboles, et que les noms propres de pays ou de personnes, les armoiries, et diverses circonstances de la vie, aient pu servir de prétexte à un jugement ou à un enseignement.

b) Mode d'emploi des symboles.

Le symbolisme a sa raison d'être, nous l'avons reconnu. Mais il semble que les symboles employés dans une même devise devraient avoir entre eux certains rapports et convenances.

Difficultés
tirées du
mode d'emploi
des symboles.

Or, dit-on, les images les plus incohérentes figurent dans les devises.

Ne faut-il pas voir dans cette circonstance un argument contre l'origine surnaturelle du document ?

Ici encore nous devons étudier la question *d'après les faits*, et non d'après nos tendances ou nos exigences plus ou moins personnelles.

Comparaisons
avec la Bible.

L'étude du style biblique nous révèle dans la sainte Ecriture elle-même ces rapprochements qui au premier abord étonnent quiconque s'arrête à la surface des choses, et juge du mérite d'un écrit par la forme, au lieu de chercher le fond et l'idée.

Nous pourrions citer le fameux passage de l'Évangile selon S. Matthieu, chap. XVI, dans lequel Notre-Seigneur annonce l'établissement et les prérogatives du pouvoir pontifical.

Ce pouvoir donné à Pierre et à ses successeurs est dépeint, dans le même contexte, sous les symboles bien différents du roc inébranlable sur lequel sera édifiée l'Eglise, des *clefs* qui ouvriront le royaume des cieux, et du *pouvoir de lier et de délier*.

Les exemples que nous fournissent les prophéties de l'Ancien Testament et l'Apocalypse sont bien plus frappants encore. Ils nous montrent, non plus seulement la succession, mais le rapprochement et le mélange de symboles bien peu faits, semble-t-il, pour s'associer.

Voir en particulier Apoc. VI, 6-7 ; VIII, 10-11 ; X, 8-10 ; XII, 3-4 ; XVII, 1-4. — Voir encore I Cor. X, 4.

Explications
historiques.

Au point de vue historique la même conclusion s'impose.

A l'époque de S. Bernard, et dans les siècles qui ont suivi, on ne se piquait pas de cette exactitude et de cette correction extérieure, nous dirions volontiers, de cette coquetterie de langage, qui a créé pour les esprits délicats et raffinés du dix-neuvième siècle, des exigences nouvelles (1).

(1) Le langage figuré perd d'ailleurs peu à peu son caractère et ses exigences, à mesure que l'esprit se détourne du symbole pour s'arrêter à l'objet du sens symbolique.

C'est ainsi que le mot *chef*, par exemple, signifiait primitivement la tête (*caput*), et fut employé naturellement pour désigner d'une manière figurée celui qui domine ou commande dans une société. — Peu à peu, on n'a plus vu dans cette expression que l'idée sans s'arrêter à l'image, et l'on en est venu à lui juxtaposer d'autres mots dont la signification s'accorderait fort mal avec le sens primitif de *chef*.

Pourquoi ne pas admettre dans la pensée du prophète un travail analogue pour des symboles qui ont pris corps dans le style biblique et dans le langage usuel ?

Au moyen âge, l'idée était recherchée pour elle-même, et la forme était chose fort accessoire.

Maintenant, hélas ! bien souvent, des dehors charmants recouvrent l'erreur ou cachent le vide des pensées, et bien rares sont les esprits qui savent unir à la perfection du style, la vérité et la noblesse des conceptions.

Si l'infériorité de la forme est un défaut, nous avons montré (pp. 474-480) qu'elle est parfaitement conciliable avec une inspiration supérieure. — Faut-il donc s'étonner que l'auteur de la Prophétie, quel qu'il soit, ait participé aux tendances et aux goûts de l'époque à laquelle il vivait ?

3° L'origine surnaturelle de la Prophétie n'exclut pas même les doubles sens, ou jeux de mots.

Le symbolisme des légendes des Papes a ceci de particulier, qu'il est basé sur des allusions étrangères, n'ayant souvent aucun rapport avec le sens exprimé par le symbole. — Une racine commune, une figure d'armoiries, un rapprochement parfois bien forcé, suffisent à l'auteur pour évoquer des images qui sont amenées d'une manière au moins bizarre et arbitraire.

Si l'on peut admettre le symbolisme en lui-même et sous la forme qu'il revêt dans la Prophétie, encore faut-il reconnaître que de fait il n'a souvent pas sa raison d'être, et qu'il s'appuie sur des sortes de *jeux de mots* inacceptables.

Telle est la dernière difficulté par laquelle on peut chercher à faire ressortir l'inconvenance des devises, et à rejeter toute révélation divine.

* * *

Sur ce point encore, nous avons d'autant moins le droit de nous étonner de cette tendance aux jeux de mots et aux doubles sens, que nous en trouvons d'illustres exemples dans la *sainte Ecriture*.

3° Les doubles sens ou jeux de mots sont admissibles dans une Prophétie.

Exemples tirés de la sainte Ecriture.

Tu es Petrus.

Jésus joue sur le nom de *Pierre* lorsqu'il affirme qu'il bâtira sur lui son Église.

Matth. XVI, 18. « Tu es *Petrus* et super hanc *petram* ædificabo Ecclesiam meam. »

Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église.

Le jeu de mots est plus frappant en hébreu : « Tu es *Cephas*, et sur ce *Cephas* je bâtirai mon Église. » Le nom même de *Cephas* que traduit le latin *petra*, est donné à Simon Pierre.

On objectera sans doute à cet exemple que ce nom de *Cephas* fut donné à l'apôtre précisément pour signifier sa *nouvelle dignité*. Mais si l'allusion ne se base pas sur un nom préexistant, on ne peut se refuser à voir que du moins Jésus a voulu en perpétuer le souvenir en attachant à la personne de son Pontife un nom se prêtant au jeu de mot. Il y a ici en toute hypothèse une sorte de double sens.

* * *

Nazareus vocabitur.

Un autre passage de l'Évangile nous fournit d'ailleurs un argument plus décisif.

Il est dit, Matth. II, 19-23, que la sainte Famille, à son retour d'Égypte, évita de s'arrêter à Jérusalem où Archélaüs avait succédé à son père Hérode, et qu'elle vint se fixer à *Nazareth*. S. Matthieu voit dans ce fait l'accomplissement d'anciennes prophéties.

Matth. II, 23. « Et veniens (Joseph) habitavit in civitate que vocatur Nazareth, ut adimpleretur quod dictum est per Prophetas : quoniam Nazareus vocabitur. »

Et Joseph vint habiter la cité qui porte le nom de Nazareth, afin que s'accomplît la parole des Prophètes : Il sera appelé Nazaréen.

Où se trouve cette prédiction dans l'Ancien Testament ?

Comment les Prophètes avaient annoncé que Jésus serait appelé Nazaréen.

L'opinion la plus commune ⁽¹⁾ est qu'il est fait allusion ici au fameux texte d'Isaïe, XI, 1. « Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. »

« Nous aimons à citer les remarques que fait sur ce point le P. *Knabenbauer* S. J. dans son beau et très intéressant commentaire sur les Évangiles. Ce commentaire fait partie du *Cursus S. Scripture*, véritable monument de science scripturaire et d'exégèse, que nous devons à l'initiative du P. *Cornely* et de plusieurs autres savants Jésuites.

« La sainte Famille habita dans la ville de Nazareth, dans la Galilée inférieure. Cette ville, située aux confins de la tribu de Zabulon, se trouve au milieu d'une charmante région.

« Nous voyons dans ce fait un accomplissement de ce qu'avait déjà prédit clairement Isaïe. L'adolescence du Messie devait s'écouler non pas dans la ville royale ni dans la terre de Juda, mais dans une région qui avait fait partie autrefois du Royaume d'Israël ; c'est là qu'il devait mener une vie de pauvreté (Isaïe, VII, 15, 16 ; voir Commentaires sur Isaïe, 1, p. 185).

« Chez les Juifs, la Galilée était méprisée, et, en Galilée, de même, la ville de Nazareth (cf. Joann. I, 46 ; VII, 52). Nulle part dans les Livres de l'Ancien Testament, cette petite ville n'est nommée. Par l'humilité et l'obscurité qui l'entourent, elle convient à montrer que le tabernacle de David est tombé, et que le Messie, semblable à un tendre rejeton, doit sortir du tronc de Jessé ; il naîtra comme un jeune plant d'une terre aride (Isaïe, XI, 1 ; LIII, 2). Nazareth annonce donc l'humble origine du Messie, et l'obscurité dont devaient être entourées les prémices de sa mission sur terre.

« Mais par le séjour même qu'il fit dans cette ville, fut accomplie la prophétie : Il sera appelé *Nazaréen* (Math. V, 23).

« Pour qu'une telle prédiction soit vraie, il suffit que le Messie se trouve désigné d'un nom qui annonce que cette appellation lui appartiendra au moins d'une manière indirecte. — Or, c'est ce qu'on lit dans Isaïe, XI, 1, où le Messie est appelé *Nezer* : ce radical a servi à former le nom de Nazareth (comme il est démontré plus bas).

« La Providence divine a voulu que celui qui était annoncé par ce mot comme un tendre rejeton ou comme une jeune tige, grandit dans une ville dont le nom eût la même origine.

« De plus, le Christ était généralement appelé le Nazaréen (*Marc*, I, 24 ; N, 47 ; XIV, 67 ; XVI, 6. — *Luc*, IV, 34 ; XVIII, 37 ; XXIV, 19. — *Joann.* XVIII, 5-7 ; XIX, 19. *Act.* II, 22 ; III, 6 ; IV, 10 ; VI, 14 ; XXII, 8 ; XXIV, 5 ; XXVI, 9). Ce nom et l'obscurité du lieu qu'il rappelait étaient pour les Juifs un objet de scandale. Aussi l'Évangéliste montre-t-il que ce nom même a été pour le Messie une louange dans la bouche des prophètes. Il veut, comme le dit Maldonat, changer en titre de gloire ce qui excitait le mépris, et prouver, par ce qui était un objet de dérision, que le Christ était véritablement le Messie. (De même Salm., Jans.)

« Mais pourquoi l'Évangéliste dit-il que ce titre de Nazaréen était annoncé par les prophètes ? — Sans doute, comme l'expliquent Fab., Jans., Ed., etc., parce que d'autres prophètes encore l'ont appelé de noms qui avaient la même signification que *Nezer*. Il est nommé *Germen*, *Jér.* XXIII, 5 ; XXXIII, 15. *Zach.* III, 8 ; VI, 12 ; il est désigné sous le nom de *Surculus*, *Ez.* XVII, 22, 23.

« Ainsi donc, à voir leur signification réelle, ces mots expriment la même chose que ceux de Nazareth et de Nazaréen.

« Matthieu, qui écrivait en langue aramäische, a bien pu sous le nom de *rejeton*, faire allusion en même temps aux autres dénominations synonymes, et

Nazaræus est un jeu de mots à propos de l'hébreu Nezer.

Le Messie est annoncé sous le symbole d'un *rejeton*, d'une jeune pousse qui porte en elle des gages d'espérance.

Or le même radical *Nezer* (et nous savons l'importance du radical dans les mots hébreux) sert à exprimer le sens de *virga*, et à former le nom de *Nazareth*.

L'idée rendue par le mot *Nezer* se trouve donc contenue dans le nom de *Nazaræus*.

par suite affirmer que ce caractère, qu'il désigne d'un seul mot, a été annoncé par *les prophètes*. — La leçon *per prophetam*, se rencontre du reste assez fréquemment, comme il est dit plus haut.

» Qu'il soit fait ici mention de la prophétie d'Isaïe, XI, 1, c'est l'opinion commune des interprètes (voir S. Jérôme, surtout dans son Epître à Pammaque, M. 22, 574, et dans son Commentaire sur Isaïe XI, 1; Rab., gl. ord., Pasch., Thom., Salm., Jans., Mald., et la plupart des commentateurs modernes. Voir en outre notre Commentaire sur Isaïe, 1, p. 269).

» D'ailleurs une juste remarque de Bed., Rab., Pasch., et autres, c'est que ce nom de Nazareth vient à la petite ville de ses bosquets (ou de ses oseraies?) quelques modernes disent de la verdure charmante et de la vigueur de sa végétation.

» Il faut remarquer le soin que met l'Évangéliste à réfuter, en citant les prophéties messianiques, tout ce qui peut offenser les Juifs : ainsi pour la fuite en Égypte, ainsi pour le nom de Nazaréen. — Par ces prédictions et par d'autres, il montre en même temps combien il a à cœur de prouver que Jésus est le Messie promis par les prophètes.

Dans son Commentaire sur Isaïe, XI, 1, le P. *Knabenbauer* rapporte le sens du texte hébreu, qui diffère un peu de la Vulgate : « Et egredietur surculus e trunco Isaï et propago ex radicibus ejus fructum feret ».

La famille de David était tombée dans l'abaissement et l'oubli ; l'arbre superbe avait été coupé. — Mais de ce *tronc*, qui symbolise l'obscurité de la race de David, un rejeton illustre sortira : « qua similitudine docet propheta fore, ut cum regnum Davidis penitus excisum videatur, tamen adhuc maneat truncus aliquis qui repullulescat. » *Mald.*

Le P. *Knabenbauer* cite parmi les auteurs qui voient dans ce passage une allusion prophétique au titre de Nazaréen que portera le Messie les commentateurs suivants : For., Malv., Mald., Salmeron, Parradius, Lap., Mar., Gord., Sa, Est., Men., Calm.; et parmi les protestants modernes, Hengstenberg (*Christologie*, II, p. 114), Drechsl., Del.; parmi les catholiques, Schegg. (du moins il reconnaît que cette explication ne doit pas être rejetée), Reinke, Rohl, Troch., Schanz (*Commentaire sur l'Évangile selon S. Matth.* p. 114), Corluy, etc.

Quelques interprètes expliquent différemment ce mot *Nazaræus* ; ils y voient une allusion à la vie sainte et mortifiée de certains Juifs qui faisaient profession de ne jamais boire de liqueur fermentée, de laisser croître leurs cheveux, et de se séparer du monde. Mais le P. *Knabenbauer* fait observer avec raison et prouve longuement que le mot hébreu *Nezer*, par lequel on les désignait, ne saurait être confondu avec *Nezer*, radical de *Nazareth*. L'un s'écrit avec un *zain*, l'autre avec un *sade* qui se rend souvent par la lettre ζ ou z. Jésus-Christ n'avait d'ailleurs pas adopté le genre de vie de ces pénitents. Le jeu de mots subsiste en toute hypothèse (cf. Num., VI, 1-21 ; Jud. XIII, 5).

La prophétie de Caïphe.

Nous reconnaissons ici une prophétie symbolique de même nature absolument que les légendes des Papes. Le prophète, annonçant que Jésus habitera Nazareth et qu'il en portera le nom, *s'attache au sens originel* ou étymologique de ce nom, et, *à cette occasion*, il le dépeint *sous une image* charmante et pleine de promesses.

* * *

Nous trouvons même dans l'Évangile un exemple portant non plus sur un ou deux mots isolés, mais sur une phrase complète, qui peut être entendue dans deux sens bien différents.

La prophétie
de Caïphe.

S. Jean, XI, 46-52, raconte comment la haine et l'envie portèrent les Juifs à chercher la mort de Jésus.

Le Sauveur venait de ressusciter Lazare. Un grand nombre de Juifs réunis autour de Marie et de Marthe, crurent en lui, à la suite de l'éclatant miracle dont ils avaient été témoins. — Mais d'autres s'en allèrent trouver les Pharisiens, et leur racontèrent ce qu'avait fait Jésus.

Les pontifes et les Pharisiens tinrent donc conseil. Que faire? disaient-ils. Cet homme accomplit tant de miracles! Si nous le laissons tranquille, tous croiront en lui, et les Romains viendront et se vengeront sur notre pays et notre nation.

Mais l'un d'entre eux, nommé Caïphe, étant pontife cette année, leur dit :

« Vous parlez sans savoir. Songez-y donc : il vaut mieux pour vous qu'un seul homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse pas. »

Le sens naturel de cette phrase est celui qui est dicté par le contexte, et par les circonstances dans lesquelles elle fut prononcée : lâche, pusillanime, attaché aux intérêts temporels de ses congénères, Caïphe redoute ou feint de redouter pour eux les représailles des Romains, si l'on ne met Jésus à mort. Il vaut mieux sacrifier un seul homme que d'exposer tout le peuple aux vengeances de Rome.

Cependant cette même phrase renferme un sens caché, inspiré par l'Esprit-Saint lui-même; c'est l'Évangéliste qui nous l'apprend. Le grand-prêtre prononce à son insu des paroles prophétiques : le genre humain est condamné, en punition du péché; mais plutôt que de voir la sentence divine suivre son terrible cours, l'Homme-Dieu, par un dévouement sublime et infini, donnera sa vie pour son peuple.

Jo. XI, 51. 52 : « Hoc autem a seipso non dixit; sed cum esset Pontifex anni illius, prophetavit quod Jesus moriturus erat pro gente; et non tantum pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum. »

Il ne dit pas de lui-même ces paroles; mais, étant Pontife pour cette année, il prophétisa que Jésus mourrait pour son peuple; et non seulement pour son peuple, mais pour les enfants de Dieu, qui étaient dispersés, et qu'il devait ainsi rassembler.

L'Évangéliste termine son récit par ces mots : Depuis ce jour donc ils pensèrent à le tuer. « *Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum.* » — Ils avaient compris l'oracle de Caïphe dans le sens favorable à leurs passions. La citation que fait l'apôtre S. Jean de cette décision de Caïphe, XVIII, 14, montre quelle profonde impression elle avait produite sur les auditeurs et sur le peuple en général.

Et pourtant, nous savons de la manière la plus certaine que le sens voulu par l'Esprit-Saint était tout différent (1).

Ce troisième exemple donnerait lieu, il est vrai, à des considérations qui en diminueraient la portée au point de vue qui nous intéresse. Si en effet la phrase de Caïphe

(1) Nous avons ici un exemple frappant de la doctrine de S. Paul sur la prophétie. Elle est essentiellement un don de Dieu, qui ne dépend pas du mérite individuel. — Elle fait partie de ce que les théologiens appellent : *gratia gratis data*, dont le but est l'intérêt général de l'Église, par opposition à *gratia gratum faciens* dont le but est la sanctification personnelle.

peut être entendue dans deux sens différents, il n'y en a qu'un seul qui soit voulu par l'Esprit-Saint.

Mais l'exemple tiré de l'allusion au titre de *Nazaréen* suffit amplement à lui seul à autoriser les jeux de mots de la Prophétie, et à défendre son auteur, S. Malachie, du reproche d'inconvenance qu'on lui a adressé au sujet de ses légendes.

* * *

On trouve du reste encore la justification de cette tendance dans les *monuments de l'époque*.

Tendances
de l'époque.

Qu'il nous suffise de citer l'inscription gravée sur le tombeau de Lucius III (1181-85), un des papes les plus rapprochés de l'époque de S. Malachie.

LVCA DEDIT LVCEM TIBI, LVCI, PONTIFICATVM
OSTIA; PAPATVM ROMA; VERONA MORI.
IMO VERONA DEDIT TIBI LVGIS GAVDIA; ROMA
EXILIUM, CVRAS OSTIA; LVCA MORI.

Dans cette inscription, nous reconnaissons le même jeu de mots sur le nom de Lucques, *Luca*, patrie du pape, que dans la légende qui le désigne dans la Prophétie de S. Malachie : *Luc in ostio* ⁽¹⁾.

* * *

(1) On connaît le mot de Grégoire XI à Pierre de *Lune*, le futur antipape Benoît XIII, au moment où il lui conférait le cardinalat. Ayant constaté chez ce personnage une grande inconstance de caractère et une versatilité inquiétante, jointes à une haute intelligence : « Prenez garde, lui dit-il, en jouant sur son nom et sur le croissant de *lune* qui figurait dans ses armoiries, prenez garde que votre lune ne s'éclipse. »

Mahomet II, dans un autre sens, après la prise de Constantinople, adoptait cette devise menaçante qui expliquait le symbole du Croissant choisi par lui comme emblème : *Donec impleatur.* »

Rapportons encore deux exemples empruntés à une époque postérieure. Nous verrons combien cette habitude des comparaisons symboliques et des jeux de

Caractère
général
de ces allusions
multiples.
Leur utilité.

Les *allusions multiples* ou les jeux de mots d'une même devise sont en général *dépendants les uns des autres*. Les mots en sont fournis par les circonstances les plus variées; mais le Prophète n'a qu'un but, celui de signaler les événements saillants qui ont marqué la vie de l'Église sous les divers pontificats.

L'esprit ne s'arrête pas aux détails qui ont suggéré au

mots avait jeté de profondes racines dans la vie des peuples et de la Com-
romaine en particulier, jusqu'au seizième siècle.



Un premier exemple nous est fourni par les armoiries de Clément VII qui représentent des boules ou *besants*. — Une médaille frappée sous son pontificat figure une boule de cristal que traversent les rayons ardents du soleil, sans lui porter atteinte. De même les épreuves qui avaient assailli ce saint pape n'avaient pu troubler la sérénité de son âme.

Un second exemple sera emprunté aux armoiries de Grégoire XIII, où se voit représenté un *dragon*.

L'emblème du dragon se prête peu aux applications symboliques, surtout pour un pape; nous allons voir cependant quelle variété d'allusions se trouvent mises en relief par les médailles frappées sous le pontificat de Grégoire XIII.

Plusieurs de ces médailles nous montrent un dragon veillant à la porte du temple. C'est comme un souvenir du dragon qui, dans la fable, veillait à la garde de la toison d'or, ou des pommes d'or du jardin des Hespérides. — Deux



de ces médailles, en particulier, portent en exergue : VIGILAT. — Une autre ΕΡΗΤΟΡΕΙ. Cette dernière inscription, empruntée au verbe grec *ερετουμεν* qui signifie *veiller*, est en même temps une allusion directe au nom du pape : Grégoire.

prophète les expressions de chaque légende, et cependant il éprouve un certain charme à voir empruntée à ces détails la forme même des jugements sur les différents pontificats.

Le symbolisme, basé sur des circonstances faciles à vérifier, a d'ailleurs un grand avantage au point de vue spécial qui nous intéresse.

Le Prophète en joignant le *sens moral* aux *allusions directes et extérieures*, a trouvé le secret de concilier dans ses légendes l'*élévation des pensées* et la *largeur*



Dans une autre médaille, figure encore le dragon gardant la porte de la vigne du Seigneur. Son rôle est indiqué par l'exergue : PRAEBET NON PROHIBET.



Ailleurs le dragon ailé plane au-dessus du monde, et symbolise la sollicitude universelle du pontife. PRO CVNCTIS.



Les biens apportés à la terre par le Pape se trouvent aussi représentés par le même emblème. Le dragon, symbole de la prudence, porte avec lui le caducée, figure de la concorde et de la paix, et la corne d'abondance, image de la richesse. VTRVMQVE PRAESTAT.

L'élévation des pensées est par là jointe à la précision des détails.

des perspectives qu'il ouvre sur les événements de l'avenir, avec *la netteté et la précision* que réclamait son sujet et le but qu'il se proposait.

L'étude et l'analyse des devises nous fera partout reconnaître et admirer ce double caractère d'élévation et de précision.



Le Vicaire de Jésus-Christ exerce partout son action bienfaisante. C'est le fait exprimé par la médaille qui porte en exergue : DESERTIS SEMINA TERRIS. Un char emporté par un dragon répand la bonne semence par toute la terre et dans les régions les plus désolées.



Le dragon représente encore le serpent d'airain, qui, par sa seule vue, guérissait dans le désert les Israélites, victimes d'un terrible fléau. — La médaille qui figure ce symbole fut frappée pour rappeler les secours spirituels et temporels accordés par Grégoire XIII, à l'occasion d'une peste qui désola l'Italie : SPES OPTIS ETVSDEM.



Le dragon des armoiries de Grégoire XIII se présente enfin sous forme de gouvernail, et fait reconnaître dans le Pape le guide et le directeur éclairé de l'Église : OPTIME REGITVR.

Nous pourrions signaler d'autres applications du même symbole. — Mais les exemples cités suffisent à nous faire comprendre la facilité avec laquelle certains esprits prenaient occasion de circonstances insignifiantes pour figurer les événements les plus divers et les plus importants.

§ II.

La Prophétie est-elle opposée à la vérité de Dieu ?

La Prophétie des Papes renferme, dit-on, des *erreurs* ; elle ne saurait donc venir de Dieu, vérité infinie.

La Prophétie ne saurait venir de Dieu si elle contient des erreurs.

La conséquence est légitime si les erreurs sont vraiment constatées. L'inspiration prophétique exclut en effet toute fausseté, et il appartient à Dieu d'empêcher son prophète de mêler à la révélation des erreurs qui proviendraient de sa propre ignorance ou de sa malice.

Mais ces erreurs existent-elles réellement ?

Les questions particulières seront traitées dans le Commentaire des devises.

La question ne peut être tranchée que par l'étude spéciale des différentes légendes, et par leur comparaison avec l'histoire. — Nous réservons à notre commentaire des devises la réfutation détaillée des objections que nous appellerons historiques (voir LES PAPES ET LA PAU-PAUTÉ *d'après la Prophétie attribuée à S. Malachie*).

Citons un exemple. Le P. Menestrier accuse le prophète de se tromper lorsque, dans la légende *Ex tetro carcere*, il présente l'antipape Octavien ou Victor IV comme ayant possédé le titre cardinalice de S. Nicolas *in Carcere*, tandis qu'il était, dit-il, cardinal du titre de Ste Cécile. — Nous prouverons que ce personnage avait eu *successivement* les deux titres, et nous donnerons les raisons qui ont fait choisir au prophète le premier, pour en faire mention dans sa légende.

Exemple.

De même pour les autres objections.

* * *

Il est cependant deux difficultés que nous devons examiner ici, parce qu'elles ont une portée plus générale.

Deux chefs d'accusations plus générales doivent être examinés ici.

On accuse l'auteur des devises de commettre des *anachronismes* en faisant allusion aux *armoiries des Papes*

pour des époques auxquelles elles n'étaient pas encore en usage; — on lui reproche aussi des *anachronismes* dans l'ordre de succession des Papes.

A) Anachronismes prétendus dans les allusions aux armoiries.

Objection tirée
des allusions
aux armoiries.

L'objection tirée de ces allusions a été mise en avant pour la première fois par le P. *Menestrier*.

Les papes, d'après lui, n'ont eu des armoiries qu'à partir de Boniface VIII (1294-1303).

Or les légendes supposent des armoiries pour un certain nombre de papes antérieurs à Boniface VIII : Alexandre III (1159-81), Urbain III (1185-87), Grégoire VIII (1187), Grégoire IX (1227-41), Célestin IV (1241), Clément IV (1265-69), Grégoire IX (1271-76), Nicolas III (1277-80), Martin IV (1281-85), Honorius IV (1285-87).

Comment accorder ces erreurs avec l'origine surnaturelle attribuée aux légendes ?

Nous allons examiner d'abord sommairement ce qu'il faut penser de l'origine des armoiries en général; puis nous traiterons la question pour les papes en particulier.

1^o Ancienneté de l'usage des Armoiries.

Les armoiries
considérées
comme *signes*
ou comme
souvenirs.

L'emploi de signes distinctifs dans la vie privée, et surtout dans la vie publique, est conforme aux besoins et aux tendances de la nature humaine. — Il est, *au point de vue pratique*, une facilité et un avantage; il permet, *au point de vue moral*, de satisfaire une fierté légitime, en perpétuant des souvenirs qui ont illustré une famille.

Les armoiries répondent à ce double besoin, si par ce mot nous entendons, non pas les représentations plus ou moins arbitraires, soumises à certaines règles précises de l'art héraldique, mais les signes ou symboles en eux-mêmes, dégagés de ce qu'ils ont de conventionnel.

C'est à ce point de vue qu'il semble nécessaire d'envisager la question.

Etat de la question. — Les insignes chez les anciens.

Le but que se proposait S. Malachie le portait à chercher dans les figures avant tout des symboles qui pussent lui servir à caractériser un pape, un pontificat, une époque.

Nous sommes donc des premiers à soutenir que S. Malachie n'a point cherché à parler du *blason* selon les règles de l'art. — Aux érudits les questions de science héraldique, à l'homme de Dieu le langage des symboles. Il se pourrait ainsi que les armoiries des premiers papes qui en firent usage ne fussent pas absolument conformes aux règles formulées plus tard. La seule question qui nous touche est l'adoption qu'ils ont pu faire des figures, des symboles en eux-mêmes.

De fait, l'emploi des armoiries entendues dans ce sens remonte à la plus haute antiquité.

Ancienneté
de leur emploi.

Sans prétendre suivre Gènebrard (Chron. lib I, c. x) qui attribue déjà au peuple de Dieu et aux rois de Juda cet usage (1), nous nous bornerons à consulter les auteurs de l'antiquité païenne; nous trouverons dans leurs témoignages en faveur de l'emploi des figures symboliques chez les Grecs et les Romains en particulier, des preuves à la fois décisives et faciles à vérifier.

a) Les figures symboliques ou les insignes étaient déjà en usage chez les anciens, Grecs et Romains.

Grecs. C'est un fait connu et attesté par les anciens monuments, médailles, monnaies, que les divers peuples de Grèce avaient chacun leurs insignes : les Athéniens avaient adopté la *chouette*, les Thébains le *sphinx*, les Rhodiens la *rose*, les Péloponésiens la *tortue*, les Messéniens le *renard*.... (2)

Grecs.
Médailles.
Monnaies.

Dans les combats et dans les luttes, l'emploi de signes distinctifs était plus nécessaire encore que dans les relations ordinaires de la vie.

Baciliers.

A la guerre de Troie, aux jeux Olympiques, les combattants nous apparaissent, dans les récits des historiens et des poètes,

(1) On peut étudier à ce sujet RABI ABRAHAM, dans son *Histoire de la Cabale*.

(2) Voir DERCY, *Histoire romaine*. — On trouve dans l'historien JOSÈPHE lui-même (ch. 5, liv. XII des *Antiquités judaïques*) une allusion à cet usage. Il rapporte que les Lacédémoniens avaient en leur sceau une aigle empreinte, tenant un serpent en ses serres et griffes.

adoptant une couleur qui se rapportait au dieu plus spécialement honoré par chacun.

Les figures représentées sur les boucliers (1) des héros anciens sont une preuve de cette tendance à rechercher des signes distinctifs (2), et naturellement ces signes finissent par renfermer quelque allusion personnelle.

Hérodote fait remonter aux Cariens cette coutume, qui peu à peu se répandit en Grèce et dans tout l'Orient (3).

Homère décrit le bouclier d'Agamemnon avec sa tête de Gorgone, ainsi que le bouclier d'Hercule. — Eschyle, Euripide, Pindare, etc., dépeignent les figures qui ornaient les boucliers des sept chefs présents au siège de Thèbes (4).

Romains.
Vie publique.
Boucliers.

Romains. Les Romains avaient aussi soin de décorer leurs boucliers ou leurs écus de figures symboliques. — Pompée avait par exemple en son écu un lion rampant tenant une épée nue de la patte droite (Plutarque, Vie de Pompée).

(1) Le terme *écu* employé dans la science des armoiries provient sans doute de ce fait.

(2) « En l'écu ou l'écusson qui est à la forme de l'estomach de l'homme pour sa défense, se mettait jadis le symbole, la devise, les armoiries et marque particulière de chaque preux, pour être reconnu, et couvrait le côté gauche, dit Josèphe, l. VI des *Antiquités judaïques*. » *Essais sur la noblesse de France*, par le comte DE BOULLAINVILLIERS, Amsterdam, MDCCXXXII, au mot Blason.

(3) Cette coutume n'était point particulière aux Grecs.

Béron de Chaldée, très ancien historien, et Diodore de Sicile, aux livres I, II et V de ses *Antiquités*, parlant d'Osiris, décrivent les figures des boucliers de ses enfants, Hercule de Lybie, Anubis, Macédon, Lydus, Méon, Neptune, etc.

Sémiramis Ascalonite, femme de Ninus, qui régna quarante-deux ans à Babylone, avait aussi des armes (*le Blason des armoiries*, par HIEROSME DE BARA, Paris, 1628).

Citons à ce sujet le stratagème des Perses, en guerre contre les Egyptiens (voir Polyen. l. VII). Ils eurent soin de figurer sur leurs boucliers des taureaux, des chiens, des chats, des crocodiles, car ils connaissaient le culte qu'avaient pour ces animaux les Egyptiens. Ces derniers, reconnaissant leurs dieux sur les boucliers de leurs ennemis, refusèrent de combattre, et laissèrent aux Perses la victoire.

On peut consulter sur cette question de l'usage des figures symboliques chez les anciens, SPENER, *Insignium Theoria*, seu operis heraldici pars generalis. — SPELMANN, *Aspil.* p. 6. — HEPING, *de Jur. ins.* c. II.

(4) OVIDE, *Metamorph.* l. XIII, vv. 291-295, exposant le débat entre Ajax et Ulysse pour avoir les armes d'Achille, raconte qu'Ulysse, en la harangue qu'il fit devant les princes de la Grèce, « magna grandement l'escu d'Achille », pour les figures qu'il portait (*le Blason des armoiries*, par HIEROSME DE BARA).

Vie publique.

L'emploi des *enseignes* (1) dans l'armée dérivait du même principe, en ce qui concernait les masses ou les collectivités. — *Végèce*, en son ouvrage *De re militari*, lib. II, cap. 18 et lib. III, cap. 5, nous donne d'intéressants renseignements à ce sujet.

Enseignes.

Outre les diverses sortes d'étendards ou drapeaux, les armées romaines avaient pour enseignes des *aigles* (2) ou des *dragons*. — Les cohortes tiraient leur nom des insignes qu'elles portaient : on distinguait les *aquiliferi* et les *draconarii*. — L'aigle qui était d'or, portée sur une hampe d'argent, était toujours réservée à la première cohorte (3).

Les *trophées militaires* furent une occasion nouvelle d'établir et de perpétuer l'usage des insignes (4).

Trophées militaires.

Nous en avons un exemple frappant dans le fait suivant, rapporté par *Philadelphius Magnus*, contra Volaterr. p. 4. — Il parle du jeune Marius, qui combattit sous Scipion l'Africain, puis sous Métellus contre Jugurtha, roi des Numides. « Hic....

(1) On distinguait différentes sortes d'enseignes : l'*étendard*, en étoffe, portant parfois des figures d'animaux ; la *flamme* (*flamma* ou *flammula*), petit drapeau pour la cavalerie, de forme carrée et de matière résistante et solide ; sous l'empire, les armées romaines avaient encore le *labarum*, immense étendard portant inscrit le nom de l'empereur en lettres de pourpre sur fond blanc : plus tard cet étendard impérial fut de couleur pourpre et or (Constantin fit inscrire au *labarum* le monogramme du Christ).

A l'origine, on s'était servi comme enseignes pour les armées, de simples bottes de foin, d'où le nom de *manipulus*.

(2) *PLINE*, l. X, c. IV, explique comment fut adopté le symbole de l'*aigle*, à l'exclusion d'autres symboles précédemment en honneur :

« Romanis legionibus aquilam C. Marius in secundo consulatu suo proprie dicavit. Erat et antea prima cum quatuor aliis : lupi, minotauri, equi, apri, quæ singulos ordines anteibant. Marius in totum ea abdicavit. »

(3) Dans une légion on distinguait dix cohortes, mais la première l'emportait sur les autres et par son importance et par le nombre des soldats dont elle se composait.

(4) « Quemadmodum incitamenta virtutis Romanis in pace quædam domique fuerunt, ita foris in bellis stimuli ad res præclare gerendas majores erant.

» Dona scilicet militaria prudenti ratione primum excogitata, et deinceps cum Imperio ita inducta ut quot quisque stipendia fecisset, quot coronas et quales meruisset, quot armillos, cristasque, quot torques, quales phaleras, hastas, pila, baltea, hæc omnia supra clypeum et galeam apposita in bellis gestari solita, cum pacis omnia iterum foveret domum regressus optimus quisque suspenderet, eaque ornamentorum sive insignium loco longa successione ad posteritatem transmitteret. » *WOLFG. LAZ. Comm. Reip. Rom. l. IX, c. XIII.*

Vie privée.

debellatis Mithridate aliisque barbaris nationibus, septies in consulatu fuit vocitatus. Ipse etiam Marius *columnam argenteam* Corinthiæ formæ, et *aquilam auream* super capitello stantem effingens, in omnibus civitatum captarum parietibus pro symbolo suæ magnitudinis et rebus gestis sculpsit. Similiterque ejus successores ad ejus exemplum tulerunt. »

Vie privée.

Dans la vie privée, comme dans la vie publique, les Romains avaient du reste adopté l'usage des images ou des symboles comme signes distinctifs. Leurs sceaux et monnaies en font foi. Mécène, par exemple, avait choisi une grenouille (Pline, 37, 1); Galba, un chien sur une proue de navire (Diod., lib. V).

C'est ainsi que partout, chez les Grecs et les Romains, en temps de paix comme en temps de guerre, se retrouve cette inclination naturelle au langage du blason, qui répond aux besoins intimes de l'homme (1).

b) *Les armoiries n'étaient pas chez les anciens des emblèmes essentiellement changeants et personnels.*

*Fixité
et permanence
des armoiries
dans
les familles.*

On a prétendu que l'usage des armoiries chez les anciens différait essentiellement de celui que nous constatons au moyen âge. Ces armes, dit-on, étaient sujettes aux changements et n'avaient rien de fixe; elles étaient d'ailleurs attachées uniquement à la personne du héros qui les avait adoptées.

Nous allons montrer que, dans bien des cas, ce double caractère de fixité et de permanence dans une même famille peut s'observer chez les anciens. Souvent les insignes étaient conservés comme un héritage sacré, perpétuant les souvenirs des aïeux dont ils symbolisaient les gloires (2).

Dans les siècles consulaires il est vrai, les Romains négligèrent les représentations extérieures et les peintures, pour

(1) Les mêmes besoins, les mêmes inclinations, se trahissent chez les autres peuples, qui adoptent aussi le langage des symboles ou des figures.

Diodore de Sicile, l. V, parle des signes distinctifs des anciens *Gaulois*. — *Tacite* nous représente les *Germanis* au temps de l'empereur Domitien, distinguant leurs boucliers par le choix de diverses couleurs.

(2) Sans doute, nous ne saurions prétendre que cette permanence et cette fixité fussent régies dans l'antiquité, comme au moyen âge, par un usage constant ou par des institutions régulières; mais elles existaient de fait dans certains cas. La nature humaine elle-même n'est-elle pas portée à perpétuer et à immortaliser ce qui rehausse le prestige et favorise la fierté ou l'orgueil?

Permanence des insignes dans une famille.

s'appliquer avant tout aux succès des armes. — Les familles cependant témoignaient leur noblesse par les images des ancêtres que l'on exposait, et que l'on portait aux funérailles.

De là à conserver les symboles qui les désignaient il n'y avait qu'un pas.

Citons d'ailleurs quelques textes :

VIRGILE, *En.* VII, vv. 656-658, parle ainsi d'Aventin, fils d'Hercule :

Satus Hercule pulchro
Pulcher Aventinus, clypeoque insigne paternum
Centum angues cinctamque gerit serpentibus hydram.

SILIUS, l. II, vv. 158. 159, à propos des guerres puniques, attribue encore cet emblème à Théron, gardien du temple d'Hercule.

Centum angues idem Lernæaque monstra gerebat
In clypeo, et sectis geminam serpentibus hydram.

Le même auteur Silius, l. V, vv. 78. 79, parlant d'un descendant de Brennus qui avait assiégé le Capitole, le dépeint gardant le symbole de l'oiseau témoin des exploits du héros.

Corvinus, Phœbea sedet cui casside fulva
Ostentans ales proavitar insignia pugnae.

STACE fait une allusion analogue, au sujet d'Amphion, chef des Onchestes (*Theb.* l. VII, v. 279) :

. Lyra galeam tauroque insignis avito.

OVIDE, *Métam.* l. VII, vv. 423. 424, parle en ces termes de Thésée :

Cum pater in capulo gladii cognovit eburno
Signa sui generis.

Voici ce que dit à ce sujet GELENIUS, *de Colon. Agr. magn.* cap. 23, p. 134 :

« Que l'usage de certains symboles fût héréditaire de même que celui des noms et surnoms, on peut en donner des exemples. Ainsi nous savons que l'insigne des Scipions était une rose. Le vainqueur de Carthage ordonna que les soldats de la huitième légion entrassent avec lui dans Rome ornés de roses. Frontin remarque à ce sujet que jamais les mains des soldats ne se trouvèrent empourprées plus agréablement et plus innocemment.

L'empereur Galba avait gardé les insignes de ses ancêtres : un petit chien sur la proue d'un navire.

Gordius, qui de laboureur devint roi de Phrygie, garda pour lui et sa famille l'insigne de la charrue.

Le roi Seleucus et ses descendants imprimaient sur leur peau et gravaient sur leurs écus le symbole héréditaire de l'ancre..... » (Cf. SYLV. PETRASANCT. *Tess. gentil.* c. III, p. 12.

Les armoiries sont de nouveau en usage au moyen âge.

c) *L'usage des armoiries, tombé en désuétude, reprend au moyen âge, vers l'époque des croisades.*

Les armoiries
sont remises en
honneur
au moyen âge.

Le principe des armoiries, nous l'avons vu, a été admis déjà par l'antiquité païenne, et si le blason est devenu au moyen âge une science, si l'emploi des figures a été soumis plus tard à certaines règles strictes qui en précisent les particularités, leur usage, en ce qu'elles ont d'essentiel, chez les Grecs et les Romains, ne saurait être mis en doute.

A la suite des invasions des Barbares, la tradition a pu paraître interrompue. Mais toujours existait la même tendance, et sans doute dans certaines familles, comme on semble l'établir par exemple pour les Colonna (voir plus haut ce qui a été dit du symbole de la Colonne adopté par Marius, ainsi que la dissertation consacrée à cette question par Bonanni, *Numismata Pontificum Romanorum*, tom. I, p. 7), on se transmettait avec respect et fierté les glorieux souvenirs des âges passés.

A quelle
occasion, et
pour quelle
raison.

Les luttes contre les Sarrasins et les Croisades remirent naturellement en honneur les armoiries.

Français, Allemands, Italiens, Espagnols, se trouvant réunis contre un ennemi commun, sentaient le besoin de se distinguer les uns des autres dans les combats.

Les exploits et hauts faits se trouvaient d'ailleurs célébrés par le port de symboles destinés à en perpétuer la mémoire.

Epoque
de ce retour
aux armoiries.

A quelle époque remonte ce retour aux usages anciens ?

Certains auteurs disent au règne de Charlemagne (768-814); d'autres à celui de Henri I^{er} l'Oiseleur, roi de Germanie (919-936).

En tout cas, nous savons qu'en France Louis VI le Gros (1106-37) avait déjà les fleurs de lis. — En Italie, Jovius atteste que les armoiries étaient en usage sous Frédéric Barberousse (1152-90) (1).

(1) « Paul Jove dit que ce fut seulement du temps de Frédéric Barberousse, empereur, que les armoiries furent en usage en Italie; le président Fauchet a estimé qu'elles ne furent héréditaires des familles en France que du temps de Louys le Gros; et la plus commune opinion est que les Palladins et Pélerins François allans aux voyages d'outre-mer pour la conquête de la Terre Sainte, prindrent premièrement subject de peindre leurs escus, cottes et bannières de divers blasons, pour les diversés rencontres des beaux actes qu'ils y faisoient, tellement que la plupart des Armoiries qui sont en France et en Italie ont esté cueillies en la Palestine comme en une terre de noblesse, un beau champ d'honneur, où croissent les plus belles palmes qui ne s'arrosent que de sang.
» Mais si ne puis-je me démordre de ma première opinion, ny me persuader

Raisons spéciales d'attribuer des armoiries aux papes des XII^e et XIII^e siècles.

Quelle que soit l'opinion adoptée, à l'époque d'Alexandre III (1159-81), premier pape pour lequel on fait de cette question des armoiries une objection, l'emploi systématique des symboles était de nouveau en vigueur, comme celui des noms patronymiques, dont ces symboles n'étaient souvent que la traduction.

Il est temps d'examiner de plus près notre sujet en ce qui concerne les papes.

2^o *Les Papes des XII^e et XIII^e siècles et les allusions aux armoiries.*

Tout semble indiquer que les allusions aux armoiries signalées dans les devises des dix papes mentionnées plus haut ont leur justification dans l'histoire. — Lors même qu'il n'en serait pas ainsi, les devises s'expliqueraient suffisamment par des *considérations particulières*.

Tels sont les deux points à éclaircir pour réduire à sa juste valeur l'objection du P. Menestrier.

a) *Raisons générales d'attribuer aux dix Papes en question des armoiries.*

1. La haute situation qu'occupe dans le monde le Vicaire de Jésus-Christ était au moins une raison de convenance pour l'adoption des armoiries, à une époque où

Les dix papes
que vise
l'objection
ont eu
des armoiries.
1. Le Pape,
Vicaire
de Jésus-Christ.

que les plus anciens n'usassent non seulement de divers signes et blasons sur leurs boucliers, mais aussi d'armoiries héréditaires et arrêtées aux familles.

» Car, outre ce que nous lisons dans Dion Cassius et Végèce, que les soldats mirent divers signes de leurs capitaines sur leurs pavois, afin qu'en un tumulte et désordre chacun sceust et remarquast son rang, et qu'après la bataille se recogneust la noblesse et vaillance de chaque soldat pour estre guerdonné selon son mérite : outre les autres exemples sus-allégués, nous trouvons dans Procope que du temps de l'empereur Justinian il se trouvoit plusieurs Gentilshommes qui, pour estre extraicts des anciens Ducs et Marquis, que les Romains avoient commis à la garde des Provinces et Marches, gardoient les armoiries des enseignes assignées à ces terres et frontières, pour ce que les Goths les en ayans dechassez, leur permirent néanmoins de se les approprier.

» D'où je conclus, pour accorder ces opinions contraires, que les armoiries ayans ravalé de leur premier lustre en certain temps, elles vindrent de fois à autre à le reprendre, à mesure que la noblesse et vertu se relevoit ; et par ainsi ces nouvelles reprises en divers temps ont été prises pour des nouveaux établissements. » *Le tableau des Armoiries de France*, par PHILIPPE MOREAU, Paris, 1630.

Les dix papes en question étaient de familles nobles.

l'usage en devenait général. — Cet usage, qui ramenait aux anciennes coutumes, attribuait en effet aux personnages illustres des marques de distinction ; et il est vraisemblable que les papes du moyen âge, qui se trouvaient tellement mêlés à la vie publique des peuples, participèrent au mouvement commun.

2. Noblesse
des familles des
dix papes
en question.

2. Une autre raison, plus décisive, explique ce fait de l'existence des armoiries chez certains papes du douzième et du treizième siècle. Plusieurs d'entre eux appartenaient à de nobles familles, et il est naturel qu'ils aient conservé sur le trône pontifical les armoiries et distinctions attachées à leur nom.

L'argument du P. Menestrier, qui s'appuie sur la basse extraction et l'obscurité de quelques papes ⁽¹⁾ ne saurait justement avoir de valeur pour les dix papes antérieurs à Boniface VIII dont la prophétie rappelle les armoiries.

Tous les dix avaient une illustre origine : Alexandre III descendait des *Bandinelli* ou *Paparo* de Sienne, Urbain III des *Crivelli* de Milan, Grégoire IX des *Conti* de Segni, Célestin IV des *Castiglione*, Clément IV, qui portait le nom de *Fulcodi* ou *Le Gros*, était né de *parents nobles*, disent ses historiens, à Saint-Gilles sur le Rhône ; Grégoire X appartenait aux *Visconti* de Plaisance, Nicolas III aux *Ursins* ou *Orsini*, Honorius IV aux *Savelli*.

Nous pouvons y ajouter Martin IV, qui s'appelait Simon de Brienne avant son exaltation. Les historiens ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance, mais il paraît certain qu'il appartenait à une grande et noble famille.

(1) Rappelons les termes dans lesquels le P. Menestrier expose son objection :

« ... Armoiries dont l'usage était à peine connu quand S. Malachie vivait, et où il était inouï qu'*aucun* pape en eût porté, *plusieurs* étant sortis de familles basses, roturières et peu connues avant leur Pontificat. »

On remarquera la tournure embarrassée de ces affirmations, le manque de preuves, l'opposition entre *aucun* pape et *plusieurs*.... Ici comme ailleurs, le P. Menestrier semble poussé par un désir immodéré de réagir contre un mouvement d'opinion qui l'inquiète ou lui déplaît. Il ne calcule pas suffisamment la portée de ses expressions.

Témoignages positifs.

3. Nous avons d'ailleurs tout lieu de croire aux témoignages positifs qui attribuent des armoiries à ces différents papes.

3. Témoignages positifs.

Voici quelques-uns des témoins :

ONUPHRE PANVINIUS, *Epitome*, l. 2 et 3. — J.-B. DE GLEN, *Hist. Pontif.* — SIEUR VULSON DE LA COLOMBIÈRE, *Science héroïque*. — SEGOING, *Thrésor*, *Armorial universel*, 1654. — *Grand Bullaire Romain* de LAERTIUS CHERUBINUS, Lyon, nouv. éd., 1655. — PIERRE FRIZON, *Gallia purpurata*, l. I, et Additions. — MANUSCRIT FR., 2, 107, Biblioth. nation., *Sommaire des vies et plus illustres actions des Papes, avec un recueil curieux de leurs armes et blazons, tirés des meilleurs auteurs, par le sieur MÉGRET, trésorier de France à Moulins, 1661* (le P. GORGEU cite encore un *Armorial manuscrit* de S. Jean d'Amiens, de l'ordre des Prémontrés).

Enfin le *Grand Armorial des Papes*, publié il y a quelques années à grands frais par le MARQUIS DE LA VILLESTREUX, nous donne ce précieux renseignement (Introduction, ou Préface) :

« Agapet, 58^e pape, prit le premier une aigle essorant. Plusieurs autres chefs de l'Église se distinguèrent par des chiffres ou des armes déterminées... On ne doit, ajoute-t-il, les regarder comme certaines (les armes) que depuis Serge IV († en 1012), 144^e pape. »

Depuis Serge IV, tous les papes, d'après cet auteur, ont eu des armoiries.

Les différents ouvrages qui peuvent nous renseigner sur les armoiries des Papes sont, à vrai dire, relativement bien récents. Mais l'importance et le caractère sérieux de leurs auteurs nous sont une garantie du soin qu'ils ont dû mettre à recourir aux sources véritables (1).

(1) Plusieurs de ces auteurs ont puisé leurs documents dans des monuments ou souvenirs qu'ils ont pu vérifier personnellement.

Citons en particulier ce qu'écrit, en tête de l'*Epitome* d'ONUPHRE PANVINIUS

Les devises sont vérifiées en toute hypothèse. — Alexandre III.

b) *Considérations particulières relatives aux devises des différents Papes auxquels sont attribuées des armoiries, avant Boniface VIII.*

Les devises
sont vérifiées,
même dans
l'hypothèse du
P. Menestrier.

Admettons encore que les témoignages allégués soient sans autorité, et les raisons apportées, sans valeur.

Les armoiries attribuées à ces quelques papes dont il s'agit sont-elles si nécessaires à l'explication des légendes que leur sens et leur portée en dépendent absolument?

Nous allons montrer que, dans l'hypothèse même où la théorie du P. Menestrier sur l'usage des armoiries serait prouvée, les devises en question pourraient encore s'expliquer ⁽¹⁾.

ALEXANDRE III. La famille Bandinelli, à laquelle appartenait ce pape, avait reçu le surnom de *Paparo*, qui, en italien, a le même sens que le mot *anser* de la

(Venetiis, MDLVII), son éditeur JACQUES STRADA, qui a collectionné et publié les armoiries des Papes (Introduction).

« Adjeci etiam summorum Pontificum et Cardinalium insignia, non sine magnis et laboribus et sumptibus conquisita. Nam præter pictores multos, quorum Romæ opera sum usus, plurimos et nobiles et egregios viros et Romæ, et per universam Italiam, et in externis etiam provinciis interpellavi.

» Interim ego quoque in officio fui, cum in libris, qui ad hanc rem pertinent, excutiendis, tum in locis ac monumentis omnibus visitandis, in quibus aliquid esse audirem aut suspicarer, quod nostro instituto commodum videri posset.

» Incredibilis hic mihi labor fuit sustinendus, a quo sæpius mihi superse- dendum esse existimavi, bonorum tamen amicorum hortatu factum est, ut incepto operi insistens, meliorem eorum insignium partem mihi compararim.

» Nec vero illud antea edere cogitabam, quam omnia a me fuissent inventa; verum gravissimorum aliquot virorum consilio atque impulsu permotus sum ne opus tam præclarum diutius supprimeretur : futurum enim, ut quæ desunt rerum omnium pater tempus nullo labore proferat ac veluti in manus ponat. Neque enim desistam quominus reliqua diligentissime perquiram.

» In ipsorum insignium pictura fidelis ac pene religiosus fui, nihil detraxi, nihil adjeci, nihil immutavi, qualia reperta sunt in templis aut palatiis picta, in sepulchris sculpta, in toto altarium apparatu, ac vestimentis, quæ tum ad templorum, tum etiam ad mensæ usum adhiberi solent cælata, reliquisque hujusmodi, talia a me fideliter sunt adnotata : nec ulla in re mihi adscribi potest aut temeritas aut negligentia. »

(1) Pour quelques-uns de ces papes, en particulier Grégoire VIII, Grégoire IX et Célestin IV, les explications que nous allons donner ne sont pas aussi satisfaisantes que celles tirées des armoiries. Mais, outre qu'on ne saurait faire complètement abstraction de l'existence de ces armoiries, tout doit être rapporté finalement au *sens moral* (voir pp. 222-243), et nous verrons combien ce sens moral répond aux devises (voir *Les Papes et la Papauté*).

de vise (oie). — L'explication est d'autant moins forcée, que les armes, si elles ont existé, n'étaient sans doute que la traduction figurée de ce nom de Paparo.

URBAIN III. Le mot *cribrum*, dont le diminutif est *cribellum*, et qui se lit dans la légende d'Urbain, trouve suffisamment son explication dans son nom de famille *Crivelli*. C'est à ce nom que fait évidemment allusion le crible des armoiries qu'on lui attribue.

GRÉGOIRE VIII. Le soin et l'ardeur que mit Grégoire pendant toute la durée de son trop court pontificat à armer les princes chrétiens contre les Musulmans rend compte du mot *ensis*. — Remarquons d'ailleurs que la nature des armoiries qu'on lui prête, ces deux cimenterres ou ces deux épées qui s'y voient, le choix même des couleurs, or et argent (métal sur métal), semblent rappeler un haut fait d'armes de ses ancêtres, et leur existence s'expliquerait alors fort naturellement.

GRÉGOIRE IX. Une vision célèbre de S. François d'Assise nous montre déjà ce pape sous le symbole de l'oiseau. Nous verrons en détail combien parfaitement cet emblème convient à ce grand pape.

CÉLESTIN IV. S. Louis, chose remarquable, contemporain de Célestin IV, appelait de ses vœux dans une lettre superbe qu'il adressait aux cardinaux rassemblés en conclave pour l'élection de ce pape, le moment où se réveillerait le *lion* de la tribu de Juda. — Le symbole répond suffisamment au caractère de Célestin et à la puissance dont il est dépositaire, pour qu'il ne soit pas absolument indispensable de chercher ailleurs une explication.

CLÉMENT IV. Dans les querelles des Guelfes et des Gibelins, l'histoire nous apprend que le pape Clément remit lui-même aux Guelfes, défenseurs des droits de la papauté, un étendard où se trouvait représentée l'image symbolique d'un aigle étreignant un dragon. — A supposer donc que cet insigne n'appartînt pas au pape lui-même, le prophète a pu facilement prendre occasion d'un fait aussi significatif pour symboliser le caractère du pontificat

GRÉGOIRE X. Le serpent, ou la *givre*, qui figure dans les armes des *Visconti*, a pu, à la rigueur, servir à désigner par anticipation une famille qui certainement dans la suite a porté cet insigne. — Les qualités, la prudence et la politique du pape Grégoire X répondent du reste au symbole, et suffisent à l'expliquer.

NICOLAS III. L'emblème de la *rose*, nous le verrons, est assez justifié par les relations intimes qu'eut ce pape avec la famille religieuse de S. François d'Assise (allusion au rosier de S. François d'Assise, qui servait à désigner symboliquement sa famille spirituelle). — Aussi bien, il convient à peindre le caractère et la vie de Nicolas. — Enfin, l'histoire nous apprend que ce fut Nicolas III lui-même qui substitua cet emblème de la *rose* à celui de l'*Ours* porté autrefois par l'illustre famille *Orsini*.

MARTIN IV. L'allusion aux lis s'expliquerait, lors même que les armoiries de Martin IV seraient fausses ou controuvées. L'épithète *litiacei* jointe à *Martini* peut désigner le monastère de S. Martin en *France* (les armes de France étaient des fleurs de lis), par opposition aux monastères de Saint-Martin qui se trouvent à Rome, à Naples ou ailleurs.

HONORIUS IV. Les figures de la rose et du lion sont déjà vérifiées dans la vie du pape. — Mais nous avons un témoignage qui nous paraît plus fort que toutes les allégations du P. Menestrier, c'est celui du tombeau même d'Honorius IV qui se trouve à Rome, à l'Église de l'Ara-Cæli. Ce tombeau, qui date de la fin du treizième siècle, est orné des armoiries de la famille Savelli.

* * *

On le voit, les difficultés tirées des allusions aux armoiries, dans les devises qui se rapportent aux douzième et treizième siècles, ressemblent fort à de mauvaises querelles.

Les anachronismes que l'on met en avant concernent les antipapes.

Mais on objecte une autre sorte d'anachronismes dans l'ordre même des devises. Cette question réclame un mot d'explication.

B) Anachronismes prétendus dans l'ordre des devises.

Moréri formule ainsi l'objection :

« A l'égard de la chronologie, Victor IV, Pascal III et Calixte III sont désignés avant Alexandre III qui les précède; Clément VII, Benoît XIII et Clément VIII, antipapes, sont mis avant Urbain VI, couronné à Rome le jour de Pâques de l'an 1378 ».

L'ordre
chronologique
des devises
est-il renversé ?

Avant Moréri, le P. Menestrier avait fait la même remarque.

« Les antipapes auraient dû être mêlés aux papes ».

La réponse à cette objection nous est suggérée par son seul énoncé. — Ces anachronismes prétendus *ne concernent*, chose remarquable, *que les devises relatives aux antipapes*.

L'objection
ne concerne que
les antipapes.

Cette particularité doit nous faire soupçonner que le prophète avait une raison pour signaler les faux papes avant les papes véritables, et qu'il ne faut pas lui reprocher l'ordre qu'il suit comme le résultat d'une *erreur* de chronologie.

On différera peut-être d'avis sur le but ⁽¹⁾ qu'a pu se proposer, en adoptant cet ordre, l'auteur des devises. Mais on est en somme obligé d'admettre : 1° que les antipapes sont groupés entre eux dans leur ordre de succession réelle ⁽²⁾; 2° qu'ils sont nommés régulièrement

(1) « Un faussaire, dit l'abbé Cucherat, animé des sentiments de l'habileté humaine, n'aurait pas manqué de faire au pape légitime l'honneur de le placer avant les antipapes. »

C'est en effet l'ordre que nous observons dans toutes les histoires de la Papauté.

(2) L'abbé Cucherat fait remarquer avec raison que l'interversion entre les antipapes Pascal III et Calixte III, dans le commentaire qui accompagne le texte de la prophétie, n'est pas le fait du prophète, mais celui du commentateur. — Les devises des antipapes sont placées dans l'ordre chronologique les unes par rapport aux autres.

avant les papes véritables. Il y a exception pour Nicolas V et Félix V, parce que ces deux antipapes ont été ébas *vers la fin* des pontificats de Jean XXII et d'Eugène IV, au lieu de leur être opposés dès le principe ; on peut faire une remarque analogue à propos d'Alexandre V et de Jean XXIII.

Raisons de ce groupement méthodique des antipapes d'une part, et des vrais papes de l'autre.

Quel est le dessein ou le but poursuivi par le prophète dans ce groupement qu'il fait des légendes des antipapes avant l'annonce des vrais papes ?

Le P. Gorgeu nous semble avoir exprimé la pensée qui l'a guidé : en citant les papes véritables après les faux pontifes qui se sont opposés à leur pouvoir légitime, S. Malachie a voulu sans doute affirmer « la *survivance* et le *triomphe* » de l'Eglise et du successeur de Pierre.

L'abbé Cucherat énonce une pensée analogue.

« Chez le peuple hébreu, la nuit venait avant le jour : on comptait les heures à partir du coucher du soleil. — Au commencement du monde que nous habitons les ténèbres ont de même précédé la lumière, et le chaos l'ordre divin que nous admirons dans l'œuvre des six jours.

» Pourquoi le Saint-Esprit n'aurait-il pas suivi la même marche en inspirant S. Malachie ? »

Quelle que soit d'ailleurs la valeur de ces raisons, deux remarques générales s'imposent :

Le groupement séparé des antipapes d'une part et des papes de l'autre, est bien plus digne et bien plus respectueux de l'autorité pontificale que ce mélange réclamé par le P. Menestrier.

L'enchevêtrement enfin des événements, les successions de pontifes appartenant à diverses obédiences, auraient rendu bien compliquée cette énumération, en particulier à la fin du grand schisme d'Occident où l'Eglise hésitait entre trois prétendants au trône pontifical.

Ainsi donc : 1° la manifestation d'un plan voulu par l'auteur exclut tout soupçon d'erreur ou de fausseté ; 2° l'ordre adopté par le prophète est en même temps et

Comment expliquer que les antipapes figurent dans la Prophétie.

plus digne et plus clair que le mélange des antipapes aux papes d'après l'ordre simplement chronologique.

Ces considérations nous amènent à étudier de plus près cette question de la présence des antipapes dans la Prophétie, dont on a voulu faire une des principales objections contre son autorité divine.

§ III.

La Prophétie est-elle opposée à la Sainteté de Dieu.

S'il est un attribut de Dieu qui s'impose particulièrement à notre vénération, c'est son infinie *sainteté*. — L'approbation du désordre ou du mal à un degré quelconque ne saurait donc à aucun prix se rencontrer dans un écrit divinement inspiré.

Mais les antipapes ⁽¹⁾, qui personnifient le principe mauvais et la révolte contre l'autorité légitime, figurent dans la Prophétie des Papes à côté des papes véritables.

Dans ce mélange n'y a-t-il pas comme une condamnation implicite de notre théorie sur l'origine surnaturelle du document ?

Que les antipapes figurent dans les devises, c'est un *fait* que l'on ne saurait nier. — Mais au lieu d'en tirer des conséquences contraires à un autre *fait*, également établi, nous voulons dire le caractère prophétique et par conséquent surnaturel des devises, montrons que la présence des antipapes dans le document *ne prouve rien contre son origine divine* ; nous chercherons ensuite les *raisons* qui ont pu porter le prophète à signaler les faux pontifes à côté des papes légitimes.

Le mal est
inconciliable
avec
l'inspiration
divine.

Comment
expliquer
la mention qui
est faite
des antipapes ?

(1) Carrière, qui, le premier, cherche à réfuter systématiquement la Prophétie des Papes, formule tout d'abord, parmi les objections, celle que lui suggère la présence des antipapes.

Cette objection a été reproduite par le P. Menestrier, par Moréri, et en général par tous les adversaires de la Prophétie.

L'objection ne peut porter que sur la manière dont sont présentés ces antipapes.

A) Le signalement des antipapes dans la Prophétie.

Il faut voir surtout la manière dont est fait ce signalement.

Il est trop évident que le *fait matériel* de mentionner les antipapes ou les apôtres du mal, ne touche en rien à la sainteté d'un auteur. — De tout temps il y a eu lutte entre le bien et le mal, et la sainte Écriture elle-même signale les faux prophètes à côté des prophètes inspirés, les grands prêtres prévaricateurs à côté des ministres fidèles, Judas à côté des apôtres.

En ce qui concerne notre question, les historiens les plus dévoués au Saint-Siège apostolique se sont fait un devoir d'énumérer les pontificats schismatiques qui ont troublé et désolé l'Église, en même temps que les pontificats véritables qui ont affirmé et comme prolongé le règne de Jésus-Christ dans le monde.

Il ne saurait donc être question ici que de la *manière* dont sont présentés ces antipapes.

Nous allons prouver, par des *considérations générales* et par des *raisons particulières*, que, si les antipapes sont énumérés avec les vrais papes dans la Prophétie, ils ne sont nullement *confondus* avec eux ⁽¹⁾; au contraire ils nous sont présentés comme des *intrus* et des *révoltés*.

1^o Considérations générales.

1^o Les noms des saints sont exclus des légendes des antipapes.

1^o Le P. Gorgeu fait observer que, dans les devises concernant les antipapes, les noms de saints se trouvent comme systématiquement exclus, lors même que le symbole est emprunté à un titre cardinalice qui reçoit son nom de Marie ou des autres saints. — Ainsi pour Victor IV, le titre de S. *Nicolas in Carcere*, donne simplement : Ex

(1) « Il n'est pas dit de ceux qui sont nommés dans le schisme sans être notés schismatiques qu'ils ont été de vrais pontifes, mais qu'ils paraissent dans la suite des pontifes. »

C'est le protestant *Graff* (p. 8) qui fait cette réflexion.

L'abbé *Cucherat* dit avec raison :

« Les antipapes sont mêlés chronologiquement, mais nullement confondus avec les vrais papes. »

Exclusion des noms de saints dans leurs devises. — Ils sont groupés à part.

TITRO CARCERE ; pour Pascal III, le titre de *Ste Marie au Transtévère*, ou *Transtiberine* : VIA TRANSTIBERINA ; pour Benoit XIII, le titre de *Ste Marie in Cosmedin* : LUNA COSMEDINA. On peut sans doute encore citer la devise de *Jean XXIII*, CERVUS SIREN, dans laquelle le mot *Cervus* semble rappeler le cerf de *S. Eustache* : le titre cardinalice de *Jean XXIII* était l'église de *Saint-Eustache*.

Pour plusieurs des papes véritables au contraire, les noms propres de saints ou de saintes figurent dans les légendes. Mentionnons en particulier les devises de *Grégoire VIII*, ENSIS LAURENTII ; d'*Innocent IV*, COMES LAURENTIUS ; de *Martin IV*, EX TELONIO LILIACEI MARTINI ; d'*Innocent VI*, DE MONTIBUS PAMMACHII ; de *Paul IV*, DE FIDE PETRI. On pourrait y joindre jusqu'à un certain point la devise de *Grégoire XI*, NOVUS DE VIRGINE FORTI.

Cette remarque du P. Gorgeu n'est sans doute pas très convaincante. Mais une autre raison beaucoup plus frappante et plus décisive nous fait connaître les sentiments du prophète.

2^o Les antipapes, nous l'avons dit plus haut, loin d'être mêlés aux successeurs de Pierre, sont groupés à part, comme pour accentuer l'opposition qui existe entre la cité du mal et la cité de Dieu. — Chose remarquable, les groupes d'antipapes sont énumérés avant les papes véritables contre lesquels ils ont été en révolte. Il n'y a d'exception que pour *Alexandre V* et *Jean XXIII*, ainsi que pour les deux antipapes *Nicolas V* et *Félix V*. Les deux premiers furent opposés à *Grégoire XII*, et les deux autres aux papes *Jean XXII* et *Eugène IV*, bien longtemps après leur élection au souverain pontificat ; cette particularité est plus que suffisante pour expliquer l'ordre suivi par l'auteur des devises.

Le groupement des antipapes nous a déjà permis de réfuter l'objection tirée des prétendus anachronismes dans l'ordre des devises (v. pp. 511 et 512). Dans la question présente encore, il est pour nous une précieuse indication.

2^o Les antipapes sont groupés à part, avant les papes véritables.

On peut distinguer les groupes d'antipapes dans la suite des légendes.

3° La mention explicite qui est faite du schisme dans deux devises d'antipapes tranche la difficulté.

3° Mais s'il y a deux groupes de pontifes dans la prophétie, de quel côté le prophète voit-il les représentants de Dieu ? de quel côté les antipapes ?

Le mot *schisma*, qui se lit dans la devise de l'un de ces personnages, Clément VIII, suffit à nous renseigner sur l'esprit qui l'anime. Le stigmate imprimé par cette appellation à l'un des membres du groupe formé par les antipapes d'Avignon, rejaille sur ceux qui le précèdent et dont il est le successeur dans le schisme.

Par analogie nous pouvons aussi conclure que, lors du schisme allemand du douzième siècle, c'est encore le premier groupe qui représente le parti de la révolte.

La légende de Nicolas V renferme de même l'épithète *schismaticus*, et doit nous rassurer encore sur les intentions de l'auteur de la prophétie.

Quant à Félix V, il n'est pas explicitement désigné comme schismatique ; mais, si les rapprochements que nous venons d'indiquer ne suffisent pas, les considérations qu'il nous reste à exposer montreront que l'auteur des légendes n'est pas un partisan de la révolte et du schisme, un apôtre du mal, et que l'objection tirée de ce chef est sans valeur (1).

2° Considérations particulières.

Le sens moral des devises qui correspondent aux différents schismes renseigne sur les sentiments de l'auteur.

Le *symbolisme*, dont nous avons démontré l'existence dans la *Prophétie des Papes*, donne pleinement raison à notre manière d'expliquer la présence des antipapes dans l'œuvre de S. Malachie.

Chose remarquable, non seulement les devises des différents antipapes renferment la condamnation du schisme dont ils sont les auteurs, mais encore les devises des papes véritables auxquels ils sont opposés signalent d'une manière analogue l'épreuve cruelle dont l'Eglise est alors l'objet.

(1) On peut d'ailleurs voir avec l'abbé Cucherat une condamnation implicite du schisme dans ce fait que les *Papes véritables* qui ont porté des noms usurpés par les antipapes, sont mentionnés après eux. Citons Calixte III, Nicolas V, Clément VII, Benoit XIII, Clément VIII.

Nous nous bornerons ici à quelques indications ; ces considérations nous les développerons et nous les justifierons dans les commentaires que nous consacrerons aux différentes devises.

a) *Devises des antipapes.*

Ex tetro carcere, VICTOR IV. — L'allusion à la *prison*, l'épithète *teter*, qui succède à l'épithète opposée *albus* de la devise du pape Adrien V, le rapprochement des deux termes, tout évoque de sombres images, qui conviennent à caractériser un schisme. La tyrannie que l'empereur Frédéric Barberousse voudrait exercer sur l'Église en lui imposant ses créatures, serait pour elle une dure servitude, une *sombre et noire captivité*.

Les antipapes.
1^{er} Schisme
allemand du
douzième siècle.

Via Transtiberina, PASCAL III. — Ce n'est pas la cité de Dieu, c'est la voie publique qui sert à personnifier ce faux pape. La légende fait songer aux tristesses de l'exil. — Peut-être même faut-il voir une allusion latente au schisme jusque dans le mot *Transtiberina*. Si l'on cherche le Pape véritable, c'est à l'évêque de Rome, la ville du *Tibre*, qu'il faut aller ; le malheureux Pascal qui prétend exercer la puissance souveraine n'est qu'un étranger, un *transfuge*. — Le sens de la devise apparaît plus clairement encore lorsqu'on la compare à la devise de Célestin II, *Ex castro Tiberis*, par laquelle débute la Prophétie, et qui affirme l'autorité de l'Église romaine.

De Pannonia Tusciæ, CALIXTE III. — Cette devise est significative. Le *Pannonien* Jean de Strume, antipape, fera sa soumission au *Toscan* Alexandre III, et montrera par son exemple de quel côté est le bon droit. Le triomphe appartiendra à *la Toscane sur la Pannonie* ou sur l'Allemagne, représentée par l'empereur Frédéric Barberousse et par ses créatures.

Corvus schismaticus, NICOLAS V. — L'image du *corbeau*, cet oiseau sinistre et avide de sang, rend plus énergique l'affirmation contenue dans l'épithète *schismatique*.

2^e Schisme
de Pierre de
Corbara.

3^e Grand
Schisme
d'Occident.

Crux apostolica, CLÉMENT VII. — La légende de Clément VII semble au premier abord convenir à un pape véritable, apôtre de la croix ; elle ne suffirait sans doute pas à elle seule à montrer un antipape dans celui qui en est l'objet. — Toutefois, si l'on consulte le sens symbolique du mot *crux* dans l'Évangile, épreuve, tribulation, on trouvera dans cette expression, *crux apostolica*, un emblème éloquent du schisme : la croix vient à l'Église de celui qui, par son titre (Robert de Genève était cardinal des *XII Apôtres*) et par sa dignité, paraissait destiné à s'en montrer le plus ferme appui.

Il y a dans cette juxtaposition, semble-t-il, un reproche et une expression intense de tristesse, qui conviennent à marquer le règne d'un antipape.

Luna Cosmedina, BENOÎT XIII. — La lune, astre changeant et par lui-même ténébreux, reçoit du soleil toute sa lumière ; elle symbolise donc bien un faux pontife qui emprunte tout son lustre et tout son éclat au prestige qui entoure la dignité pontificale. — Par lui-même cet antipape n'est rien. Si une erreur de fait groupe autour de lui, pour subir son influence, une partie de la Chrétienté, c'est qu'il paraît posséder la lumière qui doit guider le monde au milieu des ténèbres : mais cette lumière lui vient en réalité d'un autre, et il ne fait que la refléter. — *Cosmedina* rappelle le titre cardinalice de Pierre de Lune ; le nom de Marie qui accompagne ce titre, ne figure pas dans la légende, comme si le prophète craignait de le profaner en le rapportant à un antipape. Il semble qu'il ait voulu ne laisser ici qu'une allusion païenne, bien convenable pour le représentant du prince des ténèbres.

Schisma Barcinonum, CLÉMENT VIII. — Le sens de *schisma* est renforcé par le mot *Barcinonum*. A l'universalité, à la catholicité de l'Église, est opposé l'isolement de cette province de *Barcelone*, dernier asile du schisme.

Flagellum solis, ALEXANDRE V. — Nommé par le concile de Pise pour mettre fin aux divisions de l'Église,

Alexandre V met dans ses armoiries un *soleil*, pour exprimer par ce symbole qu'il doit dissiper la nuit du schisme, en se faisant l'apôtre de l'Évangile. — Mais, bien qu'animé d'intentions saintes, bien que nommé par un imposant Concile dans un but de conciliation et de paix, ce pieux personnage ne peut détenir en réalité l'autorité apostolique : Grégoire XII, pape légitime, a refusé son approbation au concile de Pise, et, toute mêlée qu'elle paraisse de vues trop personnelles, sa décision n'en annihile pas moins les efforts tentés pour le retour à l'unité. Le concile de Pise est privé de toute autorité par le fait même qu'il est désavoué par le pape véritable.

Ainsi, l'élection d'Alexandre V, au lieu de mettre fin aux divisions, augmente encore le mal, en mettant en présence trois prétendants à la tiare au lieu de deux. Elle est une *tribulation* de plus pour l'Église que l'on peut justement comparer au *soleil*. La légende *Flagellum solis* se prête à cette explication.

Cervus Siren, JEAN XXIII. — La devise de Jean XXIII, successeur d'Alexandre, est difficile d'interprétation. Cependant le symbole de la *Sirène* convient à un pontife qui fait des promesses pleines d'espérances à ceux qui mettent en lui leur confiance, et qui ne leur réserve que déception et désenchantement. — Le P. Gorgeu voit dans le cerf le symbole de l'empressement et de la facilité avec lesquels il *s'échappe et fuit*, lorsqu'on le met en demeure de donner suite à ses promesses pour le rétablissement de la paix dans l'Église.

Amator crucis, FÉLIX V. — Nous pouvons faire au sujet de cette devise une remarque analogue à celle que nous a suggérée la devise de Clément VII. Ici encore la légende semble au premier abord convenir à un pape véritable. Mais lorsqu'on la rapproche des textes évangéliques où se lit le même mot *crux*, on y trouve l'expression de la tristesse qu'inspire au prophète la vue du schisme provoqué par le concile de Bâle. C'est une *croix* nouvelle qui est imposée à la sainte Église par l'élection de Félix.

4° Schisme
du Concile
de Bâle.

b) *Devises des Papes véritables contemporains des antipapes.*

Les papes
correspondants.
Le schisme
doit être
annoncé aussi
dans
leurs devises.

Le schisme s'attaquant à l'unité et à la vie de l'Église, demande à être signalé dans les devises même des papes sous lesquels il se produit, s'il est vrai que les légendes, dans leur symbolisme, doivent annoncer les grands événements de chaque pontificat.

De fait nous reconnaitrons encore ces allusions à l'épreuve, si nous cherchons à pénétrer le *sens moral* des légendes des papes correspondant aux périodes de schisme.

1° Schisme
allemand du
douzième siècle.

Ex ansere custode, ALEXANDRE III. — Ce saint pape, dont le pontificat fut troublé par le schisme allemand de Frédéric Barberousse et de trois antipapes, Victor, Pascal et Calixte, se montra vraiment le gardien fidèle des droits de l'Église. La comparaison avec l'*oie vigilante* qui sauva le Capitole de l'attaque des ennemis, est inspirée par son nom de famille et par ses armoiries. Elle convient à désigner un pontificat traversé par tant d'épreuves, mais toujours marqué de force et de courage, triomphant à la fin de l'opposition par la soumission de l'antipape et de l'empereur.

2° Schisme
de Pierre de
Corbara.

De sutore osseo, JEAN XXII. — Le schisme est une *déchirure* comme l'indique l'étymologie grecque. Le métier ou l'état du père de Jean XXII donne occasion au prophète de comparer le pape à l'*artisan qui répare la déchirure* du vêtement de l'Église. Jean XXII rapproche et réunit de nouveau les esprits divisés par la défection de l'antipape Nicolas V, ou Pierre de Corbara.

3° Grand
Schisme
d'Occident.

De inferno prægnante, URBAIN VI. — Les termes de cette énergique devise sont dictés, nous le verrons, par des circonstances extérieures de la vie d'Urbain; ils sont la condamnation la plus absolue du grand schisme d'Occident qui prend naissance sous son pontificat. *L'enfer est vraiment en travail* : il va enfanter son œuvre de malédiction.

Cubus de mixtione, BONIFACE IX. — Ici encore,

c'est par une image pleine de force que le prophète nous annonce la défection d'un des princes de l'Église, sous le pontificat de Boniface IX. Une pierre de choix se détachera de l'édifice de l'Église, en la personne de Pierre de Lune ou Benoît XIII. Mais cet édifice divin n'en sera pas ébranlé ; c'est au contraire *le bloc de pierre qui se séparera de l'ensemble*, et s'en ira, roulant au loin, montrer par son isolement que le schisme n'est que ruine et destruction.

De meliore sidere, INNOCENT VII. — Le nom de famille *Migliorati* et l'astre qui figure dans les armoiries d'Innocent, sont pour l'auteur de la devise une occasion d'affirmer son respect pour la papauté. — A la clarté trompeuse et empruntée de la lune qui représente Benoît XIII, il oppose la lumière de l'étoile qui brille et scintille par elle-même dans le ciel de l'Église. Il est vraiment *meilleur* de rester attaché à la *chaire de vérité*, que de suivre les lueurs trompeuses et les faux enseignements de l'apôtre de l'erreur et du mensonge.

Nauta de ponto nigro, GRÉGOIRE XII. — Le pape est le *pilote* du vaisseau de l'Église. Mais le schisme d'Occident qui a duré si longtemps déjà, s'aggrave sous le pontificat de Grégoire par l'élection que fait le concile de Pise d'Alexandre V, et par la nomination de son successeur Jean XXIII. La période que traverse Grégoire XII peut donc être comparée à une *mer agitée, houleuse, noire*, et grosse de tempêtes.

Corona veli aurei, MARTIN V. — La devise de Martin V marque la fin du schisme. Cette *couronne* et ce *voile d'or* annoncent que l'Église, comme une épouse et une reine, va retrouver sa gloire et son bienfait empire au concile de Constance.

Lupa cælestina, EUGÈNE IV. — Le loup est, dans l'Évangile, le symbole du pasteur infidèle qui met le trouble et la désolation dans le bercail. — La devise annonce donc que le pontificat d'Eugène IV sera *troublé par le schisme* : à ce pape le concile de Bâle opposera en effet

Amédée de Savoie, qui prendra le nom de Félix V. Mais la *bonne foi* et les *vertus* de ce personnage expliquent pourquoi le prophète ajoute au mot *lupa* la qualification *caelestina*.

Et qu'on ne s'étonne pas de voir le symbolisme de la devise s'appliquer à un autre qu'à Eugène IV. Nous trouvons la même particularité pour plus d'une légende. C'est ainsi que le saint pape Urbain III a pour légende *Sus in cribro*, parce que sous son pontificat, Jérusalem la ville sainte devait être souillée par le Mahométisme. De même Pie VII est désigné par la devise *Aquila rapax*; cet aigle ravisseur, ce n'est pourtant pas le pauvre pape martyr, mais celui dont les *enseignes* faisaient trembler l'Europe, et amenaient partout, à Rome même, les horreurs et les brutales exigences de la guerre (v. le second principe d'interprétation, pp. 243-249).

Ce qui est emprunté à la vie du pape Eugène IV, ce sont les emblèmes qui figurent dans la devise; mais leur signification symbolique se rapporte à l'événement *marquant du pontificat*, le schisme.

De modicitate lunæ, NICOLAS V. — Ici encore, comme dans la devise de l'antipape Benoît XIII, le schisme semble annoncé sous l'image de la lune. — *Le parti de la révolte s'humiliera* et s'abaissera sous Nicolas V en la personne de Félix V, qui fera sa soumission pleine et entière au Vicaire de Jésus-Christ, lorsqu'il aura reconnu son erreur.

Cette soumission marquera en même temps la fin des schismes pour de longs siècles à venir, car depuis l'acte de révolte du Concile de Bâle, l'unité extérieure de l'Eglise est demeurée intacte jusqu'à nos jours.

* * *

Lors même enfin que le sens attribué par nous aux légendes énumérées plus haut ne serait pas admis par le

Conclusion. — Raisons probables de la mention qui est faite des antipapes.

lecteur d'une manière absolue ⁽¹⁾, il devrait du moins reconnaître la *possibilité* d'une réponse complète à la critique de CARRIÈRE et du P. MENESTRIER. Ce point seul suffit pour enlever à l'objection toute sa force.

Aussi bien, les *considérations générales* exposées en premier lieu, montrent que le prophète, en signalant les antipapes, n'a point prétendu les mettre sur un pied d'égalité avec les vrais papes ; elles le défendent d'avoir méconnu la sainteté de Dieu dans ses représentants sur terre, en mêlant les faux pontifes aux Vicaires de Jésus-Christ.

B) Raisons qu'a pu avoir le prophète de mentionner les antipapes.

Cette mention qui est faite des antipapes, si elle trouve sa justification en elle-même, était-elle opportune ? — Quel a pu être le but du prophète dans ce mélange et dans cette confusion de ce qu'il y a de plus saint, l'autorité apostolique résidant en permanence dans les successeurs de S. Pierre, avec ce qu'il y a de plus contraire à cette sainteté et à cette autorité, l'orgueil et la cupidité, principes de la révolte et du schisme ?

Opportunité de la mention qui est faite des antipapes.

Arrêtons-nous tout d'abord à une remarque qui trouve son application dans bien des questions relatives au surnaturel.

Trop souvent, hélas ! l'esprit humain veut juger sans appel des raisons éternelles des choses. Si quelque difficulté paraît insondable à son intelligence, s'il ne peut

Remarque générale.

(1) Dans les applications que nous avons énumérées, nous avons dû nous borner à de simples indications ; nous renverrons au commentaire détaillé des différentes devises pour un exposé plus complet de notre sujet (voir LES PAPES ET LA PAPAUTÉ).

Nous avons à peu près complètement laissé de côté dans ce chapitre la question de l'*origine* ou de l'*occasion des symboles* qui figurent dans ces légendes. Nous avons aussi omis à dessein les applications qui ne se rapportent pas à la question des antipapes.

découvrir de réponse à une objection, il détourne son attention et sa volonté des motifs qui devraient imposer à son respect une vérité révélée, souvent même une doctrine religieuse appartenant en même temps au domaine de la raison. Et pourtant cette intelligence devrait avant tout reconnaître qu'elle est bien bornée, et que son premier devoir est de se soumettre quand Dieu a parlé ou quand la conscience lui a fait connaître ses obligations envers l'Éternel.

Bien qu'il ne s'agisse pas ici d'une question de foi, nous devons nous garder d'attribuer à nos vues personnelles une trop grande importance. — Si l'accomplissement des devises nous force à reconnaître en elles un caractère prophétique, nous sommes assurés d'avance du caractère de sainteté de leur auteur premier, qui ne saurait être que Dieu.

Admettons donc que nous ne puissions pas comprendre l'opportunité de cette mention qui est faite des antipapes; nous n'aurions pas le droit pour autant de nous faire de notre ignorance une arme contre le caractère surnaturel de la Prophétie.

* * *

Raisons probables.

Mais nous pouvons donner des explications au moins probables de la présence des antipapes dans la liste des devises.

Le *P. Gorgeu* apporte les raisons suivantes :

1° Raison historique.

1° Au point de vue *historique* : « Les antipapes avaient fini par être mêlés aux papes dans le style, contrairement aux usages primitifs ».

2° Raison philosophique.

2° Au point de vue *philosophique* : « Les antipapes servent à la gloire et au triomphe des vrais papes, quand ceux-ci ont triomphé d'eux. » (Explication de la devise de Victor IV.) — Ailleurs le même auteur dit plus clairement encore : « Ce faisant, Dieu donne une plus entière connaissance de la tenue du Saint-Siège et de ses dépen-

Il peut exister d'autres raisons providentielles.

dances qu'il ne ferait par la seule déclaration des légitimes successeurs de S. Pierre. »

Cette dernière raison ⁽¹⁾, basée sur la nature des choses, semble la meilleure réponse à l'objection de Carrière.

Mais peut-être le prophète a-t-il eu d'autres vues encore.

Qui peut sonder les secrets de l'avenir ? Qui nous dira si Dieu n'a pas eu des desseins miséricordieux sur les générations futures, en signalant ainsi les antipapes à côté des papes véritables, et si l'on ne doit pas trouver là quelque avertissement, quelque indication précieuse pour les épreuves futures ?

Parmi les devises qui suivent celle de Léon XIII, *Lu-*

Autre raison possible.

Raison providentielle préparation de l'avenir.

(1) Le protestant *Graff* donne une autre raison, qui, sans être décisive, ne manque pourtant pas d'une certaine valeur.

« Au moment du grand schisme d'Occident, dit-il, il était difficile de décider quel était le pape véritable. »

Le schisme d'Occident est en effet un des plus grands problèmes religieux qui puissent se poser. Sans doute l'inspiration divine exclut toute erreur, et rien ne pouvait empêcher Dieu, s'il l'avait voulu, d'instruire son prophète en lui marquant quel devait être le pape véritable. Mais l'auteur, parlant aux hommes, n'avait peut-être pas mission de trancher ce point délicat. et, par exemple, de flétrir par un silence significatif la mémoire du pieux Alexandre V opposé au véritable pape Grégoire XII par le Concile de Pise.

Si Grégoire XII était seul Pontife légitime, théologiquement parlant, il faut reconnaître, ce semble, qu'il contribua pour sa part à prolonger et à aggraver les divisions de l'Église, par les difficultés qu'il mit à donner sa démission, et à permettre ainsi la nomination d'un nouveau pape. — Alexandre V au contraire était un saint et zélé personnage ; il accepta sans ambition personnelle, pour le bien de l'Église, une mission qui lui était offerte par le Concile de Pise. Ce concile, il le croyait légitime, parce que les circonstances particulièrement difficiles que traversait l'Église lui semblaient réclamer un remède exceptionnel, et que la recherche et l'amour de la paix religieuse paraissaient avoir présidé à la réunion et aux décisions des évêques représentant extérieurement la Chrétienté presque tout entière.

De fait l'autorité d'Alexandre fut presque universellement reconnue, et l'on conçoit, ne fût-ce que pour cette raison, que le prophète ait voulu le mentionner dans la suite des Pontifes qui ont, à tort ou à raison, exercé l'autorité suprême, et porté les insignes de la papauté.

L'obédience des faux papes d'Avignon Clément VII et Benoît XIII, comprenait d'un autre côté une partie notable de la Chrétienté, en particulier la France et l'Espagne ; elle compta même des saints, parmi lesquels S. Vincent Ferrier, Ste Colette, comme si Dieu avait voulu marquer par là que la division n'était qu'extérieure et n'atteignait pas l'âme de l'Église.

men in caelo, il est probable qu'il en est une au moins qui se rapporte au grand schisme des derniers temps.

L'Apocalypse semble nous prédire pour l'époque de l'Antéchrist une apostasie terrible, et le règne d'une puissance opposée à celle du Christ (1).

Notre-Seigneur lui-même fait allusion à cette épreuve des derniers temps (XVIII, 8) :

« Filius hominis veniens, putas inveniet fidem in terra? »

Lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur terre?

Peut-être les devises des antipapes du passé fourniront-elles alors, soit dans leurs expressions, soit dans leur ordre et leur groupement, les renseignements les plus importants pour les fidèles enfants de l'Église.

Conclusion.

Au lieu de juger et de critiquer, sachons nous défier de notre ignorance, et soyons satisfaits d'avoir constaté que la sainteté de Dieu n'est nullement mise en cause dans les allusions qui sont faites aux antipapes.

Pour le reste, nous devons nous en rapporter à la divine Sagesse de Celui qui seul a pu, semble-t-il, soulever le voile de l'avenir.

Mais cette *Sagesse* infinie est, au dire des adversaires de la Prophétie, un argument nouveau contre l'origine surnaturelle et l'autorité divine des légendes des papes.

Arrêtons-nous un instant à cette nouvelle difficulté.

§ IV.

La Prophétie est-elle opposée à la Sagesse de Dieu?

La Prophétie
des Papes
paraît
à plusieurs
inutile
et dangereuse.

Fût-elle digne de Dieu dans sa forme extérieure, fût-elle vraie dans ses moindres détails, fût-elle enfin respectueuse des droits et de la Sainteté de Dieu, la Prophétie

(1) Le vénérable *Holzhauser* annonce très explicitement un antipape abominable qui sera le bras droit de l'Antéchrist.

ne saurait être admise comme inspirée de Dieu si elle est opposée à son infinie Sagesse.

Or c'est là le reproche que lui adressent quelques-uns de ses adversaires. On la dit *inutile et dangereuse*.

A) La Prophétie des Papes est-elle inutile ?

Pour qui s'arrête à la surface des choses, il semble que la Prophétie de S. Malachie ait pour but de faire prévoir quels seront les futurs pontifes de Rome. Or, dit Carrière, le Pape est quelquefois caractérisé par des événements *de son pontifical*. La légende qui le désigne ne saurait donc alors le faire reconnaître à l'avance.

M. l'abbé Bigou, dans la *Revue mensuelle* (année 1896, p. 749), est plus catégorique encore que Carrière. Dans l'annonce des particularités qui marqueront les divers pontificats, il ne voit qu'une simple question de curiosité, indigne de la Sagesse de Dieu (1).

Notre réponse sera d'autant plus facile que nous admettons pleinement les raisons émises par nos contradicteurs.

Mais l'objection, sous la double forme qui vient d'être rapportée, suppose à tort que le but de la Prophétie est de faire prévoir à l'avance quels seront les papes de l'avenir (2). — Nous avons démontré plus haut par plus d'une

On ne peut, dit-on, deviner à l'avance quels seront les Papes futurs à l'aide des devises. Cette désignation des Papes serait du reste indigne d'un prophète.

Nous admettons les raisons exposées.

(1) « Est-ce que de pareilles prédictions pourraient vraiment être inspirées par l'Esprit-Saint ? Est-ce que toute prophétie divine ne doit pas avoir une portée morale, une utilité réelle, un but et un effet de sanctification ? Est-ce que Dieu peut faire quelque chose d'inutile ? Il est évident que non.

» Or ce qu'il y a de plus frappant dans cette prétendue prophétie, c'est son défaut absolu d'utilité morale, et même d'un genre quelconque d'utilité.

» Supposons qu'on puisse savoir réellement que certains papes à venir auront quelque rapport avec un *feu ardent*, ou un *croissant de lune*, ou une *gloire de l'olivier*, ou un *soleil laborieux*, qu'est-ce que cela peut faire à l'Eglise, et quel profit réel peuvent en retirer les chrétiens ?

» Or il n'y a rien de divin qui soit inutile.

» Donc il n'y a rien de divin dans cet amas de prédictions. »

(*Revue mensuelle*, 1896, p. 749.)

(2) « Il est croiable que la révélation n'est point octroyée pour satisfaire à la simple curiosité des uns et des autres, mais seulement pour apprendre à chacun la suite des papes et les approches de la fin du monde, afin que tous y arrivent conformément au dessein de Dieu. » *Gorgeu*, p. 21.

considération que telle ne saurait être la fin de la prédiction attribuée à S. Malachie (voir pp. 273-277).

Mais
la Prophétie
a un autre but,
qui est
conforme
à la sagesse
de Dieu.

Le but véritable de cette Prophétie est, croyons-nous (voir pp. 278-287), de préparer le monde aux grands événements qui précéderont la venue du Juge suprême, par l'énumération des derniers successeurs de S. Pierre.

Un tel dessein, loin d'être contraire à la Sagesse de Dieu, répond complètement soit en lui-même, soit dans les moyens employés, à cette divine Sagesse.

Le but
en lui-même.

Préparer le monde à la fin des temps est 1^o conforme aux *vues miséricordieuses* de Dieu sur l'humanité. Il semble bon et raisonnable que l'Église soit disposée à l'avance à subir les terribles épreuves prédites pour les derniers temps; la prévision du danger arme et fortifie celui qui s'attend à la lutte suprême. — 2^o Ce fait est de plus conforme à ce que nous savons de la *conduite de Dieu* sur le monde dans le passé ⁽¹⁾. Le premier avène-

(1) « Notre-Seigneur, dans l'Évangile (Matth. XXIV, 37; Luc, XVII, 26), compare le comportement des hommes qui seront proches du déluge de feu avec celui de ceux qui furent noyés dans le déluge d'eau, au temps du grand Patriarche Noë. Ceux-ci étaient avertis, comme il est croiable, par Noë, mais ils méprisèrent la révélation. Ainsi en sera-t-il à la fin des siècles. » *Gorgeu*.

Voici les deux textes du saint Évangile auxquels fait allusion le P. Gorgeu.

Matth. XXIV, 36-39. « De die autem illa et hora nemo scit, neque Angeli cælorum, nisi solus Pater. Sicut autem in diebus Noe, ita erit et adventus Filii hominis : sicut enim erant in diebus ante diluvium comedentes et bibentes, nubentes et nuptui tradentes, usque ad eum diem quo intravit Noe in arcam, et non cognoverunt donec venit diluvium et tulit omnes : ita erit et adventus Filii hominis. »

Luc, XVII, 26-30. « Et sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus Filii hominis. Edebant et bibebant, uxores ducebant et dabantur ad nuptias usque in diem qua intravit Noe in arcam : et venit diluvium et perdidit omnes.

» Similiter sicut factum est in diebus Loth : edebant et bibebant, emebant et vendebant, plantabant et ædificabant ; qua die autem exiit Loth a Sodomis, pluit ignem et sulphur de cælo, et omnes perdidit. Secundum hæc erit, qua die Filius hominis revelabitur. »

Les deux passages que nous venons de citer nous annoncent que l'avènement du Fils de l'homme surprendra le monde. Mais on ne saurait en conclure qu'il n'aura pas été préparé et annoncé.

Il est question dans ces textes des *méchants*, lorsque les derniers événements

Préparation au second avènement de Jésus.

ment du Christ a été prédit par des signes divers et par les prophéties messianiques de l'Ancien Testament. Il est convenable que le second avènement de Jésus soit annoncé de même et préparé d'une manière au moins indirecte, d'autant plus qu'il marquera le règne de la justice avec ses effrayantes conséquences. L'Apocalypse, il est vrai, trace à l'avance le tableau des siècles futurs, jusqu'à la venue du grand Juge; mais ses enseignements sont

sont présentés comme une *surprise*; les temps de Noé et de Loth sont en effet comparés aux derniers temps, et nous savons par la Bible que ces deux patriarches, qui représentaient l'élément juste et fidèle, furent avertis par Dieu du cataclysme qui devait frapper leurs contemporains.

La question posée reçoit une lumière nouvelle de la comparaison du texte évangélique avec I Petr. III, 20 :

« Qui increduli fuerant aliquando, quando expectabant Dei patientiam in diebus Noe, cum fabricaretur arca, in qua pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt per aquam. »

Le passage de l'apôtre S. Pierre nous montre que, non seulement Noé fut averti par Dieu du cataclysme qui menaçait le monde, mais que lui-même, en fabriquant l'Arche, annonça l'événement à ceux qui l'entouraient. L'incrédulité de ces derniers, exprimée par les mots *increduli fuerant*, n'aurait, semble-t-il, aucun sens dans l'hypothèse contraire.

Ailleurs le même S. Pierre parle explicitement des *impies* qui s'élèveront dans les derniers temps et de la *fausse sécurité* dans laquelle ils se reposeront; il condamne leur imprévoyance par une comparaison empruntée aux troubles qui se produisirent dans les lois de la nature lors du déluge et qui peuvent avoir leur analogue à la fin des temps.

II Petr. III, 3-7. « Venient in novissimis diebus in deceptione illusores, juxta proprias concupiscentias ambulantes, dicentes : Ubi est promissio, aut adventus ejus? ex quo enim patres dormierunt, omnia sic perseverant ab initio creaturæ.

» Latet enim eos hoc volentes, quod cæli erant prius et terra, de aqua et per aquam consistens Dei verbo, per quæ ille tunc mundus aqua inundatus periit. Cæli autem qui nunc sunt, et terra eodem verbo repositi sunt, igni reservati in diem judicii et perditionis impiorum hominum. »

De même S. Paul, écrivant aux Thessaloniens, parle de la surprise mortelle que causera la venue du Seigneur aux *méchants*, insoucians de l'avenir.

I Thess. V, 3-5. « Cum enim dixerint : Pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus, sicut dolor in utero habenti, et non effugient. Vos autem, fratres non estis in tenebris, ut vos dies illa tanquam fur comprehendat : omnes enim vos filii lucis estis, et filii diei; non sumus noctis, neque tenebrarum. »

Le jour du Seigneur, qui désigne les derniers temps (voir versets 1 et 2) surprendra *comme un voleur*. Mais un voleur surprend seulement ceux qui sont *dans les ténèbres*, les méchants. — Quant aux *bons*, l'opposition qui est faite

Le moyen est conforme à la sagesse divine.

assez mystérieux et assez obscurs pour que Dieu vienne en faciliter l'intelligence en temps opportun par une révélation subsidiaire, quoique non contenue dans le dépôt de la foi.

Moyens
employés pour
l'atteindre.

Quant aux moyens employés par Dieu pour atteindre ce but dans la *Prophétie des Papes*, ils paraissent souverainement convenables.

Tracer l'histoire du monde en marquant l'histoire de la Papauté, c'est, avons-nous remarqué au premier chapitre de cette étude (pp. 9 et 10) ainsi qu'au chapitre X (pp. 279-283), une pensée aussi élevée que respectueuse de l'autorité suprême des Pontifes Romains (1).

Il y a de plus dans cette manière de faire prévoir approximativement l'époque du Jugement dernier par le nombre des papes qui doivent régner encore, une indétermination relative qui satisfait l'esprit chrétien par son manque même de précision. Il semble en effet que Notre-Seigneur ait voulu faire planer sur l'heure dernière de la vie du monde, comme sur l'heure dernière de chaque existence humaine, une salutaire incertitude, qui laisse à la volonté son initiative et son activité propre, ainsi que son mérite.

entre les hommes de ténèbres et les enfants de lumière nous fait soupçonner qu'ils pourront prévoir l'approche du dernier jour et qu'ils n'auront pas à redouter la venue soudaine des cataclysmes suprêmes.

Nous concluons par ces paroles de S. Jean Chrysostôme :

« Les délices et la paix appartiennent à ceux qui ne sont soumis à aucune souffrance ; c'est pourquoi S. Paul n'a pas dit : lorsque la paix existera, mais : lorsqu'ils croiront jouir de la paix et de la sécurité, *Cum enim dixerint : Pax et securitas* (1 Thess. 5, 3). Par là ils montrent leur folie. On peut leur comparer les contemporains de Noé qui se livraient aux plaisirs sous la menace d'un si grand malheur, tandis que les justes étaient dans la peine et dans la douleur. Ainsi donc, à la venue de l'Antéchrist, les impies et ceux qui ne cherchent point le salut se livreront encore à d'odieuses voluptés. »

(1) Quand on songe que le souverain Sacerdoce est l'institution la plus majestueuse du monde ; que, dans tous les siècles, Dieu lui-même a présidé à la succession non interrompue de ces princes spirituels de la terre ; que les histoires les plus authentiques nous racontent leur passé, il n'est pas étonnant que des prophéties vénérables nous désignent les papes à venir. — De toutes celles que la critique des siècles a gratifiées de l'estampille d'une gravité parfaite, la plus remarquable est sans contredit celle de S. Malachie. — La Tour, p. 7.

Dangers prétendus que présente la Prophétie.

Au reste, nous le verrons plus loin (pp. 543-554), l'Évangile ne contredit pas à une connaissance approximative de la fin des temps, qui se précise à mesure qu'approchera l'épreuve finale. — A ce point de vue encore, la Prophétie répond à la Sagesse divine; la prévision du nombre des papes à venir rendra de plus en plus complète une connaissance qui deviendra de jour en jour plus nécessaire.

C'est ainsi que, soit dans son *but*, soit dans les *moyens employés* pour atteindre ce but, la Prophétie des Papes, loin d'être indigne et déraisonnable, paraît au contraire pleinement conforme à la Sagesse de Dieu.

B) La Prophétie des Papes est-elle dangereuse ?

Annoncer les papes de l'avenir n'est-ce pas un danger ? La prévision des papes futurs, si elle n'est pas directement condamnable, n'offre-t-elle pas des *inconvenients* graves par elle-même, et des *conséquences fâcheuses* en particulier pour les Conclaves futurs ?

a) Dangers prétendus de la Prophétie des Papes considérée en elle-même.

Ces dangers ou inconvenients sont de plus d'une sorte.

1° La recherche de la connaissance de l'avenir trouble et agite, surtout lorsqu'il s'agit d'événements aussi importants que les destinées futures du monde et l'approche de la fin des temps. « Cherchez avant tout le Royaume des cieux et sa justice, » nous dit Notre-Seigneur (Matth. VI, 33. 34). Laissons donc de côté une vaine satisfaction de curiosité qui reste sans profit pour l'âme.

2° Ce n'est pas sans cause que Dieu a caché et dérobé à notre connaissance les événements futurs. Si l'avenir était connu, il détruirait toute initiative et découragerait toute activité; ou bien, au contraire, il favoriserait la présomption et la témérité. Cette raison s'applique spécialement à une Prophétie qui annonce l'approche de la fin des temps.

Inconvénients
ou dangers
prétendus de
la Prophétie.

3° Facilement d'ailleurs on se laisse séduire par l'intérêt que présente l'inconnu. L'inexpérience humaine considérera bien vite comme vraies des rêveries sans fondement, et l'erreur sera d'autant plus fâcheuse que la Prophétie touche à des questions plus graves et d'une portée plus universelle.

4° Et puis, cette foi que l'on s'expose à donner prématurément à des visionnaires ou à des faussaires, ne jettera-t-elle pas le discrédit sur la croyance aux vérités révélées dans les Livres Saints et proposées par l'Eglise à notre foi?

5° Pourquoi donc, en matière aussi importante, prévenir le jugement authentique du Vicaire de Jésus-Christ et des Evêques? L'autorité divinement instituée dans la Sainte Eglise n'est-elle pas là pour tout décider avec discernement et amour?

Remarque.

Ces objections sont dirigées pour la plupart contre la *publication* et contre l'*étude* de prophéties, plutôt que contre leur *réalité* ou leur *existence*.

Mais les deux questions sont connexes. Si Dieu a parlé, c'est apparemment pour être entendu.

Disons-le donc franchement, toutes ces difficultés tendent, indirectement du moins, à battre en brèche les prédictions modernes, et par conséquent à détruire l'ordre établi par Dieu, qui a laissé subsister dans son Eglise l'esprit de prophétie.

* * *

Examinons d'ailleurs brièvement chacune des difficultés proposées.

La Prophétie
des Papes
est-elle faite
pour troubler?

1° Inquiétante et troublante, dit-on, la connaissance de l'avenir du monde?

Mais il y a des craintes et des inquiétudes salutaires, dans la vie des sociétés comme dans la vie des particuliers. — *La seule question est de savoir si la prophétie existe.* S'il est prouvé que Dieu a parlé, nous devons

Est-il à craindre qu'elle ne cause de l'inquiétude et du trouble?

admettre les conséquences de sa révélation. Si donc la prophétie a pour résultat d'inspirer quelque souci de l'avenir, c'est que cette inquiétude entre dans les desseins de Dieu.

Quant au trouble qui pourrait envahir une âme légère dans l'attente des épreuves de l'avenir, nous en trouvons le remède dans le texte même qui nous est opposé. — C'est la *confiance en Dieu* qui doit empêcher cette *sollicitude inquiète* condamnée par Jésus. Voilà l'objet de ses avertissements, et non pas du tout une aveugle insouciance de l'avenir.

Ajoutons enfin que dans ce passage de l'Évangile ⁽¹⁾ il est question des besoins du corps, *aliments* ou *vêtements*, et des nécessités quotidiennes de la vie, ainsi que l'indique le contexte. Notre-Seigneur ne veut donc pas condamner par là une connaissance qui intéresse directement la vie des âmes et prépare leur avenir éternel. Au contraire, il recommande implicitement cette recherche

(1) Il est bon de rapporter ici le texte sacré ; ainsi nous pourrions comprendre la lettre et l'esprit de l'avertissement donné par Notre-Seigneur à ses disciples pour les mettre en garde contre une recherche exagérée des biens de la terre.

Math. VI, 19-34. « Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra, ubi ærugo et tinea demolitur et ubi fures effodiunt et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in cælo ubi neque ærugo neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur. Ubi enim est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.....

» Nemo potest duobus dominis servire ; aut enim unum odio habebit et alterum diliget, aut unum sustinebit et alterum contemnet ; non potestis Deo servire et mammonæ.

» Ideo dico vobis, ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. Nonne anima plus est quam esca et corpus plus quam vestimentum ?

» Respiciite volatilia cæli quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea, et Pater vester cælestis pascit illa ; nonne vos magis pluris estis illis ? quis autem vestrum cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ?

» Et de vestimento quid solliciti estis ? Considerate lilia agri quomodo crescunt ; non laborant neque nent ; dico autem vobis quoniam nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis. Si autem fœnum agri quod hodie est et cras in clibanum mittitur Deus sic vestit, quanto magis vos, modicæ fidei ?

» Nolite ergo solliciti esse dicentes : Quid manducabimus aut quid bibemus, aut quo operiemur ? Hæc enim omnia gentes inquirunt. Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis.

» Quærite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis. Nolite ergo solliciti esse in crastinum ; crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi ; sufficit diei malitia sua. »

Menace-t-elle l'ordre privé ou public? — Expose-t-elle à des erreurs fâcheuses?

par ces mots, extraits du même passage : « *Quærite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus.* » Matth. VI, 33.

2° Doit-elle être préjudiciable aux intérêts de la vie privée et de la vie publique?

2° Mais encore, la vie individuelle et la vie sociale recevraient de cette connaissance un coup fatal.

Sans doute bien des vérités, connues à l'avance, tariraient en nous la source de l'activité. — Mais, lors même que les affaires humaines subiraient un certain ralentissement de l'attente des dernières épreuves, on ne saurait vraiment trouver là une raison valable pour fermer les yeux à la menace d'un danger qui regarde les âmes avant tout.

Sans doute encore notre nature misérable pourrait profiter pour le mal de la prévision de certains faits : l'incertitude même dans laquelle nous vivons par rapport aux événements les plus importants, est souvent la meilleure sauvegarde de notre vertu et de notre sagesse. — Mais qu'en peut-on conclure, sinon que Dieu ne révélera jamais des vérités dont la connaissance serait dangereuse? Si quelques-uns trouvent dans la révélation une source de scandale, qu'ils s'en prennent à eux-mêmes, et n'accusent point la Providence, qui vise le bien général en même temps que le bien particulier, et ne fait jamais rien en vain.

Le mourant, nous l'avons déjà remarqué, est le premier intéressé à savoir que sa fin est proche, et trop souvent nous avons à regretter que son entourage lui cache la vérité salutaire, et trahisse le plus grand devoir de l'affection chrétienne, sous prétexte qu'il y aurait à redouter de porter un coup fatal au malade qui serait l'objet d'une telle communication !

3° Expose-t-elle à des erreurs dangereuses?

3° Il y a, dit-on encore, danger pour l'esprit humain, livré à lui-même, de se laisser tromper et séduire, et de prendre des rêveries pour des réalités.

Mais si la crainte de commettre des erreurs devait toujours arrêter dans l'étude et le travail, quelles seraient donc les recherches permises ou possibles? Il faudrait dire adieu à la philosophie, à l'histoire, à la théologie même et à l'étude critique de l'Écriture Sainte. Car c'est là surtout

Peut-elle compromettre la foi ?

que l'on risque, dans des investigations personnelles, de se mettre en opposition inconsciente avec le dogme.

L'étude des prophéties réclame d'ailleurs un grand esprit d'humilité et de prudence, en même temps qu'une soumission complète aux enseignements de l'Eglise. Si l'on est animé de ces dispositions, on pourra se tromper, mais en matière qui ne se trouvera point comprise dans le dépôt sacré de la foi ; ou bien l'erreur sera purement *matérielle*, en tous cas toujours personnelle et non imputable à l'Eglise.

Quant à celui qui aborde cette étude avec un esprit vain et présomptueux, il est puni par où il a péché, s'il tombe dans l'erreur.

4° Mais en face du surnaturel, du mirage qu'exerce un avenir qu'on croit entrevoir, l'illusion est facile et dangereuse : cette crédulité pourra même compromettre la croyance aux vérités de la foi !

4° Peut-elle compromettre la foi ?

Non pas, car la foi s'appuie sur la Révélation divine ; et, pour les vérités essentielles de la religion, l'organe de la Révélation, le juge autorisé qui nous impose telle ou telle vérité à croire, c'est l'Eglise. En elle, dans son magistère infailible, et non dans notre sentiment personnel, subsiste la règle de notre croyance.

Les prophéties particulières n'ont point cette garantie. — Seule, la mauvaise foi confondra l'exaltation que produira accidentellement une crédulité d'enfant, avec la lumière et la force qui accompagnent l'adhésion surnaturelle aux vérités révélées, proposées par l'autorité de l'Eglise.

Si d'ailleurs les sages prescriptions imposées récemment encore par S. S. Léon XIII, dans la Constitution sur l'*Index*, sont fidèlement observées, personne ne se méprendra sur la distinction à faire entre les vérités que l'Eglise nous propose de croire, et celles qui n'ont en leur faveur que la force des raisons ou l'autorité des faits qui semblent les appuyer.

5° Du moins y aurait-il tout avantage, ce semble, à attendre un *jugement définitif et authentique* de l'Eglise, qui pourrait prévenir bien des abus !

5° Est-elle munie des garanties

Ne faudrait-il pas attendre l'approbation des autorités compétentes ?

voulues
de la part de
l'Eglise ?

Sans doute, avant tout, l'autorité de l'Eglise doit être sauvegardée. La Constitution récente sur l'*Index*, que nous venons de signaler, oblige de solliciter l'approbation de l'Ordinaire pour toute publication relative à des prophéties ou à des miracles nouveaux. — C'est pourquoi l'auteur, en toute soumission d'esprit et de cœur, s'en est remis complètement pour son travail au jugement de son Evêque vénéré, en qui il aime à reconnaître le représentant et l'organe de l'autorité enseignante de la sainte Eglise.

Mais les juges de la foi peuvent encourager, et encouragent de fait, des publications ayant pour but l'éclaircissement d'un point d'histoire religieuse, d'un dogme même, ou encore l'édification publique, sans pour cela se porter garants de la vérité de toutes les pensées émises par leurs auteurs. Pour les prophéties en particulier, ils peuvent, lorsqu'elles n'ont rien de contradictoire avec le dogme catholique et rien d'inconvenant, autoriser des études faites dans un esprit de soumission, en attendant que l'histoire ait permis d'en apprécier toute la portée par la réalisation plus ou moins parfaite des prédictions.

Le seul fait que ces études ou publications sont l'objet d'une réglementation dans la Constitution nouvelle de S. S. Léon XIII prouve qu'elles sont possibles en principe, et qu'elles peuvent être utiles et avantageuses, sous certaines conditions et dans certains cas.

Question
de fait.

Au reste, il semble que la *Prophétie des Papes* ait pour elle la consécration des siècles, et l'approbation implicite de l'Eglise. Au dix-septième siècle en particulier, elle a été l'objet de marques de respect absolument inouïes. Les papes et les évêques, témoins de ces manifestations, n'ont pas voulu compromettre par des décisions officielles et prématurées leur autorité et leur dignité; mais ils ont craint, semble-t-il, de mettre la lumière sous le boisseau en interdisant la publication de prophéties qui étonnaient le monde par leur précision.

Fidèles aux instructions de saint Paul touchant les manifestations de l'Esprit-Saint dans la primitive Eglise,

Comment la Prophétie a été considérée de fait dans l'Eglise ?

loin de mépriser la Prophétie, ils ont confié au temps et aux événements à venir le contrôle des prédictions remarquables qu'elle renferme. Ils pensaient sans doute qu'il y avait plus d'avantages que d'inconvénients à laisser libre cours à des manifestations qui leur paraissaient surnaturelles.

Actuellement encore, le respect dont beaucoup de bons esprits entourent le document attribué à saint Malachie, le soin avec lequel il est consulté lors de chaque Conclave, montrent bien de quelle autorité il continue à jouir. — Combien de fois, de nos jours en particulier, la piété filiale des fidèles, des évêques même, à l'égard du Souverain Pontife, ne s'est-elle pas fait jour en empruntant à la Prophétie des Papes ces mots de la devise de S. S. Léon XIII : *Lumen in caelo*, comme la plus belle louange à son adresse.

Ce n'est donc pas une prophétie nouvelle que nous mettons au jour, c'est une prédiction déjà bien ancienne que nous cherchons à signaler à l'attention publique ; et nous nous sentons soutenu et encouragé dans notre travail par la faveur et par le crédit dont a joui la *Prophétie des Papes* depuis au moins trois siècles, à Rome même et dans le monde chrétien.

b) Dangers prétendus de la Prophétie des Papes envisagée dans ses conséquences pour les Conclaves de l'avenir.

Carrière affirme que si la Prophétie était vraie, elle serait capable d'inspirer aux cardinaux des scrupules, en gênant la liberté de leur choix dans la nomination des papes.

Le *P. Gorgeu* répond d'une manière victorieuse à cette difficulté ⁽¹⁾.

La Prophétie des Papes gêne-t-elle la liberté des élections des Papes dans les Conclaves ?

(1) « Il ne s'en suit pas que leurs Eminences doivent avoir aucun égard à la révélation de Dieu touchant les Souverains Pontifes futurs, si sa divine Majesté la donne à quelque particulier, parce que ces prédictions sont indépendantes des élections par lesquelles les Eminentissimes Cardinaux créent les Papes, au moins quant à l'estre que ces memes prédictions tiennent

1° *En elles-mêmes*, les prédictions ne forcent pas le libre arbitre des cardinaux électeurs. Car la prévision est conséquence et non cause des événements futurs qui dépendent de la liberté.

2° *Dans la connaissance qu'en peuvent avoir les cardinaux*, elles ne doivent en rien entraver la liberté de leur choix. En effet : 1° la Prophétie n'est pas officiellement reconnue par l'Église ; 2° ce que l'on prévoit devoir arriver n'est pas toujours ce qu'il y aurait de mieux, et les cardinaux doivent se laisser guider par leur conscience, alors même qu'ils savent d'une manière certaine que leurs préférences seront déçues ; 3° l'obscurité des devises avant l'événement est suffisante pour empêcher de présager d'une manière certaine quel sera l'élu du Conclave, et pour sauvegarder la liberté des suffrages.

On peut joindre à ces réflexions une observation fort juste du protestant *Grass*, répondant à *Carrière*. L'objection suppose à tort que la Prophétie doit *indiquer à l'avance* les papes futurs. Nous avons établi que telle n'est pas la fin de la prédiction de saint Malachie. Nous verrons même en détail que les devises se rapportent généralement *aux événements de chaque pontificat*

de Dieu. Car ces élections ne sont que l'objet tout pur des mêmes prédictions ; et pareillement ces mêmes élections que leurs Eminences produisent sont indépendantes des prédictions déjà dites, considérées en soy ; étant véritable que Dieu ne force jamais par sa prévoyance le franc arbitre.

» Mais je dis au contraire : 1. que les cardinaux électeurs sont obligés de fermer les yeux de ce côté-là, tandis que cette prophétie ou autres semblables demeureront sans approbation du Saint-Siège ; — 2. qu'encore que ces prophéties fussent approuvées par autorité apostolique, les mêmes cardinaux électeurs vacant actuellement à l'élection d'un Souverain Pontife, ne doivent point avoir d'égard à ces révélations ; parce que tout ce qui est révélé n'est pas toujours le meilleur en ces matières, et néanmoins ceux qui ont droit de suffrage comme leurs Eminences en telles élections sont tenus d'y faire ce qu'ils jugent en conscience être le meilleur.

» Et de plus ces princes de l'Église pourraient facilement prendre le change, et se tromper en l'application du caractère ou de la marque qu'ils prétendraient signifier quelque personne particulière, laquelle pourtant elle ne marquerait pas ; en tant que ces mêmes marques et ces caractères dépendent du dessein de Dieu, dessein inconnu aux hommes, et non du dessein des hommes, parfaitement connu de Dieu de toute éternité. »

GORGEU (*Remarques sur les Souverains Pontifes, Introduction*).

Les enseignements de la Révélation sont-ils une condamnation de la Prophétie ?

VOIR LES PAPES ET LA PAPAUTÉ), du moins dans leur symbolisme. — On ne saurait donc admettre des obligations nouvelles qui incomberaient aux membres du Sacré Collège du fait de la Prophétie des Papes.

* * *

C'est ainsi que les différentes objections dirigées contre l'autorité divine de la Prophétie de saint Malachie trouvent facilement leur réponse, à ne considérer Dieu que dans son Etre adorable et *dans ses attributs infinis*.

Nous allons voir qu'il en est de même si nous voyons en Dieu l'auteur de la *Révélation* dont il a bien voulu gratifier l'humanité, en s'en faisant le Sauveur.

II.

DIEU CONSIDÉRÉ COMME AUTEUR DE LA RÉVÉLATION.

A) L'objection.

La Révélation divine contenue dans nos Livres saints ou dans la Tradition, et interprétée par l'Eglise, est la règle de notre foi; on doit par suite rejeter absolument, comme venant de l'esprit d'erreur ou de mensonge, tout écrit où se trouverait une affirmation contraire à l'enseignement des livres inspirés.

La Prophétie
des Papes
semble être
en opposition
avec
l'Evangile.

Or nous avons admis que la fin même de la Prophétie des Papes est de préparer le monde à l'approche des derniers temps en faisant connaître approximativement le nombre de papes qui doivent régner encore.

Ce but et cette fin paraissent en contradiction directe avec le Nouveau Testament.

* * *

Non est vestrum nosse . . . — Non indigetis . . .

La connaissance de l'époque de la fin du monde est interdite aux hommes.

Il est en effet un avenir qui, d'après l'Évangile, doit rester dans le mystère. Il est une époque de la vie du monde que nous ne devons pas chercher à sonder.

Trois textes en particulier nous interdisent cette connaissance.

I. *Non est vestrum nosse...*

« Dixit autem eis (qui convenerant) : Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate. » *Act. I, 7.*

I.

Il ne vous appartient pas, dit Jésus à ceux qui l'entouraient, de connaître les temps et les moments que mon Père a réservés à sa toute-puissance. *Act. I, 7.*

Il s'agit bien dans ce texte des derniers temps.

Le Sauveur répond dans ce texte à ceux qui le questionnent sur l'époque du rétablissement du règne d'Israël.

« Igitur qui convenerant interrogabant eum dicentes : Domine, si in tempore hoc restitues regnum Israel? » *Act. I, 6.*

Ceux donc qui étaient accourus autour de Jésus, lui demandaient : Seigneur, est-ce dans ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël? *Act. I, 6.*

II. *Non indigetis...*

II.

Saint Paul, parlant du *Jour du Seigneur*, emploie des expressions semblables :

« De temporibus autem et momentis, fratres, non indigetis ut scribamus vobis. Ipsi enim diligenter scitis quia dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet. » *I Thess. V, 1. 2.*

Vous n'avez pas besoin, mes frères, que nous vous écrivions au sujet des temps et des moments. Car vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur viendra comme un voleur au milieu de la nuit. *I Thess. V, 1. 2.*

Il s'agit ici encore des derniers temps.

Ce *Jour du Seigneur*, c'est sans doute pour chacun le jour de la mort et du jugement particulier; mais c'est

Non indigetis. . . — Nemo scit. . .

aussi et surtout, d'après le contexte, le jour du Jugement dernier, car il est question dans ce contexte du second avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « ... *in adventu Domini nostri Jesu Christi scrvetur.* » I Thess. V, 23.

De fait, le texte parallèle de saint Pierre, II Petr. III, 10, applique bien clairement cette expression *le Jour du Seigneur*, à la fin du monde.

« *Adveniet autem dies Domini ut fur, in quo cæli magno impetu transient, elementa vero calore solventur, terra autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur.* »

Le jour du Seigneur arrivera comme un voleur : en ce jour, les cieux passeront dans un cataclysme terrible, les éléments seront dissous par la chaleur, la terre et tous les monuments des hommes qu'elle renferme seront consumés.

Le terme *adventus* appliqué à Notre-Seigneur, désigne d'ailleurs, dans tout le Nouveau Testament, l'avènement glorieux de Jésus comme Juge suprême : I Cor. XV, 23 ; I Thess. II, 19 ; III, 13 ; IV, 14 ; V, 23. II Thess. II, 1. 8. Jac. V, 7. II Petr. III, 12. I Jo. II, 28. Seul le texte de saint Jacques semble en lui-même pouvoir s'interpréter du jugement particulier. Mais les passages significatifs des deux épîtres aux Thessaloniens sont décisifs pour déterminer le sens du mot *adventus* dans le passage qui nous intéresse, et qui est emprunté à la première de ces Epîtres.

III.

Jésus est plus absolu encore dans son saint Evangile. Après avoir décrit l'avènement dernier du Fils de l'homme et la résurrection générale, prélude du Jugement dernier, il ajoute ces paroles :

« *De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli cælorum, nisi solus Pater.* » Matth. XXIV, 36.

Ce jour, cette heure, ils sont ignorés de tous, même des Anges ; seul, mon Père les connaît.

III. *Nemo scit...*

IV. Le
V^e Concile
de Latran.

IV.

Aussi le Concile de Latran, tenu sous Léon X en 1516, a-t-il interdit d'annoncer le temps *préfixe* de l'Antéchrist, ou le jour certain du Jugement, « **tempus præfixum Antichristi, vel diem certum judicii.** »

* * *

Grave préjugé
contre
l'autorité
de la Prophétie.

Terrible et insondable mystère que la fin de ce monde, et les événements qui l'accompagneront!

Le Sauveur a bien voulu décrire, par avance, quelques circonstances de ce drame à nul autre pareil, pour nous inspirer une sainte terreur de ses jugements. Mais toujours reste le grand problème de *l'époque* de ce cataclysme universel.

Comment alors songer seulement à examiner la prétendue prophétie de saint Malachie, qui contrevient à l'Évangile sur un point aussi capital que la fixation de cette époque?

Car enfin, les devises nous conduisent jusqu'au dernier pape, *Pierre Romain*, qui précédera immédiatement la venue du *Juge terrible*. Et par conséquent, en comptant le nombre des devises qui suivent celle du pape actuellement régnant, il est possible de prévoir d'une manière approximative ce temps dont la connaissance est interdite (voir pp. 279-283)!

Cette difficulté, proposée pour la première fois par Carrière, est exposée à nouveau par le P. Menestrier et par tous ceux qui reproduisent ses arguments.

Le P. Gastaldi voit même là, pour un chrétien qui conserve encore la foi, la principale raison de rejeter absolument un document qui le blesse dans son amour et dans son respect pour le saint Évangile.

* * *

On ne peut tourner l'objection en admettant des vides dans la suite des légendes.

B) La Réponse.

Quelques-uns répondront à l'objection que tous les papes de l'avenir ne sont pas représentés dans les devises, et que par conséquent il n'y a lieu de tirer de la Prophétie aucune conclusion relativement à l'époque de la fin du monde.

On ne saurait répondre à cette objection en admettant des vides dans la série des légendes.

Mais nous avons vu (pp. 283-287) qu'on ne saurait admettre de vide ou de lacune dans l'énumération des papes faite par le prophète.

Il suffit d'ailleurs de lire attentivement les textes allégués par les adversaires de la prophétie.

Loin de condamner la recherche d'un signe qui permette de prévoir la fin du monde, ils l'autorisent et semblent même plutôt témoigner en faveur d'une connaissance spéciale de l'approche du jour du Seigneur, qui serait réservée aux chrétiens des derniers âges.

I.

« **Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate** ⁽¹⁾. » (Act. I, 7.)

Réponses directes.
I. *Non est vestrum nosse.*

Non est vestrum...., ce n'est pas à vous, Apôtres, disciples, chrétiens de la première heure ⁽²⁾, qu'il appartient de connaître ce jour.

(1) On pourrait discuter sur le sens de ces *temps* dont il s'agit dans le texte de S. Paul. Le rétablissement du royaume d'Israël devait-il coïncider avec les derniers temps dans la pensée des interlocuteurs de Jésus ?

Dans l'hypothèse de la négative, quelle serait la portée de l'objection ?

Comme nous croyons pourtant que de fait la conversion d'Israël marquera l'approche de la fin du monde (voir plus haut, p. 367, note 2, et pp. 456 et 457), il nous faut examiner le texte qu'on nous oppose.

(2) Si l'on devait admettre l'objection, rien n'empêcherait en somme d'appliquer aux dernières générations elles-mêmes, à ne considérer que les expressions, le mot de Notre-Seigneur : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta.*

Ce qui est étrange et quelque peu naïf, semble-t-il, c'est qu'on généralise une parole adressée aux contemporains du Sauveur pour l'appliquer à toutes les générations futures, alors qu'elle concerne, non pas un point de doctrine ou de morale, mais une question toute subjective de *connaissance*.

Pourquoi appliquer au XIX^e siècle ce qui est dit des temps apostoliques?

Cette locution semble sous-entendre la contre-partie : *c'est à d'autres* qu'est réservée cette connaissance. — Le sens de *non est vestrum nosse* est en effet déterminé par le sens de la question à laquelle répond Jésus : « Domine, si *in tempore hoc* restitues regnum Israel » ? Seigneur, est-ce *dans ce temps* (à notre époque) que vous rétablirez le royaume d'Israël ?

Dans l'Ancien Testament, Dieu a découvert les attributs et caractères du Messie à divers personnages avec des clartés différentes.

Au premier homme il prédit simplement un Sauveur. — Aux saints patriarches Abraham, Jacob, il annonce que ce Messie naîtra de leur race ou de leur tribu. — A David, à Salomon, il renouvelle les mêmes promesses, en les limitant à leur famille royale. Il précise de plus en plus, dans le cours des siècles, les circonstances de la naissance, de la vie, de la passion et de la résurrection du Sauveur, de son action surnaturelle à travers le monde et de l'existence même de l'Église; à ce point qu'on a pu dire de certains psaumes de David et de nombreux passages du prophète Isaïe, qu'ils étaient comme un Évangile anticipé.

Mais *jusqu'à Daniel*⁽¹⁾, qui prédit *l'époque* de la venue de ce Messie si impatiemment attendu, le Seigneur aurait

(1) Dan. IX, 20-26. « Cumque adhuc loquerer, et orarem, et confiterer peccata mea et peccata populi mei Israel, et prosternerem preces meas in conspectu Dei mei, pro monte sancto Dei mei, adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel, quem videram in visione a principio, cito volans tetigit me in tempore sacrificii vespertini.

» Et docuit me, et locutus est mihi, dixitque : Daniel, nunc egressus sum ut docerem te, et intelligeres. Ab exordio precum tuarum egressus est sermo. Ego autem veni ut indicarem tibi quia vir desideriorum es ; tu ergo animadvertes sermonem, et intellige visionem.

» Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, et super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio et prophetia, et ungatur Sanctus sanctorum.

» Scito ergo, et animadvertite : Ab exitu sermonis ut iterum ædificetur Jerusalem usque ad Christum ducem, hebdomades septem, et hebdomades sexaginta duæ erunt ; et rursus ædificabitur platea, et muri, in angustia temporum.

» Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus ; et non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus

Les secrets de l'avenir peuvent se découvrir avec le temps.

peut dire aux Juifs en annonçant le règne du Messie : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta* (1).

De même, lorsque le prophète Daniel demande à l'Ange qui lui annonce les derniers événements et le Jugement dernier, de lui expliquer l'époque à laquelle arrivera la fin, il lui est répondu (Dan. XII, 9) : Va, Daniel, car ces discours sont fermés et scellés, jusqu'au temps marqué (2). « *Vade, Daniel, quia clausi sunt, signatique sermones, usque ad profinitum tempus.* »

Le livre qui renferme les secrets de l'avenir, dans l'Apocalypse, est muni de sept sceaux, pour exprimer que la connaissance de cet avenir est interdite. — Mais successivement les sceaux sont ouverts dans le cours des âges, sans doute pour nous apprendre que les événements futurs se dévoileront à nous peu à peu, à mesure que viendront les temps voulus par la divine Providence (3).

« *Et dux venturo : et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio.* »

On pourrait seulement demander si les lecteurs de la Prophétie savaient que Daniel parlait dans sa célèbre prédiction de semaines d'années.

Mais le contexte montre qu'il ne saurait être question de semaines de jours ou de semaines ordinaires. Et n'est-ce pas déjà une annonce bien précise que celle qui détaille le nombre de ces périodes ?

(1) Il n'avait donné relativement à cette époque qu'un signe négatif dans la célèbre prophétie de Jacob, et ce signe ne pouvait être appliqué à l'avance :

« *Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui attendus est, et ipse erit expectatio gentium.* » Gen. XLIX, 10.

(2) L'expression fermer, sceller, chez les prophètes, peut être considérée comme synonyme de marquer une révélation comme actuellement incompréhensible, et réservée pour d'autres temps où elle sera comprise (cf. Dan. VIII, 26 ; XII, 4, 9 ; Is. VIII, 16 ; XIX, 11 ; Apoc. V, 1 ; X, 4 ; XX, 10).

(3) Apoc. V, 1-5. « *Et vidi in dextera sedentis supra thronum, librum scriptum intus et foris, signatum sigillis septem.* »

« *Et vidi Angelum fortem, predicantem voce magna : Quis est dignus aperire librum, et solvere signacula ejus ? Et nemo poterat, neque in caelo, neque in terra neque subter terram, aperire librum, neque respicere illum. Et ego flebam multum quoniam nemo dignus inventus est aperire librum, nec videre eum.* »

« *Et unus e senioribus dixit mihi : Ne flevetis ; ecce vicit leo de tribu Juda, dicit David, aperire librum, et solvere septem signacula ejus.* »

« *Et vidi, et ecce in medio throni et quatuor animalium, et in medio seniorum, agnum stantem tanquam occisum....* »

« *VI, 1. Et vidi quod aperisset Agnus unum de septem sigillis, et audivi*

La Prophétie
des Papes
semble
répondre à
l'enseignement
de Jésus.

La Prophétie de S. Malachie, avec ses devises si longtemps inconnues et incomprises, semble être une preuve vivante que la connaissance des derniers temps n'est pas donnée à ceux à qui elle est inutile, et à qui on pouvait appliquer le mot de Notre-Seigneur : *Non est vestrum nosse tempora et momenta que Pater posuit in sua potestate.*

Du reste, par son obscurité même, par l'incertitude qui accompagne la durée des divers pontificats de l'avenir, elle paraît bien être un signe convenable et s'accorder avec le caractère mystérieux de son objet. Elle avertit de loin ceux qui voudront entendre, sans pour cela lever tous les voiles dont l'époque de l'avènement du Fils de l'homme doit rester enveloppée ⁽¹⁾ (voir pp. 530 et 531).

II.

II. *Non
indigetis...*

« **De temporibus autem et momentis, fratres, non indigetis ut scribamus vobis.....** » I Thess. V, 1.

Dans le texte de S. Paul : *de temporibus autem et momentis*, il semble bien, pour les raisons alléguées (pp. 540 et 541), qu'il s'agisse principalement de l'époque du Jugement dernier.

Mais l'objection qu'on en tire est encore moins forte que l'objection empruntée aux Actes des Apôtres I, 7.

unum de quatuor animalibus, dicens, tanquam vocem tonitruum : Veni et vide.....

3. » Et cum aperuisset *sigillum secundum*, audivi secundum animal dicens : Veni et vide.....

5. » Et cum aperuisset *sigillum tertium*..... » etc. Cf. VI, 7. 9. 12; VIII, 1.

Non seulement les sept sceaux sont ouverts *les uns après les autres*, mais à l'ouverture du septième sceau, sept anges paraissent devant le trône de Dieu et reçoivent chacun une trompette. Ils se font entendre *successivement* à la terre et le son de chaque trompette est le signe d'événements nouveaux (Apoc. VIII-IX).

(1) « Cette révélation, avec ses symboles obscurs, loin de déterminer quelque chose de précis sur la fin du monde, n'a prédit l'événement qu'avec des signes éloignés : cela ne répugne nullement à ce que la religion oblige de croire. » Com. de Ferr., trad. franç., p. 120.

La connaissance de l'époque de la fin du monde inutile aux premiers chrétiens.

S. Paul donne à ceux à qui il écrit la raison même de son silence : Vous n'avez pas besoin, *non indigetis*, de connaître l'époque de ce jour du Seigneur. Et il poursuit en montrant, par des raisons qui sont propres aux âges de foi, que la révélation dont il parle n'est pas nécessaire pour eux, *filis de lumière* ⁽¹⁾.

Les fils
de lumière
et les fils
de ténèbres.

Mais il ne nie pas qu'il viendra un temps où la charité de Dieu parlera plus clairement à des générations oubliées de la religion, à des fils de ténèbres.

La plupart n'entendront pas ces avertissements (v. p. 528, note 1), mais la miséricorde divine aura épuisé toutes les ressources de la charité pour des pécheurs qui s'en rendront indignes. Il se trouvera d'ailleurs des justes qui écouteront la voix du Seigneur et se prépareront à sa venue.

C'est dans ce sens que le jour du Seigneur doit surprendre le monde comme un voleur; ceux qui se laisseront surprendre seront en effet les méchants, d'après les versets 3 et 4 du même chapitre : « *Cum enim dixerint : Pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus, sicut dolor in utero habenti, et non effugient. Vos autem, fratres, non estis in tenebris, ut eos dies illa tanquam fur comprehendat.* »

III.

De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli cælorum, nisi solus Pater (Matth. XXIV, 36).

III. De die...
et hora nemo
scit...

De die autem illo vel hora nemo scit, neque Angeli in cælo, neque Filius, nisi Pater (Marc. XIII, 32).

Dans le passage emprunté au saint Évangile, le contexte même prouve trop clairement qu'il s'agit de l'époque du Jugement dernier, pour qu'il soit possible de supposer le contraire.

(1) On peut d'ailleurs donner à *non indigetis* un sens analogue à celui que nous avons reconnu au mot de Notre-Seigneur à ses apôtres : « *Non est vestrum nosse.....* »

Notre-Seigneur parle d'une connaissance précise du dernier jour à son époque

Mais l'objection n'a pas plus de valeur que les précédentes.

Il s'agit dans ce passage du moment précis, du *jour*, de l'heure ⁽¹⁾.

Nous pouvons, d'ailleurs, donner une autre réponse plus satisfaisante à l'objection tirée de ces paroles du Sauveur :

« *Nemo scit* » indique qu'à l'époque où Jésus parle à ses apôtres, Dieu n'a pas encore révélé le secret. Il entre dans ses vues de laisser planer un mystère sur les destinées du monde, et les apôtres n'ont qu'à chercher à prêcher l'Évangile de Jésus-Christ et à étendre son empire.

La parole de Notre-Seigneur doit donc s'entendre de la conduite de la Providence, qui ne juge pas encore opportunes certaines révélations. En effet les mots : *nequit filius*, qui se lisent en S. Marc, ne peuvent s'expliquer, ce semble, que dans ce sens. Jésus connaissait pour lui, comme Dieu, l'époque de sa venue, mais pas pour ses auditeurs.

Ici encore Notre-Seigneur ne dit rien sur la connaissance que pourront avoir les hommes *dans l'avenir* au sujet de cette date.

Ce qui autorise et justifie notre explication, c'est que, dans le même chapitre, Notre-Seigneur lui-même nous annonce qu'à certains signes on pourra un jour reconnaître l'approche du Jugement ⁽²⁾.

(1) La Prophétie des Papes ne peut sous ce rapport donner aucun renseignement précis (voir p. 530).

(2) C'est ici le lieu de placer une observation de l'abbé de La Tour (*La fin du monde en 1921*, p. 98).

« *Nisi solus Pater*. Cette fameuse parole prouve uniquement que la connaissance de la date précise de la fin du monde est le secret de Dieu. O s'il plait au Créateur de révéler ce secret à un homme, qui peut l'empêcher ? »

» Et à une époque exclusivement absorbée par les soins matériels, n'est-ce pas un acte digne de la miséricorde infinie du Seigneur que de prévenir l'homme qu'il doit se détacher de ces objets périssables qui vont bientôt finir pour s'occuper enfin de son âme dont les destinées sont éternelles ? »

C'est, nous avons cru le reconnaître, ce qu'enseigne S. Paul (1 Thess. 5). La révélation, inutile aux enfants de lumière, peut fort bien être une grâce suprême pour les enfants de ténèbres.

Lui-même annonce qu'il y aura plus tard des signes de sa venue prochaine.

Une lecture attentive du contexte nous fera mieux saisir le sens de ses paroles.

Les disciples de Jésus, l'ayant entendu prédire la ruine du temple, s'approchent de lui secrètement et lui demandent *quand aura lieu cette destruction*. Confondant sans doute cette époque avec celle de la fin du monde, ils posent cette autre question : *A quel signe reconnaîtra-t-on l'époque de votre avènement et de la consommation du siècle?* « Dic nobis quando hæc erunt? et quod signum adventus tui, et consummationis sæculi? »

Le contexte même des paroles de Notre-Seigneur prouve que la connaissance de l'époque de la fin du monde deviendra plus parfaite lorsqu'elle approchera.

Jésus ne leur reproche pas de l'interroger à ce sujet. Au contraire, il leur répond longuement et leur donne une série de signes. Et s'il ne les détrompe pas sur la confusion qu'ils faisaient des époques de la ruine du temple et de la fin du monde, c'est que l'une était la figure de l'autre.

Il paraîtra, dit le Sauveur, des faux christes, il y aura des guerres, mais *ce ne sera pas encore la fin*. -- Les nations se lèveront les unes contre les autres, la peste, la famine, les tremblements de terre se feront sentir. Mais *ce ne sera que le commencement des douleurs: hæc autem omnia initia sunt dolorum*. — Alors viendront la persécution universelle, la séduction des faux prophètes; l'iniquité remplira le monde, et beaucoup se refroidiront dans leur charité : et cependant l'Évangile sera prêché parmi toutes les nations, et *alors viendra la consommation*. — L'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel se dressera dans le lieu saint. Les fidèles seront en fuite, et une tribulation sans égale éprouvera le monde.

Cette description, qui se rapporte directement à la ruine de Jérusalem et aux événements qui la précéderont, vise en même temps au sens spirituel, comme nous le montrerons, le Jugement dernier et les épreuves finales qui en seront l'annonce et le prélude. — La suite du texte au contraire a trait immédiatement aux derniers temps.

L'annonce de ces signes prouve que Jésus parle d'ignorance pour les premiers âges.

Les faux christes et les faux prophètes se multiplieront et feront des prodiges capables de séduire même les élus, si Dieu n'était là pour les garder. — Et Jésus continue en donnant de nouveaux *signes* qui, lorsqu'ils s'accompliront, préciseront de plus en plus la date du grand jour. — Le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées.....

Soudain, prompt comme la foudre, paraîtra le Fils de l'homme dans sa gloire et sa majesté ! Un immense gémissement s'élèvera de la terre, les corps ressusciteront, et une force irrésistible groupera les hommes autour de leur Juge qui prononcera la sentence (1).

Comparaison
du figuier.

Pour mieux marquer qu'il veut donner à l'humanité le moyen de prévoir l'approche du dernier jour *lorsque le temps sera venu*, le Sauveur termine par une comparaison pleine de charme et de promesses pour ceux qui s'attachent à sa suite (Matth. XXIV, 32-35).

« Ab arbore autem ficu discite parabolam : Cum jam ramus ejus tener fuerit, et folia nata, scitis quia prope est aestas; ita et vos, cum videritis hæc omnia, scitote quia prope est in januis. Amen, dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia hæc fiant. Cælum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt. » (Matth. XXIV, 32-35.)

Apprenez à comprendre ce que je vous dis par l'exemple du figuier : quand ses rameaux sont tendres, et que vous le voyez se couvrir de feuilles, vous savez que l'été va venir. Ainsi, quand vous verrez tous ces événements, sachez que le moment est proche. En vérité, je vous le dis, cette génération ne disparaîtra pas que toutes choses n'aient eu lieu. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas.

C'est à la suite de ces affirmations solennelles, de ces signes énumérés avec tant de sollicitude, que Jésus ajoute : Quant au jour et à l'heure, personne ne les *connait*, pas

(1) Voir plus loin, ch. XIV, II, C, la discussion détaillée de ce passage du saint Evangile.

que penser de notre époque. — On ne peut du moins rien conclure du texte objecté.

même les anges du ciel. Mon Père seul en a le secret (Matth. XXIV, 36).

Il faudrait négliger tout contexte pour voir dans ces mots un enseignement qui condamnerait *pour le temps à venir* la prévision approximative de l'époque de la fin du monde.

* * *

Une question cependant peut se poser : Est-ce à notre âge qu'est réservée cette prévision plus ou moins vague de la fin des temps? est-ce à la génération présente et à celles qui suivront que Dieu destine les signes qui peuvent annoncer sa venue comme Juge suprême?

Une question
actuelle.

Ce point ne saurait être décidé sur de simples présomptions ou suppositions. Il s'agit en effet d'une *question de fait*, et c'est des événements qu'il faut attendre la réponse. Or cette réponse, Dieu ne manque pas de moyens pour nous la faire entendre s'il le juge à propos. Le saint Evangile, en donnant les signes qui annonceront l'approche du souverain Juge, n'exclut pas ceux qui pourraient préparer de plus ou moins loin le grand jour, qui dépend de sa toute-puissance : *posuit in sua potestate*.

La Prophétie de S. Malachie serait-elle un de ces signes ou moyens providentiels, c'est précisément le problème que nous examinons.

On pourra différer d'opinion avec nous sur la force des preuves que nous apportons. Mais on n'a pas le droit pour autant de nous accuser de contrevenir à l'enseignement du saint Evangile. Nous l'avons dit : appliquer à notre époque les paroles que Jésus adressait *à ses disciples*, prétendre par là nous interdire des recherches que paraît réclamer un document célèbre, alors que la haute tolérance et la considération même dont ce document a été l'objet dans l'Eglise depuis trois siècles semblent les autoriser, — c'est vraiment détourner le texte sacré de son sens naturel; c'est de plus supposer ce qui est en question, et dire équivalement : Notre époque n'a point à s'inquiéter de la fin des temps; elle ne saurait être l'ob-

jet d'avertissements divins à ce sujet, car elle en est encore fort éloignée.

Ce sujet si délicat de la proximité relative de la fin des temps et des difficultés qu'elle soulève, nous l'étudierons lorsque nous parlerons des objections relatives à la fin que nous reconnaissons à la Prophétie (ch. XIV et ch. XV).

Mais dès maintenant nous devons examiner si le décret du V^e Concile de Latran qui nous est objecté ne nous interdit pas de poursuivre plus loin nos recherches. Ce décret, nous l'avons étudié déjà, à propos de la législation de l'Église sur les prophéties; il nous faut ici l'envisager à un point de vue plus spécial.

IV.

Le V^e Concile
de Latran.
IV. *Tempus
præfixum...
Dici certum...*

Dans sa onzième session, tenue le 19 décembre 1516, sous la présidence du pape Léon X, le cinquième Concile de Latran interdit de fixer l'époque de la venue de l'Antéchrist et du jugement dernier : « **tempus præfixum Antichristi aut diem certum judicii.** »

Les termes dans lesquels est formulée cette défense sont à eux seuls une réponse à l'objection qu'on voudrait en tirer.

Il s'agit d'une
*détermination
précise*
de l'époque de
l'apparition
de l'Antéchrist
ou du
Jugement
dernier.

Léon X, dans ce décret, qui fut lu en pleine séance du Concile, a soin de spécifier le genre de prédiction ou d'annonce qu'il interdit et condamne; et ce n'est pas en vain qu'il emploie les expressions « *tempus præfixum* », et « *diem certum* ». Il s'agit ici d'une *détermination précise* du temps de l'Antéchrist ou *du jour certain* du jugement.

Désordres
et excès visés
par le Concile.

Et en effet, dans les raisons qu'apporte le Pape pour expliquer sa décision, il est fait allusion aux excès de langage des prédicateurs de l'époque.

Ces prédicateurs jetaient le trouble et la confusion dans les esprits en « donnant leurs pronostics pour des inspirations de l'Esprit-Saint, leurs visions pour des clartés célestes » (voir le très intéressant récit que fait

Occasion de ce décret. — Il vise les prédications.

l'historien Pastor de ces scènes de désordre, et que nous avons rapporté pp. 13-15).

Ces manifestations, qui devenaient si générales et si fréquentes en Italie à cette époque, étaient d'autant plus dangereuses qu'elles étaient en somme dirigées contre la personne même du Pape, contre Rome et contre l'Église. On prétendait s'autoriser de défaillances individuelles chez certains dignitaires ecclésiastiques pour se soustraire à toute autorité; oubliant que l'autorité de Pierre est inviolable et demeure tout entière dans ses représentants, alors même que leur vie privée les en rendrait indignes, on voulait rendre la Papauté responsable des fautes personnelles d'un Alexandre VI, que l'on se plaisait à exagérer encore. Au lieu d'admirer que depuis dix-huit siècles, dans une aussi longue suite de Pontifes, le nombre des papes infidèles à leur mission eût été si minime, on en venait à traiter le Vicaire de Jésus-Christ d'*Antéchrist*.

La *réforme* n'était d'ailleurs qu'un prétexte, car on fermait les yeux sur tout ce qu'avait entrepris dans ce sens de l'abolition des abus le même Concile de Latran, réuni dans ce but par Jules II dès 1512; bientôt Léon X allait se voir obligé d'excommunier le moine apostat Luther (1520).

On comprend donc, par des considérations basées sur l'histoire, quels étaient le sens et la raison d'être des défenses portées par le V^e Concile de Latran, en 1516.

De plus (comme nous l'avons déjà fait remarquer), et c'est là un point capital, le décret concerne explicitement la *prédication*, l'enseignement public et officiel de la parole de Dieu (voir M^{sr} GUÉRIN, *Les Conciles généraux et particuliers*, 1869, t. III, pp. 272 et 273).

Enfin, dans le même décret, la décision dont il s'agit est présentée comme ne préjugant rien sur les prophéties de l'avenir :

« Cependant, y est-il dit, comme les Apôtres nous recommandent d'un côté de ne pas éteindre l'esprit et de ne pas mépriser la prophétie (I Thess. IV); d'un autre, de ne pas croire à tout esprit, mais d'examiner s'il vient de Dieu (I Joann. IV); nous voulons que les inspirations et révélations

Le décret vise
les
prédications.

Le même décret
admet la
possibilité
de révélations
ou de
prophéties
privées.

Conclusion.

particulières, avant d'être rendues publiques ou prêchées au peuple, soient réservées à l'examen du siège apostolique. »

Ainsi, loin de nier la possibilité de semblables prophéties, le décret de Léon X la suppose, puisqu'il en fait l'objet d'une réglementation spéciale (réglementation d'ailleurs modifiée par ses successeurs Urbain VIII, Clément IX, et S. S. Léon XIII).

Conclusion.

A tous les points de vue, il y a donc un abîme entre les vaticinations des prédicants du seizième siècle visées par le Ve Concile de Latran, et la Prophétie des Papes.

D'un côté nous voyons des hommes exaltés et plus ou moins en révolte contre l'autorité de l'Église, qui se présentent publiquement comme inspirés d'en haut pour prononcer la déchéance de Rome et de son Pontife, — de l'autre, nous trouvons un document privé, depuis plusieurs siècles connu, toléré, et, sinon explicitement approuvé, du moins consulté avec intérêt dans la sainte Église, une suite de légendes ne tendant qu'à l'exaltation de l'autorité pontificale et laissant prévoir de loin, d'une manière discrète et voilée, le couronnement final des serviteurs de Dieu, après les luttes et les épreuves vaillamment supportées.

* * *

Mais cette Prophétie d'où l'on pourrait tirer de si importantes conséquences, n'est-elle pas l'œuvre d'un faussaire? Si l'on ne peut attaquer directement son *autorité* par des raisons tirées des perfections infinies de Dieu, ou de l'ordre surnaturel établi par sa providence, ne peut-on pas du moins mettre en doute l'origine humaine qui lui est attribuée?

Nous sommes ainsi amené à étudier la valeur des objections qui visent l'*authenticité* des Légendes des Papes.

CHAPITRE XII.

Objections relatives à l'authenticité de la Prophétie.

La Prophétie des Papes est-elle antérieure à l'époque de sa publication par Arnold de Wion, et remonte-t-elle au douzième siècle? — Est-elle l'œuvre de S. Malachie, archevêque d'Armagh?

Etat
de la question.

Tels sont les deux points qui, pour nous, résument ici la discussion (voir pp. 155 et 156).

Ces deux questions, celle de son *ancienneté* et celle de son *auteur*, ont été l'objet d'attaques nombreuses. En particulier on a cherché par tous les moyens à prouver que la Prophétie ne pouvait venir de S. Malachie, comme si la question d'*autorité divine* et d'*origine surnaturelle* n'était pas ici le point essentiel (voir pp. 143, 144, 155 et 156).

Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés au sujet de cette *autorité* de la Prophétie pourraient nous dispenser d'aller plus loin. — L'origine surnaturelle exclut en effet l'idée seule d'un faussaire.

Il nous faut cependant passer en revue les objections qui se rapportent aux deux points en litige, afin de ne pas encourir le reproche de fermer les yeux aux raisons ou aux affirmations qu'on nous oppose.

Dans cette étude, nous suivrons le même ordre que dans l'exposé des preuves d'authenticité. — Nous discuterons d'abord les objections relatives à l'*ancienneté* de la Prophétie, qui sont de beaucoup les plus importantes. Nous examinerons ensuite les raisons par lesquelles on veut prouver que *S. Malachie* n'est pas l'*auteur* des légendes des Papes.

Marche à suivre
dans
notre étude.

I.

OBJECTIONS RELATIVES A L'ANCIENNETÉ DE LA PROPHÉTIE

Quatre séries
d'objections
concernant
l'ancienneté du
document.

La Prophétie des Papes, dit-on, ne saurait remonter au douzième siècle.

1° Elle ne se trouve signalée par aucun auteur avant 1590.
— 2° Les conditions dans lesquelles elle a été publiée à la fin du seizième siècle par Arnold de Wion n'offrent pas les garanties qu'on est en droit d'exiger pour un document de cette importance. — 3° On peut facilement en expliquer l'origine en la supposant fabriquée à l'occasion du conclave de 1590, pour favoriser l'élection du cardinal Simoncelli, auquel convient précisément la devise correspondant au pape de cette époque. — 4° Enfin, certaines allusions au paganisme trahissent le temps de la Renaissance.

§ I.

Silence des auteurs.

Arguments
de Moréri et de
Menestrier
au sujet du
silence
des auteurs.

Moréri expose en ces termes l'objection tirée du silence des auteurs :

« Il est certain qu'aucun auteur n'a parlé de ces prophéties avant Arnold de Wion, religieux de l'ordre de Saint-Benoit.

» S. Bernard, qui a écrit la vie de S. Malachie et qui a rapporté ses moindres prédictions, n'a point parlé de ces prophéties.

» Nul auteur de ce temps-là n'en parle, ni *Othon de Frisinghen*, ni *Jean de Sarisberi*, évêque de Chartres, ni *Pierre le Vénérable*, abbé de Cluni (*sic*).

» Tant d'autres qui ont écrit au sujet des Papes depuis la mort de S. Malachie n'en disent rien, ni le continuateur de Marianus Scotus, ni Bordini, ni Platina, ni Papyre Masson, ni Onuphre Panvini, ni Joannel qui écrivit l'an 1570.

» Les Irlandais qui ont pris soin d'écrire les merveilles des saints de leur pays, et qui ont donné au public les vies de S. Patrice, de S. Colombe, abbé, et d'une S^{te} Brigitte du

Le silence des auteurs ne fournit qu'un argument négatif.

.....
 même pays, comme de trois prophètes dont ils ont rapporté les révélations, n'ont rien dit de celle de S. Malachie.

.....
 Le cardinal Baronius, Sponde, Bzovius et Raynaldus ne font aucune mention de ces prédictions dans les *Annales ecclésiastiques*, non pas même Ciacconius dans les *Vies des papes et des cardinaux*.

.....
 Ainsi ce silence de 400 ans est un fort préjugé pour la réprobation de cette prophétie. » (Dictionnaire universel, au mot *Malachie*.)

.....
 L'objection de Moréri ne fait que reproduire les arguments du P. Menestrier. Elle confond d'ailleurs les questions relatives à l'ancienneté de la Prophétie avec celles qui ont trait à son auteur.

.....
 Nous remettons à plus tard la réponse aux raisons qui semblent s'opposer à ce que S. Malachie soit considéré comme l'auteur des légendes des Papes. — Le point qui surtout nous intéresse en ce moment est de défendre l'ancienneté de la prédiction.

* * *

.....
 La difficulté tirée du silence des auteurs jusqu'à Arnold de Wion, n'est qu'un *argument négatif*, et ces sortes d'arguments ne valent rien dans les questions historiques (1), tant qu'il n'est pas prouvé que l'historien aurait

Conditions pour
 qu'un
 argument
 négatif
 soit concluant.

.....
 (1) La Providence a permis que des ouvrages de première importance ne fussent découverts que bien des siècles après la mort de leurs auteurs. Pourquoi se montrer plus exigeant pour le document qui nous occupe, que pour tant d'autres écrits mis au jour pour la première fois par Mabillon, d'Achery, Mai ou Pitra (voir Cuherat, p. 37) ?

.....
 Nous citerons encore, en répondant aux objections concernant la question d'auteur, au moins un ouvrage important de S. Malachie lui-même, qui ne nous est point parvenu. Si nous n'étions pas renseignés par ailleurs sur son existence, nous pourrions être tentés de croire que le saint Evêque n'a rien écrit. Et pourtant, affirmer que cet ouvrage n'existe pas serait sans doute une erreur. — On voit par cet exemple quel cas il faut faire de l'argument qui s'appuie sur le silence des auteurs.

pu et aurait dû parler du fait en question (1). Les raisons positives empruntées à d'autres témoignages n'en conservent pas moins leur valeur, et ces témoignages, en ce qui concerne notre question, nous les avons énumérés en traitant de l'authenticité de la Prophétie des Papes (voir plus haut pp. 161-186).

Il est facile toutefois, comme nous le montrerons en passant en revue les différentes catégories d'auteurs invoqués par Moréri, de comprendre comment, pour la plupart, ils n'ont pas même eu la possibilité de mentionner cette Prophétie.

Trois catégories
d'auteurs.

Parmi les auteurs que signale Moréri, les uns vivaient à l'époque de S. Malachie, d'autres, postérieurs à cette époque, ont écrit leurs ouvrages avant la publication de la Prophétie, les autres enfin ont pu connaître cette Prophétie par le *Lignum vite* (2).

Nous passerons en revue ces trois classes d'écrivains.

A) Auteurs du XII^e siècle.

Comment on
peut expliquer

« Nul auteur de ce temps-là n'en parle, dit Moréri, ni

(1) « *Argumentum negativum in rebus historicis exigui admodum est ponderis, nisi probari queat istos scriptores nusquam eorum meminisse quorum mentionem facere et potuissent et debuissent...* »

Crüger, qui fait cette remarque, rapproche ce silence des auteurs de celui qu'ont gardé d'autres écrivains, qui certainement avaient lu Wion et les commentaires des devises. On ne saurait conclure de leur silence que la prophétie n'est pas reproduite dans l'ouvrage du Bénédictin de Padoue. - Ainsi *Antonius Possevinus, Apparatus Sacer*, cite le *Lignum vite* et la vie de S. Malachie qui précède la Prophétie, mais il ne mentionne pas les légendes des papes. Un autre érudit, *Gibertus Voetius* rapporte d'autres prophéties ; mais non pas la Prophétie des Papes.

L'auteur protestant conclut avec Plin (lib. III, ep. 16) : « *Majora esse alia, alia clariora* ».

(2) Moréri fait encore une classe à part des auteurs irlandais, qui n'ont point signalé les prédictions de leur compatriote S. Malachie.

Lorsque nous étudierons les difficultés qui semblent s'opposer à ce qu'on reconnaisse S. Malachie pour l'auteur des légendes, nous traiterons spécialement de la question du silence de S. Bernard, ami et confident du saint évêque, ainsi que du silence des auteurs irlandais (voir pp. 603-606).

Nous ne parlons ici que des trois catégories principales d'auteurs auxquels fait allusion l'argument de Moréri et de Menestrier.

« Othon de Frisinghen, ni Jean de Sarisberi...., ni Pierre le Vénéralle.... »

le silence
des auteurs du
XII^e siècle.

D'après la vie de S. Malachie et le caractère de la Prophétie des Papes, nous avons cru pouvoir donner comme probable la date de 1139 pour la composition des légendes qui sont attribuées au saint. — Innocent II était alors le Pontife de Rome. Malachie était venu lui soumettre plusieurs requêtes pour le bien des Eglises d'Irlande. Le Pape, qui l'avait en haute considération, le retint un mois à Rome, et c'est alors que notre saint aurait consigné par écrit ses visions sur les temps futurs (voir pp. 188 et 189).

Il est vraisemblable qu'il communiqua son manuscrit au pape, dans lequel il aimait à reconnaître le Vicaire de Jésus-Christ, et pour lequel il avait une vénération spéciale, ainsi qu'il ressort de sa vie tout entière (voir pp. 27-29, et pp. 189 et 190).

Quoi d'étonnant si les contemporains de S. Malachie n'ont pas eu connaissance d'un écrit confié au Pontife de Rome, qui pouvait avoir, ainsi que le saint évêque lui-même, des raisons de garder secret jusqu'à nouvel ordre un document aussi grave dans ses conséquences ?

Les auteurs signalés par Moréri vivaient d'ailleurs bien loin de la Ville sainte, et il n'y a pas lieu d'être surpris si, d'Allemagne et de France, ils n'ont pu être au courant des rapports confidentiels de l'archevêque d'Armagh avec le Pape.

* * *

Les réponses que nous donnons ne s'appuient, il est vrai, que sur des hypothèses. Mais ces hypothèses sont au moins probables. — Et d'ailleurs, pour être en droit de réclamer des réponses positives, il faudrait apporter des raisons positives. Nous avons exposé les nôtres en prouvant l'autorité et l'authenticité de la Prophétie ; nous attendons celles de nos adversaires.

Légitimité
des hypothèses
formulées.

Les considérations que nous allons développer au sujet du silence que gardent les auteurs des siècles suivants,

Silence des auteurs entre l'époque de S. Malachie et celle de Wion.

jusqu'à la fin du seizième, pourront s'appliquer encore jusqu'à un certain point aux auteurs contemporains de S. Malachie.

B) Auteurs des XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, antérieurs à Arnold de Wion.

Silence
des auteurs
depuis le XII^e
jusqu'au
XVI^e siècle.

Double
explication
possible.
Aucune ne
s'impose
a priori.

« Tant d'autres qui ont écrit au sujet des papes depuis la mort de S. Malachie n'en disent rien. .. » (Moréri.)

Le silence de tous ces auteurs peut s'expliquer de deux manières : ou bien, comme le prétendent les adversaires de la Prophétie, l'écrit de S. Malachie *n'existait pas* à leur époque, ou bien *il était resté inconnu* par une disposition providentielle.

Pourquoi donc conclure de ce silence temporaire à la non-existence de la Prophétie ? De quel droit mettre Dieu en demeure de manifester au monde une prophétie aussitôt après son apparition ?

D'après la fin que nous avons cru devoir attribuer à la Prophétie des Papes, sa connaissance est utile surtout vers les derniers temps, car elle semble avoir pour but de faire prévoir l'approche du grand jour du Jugement par le nombre de papes qui doivent encore se succéder sur le siège de Pierre (voir pp. 278-283). — Depuis trois siècles déjà les prédictions de S. Malachie sont connues, et il en reste encore un certain nombre. La connaissance de ce document semble donc bien venue en son temps.

Objection.
Réponse.

Que si l'on demande pourquoi Dieu aurait dicté dès le milieu du douzième siècle à son prophète des prédictions dont l'utilité ne devait se faire sentir que bien longtemps après, nous répondrons :

1^o Nous ne sommes pas juges de ce qu'il convient à Dieu de faire dans l'ordre surnaturel.

2^o En particulier, Dieu pouvait avoir des raisons spéciales de parler au saint archevêque d'Armagh, et peut-être de consoler le pape Innocent II au milieu de toutes

pourquoi la Prophétie remonte au XII^e siècle. — Les auteurs postérieurs à Wion.

ses épreuves par la vue de la longue série de Pontifes qui devaient lui succéder.

2^e Enfin, la réalisation que l'on put constater lors de la publication d'Arnold de Wion au sujet des devises des papes antérieurs à 1590, fut un *signe* que la Prophétie méritait son titre. Cette dernière raison semble pleinement suffisante pour expliquer le long intervalle de temps qui s'écoula entre la révélation et la publication des légendes des papes.

Nous-mêmes, dans notre étude de la Prophétie, nous avons compris à ce point de vue l'importance et l'utilité des devises qui se rapportent aux papes des trois derniers siècles (1). Leur vérification est pour nous une garantie pour le passé, en même temps qu'une source d'indications bien précieuses pour l'intelligence des devisés de l'avenir.

C) Auteurs postérieurs à Arnold de Wion.

« Le cardinal Baronius, Sponde, Bzovius et Raynaldus ne font nulle mention de ces prédictions dans les *Annales ecclésiastiques*, non pas même Ciacconius dans les *Vies des papes et des cardinaux*. » (Moréri.)

Silence
des auteurs
postérieurs
à Wion.

Le chapitre que nous avons consacré à la *Bibliographie* de la Prophétie des Papes suffit à nous renseigner sur l'accueil fait aux prédictions qu'elle contient, lors de leur publication. — Si quelques auteurs ont gardé le silence, ce silence ne saurait être une preuve contre l'authenticité de la Prophétie; tout au plus pourrait-il être une marque de prudence, ou encore l'expression d'un jugement purement personnel sur le caractère du document.

Il est cependant certains noms d'historiens qui méritent d'être signalés d'une manière spéciale, comme ils le sont par Menestrier, Moréri et Vallemont; car on est en droit de chercher la raison de leur silence, alors que les ma-

(1) Voir, pp. 152-154, les raisons d'étudier les devises du premier groupe.

tières qu'ils traitaient dans leurs gands ouvrages semblaient réclamer la mention de la Prophétie.

Nous voulons parler d'Alphonse *Ciacconius* qui est présenté par Wion comme le commentateur des devises, et qui cependant ne fait aucune allusion à ces mêmes devises dans sa *Vie des papes et des cardinaux*. — Nous nommerons encore les grands historiens de l'Église : *Baronius*, *Bzovius*, *Raynaldus*, qui auraient eu bien des occasions d'en parler; leur abstention ne saurait s'expliquer, ce semble, que par le peu de cas qu'ils faisaient de la publication contenue dans le *Lignum vite*.

* * *

Ciacconius.

L'objection relative à *Ciacconius* a été déjà discutée plus haut, lorsque nous avons traité la question de l'auteur des commentaires publiés par Wion à la suite des devises (pp. 174 et 175).

Il y a lieu de croire que *Ciacconius* avait terminé son Histoire des Papes du douzième siècle lorsqu'il eut connaissance du manuscrit que lui communiqua le Bénédictin A. de Wion. — Il semble d'ailleurs que la mention de cet écrit devait plutôt trouver sa place dans un autre ouvrage du même *Ciacconius*, comme nous l'avons fait remarquer.

Baronius.
Bzovius,
Raynaldus.

Quant aux grands auteurs de l'histoire de l'Église, l'abbé Cucherat répond d'une manière péremptoire à l'argument que tire Vallemont de leur silence :

« *Baronius*, *Bzovius* et *Raynaldus* sont les auteurs et continuateurs d'un seul et même ouvrage, les *Annales ecclesiasticæ*.

» Les douze premiers volumes qui sont de *Baronius* ne vont que jusqu'à l'an 1198, et s'imprimaient de 1588 à 1593. Ainsi l'impression était achevée depuis deux ans quand *Arnold de Wion* publiait pour la première fois sa découverte en 1595. Comment s'étonner du silence de *Baronius*... ? D'autre part le premier continuateur de *Baronius* prenant l'ouvrage en 1198

C'était à Dieu de tirer la Prophétie de l'oubli, au moment opportun.

où l'a laissé Baronius, n'avait plus à s'occuper de la vie et des écrits de S. Malachie, mort en 1148.... (1) »

* * *

D'après toutes ces considérations, il n'y a donc pas lieu de s'étonner du silence des auteurs au sujet des légendes des papes.

Conclusion.

Il appartenait à Dieu, si la Prophétie était véritable, de la faire apparaître au moment où la connaissance pouvait en devenir utile (2).

Mais on trouve de nouvelles objections dans le mode même de publication qui en fut fait au seizième siècle.

(1) Des raisons analogues nous expliquent le silence de *Sponde*, qu'allègue encore le P. Menestrier. — Cet auteur, qui avait vécu dans l'intimité de Baronius, a écrit un *abrégé* de ses *Annales ecclésiastiques*; il n'a donc pas eu à ajouter du sien dans cet ouvrage, qui n'était qu'une reproduction en raccourci de l'œuvre du savant cardinal. Il a publié aussi une *continuation des Annales*, jusqu'en 1622; à cette continuation peut s'appliquer le raisonnement fait plus haut pour expliquer le silence de Baronius et de Raynaldus.

(2) O'KELLY, qui a commenté les devises des derniers papes dans son opuscule intitulé : *La Prophétie de Rome*, fait le rapprochement suivant :

« Sous le règne de Josias, roi de Juda, un livre de la plus grande importance, et dont l'existence avait été ignorée jusque-là, fut trouvé dans le temple par le grand-prêtre Helcias. Les paroles de ce livre annonçaient les maux à venir, dont le Seigneur voulait que le roi de Juda fût informé à cette époque précise. Ces paroles énonçaient que la nation juive deviendrait un jour l'étonnement et l'exécration de toute la terre. »

La découverte de ce livre inspiré, à laquelle fait allusion O'Kelly, est racontée au IV^e livre des Rois, ch. XXII, et au II^e des Paralipomènes, ch. XXXIV. Mais on s'accorde en général à considérer le livre dont il est fait mention, non pas comme un livre inspiré, précédemment ignoré, mais comme un exemplaire précieux du *Deutéronome*, ou même peut-être du *Pentateuque* tout entier. — Si le roi Josias fut effrayé de la lecture de certains passages de ce livre, on ne peut en conclure qu'il s'agissait nécessairement d'un livre généralement inconnu.

La comparaison proposée par l'auteur de « *la Prophétie de Rome* » pour expliquer comment les devises des Papes ont pu n'être découvertes que vers la fin du seizième siècle, pèche donc par la base.

Mais on ne doit pas traiter une prophétie privée comme un Livre canonique. Et d'ailleurs Dieu a pu avoir des raisons de maintenir cachées pendant plusieurs siècles des prédictions qui ne devaient acquérir d'importance véritable que vers la fin des temps. Nous avons vu en effet que le but de la Prophétie des Papes

§ II.

Manque de garanties d'authenticité dans la publication faite par Arnold de Wion.

A) Wion est-il un faussaire ?

Opinion
de Weingarten.

Quelques critiques modernes trouvent dans la manière dont est rapportée la Prophétie des motifs de croire qu'elle a été inventée de toutes pièces par l'auteur du *Lignum vitae*.

C'est l'opinion prônée par le savant protestant Weingarten (voir plus haut, pp. 107 et 108).

Réfutation
qu'en fait
Harnack.

La théorie singulière de Weingarten a été analysée et combattue par un de ses coreligionnaires, A. Harnack (1).

Parmi les arguments que propose l'illustre professeur de Berlin pour innocenter Wion, il en est que nous ne pouvons admettre ; mais, en dehors de ces arguments, il reste bien des raisons convaincantes pour défendre le Bénédictin de Padoue du reproche de fausseté, celle en particulier exposée en premier lieu par Harnack (voir p. 164, note 1).

Le fait seul qu'une pareille accusation n'a jamais été formulée avant Weingarten, et qu'aussitôt parue elle a été abandonnée et combattue, est une forte présomption contre sa valeur réelle. Et en effet, nous l'avons vu (pp. 161-167), soit qu'on envisage le *témoignage en lui-même*, soit que l'on considère la *nature de l'auteur*, le *genre d'ouvrage* auquel appartient le *Lignum vitae*, et le *caractère des lecteurs* auxquels il s'adressait, ou que l'on cherche le *but* que Wion aurait pu se proposer en falsifiant la vérité, on arrive à cette conclusion : l'auteur du

était de préparer à la venue du grand Juge « *Judex tremendus* », par l'énumération des derniers papes.

L'important ici encore est d'établir l'existence de la Prophétie, *comme prophétie*, et son autorité divine. Cette existence et cette autorité une fois démontrées, toutes les difficultés qui pourront être formulées ne sauraient avoir aucune valeur.

(1) Voir plus haut pp. 119 et 120, et p. 164, note 1.

Argument qu'il tire d'un rapprochement avec l'Épître d'Onuphre Panvinius.

Lignum vitae n'a pas voulu tromper ses lecteurs ; quelle qu'ait été sa valeur comme historien ou comme savant, il faut reconnaître tout au moins qu'il était *sincère* et *loyal*.

Il sera bon toutefois de passer en revue les raisons qu'invoque Weingarten à l'appui de ce qu'il avance.

1° C'est, dit-il, de l'*Épître Pontificum Romanorum* d'Onuphre Panvinius que l'auteur de la Prophétie tire ses renseignements. Or le même ouvrage sert presque exclusivement de base aux études d'Arnold de Wion sur les Papes dont il a l'occasion de parler dans son *Lignum vitae*.

Le raisonnement est étrange.

Une même source historique n'aurait-elle pu être consultée par des *auteurs différents* ?

On n'a d'ailleurs pas le droit de conclure de la concordance des récits à l'identité des ouvrages consultés. Si bon nombre d'indications historiques sont semblables dans le commentaire des légendes et dans le grand ouvrage d'Arnold de Wion, il ne s'ensuit pas que l'un et l'autre écrit aient été inspirés d'Onuphre Panvinius. Quelle que soit la source d'informations, la vérité historique doit rester la même : et pour prouver que cette source est commune, il faudrait établir qu'une même *erreur*, ou qu'une même *particularité, dont la mention serait autrement inexplicable*, se trouve reproduite dans les deux ouvrages que l'on prétend assimiler.

Et puis, est-il vrai que les données sur les papes, contenues dans les écrits en question, concordent toujours avec les renseignements fournis par l'*Épître* d'Onuphre Panvinius ?

Pour la Prophétie des Papes en particulier, il y a lieu de distinguer le *texte* même des légendes, et les *commentaires* dont elles sont accompagnées. Le critique allemand a tort d'attribuer à l'auteur de ces légendes les emprunts qui seraient le fait de l'interprète.

Raisons de Weingarten.
1° Raison tirée des emprunts faits à Panvinius.

Valeur du raisonnement.

La concordance du *Lignum vitae* et des légendes avec Panvinius est fort discutable.

Il faut distinguer le *texte* et le *commentaire*.

La Prophétie et son Commentaire ne sont pas des copies de Panvinius.

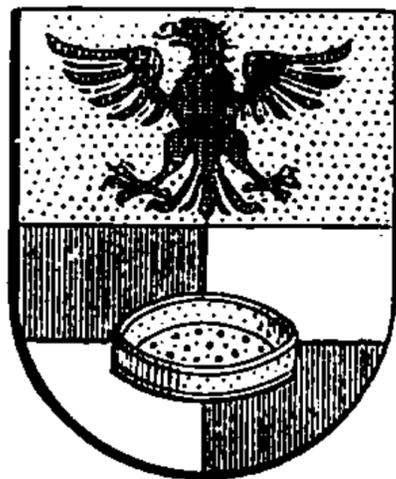
Ce dernier
même n'est pas
une copie
de Panvinius.

Au reste, il est faux que cet interprète se condamne à copier ou à reproduire des renseignements puisés dans l'*Epitome*. Un exemple emprunté à l'une des premières légendes, celle d'Urbain III, nous en fournira la preuve.

Le pontificat de ce saint pape est caractérisé par l'emblème étrange **Sus in cribro**. Cette devise, sous sa forme énergique, semble annoncer au *sens moral* la grande épreuve (cf. Amos, IX, 9, et Luc, XXII, 31) du règne d'Urbain III : Jérusalem, la ville sainte, sera envahie par les Musulmans, profanée et souillée par leur présence. Ce fut en effet là l'événement capital de ce court pontificat, et la douleur que ressentit Urbain de cette profanation des Lieux saints le conduisit au tombeau.

Sans nous attarder à discuter ce sens moral ou symbolique, cherchons quelle a pu être l'occasion du jeu de mots d'après le commentaire adjoint à la Prophétie.

Le commentateur, s'attachant uniquement aux mots,



et cherchant à tout expliquer de la personne même du pape, paraphrase en ces termes la légende : *Mediolanensis, familia Cribella, quæ suem pro armis gestat*. — Ainsi il suppose que la famille Crivelli à laquelle appartenait Urbain III, avait un porc dans ses armoiries. Au contraire, l'*Epitome* d'Onuphre Panvinius attribue à ce pontife un écusson qui

porte un aigle et un crible⁽¹⁾.

Ce simple rapprochement suffit à nous montrer combien l'objection est superficielle.

Nous aurons d'ailleurs lieu de constater plus d'une fois dans notre explication de la Prophétie des contradictions

(1) Dans les armoiries qu'il donne à Urbain III, Onuphre Panvinius (ou plutôt son éditeur *Strada*, voir plus haut p. 507, note 1) n'indique pas les couleurs ou les émaux. Nous les empruntons à d'autres sources. — La seule question intéressante est d'ailleurs ici celle des figures que porte le blason.

Nous discuterons la question des armoiries des différents papes dans notre commentaire détaillé (LES PAPES ET LA PAPAUTÉ).

Argument tiré de la mention qui est faite de Ciacconius.

on des différences entre l'auteur même des légendes et le commentateur.

2^o Une autre raison exposée par Weingarten pour établir que Wion a fabriqué les légendes des papes, c'est qu'il présente comme en étant l'interprète le Dominicain Alph. Ciacconius, et que Ciacconius ne saurait être considéré comme tel.

2^o Raison tirée de la mention que fait Wion de Ciacconius.

Weingarten en donne deux preuves : d'abord le silence gardé par ce savant au sujet de la Prophétie des Papes dans son grand ouvrage *Vies des Papes et des Cardinaux*; — et puis les fautes et les erreurs grossières que l'on rencontre dans les commentaires : ces fautes et ces erreurs, dit-il, ne sauraient être le fait de Ciacconius ; il y a donc lieu de croire que les commentaires, et par suite les devises (qui ont avec les commentaires tant de rapports), viennent de Wion lui-même (voir p. 108).

Voilà les raisonnements que Weingarten trouve à opposer à toutes les raisons positives que l'on peut donner de la loyauté de Wion ! le *silence* de Ciacconius, qu'il interprète en faveur de sa thèse, et qui n'est en somme qu'un argument purement négatif, comme nous l'avons fait observer (pp. 557 et 558), — et des raisons internes fondées sur l'opinion toute personnelle qu'il s'est formée de la publication faite par Wion d'une part, et du caractère de Ciacconius d'autre part.

Nous avons vu ce qu'il faut penser du silence de l'auteur des *Vies des Papes et des Cardinaux* (voir pp. 172-175).

Ce qu'il faut en penser.

Quant aux faussetés ou aux erreurs que l'on prétend découvrir dans les légendes des papes, nous avons longuement établi et nous montrerons encore dans notre étude détaillée de la Prophétie, qu'elles n'existent que dans l'imagination de nos contradicteurs (voir pp. 497-513, ainsi que LES PAPES ET LA PAPAUTÉ). — Du reste on s'accorde en général, contrairement à l'opinion de Weingarten, à reprocher à Ciacconius un certain manque de critique, qui s'alliait pourtant chez lui à une grande érudition.

Le double point de départ du raisonnement de Weingarten est donc faux.

Mais que dire de la conclusion? Parce qu'on aurait établi que Wion a attribué à tort à Ciacconius les commentaires des devises, serait-on autorisé par là même à incriminer sa bonne foi? aurait-on le droit surtout de confondre l'interprète et le prophète, sous ce prétexte singulier qu'il y a entre les légendes et leurs explications des ressemblances? Comme si un commentaire ne devait pas avant tout s'inspirer du texte qu'il accompagne!

Aussi bien, nous aurons à étudier et à discuter ces interprétations qui soulignent les légendes, et nous constaterons plus d'une fois que les explications proposées par le commentateur ne sont ni *faciles* ni *sûres*.

* * *

Rapprochements faits par Weingarten.

Weingarten fait encore quelques rapprochements sans valeur pour justifier son hypothèse (voir plus haut, p. 108).

Séjour de Wion en Italie.

« Wion, dit-il, avait séjourné en Italie. » — Mais est-il le seul savant du seizième siècle (ou du douzième siècle) qui ait eu cette facilité pour connaître les choses de Rome? Était-il d'ailleurs si nécessaire d'être sur place, et ne pouvait-on lire partout ailleurs en Europe *Onuphre Panvinius*, — s'il est vrai, comme le soutient Weingarten, que cet auteur soit la source des informations du Prophète, — ou encore tout autre historien de l'Église ou des papes!

Son goût pour l'histoire de la Papauté et pour la science du blason.

« Wion s'intéressait à l'histoire de la papauté. » — Sans doute comme tout chrétien et tout religieux. Mais il ne parle des papes qu'à propos de l'ordre de S. Benoît. Son but n'est pas de faire une histoire des papes.

« La science du blason ne lui était pas étrangère. » — Il est question du blason, il est vrai, dans les commentaires de la Prophétie, qu'il insère dans son livre. Mais son ouvrage montre en lui plutôt le religieux affectionné à son

Quelques rapprochements.

Ordre et à l'Eglise que le savant chercheur d'antiquités ou d'armoiries.

« Il était crédule! » — C'est là, avons-nous dit, une raison de plus pour ne pas lui attribuer la fabrication de prophéties qui trahissent partout, pour qui sait les lire et les comprendre, la science profonde, les idées élevées, en même temps que l'esprit surnaturel de leur auteur (voir pp. 181-186).

Sa crédulité.

« Il était aveuglément attaché à son Ordre et au Pape! » — Mais loin d'être des raisons qui infirment son témoignage, cet attachement à sa Religion, cette soumission au Vicaire de Jésus-Christ constituent son plus beau titre de gloire. Ils excluent toute idée de supercherie, et nous recueillons de la bouche du critique protestant cet aveu comme un hommage rendu à la pureté de vues d'Arnold de Wion.

Son dévouement à son Ordre et à la Papauté.

« Mais ce même Wion était un savant sans critique », ajoute Weingarten. — Depuis quand est-on en droit de confondre le défaut de critique, si tant est qu'il existe, avec l'honnêteté ou la loyauté? Et ces prédictions obscures et informes du temps de Joachim et des Illuminés que Wion aurait étudiées, pouvaient-elles développer chez Wion la perspicacité, la précision, le jugement et la largeur de vues que nous fait découvrir dans la Prophétie des Papes le *sens moral* ou le symbolisme des légendes (voir plus haut pp. 181-185)?

Son manque de critique.

Quant au jugement que porte Weingarten sur les Bénédictins, il est permis de ne pas l'accepter sans examen, étant donné que ce savant est un protestant et par conséquent juge et partie. Sans doute l'Ordre illustre de S. Benoît lui déplait parce qu'il y reconnaît l'un des plus fermes appuis de la papauté, dont il se refuse à saluer le caractère divin et l'autorité souveraine. Et pourtant qui dira ce que nos savants modernes doivent actuellement encore aux patientes recherches des religieux Bénédictins du moyen âge et de la renaissance? — Les limites qui nous sont imposées par la nature de notre travail nous inter-

Dans quel sens Wion a pu dire que beaucoup désiraient connaître la Prophétie.

disent d'examiner en détail le rôle magnifique joué par les moines d'Occident à ce point de vue même du progrès de la science. Mais il nous suffit de faire remarquer une fois de plus que la question n'est pas là. On attaque la loyauté de Wion. Or il ne saurait être question de *falsification* (voir pp. 161-167 et pp. 565-568) et le *manque de critique*, si grand qu'on le suppose, n'autorise pas à traiter ce religieux de faussaire.

Une erreur
d'interprétation
de la part
de Weingarten.

Weingarten termine sa longue argumentation par une affirmation qui prouve qu'il n'a même pas compris les paroles par lesquelles Wion annonce la publication qu'il fait de la Prophétie.

Il donne comme raison de cette publication que « beaucoup désiraient la connaître. »

Le sens naturel de cette phrase, c'est que, *dans son entourage*, ou parmi *ses contemporains* qui suivaient ses travaux, on avait eu connaissance du fameux manuscrit contenant la Prophétie. Les rapports échangés entre le *Bénédictin de Padoue*, A. de Wion, et le *Dominicain d'Espagne*, Ciacconius, au sujet des commentaires des devises, purent être une occasion toute naturelle pour intéresser au document les religieux de deux grands Ordres et les savants de deux illustres contrées. On s'explique facilement que la curiosité publique, dans un certain cercle tout au moins, ait été surexcitée et comme aiguisée par l'annonce de ces prédictions que l'on disait si clairement réalisées jusqu'alors. — Ce point de vue permet peut-être de mieux comprendre qu'aussitôt après son apparition, la Prophétie des Papes ait fait l'objet de tant d'études et de tant de recherches.

Or cette réflexion même de Wion : *a multis desiderata*, devient pour Weingarten un nouvel argument contre sa loyauté et sa franchise. Il ment évidemment, ce Bénédictin, car c'est en vain qu'on cherche dans les auteurs qui l'ont précédé une simple mention de la Prophétie!.....

En face de raisons pareilles, il semble inutile de prolonger une discussion qui risquerait fort de passer à côté du texte de Wion. Nous avons du reste étudié plus haut les

Manque apparent de garanties dans la publication faite par Wion.

raisons capables d'expliquer ce silence des auteurs pendant les quatre siècles qui se sont écoulés entre la composition de la Prophétie et sa publication (voir pp. 558-563).

* * *

Mais s'il faut admettre que Wion n'a pas voulu tromper, peut-être a-t-il été trompé lui-même.

B) Impossibilité de contrôler les affirmations de Wion.

La critique historique a ses exigences. Or il faut reconnaître que le Bénédictin italien, qui a publié le premier, dans son *Lignum vitae*, la prophétie qu'il attribuait à S. Malachie, n'a rien fait pour satisfaire la curiosité la plus légitime. — Il ne parle ni de l'époque de sa découverte, ni de la bibliothèque où se trouvait le précieux manuscrit, ni des signes auxquels il a pu déterminer sa date et son auteur, ni des raisons qu'il avait de croire qu'il se trouvait en présence d'un texte ou d'une copie authentique (1).

Exigences
de la critique
historique.

A cette objection nous avons déjà donné implicitement une double réponse :

Double réponse.

1° Nous avons énuméré les raisons qui militent en fa-

1° Il faut
convaincre

(1) « Si, pour donner autorité à des actes publics et à des titres anciens il faut nécessairement prouver leur antiquité, rapporter fidèlement d'où ils ont été tirés, produire les seings, les sceaux et les autres témoignages qui peuvent les authentifier : examiner si le caractère, le stile, l'aure, le parchemin ou le papier sont anciens ou récents : faire juger par des experts si le caractère est naturel, ou s'il n'a pas été contrefait ; rechercher l'occasion, le motif et les autres circonstances qui ont donné lieu à cet acte ; voir si la teneur n'a rien de contraire aux usages du temps auxquels on tient qu'il a été fait, produire des témoignages et des attestations des contemporains qui les ont signés, et voir s'ils y ont pu être présents, s'ils vivaient alors, etc. (car tous les jours nous découvrons par ces observations la fausseté de plusieurs actes et instruments supposés) ; beaucoup plus faudrait-il examiner des Oracles, des Prophéties que l'on attribue à des saints d'une vertu, d'une piété et d'une sainteté reconnue. — Or je dis que toutes ces marques qui peuvent établir la foi humaine et une créance raisonnable manquent à ces prétendues prophéties. » (P. CL. MENESTRIER, *Philosophie des images énigmatiques*, p. 378.)

Comme on le voit, le P. Menestrier suppose dans son raisonnement que toute

la raison, et
non satisfaire
la curiosité.

veur de l'authenticité du document, et nous avons montré combien il est difficile d'admettre qu'Arnold de Wion se soit trompé ou ait cherché à tromper ses lecteurs.

Si notre *curiosité* n'est pas satisfaite ⁽¹⁾ sur bien des points qui auraient pu nous intéresser, notre *raison* du moins a les motifs les plus sérieux d'admettre que la Prophétie n'est pas l'œuvre d'un faussaire, à ne considérer la question qu'au point de vue critique (voir pp. 156-186).

2° Il s'agit
d'une prophétie,
et non pas
d'un
témoignage
historique.

3° Surtout nous avons établi une différence absolue entre un *témoignage historique* et une *prophétie* (pp. 143 et 144).

Le *témoignage historique* tire toute son autorité de celle de son auteur, ou du contrôle des contemporains et des circonstances diverses qui en sont la garantie. Pour y ajouter foi, il faut connaître l'origine de l'écrit, et constater qu'il n'est entaché ni d'ignorance, ni de mauvaise foi. C'est ici que la critique historique a droit de cité avec tous ses raffinements et toutes ses exigences.

Par sa
réalisation
une prophétie
devient
un signe
de vérité.

La *prophétie*, au contraire, porte en elle-même sa marque de vérité et sa garantie. Elle est avant tout un *signe*, si les prédictions qu'elle renferme trouvent leur réalisation dans les événements. Cette *conformité* ou cette *concordance* des événements avec l'annonce qui en a été

l'autorité d'une prophétie lui vient de l'autorité et du caractère du saint auquel on l'attribue. Nous avons vu plus haut (p. 155 et 156) ce qu'il faut penser de cette opinion.

Avant le P. Menestrier, le P. PAPERBROCH avait écrit dans les *Acta Sanctorum Propylæum Maii* :

« Unde is eam habuit? ex quo manuscripto? quam antiquo? ubi inveniendū? quā fide transcripto? Nihil horum curavit Wion, nihil alii post eum illius pseudoprophetiæ assertores. »

« Il fallait, dit encore Vallemont, marquer de quelle main elle venait, si on l'avait trouvée dans la poussière de quelque bibliothèque, ou bien parmi les ouvrages de S. Malachie. »

(1) Peut-être la Providence a-t-elle à dessein disposé les événements de manière à déconcerter la sagesse humaine : « Per tam sapientiam sapientium et prudentiam prudentium reprobabo. Ubi sapiens? ubi scriba? ubi conquisitor hujus sæculi? Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi? » 1 Cor. I. 19. 20 (cf. Is. XXIX, 14 et XXXIII, 18).

On ne saurait raisonner d'une Prophétie comme d'un témoignage historique.

faite, lorsque nulle intelligence finie ne pouvait à l'avance prévoir l'avenir, est alors le cachet divin, le sceau qui prouve l'origine surnaturelle de l'écrit prophétique (1).

C'est ainsi qu'il n'est pas nécessaire alors de recourir aux moyens humains qui prouveraient l'authenticité de l'écrit en question.

Nous allons plus loin : cette authenticité, même dûment établie, n'en prouverait pas le *caractère prophétique*, quand encore on aurait montré qu'un saint est l'auteur de l'écrit (voir p. 154).

Aussi nous attachons-nous avant tout à démontrer le caractère prophétique et surnaturel des devises se rapportant à *des temps postérieurs à la publication du document*, c'est-à-dire aux dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles. — Une fois ce caractère établi (2), nous sommes en droit d'en tirer des conséquences, soit pour le passé, soit pour l'avenir (3).

§ III.

Hypothèse de la fabrication de la Prophétie des Papes pendant le Conclave de 1590.

A) Le P. Menestrier.

De simples négations ne suffisent pas pour faire rejeter comme apocryphe un document qui s'est longtemps

On a cherché à expliquer historiquement l'existence de la Prophétie des Papes.

1) Voir pp. 148 et 149.

2) Nous croyons inutile d'insister de nouveau sur la distinction essentielle entre les livres prophétiques qui font partie du dépôt officiel de la Révélation, et les prophéties privées. Pour les *saints Livres*, nous le savons, c'est l'enseignement public de l'Église qui est la règle suprême et la garantie de l'inspiration divine; au contraire pour les *prophéties privées*, l'autorité enseignante de l'Église n'intervient pas aussi directement, et d'ailleurs il ne saurait être question d'inspiration proprement dite. La dernière Constitution de S. S. Léon XIII sur l'Index a formulé des règles précises concernant la publication de nouvelles prophéties (voir ch. II, p. 18-21, et ch. XI, pp. 535-536).

3) Voir pp. 151-154, et pp. 156 et 157.

imposé à l'attention publique; il faut trouver une raison ou plutôt un semblant de raison qui explique son existence.

Le P. MENESTRIER a fini par découvrir, près d'un siècle après l'apparition de la Prophétie des Papes, cette raison qui avait échappé à tous ses devanciers.

Un célèbre protestant de notre époque enfin, A. HARNACK, a trouvé une preuve de plus en faveur de l'explication du P. Menestrier dans le caractère des devises qui suivent celle de Grégoire XIV.

Citons d'abord les paroles mêmes de l'illustre Jésuite de Lyon :

Son origine
d'après le
P. Menestrier.

« Wion eut raison de dire, quand il donnoit ces prétendues Prophéties, qu'elles n'avoient point encore paru imprimées. Elles étoient toutes recentes, et faites cinq ans avant l'Édition de son Livre, au Conclave qui suivit la mort d'Urbain VII. Ainsi tout ce qui est arrivé avant Urbain VII est fait après coup, et il est aisé d'être Prophète des choses déjà avenues. Cependant il ne laisse pas d'y avoir d'étranges erreurs dans cet écrit, et ces erreurs sont des effets de l'ignorance de celui qui composa ces prédictions, parce qu'il les fit sur des Memoires qui le tromperent, l'Histoire de ces temps-là n'ayant pas été démêlée comme elle l'a été *du depuis*.

Rapproche-
ments.
Election
de Clément IX.

» Je dis donc que ces prétendues prophéties sont l'ouvrage d'un partisan du cardinal Simoncelli, qui, au Conclave de 1500, étoit le plus âgé des cardinaux, petit-neveu du pape Jules III, et qui s'étoit déjà trouvé à l'élection de sept papes : de Marcel II, de Paul IV, de Pie IV, de Pie V, de Grégoire XIII, de Sixte V et d'Urbain VII. Il étoit d'Orviète, qui se dit en latin *Urbs vetus*, et il en avoit été évêque. C'est ce qui fit mettre dans ces prétendues prophéties *Ex antiquitate urbis*, pour persuader que le Saint-Esprit par ces mots avoit déjà donné son suffrage au cardinal Simoncelli, d'Orviète.

» C'est ainsi qu'après la mort de Clément IX, ceux qui souhaitoient que le cardinal Bona fût élu pape faisoient courir des vers, des passages de l'Écriture et des quolibets, pour persuader que c'étoit lui qui devoit être pape. On disoit ces mots du 15 de l'Écclésiastique : *Qui timet Deum faciet Bona*; et ce distique :

Grammaticæ leges plerumque Ecclesia spernit :
Esset Papa bonus si Bona Papa foret.

» Un de ses parents assembla deux ou trois cents gueux, la plupart savoyards, auxquels il distribuoit tous les jours pour aller crier à la porte de Saint-Pierre et sous les fenêtres les plus proches du Conclave : *Fate papa Bona!* Faites pape le cardinal Bona! ce qui fit arrêter cet ecclésiastique quand on eut découvert qu'il était l'auteur de ce tumulte.

» Le cardinal du Perron racontoit un fait semblable arrivé de son temps après la mort du pape Clément VIII. Il dit qu'à l'entrée du Conclave qui suivit cette mort, un homme donna un billet au cardinal de Joyeuse où il y avoit écrit que le pape qui se feroit s'appelleroit Paul, et porteroit en ses armes une aigle. Mais on découvrit que c'étoit un fourbe, et que celui qui avoit donné le billet n'avoit nullement pensé au cardinal Borghese qui avoit une aigle en ses armes, et qui prit le nom de Paul V. Mais il conjecturoit que ce devoit être le cardinal de Vérone qui avoit une aigle en ses armes et croioit qu'il prendroit le nom de Paul, du dernier pape qu'avoient eu les Vénitiens. Ce qui ne fut pas pourtant à l'égard de ce cardinal. Il fut fort mauvais devin quant à ce point, dit le cardinal du Perron; pour ce qui regarde l'autre côté, il rencontra heureusement. Il ajoûte que ce pape Paul V avoit aussi un dragon en ses armoiries, mais qu'en matière de prophétie, c'est assez, pourvu qu'on en approche, et qu'on les excuse toujours.

Election
de Paul V.

» Le Conclave où fut élu Grégoire XIV dura un mois et dix-neuf jours, et donna le temps de forger ces prédictions et ces amusements qui sont ordinaires à une infinité de gens qui accourent de toutes parts à Rome pour voir une création de pape, et qui n'ont point d'autre emploi durant le Conclave qu'à faire tous les jours des almanachs et des réflexions politiques, chacun selon ses intérêts ou selon son caprice. On fit ainsi des prophéties en vers, des pasquinades, et cent plaisanteries durant le Conclave qui suivit la mort de Clément IX, parce que ce Conclave dura plus de quatre mois. »

Le Conclave
de
Grégoire XIV.

» *Quoi que cela dût suffire pour faire voir l'extravagance de ces quolibets, je veux en détail et en particulier en faire voir les impertinences, après que j'aurai en general fait remarquer les erreurs et les incongruités qui s'y trouvent.* » (*Philosophie des images énigmatiques*, par le P. Cl. Menestrier de la Compagnie de Jésus, MDCXCIV, p. 344 et suivantes.)

Le P. Menestrier continue en exposant les objections tirées de la présence des huit *antipapes* dans la Prophétie, des *anachronismes* prétendus, etc.

Comment cette explication a été accueillie, et quelle créance elle mérite.

Aux objections d'ordre général font suite des critiques de détail à propos des différentes légendes de la Prophétie (1).

L'explication
du
P. Menestrier
accueillie
par les uns
comme
décisive,
par les autres
comme
insuffisante.

L'explication est ingénieuse. Elle parut d'autant plus probante à la fin du dix-septième siècle, qu'elle semblait en conformité avec les interprétations communément données à l'ensemble des devises. Aussi fut-elle généralement reproduite par tous les adversaires de la Prophétie au dix-huitième et au dix-neuvième siècles : Moréri, Vallemont, Granet, Feyjoo, Ducreux, Gastaldi, Richard et Giraud, Novaës, Moroni, O'Hanlon.....

D'autres auteurs cependant, et des plus sérieux, n'ont pas considéré l'argument du P. Menestrier comme décisif : parmi eux Palatius, Cave, Sartorius, Crüger, Fabricius, Tanner, Jœcher, Feller (Éd. 1779-1794), Henrion, *Nouvelle Revue de Bruxelles* (1844), Langdon, chan. Ginzler, La Tour, Chantrel, Héféfé, Cucherat, Mgr Fèvre, chan. Perriot.....

C'est
une simple
hypothèse.

De fait, le fameux argument n'est qu'une simple *hypothèse*, qui n'est pas plus satisfaisante pour expliquer la devise dont il s'agit que l'hypothèse contraire ; il se réduit à des rapprochements arbitraires et sans valeur.

Raisons de ne
pas l'admettre.

Nous allons montrer que *a)* l'hypothèse en elle-même ne prouve rien, et que d'autre part *b)* elle semble en opposition avec les données de l'histoire, et *c)* avec le caractère général de la Prophétie.

a) L'hypothèse du P. Menestrier considérée en elle-même.

Cette hypothèse
n'est pas
la seule qui
puisse
expliquer
la devise de
Grégoire XIV.

Une supposition ne peut avoir de valeur véritable que lorsqu'elle est *la seule manière* d'expliquer un fait. — Ce principe universellement admis dans les sciences, qu'il s'agisse d'un phénomène physique ou naturel ou d'une

(1) Nous passons en revue dans notre travail toutes les objections du P. Menestrier. Les difficultés spéciales pour les divers papes auxquels se rapportent les devises sont examinées en détail dans notre Commentaire (voir LES PAPES ET LA PAPAUTE...).

Conditions que doit revêtir une hypothèse pour faire loi. — Application.

vérité mathématique, doit trouver aussi son application dans le domaine de l'histoire et de la vie pratique.

Or la devise **Ex antiquitate urbis**, qui sert à elle seule de pivot à toute l'argumentation du P. Menestrier, peut s'expliquer soit du cardinal Simoncelli d'*Orvielo*, comme l'affirme le savant critique, soit du cardinal Sfondrate, d'*ancienne et noble famille, Sénateur, et fils de Sénateur (senex)*, effectivement nommé pape, et qui prit le nom de Grégoire XIV ⁽¹⁾.

Pourquoi veut-on imposer la première interprétation de préférence à la seconde? De quel doit surtout s'appuyer sur le *sens supposé d'une seule devise* pour rejeter tout l'ensemble de la Prophétie des Papes?

Il y a donc lieu de s'étonner que le P. Menestrier, si exigeant pour réclamer des autres des arguments que puisse accepter une critique sévère, se pose ainsi en docteur, quand l'intérêt de sa cause le demande. — Sans

(1) Nous avons établi aux chapitres VIII et IX que les devises ne donnent pas des marques personnelles et caractéristiques, pouvant déterminer un personnage d'une manière exclusive.

Les termes des légendes sont empruntés à des circonstances extérieures, souvent fort insignifiantes en elles-mêmes. Nous en avons un exemple dans la devise de Grégoire XIV; au point de vue surnaturel en effet l'ancienneté de la famille, les dignités du monde sont bien peu de chose.

Les circonstances qui donnent naissance à un même symbole peuvent être très multiples et très variées. C'est ainsi que l'allusion à la lumière est suggérée dans la Prophétie soit par le nom de pays du pape (*lux* vient de *Luca* dans la devise de Lucius III; *luna* de la *Lunégiane* dans la devise de Nicolas V), soit par le nom de famille ou les armoiries (*luna* vient du nom de Pierre de Lune et de ses armoiries qui représentent un *croissant de lune*, dans la devise de l'antipape Benoit XIII; *Sidus* vient de l'*astre* des armoiries des Migliorati dans la devise d'Innocent VII; *sol*, du soleil des armoiries, dans la devise de l'antipape Alexandre V). — Dans les devises des papes postérieurs à Grégoire XIV, nous retrouvons encore des explications semblables pour les allusions à la lumière que contiennent les légendes de Clément IX et de Léon XIII.

On conçoit donc que le même terme, la même allusion, puissent convenir à différents cardinaux ou prélats à des points de vue différents, si l'on s'arrête au sens direct. — Ce qui est important et souverainement intéressant, ce qui vraiment caractérise les divers pontificats, c'est le *symbolisme* ou le *sens moral* de chaque devise, la raison qui fait choisir au prophète tel ou tel emblème de préférence à tant d'autres. — Par là nous voyons pourquoi il s'inspire de certains détails en négligeant d'autres points de vue qui sans doute auraient tenté un faussaire.

L'hypothèse du P. Menestrier n'a aucun fondement dans l'histoire.

autre preuve ⁽¹⁾ qu'un effort d'imagination et la constatation d'une *convenance possible* entre une légende et une circonstance individuelle, il prononce la sentence définitive, acceptée par tous ceux de son école : « *Je dis donc que ces prétendues prophéties sont l'ouvrage d'un partisan du cardinal Simoncelli.... Il était d'Orviete.... C'est ce qui fit mettre.... E.e antiquitate urbis.....* »!

L'hypothèse en question semble d'ailleurs inadmissible si nous consultons l'histoire.

b) L'hypothèse du P. Menestrier et l'histoire.

Les preuves
historiques
manquent
absolument.

Nature
du Conclave
où fut élu
Grégoire XIV.

C'est en vain que nous cherchons, à côté des affirmations du P. Menestrier, une preuve historique de ce qu'il avance au sujet du rôle joué en 1590 par le cardinal Simoncelli et ses prétendus partisans.

Le Conclave fut très agité et dura plus d'un mois et demi. De graves intérêts religieux et politiques étaient en jeu. Ce qui passionnait alors les esprits, c'étaient les progrès du protestantisme, et la lutte organisée contre les partisans de l'hérésie, en France principalement. L'Espagne, espérant sans doute bénéficier des mesures qui seraient prises contre Henri de Navarre s'il ne voulait pas abjurer l'hérésie, avait ses candidats au Conclave (voir plus loin, pp. 587-590).

(1) Le P. Menestrier accumule, il est vrai, les objections, il cherche partout des moyens de ruiner le crédit dont jouissait de son temps la Prophétie des Papes. — Mais chaque objection ne vaut que par les raisons sur lesquelles elle est appuyée.

C'est ainsi que l'on prétend trouver plus d'exactitude et de précision dans les devises des papes antérieurs à 1590 que dans celles des derniers papes. La chose n'est pas surprenante, ajoute-t-on, si la Prophétie a été fabriquée au Conclave de Grégoire XIV.

Sans aucun doute. Mais on n'est en droit de tirer des conclusions d'une affirmation, que lorsqu'elle a été prouvée. — Nous examinerons au chapitre suivant l'objection tirée de la difficulté d'interprétation que présenteraient les dernières devises par rapport aux premières. Ici nous étudions les raisons par lesquelles le P. Menestrier prétend justifier l'origine arbitraire et fantaisiste qu'il attribue aux devises des papes.

Le Conclave de Grégoire XIV.

Il s'était formé dans le Sacré-Collège différentes factions qui proposaient tour à tour pour la papauté le cardinal Saint-Séverin, le cardinal de Crémone, le cardinal Mondovi, le cardinal des Quatre-Couronnes, le cardinal de Florence, le cardinal de Vérone, les cardinaux Madrucci, Paleotto, Aldobrandini, della Rovere.... Nulle part nous ne lisons que le vieux cardinal Simoncelli ait eu même quelque influence dans ce Conclave si laborieux.

Et pourtant nous possédons des récits très circonstanciés de tout ce qui s'y est passé.

Citons en particulier un volume dont le titre seul montre le soin qu'a pris l'auteur de noter toutes les influences qui ont pu agir sur les actes de ce Conclave et des deux Conclaves voisins.

Récits détaillés
que nous
en possédons.

« **Tria conclavia, id est tres historicæ narrationes de tribus trium Pontificum Romanorum, Urbani videlicet VII, Gregorii XIV et Clementis VIII electionibus, in quibus omnia quæ in electionibus predictorum Pontificum..... intervenerunt memorabilia breviter recensentur..... ex italico sermone in latinum fideliter transl. Francofurti MDCXVII.** »

Cette étude, très détaillée, sur les trois conclaves d'Urban VII, de Grégoire XIV et de Clément VIII se termine par les lignes suivantes, qui montrent encore la préoccupation de l'auteur :

« Hinc itaque clare licet cognoscere in hac actione non sufficere res superficialiter tantum considerare, sed necessarium esse eas judicii subtilitate penetrare, accidentia quæ occurrunt et consequentias quas secum afferunt observando, et deinde rationes applicare, conjungere respectus et contralibrare interesse, ad discursum, si non certum, saltem fundatum faciendum. »

Les mêmes conclusions ressortiraient aussi d'autres récits plus ou moins complets des événements du Conclave de 1590, qui sont parvenus jusqu'à nous. — Ainsi nous pouvons citer l'*Histoire des Conclaves*, publiée à Co-

logne, qui en était à sa 3^e édition en 1701 (1). *Crüger* signale encore l'*Histoire* de JAC. AUG. THUANUS, et la *Continuation de Bâle*, par JAC. LYDIUS, p. 242 et suiv., qui ont parlé longuement du Conclave.

Le même *Crüger* (protestant) ajoute la remarque suivante au sujet du cardinal Simoncelli : « ANTOINE CICCARELLA, dans sa *Vie de Grégoire XIV*, le nomme, mais ne le représente pas du tout comme susceptible d'être élu pape. Ce sont Montalto et Madrucci qui ont tout mené (dans le Conclave). »

Manque de
vraisemblance
des manœuvres
que suppose
le
P. Menestrier.

Il est d'ailleurs difficile d'admettre qu'une manœuvre telle que la suppose le P. Menestrier, ait pu avoir lieu sans être l'objet du mépris et de la réprobation publique. Or la Prophétie des Papes paraissait dans le *Lignum vitæ* quelques années seulement après ce Conclave. Comment Wion aurait-il publié l'écrit apocryphe avec l'approbation de ses supérieurs, au vu et su de tout le public lettré d'Italie et d'Europe ? Comment aurait-il inséré dans son grand ouvrage sur les gloires de l'Ordre Bénédictin, sans une seule protestation, un document qui aurait pu servir d'instrument à une pareille mystification, et qui d'ailleurs *n'avait pas trouvé sa réalisation dans le cardinal Simoncelli* ? La notoriété dont jouit la Prophétie aussitôt après sa publication donne à cet argument une grande force (2).

L'examen du document en lui-même sera plus concluant encore contre le P. Menestrier.

(1) *Histoire des Conclaves depuis Clément V jusqu'à présent*, 3^e édition, Col. MDCCI, t. I.

(2) « Quelle apparence qu'une supercherie commise en 1590 par les partisans du cardinal Simoncelli eût été ignorée en 1595 ? — Est-il probable que des historiens aussi graves et aussi judicieux que Wion, Ciaconius, Comba (l'auteur devait dire Coulon, dont Comba fut l'éditeur) et tant d'autres, presque contemporains de Grégoire XIV, eussent, en écrivant les vies des papes, expliqué avec tant de soin les prophéties concernant les 90 derniers, s'il n'avaient cru sur la foi publique que ces prophéties étaient de S. Malachie, ou s'ils avaient simplement soupçonné l'origine bizarre et ridicule que leur donne Moréri. » *Nouvelles conjectures pour confirmer la fin prochaine du monde*, Toulouse, 1831.

La vérité des devises est inconciliable avec le travail hâtif d'un faussaire.

c) *L'hypothèse du P. Menestrier et le caractère des devises.*

Nous avons été amené précédemment (pp. 183 et 184) à reconnaître dans le symbolisme des devises se rapportant aux papes antérieurs à 1590 un grand caractère de vérité et un sens profondément chrétien et surnaturel.

La nature des devises doit faire rejeter l'hypothèse du P. Menestrier.

Ce double caractère s'unit à une obscurité relative qui a longtemps laissé dans l'ombre la signification de certaines légendes, — souvent même à une bizarrerie de forme bien de nature à déconcerter un lecteur superficiel (voir pp. 185 et 186).

Précision, orthodoxie parfaite, obscurité relative et étrangeté apparente des devises, ce sont là autant de caractères inconciliables avec l'origine que leur attribue le P. Menestrier.

* * *

Et, en effet, 1° étant données la science et les recherches que supposent les légendes, quand et comment auraient pu être composées ces mystérieuses devises, pour répondre au but que leur assigne l'ingénieux critique?

Quand auraient-elles pu être fabriquées ?

Pouvaient-elles être préparées d'avance? — Mais le règne d'Urbain VII eut si courte durée qu'il fut impossible de disposer les choses de loin pour la succession. Le grand âge même de Simoncelli était une raison de compter qu'il ne survivrait pas à Urbain; il pouvait suffire à détourner ses partisans d'un travail aussi inutile que minutieux et difficile. Le soin avec lequel sont formulées les légendes est une raison bien concluante contre cette hypothèse.

Où et comment ?

Il est en même temps une preuve que les devises n'ont pas été fabriquées au Conclave même. Comment, au milieu d'un Conclave aussi mouvementé, en l'absence de livres et de documents historiques, un intrigant aurait-il trouvé le temps et le moyen de composer des devises qui résument d'une manière aussi complète et aussi précise les événements de soixante-quatorze pontificats (sans parler des devises de l'avenir)? — Comment accorder le sentiment profondément chrétien et l'élévation des pensées et des jugements formulés, avec la fourberie et l'inconvenance révoltante du procédé ?

Mais alors ces devises ont peut-être été fabriquées *en dehors du Conclave*? — C'est ici que les comparaisons du P. Menestrier pourraient sans doute nous aider à comprendre le but et la raison d'être de ces « quolibets », comme il affecte de les appeler en plusieurs endroits de sa réfutation (voir p. 575).

Malheureusement pour la cause, des comparaisons et des rapprochements ne sont pas des raisons, pas plus que les qualifications injurieuses dont le P. Menestrier et ses admirateurs agrémentent leurs critiques.

Les Légendes des papes ne méritent point le titre de « quolibets », et rien ne justifie la comparaison qu'en fait le savant jésuite avec les plaisanteries relatives au cardinal Bona. — Elles ont, nous le verrons, sous la forme de jeux de mots qu'affectionnait le moyen âge ⁽¹⁾, un sens très profond, et exposent en raccourci, comme en une série de tableaux, toute l'histoire de l'Église, depuis le milieu du douzième siècle. — Comment, nous le répétons, concilier la vérité et l'élévation des pensées avec le travail hâtif et coupable d'un faussaire?

Il est d'ailleurs une raison assez forte contre cette hypothèse. En raison des règlements sévères des Conclaves, il était impossible qu'aucun écrit vînt du dehors sous les yeux des cardinaux (cap. 3 de elect. in VI, l. 6).

Dans quel but?

Mais admettons encore que le faussaire se soit fait illusion et ait cru pouvoir faire parvenir son écrit aux cardinaux. C'était donc en faisant passer ses élucubrations à l'intérieur du Conclave, que ce faussaire voulait influencer le vote des cardinaux? — Quelle action pouvait-il se promettre d'exercer sur les membres du Sacré-Collège, lorsqu'il ne donnait pas la clef de ses énigmes ⁽²⁾ et qu'il

(1) Voir plus haut, pp. 493-496.

(2) Les commentaires dont les légendes sont accompagnées dans le *Lignum vitæ* ne sont pas de ce faussaire prétendu, puisque Wion les attribue à un illustre Dominicain de l'époque, qu'il désigne par son nom, et dont il engage la responsabilité en même temps que celle de son Ordre.

Nous trouverons d'ailleurs dans ces *Commentaires* quelques *interprétations* fausses, qui ne conviennent pas au texte de la Prophétie, et ne sauraient par conséquent provenir de la même source que les légendes.

Elle ne s'expliquerait pas, surtout vu l'obscurité des dernières légendes.

n'interprétait pas les légendes du passé ? C'étaient pourtant ces légendes qui auraient pu par leur accomplissement faire accepter celles de l'avenir. — Un tumulte et des cris populaires s'expliquent ; et ce n'était pas la première fois, après la mort de Clément IX, que se produisaient des tentatives d'intimidation sur les cardinaux réunis en Conclave. Mais les légendes des papes n'ont en elles-mêmes, sous leur forme abstraite et obscure, rien de parlant, surtout si on les considère dans leur ensemble.

Plus tard il est vrai, — lorsque la Prophétie fut devenue vraiment publique et populaire à Rome et ailleurs, par le fait des circonstances et des réalisations successives que l'on avait observées, — elle put faire le sujet des conversations dans certains Conclaves, au dix-septième siècle surtout. L'attention dont elle était l'objet devait se traduire aussitôt après l'élection en témoignages éloquents dans les inscriptions, médailles et monuments divers que nous conserve l'histoire. Mais au moment de son apparition, elle devait surprendre et dérouter par son étrangeté.

* * *

Surtout 2° l'obscurité de la Prophétie semble une raison bien forte contre l'hypothèse du P. Menestrier, si l'on examine les devises des papes qui ont immédiatement précédé Grégoire XIV, et dont le souvenir était encore présent à tous les membres du Conclave de 1590.

Si l'auteur du document voulait impressionner les cardinaux, il devait avant tout se faire comprendre par rapport aux derniers papes, et donner pour leurs pontificats des symboles capables de lui attirer la confiance qu'il ambitionnait.

Or précisément les légendes de Grégoire XIII et de Sixte V comptent parmi les plus obscures et les plus énigmatiques. Pour les comprendre il faut s'être pénétré à l'avance du style et du génie de l'auteur.

Le seul énoncé de ces devises : *Medium corpus pilarum, Axis in medietate signi*, doit nous suffire (voir plus haut pp. 220 et 221). La difficulté même d'in-

L'obscurité des légendes de Grégoire XIII et de Sixte-Quint est une forte présomption contre l'hypothèse en question.

interprétation, au sens moral, nous fait remettre aux commentaires détaillés de ces devises les explications qu'elles réclament (1).

* * *

Résumé.

C'est donc à juste titre que nous avons présenté l'origine attribuée par le P. Menestrier à la *Prophétie des Papes* comme une pure hypothèse, sans valeur en elle-même, d'ailleurs peu en rapport avec les données de l'histoire sur le Conclave de 1590, et condamnée par la nature même de la Prophétie, en particulier par le caractère des dernières devises.

Et cependant cette *hypothèse* est la *raison historique* que depuis deux siècles les adversaires de la Prophétie déclarent décisive et péremptoire pour enlever toute autorité et tout crédit aux devises des papes !

De nos jours cependant, un professeur protestant de grand renom, A. Harnack, a tenté de justifier par des considérations nouvelles les suppositions du célèbre Jésuite lyonnais du dix-septième siècle. — Ce sont ces raisons qu'il nous faut maintenant examiner.

B) Harnack.

Le système
d'Harnack.

Dans son étude intitulée : « De l'auteur et de la fin de la Prophétie de Malachie sur les papes (1) » (TH. BRIEGER,

(1) La gracieuse légende d'Urbain VII elle aussi, quoique d'une application plus facile, semble un peu forcée, à ne voir que la circonstance qui a pu en suggérer les termes à son auteur. Prendre occasion de *Rossano en Calabre où l'on recueille la manne*, titre archiépiscopal du cardinal Castagna, pour en faire la devise *De rore cæli*, c'est une singulière manière de s'imposer à l'attention et à la considération des membres du Sacré-Collège ! — Et pourtant, c'était la seule explication qui eût cours vers l'époque de Grégoire XIV, c'est la seule que proposent les commentaires de Ciacconius (jointes aux devises des papes par A. de Wion dans son *Lignum vitæ* en 1595, mais probablement composés dès 1590 ou 1591 ; voir pp. 54-55) : « DE RORE CÆLI, Urbanus VII, qui fuit archiepiscopus Rossanensis in Calabria, ubi manna colligitur. »

(2) Voir, dans notre chapitre sur l'histoire et la Bibliographie de la Prophétie, pp. 119-124.

Comment Harnack veut fixer la date de fabrication des légendes.

Zeitschrift für Kirchengeschich, III Band, 2 Heft, pp. 315-324 — Gotha 1879), Harnack expose d'abord la solution donnée à la question par son coreligionnaire Weingarten (voir plus haut, pp. 167 et 168). Ce dernier, nous le savons, ne voyait dans la Prophétie qu'une sorte de jeu d'esprit ou de plaisanterie, dont Wion lui-même aurait été l'auteur.

Harnack combat à juste titre cette théorie, bien que plusieurs de ses arguments soient à nos yeux sans valeur. — Nous avons étudié et discuté (voir plus haut, p. 164, note 1) les raisons qu'il apporte, en particulier celle tirée des trois devises de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII. Dans un article spécial, nous avons d'ailleurs montré que le sentiment de Weingarten est inadmissible (1).

Mais Harnack croit pouvoir aller plus loin.

Il prend occasion de ces mêmes devises de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII pour établir la *date* approximative à laquelle dut être composée la Prophétie des Papes.

Ces légendes ne trouvent en aucune manière, dit-il, leur réalisation dans ces trois papes. Donc le document dont elles font partie a été composé avant Grégoire XIV ; le faussaire eût été trop naïf en effet ou trop maladroit de désigner précisément les papes contemporains des premiers lecteurs de la Prophétie, par des emblèmes impossibles à vérifier. — Comme d'autre part les devises sont d'une interprétation facile jusqu'à ce pape, il s'ensuit qu'elle a été fabriquée pendant l'inter règne qui a séparé les pontificats d'Urbain VII (mort le 15 septembre 1590) et de Grégoire XIV (élu le 5 décembre 1590).

Les conditions dans lesquelles se tint le Conclave où fut élu ce dernier pape favorisent, d'après Harnack, cette conclusion : ce Conclave, en effet, fut fort agité et relativement long. En toute hypothèse le document a été fabriqué en Italie (voir plus haut, p. 121).

Argument
qu'il tire
de la devise de
Grégoire XIV
et des
suivantes.

(1) Voir plus haut, pp. 564-571.

S'agit-il des termes des devises 75, 76 et 77, ou de leur sens moral ?

Réponse.

L'objection est complexe. — Pour en comprendre la valeur, nous devons nous reporter aux principes établis plus haut à propos de la *Méthode d'interprétation* (pp. 223 et suiv., 243 et suiv.) et de la *Fin de la Prophétie* (pp. 271 et suiv.).

L'objection
peut s'entendre
de l'explication
des termes,
ou du
sens moral.

Un point essentiel dans l'interprétation de la Prophétie, c'est de toujours distinguer l'*occasion*, ou les circonstances qui fournissent à l'auteur les termes de chaque devise, et le *sens moral* exprimé par la juxtaposition ou l'ensemble de ces termes, empruntés à des sources souvent fort disparates.

Les Commentaires de Ciacconius, imprimés dans le *Lignum vitæ* à la suite des légendes des papes, ne s'attachent guère, il est vrai, qu'à l'explication des *mots*, ou à l'application matérielle des légendes à des circonstances extérieures. Mais ces Commentaires ne font pas loi. — Nous avons établi, par des raisons qui nous semblent inattaquables, que chaque devise doit avoir, *dans la pensée de son auteur*, une signification supérieure, et caractériser les événements marquants du pontificat auquel elle se rapporte.

La question soulevée par Harnack peut donc s'entendre de deux manières :

Les devises de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII trouvent-elles leur justification dans les détails extérieurs de la vie de ces papes ?

Ou bien :

Les devises dont il s'agit sont-elles conçues en des termes qui conviennent à caractériser leurs pontificats ?

Nous avons
déjà répondu
à la première
difficulté.

A la première question nous avons déjà répondu⁽¹⁾, alors que nous discutons les raisons par lesquelles Harnack voulait justifier Wion des attaques formulées contre lui par Weingarten. Nous avons brièvement indiqué⁽²⁾ quelles pouvaient être ces circonstances extérieures et

(1) Voir pp. 165 et 166, à la fin de la note 1 de la p. 164.

(2) Voir p. 251, notes 1 et 2, et p. 252, note 1.

L'origine ou l'occasion des termes a été donnée. — Que penser du sens moral ?

accessoires sur lesquelles s'appuie pour chacun de ces papes le symbolisme ou le jeu de mots.

Ces explications nous suffiraient si nous nous arrêtons à l'idée qu'avaient de la Prophétie Wion et ses contemporains. — Mais si nos principes d'interprétation sont vrais, ces mêmes devises doivent contenir l'expression d'un jugement exact et digne d'un homme de Dieu sur les trois pontificats de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII.

C'est donc la seconde question qui mérite d'attirer notre attention.

Dans les courtes indications que nous avons données sur le *sens moral* des légendes, depuis celle de Grégoire XIV jusqu'à celle de S. S. Léon XIII (pp. 249-271), nous avons fait mention, comme des autres, des trois premières devises : **Ex antiquitate urbis — Pia civitas in bello — Crux romulea.**

Nous réservons à notre Commentaire (voir LES PAPES ET LA PAPAUTÉ) les explications détaillées que peuvent réclamer des conclusions trop brièvement énoncées, à notre gré, dans cet appendice à notre chapitre sur l'*interprétation de la Prophétie*. Disons un mot cependant des événements qui marquèrent les pontificats de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII, et montrons par là combien est exagéré le jugement d'Harnack :

Ces devises ne trouvent absolument pas leur réalisation dans ces trois papes.

* * *

A la mort d'Urbain VII (27 septembre 1590), une question, grave entre toutes, se posait dans la chrétienté : Quelles mesures réclamaient de la part de l'Eglise et de la papauté les progrès incessants du protestantisme en Europe ?

En France, en particulier, la situation était, depuis plus d'un an déjà, souverainement délicate. L'attitude équivoque de Henri III dans les choses qui touchaient au catholicisme, le double assassinat du duc et du cardinal de Guise accompli par son ordre, ses luttes contre la Ligue et son alliance avec Henri de Navarre, avaient jeté le trouble dans la vie religieuse

Il faut envisager ici surtout la question du symbolisme ou du sens moral.

Situation de l'Eglise à la mort d'Urbain VII.

Circonstances dans lesquelles a été faite l'élection de Grégoire XIV.

du royaume; et lors de son assassinat par Jacques Clément (2 août 1589), la France catholique se trouvait comme désarmée, et menacée de devenir une puissance protestante.

Henri de Navarre, l'héritier du trône, était calviniste, et il était excommunié.

Il avait fait, il est vrai, des promesses à Sixte-Quint, et avait manifesté le désir de se laisser instruire dans la religion catholique⁽¹⁾, mais il tardait toujours à accomplir ses promesses.

La mort de Sixte-Quint (17 août 1590), le trop court pontificat d'Urbain VII (15 septembre - 27 septembre 1590), furent l'occasion de nouveaux retards pour cette conversion.

Cependant la *Ligue* soutenait hautement les revendications des catholiques, et cherchait à empêcher que les intérêts reli-

(1) « C'est principalement à Sixte-Quint que la France doit de n'avoir pas été à cette époque absorbée par l'Espagne. Ce grand Pape comprenait tout ce qu'il y avait de noble et de légitime dans la Ligue, mais il en voyait aussi les dangers possibles et les excès. Par une conduite d'une merveilleuse sagesse, il la soutint assez pour empêcher un prince hérétique de monter sur le trône de saint Louis, tout en faisant obstacle aux projets de Philippe II dont l'influence prépondérante aurait pour longtemps annulé l'action de la France. Beaucoup d'historiens français n'ont blâmé Sixte-Quint que parce qu'ils n'ont pas compris sa profonde et chrétienne politique.

» Lorsque le Pape excommunia Henri de Navarre et prononça sa déchéance, il ne faisait qu'appliquer le droit public européen et que défendre en particulier la constitution française, qui interdisait le trône à un prince hérétique; il soutenait donc les droits de la nation, mais, en même temps, il laissait au prince une voie pour revenir sur ses pas, et il sauvagardait du même coup le principe de l'hérédité monarchique, principe éminemment conservateur et utile, quoique subordonné à cet autre principe qui défendait d'imposer aux catholiques un maître infidèle.

» Quand on considère quelle était la situation des catholiques à cette époque sous le gouvernement des rois protestants, on ne saurait contester que c'était là aussi le seul moyen d'assurer aux fidèles enfants de l'Église la liberté de leur conscience et de leur culte. » (CHANTREL, *les Papes des temps modernes*, p. 495.)

La Bulle *Ab immensa* qui excommuniait Henri de Navarre et Henri, prince de Condé (alors que Henri III, soutenant encore la Ligue, était en lutte avec la faction protestante), eut son effet.

Deux jours après l'assassinat de Henri III, Henri de Navarre signait la déclaration suivante (4 août 1589) :

« Nous, Henri, par la grâce de Dieu, roi de Navarre, promettons et jurons en foi et parole de roi, par les présentes, signées de notre main, à tous nos bons et fidèles sujets, de maintenir et conserver fidèlement dans notre royaume la religion catholique, apostolique, romaine, sans rien innover ni changer, ni quant à son libre exercice, ni quant aux personnes ecclésiastiques, leur laissant leurs biens, provisions et gouvernements, conformément à ce qui s'est fait jusqu'ici. Nous sommes également disposé, comme il est dit dans notre patente publiée avant notre accession à la couronne, à nous faire instruire par un concile général ou national, promettant de suivre et observer

Caractère du Conclave qui le nomma.

lieux les plus sacrés du pays ne fussent sacrifiés à des calculs ou à des vues d'ordre temporel. — Ce qui compliquait la question, c'est que le roi d'Espagne, Philippe II, essayait de profiter de l'occasion pour faire accepter son autorité en France. Ses partisans mettaient en avant cette question de religion, et il était à craindre, au point de vue national, que l'élément étranger ne vint à dominer et à supplanter un prince que tant de qualités précieuses et aimables rendaient cher aux Français.

Cette situation passionnait les esprits à tel point qu'elle fut la préoccupation dominante des cardinaux dans les divers Conclaves qui se succédèrent si rapidement à Rome, à la fin du seizième siècle. — Le parti espagnol était particulièrement puissant au Conclave qui suivit la mort d'Urbain VII. Par une prétention étrange de la part d'un souverain catholique, Philippe II avait même mis les membres du Sacré-Collège en demeure de faire leur choix entre sept candidats proposés par lui : sinon, il menaçait l'Eglise d'un schisme.

Pourquoi
le Conclave de
Grégoire XIV
fut si agité.

Telle fut la raison véritable qui rendit ce Conclave si difficile et si mouvementé.

Cette raison montre déjà le peu de valeur de l'argument que veut tirer Harnack de la longueur et de l'agitation de ce Conclave. Les esprits étaient trop remplis de préoccupations d'ordre supérieur, pour qu'on pût s'arrêter, soit à l'intérieur du Conclave, soit à l'extérieur, à des baga-

ce qu'il aura décidé, et d'en provoquer la convocation et l'assemblée dans le terme de six mois, ou plus tôt s'il est possible..... »

La Déclaration continue par une énumération de promesses et de garanties concernant l'exercice de la religion catholique, le gouvernement des forteresses par des catholiques, la provision future des offices vacants à des catholiques, etc.

Elle est signée du « camp de Saint-Cloud, le quatorzième jour d'août 1589. »
(Cf. SEGRETAIN, *Sixte-Quint et Henri IV.*)

En outre de cette Déclaration, Henri fit des démarches auprès de Sixte-Quint, par son ambassadeur le duc de Luxembourg, pour demander sa réconciliation avec l'Eglise :

« Témoinnez à Sa Sainteté, lui avait-il dit, sur ma parole royale, qu'elle verra par des effets certains que je veux vivre et mourir en fils aîné de la sainte Eglise catholique romaine. »

telles, à des pronostics ou à des mystifications du genre de celles que supposent Harnack et le P. Menestrier.

Etant données ces circonstances, il est difficile de voir en quoi il importe de savoir si ce document a été composé en Italie ou en quelque autre pays. Que ce fût une production italienne ou non, la Prophétie était complètement en dehors des courants d'idées qui préoccupaient alors les cardinaux présents au Conclave.

* * *

Conduite tout
apostolique
de
Grégoire XIV.

Le choix du Sacré-Collège finit par tomber sur le cardinal Sfondrate, l'un des sept agréés par le roi d'Espagne. Le nouvel élu ne se résigna qu'à grand'peine à se rendre aux instances dont il était l'objet de la part de ses collègues. Sa grande piété lui faisait redouter les responsabilités attachées au Souverain Pontificat. — Mais, une fois la charge acceptée, il ne songea qu'à se conduire en digne successeur des Apôtres, et à garder dans son intégrité le dépôt qui lui était confié. Il employa à combattre le protestantisme et ses nouveautés toute l'énergie dont il était capable, et pendant les quelques mois qu'il régna (5 décembre 1590 - 15 octobre 1591), ses efforts ne tendirent qu'à maintenir l'Église romaine en possession de ses droits séculaires.

Il agit vis-à-vis de Henri IV avec une vigueur tout apostolique ⁽¹⁾, et grâce à la politique loyale qu'il suivit et aux mesures énergiques qu'il crut devoir employer, une

(1) Grégoire XIV, voyant les tergiversations de Henri de Navarre, qui profitait de nouveaux succès remportés sur la Ligue pour reculer indéfiniment l'accomplissement de ses promesses, continua résolument à son égard la politique si française et si chrétienne inaugurée par Sixte-Quint :

Il adressa « à ses fils bien-aimés, les gens du conseil des seize quartiers de la ville de Paris, » un manifeste où il ne craignait pas de dire :

« Vous qui avez commencé d'une manière digne d'éloges, persévérez donc et ne vous arrêtez pas que vous ne soyez parvenus au terme de votre course. Avec l'aide de Dieu, nous avons résolu de venir à votre secours. Nous vous adressons d'abord un subside en argent qui est même au delà de nos ressources. Nous députons en France notre nonce Landriano, chargé de ramener dans

Le pape champion des droits séculaires de l'Eglise Romaine.

grande nation catholique fut préservée de l'hérésie et en même temps garantie de la domination étrangère qui la menaçait, si Henri de Navarre ne séparait pas sa cause de celle des Huguenots. Cette conversion tant désirée eut lieu seulement sous le pontificat de Clément VIII, mais elle fut préparée en réalité par Sixte-Quint, Grégoire XIV et Innocent IX.

Le court pontificat de Grégoire XIV peut donc être qualifié d'un mot : maintien intégral de la puissance apostolique de l'Eglise romaine. — D'autres pontifes, tels que Clément V, ont pu croire plus habile de s'accommoder aux circonstances, et plus prudent de supporter certains empiétements de la puissance séculière sur le pouvoir sacré de la papauté. Grégoire, lui, pose ses conditions. Fort de la puissance qui lui vient des Apôtres, il proclame en face des *Novateurs* les droits imprescriptibles du catholicisme. Il se sent invincible, parce que *son autorité se fonde sur la tradition et sur les privilèges seize fois séculaires attachés au siège de Rome : Ex antiquitate urbis.*

Il s'attache à faire prévaloir l'autorité traditionnelle de Rome.

La devise qui se rapporte à son pontificat est donc, semble-t-il, une affirmation du caractère traditionnel et apostolique de l'Eglise véritable ; elle est en même temps une condamnation de l'hérésie protestante, qui remontait

l'union de la sainte Eglise tous ceux qui s'en sont séparés. Enfin nous envoyons, non sans une grande charge pour l'Eglise, notre fils et neveu Hercule Sfondrate, duc de Monte Marciano, avec de la cavalerie et de l'infanterie, afin qu'il emploie les armes à votre défense. Nous sommes prêt à faire de plus grands sacrifices encore si ces secours sont insuffisants. »

A peine arrivé à Paris, le nonce Landriano fulmina au nom du pape l'excommunication contre tous les adhérents du roi de Navarre, s'ils ne quittaient le prince hérétique : les membres du clergé, de la noblesse et du tiers état furent sommés sous les peines les plus sévères d'abandonner son parti.

L'impression produite en France par ces mesures fut profonde ; il se forma autour de Henri un parti de royalistes qui le pressaient d'abjurer, et le prince put comprendre enfin qu'il lui serait impossible de régner s'il restait attaché à l'hérésie calviniste.

La continuation de la même politique et de la même action par le successeur de Grégoire XIV, acheva de l'ébranler, et le décida à revenir ouvertement à Rome, et à la douce autorité du successeur de Pierre.

à un peu plus d'un demi-siècle et n'avait été inspirée que par l'orgueil et l'inconduite d'un Luther, d'un Calvin ou d'un Henri VIII.

* * *

Son successeur
Innocent IX
intervient
directement
dans la lutte
contre
les protestants.

INNOCENT IX, successeur de Grégoire XIV, poursuit la guerre entreprise contre l'hérésie. Il intervient même directement dans la mêlée, car il envoie à la Ligue des secours d'argent et des troupes.

En prenant ainsi part à une lutte où se trouvent engagés des intérêts temporels de si haute importance, il ne cherche pas à faire prédominer un parti. Sa seule ambition est de garantir la France catholique du sort que l'hérésie triomphante a fait à l'Allemagne.

Rome est vraiment sous son pontificat *la pieuse cité, luttant pour la cause de la religion* : **Pia civitas in bello !**

Ce pontificat, qui ne dura que deux mois (30 octobre 1591 - 31 décembre 1591), pouvait-il vraiment être caractérisé d'une manière plus parfaite ?

* * *

Rome triomphe
sous
Clément VIII.

La victoire devait suivre de près les luttes engagées et poursuivies avec tant de générosité et de constance par de saints pontifes. — Il fut donné à CLÉMENT VIII d'être l'heureux témoin du triomphe de la foi.

Nous ne saurions énumérer ici les conquêtes pacifiques de la religion catholique en Europe, les retours et les conversions qui marquèrent le pontificat de Clément VIII. Qu'il nous suffise de rappeler que ce fut sous ce pape qu'Henri IV abjura le calvinisme, et qu'un nombre considérable de protestants d'Allemagne, de Pologne, de Suisse, des schismatiques même de Russie revinrent à la religion de leurs pères. L'historien protestant Ranke, nous l'avons vu, donne pour titre au récit qu'il fait des événements qui correspondent à son règne, ces mots significatifs : *Renaissance catholique.*

Pourquoi la devise de Clément VIII est particulièrement significative.

C'est partout le triomphe de la *Croix*, et, ce qui est important, en ces temps de protestantisme, le triomphe de la *Croix romaine* : **Crux Romulea** ! — Les hérétiques en effet se disaient, eux aussi, disciples du Christ ou chrétiens. Mais on n'est pas digne de ce nom dès qu'on abandonne les enseignements de l'Évangile et qu'on se révolte contre le successeur de Pierre, l'évêque de Rome.

La devise de Clément VIII est d'autant plus remarquable et d'autant mieux appropriée à son pontificat (29 janvier 1592 - 3 mars 1605), que les succès extérieurs du catholicisme doivent, hélas ! bientôt faire place à bien des défections et à bien des trahisons. Après le pontificat de Léon XI, qui ne fera que passer (1^{er} avril 1605 - 27 avril 1605), **Undosus vir**, — celui de Paul V (16 mai 1605 - 21 janvier 1621) sera marqué par l'*union* et par la coalition de toutes les forces du protestantisme en Europe contre l'Église et les puissances catholiques : **Gens perversa**. Bientôt éclatera la guerre de Trente ans (1618-1648), cette guerre lamentable qui, divisant entre eux les peuples chrétiens et exaltant les principes d'indépendance et d'autonomie religieuses, s'attaquera aux principes les plus fondamentaux des sociétés chrétiennes. Sous prétexte de diminuer l'autorité de l'empire d'Autriche et de protéger le faible contre le fort, elle sera avant tout une guerre religieuse, et tendra à détruire en Europe et dans le monde le règne de la *Croix* tel que le prêche la religion catholique ou *romaine*.

Remarque.

* * *

Mais, si ces interprétations offrent quelque vraisemblance, que prouvent-elles ? Ne fournissent-elles pas, par leur contraste avec les interprétations données aux premières devises de la Prophétie un argument nouveau en faveur de l'opinion d'Harnack ?

Il est en effet, d'après ce dernier, une raison décisive pour établir la date de composition de cette Prophétie des Papes (voir plus haut, p. 121) : c'est que le mode d'appli-

Opposition
prétendue entre
les premières
devises (1-74) et
les suivantes.

cation est tout différent pour les soixante-quatorze premières devises (de Célestin II à Urbain VII inclusivement), et pour les suivantes (à partir de Grégoire XIV). — Celles du premier groupe désignent les papes par des circonstances extérieures, faciles à vérifier; les autres au contraire, lorsqu'on cherche à les expliquer, ne sont applicables qu'aux événements des pontificats, — et encore est-il impossible de découvrir entre elles des rapprochements qui permettent de classer les interprétations que l'on se plaît à en donner (voir p. 123).

Réponse.

Cette difficulté est en réalité une objection contre l'interprétation des devises, et nous aurons à l'examiner en détail au chapitre suivant.

Disons de suite que les principes d'interprétation établis au chapitre VIII de ce volume s'appliquent aux premières devises comme aux dernières.

Les devises du 1^{er} groupe, comme celles du 2^e, caractérisent les événements des Pontificats à propos d'allusions extérieures.

Dans les devises du premier groupe, nous découvrirons un *sens moral*, pour lequel le prophète choisit et agence les mots qu'il emprunte à des circonstances extérieures se prêtant au symbolisme. C'est ainsi que nous avons vu le schisme caractérisé dans les devises des antipapes et des papes correspondants (Cf. plus haut pp. 517-522. — Voir d'autres exemples au chapitre XIII).

De même dans les devises du second groupe, à côté du *sens moral* nous trouvons en général un détail de la vie des papes servant d'*occasion* aux termes qui expriment le jugement du prophète sur les événements du pontificat. — Si parfois cette circonstance fait défaut, c'est que le prophète, ne voyant pas, dans les détails extérieurs de la vie des papes, de prétexte à un jeu de mots, énonce directement sa pensée. Nous avons des exemples de ces sortes de devises, non seulement dans le second groupe, mais aussi dans le premier. C'est ainsi, avons-nous déjà fait remarquer, que le *schisme* est directement mentionné dans les devises des antipapes Nicolas V et Clément VIII (1).

(1) Voir plus haut, pp. 242 et 243.

La conclusion d'Harnack.

Que penser maintenant de la *conclusion* qu'Harnack tire de l'opposition prétendue entre les devises des premiers papes (1-74) et celles des derniers (75-102) ?

La conclusion
d'Harnack.

Non seulement elle suppose faussement que jusqu'à Grégoire XIV il n'est pas une devise *qui caractérise les événements des pontificats*, mais elle s'appuie encore sur une conception fort risquée de la *fin* de la Prophétie. « Il est évident, dit Harnack, que ces devises sont simplement destinées à *marquer quel doit être l'élu de chaque Conclave*. » Mais cette évidence n'est pas de celles qui s'imposent. Nous croyons même avoir démontré que tel n'a pas été le but de l'auteur des devises (voir plus haut pp. 273-277).

Comment dès lors édifier en sécurité une théorie qui croule par la base ?

Nous voulons cependant retenir quelque chose de la conclusion à laquelle arrive le savant professeur protestant : c'est que lui aussi a noté que l'hypothèse du P. Menestrier ne pouvait être admise sans restriction.

Il est embarrassé d'expliquer comment la Prophétie aurait bien pu *influencer* sur les votes des cardinaux. « Sans vouloir prétendre que cette pièce ait eu pour but d'influencer directement les votes des cardinaux, on peut supposer qu'elle était destinée à attirer l'attention sur un cardinal auquel s'intéressait plus directement le faux prophète, et ainsi à favoriser son élection d'une manière détournée. »

Ainsi, de l'aveu même d'Harnack, nous sommes toujours sur ce point dans les suppositions et les hypothèses ; et, nous l'avons vu à propos du P. Menestrier, ces suppositions, considérées simplement en elles-mêmes et au point de vue historique, perdent toute probabilité (voir pp. 576-584), lors même que l'on n'aurait pas pour les rejeter toutes les raisons que nous venons d'exposer à l'encontre de la théorie de l'illustre professeur de Berlin.

Trois questions complémentaires.

Quant aux trois questions complémentaires que se pose l'éminent critique vers la fin de son étude, elles perdent à peu près tout intérêt dès lors qu'il n'est pas établi que la Prophétie vient d'un faussaire.

Pourquoi la Prophétie va jusqu'à la fin des temps.

Un faux prophète ne pouvait pas s'arrêter à la devise des papes dont il voulait annoncer la prochaine élection. Dès lors il était naturel qu'il poursuivît les légendes jusqu'à la *fin du monde*. — Nous l'accordons sans peine. Mais la question est précisément de savoir s'il y a faux prophète ou non.

Pourquoi elle commence à Célestin II.

La *date* à laquelle remonte la Prophétie n'est pas expliquée d'une manière satisfaisante par Harnack. Il suppose à tort, nous l'avons vu (pp. 565-567), que l'auteur des devises s'inspire en tout de Panvinius. D'ailleurs aurait-il raison en cela, qu'il se tromperait en affirmant que Panvinius présente Célestin II comme le premier pape élu exclusivement par les cardinaux ⁽¹⁾.

(1) Voici en effet le texte de l'*Epitome* d'Onuphre Panvinius relatif à l'élection de Célestin II (p. 108) :

« Quo mortuo (Innocentio II), omnium Cardinalium suffragiis Rom. Pont. creatus Cælestinus II appellatus est, seditque in Petri cathedra menses quinque et dies tredecim, electus statim altero post mortem Innocentii II die, hoc est VIII Calend. Octobr. Romæ, ibique paulo post in Episcopum creatus. »

Où est-il question de cette particularité que signale le professeur de Berlin? Pour Innocent II de même (p. 99), le prédécesseur de Célestin, l'élection avait été faite d'après Panvinius, par les seuls cardinaux, bien qu'ils se fussent divisés et qu'un antipape eût été opposé à Innocent.

Si nous remontons plus haut, nous voyons, il est vrai, à propos d'Honorius II (p. 94) qu'il est fait mention du clergé et du peuple romain à côté des cardinaux, mais à propos de la reconnaissance de ce Pape et non pas de son élection.

Si pour Calixte II (p. 91), pour Pascal II (p. 80) et pour Urbain II (p. 77), Panvinius fait mention du clergé et du peuple en même temps que des cardinaux, il explique ainsi leur rôle à propos de l'élection de Gélase II (p. 88) :

« Papa autem Paschale II in pace Ecclesiæ obeunte, omnium Cardinalium consensu, Cleri et Populi voce et votis expetitus, invitatus ac renitens die XI Calend. Februarii in Apostolica sede locatus est, Gelasiusque II appellatus. »

Et en effet pour Victor III (p. 76), nous trouvons les mêmes expressions que pour Célestin II :

« Salerni mortuo (sanctæ memoriæ) Gregorio VII, post annum primum, mensem quartum et diem vigesimum septimum vacantis sedis, invitatus omnino

Solution donnée à la question d'auteur.

Quant à la solution donnée à la question d'auteur, elle est encore présentée comme une pure supposition par Harnack lui-même. Il veut que le nom de S. Malachie ait servi d'enseigne à la fausse prophétie.

Pourquoi elle est attribuée à S. Malachie.

L'hypothèse est conforme à l'idée que se fait le critique

ac renitens omnium Cardinalium suffragiis Romæ, die Pentecostes IX Calend. Junii, anno Dominicæ nativitatis MXXCVI, in Basilica S. Petri Rom. Pont. creatus est, qui electioni de se factæ consentire nolens, indignum tanta se mole asserens, non nisi post annum, ubi patres in proposito constantes vidit, suæ consecrationis ac coronationis insignia suscepit. »

Ce texte est d'autant plus intéressant pour le point qui nous occupe, que le consentement unanime des cardinaux y est présenté non seulement comme la cause de son élection, mais encore comme la raison décisive qui finit par amener après une année d'hésitations le nouveau pape à accepter la dignité dont on le chargeait.

Nous n'avons d'ailleurs pas à faire ici une étude sur l'histoire du mode d'élection des Pontifes Romains. La raison mise en avant par Harnack ne concerne que l'opinion de Panvinius.

En considérant la question à un point de vue plus général, nous arriverions, avec la raison exposée par Harnack, à cette conclusion que la Prophétie aurait dû commencer à Lucius III. Pour la première fois en effet l'élection de ce pape se fit sans le concours du clergé et du peuple : seuls les cardinaux avaient le droit de voter, en vertu du 1^{er} canon du III^e Concile de Latran, tenu en 1179 sous Alexandre III.

Voici ce que rapporte au sujet de cette élection l'historien italien T. Dandolo (*Rome et les Papes*, par le comte T. DANDOLO, trad. par le vicomte de Richemont, t. II, p. 90) :

« Le jour même de la mort d'Alexandre, le 20 septembre 1181, Lucius III fut élevé sur le trône pontifical. Cette élection commença la mise en pratique de la prescription du récent Concile de Latran. Les deux tiers des suffrages des cardinaux suffirent pour légitimer l'élection du nouveau Pape. Les cardinaux commencèrent par procéder d'eux-mêmes à cette affaire importante, sans consulter le clergé et le peuple. Cette nouveauté mit les Romains en révolte, et Lucius fut obligé de se réfugier à Velletri... »

Rohrbacher dit de même à propos de l'élection de Lucius III (*Hist. universelle de l'Eglise catholique*, édit. Gaume, t. VIII, p. 611) :

« Il fut élu Pape le premier jour de septembre 1181, un jour après la mort d'Alexandre III. A cette élection on commença de mettre en pratique le décret du Concile de Latran qui demandait les deux tiers des suffrages, et les cardinaux commencèrent à procéder seuls à l'élection du Pape, à l'exclusion du peuple et du reste du clergé. »

Le décret en question du Concile de Latran est rapporté dans *les Conciles généraux et particuliers* de Mgr P. GUÉRIN (t. II, p. 357), qui étudie à cette occasion le mode d'élection des papes jusqu'à ce Concile (voir encore Mgr HÉFÉLÉ, *Histoire des Conciles*, trad. de M. l'abbé Delarc, t. VII, p. 500).

Les raisons apportées par Harnack sont des hypothèses sans valeur.

du document qu'il combat. Mais quelle est la valeur de cette idée? C'est le point à établir.

Nous aurons à examiner brièvement les objections relatives à cette question d'auteur à la fin de ce chapitre.

* * *

Les raisons
alléguées par
Harnack
sont en somme
sans valeur.

C'est donc sur des bases bien peu solides qu'Harnack édifie sa théorie, et attribue à un faussaire la composition de la Prophétie des Papes.

Il avance également d'une manière bien légère qu'« une copie des légendes avec leurs commentaires, attribuée à Chacon, tomba entre les mains de Wion », et qu'« il la publia », — laissant entendre par là que cette publication de la Prophétie dans le *Lignum vite* ne suppose aucun contrôle de la part de l'auteur.

On peut croire au contraire que Wion était en rapports avec Ciacconius. Et, si c'est là encore une hypothèse, elle paraît justifiée par ce fait que, *contrairement à ses habitudes*, Wion cite son illustre contemporain, et s'autorise de son nom dans la note qui suit la publication du document.

Wion, d'ailleurs, comprenait parfaitement l'importance qui pouvait être attribuée à la Prophétie, et qui lui était déjà attribuée de fait par tous ceux qui en connaissaient l'existence, ainsi qu'il ressort de la manière dont il la présente au lecteur.

Enfin le caractère sérieux du *Lignum vite* semble un motif de plus de repousser la supposition d'Harnack (voir plus haut p. 162), alors que toutes les raisons dont il prétend l'appuyer sont déjà si fragiles et si contraires à la nature même des légendes et de leurs applications aux faits de l'histoire.

* * *

§ IV.

Allusions au Paganisme dans les légendes.

La critique moderne a découvert une nouvelle raison de rapporter au seizième siècle la composition de la Prophétie des Papes (1).

Deux légendes, celle de Jules II et celle de Pie IV, sont conçues en des termes tels qu'elles supposent nécessairement le retour aux lettres païennes, qui caractérisa la fin du quinzième siècle et surtout le seizième siècle. Ces devises sont : **Fructus Jovis juvabit et Æsculapii pharmacum.**

La première désigne le *chêne* qui figure dans les armoiries des Rovère, par cette périphrase : *Fructus Jovis* ; la seconde joue sur le mot *Medicis* pour qualifier le pape du nom païen d'*Esculape*.

Avant d'aborder la discussion de cette objection, nous ferons remarquer qu'elle n'est qu'une manifestation de cette tendance, trop générale de nos jours, à ne juger de l'authenticité d'un écrit que par des *raisons internes*, en faisant abstraction de toutes les autres raisons.

C'est en suivant cette voie que le rationalisme de Strauss, de Renan et de tant d'autres, assigne à certains livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament des origines toutes différentes de celles que leur reconnaissent la Tradition et l'enseignement de l'Eglise.

Une critique éclairée doit savoir embrasser dans leur ensemble toutes les raisons différentes qui militent *pour* ou *contre* le caractère d'authenticité d'un écrit, les raisons extérieures, aussi bien que celles qui se fondent sur le caractère de l'ouvrage et de l'auteur.

Objections
tirées
des allusions
païennes
que renferment
les légendes
de Jules II
et de Pie IV.

Remarque
préliminaire.

(1) Nous avons trouvé cette objection formulée dans l'abbé Vacandard et dans Bellesheim (voir Bibliographie).

Les symboles païens étaient connus au moyen âge, mais l'esprit était chrétien.

Réponse.

Au reste nous trouvons la réponse à la difficulté dans les données de l'histoire, et dans la nature même de la Prophétie des Papes.

1° Les symboles païens étaient connus au moyen âge.

1° L'objection suppose à tort que les symboles du paganisme étaient ignorés des chrétiens du moyen âge. L'importance donnée à Virgile dans la *Divine Comédie* de DANTE prouverait à elle seule combien est peu fondée cette opinion.

2° Différence entre les littératures de la Renaissance et du moyen âge, au point de vue de l'esprit qui les animait.

2° Ce qui fait la différence essentielle entre l'humanisme du quinzième et du seizième siècles et la littérature du moyen âge, c'est que d'un côté on s'éprit d'admiration pour les *formes et les idées païennes*, tandis que de l'autre on était resté fidèle à chercher partout l'*inspiration chrétienne*.

Si donc il s'agissait ici de recherche dans le *style*, si les devises avaient dans leur signification une tendance païenne, on pourrait sans doute tirer des allusions au paganisme une raison en faveur de la composition tardive des légendes; mais la conclusion est toute différente si l'on voit dans ces mêmes allusions une *annonce symbolique* ou un *tableau de l'avenir*.

Dans la devise de Jules II, le chêne est signalé par cette circonlocution **Fructus Jovis**, parce que le prophète voulait prendre occasion de ces circonstances des armoiries des *Rovere* pour prédire le caractère de son époque et celui du Pontife lui-même. La Renaissance païenne devait en effet tenir une assez grande place dans l'histoire des temps modernes pour être signalée dans la Prophétie des Papes, étant donné que, par leur sens moral, les légendes sont destinées précisément à caractériser les grands faits qui doivent intéresser l'histoire de l'Eglise. — La forme du futur donnée à **juvabit**, qui autrement ne s'expliquerait pas, montre la volonté qu'a l'auteur de *prédire* les tendances de l'époque de Jules II.

De même la légende **Æsculapii pharmacum** annonce un remède souverain contre le mal qui s'attaquera à la vie de l'Eglise, au seizième siècle; en confirmant et publiant les décrets du Concile de Trente, Pie IV opposera à la ma-

la lie envahissante du protestantisme le grand moyen de guérison. Par le mot *Esculapii*, le prophète laisse entendre que ce remède ne sera pas un remède humain, mais que seule une puissance supérieure pourra arrêter le mal. — Ici encore, si dans les mots il y a une allusion païenne, on reconnaît dans l'idée un sens profondément chrétien.

Ainsi, dans les deux devises de Jules II et de Pie IV, c'est le sentiment chrétien qui domine : *Fructus Jovis juvabit* est une constatation de l'importance que reprendront les idées païennes, et cette constatation ressemble plutôt à un reproche qu'à un éloge, dans le cadre qui l'entoure. — Quant à l'allusion à *Esculape*, elle n'est pas choquante en elle-même, appliquée à un pape, car la mythologie présente ce personnage uniquement comme le dieu de la médecine, sans lui attribuer aucun caractère ou aucun fait déshonorant (1).

D'ailleurs les allusions au paganisme se rencontrent précisément dans des devises (2) se rapportant aux temps où l'on se faisait gloire de parler la langue de Rome païenne, comme si le prophète voulait peindre plus complètement l'époque qu'il décrit, en empruntant son langage.

3° Un faussaire aurait parlé partout dans le style de son époque. Or l'ensemble du document est plutôt remarquable par la bizarrerie et la simplicité du style. On reconnaît, avons-nous dit (p. 481), la tendance du moyen âge qui laisse l'idée dominer la forme au lieu de s'attacher à l'extérieur au détriment de la pensée. Les deux légendes précitées sont une exception et cette exception trouve son explication dans les *faits* auxquels elles se rapportent.

3° Le style général des devises trahit un auteur du moyen âge.

(1) C'est ainsi qu'on trouve au cimetière de Saint-Prétextat à Rome une fresque des premiers chrétiens représentant Notre-Seigneur attirant tout à lui, sous la figure d'*Orphée* charmant tous les animaux aux accents de sa lyre.

(2) Les critiques modernes de la Prophétie auraient pu à certain égard joindre aux deux devises de Jules II et de Pie IV, celle de l'antipape Jean XXIII, *Cervus Siren*. — Nous avons vu plus haut combien l'expression *Siren* convenait à peindre le caractère faux et trompeur par lequel Baltazar Cossa chercha à séduire le monde catholique. — Ce mot était d'ailleurs sans doute passé dans la langue commune.

Il y a donc dans l'existence même de ces allusions aux souvenirs païens, une raison de les attribuer au moyen âge plutôt qu'aux temps de la Renaissance.

Rapprochement.

Si nous comparons à ces légendes celles qui se rapportent aux siècles suivants, nous y trouvons de même des allusions à des faits qui ne pouvaient être connus naturellement de l'auteur. Et pourtant nous n'en concluons pas qu'il a vécu de nos jours⁽¹⁾. — Pourquoi donc avoir deux poids et deux mesures ?

★ ★ ★

Est-il possible du moins de démontrer que les légendes des papes sont faussement attribuées à S. Malachie, archevêque d'Armagh ?

II.

OBJECTIONS RELATIVES A L'AUTEUR DE LA PROPHÉTIE.

Raisons de cette étude.

Que la prophétie soit en réalité de S. Malachie ou non, la chose importe peu (voir pp. 155, 156 et 186).

Cependant nous avons cru devoir présenter comme probable l'opinion qui attribue le document en question au saint archevêque d'Armagh ; il nous faut donc examiner les objections qui militent contre cette opinion.

Les objections.

Ce sont encore des arguments négatifs qu'on apporte pour essayer de prouver que la Prophétie n'est pas de S. Malachie. — Ces arguments sont : 1^o le silence que

(1) Citons en particulier les légendes de Pie VII et de Grégoire XVI. — Le prophète avait-il vu l'aigle de Napoléon promener à travers le monde ses ambitions insatiables ? La ville de Balnes en Etrurie, berceau de l'ordre des Camaldules auquel devait appartenir Grégoire XVI, avait-elle déjà été illustrée par son pontificat ? L'auteur de sa légende pouvait-il connaître l'impulsion extraordinaire qui serait donnée aux fouilles archéologiques dans l'ancienne Etrurie sous son règne ?

Comment expliquer le silence de saint Bernard?

garde à son sujet S. Bernard, ami du Saint; — 2° le silence des auteurs irlandais, qui avaient des motifs spéciaux de parler des œuvres de leur illustre compatriote. — On peut ajouter 3° une raison de convenance tirée du style de la Prophétie (1).

§ I.

Silence de saint Bernard.

« S. Bernard, qui a écrit la vie de S. Malachie et qui a rapporté ses moindres prédictions, n'a point parlé de ces prophéties. » MORÉRI.

S. Bernard
ne fait aucune
mention de la
Prophétie
dans sa Vie de
S. Malachie.

Avant Moréri, le P. Menestrier, et même le P. Papebroch (*Acta Sanctorum*), avaient formulé la même objection.

Il y a en effet des raisons spéciales de s'étonner du silence de S. Bernard, à cause des relations intimes qui l'unissaient au saint archevêque d'Armagh. S'il est

(1) Citons encore une remarque de *Carrière*. Il s'étonne que Dieu ait choisi, onze ou douze siècles après la prédication apostolique, un prélat irlandais, pour lui révéler des secrets qu'il n'avait même pas communiqués à son disciple bien-aimé S. Jean.

« Ut quid autem summum omnium Pontificem Christum post duodecim secula statum Ecclesie catholice motu proprio aperuisse Prælato Hyberniæ credamus, quem celavit dilecto suo Joanni cui Apocalypsim dedit? »

De tels arguments ne peuvent réellement être appelés des objections. — Que près de douze siècles se soient passés depuis la prédication du Sauveur, que S. Malachie soit d'Irlande, que S. Jean n'ait pas eu connaissance de la succession des divers papes à partir de 1143, sont-ce là vraiment des difficultés? Dieu ne peut-il parler quand, où, et à qui il lui plaît?

Cette révélation nouvelle a pu être opportune au moyen âge, et ne pas l'être aux temps apostoliques. Les Apôtres avaient entendu de la bouche du Sauveur lui-même ces paroles : « Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate. » (Act. I, 7.) S. Jean était sans doute parmi ceux à qui Notre-Seigneur fit ses dernières recommandations avant de monter au ciel.

Qui nous dira d'ailleurs si l'apôtre bien-aimé comprenait lui-même tous les mystères qu'il devait consigner dans l'Apocalypse?

Et si Dieu, à une époque donnée, voulut par une révélation nouvelle préparer le monde aux épreuves suprêmes qui l'attendent avant le jour du jugement, pouvait-il choisir un organe et un instrument plus digne que le saint archevêque d'Armagh, dont S. Bernard a si magnifiquement célébré les vertus?

vrai que S. Malachie composa ses légendes à Rome en 1139, il semble étrange au premier abord qu'il n'en ait rien dit à Clairvaux où il s'arrêta en retournant en Irlande.

Ce silence peut cependant s'expliquer de plusieurs manières (1) :

Explications
probables
de ce silence.

Il est fort possible que S. Malachie ait eu une révélation destinée à rester ignorée pendant un certain temps. Nous en avons vu les raisons probables (p. 189). — S'il avait mission par exemple de ne s'en ouvrir qu'au pape Innocent II, et si la connaissance de cette prophétie devait être réservée aux siècles futurs par une disposition de la divine Providence, peut-on s'étonner que le saint archevêque ait gardé le silence le plus absolu, même vis-à-vis de son saint ami, l'abbé de Clairvaux ? Du moins celui-ci, s'il avait reçu la confiance, ne devait-il pas garder un secret qui lui avait été confié ?

Lors même que Malachie n'eût pas fait un mystère de sa Prophétie des Papes, Bernard, écrivant plus tard sa vie pour l'*édification* de ses frères les religieux (2), pouvait naturellement la passer sous silence ; cette série de devises

(1) On s'étonnera peut-être de nous voir répondre par des probabilités et des suppositions à cette objection et aux suivantes. Mais, nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, pour être en droit d'exiger des raisons plus spéciales, il faudrait apporter autre chose que des arguments négatifs.

Une hypothèse, comme en produisent nos contradicteurs, n'a point de force probante si les faits peuvent être expliqués par d'autres hypothèses. — Nos réponses sont donc des raisons directes qui détruisent toute la valeur des objections, par le fait même qu'elles donnent des explications possibles ou probables des difficultés proposées.

(2) C'était là en effet le but que se proposait le saint abbé de Clairvaux, comme il le dit lui-même dans sa préface.

« Semper quidem operæ pretium fuit illustres Sanctorum describere vitas, ut sint in speculum et exemplum ac quoddam veluti condimentum vitæ hominum super terram. Per hoc enim quodammodo apud nos etiam post mortem vivunt, multosque ex his qui viventes mortui sunt ad veram provocant et revocant vitam. Verum nunc maxime id requirit raritas sanctitatis, et nostræ plane ætas inops virorum.....

» Unde quoniam a terra defecit sanctus, videor mihi non supervacue ex his qui empti sunt de terra revocare ad medium Malachiam episcopum, virum vere sanctum, et, nostrorum quidem temporum, singularis sapientiæ et virtutis.

But que se proposait S. Bernard en écrivant la Vie de S. Malachie.

obscuras eût peut-être excité de la part de ses lecteurs une curiosité stérile, au lieu de produire en eux les fruits d'édification qu'il désirait (1).

Ces raisons sont amplement suffisantes pour expliquer l'abstention de S. Bernard (2).

On pourrait aussi dire qu'il lui était impossible de rapporter toutes les actions, tous les miracles et toutes les prophéties du Saint (3).

Iste erat lucerna ardens et lucens : nec extincta est tamen sed submota. Quis mihi jure succenseat, si readmovero eam ?

« Postremo tu id mihi, abbas Congane, injungis, reverendus frater et dulcis amicus meus, ac tecum pariter (ut ex Hibernia scribis) vestra illa omnis ecclesia sanctorum. Libens obedio, præsertim quod non eloquium exigitis, sed narrationem. Dabo vero operam ut ea sit pura et luculenta, devotos informans, fastidiosos non onerans. Sane narrationis veritas secunda apud me est, intimata a vobis, haud alia procul dubio protestantibus quam quæ certissime comperta sunt vobis. »

Sancti Bernardi, *de Vita et rebus gestis S^{ti} Malachie, Hibernie episcopi liber.* — Præfatio ad Conganum Abbatem.

(1) Avec le temps, les devises prennent un corps et une signification. On y trouve alors de hauts enseignements, et la piété elle-même peut y puiser un aliment. Mais avant l'accomplissement, et c'était le cas pour les contemporains de S. Bernard puisqu'à peine quelques devises avaient rencontré leur application, la Prophétie n'offre guère qu'emblèmes obscurs et images incohérentes.

(2) La *Nouvelle Revue de Bruxelles* donne une autre réponse. Nous ne l'admettons pas sans restrictions, car sans doute S. Malachie aurait parlé à son saint ami d'un événement aussi considérable qu'une révélation intéressant l'histoire de l'Église et du monde, s'il n'avait eu des raisons spéciales de respecter un secret qui lui avait été confié.

« Cet argument ne prouve qu'une chose, c'est que l'illustre abbé de Clairvaux a ignoré l'existence de la Prophétie en question. Ce n'est pas la première fois qu'un auteur ne connaît pas tout ce qui est relatif à ceux dont il retrace la vie..... Nous possédons une foule de monographies contemporaines, écrites avec conscience, avec détails, avec critique ; ce qui n'empêche pas de découvrir plusieurs siècles même après la rédaction de ces monographies des faits authentiques qui ne s'y trouvent pas, et qui devraient s'y trouver. »

(3) « Hæc dicta sunt pauca de pluribus, sed multa pro tempore..... Si bene advertimus pauca ipsa quæ dicta sunt, non prophetia defuit illi, non revelatio..... » S. Bern. *Vita S. Malachie.*

Dans ce passage S. Bernard reconnaît lui-même qu'il n'a rapporté qu'une minime partie des actions de son héros, *pauca de pluribus* ; et cependant de ce trop court récit, on peut déjà conclure, dit-il, que S. Malachie était favorisé du don de prophétie. — N'est-ce pas sous-entendre que le Saint a fait d'autres prophéties qui ne sont point signalées dans sa vie ?

Le silence des auteurs irlandais.

Pour ce qui est des œuvres ou des écrits de S. Malachie, on en trouve plusieurs cités par des auteurs dignes de foi, et dont le saint abbé de Clairvaux ne fait pas plus mention que de la Prophétie des Papes ; par exemple le traité : *De Cœlibatu*⁽¹⁾. Le sujet de ce traité convenait cependant mieux à des religieux que des devises qui étaient alors de vraies énigmes.

§ II.

Silence des auteurs irlandais.

Les auteurs irlandais se taisent également sur la Prophétie.

« Les Irlandais qui ont pris soin d'écrire les merveilles des saints de leur pays, et qui ont donné au public les vies de S. Patrice, de S. Colombe abbé, et d'une S^{te} Brigitte du même pays, comme de trois prophètes dont ils ont rapporté les révélations, n'ont rien dit de celles de S. Malachie. »
MORÉRI.

Leur abstention s'explique plus facilement encore que celle de S. Bernard.

Les raisons données plus haut pour expliquer le silence de S. Bernard peuvent encore être invoquées ici. Il est en effet plus que probable que ces auteurs irlandais n'ont point signalé cet écrit, par la bonne raison qu'ils ne l'avaient pas connu. — Mais on ne peut en conclure qu'il n'existait pas.

Ces savants auteurs n'ayant pas eu, comme S. Bernard, des rapports directs et intimes avec le Saint, leur abstention est moins surprenante encore que celle de S. Bernard.

Disons-le même : étant donné, comme la chose est probable, que la Prophétie a été composée à Rome, le silence des auteurs italiens paraîtrait à certains points de vue plus incompréhensible que celui des irlandais, si nous n'avions pas pour l'expliquer une disposition spéciale de la Providence, qui réservait sans doute à d'autres temps la connaissance des légendes des papes⁽²⁾.

(1) Voir la liste des ouvrages attribués à S. Malachie, pp. 31-33.

(2) Les auteurs irlandais *Robert Rusca* et *Thomas Messingham* ont été des premiers à signaler la Prophétie des Papes après sa publication par Arnobius de Wion.

§ III.

Style de la Prophétie.

Le style de la Prophétie semble indiquer, avons-nous dit, le moyen âge beaucoup plus que le temps de la Renaissance ou la fin du seizième siècle.

Allusions
à la langue
italienne.

Mais du moins, pour la question d'auteur, certains critiques voient une difficulté sérieuse dans les *allusions à la langue italienne* que renferment quelques devises; ces allusions, disent-ils, trahissent un *auteur italien*, et montrent par suite que la Prophétie ne saurait être attribuée à S. Malachie, Irlandais de naissance et d'éducation.

Citons ces devises :

Inimicus expulsus (Lucius II) est la traduction de Caccianemici; — *Ex schola exiit* (Clément III) se rapporte au nom de famille *Scolari*; — *Comes signalus* (Innocent III) vient de *Conti*; — *De meliore sidere* (Innocent VII) joue sur le nom de famille *Migliorati*; — *De capra et albergo* (Pie II) sur les mots *Capranica* et *Albergati*; — *De parvo homine* (Pie III) sur le mot *Piccolomini*; — *De fide Petri* (Paul IV) semble suggéré par la dernière partie du mot *Carafa* (Cara fè ou fede); — *Esculapii pharmacum* (Pie IV) est emprunté au rapprochement du nom de *Medicis* et de celui du dieu de la médecine; — *Angelus nemorosus* (S. Pie V) fait allusion au nom de *Bosco*, patrie du pape.

L'objection paraît plus sérieuse que les présomptions mises en avant par le P. Menestrier.

Elle n'est cependant pas de nature à détruire les raisons qui nous ont porté à reconnaître en S. Malachie l'auteur de la Prophétie.

La couleur italienne de certaines devises s'explique assez naturellement par la *nationalité de la majorité des papes*. Les papes dont parle S. Malachie ayant eu (pour la plupart) des noms italiens, il est naturel que les jeux

Ces allusions
ont pour cause
la nationalité
de la plupart
des Papes
annoncés.

S. Malachie comprenait sans doute l'italien.

de mots se rapportent à la langue à laquelle ces noms étaient empruntés, et il n'est pas nécessaire de conclure de ce fait que le prophète était lui-même italien.

La seule difficulté est de savoir comment un auteur irlandais a pu faire ainsi des allusions à une langue étrangère. On peut en donner diverses explications :

Comment
S. Malachie a pu
jouer sur des
mots italiens.
Il connaissait
sans doute
la langue
de Rome.

S. Malachie connaissait sans doute l'italien. Pour lui Rome, centre de la catholicité, était une seconde patrie. Nous savons en effet à quel point le saint archevêque avait le culte de la papauté, et avec quelle ardeur il voulut se rendre deux fois auprès du Vicaire de Jésus-Christ.

Il est fort probable qu'il avait étudié la langue parlée à Rome pour se préparer à son voyage de 1139 : et, pendant le long séjour qu'il fit dans la Ville sainte ⁽¹⁾, il eut sans doute plus d'une fois l'occasion de se perfectionner dans la connaissance de cette langue, qui devait lui être chère.

Quoi d'étonnant dès lors si, donnant la liste des pontifes romains, il fait allusion à leurs noms de famille ou de patrie, lorsqu'ils se prêtent au symbolisme qu'il veut exprimer ?

Il parlait
d'ailleurs
comme
prophète.

L'auteur des prophéties ne parle pas de lui-même ; il puise sa science dans la révélation dont il est favorisé.

(1) Le P. Menestrier imagine ici encore des raisons qui n'en sont pas, pour faire croire que S. Malachie n'a pas dû écrire sa prophétie en 1139 pendant son séjour à Rome.

« Rien n'obligeait S. Malachie, dit-il, à penser à la succession des papes : il n'y eut point de Conclave pendant le temps qu'il fut à Rome, le schisme avait cessé, le faux Anaclet était mort et le pape Innocent vécut encore six ans après le voyage de S. Malachie. »

La seule vue de Rome et du pape suffit à éveiller dans toute âme chrétienne la pensée de cette admirable succession de Pontifes, qui dure depuis S. Pierre, et doit se prolonger jusqu'à la fin des temps.

Quant à la raison qui a pu porter l'Esprit-Saint à faire des révélations spéciales sur les papes futurs à l'archevêque d'Armagh venu à Rome en pèlerin, il est fort probable qu'on ne saurait la trouver. *Spiritus ubi vult spirat*. C'est dans la volonté divine qu'il faut chercher la raison d'une révélation qui ne peut se rattacher à des causes naturelles (Cf. p. 272).

Il parlait d'ailleurs comme prophète.

— C'est là, ce semble, la principale réponse à opposer à une raison qui suppose pour les légendes une origine humainement explicable.

En quoi, par exemple, est-il plus difficile à Dieu de faire allusion à la médecine ou au remède à propos du nom de *Medicis* (Pie IV) qu'à propos d'un titre cardinalice qu'aura possédé le futur pape (Paul III)? Nous voulons parler ici du titre des saints Côme et Damien, frères médecins, qui est signalé indirectement dans la devise *Hyacinthus medicorum*. — On peut de même comparer *Comes* venant de *Conti* dans la devise d'Innocent III, *Comes signatus*, et le même mot *Comes* se rapportant au titre de *comte* de Lavagne que portaient les papes Innocent IV et Adrien V dans les devises *Comes Laurentius* et *Bonus Comes* (1).

Il est vraiment plus simple de reconnaître que l'objection n'a point de valeur si l'on établit le caractère et l'origine surnaturels du document.

On retrouve des allusions analogues se rapportant à des noms propres de langues différentes pour certains papes qui ne sont pas italiens.

Allusions à
d'autres noms
de nationalités
diverses.

(1) Pour certains papes postérieurs à 1500, c'est encore dans des allusions à des noms propres italiens que l'on découvre l'occasion des devises.

Ainsi dans la légende de Clément IX, *SIDUS OIORUM*, le mot *Sidus* est sans doute suggéré au prophète par le nom de *Stellata*, que porte la rivière de Pistoie, patrie de ce pape, d'où le nom de *Stellatini* donné aux habitants de cette ville par les historiens. — *RASTRUM IN PORTA*, devise d'Innocent XII, contient une allusion transparente à son nom de famille, Pignatelli del *Rastello*. — *DE BALNEIS ETRURIE*, devise de Grégoire XVI, est une traduction de *Balnes* ou *Bagni*, berceau de l'Ordre religieux auquel devait appartenir le futur pape Maur Capellari. — *VIR RELIGIOSUS*, devise de Pie VIII, est peut-être l'annonce de son nom de pape, *Pio*.

Et pourtant on ne saurait dire qu'un auteur italien a pu, plus facilement qu'un autre, prévoir ces détails.

Ceux qui veulent voir dans l'illustre cardinal *Svampa* le futur élu du Seigneur, destiné à perpétuer dans le monde l'action bienfaisante de S. S. Léon XIII, trouvent encore dans son nom l'équivalent italien de la prochaine devise *IGNIS AEDENS*, comme d'autres avaient prétendu le reconnaître dans le nom allemand *Hohentlohe*. — Quand il s'agit de vérifier si les légendes des papes sont véritablement prophétiques, peut-on considérer comme digne d'entrer en ligne de compte la langue à laquelle appartiennent les noms sur lesquels se fondera le jeu de mots?

Ainsi *Jerusalem Campaniæ* (Urbain IV) annonce un pape qui sera originaire de *Champagne*, en France; — *De sutore osseo* (Jean XXII) contient une allusion au nom d'*Ossa* que devait porter le père de ce pape français — *Novus de virgine forti* (Grégoire XI) est emprunté en partie au nom de famille *Belfort*; — *Leo Florentius* (Adrien VI) vient du nom de *Florent*, que l'histoire attribue au père d'Adrien.

Sans doute si les nationalités étrangères avaient donné plus de papes à l'Église, les allusions aux noms des différentes langues seraient plus nombreuses, et notre réponse paraîtrait plus complète.

Il n'est pas toujours nécessaire de voir dans les devises alléguées des allusions à l'italien.

Pour plusieurs de ces mots enfin, la légende fait autant allusion aux noms latins qu'aux noms italiens; ainsi *Scolari*, en latin *Scholaris*, donne naturellement naissance à *Schola*; *Conti* se rend couramment dans les récits latins des historiens par le mot *Comes* que reproduit la Prophétie.

Souvent le mot de la légende désigne aussi bien un détail des armoiries qu'un nom de famille italien: ainsi *Cribrum* peut venir soit du crible des armoiries, soit du nom de famille *Crivelli*, dans la devise du pape Urbain III, *Sus in cribro*.

Concluons donc que la connaissance de la langue italienne chez S. Malachie n'a rien qui doive nous étonner, lorsque nous sommes en présence d'une prophétie, surtout si cette connaissance se manifeste simplement dans quelques jeux de mots plus ou moins populaires, fondés sur la *composition des noms propres* et quelquefois même sur de *purs rapports de consonance*.

Ce qui doit frapper surtout dans les devises de la Prophétie.

Nous devons être surpris bien plutôt de la précision avec laquelle l'auteur prévoit et prédit *quantité de circonstances*, souvent d'autant plus difficiles à deviner à l'avance qu'elles sont plus particulières et plus insignifiantes en elles-mêmes.

Ce qui surtout doit surprendre dans la Prophétie.

Il faut admirer aussi comment de ces circonstances, de ces détails, le prophète sait tirer, dans leur *symbolisme* ou au *sens moral*, des enseignements si profonds et si lumineux sur les papes et la papauté à travers les siècles.

Mais ici encore nous attendent de nouvelles difficultés.

CHAPITRE XIII.

Objections relatives à l'interprétation des devises.

Deux séries
d'objections.

Les objections se rapportant à l'interprétation des devises sont les unes *générales*, les autres *particulières*.

Elles peuvent s'adresser soit aux principes d'interprétation établis plus haut (chap. VII), soit à l'application de ces principes.

I. — OBJECTIONS GÉNÉRALES

contre notre système d'interprétation.

État
de la question.

Les devises des Papes, d'après notre manière de voir, sont avant tout *symboliques*, et caractérisent, à l'occasion de circonstances extérieures souvent fort accessoires, les événements principaux des divers Pontificats.

Symbolisme et Portée générale des légendes, tels sont donc les deux points essentiels sur lesquels se base tout notre système⁽¹⁾.

Historiquement parlant la *discussion* n'a jamais été portée sur ce terrain d'une manière suivie et méthodique.

(1) L'abbé Cucherat expose en ces termes son sentiment :

« Il me paraît incontestable que généralement ces légendes présentent un sens personnel aux Papes qu'elles désignent, et un sens plus large qui se rapporte à leur siècle. — Le sens personnel aux Papes indique, comme le dit le P. Menestrier, et Moréri après lui, leur pays, leur nom, leurs armes, leur titre cardinalice, la condition de leur naissance, leur profession ou emploi. Le sens général fait allusion aux choses remarquables, heureuses ou malheureuses, du règne de chaque Pape.

« Quelquefois on n'y rencontre que le sens personnel ; cela se présente surtout dans quelques pontificats de très courte durée. D'autres fois, au contraire, on ne trouve signalé que le côté saillant du règne : c'est surtout dans les règnes longs et extraordinairement agités. » (P. 59-60.)

Nous préférons présenter le sens personnel comme l'occasion seulement ou le prétexte de la devise ; car, à notre avis, c'est le sens général qui est partout voulu en dernière analyse par le prophète, même dans les devises où l'abbé Cucherat ne l'a pas reconnu. — Les symboles représentent ou célèbrent au moins la *dignité pontificale* et les prérogatives du Vicaire de Jésus-Christ, lors que

Les principes généraux d'interprétation.

Mais, pour prévenir les objections générales qui pourront être formulées dans l'avenir, nous devons faire une remarque de première importance.

Les deux principes dont il s'agit ont été établis directement (pp. 223-249) par des considérations qui conservent leur valeur, quelles que soient les interprétations que l'on adoptera *pour chaque devise en particulier*.

On n'a donc pas le droit de nier le système général parce que dans tel ou tel cas on ne saura comment il se justifie.

Il ne faut pas confondre un principe avec l'application de ce principe.

Citons quelques exemples :

Les trois devises de Clément VII (1523-1534), de Paul III (1534-1549) et de Pie IV (1559-1565), renferment des allusions à un *état de souffrance*, et aux *remèdes* qui lui sont apportés.

Dans la devise de Clément VII, *Flos pilæ ægræ*, ce mot *æger* ne trouve que difficilement son explication au sens direct, bien que certains auteurs aient voulu y voir une allusion détournée au nom de *Médicis* que portait ce pape avant son élection. — Au contraire au sens moral, *æger* exprime admirablement l'état maladif de la société chrétienne, en face des progrès de la *Réforme* en Allemagne, du schisme en Angleterre, ainsi que des troubles et des guerres qui viennent atteindre le malheureux pape jusque dans sa capitale.

Ne pas
confondre
un principe
avec
l'application
qui en est faite

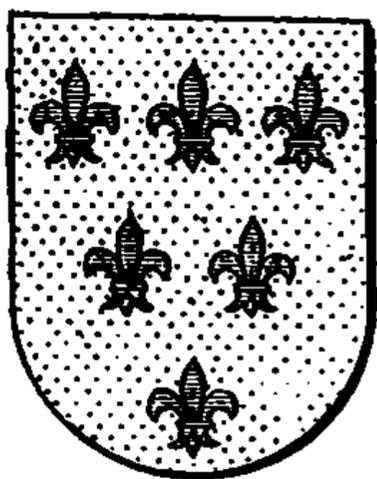
Exemples

Devise de
Clément VII.

les événements du pontificat ne sont pas assez importants pour faire l'objet d'une prophétie.

C'est ce but poursuivi par l'auteur des légendes qui lui fait choisir dans les circonstances les plus disparates les termes propres à exprimer sa pensée et son jugement sur le pontificat. — Et lorsque dans les particularités de patrie, de nom, d'armoiries, etc..., il ne trouve pas de terme ou de figure qui puisse rendre sous forme symbolique la pensée qu'il veut mettre en relief, il l'exprime directement. C'est ainsi que le schisme est explicitement signalé dans les devises des antipapes Nicolas V et Clément VIII, *CORVUS SCHISMATICUS* et *SCHISMA BARCINONUM*, sans doute parce que le nom de pays ou de famille, ou d'autres circonstances de la vie de ces personnages ne se prêtaient pas à des jeux de mots convenables.

Devise
de Paul III.



La devise de Paul III, **Hyacinthus medicorum**, sans doute, a pour occasion les armoiries des Farnèse, qui portaient des fleurs d'*hyacinthe*, et le titre cardinalice des saints Côme et Damien, frères *médecins*. Mais cette dernière allusion est très détournée et peu naturelle ; de plus on peut se demander pourquoi le Prophète juxtapose deux expressions qui ont une origine si différente. — Le symbolisme de la devise est par contre plein d'intérêt. Le mot *hyacinthus* désignait, en même temps que les fleurs d'hyacinthe, un remède fort en honneur au moyen âge. La légende semble donc annoncer que Paul III donnera à la société malade les remèdes qui lui seront nécessaires. Il convoquera le Concile de Trente, il rétablira le tribunal de l'Inquisition, il approuvera plusieurs ordres religieux, en particulier la Société de Jésus ⁽¹⁾.

Devise
de Pie IV.

De même la devise de Pie IV n'est guère satisfaisante au sens direct. **Æsculapii pharmacum** joue, ce semble, par une allusion au dieu de la médecine, sur le nom de *Médicis* que portait ce pape. Mais il paraît impossible d'expliquer l'origine du mot *pharmacum* pris en lui-même. — Considérons au contraire le symbole de la devise dans son ensemble, *remède d'Esculape*, et nous y trouverons la confirmation de nos hypothèses précédentes. Pie IV complète l'œuvre de Paul III et donne au monde un remède souverain en *confirmant et publiant les décrets du Concile de Trente*. Ce remède vraiment divin pourra seul guérir un mal qui a sa source dans

(1) Nous lisons dans l'office de S. Ignace (5^e leçon) les paroles suivantes qui représentent bien la Compagnie de Jésus comme ayant eu à remplir un rôle providentiel dans les luttes contre le Protestantisme.

« Ipse..... ethnicæ superstitioni hæresique bellum indixit, eo successu continuatum, ut constans fuerit omnium sensus, etiam Pontificio confirmatus oraculo, Deum sicut alios aliis temporibus sanctos viros, ita Lutheri, ejusdemque temporis hæreticis, Ignatium et institutam ab eo Societatem objecisse. »

On ne peut nier les principes parce que les applications en semblent fausses.

l'orgueil et dans les passions humaines en révolte contre l'Église et Dieu lui-même : le *Protéstantisme*.

Parmi les devises du second groupe, s'appliquant à des papes certainement postérieurs à la publication de la Prophétie, nous trouverons d'une manière semblable, au sens moral, la peinture du Jansénisme, du Gallicanisme, des doctrines révolutionnaires, des attentats contre la Papauté qui marquent la fin du dix-huitième siècle, le début et le milieu du dix-neuvième siècle, et l'époque même où nous vivons.

Les devises
des papes
des derniers
siècles.

Ces applications sont-elles les vraies ? Ont-elles été voulues par le Prophète ?

Que penser
des
applications
de ces devises ?

On pourra différer d'opinion avec nous sur ces points. — Mais du moins on ne saurait s'autoriser de cette divergence de vues sur des interprétations particulières, pour attaquer les *principes mêmes d'interprétation*.

Ces principes, nous le répétons, se fondent sur des considérations d'ordre général. Pour les formuler, nous nous sommes autorisé de la manière dont sont conçues les devises, indépendamment des applications auxquelles elles peuvent se prêter (voir ch. VIII).

* * *

Mais, dira-t-on, à quoi servent des principes abstraits, si de fait les interprétations sont arbitraires ou fantaisistes ?

C'est ici le lieu d'examiner les reproches que l'on adresse aux devises au point de vue de leur signification et de leur portée ⁽¹⁾.

(1) Il va sans dire que nous ne pouvons, dans cette étude de la Prophétie des Papes, aborder des questions trop spéciales. Les réponses particulières aux objections concernant l'interprétation des symboles se trouveront nécessairement dans les commentaires détaillés de chaque légende. — Mais nous avons à traiter ici, à propos de ces objections, quelques questions générales qui dominent notre sujet.

II. — OBJECTIONS PARTICULIÈRES

contre les interprétations que comportent les devises.

Différentes formes que peuvent revêtir les objections contre l'interprétation des légendes.

Les interprétations des légendes des papes sont, dit-on, fort arbitraires. Plusieurs considérations semblent justifier ce reproche.

1° La multiplicité des allusions ou applications possibles enlève toute valeur à celles que l'on veut bien adapter aux devises (1).

2° Les explications que l'on donne ne font même en général qu'augmenter l'obscurité des prétendues prophéties.

3° Surtout la comparaison des devises des papes antérieurs à la publication du document avec les devises des papes des trois derniers siècles met en relief la différence qui existe entre elles, au point de vue de la précision et de la justesse des prédictions : il est plus facile d'être prophète après coup que de faire de véritables prédictions (2).

4° On peut expliquer par le hasard les coïncidences qui semblent à plusieurs des réalisations de la Prophétie des Papes.

5° Comment d'ailleurs reconnaître le caractère de prophéties à des légendes qui souvent ne trouvent leur application que dans des événements postérieurs à l'élection des papes qu'elles annoncent ? Quelle serait leur utilité ?

Tels sont les points que nous avons à examiner à propos de l'*Interprétation des devises*. — L'importance de ces questions ne saurait être mise en doute, puisque

(1) « Le vague de la forme et l'ambiguïté des termes employés, qui permet de les appliquer à ce qu'on veut, ne peut caractériser une véritable prophétie. » Wetzler et Wette, Kirchenlexikon, trad. Goschler, 1866, art. S. MALACHIE.

(2) Nous retrouvons ainsi la conclusion que le P. Menestrier s'est plu à développer en appliquant au cardinal Simoncelli la devise **Ex antiquitate urbis** (pp. 81 et 574).

Il nous faut ici répondre aux raisons mêmes qui ont amené le savant Jésuite, et Harnack après lui, à attribuer au document tout entier l'origine fantaisiste que nous avons combattue plus haut (pp. 576-598).

Les devises sont-elles amphibologiques ?

c'est sur la réalisation des légendes, en particulier des trente dernières, que nous fondons les raisons principales d'admettre l'autorité surnaturelle du document tout entier.

Ces objections d'ailleurs ont été pour la plupart proposées déjà par Carrière, le premier adversaire de la Prophétie. Au point de vue historique au moins, la discussion que nous abordons présente donc quelque intérêt.

§ I.

*Multiplicité des allusions possibles
ou Caractère amphibologique des devises.*

Selon Carrière, les interprétations sont souvent forcées ou arbitraires, « parce qu'elles s'appliquent à divers noms ou armoiries » (voir plus haut pp. 68 et 69).

Moréri expose d'après le P. Menestrier, la même objection en ces termes (voir pp. 89 et 90) :

« On voit aisément que l'explication de ces prédictions se prend du pays des papes, de leur nom, de leurs armes, du titre de leur cardinalat, de la condition de leur naissance, de leur profession ou emploi, et de tant d'autres circonstances, qu'il est impossible de n'en pas tirer quelque allusion ou forcée ou vraisemblable. »

* * *

Rappelons les points établis dans notre étude générale de l'interprétation des devises.

Avec Moréri nous reconnaissons que les *mots* des légendes sont ordinairement empruntés à diverses circonstances extérieures de la vie des papes. — Le même mot peut venir de particularités fort différentes ⁽¹⁾.

Objection
de Carrière.
Les devises
sont
amphibolo-
giques, et,
par suite, leur
interprétation
est arbitraire.

Les principes
établis
aux chap. VIII
et IX
contiennent
la réponse
à cette
objection.

(1) Nous avons cité à l'appui de ce fait caractéristique dans les légendes des papes, les allusions à la *lumière* ou à l'*obscurité*, qui sont occasionnées tantôt par le nom de pays (10), tantôt par le nom de famille (43), tantôt par les

Une prédiction n'est pas nécessairement une note distinctive.

Mais aussi nous avons démontré qu'il faut, à côté de la circonstance extérieure servant d'occasion à la devise, chercher le *sens symbolique* ou *moral* qui se rapporte au pontifical⁽¹⁾.

Ceci posé, nous donnons une double réponse à l'objection de Moréri et de Carrière.

1^{re} réponse.
Les
circonstances
ou qualités
exprimées
dans les devises
ne sont pas
des notes
distinctives
dans le sens
absolu du mot.

1^o Les qualités ou circonstances exprimées dans les devises peuvent être des *prédictions* véritables, sans être nécessairement des *notes distinctives*. Elles doivent convenir aux pontificats, quoique non pas toujours *d'une manière exclusive* (voir pp. 275-277).

Et si les applications ne sont pas absolument *personnelles*, on ne saurait en conclure qu'elles sont arbitraires. — C'est ainsi qu'il était prédit dans l'Ancien Testament que le Messie naîtrait à Bethléem ; ce n'était pas là certes une note qui pût servir à le déterminer individuellement. — Plus impersonnelles encore étaient les prophéties annonçant qu'il naîtrait de la race d'Abraham,

armoiries (43, 47, 49, 102), ou par d'autres circonstances telles que le titre cardinalice (6) (voir p. 274, note 1).

De même le mot *Mons* figure dans diverses devises (3, 39, 67, 83) à des titres différents. On peut faire des remarques semblables sur les mots *Comes* ou *Vicecomes* (15, 19, 25, 40) ; sur les allusions aux *oiseaux* (17, 30, 36, 84, 97), aux *serpents* (22, 23, 98), aux *fleurs* (27, 28, 29, 38, 64, 65, 66, 81, 89, 94), à la *croix* (42, 53, 77, 82, 101).....

Nous avons exposé plus haut (pp. 487-496) les raisons qui justifient l'emploi des jeux de mots, ou des termes à double sens dans la Prophétie des Papes.

(1) Le symbolisme ou sens moral des devises, établi pp. 223-243, est en somme la question capitale dans l'étude de la Prophétie. Sans lui, les prédictions manquent de dignité et d'intérêt, avec lui elles revêtent un caractère de grandeur et acquièrent une portée vraiment remarquables.

La question doit donc en réalité se poser de la manière suivante :

L'auteur des légendes a-t-il choisi parmi les diverses circonstances qui pouvaient se présenter à son esprit pour tel ou tel pape, celles qui se prêtaient à caractériser son pontificat d'une manière spéciale ?

Nous accordons bien volontiers que les mots eux-mêmes ne sont pas suffisants pour annoncer d'une manière déterminée et exclusive la personne du pape qui sera élu ; mais nous maintenons que ces mots sont choisis de manière à peindre en raccourci les faits saillants des divers pontificats. Et c'est ce que nous développerons dans les commentaires particuliers que nous consacrerons à chaque légende.

Indétermination prétendue des caractères annoncés.

de la tribu de Juda, de la famille de David et de Salomon. — Pourra-t-on nier que ces prédictions n'eussent le caractère de véritables prophéties par cette seule raison que chacune prise séparément ne convenait pas au Messie d'une manière exclusive ?

On dira peut-être que ce sont les caractères annoncés eux-mêmes qui sont indécis et indéterminés.

Il n'en est pas en effet des légendes des papes comme de certaines prophéties messianiques de l'Ancien Testament qui annonçaient clairement que le futur Sauveur d'Israël naîtrait à Bethléem, serait de la race d'Abraham, etc...

Dans les légendes qui nous occupent, tout est amphibologique, et la signification directe des mots, et le sens dans lequel doivent être comprises les allusions sous-entendues dans ces mots. — Ainsi un nom de pays peut être annoncé par un simple radical : *Lux*, dans la devise de Lucius III, se rapporte à la ville de *Luca*, patrie du pape. Mais ce radical aurait pu aussi bien se rapporter à un nom de famille ou à un signe des armoiries, comme cela a lieu pour le mot *Luna* dans la devise de l'antipape Benoît XIII ou Pierre de *Lune* (voir plus haut pp. 273-275).

Supposons encore que l'allusion soit claire au sens direct, et que nous sachions rapporter, par exemple, à un nom de pays tel ou tel mot des légendes, — qui nous en dira la signification dernière ? Ce nom de pays annonce-t-il que le pape sera originaire de la ville désignée, ou bien qu'il en aura été évêque, ou encore qu'il lui appartiendra à quelque autre titre plus difficile à préciser ?

En réponse à ces difficultés, nous pourrions faire observer que les mêmes questions se posent pour des prophéties que nous savons pourtant être messianiques par le témoignage même des évangélistes. Nous citerons dans ce sens la prédiction annonçant que le Messie devait être appelé *Nazaréen* (voir pp. 488-491). La plupart des emblèmes ou symboles de l'Apocalypse sont tout aussi obscurs et aussi indéterminés que les prédictions de la Prophétie des Papes.

Difficulté.

Les caractères annoncés peuvent-ils du moins être compris en eux-mêmes à la lecture des devises ?

Réponse indirecte.

Les prophéties des saints Livres.

L'application n'est pas arbitraire après l'événement.

Réponse
directe.

Mais il faut exposer les raisons directes qui nous permettent de ne pas tenir compte des difficultés fondées sur le caractère amphibologique des devises.

La signification
des emblèmes
et le sens moral
peuvent
devenir clairs
après
l'événement.

Au double point de vue du *symbole* et du *symbolisme*, la devise est sans doute une énigme *avant l'événement*; mais elle devient possible à vérifier *après l'événement*.

Or nous avons vu (pp. 273-277) que le but de la Prophétie n'est pas de permettre de deviner à l'avance quels sont les personnages désignés par chaque devise. Une telle fin serait puérile, et indigne d'un prophète.

La réalisation des différentes prédictions doit être observée à la lumière des faits historiques dans la série des pontificats qui se succèdent. L'ensemble de ces observations établit le caractère prophétique du document tout entier, et permet ainsi d'en tirer les conclusions et les enseignements qu'il renferme sur les destinées du monde (voir ch. IX, *Fin de la Prophétie*).

C'est alors surtout le nombre des papes de l'avenir qui nous intéresse.

Particularités
qui permettent
de préciser
les allusions,
et d'éviter
l'arbitraire
dans
l'explication
des devises.

Plusieurs particularités permettent de préciser l'application à faire de chaque devise après l'événement :

a) L'occasion des différentes légendes est en général empruntée à quatre ou cinq classes de circonstances, que Moréri énumère assez exactement. Le recours systématique à des allusions presque toujours semblables est pour l'interprète une garantie, en même temps qu'un guide et une direction.

b) Quant au *symbolisme*, ou au sens moral de la légende, il est indiqué d'un côté par la teneur de la devise, de l'autre par l'événement capital ou le fait saillant de chaque pontificat. — Ici encore la fantaisie ne peut se donner libre carrière, d'autant plus que le sens symbolique des emblèmes figurant dans les devises se rapporte au sens usuel des expressions employées, ou bien au symbolisme biblique.

Le groupement des emblèmes donne un sens moral à chaque devise.

c) Enfin, et surtout, le *jeu de mots* grâce auquel *une même devise* annonce *en même temps* des circonstances extérieures de la vie d'un pape et les faits importants de son Pontificat, diminue considérablement les chances de l'arbitraire et de la fantaisie dans l'interprétation⁽¹⁾. — Les garanties sont en effet beaucoup plus sérieuses si les circonstances se trouvent choisies de manière à exprimer au sens moral par leur *groupement* un jugement exact sur le caractère particulier de chaque Pontificat.

⁽¹⁾ Prenons comme exemple la devise d'Innocent X, **Jucunditas crucis**.

Le fait capital du pontificat d'Innocent X fut la condamnation solennelle du jansénisme. Le pape définissait, contre l'hérésie naissante, que Jésus est mort sur la *croix* pour tous les hommes, et non pas seulement pour les prédestinés. — La doctrine si *consolante* de l'Église sur ce point était alors attaquée avec autant de persistance que d'hypocrisie par les sectateurs de Jansénius, qui était mort du reste en soumettant sa doctrine au jugement de l'Église.

La Prophétie signale donc bien à propos par cette allusion aux *joies de la croix* le pape qui a démasqué publiquement et d'une manière définitive la fausseté d'une opinion désolante dans la pratique, autant que désespérante dans la théorie.

Cependant, à s'en tenir uniquement à l'interprétation morale que nous avons signalée, on pourrait se demander pourquoi le prophète mentionne la lutte contre le jansénisme au sujet d'Innocent X, plutôt qu'à propos d'Urbain VIII, d'Alexandre VII, de Clément X, de Clément XI, qui eux aussi ont joué un rôle important dans la défense du dogme de la rédemption universelle, espérance et vie du chrétien.

On constaterait sans doute que la condamnation d'Innocent X a revêtu un caractère de solennité et d'importance que n'avaient point les premières condamnations portées par Urbain VIII, et que les successeurs d'Innocent n'ont fait que confirmer une décision, déjà irréformable par elle-même, malgré les subtilités de ceux dont elle condamnait et réprouvait les doctrines.

Mais la devise devient beaucoup plus frappante encore si l'on remarque qu'Innocent X fut élu le jour de l'*Exaltation de la Sainte Croix*. On comprend alors que le prophète ait pris occasion de cette circonstance pour en faire le symbole ou l'emblème du pontificat qu'elle caractérise d'ailleurs si bien.

La devise d'Alexandre VIII, **Poenitentia gloriosa**, qui annonce, semble-t-il, la ruine du Gallicanisme, pourrait être l'objet de remarques analogues. On voit, en recourant d'une part aux circonstances qui ont marqué le retour des adversaires de l'autorité pontificale, d'autre part à l'occasion qui a pu dicter les termes de la devise, pourquoi cette légende tombe sur le pontificat d'Alexandre VIII, de préférence par exemple à celui d'Innocent XII, qui a reçu la rétractation des évêques gallicans.

De même **Lumen in cælo** convient à désigner un pape quelconque par le fait même qu'il est successeur de Pierre et Docteur infallible des

Certaines devises du moins ne peuvent se prêter à des sens douteux.

2^e réponse.

Il y a
des devises
dont la
signification
n'est
pas douteuse.

2^o Lors même qu'on devrait admettre un certain vague dans les applications qui sont faites de plusieurs devises, il y en a d'autres pour lesquelles le doute n'est guère possible.

Citons les devises d'Innocent X, d'Alexandre VII, de Clément X, d'Innocent XII, de Pie VI, de Pie VII, de Grégoire XVI, de Pie IX et de S. S. Léon XIII⁽¹⁾.

Ces devises
servent de
points
de repère.

Les prédictions qu'elles contiennent sont vérifiées d'une manière si surprenante, qu'elles peuvent servir de points de repère pour l'interprétation des autres légendes.

Importance
de l'ordre dans
lequel
se suivent
les légendes
des papes.

Lors même enfin que le sens direct de plusieurs de ces dernières ne pourrait être déterminé d'une manière certaine, elles seraient encore des témoins de la vérité de la Prophétie : témoins muets, il est vrai, mais encore bien précieux par le seul fait de leur existence.

« Ce qui est absolu, mathématique, dit un interprète de la Prophétie (Commentaires joints à celui de la Prophétie d'Orval, Lausanne, 1871), c'est que les symboles prophétiques correspondent au nombre et à l'ordre des souverains pontifes. Ainsi *Aquila rapax*..... etc... »

Il y a bien en effet vingt-trois symboles ou devises entre **Ex antiquitate urbis** et **Aquila rapax**, de même qu'il y a vingt-trois papes entre Grégoire XIV et Pie VII.

nations. La devise pourrait même s'appliquer d'une manière spéciale à un certain nombre de papes qui se sont appliqués avec zèle à garder à l'enseignement de l'Église tout son lustre et tout son éclat.

Mais, outre que l'enseignement de Léon XIII forme un corps de doctrine auquel on pourrait difficilement comparer l'enseignement d'aucun autre pape, l'astre qui brille dans le ciel de ses armes de famille nous explique comment cette belle devise a pu être, à cette occasion, appliquée particulièrement au glorieux Pontife actuellement régnant.

On trouvera d'autres exemples à l'appui de notre remarque à chaque page de notre commentaire sur les devises des papes.

(1) Les explications que nous serons amené à donner au sujet des divers pontificats feront mieux saisir la justesse des symboles. Elles mettront plus complètement en relief les coïncidences de ces emblèmes avec les événements qu'ils sont appelés à symboliser, d'après la place qu'ils occupent dans la série des légendes.

Ordre de succession des légendes. — Obscurité des explications données.

L'abbé *de la Tour* (p. 8) voit également dans le nombre des légendes, dans leur ordre, et dans le trait caractéristique et spécial qu'elles renferment des preuves en faveur de la vérité de la Prophétie.

« Ces trois circonstances réunies constituent un signalement tellement ressemblant qu'il est impossible, dans cette immense galerie de portraits, de ne pas reconnaître tous les personnages dont le pinceau divinement inspiré a reproduit le trait le plus saillant, alors surtout que *chacun est placé sous sa vraie date et mis en rang utile*. Voilà pourquoi cette incomparable prédiction console le chrétien qui a placé son espérance sur le côté de la tombe qui touche à l'éternité..... »

§ II.

Obscurité des explications communément données.

Le P. Menestrier trouve que les prophéties restent obscures, même après l'événement :

Objection du
P. Menestrier.

« Ces prétendues prophéties, après l'événement, sont aussi obscures qu'auparavant, et même plus obscures, puisqu'elles ont besoin de commentaires où l'on voit aussi peu qu'au texte. Les commentateurs mêmes et les interprètes, bien loin de débrouiller ces ténèbres, les enveloppent d'avantage, ne convenant pas des termes, l'un disant *De magnitudine montis*, l'autre *De magnitudine mentis* ; l'un *De fossis Aquitanicis*, l'autre *De fessis* ; l'un *Gelsus*, l'autre *Celsus* ; l'un *De inferno pregnani*, l'autre *prægnanti*, etc. »

L'argument du P. Menestrier vise sans doute les explications sommaires dont les éditeurs de la Prophétie accompagnaient alors les devises, ou encore les commentaires en deux volumes publiés par J. GERMANO en 1670 : cet auteur se trouve en effet seul explicitement signalé au début de l'étude critique du célèbre jésuite.

Réponse.
Ce qu'il faut
penser des
interprétations
données
du temps du
P. Menestrier.

Peut-on, d'après les courtes indications des contemporains, qui n'étaient que l'expression de conjectures plus ou moins raisonnées et qui s'arrêtaient à la surface des choses, juger de ce qu'une critique plus approfondie saura

Pour le texte de la Prophétie, il faut remonter à Wion.

découvrir plus tard dans les devises? — Est-il logique de condamner le texte et les commentaires des légendes d'une manière générale, parce que l'ouvrage de Germano est diffus et mal ordonné?

Raisons
spéciales
alléguées dans
l'objection.

1° Ne pas
confondre
la question du
texte des devises
avec celle
de leur
interprétation.

Au sujet des raisons spéciales apportées par le P. Menestrier nous ferons deux remarques :

1° *Il ne faut pas confondre la question du texte des devises avec celle des commentaires.*

En ce qui concerne le *texte*, les différences que relève le P. Menestrier sont sans aucune portée : toutes les versions en effet doivent en définitive s'appuyer sur l'autorité d'Arnold de Wion, par qui seul nous connaissons la Prophétie des Papes. C'est donc par erreur de lecture ou par fantaisie que les interprètes ont introduit des mots différents dans les légendes.

Les variantes signalées par le P. Menestrier s'expliquent ainsi sans difficulté. *Mentis* a été mis par une confusion bien naturelle pour *montis* dans la légende d'Eugène III : l'allusion à *Montemagno*, patrie de ce pape, prouve d'ailleurs que *montis* est la leçon véritable. — Il en est de même pour *fossis* mis à la place de *fessis* : Clément V portait dans ses armoiries trois *fascés*, et le terme alors en usage en Italie pour cette figure de blason était *fessa*. — *Gelsus* est évidemment une erreur d'écriture et provient d'une transformation de *celsus*, dans la remarquable devise de S. Célestin V, le pape ermite, **Ex eremo celsus**. — *Pregnani* a remplacé chez certains commentateurs le texte *prægnanti* donné par Wion, parce que ce terme, dans la devise d'Urbain VI, est occasionné par le nom de famille Pregnani : ce nom se trouve avoir une similitude de consonance et même sans doute une communauté de radical avec le verbe latin *prægno*. Le commentateur, négligeant le sens symbolique qui nous fait voir dans cette légende l'enfer en travail pour enfanter le schisme, a remplacé *prægnanti* par le nom propre qui avait servi de prétexte à cette expression, pourtant bien significative.

Les variantes. — La Prophétie et ses interprètes.

Pour toutes les autres variantes⁽¹⁾, telles que *Visus* mis à la place d'*Vrsus* dans la devise de Clément XIV, nous renverrons de même au texte de Wion dans le *Lignum vite*, qui seul a pour nous quelque autorité.

2° *Il y a commentaire et commentaire. La cause du prophète ne doit pas être rendue solidaire de celle de tel ou tel interprète.*

Le sens de chaque devise doit être déterminé par la comparaison des termes qui la composent avec l'histoire du pontificat auquel elle se rapporte. On ne saurait donc, de prime abord, s'arrêter au sens qu'a pu lui attribuer un commentateur plus ou moins maladroit ou ignorant.

Par exemple, on a donné pendant longtemps de la belle légende *Lilium et rosa* cette explication, aussi bizarre que peu naturelle : Urbain VIII avait dans ses armoiries de famille des abeilles, et les abeilles aiment à sucer le suc des lis et des roses.

Rendra-t-on le prophète responsable de cette explication ridicule⁽²⁾?

2° Ne pas rendre la cause du prophète solidaire de celle de ses commentateurs.

(1) Pour les variantes signalées dans le Commentaire de Ferrare, il peut y avoir quelques raisons de douter ; ce commentaire renvoie en effet à un manuscrit ancien, conservé avant la Révolution chez les Olivétains de Rimini (voir pp. 179-181).

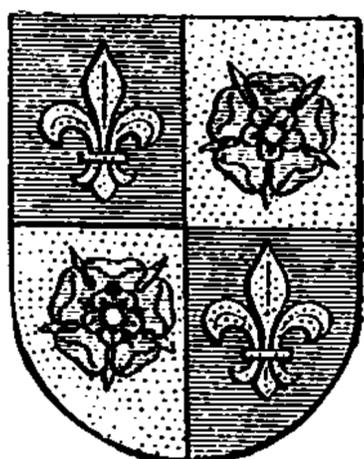
Ces variantes se réduisent du reste à deux : *Vas trium in porta*, au lieu de *Rastrum in porta*, dans la devise d'Innocent XII, et *vindicabit*, au lieu de *judicabit*, dans la conclusion de la Prophétie. — La seconde variante n'a aucune importance au fond : elle peut s'expliquer par la similitude du sens qui a fait mettre à un copiste un mot pour un autre. La différence que l'on constate dans la devise d'Innocent XII est plus caractéristique ; cependant on pourrait l'expliquer au besoin par une analogie de consonance.

L'autorité de ce manuscrit de Rimini, que l'on dit remonter au quatorzième siècle, et qui sans doute fut détruit dans la tourmente révolutionnaire au dix-huitième siècle en même temps que le couvent des Olivétains, peut à bon droit être mise en question. Son existence, même dûment vérifiée, ne prouverait rien contre la Prophétie, bien au contraire, puisqu'elle reculerait de plusieurs siècles la date à laquelle la Prophétie était connue dans l'Eglise (voir pp. 179-181).

(2) Citons, avec la devise *Lilium et rosa*, celle d'Innocent XI, *Bellua insatiabilis*. On a été jusqu'à donner de cette devise la plaisante explication que voici : L'affection et la confiance dont ce pape honorait le cardinal *Cibo* montre qu'il ne pouvait rester *sine Cibo* (*cibus* signifie nourriture).

Ce serait véritablement se montrer peu scrupuleux en fait de raisons que de se faire une arme de pareilles inepties.

A quel titre nous proposons nos explications.



Il nous semble que l'auteur de la devise a pris occasion du nom d'*Urban* pour rappeler les lis et les roses qui figuraient dans les armes d'Urban IV⁽¹⁾. Ces emblèmes lui servent à signaler l'union du lis de France avec la rose d'Angleterre : cette union fut le principe d'une politique contraire aux intérêts du catholicisme, et porta

ses tristes fruits dans la guerre de Trente ans.

Notre explication paraît se rapporter à l'événement capital de cette période du dix-septième siècle. Mais elle peut elle-même être fautive : nous serions le premier à demander, dans ce cas, qu'on ne confondît pas le sens vrai de la devise avec celui que nous croyons y reconnaître. L'argument qu'on pourrait tirer de notre erreur ne serait d'ailleurs d'aucune valeur en présence des nombreuses devises où il ne saurait y avoir les mêmes motifs d'hésitation (v. p. 622).

* * *

Conclusion.

Ainsi donc 1° ne pas répudier le *texte* d'une légende par cette seule raison qu'il a subi quelques variantes dans les différentes versions qui en ont été données, mais recourir à la source commune, qui est le *Lignum vite* d'Arnold de Wion ; 2° ne pas juger du *sens réel* des devises uniquement et indistinctement par les commentaires qui en ont été donnés, et ne pas condamner les interprètes en général parce que quelques-uns se sont

(1) L'allusion est détournée il est vrai, mais elle est expliquée par le sens moral à exprimer.

La Prophétie des Papes nous présente d'ailleurs plus d'un exemple d'allusions tout aussi indirectes. Ainsi dans les devises *Concionator Patareus* (33), *Gallus Vicecomes* (40), *Cervus Siren* (50), *Lupa Cælestina* (52), *De craticula Politiana* (63), *Medium corpus pilarum* (72), etc. (voir pp. 628 et 629).

Y a-t-il une différence radicale entre les premières et les dernières devises ?

troups, — telles sont les règles de conduite que semblent dicter le bon sens et l'impartialité.

Les explications détaillées que nous donnerons des différentes légendes, et les raisons dont nous les appuierons, seront d'ailleurs la meilleure réponse à l'objection si absolue du P. Menestrier.

§ III.

Différence de précision entre les devises des papes postérieurs à 1590 et celles des papes antérieurs à 1590.

« Toutes les prophéties jusqu'à Grégoire XIV, dit Vallemont, sont très claires et très justes. En effet il est aisé d'être prophète après coup. Mais il n'en va pas de même à l'égard des prophéties suivantes. Il faut les tirer, il faut les forcer; et après des explications empruntées de fort loin et dont on sent bien le peu de justesse, on est obligé de reconnaître que la plupart de ces prophéties ne conviennent pas plus au Pape auquel on les applique qu'au dernier clerc tonsuré de la ville de Rome. »

Objection
de Vallemont.

Ce texte contient une double affirmation : les devises du premier groupe sont claires et faciles à interpréter, celles du second sont obscures et leur interprétation est forcée et peu satisfaisante.

Double
affirmation
à discuter.

A) Les devises du premier groupe.

Que les prophéties relatives aux papes antérieurs à Grégoire XIV soient très *justes*, nous l'accordons volontiers; et même l'exactitude est telle, dans des questions souvent fort complexes, que nous avons vu dans cette précision un motif de croire à l'autorité et à l'authenticité de la Prophétie.

Les 74 premières devises, pour être très justes et très précises, n'en sont pas moins difficiles d'interprétation et obscures.

Cette suite de légendes, si vraies et si expressives sous leur forme concise, ne saurait être le résultat d'une fabri-

Les devises du premier groupe manquent souvent de clarté.

cation hâtive et déloyale, au milieu des émotions d'un conclave (voir pp. 181-185, et pp. 576-581).

Mais que toutes ces prophéties soient très *claires*, c'est ce que nous ne saurions admettre. — Soit dans l'*occasion* sur laquelle se fonde le symbolisme, soit dans le *symbolisme* même, ou dans le *sens moral*, il y a pour le commentateur bien des difficultés ⁽¹⁾.

Les transformations que l'auteur ou le prophète a fait subir à la plupart des noms propres pour rendre l'emblème plus parlant, déroutent l'esprit qui cherche les applications directes, ou l'occasion des symboles ⁽²⁾.

Dans certains cas même les allusions sont tirées de bien loin. Par là se trahit la préoccupation qui pousse l'auteur à choisir avant tout les termes pouvant se prêter au symbolisme qu'il a en vue. Mais les allusions n'en sont que plus difficiles à comprendre.

Exemples.
Symbo'es ou
termes
des légendes.

Par exemple : le mot **Siren**, dans la devise de Jean XXIII signifie dans le sens direct que cet antipape sera originaire de Naples : l'ancienne Naples en effet portait le nom de Parthénope, l'une des Sirènes de l'antiquité païenne.

Lupa, dans la devise d'Eugène IV, est encore plus obscure pour signifier que ce pape aura été évêque de Sienne, ville qui a pour emblème une louve.

Cervus, dans la devise de Paul II, est une allusion bien détournée à S. Eustache, titre cardinalice du pape avant son exaltation : le nom de S. Eustache rappelle

(1) Le tableau que nous avons donné (pp. 194-221) des interprétations communément reçues, permet de constater dès maintenant l'obscurité et la difficulté de certaines applications des emblèmes.

(2) Certains mots sont introduits dans les devises pour les besoins du symbolisme ou du sens général, sans qu'on puisse assigner à ces mots une origine se rapportant à un détail extérieur de la vie du pape.

Citons quelques exemples : *teter* dans la devise *De tetro carcere* (Victor IV, antipape), *Via* dans *Via transtiberina* (Pascal III antipape), *Sus* dans *Sus in cribro* (Urbain III), *exiet* dans *De schola exiet* (Clément III), *Rus* dans *De rure bovensi* (Célestin III), etc.....

très indirectement le cerf qui fut l'instrument de sa conversion.

Graticula, dans la devise de Léon X, annonce le nom de Laurent que portait le père de ce Pontife ; le gril fut, il est vrai, l'instrument de supplice de S. Laurent, mais il est curieux de trouver dans la devise une simple allusion au nom du père de Léon X, et de découvrir cette allusion sous un symbole aussi forcé et aussi peu naturel.

Medici, dans la devise de Paul III, est encore assez énigmatique pour exprimer que ce pape aura possédé le titre cardinalice des SS. Côme et Damien, frères médecins.

Signalons enfin, parmi beaucoup d'autres devises plus ou moins obscures, celles de Grégoire XIII et de Sixte V, **Medium corpus pilarum**, **Axis in medietate signi** ; ces devises sont remarquables entre toutes par leur obscurité (voir p. 583). Il semble cependant qu'un faussaire aurait dû chercher à se faire comprendre spécialement pour les dernières devises, correspondant aux papes connus de ceux à qui il voulait en imposer. — La raison a d'autant plus de valeur que les devises n'étaient pas accompagnées primitivement de commentaires, ceux de Ciacconius étant nécessairement postérieurs à la première découverte que fit du texte de la Prophétie Arnold de Wion.

Si nous cherchons à comprendre la raison de l'emploi et de la juxtaposition des emblèmes, le *symbolisme* en d'autres termes, ou le *sens moral*, la difficulté est plus grande encore.

Sens moral.

Citons comme particulièrement obscures et mystérieuses à ce point de vue les devises 30, 32, 35, 39, 50, 52, 56, 63, 72, 73.

Les devises du deuxième groupe ne sont pas plus obscures.

Voilà donc cette clarté prétendue des légendes des papes avant 1590 !

Elle est telle que le P. Menestrier lui-même a consacré à la combattre une grande partie de sa réfutation de la Prophétie. Les applications en sont même souvent plus difficiles que pour les légendes correspondant aux papes des trois derniers siècles.

En effet nous soutenons contre Vallemont et Menestrier que ces dernières ne sont en rien inférieures au point de vue de la justesse, de la précision, de la clarté et de l'élevation du sens ⁽¹⁾.

B) Les devises du deuxième groupe.

Les devises 75
et suivantes
sont
comparables
aux
précédentes.

On peut envisager la question, ici encore, soit au point de vue des *symboles*, des emblèmes, ou des expressions qui figurent dans les légendes, soit au point de vue du *symbolisme* ou du *sens moral* pour lequel ils ont été choisis ⁽²⁾.

Pour les emblèmes comme pour le sens moral, les devises des papes postérieurs à la publication de la Prophétie sont comparables à celles des papes qui l'ont précédée.

(1) Nous n'irons pourtant pas jusqu'à dire avec l'abbé Cucherat, au sujet des légendes des papes du second groupe : « Elles sont autrement frappantes, autrement graves depuis cent ans que tout ce qui a précédé Grégoire XIV. » — Le symbolisme en effet, qui n'a pas été toujours assez mis en relief par le pieux et savant auteur, permet de voir dans presque toutes les légendes un sens aussi élevé que précis.

Mais Cucherat ajoute avec beaucoup de raison cette remarque, p. 470 :

« Et parce que tout n'est pas encore bien compris et éclairci dans ces légendes, on ne peut pas plus être admis à les rejeter qu'on ne le serait (qu'on me pardonne ce rapprochement) à rejeter les prédictions des anciens prophètes ou les révélations de l'Apocalypse, parce qu'on y trouve encore trop de points qui attendent une explication satisfaisante. »

(2) On peut consulter le résumé que nous donnons (pp. 249-271) de l'histoire de la Papauté d'après la Prophétie des Papes. Ici, comme plus haut, nous ne pouvons que renvoyer pour les points délicats, à notre Commentaire détaillé (voir LES PAPES ET LA PAPAUTÉ d'après la Prophétie attribuée à S. Malachie).

a) *Les emblèmes.*

Les *symbôles*, ou les termes mêmes des devises, sont empruntés à des circonstances extérieures analogues à celles qui ont donné occasion aux emblèmes des premières devises.

Symbôles.

Nous suivrons ici, comme précédemment, l'ordre indiqué par Moréri (voir plus haut p. 193).

PATRIE. La devise d'Innocent IX **Pia civitas in bello**, semble désigner la ville de *Bologne* dont ce pape était originaire. De tout temps cette ville s'était signalée par la piété de ses habitants, souvent elle s'était illustrée par son dévouement aux intérêts de la papauté. L'ardeur et la fidélité avec lesquelles elle avait soutenu la cause des papes dans l'histoire des luttes d'Italie lui méritaient une dénomination, qui trouve d'ailleurs sa justification complète dans le symbolisme, ou l'application aux événements du pontificat d'Innocent (voir p. 251). — En quoi cette explication est-elle moins satisfaisante que celles données communément de l'expression **Siren** dans la devise de Jean XXIII, ou de **Lupa** dans celle d'Eugène IV? (Voir p. 628.)

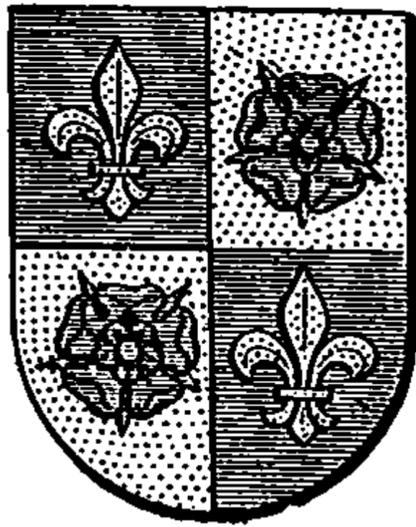
Patrie.

Sidus paraît désigner la patrie de Clément IX, Pistoie, dont les habitants s'appelaient *Stellatini*, du nom de la rivière *Stellata* qui traverse cette ville. — Ce jeu de mots est-il moins acceptable que les suivants : **De magnitudine montis** pour *Montemagno* (Eugène III), **Lux** pour *Lucques* (Lucius III), **Picus inter escas** pour *Ascoli* dans le *Picenum* (Nicolas IV), **Corvus** pour *Corbière* (Nicolas V, antipape), etc.?

NOM. **Rastrum** se rapporte au nom de famille d'Innocent XII, Pignatelli del *Rastello*, aussi bien que **Cribrum** à *Crivelli* dans la devise d'Urbain III, **Comes** à *Conti* dans celle d'Innocent III, **Melior** à *Migliorati* dans celle d'Innocent VII, **De parvo homine** à *Piccolomini* dans celle de Pie III.

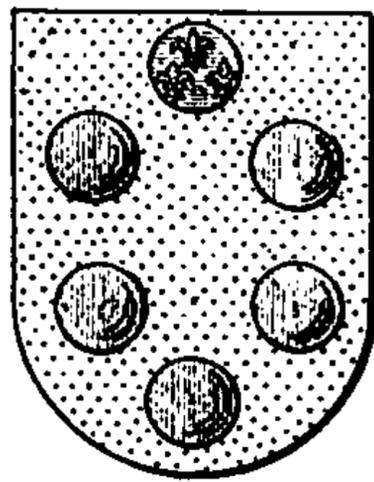
Nom.

Religiosus dans la devise de Pie VIII, est la traduction de *Pius* aussi bien que **celsus** celle de *Cælestinus* dans la devise de S. Célestin V.



Le nom d'*Urbain* que prit le cardinal Barberini (Urbain VIII) est signalé dans la légende **Lilium et rosa** d'une manière plus indirecte, il est vrai, par les symboles des *armoiries* de son prédécesseur et homonyme Urbain IV.

Mais dans les devises du premier groupe, nous trouvons des allusions tout aussi détournées. Ainsi le nom de famille *Médicis* est annoncé dans la devise de Pie IV par le nom d'**Æsculapii**, dieu de la médecine ; **pilarum**



dans la devise de Grégoire XIII, signifie que ce pape a été créé cardinal par le même Pie IV qui avait des *boules* dans ses armes !

On pourrait citer d'autres exemples, aussi étranges à première vue, d'allusions détournées et lointaines, dans les devises des papes antérieurs à 1590 (voir plus haut p. 626, note 1).

Prénom.

PRÉNOM. *Jean* donne **Apostolicus** dans la devise de Pie VI, comme *Pierre* donne **Piscator** dans celle de Jean XXI, et comme *Michel* donne **Angelus** dans celle de S. Pie V.

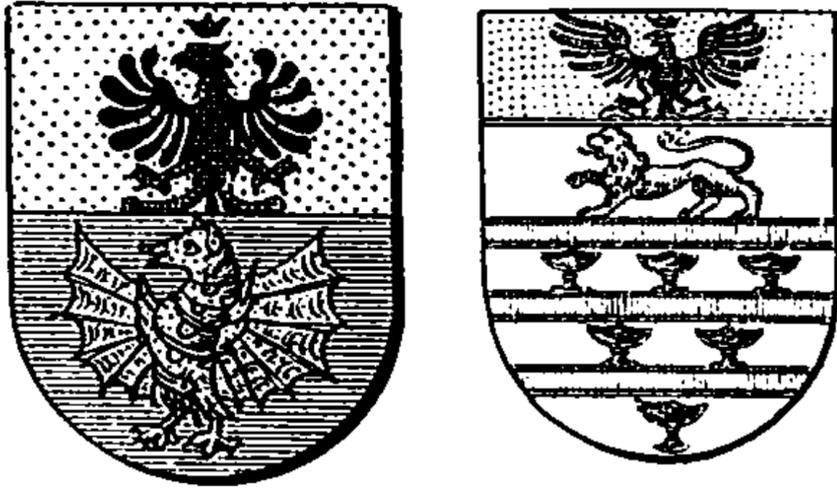
Armoiries
et insignes.



ARMOIRIES. Plus d'un auteur croit reconnaître l'occasion de la devise de Clément VIII, **Crux Romulea**, dans ses armoiries de famille où la *bande bretessée* rappelle de loin la croix pontificale à plusieurs croisillons.

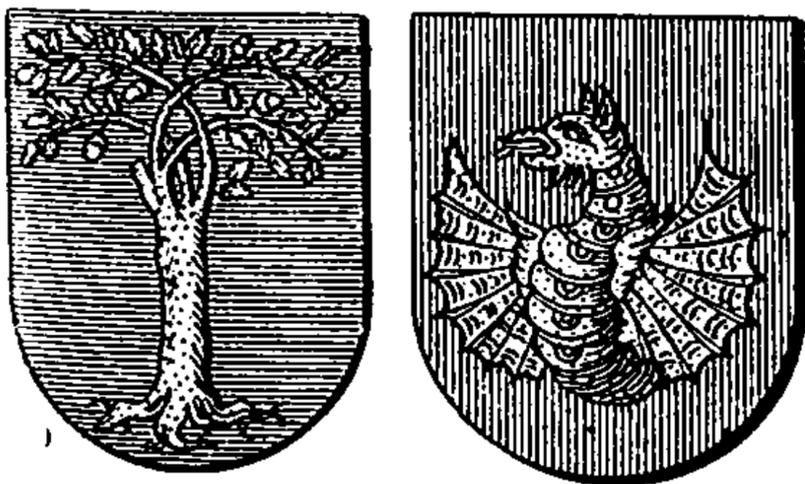
Armoiries.

Les deux devises de Paul V et d'Innocent XI, **Gens perversa** et **Bellua insatiabilis**, trouvent peut-être aussi leur justification dans les figures d'animaux ou de monstres que représentent les armoiries de ces papes.



Les désignations sont sans doute pour ces trois papes moins précises que pour d'autres. Mais il ne faut pas oublier que nous répondons ici à ceux qui prétendent établir une différence entre les devises du premier groupe et celles du second. Or les premières renferment des allusions tout aussi vagues aux armoiries; ainsi les légendes de Jules II, de Grégoire XIII, de Sixte-Quint (1).

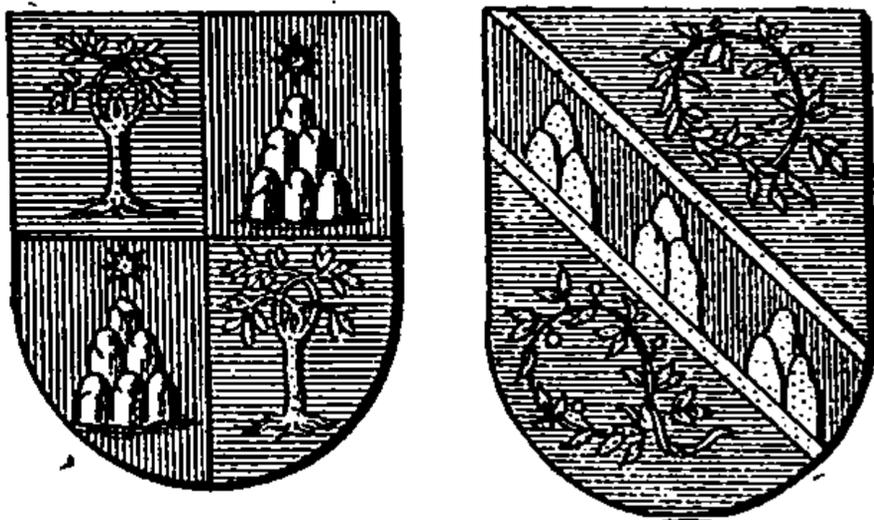
Il se rencontre d'ailleurs dans la liste des dernières devises des symboles qui ne laissent rien à désirer comme allusions aux armoiries ou enseignes.



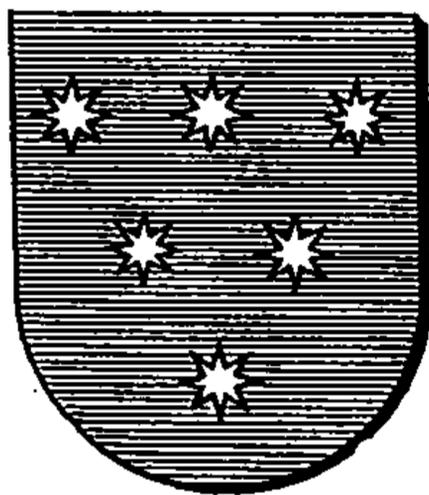
(1) Dans la légende de Jules II, **Fructus Jovis juvabit**, *Fructus Jovis* est censé représenter le chêne, *arbre de Jupiter*, qui figure dans les armoiries des Rovere. — Ainsi encore dans celle de Grégoire XIII, **Medium corpus pilarum**, *Medium corpus* veut dire que l'écusson des Buoncompagni renferme un dragon

à mi-corps, parce que ce dragon est représenté sans pattes ni queue, et *pilarum* s'explique par ce fait que Grégoire XIII a été créé cardinal par Pie IV, et que Pie IV, de la famille Medicis, avait des *boules* dans ses armoiries.

Dans **Montium custos**, l'allusion aux *montagnes* qui figurent dans l'écusson des Chigi est tout aussi transpa-



rente et aussi satisfaisante que celle que contient la devise de Jules III, **Corona montana**.



De flumine magno, devise de Clément X, paraît aussi contenir une indication du même genre. Les armoiries des Altieri, famille de ce pape, représentent une constellation de la *Voie lactée*, appelée de son temps le *grand fleuve* du ciel : *Magnum flumen*. — Cette même devise s'est d'ailleurs vérifiée autrement encore (voir p. 638).

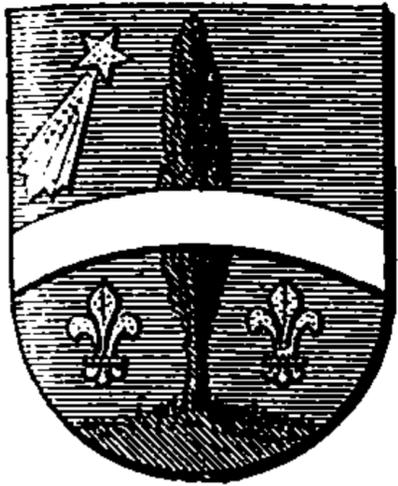
L'emblème de l'*ours* dans la devise de Clément XIV, **Ursus velox**, est encore bien naturellement amené par ce fait, que sa maison paternelle, au bourg de San Archangelo, avait comme enseigne ou comme marque



— Dans celle de Sixte-Quint, **Axis in medietate signi**, nos contradicteurs trouveront toute naturelle l'interprétation de Ciaconius : *SIXTUS V. qui axem in medio leonis in armis gestat* (voir plus haut p. 44). L'axe, ce sera la bande de l'écusson ; — le *signe*, ce sera le lion qui s'y voit, traversé par la bande, sans doute parce que le lion est un des signes du Zodiaque ! Admettons encore, suivant l'explication que nous proposons (p. 220), que ce *signum* représente l'écusson lui-même. Le sens de la devise paraîtra-t-il pour autant plus naturel et moins

Armoiries.

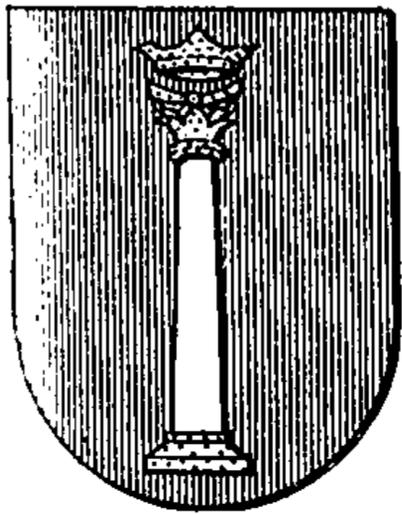
un *ours courant*. — Que l'on compare cette légende à celle d'Eugène IV, *Lupa cælestina*, où l'emblème de la louve vient de ce que la ville de Sienne, patrie de ce pape, avait une louve dans ses armes, — et l'on trouvera peut-être que pour Clément XIV la désignation est encore plus personnelle et plus frappante.



Enfin *Lumen in cælo* semble être, par sa précision, une description des armoiries de S. S. Léon XIII. — Toutes les parties ou figures de ces armoiries ne sont sans doute pas mentionnées dans la devise (1). Mais le prophète choisit les symboles qui conviennent à son dessein et qui expriment mieux son jugement sur le pape qu'il veut annoncer et dépeindre.

recherché que ceux que nous proposons pour les devises de Paul V et d'Innocent XI (a) ?

Pour comprendre et justifier ce manque relatif de précision dans les devises du second groupe, comme dans celles du premier, il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici seulement de l'occasion d'un jeu de mots. La manière détournée de présenter les circonstances extérieures de la vie de certains papes trouve, nous l'avons dit, sa explication naturelle dans le *sens moral* que veut rendre l'auteur des légendes, et auquel il cherche à accommoder les expressions qu'il emploie.



(1) Il en est de même dans les légendes de papes antérieurs à 1590 : Alexandre III, Célestin IV, Innocent VII, Martin V, etc. Dans la légende de Martin V, par exemple, il n'est question que de la *couronne* de ses armoiries, bien que la *colonne* en forme la partie principale, et reponde d'ailleurs au nom de famille *Colonna*. — Ici comme ailleurs, c'est vers le symbolisme ou le sens moral que tout est dirigé.

Mais on ne peut se refuser cependant à constater que l'*astre* qui paraît dans le *ciel* des armoiries de la famille Pecci est encore une partie plus caractéristique et plus essentielle dans ces armoiries que la *couronne* dans celles des Colonna.

(a) Rappelons les termes dont se sert Harnack pour qualifier ces explications de *concepius* :

« Les soixante-quatorze premières devises jusqu'à Urbain VII inclusivement sont accompagnées de commentaires qui tous conviennent parfaitement aux papes correspondants. » (Voir plus haut, p. 120)

Titres
et fonctions.

TITRES ET FONCTIONS (1). **Ex antiquitate urbis** convient à annoncer que Grégoire XIV sera l'un des anciens de sa ville, par le titre de sénateur qu'il portera ainsi que son père. — On peut comparer certaines devises du premier groupe. **Ex telonio liliacei Martini** annonce que Martin IV aura été trésorier de Saint-Martin de Tours en France (*liliacei*); **Gallus vicecomes** signale d'une manière beaucoup plus indirecte les fonctions qu'aura remplies le pape français Urbain V, en sa qualité de nonce à la cour des *Visconti*. Cette dernière surtout paraîtra sans doute moins satisfaisante.

Flores circumdati désigne le titre épiscopal de

(1) On pourrait faire une difficulté de ce que les devises des derniers papes ne renferment pas d'allusions aux titres cardinalices.

A cet argument, purement négatif d'ailleurs, nous ferons plus d'une réponse (a).

1° Les titres cardinalices ont perdu beaucoup de leur importance dans le langage courant et dans les usages des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles; on voyait souvent au moyen âge et même au seizième siècle des cardinaux désignés pour ainsi dire exclusivement par leur titre cardinalice; cet usage est bien tombé depuis trois siècles. Il est donc naturel que le prophète s'accommode aux usages des temps qu'il décrit à l'avance, et laisse de côté un genre de désignation destiné à tomber en désuétude.

2° Le prophète cherche son emblème là où il trouve l'expression symbolique de sa pensée. De l'abstention dans laquelle il se tient par rapport aux noms des titres cardinalices, on peut simplement conclure qu'il n'y a point rencontré les images ou expressions capables de peindre et de rendre les graves pensées que lui suggérait la vue des luttes qu'aurait à subir la sainte Église de la part de ses ennemis: protestants et jansénistes au dix-septième siècle, philosophes et révolutionnaires au dix-huitième, sectaires et impies au dix-neuvième.

3° S'il y a dans cette abstention quelque chose de particulier et d'exceptionnel, on ne saurait en tirer aucune conséquence. Dans certaines devises du premier groupe, on remarque de même pour quelques légendes des manières de faire toutes spéciales qui tranchent avec le caractère général de la Prophétie. Citons au point de vue de l'originalité et du caractère exceptionnel dans la conception et dans la teneur des légendes: **De Pannonia Tusciæ, Jerusalem Campaniæ, Rosa composita, De modicitate lunæ, Fructus Jovis juvabit, Medium corpus pilarum, Axis in medietate signi.**

(a) Les allusions aux titres cardinalices ne sont d'ailleurs pas très fréquentes, même dans les premières légendes. Ainsi de la légende d'Urbain IV (21) à celle de Clément VI (36) inclusivement, on n'en découvre pas trace. De même, de la légende d'Innocent VIII (59) à celle d'Urbain VII (74) inclusivement, on ne trouve que celle de Paul III (66) qui contient une allusion fort détournée au titre qu'il portait avant son élection; encore le mot *medicorum* peut-il s'expliquer par le simple voisinage du mot *Hycinthus*, qui désignait un remède célèbre au moyen âge.

Clément XI, Urbin, par ses anciennes armoiries (une couronne), tout aussi bien que **Lupa** désignait, pour Eugène IV, Sienne, dont ce pape avait été évêque pendant un peu de temps (la louve étant l'insigne de cette ville).

Rosa Umbriæ annonce que Clément XIII avant son pontificat aura été gouverneur de Rieti en Ombrie. — La devise **Præcursor Siciliæ** est-elle plus satisfaisante lorsqu'elle prédit que le pape Innocent VIII sera fils du vice-roi de Sicile ?

De **Balneis Etruriæ**, pour Grégoire XVI, se rapporte à l'ordre des Camaldules auquel appartenait ce pape, et qui avait été fondé par S. Romuald à *Balnes en Etrurie*. — Trouve-t-on une plus grande exactitude dans les devises : **Frigidus abbas, Ex eremo celsus, Lupa cælestina**, qui annoncent que Benoît XII aura eu le titre d'abbé de Fontfroide, que S. Célestin V aura mené une vie d'ermite, qu'Eugène IV aura été religieux célestin ?

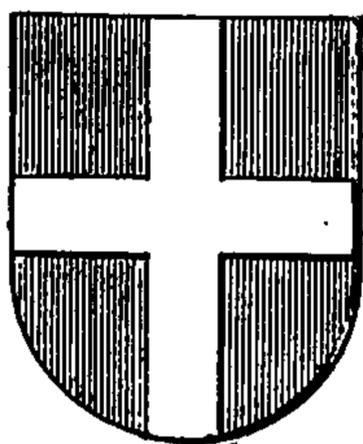
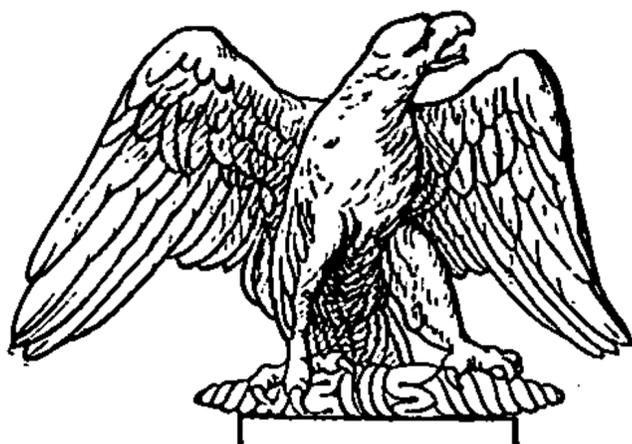
CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES. — **Jucunditas crucis** convient à spécifier le jour de l'élection d'Innocent X, qui fut la fête de l'Exaltation de la sainte Croix⁽¹⁾. — **Sidus olorum** annonce que Clément IX occupera au Conclave la chambre des cygnes. — Ces circonstances, la première surtout, sont aussi caractéristiques et aussi intéressantes que celles que signale la devise de Jean XXI, **Piscator Tuscus** : le mot *Tuscus* est en effet bien vague pour exprimer que le pape sera élu et inhumé à Viterbe en *Toscane*.

Circonstances
particulières.

(1) La devise d'Alexandre VIII, **Pœnitentia gloriosa**, peut admettre une explication analogue, au point de vue de l'occasion de l'emblème qu'on y voit figurer ; cette interprétation, quoique moins satisfaisante que celle de **Jucunditas crucis**, semble pourtant fondée sur l'autorité d'Alexandre VIII lui-même. Au témoignage de ses contemporains, ce pape fit en effet graver une médaille qui rapporte la devise *Pœnitentia gloriosa* à la vie pénitente de S. Bruno, et rappelle ainsi le jour de l'élection du pape, qui fut le jour de la fête de ce glorieux anachorète. — Nous avons cherché en vain cette médaille, mais il existe plusieurs médailles d'Alexandre VIII où est figuré S. Bruno, comme si son souvenir avait une importance toute particulière pour ce pape.

De flumine magno trouve une explication frappante dans le débordement du Tibre qui fit flotter le berceau de Clément X enfant ; le jeune Altieri fut sauvé de ce danger comme un nouveau Moïse. Cette circonstance, qui se prête au symbolisme, est assez remarquable pour être signalée. — On rencontre dans les devises des papes du premier groupe des particularités moins importantes, telles que d'avoir été créé cardinal par tel ou tel pape comme il est annoncé de Grégoire XIII : et encore, nous l'avons fait remarquer plus haut, dans la devise de Grégoire XIII, le souvenir de Pie IV est bien indirectement et bien étrangement rappelé par les boules ou besants, emblèmes de ses armoiries : **Medium corpus pilarum**.

Aquila rapax et **Crux de cruce** font allusion de la manière la plus explicite à l'*Aigle* de Napoléon et à la *Croix* de la maison de Savoie, et signalent ainsi les persécutions qui s'attaquèrent à la Papauté, représentée par Pie VII et Pie IX.



On peut rapprocher de la première de ces devises, celle de Clément IV. **Draco depressus** représente la Papauté triomphant de ses ennemis sous le symbole de la victoire remportée sur le dragon, à propos de l'étendard des armées guelfes. — A la devise si expressive de Pie IX, on peut comparer **Crux apostolica** qui montre la croix de l'épreuve venant à l'Église de l'un de ses cardinaux en révolte : l'antipape Clément VII fait ainsi mentir le titre des *saints apôtres* qu'il possédait comme titre car-

diplôme. On peut aussi rappeler à ce sujet la devise **Amator Crucis** qui se rapporte encore à une terrible épreuve pour l'Église, le schisme du concile de Bâle et de l'antipape Félix V.

Quelques légendes renferment des emblèmes qui ne semblent justifiés par aucune circonstance extérieure de la vie des papes, telles que **In tribulatione pacis** (Grégoire XV), **Animal rurale** (Benoît XIV), **Canis et coluber** (Léon XII).

Remarque.

Mais nous n'avons pas plus le droit de nous étonner de l'absence de jeu de mots pour ces devises, que pour certaines devises des papes antérieurs à 1590, telles que 7, 11, 36, 44, 48, 62. — Nous l'avons déjà fait remarquer : le prophète a pour but de caractériser les événements importants de chaque pontificat, et lorsque dans les détails de la vie des papes il ne trouve pas de mots à double sens ou d'emblème pouvant lui servir à rendre sa pensée, il l'exprime directement (voir pp. 241-243).

b) *Le sens moral.*

Le *symbolisme* que contiennent les devises du deuxième groupe est au moins aussi remarquable que celui des devises du premier groupe.

Symbolisme
ou *sens moral.*

C'est ainsi que les luttes religieuses concernant le Protestantisme sont dépeintes dans les devises d'Innocent IX, de Paul V; de Grégoire XV, d'Urbain VIII; les querelles du Jansénisme, dans les devises d'Innocent X et de Clément XI; les prétentions et les abaissements du Gallicanisme, dans les devises d'Alexandre VII, de Clément X, d'Innocent XI, d'Alexandre VIII; les doctrines révolutionnaires, dans les devises d'Innocent XII, de Benoît XIII, de Clément XII, de Benoît XIV, de Clément XIV; les attentats qui en sont la conséquence, dans les devises de Pie VI, de Pie VII, de Léon XII et de Pie IX.

En face des attaques dont elle est l'objet et la victime, mais dont elle restera toujours triomphante, la Papauté

Le sens de chaque devise est en rapport avec le trait saillant du Pontificat.

nous est représentée sous des symboles et avec des attributs qui répondent aux négations de ses adversaires suivant les temps : ainsi, dans les devises de Grégoire XIV, de Clément VIII, d'Alexandre VII, d'Innocent XIII, de Benoît XIII, de Clément XII, de Clément XIII, de Pie VIII, de Grégoire XVI et de Léon XIII.

Pour montrer combien le sens de chaque devise est élevé et répond au caractère de chaque pontificat et de chaque époque, ce n'est pas trop de l'étude détaillée que nous publierons. Et encore serons-nous souvent obligé de nous borner à des indications capables de laisser seulement entrevoir la profondeur des aperçus du prophète sur l'histoire des âges futurs.

Comparaison
entre les
deux groupes
de légendes au
point de vue
de la
perfection
au sens moral.

Nous trouverons cette même profondeur, il est vrai, dans les devises du premier groupe. Nous y reconnaitrons successivement l'expansion merveilleuse de l'Église et des ordres religieux, surtout aux douzième et treizième siècles, les luttes du dedans et du dehors qui viennent l'assaillir aux différentes époques de son histoire, en particulier les épreuves du séjour des papes à Avignon, du Grand Schisme d'Occident, du relâchement de la vie chrétienne au seizième siècle, de la Renaissance païenne et du Protestantisme. Partout la Papauté nous apparaîtra, suivant les temps, avec les divins privilèges qui lui sont assurés par le Sauveur.

Mais cette perfection du symbolisme pour les papes antérieurs à Grégoire XIV, loin d'être un argument contre l'authenticité de la Prophétie, ne fera que nous confirmer dans l'idée que nous avons conçue de son auteur premier (voir pp. 183 et 184). De plus, elle nous permettra de comparer en connaissance de cause les devises des derniers papes avec celles des premiers, et de retrouver partout l'unité de plan, la largeur et l'élévation des pensées.

* * *

Unité de la Prophétie. — Le style varie suivant l'idée à exprimer.

C'est ici le lieu de rappeler l'objection d'Harnack qui reproche précisément aux dernières devises (75-102), de manquer de cette unité que l'on remarque dans les premières (1-74).

Objection d'Harnack. Manque d'unité dans le document.

Nous avons vu (pp. 593-595) que cette opposition ou cette différence n'existe pas en réalité. Pour les deux groupes de devises, si le style, le mode de désignation, le symbolisme sont différents suivant les différents papes, ces variations dans l'expression trouvent leur explication dans les faits de l'histoire ou dans l'idée mise en relief par le prophète.

Comment expliquer la diversité dans le style des devises, pour le 1^{er} comme pour le 2^e groupe.

a) L'énoncé d'une devise varie naturellement *suivant les faits* qu'il s'agit de juger ou de caractériser. Un pontificat d'action comme ceux d'Innocent IX, **Pia civitas in bello**, — d'Alexandre VII, **Montium custos**, — de Benoît XIII, **Miles in bello**, ne saurait être caractérisé de la même manière qu'un pontificat d'enseignement comme celui de de S. S. Léon XIII, **Lumen in cælo**.

a) Le style varie suivant le caractère des pontificats.

Un règne d'épreuves comme ceux de Paul V, **Gens perversa**, — de Clément X, **De flumine magno**, — d'Innocent XI, **Bellua insatiabilis**, — de Pie VI, **Peregrinus apostolicus**, — de Pie VII, **Aquila rapax**, — ou de Pie IX, **Crux de cruce**, ne peut être mis en comparaison avec un règne de triomphe ou de gloire comme sont par exemple les règnes de Clément VIII, **Crux Romulea**, ou de Clément XI, **Flores circumdati**. — La devise de Grégoire XV est bien curieuse à ce point de vue, car elle exprime merveilleusement le mélange de lutttes pénibles et de victoires pacifiques qui remplirent son admirable pontificat : **In tribulatione pacis**.

Nous pourrions faire des rapprochements semblables à propos des premières devises.

Ce caractère si varié des devises est pour nous comme un reflet de leur *vérité*. De même qu'un musicien habile varie son style suivant les sentiments qu'il cherche à rendre ou les paroles qu'il a l'intention de traduire, le chantre de l'avenir doit savoir accommoder son langage aux événements qu'il veut prophétiser.

b) Les légendes s'appliquent tantôt à la personne du pape, tantôt aux événements qui marquent son règne, pour mieux rendre le trait saillant de chaque pontificat.

b) Cette *vérité* des devises permet de comprendre aussi pourquoi certaines légendes désignent la personne même du pape, et d'autres seulement son règne ou les événements qui l'ont principalement illustré.

Certains papes en effet sont surtout remarquables par ce qu'ils ont fait, souffert ou enseigné, et ils sont personnellement l'objet des prédictions emblématiques de la Prophétie. C'est ainsi qu'Innocent X, qui condamna le premier les Jansénistes et proclama que Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort sur la croix pour tous les hommes et non seulement pour les prédestinés, est désigné par cette belle légende : **Jucunditas crucis** ; — Alexandre VII, qui lutta avec tant de fermeté et de prudence contre les auteurs de cette odieuse hérésie du Jansénisme et contre les empiétements du Gallicanisme, est appelé **Montium custos** ; — Pie VI, qui, parce qu'il n'avait pas voulu céder à la Révolution triomphante et approuver ses excès monstrueux, devait être traîné en exil et mourir en étranger, à Valence, martyr de son zèle, est salué du titre **Peregrinus apostolicus** ; — Grégoire XVI, qui, en face du libéralisme et des erreurs modernes, se montre toujours ferme et intransigeant, et qui garde dans sa vie de pontife la sévérité et l'austérité du moine, est en effet présenté comme le religieux Camaldule, fidèle à son origine : **De Balneis Etruriæ** ; — Léon XIII, dont le règne est vraiment un règne d'enseignement, se trouve annoncé par ce magnifique symbole : **Lumen in cælo**.

Au contraire les pontificats de Paul V, de Clément XIV, de Léon XII, qui sont principalement marqués par le progrès du Protestantisme, de la Révolution, des sociétés secrètes, sont caractérisés par des emblèmes énergiques qu'on ne saurait appliquer aux papes eux-mêmes : **Gens perversa**, — **Ursus velox**, — **Canis et coluber**.

Ainsi encore les pontificats de Pie VII et de Pie IX, l'un et l'autre surtout mémorables par les spoliations dont ces pontifes ont été victimes, sont dépeints sous des images qui énoncent avant tout *un fait*, un événement : **Aquila rapax**, — **Crux de cruce**.

Les divergences dans les devises ont surtout leur origine dans les jeux de mots.

c) Cette réponse ne suffirait pourtant pas, ce semble, à expliquer toutes les divergences dans les emblèmes ou dans la forme même des devises, si l'on ne faisait attention à leur nature, ou aux *jeux de mots* dont elles sont l'expression.

c) La diversité de style s'explique surtout par la variété des circonstances servant aux jeux de mots.

Lorsque l'auteur des devises voit un rapport entre l'idée qu'il veut exprimer et tel ou tel détail, tel fait extérieur dont il a connaissance par une permission divine, il se sert de cette circonstance pour rendre sa pensée. Il faut donc bien qu'il plie et accommode la forme de son jugement aux exigences ou aux particularités des circonstances qui lui serviront à l'exprimer.

C'est pour cette raison que le Prophète parlant d'Innocent XII, dont le nom de famille était *Rastello*, joue sur ce nom et désigne le travail de la Révolution qui va se manifester au dix-huitième siècle par l'emblème de la *houe* qui retourne et bouleverse le sol, **Rastrum in porta**. — Cette même Révolution au contraire sera désignée à propos de Clément XIV par le symbole de l'ours, parce que la maison paternelle de ce pape aura un *ours à la course* comme enseigne : **Ursus velox**; — à propos de Pie VII, par l'*aigle* que porteront les étendards de son persécuteur : **Aquila rapax**; — pour Pie IX, par la *Croix* de la maison de Savoie, qui servira d'instrument aux sociétés secrètes, dans les dures épreuves infligées à la papauté, et dans la destruction du pouvoir temporel : **Crux de cruce**.

Ici encore nous pourrions multiplier les exemples non seulement pour les devises des papes postérieurs à la publication de la Prophétie, mais aussi pour les papes qui lui sont antérieurs.

* * *

Obligé de remettre à l'explication des devises la preuve de nos affirmations, nous croyons cependant avoir montré qu'on ne saurait accepter *sans examen et sans restriction* cette double affirmation des adversaires de l'authenticité de la Prophétie : Les devises des papes

Conclusion.

jusqu'en 1590 sont claires et faciles à vérifier, et toujours régulières dans leur signification ; elles deviennent à partir de cette époque très obscures, d'application difficile, et ne se prêtent pas à une étude systématique.

On n'a donc pas le droit de tirer de cette différence ou de cette opposition prétendue entre les caractères des devises des deux groupes la conclusion du P. Menestrier : Les légendes des papes sont l'œuvre d'un faussaire du seizième siècle.

§ IV.

L'accomplissement apparent de certaines devises et le hasard.

Explication de Vallemont. Les réalisations prétendues sont des coïncidences fortuites.

Vallemont propose cette explication pour rendre compte des coïncidences curieuses de certaines légendes avec les événements, qui frappaient déjà les esprits observateurs à son époque.

« Le hasard qui fait quelquefois des coups de maître en fait de jeux, a produit en quelques occasions, comme dans l'élection d'Alexandre VII, des rencontres fort heureuses, et qui aident merveilleusement à nourrir dans certains esprits faciles la bonne opinion qu'ils ont pour tout ce qui a l'air de prophétie et de divination. Le *Montium custos* convient si juste à Alexandre VII que, si on ne savait pas ce que le hasard fait tous les jours, on serait porté à croire qu'il y aurait du merveilleux et du surnaturel dans cette prophétie. »

Ce recours au hasard est un procédé commode mais peu concluant.

Recourir au hasard pour expliquer des coïncidences gênantes, c'est un procédé aussi commode que peu concluant en lui-même. — Vallemont d'ailleurs n'avait pas encore pu constater l'étonnante vérité des dernières légendes. De plus il vivait à une époque où l'on tendait à restreindre et à limiter de plus en plus le champ du surnaturel : en cherchant à réagir contre ces *esprits faciles*, dont il parle, il risquait peut-être de devenir *a priori* et de parti pris trop difficile et trop sceptique.

Un coup d'œil jeté sur quelques-unes des dernières devises nous excitera à pousser plus loin nos recherches.

Quelques devises sont trop caractéristiques pour se prêter à cette théorie.

en nous montrant le peu de valeur de l'explication donnée par Vallemont. — Le caractère individuel des différentes devises, l'ensemble harmonieux qu'elles forment dans la prophétie, trahissent une intelligence supérieure, un dessein suivi, une fin voulue, qui ne sauraient s'accorder avec le mot *hasard*.

A) Devises considérées isolément.

Plusieurs des devises du deuxième groupe sont conçues en termes trop caractéristiques et signalent des circonstances trop particulières pour que l'on puisse compter sur le hasard pour les vérifier.

Ainsi **Peregrinus apostolicus** (Pie VI) est bien extraordinaire pour annoncer un pape mort en exil, martyr de son apostolat, surtout si l'on songe que depuis des siècles les papes n'avaient pas quitté l'Italie.

Aquila rapax (Pie VII) est tout aussi remarquable pour figurer les attentats dont la papauté devait être victime par le fait de l'Aigle impériale.

De Balneis Etruriæ (Grégoire XVI) est tellement précis pour annoncer un pape qui sera de *Balnes en Etrurie* par l'Ordre religieux auquel il appartiendra, et qui de plus illustrera son pontificat par ses fouilles et ses travaux incessants dans l'ancienne Etrurie, que le prophète semble avoir voulu par là exclure l'hypothèse même et la possibilité d'une rencontre ou d'une coïncidence fortuite.

Crux de cruce (Pie IX) est conçu en termes singuliers pour désigner des tribulations quelconques ; au contraire cette devise convient admirablement à exprimer que *l'auteur des croix nouvelles* qui éprouveront la Papauté sera la *Croix* blanche de la Maison de Savoie.

On pourrait ranger dans la même catégorie certaines légendes de l'avenir, dont il n'est que trop facile de prévoir à l'heure actuelle la réalisation la plus complète et la plus littérale, mais qu'il était impossible de mettre juste à leur place plusieurs siècles à l'avance.

Les particularités et les prévisions de certaines devises au moins : saurait le du .

D'autres devises deviennent personnelles par suite du jeu de mots.

Citons en particulier : **Religio depopulata**. Tout ce qui se passe de nos jours prépare la terrible épreuve qu'annonce cette triste légende.

* * *

Ce qu'on peut
penser
de quelques
devises
moins
explicites.

D'autres devises sont moins explicites, et pourraient au besoin s'appliquer à plusieurs papes. Mais, comme nous l'avons fait observer, ce qui est extraordinaire, c'est la correspondance spéciale entre l'événement ou le caractère annoncé, et le fait saillant du pontificat.

Ainsi pour prendre l'exemple cité par Vallemont, le titre de gardien des montagnes ou de l'Église, **Montium custos**, convient à un pape quelconque par le fait seul qu'il est successeur de Pierre ; mais il convient spécialement à Alexandre VII parce qu'il est occasionné par ses armoiries, et qu'il marque en même temps la fermeté et la prudence avec lesquelles ce pape défendit le dogme chrétien et les droits du Saint-Siège contre les subtilités du Jansénisme et les prétentions du Gallicanisme.

Ainsi encore, tout pape mérite à titre de successeur des Apôtres, de se voir appliquer cette parole du Sauveur : *Vos estis lux mundi*. Mais la devise **Lumen in cælo** convient spécialement à S. S. Léon XIII, parce que ses armoiries peuvent servir de prétexte à ces expressions, et que son pontificat tout entier n'est qu'une longue et exceptionnelle série de lumineux enseignements (voir plus haut pp. 268 et 269).

* * *

Concluons : il est inadmissible d'attribuer au hasard la concordance des événements avec *certaines devises qui annoncent des faits extraordinaires* et caractéristiques ; — très difficile encore d'expliquer par des coïncidences fortuites la convenance que l'on constate entre le caractère général de chaque pontificat et la teneur *des devises même moins remarquables en apparence*.

Ajoutons une dernière observation qui semble décisive.

Le recours au hasard est inadmissible pour l'ensemble des devises.

B) Devises considérées dans leur ensemble.

Lors même que pour quelques légendes on pourrait recourir à l'explication du hasard, on ne saurait généraliser le système.

« Le hasard, dit Vallemont, peut faire des coups de maître. » C'est entendu. — Mais aussi il est essentiellement aveugle, irrégulier, fantasque.

Comment concilier l'inconstance et les fantaisies du hasard avec la régularité et la précision que nous observons dans l'accomplissement des prédictions ?

Le hasard peut réunir quelques lettres éparses pour former un mot, dont le sens parfois s'accommodera d'une façon surprenante aux événements. Mais il ne saurait assembler en même temps les lettres de trente mots différents, et ces trente mots entre eux, de manière à former une phrase, une sorte de poème ayant un sens unique et suivi.

Si donc le hasard peut intervenir dans l'accomplissement et la réalisation de certaines légendes, son influence est inadmissible lorsqu'il s'agit d'un nombre de devises aussi considérable que pour les papes des seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, postérieurs à Urbain VII.

Le hasard est un mot, auquel trop souvent l'on a recours pour cacher son ignorance, et se passer de l'intervention divine, — et il nous faut trouver une explication ailleurs que dans un mot vide de sens.

§ V.

Les prédictions se rapportent souvent à des événements postérieurs à l'élection des papes.

« L'accomplissement des prophéties, dit Carrière, devrait précéder le pontificat. »

Il est curieux de voir le premier auteur qui entreprend

L'explication du hasard, lors même qu'elle pourrait s'appliquer à des légendes prises isolément, ne saurait se généraliser pour l'ensemble.

Objection de Carrière.

L'objection tirée des allusions aux événements des pontificats est nulle.

de critiquer d'une manière suivie la Prophétie des Papes, recourir à cette objection. — La difficulté ne semble avoir aucune valeur en elle-même; elle s'appuie d'ailleurs sur une fausse conception de la fin qu'a dû se proposer le prophète.

Réponse.
Il est aussi
difficile de
prévoir
les événements
postérieurs à
l'élection d'un
pape que ceux
qui l'ont
précédée.

Il est vrai, les prophéties font allusion quelquefois à des circonstances ou événements du pontificat, si l'on considère l'occasion des symboles. Nous ajouterons même qu'elles se rapportent toujours au pontificat, dans leur *symbolisme* ou sens général.

Mais comment tirer de ce double fait une conclusion sérieuse contre leur caractère surnaturel? Est-il plus facile de prévoir les événements du pontificat que ceux qui le précèdent?

Si l'on prouve que les légendes annoncent à l'avance, non seulement des détails extérieurs de la vie des papes, mais surtout les grands événements qui marqueront le règne de chacun, aura-t-on le droit de leur refuser le titre de prophéties, parce qu'elles ont une portée plus générale et caractérisent plus parfaitement la vie et l'action de l'Eglise et de la Papauté à travers les siècles?

La difficulté
vient d'une
conception
fautive du but
ou de la fin
de la Prophétie
des Papes.

C'est ici le lieu de rappeler que les légendes des papes n'ont point pour but de *faire prévoir à l'avance quel sera l'élu de chaque conclave*. Ce point de vue étroit est absolument contraire au caractère général des devises (voir pp. 273-279).

Carrière pose en principe une théorie sur la fin de la Prophétie, qui n'a de fondement que dans son imagination, et il en conclut que les prophéties n'ont pas d'autorité, parce qu'elles ne cadrent pas avec la conception qu'il s'en est faite. C'est l'ordre inverse qu'il devait suivre.

A défaut d'indications directes de l'auteur d'un écrit, c'est cet écrit lui-même qui doit nous renseigner sur le but pour lequel il a été publié.

Or, l'étude des devises nous l'a montré, la fin que leur

Fausse conception de la fin de la Prophétie des Papes.

assigne Carrière ne saurait aucunement être admise (1). —
Son argument pèche par la base.

* * *

Cependant le but que nous avons cru devoir reconnaître à la Prophétie souffre lui-même plus d'une difficulté. — C'est sur ce point important que va désormais se concentrer toute notre attention.

(1) Voir au chap. IX les raisons qui nous ont fait rejeter le point de vue de Carrière. — Nous admettons que la Prophétie des Papes est destinée à nous préparer à la fin des temps par l'énumération des derniers successeurs de S. Pierre : le nombre des légendes qui n'ont pas encore reçu leur accomplissement renseigne sur le nombre de papes qui doivent régner encore jusqu'à la fin du monde (Cf. pp. 278 et suiv.).

Sans vouloir insister ici sur des raisons que nous avons exposées en leur lieu, nous ferons remarquer que l'accomplissement de certaines légendes de papes postérieurs à Carrière est pour nous un nouvel argument. Plusieurs de ces légendes en effet trouvent leur vérification dans les événements mêmes du pontificat ; elles ne pouvaient donc faire deviner à l'avance la personne qu'elles désignaient. Citons en particulier dans ce sens les devises d'Alexandre VIII, de Benoît XIV, de Pie VI, de Pie VII, de Léon XII et de Pie IX.

CHAPITRE XIV.

Objections relatives à la fin de la Prophétie.

Etat
de la question.

La Prophétie des Papes, c'est, avons-nous dit, l'histoire anticipée du monde, depuis le milieu du douzième siècle jusqu'à la fin des temps, par l'histoire de la Papauté.

Indiquer, par l'énumération symbolique des derniers successeurs de saint Pierre, l'approche des derniers temps; préparer les hommes aux épreuves suprêmes et à la seconde venue de Jésus-Christ : telle est, selon nous, la raison d'être de cette série de légendes (pp. 278-281), dont le caractère prophétique est, depuis trois siècles au moins, soumis au contrôle de l'histoire (pp. 151-154).

Mais cette fin, qui, par elle-même, semblerait bien élevée et bien digne d'un prophète, n'est-elle pas en contradiction avec les données de la science et de la théologie?

Admettre la Prophétie des Papes, c'est admettre la fin relativement prochaine du monde, car dix papes seulement se trouvent signalés après Léon XIII, par les devises qui suivent *Lumen in caelo*, et nous savons que la Papauté doit durer autant que le monde.

Ce serait donc bientôt l'époque du second avènement de Jésus!

Comment ne pas reculer devant une conséquence aussi grave et aussi invraisemblable?

* . * . *

Une
explication.

On a cru pouvoir échapper à la difficulté en disant que la série des devises est incomplète. Entre la légende *De gloria olivæ*, par exemple, et le dernier pape, désigné sous le nom de **Pierre Romain** dans la Prophétie, il

La série des devises doit être complète.

Il y aurait un vide, causé par l'omission d'une série indéfinie de papes.

La Prophétie ne cesserait pas d'être vraie pour les papes dont les devises peuvent être vérifiées, et pourtant on ne saurait tirer de ce fait des indications aussi grosses de conséquences relativement à la proximité du Jugement dernier.

Mais cette explication paraît inadmissible⁽¹⁾. Nous avons exposé plus haut les raisons supérieures qui nous empêchent de voir dans les légendes des papes une simple satisfaction donnée à la curiosité (pp. 273-277). Or, on ne saurait leur trouver, ce semble, une autre utilité, si l'on rejette le but que nous leur assignons.

Nous avons d'ailleurs établi (pp. 278-283) que la Prophétie a bien pour fin de préparer l'humanité aux épreuves des derniers temps. La dignité de la Prophétie, son caractère général, la signification même des dernières légendes nous forcent à renoncer à une hypothèse commode et séduisante au premier abord, mais absolument fantaisiste.

Il nous faut donc examiner la thèse elle-même de la proximité de la fin du monde, et voir si véritablement la science et la théologie s'opposent à nos conclusions.

SECTION I.

La proximité de la fin du monde et les objections scientifiques.

Les progrès de l'astronomie et de la mécanique céleste ont permis de résoudre des problèmes vraiment extraordinaires.

La terre est comme un grain de sable perdu dans les espaces par rapport au système solaire, et le système solaire lui-même est un atôme dans l'immensité des mondes. Et pourtant l'homme, fixé sur sa planète,

On ne peut
admettre
de vides dans
la série
des devises.

Les progrès
de la science
et la
fin du monde.

(1) Voir pp. 283-287.

domine ces profondeurs indéfinies par l'intelligence qu'il a reçue du Créateur. Il calcule les distances qui séparent les globes célestes, leurs dimensions et leurs masses, leurs mouvements et leurs relations, leur constitution même et leur composition chimique. Les grandioses conceptions des Copernic, des Newton, des Laplace soulèvent jusqu'à un certain point les voiles qui recouvraient les origines des mondes, et de savants calculs permettent de prévoir la fin naturelle qui les attend.

Pour ce qui concerne la terre, en particulier, nous pouvons établir qu'un temps viendra où la vie sera impossible sur notre globe, et c'est bien ici la question de la vie qui nous intéresse.

Mais les mêmes raisons qui nous forcent de reconnaître qu'un jour l'humanité disparaîtra de la surface terrestre, nous montrent cette éventualité comme extrêmement éloignée.

§ I.

L'objection tirée des données de la science.

Le monde,
dit-on, périra
par le froid,
lorsque le soleil
s'éteindra.

De nombreux savants admettent que la vie sur terre périra par le *refroidissement* (1). L'extinction du soleil, source presque unique de chaleur et de mouvement sur

(1) Certains auteurs admettent encore d'autres causes pouvant amener la fin de la vie sur terre.

M. Farges, le savant prêtre de Saint-Sulpice, qui dans ses *Etudes philosophiques* a su grouper tant de notions précieuses pour le théologien et le philosophe ami de la science, signale en particulier la disparition future des continents sous l'action des eaux et des intempéries de l'air. Il invoque à l'appui de sa théorie une dissertation très remarquable de M. de Lapparent (*la Destinée de la terre ferme et la durée des temps géologiques*, Congrès scientifique international des catholiques, Compte rendu, 1891, t. VII, p. 289).

Mais le savant auteur de cette dissertation se défend lui-même de vouloir par sa thèse autoriser des conclusions téméraires concernant l'époque de la fin du monde. Son but est uniquement d'étudier l'ordre de grandeur des temps géologiques en s'appuyant sur la durée qu'a pu exiger la formation des dépôts sédimentaires.

Par des calculs minutieux et précis, fondés sur des observations méthodiques

notre planète, aura pour conséquence fatale la disparition de l'espèce humaine.

Voici en quels termes M. Faye, membre de l'Institut,

M. Lapparent évalue à quatre millions d'années environ le temps nécessaire pour la disparition totale de la terre ferme sous l'action des forces actuellement à l'œuvre. Mais il a soin d'ajouter cette restriction, que ces forces devraient pour cela s'exercer sans obstacle. Or il prouve qu'à diverses époques dans le passé, il y a eu des changements d'une portée tantôt restreinte, tantôt assez générale, sont intervenus dans la condition réciproque des terres et des mers... Ces changements, dont la nécessité nous apparaît ainsi comme démontrée *a priori* (par la constance dans le relief des continents), la géologie en découvre à chaque instant la trace, soit dans les fréquentes variations des lignes de rivage entre deux époques consécutives, soit, mieux encore, dans l'allure si souvent tourmentée, plissée, parfois renversée, que présentent aujourd'hui des couches, dont la formation primitive en strates horizontales ne peut faire l'objet du moindre doute. C'est grâce à ces continuelles modifications que l'histoire géologique, au lieu d'être limitée dans un étroit espace de quelques millions d'années, a pu se développer avec cette belle et riche ordonnance que mettent en lumière aussi bien les multiples événements de l'ordre géographique que ceux qui se sont accomplis dans le monde organique. Ainsi se révèle l'intervention nécessaire d'un tout autre ordre de phénomènes, dépendant de l'activité interne du globe, et dont l'effet a été de rompre périodiquement les états d'équilibre, auxquels devait fatalement conduire le jeu prolongé des puissances extérieures. »

Par d'ingénieuses déductions et par des rapprochements du plus haut intérêt, l'illustre géologue établit qu'« il n'a pas fallu beaucoup plus de 22 périodes de 4 millions d'années, soit 88 à 90 millions, pour toute l'histoire géologique ». — Il conclut en ces termes :

« En terminant, nous tenons à rappeler ce que nous disions au début, c'est que c'est l'ordre de grandeur des résultats, bien plutôt que leur valeur absolue, qu'il importe de considérer. Faute d'avoir suffisamment insisté sur cette restriction, lorsque nous avons pour la première fois exposé ces idées, nous nous sommes vu prêter des conclusions qui n'étaient pas les nôtres, comme si vraiment nous avions voulu prédire l'anéantissement fatal des continents actuels au bout de 4 millions d'années, et affirmer que la formation de l'écorce en avait exigé 80 ou 90. — L'étude du taux actuel de l'érosion n'avait d'autre but que de nous fournir une méthode pour assigner, avec quelque probabilité, un *maximum* à la durée des périodes géologiques. Et nous nous sommes surtout proposé par là d'accentuer encore, en l'appuyant sur des documents nouveaux et plus précis, l'avertissement que M. A. Geikie donnait aux géologues, lorsqu'il leur conseillait de ne pas jouer inconsidérément avec les périodes d'une durée indéfinie. »

M. Farges cherche à prouver par un autre argument encore que la vie aura une fin sur terre.

« La rotation de la terre, dit-il, est ralentie par l'action des marées. Helmholtz, dans sa Dissertation sur l'action réciproque des forces de la nature, arrive à cette « conclusion inévitable, que chaque marée diminue continuellement, quoique avec une lenteur infinie, pourtant sûrement, la provision de forces du système. De la sorte, la rotation des planètes autour de leur axe doit se ralentir, et les planètes doivent se rapprocher du soleil, ou

L'extinction future du soleil.

expose cette théorie (*l'Origine du monde*, 3^e édition, Paris, 1896, pp. 310-313).

La
fin du monde
d'après
M. Faye.

« Laplace a montré que l'admirable mécanisme du système solaire est fait pour durer indéfiniment... Toutes les conditions de stabilité mécanique s'y trouvent réunies Mais le monde, pour durer, ne dépense pas d'énergie, tandis que le soleil, pour briller, en dépense énormément; et, comme sa provision est limitée et ne saurait se renouveler, nous devons envisager, non comme prochaine assurément, mais comme inévitable, la mort de ce soleil en tant que soleil. Après avoir brillé d'un éclat égal pendant bien des milliers d'années encore, il finira par faiblir et s'éteindre comme une lampe dont l'huile s'est épuisée. D'ailleurs, d'assez nombreux phénomènes célestes nous en avertissent; ce sont les étoiles dont la lumière vacille, celles qui s'éteignent périodiquement, du moins pour l'œil nu, comme α de la Baleine, et celles qui disparaissent d'une manière définitive.

» bien leurs satellites se rapprocher d'elles. » (LANGE, *Histoire du matérialisme*, II, pp. 243-245. TYNDALL, *la Chaleur*, leçon douzième, p. 418.)

» Ce ralentissement de la rotation de la terre ne serait-il que d'une seconde par 100 millions d'années, comme l'assurent certains astronomes éminents, le terme fatal de cette progression constante ne serait pas moins constant. »

Nous n'avons pas à tenir compte ici de cette hypothèse sur la fin du monde, car à l'époque où le ralentissement de la rotation de la terre autour de son axe deviendrait sensible et pourrait avoir des conséquences pour le monde organique, le soleil aurait depuis longtemps cessé d'envoyer à la terre sa chaleur et sa lumière. Les marées elles-mêmes dont on suppose l'action indéfinie auraient depuis des millions de siècles cessé de se produire dans les océans transformés en amas de glaces informes.

Une autre théorie mériterait ici d'être examinée. La population du globe va sans cesse en augmentant; les régions habitables étant fort limitées, il arrivera, dit-on, un moment où la terre ne suffira plus à ses habitants.

Mais l'état dans lequel se trouverait alors l'humanité serait un état anormal, et par suite contraire aux lois générales de la Providence. Il faut donc admettre, semble-t-il, que la fin du monde aura lieu avant que ne se produise un pareil désordre (Cf. § 11, B). — Bien des causes d'ailleurs contrarieraient dans ce cas le développement de la population sur terre: les famines, les maladies, les guerres surtout.

Enfin la réponse que nous donnerons à l'objection qui se tire de l'action du soleil sur la terre (voir § 11) pourra s'appliquer à toutes les objections analogues. — Une théorie qui se fonde sur un point particulier n'a jamais le droit de faire abstraction des bouleversements et des cataclysmes que peut amener une cause étrangère.

Causes et conséquences de cette extinction.

C'est surtout en considérant cette phase finale qu'on se rendra bien compte du rôle énorme que le soleil joue dans notre monde, en dehors des effets mécaniques de sa puissante attraction. Le soleil actuel perd continuellement de sa chaleur; sa masse se condense et se contracte; sa fluidité actuelle doit aller en diminuant. Il arrivera un moment où la circulation qui alimente la photosphère et qui régularise sa radiation en y faisant participer l'énorme masse presque entière, sera gênée et commencera à se ralentir (1). Alors la radiation de lumière et de chaleur diminuera, la vie végétale et animale se resserrera de plus en plus vers l'Équateur terrestre. Quand cette circulation aura cessé, la brillante photosphère sera remplacée par une croûte opaque et obscure qui supprimera immédiatement toute radiation lumineuse. Réduit désormais aux faibles radiations stellaires, notre globe sera envahi par le froid et les ténèbres de l'espace. Les mouvements continuels de l'atmosphère feront place à un calme complet. La circulation aéro-tellurique de l'eau qui vivifie tout aura disparu : les derniers nuages auront répandu sur la terre leurs dernières pluies; les

(1) « L'hypothèse aujourd'hui la plus probable est celle qui attribue l'origine et l'entretien actuel de la puissance rayonnante du soleil à la transformation de la force de gravité en chaleur et lumière. A l'origine, le monde solaire tout entier était une nébulosité immense dont les molécules se sont peu à peu réunies en un centre principal sous l'influence de la force de gravitation dont elles étaient douées... Il ne paraît pas que le soleil rayonne ainsi depuis plus de 500 millions d'années; et, d'après Helmholtz, il a dépensé déjà les 453/454 de sa puissance en chaleur. Mais n'eussions-nous encore devant nous qu'une période 500 fois moins longue, la perspective serait néanmoins rassurante pour bien des générations humaines, et la vie persisterait sur notre terre pour une longue suite d'âges. » (AM. GUILLEMIN, *le Ciel*, 1877, p. 183.)

Un peu plus loin, le même auteur revient en ces termes sur la transformation de mouvement en chaleur dans le soleil (p. 207).

« Quant à l'origine de la chaleur solaire, M. Faye adopte l'hypothèse de la nébulosité primitive de tous les matériaux du système solaire, et de leur concentration progressive par l'action prépondérante d'un noyau qui est devenu le soleil. En tombant vers ce centre avec une vitesse croissante, ces matériaux ont vu leurs forces vives annulées par le choc, ou mieux transformées en chaleur : c'est l'hypothèse d'Helmholtz exposée plus haut.

« Aujourd'hui encore par sa radiation incessante, le soleil se refroidit et se contracte; ses matériaux se rapprochent du centre, et cette chute continue, si faible qu'elle paraisse, donne lieu à une nouvelle transformation de travail en calories très considérable et peut-être même capable de subvenir en grande partie à la dépense actuelle; mais ces calculs ne sauraient être faits avec quelque rigueur, faute de connaître la loi des densités à l'intérieur du soleil, et celle de la contraction. » (FAYE, Notices publiées en 1873 et 1874 dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes.)

Pour se faire une idée du travail qui s'accomplit dans le soleil, il est bon d'en

La fin de la vie sur terre.

ruisseaux, les rivières cesseront de ramener à la mer les eaux que la radiation solaire lui enlevait incessamment. La mer elle-même, entièrement gelée, cessera d'obéir aux mouvements des marées. La terre n'aura plus d'autre lumière propre que celle des étoiles filantes qui continueront à pénétrer dans l'atmosphère et à s'y enflammer. Peut-être les alternatives qu'on observe dans les étoiles au commencement de leur phase d'extinction, se produiront-elles aussi dans le soleil; peut-être un développement accidentel de chaleur, dû à quelque affaiblissement de la croûte solaire, rendra-t-il un instant à cet astre sa splendeur première; mais il ne tardera pas à s'affaiblir et à s'éteindre de nouveau comme les étoiles fameuses du Cygne, du Serpenteire, et, dernièrement encore, de la Couronne Boréale.

» Quant au système lui-même, les planètes obscures et froides continueront à circuler autour du soleil éteint. Sauf ces mouvements, représentants derniers du tourbillonnement primitif de la nébuleuse que rien ne saurait effacer, notre monde aura dépensé toute *l'énergie de position* que la main de Dieu avait accumulée dans le chaos premier.

» Il faut donc renoncer à ces brillantes fantaisies par lesquelles on cherche à se faire illusion, à considérer l'univers comme l'immense théâtre où se développe spontanément un progrès sans fin. Au contraire, la vie doit disparaître ici-bas, et les œuvres matérielles les plus grandioses de l'humanité elle-même s'effaceront peu à peu sous l'action des quelques forces physiques qui lui survivront pendant un temps. Il n'en restera rien, pas même des ruines. »

Durée
approximative
du soleil en tant
que soleil.

M. Farges, qui rapporte ce beau passage de l'éminent

connaitre les dimensions. On démontre que le rayon en est égal à 108 fois et demie le rayon terrestre, soit environ 692.000 kilomètres. Le volume du soleil est représenté par le chiffre énorme de 1.390.050.000.000.000 kilomètres cubes.

La lune étant éloignée de la terre de 60 rayons terrestres, si l'on suppose que le centre du soleil coïncide avec le centre de la terre, sa surface extérieure dépasserait la lune de 48 rayons terrestres et demi.

Et cependant le diamètre apparent du soleil n'est que de 32' en moyenne, à cause de la distance considérable qui sépare la terre du soleil. Cette distance est en moyenne de 23.245 rayons terrestres, ou 148.250.000 kilomètres. La lumière, qui parcourt 300.000 kilomètres à la seconde, met, pour nous arriver du soleil, 496 secondes, ou 8^m 16^s.

La science donne la limite extrême de la durée de la vie.

 astronome, ajoute la note suivante (*Etudes philosophiques*, t. VII, *l'Idée de Dieu*, p. 93-99) :

« Les calculs de M. Helmholtz et de M. Thomson limitent à 18 millions d'années, 30 millions tout au plus, la provision de chaleur accumulée dans le soleil ⁽¹⁾. — Cf. WOLF, *Hypothèses cosmologiques*, p. VII. »

On voit que la durée du monde, ou de l'humanité sur terre, d'après les théories de la science actuelle, dépasse de beaucoup la durée que suppose la Prophétie des Papes.

Cette considération ne doit-elle pas suffire pour nous faire rejeter sans autre examen un document d'après lequel la fin du monde serait si prochaine ?

Un peu de réflexion pourtant nous empêchera d'être aussi absolu dans nos affirmations.

§ II.

Réponse.

A) Ce qui est possible, d'après la science.

La science, envisageant les conditions nécessaires à la vie, affirme avec raison que *les conditions qui dépendent du soleil* ne pourront plus être réalisées lorsque le soleil aura dépensé sa réserve d'énergie. Partant de là, elle fixe, par d'admirables calculs, une limite extrême, une durée *maximum*, qui ne pourra être dépassée. Le terme est très éloigné, à ne considérer que cet élément de la question.

L'objection ne considère qu'un côté de la question.

Mais est-ce à dire que la vie ne dépende que du soleil ?

La science ne nous affirme rien relativement aux autres conditions qui peuvent rendre la terre inhabitable.

A côté des conditions de chaleur et de lumière dont cet astre est la source principale, il en est d'autres que la terre

⁽¹⁾ D'autres savants donnent des chiffres inférieurs. Mais c'est toujours par millions que se comptent ces durées qui échappent par leur longueur même à toute évaluation précise.

Une autre cause de mort peut survenir.

doit réaliser pour être habitable⁽¹⁾. Qui nous dira si quelque cataclysme ne viendra pas troubler l'organisme de notre planète bien longtemps avant l'extinction du soleil ?

La science, ne pouvant s'appuyer que sur des données certaines, affirme *ce qui sera, si rien ne vient troubler l'ordre établi dans la nature*. Mais ses conclusions ne sauraient être *exclusives*. Des hypothèses peuvent être formulées sur des causes qui échappent actuellement à ses investigations. Une prophétie peut donc annoncer comme prochaine la fin de l'humanité sans pour cela contredire la science.

Le médecin qui annonce à son malade qu'il succombera au bout d'un temps déterminé à une maladie constitutionnelle, ne le garantit pas pour cela contre les chances d'accident. Et si, avant l'époque fatale, le malade est victime d'un événement malheureux, on ne saurait pour autant accuser la science d'erreur ou d'imprévoyance.

* * *

Un cataclysme
général
est possible.

Quelles peuvent être, pour le monde, les causes d'un cataclysme final ?

Nous émettrons plus loin à ce sujet quelques hypothèses que semblent autoriser les données actuelles de la science (voir pp. 675-678, en note).

B) Ce qui est probable, d'après la raison.

La raison
ne saurait
admettre une
agonie lente
de l'humanité.

Si nous nous plaçons au point de vue *philosophique*, il semble *a priori* bien peu probable que la solution

(1) « Il y a, dit M. Faye, (pour l'existence des êtres vivants) des conditions de divers ordres, astronomiques, mécaniques, géologiques, physiques et chimiques. » (*L'Origine du monde*, 1896, p. 302.)

Et l'auteur, après avoir énuméré et analysé toutes ces conditions, en conclut qu'il est insoutenable de prétendre que tous les mondes de l'univers sont habités. Il y en a pourtant plusieurs pour lesquels les conditions de température et de lumière pourraient être réalisées comme pour la terre (nous reviendrons plus loin sur cette question).

La raison et la Révélation s'accordent à repousser l'hypothèse formulée.

signalée plus haut soit acceptable en ce qui concerne la disparition de la vie sur terre.

Comment admettre que la Providence, après avoir tant fait pour placer l'humanité dans un milieu favorable à son développement et à sa conservation, l'ait destinée finalement à subir une longue agonie par le froid (1) ? Ce serait là pourtant la conséquence inévitable d'un refroidissement lent et progressif du soleil qui se poursuivrait pendant des millions d'années, comme le veulent les théories scientifiques, bornées à un point de vue restreint.

C) Ce qui est certain, d'après la Révélation.

Cette solution que nous cherchons pour ce qui touche la fin de notre monde, nous la trouvons ailleurs que dans les déductions de la science et dans les aperçus de la raison.

Ce que la science nous montre comme simplement possible, ce que la raison nous fait entrevoir comme probable et conforme au plan divin de la création, la Révélation nous l'affirme, en entourant ses enseignements d'une lumière toute spéciale. Non seulement elle nous apprend que *le monde finira brusquement*, mais encore elle nous prédit que la cause du cataclysme final sera *le feu et l'embrasement général du monde*.

La Révélation nous apprend que de fait la vie cessera d'une manière subite et inopinée, et que le monde périra par le feu.

(1) On peut admettre sans doute, et l'expérience le confirme, hélas ! tous les jours, que des individus, des groupes plus ou moins considérables d'hommes, se trouvent exposés à tous les genres de souffrances et de douleurs. La terre n'est qu'un lieu d'épreuve, et le bonheur est réservé à un autre monde. Mais il semble contraire à l'idée fondamentale de la création et de la Providence que *la masse entière du genre humain* se trouve dans des conditions incompatibles avec l'exercice normal des facultés vitales.

L'Évangile nous le dit, et l'observation scientifique nous révèle tous les jours des détails plus admirables à ce sujet : le plus petit animal, la plante même sont l'objet des sollicitudes du Créateur ; à combien plus forte raison l'homme, l'image de Dieu !

La vie finira brusquement sur terre.

a) *La fin du monde arrivera d'une manière subite et inopinée.*

L'avènement
du
Souverain Juge
sera subit.

Il est impossible, d'après la Révélation, d'admettre une mort lente et progressive de l'humanité.

En plusieurs endroits de nos saints Livres, le second avènement de Jésus-Christ nous est présenté sous des couleurs qui supposent qu'il sera subit et viendra surprendre les hommes à l'improviste.

Notre-Seigneur lui-même, dans son Évangile, termine ainsi la description qu'il fait des derniers temps ⁽¹⁾ : (Math. XXIV, 27. 29. 30.)

« 27. *Sicut enim fulgur exit ab Oriente et paret usque in Occidentem, ita erit adventus Filii hominis.....*

» 29. *Statim autem post tribulationem dierum illorum, sol obscurabitur et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cælo, et virtutes cælorum commovebuntur ; 30. et tunc parebit signum Filii hominis in cælo : et tunc plangent omnes tribus terræ »*

27. L'avènement du Fils de l'homme sera semblable à la foudre qui part de l'Orient et s'étend jusqu'en Occident.....

29. Aussitôt après les tribulations qui marqueront ces jours, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées ; 30. et alors paraîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme : et alors toutes les tribus de la terre se lamenteront.....

La comparaison avec la foudre ou l'éclair ne s'explique que dans l'hypothèse d'une fin brusque, d'un cataclysme subit. — L'obscurcissement du soleil et de la lune ne saurait être confondu dans le texte sacré avec l'obscurcissement et le refroidissement prolongé et progressif prédit par la science, car il est annoncé comme devant

(1) Il est inutile de montrer qu'il s'agit bien dans ce chapitre de la fin des temps. La tradition tout entière interprète ainsi les derniers avertissements contenus dans ce discours de Notre-Seigneur. Les détails donnés sur les phénomènes physiques qui précéderont la venue du Fils de l'homme ne peuvent d'ailleurs se rapporter qu'à ce moment suprême.

Nous examinerons plus loin la question délicate du rapport qui existe entre la demande formulée par les disciples (Math. XXIV, 3) et la réponse de Jésus.

Le jour du Seigneur surprendra les hommes.

se produire subitement, et comme devant succéder immédiatement (*statim*) aux tribulations des temps qui précéderont. Or ces tribulations, d'après le texte lui-même, seront plutôt des tribulations de l'ordre moral, des persécutions, des séductions (voir Math. XXIV, 15-26); et des événements de ce genre ne pourraient concorder avec le refroidissement intense causé par l'extinction progressive du soleil.

* * *

D'autres allusions nous montrent encore que le Jour du Seigneur surprendra les hommes. Il ne saurait donc être confondu avec un événement prévu et prédit depuis des siècles *par la science*, et annoncé de plus en plus clairement *par l'expérience* des générations successives.

Jésus compare la fin du monde au déluge en ces termes : (Math. XXIV, 37-41. — Cf. Luc, XVII, 26-35.)

« 37. Sicut autem in diebus Noe, ita erit et adventus Filii hominis. 38. Sicut enim erant in diebus ante diluvium comedentes et bibentes, nubentes et nuptui tradentes, usque ad eum diem quo intravit Noe in arcam, 39. et non cognoverunt donec venit diluvium, et tulit omnes; ita erit et adventus Filii hominis.

» 40. Tunc duo erunt in agro, unus assumetur, et unus relinquetur; 41. duæ molentes in mola, una assumetur et una relinquetur.

» 42. Vigilate ergo quia nescitis qua hora Dominus vester venturus sit. »

37. Il arrivera pour l'avènement du Fils de l'homme ce qui eut lieu au temps de Noé. 38. Dans les jours qui précédèrent le Déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient les autres, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche, 39. et ils ne se doutèrent de rien jusqu'à ce que vint le déluge qui les emporta tous; ainsi en sera-t-il de l'avènement du Fils de l'homme.

40. Alors ils seront deux dans un champ, l'un sera pris, l'autre abandonné; 41. elles seront deux à moudre dans le moulin, l'une sera prise, et l'autre sera abandonnée.

42. Veillez donc, car vous ne savez point à quelle heure viendra votre Seigneur.

Allusions
qui prouvent
que les hommes
des
derniers temps
seront surpris
par la venue
de Jésus.

Le texte sacré nous dit explicitement qu'au moment où sonnera la fin des temps, moment qui se confond avec le second avènement de Jésus, les hommes se livreront à leurs occupations ordinaires. La comparaison avec ce qui se passa au temps du Déluge met encore davantage en relief le point qui nous intéresse.

S. Luc (XVII, 28. 29. 30. 32) met également dans la bouche du Sauveur une comparaison énergique des derniers temps avec ce qui se passa à Sodome aux jours de Loth.

* * *

Comme si Jésus craignait de n'avoir pas encore dit assez explicitement que son second avènement sera inopiné et surprendra le monde, il emploie, pour faire mieux entrer cette grande vérité dans nos esprits et dans nos cœurs, d'expressives comparaisons.

Comparaison
avec le voleur
qui n'annonce
pas sa venue.

Voulant nous inspirer une terreur salutaire, le Divin Maître ne craint pas d'assimiler sa venue à celle du voleur au milieu de la nuit. Si le père de famille, dit-il, savait à quelle heure doit venir le voleur, il veillerait sans doute, et ne laisserait pas forcer sa demeure (Math. XXIV, 43).

« Illud autem scitote quoniam si sciret paterfamilias quahora fur venturus esset, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam. » (Cf. Luc, XII, 39.)

Cette comparaison, étrange au premier abord, mais si éloquente dans son énergie, se trouve reproduite en plusieurs passages de nos saints Livres.

I. Thess. V, 2-4. « Dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet. Cum enim dixerint : Pax et securitas : tunc repentinus eis superveniet interitus, sicut dolor in utero habenti, et non effugient. Vos autem, fratres, non estis in tenebris, ut vos dies illa tanquam fur comprehendat. »

Les expressions employées par S. Paul, *tempora et momenta* (v. 1), *dies Domini* (vv. 2. 4), de même que le contexte constitué par la fin du chapitre IV (14-17), montrent bien qu'il s'agit dans ce texte du Jugement dernier ou du second avènement de Jésus-Christ (voir plus haut, pp. 540 et 541).

Saint Pierre emploie la même image :

II. Petr. III, 10. « Advenit autem dies Domini ut fur. »

Il faut se tenir prêt.

La suite des idées prouve ici également qu'il s'agit de la fin des temps (1).

Jésus emploie encore d'autres images pour nous faire entendre que son second avènement sera subit et inopiné.

Il sera comme le maître qui a confié à son serviteur la garde de sa maison, et qui vient le surprendre à l'improviste, alors que le mauvais serviteur se persuade qu'il tardera, et abuse de sa confiance; il punira l'insensé, tandis qu'il récompensera le serviteur vigilant (Math. XXIV, 45-51).

Jésus sera comme l'époux qui, rentrant avec son épouse au milieu de la nuit, surprend les dix vierges venues à sa rencontre; l'époux admet aux fêtes nuptiales

Paraboles
du maître
et des
serviteurs,
de l'époux, des
vierges sages
et des
vierges folles.

(1) Enfin S. Jean, dans son Apocalypse, fait parler à Jésus par deux fois le même langage.

Apoc. III, 3. « Si ergo non vigilaveris, veniam ad te *tanquam fur*, et nescies qua hora veniam ad te. »

Cet avertissement est adressé à Pange ou à l'évêque de l'Eglise de Sardes. Mais il semble fort probable, et nous en avons exposé les raisons (pp. 338-352), que les sept églises d'Asie sont, dans l'Apocalypse, les types des sept âges du monde, dans lesquels se partagera l'histoire de l'Eglise, du premier avènement de Jésus à son second avènement.

D'après les explications qui ont été données, l'Eglise de Sardes représenterait le cinquième âge de l'Eglise, qui correspond à notre époque et commence avec la Révolution religieuse du seizième siècle. — Les deux derniers âges devant être très courts, comme il ressortira des textes de l'Apocalypse que nous invoquerons (voir plus loin ch. XV), l'avertissement du Divin Maître adressé à l'Eglise de Sardes revêt pour nous un intérêt tout particulier.

Si d'ailleurs, au point de vue qui nous occupe en ce moment, on ne peut tirer aucune conclusion de la comparaison employée dans ce chapitre III de l'Apocalypse relativement à la fin du monde, il n'en est pas de même du chapitre XVI. — Dans ce chapitre sont décrits les derniers châtiments qui attendent la cité du mal, sous la figure des sept Coupes de colère que déverseront les anges, ministres du Très-Haut.

Déjà le 6^e ange a paru. L'esprit immonde s'est manifesté et a pris pour organe le Dragon ou Satan, la bête et le faux prophète. Le dernier combat va se livrer (Apoc. XVI, 12-14). Le grand jour du Tout-Puissant approche (v. 14). C'est alors que retentit une dernière fois cet avertissement :

« Ecce venio *sicut fur*; beatus qui vigilat et custodit vestimenta sua, ne nudus ambulet..... »

Malheur donc à ceux qui resteront sourds à cet avertissement, et qui se laisseront surprendre par le grand Jour dépouillés du vêtement divin de la grâce!

les vierges sages qui se sont tenues prêtes à sa venue, mais il ferme la porte aux vierges insensées dont la lampe n'était pas allumée (Math. XXV, 1-13).

Ces paraboles que la piété se plaît à rapporter à l'incertitude du jour de la mort, doivent d'après le contexte s'appliquer au second avènement de Jésus. Elles sont enclavées entre l'annonce de la venue du « Fils de l'homme » (Matth. XXIV, 42), et la description du Jugement dernier (Matth. XXVI, 31 sqq.).

b) *Le monde périra par le feu.*

La
conflagration
future
du monde
est clairement
prédite
par S. Pierre.

Non seulement la Révélation nous fait entendre que l'avènement du Souverain Juge, et par suite la fin du monde, surprendra par sa venue soudaine et imprévue l'humanité coupable, mais elle nous renseigne encore d'une manière expresse sur la nature du cataclysme futur.

La terre périra par le feu ⁽¹⁾. Une conflagration

(1) M. l'abbé Drach, dans son beau commentaire de la deuxième Epître de S. Pierre, fait remarquer la constance et l'universalité relative de cette tradition que le monde périra par le feu.

« Héraclite, et plus tard les stoïciens, ont dit que le monde périrait par le feu... » SIMPLIC. in Aristot., *De celo*, lib. I, cap. 9. — « Eventurum nostri » (stoïci) putant id, de quo Panætium addubitare dicebant, ut ad extremum » omnis mundus ignesceret, etc ... » CIC. *De nat. Deorum*, lib. II, cap. XLVI. n. 118. Cf. *Philosoph.* lib. I.

» De même LUCAIN, lib. VII :

Hos Cæsar, populos si nunc non usserit ignis,
Uret cum terris, uret cum gurgite ponti ;
Communis mundo superest rogos.

» OVIDE tient le même langage, *Metam.* lib. I, fab. IX, *Lycaon*.

Esse quoque in fatis reminiscitur affore tempus
Quo mare, quo tellus correptaque regia cæli
Ardeat, et mundi moles operosa laboret.

» SÉNÈQUE est encore plus explicite ; il parle du monde nouveau qui doit se préparer par le feu (SEN. *ad Marciam*, un peu avant la fin).

« Ignibus vastis torrebit incendetque mortalia. Et cum tempus adveniat

S. Pierre parle de ceux qui reculaient indéfiniment la fin du monde.

universelle mettra fin à notre monde et à l'humanité qui l'habite (1).

Citons, en son entier, le célèbre passage où l'apôtre S. Pierre affirme cette vérité (II Petr. III, 1-15). Il répond aux incrédules de son temps qui s'appuyaient sur la *stabilité des lois de la nature* pour nier l'avènement du « Jour du Seigneur ». Ne croirait-on pas entendre avec eux nos savants modernes, qui prétendent mettre la science en opposition avec les enseignements de la religion ?

II. PETR. III.

« 1. Hanc ecce vobis, carissimi, secundam scribo epistolam, in quibus vestram excito in commonitione sinceram mentem, 2. ut memores sitis eorum quæ prædixi verborum a sanctis prophetis, et apostolorum vestrorum, præceptorum Domini et Salvatoris; 3. hoc primum scientes, quod venient in novissimis diebus in deceptione illusores, juxta proprias concupiscentias ambulantes, 4. dicentes: Ubi est promissio, aut adventus ejus? Ex quo enim patres dormierunt, omnia sic perseverant ab initio creaturæ.

5. Latet enim eos hoc volentes, quo cæli erant prius et terra, de aqua et per aquam

II^e EPIÛRE DE S. PIERRE, III.

1. Voici que je vous écris, très chers fils, une seconde lettre. Dans les avertissements que je vous adresse je veux exciter vos âmes loyales 2. à se souvenir des choses que je vous ai annoncées, sur l'autorité des saints prophètes et d'après l'enseignement de vos apôtres, comme nous l'a ordonné le Seigneur et Sauveur. 3. Avant tout, sachez qu'il viendra dans les derniers temps les séducteurs qui se joueront des hommes; esclaves de leurs concupiscentes, 4. ils diront: Où donc sont les promesses? à quand l'avènement de cet homme? Nos pères ont disparu, et tout ne restait-il pas dans le même état depuis la création première?

5. Ils prétendent ces choses! mais ils ne comprennent pas que dès le principe, la parole de Dieu a créé

« quo se mundus renovaturus extinguat.... omni flagrante materia uno igne
« quidquid nunc ex disposito lucet ardebit. »

Joignons à ces citations ce curieux passage des oracles des Sibylles (l. II).

Tunc ardens fluvius cæli manabit ab alto
Igneus, atque locos consumet funditus omnes,
Terramque, oceanum ingentem, et cærulea ponti
Stagna, lucos, fontes, ditemque severum,
Cælestemque polum, cæli quoque lumina in unum.
Fluxa fluent, formis deletis prorsus in unum:
Astra cadent etenim de cælo cuncta revulsa.

(1) Par le terme *conflagration* nous entendons au moins une dissociation des éléments par la chaleur et par le feu (Cf. II Petr. III, 7. 10. 11. 12).

L'enseignement de l'Apôtre sur le cataclysme final.

consistens Dei verbo, 6. per quæ ille tunc mundus aqua inundatus periit.

7. Cæli autem qui nunc sunt et terra eodem verbo repositi sunt, igni reservati in diem iudicii et perditionis impiorum hominum.

8. Unum vero hoc non lateat vos, carissimi, quia unus dies apud Dominum sicut mille anni, et mille anni sicut dies unus. 9. Non tardat Dominus promissionem suam, sicut quidam existimant, sed patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.

10. Advenit autem dies Domini ut fur, in quo cæli magno impetu transient, elementa vero calore solventur, terra autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur.

11. Cum igitur hæc omnia dissolvenda sint, quales oportet vos esse in sanctis conversationibus et pietatibus, 12. expectantes et properantes in adventum diei Domini, per quem cæli ardentes solventur, et elementa ignis ardore tabescent? 13. Novos vero cælos et novam terram secundum promissa ipsius expectamus, in quibus justitia habitat.

14. Propter quod, carissimi, hæc exspectantes, satagite immaculati et inviolati ei inveniri in pace. 15. Et Domini nostri longanimitatem salutem arbitremini, sicut et carissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis. ... »

les cioux, et a tiré de l'eau la terre pour la faire subsister au milieu des eaux! 6. Et pourtant par ces mêmes causes le monde d'autrefois périt dans le déluge.

7. Or les cioux et la terre d'aujourd'hui subsistent en vertu de la même parole divine, et le feu les attend au jour du jugement et de la perdition des impies.

8. Mais sachez bien une chose, mes bien-aimés, c'est qu'un jour est aux yeux du Seigneur comme mille ans, et mille ans sont comme un jour. Le Seigneur ne retarde pas ses promesses, comme quelques-uns se l'imaginent, mais il montre sa patience à votre égard : il ne veut pas que personne périsse, mais au contraire que tous reviennent à la pénitence.

10. Or le Jour du Seigneur viendra comme un voleur ; alors les cioux passeront avec une grande impétuosité, les éléments seront dissous par la chaleur, la terre sera consumée avec tout ce qu'elle contient.

11. Donc, puisque tout ici bas doit être détruit, quelles ne doivent pas être votre sainteté et votre vertu!

12. Vous attendrez impatiemment l'avènement du Jour du Seigneur, par lequel les cioux embrasés seront dissous et les éléments seront fondus par l'ardeur du feu. 13. Or nous espérons, selon les promesses divines, de nouveaux cioux, et une nouvelle terre, siège de la justice permanente, viendront combler nos espérances.

14. C'est pourquoi, mes bien-aimés, animés par cette espérance, vous redoublez d'efforts : qu'il vous trouve purs et sans tache, ayant la paix en vous. 15. Profitez de la longanimité du Seigneur pour travailler à votre salut ! C'est le conseil que vous adressait déjà notre très cher frère Paul, selon la sagesse qui lui a été donnée.....

Il est question dans son Épître de la fin du monde.

L'enseignement si précis du Prince des Apôtres nous apprend donc que *le monde finira par le feu* ⁽¹⁾.

Remarques.

En effet, qu'il s'agisse ici de *la fin du monde*, c'est ce qui ressort de tout le contexte. Des expressions comme les suivantes : *dies Domini, dies judicii et perditionis*

Il est question de la fin du monde.

(1) En quelques autres passages de la Sainte Écriture, il est encore question du feu qui accompagnera le Jugement de Dieu. — Cependant plusieurs de ces textes sont invoqués à tort pour prouver la conflagration future du monde.

Le symbole du feu annonce ordinairement dans la Bible l'exercice des justices divines. Il peut signifier simplement la puissance et la rigueur du jugement et de son exécution. Le feu en effet éprouve l'or et sépare les matières sans consistance du pur métal. C'est en ce sens que nous pouvons expliquer les textes suivants, dont on a plus d'une fois abusé.

Is. LXVI, 15. 16. « Quia ecce Dominus in igne veniet, et quasi turbo quadrigæ ejus, reddere in indignatione furorem suum et increpationem suam in flamma ignis, 16. quia in igne Dominus judicabit, et in gladio suo ad omnem carnem, et multiplicabuntur interfecti a Domino... »

Le mot *ignis* ne saurait être pris dans ce passage au sens propre, pas plus que les expressions similaires et parallèles *quadrigæ* et *gladius* qui figurent dans le même texte. — De plus il ne s'agit évidemment pas ici du *jugement dernier*, puisque cette description est suivie de l'annonce de la fondation d'une Église à laquelle seront appelées toutes les nations (vv. 18-21).

On pourrait citer de nombreux passages où le feu est signalé encore dans un sens figuré et symbolique (Deut. XXXII, 22 ; Is. XXIV, 17 ; — Dan. VII, 10 ; Joel, II, 3-6).

Mais précisément, à cause de sa signification et de son action purifiante, il semble naturel qu'il paraisse *en réalité* au jour du grand Jugement, et c'est peut-être dans ce sens qu'il se rencontre aux psaumes XLIX et XCVI qui sont fréquemment rapportés par les commentateurs au Jugement dernier.

Ps. XLIX. 1. « Deus Deorum Dominus locutus est, et vocavit terram a solis ortu usque ad occasum. 2. Ex Sion species decoris ejus. 3. Deus manifeste veniet : Deus noster, et non silebit. *Ignis in conspectu ejus exardescet, et in circuitu ejus tempestas valida.* 4. Advocabit cælum desursum et terram discernere populum suum... »

Ps. XCVI. 1. « Dominus regnavit, exsultet terra ; lætentur insulæ multæ. 2. Nubes et caligo in circuitu ejus ; justitia et judicium correctio sedis ejus. 3. *Ignis ante ipsum præcedet, et inflammabit in circuitu inimicos ejus.* 4. Illuxerunt fulgura ejus orbi terræ ; vidit et commota est terra. 5. Montes sicut cera fluxerunt a facie Domini ; a facie Domini omnis terra. 6. Annuntiaverunt cæli justitiam ejus, et viderunt omnes populi gloriam ejus... »

L'apôtre S. Paul, écrivant aux Thessaloniens, signale plus ouvertement les flammes vengeresses qui accompagneront le second avènement de Jésus sur terre.

1^o Thess. I. 6-8. « Si tamen justum est apud Deum retribuere tribulatio-

Le feu qui accompagnera la venue du Grand Juge.

impiorum hominum, promissio, adventus, viennent encore nous confirmer dans cette manière de voir, en montrant le second avènement de Jésus comme intimement lié à la *transformation future du monde* (Cf. vv. 4. 7. 9. 10. 11. 12. 13. 14).

Le feu
dont il s'agit
sera
un feu réel.

D'ailleurs le feu dont il est question doit être un *feu réel*.

1° L'objection à laquelle répond S. Pierre est basée sur la *constance des lois de la nature* : c'est parce

nem iis qui vos tribulant, 7. et vobis qui tribulamini requiem nobiscum in revelatione Domini Jesu de caelo cum angelis virtutis ejus, 8. in flamma ignis dantis vindictam iis qui non noverunt Deum et qui non obediunt Evangelio Domini nostri Jesu Christi. »

Ce texte est souvent cité parallèlement à celui de S. Pierre pour prouver la conflagration future du globe terrestre. Mais peut-être le feu dont il s'agit ici se rapporte aux flammes éternelles de l'enfer plutôt qu'au feu passage qui doit consumer le monde. Au verset 9 du même chapitre il est fait directement allusion au châtement éternel des impies : « qui poenas dabunt in interitis æternas. »

Un autre passage semble se rapporter davantage à notre question, c'est celui où S. Paul recommande aux docteurs de Corinthe de choisir, pour édifier la maison du Seigneur, des matériaux qui résistent au feu du Jugement dernier.

I Corinth., III, 12-15. « Si quis autem superædificat super fundamentum hoc aurum, argentum, lapides pretiosos, ligna, fœnum, stipulam, 13. uniuscujusque opus manifestum erit. Dies enim Domini declarabit, quia in igne revelabitur, et uniuscujusque opus quale sit ignis probabit. 14. Si cujus opus manserit, quod superædificavit, mercedem accipiet. 15. Si cujus opus arserit, detrimentum patietur, ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem. »

Dans ce passage encore le feu peut être pris au figuré. C'est une image en rapport avec les expressions symboliques dont S. Paul s'est servi pour caractériser le travail des divers ouvriers évangéliques. — Mais la raison même de l'occasion de ces symboles, c'est sans doute le feu qui consumera l'univers, comme semble le supposer l'auteur inspiré. *Dies enim Domini declarabit, quia in igne revelabitur*. Le grand fait qui signalera la venue de Jésus sert naturellement à symboliser l'épreuve ou le Jugement final.

Ce texte à lui seul ne suffirait pas à prouver la réalité du feu sur lequel se base le symbole. Nous remarquerons cependant que ce feu ne peut désigner ici le feu de l'enfer, puisqu'il est dit de celui qui s'y trouvera soumis qu'il *sera sauvé* : ni le feu du Purgatoire, puisqu'au jour du jugement il n'y aura plus que des damnés ou des élus.

C'est en somme la seconde Epître de S. Pierre qui nous fournit les enseignements les plus clairs et les plus irréfragables sur le feu terrible qui consumera la terre au dernier jour.

Raisons d'admettre que ce feu sera un feu réel.

que ces lois paraissent immuables que les impies se permettent de nier l'avènement du Souverain Juge : *omnia sic perseverant ab initio*. — A cette objection l'apôtre oppose des raisons tirées de *l'ordre physique*. La même parole, qui a tiré du néant le ciel et la terre, a réglé leur destinée future (*eodem verbo repositi sunt, igni reservati*). C'est donc Dieu, auteur de la nature, dont S. Pierre fait ressortir la puissance. Ce seul point de vue doit nous faire soupçonner qu'il s'agit bien d'un feu naturel.

2^e La comparaison avec le déluge (vv. 5. 6) est une raison de plus pour prouver qu'il n'y a pas d'opposition entre les lois de la nature observées par la science et un cataclysme subit voulu par le Créateur. *Les eaux du déluge furent réelles*; il en doit donc être de même de cet autre agent de destruction, *le feu*, qui leur est comparé. — La conflagration universelle sera, selon toute probabilité, amenée par les forces mêmes de la nature (*eodem verbo repositi sunt, igni reservati*.)

3^e Le luxe d'expressions dont se sert l'auteur inspiré ne saurait se concilier avec l'hypothèse d'un feu symbolique ou imaginaire, surtout étant donné qu'il s'agit d'éléments physiques et inanimés : « *Cæli autem, qui nunc sunt, et terra... igni reservati in diem..., elementa calore solventur, terra autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur..... cæli ardentes solventur, et elementa ignis ardore tabescent* ».

4^e Le cataclysme dont il s'agit doit détruire le monde actuel pour le transformer; ce monde fera place à des *ciels nouveaux* et à une *terre nouvelle*. Quel autre agent que le feu peut avoir une action assez universelle et assez puissante pour transformer ainsi l'univers, et faire disparaître notre terre actuelle avec les moindres vestiges du péché?

* * *

Question à étudier.

Remarque.

Nous pourrions rapprocher de ce texte célèbre de l'apôtre S. Pierre différents passages de l'Écriture relatifs à la fin du monde.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'étudier en détail les circonstances qui prépareront et accompagneront l'avènement du Souverain Juge, ni de chercher le mode de conciliation des divers textes de la sainte Écriture qui s'y rapportent.

Montrons plutôt que la science elle-même fournit des arguments en faveur de la possibilité d'un cataclysme subit et d'une conflagration de notre globe (1).

(1) M. l'abbé Schœfflin, ancien aumônier des Frères de Marie de Bourgogne (Haut-Rhin), a bien voulu nous communiquer des feuilles manuscrites qui contiennent ses intéressants *Aperçus sur l'avenir possible de notre monde*.

Après avoir énuméré les diverses hypothèses que l'on peut formuler à ce sujet, au point de vue scientifique (voir plus loin, en note, p. 677), il consulte les données de la Révélation.

Il réunit comme en un faisceau les enseignements qui se dégagent des pages inspirées. Il énumère les signes qui paraîtront dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles, sur terre et sur mer. Il cherche ensuite, parmi les hypothèses qu'il a proposées, celle qui pourra le mieux rendre compte des divers phénomènes annoncés par les Saintes Écritures : chute apparente des étoiles, obscurité dans le soleil et dans la lune, tremblements de terre, mouvements effrayants et tumultueux de la mer, etc...

Avant tout il est amené à exclure l'hypothèse de l'embrasement du globe par une recrudescence de chaleur dans le soleil. « L'ensemble des circonstances rapportées dans les diverses prophéties de nos Saints Livres ne se rencontrerait pas assez naturellement dans cette fin de notre monde. »

Il continue en ces termes que nous rapportons *sans aucune réflexion*, bien que certains points nous paraissent discutables. Notre but n'est pas en effet d'étudier la *manière* dont pourra se produire la conflagration universelle, mais seulement d'exclure l'hypothèse inadmissible prononcée par la science moderne.

« La terre pourrait subir l'action du feu qu'elle renferme en son sein. Il arrive parfois de ces cataclysmes locaux produits par des éruptions ou par des effondrements locaux considérables de la croûte terrestre. — Que ces deux effets réunis se produisent sur une très grande surface, que des contrées entières soient englouties, que le feu jaillisse avec fureur, que les mers se précipitent dans les gouffres enflammés..., il y aurait là ce grand tremblement de terre précédé de tremblements locaux : la terre serait ébranlée, les hommes seraient dans la consternation en entendant le bruit confus des mers et des flots, il y aurait le sang, le feu, les tourbillons de fumée envahissant le ciel qui semblera s'enrouler comme un rouleau de parchemin, alors que le soleil s'obscurcira et que la lune ne donnera plus sa lumière.

» Il y aurait tout cela ; mais y aurait-il les étoiles tombant du ciel ?

» Il suffirait pour cela que la terre en ce moment traverse un essaim de

Disparition de certaines étoiles.

D) La science elle-même fournit des données qui rendent probable la solution proposée par la Révélation.

À l'appui de notre thèse, nous invoquerons trois genres de phénomènes qui ont pu être soumis à l'observation.

Trois ordres de phénomènes scientifiques confirment nos conclusions.

a) Les étoiles à catastrophes.

Le premier, c'est l'existence d'étoiles dans lesquelles a paru se produire une brusque dislocation, cause de leur disparition.

1° Brusque dislocation et incandescence subite de certaines étoiles.

M. Faye (voir plus haut, pp. 651 et 656) nous en a cité plusieurs exemples.

M. Valson, dans un article intitulé « Sur la durée du monde actuel d'après la science » (la *Controverse et le Contemporain*, t. XII, 15 avril 1888, p. 501), emprunte au célèbre astronome danois Tycho-Brahé, un intéressant récit qui se rapporte au même sujet ; il s'agit, dit le savant doyen de la Faculté catholique des sciences de Lyon, d'une étoile éclatante et nouvelle, qui, au mois de novembre 1572, venait d'apparaître tout à coup dans la constellation de Cassiopée, et qui avait excité partout la plus vive émotion.

« Lorsque je quittai l'Allemagne pour retourner dans les îles danoises, dit Tycho-Brahé, je m'arrêtai dans l'ancien

Récit de Tycho-Brahé.

petits corps célestes, et c'est une occurrence de ce genre qui pourrait même être la cause du grand tremblement de terre. Car si notre globe venait dans une trop grande proximité d'un grand corps céleste, la Terre pourrait attirer sur elle ou dans son atmosphère des essaims de petits corps célestes qui jusqu'alors étaient sous la conduite du globe voisin. Des marées de plus en plus considérables se feraient sentir dans l'atmosphère et dans les eaux de l'océan. Ces marées deviendraient assez fortes dans l'atmosphère pour que l'air raréfié ne suffise plus à la respiration. Les flots de la mer sortiraient ensuite de leur lit et balaieraient le continent par un flux et un reflux formidable, attirés qu'ils seraient vers le corps céleste, entraînés vers lui, mais ne pouvant pas se mouvoir avec la vitesse de la terre en rotation. — Ce serait un déluge nouveau. Or Dieu nous assure : *Neque erit deinceps diluvium dissipans terram.* Gen. IX, 11.

« Mais l'attraction agirait également sur le noyau fluide et igné de notre globe, et produirait bientôt, et même avant ce déluge d'eau, le terrible tremblement de terre qui sera celui de la fin. »

Le récit de Tycho-Brabé.

cloître, admirablement situé, de Herritzwald, appartenant à mon oncle Sténon-Bille, et j'y pris l'habitude de rester dans mon laboratoire jusqu'à la nuit tombante. Un soir que je considérais, comme à l'ordinaire, la voûte céleste, dont l'aspect m'est si familier, je vis avec un étonnement indicible, près du zénith, dans Cassiopée, une étoile radieuse d'une grandeur extraordinaire. Frappé de surprise, je ne savais si je devais en croire mes yeux. Pour me convaincre qu'il n'y avait point d'illusion, et pour recueillir le témoignage d'autres personnes, je fis sortir des ouvriers occupés dans mon laboratoire, et je leur demandai, ainsi qu'à tous les passants, s'ils voyaient comme moi l'étoile qui venait d'apparaître tout à coup. J'appris plus tard qu'en Allemagne, des voituriers et d'autres gens du peuple avaient prévenu les astronomes d'une grande apparition dans le ciel, ce qui a fourni l'occasion de renouveler les railleries accoutumées contre les hommes de science.

» L'étoile nouvelle était dépourvue de queue ; aucune nébulosité ne l'entourait, elle ressemblait en tout point aux autres étoiles ; seulement elle scintillait encore plus que les étoiles de première grandeur. Son éclat surpassait celui de Sirius, de la Lyre et de Jupiter. On ne pouvait le comparer qu'à celui de Vénus quand elle est le plus près possible de la terre. Des personnes pourvues d'une bonne vue pouvaient distinguer cette étoile pendant le jour, même en plein midi, quand le ciel était pur. La nuit, par un ciel couvert, lorsque toutes les autres étoiles étaient voilées, l'étoile nouvelle resta plusieurs fois visible à travers des nuages assez épais. Les distances de cette étoile à d'autres étoiles de Cassiopée, que je mesurai l'année suivante avec le plus grand soin, m'ont convaincu de sa complète immobilité. A partir du mois de décembre 1572, son éclat commença à diminuer : elle était alors égale à Jupiter. En mars 1574, elle disparut sans laisser de traces visibles à la simple vue, après avoir brillé dix-sept mois. »

Inductions
possibles
ou probables.

M. Valson compare ce phénomène à celui qui pourra se produire sur la terre : il envisage notre globe comme « un soleil éteint dont la surface s'est solidifiée par refroidissement, au contact des espaces célestes, mais dont la masse intérieure persiste à l'état de fluide incandescent. »

» Que faut-il penser, dit-il, d'un phénomène aussi extraordinaire ? Si nous nous adressons aux astronomes, ils nous répondent que l'astre doit être rangé parmi les étoiles dites à catastrophes, c'est-à-dire parmi les étoiles qui, après avoir achevé

Comparaison possible. — Commune origine des petites planètes.

leur phase lumineuse, ont fini par se refroidir et s'encroûter, et sont passées ainsi à l'état d'astre obscur; mais, après une période plus ou moins longue, par suite des contractions de l'écorce, dues précisément au refroidissement, cette couche superficielle s'est un instant disloquée; la matière intérieure, à l'état d'ignition, s'est extravasée comme celle d'un œuf dont la fragile coquille vient à se briser. De là, cette incandescence subite et temporaire qui s'éteint bientôt par suite d'un nouveau refroidissement de la surface.

» N'y aurait-il pas là une représentation, par avance, de la catastrophe finale qui est réservée à notre terre? Je me borne à poser la question. »

b) Les petites planètes.

Le second ordre de phénomènes que nous pouvons invoquer en faveur de notre manière de concevoir la fin du monde, c'est l'existence des *petites planètes* que l'on observe entre Mars et Jupiter. Ces petites planètes, au nombre de 427 au moins (Flammarion, *Revue des Revues*, 15 nov. 1897, p. 309), semblent provenir d'une planète primitive qui se serait désagrégée sous l'influence de quelque accident. — M. d'Arrest (Sur le système des petites planètes, 1851, p. 30) trouve la preuve d'une commune origine dans la nature des orbites que décrivent ces petites planètes autour du soleil (1).

2° Origine commune des petites planètes.

« Un fait, dit-il, semble surtout confirmer l'idée d'une liaison intime qui rattacherait entre elles toutes les petites planètes : c'est que, si l'on se figure leurs orbites sous la forme de cerceaux matériels, ces cerceaux se trouveront tellement enchevêtrés qu'on pourrait, au moyen de l'un d'eux pris au hasard, soulever tous les autres. »

c) Cataclysmes locaux sur la surface de la terre.

Un troisième ordre de faits qui nous touche de près, rend plus probable encore notre sentiment.

Ce sont les bouleversements, tremblements de terre, apparitions ou disparitions de nouveaux continents que

3° Cataclysmes locaux.

(1) Quelques savants combattent, il est vrai, cette opinion, mais elle paraît au moins probable.

Cataclysmes locaux.

l'on a pu observer à différentes époques sur notre globe. En supposant que des phénomènes analogues se produisent sur de plus vastes proportions, on arrivera peut-être à expliquer pour l'avenir un effondrement de la croûte terrestre, et par suite une conflagration universelle, dans l'hypothèse du feu central.

Parmi les cataclysmes de ce genre, citons les suivants qui nous sont signalés par M. l'abbé Gérard, notre savant collègue de l'École Saint-François de Sales.

Tremblements
de terre.

« En 526, sur le littoral de la Méditerranée, à Antioche et dans les îles voisines, un tremblement de terre fit périr 200.000 habitants. (Heim, Association scientifique de France, août 1880.)

» En 1783, dans les Calabres, en moins de deux minutes, des vibrations successives firent plus de 60.000 victimes. En 1755, le tremblement de terre de Lisbonne en fit plus de 30.000. En 1885 et 1886, en Andalousie, des tremblements de terre incessants ont ruiné plus de 12.000 maisons, et tué ou blessé jusqu'au quart des habitants dans certains villages, comme Arenas del Rey. (Vélain, *Cours élémentaire de géologie*, pp. 167 et 168.)

» Nous rappellerons encore les tremblements de terre de Riobamba, en 1797, du Missouri en 1811; celui de Casamicciola, en 1883, qui, en 16 secondes, détruisit 1.200 maisons et causa la mort de plus de 2.300 personnes, celui de Mendoza (République argentine) qui détruisit cette ville en 1861 (20 mars), celui d'Ischia en 1885, celui du 6 novembre 1827 qui, dans les États-Unis de Colombie, détruisit toutes les localités situées entre Bogota et Popayau, sur une longueur de 1.500 kilomètres.

Raz de marée.

» Un phénomène qui se rattache d'une manière directe aux tremblements de terre, ce sont les *raz de marée*.

» Au dix-huitième siècle, le *Callao*, sur la côte Birmanne fut entièrement détruit par une vague énorme qui s'élevait 16 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer, et qui lança des navires dans l'intérieur des terres jusqu'à 4 kilomètres de rivage; en 1883 l'explosion de Krakatau détermina une vague de translation qui avait de 15 à 30 mètres de hauteur, et qui ravagea toute la côte de Java en anéantissant trois grandes villes, et en faisant périr 40.000 habitants.

Volcans.

» Quant aux volcans, sans parler du Vésuve qui, en 79, anéantit Herculanium et Pompéi, et en 1794, Torre del Greco.

Cataclysmes locaux. — Conclusion.

peut citer le Timboro, dans l'île de Sœmbawa (îles de la Sonde), qui sauta en l'air en 1815, perdant 1.600 mètres de hauteur, faisant périr 12.000 personnes à Sœmbawa et 44.000 qui moururent de faim dans l'île de Lombok, située à 120 kilomètres : l'éruption, par une couche de cendre de 0^m60, avait anéanti les récoltes de cette dernière île (de Lapparent, *Traité de géologie*, p. 114) ; l'éruption de Krakatau, en 1883, qui fut tellement terrible qu'elle changea de forme des îles du détroit de la Sonde et qu'elle fut enregistrée par les instruments météorologiques en Amérique et à l'Observatoire de Berlin. (F. Priem, *La Terre, les Mers et les Continents*, p. 230.)

» Les affaissements du sol ont produit aussi à la surface de la terre de grands bouleversements.

» En 1277, l'ancien lac Flevo, sur le littoral de la Hollande, s'agrandissant tout d'un coup jusqu'à former le Zuyderzéc actuel, engloutit en une nuit de 80.000 à 100.000 habitants. » (De Lapparent, *Géologie*, p. 171.)

Affaissements
du sol.

E) Conclusion.

Dans ce qui précède nous avons fait abstraction de l'hypothèse possible d'une rencontre plus ou moins immédiate avec un corps errant dans les espaces, qui amènerait la dislocation et l'embrasement des éléments terrestres (1). Sur ce point la science est muette et ne saurait nous fournir les éléments d'une induction raisonnée.

Il suffit
de montrer
que la science
ne peut
rien affirmer
contre
la Révélation.

(1) M. de KIRWAN dans un opuscule remarquable, où il cherche à la lumière de la science et de la foi « *Comment peut finir l'univers* » (Blond et Barral), étudie cette question de la rencontre possible de la terre avec un corps céleste.

« Intrinsèquement parlant, dit-il (p. 15), ces rencontres sont peu probables, par la raison que voici. Aucun corps n'est immobile dans l'espace. Lors donc que deux corps, de masses et de volumes égaux ou inégaux, mais non disproportionnés, s'approchent simultanément d'un possible point de rencontre, la plus grande somme des chances est pour que leur attraction mutuelle soit en partie neutralisée et résolue dans leur résultante avec leur mouvement propre : l'effet produit serait alors le changement de direction de l'orbite, soit des deux corps si leurs masses n'étaient pas très différentes, soit du plus faible dans le cas contraire. »

Le savant auteur applique ensuite cette remarque aux rencontres de la terre ou d'autres planètes avec des comètes. — Il continue en ces termes (p. 16).

« Mais toutes rencontres de comètes ne sont pas nécessairement inoffensives. D'ailleurs, les chocs contre un objet sidéral solide, pour être peu

Le point essentiel de la question.

Il nous suffit en somme d'avoir prouvé que l'objection tirée des théories scientifiques modernes n'est pas concluante ; elle ne saurait nous empêcher d'admettre un *cataclysmes subit*, que réclame la raison (pp. 658 et 659) et que prédit la Révélation (pp. 659-670).

probables par la raison donnée plus haut, ne sont cependant pas impossibles... Quant aux comètes, s'il en est dont le noyau transparent semble gazeux comme leur chevelure ou leur queue, c'est-à-dire comme leur atmosphère, il en est d'autres dont le noyau se révèle comme un corps solide ou une aggrégation de corpuscules de volumes divers. Si l'une de ces comètes venait à rencontrer la Terre, animée de même vitesse et en sens contraire, Laplace a calculé que l'axe de la Terre serait brusquement changé, et que les mers abandonneraient leur lit actuel pour se précipiter violemment sur le nouvel équateur, détruisant tout sur leur passage.

» On peut aussi supposer, sans invraisemblance, la rencontre de la Terre avec une comète du genre de celle de 1811. On sait que la tête de cet astre extraordinaire ne mesurait pas moins de dix-huit cent mille kilomètres de diamètre, soit plus de 140 fois le diamètre moyen de la Terre, et que sa queue occupait une longueur de 176 millions de kilomètres, près de cinq fois (4,75) le rayon de l'orbite terrestre. La vitesse d'une comète pareille dans le voisinage de la Terre serait de 150.000 kilomètres à l'heure, tandis que la vitesse de la Terre dans le même temps est de 106.000 kilomètres. Si notre globe rencontrait une pareille comète se dirigeant en sens exactement contraire, le choc serait donné par la somme de ces deux vitesses, correspondant à 71.110 mètres par seconde. Dans l'hypothèse la plus favorable, celle d'un noyau gazeux de densité très faible et dont la résistance serait nulle, la Terre ne mettrait pas moins de sept heures (6^h57^m) pour le traverser avec cette vitesse plus que vertigineuse, laquelle se compliquerait encore du mouvement de notre planète sur elle-même. La première conséquence de cette immersion dans le fluide cométaire serait une élévation de température suffisante pour enflammer notre atmosphère, et cet incendie colossal « serait précédé, dit M. C. Flammarion, de la plus gigantesque averse d'étoiles filantes et de bolides qu'on ait jamais vue (a). »

» Que serait-ce si le noyau, au lieu d'être à l'état de gaz d'une ténuité extrême, était solide ou composé d'un amas d'uranolithes massifs, et plus ou moins volumineux? »

M. de Kirwan poursuit sa démonstration et fait observer que « le même mode de dénouement se réaliserait par d'autres rencontres que celle d'une comète..... »

» Un tel incendie cosmique ne serait pas sans exemple dans les profondeurs intersidérales. »

L'auteur cite plusieurs de ces exemples, en particulier une étoile du Cocher, observée en 1891 et 1892, qui avait augmenté d'éclat dans des proportions extraordinaires du 7 décembre 1891 au 6 mars 1892. Cet astre, à l'époque de son éclat maximum, était devenu 50.000 fois plus lumineux qu'au commencement et à la fin de son apparition.

Après avoir exposé une explication possible de ce phénomène par un choc avec un corps céleste, M. de Kirwan continue (p. 20).

« On pourrait encore admettre, d'après M. Huggins, le rapprochement :

(a) L'*Astronomie*, Revue mensuelle, n° de décembre 1892, Flammarion.

L'objection tirée de la science moderne n'est pas concluante.

Si donc la Prophétie des Papes a pour conséquence et conclusion naturelles l'annonce que la fin de ce monde est proche, nous serions mal venus de la rejeter au nom de la science.

sans rencontre proprement dite, de deux soleils relativement faibles, se mettant à tourner autour de leur commun centre de gravité et exerçant l'un sur l'autre une attraction violente, provoquant sur tous les deux des éruptions gigantesques et beaucoup plus considérables que celles que nous observons sur notre soleil... »

M. l'abbé Schlœfflin résume en ces termes les chances de destruction que court la terre, ou du moins la vie sur terre (*Aperçus sur l'avenir possible de notre monde*) :

« A tout instant pourrait venir la fin de la vie sur notre globe.

« Notre système solaire n'occupe pas un point fixe dans le monde. Il suit une trajectoire qui nous est encore inconnue mais qui semble nous rapprocher de la constellation d'Hercule (a). Or cet espace dans lequel nous progressons est sillonné en tous sens par d'innombrables corps et objets cosmiques, les uns visibles, les autres invisibles à nos yeux (b). Et parmi eux, n'y en aurait-il pas qui courent à l'aventure, ou que l'attraction de notre terre pourrait arracher à une autre attraction qui aurait jusque-là fixé leur marche ? — Supposons donc la rencontre entre notre globe et un bolide de masse comparable. Au choc, le mouvement se transformerait plus ou moins en vibrations calorifiques, et notre terre serait une nouvelle « étoile à catastrophe », un incendie stellaire qui durerait plus ou moins longtemps pour s'éteindre enfin.

« Et si un corps céleste d'un certain volume, même complètement éteint, venait à être attiré par notre soleil, il y aurait de même transformation de mouvement en chaleur, et, en même temps que les conditions d'équilibre de notre système seraient troublées, une chaleur intense viendrait griller notre terre.

« Nous pourrions aussi (?) rencontrer sur notre route une de ces nuées cosmiques, masses nébuleuses de très faible densité et de très haute température, les unes gazeuses, les autres formées de particules matérielles plus ou moins espacées entre elles, et qui occupent des espaces souvent très considérables.

(a) « Le mouvement du système solaire dans l'espace, est dirigé vers un point de la voûte céleste, situé sur la ligne droite qui joint les deux étoiles de troisième grandeur π et μ d'Hercule, à un quart environ de la distance apparente de ces étoiles à partir de π . La vitesse de ce mouvement est telle que le soleil, avec tous les corps qui en dépendent, avance annuellement dans la direction indiquée de 1.623 fois le rayon de l'orbite terrestre ou de 240 millions de kilomètres. » (AM. GUILLEMIN, *le Ciel*, p. 715.)

C'est une vitesse d'environ 600.000 kilomètres par jour, ou 7 km,6 par seconde.

(b) Il faut cependant remarquer que les astres les plus rapprochés que l'on puisse observer sont à des distances prodigieuses de la terre. L'étoile α du Centaure, la moins éloignée des étoiles, est à 226.400 rayons de l'orbite terrestre. Avec la même unité du rayon de l'orbite terrestre, la distance de β étoile du Cygne est mesurée par le nombre 589.300, celle de Véga de la Lyre par 785.600, celle de σ du Dragon par 825.000, celle de l'Etoile Polaire par 1.946.000. Il est donc probable que, s'il doit y avoir rencontre ou collision de la terre avec un astre errant dans les espaces, ce sera avec quelque astre éteint et actuellement invisible.

Cette hypothèse n'est d'ailleurs pas la seule à laquelle il soit possible de s'arrêter.

La patience et la longanimité de Dieu.

La longanimité
de Dieu
veut laisser
à l'humanité
le temps de
faire pénitence.

Loin de nous étonner de cette fin prochaine, nous pourrions peut-être, au point de vue surnaturel, admirer la *patience de Dieu* qui remet l'exécution de ses jugements, afin de laisser aux hommes le temps de revenir à Lui. — N'est-ce pas la pensée qu'exprime l'apôtre S. Pierre dans le célèbre passage rapporté plus haut ?

« Non tardat Dominus promissionem suam, sicut quidam existimant; sed patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.... Et Domini nostri *longanimitatem* salutem arbitramini, sicut et carissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis... » (II Petr. III, 9. 15.)

L'apôtre S. Paul, dont S. Pierre invoque l'autorité, parle de même de la bonté, de la patience et de la longanimité de Dieu :

« An divitias bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnis ? Ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit ? » (Rom. II, 4.)

S. Paul fait ici allusion à la conduite de Dieu sur les

Celle du Baudrier d'Orion, d'après les calculs de M. Faye, en la supposant aussi rapprochée de nous que les étoiles les plus voisines, nous présenterait une surface égale à 640.000 millions de fois celle du soleil. — Ce serait alors la plus gigantesque averse d'étoiles filantes et de bolides qui viendrait tout d'abord cribler notre globe, en attendant qu'il entre dans une conflagration générale dans le sein de ce milieu igné.

» Et si, tout en cheminant dans les espaces, la poussée des forces ignées dans le sein de notre terre venait à briser la frêle enveloppe de la croûte terrestre avec épanchement notable des fluides incandescents qui grondent sous nos pieds, quel cataclysme sur la terre, au sein des mers, et dans notre atmosphère !

» Et si, la terre, dans sa course, était prise dans un système de forces électriques qui exerceraient l'action d'un frein sur les onze mouvements connus et autres inconnus de notre globe, et qui la fondraient, ou la feraient flamber comme un fil de platine sous l'action d'un double courant électrique ? Ou bien si, comme on le rencontre dans les étoiles temporaires, ou dans la recrudescence temporaire des soleils à leur déclin, notre soleil décuplait subitement pour quelque temps sa chaleur ? ou encore si la rencontre d'un essaim d'uranolithes venait à faire sur notre terre l'effet d'une décharge de mitraille ?

» Toutes ces occurrences, et bien d'autres encore, sont possibles.... »

A notre question, très accessoire d'ailleurs, toutefois la science moderne, avec tous ses progrès, est incapable de donner une solution définitive et certaine.

Les divers *modes* proposés pour expliquer la fin de la vie sur notre planète restent dans le domaine des pures hypothèses.

Les objections principales sont tirées de la philosophie ou de la théologie.

individus et au jugement particulier. Mais S. Pierre applique visiblement son enseignement aux vues de Dieu sur l'humanité tout entière et au Jugement dernier.

Si donc la fin du monde est retardée, ce n'est point parce que les lois de la nature arrêtent l'exécution des volontés de Dieu, mais parce que le Seigneur veut laisser à sa miséricorde le temps de s'exercer.

* * *

Quelles sont les limites assignées à cet exercice de la miséricorde divine, c'est la seule question à examiner.

Or précisément à ce point de vue, la philosophie et la théologie, dit-on, s'opposent à la trop grande proximité du Jugement dernier.

Ce sont ces dernières raisons, importantes entre toutes, qu'il nous reste à discuter.

SECTION II.

La proximité de la fin du monde et les objections philosophiques et théologiques.

Les destinées futures de l'humanité, la durée de la vie sur terre, touchent aux plus graves problèmes de la théologie.

L'humanité et l'Eglise sont en effet liées intimement l'une à l'autre, car l'Eglise, c'est le règne de Dieu parmi les hommes, c'est l'action rédemptrice et sanctifiante de Jésus prolongée à travers les âges. — Toute l'économie de la grâce divine se trouve ainsi intéressée à la question de la date de la fin du monde.

Il semble donc que la raison n'a aucun droit de s'ériger ici en maîtresse, et de juger en dernier ressort de la probabilité ou de la convenance de telle ou telle solution donnée à cette question.

Et pourtant, à défaut de la *science*, on fait parler la *raison* pour affirmer que le monde doit durer de longs siècles encore. A notre époque de rationalisme, la raison n'est-elle pas infail-

La seule question à examiner est celle des limites assignées par Dieu à ce temps de salut.

Importance de la question.

La raison a-t-elle le droit de parler?

Tendances modernes.

Tendance de l'homme à reculer indéfiniment la date de la fin du monde.

Peut-être la cause de cette tendance à prolonger indéfiniment la durée du monde est-elle dans une disposition innée à tout être vivant : l'amour de la conservation, l'horreur et la crainte de la mort. — Cette disposition, si sensible et si marquée lorsqu'il s'agit des individus, paraît se retrouver ici, plus accentuée encore, pour la collectivité.

La nature se révolte à l'idée de la mort; et, lorsque la foi ne découvre pas dans toute leur lumière les horizons infinis de la vie future, l'homme se rattache à tout ce qui peut prolonger son existence ici-bas. — La raison voit d'ailleurs dans les conquêtes toujours nouvelles et toujours grandissantes de la science, un motif de reculer indéfiniment les limites de son empire. Volontiers elle se déclarerait indépendante, et ne voudrait rendre compte à personne, pas même à Dieu, de l'exercice de ses facultés. Et pourtant sa puissance lui vient, en dernière analyse, tout entière du Créateur.

Dans le sujet dont il s'agit ici, les questions de *sentiment* (voir p. 287) ou d'orgueilleuse *indépendance* doivent être mises de côté. Il faut que notre intelligence sache d'une part envisager froidement la vérité, et d'autre part reconnaître sa nature essentiellement bornée et dépendante. — Lorsque l'erreur et l'illusion sont si faciles, ce n'est pas à la raison qu'il appartient de juger en souveraine. Seule une *révélation* venant d'en haut peut nous éclairer, en nous donnant les lumières qui nous manquent, sur les grands problèmes de la vie.

Et si la voix de Dieu ne se fait pas entendre, nous avons un devoir : celui de l'*abstention*.

* * *

Les objections
rationnelles
n'ont
pas de valeur
si elles
s'attaquent
à un document
dont l'origine
surnaturelle
est démontrée.

Ces considérations générales réduisent à leur vraie valeur les objections formulées contre la Prophétie des Papes, au nom des *données fournies par la raison sur l'avenir du monde*.

Aussi bien, s'il est prouvé que ce document a vraiment une origine surnaturelle, et si la conclusion nécessaire en est que la Papauté, et par suite le monde, n'ont plus de longs siècles à vivre, de quel droit une intelligence bornée pourra-t-elle contrôler ces conclusions ?

La vraie et décisive question, c'est donc, comme nous l'avons dit plus haut, d'établir l'autorité divine du document. On devra ensuite, si la preuve est faite, en accepter toutes les conséquences, sans s'arrêter aux récriminations intéressées d'une raison trop humaine.

Raisons de notre étude. — Classement des objections.

Toutefois, comme ces objections se présentent sous des dehors qui les font accepter volontiers, il sera utile de les passer en revue, d'autant plus qu'en somme on les retrouve énoncées, d'une manière inconsciente ou non, par presque tous les adversaires de la Prophétie des Papes.

En regard des affirmations qui nous sont opposées, nous nous permettrons de formuler quelques réflexions. — Mais, nous défiant à notre tour de notre raison en matière aussi délicate, nous chercherons ensuite la lumière dans les passages de nos Saints Livres où Dieu a bien voulu nous instruire lui-même de nos destinées futures (1).

Pourquoi nous examinons les objections modernes contre la proximité du Jugement dernier.

* * *

Le passé du monde et de l'homme, les conditions présentes de la civilisation, au point de vue purement humain ou au point de vue chrétien, semblent nous fournir des motifs de conclure à une durée plus ou moins illimitée de la vie de l'humanité sur terre (2).

Classement des objections.

(1) Voir chap. XV; *La proximité de la fin du monde et l'enseignement de la Révélation.*

(2) Le P. Lacordaire, en une conversation particulière rapportée dans le *Correspondant* (n° du 10 juillet 1881, p. 33), s'est fait l'éloquent interprète des théories modernes sur la durée future du monde :

« L'homme doit durer longtemps, dit-il. La vie inorganique a été longue. Elle aurait compté des siècles. La vie végétale lui a succédé, et des conclusions que la religion ne repousse pas lui assignent une existence d'un nombre considérable d'années. L'homme rationnel a vécu 4000 ans ; le chrétien n'a que 18 siècles ! Après avoir libéralement prodigué les siècles à la matière, à la raison, Dieu se montrerait-il parcimonieux pour son Christ ? La nouvelle vie qu'il a apportée au monde serait-elle plus courte ?... Nous sommes tout modernes. La civilisation, suivant un cours conforme à celui du soleil, a successivement visité les Assyriens, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Barbares, et nous voilà ! Nous sommes presque au berceau de l'humanité. Qu'est-ce pour Dieu qui se meut dans l'éternité que cette étroite suite d'années ? c'est bien pour les enfants arrosés du sang de son Fils qu'il voudra surtout reculer les limites du temps... Comment pourrions-nous déjà finir ? L'Europe entière n'appartient pas au Christ. L'Asie lui est encore rebelle jusque sur le sol où il est mort. L'Amérique est incomplètement soumise à ses lois. L'Afrique le méconnaît. L'Océanie ne date que d'hier. Le Christ qui a consenti à descendre sur notre globe, imperceptible partie de son domaine, ne serait venu que pour posséder des lambeaux de ce coin de sa création, de ce grain de poussière détrempe d'eau ! Non, la vie qu'il nous a

Pour ce qui concerne le passé, la question peut être envisagée soit par rapport au monde matériel, soit par rapport à l'homme lui-même.

A) Le monde matériel dans le passé.

Objection tirée de la durée du monde matériel dans le passé.

Le monde a mis des millions de siècles à se former ; et ce monde n'est que le palais et le piédestal de l'humanité.

Comment admettre que le Créateur ait assigné pour le chef-d'œuvre de sa création une durée sans rapport aucun avec le temps consacré à la préparation de sa demeure ? Comment croire à une telle disproportion entre le piédestal et la statue ?

* * *

apportée ne cessera pour faire place à la vie à venir que lorsqu'elle aura régénéré le monde entier, modique objet de l'amour d'un Dieu... »

Les circonstances dans lesquelles parle l'illustre Dominicain, les restrictions dont il accompagne sa déclaration, nous édifient pleinement sur l'esprit de simplicité et d'humilité dans lequel il exprimait sa pensée. A son ami Jules Lacoïata qui le questionne, il commence par faire la protestation suivante :

« L'homme doit vivre longtemps encore. Telle est du moins ma pensée, qui est loin d'être absolue ; nul ne s'incline plus profondément que moi devant les impénétrables secrets de la divine Providence. »

Disons-le bien haut en face d'un aussi grand exemple, si nous nous permettons de juger et de qualifier les théories modernes sur la fin du monde, c'est que nous envisageons les tendances de l'époque, et non le caractère des écrivains qui les adoptent, et nous sommes d'ailleurs prêt à reconnaître de grand cœur les erreurs que nous pourrions commettre en matière aussi délicate.

La *Civiltà Cattolica* a publié vers 1884 deux articles (*Del finimondo. -- Dei segni precursori del Anticristo*) dans lesquels elle repousse la thèse de la fin prochaine du monde. — Nous aimons à saluer ici encore l'autorité et la compétence des rédacteurs de la célèbre Revue italienne ; mais dans les questions de pure discussion nous considérons comme un devoir de ne pas accepter les yeux fermés des conclusions, qui ne peuvent s'imposer que par les raisons dont on les appuie.

Le monde est-il fait pour l'homme?

que le monde soit fait pour l'homme, du moins le monde que nous habitons, nous nous garderons de le nier (1).

Dieu a subordonné les uns aux autres les êtres de sa création par ordre de dignité. — Dans ce plan admirable, la matière inorganique sert la vie organique représentée d'abord par les végétaux; les végétaux eux-mêmes s'unissent aux êtres inférieurs pour subvenir aux néces-

Réponse.
1° Dans
quel sens le
monde matériel
est fait
pour l'homme.

(1) Ici se pose une question dont on fait souvent un argument contre la Bible et contre l'Eglise catholique : l'homme est-il le centre de la Création ?

Certains savants modernes accusent les auteurs inspirés d'ignorance, et semblent triompher en condamnant au nom de la science ce qu'ils appellent *l'erreur géocentrique*. — Comme si la Bible et l'Eglise avaient jamais prétendu qu'*au point de vue astronomique* la Terre est le point central autour duquel se meuvent tous les astres !

La Genèse en particulier que l'on prétend attaquer, dans le tableau grandiose qu'elle fait de la Création, n'a point pour but d'exposer les rapports des mondes entre eux, comme on pourrait le faire en étudiant la mécanique céleste ou l'astronomie. Elle nous montre seulement comment Dieu a tout disposé dans la nature pour les besoins et le bonheur de l'homme.

En nous restreignant à ce point de vue moral, est-il vrai de dire que l'univers créé, avec ses astres innombrables et ses espaces indéfinis, a l'homme pour objectif ? — Le texte inspiré ne nous oblige en aucune manière à étendre à l'univers tout entier ce qui est dit des parties de cet univers qui peuvent avoir une influence plus ou moins directe sur l'humanité. — Nous nous permettons cependant d'émettre une hypothèse sur les rapports que pourrait avoir plus tard *l'humanité ressuscitée et glorifiée* avec le monde des astres.

Il est intéressant à ce sujet de nous demander si dès maintenant les astres divers sont habités. Cette question de la pluralité des mondes habités a le don d'exciter la curiosité de plusieurs, et si elle ne se rattache qu'indirectement à notre question, elle a du moins le mérite de l'actualité, et peut éclairer d'un nouveau jour les réponses que nous donnons à l'objection qui nous est proposée.

Au point de vue de la Révélation, il est d'abord un fait acquis, c'est que le Fils de Dieu s'est incarné sur terre. Il y a dans cette marque seule de prédilection pour l'humanité une raison plus ou moins probable de croire que la terre mérite d'une manière spéciale d'être considérée comme le centre moral de la création visible.

Mais nous voulons nous placer à un point de vue purement scientifique.

M. Faye (de l'Institut), dans son ouvrage remarquable sur *l'Origine du monde* (Paris, 1896), étudie cette question de la vie dans l'univers. — Sans affirmer qu'il ne puisse y avoir qu'un globe habité dans l'univers, il considère qu'il est « insoutenable de prétendre que tous les mondes sont habités ou doivent l'être. »

« D'abord aucune des étoiles que nous apercevons dans le ciel ne peut être habitée par un organisme vivant, puisque ces étoiles sont des astres en

sités de la vie animale, où se manifestent la sensibilité et les degrés inférieurs de la connaissance. Les animaux enfin doivent, ainsi que les végétaux et le monde minéral, servir le roi de la Création, l'homme, qui les domine tous par son intelligence et sa volonté.

Jusqu'où s'étend cet empire moral de l'homme dans l'immensité de la nature, peu nous importe. Mais il semble

pleine incandescence. Après leur extinction même, ces astres ne sauraient être habités, car « il n'y aura pas, à cause de leur immense éloignement mutuel, de soleil voisin pour départir à chacun d'eux la lumière et la chaleur. »

La question ne peut donc se poser que pour les planètes éteintes qui circulent peut-être autour de ces soleils.

Or les conditions de la vie sont très multiples :

« Il y a des conditions de divers ordres, astronomiques, mécaniques, géologiques, physiques et chimiques. »

» La première de toutes les conditions se rapporte à la température. — Ni le froid absolu de -273° qui règne d'après les astronomes dans les espaces immenses qui séparent les soleils, ni les températures effroyables de millions et de millions de degrés qui existent dans le moindre soleil, ne sont compatibles avec les échanges et les transformations qui accompagnent la vie. Il faut à la vie une sorte d'étuve à température modérée et presque constante. L'étuve doit être un globe éteint, protégé par une vaste atmosphère, placé à juste distance d'un soleil ou naissant ou complet. »

Les planètes à orbite presque circulaire sont donc, conclut M. Faye, les seuls mondes sur lesquels la vie puisse se développer. — Il faut par suite exclure tous les corps à orbite excentrique, tels que les comètes.

De plus, « ce globe devant tourner sur lui-même, il faut que son axe ne soit pas couché sur le plan de l'orbite, autrement les deux hémisphères de la planète passeraient successivement à l'état de contrées polaires. C'est précisément le cas d'Uranus... »

» Au point de vue *mécanique* il faut que la rotation ne soit pas trop rapide. Ainsi il suffirait que la terre tournât 17 fois plus vite pour que la pesanteur fût annulée à l'Équateur par la force centrifuge. — Il faut une masse suffisante : évidemment nos 300 petites planètes circulant entre les orbites de Mars et de Jupiter, et sur lesquelles une pierre lancée par la main d'un enfant deviendrait un satellite, sont toutes impropres à la vie. »

M. Faye parle ensuite des conditions *géologiques*.

« Il faut que la densité moyenne de la planète soit supérieure à celle de l'eau, sans quoi les mers n'auraient plus de stabilité, leurs mouvements ne se réduiraient pas à de simples oscillations contenues dans d'étroites limites... C'est le cas de la planète Saturne. — Il faut que la croûte solide de la planète considérée ait une consistance suffisante. La densité moyenne de Jupiter dépasse à peine celle de l'eau ; à en juger par son aplatissement si marqué, la densité superficielle doit être bien moindre... »

L'illustre savant, descendant dans le détail de la formation de la croûte solidifiée pour un globe quelconque primitivement fluide, montre la nécessité de bouleversements géologiques, « faisant sortir des profondeurs les matériaux

Dieu fin dernière de l'homme.

qu'au point de vue de la *finalité*, il exerce son influence bien au delà des limites de ce globe terrestre qui lui a été assigné comme demeure, puisque le soleil lui-même met sa lumière et sa chaleur à son service.

Si donc nous considérons l'homme comme le but et la fin suprême de la création du monde qui l'entoure, il est naturel sans doute de chercher une certaine proportion entre sa durée et celle de la formation de ce monde.

Mais, dans cette échelle ascendante des êtres et des créations divines, il ne nous est pas permis de nous arrêter à l'homme, être de raison.

La vie naturelle, la vie de raison est soumise dans l'homme à la *vie surnaturelle* et à la *vie de grâce*. —

calcaires pour les amener à la surface, les livrer aux actions chimiques, et mettre finalement la chaux en circulation à l'état de carbonate. » Ces phénomènes supposent l'existence des mers. — Sans entrer dans les explications de l'auteur de cette étude, nous comprenons la complexité des phénomènes qui peuvent rendre un globe habitable.

Les conditions de la vie sont beaucoup complexes encore au point de vue chimique. L'oxygène, l'azote, le carbonate et l'hydrogène semblent devoir constituer partout les éléments essentiels de la vie. On peut y ajouter une foule d'autres corps plus ou moins nécessaires au développement et à la conservation des êtres vivants. — Or, ces corps sont répartis très inégalement dans les globes célestes. La lune, par exemple, est privée d'atmosphère. L'analyse directe des matériaux cosmiques qui tombent de temps à autre sur la terre, l'analyse spectrale des astres lumineux, tout en nous montrant que les éléments premiers des corps sont partout les mêmes, nous renseignent sur les différences de répartition de ces divers éléments dans les mondes célestes..... Ces différences semblent incompatibles avec l'existence d'êtres vivants, dans un grand nombre de cas.

Que dire de la condition essentielle, celle de la présence des germes ou semences qui donneront naissance aux êtres vivants? Indépendamment des savantes considérations de M. Faye, ne sommes-nous pas en droit de nous tenir dans une prudente réserve, et de ne pas accepter à la légère les affirmations de nos philosophes modernes, lorsqu'ils supposent la vie répandue à profusion dans l'univers?

Mais alors, dira-t-on pourquoi tous ces mondes? Est-il possible d'admettre la mort, le silence dans cette immensité des cieux?

C'est à cette difficulté que nous cherchons à répondre dans l'hypothèse que nous formulons sur le rôle des astres dans la vie des corps glorieux. — Mais nous nous gardons bien de prétendre imposer nos vues : la meilleure réponse à la difficulté est de n'en point donner, et de s'en remettre complètement à la sagesse infinie du Créateur.

Cette dernière est elle-même subordonnée à *Dieu* comme à sa fin souveraine.

Conséquences.

Comment dès lors nous en tenir à des considérations qui ne voient en l'homme qu'un être parfait dans sa sphère, et négligent les autres fins de sa création, les plus importantes en réalité?

L'éternité,
raison d'être de
l'existence
du monde.

Au regard de la foi, le monde où nous sommes doit être envisagé comme un simple lieu d'épreuve, la vie sur terre n'est qu'une préparation à une vie supérieure, *qui n'aura point de fin*. Osera-t-on soutenir qu'il n'y a pas de proportion entre les millions de siècles que la science réclame pour la formation de ce monde visible, et l'éternité?

Ce qu'il faut
avant tout
envisager
dans l'homme.

Au lieu donc de comparer la simple durée de l'humanité sur terre au temps de formation du monde matériel, il faut envisager en même temps : la dignité de l'homme *dans sa nature*, l'élévation de *l'état de grâce* auquel il est appelé dès cette terre, la *gloire* enfin qui l'attend dans le ciel. Nous comprendrons alors que les siècles aient pu être comptés par millions pour préparer une création aussi merveilleuse.

Qu'est-ce en effet que la matière comparée à l'intelligence? dirons-nous avec nos contradicteurs, en retournant contre eux leur argument. Des successions indéfinies de phénomènes physiques ou matériels de l'ordre le plus grandiose peuvent-elles être comparées seulement à un acte d'*intelligence* ou d'*amour*, — surtout lorsque la *grâce* vient informer ces manifestations de l'ordre intellectuel ou moral? — Ce n'est pas, enfin, la durée de l'homme sur terre qu'il faut comparer au temps qu'a réclamé la formation du monde habitable, mais l'éternité de *gloire* elle-même pour laquelle l'homme est créé.

En envisageant la question à ce triple point de vue, nous admirerons une seule chose : c'est que Dieu ait voulu greffer des semences d'une vie immortelle sur un monde dont la durée n'est en somme qu'un atôme dans l'éternité.

Que l'homme cesse de se considérer comme un dieu!

Conclusion. — Que deviendront les corps ressuscités ?

qu'il descende de ce piédestal qu'il s'est attribué dans son orgueil, et qu'il y laisse son Créateur et Souverain Maître ! Alors peut-être il comprendra sa dignité véritable qui consiste dans la soumission aux lois divines ; alors aussi il verra l'usage qu'il doit faire des êtres qui lui sont soumis.

Il apprendra que ce monde est fait pour lui sans doute immédiatement, mais en dernière analyse pour Dieu, et que son rôle est de rapporter, par son intelligence et sa volonté libre, la créature au Créateur, l'être fini et temporel à l'Être infini et éternel. — Il comprendra en même temps que des millions de siècles soient comptés pour rien lorsqu'il s'agit de donner une voix et une âme à la création pour chanter les louanges du Tout-Puissant.

* * *

Il nous est permis peut-être d'aller plus loin, et de voir dans les conditions de la vie future une réponse directe à l'objection tirée de la durée du monde matériel dans le passé.

2° Le monde matériel et son rôle possible dans l'avenir.

L'homme peut user de la vie et des éléments matériels, soit pour le bien, soit pour le mal. Son corps, comme son âme, participant au mérite ou au démérite, il doit trouver sa récompense ou son châtement dans tout son être.

Les âmes subissent, aussitôt après la mort, un premier jugement qui règle leur sort éternel. Mais au dernier jour, les corps ressusciteront, la foi nous l'enseigne, pour prendre part à la récompense ou au châtement.

Où seront-ils pour jouir ou pour souffrir éternellement ?.... Mystère.

Les *damnés*, nous le savons, expieront dans un feu éternel leurs révoltes contre la loi divine. Mais en quel lieu se trouvera ce feu ? La Révélation est muette à ce sujet.

Quelques-uns le placent au centre de notre globe terrestre ; ils affirment qu'il est juste que le pécheur trouve son châtement là même où il a cherché à usurper les droits de son Dieu. — Il a prétendu s'élever... Il restera, disent-ils, éternellement cloué, rivé, sur le théâtre de sa révolte. — Nous sommes, on le voit, dans le domaine des pures hypothèses.

Quant au séjour des *corps glorieux*, il est encore plus impénétrable pour notre intelligence finie.

Cependant la foi nous apprend que le corps participera au bonheur du Ciel. A côté des jouissances inénarrables des âmes qui contempleront sans nuage la vérité infinie, et se confondront en amour et en extase pour chanter les cantiques éternels, il y aura pour les corps ressuscités des jouissances célestes qui dépassent toute conception humaine et toute imagination.

Quelles seront-elles ? Nous l'ignorons encore. Mais nous savons par la Révélation que *le monde sera transformé* après le Jugement dernier. *Il y aura*, dit l'Écriture, *une terre nouvelle et des cieux nouveaux* ⁽¹⁾. — Qui nous dira donc si les corps glorieux ne sont pas destinés à peupler les profondeurs immenses des cieux qui frappent nos regards, et excitent en nos âmes d'invincibles élans d'admiration et de sainte curiosité ?

Les théologiens assignent d'ailleurs aux corps glorieux des qualités surnaturelles qui semblent réclamer des espaces indéfinis pour se développer et s'exercer.

Dès lors, quoi d'impossible à admettre que cette nature immense, dont nous sommes enveloppés, soit le palais futur destiné par Dieu à ses fidèles serviteurs ?... Ainsi se réaliserait à la lettre la parole du divin Maître à ses apôtres (qui, au sens direct, annonce évidemment la diversité des récompenses réservées par le Père céleste à ses élus) : *Dans la maison de mon Père il y a bien des demeures* (Jo. XIV, 2).

Si ces suppositions ont quelque fondement, verra-t-on encore une disproportion choquante entre le temps de la formation du monde matériel et les destinées éternelles de l'humanité ?

Valeur qu'il
 faut attribuer
 aux hypothèses
 que nous
 formulons.

Dans de pareilles hypothèses, que nous nous permettons à peine de proposer, tellement les sommets éternels sont impénétrables à l'intelligence humaine, nous trouvons cependant une réponse à l'objection qui nous occupe. En effet, pour que cette objection soit sans force, il suffit qu'on puisse découvrir une réponse acceptable aux difficultés qu'elle propose. Lors même que cette réponse n'est que probable, l'objection perd ses droits à contredire une thèse d'ailleurs bien établie.

(1) II Petr. III, 13. « Novos vero cælos et novam terram secundum promissa ipsius exspectamus, in quibus justitia habitat. » (Cf. Is. LXV, 17.)

Apoc. XXI, 1. « Et vidi cælum novum, et terram novam. Primum enim cælum et prima terra abiit, et mare jam non est. 2. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem novam. »

Loi naturelle, loi mosaïque et loi de grâce.

Nous avons tenu à indiquer la possibilité d'une solution, pour montrer par cet exemple combien il est difficile de discuter les questions qui touchent au surnaturel par des arguments humains.

* * *

Les considérations que nous avons formulées en premier lieu suffisent en tout cas à expliquer la longue durée de la formation du monde matériel, comparativement à la durée de la vie de l'humanité sur terre (v. plus haut, p. 686). Ces séries de siècles étaient en effet la condition nécessaire pour la constitution d'un monde habitable, d'après les lois de l'astronomie, de la physique et de la chimie.

Remarque.

Nous allons trouver de nouvelles objections dans la succession même des générations humaines sur cette terre si admirablement préparée.

B) L'humanité dans le passé.

L'homme a vécu sur terre au moins 4000 ans et peut-être bien davantage, avant la venue de Jésus-Christ, sous la loi de nature ou sous la loi mosaïque. — Est-il vraisemblable qu'il ne vive que 2000 ans sous la loi de grâce, comme le ferait supposer la Prophétie des Papes ?

Objection tirée de la durée de la loi de nature et de la loi mosaïque dans le passé.

Le Christianisme, après avoir été si longtemps préparé, ne doit-il avoir qu'une durée éphémère ?

Le Sauveur n'a-t-il acheté si chèrement le salut du monde que pour exercer sur terre un empire fugitif de quelques siècles ?

Cette objection paraît mieux fondée que la précédente, parce qu'elle compare l'homme à l'homme, et non plus seulement aux éléments inférieurs.

Remarque.

Cependant elle présente sous un faux jour les relations de l'humanité avec le Sauveur ; — elle suppose une doctrine erronée sur la justification ou sur le règne de la grâce ; — enfin elle oublie le règne de la gloire.

Réponse.

* * *

Importance de la préparation à la venue du Sauveur.

1° L'objection présente sous un faux jour les relations de l'humanité avec le Verbe fait homme.

Ici, comme précédemment, nous dirons qu'il est dangereux de tout rapporter à l'homme. On ne doit pas considérer l'Eglise comme un but, mais comme un moyen.

Ce n'est pas l'homme, ce n'est même pas le chrétien, c'est Dieu, c'est Jésus, qui est la fin suprême et nécessaire, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce. Lors donc que nous parlons de préparation à la loi de grâce, nous devons avant tout comprendre qu'il s'agit de préparation à la visite que le Fils de Dieu avait décrété de faire à l'humanité en s'incarnant.

Or il est parfaitement admissible, il est même conforme à la dignité de Dieu que, pour ce qui est du règne de Jésus-Christ *sur terre*, la préparation tienne la première place pour l'importance et la durée.

Aussi bien, nous savons que la passion du Sauveur et ses mérites devaient profiter à tous les hommes, et que le retard apporté à sa venue ne diminuerait pas l'efficacité de sa grâce.

* * *

2° Elle suppose une doctrine erronée sur la justification, ou sur le règne de la grâce.

Dieu veut le salut de *tous les hommes*. D'autre part, l'homme coupable ne peut être sauvé que par Jésus-Christ.

Ainsi c'est bien à tort que l'on établirait, au point de vue de la justification en elle-même, une ligne de démarcation absolue entre les différentes périodes de la loi de nature, de la loi mosaïque, et de la loi de grâce.

Dès la chute originelle, le Messie a été promis; et depuis ce temps, c'est par lui seul que *tous les hommes* ont pu trouver le salut ⁽¹⁾. — *Le règne de Jésus-Christ*

(1) C'est l'enseignement de S. Paul.

Rom. V, 17. « Si enim unius delicto mors regnavit per unum, multo magis abundantiam gratiæ et donationis et justitiæ accipientes, in vita regnabunt per unum Jesum Christum. 18. Igitur sicut per unius delictum in omnes homines in condemnationem, sic et per unius justitiam in omnes homines in justificationem vitæ. » (On peut consulter le beau commentaire du P. Cornely, *in Rom.*, I, pp. 297-303.)

I. Cor. XV, 21. « Quoniam quidem per hominem mors, et per hominem

Son règne s'étend à tous les âges.

s'étend ainsi en réalité à travers les âges, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin des temps, et il se poursuivra dans les siècles des siècles.

Qu'importe donc au fond que Jésus ait paru plus ou moins tôt dans le temps, si la vertu de sa grâce et de sa Rédemption a pu se répandre par anticipation sur les générations passées comme elle doit se communiquer aux générations à venir?

Le soleil qui domine la montagne éclaire le voyageur qui l'aperçoit devant lui dans sa pénible ascension, aussi bien que celui qui le laisse en arrière dans sa descente rapide. — Jésus, Soleil de Justice, envoie sa lumière et sa chaleur aux extrémités du temps et de l'espace, à ceux qui l'ont précédé comme à ceux qui le suivront.

La seule question qui pourrait être soulevée dans l'objection serait donc une question de *forme* ou de *mode*. Pourquoi Jésus a-t-il choisi pour les uns une Révélation plus complète et plus lumineuse, et pour les autres une manifestation plus imparfaite et plus obscure de sa loi?

Quelle
est la vraie
difficulté.

Mais comment la raison humaine pourrait-elle sonder les mystères de la prédestination et de la providence divine?

Impuissance
de la raison.

La question qu'elle poserait pour le *temps*, ne devrait-elle pas la poser aussi pour l'*espace*? Et n'y aurait-il pas à comparer les nations privilégiées de l'Europe et des pays qui ont reçu la civilisation du Christianisme aux régions abandonnées et sauvages de l'Afrique ou de l'Océanie?

Combien d'autres problèmes insondables, dont la foi doit accepter la solution sans que la raison en puisse aborder la discussion! — Sans sortir de notre sujet, pourquoi Dieu a-t-il attendu deux mille ans et plus avant de donner au monde la Loi et la Révélation mosaïque?....

resurrectio mortuorum. 22. Et sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur. » (Cf. Corn. in h. l.)

Nous ne voulons pas nous arrêter à démontrer plus longuement cette thèse qui appartient au domaine de la théologie.

Les grands problèmes. — Le règne de Jésus durera pendant l'éternité.

Pourquoi a-t-il réservé cette Révélation au seul peuple juif?.... Et depuis cette date, pourquoi s'est-il encore écoulé 2000 ans jusqu'à la venue du Messie?.... Comment expliquer que Jésus, possédant en lui-même les trésors de la sagesse divine et les remèdes à tous les maux de l'humanité, ait voulu rester caché et ignoré pendant trente ans, et ne paraître en public que pendant trois ans?.....

Où s'arrêter dans ces questions que soulève une vaine curiosité? N'est-il pas sage de ne point chercher à sonder les desseins cachés de Dieu? Acceptons simplement et sans discussion ce qu'il juge bon de nous révéler⁽¹⁾, et sachons pour le reste, nous abstenir.

* * *

3° L'objection ne tient pas un compte suffisant du règne de la gloire.

D'ailleurs la fin du Pontificat romain marquera la fin des temps, mais *non pas la fin du règne de Jésus-Christ*: le Souverain Maître prendra pour toujours dans le Ciel la place qu'il avait confiée pour un temps sur terre à ses Vicaires.

Dans cette plénitude de royauté divine et de sacerdoce qui appartient à Jésus pour l'éternité, ne devons-nous pas voir une réponse suffisante à la difficulté proposée?

Ce n'est pas seulement vingt siècles que le Sauveur est appelé à régner sur son Église, ce n'est même pas du commencement du monde à la fin des temps, c'est pendant les siècles des siècles, durant l'éternité sans fin.

* * *

(1) Il s'agit ici d'une Prophétie particulière et privée. Cette révélation ne touche pas notre foi le chrétien, puisqu'elle ne nous est pas proposée officiellement par l'Église, et qu'elle ne fait point partie des Livres saints. Mais, toute proportion gardée, les considérations précédentes peuvent s'appliquer même à une révélation spéciale, surtout lorsque cette révélation a pour objet des vérités inaccessibles à la raison. — Si donc il est prouvé que la Prophétie des Papes est vraiment prophétie, et que par suite elle vient de Dieu, nous devons en accepter toutes les conséquences.

Le monde est-il fait pour le progrès?

Si la voix du *passé* est impuissante à nous faire entendre que l'humanité doit avoir devant elle encore une longue série de siècles d'existence, en est-il de même de la voix du *présent*?

Considérons la *civilisation* actuelle du monde au double point de vue naturel et surnaturel, *humain* et *chrétien*; cette étude du moins ne doit-elle pas nous amener à reculer indéfiniment l'époque du cataclysme final?

La voix
du passé et la
voix du présent.

C) L'état actuel de la civilisation.

Le monde est fait pour le progrès. Or le progrès ne date que d'hier. La civilisation actuelle est toute récente, et il faudra encore un temps bien long pour que l'humanité arrive au degré de perfection auquel elle est destinée.

Objection tirée
du temps
nécessaire au
développement
de la
civilisation.

* * *

Le monde est fait pour le progrès, dit-on.

1° Sans doute, si l'on entend par ce progrès le progrès moral, et si l'on veut bien admettre que le *progrès moral* est proposé comme un but à la *libre volonté*; il ne saurait être en effet une destinée inévitable s'imposant sur terre à l'homme comme une nécessité.

Réponse.
1° La question
considérée
d'une manière
abstraite.

Quant au *progrès matériel*, il n'est que fort accessoire dans les desseins du Créateur. Nulle part il n'est écrit que l'homme, avant de disparaître de la face de la terre, doive en connaître tous les secrets.

2° Si des abstractions de la théorie nous descendons au domaine des faits, nous trouverons que le progrès, tel que le rêvent savants et philosophes modernes, est une *illusion* et un *mensonge*.

2° Les faits.

Le progrès moral n'est malheureusement que trop difficile à constater dans notre siècle, et, malgré les grands mots dont aime à se parer la civilisation moderne, nous serions bien tenté de croire qu'à plusieurs points de vue notre époque est inférieure à d'autres périodes de

Le progrès
moral

l'histoire; nous n'y trouvons, dans ce qu'elle a de bon, qu'un écho lointain ou une contrefaçon de l'Évangile. — Aujourd'hui comme hier, la terre est le théâtre de la lutte entre le bien et le mal; les alternatives de succès et de défaillance sont toujours irrégulières et inégales pour les deux grands partis qui se disputent le monde.

C'est dans l'Église qu'il faut chercher la véritable loi du progrès, c'est au ciel qu'il faut attendre le règne de la justice.

Le progrès
scientifique
et industriel.

Quant au progrès dans l'ordre des connaissances et des industries humaines, il est indéniable. Les conquêtes merveilleuses de la science, depuis un siècle surtout, sont une des preuves les plus manifestes de la puissance du génie humain; elles sont par suite un hommage indirect rendu à l'Intelligence infinie de Dieu, créateur et des lois de la nature et de l'esprit humain qui sait les découvrir, les analyser et les appliquer aux besoins de la vie.

Mais deux choses nous frappent dans ce progrès des sciences et de leurs applications pratiques.

D'abord, plus la science devient profonde et raisonnée, et mieux elle comprend combien est vaste le champ à explorer; par conséquent plus elle doit s'humilier et se défier d'elle-même.

Ensuite et surtout, le progrès véritable et le bien-être de l'humanité sont loin de marcher de pair avec les découvertes modernes. Il suffit d'une invention, d'un perfectionnement inconnu jusqu'alors, pour bouleverser les conditions de l'existence : la machine remplace le travail de l'ouvrier et multiplie la misère des uns, en accroissant dans des proportions exagérées la fortune des autres; et quand l'industrie moderne ne prend pas au travailleur son salaire, elle abaisse son caractère et son niveau moral, en occasionnant les grandes agglomérations, sources de vices et désordres.

A un autre point de vue encore les découvertes de la science, tout admirables qu'elles soient en elles-mêmes, sont funestes pour le bien général des nations et des individus. Les excitations de toutes sortes au luxe et à

Les fruits de la civilisation moderne.

la dépense mises à la portée de tous par les mille inventions du jour, les facilités de relations et de voyages inconnues à nos pères, la diffusion exagérée de la presse, et tant d'autres résultats du progrès des sciences, produisent, hélas, les plus lamentables effets sur les populations des villages et des campagnes. — L'ordre social est bouleversé. La famille est détruite. L'individu, isolé, misérable, est en proie à mille désirs insensés qu'il ne peut assouvir; il voit en même temps renaître pour lui, sous une autre forme, l'esclavage ancien. L'émiettement des forces vitales de la nation sous l'influence dissolvante du progrès moderne, a produit, par un monstrueux contraste, le groupement de toutes les puissances ennemies de la liberté, le *socialisme d'Etat*, auquel peut seule remédier la religion.

C'est ainsi qu'en voulant dominer la matière par la science, l'homme s'est laissé peu à peu dominer par la matière, et, comme conséquence, par la force brutale.

Cet état lamentable, résultat indirect des admirables conquêtes de la science, peut-il durer de longs siècles encore, peut-il même se continuer? — Et dans les raisons qu'on nous oppose, ne devons-nous pas voir plutôt un argument en faveur d'un bouleversement plus ou moins prochain qui remettra l'homme à sa place et rendra à Dieu toute sa gloire?

* * *

Mais, à côté de cette civilisation trop humaine, il y a une autre civilisation, véritable et unique remède aux maux de l'humanité. Enseignement divin, morale supérieure, relations merveilleuses de l'homme avec Dieu et avec son semblable, toutes les conditions de bonheur et de progrès s'y trouvent réunies.

Nous avons nommé la *civilisation chrétienne*.

La
crise actuelle
de la
civilisation
réclame plutôt
une solution
radicale
plus ou moins
prochaine.

D) La prédication universelle de l'Évangile,
prélude de la fin des temps.

Objection tirée
de la prophétie
de Jésus
relativement
à la prédication
universelle
de l'Évangile.

L'Évangile, dit Notre-Seigneur, doit être prêché par le monde entier, comme un témoignage à l'adresse de toutes les nations, et *alors viendra la consommation*.

A notre époque, depuis plusieurs siècles même, la prédication de l'Évangile a fait des progrès immenses. On ne peut pas dire pourtant que l'Évangile soit, à l'heure présente, partout prêché et connu. Il y a tant de peuplades sauvages, en Asie, en Afrique, en Océanie, en Amérique même, qui n'ont point encore eu part à la *bonne nouvelle* ! Et jusque chez les peuples chrétiens, que d'ignorances ! que de voiles jetés sur les vérités et les institutions du catholicisme !

Comment croire que ces ténèbres et ces ignorances doivent bientôt faire place au rayonnement lumineux de l'Évangile par toute la terre habitée ?

L'argument est sérieux. Il semble se fonder sur l'enseignement même de Jésus-Christ, et cet enseignement est précisément donné par le Sauveur à propos des signes précurseurs de la fin du monde.

C'est *dans son contexte* que nous chercherons le sens de la parole divine.

Il sera donc utile, avant de discuter l'objection, de relire cet avertissement solennel. Trop souvent en effet certains théologiens extraient des Livres saints une phrase, une sentence. En la séparant de l'ensemble dont elle fait partie, ils lui donnent un sens qu'elle ne saurait avoir d'après la suite des idées exprimées dans le passage intégral.

Pour juger d'un texte quelconque, surtout lorsque ce texte est réduit à quelques mots, il faut le voir *dans son cadre naturel*.

Cette règle de bon sens, pour laquelle nos maîtres en littérature sont si justement exigeants lorsqu'il faut comprendre et interpréter un auteur profane, de quel droit s'en dispenserait-on quand il s'agit de l'enseignement de Jésus, la Sagesse infinie ?

Réponse.
Il faut lire
cette prophétie
dans
son contexte.

Ordre à suivre. — Sens littéral de la prédiction de Jésus.

ouvrons donc avec un saint respect le livre des Évangiles; écoutons dans son entier l'enseignement que Jésus donne à ses disciples sur les événements à venir, quelques jours avant sa Passion douloureuse. Au milieu de ces graves avertissements, nous trouverons la grande prédiction relative à la diffusion future de l'Évangile.

Nous essaierons de dégager de l'ensemble le *sens littéral* qu'il faut attribuer à ces mots, partout répétés et souvent mal compris : « Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus : et tunc veniet consummatio. » — Nous verrons ensuite si la prophétie dans laquelle est enclavé ce texte est susceptible de recevoir une interprétation plus large et plus étendue au *sens spirituel*. — Enfin nous chercherons à établir le parallélisme entre la Prophétie des Papes et les prédictions du Sauveur.

Ordre à suivre
dans l'étude
de la grande
prédiction
de Jésus.

I.

LE DISCOURS DE JÉSUS SUR LE MONT DES OLIVIERS AU SENS LITTÉRAL.

Le moment est solennel. Pour la dernière fois, Jésus a parlé dans le temple. Il a terminé son discours par des menaces à l'adresse du peuple ingrat qui tue ses prophètes : — « Malheur à vous, a-t-il dit, Scribes et Pharisiens, hypocrites, sépulcres blanchis..... Comblez la mesure de vos pères....., serpents, races de vipère, comment échapperez-vous au jugement de la Géhenne?... Jérusalem, Jérusalem qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés ; combien de fois ai-je voulu rassembler tes fils comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes ! Et tu n'as pas voulu ! Mais voici que votre maison restera déserte et abandonnée. Car je vous le dis : vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur ! » (Cf. Matth. XXIII, 13-39.)

Occasion
du discours.

Et Jésus quitte le temple pour toujours.

Il se dirige vers le mont des Oliviers situé à l'orient de Jérusalem. De ce lieu on voyait le temple dans toute sa splendeur et sa majesté.

C'est alors que les disciples s'approchent de Jésus et, lui

faisant admirer les merveilles accumulées dans l'édifice sacré, semblent vouloir le fléchir et détourner ses menaces.

A son tour, Jésus les invite à contempler la magnificence de ces constructions, afin de mieux faire ressortir l'enseignement qu'il va leur donner : « De toutes ces pierres, leur dit-il, il n'en restera pas deux l'une sur l'autre. » (Matth. XXIV, 1. 2.)

Deux questions
posées par
les Apôtres.

Jésus étant assis sur le mont des Oliviers, Pierre, Jacques, Jean et André, qui sont favorisés par le Sauveur d'une plus grande intimité, viennent à lui secrètement. Ils demandent des explications sur ce grand événement de la ruine future du temple de Jérusalem, et sur l'époque à laquelle elle doit s'accomplir. Mais comme ils croient faussement que les destinées du monde sont attachées à celles de Jérusalem et de son temple, ils mêlent deux questions distinctes en une seule : Dites-nous quand ces choses arriveront ? et quel sera le signe de votre avènement et de la fin des temps ?

C'est la réponse de Jésus que nous allons chercher à comprendre.

PREMIÈRE PARTIE DU DISCOURS

(Matth. XXIV, 1-22, et textes parallèles.)

Le problème.

Nous allons rapporter et discuter dans leur entier les textes parallèles des trois Évangélistes qui nous font connaître cette réponse du Sauveur.

Avant tout, cherchons quel est le sujet du discours de Jésus ? Parle-t-il ici de la ruine de Jérusalem, ou de la fin du monde ? — Suivant l'objet de son discours, suivant le sens à attribuer au mot *consummatio*, la prédiction dont on fait une objection contre la Prophétie des Papes aura un sens différent.

Plan
de cette étude.

Nous commencerons par citer les paroles du Sauveur. Puis, laissant de côté toute discussion, nous exposerons au point de vue historique les événements qui de fait ont précédé la ruine de Jérusalem. Nous verrons ensuite, à la double lumière de l'Évangile et de l'histoire, si dans ces événements il faut reconnaître une réalisation de la Prophétie de Jésus, ou si elle n'a pas une portée plus étendue, comme le soutiennent certains commentateurs. — Toutes ces considérations nous permettront enfin de juger en connaissance de cause l'opinion qui se fait de ce texte une arme contre la proximité de la fin du monde.

Réponse de Jésus à la première question des Apôtres.

1° Le texte de la réponse de Jésus
(1^{re} partie).

MATH. XXIV, 1-21.

1. Et Jésus étant sorti, s'éloigna du temple ; et ses disciples s'approchèrent de lui pour lui en faire contempler les constructions.

2. Mais lui, leur répondit : Vous voyez tout cela ? Je vous le dis en vérité, il n'en restera pas pierre sur pierre qui échappe à la destruction.

3. Tandis qu'il était assis sur le mont des Oliviers, ses disciples s'approchèrent de lui en secret : Dites-nous, lui demandèrent-ils, quand ces choses arriveront. A quel signe reconnaitrons-nous la proximité de votre avènement et de la consommation des temps ?

4. Et Jésus, leur répondant : Prenez garde de vous laisser séduire, leur dit-il. 5. Car beaucoup viendront en mon nom et diront : Je suis le Christ. Et ils en séduiront un grand nombre.

6. Vous entendrez en effet parler de combats et de bruits de combats. Prenez garde, ne vous troublez pas, car il faut que toutes ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin.

7. On verra s'élever nations contre nations et royaumes contre royaumes ; il y aura des pestes et des famines, et des tremblements de terre se produiront en divers lieux. 8. Mais tout cela ne sera que le commencement des douleurs.

MARC, XIII, 1-19.

1. Et comme ils sortaient du temple, un de ses disciples lui dit : Maître, voyez donc ! Quelle qualité de pierre, et quelles merveilles de construction !

2. Et Jésus lui répondit : Tu vois, lui dit-il, toutes ces immenses constructions ? Il n'en restera pas pierre sur pierre : tout sera détruit.

3. Comme il était assis sur le mont des Oliviers en face du temple, Pierre, Jacques, Jean et André le questionnèrent à part : 4. Dites-nous quand ces choses auront lieu. A quel signe reconnaitrons-nous que tous ces événements seront près de s'accomplir ?

5. Et Jésus leur répondant, commença en ces termes : Attention aux séducteurs. 6. Car il en viendra beaucoup en mon nom, qui diront : C'est moi. Et ils séduiront un grand nombre d'hommes.

7. Et quand vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne craignez pas : car il faut que ces choses aient lieu, mais ce ne sera pas encore la fin.

8. On verra en effet s'élever nation contre nation et royaume contre royaume ; il y aura en divers lieux des tremblements de terre et des famines. Ces événements ne seront que le commencement des douleurs.

LUC, XXI, 5-24.

5. Quelques-uns parlaient du temple, et faisaient ressortir la beauté de ses pierres et des dons qui en étaient l'ornement.

Il leur dit : 6. Ce que vous voyez, il viendra un temps où il n'en restera pas pierre sur pierre, qui échappe à la destruction.

7. Mais ils l'interrogèrent : Maître, lui dirent-ils, quand auront lieu ces choses ? A quel signe reconnaitrons-nous que vos prédictions commencent à s'accomplir ?

8. Et il leur dit : Prenez garde de vous laisser séduire, car beaucoup viendront en mon nom et diront : C'est moi, et le temps est venu. Ne les suivez pas.

9. Et lorsque vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne vous laissez pas effrayer. Il faut d'abord que ces choses arrivent, mais la fin ne viendra pas encore de suite.

10. Alors il leur disait : Les nations s'élèveront contre les nations, et les royaumes contre les royaumes ; il y aura de grands tremblements de terre se produiront en divers lieux, ainsi que des pestes et des famines ; il y aura dans le ciel des phénomènes effrayants, et de grands signes se manifesteront.

Circonstances qui amènent le discours de Jésus.

Questions des disciples.

Réponse du Sauveur. Signes éloignés.

Contexte de la prophétie de Jésus sur la prédication future de l'Évangile.

(MATTH. XXIV.)

9. Alors on vous fera subir toutes sortes d'épreuves; on vous tuera, et vous serez l'objet de la haine des peuples à cause de mon nom. 10. Alors beaucoup se scandaliseront, et il y aura des trahisons et des haines réciproques.

11. Il paraîtra beaucoup de faux prophètes qui par leurs séductions feront de nombreuses victimes. 12. Et parce que l'iniquité sera prédominante, la charité de beaucoup se refroidira. 13. Mais celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé.

Signes prochains.

14. Et cet Évangile du règne (d'en haut) sera prêché dans le monde entier, en témoignage pour toutes les nations. Et alors viendra la consommation.

15. Lors donc que vous verrez l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel debout dans le lieu saint, que celui qui lit comprenne ce que je vais dire. 16. Alors, que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient vers les montagnes; 17. et que celui qui est sur la terrasse de sa maison ne descende pas pour y cher-

(MARC, XIII.)

9. Quant à ce qui vous regarde, ils vous livreront dans les assemblées. Vous serez frappés de coups dans les tribunaux et les synagogues; et vous vous tiendrez debout pour ma cause en présence des juges et des rois, et vous me rendrez témoignage. 10 (7). Et il faut d'abord que l'Évangile soit prêché par toutes les nations. 11. Et lorsqu'ils vous trahiront et vous livreront, ne cherchez pas à l'avance ce que vous aurez à répondre, mais dites ce qui vous sera inspiré sur le moment, car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit-Saint. 12. Or le frère livrera son frère pour la mort, le père livrera son fils, les fils se lèveront contre leurs parents et les feront mourir. 13. Et vous serez l'objet de la haine de tous à cause de mon nom. Celui qui aura patienté jusqu'au bout sera sauvé.

14. Mais lorsque vous verrez l'abomination de la désolation debout là où elle ne devrait pas être, que celui qui lit comprenne. Alors ceux qui sont dans la Judée, qu'ils fuient dans les montagnes, 15. et celui qui est sur son toit, qu'il ne descende pas chez lui, qu'il n'entre pas pour chercher quoi que ce soit dans sa maison. 16. Et celui qui est

(LUC, XXI.)

12. Mais avant toutes ces choses, les hommes porteront leurs mains sur vous, et vous persécuteront, ils vous traîneront devant les tribunaux et dans les prisons; on vous amènera devant les rois et les juges pour mon nom. 13. Mais vous ne me rendrez pas témoignage. 14. Persuadez-vous donc bien que vous n'avez pas à vous inquiéter à l'avance des réponses que vous ferez. 15. Car je vous donnerai la parole et la sagesse, et tous vos adversaires ne pourront y résister ou y contredire. 16. Vous serez livrés par vos parents, par vos frères, par ceux de votre famille, par vos amis; plusieurs d'entre vous seront mis à mort. 17. Et vous serez pour mon nom l'objet de la haine universelle. 18. Mais aucun cheveu ne tombera de votre tête. 19. C'est par la patience que vous garderez vos âmes.

20. Et lorsque vous verrez Jérusalem assiégée par une armée, sachez que pour elle le temps de désolation est proche. 21. Alors, que ceux qui sont dans la Judée fuient vers les montagnes, et que ceux qui se trouvent dans la ville s'éloignent, et que ceux qui sont à la campagne n'entrent pas dans la ville. 22. Car ces jours seront les jours de ven-

(1) Le passage relatif à la prédication universelle de l'Évangile se trouve chez S. Marc enclavé dans les prédictions de persécutions futures, tandis que dans S. Matthieu il précède immédiatement l'annonce de la ruine de Jérusalem. — Nous verrons plus loin (p. 723) ce qu'on peut conclure de l'ordre que suit S. Marc.

La ruine de Jérusalem.

(MATH. XXIV.)
 celui qui est aux champs ne retourne pas chercher son vêtement.
 19. Malheur aux femmes enceintes et à celles qui allaitent en ces jours. Priez pour que votre fuite n'ait pas lieu en hiver ni le jour du sabbat.
 21. Car il y aura alors une grande tribulation : depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour on n'a point vu de semblable, et il ne s'en produira pas dans l'avenir.
 22. Et si ces jours n'étaient abrégés, il n'y aurait de salut pour aucun homme. Mais à cause des élus ces jours seront abrégés.

(MARC, XIII.)
 aux champs, qu'il ne retourne pas en arrière pour chercher son vêtement.
 17. Malheur aux femmes enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours.
 18. Priez bien pour que ces événements n'aient pas lieu en hiver.
 19. Car ces jours seront marqués par de telles tribulations qu'on n'en aura pas vu de semblables depuis le commencement de la création de Dieu, jusqu'à maintenant, et qu'il n'y en aura pas de semblables dans l'avenir.
 20. Et si le Seigneur ne devait abréger ces jours aucune chair n'aurait été sauvée ; mais à cause des élus qu'il s'est choisis, il abrègera ces jours.

(LUC, XXI.)
 geance, dans lesquels devront s'accomplir toutes les prédictions de l'Écriture.
 23. Malheur aux femmes enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours :
 Car il y aura une détresse affreuse sur terre, et ce peuple sera l'objet de la colère.
 21. Et ils tomberont sous le tranchant du glaive, et ils seront emmenés captifs dans toutes les nations.
 Et Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis.

La grande épreuve.

2° L'histoire des derniers temps de Jérusalem comparée au texte évangélique.

Jérusalem fut détruite environ quarante ans après la célèbre prédiction de Jésus. Mais cette destruction fut précédée de tous les signes avant-coureurs annoncés par le Sauveur.

Les signes annoncés par Jésus se sont manifestés.

a) Faux messies et faux prophètes.

Le livre des Actes des Apôtres et l'historien Josèphe signalent plusieurs faux messies qui se présentèrent au peuple juif comme des rédempteurs. Les Juifs, s'attendant à une délivrance miraculeuse du joug des Romains, se groupaient avec une sorte de fanatisme autour de ces séducteurs (1).

Apparitions de faux messies

C'est à des hommes de ce genre que fait allusion Gamaliel dans une assemblée de Phariséens (Act. V, 36), lorsqu'il essaie de persuader au Conseil de relâcher Pierre et les Apôtres.

Témoignage des Actes des Apôtres.

(1) S. Paul nomme les séducteurs Hyménée et Philète.

(2) Tim. II, 16. « Profana autem et vaniloquia devita : multum enim proficiunt ad impietatem, 17. et sermo eorum ut cancer serpit ; ex quibus est

Séduteurs signalés dans les Actes des Apôtres.

« 36. Il y a quelque temps, dit-il, a paru Théodas, qui se présentait comme un personnage ; autour de lui se sont réunis environ 400 hommes. Il a été tué et tous ceux qui croyaient en lui ont été dispersés et réduits à néant. 37. Après lui a paru Judas le Galiléen aux jours du dénombrement, et il a attiré le peuple à lui. Lui aussi est mort, et tous ceux qui se sont attachés à sa suite ont été dispersés (1). »

Les Juifs de Jérusalem semblaient être sous l'impression des désordres provoqués par ces faux messies, lorsque la simple présence de Paul dans le temple mit en révolution la ville tout entière (Act. XXI, 26-39).

« 38. N'es-tu pas cet Égyptien, lui dirent-ils, qui a excité un tumulte il y a peu de temps, et emmené au désert 4.000 sicaires (2) ? »

Hymenæus et Philetus, 18. qui a veritate exciderunt, dicentes resurrectionem esse jam factam, et sabverterunt quorundam fidem. »

Dans ce passage il est plutôt question d'hérétiques que de faux prophètes. Aussi ne le citons-nous pas à l'appui de notre thèse. Mais les deux genres de séduction pouvaient facilement se trouver réunis. En tout cas les doctrines contraires à l'Évangile devaient favoriser l'œuvre de ceux qui se présentaient faussement comme des messies ou des libérateurs d'Israël.

La même remarque peut être faite à l'occasion des textes suivants.

S. Pierre signale en ces termes les faux prophètes parus en Judée de son temps.

II Petr. II, 1. « Fuerunt vero et pseudoprophetae in populo, sicut et in vobis erunt magistri mendaces, qui introducent sectas perditionis, et cum qui emit eos Dominum negant ; superducentes sibi celerem perditionem.

» 2. Et multi sequentur eorum luxurias, per quos via veritatis blasphemabitur ; 3. et in avaritia fictis verbis de vobis negotiabuntur, quibus iudicium jam olim non cessat, et perditio eorum non dormitat. »

S. Jude prévient également les fidèles contre les séductions des impies.

Jud. 18. « Qui (Apostoli) dicebant vobis quoniam in novissimo tempore venient illusores, secundum desideria sua ambulantes in impietatibus. 19. Hi sunt qui segregant semetipsos, animales, Spiritum non habentes. » (Cf. 4 sqq.)

(1) Act. V, 35. « Dixitque ad illos : Viri Israelitæ, attendite vobis super hominibus istis quid acturi sitis. 36. Ante hos enim dies exstitit Theodas, dicens se esse aliquem, cui consensit numerus virorum circiter quadringentorum, qui occisus est : et omnes qui credebant ei dissipati sunt, et redacti sunt ad nihilum.

» 37. Post hunc exstitit Judas Galilæus in diebus professionis, et venit populum post se : et ipse periit, et omnes quotquot consenserunt ei dispersi sunt.

» 38. Et nunc itaque dico vobis : Discedite ab hominibus istis, et sinite illos, quoniam si est ex hominibus consilium hoc aut opus, dissolvetur ; 39. si vero ex Deo est, non poteritis dissolvere illud, ne forte et Deo repugnare inveniamini. »

(2) Act. XXI, 38. « Nonne tu es Ægyptius qui ante hos dies tumultum concitasti, et eduxisti in desertum quatuor millia virorum sicariorum ? »

Faux messies, d'après Josèphe. — Les Juifs, d'après Tacite et Suétone.

L'historien juif Josèphe (*Ant.* XX, 5, 8 ; 8, 6 ; *Bell. Jud.* II, 15, 5 ; VII, 12 sqq.) parle de plusieurs de ces faux rédempteurs qui se présentèrent comme des libérateurs, et provoquèrent de graves insurrections contre les Romains.

Témoignage
de l'historien
Josèphe.

M. les abbés Lemann, dans leur livre : *La question du Messie et le concile du Vatican*, 1869, p. 22 sqq., publient une longue liste de faux messies avec documents historiques à l'appui. (V. Fillion, *in Matth.* 457) ⁽¹⁾.

La facilité avec laquelle les Juifs, oublieux des avertissements du Sauveur, acceptèrent ceux qui se présentaient comme des messies et des libérateurs, est bien conforme à ce que nous apprennent les auteurs païens Tacite et Suétone, et l'historien

Dispositions
des Juifs
d'après Tacite,
Suétone
et Josèphe.

(1) Nous empruntons au P. Knabenbauer les explications suivantes (*in Matth.* II, p. 311).

« Parmi ces séducteurs on compte Simon le Magicien : « Nous lisons dans les Actes des Apôtres qu'il se présentait comme une grande puissance venant de Dieu ; voici entre autres quelques-unes des qualifications qu'il s'attribuait dans ses écrits : Je suis la parole de Dieu, je suis la beauté, je suis le paraclét, je suis le tout-puissant, je suis le tout de Dieu. » (S. Jérôme ; *item* S. Hilaire, bienheureux Albert.)

« Avec lui on doit citer aussi son disciple Dosithée le Samaritain (Origène, Théophilacte, S. Paschase), et Ménandre qui était également son disciple (Enth.).

« En outre, l'auteur de l'*Opus imperfectum* ajoute les noms de « Cleonius et Varisnas, et de beaucoup d'autres auxquels l'Apôtre fait allusion dans ses lettres. »

« On signale encore le magicien Theudas. Tandis que Cuspius Fadus était gouverneur de Judée (44 ap. J.-C. et suiv.), selon le récit de Josèphe (*Antiq.*, XX, 5. 1), il persuada à une grande multitude d'hommes d'emporter leurs richesses, et de le suivre vers le Jourdain ; il se disait prophète, et leur promettait d'ouvrir par son commandement les eaux du fleuve, et de leur rendre ainsi le passage facile. Par ces sortes de discours, il en trompa un grand nombre. Mais Cuspius Fadus envoya contre lui une troupe de cavalerie : par une attaque subite cette troupe les surprit et fit de nombreuses victimes, parmi lesquelles Theudas lui-même.

« Sous le gouvernement de Félix, frère de Pallas (de l'an 51 à l'an 60), la Judée vit d'autres imposteurs, au témoignage du même Josèphe (*Antiq.* XX, 8. 6.) : ces hommes, pleins de ruse, persuadèrent à la multitude de les suivre dans la solitude ; ils lui feraient voir, disaient-ils, des prodiges manifestes, et des miracles où paraîtrait l'intervention de Dieu. Beaucoup se laissèrent séduire ; mais ils eurent à expier leur folie : Félix les fit saisir et punir par le supplice.

« Dans le même temps, un certain Egyptien vint à Jérusalem, se donnant comme prophète, et persuadant au peuple de monter avec lui au mont des Oliviers ; de là il se faisait fort de leur montrer comment sur son ordre tomberaient les murs de la cité : par la brèche qui se formerait, il leur promettait de leur ouvrir un passage. Félix eut bientôt raison de la rébellion ; ses troupes sortirent à l'improviste de la ville, et quatre cents de ceux qui avaient suivi l'Égyptien furent tués, deux cents furent pris. Cependant les Zélotes ne s'efforçaient pas d'exciter le peuple à se soustraire au joug des Romains : il ne

Guerres et séditions après une époque de paix.

juif Josèphe. Ils avaient foi à une prédiction contenue, disaient-ils, dans les anciens livres de leurs prêtres, d'après laquelle l'Orient devait prévaloir, et la Judée donner naissance au futur Maître du monde.

Concordance.

Tous ces événements ne répondent-ils pas à la prophétie de Jésus ?

MATTH. XXIV.

4. Et respondens Jesus, dixit eis : Videte ne quis vos seducat. 5. Multi enim venient in nomine meo, dicentes : Ego sum Christus ; et multos seducunt.

MARC, XIII.

5. Et respondens Jesus, cepit dicere illis : Videte ne quis vos seducat. 6. Multi enim venient in nomine meo, dicentes : Quia ego sum ; et multos seducunt.

LUC, XXI.

Qui dixit : Videte ne seducamini : multi enim venient in nomine meo, dicentes : Quia ego sum, et tempus appropinquavit. Nolite ergo ire post eos.

b) Guerres et séditions succédant à une paix profonde.

La guerre partout, après un état de paix prolongé.

Un état de paix générale régnait dans le monde romain lorsque parut le Christ.

Peu de temps après sa mort, la guerre fit son apparition. Tandis qu'à Rome des révolutions successives faisaient paraître et disparaître les empereurs, dans les provinces, et particulièrement en Palestine, la lutte avec le colosse romain prit des proportions effrayantes.

Jugement de Tacite.

Tacite ⁽¹⁾, au commencement de son Histoire (l. I, 2), caractérise en ces termes l'époque qu'il se propose de décrire, et

fallait pas, disaient-ils, obéir à de tels maîtres. — Au sujet de cet Égyptien, on peut aussi consulter les Actes des Apôtres, XXI, 38, et la relation détaillée de Josèphe (*De Bell. Jud.* II, 13. 5). Josèphe termine par ces paroles : « Des imposteurs et des brigands (des révoltés contre les Romains) se réunirent, » et en poussèrent un grand nombre à se détacher de l'empire, et à recouvrer la liberté : ils menaçaient de mort ceux qui voudraient se soumettre à l'empire des Romains ».

» Sous Porcius Festus encore (de l'année 60 à l'année 62) un certain imposteur fit beaucoup de dupes, en promettant le salut et la fin de tous les maux à ceux qui voudraient le suivre dans le désert ; mais bientôt ils furent tués par les soldats qu'envoya Festus, ainsi que ceux qu'ils avaient séduits (*Antiq.* XX, 8. 10).

» On peut en outre consulter *De Bell. Jud.* IV, 3. 14 ; VI, 5. 2. »

(1) Parlant de la mort de Néron, le savant auteur de l'histoire de la ville de Rome, Reumont (I, 391), énonce un jugement analogue sur cette époque abominable.

« Rome était délivrée de la tyrannie la plus effrénée et la plus dégradante qu'elle eût encore jamais supportée. Mais un exemple funeste était donné. Néron n'était pas seulement tombé par suite d'une révolution militaire : il

Jugement de Tacite.

qui précisément répond au temps qui s'écoula de la mort du Christ à la ruine de Jérusalem (1).

« J'entreprends le récit d'une époque fertile en événements malheureux, troublée par des guerres terribles, déchirée par des séditions, pleine d'horreurs même en temps de paix : quatre empereurs tombant sous le fer, trois guerres civiles, un plus grand nombre de guerres au dehors, le plus souvent un mélange de luttes intérieures et extérieures ; des succès en Orient, des revers en Occident ; l'Illyrie en révolte ; la Gaule chancelante ; la Bretagne complètement soumise et aussitôt perdue ; les peuples sarmates et suèves soulevés contre nous ; le Dace s'illustrant par nos défaites et par nos victoires ; les Parthes mêmes, jouets d'un faux Néron, sur le point de porter les armes contre nous ; — et puis l'Italie subissant des calamités nouvelles ou renouvelées après une longue série de siècles ; des cités englouties ou renversées dans la région la plus féconde de la Campanie ; Rome désolée par des incendies, les temples les plus anciens consumés, le Capitole lui-même livré aux flammes par les mains des citoyens ; nos cérémonies profanées, des scandales retentissants ; la mer couverte d'exilés, les rochers du rivage souillés de meurtres.

« A Rome un désordre plus affreux encore : la noblesse, la richesse, le refus, ou l'acceptation des honneurs devenus des chefs d'accusation, et une mort certaine réservée à la vertu ; les délateurs recevant des récompenses odieuses comme leurs forfaits : les uns s'emparant comme de dépouilles des sacerdores ou des consulats, les autres s'attribuant le gouvernement des provinces ou l'administration intérieure de l'empire, toutes choses tombant en leur pouvoir ; la

guerre civile avait déjà commencé dans les provinces. Bientôt Rome elle-même en devint le théâtre.

« Depuis qu'Auguste avait fondé la monarchie, la paix avait régné au sein de l'empire : les jours qui virent la fin de sa race parurent faire revivre l'époque du Triumvirat.

« En moins de deux ans, quatre empereurs furent élevés à la dignité suprême par les légionnaires et les prétoriens, et trois d'entre eux, par une mort violente, tombèrent dans un sanglant tombeau. — Rome vit toutes les horreurs de la guerre et des défaites incessantes ; dans les provinces les proconsuls et les chefs d'armée s'attribuaient le pouvoir comme des souverains indépendants. »

(1) « Opus aggredior opimum casibus, atrox præliis, discors seditionibus, ipsa etiam pace sævum. Quatuor principes ferro interempti. Trina bella civilia, plura externa, ac plerumque permixta. Prosperæ in Oriente, adversæ in Occidente res. Turbatum Illyricum ; Galliæ nutantes ; perdomita Britannia et statim missa ; coortæ in nos Sarmatorum ac Suevorum gentes ; nobilitas cladibus mutuis Dacus. Mota etiam prope Parthorum arma, falsi Neronis ludibrio. Jam vero Italia novis cladibus, vel post longam sæculorum seriem repetitis, afflicta. Haustæ aut obrutæ urbes, fecundissima Campaniæ ora. Urbes incendiis vastatæ, consumptis antiquissimis delubris, ipso Capitolio civium manibus incenso ; pollutæ cærimoniæ ; magna adulteria ; plenum exiliis mare, infecti cædibus scopuli. Atrocius in Urbe sævitum ; nobilitas, opes, omisi gestique honores pro crimine, et ob virtutes certissimum exitium : nec minus præmia delatorum invisæ quam scelera, quum alii sacerdotia et consulatus ut spolia adepti, procurationes alii et interiorem potentiam agerent, ferrent cuncta ; odio et terrore corrupti in dominos servi, in patronos liberti, et quibus deerat inimicus per amicos oppressi... »

Troubles en Judée. — Les Zélotes.

haine et la crainte soulevant les serviteurs contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons ; ceux qui n'avaient pas d'ennemis opprimés par leurs amis..... »

La Judée
a sa large part
des troubles
qui désolent
le monde.

La Judée eut sa large part dans les guerres, émeutes ou séditions qui désolèrent le monde romain après la mort de Jésus.

Les gouverneurs romains — Cuspius Fadus, Tibère Alexandre, Cumanus, sous l'empereur Claude, Félix, Albinus, Gessius Florus, sous Néron, — rivalisèrent de cruauté vis-à-vis des Juifs.

Florus, en particulier, fit un jour égorger par ses soldats, sur la place du marché, 3.500 personnes. On amena en outre plusieurs prisonniers, parmi lesquels des gens de distinction ; le gouverneur les fit fouetter en public, et ensuite crucifier. Une autre fois il engagea le peuple de Jérusalem à se rendre au-devant des troupes romaines qui arrivaient de Césarée, pour les saluer. Mais, sur ses ordres, ces troupes tombèrent sur les Juifs et en massacrèrent un grand nombre.

Les Zéloteurs
ou Zélotes.

C'en était trop. Il fallait se venger et se délivrer d'un joug odieux.....

Depuis plusieurs années d'ailleurs, il s'était formé un parti qui prêchait ouvertement la résistance, et qui, sous le couvert d'une cause juste et légitime, bouleversait tout en Judée : c'était la secte des Zéloteurs ou *Zélotes* (1).

Soulèvements
et guerres
à l'intérieur.

Poussés d'une part par les excitations de ces fanatiques, et de l'autre par le désir de retrouver leur indépendance, les Juifs

(1) Voici le tableau que trace de ce parti M. Duruy, dans son *Histoire des Romains* (IV, 456) :

« La secte des *Zéloteurs* ou *Zélotes*..., ne reconnaissant que Dieu seul pour maître au ciel et sur la terre, avait essayé vingt fois déjà de briser du même coup le joug de Rome et celui de la caste sacerdotale. Longtemps les efforts des zéloteurs s'étaient traduits en actes de violence. Réfugiés dans les montagnes, ils s'y étaient associés aux bandits, mais en couvrant le brigandage de l'excuse d'une doctrine pieuse, ils en avaient formé un parti à la fois politique et religieux, et l'association des *sicaires*, dont Josèphe parle avec tant d'effroi, de ces hommes qui venaient tuer au milieu de la foule une victime désignée, rappelle à certains égards la terrible secte des ismaéliens qui, onze siècles plus tard et presque dans les mêmes lieux, épouvanta l'Asie de ses assassinats.

» Avec de tels chefs, imposteurs et magiciens, prêtres opprimés et brigands fanatiques, quel peuple fût resté paisible, surtout quand les modérés étaient eux-mêmes poussés à la révolte par tant de sentiments divers : l'amour du pays, de la religion, des aïeux et de la liberté, la haine implacable contre les amis de l'étranger, qui exploitaient ses misères : par-dessus tout, la ferme croyance à une puissance sans bornes qui lui avait été promise et dont le jour était venu ? Que de causes pour l'explosion terrible ! Ce fut l'an 63 qu'elle éclata et, cinq ans après, elle avait tout emporté, la ville, son temple et son peuple. »

Guerres à l'intérieur et à l'extérieur.

se soulevèrent partout. Plusieurs forteresses furent enlevées, et les garnisons romaines égorgées. — De leur côté, les Romains exercèrent de sanglantes représailles en différentes villes, égorgeant sans pitié les Juifs qui se tenaient en paix dans leurs demeures. C'est ainsi qu'il y en eut jusqu'à 10.000 égorgés à Damas, 20.000 à Césarée, 50.000 à Alexandrie.

Le gouverneur de Syrie, Cestius Gallus, s'avança en Judée avec une armée romaine, pour réduire ce petit peuple qui se permettait de résister à Rome, alors que l'univers entier se courbait sous son empire.

Il mit tout à feu et à sang dans les villes qu'il trouva abandonnées ou sans défense. Nous le verrons bientôt poursuivant les séditeux jusque dans le temple, et mettant le siège devant Jérusalem.

Cependant les guerres extérieures elles-mêmes ne manquèrent pas aux Juifs vers cette époque. Signalons la guerre dirigée par les deux frères juifs Asinée et Alinée contre les Parthes, en Mésopotamie et en Babylonie: dans cette guerre, on en vint trois fois aux mains, au récit de Josèphe (*Antiq.* XVIII, 9. 1). Josèphe mentionne encore d'autres guerres qui furent sur le point d'éclater, tandis que les Romains poursuivaient leurs luttes contre les Parthes (Tacite, *Ann.* XII, 12. 13. 14. 44; XIII, 6-8, 34; XIV, 23; XV, 1. 2. 25; Suétone, *Ner.* 39), et que Vitellius attaquait Arétas (*Jos. Antiq.* XVIII, 5. 3). — Toutes ces séditions et ces guerres, et les échos des guerres lointaines qui désolaient l'empire romain (1), pouvaient à juste titre exciter dans les esprits et dans les cœurs une vague inquiétude, et rappeler aux chrétiens la prédiction du Sauveur.

Guerres à l'extérieur.

MATTH. XXIV.

6. Audituri enim estis praelia et opiniones praeliorum. Videte, ne turbemini : oportet enim haec fieri, sed nondum est finis. 7. Consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum.....

MARC. XIII.

7. Cum audieritis autem bella et opiniones bellorum, ne timueritis : oportet enim haec fieri, sed nondum finis. 8. Exsurget enim gens contra gentem et regnum super regnum.....

LUC. XXI.

9. Cum autem audieritis praelia et seditiones, nolite terreri : oportet primum haec fieri sed nondum statim finis. 10. Tunc dicebat illis : Surret gens contra gentem et regnum adversus regnum.

Concordance.

(1) « La rébellion, dit M. l'abbé Fouard (*la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. II, p. 225), contenue sous Caligula et Claude, éclata sous Néron ; aux bruits de guerre succéda la guerre elle-même, et de tels troubles que le Juif Josèphe y reconnut les préludes de la destruction de sa patrie (*Bellum Judaicum*, II, 17, 10). Les plus sages étaient émus ; les villes partagées en deux

c) Désordres dans la nature.

Témoignages
attestant
l'apparition
de calamités
variées.

A côté des horreurs de la guerre on vit se produire, dans les années qui séparèrent l'Ascension de Jésus de la ruine de Jérusalem, les fléaux les plus variés, pestes, famines et tremblements de terre.

« Les écrivains sacrés et profanes, dit Fillion (*in Matth.* p. 458), nous l'apprennent très explicitement. Tacite, *Ann.* XVI, 37, et Suétone, parlent d'une peste qui enleva, seulement à Rome, 30.000 hommes en quelques mois. L'auteur du livre des Actes, XI, 28, et Flavius Josèphe, *Ant.* XX, 2. 3, mentionnent la famine qui ravagea tout le monde romain sous le règne de Claude. Les tremblements de terre furent très fréquents dans l'empire entre les années 60 et 70; cf. Tacite, *Ann.* XIV, 16, 27; *Jos. Bell. Jud.* IV, 4. 5 (1). »

Jésus avait encore prédit ces épreuves :

campes : peuples et cités s'entrechoquaient avec fureur. Partout des flots de sang, en Gaule (sous Vindex et Virginius), au Danube, en Germanie, en Bretagne, sur les frontières de Parthes. »

(1) « Ceux qu'épargnait le fer succombaient à d'autres fléaux. Sous Claude la famine fut permanente (« *assiduas sterilitates* » Suétone, *Claudius*, XVIII. Cf. Act. XI, 28); en un seul automne la peste moissonna 30.000 habitants de Rome (Tac. *Ann.* XVI, 13. — Suétone, *Ner.* 39), et au même temps la terre tremblait de toutes parts sous les pieds de l'homme. Jérusalem n'était pas seule ébranlée (*Jos. Bell. Jud.* IV, 4. 5) : autour de Naples le sol fumait déjà avec des grondements sinistres (Strabon, lib. V, cap. IV, 4. 5. 6. 9. — Dioclète de Sicile, IV, 21) ; la Crète, Apamée, Laodicée, Rome même s'agitaient sur leurs bases. »

L'auteur de ces lignes ajoute la note suivante :

« La terre s'ébranla en Crète l'an 46 ; à Rome, le jour où Néron prit la toge virile (l'an 51), à Apamée en Phrygie l'an 53, à Laodicée l'an 60, en Campanie (vers la même époque), Tac. *Ann.* XIV, 27 (ou 16) ; XV, 22, etc. Sénèque, pour rassurer ses amis tremblants, ne trouvait rien de mieux que de leur rappeler que c'était là le sort commun : « Que de villes en Asie et en » Achaïe sont tombées du même coup ! Que de cités englouties en Syrie et en » Macédoine ! Et dans l'île de Chypre, quels ravages ! Que de fois Paphos » s'est abîmée dans elle-même ! Que de fois on nous apprend que des villes » entières ont disparu ! » Sen. *Epist.* 99, 9. Cette lettre a été écrite en l'an 58. »

On peut consulter encore, au sujet de la famine du temps de Claude, FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant.* XX, 2. 3 ; — et, au sujet des tremblements de terre qui eurent lieu vers l'an 60, SÉNÈQUE, *Quæst. Natur.* VI, 1.

Phénomènes extraordinaires.

MATTH. XXIV.	MARC. XIII.	LUC. XXI.	Concordance.
7.... Et erunt pestilentie et fames et terremotus per loca. 8. Hæc autem omnia initia sunt dolorum.	8.... Et erunt terræmotus per loca et fames. Initium dolorum hæc.	11. Et terremotus magni erunt per loca, et pestilentie et fames, terroresque de cælo : et signa magna erunt.	

d) Phénomènes extraordinaires ou prodiges.

Le détail même signalé par S. Luc, les signes effrayants qui paraîtront dans le ciel, tout n'est-il pas vérifié dans l'histoire de l'époque ?

Josèphe cite en particulier un prophète, Jésus, fils d'Ananus, qui, quatre ans avant la guerre, plus de sept ans avant le siège de Jérusalem, se mit à répéter constamment : Malheur, malheur à Jérusalem ! Depuis ce moment, il ne cessa de redire ces tristes paroles, malgré tous les efforts et tous les moyens employés pour l'arrêter. Il ne savait plus tenir d'autre langage, et il persista dans sa menace jusqu'au moment où il fut atteint et renversé, pendant le siège de Jérusalem, par une pierre qu'avait lancée une machine (Jos. *De bell. Jud.* VII, 12). — Les Juifs le traitaient de fou, mais les événements ne lui donnèrent que trop raison.

Jésus,
fils d'Ananus.

D'autres prodiges plus significatifs, semble-t-il, devaient du reste faire écho à ses tristes présages.

« Ce n'étaient pas les seuls avertissements que le ciel donnait à ce malheureux peuple, dit Rohrbacher, l. XXVI ; Josèphe et Tacite même en rapportent encore plusieurs autres. (Jos. *De bello Jud.* VII, 12 ; Tacite (1), *Hist.* lib. V.)

Prodiges
dans le ciel, et
à l'intérieur
du temple.

(1) Voici en quels termes Tacite fait allusion à ces prodiges (*Hist.* lib. V, 13).

« Evenerant prodigia, quæ neque hostiis neque votis piare fas habet gens superstitioni obnoxia, religionibus adversa.

» Visæ per cælum concurrere acies, rutilantia arma, et subito nubium igne collucere templum. Expassæ repente delubri fores, et audita major humana vox, excedere deos ; simul ingens motus excedentium.

» Quæ pauci in metum trahebant ;

« Il s'était produit des prodiges que ce peuple, livré à la superstition, ennemi de toute religion, considérerait comme un crime de conjurer par des sacrifices ou par des vœux.

» Dans le ciel apparurent des armées qui s'entrechoquaient avec leurs armures étincelantes ; puis subitement le temple fut illuminé du feu sorti des nues. Tout à coup les portes du temple s'ouvrirent toutes grandes, et une voix surhumaine annonça que les dieux allaient partir : en même temps se faisait entendre un grand mouvement de départ.

» Quelques-uns voyaient dans ces

Prodiges, d'après Josèphe, Tacite, les traditions des Juifs.

» D'abord un météore sinistre, sous la forme d'une épée flamboyante, parut pendant un an tout au-dessus de la ville. Le peuple s'étant rassemblé pour la fête des Azymes, tout à coup, vers la neuvième heure de la nuit, une lumière si éclatante environna l'autel et le temple qu'il semblait être grand jour ; et cela dura pendant une demi-heure. Les personnes ignorantes le prenaient pour un bon augure, mais les interprètes des choses saintes en jugeaient autrement.

» A la même solennité, la porte orientale du temple, qui était d'une grandeur démesurée, et si pesante que vingt hommes pouvaient à peine l'ouvrir et la fermer s'ouvrit d'elle-même vers la sixième heure de la nuit. Le vulgaire ignorant se réjouissait encore de ce prodige, persuadé que Dieu ouvrait la porte des bienfaits ; mais les personnes plus sages y virent dès lors un signe que le temple n'était plus en sûreté, que bientôt il serait en proie aux Gentils et réduit en solitude.

» Enfin, peu de jours après la même fête, il arriva un prodige si étrange qu'il surpasse toute croyance, et que certainement, dit Josèphe, il semblerait une fable s'il n'était attesté par des témoins oculaires, et si les calamités qui le suivirent n'avaient mérité de pareils présages. Avant le coucher du soleil on vit dans tout le pays des chariots courant dans les airs, des bataillons armés traversant les nues et campant autour de la ville. — A la solennité de la Pentecôte, les prêtres étant entrés de nuit dans l'intérieur du temple pour y faire leurs fonctions comme de coutume, ils entendirent d'abord un grand bruit et un grand mouvement, ensuite la voix d'une grande multitude qui disait à la fois : « Sortons d'ici. »

» Ce témoignage réuni de Josèphe et de Tacite est confirmé encore par le témoignage général des Juifs. C'est une tradition constante, attestée dans leur Talmud et confirmée par tous les rabbins, que, quaranteans avant la ruine de Jérusalem, ce qui revient à peu près au temps de la mort de Jésus-Christ, on ne cessait de voir dans le temple des choses étranges. Tous les jours il y paraissait de nouveaux prodiges ; en particulier les portes du temple s'ouvraient d'elles-

pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore ut valeresceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur... Vulgus, more humanæ cupidinis, sibi tantam fatorum magnitudinem interpretati, ne adversis quidem ad vera mutabantur. »

prodiges des signes menaçants. Le plus grand nombre était convaincu qu'en ce temps même, d'après les livres anciens de leurs prêtres, l'Orient prospérerait, et que des conquérants sortis de Judée s'empareraient du monde... La foule, suivant le désir instinctif de la nature humaine, s'appliquait les promesses d'une destinée si merveilleuse et si grandiose, et les coups même de l'adversité ne pouvaient la ramener à la vérité. »

Il est fait également mention de ces prodiges au IV^e livre d'Esdras, V, 4. Ce livre, bien qu'il ne soit pas admis comme *canonique*, a été longtemps en honneur dans l'Église. Sans parler de l'épître dite de S. Barnabé, qui le signale déjà, il est cité par S. Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, S. Ambroise, l'auteur de l'*Opus imperfectum*, S. Jérôme, etc. On en trouve de nombreux extraits dans la liturgie romaine. Rapportons en particulier le verset : *Requiem æternam... et lux perpetua...* On en fait remonter la composition à l'an 97 environ (Voir Vigououx, *Dictionnaire de la Bible*, t. I, pp. 759-762).

Les persécutions. — Témoignages de S. Clément, d'Hermas.

mêmes, de sorte qu'un fameux rabbin s'écria un jour : « O temple ! ô temple ! pourquoi te détruis-tu toi-même ? pourquoi nous sépares-tu de toi ? Je sais que tu seras détruit ; car c'est de toi que le prophète Zacharie a dit : Liban, ouvre tes portes, et que le feu dévore les cèdres ! » (Buliet, *Histoire du Christianisme*, etc...)

Le Sauveur l'avait prédit : *Terroresque de cælo, et signa magna erunt.*

Concordance.

c) *Les chrétiens en butte aux persécutions et à la haine universelle.*

Cependant, vers cette époque précisément, les disciples de Jésus devenaient, à Rome et ailleurs, l'objet de cruelles persécutions. Le règne de Néron fut marqué par la première de ces grandes épreuves qui donnèrent tant de martyrs à l'Eglise.

C'est de ce temps que date la mise à mort du prince des Apôtres, S. Pierre, et celle de S. Paul (vers l'an 66). Alors aussi S. Proesse et S. Martinien, gardes de la prison Mamertine, avec quarante-sept soldats baptisés par S. Pierre dans cette prison, donnèrent leur sang en témoignage de leur foi.

Persécution de Néron.

Plusieurs villes de l'empire se font gloire d'avoir enfanté des martyrs à la même époque. C'est ainsi que Pise et Lucques honorent la mémoire de S. Paulin et de S. Torpète, Milan celle des saints frères martyrs Gervais et Protais, ainsi que de leur père Vital et de leur mère Valérie, et des saints Celse et Nazaire. Ravenne a son Apollinaire ; Aquilée, son premier évêque Hermagoras, et Fortunat.

Nous ne voulons pas chercher ici les raisons et les témoignages qui autorisent ces traditions locales. Mais des textes irrécusables d'auteurs chrétiens et païens prouvent que les chrétiens furent publiquement et officiellement persécutés dès la fin du règne de Néron (1).

Témoignages.

S. Clément, dans une célèbre Epître (*Cor. VI*), après avoir parlé des supplices de S. Pierre et de S. Paul, signale encore une grande multitude d'élus qui souffrirent le martyre à l'exemple des glorieux apôtres. — Hermas, dans son *Pastor* (l. I, chap. III), nous apprend quel fut leur supplice : « Ce furent, dit-il, les prisons, les fouets, les bêtes féroces, les croix. »

S. Clément.
Hermas.

(1) Ainsi s'expliquent les allusions aux persécutions que renferme la première Epître de S. Pierre (I PÉTR. IV, 12-16), écrite vers l'an 64. Cette Epître est adressée de Rome, la païenne Babylone (V, 13), aux chrétiens lointains d'Asie (l. I). La persécution ne sévissait donc pas à Rome seulement.

Témoignage de Tacite.

Tacite.

Tacite (*Ann.* lib. XV, cap. 44) nous donne les plus précieux renseignements sur la persécution de Néron (1).

« Aucun moyen humain, aucune largesse impériale, aucun sacrifice expiatoire ne pouvaient détourner les soupçons : l'opinion générale était que l'incendie de la Ville avait été ordonné par l'empereur. Il fallait faire cesser ce bruit, Néron donc mit en avant des coupables et leur fit subir les supplices les plus raffinés : c'étaient des criminels, objets de la haine publique, que le peuple appelait Chrétiens. Ils empruntaient leur nom à un certain Christ, qui, sous l'empire de Tibère, avait été condamné au supplice alors que Ponce-Pilate était procureur. Réprimée jusqu'alors, cette superstition détestable éclatait de nouveau, non seulement en Judée, origine de ce mal, mais aussi dans la Ville, où affluent de toutes parts, pour y être exaltés, tous les crimes et toutes les infamies.

» On saisit donc d'abord ceux qui avouaient, puis, sur leurs indications, une très grande multitude se trouva convaincue, moins d'être la cause de l'incendie que de haïr le genre humain.

» On les mit à mort en se jouant d'eux. On les couvrait de peaux de bêtes sauvages pour les exposer aux morsures des chiens, ou bien on les clouait à des croix, ou encore on les enflammait comme des flambeaux destinés à se consumer en servant de luminaires au milieu de la nuit. Pour ce spectacle, Néron avait offert ses jardins ; il y avait organisé des jeux de cirque où, déguisé en cocher, il se mêlait à la foule, ou conduisait lui-même son char.

» Aussi, quoique les victimes fussent des misérables, dignes des derniers supplices, elles devenaient un objet de pitié, parce qu'on les considérait comme sacrifiées non pas au bien commun mais à la cruauté d'un seul. »

Pline le Jeune.

Les lettres échangées entre Pline le Jeune, propréteur de Bithynie, et l'empereur Trajan, sont aussi fort intéressantes et très instructives (2). (*Plin. Jun., Ep., lib. X, Ep. 97.*)

« Je n'ai jamais assisté à l'instruction des procès de chrétiens, écrit Pline ; je ne sais donc pas qui l'on a coutume de punir ou de poursuivre, ni dans quelle

(1) « Non ope humana, non largitionibus principis, aut deum placamentis decedebat infamia, quia jussum incendium crederetur. Ergo abolendo rumori Nero subdidit reos, et quæsitissimis pœnis affectit, quos per flagitia invisos, vulgus christianos appellabat. Auctor nominis ejus Christus, qui, Tiberio imperante, per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat. Repressaque in præsens exitiabilis superstitio rursus erumpebat, non modo per Judæam originem ejus mali, sed per urbem etiam, quo cuncta undique atrocità aut pudenda confluunt, celebranturque. Igitur primo correpti qui fatebantur, deinde indicio eorum multitudo ingens, haud perinde in crimine incendii, quam odio humani generis convicti sunt. Et pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis contecti, laniatu canum interirent, aut crucibus affixi, aut flammandi, atque ubi defecisset dies, in usum nocturni luminis urerentur. Hortos suos ei spectaculo Nero obtulerat, et circense ludicrum edebat, habitu aurigæ permixtus plebi, vel curriculo insistens. Unde, quanquam adversus sontes et novissima exempla meritos, miseratio oriebatur, tanquam non utilitate publica, sed in sævitiam unius assumerentur. »

(2) « Cognitionibus de christianis interfui nunquam ; ideo nescio qui et quatenus aut puniri soleant aut quæri. Nec mediocriter hasitavi sitne aliquod

Correspondance entre Pline le Jeune et Trajan.

me ore. Plusieurs points m'ont fortement embarrassé. Y a-t-il à établir quelque distinction entre les âges, et faut-il traiter de la même manière les plus jeunes et les hommes plus formés ? le repentir donne-t-il droit au pardon, et celui qui a été vraiment chrétien n'a-t-il rien à espérer s'il renonce à son titre ? est-ce le nom qu'il faut punir, lors même qu'il est porté par un innocent, ou bien sont-ce les crimes de celui qui se dit chrétien ?

« Cependant voici la procédure que j'ai suivie à l'égard de ceux qui m'étaient dénoncés comme chrétiens. Je leur demandais s'ils étaient chrétiens. Lorsqu'ils le reconnaissaient, je les interrogeais une seconde, une troisième fois, en les menaçant du supplice ; s'ils persistaient, je les condamnais à subir ce supplice. Car, quelle que fût la gravité du crime qu'ils avouaient, je pensais que leur opiniâtreté tout au moins et leur obstination inflexible méritaient le châtement. D'autres, possédés de la même folie, étant citoyens romains, je les ai réservés pour les envoyer à Rome.

« Ils affirmaient (Pline parle ici de² chrétiens qui avaient abjuré) que leur faute ou leur erreur s'était bornée à ceci : Ils avaient la coutume de se réunir à jour fixe avant le lever du soleil ; ils chantaient ensemble des hymnes en l'honneur du Christ, en le vénérant comme un dieu ; ils s'engageaient par serment, non pas à commettre tel ou tel crime, mais à ne point se rendre coupables de vol, de brigandage ou d'adultère, à ne pas violer leurs promesses, à ne pas nier un dépôt, après quoi ils avaient l'habitude de se séparer ; ils se

discrimen ætatum, et quamlibet teneri nihil a robustioribus different ; detur penitentiae venia ; an ei qui omnino christianus fuit, desisse non prosit ; nomen ipsum, etiamsi flagitii careat, an flagitia cohærentia nomini puniantur. Interim in iis qui ad me tanquam christiani deferebantur, hunc sum secutus modum. Interrogavi ipsos an essent christiani. Confitentes iterum ac tertio interrogavi, supplicium minatus : perseverantes duci jussi, neque enim dubitabam, qualecumque esset quod faterentur, pertinaciam certe, et inflexibilem obstinationem debere puniri.

« Fuerunt alii similis amentiae. quos, quia cives romani erant, annotavi in urbem remittendos.

« Affirmabant autem hanc fuisse summam vel culpæ, vel erroris, quod essent soliti stato die ante lucem convenire, carmenque Christo, quasi deo, dicere secum invicem : seque sacramento non in scelus aliquod obstringere, sed ne furta, ne latrocinia, ne adulteria committerent, ne fidem fallerent, ne depositum appellati abnegarent ; quibus peractis morem sibi discedendi fuisse rursusque coeundi ad capiendum cibum, promiscuum tamen et innoxium : quod ipsum facere desisse post edictum meum, quo secundum mandata tua heretias esse vetueram.

« Quo magis necessarium credidi ex duabus ancillis, quæ ministræ dicebantur, quid esset veri et per tormenta quærere. Sed nihil aliud inveni quam superstitionem pravam et immodicam. Ideo, dilata cognitione, ad consulendum te decurri.

« Visa est enim mihi res digna consultatione, maxime propter periclitantium numerum. Multi enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexus, et jam vocantur in periculum, et vocabuntur. Neque enim civitates tantum, sed vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio pervagata est ; quæ videtur sisti et corrigi posse... »

Pline le Jeune et Trajan.

réunissaient ensuite de nouveau pour manger en commun des mets ordinaires et innocents : mais ils avaient même cessé cette pratique après que, sur l'ordre que vous m'en aviez donné, j'avais interdit les associations.

» J'ai cru d'autant plus nécessaire alors de chercher à connaître ce qu'il y avait de vrai au fond : j'ai donc questionné, en usant même de la torture, deux servantes que l'on disait employées au ministère des chrétiens. Je n'ai rien pu découvrir en elles qu'une superstition ridicule et immodérée. J'ai donc remis à plus tard l'information, et je suis venu vous consulter.

» Il m'a semblé que la chose méritait une direction de votre part, étant donné surtout le nombre de ceux qui se trouvent impliqués dans le même procès. Ils sont nombreux en effet, et de tout âge, de toute condition, de l'un et de l'autre sexe, ceux qui sont soumis à l'épreuve et qui le seront dans l'avenir. Car non seulement nos cités, mais aussi nos villages et nos campagnes sont infestées de cette superstition comme d'un mal contagieux. Je crois pourtant qu'elle peut être arrêtée et qu'il sera possible d'y porter remède... »

Trajan.

Voici quelques passages de la réponse de l'empereur (1) :

« Vous avez fait ce que vous deviez faire, mon cher Pline, dans l'instruction des procès de ceux qui vous avaient été dénoncés comme chrétiens... Il n'y a pas lieu de les rechercher ; s'ils sont dénoncés et accusés, il faut les punir ; si toutefois quelqu'un renie son titre de chrétien et en donne des preuves par sa conduite, il faut pardonner à son repentir... »

De cette correspondance célèbre, nous pouvons déjà déduire qu'il existait probablement une législation contre les chrétiens. Les termes dont se sert le gouverneur de Bithynie : *cognitionibus adversus christianos interfui nunquam*, supposent qu'il s'agissait de jugements solennels et d'instructions régulières, et d'autre part il semble inadmissible qu'un jugement pût avoir lieu sans une loi qui en fût la règle et en déterminât la sanction.

Les hésitations mêmes de Pline et de Trajan montrent qu'ils n'agissaient qu'à regret ; ils étaient donc sans doute comme liés et contraints par une législation antérieure.

Cette loi d'ailleurs ne devait pas être particulière à la

(1) « Actum quem debuisti, mi Secunde, in excutiendis causis eorum qui christiani ad te delati fuerant, secutus es... Conquirendi non sunt; si deferantur et arguantur, puniendi sunt; ita tamen ut qui negaverit se christianum esse, idque reipsa manifestum fecerit... veniam ex poenitentia impetret. »

Citons ici encore la réflexion de M. J. Pierrot, que nous lisons dans la *Bibliothèque latine française* de C.-L.-P. Pancloucke, *Lettres de Pline le Jeune*, t. III, p. 163, note 67 :

« C'est à l'occasion de cette lettre que Tertullien s'écrie : « Ordonnance impériale, pourquoi vous combattez-vous vous-même ? Si vous ordonnez la condamnation d'un crime, pourquoi n'en ordonnez-vous pas la recherche ? et si vous en défendez la recherche, pourquoi n'en ordonnez-vous pas l'absolution ? »

l'auteur des lois de persécution. — Témoignages de Suétone, de Tertullien.

Bitynie, puisque l'empire romain tout entier était soumis aux mêmes règlements pour des questions d'ordre général.

Or une loi de ce genre ne put être portée que par Néron, comme le démontre Palma (*Prælectiones historiæ ecclesiasticæ*, Romæ, 1875, t. I, cap. IV).

Des témoignages directs nous apprennent en effet qu'il faut attribuer à Néron la triste responsabilité des lois de persécution contre les chrétiens.

Suétone (*Vita Neronis*, cap. XVI), compte parmi les louables institutions de Néron les ordonnances qui condamnaient les chrétiens à divers supplices (1).

Suétone.

« Sous son règne il y eut beaucoup d'ordonnances sévères, beaucoup de mesures prises contre les abus, et au moins autant d'institutions nouvelles. Les dépenses furent restreintes, les chrétiens, gent adonnée à une superstition nouvelle et malfaisante, furent condamnés aux supplices, les jeux des quadriges furent interdits... »

Aussi Tertullien a raison de triompher en rappelant à quel homme, à quel tyran on doit rattacher l'origine des lois de persécution (2). (*Apolog.* cap. IV et V.)

Tertullien.

« Si nous voulons rechercher l'origine de ces lois..., consultez vos traités : vous y lirez qu'il faut remonter à Néron : César armé d'un glaive, il a, le premier, sévi contre cette religion, qui alors surtout commençait à se développer... Domitien, qui ét- il comme un autre Néron pour la cruauté, avait fait le même essai, mais, comme il avait eu même temps des sentiments humains, il remit bientôt tout en ordre, et rendit même la liberté à ceux qu'il avait déportés.

« Voilà quels ont toujours été nos persécuteurs : des hommes injustes, impies, corrompus, que vous-mêmes avez coutume de condamner, en absolvant ceux qu'ils ont condamnés... »

« Qu'est-ce donc que ces lois qui ne sont portées contre nous que par des personnages sans religion, sans justice, sans conduite, par des hommes cruels, vains, insensés ? ces lois que Trajan éluda en partie, lorsqu'il défendit de rechercher les chrétiens ?... »

(1) « Multa sub eo et animadversa severe, et coercita, nec minus instituta. Adhibitus sumptibus modus... afflictis suppliciiis Christiani, genus hominum superstitionis novæ et maleficæ : vetiti quadrigariorum lusus. »

(2) « Ut de origine retractemus hujusmodi legum.. consulite commentarios vestros ; illic reperietis primum Neronem in hanc sectam tunc maxime orientem Cæsariano gladio ferocisse... Tentaverat et Domitianus, portio Neronis de crudelitate, sed, quia et homo, facile ceptum repressit, restituit etiam quos relegaverat. Tales semper nobis insecutores, injusti, impii, turpes, quos et ipsi damnare consuestis, et a quibus damnatos restituere soliti estis... Quales ergo leges istæ, quas adversus nos soli exercent impii, injusti, turpes, truces, vani, dementes ; quas Trajanus ex parte frustratus est, vetando inquiri christianos, etc ... »

Auteur
de l'ouvrage
*De mortibus
persecutorum.*

L'auteur du livre *De mortibus persecutorum* (commencement du quatrième siècle) expose en ces termes les premiers développements du Christianisme et l'origine de la persécution de Néron ⁽¹⁾ (cap. II).

« De là les disciples, qui étaient alors au nombre de onze, et qui s'adjoignirent Mathias et Paul pour remplacer le traître Judas, se répandirent par toute la terre pour prêcher l'Évangile, comme le leur avait ordonné le Maître et Seigneur. Pendant vingt-cinq ans, jusqu'au commencement du règne de Néron, ils jetèrent les fondements de l'Église dans toutes les provinces et cités. Néron était déjà empereur lorsque Pierre vint à Rome, y fit certains miracles en vertu de la puissance de Dieu qui lui en communiquait le pouvoir, convertit beaucoup d'hommes à la vie de justice, et édifia en l'honneur de Dieu un temple fidèle et indestructible.

» Néron en fut informé. Il s'aperçut que non seulement à Rome, mais partout, de grandes multitudes abandonnaient tous les jours le culte des idoles, et se ralliaient à la religion nouvelle, en maudissant les institutions anciennes. En tyran abominable et féroce qu'il était, il n'eut rien de plus pressé que de chercher à ruiner le temple céleste et à abolir le règne de la justice. Le premier de tous, il persécuta les serviteurs de Dieu, mit Pierre en croix, et fit exécuter Paul.

Eusèbe,
Sulpice Sévère,
Paul Orose.

Nous pourrions citer encore des témoignages semblables d'Eusèbe, de Sulpice Sévère (*Hist.* lib. II); d'après eux, des lois rigoureuses interdisaient d'être chrétien.

L'historien Paul Orose (lib. VII, cap. VII) écrit de même que Néron ordonna d'infliger des supplices aux chrétiens, à Rome et dans les provinces.

Mais les témoignages précédents suffisent pour nous montrer que l'origine des persécutions sanglantes exercées contre les chrétiens remonte précisément au règne de Néron, à quelques années, par conséquent, avant la ruine de Jérusalem.

Haine
universelle
qui poursuit
les chrétiens.

Les mêmes textes font mention de la haine universelle qu'inspiraient les chrétiens dans le monde du paganisme, sentiment qui trouve trop facilement son explication dans la grande loi de la lutte du mal contre le bien.

(1) « Inde discipuli, qui tunc erant undecim, assumptis in locum Jude proditoris Mathia et Paulo, dispersi sunt per omnem terram ad Evangelium prædicandum, sicut illis magister Dominus imperaverat, et per annos viginti quinque usque ad principium Neronis imperii per omnes provincias et civitates Ecclesiæ fundamenta miserant. Cumque jam Nero imperaret, Petrus Romam advenit, et editis quibusdam miraculis quæ virtute ipsius Dei, data sibi ab eo potestate, faciebat, convertit multos ad justitiam, Deoque tempum fidele et stabile collocavit. Qua re ad Neronem delata, cum animadvertet non modo Romæ, sed ubique quotidie magnam multitudinem deficere a cultu idolorum, et ad religionem novam, damnata vetustate, transire, ut erat execrabilis ac nocens tyrannus, prosilivit ad excidendum cæleste templum delendamque justitiam, et primus omnium persecutus Dei servos Petrum cruci affixit et Paulum interfecit. »

Les premiers chrétiens, objet de la haine des Juifs et des païens.

Déjà, dans l'entrevue qu'ils avaient eue avec S. Paul, les Juifs de Rome lui avaient dit ⁽¹⁾ (Act. XXVIII, 22) :

« Nous désirons entendre de toi-même ce que tu penses : car ce que nous savons de cette secte, c'est que partout on lui fait opposition. »

N'avait-il pas été dit du Sauveur lui-même par le saint vieillard Siméon ⁽²⁾ (Luc, II, 34) :

« Voici que celui-ci sera une cause de ruine et une cause de résurrection pour beaucoup en Israël, et un signe auquel on contredira ? »

En raison de cette haine du nom chrétien, les liens les plus sacrés de la famille et de l'amitié furent rompus. Le disciple de l'Évangile était livré par les siens ⁽³⁾, et considéré comme ennemi par le fait même qu'il réagissait contre le courant de corruption païenne qui avait tout envahi dans l'ancien empire romain.

Caractère
des
persécutions.

A côté des vainqueurs il y eut les vaincus de la persécution. — De faux docteurs, des hérétiques avaient d'abord affaibli chez quelques-uns l'énergie de la foi. (On peut consulter, à propos des faux docteurs qui s'opposèrent aux prédicateurs de l'Évangile les textes suivants : Act. XX, 30; Rom, XVI, 17. 18; II Cor. XI, 13. 15; Gal. I, 7-9; V, 12; Philip. III, 2; Col. II, 17 et suiv.; I Tim. I, 6. 7. 20; IV, 1 et suiv.; VI, 3-5, 20. 21; II Tim. II, 18; III, 6-8; Tit. III, 10; II Petr. II; I Joan. II, 18. 22. 23. 26; IV, 1-3; II Joan. 7. 10. 11.) Mais

⁽¹⁾ Act. XXVIII, 22. « Rogamus autem a te audire quæ sentis : nam de secta hac notum est nobis quia ubique ei contradicitur. »

⁽²⁾ Luc II, 34. « Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum cui contradicetur. »

⁽³⁾ Déjà Notre-Seigneur avait prédit que son nom serait une cause de division dans les familles, lorsqu'il donnait aux apôtres ses premiers avertissements :

Matth. X. « 21. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium; et insurgent filii in parentes, et morte eos afficient... 34. Nolite arbitrare quia pacem venerim mittere in terram : non veni pacem mittere, sed gladium. 35. Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam, et nurum adversus socrum suam, 36. et inimici hominis domestici ejus. »

S. Paul déplorait, en écrivant aux Corinthiens, les persécutions qui lui venaient des chrétiens eux-mêmes :

II. Cor. VII, 5. « Foris pugnae, intus timores. » — XI, 26. « In itineribus saepe, periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere, periculis ex Gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus. »

Les chrétiens en face de leurs persécuteurs.

les chrétiens fidèles jusqu'au martyre n'en eurent que plus de gloire d'avoir triomphé de toutes les séductions.

Trainés devant les tribunaux, les disciples du Christ ne ressemblaient pas à des prévenus ordinaires. De leur cœur et de leurs lèvres s'échappaient des paroles qui étonnaient leurs persécuteurs. Le juge devenait l'accusé. L'accusé se faisait l'accusateur; et dans ses discours éclataient une force et une vertu divines. — Les actes des martyrs sont pour nous encore, après l'Évangile, la plus haute école de sagesse et de grandeur d'âme.

Concordance.

Les avertissements donnés par le Sauveur sur le mont des Oliviers aux disciples qui le questionnent ne sont-ils pas l'histoire anticipée des premières persécutions?

MATTII. XXIV.

9 Tunc tradent vos in tribulationem, et occident vos, et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum. 10. Et tunc scandalizabuntur multi, et invicem tradent, et odio habebunt invicem. 11. Et multi pseudoprophete surgent, et seducunt multos. 12. Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet caritas multorum. 13. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

MARC. XIII.

9. Videte autem vosmetipsos. Tradent enim vos in conciliis et in synagogis vapulabitis, et ante principes et reges stabi is propter me, in testimonium illis. 10. Et in omnes gentes primum oportet predicari Evangelium. 11. Et eum dixerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini, sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini : non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus. 12. Tradet autem pater fratrem in mortem, et pater filium, et consurgent filii in parentes et morte afficient eos. 13. Et eritis odio omnibus propter nomen meum. Qui autem sustinerit in finem, hic salvus erit.

LUC. XXI.

12. Sed ante hæc omnia, injicient vobis manus suas, et persequentur tradentes in synagogas et custodias, trahentes ad reges et principes propter nomen meum. 13. Continget autem vobis in testimonium. 14. Ponite ergo in cordibus vestris non præmeditari quemadmodum respondeatis. 15. Ego enim dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri. 16. Trademini autem a parentibus et fratribus et cognatis et amicis, et morte afficient ex vobis, 17. et eritis odio omnibus propter nomen meum. 18. Et capillus de capite vestro non peribit. 19. In patientia vestra possidebitis animas vestras.

f) Expansion merveilleuse du Christianisme.

La raison des persécutions dirigées contre les premiers chrétiens, c'étaient la diffusion même de la religion nouvelle et ses progrès incessants.

Les textes de Tacite, de Suétone, et autres que nous avons rapportés plus haut, montrent clairement cette vérité. Ces témoignages sont d'autant plus irrécusables qu'ils sont rendus par des auteurs païens. D'autres textes supposent chez le

Diffusion merveilleuse de l'Évangile. — Témoignage de S. Paul.

lecteur, comme ceux extraits de l'*Apologétique* de Tertullien, la connaissance d'un fait public dont il n'est pas permis de douter.

Cette diffusion extraordinaire de la religion chrétienne et de la foi du Christ se trouve d'ailleurs mentionnée plus d'une fois dans le Nouveau Testament.

Affirmations
de S. Paul.

S. Paul écrit aux fidèles de Rome que leur foi est célébrée dans le monde entier ⁽¹⁾.

Rom. I, 8. « Avant tout je rends grâces à mon Dieu par Jésus-Christ au sujet de vous tous, de ce que votre foi est célébrée dans le monde entier. »

Parlant des Gentils appelés à la foi, l'Apôtre s'écrie ⁽²⁾ :

Rom. X, 18. « N'ont-ils pas entendu ceux qui prêchaient ? Oui certes, car le son de leur voix a retenti *par toute la terre*, et leurs paroles jusqu'aux confins du monde ⁽³⁾. »

C'est encore la même affirmation que nous retrouvons dans l'Épître aux Colossiens. Parlant de l'Évangile, l'Apôtre écrit ⁽³⁾ :

Col. I, 5. « La parole de vérité est venue de l'Évangile jusqu'à vous, comme d'ailleurs elle est répandue dans le monde entier. »

Et un peu plus loin ⁽⁴⁾ :

Col. I. « 23. Si toutefois vous restez fermes et bien établis dans la foi, inébranlables dans les espérances fondées sur l'Évangile que vous avez entendu, Évangile prêché à *toute créature qui est sous le ciel*, et dont moi, Paul, j'ai été fait le ministre. »

De même encore S. Paul fait ressortir en ces termes la foi des Thessaloniens ⁽⁵⁾ :

(1) Rom. I, 8. « Primum quidem gratias ago Deo meo per Jesum Christum pro omnibus vobis ; quia fides vestra annuntiatur *in universo mundo*. »

(2) Rom. X, 18. « Numquid non audierunt ? Et quidem *in omnem terram* exivit sonus eorum, et *in fines orbis terre* verba eorum. »

(3) Col. I, 5... « Audistis in verbo veritatis Evangelii, 6. quod pervenit ad vos, sicut et in universo mundo est. »

(4) Col. I, 23. « Si tamen permanetis in fide fundati, et stabiles, et immobiles a spe Evangelii quod audistis, quod prædicatum est *in universa creatura que sub celo est*, cujus factus sum ego Paulus minister. »

(5) I Thess. I, 8. « A vobis enim diffamatus est sermo Domini, non solum in Macedonia et in Achaia, sed et *in omni loco* fides vestra quæ est ad Deum profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui. »

Cl. Rom. XVI, 19. « Vestra enim obedientia *in omnem locum* divulgata est. »

Témoignages de Tacite, de Suétone, de Pline le Jeune.

I Thess. I, 8. « De chez vous en effet, la parole du Seigneur ne s'est pas seulement répandue en Macédoine et en Achaïe, mais votre foi, qui a Dieu pour objet, a son retentissement dans tous les lieux, de telle sorte qu'il ne nous est pas nécessaire de rien prêcher. »

* * *

Quelques
auteurs païens
ou chrétiens
des
deux premiers
siècles.

Ajoutons quelques autres témoignages d'auteurs du premier et du deuxième siècles ; ils nous confirmeront dans cette vérité, que dès l'origine la religion chrétienne s'est propagée au loin avec une rapidité extraordinaire.

Tacite.

Tacite dit, en parlant de l'époque de Néron (*Ann.* lib. XV, cap. 44), qu'on a trouvé à Rome (vers l'an 60) une multitude considérable de chrétiens ⁽¹⁾.

« Une multitude considérable de chrétiens fut découverte. »

Sénèque.

Sénèque, confondant les chrétiens avec les juifs, dit, au témoignage de S. Augustin ⁽²⁾ (lib. VI, *de Civ. Dei*, cap. XI, n° 36) :

« Cependant les habitudes d'une nation pleine de scélératesse se sont implantées avec une telle force, que déjà elles sont adoptées presque dans tous les pays : les vaincus ont imposé leurs lois aux vainqueurs. »

Pline le Jeune.

Pline le Jeune, propréteur de Bithynie, dans la lettre à Trajan citée plus haut (l. X, Ep. 97), parle en ces termes ⁽³⁾ :

« Le sujet m'a paru réclamer une direction de votre part, surtout à cause du nombre de ceux qui sont engagés dans ce péril. Car il en est beaucoup, de tout âge, de toute condition, et des deux sexes, qui s'y trouvent et qui s'y trouveront exposés. Ce ne sont pas les cités seulement, mais aussi les villages, c'est la campagne elle-même qui est envahie par cette contagion de la superstition chrétienne. »

* * *

(1) « Ingentem christianorum multitudinem inventam fuisse. »

(2) « Cum interim usque eo convaluit consuetudo sceleratissimæ gentis, ut per omnes jam terras recepta sit : victi victoribus leges dederunt. »

(3) « Visa est mihi res digna consultatione, maxime propter periclitantium numerum. Multi enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexus etiam vocantur in periculum, et vocabuntur. Neque civitates tantum, sed vicus etiam atque agros christianæ superstitionis contagio pervagata est... prope jam desolata templa deorum... sacra solemnia diu intermissa... »

Témoignages de S. Clément, de S. Ignace, de S. Justin, de S. Irénée.

A ces témoignages d'auteurs païens, nous devons joindre les passages suivants d'auteurs chrétiens, également des premiers siècles de l'Église.

S. Clément, dans sa première lettre aux Corinthiens, parlant de S. Pierre et de S. Paul, écrit ces paroles ⁽¹⁾ :

S. Clément.

« A ces hommes se joignit une multitude considérable d'élus, qui subirent de nombreux martyres et de nombreux tourments, et qui sont devenus pour nous d'illustres modèles. »

S. Ignace, martyr, dans sa lettre aux Philadelphiens, écrit de même ⁽²⁾ :

S. Ignace,
martyr.

« L'Église du Christ est répandue d'une extrémité de la terre à l'autre. »

S. Justin, martyr, affirme au milieu du deuxième siècle, dans son dialogue avec Tryphon, que la religion chrétienne s'est partout répandue ⁽³⁾.

S. Justin.

« Il n'est pas une nation, soit des Barbares, soit des Grecs, il n'est pas un seul peuple, de quelque nom qu'il s'appelle, — qu'il ait fixé sa demeure dans des chariots, qu'il soit privé de maison ou qu'il habite sous la tente et fasse paître les troupeaux, — où ne se fassent des prières et où des actions de grâces ne soient rendues au Père et au Créateur de l'univers, par le nom de Jésus le Crucifié. »

Vers la même époque, S. Irénée, évêque de Lyon (*Contra hæreses*, lib. I, cap. X), énumère les nations dans lesquelles s'est répandue la lumière de la foi ⁽⁴⁾ :

S. Irénée.

« Elle n'est pas différente, la foi, elle n'est pas autre, la tradition, dans les églises fondées en Germanie, ni dans celles de l'Ibérie, ni dans celles de la Celtique, ni dans celles de l'Égypte, ni dans celles de la Lybie, ni dans celles qui sont établies au centre de l'empire. »

Tertullien, dans son style concis et éloquent, exprime d'une manière saisissante la rapidité et l'universalité relative

Tertullien.

⁽¹⁾ « Hisce viris aggregata est multitudo ingens electorum, qui multa martyria et tormenta sustinuerunt, nobisque præclara exempla facti sunt. »

⁽²⁾ « Ecclesiam Christi a terræ fine usque ad finem dilatam esse. »

⁽³⁾ « Nec una quidem est hominum natio, sive barbarorum, sive græcorum, sive etiam aliorum omnium, quocumque appelletur nomen, vel in plaustis degentium, vel domo carentium, vel in tentoriis viventium et pecora alentium, inter quos per nomen crucifixi Jesu preces et gratiarum actiones Patri et Conditori universi non fiant. »

⁽⁴⁾ « Neque hæ quæ in Germania sunt fundatæ ecclesiæ, aliter credunt, aut aliter tradunt, neque hæ quæ in Iberis sunt, neque hæ quæ in Celtis, neque hæ quæ in Égypto, neque hæ quæ in Lybia, neque hæ quæ in medio mundo constitutæ. »

Témoignage de Tertullien.

de la diffusion de l'Évangile dans le monde ⁽¹⁾ (*Apolog.*, cap. XXXVII) :

« Nous ne sommes que d'hier, et voici que chez vous nous avons tout rempli, vos villes, vos maisons, vos châteaux, vos municipes, vos lieux d'assemblées, vos camps eux-mêmes, vos tribus, vos décuries, votre palais, votre sénat, votre forum ; nous vous laissons seulement vos temples. »

Et ailleurs ⁽²⁾ (*Advers. Jud.*, cap. VII) :

« En quel autre en effet qu'en ce Christ, qui est déjà venu, toutes les nations ont-elles eu foi ? En qui ont cru toutes ces nations étrangères : les Parthes, les Mèdes, les Élamites, ceux qui habitent la Mésopotamie, l'Arménie, la Phrygie, la Cappadoce, ceux qui peuplent le Pont, et l'Asie, et la Pamphylie, ceux qui séjournent en Égypte et dans les régions de l'Afrique qui est au delà de la Cyrénaïque ? Et les Romains, et les Juifs qui sont maintenant à Jérusalem, et les autres nations, comme les races diverses des Gétules et les peuples multiples des Maures ; toutes les peuplades différentes de l'Espagne et des Gaules, et les régions de la Bretagne, inaccessibles aux Romains mais soumises au Christ ; et les Sarmates et les Daces, et les Germains, et les Scythes ; et tant de nations cachées, et de provinces et d'îles qu'il nous est impossible de connaître, et encore plus d'énumérer ?

» En tous ces lieux règne le nom du Christ qui est déjà venu ; devant lui se sont ouvertes les portes de toutes les cités : aucune n'est restée fermée ; devant lui se sont brisées les serrures de fer, et les portes d'airain se sont ouvertes. »

Concordance.

N'était-ce pas ce tableau merveilleux de la diffusion de sa doctrine et de sa loi que contemplait le Sauveur, lorsqu'il disait à ses Apôtres les paroles qui font l'objet principal de toute cette discussion ?

⁽¹⁾ « Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum ; sola vobis reliquimus templa. »

⁽²⁾ « In quem enim alium universæ gentes crediderunt, nisi in Christo, qui jam venit ? Cui enim et aliæ gentes crediderunt : Parthi, Medi, Elamitæ ; et incolentes Mesopotamiam, Armeniam, Phrygiam, Cappadociam ; et incolentes Pontum, et Asiam, et Pamphyliam ; immorantes Egyptum, et regionem Africae, quæ est trans Cyrenem inhabitantes ? Romani et incolæ ; tunc et in Hierusalem Judæi, et cæteræ gentes, ut jam Getulorum varietates, et Maurorum multi fines ; Hispaniarum omnes termini, et Galliarum diversæ nationes, et Britannorum inaccessa Romanis loca Christo vero subdita ; et Sarmatarum et Dacorum et Germanorum et Scytharum ; et abditarum multarum gentium ; et provinciarum, et insularum multarum nobis ignotarum, et quas numerare minus possumus. In quibus omnibus locis Christi nomen, qui jam venit, regnat ; utpote ante quem omnium civitatum portæ sunt apertæ, et cui nullæ sunt clausæ : ante quem serræ ferreæ sunt comminutæ et valvæ aereæ sunt apertæ. »

la diffusion de l'Évangile précédera la ruine de Jérusalem. — Désordres intérieurs.

MATTH. XXIV.

11. Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus : et tunc veniet consummatio.

MARC. XIII (1).

10. Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium.

g) Les dernières menaces. — Fuite des chrétiens.

Tandis que le monde païen est en proie à tous les bouleversements et devient le théâtre sanglant de toutes les persécutions, tandis que le monde chrétien est en progrès indéfini et fait partout rayonner la lumière de la doctrine évangélique, Jérusalem est menacée des derniers malheurs : le peuple juif va bientôt expier d'une manière terrible son infidélité et son aveuglement volontaires.

Jérusalem avait fini par être en proie à tous les désordres intérieurs, en attendant qu'elle fût livrée à la plus horrible des destructions.

Les *Zélateurs*, ou *Zélotes*, en étaient venus à exercer dans la ville une puissance tyrannique.

Le pontife Ananus, dit Laurentie (*Histoire de l'Empire Romain*, III, 78), amena un instant le peuple contre ces furieux. C'était un homme éloquent et sage; il conseillait la paix avec les Romains; mais ce n'était le temps ni de la sagesse ni de la force. Jean de Giscala s'était mis à la tête des Zélateurs, en invoquant la défense de la patrie; et sous ce nom, ayant appelé à son aide les Iduméens, il remplit la ville de carnage et fit périr Ananus, et avec lui tout ce qu'il y avait de plus grand dans Jérusalem, et entre autres Zacharie, fils de Baruch ou de Barachie, que les Zélateurs accusaient de vouloir livrer la ville aux Romains. Les Iduméens eurent honte de servir d'auxiliaires à ces massacres, et ils sortirent de Jérusalem, la laissant en proie aux Zélateurs. »

État
de Jérusalem.
Divisions
intérieures.

Les Zélateurs
occupent
le temple.

¹¹ Nous avons déjà fait observer (p. 700) que S. Marc enclave la prédiction relative à la diffusion future de l'Évangile dans la prédiction qui concerne les persécutions réservées aux chrétiens.

Ainsi nous comprenons mieux la suite des idées énoncées par le Sauveur. Nous trouvons là un nouvel argument pour rejeter l'opinion de ceux qui ne voient dans ce commencement du discours de Jésus à ses apôtres qu'une série d'avertissements détachés, pouvant se rapporter aux différentes époques de la vie de l'Église. — On peut expliquer le mot *primum*, qui se lit en S. Marc, soit par rapport au fait même de la persécution qui ne sera qu'une conséquence de la diffusion de l'Évangile, soit par rapport à la consommation, ou à la catastrophe dont Jésus donne les signes avant-coureurs. Dans l'une ou l'autre hypothèse, il est toujours visible que Jésus suit une même idée, et prépare les esprits de ses disciples à la lutte suprême.

C'est ce même Jean de Giscala qui fut chargé de défendre le centre de la ville, tandis que Simon, fils de Gioras, devait garder la partie extrême et la plus étendue des murailles, et qu'Eléazar devait protéger le temple. Mais la discorde ayant éclaté entre ces trois chefs, Jean fit mettre à mort Eléazar par surprise, et à partir de ce moment il resta maître du temple.

C'est ainsi que le lieu saint fut occupé par une troupe de bandits. Le temple était profané. Un désordre inouï et des excès de tous genres avaient pris place dans la maison du Seigneur (1).

L'armée
de
Cestius Gallus
sous les murs
de Jérusalem.

Cependant l'armée du gouverneur de Syrie, Cestius Gallus, avait tout mis à feu et à sang sur son passage en Judée ; elle s'était avancée jusque sous les murs de Jérusalem. Il était facile au général romain de s'emparer de la ville par surprise. Mais, sans doute par une permission secrète de Dieu, qui voulait donner un dernier avertissement aux fidèles de Jérusalem, il se retira inopinément.

Cette retraite avait l'air d'une fuite. Les Juifs poursuivirent le général romain et surprirent eux-mêmes son armée dans des défilés. Cestius perdit 4.000 hommes, 380 chevaux, son bagage et ses machines de guerre, et s'estima heureux de s'échapper à la faveur de la nuit avec le reste de son armée.

Concorrance.

Le Sauveur avait tracé à ses fidèles leur ligne de conduite, alors qu'ils verraient le temple déshonoré et Jérusalem assiégée.

MATTH. XXIV.

15. Cum ergo videritis abominationem desolationis, que dicta est a Daniele propheta, stantem in loco sancto, qui legit intelligat : 16. tunc qui in Judaea sunt fugiant ad montes, 17. et qui in tecto, non descendant tollere aliquid de domo sua. 18. et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam. 19. Vae au-

MARC. XIII.

14. Cum autem videritis abominationem desolationis stantem ubi non debet, qui legit intelligat : tunc qui in Judaea sunt, fugiant in montes, 15. et qui super tectum, ne descendant in domum, nec introeat, ut tollat quid de domo sua, 16. et qui in agro erit, non revertatur retro tollere vestimentum suum. 17. Vae

LUC. XXI.

20. Cum autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus. 21. Tunc qui in Judaea sunt fugiant ad montes, et qui in medio ejus, descendant, et qui in regionibus, non intrent in eam : 22. quia dies ultionis hi sunt, ut impleantur omnia que scripta sunt. 23. Vae autem

(1) « Non contents de remplir les portiques de combats et de sang, les Zélotes se jouèrent des fonctions saintes et tirèrent au sort un souverain pontife. Le hasard désigna en dehors de la tribu de Lévi un paysan ; ils le revêtirent de l'éphod, et, sous les yeux des prêtres en larmes, ils le forcèrent d'accomplir les rites sacrés (Josèphe, *Bell. Jud.* IV, 3. 8). » L'abbé FOUARD, *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. II, p. 257.

Fuite des chrétiens de Jérusalem. — Titus vient assiéger cette ville.

(MATTH. XXIV.)	(MARC. XIII.)	(LUC. XXI.)
tem prænantibus et nutri- trientibus in illis diebus. 20. Orate autem ut non fiat fuga vestra in hieme vel sabbato (1).	autem prænantibus et nutri- trientibus in illis diebus. 18. Orate vero ut hieme non fiant.	prænantibus et nutrien- tibus in illis diebus....

Les détails dans lesquels entre le Sauveur dans les recommandations qu'il adresse à ses disciples étaient destinés à leur faire mieux comprendre l'horreur et la soudaineté du péril qui les menacerait, lorsque se réaliseraient les derniers signes que lui-même avait bien voulu marquer à l'avance.

Lors de la retraite de l'armée de Cestius, les chrétiens de Jérusalem profitèrent de l'avertissement. Ils s'enfuirent loin de la ville que menaçaient de si terribles vengeances, et cherchèrent un asile au delà du Jourdain, dans la ville de Pella, qui appartenait au roi Agrippa. Ils échappèrent ainsi aux horreurs du siège et de la prise de Jérusalem.

Cette fuite nous est racontée par Eusèbe (*Hist. eccl.*, III, 5). — L'historien Josèphe semble y faire allusion lorsqu'il écrit qu'une foule de nobles juifs quittèrent la ville de Jérusalem après la défaite infligée à Cestius Gallus, et lorsqu'il compare ces fugitifs à des passagers qui, croyant leur vaisseau près de sombrer, se sauvent à la nage (*Bell. Jud.*, II, 20. 1).

h) Siège et destruction de Jérusalem.

Il était temps pour les disciples du Sauveur de quitter la ville maudite. — Néron, voulant venger la défaite de Cestius Gallus, avait chargé Vespasien et son fils Titus de réduire ce petit peuple des Juifs, qui seul résistait encore à son pouvoir (en l'année 67).

Ce nouveau général poussa la guerre avec prudence et activité.

« Déjà il était maître de toute la Galilée, dit M. l'abbé Blanc (*Histoire ecclésiastique*, I, 58), lorsque, après la fin tragique de Néron (en l'an 68), et les règnes passagers de Galba, Othon, Vitellius, il fut proclamé lui-même empereur. Tite, son fils, qu'il laissa en Judée, marcha rapidement sur Jérusalem, où il surprit une foule innombrable de Juifs que la fête de Pâques y avait rassemblés (en l'an 70). »

Les chrétiens de Jérusalem suivent à la lettre les recommandations du Sauveur.

Vespasien et Titus sont chargés de la guerre contre les Juifs.

Titus reste seul en Judée, lorsque Vespasien est nommé empereur.

(1) Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails de l'interprétation du texte sacré. — Signalons cependant la forme des maisons de Judée avec leurs terrasses, auxquelles fait allusion Notre-Seigneur. — Sur le sens de l'avertissement de Jésus relativement au sabbat, on peut consulter en particulier l'intéressant commentaire du P. Knabenbauer.

Les horreurs du siège de Jérusalem.

Le siège
de Jérusalem.

Après avoir rappelé les divisions intérieures qui désolaient la ville à cette époque (1), le savant auteur continue, d'après l'historien Josèphe :

« Ce n'était déjà que pillage, meurtres et violences de tous genres, lorsque les horreurs du siège (2) vinrent fondre sur cette ville désolée. La famine (3), puis la peste, se firent promptement sentir à une multitude sans provisions, et Jérusalem.

(1) Ces divisions ne cessaient que lorsqu'il s'agissait de combattre l'ennemi commun.

C'est pendant le siège de Jérusalem qu'eut lieu le massacre de Zaccharias, fils de Baruch ; certains commentateurs pensent que Notre-Seigneur y fait allusion lorsqu'il parle pour la dernière fois aux Scribes et aux Pharisiens dans le temple de Jérusalem (Math. XXIII, 35).

« Les Zélateurs, dit M. Duruy (*Hist. des Romains*, t. IV, p. 163), pour se couvrir des apparences de la justice, formèrent un tribunal de soixante-dix juges, devant lesquels on traîna d'abord un ami d'Ananus, Zaccharias, fils de Baruch, sous l'inculpation d'avoir entretenu des intelligences avec Vespasien. Il se disculpa aisément, et reprocha au parti victorieux son usurpation et ses crimes. L'assistance jetait des cris de fureur et voulait l'égorger avant le jugement. Les soixante-dix, à l'unanimité, le renvoyèrent absous. A deux pas du tribunal il fut assassiné. Les juges, impassibles sur leur siège, attendaient le même sort ; on les chassa de l'enceinte du temple et ils se retirèrent sous les huées, les insultes et les coups. »

(2) Titus commença par s'attaquer aux fortifications et aux retranchements de la ville. Mais voyant, après plusieurs essais impuissants, la difficulté de forcer les remparts malgré toutes ses machines, il changea son système d'attaque. « Il ceignit la ville entière, dit M. Laurentie (*Hist. de l'Empire romain*, t. III, p. 88), d'un mur fortifié de treize tours, et ainsi il l'emprisonna avec ses défenses dans une enceinte continue. C'était la prédiction de Jésus Christ : « Il viendra » un jour où les ennemis environneront Jérusalem de tranchées, l'enfermeront, et la serreront de toutes parts. » (Luc. XIX, 43.) Chose incroyable ! cette enceinte de trente-neuf stades ou deux lieues, aurait été faite en trois jours (Josèphe. — Tillemont, art. 63).

(3) « Tout manquait aux infortunés habitants. Leurs provisions avaient été la première proie du pillage dans l'anarchie des factions. En peu de jours la détresse fut horrible. D'abord tout servit à la faim, les animaux immondes, les herbes sauvages, les débris de paille ou de foin, le cuir des ceintures et des boucliers. Puis on courut se disputer les plus vils aliments dans les lieux cachés et jusque dans les égouts. Et enfin toute pâture manquant à l'horrible faim, la mort parut avec ses angoisses. Alors s'offrit un affreux spectacle : les femmes gisaient inanimées avec leurs enfants sur les plates-formes de leurs maisons ; les vieillards se traînaient au seuil de leurs demeures pour y mourir ; les hommes plus vigoureux allaient tomber plus loin dans les rues et dans les places. Et tous ces cadavres restés sans sépulture ajoutaient à l'horreur de ces morts funestes. »

C'est dans les abominations de cette famine qu'on vit des mères manger leurs enfants !

« Telle était l'extrémité où arrivait Jérusalem :... la ville fut infectée de cadavres ; en deux mois et demi (du 14 avril au 1^{er} juillet), on en avait jeté hors des murs six cent mille ; d'autres avaient été entassés dans de grandes

Ruine du temple et de la ville. Sort réservé aux habitants de Jérusalem.

salem ne fut bientôt plus qu'un vaste tombeau. Toutes les causes de désespoir se réunissant, les malheureux habitants ne pouvaient échapper à l'impitoyable tyrannie des zéloteurs que pour trouver au camp des Romains une mort barbare (1). Cependant le siège avançait ; plusieurs enceintes de la ville avaient été emportées, et les galeries extérieures du temple, que les machines n'avaient pu ébranler, furent livrées aux flammes. Le général romain voulait sauver à tout prix le corps de cet édifice merveilleux, mais l'arrêt divin était porté : « Un soldat, soulevé par ses camarades et poussé par un mouvement surnaturel, dit Josèphe, jeta dans l'intérieur un tison embrasé qui alluma un incendie. » Tite courut pour en arrêter les progrès, mais en vain : ses cris, ses ordres, ses menaces, ses gestes furent également méconnus. Six mille personnes entraînées par un imposteur inondèrent de leur sang les parvis sacrés. Jamais le soleil n'éclaira une scène plus affreuse que celle de la ruine de ce fameux temple si intimement lié avec les destinées de la nation juive. — Les Romains forcèrent les séditieux dans leurs derniers retranchements, et ne laissèrent que trois tours debout au milieu de tant de ruines, pour attester aux âges futurs la grandeur de leur victoire (2). Onze cent mille Juifs, selon Josèphe, périrent dans le siège,

maisons qu'on avait ensuite murées. Et dans ces affreuses désolations continuait de sévir la licence des crimes. Les pillages n'avaient point de frein ; et le temple avec la splendeur de ses richesses finit par être livré à l'avidité et au sacrilège... « Ne doit-on pas pardonner à ma douleur ce que j'ose dire, s'écrie Josèphe : c'est que si les Romains eussent différé à punir par les armes de si grands coupables, la terre, je crois, se serait ouverte pour abîmer cette malheureuse ville. »

(1) « Les malheureux qui cherchaient à forcer le camp des Romains étaient impitoyablement crucifiés. On en exécuta un si grand nombre que, selon l'expression de l'historien Josèphe, l'espace manquait pour les croix, et les croix pour les condamnés. »

(2) « Lorsque, dans les premiers jours d'août, Jean et Simon virent qu'ils ne pouvaient plus résister, les ennemis ayant escaladé l'enceinte extérieure, ils se retirèrent avec leurs soldats les plus résolus sur la montagne de Sion. Mais même alors, malgré les efforts du général romain, le temple ne fut pas encore livré. Des prêtres, des zélotes armés, des femmes même, poussés par le fanatisme du désespoir, continuèrent la lutte, et lorsque Titus avec sa cavalerie pénétra dans la cour intérieure au milieu des flammes qui consumaient la colonnade d'Hérode, lorsqu'il en chassa les derniers défenseurs, on vit aussi ce sanctuaire, auquel avaient travaillé les générations pendant mille ans, dévoré par des flammes ardentes. Alors s'éleva un cri de douleur du peuple si épouvantable, qu'il couvrit les chants de victoire des légions ; toutes ces clameurs réunies furent renvoyées par l'écho des montagnes jusqu'au delà du Jourdain. La montagne, dit Josèphe, semblait, depuis sa base, ne former qu'une seule flamme. En haut, on ne distinguait plus le sol : tout était couvert de cadavres.

« Cependant, au milieu de scènes sanglantes et des souffrances dues à la famine, tandis que le palais d'Hérode était livré au pillage, Sion résistait encore. Enfin la force des assiégés fut à bout. La brèche était ouverte : les tours étaient encore debout, mais toutes les provisions étaient épuisées. Les deux chefs, avec quelques-uns de leurs compagnons, cherchèrent en vain à se frayer un passage à travers les lignes ennemies ; ils se réfugièrent alors dans les souterrains de la colline qui était toute percée de grottes. Les Romains escaladèrent le dernier rempart.

« Bientôt les flammes de la cité de David s'unirent à celles qui achevaient

Tribulation sans pareille.

quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus comme esclaves ; le butin se trouva immense. Et toutefois, au rapport de Philostrate, le vainqueur refusa les couronnes qu'on lui offrit après un si mémorable exploit. Il n'avait été, disait-il, que l'instrument de la vengeance divine (1). »

Concordance.

Le crime des Juifs infidèles, ingrats et déicides, avait été immense. Terrible fut l'expiation, et Josèphe lui-même (2) reconnaît que jamais on ne vit un désastre et une calamité plus épouvantables sur terre que la ruine de Jérusalem. Il se faisait en cela l'écho inconscient de la parole du Sauveur :

MATTH. XXIV.

21. Erit enim tunc tribulatio magna qualis non fuit ab initio mundi usque modo, neque fiet. 22. Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro : sed propter electos breviabuntur dies illi.

MARC. XIII.

19. Erunt enim dies illi tribulationes tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ, quam condidit Deus, usque nunc, neque fiet. 20. Et nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro : sed propter electos, quos elegit, breviabit dies.

LUC. XXI.

23 ... Erit enim pressura magna super terram, et in populo huic. 24. Et cadent in ore gladii, et capti ductentur in omnes gentes, donec impleantur tempora nationum.

Transition
entre
la première
et la
seconde partie
des discours
de Jésus.

Comment le Seigneur a-t-il abrégé les jours de détresse ? Quels sont ces élus qu'il s'est choisis ? — Ce sont là des questions obscures qu'il ne nous appartient pas, pour le moment, d'examiner, et qui peut-être trouveront leur explication dans les considérations que nous aurons à développer plus loin, lorsque nous parlerons de la seconde partie du discours de Jésus à ses disciples (voir p. 742).

Mais il est un trait frappant, qui termine dignement cette magnifique prophétie sur les malheurs de Jérusalem, et que seul S. Luc nous a conservé. Jérusalem cessera d'appartenir

de dévorer les ruines des autres quartiers de Jérusalem. Titus ne marchait que sur des décombres et au milieu des cadavres, lorsque, au commencement de septembre, six mois et demi après le commencement du siège, il entra dans cette ville si magnifique et si forte peu de temps auparavant. Jérusalem avait disparu comme Carthage et Corinthe. » (REUMONT, *Geschichte der Stadt Rom*, t. I, p. 403-404).

(1) On peut lire les épouvantables détails du siège de Jérusalem dans les récits de M. DE CHAMPAGNY, *Rome et la Judée*, chap. XIV-XVII ; de M. DE SAULY, *les Derniers Jours de Jérusalem*.

(2) Flavius Josèphe, auquel nous devons tant de détails sur le siège de Jérusalem, termine sa description par ces mots :

« Aucune autre ville n'a jamais souffert tant de misères... Si les malheurs du monde entier, depuis la création, étaient comparés à ceux que les Juifs endurèrent alors, on les trouverait inférieurs. »

Jérusalem livrée aux nations jusqu'au temps marqué. — Opinion du P. Knabenbauer.

aux Juifs. Les nations fouleront aux pieds la ville sainte, comme pour mieux marquer que le peuple choisi est déchu de sa grandeur. Les restes de ce triste peuple seront dispersés de par le monde, *jusqu'au temps marqué pour les nations*.

Ce passage de la Prophétie relie admirablement ce qui vient d'être dit de la ruine de Jérusalem aux signes qui vont être donnés de l'approche de la fin du monde (voir pp. 738-743).

3. Discussion de l'opinion qui attribue aux premiers avertissements du Sauveur une portée plus étendue et plus générale.

Il nous faut signaler l'opinion du P. Knabenbauer, S. J., dans son magistral commentaire sur S. Matthieu, II, p. 309 et suiv.

a) Opinion du P. Knabenbauer.

D'après le savant interprète, la première partie du discours du Sauveur doit être partagée en deux sections, l'une se terminant au texte que nous discutons (Matth. XXIV, 4-14 et textes parallèles), et l'autre comprenant les versets où il est explicitement fait mention de Jérusalem (Matth. XXIV, 15-21 et textes parallèles).

La première section, celle qui contient la prédiction relative à la diffusion universelle de l'Évangile, serait, dans son système, une sorte de hors-d'œuvre, une parenthèse ouverte par le Sauveur avant la réponse directe donnée à la double question qui lui était posée sur l'époque de la ruine de Jérusalem et sur celle de la fin du monde. Elle contiendrait des avertissements généraux, convenant à toute la série des âges futurs (1).

Selon le savant interprète, le commencement de la réponse de Jésus contient des avertissements généraux.

(1) « Si l'on considère la ruine de la ville de Jérusalem, on ne peut expliquer le verset 5, puisque personne, avant cet événement, ne s'est présenté comme étant le Christ, mais au contraire il s'est présenté des faux christes plus tard ; on ne saurait expliquer non plus le verset 7 en conservant aux mots leur signification propre, ni le verset 9, ni le verset 14, et ce qui est annoncé aux versets 10-12, ne peut pas non plus être accommodé à cette époque sans hyperbole. » (Knabenbauer, *in Matth.*, t. II, p. 310).

Après avoir montré les difficultés qui s'opposent à ce que l'on rapporte le même passage soit à la fin des temps, soit en même temps à la ruine de Jérusalem et à la fin du monde, l'illustre commentateur continue en ces termes :

« Le véritable sens de ce passage nous est suggéré par le Christ lui-même lorsqu'il répond à ses disciples (v. 4) : *Prenez garde que personne ne vous séduise !* car, comme le fait justement observer *Euthymius* : « Il ne répond rien aux

Questions posées par les Apôtres.

Par suite, le savant commentateur ne veut pas voir dans la série des événements annoncés par Jésus des signes de la catastrophe qui menace Jérusalem.

Conséquence de
cette théorie
dans le cas
présent.

L'explication que nous avons donnée du texte en question perd, dans cette hypothèse, toute sa valeur. Aussi est-il nécessaire d'examiner brièvement le point de vue auquel se place le P. Knabenbauer. Nous aurons du reste par là l'occasion de pénétrer plus complètement le sens et la portée des avertissements divins.

b) Pourquoi cette opinion paraît inadmissible. — Raisons générales.

Nature
des questions
posées par
les Apôtres.

La première question posée par les disciples est celle-ci : *Quando hæc erunt?* c'est-à-dire, quand est-ce que les *menaces que vous avez proférées contre Jérusalem* auront leur accomplissement? Il est donc naturel, de prime abord, que la réponse de Jésus se rapporte à l'objet même de la demande.

Les apôtres, confondant les deux dates de la ruine future de Jérusalem et de la fin du monde ou du second avènement de Jésus, ont, il est vrai, ajouté cette autre question : *Aut quod signum adventus tui et consummationis sæculi?* Mais, à cette demande, il sera répondu, nous le verrons, dans la fin du discours de Notre-Seigneur.

La première partie contenant, de l'aveu même du P. Knabenbauer, une prophétie spéciale relative à la ruine de

» questions qui lui sont adressées, mais il commence par dire à ses apôtres
» ce qu'il importe avant tout de savoir, ce qui se rapporte à des événements
» qui précéderont l'objet de leur demande. » *Denys le Chartreux* fait également remarquer avec raison qu'il ne répond pas ouvertement et d'une manière déterminée aux questions qui lui sont posées, mais qu'il donne aux siens cet avertissement si utile, qu'ils doivent être prêts, pleins de prudence et de crainte. De même *S. Paschase* fait observer que ces paroles ne s'adressent pas aux seuls apôtres, mais à tous les hommes qui seront les membres du Christ jusqu'à la fin des temps. Le Christ dit donc à ses apôtres : Vous me questionnez sur des époques et des signes ; mais avant tout veillez et prenez garde que personne ne vous enlève la foi que vous avez en moi (*Lamy*), car il y aura beaucoup d'imposteurs ; et puis ne vous laissez pas aller à une frayeur humaine, car il y aura des guerres et d'autres calamités, des persécutions, des tentations, des scandales, et beaucoup d'apostasies. Au milieu de tous ces dangers il vous faut rester fermes, et persévérer dans la lutte que vous aurez généreusement entreprise. »

L'auteur, on le voit, fait abstraction de la suite des idées qui est marquée principalement aux versets 6, 8, 14 et 16. Les raisons d'ailleurs qui le portent à ne voir dans les avertissements de Jésus que des avis généraux semblent, comme nous le montrons ici, ne pas tenir un compte suffisant de l'histoire.

Gradation des signes donnés par Jésus.

Jérusalem à partir du verset 15 (S. Matth. XXIV) : *Cum ergo cideritis...*, il semble bien probable que le passage qui précède se rapporte au même objet. — Et si le P. Knabenbauer objecte que rien dans le texte n'autorise à restreindre, par exemple, ce qui est prédit des guerres futures aux guerres antérieures à la ruine de Jérusalem, nous invoquerons *le contexte général*.

La suite des idées, les expressions même employées par Jésus, montrent d'ailleurs qu'il veut bien en réalité, dès le début de son discours, préparer ses disciples à la ruine de Jérusalem.

Suite
et progression
des idées
dans la réponse
de Jésus.

Après avoir prédit des guerres et des séditions qui troubleront le monde, le Sauveur *donne à ses disciples la raison* pour laquelle ils ne doivent pas s'effrayer : il faut, dit-il, que ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin. (Dans S. Luc, il est dit plus explicitement *nondum statim finis*.) — La même pensée est reproduite d'une manière plus accentuée au verset 8, après l'annonce de divers fléaux : Tout cela ne sera que *le commencement des douleurs : hæc autem omnia initia sunt dolorum*. — Viendront ensuite les persécutions par lesquelles les puissants du monde chercheront en vain à arrêter l'essor merveilleux de la civilisation chrétienne; c'est *alors* que viendra la consommation. Cette phrase qui termine tout le passage : *Et tunc ventet consummatio*, trouve ainsi une signification précise, si l'on fait attention à la gradation marquée par les versets précédents (6 et 8) et à la description de la ruine de Jérusalem qui suit immédiatement (vv. 15-22).

Enfin, l'opposition que contient la suite du discours montre mieux encore qu'il s'agit dans l'ensemble d'une série de signes de plus en plus prochains et de plus en plus pressants. *Videte ne turbemini*, avait dit Jésus pour les premiers; lorsqu'il parle au contraire de la profanation du temple, des premières menaces de siège, il n'a plus d'expressions assez fortes ni d'images assez énergiques pour engager ses disciples à fuir une ville désormais vouée à la destruction.

Ainsi, il n'est pas jusqu'aux moindres expressions, jusqu'aux traits les plus insignifiants en apparence, qui n'aient une couleur dans cet admirable tableau; toutes les figures et toutes les scènes les plus grandioses y semblent groupées pour mettre en relief la scène principale visée par le Sauveur : la ruine de Jérusalem.

Une discussion spéciale des objections du P. Knabenbauer ne pourra que nous confirmer dans notre sentiment.

Apparitions de faux messies avant la ruine de Jérusalem.

c) Discussion détaillée des raisons mises en avant
par le P. Knabenbauer.

1° Les faux messies.

Objection.

L'apparition des faux messies, dit-il, n'eut pas lieu avant la ruine de Jérusalem, mais après; témoin ce Barkochba qui se donna comme le Messie sous Adrien.

Réponse.
Comment
les imposteurs
qui excitaient
le peuple juif
à la révolte
méritaient
le titre de
faux messies.

Que des imposteurs aient continué à se présenter au peuple comme messies après la destruction de Jérusalem, nous sommes loin de le nier. Mais le fait n'en a pas moins existé dès les premières années de la prédication apostolique. — Le nom de Messie, ou plus justement de *Christ* (dicentes: Ego sum Christus), répondait dans l'opinion des Juifs de l'époque à l'idée d'un *libérateur* et d'un *vengeur de leurs droits*. Le Messie qu'ils attendaient, c'était un grand roi, un illustre conquérant qui devait être suscité par Dieu pour rendre à leur nation la puissance et l'éclat extérieur auxquels il la croyaient appelée. Ils n'avaient pas compris en effet la parole de Jésus: Mon règne n'est pas de ce monde.

Or il parut quelques années après la mort du Sauveur, une série d'imposteurs ou d'illuminés qui se prétendaient envoyés de Dieu et promettaient de prouver leur mission par des prodiges. Ils séduisirent le peuple d'autant plus facilement qu'ils lui parlaient de secouer le joug de Rome et de rendre à la Judée sa liberté (voir pp. 701-704).

En quel sens
leur apparition
était
un signe.

Mais dans cette hypothèse, si le nom de messie veut dire simplement libérateur, ces apparitions de faux prophètes pouvaient-elles être un signe annonçant la ruine de Jérusalem? Elles ont commencé dès l'année 44, et Jérusalem ne fut détruite qu'en 70!

Il y a sans doute une confusion dans ce mot de *signe* tel qu'il est employé ici. A côté des signes *positifs*, il pouvait y avoir des signes *negatifs*, c'est-à-dire que la menace ne devrait pas avoir son accomplissement tant que certains événements ne se seraient pas réalisés: à côté des signes *prochains*, il pouvait y avoir des signes *éloignés* servant par leur réalisation à affermir la foi dans les signes plus précis réservés pour les derniers temps. C'est dans ce double sens que nous devons entendre, semble-t-il, les mots du Sauveur, aux versets 6 et 8, qui sont intimement liés au verset 5: *oportet enim hæc fieri, sed nondum est finis... hæc autem omnia initia sunt dolorum.*

Comment elles pouvaient servir de signes. — Guerres de cette époque.

Jésus avait d'ailleurs une raison toute spéciale de faire mention des séducteurs et des faux messies, puisque c'est à cause de leurs fausses promesses que le malheureux peuple juif devait s'obstiner dans une lutte désespérée, et courir au-devant de l'irréparable catastrophe. De là est venue en grande partie l'influence de la secte des zéloteurs qui furent l'âme de la résistance, et qui plus tard firent du temple le théâtre de leurs folies et de leurs désordres. — En prémunissant ses disciples contre ces hommes qui devaient usurper le nom de prophètes, le Sauveur donnait donc un *avertissement* nécessaire; en même temps il montrait la cause première des malheurs de Jérusalem, et il fournissait un signe lointain de l'approche de ses jugements.

Le P. Knabenbauer insiste : La *multiplicité* même de ces faux messies, dit-il, leur *succession* dans les temps qui précèdent la ruine de Jérusalem est une preuve qu'ils ne sont pas annoncés par Jésus comme pouvant servir à déterminer une époque.

Difficulté tirée
de la
multiplicité
de ces
imposteurs.
Réponse.

S'il s'agissait d'une détermination positive et précise, cette raison aurait sa valeur; mais il s'agit simplement d'avertissements lointains, de signes préliminaires. L'histoire montre trop combien fut opportune la recommandation faite par Jésus, si elle se rapporte aux temps qui ont précédé le siège de Jérusalem. Au contraire, ce même avertissement ne présente plus qu'un intérêt fort restreint et fort relatif si nous le rapportons au temps d'Adrien. — Le nombre des faux messies qui nous est objecté a d'ailleurs par lui-même son importance : la multiplicité des séducteurs rend plus significatifs les avis de Jésus par lesquels les chrétiens sont invités à la réflexion et à une salutaire abstention.

2° Les bouleversements politiques et les désordres dans la nature.

Le but poursuivi par le Sauveur en sa réponse aux disciples se manifeste de plus en plus clairement dans la suite du discours.

Et pourtant le P. Knabenbauer se refuse encore à voir dans les grandes luttes signalées par le Sauveur un signe de quelque événement futur, car, dit-il, les guerres sont de tous les temps.

Objection.

D'accord; mais on peut précisément excepter le commencement du premier siècle. Chose remarquable, les guerres qui devaient survenir après la mort de Jésus allaient succéder à une longue période de paix et de tranquillité.

Réponse.
Les guerres
qui précèdent
la ruine
de Jérusalem

Particularités que présentent ces guerres.

succèdent
à une
paix profonde
et prolongée.

Depuis l'avènement d'Auguste, l'empire jouissait à l'intérieur d'un calme profond, et ce calme devait durer longtemps encore.

La fin du règne de Néron, au contraire, fut le signal d'une série invraisemblable de bouleversements et de désordres politiques. — En Palestine, dès le règne de Claude, on vit se produire ces rassemblements belliqueux, ces essais de résistance, ces alternatives de succès et de revers, qui peu à peu devaient amener la grande crise finale (voir pp. 704-707).

Les guerres civiles, les luttes sanglantes, succédant à une paix profonde, ne devaient-elles pas frapper d'une manière spéciale l'attention des premiers chrétiens, et ne pouvaient-elles être signalées par Jésus comme un avertissement? — Il est trop évident pourtant que ces guerres, d'après le texte même du Sauveur, ne devaient être qu'un avertissement lointain et une désignation vague de la date redoutée. C'est le mot de Jésus : *Sed nondum statim finis*. Cette désignation se précisera tout à l'heure (vv. 8, 14, 15 sqq.).

Elles
présentent des
particularités
caractéris-
tiques.

Les guerres prédites par Jésus revêtent d'ailleurs divers caractères qui leur donnent une couleur spéciale.

1° Ce seront, d'après la prophétie, des guerres civiles en même temps que des guerres extérieures, des séditions et des troubles intérieurs en même temps que des luttes de nation à nation. — N'est-il pas remarquable de trouver ce double caractère, bien marqué, dans les guerres de cette époque, soit que nous envisagions le monde romain en général, soit que nous nous arrêtions à examiner ce qui concerne la Palestine?

Tandis que Rome est en révolution et que les empereurs deviennent le jouet des passions populaires, au loin se poursuivent des luttes gigantesques, et le colosse romain s'attaque à la vie même et à l'indépendance des nations. Ce ne sont pas de simples armées qui se trouvent en présence, ce sont des peuples entiers, car il y va de leur existence et de leur liberté. — Le *peuple juif* en particulier prépare par ses *dissensions intestines* la défaite suprême qui doit rayer son nom de la liste des nations. Et cet état de guerre et de troubles, le texte sacré en signale l'étendue et la généralité, lorsqu'il parle de *combats* et de *bruits de combats*, c'est-à-dire de luttes rapprochées et de luttes éloignées, ou encore de menaces de guerre.

2° Une nouvelle particularité, une note distinctive de ces guerres qui doivent précéder la ruine de Jérusalem, c'est

Les fléaux, les prodiges, les persécutions sont des signes.

quelles seront accompagnées de fléaux de tous genres, famines, pestes, tremblements de terre. Ces fléaux, nous n'avons pas le droit de les distraire de l'ensemble de la prophétie, et de les séparer des guerres et des troubles civils. Toutes ces prédictions sont, non seulement liées les unes aux autres dans le contexte, mais encore groupées dans l'avertissement final : *Hæc autem omnia initia sunt dolorum* (voir pp. 708-709).

3° Enfin ces bouleversements de la société humaine, ces troubles de la nature seront accompagnés de prodiges effrayants qui paraîtront dans le ciel ou sur la terre (Luc, XXI, 11. *terroresque de cælo... et signa magna erunt*). Peut-on dire que des événements de ce genre, aussi complexes et aussi extraordinaires, soient de tous les temps (voir pp. 709-711)?

3° Les persécutions.

Le P. Knabenbauer va plus loin : il affirme que le verset 9, qui annonce les persécutions futures des chrétiens, n'a pas trouvé sa réalisation avant la ruine de Jérusalem.

Objection.

Et pourtant, s'il est un fait marquant pour l'Église vers la seconde moitié du premier siècle (à partir de l'an 64), ce sont bien les persécutions auxquelles les disciples du Christ commencèrent à être soumis par l'ordre de Néron. Alors les chrétiens de Rome et d'autres villes de l'empire furent *officiellement poursuivis comme tels*, et trainés devant les tribunaux. — Les chrétiens de Judée eurent certainement connaissance de ces persécutions, peut-être même subirent-ils le contre-coup des lois nouvelles édictées par Néron. En toute hypothèse, le fait de la persécution officielle était assez important pour servir aux fidèles de Jérusalem de point de repère dans l'attente des événements qui menaçaient la ville et son temple (voir pp. 711-718).

Réponse.

Le fait des persécutions.

4° La diffusion de l'Évangile.

Ce que le savant commentateur affirme des persécutions, il le dit naturellement à plus forte raison de la diffusion universelle de l'Évangile, dont il est question au verset 14.

Objection.

Nous avons vu plus haut comment les événements ont donné raison à la prophétie de Jésus. Même au XIX^e siècle, nous avons lieu de nous étonner que la prédication de l'Évangile ait fait, dans le vieux monde païen, des progrès aussi rapides que ceux dont nous trouvons les traces dans l'histoire du premier

Réponse.

Caractère merveilleux de l'expansion du Christianisme

L'expansion du Christianisme devait servir de signe aux premiers chrétiens.

dans le monde
païen.

siècle. Nous sommes surpris qu'on ait pu considérer le christianisme comme un péril public, moins de trente ans après la mort de Jésus-Christ (voir pp. 718-723).

Les chrétiens de Jérusalem, qui plusieurs fois avaient été favorisés de la présence des principaux apôtres, étaient mieux que d'autres à même de connaître l'étendue des triomphes pacifiques de l'Église naissante. La prédication de l'Évangile dans le monde romain devait les frapper d'autant plus que les mesures de proscription et toutes les persécutions étaient impuissantes à en arrêter les progrès.

Difficulté.

L'illustre commentateur, que nous nous permettons à regret de contredire, soutient encore que l'on ne peut rapprocher notre texte des passages où S. Paul a l'air de supposer, lui aussi, l'universalité de la religion chrétienne : Car, dit-il, il y a évidemment dans les expressions employées par l'Apôtre une manière de parler hyperbolique.

Réponse.
Comparaison
du texte
de la prédication
de Jésus avec
les Epîtres
de S. Paul.

Mais, de grâce, tandis que l'on admet ces hyperboles chez S. Paul, parce que les circonstances excluent une interprétation trop absolue, pourquoi donc vouloir entendre à la lettre les paroles analogues du Sauveur, alors que le contexte et l'histoire sont là pour en restreindre le sens et la portée? — Les contemporains de S. Paul se faisaient sans doute une fausse idée du monde habité. Et en se plaçant à ce point de vue, le P. Knabenbauer peut encore expliquer d'une certaine manière les termes dont il est fait usage dans les Epîtres. Mais de même, si Jésus parlait spécialement pour les fidèles de Jérusalem, il pouvait bien employer, lui aussi, cette expression : *in universo orbe*, pour désigner le monde que connaissaient ses auditeurs, et ceux des lecteurs de l'Évangile que ses prédications intéressaient plus directement.

Enfin, ce qui devait frapper surtout les premiers chrétiens, spécialement les *Juifs convertis*, c'était le principe même de la vocation des Gentils, et l'appel de tous à la participation de la doctrine révélée; c'est là le point spécialement visé dans notre texte : *in testimonium gentibus*. — Quant au fait de la diffusion, les disciples de Jésus, dès les premières années de la prédication apostolique, furent témoins de merveilles assez étonnantes pour comprendre que le Christ avait pris possession du monde.

C'est vers l'an 65 que se manifestèrent les dernières menaces contre Jérusalem, les derniers avertissements à la cité infidèle : occupation du temple par les zélotes, siège de la ville par

Dans quel sens il faut entendre l'universalité de la prédication de l'Évangile.

Costius Gallus; or à cette époque déjà avait eu lieu la persécution de Néron.

On pouvait dire que le monde était conquis au divin Crucifié.

4^e Conclusion.

A bien considérer le texte évangélique d'une part, et l'histoire de l'autre, il semble vraiment que la prédiction de Notre-Seigneur, dans toute sa première partie, concerne la ruine de Jérusalem, et les événements qui devaient précéder et annoncer ce terrible événement.

C'est aussi dans ce sens que S. Hilaire, S. Jean Chrysostome, le Bienheureux Albert le Grand, S. Thomas d'Aquin, Denys le Chartreux, Tostat, Jansénius (évêque de Gand), et de nombreux commentateurs ont compris la prophétie de Jésus (1).

Que devient dès lors l'objection fondée sur le texte qui annonce la prédication universelle de l'Évangile?

Cette diffusion extraordinaire, d'après tout le contexte, est donnée comme un signe qui se rapporte, non pas directement à la fin du monde, mais à la ruine de Jérusalem.

Les mots *prædicabitur in universo orbe* ne doivent d'ailleurs pas être pris dans un sens absolu, pas plus que les expressions similaires que nous lisons en plusieurs endroits du nouveau Testament *se rapportant à la même époque* (2). (V. plus haut, pp. 719-720.) — Nous sommes donc amenés à entendre cette universalité dans un sens relatif, par rapport au *monde connu de*

La réponse de Jésus aux Apôtres concerne d'abord les signes qui annonceront la ruine de Jérusalem.

Ce que devient l'objection fondée sur la prédication future de l'Évangile dans le monde.

(1) On peut joindre à ces auteurs ceux qui appliquent la première partie de la prophétie en même temps à la ruine de Jérusalem et à la fin du monde, les uns admettant (à tort, croyons-nous, voir plus haut, p. 322, en note) un *double sens littéral*, les autres un *sens littéral* et un *sens figuré*, de la manière que nous expliquerons plus loin : le vénérable Bède, Mablonat, Cornelius a Lapide, Sylveira, Lamy, Arnoll, Schegg, Bisping, Schanz, Fillion. Nous ne parlerons ici que des principaux commentateurs catholiques.

Le P. Knabenbauer reconnaît lui-même que l'interprétation qu'il repousse a été admise par des commentateurs illustres. A propos du fameux texte que nous discutons, il écrit (*in Matth. XXIV, 14*, voir p. 318) :

« Hoc vaticinio indicari signum pro eversione urbis Jerusalem, et ante urbis ruinam Evangelium jam esse omnibus annuntiatum, affirmant S. Chrys. Theoph. Euth. Hil. Thom. Tost. Jans. Lamy, Colin.; alii eam prædictionem referunt et ad finem urbis Jerusalem et ad finem mundi (Alb. Dion. Fil.). »

(2) Les Epîtres de S. Paul étant comprises dans les livres inspirés, on ne peut pas plus y admettre d'erreurs que dans l'Évangile.

A quoi se rapporte le mot « *consummatio* ».

ceux auxquels s'adressait le discours de Jésus et qui pourraient, au temps voulu, mettre à profit les divins avertissements. L'expansion merveilleuse du Christianisme, qui eut lieu d'une manière si rapide dès les premières années de la prédication apostolique, était bien de nature à frapper l'esprit des chrétiens de Jérusalem, anciens Juifs convertis, surtout s'ils la comparaient aux restrictions et aux exclusions du Judaïsme.

Le mot *consummatio* se rapporte alors de lui-même à la ruine de Jérusalem. Ainsi seulement on peut comprendre la suite des idées dans toute la première partie de la réponse de Jésus à ses disciples; ainsi encore le verset que nous étudions se raccorde naturellement aux versets suivants où il est explicitement question de la *fin de Jérusalem*.

Au contraire, si l'on entend par ce mot *consummatio* la fin du monde, le discours de Jésus est incohérent. Si l'on se refuse à voir dans ses premières paroles des avertissements et des signes relatifs à la ruine de Jérusalem, on n'y trouve plus qu'un mélange de sentences sans lien et sans suite, les unes se rapportant à toute la série des âges futurs, les autres seulement à quelques périodes, quelques-unes à la fin du monde, alors que Jésus revient ensuite clairement à la ruine de Jérusalem dans le corps de son discours.

DEUXIÈME PARTIE DU DISCOURS

(Matth. XXIV, 23-35, et textes parallèles).

La réponse
à la deuxième
question posée
par
les disciples
se trouve
dans
la deuxième
partie
du discours
de Jésus.

Cependant, nous l'avons vu, la question posée à Jésus par les apôtres était double en réalité. S'ils confondaient les deux époques de la ruine de Jérusalem et de la fin du monde, n'appartenait-il pas au Sauveur de les instruire et de les renseigner surtout sur son second avènement ?

Il suffit de lire la suite du discours de Jésus pour constater qu'elle concerne l'objet de la seconde question qui lui est posée. — En envisageant la réponse du Sauveur dans son ensemble, nous pourrions y trouver des éclaircissements nouveaux sur notre sujet. Cette dernière partie est en effet intimement liée, nous le montrerons, à celle qui contient la célèbre prédiction : *Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe... et tunc veniet consummatio.*

Réponse de Jésus à la deuxième question des Apôtres.

MATH. XXIV.
 23. Alors si quelqu'un vous dit : c'est ici, ou c'est là, qu'est le Christ : ne le croyez pas. 24. Car il s'élèvera des faux christes et des faux prophètes : ils opéreront de grandes merveilles et des prodiges, capables d'induire en erreur (si la chose était possible) même les élus. 25. Voyez, vous êtes prévenus. 26. Si donc on vous dit : Le voici dans le désert ! gardez-vous d'y aller ; Le voilà dans le secret d'une demeure ! ne le croyez pas. 27. Car l'avènement du Fils de l'homme sera aussi prompt que la foudre qui paraît à l'Orient, et s'étend jusqu'à l'Occident. 28. Partout où sera le corps, les aigles se rassembleront (1).

MARC, XIII.
 21. Et alors si quelqu'un vous dit : Voici le Christ ! Le voilà ! ne le croyez pas. 22. Car il s'élèvera des faux christes et des faux prophètes, et ils feront des signes prestigieux et des prodiges capables de séduire, si la chose était possible, même les élus. 23. Attention donc à vous. Voyez, je vous ai tout prôlé.

LUC, XXI.
 24. Et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils jusqu'à ce que soient accomplis les temps des peuples.

Jérusalem foulée aux pieds par les gentils jusqu'aux derniers temps.
 Les faux prophètes qui paraîtront vers la fin du monde.

(1) S. Luc ne rapporte pas ce passage du discours de Notre-Seigneur. Mais nous trouvons au chapitre XVII les mêmes avertissements, que déjà le Sauveur avait daigné faire entendre à ses disciples, après la guérison des dix lèpreux.

Luc XVII. « Les Pharisiens lui ayant demandé à quelle époque devait venir le règne de Dieu, il leur répondit en ces termes : Le règne de Dieu ne viendra pas avec un grand appareil extérieur. 21. On ne dira pas : Il est ici, il est là. Car le règne de Dieu est en vous-mêmes. 22. Et il dit à ses disciples : il viendra des jours où vous désirerez voir un seul jour du Fils de l'homme, et vous ne le verrez pas. 23. On vous dira : Il est ici, il est là. Gardez-vous d'y aller, ne suivez pas ceux qui vous appellent. 24. Car le Fils de l'homme, lorsque sera venu son jour, paraîtra comme la foudre qui éclate dans le ciel et illumine tout sous le ciel. 25. Mais auparavant il lui faut beaucoup souffrir ; il sera rejeté par cette génération. 26. Et comme il arriva aux jours de Noé, ainsi en sera-t-il aux jours du Fils de l'homme. 27. Ils mangeaient et ils buvaient, ils épousaient des femmes et célébraient des noces, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche : et le déluge arriva, et perdit tous les hommes. 28. Et pareillement aux jours de Loth : ils mangeaient et ils buvaient, ils achetaient et ils vendaient, ils plantaient et ils bâtissaient : 29. mais le jour où Loth sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu et de soufre qui perdit tous les habitants de la ville. 30. Ainsi en sera-t-il, aux jours où le Fils de l'homme sera révélé. 31. En ce jour-là, que celui qui sera sur le toit et qui aura dans sa maison des objets qui lui appartiennent ne descende pas pour les chercher, et que celui qui sera dans les champs ne retourne pas en arrière. 32. Souvenez-vous de la femme

Les signes de l'approche des derniers temps.

	(MATTH. XXIV.)	(MARC, XIII.)	(LUC, XXI.)
Signes préliminaires du Jugement dernier.	29. Or aussitôt après les malheurs de ces jours, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées.	21. Mais dans ces jours, après cette épreuve, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles du ciel tomberont, et les vertus qui sont dans les cieux seront ébranlées.	25. Et il y aura des signes dans le soleil et dans la lune et dans les étoiles; sur terre les nations seront terrifiées par les bruits sonnant de la mer et des flots; 26. les hommes s'échoueront de frayeur dans l'attente des événements qui menaceront l'univers entier, car les vertus des cieux seront ébranlées.
Apparition du Fils de l'homme.	30. Et alors paraîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme : alors on entendra les gémissements de tous les peuples sur terre. Et ils verront le Fils de l'homme venant sur les nuées célestes avec une grande puissance et une grande majesté. 31. Et il enverra ses anges qui sonneront de la	26. Et alors on verra le Fils de l'homme venant sur les nuées avec une grande puissance et entouré de gloire. 27. Et alors il enverra ses anges, et rassemblera ses élus de la direction des quatre vents, de l'extrémité de la terre à l'extrémité du ciel.	27. Et alors on verra le Fils de l'homme venant sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. 28. Lorsque ces choses commenceront à produire, regardez en haut, levez vos têtes, car votre Rédemption est proche.

de Loth. Quiconque cherchera à sauver son âme la perdra, et quiconque la perdra lui donnera la vie véritable.

» 34. Je vous le dis ; dans cette nuit ils seront deux dans un lit : l'un sera pris, et l'autre sera abandonné. 35. Il y aura deux femmes occupées à moulin ensemble : l'une sera prise, l'autre sera abandonnée ; deux hommes dans un champ, l'un sera pris et l'autre abandonné.

» 36. Ils lui dirent : Où, Seigneur ?

» 37. Et lui leur répondant : Partout où sera le corps, dit-il, là aussi les aigles s'assembleront. »

On comprend que S. Luc, ayant rapporté ailleurs bien complètement ces solennels avertissements du Sauveur, les ait passés sous silence dans le dernier discours que Jésus tint à ses apôtres sur le mont des Oliviers. — Ce n'est pas le seul exemple que nous ayons d'un même enseignement plusieurs fois répété en des circonstances diverses. Les mêmes paroles sont parfois reproduites par un même Évangéliste en plusieurs endroits de son récit ; et s'il était une doctrine importante à transmettre aux générations futures, c'était bien celle concernant la fin du monde.

Dans la suite du texte rapporté par S. Matthieu, nous trouvons plusieurs particularités qui se lisent dans le texte rapporté par S. Luc et cité plus haut.

On pourrait supposer aussi que l'Évangéliste donne par anticipation, à partir du v. 22, un fragment du dernier discours de Jésus, à propos de la réponse faite aux Pharisiens (v. 21). Cette explication serait fort admissible s'il s'agissait de S. Matthieu, qui groupe les faits et les paroles de Notre-Seigneur suivant les besoins de son argumentation. Pour S. Luc au contraire elle paraît moins probable, car cet Évangéliste suit systématiquement l'ordre chronologique, comme il nous en avertit lui-même (Cf. Luc. I, 3).

Cette question est d'ailleurs ici sans intérêt pour nous.

Le second avènement du Fils de l'homme.

(MATTH. XXIV.)
 trompette et appelleront
 d'une forte voix, et ils ras-
 sembleront les élus de la
 direction des quatre vents,
 d'une extrémité à l'autre
 du firmament.

32. Comprenez cette para-
 bole empruntée au figuier :
 Lorsque ses rameaux sont
 tendres et que ses feuilles
 commencent à paraître,
 vous savez que l'été est
 proche. 33. Ainsi, lorsque
 vous verrez toutes ces cho-
 ses, sachez que le Fils de
 l'homme approche et se
 trouve à la porte.

34. En vérité, je vous le
 dis, cette génération (1) ne
 disparaîtra point, sans que
 toutes ces choses se soient
 accomplies. 35. Le ciel et
 la terre passeront, mais mes
 paroles ne passeront pas.

(MARC, XIII.)
 28. Ecoutez cette compa-
 raison tirée du figuier :
 lorsque son rameau est ten-
 dre et que ses feuilles ont
 commencé à pousser, vous
 savez que l'été approche.
 29. Ainsi quand vous verrez
 ces choses se produire, sa-
 chez que le Fils de l'homme
 approche et se trouve à la
 porte.

30. En vérité, je vous le
 dis, cette génération (1) ne
 passera point que toutes ces
 choses ne s'accomplissent.
 31. Le ciel et la terre pas-
 seront, mais mes paroles ne
 passeront pas.

(LUC, XXI.)
 29. Et il leur dit cette
 comparaison : Voyez le fi-
 guier et tous les arbres ;
 30. lorsqu'ils commencent
 à se couvrir de leurs
 fruits, vous savez que l'été
 est proche. 31. Ainsi lorsque
 vous verrez ces événements,
 sachez que le royaume de
 Dieu est proche.

32. En vérité, je vous le
 dis, cette génération (1) ne
 passera pas que tous ces évé-
 nements ne soient accom-
 plis. 33. Le ciel et la terre
 passeront, mais mes paroles
 ne passeront pas.

Comparaison
 du figuier.

Tout ce passage concerne directement les derniers temps de l'Eglise et du monde. Ainsi l'a compris la tradition catholique ; ainsi l'exigent les expressions mêmes dont se sert le Sauveur. Il s'agit ici de la *seconde venue du Fils de l'homme*, et ce second avènement doit marquer *la fin des temps*.

Les images ou comparaisons qui suivent ne se rapportent pas nécessairement en elles-mêmes au Jugement dernier : elles peuvent aussi être appliquées au jugement qui attend l'âme de tout homme au sortir de son corps. Ainsi la parabole du père de famille qui se met en garde contre le voleur, la parabole du serviteur vigilant récompensé par son maître, la parabole des dix vierges, la parabole enfin des serviteurs appelés à faire fructifier les talents qui leur sont confiés. Mais, par la place qu'elles occupent, ces paraboles doivent être rapportées tout spécialement au Jugement dernier, dont le Jugement particulier est d'ailleurs la préparation. Elles servent à relier la description des dernières perturbations du monde (pré- dites au chap. XXIV) au tableau sublime que Jésus fait par avance des grandes assises, où l'humanité aura pour Juge Celui qui avait voulu se faire son Sauveur (Matth. XXV, 31-46).

Cette partie
 du discours
 de Jésus
 concerne la fin
 du monde
 au sens littéral.

(1) D'après le contexte de la prophétie et les données de l'histoire, il faut appliquer ces mots « generatio hæc » au genre humain tout entier, et non pas aux seuls contemporains de Jésus.

Lien qui unit les deux parties de la réponse de Jésus à ses Apôtres.

Jésus dépeint d'abord (Matth. XXIV, 1-22) la ruine de Jérusalem et en donne les signes avant-coureurs, puis il parle (Matth. XXIV, 23 — XXV, 46) de la fin du monde et du Jugement dernier.

Lien
ou transition
entre
les deux parties
de ce discours.

Le lien qui relie les deux parties est clairement exprimé dans S. Luc (XXI, 24) : *Et Jerusalem calcabitur a gentibus, donec impleantur tempora nationum.*

La transition est plus difficile à saisir dans S. Matthieu et dans S. Marc, qui ont omis la précieuse prophétie de Jésus sur la dispersion des Juifs.

Peut-être cependant devons-nous la trouver dans cette phrase caractéristique par laquelle se termine le récit de la destruction future de Jérusalem.

MATTH. XXIV, 22. Et nisi breviant dies illi, non fieret salva omnis caro; sed propter electos breviantur dies illi.

MARC. XIII, 20. Et nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro: sed propter electos, quos elegit, breviant dies.

La guerre faite par les Romains en Judée était en effet une guerre d'extermination. L'obstination des Juifs dans la résistance, le fanatisme qui les animait, rendaient encore plus atroces les conséquences de cette guerre. Et si les causes naturelles avaient pu exercer leur action, sans doute ce petit peuple, qui avait été pendant longtemps le dépositaire des révélations divines, aurait disparu de la face du monde.

Or Dieu réservait à ce même peuple juif un rôle à remplir dans les desseins éternels de sa miséricorde; dispersé à travers le monde, le Juif devait être le témoin vivant de l'authenticité des Saints Livres et la preuve sensible des vengeances divines contre un peuple ingrat et infidèle. Ainsi il devait servir, d'une manière inconsciente, à faire adorer le Dieu qu'il avait crucifié et à donner au ciel des élus. — A leur tour les fils d'Israël, à la fin des temps, ouvriront enfin les yeux à la lumière. Les Prophètes de l'ancienne et de la nouvelle Loi nous ont fait le tableau de ce retour de la nation juive à son Dieu avant la consommation des siècles.

A ce double point de vue, nous comprenons donc que Dieu n'ait pas voulu la destruction complète de la race juive.

Mais si les élus sont de tous les temps, la conversion des Juifs n'aura lieu, d'après les Prophéties, qu'à l'approche de la fin du monde.

Jésus donc, prévoyant les temps extrêmes qui seront témoins de ce retour, passe aux signes qui annonceront sa dernière venue.

La fin du monde est figurée par la ruine de Jérusalem.

Que tel soit le lien qui unit les deux parties du discours de Notre-Seigneur, nous n'osons l'affirmer d'une manière absolue. — Il est d'ailleurs un autre lien plus intime, qui révèle la sagesse de Jésus et la profondeur de ses vues.

II.

LA RUINE DE JÉRUSALEM, TYPE OU FIGURE DE LA FIN DU MONDE.

Les disciples ont questionné le Sauveur sur les signes de la *fin du monde* en même temps que sur la date de la *ruine de Jérusalem*. — Le divin Maître, ne voulant pas alors leur révéler en détail l'économie de tout son règne dans l'Église, décrit par avance les temps qui amèneront la ruine de Jérusalem. Mais sous ce *type* ⁽¹⁾ de Jérusalem, sous cette figure et ce symbole, il semble dé-

La prédiction de Jésus sur la ruine de Jérusalem s'applique, au sens figuré, à la fin du monde.

(1) Rappelons la définition que donne du sens *spirituel* ou *typique* le R. P. Cornely (*Cursus Scripturæ sacræ*, *Introductio generalis*, p. 530), d'après S. Thomas. (Voir plus haut, p. 312-314, en note.)

« L'auteur de la sainte Écriture est Dieu, qui a le pouvoir non seulement d'accommoder, comme les hommes peuvent le faire, les mots au sens qu'il veut rendre, mais aussi les choses elles-mêmes. C'est pourquoi, tandis que dans toutes les autres sciences le sens est traduit par des paroles, la théologie a ceci de particulier que les choses elles-mêmes, désignées par les mots, ont aussi leur signification. — La première signification qui consiste à désigner des objets par des mots rentre dans la première espèce de sens, qui est le *sens littéral*. Et la signification en vertu de laquelle les choses désignées par des mots sont elles-mêmes un langage s'appelle le *sens spirituel*. Ce sens s'appuie sur le sens littéral et le suppose. » (S. Thom. *Summ. theol.* I, qu. I, a. 10.)

« D'après cette doctrine de S. Thomas, le *sens spirituel*, plus exactement appelé *sens typique* et souvent aussi *sens mystique*, *allégorique*, etc., par les auteurs latins..., diffère du sens littéral en ceci, qu'il n'est pas tiré des paroles elles-mêmes ; il suppose le sens littéral, et il est donné par les choses que désignent les paroles : c'est par l'intermédiaire des personnes ou des objets, directement signifiés par les paroles qu'il nous est manifesté par l'Esprit-Saint. »

Lorsque les auteurs sacrés sont muets au sujet de la signification typique, la plus grande prudence s'impose.

C'est ici le cas pour *Jérusalem*. Il semble bien, d'après l'ensemble de la réponse de Jésus et des questions qui lui étaient adressées, que les malheurs de Jérusalem devaient être le symbole ou le type des malheurs qui attendent le monde à sa dernière heure. — Mais qui nous dira jusqu'où doit s'étendre la heure? De quel droit voudrait-on prétendre que tout dans le type ou dans la heure doit s'appliquer aux événements futurs? Ces considérations aiderent à expliquer les raisons que nous donnons dans notre réponse.

L'objection. — Relations entre le sens littéral et le sens figuré.

crire en même temps l'histoire suprême du monde et de ses dernières convulsions.

C'est en ce sens seulement que nous pouvons admettre l'opinion des Commentateurs, qui rapportent aux signes préliminaires de la fin du monde les événements énumérés dès le commencement de la réponse de Jésus.

L'objection ne subsiste-t-elle pas alors tout entière ?

Si l'on envisage la question à ce point de vue, la difficulté ne reste-t-elle pas entière ?

Peu importe, ce semble, que la prédiction de Notre-Seigneur se rapporte à la fin des temps *au sens littéral* ou au *sens spirituel* (ou *typique* pour employer le langage consacré). En toute hypothèse, la fin du monde n'en est pas moins subordonnée à cette prédication préliminaire de l'Évangile dans le monde entier, dont la première diffusion dans le monde romain était la figure.

A cette difficulté nous ferons plusieurs réponses.

Réponse.
1° Toutes les particularités du type ou de la figure ne se retrouvent pas dans la chose figurée.

1^o) On ne saurait appliquer à l'objet, à l'événement figuré (*antitype*) toutes les particularités qui se rapportent au type ou à la figure. — Ainsi David, Salomon étaient les types du Messie, et ils nous sont présentés comme tels dans le Nouveau Testament. Mais il est évidemment impossible d'appliquer à Jésus, au sens spirituel, tout ce qui est dit de ces personnages au sens littéral.

Nous pouvons donc admettre que la ruine de Jérusalem devait être, par les horreurs de sa destruction, le type de la fin du monde, sans pour cela nous croire obligé de rapporter aux derniers temps tous les signes qui la précèdent ou l'accompagnent (1). — Est-il nécessaire par

(1) Il est toutefois remarquable que Notre-Seigneur, parlant dans une autre circonstance du Jugement dernier, applique aux derniers temps les recommandations qui sembleraient se rapporter le plus directement au temps précédant la ruine de Jérusalem (Luc, XVII, 31, 32). — Si ces détails doivent être rapportés aux derniers temps dans un sens spirituel (alors que le P. Kuebenbauer les rapporte à propos de Matth. XXIV, 16, 20, à la ruine même de Jérusalem), il est à croire que les prédictions précédentes doivent être aussi entendues, au sens typique ou spirituel, des derniers événements.

On peut admettre l'universalité future de la prédication évangélique.

exemple de chercher dans les derniers temps l'équivalent des détails que contiennent les avertissements du Sauveur (16-20)? De quel droit donc serait-on plus exigeant pour le verset 14 que pour les versets suivants?

2^o) Nous pouvons voir pourtant dans la diffusion merveilleuse de l'Évangile au premier siècle une image de la future prédication universelle du Catholicisme aux derniers temps. — Il semble en effet convenable que la doctrine de Jésus-Christ règne en maîtresse dans le monde entier avant qu'arrive le Jugement final.

Dans cette hypothèse même plusieurs remarques s'imposent.

a) Le texte sacré porte que l'Évangile sera *prêché* partout, et non pas qu'il sera partout *accepté*.

b) Dans cette prédication il ne faut pas voir une condition nécessaire au *salut des individus*, car dans tous les temps et sous toutes les latitudes, tous les hommes ont pu se sauver, aux époques même et dans les lieux où les apôtres du Christianisme n'avaient pas fait entendre la bonne parole. — Comme leurs prédécesseurs, les hommes des derniers temps pourront trouver, en toute hypothèse, dans les secrets miséricordieux de la Providence divine, des moyens à nous inconnus de faire leur salut.

Il est donc ici surtout question d'une *manifestation extérieure* de la puissante expansion de l'Évangile; ce sera un *triomphe général de l'Église* qui affirmera la royauté universelle du Christ.

Ce but serait encore atteint alors qu'il s'agirait d'une *universalité purement morale* dans cette diffusion de l'Évangile à travers le monde⁽¹⁾. On pourrait ainsi étendre à l'univers entier ce que le Sauveur disait du monde

2^o La
prédication
future
de l'Évangile
dans le
monde entier
peut
cependant être
admise,
et s'expliquer
de différentes
manières.

(1) Dans le discours que Jésus adresse à ses apôtres avant de les envoyer pour la première fois prêcher en Judée, nous lisons ces mystérieuses paroles (Matth. X, 23) :

Cum autem persequentur vos in ciuitate ista, fugite in aliam. Amen, | Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre. En

Comment l'expliquer de fait.

connu des Juifs ses contemporains, et laisser à ces expressions : *in universo orbe*, une portée analogue à celle que réclame tout le contexte pour les temps visés par la Prophétie au sens littéral.

Si du texte de la Prophétie nous passons à son accomplissement, nous avons lieu d'admirer comment, à notre époque déjà, la lumière de l'Évangile projette au loin ses rayons. Les missionnaires catholiques pénètrent partout, et font entendre dans les régions les plus éloignées et les plus sauvages la parole évangélique. — Et dans un avenir plus ou moins rapproché, avec les moyens de communi-

dicō vobis, non consummabitur civitates Israel, donec veniat Filius hominis.

vérité, je vous le dis, vous n'aurez pas épuisé toutes les cités d'Israël, jusqu'à ce que vienne le Fils de l'homme.

Certains commentateurs, entre autres Fillion, considèrent que la venue du Fils de l'homme, qui est signalée dans ce texte, doit s'entendre de l'exercice de sa justice contre Jérusalem au jour de sa destruction. Les paroles du Sauveur se comprennent alors facilement.

D'autres, avec le P. Knabenbauer, font remarquer que cette expression *donec veniat Filius hominis*, d'après l'emploi constant qui en est fait dans le Nouveau Testament, doit signifier le second avènement de Jésus-Christ. — Dès lors, quelle peut être la portée de cette prédiction : *non consummabitur civitates Israel* ?

On pourrait supposer que ce mot Israël désigne d'une manière symbolique et figurée l'Église tout entière. Dans ce sens le texte nous donnerait raison, lorsque nous prétendons que l'universalité de la prédication des apôtres et de leurs successeurs doit être prise dans un sens moral. — Mais une cité païenne ne peut être appelée *cité d'Israël* avant d'avoir été évangélisée. De plus le texte en question se trouve contenu dans un discours où Notre-Seigneur recommande explicitement aux douze apôtres de commencer par évangéliser les Juifs : « Jésus envoya ses douze apôtres, et leur donna cet ordre : N'allez pas vers les Gentils, et n'entrez pas dans les cités des Samaritains ; mais allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël. » — Avant de prêcher la bonne nouvelle aux nations, les apôtres devaient ainsi en donner les prémices aux descendants du peuple choisi.

Comment accorder alors cette prédication de ville en ville à travers les populations juives avec l'allusion au Jugement dernier ? La dispersion du peuple juif à travers le monde paraît bien rendre inutiles actuellement les prescriptions de Jésus. — Le P. Knabenbauer trouve la solution du problème, en considérant que les prédicateurs de l'Évangile, grâce à la dispersion même des Juifs, rencontrent dans toutes les villes des fils d'Israël.

Avec cette interprétation, les paroles de Notre-Seigneur pourraient encore être invoquées pour prouver qu'il ne faut pas entendre dans un sens absolu la pr-

Il semble qu'on doive admettre aussi une conversion générale.

ation vraiment extraordinaires que la science et la civilisation moderne mettent à la disposition de la bonne doctrine comme de la mauvaise, qui nous dira où s'arrêtera le puissant essor imprimé à l'apostolat chrétien ?

Les progrès réalisés dans le passé et ceux que l'on peut prévoir dans l'avenir sont tels que beaucoup de bons esprits, appliquant directement à la fin du monde le texte qui nous est objecté, voient précisément dans cette diffusion nouvelle de l'Évangile une preuve de l'approche des derniers temps.

L'universalité morale de la prédication évangélique dans un avenir assez prochain paraît donc probable ou tout au moins fort possible.

Mais nous irons plus loin, et, bien que le texte sacré ne nous y oblige en aucune manière, nous voulons admettre que cette prédication universelle sera suivie d'un

La prédication évangélique semble devoir porter ses fruits.

dication universelle de l'Évangile dans l'avenir, puisqu'il restera toujours des villes à évangéliser, *non consummabitis civitates Israel.*

Toutefois l'opinion de Fillon nous semble plus probable parce qu'elle est plus naturelle et plus conforme au contexte. — On pourrait beaucoup mieux encore rapporter ces mots : *donec veniat Filius hominis*, à la prédication personnelle de Jésus en Judée (cf. Luc, X, 1... *misit illos binos ante faciem suam in omnem civitatem et locum quo erat ipse venturus*).

Le P. Knabenbauer reconnaît d'ailleurs lui-même, en commentant un autre passage (Matth. XVI, 28), que l'avènement du Fils de l'homme ne se rapporte pas nécessairement au Jugement dernier.

Matth. XVI, 28. « Amen, dico vobis, sunt quidam de hic stantibus, qui non gustabunt mortem, donec videant Filium hominis venientem in regno suo. »

En vérité, je vous le dis, il y en a parmi ceux qui se tiennent ici qui ne goûteront pas la mort, avant de voir le Fils de l'homme venant avec sa puissance de roi.

Le savant Jésuite admet qu'il s'agit ici de la manifestation de la puissance du Christ dans la ruine de Jérusalem. — Dans les textes parallèles des autres Évangélistes (Marc, VIII, 39 ; Luc, IX, 27), il voit avec plus de vraisemblance peut-être et de raison, dans des expressions analogues, des allusions au règne de Jésus dans le monde par la diffusion de l'Évangile et par l'extension de l'Église.

Il ne semble donc pas que l'on puisse trouver un texte de l'Évangile ou des saintes Écritures qui établisse directement et d'une manière absolue le plus ou moins d'extension que prendra la prédication évangélique dans l'avenir.

Epoque de bénédiction.

succès merveilleux à l'approche des derniers temps. — Cette conclusion, qui satisfait la piété, semble plus conforme au gouvernement de Dieu sur son Église, et mieux en rapport avec sa miséricorde et sa toute-puissance. Elle est d'ailleurs suggérée par S. Paul, lorsqu'il écrit aux Romains ⁽¹⁾ (XI, 25) :

Nolo enim vos ignorare, fratres, mysterium hoc (ut non sitis vobis ipsis sapientes), quia cæcitas ex parte contigit in Israel, donec plenitudo gentium intraret, 26. et sic omnis Israel salvus fieret, sicut scriptum est.

Je ne veux pas en effet, mes frères, vous laisser ignorer ce mystère (qui vous apprendra à ne pas vous complaire dans votre propre sagesse), c'est qu'Israël a été frappé en partie d'aveuglement, jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée, 26. et qu'ainsi tout Israël soit sauvé, comme il est écrit.

S. Jean, dans son Apocalypse, entrevoit les splendeurs de cette époque de bénédiction (voir plus haut, pp. 363-368).

Nous pourrions citer encore d'autres prophéties emprun-

(1) D'après ce texte, il semble qu'un jour les nations se convertiraient en masse, et que l'Église les verra entrer dans son sein assez complètement pour qu'elles méritent cette désignation de *plenitudo gentium*. C'est après cette conversion générale que surviendrait la conversion des Juifs dispersés sur la face de la terre.

Mais chacun voit combien encore il est difficile de tirer de l'enseignement de S. Paul une preuve absolument convaincante de cette conversion universelle. — Qui nous dira si ces prédictions se rapportent aux nations qui vivront à un moment donné, ou si elles ne regardent pas la longue série de la vie des peuples ? Le mot *plenitudo* ne peut-il pas d'ailleurs avoir un sens analogue à celui de *compleri* dans l'Apocalypse (VI, 11) ? « Et dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conservi eorum et fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut et illi ? » Aux âmes des martyrs qui appellent la vengeance divine sur les apôtres du mal, il est dit qu'elles doivent attendre patiemment jusqu'à ce que le nombre de leurs frères et compagnons de martyre soit *completé*.

Cette question, touchant aux questions les plus graves et les plus délicates de la prédestination, comment pourrait-on se faire du texte de S. Paul un argument trop absolu en faveur de la conversion universelle des peuples ?

Toutefois, si nous n'admettons pas que la preuve soit absolue, nous nous empressons de reconnaître la très grande probabilité de l'interprétation. Ce texte joint aux autres preuves d'Écriture, de Tradition, et de certaines prophéties privées, est pour nous une raison plus que suffisante de chercher la conciliation de notre Prophétie des Papes avec un enseignement qui paraît généralement admis.

Ce règne de la grâce ne sera sans doute pas un état durable.

tes à l'Ancien Testament. D'après Isaïe surtout il semble nécessaire d'admettre le règne futur de l'Eglise dans le monde entier. — Certaines révélations privées enfin qui paraissent dignes de foi, comme celles contenues dans la célèbre lettre de Ste Hildegarde à l'empereur Conrad, nous annoncent ce triomphe de l'Eglise.

Que répondre alors à l'objection?

Le texte même qui nous est opposé⁽¹⁾ porte encore avec lui sa réponse dans cette dernière hypothèse. *Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimonium gentibus, et tunc veniet consummatio.* — La conversion universelle, qui suivrait la prédication de l'Évangile, n'est dans tous les cas point donnée comme un *état permanent* de l'humanité, mais comme un *fait marquant* qui annoncera l'approche de la consommation des temps. L'annonce qu'en fait Notre-Seigneur semble être en même temps une affirmation que ce fait de l'expansion merveilleuse de l'Eglise ne sera que la *phase finale* de sa vie et de son développement, et ne constituera pas une condition durable et habituelle de son action sur terre.

Il est donc fort admissible que nous ne soyons pas encore arrivés à cette phase, et que la durée de quelques pontificats suffise à l'accomplissement de la grande prédiction, comme nous allons l'expliquer.

III.

CONCORDANCE AVEC LA PROPHÉTIE DES PAPES.

Dans la Prophétie des Papes, cette période de paix et de triomphe semble devoir commencer avec la devise *Pastor angelicus*. Cette légende, ainsi que les deux suivantes, n'évoque que des images consolantes.

Le texte évangélique objecté contient lui-même la réponse à la difficulté, dans cette hypothèse.

Comment la Prophétie des Papes se concilie avec l'hypothèse d'une conversion générale du monde dans les derniers temps.

(1) D'après ce que nous avons dit (pp. 701-738), ce texte, entendu au sens littéral, ne saurait être considéré comme une objection. Pour qu'il puisse créer une difficulté, il faut le prendre au sens *spirituel* ou *typique*.

*Pastor
angelicus. —
Pastor
et nauta. —
Flos florum.*

Nous avons vu, pp. 447-449, comment **Pastor angelicus** annonce un pontife d'une sainteté éminente, **Pastor et nauta**, un apôtre qui étend au loin l'empire du Christ, **Flos florum**, un pape sous lequel la société chrétienne produit les plus belles fleurs de vertu et de piété.

Ce qu'il faut
penser
du groupe de
légendes
qui précède ces
trois devises,
et de celui
qui les suit.

Il est vrai que les trois devises dont nous parlons sont précédées de trois autres ⁽¹⁾, qui semblent annoncer pour l'Église, les deux dernières surtout, de terribles épreuves : ce sont les légendes *Ignis ardens*, *Religio depopulata*, *Fides intrepida*. — Laissons de côté la première : *Ignis ardens*, qui se prête à trop d'interprétations diverses pour pouvoir être précisée avant l'événement ; les deux autres du moins, *Religio depopulata* et *Fides intrepida*, semblent nous exposer par avance le triste tableau de l'impiété croissante et d'une cruelle

(1) Il est utile de reproduire ici la fin de la Prophétie des Papes, pour que la concordance entre ses dernières légendes et les événements dont nous parlons puisse être plus facilement étudiée.

.
.
.
Lumen in cælo.
Ignis ardens.
Religio depopulata.
Fides intrepida.
Pastor angelicus.
Pastor et nauta.
Flos florum.
De medietate lunæ.
De labore solis.
De gloria olivæ.

**In persecutione extrema
sacræ Romanæ Ecclesiæ, se-
debit Petrus Romanus qui
pascet oves in multis tribula-
tionibus; quibus transactis,
civitas septicollis diruetur,
et Judex tremendus judica-
bit populum.**

.
.
.
La lumière dans le ciel (Léon XIII).
Le feu ardent.
La religion dépeuplée.
La foi intrépide.
Le Pasteur angélique.
Pasteur et nautonnier.
La fleur des fleurs.
De la moitié de la Lune.
Du soleil en travail.
De la gloire de l'olivier.

Dans la dernière persécution de la sainte Église Romaine, Pierre Romain occupera le Saint-Siège. Il paîtra son troupeau au milieu de nombreuses tribulations. Lorsqu'elles seront passées, la cité aux sept collines sera détruite, et le Juge terrible jugera son peuple.

On peut voir pp. 441-465, les hypothèses que nous avons cru devoir formuler au sujet des légendes de l'avenir que nous rapportons ici.

Visions menaçantes mêlées aux visions consolantes.

persécution qui éprouvera la foi des chrétiens, peut-être aussi celle du pape lui-même (voir pp. 442-447).

Mais dans le texte évangélique, l'annonce du triomphe de l'Évangile n'est-elle pas mêlée aux prédictions concernant l'impiété future des hommes qui haïront le nom chrétien? ne suppose-t-elle pas les persécutions dont ils poursuivront les disciples du Christ?

Ce règne de l'Église paraît devoir être comme une éclaircie entre deux tempêtes : avant comme après la prédiction relative à ce triomphe, il n'est question, dans la réponse du Sauveur, que d'épreuves de toutes sortes, de séductions ou de persécutions, de désordres dans la société humaine ou dans la nature.

Aussi trouvons-nous encore, après les deux groupes de légendes que nous venons d'examiner, un troisième groupe qui paraît répondre à ce que nous savons des dernières épreuves de l'Église. Les légendes : *De medietate lune*, *De labore solis*, *De gloria olive*, nous amènent jusqu'à ce *Pierre Romain* par lequel se termine la Prophétie des Papes.

Nous avons dit plus haut (pp. 450-461) ce que nous pouvions conjecturer au sujet de ces dernières légendes.

Ce qui nous intéresse ici, c'est la place et l'importance réservée dans cette Prophétie au grand mouvement de conversion et de vie chrétienne des derniers temps, plutôt que des suppositions plus ou moins hasardées sur le sens de tel ou tel symbole de l'avenir.

* * *

Nous croyons avoir établi que la célèbre prédiction de Jésus-Christ relativement à la diffusion de son Évangile se rapporte, au sens littéral, aux signes qui ont précédé et annoncé la ruine de Jérusalem. Au sens spirituel ou figuré, nous admettons qu'elle s'applique aux temps qui précéderont le Jugement dernier.

Résumé
de la discussion
concernant
la prédication
future
de l'Évangile
dans le monde.

Accord parfait de la Prophétie des Papes avec les prédictions évangéliques.

Mais la Prophétie des Papes, loin de contredire aux conclusions qu'on est en droit d'en tirer, nous fournit des indications pleinement concordantes.

C'est donc bien à tort que l'on veut s'autoriser de l'Évangile pour révoquer en doute l'autorité de notre Prophétie.

CHAPITRE XV.

La proximité de la fin du monde et l'enseignement de la Révélation.

I.

COMMENT SE POSE LA QUESTION.

La date de la fin du monde était un mystère pour les contemporains de Jésus (voir pp. 540-551).

Le Maître l'avait déclaré à ses disciples, qui l'interrogeaient sur l'époque du rétablissement du royaume d'Israël ⁽¹⁾. *Ce n'était pas à eux de pénétrer ce secret.*

Act. I, « 6. Igitur qui con-
venerant interrogabant eum,
dicentes : Domine, si in tem-
pore hoc restitues regnum
Israel ?

» 7. Dixit autem eis : Non
est vestrum nosse tempora
vel momenta quæ Pater po-
suit in sua potestate. »

Act. I, « 6. Ceux donc qui
s'étaient rassemblés autour de lui le
questionnaient en ces termes : Sei-
gneur, est-ce à notre époque que
vous rétablirez le royaume d'Israël ?

» 7. Et il leur dit : Il ne vous
appartient pas de connaître les temps
ou les moments que le Père a réservé
à sa puissance. »

Ils n'avaient pas besoin de connaître le temps et le moment de la seconde venue de Jésus ; ce moment surprendra comme un voleur *ceux qui seront dans les ténèbres* ⁽²⁾, tandis qu'ils sont, eux, *fils de lumière*.

⁽¹⁾ Voir p. 543, note 1, les raisons pour lesquelles la réponse du Sauveur, qui concerne directement l'époque du rétablissement du règne d'Israël, doit s'entendre aussi des derniers temps.

⁽²⁾ Cf. p. 547, et p. 528, note 1.

Les
contemporains
de Jésus
ignoraient
la date de la fin
du monde.

La date du Jugement dernier était inconnue des premiers chrétiens.

I THESS. V, « 1. De temporibus autem et momentis, fratres, non indigetis ut scribamus vobis.

» 2. Ipsi enim diligenter scitis quia dies Domini sicut fur in nocte ita veniet.

» 3. Cum enim dixerint : Pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus, sicut dolor in utero habenti, et non effugient.

» 4. Vos autem, fratres, non estis in tenebris, ut vos dies illa tanquam fur comprehendat. 5. Omnes enim vos filii lucis estis et filii diei : non sumus noctis neque tenebrarum. »

I THESS. V, « 1. Quant au temps et au moment, mes frères, vous n'avez pas besoin que nous vous en entretenions dans notre lettre ; 2. car vous savez bien vous-mêmes que le Jour du Seigneur arrivera comme vient un voleur au milieu de la nuit.

» 3. Car lorsqu'ils diront : Nous sommes en paix et en sécurité, la mort viendra fondre sur eux à l'improviste, comme la douleur surprend une femme enceinte, et ils n'échapperont pas.

» 4. Mais vous, mes frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres ; vous ne serez donc pas surpris par ce jour comme par un voleur, 5. car tous vous êtes des fils de lumière et de grand jour ; vous n'êtes pas des enfants de la nuit et des ténèbres.

Le *jour* et l'*heure* du Jugement dernier devaient encore rester cachés aux hommes et aux anges (1).

MATTH. XXIV, 36. « De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli cælorum, nisi solus Pater. »

MATTH. XXIV, 36. « Ce jour et cette heure, personne n'en sait rien, pas même les anges des cieux ; seul mon Père les connaît. »

MARC. XIII, 32. « De die autem illo vel hora nemo scit, neque angeli in cælo, neque Filius, nisi Pater. »

MARC XIII, 32. « Ce jour ou cette heure, personne n'en sait rien, ni les anges dans le ciel, ni le Fils ; il n'est connu que du Père. »

Les Apôtres, et surtout S. Jean, ont pu avoir une certaine connaissance de la durée des temps évangéliques.

Toutefois l'ignorance de l'*époque précise* du Jugement pouvait à la rigueur se concilier chez les Apôtres avec une certaine connaissance, plus ou moins parfaite, de la durée des temps évangéliques.

Le *jour* et l'*heure* de la mort ne sont-ils pas pour chacun de nous un mystère ? Et cependant nous avons quelque connaissance de la durée de notre vie. Nous savons au moins qu'elle sera courte, et ne dépassera pas

(1) Cf. pp. 547-551.

La durée future des temps évangéliques et l'enseignement des Apôtres.

un *maximum*, qui sera en général inférieur à un siècle. — Parce que nous admettons cette connaissance très imparfaite, a-t-on le droit de nous accuser de nier l'incertitude de l'heure dernière ?

Ce n'est donc pas, en soi, contredire l'Évangile que de reconnaître chez les disciples du Sauveur, et chez les premiers chrétiens en général, une connaissance vague et approximative de la durée future du monde. — Chez S. Jean en particulier, qui fut favorisé dans l'île de Pathmos de visions relatives à l'avenir de l'Église, cette connaissance paraît non seulement admissible mais assez probable. Ce qu'il ignorait du temps du Sauveur, il put l'apprendre par des révélations spéciales lorsqu'il écrivit l'Apocalypse.

* * *

Nous le verrons d'ailleurs, S. Pierre, S. Paul, S. Jean et S. Jude, dans leurs discours ou épîtres, S. Jean surtout, dans son Apocalypse, nous donnent plus d'une indication sur la brièveté des temps futurs et sur la proximité du second avènement de Jésus.

Leur
témoignage
relativement
à la brièveté
des
temps futurs.

Pour échapper à ces témoignages, c'est en vain que certains théologiens modernes veulent faire de ces affirmations l'expression d'*opinions personnelles et faillibles* des écrivains sacrés. Il s'agit en effet, dans les passages auxquels nous faisons allusion, des paroles mêmes des auteurs inspirés, et non pas d'opinions ou de discours rapportés comme émanant de personnes étrangères.

Valeur
de ce
témoignage.

C'est le cas d'invoquer l'enseignement si décisif de sa S. S. Léon XIII, dans son Encyclique « *Providentissimus Deus* » sur l'étude des saintes Écritures (1).

(1) Il ne nous appartient pas de donner ici les preuves théologiques d'une doctrine qui s'appuie sur l'enseignement de la Tradition catholique et sur l'usage même que font Notre-Seigneur et les Apôtres des Livres Saints.

On peut d'ailleurs consulter à ce sujet les remarquables dissertations de S. E. le cardinal FRANZELIN dans son traité *De Scriptura et Traditione*.

Quelle valeur attribuer à cet enseignement.

« ... Nefas omnino fuerit aut inspirationem ad aliquas tantum sacræ Scripturæ partes coangustare, aut concedere sacrum ipsum errasse auctorem.

» Nec enim toleranda est eorum ratio qui ex istis difficultatibus sese expediunt, id nimirum dare non dubitantes,

« C'est vraiment un crime de limiter l'inspiration à certaines parties seulement de la Sainte Écriture, ou de reconnaître que l'écrivain sacré a commis une erreur.

» Aussi bien, on ne saurait tolérer la manière de faire de ceux qui, pour se délivrer de ces difficultés, n'hésitent pas à déclarer que l'inspiration s'étend uniquement aux questions

publié alors qu'il était professeur au Collège Romain (voir spécialement, dans l'édition de 1870 : *Tractatus dogmaticus de divinis Scripturis*, Thes. I, pp. 280-283, et Thes. II, pp. 284-296).

Un traité plus récent de M. l'abbé CHAUVIN, professeur d'Écriture sainte au Grand-Séminaire de Laval, intitulé : *L'Inspiration des divines Écritures*, Paris, 1896, expose, à la lumière de l'enseignement traditionnel et de l'Encyclique « *Providentissimus Deus* », toutes les questions générales les plus discutées de nos jours par les nouvelles écoles d'exégèse catholique. L'auteur se montre fort au courant des idées mises en avant par les exégètes anciens et modernes ; il les examine au point de vue de la philosophie et de la théologie, et analyse, ce semble, d'une manière aussi complète que possible, la nature de l'inspiration et l'étendue de son objet.

Dans sa dernière Encyclique adressée aux archevêques, évêques et au clergé de France, le 8 septembre 1899, S. S. Léon XIII formule d'une manière non moins explicite la doctrine catholique. Nous ajoutons ici à notre première rédaction le passage de cette Encyclique qui traite des études scripturaires.

« Au sujet de l'étude des Saintes Écritures, Nous appelons de nouveau votre attention, Vénérables Frères, sur les enseignements que Nous avons donnés dans Notre Encyclique *Providentissimus Deus* (a), dont nous désirons que les professeurs donnent connaissance à leurs disciples, en y ajoutant les explications nécessaires. Ils les mettront spécialement en garde contre des tendances inquiétantes qui cherchent à s'introduire dans l'interprétation de la Bible, et qui, si elles venaient à prévaloir, ne tarderaient pas à en ruiner l'inspiration et le caractère surnaturels. Sous le spécieux prétexte d'enlever aux adversaires de la parole révélée l'usage d'arguments qui semblaient irréfutables contre l'authenticité et la véracité des Livres saints, des écrivains catholiques ont cru très habile de prendre ces arguments à leur compte. En vertu de cette étrange et périlleuse tactique, ils ont travaillé, de leurs propres mains, à faire des brèches dans les murailles de la cité qu'ils avaient mission de défendre. Dans Notre Encyclique précitée, ainsi que dans un autre document (b), Nous avons fait justice de ces dangereuses témérités. Tout en encourageant nos exégètes à se tenir au courant des progrès de la critique, Nous avons fermement maintenu les principes sanctionnés en cette matière par l'autorité traditionnelle des Pères et des Conciles, et renouvelée de nos jours par le Concile du Vatican. »

(a) 18 novembre 1893.

(b) *Genus interpretandi audax atque immolico liberum* (Lettre au Ministre général des Frères Mineurs, 25 novembre 1898).

Doctrine de l'Eglise sur la vérité des saintes Ecritures.

inspirationem divinam ad res fidei morumque, nihil præterea pertinere, eo quod falso arbitrentur, de veritate sententiarum quum agitur, non adeo exquirendum quænam dixerit Deus, ut non magis perpendatur quam ob causam ea dixerit.

» Etenim libri omnes atque integri, quos Ecclesia tanquam sacros et canonicos recipit, cum omnibus suis partibus, Spiritu Sancto dictante conscripti sunt ; tantum vero abest ut divinæ inspirationi error ullus subesse possit, ut ea per se ipsa, non modo errorem excludat omnem, sed tan necessario excludat et respuat quam necessarium est Deum, summam Veritatem, nullius omnino erroris auctorem esse. »

concernant la foi et les mœurs ; ils pensent à tort que, lorsqu'il s'agit d'apprécier la vérité des textes, il faut examiner non pas tant ce que Dieu a dit que la raison pour laquelle il a parlé.

» Et en effet, les livres que l'Eglise reçoit comme sacrés et canoniques ont tous été, en entier et dans chacune de leurs parties, écrits sous la dictée de l'Esprit-Saint. Or l'inspiration divine ne peut comporter une erreur ; bien plus, par sa nature, non seulement elle est incompatible avec l'erreur, mais elle l'exclut et y répugne aussi nécessairement qu'il est nécessaire que Dieu, souveraine Vérité, ne soit l'auteur d'aucune erreur absolument. »

Le Concile du Vatican se fait l'écho de la Tradition lorsqu'il nous rappelle que les Livres saints ont Dieu pour *auteur* dans toutes leurs parties :

« Hæc porro supernaturalis revelatio, secundum universalis Ecclesiæ fidem, a sancta Tridentina synodo declarata, continetur in libris scriptis, et sine scripto traditionibus, quæ ipsius Christi ore ab Apostolis acceptæ, aut ab ipsis Apostolis Spiritu Sancto dictante quasi per manus traditæ, ad nos usque pervenerunt. Qui quidem veteris et novi Testamenti libri, integri cum omnibus suis partibus, prout in ejusdem Concilii decreto recensentur et in veteri vulgata latina editione habentur, pro sacris et canonicis suscipiendi sunt. Eos vero Ecclesia pro sacris et canonicis habet non ideo quod sola humana industria concinnati, sua deinde auctoritate sint approbati, nec ideo dumtaxat quod revelationem sine errore contineant, sed propterea quod Spiritu Sancto inspirante conscripti Deum habent auctorem, atque ut tales ipsi Ecclesiæ traditi sunt. »

Le mystère peut s'éclaircir dans la suite des temps.

Parmi les canons du saint Concile, nous lisons le suivant (II, 4) :

« Si quis Sacrae Scripturae libros integros cum omnibus suis partibus, prout illos sacra Tridentina Synodus recensuit, pro sacris et canonicis non susceperit, aut eos divinitus inspiratos esse negaverit, anathema sit. »

* * *

Ce qui était un secret pour les premiers chrétiens peut se préciser dans la suite.

Ce que les Apôtres et les premiers chrétiens ne prévoyaient que d'une manière vague et peu précise, doit-il nécessairement demeurer un secret pour les générations de l'avenir ?

Certains textes ont été invoqués par des théologiens pour condamner à l'avance toutes recherches à ce sujet (Cf. pp. 539-541). Nous avons examiné ces textes dans leur cadre naturel (pp. 543-552), et cette étude nous a amenés à la conclusion suivante : l'enseignement du Sauveur, loin de rien préjuger sur l'avenir, paraît supposer au contraire que la connaissance de la fin des temps deviendra de plus en plus précise, à mesure qu'approchera le jour du Jugement.

Vision de Daniel, ch. XII.

La prophétie de Daniel contient sur ce point un passage fort instructif.

Le prophète était en prières sur les bords du Tigre, lorsqu'il eut une vision, qui d'abord lui inspira une sainte terreur. Un homme vêtu de lin lui apparut tout rayonnant d'une force et d'une vie surnaturelles (ch. X).

Revenu de sa frayeur, rassuré par l'être mystérieux qui vient lui parler de son peuple, il écoute ses prédictions sur les destinées des empires qui auront des rapports avec la Judée, surtout des royaumes de Syrie et d'Égypte (ch. XI). En particulier le messenger céleste décrit par avance la persécution qu'auront à subir les Juifs de la part d'Antiochus Épiphane (ibid. 31-45). — Puis il console Daniel en lui faisant entrevoir la victoire et le salut pour son peuple (ch. XII). Des temps viendront

Vision de Daniel sur la durée des temps évangéliques.

comme on n'en aura point vu depuis le commencement du monde, où la vérité se répandra sur terre, et où des jours de salut luiront pour tous les justes.

DAN. XII, « 1. In tempore autem illo consurget Michael princeps magnus qui stat pro filiis populi tui; et veniet tempus quale non fuit ab eo ex quo gentes esse cœperunt usque ad tempus illud. Et in tempore illo salvabitur populus tuus omnis qui inventus fuerit scriptus in libro.

» 2. Et multi de his qui dormiunt in terræ pulvere evigilabunt, alii in vitam æternam, et alii in opprobrium ut videant semper. 3. Qui autem docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad justitiam erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates.

» 4. Tu autem, Daniel, claude sermones et signa librum, usque ad tempus statutum : plurimi pertransibunt, et multiplex erit scientia.

» 5. Et vidi ego Daniel, et ecce quasi duo alii stabant, unus hinc super ripam fluminis, et alius inde ex altera ripa fluminis.

» 6. Et dixi viro qui erat indutus lineis, qui stabat super aquas fluminis : Usquequo finis horum mirabilium ?

» 7. Et audivi virum qui indutus erat lineis, qui stabat super aquas fluminis, cum elevasset dexteram et sinistram

DAN. XII, « 1. En ce temps-là se lèvera Michel, le grand prince qui protège ton peuple ; et il viendra un temps comme il n'en a pas existé depuis l'origine des nations jusqu'à cette époque. Alors ce sera le salut dans ton peuple, pour quiconque aura été trouvé inscrit dans le livre de vie.

» 2. Et beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour une confusion qui durera toujours. 3. Ceux qui auront la science de la vérité brilleront comme le firmament dans sa splendeur, et ceux qui forment beaucoup d'âmes à la justice seront comme des étoiles dans l'éternité sans fin.

» 4. Pour toi, Daniel, conclus ce discours et scelle ce livre (*pour qu'il demeure fermé*) jusqu'au temps marqué. Beaucoup d'hommes passeront, et la science se répandra dans le monde.

» 5. Et moi Daniel, j'eus une vision : voici que deux autres personnages m'apparurent, l'un sur la rive du fleuve où je me trouvais, l'autre sur la rive opposée du fleuve.

» 6. Et je dis à l'homme vêtu de lin qui se tenait sur les eaux du fleuve : A quand la fin de ces merveilles ?

» 7. Et j'entendis l'homme vêtu de lin qui se tenait sur les eaux du fleuve ; il leva sa main droite et sa main gauche vers le ciel, et jura par Celui qui vit éternellement, qu'il

La connaissance de cette durée est réservée à d'autres temps.

suam in cælum, et jurasset per viventem in æternum, quia in tempus, et tempora, et dimidium temporis. Et cum completa fuerit dispersio manus populi sancti complebuntur universa hæc.

» 8. Et ego audivi, et non intellexi. Et dixi : Domine mi, quid erit post hæc ?

» 9. Et ait : Vade, Daniel, quia clausi sunt signatique sermones, usque ad præfinitum tempus.

» 10. Eligentur et dealbabitur, et quasi ignis probabitur multi; et impie agent impii, neque intelligent omnes impii; porro docti intelligent.

» 11. Et a tempore cum ablatum fuerit iuge sacrificium, et posita fuerit abominatio in desolationem, dies mille ducenti nonaginta.

» 12. Beatus qui exspectat et pervenit usque ad dies mille trecentos triginta quinque.

» 13. Tu autem vade ad præfinitum, et requiesces, et stabis in sorte tua in finem dierum. »

s'écoulera un temps, deux temps, et la moitié d'un temps. Et quand sera achevée la ruine de la puissance (*texte hébreu*) du peuple saint, alors viendra l'accomplissement de toutes ces choses.

» 8. Et j'entendis, et je ne compris point. Et je dis : Seigneur, qu'arrivera-t-il dans la suite ?

» 9. Et il répondit : Va, Daniel, car ces discours doivent demeurer fermés et scellés jusqu'au temps marqué.

» 10. Beaucoup seront choisis, seront purifiés, et seront éprouvés comme le feu. Quant aux méchants, ils agiront en impies, et aucun d'eux ne comprendra. Ceux au contraire qui auront la science comprendront.

» 11. Or à partir du moment où aura été aboli le sacrifice perpétuel, pour faire place à l'abomination de la désolation, il s'écoulera mille deux cent quatre-vingt-dix jours.

» 12. Heureux celui qui persévère et qui parvient à mille trois cent trente-cinq jours.

» 13. Mais toi, va au temps qui t'est marqué ; tu demeureras en paix, et tu resteras dans ta destinée jusqu'à la fin de tes jours. »

Il est question dans cette vision de la durée des temps évangéliques.

D'après l'ensemble de la vision, il est question dans ce chapitre de la durée de leur durée. Cette durée est donnée à Daniel de la connaître : c'est encore la science sur-naturelle se répandra au loin et seront éclairés des illuminations de la foi (v. 10). Le v. 5 est sans doute, d'après la place qu'il occupe dans le récit

La fin du règne évangélique.

du prophète, une vue symbolique de ce triomphe de la vérité (1).

C'est à la vue de ces merveilles, que Daniel pose la question : *Usquequo finis horum mirabilium ?*

Question
de Daniel.

Comment interpréter la réponse qui lui est faite ? Que signifient ces trois temps et demi ? Sans doute il faut rapprocher cette révélation de celle que nous lisons dans l'Apocalypse, XII, 6 et 14 (voir plus haut pp. 382-384). Quant au signe qui est ensuite donné : *Et cum completa fuerit dispersio...*, il semble qu'il se rapporte à cette période d'abaissement et d'épreuves suprêmes qui accompagnera la venue de l'Antéchrist, et que S. Paul appelle d'un mot énergique : *discessio*. La fin n'arrivera pas, dit-il aux Thessaloniens, que n'ait eu lieu cette grande apostasie (2).

Réponse
qui lui est faite.

Daniel a entendu, mais il n'a pas compris (v. 8). Il renouvelle sa question.

Nouvelle
question
de Daniel.

(1) L'apparition que décrit Daniel au chap. X (vers. 5 et suiv.) se montre à lui avec des caractères presque identiques à ceux que S. Jean attribue au Verbe divin dans l'Apocalypse (ch. I, 10-16).

La solennité avec laquelle nous est décrit ce personnage mystérieux semble d'ailleurs nous autoriser à voir en lui une représentation du Christ, dont l'action s'étend à travers l'Ancien comme à travers le Nouveau Testament (cf. I Cor. X, 4).

Le fleuve sur lequel il repose ses pieds a sans doute une signification symbolique, car autrement on serait en droit de se demander pourquoi le Prophète signale cette particularité : *Stabat super aquas fluminis*. — Peut-être désigne-t-il les nations sur lesquelles le Messie étend son empire, de même que dans l'Apocalypse, les eaux sur lesquelles repose la grande prostituée figurent les peuples soumis à sa tyrannie : *Apoc. XVII, 15*. « *Aquæ, quas vidisti, ubi meretrix sedet, populi sunt, et gentes et linguæ.* » Peut-être aussi représente-t-il le fleuve de grâces que le Christ répand dans le monde. — Les deux personnages qui paraissent de part et d'autre du fleuve symboliseraient, dans le premier cas, l'humanité témoin de ces merveilles ; dans le second cas, les serviteurs de Dieu avant le Christ (*unus hinc*) et après le Christ (*alius inde*).

L'explication paraît un peu arbitraire, à ne considérer que les termes de la vision rapportée dans ce verset 5 ; mais si on l'étudie dans son contexte, il semble difficile de trouver ailleurs que dans l'une ou l'autre de ces interprétations la suite des idées que réclame tout l'ensemble de la Prophétie.

(2) I THESS. II, « 3. Ne quis vos seducat ullo modo, quoniam nisi venerit discessio primum, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis..... »

Mystère.

Il lui est
répondu
que cette durée
doit rester
un mystère
jusqu'au temps
voulu par Dieu.

Il est partout
question
dans ce ch. XII
des
derniers temps.

Et il lui est répondu de ne pas s'inquiéter de ces choses, car cette révélation doit demeurer un mystère *jusqu'au temps voulu* par Dieu (v. 9). Et encore n'y aura-t-il que les bons à comprendre les avertissements divins ; les méchants seront aveuglés par leur impiété (v. 10).

La révélation contenue au verset suivant (v. 11), pourrait bien être l'indication de la durée de la dernière persécution. On ne voit pas en effet comment se relierait ce passage à tout ce qui précède si on voulait l'interpréter, avec le P. Knabenbauer, de la profanation du temple de Jérusalem par Antiochus Epiphane (Cf. KNABENBAUER, *Comm. in Dan.*, p. 324). — Au chapitre précédent il a été question, il est vrai, de cette persécution et de la profanation du temple de Jérusalem (XI, 30-39); mais les commentateurs des saintes Ecritures reconnaissent communément dans Antiochus Epiphane le type de l'Antéchrist. Il est tout naturel que la Prophétie, après avoir parlé de la figure, décrive les réalités suprêmes (1). — En tous cas rien n'autorise, dans le contexte de ce chapitre, à remonter, de la période finale du règne évangélique, dont il vient d'être question, à la persécution des Juifs qui eut lieu vers l'an 168 avant l'ère chrétienne. — Aussi un grand nombre de Pères et d'interprètes sacrés ont-ils appliqué ce passage à l'Antéchrist.

Le nombre indiqué au v. 12 diffère de 45 jours de celui qui est marqué au v. 11. Plusieurs commentateurs appliquent cette courte période au temps qui séparerait la chute de l'Antéchrist de la venue du Grand Juge (2).

(1) L'abomination de la désolation dans le lieu saint, la suppression du sacrifice perpétuel, n'est-ce pas ce qu'annonce S. Paul, parlant de l'Antéchrist : I Thess. II, 3. « Homo peccati, filius perditionis, 4. qui adversatur et extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat, ostendens se tanquam sit Deus..... »

(2) On peut rapprocher cette période des 1290 jours de la durée qu'assigne l'Apocalypse à la persécution suprême qui sera exercée contre les saints dans les derniers temps.

APOC. XI, « 2. ... Civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus. 3. Et dabo duobus testibus meis, et prophetabunt diebus mille ducentis

Le mystère cessera un jour.

Dans l'explication de tout ce chapitre de Daniel, nous pouvons dire souvent comme le prophète : *Et ego audivi, et non intellexi*. Mais il est un point du moins que nous comprenons, c'est que Daniel questionnait le personnage mystérieux sur la durée future du règne du Messie, et à cette question il lui est répondu équivalement que la connaissance en est réservée à d'autres qu'à lui : *Vade, Daniel, quia clausi sunt signatique sermones usque ad præfinitum tempus*.

Par conséquent, admettre pour un moment donné qu'une lumière spéciale vienne éclaircir ce mystère, ce n'est pas contredire la Révélation.

* * *

Jésus lui-même donne des signes qui annonceront sa prochaine venue. Il semble que par là il condamne im-

Conclusion.

Signes
que donne
Jésus
lui-même.

sexaginta... 7. Et cum fuerint testimonium suum, bestia quæ ascendit de abyso faciet adversus eos bellum, et vincet illos, et occidet eos. »

Apoc. XIII, « 5. Et datum est ei (bestiæ) facere menses quadraginta duos.... 7. Et est datum illi bellum facere cum sanctis et vincere eos. Et data est illi potestas in omnem tribum et populum, et linguam et gentes, 8. et adoraverunt eam omnes qui habitant terram, quorum non sunt scripta nomina in libro vitæ Agni, qui occisus est ab origine mundi. »

Si l'on suppose les mois de 30 jours seulement, ces 42 mois ne font que 1260 jours.

On doit plutôt, ce semble, considérer ces 42 mois comme l'équivalent de 3 ans 1/2, ce qui représente environ 1278 jours. Il reste dans tous les cas une différence entre le nombre de jours indiqué par Daniel et celui que marque l'Apocalypse.

Mais le règne de l'Antéchrist durera encore, alors même que les deux témoins ou les « saints » auront été tués (Apoc. XI, 8 sqq., et XIII, 7 et 8). Le dernier grand malheur (*væ tertium*) ne doit même survenir qu'après la mise à mort de ces saints personnages (Apoc. XI, 14 sqq.). On s'explique donc la différence entre les 42 mois de persécution dont fait mention l'Apocalypse et les 1290 jours que doit durer, d'après Daniel, le règne de l'Antéchrist. Les 15 jours qui suivent correspondraient alors au temps qui s'écoulerait depuis l'apparition du troisième malheur jusqu'à l'effusion de la dernière coupe de colère (Apoc. XI-XVI).

Nous sommes d'ailleurs ici dans le domaine des hypothèses, et il est sage de ne pas mêler des suppositions plus ou moins risquées à l'analyse d'un texte qui par ailleurs prouve assez clairement le point que nous avons en vue.

Nous reviendrons plus loin sur cette question (pp. 819-821).

pliquement ceux qui prétendent appliquer à *tous les chrétiens de l'avenir* une parole qui n'était adressée qu'aux premiers fidèles.

Ces signes, énumérés par Jésus (Matth. XXIV, 4-30. Marc. XIII, 5-26 et Luc. XXI, 6-28), et que nous avons étudiés (ch. XIV, sect. II), ne seront pas les seuls avertissements capables d'annoncer la proximité du Jugement.

* * *

Les écrits inspirés renferment au sujet de la fin du monde, des déterminations de temps qui pourront se préciser à un moment donné.

Ainsi les prédictions de l'Apocalypse deviendront sans doute pour les derniers âges une source providentielle d'informations. Les horizons que découvre à nos yeux la grande Révélation s'éclaireront d'un jour nouveau, à mesure que les événements auront fait la lumière sur la réalisation des prophéties précédentes. — C'est dans ce sens, croyons-nous, que les *sceaux* qui recouvrent d'abord les sublimes révélations de l'Apocalypse, sont représentés comme *ouverts les uns après les autres*. Sans doute il faut entendre dans un sens analogue les *apparitions successives* des Anges qui annoncent au son de la trompette l'accomplissement des justices divines (1).

Il doit enfin se produire un fait capital, qui sera à lui seul un avertissement solennel pour les générations qui en seront témoins : nous voulons parler de l'*apparition de l'Antéchrist*.

C'est là le signe que donnait S. Paul aux fidèles de Thessalonique, qui s'inquiétaient de la proximité du « Jour du Seigneur ». Pour les rassurer, l'Apôtre leur dit qu'auparavant doit survenir une grande apostasie; l'homme de péché, celui qui s'élève contre le Christ, viendra se manifester dans son appareil de séduction et

(1) Voir p. 545.

Certaines prédictions des Livres saints deviendront sans doute compréhensibles au moment voulu,

L'apparition future de l'Antéchrist.

Signes de l'approche du Jugement. — Dieu peut parler s'il le veut.

de mensonge, avant que ne paraisse le Seigneur Jésus, qui le tuera de son souffle, dans son dernier avènement.

Cette apparition de l'Antéchrist est donc au moins un signe négatif, en ce sens que les dernières épreuves ne viendront pas pour le monde avant son apparition. Il semble même, d'après le texte de S. Paul, que la venue de cet homme de péché sera liée à celle du « Seigneur Jésus », et la précédera de bien peu (voir plus loin, pp. 779-787).

Les écrits du Nouveau Testament peuvent ainsi renfermer des signes qui ne seront connus qu'au moment où ils se produiront.

Laissons donc de côté la question de connaissance plus ou moins parfaite qu'ont pu avoir les Apôtres de l'époque de la fin du monde; il nous faut admettre du moins que les *générations futures* seront renseignées par certains signes de l'approche du Grand Jour.

* * *

Quelle que soit d'ailleurs la portée des révélations passées, on ne peut dénier à Dieu le pouvoir de parler où et quand il veut, dans le cours des siècles que remplit le Christianisme.

Il s'agit en effet de choses qui ne dépendent que de sa toute-puissance : « Quæ Pater posuit in sua potestate. »

C'est ainsi, pour ne point parler de notre Prophétie des Papes, que les écrits de S^{te} Hildegarde contiennent, ce semble, des révélations sur la durée future du monde.

Nous pouvons invoquer surtout, en faveur du sentiment que nous soutenons, un témoignage d'une gravité extraordinaire.

Un saint illustre de l'Ordre de S. Dominique, S. Vincent Ferrier, s'est présenté au quinzième siècle comme ayant reçu de Dieu une mission spéciale pour préparer le monde aux épreuves suprêmes. Il se comparait lui-même à l'Ange de l'Apocalypse, qui annonce la fin prochaine du

Dieu
d'où
peut
de parler
s'il le juge
à propos.

Les
prédications
de S. Vincent
Ferrier
sur la fin
du monde.

L'annonce de la fin du monde par S. Vincent Ferrier.

monde ⁽¹⁾. C'était là le sujet de presque toutes ses prédications. Pour donner à ses paroles le crédit qu'elles méritaient, il faisait quantité de miracles; un jour même il ressuscita un mort dans l'église cathédrale de Salamanque, devant tout le peuple réuni, pour prouver la vérité de sa mission.

Insistance
qu'il met
à annoncer
la proximité
du Jugement
dernier.

Nous empruntons les détails suivants à l'ouvrage si sérieux et si documenté que nous devons au R. P. Fages O. P., et qui a pour titre *Histoire de S. Vincent Ferrer*.

Au tome I, il consacre trois chapitres tout entiers à l'étude de cette question.— Voici quelques détails du chapitre XXVIII, intitulé : L'Ange du Jugement.

« S. Vincent Ferrer a prêché le Jugement dernier imminent, *cito, bene*

(1) Comment accorder les prédictions si fortes et si précises de S. Vincent Ferrer, relatives à la proximité du Jugement, avec la réalité des faits ? — Le R. P. Fages tranche ainsi la difficulté (t. I, p. 352).

« Selon l'ordre de la justice, l'heure fatale du monde allait sonner. Le désordre régnait partout, les justes n'étaient plus en nombre suffisant pour arrêter le courroux divin, le plateau du mal l'emportait sur le plateau du bien. La justice, prête à frapper, envoie son héraut Vincent Ferrer. A coup sûr, si elle eût parlé seule, tout était bien fini. Mais le héraut remplit si bien son office qu'il devint l'instrument de la miséricorde; à sa voix les peuples se ravissent, les coupables se frappent la poitrine, les justes reparaissent, le plateau du bien remonte, et bientôt dépasse le niveau fatal. *Misericordia et veritas obviamerunt sibi*. La miséricorde et les droits trop réels de la justice se sont trouvés face à face, et la justice a reculé.

» Des faits analogues s'étaient plus d'une fois présentés. Elle est bien curieuse et bien touchante, l'histoire de Jonas et de Ninive...

» S. Antonin n'est que logique quand il affirme qu'à la prédication de Vincent Ferrer, Dieu retarda l'exécution de sa sentence, suivant cette parole de S. Ambroise, autorisée par une foule de textes sacrés : « Dieu saura changer de résolution si vous savez changer de vie. *Novit Deus mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum*..... La prédication de Jonas a sauvé Ninive; la prédication de Vincent Ferrer a sauvé l'univers. »

L'explication proposée par le savant Dominicain paraît en effet la seule admissible, comme seule conciliable avec la vérité divine d'une part, et de l'autre avec les enseignements de l'histoire.

Mais, s'il en est ainsi, si, par un miracle de la miséricorde divine, l'exécution d'une trop juste sentence n'est que retardée, nous pouvons à notre époque attendre la réalisation des menaces dont S. Vincent Ferrer s'était fait l'organe et l'interprète.

De nouveau, depuis le seizième siècle surtout, et plus que jamais aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, l'impiété et le vice ont repris le dessus. — Le glaive est suspendu sur nos têtes. A nous de vivre d'une vie sainte qui nous garantisse des coups d'une justice qui pourrait bien être désormais sans miséricorde.

Comment S. Vincent expliquait sa mission.

pro ac valde breviter (bientôt, sans tarder, dans très peu de temps). C'était sa formule, il la redisait partout. Sur dix sermons, sept avaient pour sujet le Jugement dernier, et, de ce thème toujours répété, sortaient des effets d'éloquence toujours nouveaux, toujours foudroyants

« Ce qu'on affirmait, dit-il, aux premiers siècles d'une manière générale et comme par sentences, je le dis en termes exprès, et dans le sens propre des mots : *proprie et stricte loquendo*. » Et cette proximité effective de la fin du monde, il l'annonçait en vertu d'une mission spéciale, reçue directement de Dieu, appuyée sur des miracles de premier ordre. La scène d'Avignon est présente à tous les esprits. Brûlé de fièvre, les forces épuisées, le Saint attendait la mort. Tout à coup, une grande clarté emplit sa cellule, les murs semblent disparaître, un vol d'anges s'agitent dans la partie supérieure, et bientôt, au centre lumineux, apparaît le Sauveur du monde, accompagné de S. Dominique et de S. François. Pendant que le malade contemple, ébloui, cette vision, Notre-Seigneur, par une communication intime plus pénétrante que toute parole humaine, le charge d'annoncer au monde le dernier Jugement, ajoutant qu'il l'attendra avant d'ouvrir les Assises suprêmes.

« Et ce disant, il le guérit.

« Le prodige de Salamanque est encore plus concluant.

« Devant cette foule bouleuse, et quand les détracteurs s'apprétaient à le confondre, de son regard intérieur, le Saint vit que Dieu allait tirer de là un grand triomphe de grâce. Il fait le tableau du Jugement dernier, décrit cet ange volant sur le monde et criant à pleine voix : « Craignez Dieu, rendez-lui gloire, car le jour de son Jugement est proche. » Puis s'arrêtant, il entra dans une contemplation extatique : « Je suis, moi-même, dit-il enfin, cet ange vu par S. Jean. » Et quand les murmures éclatent : « Cadavre, lève-toi, et dis à ce peuple si, oui ou non, je suis cet ange qui doit prêcher à tous le Jugement dernier. » — « Oui, Père, vous êtes cet ange ! » Et Dieu a voulu que, seul de toute l'Espagne, le théâtre de cette scène fût respecté par les Révolutions. »

Le savant historien rapporte ici une réflexion de S. Thomas :

« Si un prophète venait annoncer, de la part de Dieu, à quelqu'un un événement futur, et donnait pour preuve de sa mission un miracle, par exemple la résurrection d'un mort, notre esprit demeurerait convaincu, le miracle ne pouvant venir que de Dieu qui est Vérité, bien que d'ailleurs la chose prédite ne fût pas évidente par elle-même. » (S. Th. *Summ. theol.* II^e 2^e, q. 5, art. 2.)

Accusé auprès de Benoît XIII qu'il considérait comme le Pape légitime (bien qu'il dût l'abandonner plus tard pour s'attacher au vrai Pape, lorsque la lumière se serait faite à ses yeux), S. Vincent Ferrer rédigea une apologie célèbre que l'on peut lire dans le bel ouvrage du P. Fages.

L'Eglise d'ailleurs a sanctionné ces affirmations. Non seulement elle a canonisé celui qui se présentait ouvertement comme étant l'Ange du Jugement, mais, dans la bulle de Canonisation, le pape Benoît XIII (celui qui eut vraiment le droit de porter ce titre, et qui régna de 1724 à 1730, et non l'antipape Benoît XIII d'Avignon avec lequel S. Vincent avait eu des rapports) fait directement allusion à cette circonstance. Voici ses paroles : « *Ut in omnes gentes, tribus et linguas, populos*

L'Eglise loue
S. Vincent
pour ses
prédications
sur la fin
prochaine
du monde.

L'Eglise loue S. Vincent pour cette prédication spéciale. — Autres révélations.

et nationes, verba salutis diffunderet, regnum Dei *diemque judicii appropinquare ostenderet*, et æternæ vitæ semitam demonstraret. »

Dans l'office qu'a consacré l'Eglise à S. Vincent (5 avril) nous lisons de même (Lect. IV) :

« Electus enim a Deo ut monita salutis in omnes gentes, tribus et linguas diffunderet, et extremi tremendique judicii diem appropinquare ostenderet, omnium auditorum animos terrore concussos atque a terrenis affectibus avulsos ad Dei amorem excitabat (1). »

* * *

Conclusion.

Conclusions. Les Apôtres ont ignoré l'époque exacte du Jugement, mais leurs écrits contiennent, sur la durée des temps évangéliques, des indications plus ou moins

(1) Depuis les temps de S. Vincent Ferrier, de saintes âmes ont cru que, de fait, les derniers temps approchaient. Plusieurs même paraissent avoir reçu à ce sujet des révélations qui ont au moins pour garant la vie sainte des personnages qui nous les ont transmises.

Le Vénérable Grignon de Montfort (1673-1716), missionnaire apostolique en France, mérite en particulier notre confiance, à cause du titre qui lui a été décerné par la Sainte Eglise. — Dans son *Traité de la vraie Dévotion à la Sainte Vierge* (1 vol. in-18 chez Gaume, Paris, 1851, pages 21-51), il parle spécialement de l'influence qu'aura la dévotion à Marie sur le salut du monde.

Commentant ces paroles du psalmiste (Ps. XLIV, 13) : *Filiæ Tyri in muneribus vultum tuum deprecabuntur, omnes divites plebis*, il fait une allusion directe à la proximité des derniers temps.

« Tous les riches du peuple, dit-il, supplieront votre « visage » de siècles en siècles, et particulièrement à la fin du monde, c'est-à-dire que les plus grands saints, les âmes les plus riches en grâces et en vertus seront les plus assidues à prier la Très Sainte Vierge et à l'avoir toujours présente, comme leur parfait modèle, pour l'imiter, et leur aide puissante pour les secourir.

» J'ai dit que cela arriverait particulièrement à la fin du monde, et *bientôt*, parce que le Très-Haut avec sa sainte Mère doivent se former de grands saints, qui surpasseront autant en sainteté la plupart des autres saints, que les cèdres du Liban surpassent les petits arbrisseaux. »

Le saint missionnaire ne fait-il pas allusion dans ce passage à cette ère bienheureuse de sainteté et de rénovation que nous avons cru reconnaître dans le chapitre VII de l'Apocalypse ?

Une pieuse religieuse de Bretagne, bien connue sous le nom de Sœur de la Nativité (1731-1798), a été favorisée aussi de visions sur les temps à venir ; ces visions paraissent mériter autre chose qu'un dédain systématique.

Ses révélations ont été publiées en trois éditions successives. Nous empruntons

Question de droit et question de fait.

précises. D'autre part, Dieu peut éclairer d'un jour nouveau cette question de l'époque du Jugement, soit par les réalisations successives d'anciennes prophéties, divinement inspirées, soit par de nouvelles révélations privées.

De fait quel est l'enseignement des Apôtres sur ce point ? Quels sont les signes dont la réalisation pourra

Question
de fait.

le passage suivant à la seconde édition, parue en 1819, en quatre volumes in-8, qui a pour titre *Vie et révélations de la Sœur de la Nativité* (tom. 1, p. 311). La même vision est rapportée dans la troisième édition de 1821, en 2 vol., *Abrégé de la vie et des révélations de la Sœur de la Nativité*, au tome II, p. 250.

« Un jour que je me trouvais en esprit dans une vaste campagne, toute seule et avec Dieu seul, Jésus-Christ m'apparut, et, du sommet d'une éminence, me montrant un beau soleil fixé à un point de l'horizon, il me dit d'un air triste : « La figure du monde passe, et le temps de mon dernier avènement approche. Quand le soleil est à son couchant, on dit que le jour s'en va et que la nuit vient. Tous les siècles sont un jour devant moi ; juge donc de la durée que doit encore avoir le monde par l'espace qu'il reste encore au soleil à parcourir. » Je considérai attentivement et je jugeai qu'il ne restait au plus qu'environ deux heures au soleil. J'observai aussi que le cercle qu'il décrivait tenait un certain milieu entre les jours longs et les jours courts de l'année.

« Voyant que Jésus-Christ ne me paraissait point opposé au désir qu'il me donna sans doute de lui faire des questions sur certaines circonstances de cette vision frappante, je me hasardai de lui demander si le jour dont il me parlait devait se compter d'un minuit à l'autre, ou du crépuscule du matin à celui du soir, ou bien du soleil levant au soleil couchant. Sur cela il me répondit : « Mon enfant, l'ouvrier ne travaille que durant que le soleil est sur l'horizon, car la nuit met fin à tous les travaux. C'est donc, ma fille, depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant qu'il faut mesurer la longueur du jour. N'oubliez pas, ajouta-t-il, qu'il ne faut pas parler de mille ans pour le monde ; il n'a plus que quelques siècles, en petit nombre, de durée. »

Dans une autre vision, la Sœur de la Nativité reçoit des avertissements plus spéciaux encore et plus précis sur la proximité de la fin du monde (*Abrégé de la vie et des révélations de la Sœur de la Nativité*, troisième édit., 1821, t. II, pp. 85 et 86).

« Notre-Seigneur me dit : « J'accorde au monde et à tous mes peuples de nouvelles grâces pour les délivrer de mes châtiments. C'est pour cela que je vous ai donné plusieurs visions que je vous ai révélées, et que je vous ai choisie pour les publier, afin de les faire connaître à mon Eglise, et c'est pour cela que je vous oblige de les faire écrire. Je vous ai choisie dès votre enfance par égard aux pécheurs, afin d'arrêter la multitude qui tombe tous les jours en enfer. Malheur aux mondains, malheur aux personnes de mauvaise vie, malheur à tous les pécheurs qui vivent dans le péché sans en faire pénitence, parce que tous ceux qui meurent dans le péché, c'est déjà pour eux la fin du monde, en attendant le jugement universel qui s'avance chaque jour. »

« Sur cela, voici ce que Dieu voulut bien me faire voir dans sa lumière : je

Objet de nos recherches.

servir à faire prévoir l'approche du dernier jour ? Existe-t-il des prophéties nouvelles bien authentiques qui s'y rapportent ?

De telles questions touchent de trop près à notre sujet pour être passées sous silence.

Nous laisserons néanmoins à peu près de côté l'examen des prophéties nouvelles, parce qu'il nous entraînerait à de trop longs développements et à des discussions trop délicates. Aussi bien il n'en est qu'une qui nous

vis dans cette lumière de Dieu que dans le siècle 1800 le jugement général n'y était pas. Mais à la faveur de cette même lumière, je considérai le siècle 1900 jusque vers la fin. Alors Jésus-Christ me fit connaître et en même temps me mit en doute si ce serait à la fin de 1900 ou dans celui de 2000 ; mais ce que j'ai vu, c'est que si le jugement arrive dans le siècle 1900, ce ne sera que vers la fin, et que s'il passe ce siècle, celui de 2000 ne passera pas sans qu'il arrive. »

On trouvera en tête de la troisième édition en deux volumes, publiée en 1821 et 1822, une série de considérations ayant pour but d'établir que ces révélations sont dignes de foi. Sans vouloir entrer dans toute cette discussion, nous avons cité le témoignage de la Sœur de la Nativité, à cause de sa notoriété.

Nous ne pouvons pas davantage discuter l'autorité d'une autre servante de Dieu, *Anne-Catherine Emmerich*, religieuse augustine de Westphalie (1774-1824). Sa *Douloureuse Passion* est du reste assez connue et assez appréciée des âmes pieuses pour que nous attachions un certain prix à ses affirmations.

Or voici ce qu'elle écrit au sujet du *déchainement de Satan* (*Visions d'Anne-Catherine Emmerich, sur la vie de N.-S. J.-C. et de la T. S^{te} Vierge Marie*, recueillies par le R. P. Fr. Joseph Alph. Duley des Frères Prêcheurs, chez Bray et Retaux, 3^e vol., p. 273) :

« J'ai appris que Lucifer doit être déchainé pour un temps, 50 ou 60 ans avant l'an 2000, si je ne me trompe. »

On remarquera les réserves que fait Anne-Catherine Emmerich dans l'annonce de cette date. Il est à croire en effet qu'elle n'a pas dû avoir connaissance de la date précise de ce déchainement de Satan et de l'apparition de l'Antéchrist. — Nous verrons (pp. 823 et suiv.) que les devises des Papes futurs peuvent très bien encore s'accorder avec une durée plus longue, telle qu'un siècle ou un siècle et demi.

Toutes ces visions pourront paraître à plusieurs manquer de certaines garanties qui les imposent à notre confiance. Si nous les rapportons ici, c'est plutôt à titre de documents que comme arguments décisifs en faveur d'une détermination précise d'une date mystérieuse entre toutes. — Nous n'avons à prouver que l'autorité de la Prophétie des Papes ; et, quant aux objections, il nous suffit d'avoir montré qu'elles ne s'appuient sur aucun fondement sérieux.

L'enseignement de la Révélation.

intéresse particulièrement : la prophétie attribuée à S. Malachie.

C'est donc sur l'enseignement *direct* ou *indirect* de la Révélation, authentiquement proposée comme telle par l'Église à notre foi, que doit maintenant se porter toute notre attention.

* * *

Nous avons examiné déjà, au chapitre précédent, les difficultés qu'on voulait nous objecter au nom de l'Évangile.

En présentant la fin du monde comme relativement prochaine, avons-nous dit, la Prophétie des Papes ne contrevient à aucun enseignement évangélique, pas plus qu'elle ne contredit la philosophie ou les sciences.

Il faut étudier si la Révélation ne renferme point des données sur la durée des temps évangéliques.

Nous voulons maintenant faire un pas en avant.

Un rôle de simple *défense* ne nous convient pas vis-à-vis des adversaires de la Prophétie, qui ne nous ont apporté aucune solide raison.

Nous inviterons donc nos contradicteurs à nous suivre à leur tour sur le terrain où ils nous ont convié les premiers.

Incliné avec respect devant cette même Révélation qu'ils croyaient nous opposer, nous chercherons avec eux, en toute soumission d'esprit et de cœur, si la *Bible* en général, et l'*Apocalypse* en particulier, ne contiennent pas sur la proximité de la fin du monde un enseignement qui s'impose.

Notre hypothèse sur la *fin* de la Prophétie des Papes paraîtra peut-être, à la lumière de cet enseignement, non seulement acceptable, mais encore vraisemblable, et pleinement conforme aux données de la Révélation.

II.

DE LA PLACE QUE TIENNENT LES TEMPS ÉVANGÉLIQUES
DANS L'HISTOIRE DU MONDE,
D'APRÈS LA RÉVÉLATION EN GÉNÉRAL.

Opinion
des Apôtres
et des
premiers
chrétiens sur
la proximité du
jugement.

Il semble que les Apôtres et les premiers chrétiens avaient continuellement présente à la pensée l'approche des derniers temps. — On peut consulter à ce sujet ⁽¹⁾ : Rom. II, 2. 5. 6. 13. — I Cor. I, 7. 8; X, 11; XV, 51. — Phil. IV, 5. — I Thess. IV, 14-16. — Hebr. I, 2; IX, 26; X, 37. — Jac. V, 8. 9. — I Petr. I, 7. 13; IV, 7. 13; V, 1. — I Jo. II, 18.

Nous examinerons spécialement ceux des textes sacrés qui semblent avoir une portée plus générale.

§ I.

Textes sacrés qui présentent les temps évangéliques comme les derniers temps du monde.

L'Eglise paraît
dans les
derniers temps.

Les prophètes de l'Ancien Testament et les écrivains sacrés du Nouveau Testament représentent le Messie et son Eglise comme paraissant à la fin des temps, ou, pour emprunter leur langage, « dans les derniers jours ⁽²⁾ ».

(1) Nous empruntons plusieurs de ces références à des notes manuscrites, qu'a bien voulu nous passer M. l'abbé KRAU; ces notes ont été recueillies en vue d'étudier le sentiment des premiers Pères au sujet de la proximité de la fin du monde. A en juger par la nature de ces notes et par le caractère de l'auteur, ce travail promet d'être d'un grand intérêt.

(2) Nous ne prétendons pas fonder sur ces mots une argumentation décisive et péremptoire. Cependant il est fort remarquable que dans l'Évangile l'expression *novissimus* a toujours le sens de *dernier*. (Cf. Matth. V, 26; XII, 45; XIX, 30; XX, 8. 12. 14. 16; XXVII, 64. — Marc. et Luc. passim. — Jo. VI, 39. 40. 44. 55; VII, 37; XI, 24; XII, 48.) — Nous discuterons plus loin l'opinion du P. Knebenbauer.

Les raisons les plus convaincantes en faveur de la proximité de la fin du monde nous seront d'ailleurs fournies par l'Apocalypse (voir pp. 790 et suiv.).

Etudions d'abord le sens de ces expressions dans les passages auxquels elles sont empruntées ; nous chercherons ensuite à les pénétrer plus complètement par un double rapprochement avec les célèbres prophéties de S. Paul et de S. Pierre, relatives aux derniers temps.

* * *

ISAÏE, II. « 2. Et voici que dans les derniers jours (*in novissimis diebus*) se présentera aux regards la montagne de la maison du Seigneur au-dessus des montagnes : elle dominera toutes les collines, et vers elles afflueront toutes les nations... »

Isaïe.

Le prophète continue en décrivant la Jérusalem future, l'Eglise à laquelle seront appelés tous les peuples de la terre.

Michée renouvelle la même prédiction (IV, I).

Michée.

* * *

L'apôtre S. Pierre, se faisant l'écho du prophète Joël (1), présente de même les temps évangéliques comme le terme et la fin de l'histoire de l'humanité sur terre. Voici dans quelle circonstance.

S. Pierre.

Au jour de la Pentecôte qui suivit l'Ascension du Sauveur, le Saint-Esprit étant descendu d'une manière visible sur les disciples réunis au Cénacle, son action se manifesta tout d'abord par une merveille qui frappa de stupéfaction la multitude. La foule qui entourait les apôtres était composée d'hommes de nations fort différentes, ayant chacun leur langage ; or tous ces hommes entendaient les Apôtres, par un prodige nouveau, leur parler dans leur langue.

(1) Le prophète Joël, que cite S. Pierre, n'emploie pas explicitement les mêmes expressions *in novissimis diebus*.

Joel, II, 28. « Et erit post hæc : Effundam spiritum meum super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri et filiae vestræ..... »

Mais l'idée des derniers temps était si intimement liée à l'idée du règne du Messie, que S. Pierre, invoquant le témoignage de Joël, remplace ces expressions *post hæc*, par d'autres qui leur sont équivalentes en réalité : *in novissimis diebus*. — Joël rattache du reste lui-même l'époque qu'il annonce au Jugement dernier qui la suivra.

Act. II, « 12. Tous étaient stupéfaits, dit l'écrivain sacré, ils exprimaient entre eux leur étonnement ; Que veut dire ceci ? disaient-ils. 13. D'autres tournaient la chose en dérision, et s'écriaient : Ces gens sont pris de vin.

» 14. Pierre alors se levant avec les onze, leur dit à haute voix : Hommes de Judée, et vous tous qui habitez Jérusalem, comprenez bien ceci et prêtez l'oreille à mes paroles. 15. Ces hommes ne sont pas, comme vous le croyez, en état d'ivresse, puisque nous sommes à la troisième heure du jour ; 16. mais vous êtes témoins des événements qu'a prédits le prophète Joël : 17. Voici que *dans les derniers jours (in novissimis diebus)*, dit le Seigneur, je répandrai mon esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes mystérieux. 18. En ces jours, je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. 19. Et je ferai paraître des prodiges au ciel et sur la terre, du sang, du feu et de la fumée. 20. Le soleil se changera en ténèbres et la lune en sang, avant que se manifeste le grand jour du Seigneur. 21. Et voici que quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. »

Et saint Pierre continue en prêchant à la foule Jésus de Nazareth, crucifié et ressuscité.

Dans sa seconde épître, S. Pierre applique de même cette expression *in novissimis diebus* aux temps qui prépareront la fin du monde ⁽¹⁾.

* * *

S. Paul.

L'apôtre S. Paul (Hebr. IX, 26) affirme que le premier avènement de Notre-Seigneur a eu lieu sur la fin des siècles.

« *Nunc autem semel in consummatione sæculorum ad destitutionem peccati, per hostiam suam apparuit.* »

S. Jean.

S. Jean et S. Jude, dans leurs épîtres, disent également que nous sommes arrivés à la *dernière heure* du monde.

(1) Voir p. 665.

Quel est le sens des expressions par lesquelles ils qualifient les temps évangéliques.

I Jo. II, 17. « Et le monde passe, avec ses concupiscences. Mais celui qui accomplit la volonté de Dieu demeure éternellement. 18. Mes petits enfants, c'est maintenant la dernière heure (*novissima hora est*). Vous avez entendu dire qu'il viendra un Antéchrist; or maintenant il y en a beaucoup qui se sont dressés contre le Christ, d'où nous pouvons conclure que nous sommes à la dernière heure. 19. Ils sont sortis de notre sein, mais ils n'étaient pas des nôtres... »

JUD. 17. « Pour vous, très chers frères, souvenez-vous des prédictions des Apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 18. Ils vous disaient que dans les derniers temps (*in novissimo tempore*) viendront des séducteurs, qui, esclaves de leurs désirs, vivront dans l'impiété... »

s. Jude.

* * *

Quel est le sens de ces expressions solennelles : *in novissimis diebus, in novissimo tempore, novissima hora* ?

En quel sens les temps évangéliques sont appelés les derniers temps.

Le P. Knabenbauer ⁽¹⁾, commentant le texte du prophète Michée, IV, 1 : Et erit in novissimo dierum (texte hébr. : *in fine dierum*), erit mons domus Domini..., donne cette explication, que l'on peut rapporter également au texte parallèle d'Isaïe, II, 2.

Sentiment du P. Knabenbauer.

« L'expression *in fine dierum*, et de même *in novissimis diebus, extremo tempore*, désigne chez les Prophètes le temps du Messie, cette dernière période que les temps qui l'ont précédée avaient pour but de préparer et de symboliser, période à laquelle ne succédera sur terre aucune autre période (Cf. Os. III, 5; Joel. II, 28; Is. II, 2; Jer. XXX, 24; XLVIII, 47; XLIX, 39. Ez. XXXVIII, 8, 16, etc.).

(1) *Comm. in Proph. min.*, t. I, p. 427. « Locutio *in fine dierum* et sim. *in novissimis diebus, extremo tempore* apud prophetas tempus dicit messianicum, ultimam illam periodum ad quam præparandam et significandam tempora antecedentia diriguntur et quæ ipsa jam non alia periodo erit excipienda hisce in terris (cf. Os. III, 5. Joel, II, 28. Is. II, 2. Jer. XXX, 24; XLVIII, 47; XLIX, 39. Ez. XXXVIII, 8, 16, etc.). Hoc jam tempore, ad quod fines sæculorum pervenerunt (τέλη τῶν αἰώνων — quia Christus est τέλος τοῦ νόμου — cf. I Cor. X, 11. Rom. X, 4), mons domus Domini i. e. *mons templi*, cujus devastationem modo prædixerat, erit firmo ac stabili modo constitutus. »

» C'est cette époque qui est appelée le terme auquel aboutissent les siècles (τέλη τῶν αἰώνων — parce que le Christ est τέλος τοῦ νόμου. Cf. I Cor. X, 11 : in quos fines sæculorum devenerunt. Rom. X, 4 : finis enim legis, Christus ad justitiam omni credenti). » KNABENBAUER, *in Prophetas minores*, I, 427.

Ainsi donc les temps évangéliques méritent doublement d'être appelés les derniers temps : parce que les âges précédents devaient leur servir de préparation, et parce qu'au règne de l'Évangile succédera le règne éternel du Christ dans le ciel. — De plus le règne du Christ était vraiment la *fin* de la loi, le but auquel tout se rapportait dans l'Ancien Testament.

Ces explications ne préjugent rien de la durée de cette période extrême du monde, et il semble d'après cela, que nous ne puissions pas tirer des textes cités un argument pour ou contre la plus ou moins grande proximité de la fin des temps.

L'explication donnée parait admissible pour quelques témoignages. — Pour d'autres elle n'est pas complètement satisfaisante.

La conclusion est en effet fort admissible pour les textes, tels que ceux d'Isaïe et de Michée, dans lesquels les expressions *in novissimis diebus*, *in novissimo* ou *in fine dierum*, sont employées sans aucune autre détermination.

Mais déjà dans le prophète Joël et dans S. Pierre, l'annonce de ces temps est directement jointe à celle du jugement dernier. Le contexte de la deuxième épître de S. Pierre surtout est significatif.

Nous pouvons dès lors nous poser cette question : Le prophète veut-il exprimer seulement qu'aux temps évangéliques succédera, sans autre intermédiaire, le Jugement dernier ? ou bien l'idée de ce Jugement est-elle naturellement amenée par l'annonce de la dernière période à cause de sa brièveté relative ? — Les textes en question ne peuvent servir à résoudre le problème d'une manière définitive.

Mais il n'en est pas de même, ce semble, du témoignage de S. Jean.

Cette explication est difficilement applicable au texte de S. Jean.

Le mot *hora* ⁽¹⁾ qui remplace ici les mots *tempora* ou *die*s n'est-il pas déjà par lui-même une indication ? Pourrait-il s'expliquer d'une manière satisfaisante, si S. Jean

(1) La même raison pourrait être appliquée à la parabole si expressive des ouvriers de la *onzième heure* (Matth. XX, 1-16), si nous devons avec S. Grégoire (*Homilia X in Evang., post princip.*) entendre par ces ouvriers les chrétiens, et par ceux des périodes précédentes, le peuple hébreu. — Voici l'application qu'il fait du texte évangélique.

« Mane etenim mundi fuit ab Adam usque ad Noe : hora vero tertia a Noe usque ad Abraham ; sexta quoque ab Abraham usque ad Moysen : nona autem a Moysen usque ad adventum Domini : undecima vero ab adventu Domini usque ad finem mundi. In qua prædicatores sancti Apostoli missi sunt, qui mercedem plenam et tarde venientes acceperunt... operator ergo mane, hora tertia, sexta, et nona, antiquus ille et Hebraïcus populus designatur : qui in electis suis ab ipso mundi exordio, dum recta fide Deum studuit colere, quasi non destitit in vineæ cultura laborare. Ad undecimam vero Gentiles vocantur. » (Leçons du Bréviaire pour la Septuagésime.)

Nous n'osons tirer de la parabole, proposée par Notre-Seigneur dans un autre but, une conséquence pour notre question (d'autant plus que l'interprétation de S. Grégoire est peut-être une pure accommodation).

La parabole des vigneronniers homicides paraît plus décisive :

Matth. XXI, 33. « Ecoutez cette autre parabole : Il était un père de famille qui avait planté une vigne : il entourra cette vigne d'une haie, y creusa un pressoir et y construisit une tour ; l'ayant louée à des agriculteurs il partit pour un pays lointain. 34. Or lorsque le temps des fruits approcha, il envoya vers les agriculteurs ses serviteurs, les chargeant de recevoir ces fruits. 35. Les agriculteurs s'étant saisis des serviteurs, frappèrent l'un, tuèrent l'autre, et lapidèrent un autre. 36. De nouveau il envoya d'autres serviteurs plus nombreux que les premiers, et ils les traitèrent de même. 37. Enfin (*novissime*) il leur envoya son fils, disant : Ils respecteront mon fils. 38. Mais les agriculteurs, voyant le fils, se dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier ; venez, tuons-le, et nous aurons son héritage. 39. Et ils le prirent, le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. 40. Lors donc que viendra le maître de la vigne, que fera-t-il à ces agriculteurs ?..... »

Dans ce texte du moins, il n'est pas douteux que la dernière période de temps indiquée par le mot *novissime* ne se rapporte aux temps évangéliques, d'après les explications mêmes données par Notre-Seigneur. — Mais le problème reste ici tout entier, car ce mot *novissime* admet l'interprétation donnée par le P. Knabenbauer à propos de l'expression semblable employée par le prophète Michée (Mich. IV, 1). — On pourrait cependant insister sur ces paroles (Matth. XXI, 34) : *Cum autem tempus fructuum appropinquasset.....* Mais on ne saurait tirer des arguments de tous les détails d'une parabole. Aussi bien, d'après le contexte, le *temps des fruits* dont il est ici question, ne semble pas se rapporter aux dernières époques du monde. (V. vv. 35. 36. 40 et suiv.)

Nous n'aurons donc garde d'attribuer trop d'importance à des textes qui par eux-mêmes ne sont pas décisifs, lorsque tant d'autres passages de nos Livres saints nous annoncent déjà assez clairement la fin imminente du monde, et la venue prochaine du grand Juge.

avait eu en vue une période de temps considérable, comme le voudraient nos adversaires ?

Les remarques par lesquelles S. Jean prouve que nous sommes à la dernière heure précisent encore sa pensée. Déjà, d'après lui, se prépare le travail de dissolution, de révolte contre l'autorité du Christ, qui doit trouver son expression la plus intense dans l'apparition du futur persécuteur de l'Eglise : l'Antéchrist. Cette raison aurait-elle la moindre valeur si l'avenir nous réservait encore de longues séries de siècles ?

Au contraire, on peut considérer les hérétiques des temps apostoliques comme préparant la voie à la grande révolution religieuse qui devait se produire au commencement du septième siècle par l'apparition du mahométisme ⁽¹⁾, et dans ce sens les raisons apportées par S. Jean ont une signification profonde.

Le mahométisme, n'est-ce pas, d'après l'Apocalypse, cette puissance terrible que représente la sixième tête de

(1) Nous empruntons les remarques suivantes à l'intéressant ouvrage ayant pour titre : *Les Grands Avertissements de l'Apocalypse* (Avignon 1889) ; nous avons eu plus d'une fois recours à cette étude, en expliquant la prophétie de S. Jean.

« La grande unité chrétienne..... une fois rompue par l'arianisme, il fallut près de deux siècles pour la reconstituer au sein de la société romaine et de la société barbare, qui n'en firent désormais plus qu'une. C'est ce premier et si malheureux déchirement de l'union religieuse, survenu en Orient après les sectes des Judaïsants et des Gnostiques, et se continuant par le nestorianisme, l'eutychéisme, le monothélisme, qui a été la cause déterminante, ou du moins occasionnelle, de l'orgueilleuse religion de l'Islam. Pour le faire cesser, le mahométisme en appelait, comme bien des textes du Coran en témoignent, à une unité de foi soi-disant plus haute, laquelle, remontant à Abraham et aux traditions primordiales, était censée devoir rester invariable à travers le cours des siècles. Il n'a donc été, au fond, qu'une conséquence de cette fatale hérésie arienne contenant en germe toutes les autres subséquentes, et notamment celle des *Iconoclastes*, qui ensanglanta et remplit de troubles l'Orient pendant près d'un siècle.

» C'est bien à Arius que l'Islam, si justement qualifié de secte judéo-arienne, emprunte en effet le fond de sa négation du Christ véritable. En ne faisant du Messie qu'un simple continuateur de Moïse et des prophètes, il prétendit, on le sait, ramener le judaïsme à sa pureté première, niant à la fois et la Trinité et le double mystère de l'Incarnation et de la Rédemption qui s'y relie. Il divise ainsi l'Ancien et le Nouveau Testament, dont le merveilleux trait d'union est en Jésus-Christ, et loin de s'y rattacher, de reconnaître qu'il vit dans son Eglise, dans ses Saints, il en reste le plus absolu contradicteur, le plus irréconciliable ennemi. » (*Les Grands Avert. de l'Apoc.*, pp. XXXVI et XXXVII.)

la Bête ? N'est-ce pas le règne du mal en opposition constante avec le règne de l'Évangile ? Ne doit-il pas produire à la fin des temps cet odieux révolté qui s'appellera l'Antéchrist ? (Voir plus haut, pp. 391-398.)

Il y a là peut-être l'annonce et la préparation de ce déchirement, que S. Paul attendait, et qu'il représentait aux premiers chrétiens comme devant être un signe de l'approche des derniers temps. — La prophétie de S. Paul nous fournit des indications qui précisent l'enseignement de S. Jean.

§ II.

La prophétie de S. Paul, relativement aux derniers temps.

Relisons les graves avertissements que S. Paul adresse aux Thessaloniens au sujet de l'homme de péché dans sa seconde épître.

A) Le texte de la prophétie.

II THESS. II. « 1. Rogamus autem vos, fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi et nostræ congregationis in ipsum, 2. ut non cito moveamini a vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per epistolam tanquam per nos missam, quasi instet dies Domini.

» 3. Ne quis vos seducat ullo modo, quoniam nisi venerit discessio primum, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis, 4. qui adversatur et extollitur supra omne quod dicitur Deus aut

« 1. Or nous vous conjurons, mes frères, par l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et du jour de notre réunion autour de lui : ne vous laissez pas ébranler subitement dans vos pensées ; ne soyez pas effrayés soit par quelque esprit, soit par quelque discours, soit par quelque lettre qu'on vous présenterait comme envoyée par nous, comme si le jour du Seigneur était proche.

» 3. Que personne ne vous séduise en aucune manière. Car d'abord viendra l'apostasie, et se montrera l'homme du péché, le fils de la perdition. 4. C'est lui qui combattra et s'élèvera contre tout ce qui est appelé Dieu et qui est adoré ; il ira jusqu'à s'asseoir dans le temple de

L'enseignement de S. Paul sur l'homme de péché et la grande apostasie des derniers temps.

quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat, ostendens se tanquam sit Deus.

» 5. Non retinetis quod cum adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis? 6. Et nunc quid detineat scitis ut reveletur in suo tempore. 7. Nam mysterium jam operatur iniquitatis: tantum ut qui tenet nunc teneat donec de medio fiat.

» 8. Et tunc revelabitur ille iniquus quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui et destruet illustratione adventus sui eum, 9. cujus est adventus secundum operationem Satanæ, in omni virtute, et signis, et prodigiis mendacibus, 10. et in omni seductione iniquitatis iis qui pereunt: eo quod caritatem veritatis non receperunt ut salvi fierent. 11. Ideo mittet illis Deus operationem erroris ut credant mendacio, 12. ut judicentur omnes qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati.

» 13. Nos autem debemus gratias agere Deo semper pro vobis, fratres dilecti a Deo, quod elegerit vos Deus primitias in salutem, in sanctificatione spiritus, et in fide veritatis: 14. in qua et vocavit vos per Evangelium nostrum, in acquisitionem gloriæ Domini nostri Jesu Christi.

» 15. Itaque, fratres, state, et tenete traditiones quas didicistis, sive per sermonem, sive per epistolam nostram.

Dieu, s'y présentant comme un dieu.

» 5. Ne vous souvenez-vous pas que lorsque j'étais encore auprès de vous, je vous disais ces choses? 6. Et maintenant vous savez ce qui le retient pour qu'il se manifeste en son temps. 7. Car déjà le mystère d'iniquité accomplit son œuvre: seulement il faut attendre que celui qui règne maintenant, après avoir exercé son empire, soit renié par la société.

» 8. Alors se dévoilera cet impie que le Seigneur Jésus tuera d'un souffle de sa bouche et détruira par l'éclat de son apparition. 9. L'avènement de cet impie sera l'œuvre de Satan; il fera toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges menteurs; 10. il se présentera avec toutes les séductions de l'iniquité pour ceux qui se perdent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité qui aurait pu les sauver. 11. C'est pourquoi Dieu leur enverra une opération d'erreur de telle sorte qu'ils croiront au mensonge. 12. Ainsi seront jugés tout ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais ont consenti à l'iniquité.

» 13. Mais nous devons sans cesse rendre grâces à Dieu à votre sujet, frères chéris de Dieu, de ce qu'il vous ait choisis comme des prémices pour vous sauver par la sanctification de l'esprit, et par la foi véritable: 14. c'est à ces grâces qu'il vous a appelés par notre Evangile, voulant vous faire acquérir la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» 15. C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes: gardez les traditions que vous avez apprises soit par nos discours, soit par notre lettre. 16. Que Notre-Seigneur Jésus-

Il faut rechercher l'enseignement traditionnel.

16. Ipse autem Dominus noster Jesus Christus et Deus et Pater noster qui dilexit nos et dedit consolationem æternam et spem bonam in gratiam, 17. exhortetur corda vestra, et confirmet in omni opere et sermone bono. »

Christ lui-même, et que Dieu notre Père qui nous a aimés et nous a donné une consolation éternelle et une précieuse espérance par sa grâce, 17. anime vos cœurs et vous affermisse en toute bonne œuvre et bonne parole. »

B) L'interprétation.

Dans cet obscur passage, bien des points restent mystérieux. N'est-ce pas un peu le sort de toute prophétie avant l'événement? — Nous pouvons cependant en extraire plus d'une vérité précieuse.

a) L'enseignement traditionnel.

A l'époque de S. Paul, le temps de l'avènement de Notre-Seigneur n'était pas encore arrivé. Au lieu de le prouver, comme nos modernes théologiens essaient de le faire, par des raisonnements plus ou moins humains, S. Paul rappelle aux fidèles de Thessalonique la nécessité de tout juger avant tout à la lumière de la foi, et de garder les saintes traditions.

Que nous apprennent donc ces traditions? — C'est, dit l'Apôtre, que le mal doit d'abord triompher par une apostasie générale (1) : un homme paraîtra, qui se dressera

Il importe de tout juger à la lumière de la foi, dans les questions relatives à la fin des temps.

Quel est l'enseignement de l'Apôtre.

(1) M. l'abbé Drach, dans son beau commentaire sur les Epîtres de S. Paul (Lethielleux, 1887), explique en ces termes le mot *discessio*.

« *Discessio*. Grec : ἡ ἀποστασία, l'apostasie par excellence. S. Chrys., Théodoret, S. Aug., et quelques interprètes à leur suite, pensent que ce mot désigne l'Antéchrist. Mais le très grand nombre des interprètes rejettent avec raison ce sentiment, et ils expliquent ce mot d'une défection générale, plus grande que toutes celles qui l'auront précédée et que, par conséquent, au moyen de l'emploi de l'article, l'Apôtre nous représente comme devant être l'Apostasie par excellence.

« Tertull. (*De Resurr. Carni*, cap. XXIV), S. Jér. (Ep. CXXI ad Algas., 887, t. I, édit. Vallars in-4°), le faux Ambr., Primasius, Sedulius, Corn. Lap. (bien qu'il ne se prononce pas d'une manière bien définitive), et quelques interprètes contemporains, mais en petit nombre, expliquent ceci de la défection ou séparation des différentes nations d'avec l'empire romain auquel elles étaient soumises.

« Mais l'Apôtre parle d'une défection dans l'ordre religieux et nullement

orgueilleusement contre Dieu et son Christ ; il sera le bras droit de Satan, et séduira par ses faux miracles ceux qui auront abandonné la foi. Terrible châtement de l'impiété et de l'incrédulité !

Ce signe ne s'est pas encore réalisé dans le sens propre et absolu. Le texte sacré semble prêter à l'homme de péché des caractères si particuliers, une puissance de sé-

dans l'ordre politique. 1° Voy. ce qui est dit de l'Antéchrist aux vv. 3. 4. 8-12. 2° Le mot grec s'emploie toujours par rapport à l'ordre religieux. Voy. dans le texte grec, I Macch. I, 15 ; Act. XXI, 21. — Comp. Eccli. X, 11 ; Jer. II, 19 ; I Tim. IV, 1 (voir ces trois passages dans le grec). 3° L'apôtre S. Paul, au passage précité de son Ep. à Tim., et le divin Sauveur lui-même, Luc. XVIII, 8, nous annoncent cette apostasie religieuse comme devant précéder le second avènement du Fils de Dieu.

» Ces deux passages que nous venons de citer nous font croire qu'il s'agit ici, non pas seulement d'une apostasie ou défection d'avec l'Eglise catholique, mais d'une apostasie générale et d'une défection entière, pour la foi en Jésus-Christ, Dieu-Homme, et le Sauveur de l'humanité. C'est du reste ce qui s'accomplit de nos jours par les progrès effrayants du naturalisme, du rationalisme, de la négation du surnaturel parmi les catholiques, les hérétiques et les infidèles, Juifs ou autres. » (DRACH, *Ep. de S. Paul*, pp. 551-552.)

Relisons les textes inspirés auxquels fait allusion en dernier lieu le savant commentateur.

I Tim. IV. « 1. Spiritus autem manifeste dicit quia in novissimis temporibus discedent quidam a fide, attendentes spiritibus erroris et doctrinis dæmoniorum, 2. in hypoerisi loquentium mendacium, et cauteriatam habentium suam conscientiam, 3. prohibentium nubere, abstinere a cibis quos Deus creavit ad percipiendum eum gratiarum actione fidelibus, et iis qui cognoverunt veritatem. »

Luc. XVIII. « 7. Deus autem non faciet vindictam electorum suorum clamantium ad se die ac nocte, et patientiam habebit in illis ? 8. Dico vobis quia cito faciet vindictam illorum. Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra ? »

1. « Or l'Esprit dit manifestement que, dans les derniers temps, plusieurs s'écarteront de la foi, et s'attacheront à des esprits d'erreur et à des doctrines de démons, 2. préférant le mensonge avec hypocrisie et ayant leur conscience cautérisée, 3. prohibant le mariage et l'usage des aliments, que Dieu a créés pour être reçus avec action de grâces par les fidèles, et par ceux qui ont connu la vérité. »

« 7. Et Dieu ne vengerait pas ses élus qui crient vers lui jour et nuit ? Il resterait insensible à leur égard ? 8. Je vous le dis, il leur rendra bien vite justice. Cependant, quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il doive trouver de la foi sur terre ? »

On remarquera l'expression dont se sert Notre-Seigneur (v. 8) : « *Cito faciet vindictam illorum.* » — Ne doit-on pas rapprocher cette promesse des passages analogues qui se trouvent dans l'Apocalypse, et que nous citerons tout à l'heure à l'appui de notre thèse sur la brièveté des temps futurs ?

Le mystère d'iniquité.

action si terrible, que nous ne pouvons le reconnaître ni dans l'histoire des temps passés, ni dans les événements contemporains.

b) Le mystère d'iniquité. Son action à travers les âges.

Mais cette grande apostasie ne doit pas venir sans préparation. Déjà aux temps apostoliques, S. Paul nous le dit, *le mystère d'iniquité faisait son œuvre*. — Quelle était la puissance occulte que l'Apôtre voulait désigner par ce mot ? C'était sans doute l'hérésie, qui déjà au temps des Apôtres avait ses chefs et ses adeptes. « Déjà les Simonien, les Gnostiques, se séparaient d'avec Jésus-Christ. » (Drach.)

Cependant il faut voir, d'après tout le contexte, dans ce travail du mal, plus que des révoltes isolées. C'est une *force occulte* qui sans cesse s'oppose à l'Eglise. — Elle se trahit dans le cours des temps par les défections successives des hérésiarques et par les attaques incessantes dont le christianisme est l'objet ; surtout elle prend corps dans la secte impie et brutale, qui, depuis le septième siècle, oppose à la croix le croissant symbolique, comme une perpétuelle menace.

Ce mystère d'iniquité, qui agit dans l'ombre, c'est le règne de Satan qui n'attend pour se manifester que la permission de Dieu.

En envisageant la question à ce point de vue général, nous ne saurions nous dissimuler que le mal a fait d'immenses progrès depuis quelques siècles, surtout depuis l'apparition du protestantisme.

Au siècle dernier, le naturalisme et le rationalisme s'opposaient directement au règne de Jésus-Christ dans le monde ; les sociétés secrètes dirigeaient la lutte.

Au dix-neuvième siècle, nous recueillons les fruits détestables de tout ce travail de destruction. De plus en plus nos sociétés modernes ont la prétention de se passer du Christ et de sa religion. Le protestantisme lui-même n'est plus à notre époque qu'une forme du rationalisme.

Comment
le mystère
d'iniquité fait
son œuvre dans
le monde.

L'action du mal
dans
nos sociétés
modernes.

L'Apostasie finale.

Ne pouvons-nous reconnaître dans cet état d'esprit, hélas ! trop général, un terrible symptôme, si nous en rapprochons les paroles de S. Paul ?

c) La grande apostasie finale. L'Antéchrist.

Jésus, maître
du monde,
arrête encore la
manifestation
suprême
du mal.

Les paroles qui suivent cet avertissement sont des plus obscures. Les voici dans la traduction de la Vulgate : *Tantum ut qui tenet nunc teneat, donec de medio fiat.*

Un grand nombre d'interprètes rapportent ces paroles *qui tenet nunc teneat*, à l'empire romain qui exerçait sa puissance dans le monde à l'époque où écrivait S. Paul.

Mais M. l'abbé Drach, que nous suivons ici, pense avec raison que cette interprétation est contraire au contexte aussi bien qu'à l'histoire (1). Il rapproche les mots *qui tenet* de ceux qui se trouvent un peu plus haut (v. 6) *quid detineat*. Celui qui *tient*, c'est celui qui *retient* ou

(1) « Nous prenons, dit-il, la liberté de ne pas adopter ce sentiment :

» 1° Parce que l'empire romain a disparu depuis longtemps. Aussi les auteurs du temps nous apprennent qu'on s'attendait à l'Antéchrist à l'époque du couronnement de Charlemagne comme empereur romain. L'empire romain nominal des empereurs d'Allemagne a pris fin, lui aussi, et rien n'annonce le grand événement qui doit être la suite de la disparition du *κατέχων*, « et tunc revelabitur, etc... » v. 3. Nous savons bien que quelques auteurs ont soutenu que le pouvoir temporel des Papes à Rome, pouvait être regardé comme une continuation de l'empire romain, mais cela nous paraît une réponse arbitraire, ayant plutôt l'air d'une défaite. Car, nous le répétons, le couronnement de Charlemagne et la cessation de titre d'empereur romain parmi les empereurs d'Allemagne, ont paru être comme à la fin du *κατέχων* de S. Paul, sans qu'on ait pensé à se rassurer par la pensée que le pouvoir temporel des Papes continuait.

» 2° Parce que ce sentiment ne nous paraît pas s'accorder avec le sens des mots employés par S. Paul, tel qu'il nous semble devoir être compris. Nous allons poser ce sens comme préliminaire de l'interprétation que nous croyons pouvoir proposer. D'abord, 1° pour le v. 6, le participe *τὸ κατέχων* a très-certainement le sens de *τὸ κωλύων*, « detinens, prohibens » ainsi que l'interprète S. Chrys., hom. IV, 1. Cela ne fait aucune difficulté, et c'est communément admis. 2° Nous croyons qu'il faut donner le même sens à *ὁ κατέχων* du v. 7. Ce n'est pas « qui tenet » qu'il aurait fallu traduire, mais « qui empêche, qui prohibet ». On ne peut invoquer contre nous S. Chrys., car ses traducteurs ont en vue la Vulgate, et non pas le sens du mot grec. La fin du v. 7 : « donec de medio », indique selon nous suffisamment qu'il s'agit de quelqu'un qui empêche et qui est un obstacle actif. On voit déjà qu'il ne

Jésus renié par la Société.

empêche le mystère du mal de se développer au dehors, c'est en même temps celui qui a pris possession du monde, c'est Jésus-Christ lui-même. Cette explication a d'ailleurs l'avantage de concilier les deux sens du grec ὁ κατέγων.

Or Jésus qui a transformé le monde par ses enseignements et par l'action de sa grâce, sera un jour répudié, rejeté, renié par ceux auxquels il apportait l'espérance et le salut. C'est ainsi que la fin du verset 8, objet de ces remarques, *donec de medio fiat*, se rapporte tout naturellement à l'idée générale mise en relief par l'Apôtre.

Quand le règne social de Jésus aura pris fin, quand l'humanité ingrate aura abandonné son Dieu, alors pourra venir l'homme impie, l'homme de péché, l'Antéchrist. Par ses séductions et ses prestiges maudits, il se fera des adeptes, et le premier châtiment de l'incrédulité vis-à-vis des enseignements divins sera une crédulité insensée dans la superstition et dans la religion de Satan.

A ce nouveau point de vue, nous pouvons reconnaître bien des traits caractéristiques de notre époque (1).

La société
le reniera
un jour.

Que penser de
notre époque.

peut être question ni d'un pouvoir civil quelconque, ni même de l'Eglise, qui n'agit pas pour empêcher la venue de l'homme de péché.

» 3° L'Apôtre écrit ici une partie des choses qu'il avait dites de vive voix aux Thessaloniens ; « *hæc dicebam vobis* ».

» Nous pensons donc qu'au v. 6, par τὸ κατέγων, « *quid detineat* », il faut entendre le commencement de l'apostasie dont il est parlé au v. 3, et qui n'avait évidemment pas encore eu lieu, puisque la plénitude ou la conversion des nations n'était pas encore accomplie (comp. Matth. XXIV, 14) ; qu'au v. 7, par le ὁ κατέγων « *prohibens* », il faut entendre le divin Sauveur, qui, en train, si nous pouvons parler ainsi, de conquérir la société, doit un jour, par suite de l'apostasie générale, « *feri de medio* », disparaître du milieu des sociétés, qui ne seront plus chrétiennes et qui n'auront plus foi en lui. Car son Eglise ne sera plus alors qu'un « *pusillus grex* », obligé de fuir et de se cacher, et le Sauveur ne sera plus, par son action bienfaisante et surnaturelle, au milieu des sociétés redevenues païennes et idolâtres (v. 5). » (*Comm. sur les Ep. de S. Paul*, par M. l'abbé Drach, p. 554.)

(1) On verra peut-être une difficulté à cette explication dans la promesse qui nous est faite d'une ère de renouvellement religieux, avant la dernière apostasie. Comment admettre en effet que les doctrines impies du dix-neuvième ou du vingtième siècle soient la cause de l'apostasie finale, si notre époque doit en être séparée par une période qui fera avec elle un heureux contraste ?

La réponse à cette difficulté nous est fournie par l'apôtre S. Jean lui-même.

On veut bien encore parler de religion, de Dieu. Mais la religion, pour beaucoup, n'est plus qu'un vague déisme qui fait de l'Être suprême une sorte d'abstraction lointaine, indifférente aux choses de l'humanité.

On parle d'amour des hommes, de civisme et de patriotisme. Mais sous ces grands mots se cache l'égoïsme le plus odieux. Une vaine *philanthropie* a remplacé la charité chrétienne, le culte de la raison et de la matière a été substitué à l'adoration du Christ et au respect pour son Eglise, source de la vraie charité.

Et cependant les esprits forts, les indépendants, se laissent enchaîner par des liens tyranniques en abdiquant leur liberté au profit des sociétés maudites qui mènent le monde moderne : franc-maçonnerie, sociétés secrètes de tous genres. Ces hommes, qui se moquent du surnaturel, sont d'une crédulité excessive lorsqu'il s'agit de phénomènes se rattachant aux sciences occultes ou à la magie noire.

Hélas ! les rapports du démon avec l'humanité ne sont que trop réels, et nous nous garderons bien de traiter par le rire les manifestations étranges que produit le magnétisme ou le spiritisme. Nous n'aurons garde non plus de chercher à tous ces phénomènes des explications naturelles ou scientifiques.

Nous croyons donc, nous aussi, à la réalité de beaucoup de faits où semble se trahir l'intervention du monde des

Il nous représente au chapitre X.II de son Apocalypse un monstre à sept têtes qui symbolise la puissance du mal à travers les âges (pp. 386-390). L'une de ces têtes, la septième, semble blessée à mort, sans doute parce que l'Eglise a étendu son empire dans le monde d'une manière extraordinaire et que le mal se trouve impuissant. Mais soudain cette tête reprend vie. Satan, voyant son empire sur le point de lui échapper, a pris part directement à la lutte, et il est venu ranimer la Bête que l'on croyait morte et qui ne l'était pas encore : vivante et expressive image de la permanence du principe mauvais, aux époques mêmes où la vie surnaturelle produit dans le monde chrétien une plus admirable efflorescence de vertu et de sainteté (pp. 391-393).

Comment les erreurs de notre âge se relieront-elles aux erreurs des temps futurs, c'est le secret de Dieu. Mais nous ne pouvons exagérer cette difficulté pour nous en faire une arme contre l'enseignement si précis de S. Paul et de S. Jean.

Notre époque prépare la réalisation des prophéties de S. Paul et de S. Jean.

esprits. Mais n'est-il pas étrange de voir des hommes se prétendre indépendants, et, sous prétexte d'affranchir leur raison, secouer le joug de toute religion positive, tandis qu'ils se livrent aveuglément à des pratiques qui font intervenir des forces occultes, effrayantes dans leurs effets, autant que suspectes dans leur nature?

Tous ces signes répondent de loin aux caractères par lesquels S. Paul dépeint les temps où se dévoilera le mystère de l'iniquité?

En rapprochant le texte de S. Jean cité plus haut (I Joann. II, 18) du grave enseignement de S. Paul, n'a-t-on pas le droit d'assimiler l'opération de mensonge et de révolte, que déjà l'Apôtre bien-aimé constatait de son temps, avec le *mystère d'iniquité* qui doit, suivant S. Paul, préparer la venue à l'homme de péché ou à l'Antéchrist? Et les divers caractères qui font de notre époque une sorte de réalisation anticipée et réduite du tableau que présente S. Paul aux Thessaloniens, ne nous permettent-ils pas de voir dans l'expression *novissima hora* de S. Jean plus que l'indication d'une période finale, d'un dernier âge de l'humanité, sans aucune restriction relativement à sa durée?

Comparaison
entre
le témoignage
de S. Jean
et celui
de S. Paul.

§ III.

La prophétie de S. Pierre sur la fin du monde.

L'Apôtre S. Pierre, dans sa seconde Epître, semble nous autoriser, lui aussi, à restreindre et à limiter, comme nous le faisons, la durée future du monde et de l'Eglise sur terre. Rappelons les passages de cette Epître qui se rapportent directement à notre question (voir pp. 665-666).

Enseignement
de S. Pierre.

A) Le texte de la prophétie.

II PETR. III. « 3. Avant tout sachez qu'il viendra dans les derniers temps (*in novissimis diebus*) des séducteurs qui se joueront des hommes; esclaves de leurs concupiscences, 4. ils diront : Où donc sont les promesses? A quand l'avènement de

Prophétie de S. Pierre.

cet homme ? Nos pères ont disparu, et tout ne reste-t-il pas dans le même état depuis la création première ?

» 5. Ils prétendent ces choses!

» 8. Or sachez, mes bien-aimés, qu'un jour est aux yeux du Seigneur comme mille ans, et mille ans sont comme un jour. Le Seigneur ne retarde pas l'accomplissement de ses promesses, comme quelques-uns se l'imaginent, mais il montre sa patience à votre égard : il ne veut pas que personne périsse, mais au contraire que tous reviennent à la pénitence. 10. Or le jour du Seigneur viendra comme un voleur..... 15. Profitez de la longanimité du Seigneur pour travailler à votre salut. »

B) L'interprétation.

Ici encore nous retrouvons la même expression : *in novissimis diebus*. — Dans les derniers temps viendront des apôtres de mensonge. Ils affirmeront que les lois de la nature sont immuables, et que le monde doit suivre son cours régulier indéfiniment, sans avoir à redouter le grand jour prédit par les prophètes. — Le *naturalisme* et le *positivisme* n'ont-ils pas ces prétentions à notre époque ?

Mais n'insistons pas sur ce point qui, par lui-même, ne serait peut-être pas assez significatif pour prouver que nous sommes à la veille du dernier jour.

Le Seigneur ne
retarde pas
ses promesses.
Il patiente.

Rappelons plutôt l'observation que nous a déjà suggérée un premier examen de ce texte, lorsque nous cherchions à connaître *la manière* dont finirait le monde (pp. 664-669).

Pour ce qui regarde *l'époque* du cataclysme final, S. Pierre ne nous dit pas, comme les théologiens novateurs du dix-neuvième siècle, qu'il faut une certaine proportion entre la durée du monde matériel et celle de l'humanité, — entre le temps que l'homme a vécu sous la loi de nature ou sous la loi mosaïque, et le temps réservé à la loi de grâce ou au Christianisme ; — il se garde bien surtout de présenter le progrès naturel ou scientifique comme le but de l'humanité, et de subordonner la venue du Souverain Juge au développement complet des facultés de l'homme. — Il ne parle même pas de la diffusion de

Dieu patiente.

l'Évangile et du règne futur du Christ sur terre, prélude et image de son règne éternel dans le ciel (voir pp. 681 et suiv.).

Si le jour du jugement semble à quelques-uns retardé, il s'empresse d'affirmer que le Seigneur n'oublie pas ses promesses ; pour lui, la seule cause de la prolongation de la vie sur terre, c'est la facilité que Dieu veut donner aux hommes de se convertir et de se sauver. — Et encore il les avertit *de se tenir sur leurs gardes*, car, dit-il, le jour du Seigneur arrivera comme un voleur. Et il revient sur cette pensée de la *patience* et de la *longanimité* du Seigneur pour exhorter les fidèles à travailler à leur salut ⁽¹⁾.

* * *

Ce n'était pas assez que les prophètes de l'Ancienne Loi, Isaïe, Joël et Michée, que les Apôtres de la Nouvelle Loi, S. Pierre, S. Paul, S. Jean, S. Jude, nous eussent donné quelques aperçus sur les destinées futures de l'Église, et sur la brièveté du temps.

Un livre devait compléter et clore dignement la série des Livres saints, et traiter tout spécialement des choses de l'avenir : à l'Apôtre bien-aimé, à S. Jean, était réservé l'honneur de recevoir les révélations nouvelles, d'une sublimité sans égale, pour éclairer les générations futures sur la conduite de la Providence dans le monde.

Nous avons nommé l'*Apocalypse*.

L'Apocalypse
complète
admirablement
l'enseignement
des Prophètes
et des Apôtres
sur les
derniers temps.

(1) Il donne même une indication sur l'ordre de grandeur du temps réservé à l'exercice de la miséricorde divine : un jour est aux yeux du Seigneur comme mille ans, et mille ans sont comme un jour. — Une telle comparaison par elle-même ne prouverait pas que le monde doit durer quelques milliers d'années plutôt que de longues séries de siècles. Mais étant donné le contexte, elle revêt une signification toute spéciale. *De même que quelques jours, dans la vie courante, ne sont pas considérés comme un retard appréciable, de même quelques mille ans doivent être comptés pour rien dans l'économie du plan divin.*

Et si l'on se refuse à voir dans ces dernières expressions une indication quelconque en faveur de la brièveté du temps dans l'avenir, on ne saurait, ce semble, concilier l'ensemble du texte et les considérations que nous avons fait ressortir plus haut, avec une durée illimitée.

III.

LA DURÉE DES TEMPS ÉVANGÉLIQUES ET L'APOCALYPSE.

**Idee maîtresse
qui domine
dans
la Révélation
de S. Jean :
Préparation au
règne éternel
de Jésus et de
ses saints.**

L'Apocalypse n'est pas, avons-nous dit (p. 307), un ensemble bizarre de visions disparates, empruntées simplement aux souvenirs bibliques ou à d'autres sources, se succédant sans ordre et sans discernement, et n'ayant entre elles d'autre lien que la fantaisie de l'auteur.

Nous en avons étudié plus haut le plan général et l'objet. Nous avons pu constater que, parmi les Livres inspirés, il en est peu qui présentent une plus grande unité de composition, un art plus parfait dans l'ordonnance du sujet, une plus grande élévation de pensées, et une plus haute portée morale.

Une idée maîtresse domine toute cette révélation : disposer les générations futures aux épreuves finales et à l'avènement du Fils de Dieu.

L'Apocalypse, c'est la *préparation* du *règne glorieux du Christ avec ses élus* dans le ciel.

**Début
de la Prophétie.**

Dès le chapitre I (vv. 5-8), il est question de ce règne futur de l'Eglise triomphante avec son chef. Le prophète montre de suite quel est le but de son écrit, en faisant allusion au futur avènement du Sauveur. Ce Sauveur, il l'appelle le Prince des rois de la terre, et il le représente comme devant établir un jour d'une manière visible et glorieuse son empire pour les siècles des siècles (I, 5-8).

**Les Epîtres
aux Eglises.**

Plusieurs fois dans les Epîtres aux sept Eglises d'Asie, il est question du règne divin, et de la récompense qui attend les élus.

**Le grand Livre
de l'avenir.**

L'attente de ce triomphe est encore marquée au chapitre V (v. 10), lorsque s'ouvre le grand Livre de l'avenir. Les personnages mystérieux qui assistent à cette scène solennelle célèbrent la grandeur et la bonté du Sauveur, et lui

Le règne éternel du Christ.

rendent grâces de les avoir associés à sa royauté et à son sacerdoce éternels.

Les sept sceaux du Livre symbolique sont brisés et ouverts les uns après les autres par l'Agneau, qui seul en a le pouvoir, et laissent paraître successivement à nos yeux les plus sublimes tableaux. Mais la grande idée de la *préparation du règne* du Christ et de ses serviteurs domine tout cet ensemble.

Les sept sceaux.

La vision du *premier sceau* (VI, 1. 2) est déjà une annonce et une promesse de victoire : le cavalier armé qui paraît sur un coursier blanc, couronné et vainqueur, n'est-ce pas Jésus qui prend possession du monde pour étendre au loin le règne de son Évangile? — A l'ouverture du *cinquième sceau* (VI, 9-11), nous l'avons vu, les âmes des Martyrs manifestent une sainte impatience de voir s'établir définitivement l'empire de la justice. — Enfin au *septième sceau*, lors de l'apparition du dernier Ange (XI, 15), c'est un chant de triomphe ; de grandes voix se font entendre dans le ciel : « Le règne de ce monde, disent-elles, est passé au Seigneur et à son Christ, et il régnera dans les siècles des siècles. »

Ce chant, nous l'entendons encore au chapitre suivant (XII, 10) lorsqu'est décrite la lutte suprême entre le dragon infernal et l'Église. — Et quand la victoire est définitivement acquise à la cité du bien, quand la grande Babylone est tombée et livrée au terrible châtement qu'elle a mérité, lorsque le Verbe divin paraît en vainqueur sur son coursier blanc, le ciel retentit de chants de gloire vraiment incomparables (XIX, 1-16).

Lutte
entre le Dragon
et l'Église.
Triomphe
du Verbe.

Le règne millénaire du Christ et des saintes âmes qui participent à la *résurrection première* (XX, 4-6) n'est qu'une préparation à son règne éternel et à la *résurrection seconde* des élus.

Le règne
millénaire
du Christ
et son
règne éternel.

La description merveilleuse de la Jérusalem céleste (XXI-XXII, 5) fait entrevoir la récompense qui attend le chrétien fidèle. — Les derniers accents même de l'Apôtre (XXII, 17-20) expriment l'attente impatiente du *règne de Jésus et de ses Saints* dans le Ciel.

La Jérusalem
céleste.

Bientôt viendra l'heure du triomphe.

C'est ainsi que dans cette succession de visions et de tableaux, partout nous retrouvons la même pensée : Jésus fera participer ses élus à son triomphe éternel dans le ciel : il régnera sur eux et avec eux par l'amour, de même qu'il étendra son empire sur les méchants par la justice.

Nous avons en effet montré qu'il s'agit essentiellement, dans l'Apocalypse, du règne éternel de Jésus et de son triomphe définitif sur ses ennemis au grand jour du Jugement (pp. 318-338).

Le système d'interprétation de Bossuet nous a paru aussi contraire à tout l'ensemble de la Prophétie que peu conforme à la tradition et peu fondé en raison.

* * *

La proximité
du règne
définitif
de Jésus et de
ses saints
est annoncée
de bien
des manières
dans
l'Apocalypse.

Mais ce règne définitif de Jésus, ce triomphe éternel du bien, est-il éloigné ? Les luttes terribles que nous annonce le Livre divin de l'Apocalypse doivent-elles durer longtemps ?

La prophétie de S. Jean donne au problème une réponse qui paraît d'autant plus concluante qu'elle est reproduite sous toutes les formes. S'il est en effet un trait caractéristique dans l'Apocalypse, c'est l'insistance que met l'auteur inspiré à marquer le peu de durée des événements qu'il prédit.

Comme cette question nous touche à plus d'un point de vue, nous allons l'examiner en l'étudiant successivement dans l'ensemble de la prophétie, et dans ses principales parties. Partout nous retrouverons cette affirmation : c'est que *bientôt viendra l'heure du règne éternel du Christ* et de la condamnation de ses ennemis. — Nous appliquerons ensuite aux dernières légendes de la Prophétie des Papes les conclusions auxquelles nous amènera cette étude.

Tempus prope est.

§ I.

L'enseignement de l'Apocalypse

SUR LA BRIÈVETÉ DES TEMPS FUTURS

A) L'Apocalypse considérée dans son ensemble.

A n'envisager que l'ensemble de la grande révélation, nous pouvons déjà trouver des raisons bien fortes à l'appui de notre thèse sur la *brièveté des temps évangéliques*.

Le début et la conclusion de l'Apocalypse contiennent des enseignements de première importance sur la proximité des derniers temps.

Dès le chapitre Ier, au premier verset, nous lisons ces paroles (I, 1) : « Révélation de Jésus-Christ que Dieu lui a donnée pour faire connaître à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt », *palam facere servis suis quæ oportet fieri cito*. — La courte introduction que S. Jean met en tête de son livre se termine par ces mots : « Bienheureux celui qui lit et entend les paroles de cette prophétie, et qui garde les choses qui y sont écrites, car *le temps est proche* », *tempus enim prope est* (I, 3).

La pensée de la brièveté du temps réservé à l'accomplissement des prédictions apocalyptiques se retrouve dans la conclusion de la Prophétie.

Au dernier chapitre, elle est exprimée sous plusieurs formes :

XXII. « 6. Et dixit mihi : Hæc verba fidelissima sunt et vera. Et Dominus Deus spirituum prophetarum misit Angelum suum ostendere servis suis quæ oportet fieri cito. 7. Et ecce venio velociter. Beatus qui custodit verba prophetiæ libri hujus. »

« 6. Et il me dit : Ces paroles sont très exactes et vraies. Et le Seigneur Dieu de l'esprit des prophètes a envoyé son Ange pour montrer à ses serviteurs les événements qui doivent *bien vite* arriver. 7. Et voici que je viens *en toute hâte*. Bienheureux celui qui garde les paroles de la prophétie que renferme ce livre. »

La même vérité est encore accentuée dans la suite du texte, comme si, en terminant la Révélation, l'Ange du

Ecce venio cito.

Seigneur voulait montrer l'importance toute spéciale de cet enseignement.

XXII. « 10. Et dicit mihi : Ne signaveris verba prophetiæ libri hujus, tempus enim prope est. 11. Qui nocet noceat adhuc, et qui in sordibus est sordescat adhuc ; et qui justus est justificetur adhuc, et sanctus sanctificetur adhuc. 12. Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua. »

« 10. Et l'Ange me dit : Ne scelle pas les paroles de la prophétie de ce livre, car *le temps est proche*. 11. Que celui qui nuit nuise encore, que celui qui est dans la souillure se souille encore ; et que celui qui est juste se justifie encore ; et que celui qui est saint se sanctifie encore. 12. Voici que je viens *bientôt*, et ma récompense est avec moi : à chacun je rendrai selon ses œuvres. »

Enfin les dernières paroles de la grande Révélation sont également pleines de cette pensée.

XXII. « 17. Et spiritus et sponsa dicunt : Veni. Et qui audit dicat : Veni..... 20. Dicit qui testimonium perhibet istorum : Etiam venio cito : Amen. Veni, Domine Jesu. »

« 17. Et l'esprit et l'épouse disent : *Venez !* et que celui qui entend dise : *Venez !.....* 20. Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Oui, je viens *bientôt* : Amen. *Venez, Seigneur Jésus.* »

C'est sur ces dernières paroles que s'arrête l'Apôtre S. Jean, comme pour faire passer dans nos âmes le désir qui le possède de voir approcher le Jour de la venue du Sauveur. Il n'ajoute que le salut d'usage : *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.* Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Ainsi soit-il.

* * *

Les conséquences que l'on doit tirer de ces affirmations successives conservent leur valeur, quel que soit le système

Ainsi les visions de l'Apocalypse se trouvent enclavées entre ces affirmations, si souvent répétées au commencement et à la fin du Livre divin. — Quelles conséquences pouvons-nous en tirer ?

Trois systèmes d'interprétation, avons-nous dit (voir pp. 309-311) se présentent à nous, pour l'Apocalypse. Suivant celui que nous devons adopter, les conclusions ne

Les textes du dernier chapitre conservent leur valeur en toute hypothèse.

sont-elles pas différentes, au point de vue de la brièveté des temps ?

adopté pour
l'interprétation
de
l'Apocalypse.

Cette question trouve sa réponse dans l'exposé même qui a été fait plus haut (pp. 310-311) de ces différents modes d'interprétation.

D'après le *premier système*, le plus probable de beaucoup, celui qui a été soutenu par presque tous les Pères, la prophétie regarde principalement les derniers temps. Les affirmations répétées du prophète sur la brièveté du temps et la venue prochaine du règne de Jésus sont alors particulièrement significatives, et ne peuvent donner lieu à aucune difficulté.

Le *second mode d'interprétation*, proposé par *Salmeron, Alcasar et Bossuet* (pp. 321-330), s'accorde avec le précédent au moins en ce qui concerne les deux derniers chapitres, si pour le reste il s'écarte de la tradition en restreignant les prédictions à la chute du judaïsme et du paganisme.

Donc, dans le chapitre XXII, conclusion de la Prophétie, il est question du second avènement et du règne éternel de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Or dans ce chapitre précisément on trouve les affirmations les plus explicites et les plus répétées en faveur de la proximité de cet avènement et de ce règne. Les textes cités gardent donc toute leur valeur.

Le *troisième système* reconnaît dans les visions successives que décrit le Prophète une série de tableaux qui s'enchaînent et se suivent *conformément à l'ordre des temps*. Ici encore les expressions dont se sert le Prophète conservent toute leur force. En effet elles concernent la suite entière des événements qui remplissent le *Livre de la Prophétie*. Le dernier chapitre surtout est concluant.

Nous avons vu du reste que ce système est conciliable avec le premier, si l'on suppose que le prophète ne fait qu'indiquer et esquisser à grands traits les événements

La conclusion à tirer est indépendante du système d'interprétation adopté.

qui séparent son époque des derniers temps, pour lesquels est écrite sa Prophétie. C'est dans ce sens que nous avons rapporté aux âges qui nous ont précédés les cinq premiers sceaux. — Comme les derniers événements sont de beaucoup les plus importants, c'est à leur description et à leur annonce qu'est consacrée la presque totalité de la Prophétie. Dès lors, les expressions que nous avons relevées plus haut se rapportent naturellement, en vertu même du contexte, aux événements qui marqueront la fin des temps.

Ainsi, *en toute hypothèse*, il semble impossible d'enlever aux textes que nous avons rapportés leur signification et leur importance, au point de vue de la durée future du monde et de l'Eglise.

Ces considérations sont d'autant plus décisives qu'elles sont pour la plupart *absolument indépendantes des interprétations diverses que l'on peut donner des visions*, considérées dans le détail.

* * *

Les visions successives, qui remplissent le grand Livre de l'Apocalypse, ne peuvent de leur côté que nous fournir de nouvelles raisons pour appuyer nos conclusions. — Nous allons les examiner à part, en renvoyant le lecteur à l'étude que nous en avons donnée précédemment, pour l'intelligence de leur objet.

Nous n'insisterons ici que sur les passages qui mettent en relief la pensée dominante : *Bientôt viendra l'heure du Jugement, bientôt le Christ régnera pour l'éternité avec ses élus dans le ciel.*

B) L'Apocalypse étudiée dans ses différentes parties.

a) Les Epîtres aux sept Eglises d'Asie.

Les
témoignages
renfermés
dans les Epîtres

Les Epîtres par lesquelles débute la Prophétie de S. Jean renferment déjà des allusions à la brièveté des temps. — Mais ces allusions ne sauraient avoir de valeur que

L'Épître à l'Ange de l'Église de Sardes.

dans l'hypothèse où les Épîtres sont vraiment prophétiques; les Églises d'Asie doivent alors être considérées comme les types de l'Église universelle, aux âges successifs de son existence future.

ont de la valeur
pour nous,
si les
Églises d'Asie
sont les types
des âges futurs
de l'Église.

Nous ne reviendrons pas sur ce point, que nous avons établi plus haut (voir pp. 338-352). Nous nous bornerons à signaler les passages qui semblent se rapporter à notre sujet.

Aussi bien, si ces passages ne sont pas décisifs, les raisons que nous avons tirées du premier et du dernier chapitre de l'Apocalypse, et celles que nous fournira toute la suite de la Prophétie, doivent nous suffire.

Dans la cinquième Épître, nous lisons ces paroles :

La 5^e Épître.

Apoc. III, 3. « In mente ergo habe qualiter acceperis et audieris, et serva, et pœnitentiam age. Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur, et nescies qua hora veniam ad te. »

« 3. Souviens-toi donc de ce que tu as reçu et entendu, et garde-le, et fais pénitence. Si donc tu ne veilles pas, je viendrai à toi comme un voleur, et tu ne sauras pas à quelle heure je viendrai à toi. »

Il n'est pas directement question dans ce texte de la durée future de l'Église, mais les termes dans lesquels est conçu l'avertissement qu'il renferme rappellent les menaces solennelles de Matth. XXIV, 43; I Thess. V, 2; II Petr. III, 10; Apoc. XVI, 15, toutes relatives au Jugement dernier.

Le fait seul de trouver ces menaces dans la cinquième Épître est intéressant lorsqu'on fait attention que l'Église de Sardes à laquelle elle est adressée, paraît symboliser le cinquième âge. Si, comme nous avons cru le reconnaître (pp. 347-349), nous sommes à l'heure actuelle vers la fin de ce cinquième âge, les avertissements que nous rapportons ont pour nous une singulière éloquence.

Les deux Épîtres suivantes renferment des indications plus précises.

La sixième, adressée à l'Ange de l'Église de Philadelphie, contient ces paroles.

La 6^e Épître.

ΑΡΟC III. « 10. Quoniam servasti verbum patientiæ meæ, et ego servabo te ab hora tentationis quæ ventura est in orbem universum tentare habitantes in terra. 11. Ecce venio cito; tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam. »

« 10. Parce que tu as gardé la parole de ma patience, moi aussi je te garderai de l'heure de la tentation qui viendra dans le monde entier éprouver les habitants de la terre. 11. Voici que je viens bientôt; garde bien ce que tu as, afin que personne ne reçoive ta couronne. »

L'Eglise de Philadelphie personnifie le sixième âge du Christianisme (voir pp. 349-350), cette période où l'Évangile régnera sur terre avec toutes les manifestations d'une vie de foi et de sainteté universelles. Mais à ce triomphe de la justice et de la vérité doit succéder l'épreuve terrible des derniers jours, qui préparera l'avènement du Sauveur.

C'est à ce point de vue qu'il faut nous placer pour comprendre la portée des affirmations que nous lisons dans le texte en question. Les expressions employées par le prophète ont d'ailleurs une ampleur trop considérable pour s'appliquer uniquement à une Église d'Asie; ce n'est pas à quelques fidèles que l'on peut rapporter cette heure de la tentation qui doit venir par le monde entier (*in orbem universum*) éprouver les habitants de la terre.

La 7^e Epître.

La gradation, que nous avons remarquée dans les deux Epîtres qui précèdent est encore plus sensible dans la septième Epître, adressée à l'Ange de Laodicée.

« Je vais te vomir de ma bouche », dit Jésus à cette Église qui laisse triompher une indifférence funeste : *Incipiam te evomere ex ore meo* (III, 16).

Et un peu plus loin : « Ranime donc ton zèle et fais pénitence. Voici que je me tiens à la porte et je frappe » (III, 19-20).

Tout l'ensemble de l'Epître paraît supposer une préparation immédiate au grand jour du Jugement (voir pp. 350-351).

Les avertissements divins vont devenir de plus en plus explicites dans la suite de la Prophétie.

Le cinquième sceau.

b) Le Livre scellé de l'avenir.

C'est à la vision du *cinquième âge* de l'Eglise que se rapportent les premiers avertissements concernant la proximité de la fin du monde, dans le Livre aux sept sceaux. De même, à la cinquième Epître, nous avons trouvé les premières allusions à la venue future du Sauveur.

Relisons le texte sacré, qui pour nous est d'un intérêt si considérable, s'il est vrai qu'il se rapporte à notre époque (voir pp. 359-361).

Apoc. VI. « 9. Et cum aperuisset sigillum quintum, vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei, et propter testimonium quod habebant. 10. Et clamabant voce magna, dicentes : Usquequo, Domine (sanctus et verus), non iudicas, et non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra? 11. Et datae sunt illis singulae stolae albae; et dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conservi eorum, qui interficiendi sunt sicut et illi. »

« 9. Et lorsque l'Agneau eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été tués pour la parole de Dieu, et pour le témoignage qu'ils gardaient (qu'ils avaient rendu au Christ). 10. Et ils criaient d'une voix forte, disant : *Jusques à quand, Seigneur, vous le Saint et le Véritable, attendrez-vous pour juger et venger notre sang de ceux qui habitent sur terre?* 11. Et il leur fut donné à chacun une robe blanche, et il leur fut dit de rester en repos *encore un peu de temps, jusqu'à ce que fussent au complet les autres serviteurs de Dieu, et leurs frères qui devaient être mis à mort comme eux.* »

Ce texte si important paraît conserver une certaine valeur quel que soit l'âge du monde auquel on le rapporte. En effet, d'après l'interprétation la plus probable, les sept sceaux du Livre que S. Jean voit entre les mains de Dieu marquent les divisions de l'histoire future de l'Eglise. Or, lorsqu'il est arrivé à l'ouverture du cinquième sceau, le prophète nous laisse entendre que les temps qui suivront, et qui doivent comprendre au moins deux âges, seront très courts. Par un rapprochement naturel, nous pouvons donc en conclure que les âges

Le Livre
aux sept sceaux.

La vision
du 5^e sceau.

Considérations
générales
sur
le texte même
de
l'Apocalypse.

Usquequo, Domine? — Adhuc tempus modicum.

précédents ne seront pas eux-mêmes d'une durée excessive, sans quoi la division en sept sceaux manquerait de fondement.

Il est vrai que nous n'admettons pas l'égalité de durée des différents âges dont les sept sceaux marquent le commencement : la division adoptée par S. Jean est fondée sur la diversité des objets de chaque vision et des événements qui s'y rapportent, et non pas sur leur durée. Mais cette considération ne saurait avoir de valeur au delà de certaines limites.

Considérations
spéciales
se rapportant
à notre
interprétation.

Nous avons été amené, par la comparaison des visions des quatre premiers sceaux avec l'histoire, à reconnaître dans les événements du cinquième, l'âge moderne, commençant vers l'époque de la Renaissance païenne, se manifestant surtout par la grande hérésie du seizième siècle et par toutes ses conséquences, et se terminant par la grande Révolution dont nous subissons encore les terribles attaques.

On comprend, en face de tous ces débordements de l'impiété, que les âmes des saints réclament du Seigneur la fin du règne de l'iniquité, et qu'elles invoquent sa sainteté et sa vérité divine pour hâter le jour de la justice. Jusques à quand, Seigneur? *Usquequo Domine?*... Cette expression montre avec quelle impatience elles soupirent après la manifestation de la vérité éternelle.

Que leur est-il répondu? De patienter encore un peu de temps, *adhuc tempus modicum*. Il s'agit uniquement de compléter le nombre des élus : *donec compleantur conservi eorum et fratres eorum*.

Toutes ces expressions n'auraient aucun sens si elles devaient être prises comme synonyme d'un nombre indéfini d'années ou de siècles.

* * *

Les visions
du 6^e sceau.

Les visions du sixième sceau nous montrent en effet que les temps ne seront pas longs.

Un bouleversement effrayant fait croire tout d'abord à l'approche de la fin du monde (VI, 12-17). Toutefois la justice de Dieu cède pour quelque temps le pas à la miséricorde. Les éléments en fureur sont arrêtés sur un signe de l'Ange du Seigneur (VII, 1-3).

Mais la manière même dont nous est présentée cette intervention divine montre que *la menace de la ruine finale reste toujours suspendue sur le monde.*

APOC. VII. « 2. Et vidi alterum angelum ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi; et clamavit voce magna quatuor angelis quibus datum est nocere terræ et mari, 3. dicens: Nolite nocere terræ et mari, neque arboribus, quoadusque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum. »

« 2. Et je vis un autre Ange, montant du côté de l'orient; il portait le signe du Dieu vivant. D'une voix forte il cria aux quatre Anges qui avaient reçu le pouvoir de nuire à la terre et à la mer, 3. et il leur dit: Gardez-vous de nuire à la terre et à la mer, ou aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué d'un signe au front les serviteurs de notre Dieu. »

La menace de la ruine finale. Pourquoi l'arrêt de la justice divine est suspendu.

La description triomphale par laquelle se termine ce chapitre VII semble indiquer combien le prophète et l'Esprit qui l'anime ont hâte de voir arriver le temps des joies éternelles.

* * *

L'ouverture du *septième sceau* est suivie d'un moment de silence (VIII, 1); le monde est dans l'attente et dans l'anxiété. — Et, de fait, dans le ciel, les messagers divins se préparent à annoncer les dernières épreuves, au son de leur trompette. Ils sont là, tous les sept, devant le trône de Dieu, n'attendant qu'un signal pour faire entendre les menaces divines (VIII, 6). *Et septem Angeli qui habebant septem tubas preparaverunt se, ut tuba canerent.*

Les visions du 7^e sceau. La demi-heure de silence. Les Anges se préparent.

Les événements les plus terribles vont se succéder avec une rapidité foudroyante. Avant l'apparition du septième Ange, qui remplira de ses prédictions la moitié de

Tempus non erit amplius.

l'Apocalypse, la *brièveté des temps* est encore solennellement proclamée.

Le chapitre X presque tout entier est consacré à une scène d'une grandeur inouïe, qui n'a pour but, semble-t-il, que de faire mieux comprendre que *les menaces suprêmes sont près d'être exécutées*.

Apoc. X. « 5. Et Angelus quem vidi stantem super mare et super terram, levavit manum suam ad cælum; 6. et juravit per viventem in sæcula sæculorum, qui creavit cælum et ea quæ in eo sunt, et terram et ea quæ in ea sunt, et mare et ea quæ in eo sunt: Quia tempus non erit amplius, 7. sed in diebus vocis septimi angeli, cum cœperit tuba canere, consummabitur mysterium Dei, sicut evangelizavit per servos suos prophetas. »

« 5. Et l'Ange que je vis debout sur la mer et sur la terre, leva sa main au ciel; 6. et il jura par Celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et ce qu'il contient, la terre et ce qu'elle contient, la mer et ce qu'elle contient: Désormais il n'y aura plus de temps, 7. mais aux jours où se fera entendre la voix du septième Ange, lorsqu'il se mettra à sonner de la trompette, ce sera la consommation du mystère de Dieu, comme il l'a annoncé par ses serviteurs, les prophètes. »

* * *

En quoi
les visions
des
6^e et 7^e sceaux
nous
intéressent.

Et qu'on ne dise pas que ces textes si éloquents et si expressifs ne sauraient nous toucher, puisqu'ils se rapportent à des époques qui suivront la nôtre.

En effet, si nous montrons que les deux derniers âges du monde doivent être très courts, nous établissons par là même la brièveté relative du temps qui nous sépare du Jugement. — Cette raison conserve sa valeur, quel que soit l'âge auquel nous rapportions notre époque. Toutefois elle est particulièrement éloquente dans l'hypothèse d'après laquelle nous serions arrivés vers la fin du cinquième âge.

Il nous reste à exposer d'autres raisons, plus fortes encore, puisqu'elles se basent sur les explications mêmes que S. Jean reçoit d'un Ange à propos de la Bête de l'Apocalypse.

Les 6^e et 7^e têtes de la Bête.

c) La Bête de l'Apocalypse.

La Bête qui apparaît à S. Jean symbolise la puissance du mal à travers les âges du monde (voir pp. 386-391). Les sept têtes de ce monstre figurent les grands royaumes ou empires qui s'attaquent au peuple de Dieu. — En particulier, nous savons que sur ces sept empires, il en était déjà tombé cinq à l'époque de S. Jean (Apoc. XVII, 10). *Quinque ceciderunt.*

Signification
de la Bête
aux sept têtes.

L'empire romain, d'après l'Ange qui parle à S. Jean, occupe dans la Prophétie le *sixième* rang parmi les grands empires symbolisés par les têtes de la Bête. Or, l'histoire est là pour nous l'apprendre, il n'existe plus; à son tour il est tombé, comme les cinq précédents.

L'empire
romain
est représenté
par
la 6^e tête.
Il est tombé.
La 7^e tête,
d'après l'Ange,
ne doit durer
qu'un
peu de temps.

L'empire suivant, qualifié de *septième*, ne paraît pouvoir se rapporter qu'au Mahométisme (voir p. 392).

Or la puissance maudite de l'Islam ou du Mahométisme dure déjà depuis le septième siècle. Il y a donc là au moins une présomption en faveur de l'opinion, si fort combattue à l'heure actuelle, sur la proximité de la fin du monde.

Cette présomption se trouve confirmée par l'enseignement de l'Ange au sujet de ce septième empire : Quand il sera venu, dit-il, il ne durera que peu de temps (Apoc. XVII, 10). *Quinque ceciderunt, unus est, et alius nondum venit; et cum venerit, oportet illum breve tempus manere* (1).

Mais ici se pose une question : Si vraiment le septième empire n'est autre que l'empire de Mahomet, comment concilier la prédiction de l'Ange sur le temps si court qui lui est accordé, avec la durée relativement considérable que l'histoire reconnaît au mahométisme ?

Difficulté.

(1) A cette question se rapporte l'étude des nombres mystérieux de l'Apocalypse et de la prophétie de Daniel qui semble déterminer la durée des derniers événements. Nous proposerons plus loin (pp. 815-822) quelques hypothèses à ce sujet (pour le chap. XII de Daniel, voir pp. 758-763).

Réponse.
1^o Sens
de l'expression
breve tempus.

Nous pourrions rappeler l'enseignement de S. Pierre : Mille ans sont aux yeux du Seigneur comme un jour, et un jour est comme mille ans (II Petr. III, 8). Par cette comparaison, l'Apôtre paraît indiquer l'ordre de grandeur de la durée future du monde. Mais pour que ce temps mérite d'être appelé court, *breve tempus*, les jours de mille ans ne peuvent être multipliés au delà d'une certaine mesure.

Depuis plus de mille ans, Mahomet impose au monde son joug odieux. Mais son temps est compté, et il est bien probable qu'il ne verra pas se reproduire une pareille période de siècles.

Les six grands empires qui, d'après l'Apocalypse, l'ont précédé, n'ont d'ailleurs pas eu, ce semble, une durée supérieure. Il serait donc étrange qu'on dût admettre pour le *septième* empire, qui précisément est annoncé comme devant *durer peu de temps*, une longue série de siècles.

2^o Les têtes
couronnées
de la Bête
représentent
des empires ou
des royaumes.

Nous sommes ainsi invités à considérer que l'Ange n'a pas fait partir le temps de l'existence du septième empire de l'époque de son premier fondateur ou inspirateur. Le Mahométisme était d'abord une *religion*, ou un corps de doctrines et un ensemble de pratiques, avant d'être un *royaume* ou un empire. Le *règne* de Mahomet n'a été vraiment établi que par la prise de Constantinople en 1453. Alors seulement le Mahométisme passa à l'état de puissance politique, et mérita le nom de *caput* ou de *rex* qui lui est appliqué. Avant cette époque, c'était le temps de la préparation.

En entendant l'expression « cum venerit » de la *manifestation du Mahométisme comme puissance politique, comparable à celles de Rome et des autres empires*, nous sommes donc fidèle au contexte, et en même temps nous expliquons l'opposition apparente entre la Prophétie et l'histoire au sujet de la durée de cette puissance.

Ainsi, à ne considérer que ce septième empire qui semble nous conduire jusqu'à la fin des temps, les années sont désormais comptées pour le monde.

La 8^e tête, réapparition de l'une des sept premières; son règne sera court.

Mais la Bête se présentera finalement (Apoc. XVII) sous un dernier état (voir pp. 39 et suiv.), qui fait intervenir dans la question un nouvel élément de discussion.

* * *

Un des empires précédemment disparus doit reprendre vie, et exercer son pouvoir concurremment avec dix rois ou royaumes, qui uniront leurs forces aux siennes contre le Christ et son Église.

La durée
de la Bête
sous son
dernier état
sera fort courte.

Que ce dernier empire, reproduction d'une forme antérieure du principe antichrétien, soit ou non un empire romain (voir pp. 407-412), peu nous importe. Ce qui nous touche ici, c'est uniquement sa durée.

Or, sous cette dernière forme, la Bête, ou l'empire du mal, ne doit avoir qu'une *durée éphémère*. — C'est le prophète lui-même qui a soin de nous rassurer, en rapportant les paroles de l'Ange qui lui révèle le mystère de la sombre vision : « La Bête, dit-il, qui était et qui n'est plus, doit devenir la huitième : mais elle est une des sept; et elle court à sa perte » (Apoc. XVII, 11). *Et bestia quæ erat et non est, et ipsa octava est : et de septem est, et in interitum vadit.*

Tout le contexte nous montre combien les événements doivent se précipiter, dès le moment où le *septième empire* a repris sa vie (Apoc. XIII).

Il est dit en effet du grand Dragon ou de Satan, au moment où il vient communiquer sa puissance à la Bête, qu'il n'a que *peu de temps* pour satisfaire sa colère (Apoc. XII, 12) : *Væ terræ et mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet.*

Les
événements
se précipiteront
dès l'apparition
de la Bête
signalée
au chap. XIII.

Les grands bouleversements ⁽¹⁾ qui marquent le déchaî-

(1) Ces événements sont directement rattachés au tableau des dernières plaies, ou de l'effusion des sept coupes (Apoc. XVI), et à la chute de la grande Babylone, la cité du mal (Apoc. XVII, XVIII).

Les dernières calamités se suivent, semble-t-il, sans interruption.

Breviabuntur dies illi. — Les dix rois ne régneront que peu de temps.

nement de cette puissance de Satan et de la Bête se rapportent au règne de l'Antéchrist, comme il ressort de la fin du chapitre XIII et du chapitre XIV. Or nous savons que le règne de l'Antéchrist ne sera pas de longue durée.

Il est d'ailleurs conforme à la bonté et à la providence divine de ne pas prolonger les jours de l'épreuve suprême.

Nous pouvons vraiment appliquer ici au sens spirituel les paroles que Jésus disait au sujet de la ruine de Jérusalem (Matth. XXIV, 22) : Si ces jours ne devaient être abrégés, il n'y aurait de salut pour personne : mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés. *Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro : sed propter electos breviabuntur dies illi* (Cf. Marc. XIII, 20).

Les dix rois.

Les précisions que nous avons trouvées au chapitre XVII nous amènent encore à considérer les dix rois, symbolisés par les dix cornes de la bête, comme des *personnages individuels*, et non comme des royaumes (par opposition aux têtes qui représentent des royaumes ou des empires).

Ces dix rois seront les aides et les soutiens de l'Antéchrist (Apoc. XVII, 12-13). Or nous apprenons de S. Paul (II Thess. II) que l'Antéchrist sera un être individuel, un homme, et non une abstraction ou une collection d'êtres (voir pp. 779-787). Il semble donc naturel d'interpréter dans le même sens le symbole des cornes, si intimement lié à celui de la bête sous son dernier état. Dès lors il ne s'agit pas de longues périodes de temps, puisqu'il est question d'individus.

En tous cas le règne de ces puissances mystérieuses sera, d'après l'Apocalypse elle-même, *passager et éphémère* : car il est dit de la bête, avec laquelle les rois lutteront contre l'Agneau, qu'elle court à sa perdition, *in interitum vadit* ; et des rois eux-mêmes qu'ils recevront la puissance royale seulement *une heure* après la bête (ou, selon le texte grec, *avec la bête*), *potestatem tanquam reges una hora accipient post bestiam*.

* * *

La lutte ne sera pas longue.

C'est ainsi que, du commencement à la fin de la lutte suprême entre le principe du mal et le principe du bien, entre la Bête et l'Église, entre Satan et le Christ, toujours nous entendons cette parole d'encouragement et de consolation : *La lutte ne sera pas longue.*

Il est dans l'ordre de la Providence que l'épreuve existe. Les péchés des hommes et la haine de Satan rendront même cette épreuve bien terrible ; mais la miséricorde de Dieu en abrégera la durée, et bientôt viendra le temps où justice sera rendue aux bons comme aux mauvais. Bientôt la grande cité du mal, la Babylone moderne, sera précipitée dans le séjour de la malédiction, et la Jérusalem céleste au contraire sera comblée des bénédictions d'en haut, et illuminée de clartés divines.

Déjà du reste le Christ règne d'une manière invisible sur l'Église et le monde avec les âmes bienheureuses qui attendent la résurrection dernière.

Il nous faut nous arrêter un instant à cette vision qui résume d'une manière admirable l'histoire de l'Église. Nous y trouverons encore quelques indications se rapportant à notre sujet.

d) L'enchaînement millénaire de Satan.

Jésus-Christ avait affirmé en présence de ses disciples sa victoire sur le monde : *Ego vici mundum.* — Aussitôt après sa mort en effet, son Évangile se répandit comme une flamme ardente par tout le monde connu des Juifs, et le règne pacifique de l'Église s'étendit au loin.

Mais nombreux étaient les obstacles qui s'opposaient à la diffusion de la bonne nouvelle. La lutte contre le paganisme, contre les passions et contre la haine du monde fut longue et douloureuse. C'était Satan qui se débattait dans un dernier effort contre le Christ. — Il était blessé à mort par le Christ. Mais il ne devait succomber qu'après quelques siècles de résistance.

Partout
l'Apocalypse
nous laisse
entendre que
la lutte ne sera
pas longue,
et que bientôt
viendra
le règne
de la justice.

Point de départ
de la période
correspondant à
l'enchaînement
millénaire
de Satan.

L'enchaînement de Satan date de la chute du paganisme.

Cette destruction de l'empire de Satan c'est, avons-nous dit, l'enchaînement que décrit par avance l'Apôtre S. Jean, au chapitre XX de son Apocalypse. — Pendant mille ans Satan ne pourra plus *séduire* les nations.

Mais ensuite il sera délié pour *un peu de temps*... Puis il tombera pour ne plus se relever.

Apoc. XX. « 1. Et vidi Angelum descendentem de caelo habentem clavem abyssi et catenam magnam in manu sua.

» 2. Et apprehendit Draconem, serpentem antiquum, qui est Diabolus et Satanas; et ligavit eum per annos mille. 3. Et misit eum in abyssum et clausit, et signavit super illum, ut non seducat amplius gentes donec consummentur mille anni; et post hæc oportet illum solvi modico tempore. »

« 1. Et je vis un Ange qui descendait du ciel; il avait la clef de l'abîme, et tenant dans la main une grande chaîne.

» 2. Et il saisit le Dragon, l'antique serpent, qui n'est autre que le Diable et Satan, et il l'enchaina pour mille ans. 3. Et il le précipita dans l'abîme, dont il ferma sur lui et scella l'entrée, afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que mille ans fussent consommés. Et après cela, il faut qu'il soit de nouveau déchainé pendant un peu de temps. »

Il est nécessaire, pour fixer cette date, de déterminer en quel sens Satan est enchaîné.

En quel sens Satan est-il enchaîné? Le mal ne règne-t-il pas toujours sur terre à côté du bien?

Le prophète nous suggère l'explication que nous cherchons : Satan, nous dit-il, ne doit plus *séduire* les nations jusqu'à ce que soient consommés les mille ans.

Quelle était donc cette séduction qui existait du temps des Apôtres, et qui n'existe plus d'une manière générale, sinon le paganisme et le polythéisme? Le démon se faisait *adorer* dans le monde sous les dehors des divinités infâmes devant lesquelles se courbait l'humanité. Il est donc naturel de rapporter à la destruction du paganisme l'enchaînement du serpent ou du Dragon, si justement appelé antique ou ancien, puisqu'il remplit de son idolâtrie l'histoire du monde.

Cette interprétation est confirmée par les versets suivants où il est question de *ceux qui n'ont pas adoré la Bête et son image* (XX, 4), « qui non adoraverunt Bestiam neque imaginem ejus ». Ces saintes âmes qui

ont sacrifié la vie du corps pour rester fidèles à leur Dieu participent à leur tour au triomphe du Christ. Le règne millénaire du Christ et de ses Saints, que le Prophète décrit après l'enchaînement de Satan, c'est le culte qui leur est rendu par toute la terre, lorsque l'Eglise a détruit le paganisme. Il y a dans cette opposition une preuve nouvelle en faveur de notre interprétation.

Pour déterminer le point de départ de ces mille ans de triomphe de l'Eglise, il faut donc chercher à quel moment le paganisme a pu être considéré comme véritablement détruit dans les régions où elle s'est établie.

Quelques-uns parleront sans doute des temps apostoliques, et de l'époque même de la fondation de l'Eglise. Mais il est difficile de considérer Satan comme enchaîné, alors que le paganisme devait régner encore en maître dans le monde pendant plusieurs siècles, et faire souffrir à l'Eglise de si cruelles persécutions.

D'autres mettront en avant l'époque de Constantin, qui rendit la paix à l'Eglise. Mais combien de persécutions de toutes sortes le Christianisme n'eut-il pas encore à subir sous les empereurs suivants! — D'autres peut-être diront que l'Eglise commença vraiment à régner après la destruction des grandes hérésies du cinquième et du sixième siècle. — En tous cas on ne saurait, ce semble, dépasser le règne de Charlemagne, qui établit vraiment l'empire extérieur de l'Eglise dans le monde.

Cette question est en somme pour nous assez secondaire, car il semble difficile de prendre cette période millénaire dans un sens strict et absolu.

D'autre part il serait peut-être téméraire de considérer ce terme de mille ans comme synonyme d'une période indéfinie. Le prophète, dans ce chapitre XX, insiste sur les questions de temps, soit par rapport à l'enchaînement de Satan, soit par rapport à son déchaînement final; et l'opposition qui existe au verset 3 entre les deux expressions *mille anni*, et *modico tempore* montre qu'on doit chercher dans l'une et dans l'autre

Depuis quand
Satan
est enchaîné.

Comment
il faut
interpréter
la durée
de mille ans
assignée à
l'enchaînement
de Satan.

La séduction qui sera exercée par Satan, après son déchaînement final.

une évaluation générale de la durée à laquelle fait allusion le prophète.

Il paraît donc assez probable que S. Jean veut nous indiquer ici plutôt l'ordre de grandeur de cette durée que son évaluation exacte.

Toutefois nous nous garderons d'échafauder tout un système d'interprétation sur ces deux mots *mille anni*. Le sens de cette expression ne peut être déterminé que par des comparaisons avec les autres textes que nous avons examinés (pp. 772 et suiv.). — On doit en rapprocher en particulier les prophéties qui ont trait à la grande apostasie finale.

Le
déchaînement
futur
de Satan.

La suite du chapitre XX nous fournit un nouveau point de repère pour cette comparaison. Le prophète y décrit le déchaînement futur de Satan, et à ce propos, il fait encore allusion à la *séduction* ⁽¹⁾ qui lui était inter-

(1) De même que nous avons rapporté la *séduction* de Satan (XX, 3), à l'idolâtrie, de même il faut appliquer, ce semble, à une nouvelle idolâtrie le même mot *seducet* (v. 7). — Il est d'ailleurs directement fait allusion à cette idolâtrie ou à l'adoration de l'An'éméist et de la Bête dans l'Épître de S. Paul aux Thessaloniciens, et dans l'Apocalypse (XIII).

II. Thess. II, « 3.... Homo peccati, filius perditionis, 4. qui adversatur et extollitur supra omne quod dicitur Deus aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat, ostendens se tanquam sit Deus. »

« 3. (Il faut auparavant que vienne la grande apostasie, et que se manifeste) l'homme de péché, le fils de perdition, 4. qui s'oppose et s'élève contre tout ce qui a un caractère divin ou qui est l'objet du culte; il ira jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se présentant lui-même comme Dieu. »

Apoc. XIII, « 3..... Et admirata est universa terra post bestiam. 4. Et adoraverunt draconem qui dedit potestatem bestiae; et adoraverunt bestiam, dicentes: Quis similis bestiae? Et quis poterit pugnare cum ea? »

« 3. Et la terre entière fut en admiration et suivit la Bête. 4. Et ils adorèrent le Dragon qui avait communiqué sa puissance à la Bête. Et ils adorèrent la Bête en disant: Qui donc est semblable à la Bête? Et qui pourra se mesurer avec elle? »

On reconnaît encore la même pensée dans les versets suivants, en particulier au verset 8.

La *séduction* qu'exerce le faux prophète est représentée par une autre apparition terrible dans ce même chapitre (Apoc. XIII, 11-17).

Les expressions employées dans cette description (voir pp. 395 et 396)

En quoi consistera cette séduction.

dite pendant le temps de l'enchaînement, et dont il se fera dans les derniers temps l'instrument maudit. *Et seducet gentes quæ sunt super quatuor angulos terræ.*

Nous avons appliqué plus haut cette *séduction* au culte des idoles et au paganisme. Il ne saurait être question en effet de l'hérésie, du schisme, ni des erreurs de tous genres dont nous voyons le triste tableau dans l'histoire de l'Église, car Satan est enchaîné pour ne pas exercer sa puissance : il s'agit donc dans le texte sacré d'un mode de séduction inconnu à notre âge. — Or il est remarquable que la Bête, sous son dernier état, semble devoir ressusciter le paganisme de Rome (voir pp. 407-412). On peut donc rapprocher les passages où est décrite son action meurtrière de celle qui nous décrit le déchaînement de Satan : S. Paul lui-même nous apprend que l'Antéchrist se fera adorer comme un Dieu.

Une conséquence de ce rapprochement, c'est que les mille ans ⁽¹⁾ de l'enchaînement de Satan correspondraient

rappellent celles dont se sert l'Apôtre au chapitre XX pour marquer les apostats, et ceux qui se sont laissés séduire par Satan avant son enchaînement, lorsqu'il mentionne ceux qui ont résisté à la persécution.

Apoc. XX, « 4.... Qui non adoraverunt bestiam neque imaginem ejus, nec acceperunt characterem ejus in frontibus aut in manibus suis, et vixerunt et regnaverunt cum Christo mille annis. »

4. (Et je vis)... ceux qui n'avaient pas adoré la Bête ni son image, et qui n'avaient pas reçu son caractère sur leurs fronts ou dans leurs mains : ils vécurent et régnerent avec le Christ pendant mille ans. »

C'est bien la même action de Satan qui s'est fait sentir dans les commencements de l'Église et qui se manifestera de nouveau à la fin des temps.

Ces textes présentent un intérêt plus grand encore par la comparaison avec I Jo. II, 18.

(1) Le nombre mille peut avoir par lui-même un sens indéterminé et signifier un nombre considérable.

C'est ainsi que dans les Psaumes nous lisons : *Non timebo millia populi circumdantis me* (Ps. III, 7). — *Mandavit in mille generationes* (Ps. CIV, 8), etc...

Il est un texte qui mérite d'être cité à part, puisque l'apôtre S. Pierre y fait directement allusion (Ps. LXXXIX, 4). *Mille anni ante oculos tuos tanquam dies hesternæ quæ præterit.* Le psalmiste prouve la grandeur de Dieu en montrant qu'à ses yeux *mille ans* sont comme un jour. — Il faut remarquer en tous cas que dans ce psaume, il est plusieurs fois question des termes indiquant

Proximité relative du déchaînement de Satan.

à peu près aux troisième, quatrième, cinquième et sixième sceaux, et représenteraient la durée qui s'écoule depuis la chute de l'empire romain, marqué par le deuxième sceau, jusqu'à la période de troubles et de persécutions qui doit s'ouvrir avec le septième sceau. — Or, nous l'avons fait pressentir, il semble que nous soyons à la fin du cinquième âge, correspondant au cinquième sceau. Il s'ensuit donc que nous nous trouverions assez près de l'époque où Satan sera de nouveau déchaîné sur terre (1).

La *possibilité* d'une interprétation semblable suffit à nous enlever le droit de nous insurger contre la Prophétie des Papes pour la seule raison qu'elle assignerait comme

la durée dans le sens propre où nous les entendons ; il n'y a donc pas de raison de considérer ces mille ans comme une durée indéterminée. La comparaison dont se sert l'auteur inspiré est au moins aussi expressive dans le premier sens que dans le second.

Nous n'avons d'ailleurs pas le droit de nous appuyer sur l'expression *mille anni* considérée isolément pour déterminer sa signification véritable. C'est d'après le contexte prochain et le contexte éloigné que nous devons l'interpréter.

(1) En tenant compte de l'époque qui a précédé et de celle qui doit suivre l'enchaînement millénaire de Satan, on arrive à établir comme assez probable la durée de deux mille ans environ qu'une tradition respectable assigne à l'existence de l'Eglise.

A cette tradition se trouve mêlée, il est vrai, une autre opinion plus ou moins problématique, d'après laquelle le monde devrait vivre en tout six mille ans : 2.000 ans sous la loi de nature, 2.000 sous la loi mosaïque, et 2.000 sous la loi évangélique.

Les Juifs avaient déjà soutenu cette conception de la durée du monde. Elle avait cours chez eux sous le nom du prophète Elie (un autre que le grand Prophète), et le Talmud y fait allusion.

Loin d'être repoussée comme une tradition sans fondement, elle a été adoptée en général par les premiers Pères de l'Eglise (voir *les Pères Apostoliques*, par Mgr FREPPÉL, et *l'Histoire générale de l'Eglise*, par l'abbé DARRAS, t. VI, pp. 340 et suiv.).

Dans son Epître, dont l'authenticité paraît certaine, l'apôtre S. Barnabé s'exprime en ces termes :

« Nous lisons que Dieu a créé le monde en six jours et qu'il s'est reposé le septième, consacrant ainsi et sanctifiant le Sabbat. Considérez, mes frères, le sens profond de cette parole. Un jour équivaut à 1000 ans devant le Seigneur ; c'est lui-même qui nous l'atteste par la bouche du Prophète. Si donc le Seigneur a tout fait une première fois en six jours, il consommera son œuvre en 6000 ans ; et se reposera le septième jour, quand le Fils de l'homme viendra juger les impies, détruire le règne de Satan, et transformer le soleil,

Les dernières épreuves dureront peu.

date à la fin du monde le vingtième ou le vingt-unième siècle.

Il est en tous cas un renseignement précieux à tirer de la prophétie de S. Jean : c'est que Satan ne sera déchaîné vers la fin des temps que *pour une période très courte,*

Le temps
de ce
déchaînement
sera
très court.

la lune et les astres. » (Voir l'abbé PRADIER, *Signes et Evénements de la fin du monde, d'après la Bible et la Tradition*, 3^e éd. 1885, p. 10.)

Bien que l'Épître de S. Barnabé ne soit pas contenue dans le canon des Livres saints, elle est cependant pour nous un témoignage précieux, qui nous renseigne sur une opinion généralement reçue dans les premiers temps du Christianisme.

Presque tous les Pères des premiers siècles ont, nous l'avons dit, adopté cette manière de voir.

Citons en particulier S. Justin (*ad Orthodoxos, ou ad Gentes*, quæst. 71), S. Irénée (*adv. hæres.* lib. V, cap. XXV), S. Hippolyte (apud Phot. Bibl. n. 202, et apud Andr. Cæsariensem, *Ep. in Apoc.*), S. Anastase le Sinaïte (*in Hexaemeron*, VII, initio).

Parmi les Pères Latins, signalons Lactance Firm. (lib. VII, cap. 44 et 25), S. Hilaire (in cap. XVII Matth.), S. Gaudence de Brescia (Ser. 10), S. Jérôme (*Epistolaris expositio Psalmi 89 ad Cyprinum*, Epist. 139), Quintus Julius Hilarion (*De duratione mundi*), S. Isidore Hispal. (in Gen. cap. VI; in Exod. cap. XXIX; lib. *de Vocatione Gentium*, cap. XV), Cassiodore (lib. I *variarum Epistolarum*, X). — S. Augustin (lib. XX *de Civitate Dei*, cap. VII) regarde cette opinion comme probable. — S. Ambroise au contraire (lib. VII in Luc) et d'autres Pères la rejettent. — Parmi les théologiens, Bellarmin l'enseigne comme probable.

Aux noms précédemment cités comme favorables à l'opinion proposée, nous pouvons ajouter ceux de S. Cyprien, de Victorin, de S. Germain, patriarche de Constantinople, de S. Cyrille.

On n'attend pas de nous que nous discutions une telle opinion. La question est en effet trop complexe pour être tranchée en quelques mots. Elle se rattache aux problèmes les plus ardues d'anthropologie sur l'antiquité de l'homme.

Mais si nous ne pouvons accepter d'une manière aveugle une tradition particulière qui peut être fondée sur une interprétation fautive d'un texte de la Genèse au sens spirituel, nous ne saurions fermer les yeux à un fait extrêmement remarquable : nous voulons parler de l'unanimité morale des Pères des premiers siècles sur la question de la proximité relative de la fin du monde.

Cette tradition nous semble d'autant plus respectable que les apôtres S. Paul, S. Pierre et S. Jean, dans leurs Épitres, nous apprennent qu'ils ont transmis un enseignement oral ou écrit à leurs fidèles. Dans l'opinion de S. Barnabé et de tant d'autres Pères, nous sommes donc autorisés, semble-t-il, à ne voir qu'une application, discutable sans doute dans ses détails, d'un enseignement traditionnel vrai en lui-même.

L'opinion des Pères s'est d'ailleurs manifestée en plus d'une circonstance, indé-

post hæc oportet illum solvi modico tempore (XX, 3).
Le verset 7 en effet décrit ce déchaînement et montre les événements qui se succèdent avec une rapidité prestigieuse ; presque aussitôt nous apprenons du prophète le châtement éternel qui attend Satan et les siens.

* * *

Conclusion.

Une admirable corrélation existe donc entre tous les textes qui nous parlent des derniers temps ; et les précisions que nous trouvons d'un côté sur la durée future des différents âges de l'Église, nous pouvons les appliquer de l'autre aux images qui résument les principaux événements de l'avenir.

La conception du règne évangélique, telle qu'elle ressort de tout l'ensemble de l'Apocalypse et des autres pro-

pendante du raisonnement plus ou moins fondé relatif aux six jours de la Création.

« S. Grégoire le Grand, témoin des malheurs qui accompagnèrent la chute de l'empire d'Occident, n'hésite pas à prêcher l'arrivée de la fin du monde (Greg. in homil. 1 in Évang., et lib. VIII, Ep. 41, et homil. 4 in Évang.). S. Ambroise se figure assister aux scènes de la dernière catastrophe (Ambr. lib. X in Luc.). S. Hilaire prend la persécution des Ariens pour l'épreuve finale (Hilar. in Constant., et in lib. contra Arianos), et S. Cyprien s'écrie : « Vous devez savoir que le jour de la tribulation commence à briller sur nos têtes : le monde va finir ; les temps de l'Antéchrist sont proches : tenons-nous prêts au combat (Cypr. lib. IV, cap. VI). » HUCHEDÉ, *Histoire de l'Antéchrist*, 1866, p. 128.

Ainsi les Pères, dans le raisonnement qui assignait à la durée du monde six millénaires (figurés par les six jours de la Création), comme d'ailleurs dans les considérations particulières qu'ils développaient sur les signes de la fin du monde, pouvaient se tromper. Mais il est difficile de condamner en bloc et sans examen l'idée principale, la persuasion dans laquelle ils étaient tous que le monde finirait bientôt. Sachons distinguer le principe et son application.

Et pour ce qui est de l'enseignement de l'Église sur la proximité des derniers temps (s'il existe vraiment), nous préférons nous en rapporter à ces descendants des premiers apôtres, plutôt qu'à nos modernes théologiens. Trop souvent en effet, ces derniers, oubliant que la Théologie est avant tout fondée sur l'autorité de la Révélation et sur l'interprétation qu'en donne l'Église, en font l'expression de leurs théories plus ou moins rationnelles et arbitraires.

Tout au moins ne saurait-on taxer d'imprudenc e et de présomption ceux qui croient devoir se rattacher à l'opinion généralement admise dans les premiers siècles du Christianisme.

phéties de Notre-Seigneur ou des Apôtres, est ainsi tout l'opposé de celle que voudraient nous imposer les adversaires de la Prophétie des Papes. — Loin d'être une objection, la proximité de la fin des temps que nous fait entrevoir la suite des dernières légendes est pour nous une raison de plus de lui reconnaître une origine surnaturelle.

c) *La durée des dernières persécutions, d'après l'Apocalypse et la prophétie de Daniel.*

L'Apocalypse précise par certains nombres (1) la durée des événements de l'avenir, en particulier celle des dernières persécutions.

Les nombres
de
l'Apocalypse.

Ces nombres sont très difficiles à expliquer, d'abord parce qu'il plane toujours une certaine obscurité sur les visions aux-

(1) Nous devons nous défier, ce semble, d'une certaine tendance qu'ont les commentateurs de l'Apocalypse à considérer les nombres qu'on y voit figurer comme n'ayant aucune portée en eux-mêmes.

Ce procédé est commode pour se soustraire aux conséquences que l'on peut tirer des indications trop précises du Livre sacré. Mais peut-être n'est-il pas assez conforme au respect que nous devons professer pour le texte inspiré.

Si, en effet, il y est donné certaines indications concernant le temps, ou la succession des époques, il est à croire que le prophète ou celui qui l'inspirait a eu notre instruction en vue. Or quel sens auraient pour nous ces nombres $3\frac{1}{2}$, 7, 10, 1000, 1260, que l'on rencontre dans l'Apocalypse, si l'on n'y voyait que des formules de convention, sans aucun caractère objectif? — Que l'on applique ces théories à l'Apocalypse : n'aurait-on pas pu au même titre les invoquer à propos des prophéties anciennes, en particulier à celle de Daniel concernant les 70 semaines d'années après lesquelles devait venir le Messie?

Mais, dit-on, $3\frac{1}{2}$ est la moitié de 7, et 7 est un nombre consacré par l'usage des Hébreux, et n'ayant point par lui-même une signification déterminée.

Dans des locutions conventionnelles comme *septies*, *septuagies septies*, *sept* peut en effet même en latin, désigner un nombre indéterminé. Il en est de même en français des nombres 10, 100, 1000. — Mais a-t-on le droit de généraliser, et d'attribuer la même indétermination à des locutions où précisément le prophète semble prendre à cœur de préciser?

Pour ce qui concerne le nombre *sept*, nous admettrons que par une sorte de respect traditionnel pour ce nombre, l'auteur de l'Apocalypse ait distribué les événements qu'il prédit en sept périodes, soit en parlant des sept sceaux, soit en parlant des sept anges qui paraissent avec leurs trompettes. — Mais au lieu de prétendre que ces sept périodes signifient un nombre absolument indéfini d'époques qui se suivent d'une manière arbitraire, nous y voyons un cadre

Comment il faut entendre en général les nombres donnés par S. Jean.

quelles ils s'appliquent, et puis surtout parce que nous ignorons l'*unité de temps* employée par l'auteur inspiré. Il est même permis de se demander parfois si un nombre n'indique pas une grandeur ou une durée indéterminée.

Ils se rapportent cependant trop directement à notre question pour que nous puissions les passer sous silence.

Le vestibule
du temple foulé
par les Gentils
pendant
quarante-deux
mois
(Apoc. XI).

Le chapitre XI renferme les premières évaluations de durée un peu précises. Il débute par ces paroles mystérieuses, qui, d'après le contexte, se rapportent aux temps annoncés par le sixième Ange (7^e sceau).

Apoc. XI. « 1. Et datus est mihi calamus similis virgæ, et dictum est mihi : Surge, et metire templum Dei et altare, et adorantes in eo. 2. Atrium

• 1. Et un roseau me fut donné semblable à une verge, et il me fut dit : Lève-toi et mesure le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui adorent dans le temple. 2. Quant au vestibule, qui est en dehors du temple,

déterminé, un *moyen traditionnel de groupement*, dont l'auteur se sert pour classer les visions de l'avenir. — C'est ainsi que dans une même période, il rapproche des événements qui auraient pu constituer deux groupes distincts. Dans le moyen âge, par exemple, correspondant au cinquième sceau et à la cinquième Épître, n'aurait-il pas pu distinguer des époques bien différentes? Le quatorzième et le quinzième siècle ressemblent-ils au douzième et au treizième? De même, au 6^e âge, n'aurait-on pu séparer en deux périodes les violentes commotions de l'ordre physique ou moral qui menacent le monde, et les manifestations merveilleuses de foi et de religion qui doivent leur succéder?

La raison pour laquelle l'auteur inspiré a rapproché des événements qui auraient pu être groupés séparément, semble être précisément ce respect traditionnel pour le nombre 7. — Ainsi encore de nos jours, un orateur, un historien pour diviser plus clairement son sujet, groupe les faits suivant deux ou trois points, d'après l'usage. On pourra critiquer le groupement, mais on n'aura pas le droit de prétendre qu'il y a interversion dans les faits historiques, par cela seul qu'ils sont présentés suivant une division plus ou moins conventionnelle.

En résumé, si les groupements faits par le prophète ne désignent pas nécessairement un ensemble d'événements de même nature et de même caractère, ils indiquent néanmoins le *classement* et par suite la succession future des événements prédits. Ce point de vue est suffisamment mis en relief par la manière dont le prophète énonce certains de ces nombres, en particulier les trois malheurs successifs (Apoc. VIII, 13 ; IX, 12 ; XI, 14), et les sept têtes de la bête (v. en particulier XVII, 10-11).

Les nombres semblent avoir en général pour S. Jean une grande importance. Il marque la durée des événements, il classe, il *numérote* avec soin ses visions. Peut-être pourrait-on tirer de là des conséquences pour le degré de précision que comportent tous ces nombres. — Il s'en faut d'ailleurs que nous fassions de ces détails la base de tous nos raisonnements (voir pp. 809-812).

Le vestibule du temple foulé pendant 42 mois. — Le même temps accordé à la Bête.

autem, quod est foris templum, ejice foras : et ne metiaris illud, quoniam datum est gentibus, et civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus. »

mets-le de côté ; et ne le mesure pas, car il a été abandonné aux Gentils, et ils fouleront la cité sainte pendant quarante-deux mois. »

Le temple de Dieu et son autel figurent l'Eglise ; les adorateurs qui sont dans le temple, ce sont les fidèles des derniers temps. Dans les époques les plus mauvaises en effet, l'Eglise subsistera toujours, et Dieu saura compter et trouver ses élus au milieu même d'un monde corrompu. — La cité sainte qui contient cette Eglise, n'est-ce pas le monde sanctifié par le sang d'un Dieu, et qui sera pour un temps livré aux ennemis du nom divin ? Les Gentils fouleront aux pieds le vestibule du temple ; mais l'Ange a soin d'avertir S. Jean que ce parvis ne fait point partie du temple saint : la sainteté de l'Eglise ne souffrira pas de cette profanation.

Sans doute, sous cette image, le prophète veut faire allusion au règne de la puissance du mal que symbolise la Bête (chap. XIII et suivants). Le chapitre XIII signale en effet (v. 7) les attaques de la Bête maudite, à propos de la lutte qu'ont à subir les *deux témoins*.

La Bête a reçu le pouvoir d'agir pendant quarante-deux mois (Apoc. XIII).

La *durée* de ce règne du mal nous est donnée au verset 2. Elle sera de quarante-deux mois, ce qui représente trois ans et demi, ou environ 1.278 jours. — La même durée est assignée plus loin (XIII, 5) au règne de la Bête. Il est dit qu'elle a reçu le pouvoir d'agir pendant quarante-deux mois, *et data est ei potestas facere menses quadraginta duos*. — Une preuve qu'il s'agit encore des mêmes événements au chapitre XI et au chapitre XIII, c'est qu'il est question dans l'un et dans l'autre de la lutte et du triomphe de la Bête contre les Saints de Dieu (XI, 3-10, XIII, 7). Le Prophète, voulant décrire l'empire du mal, revient naturellement sur le mode de formation de cet empire et sur ses débuts, ce qui apparaît clairement dans les explications données par l'Ange au chapitre XVII.

* * *

La 4^e bête signalée par Daniel.

La tyrannie
de la puissance
qui s'élèvera
contre Dieu
et ses saints
durerà
trois temps
et demi
(Dan. VII).

Un autre rapprochement s'impose avec la célèbre vision décrite par Daniel au chapitre VII de sa Prophétie.

Dans ce chapitre, Daniel décrit quatre grands empires, ennemis de Dieu et de son peuple, sous la forme de quatre bêtes.

La quatrième est généralement interprétée de l'empire romain, car la troisième est visiblement appliquée à l'empire grec, qui se divise en quatre royaumes.

La description que fait le Prophète de la quatrième bête a beaucoup de points communs avec la description de la Bête de l'Apocalypse. C'est qu'en effet S. Jean lui-même nous apprend qu'il y aura dans les derniers temps une sorte de résurrection de l'un des anciens empires, et nous avons cru reconnaître dans cette puissance terrible un nouvel empire païen de Rome qui serait le soutien de l'Antéchrist. Ainsi s'expliquerait que ces deux monstres soient dépeints l'un et l'autre avec dix cornes, et que l'annonce du Jugement dernier et de la crise finale soit reliée à l'une et à l'autre vision. La puissance de Mahomet, qui doit avoir des rapports si étroits avec celle de l'Antéchrist, serait alors personnifiée dans cette petite corne qui finit par supplanter les dix cornes de la Bête.

Écoutons les éclaircissements qui sont donnés à Daniel.

Dan. VII, « 16. Je m'approchai de l'un de ceux qui assistaient l'Éternel, et je lui demandai de m'éclairer sur toutes ces choses. Il me donna l'explication des visions, et m'instruisit (en ces termes) : 17. Ces quatre bêtes monstrueuses sont quatre empires qui s'élèveront de la terre. 18. Mais la royauté passera aux saints du Très-Haut, et ils resteront rois pour toujours et dans les siècles des siècles.

« 19. Je voulus ensuite m'informer avec soin de ce qui concernait la quatrième bête, si dissemblable de toutes les autres et si terrible : ses dents et ses griffes étaient de fer ; elle dévorait et mettait en pièces, et ce qui restait elle l'écrasait de ses pieds. 20. Je voulus aussi savoir le sens de ces dix cornes qu'elle portait sur sa tête, et de cette autre corne qui avait fait son apparition, et devant laquelle étaient tombées trois cornes. Que voulait dire cette corne qui avait des yeux, et une bouche qui prononçait de grandes choses, et qui était plus grande que les autres ?

« 21. Je regardai, et voici que cette corne faisait la guerre contre les Saints, et était plus forte qu'eux, 22. jusqu'à ce que vint l'Ancien des jours (l'Éternel), et qu'il donna le Jugement aux Saints du Très-Haut, et que le temps arrivera, et que les Saints obtinrent le royaume.

« 23. Et j'entendis ces paroles : La quatrième bête sera le quatrième empire sur la terre ; il sera plus grand que tous les royaumes, il dévorera la terre tout entière, la foulera aux pieds et la brisera. 24. Quant aux dix cornes de cet empire, ce seront dix rois ; et un autre s'élèvera après eux, et il sera plus puissant que ses devanciers, et il humiliera trois rois. 25. Et il prononcera des blasphèmes contre le Très-Haut, il foulera aux pieds les Saints de Dieu, et s'imaginera pouvoir changer les temps et les lois. Et ils seront livrés dans sa main jusqu'à un temps, deux temps et un demi-temps. 26. Et le Jugement se tiendra, pour que sa puissance soit enlevée, qu'elle soit détruite et disparaisse pour toujours. 27. L'empire, la puissance et la grandeur du

royaume qui est sous le ciel seront donnés au peuple des Saints du Très-Haut. Son royaume est un royaume éternel, et tous les rois le serviront et lui obéiront. »

Toute cette description s'applique naturellement aux temps qui prépareront le Jugement dernier. C'est aussi dans ce sens que l'entend la Tradition. Il est question ici de l'Antéchrist, sous le symbole de cette puissance mystérieuse qui partout étend sa domination, comme aussi de sa défaite et du triomphe des Saints.

La détermination de temps donnée au verset 25, *tradentur in manu ejus usque ad tempus, et tempora, et dimidium temporis*, est obscure. Nous savons cependant que le mot *tempora* correspond au *duel*, et désigne deux temps; par suite, la durée marquée par l'Ange est de *trois temps et demi*. Tout revient donc à fixer ce que le Prophète entend par ce mot *tempus*.

Beaucoup de commentateurs y voient l'équivalent d'une année. Par suite, les trois temps et demi désigneraient trois ans et demi, ou environ 1.278 jours, et il y aurait une concordance complète entre cette Prophétie et les visions des chapitres XI et XIII de l'Apocalypse.

* * *

La suite du texte du chapitre XI de la Révélation de S. Jean nous montre, ce semble, qu'il s'agit bien de jours dans le sens commun du mot.

En effet, la prédication des *deux témoins* qui paraîtront à cette époque pour convertir le monde est annoncée comme devant durer 1.260 jours (XI, 3). — Or ces deux témoins (voir pp. 458-460) doivent être non pas des abstractions ou des êtres collectifs, mais deux saints personnages, et par suite, l'expression *dies* doit désigner, non pas des années, mais des jours de vingt-quatre heures. — Un rapprochement naturel nous porte à voir dans le *temps* dont il est question chez Daniel et au chapitre XIII de l'Apocalypse, comme dans les 42 *mois* du chapitre XI (v. 2), des successions ou des nombres déterminés de jours naturels.

Or si nous comparons les 1.278 jours du règne de la Bête et les 1.260 jours de la prédication des deux témoins, il s'en suivrait, ce semble, que la mort de ces deux saints personnages n'arriverait que peu de temps avant la fin de l'empire de l'An-

Les
deux témoins
prêcheront
pendant
1.260 jours.

Difficulté.

téchrist. Pendant trois jours et demi leurs corps doivent encore rester exposés sur la place publique de Jérusalem (Apoc. XI, 8-11), et ce n'est qu'après ce temps qu'ils ressusciteront, en frappant d'épouvante leurs ennemis.

Il resterait donc à peine quinze jours pour le troisième malheur qui est annoncé à la suite de cette description (XI, 14). Ce temps paraît bien insuffisant pour permettre à la multiplicité des événements décrits dans les chapitres suivants de se dérouler.

Réponse.

A cette difficulté nous ferons une double réponse.

1° Ces derniers événements doivent se suivre avec une rapidité extraordinaire. Il est dit de la Bête, telle qu'elle apparaît au chapitre XVII, qu'elle court à sa perte : *in interitum vadit* (XVII, 11), et des dix rois qui la soutiendront, qu'ils ne recevront le pouvoir avec la Bête que pendant *une heure*, c'est-à-dire un temps fort court (Apoc. XVII, 12).

2° Rien ne prouve que la prédication des deux témoins doive commencer en même temps que le règne de la Bête. Il semble au contraire, d'après le chapitre XIII, que la victoire remportée sur *les saints* (Apoc. XIII, 7) soit l'occasion et l'origine de cette domination universelle de la Bête. Il est donc probable que ces deux saints prédicateurs ou prophètes seront déjà presque arrivés à la fin de leur mission lorsque paraîtra le sixième Ange, et lorsque se manifesterá l'Antéchrist, dont l'arrivée au pouvoir a été décrite au chapitre IX (cinquième Ange). — S'il n'est question des deux témoins qu'au chapitre XI, c'est que le Prophète revient sur leur mission au moment de décrire le triomphe momentané de l'impïété sur leur personne.

Par suite, les 1.260 jours de leur prédication ne commencent pas au même moment que les trois temps et demi ou les 1.278 jours de l'empire de l'Antéchrist, et il n'y a aucune contradiction ou impossibilité dans les données de l'Apocalypse entendues au sens que nous avons exposé.

Comment d'ailleurs supposer que la prédication des deux témoins doive coïncider avec le règne de la Bête? Ces deux témoins seront, d'après ce que nous avons vu, *Elie* qui ramènera les Juifs aux sentiments de leurs pères, et *Hénoch* qui convertira les Gentils (voir 458-460). Ils multiplieront les merveilles et les miracles (XI, 5. 6) et par là feront briller la lumière du Très-Haut sur la terre (XI, 4). L'empire de la Bête, au contraire, sera un empire de ténèbres, et le texte sacré nous dit lui-même qu'il séduira la terre entière (XIII, 3. 12. 14).

En quoi l'étude des nombres de l'Apocalypse ou de Daniel peut nous intéresser.

Enfin il est dit à peu près explicitement que la Bête fera son apparition lorsqu'ils finiront leur témoignage, car c'est alors qu'elle est représentée comme montant de l'abîme (Apoc. XI, 7). *Et cum finierint testimonium suum, Bestia quæ ascendit de abysson, faciet adversus eos bellum, et vincet illos, et occidet eos.*

Ces déterminations nous intéressent en ce sens qu'elles nous montrent les plus grands événements s'accomplissant en des temps très courts. Elles expliquent ainsi que le nombre des légendes de l'avenir puisse être très restreint, tout en faisant allusion aux événements les plus complexes et les plus importants.

Il ressort en effet de toute cette partie de l'Apocalypse que le surnaturel aura une bien large part dans ces derniers temps, soit pour le bien, soit pour le mal.

Nous n'avons donc pas le droit de juger des faits qui se produiront alors, ni de leurs causes à un point de vue purement humain. Leur caractère de gravité exceptionnelle et leur universalité ne sauraient être des arguments contre la vérité des légendes de l'avenir.

* * *

Nous est-il permis d'aller plus loin? Ne pouvons-nous trouver, soit dans l'Apocalypse, soit surtout dans la Prophétie de Daniel, des déterminations plus précises de l'époque du Jugement?

Le chap. XII
de Daniel.
Les 1.200 jours
et les
1.335 jours.

Peut-être le chapitre XII de Daniel pourrait-il nous donner quelques indications nouvelles (voir plus haut, pp. 758-763).

Les 1.200 jours et les 1.335 jours dont il est question aux versets 11 et 12 se rapportent en effet, d'après tout le contexte, aux derniers temps. Mais il semble que ces indications ne seront comprises que de ceux qu'elles intéressent directement.

Nous ne reviendrons pas sur la signification des trois temps et demi dont il est question dans ce même chapitre (v. 7) comme au chapitre XII de l'Apocalypse. (Voir, pp. 382 et 383, le sens probable de cette durée du règne de l'Évangile.)

Au reste cette connaissance détaillée du nombre des années qui nous séparent du Jugement ne nous est pas nécessaire. Les considérations générales que nous ont suggérées les Épîtres de S. Pierre, de S. Paul, de S. Jean et l'Apocalypse

La
connaissance
exacte de tous
ces nombres
ne nous est pas

nécessaire
pour répondre
à l'objection
relative
à la brièveté
des temps.

nous suffisent pour ne pas nous laisser arrêter par l'objection basée sur la longueur prétendue des temps futurs.

Il nous reste cependant à concilier les données de la Révélation, telles qu'elles nous sont apparues, avec la succession des différents événements qui semblent prédits par les légendes des Papes de l'avenir.

§ II.

Les divers groupes de légendes de l'avenir et la brièveté des temps futurs, telle qu'elle ressort de l'Apocalypse.

L'objection
semble prendre
une nouvelle
importance
lorsqu'on
entreprind
l'étude détaillée
des dernières
devises.

Les grands événements futurs, tels que semble nous les annoncer la Révélation, trouvent dans la Prophétie des Papes les emblèmes et les symboles les plus expressifs. Mais par leur complexité même, ils semblent ne pouvoir se concilier avec le nombre restreint des légendes. Les généralités que nous avons développées plus haut sur la brièveté des temps futurs et la proximité de la fin du monde sont à première vue difficiles à appliquer à un aussi petit nombre de pontificats.

Réponse
générale.

Nous pourrions nous dispenser d'examiner plus à fond cette question. Le luxe d'expressions et d'images dont se sert l'auteur inspiré de l'Apocalypse, pour nous annoncer que le *temps est proche*, doit nous disposer à comprendre cet enseignement dans le sens le plus précis et le plus strict, et d'autre part la Providence, dans ses desseins secrets, peut tourner si promptement et si merveilleusement la face des choses humaines, que nous n'avons le droit de rien préjuger, au nom de notre raison, sur l'avenir du monde. — Notre-Seigneur et les Apôtres n'ont-ils pas du reste employé les images les plus fortes pour nous faire entendre que le grand Jour *surprendrait* le monde ?

Il est utile
de chercher

Toutefois il nous est permis de chercher à établir quelques rapprochements entre les légendes des Papes et les

Le temps nécessaire à la préparation du triomphe de l'Église.

révélations que Dieu a bien voulu nous communiquer, pour rendre plus sensible et plus frappante la réponse que nous faisons à la grande objection des adversaires de la Prophétie des Papes.

à expliquer
en détail
la rapide
succession
d'événements
que supposent
les dernières
devises.

* * *

Les légendes de l'avenir peuvent être divisées en trois groupes (v. plus haut, pp. 441-465). — Nous allons successivement appliquer à ces trois groupes de légendes les difficultés qui nous sont opposées, et les réponses que nous suggère la Révélation elle-même.

A) Premier groupe de Légendes.

Trois devises seulement nous séparent de l'ère glorieuse de paix et de sainteté que nous avons cru devoir faire commencer à la devise *Pastor angelicus*.

L'objection.

Comment admettre que dans l'espace de temps correspondant à ces quelques pontificats, l'Évangile puisse prendre vraiment possession du monde ?

Comment croire que l'Église puisse triompher des obstacles de tous genres qui lui sont opposés, alors surtout que le travail de l'impiété va sans cesse s'aggravant et se généralisant dans le monde ?

* * *

Remarquons avant tout que la durée représentée par les différentes légendes est très élastique ⁽¹⁾. On a vu des pontificats de quelques jours ou de quelques mois, comme on en a vu de vingt à trente ans. Rien ne prouve même

Réponse.
1° Durée
moyenne des
pontificats aux
divers siècles.

(1) Nous donnons ici à titre de renseignement la liste des papes qui ont régné depuis Célestin II, auquel correspond la première devise de la Prophétie. Nous y laissons figurer les antipapes dans l'ordre de groupement qui existe dans leurs devises, en les marquant d'une croix.

Les dates qui accompagnent les noms des Pontifes marquent la durée de leur règne. — Nous rapportons les papes aux différents siècles d'après la date de

Durée inégale des pontificats aux divers siècles.

qu'un pontificat de l'avenir ne puisse dépasser de beaucoup la durée du plus long pontificat, qui a été celui de Pie IX (près de 32 ans).

Les pontificats des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles en particulier dépassent considérablement la moyenne des pontificats des siècles précédents. C'est ainsi que depuis l'année 1775, date de l'élection de Pie VI, il n'a paru que sept papes; ce qui représente en moyenne pour chaque pape un règne de plus de dix-sept ans et demi. Et encore voulons-nous espérer que le Seigneur nous accordera de conserver

leur mort. Les antipapes font exception à cette règle selon le mode de groupement adopté par l'auteur des devises (voir p. 515).

XII ^e SIÈCLE			XIV ^e SIÈCLE.		
1.	Célestin II	1143-1144	32.	Boniface VIII.....	1294-1303
2.	Lucius II.....	1144-1145	33.	S. Benoît XI.....	1303-1304
3.	Eugène III.....	1145-1153	34.	Clément V.....	1305-1314
4.	Anastase IV.....	1153-1154	35.	Jean XXII.....	1316-1334
5.	Adrien IV.....	1154-1159	36.	† Nicolas V, antipape..	1328-1330
6.	† Victor IV, antipape..	1159-1164	37.	Benoît XII.....	1334-1342
7.	† Pascal III, antipape..	1164-1170	38.	Clément VI.....	1342-1352
8.	† Calixte III, antipape.	1170-1177	39.	Innocent VI.....	1352-1362
9.	Alexandre III.....	1159-1181	40.	B. Urbain V.....	1362-1370
10.	Lucius III.....	1181-1185	41.	Grégoire XI.....	1370-1378
11.	Urbain III.....	1185-1187	42.	† Clément VII, antipape.	1378-1394
12.	Grégoire VIII.....	1187	43.	† Benoît XIII, antipape.	1394-1424
13.	Clément III.....	1187-1191	44.	† Clément VIII, antip.	1424-1454
14.	Célestin III.....	1191-1198	45.	Urbain VI.....	1378-1389
XIII ^e SIÈCLE.			XV ^e SIÈCLE.		
15.	Innocent III.....	1198-1216	46.	Boniface IX.....	1389-1404
16.	Honoré III.....	1216-1227	47.	Innocent VII.....	1404-1406
17.	Grégoire IX.....	1227-1241	48.	Grégoire XII.....	1406-1417
18.	Célestin IV.....	1241	49.	† Alexandre V.....	1409-1410
19.	Innocent IV.....	1243-1254	50.	† Jean XXIII.....	1410-1417
20.	Alexandre IV.....	1254-1261	51.	Martin V.....	1417-1431
21.	Urbain IV.....	1261-1264	52.	Eugène IV.....	1431-1447
22.	Clément IV.....	1265-1269	53.	† Félix V, antipape.....	1439-1449
23.	B. Grégoire X.....	1271-1276	54.	Nicolas V.....	1447-1455
24.	B. Innocent V.....	1276	55.	Calixte III.....	1455-1458
25.	Adrien V.....	1276	56.	Pie II.....	1458-1464
26.	Jean XXI.....	1276-1277	57.	Paul II.....	1464-1471
27.	Nicolas III.....	1277-1280	58.	Sixte IV.....	1471-1484
28.	Martin IV.....	1281-1285	59.	Innocent VIII.....	1484-1492
29.	Honorius IV.....	1285-1287			
30.	Nicolas IV.....	1288-1293			
31.	S. Célestin V.....	1294			

Ignis ardens. — Religio depopulata. — Fides intrepida.

de longues années le pape actuellement régnant, S. S. Léon XIII.

Les trois légendes *Ignis ardens*, *Religio depopulata*, *Fides intrepida*, peuvent donc représenter une suite de cinquante ou soixante années, ou même davantage. — Peut-on prévoir tous les changements qui s'accompliront dans cette période relativement assez longue ?

XVI ^e SIÈCLE.			XVIII ^e SIÈCLE.		
60.	Alexandre VI	1492-1503	88.	Clément VI	1700-1721
61.	Pie III.....	1503	89.	Innocent XIII.....	1721-1724
62.	Jules II.....	1503-1513	90.	Benoît XIII.....	1724-1730
63.	Léon X.....	1513-1521	91.	Clément XI.....	1730-1740
64.	Adrien IV.....	1522-1523	92.	Benoît XIV.....	1740-1758
65.	Clément VII.....	1523-1534	93.	Clément XIII.....	1758-1769
66.	Paul III.....	1534-1549	94.	Clément XIV.....	1769-1774
67.	Jules III.....	1550-1555	95.	Pie VI.....	1775-1799
68.	Marcel II.....	1555			
69.	Paul IV.....	1555-1559			
70.	Pie IV.....	1559-1565			
71.	S. Pie V.....	1566-1572			
72.	Grégoire XIII.....	1572-1585			
73.	Sixte V.....	1585-1590			
74.	Urbain VII.....	1590			
75.	Grégoire XIV.....	1590-1591			
76.	Innocent IX.....	1591			
XVII ^e SIÈCLE.			XIX ^e SIÈCLE.		
77.	Clément VIII.....	1592-1605	96.	Pie VII.....	1800-1823
78.	Léon XI.....	1605	97.	Léon XII.....	1823-1829
79.	Paul V.....	1605-1621	98.	Pie VIII.....	1829-1830
80.	Grégoire XV.....	1621-1623	99.	Grégoire XVI.....	1831-1846
81.	Urbain VIII.....	1623-1644	100.	Pie IV.....	1846-1878
82.	Innocent X.....	1644-1655	101.	S. S. Léon XIII ...	élu en 1878
83.	Alexandre VII.....	1655-1667			
84.	Clément IX.....	1667-1669			
85.	Clément X.....	1670-1676			
86.	Innocent XI.....	1676-1689			
87.	Innocent XII.....	1691-1700			

En résumé on compte, en laissant de côté les antipapes, qui cependant contribuent à augmenter le nombre des dévices :

Pour la seconde moitié du douzième siècle (à partir de 1143)	11 papes, durée moyenne,	5 ans 2 mois.
Pour le treizième siècle.	17 papes, —	5 ans 11 mois.
Pour le quatorzième siècle.	10 papes, —	10 ans.
Pour le quinzième siècle	11 papes, —	9 ans 4 mois.
Pour le seizième siècle.	17 papes, —	5 ans 41 mois.
Pour le dix-septième siècle.	11 papes, —	9 ans 4 mois.
Pour le dix-huitième siècle.	8 papes, —	12 ans 3 mois.
Pour le dix-neuvième siècle	6 papes, —	16 ans 8 mois.

Comment pourra se répandre l'Évangile.

2° Une
comparaison.

Au premier siècle, le Christianisme s'est répandu dans le monde païen avec une rapidité vraiment extraordinaire (voir pp. 718-723). — Serait-il plus difficile à Dieu de répandre ses bénédictions sur les travaux de ses Apôtres et de ses prédicateurs au vingtième siècle, alors surtout que les progrès de la science, les facilités des communications avec le monde entier peuvent être mis au service du bien, comme ils le sont au service du mal ?

3° Explication
possible
ou probable.

Pour ce qui est de la manière dont pourra se préparer ce triomphe de la grâce, nous nous abstiendrons de formuler des hypothèses prématurées et présomptueuses. Nous ferons seulement observer que, d'après la Prophétie des Papes, comme du reste d'après l'Apocalypse, cette préparation ne se fera pas d'une manière progressive. L'ère de triomphe pour l'Église semble devoir succéder brusquement à une période de persécutions et de tribulations sans égales dans le passé. — C'est ce que nous avons cru reconnaître dans les deux légendes *Religio depopulata* et *Fides intrepida*, comme dans le tableau effrayant qui correspond à l'ouverture du sixième sceau du Livre mystérieux de l'avenir (Apoc. VI, 12-17).

Ce ne sera sans doute point par des moyens humains que Dieu établira son règne admirable sur la terre.

Quelque grand cataclysme, qui pourra intéresser le monde entier, répandra peut-être une terreur salutaire parmi les hommes. C'est du moins ce qui semble ressortir du chapitre VI de l'Apocalypse (12-17). L'ouverture du sixième sceau est accompagnée de descriptions si effrayantes que beaucoup de commentateurs, ne faisant pas attention à la place occupée par ce tableau dans la série des visions du prophète de Patmos, les ont appliquées à la fin du monde.

Aux grandes voix de la nature viendront se joindre celles des quatre grandes puissances qui paraissent symbolisées au début du chapitre VII de l'Apocalypse par quatre anges occupant les quatre coins de la terre. Surtout il s'élèvera un autre ange, un saint Pape, sans doute, « qui portera le signe du Dieu vivant ». Les éléments dé-

Tempus modicum.

chainés devront suspendre le cours de leurs désordres; et *alors* seront *marqués* les élus du Seigneur (Apoc. VII).

* * *

Faisons donc taire notre raison, et croyons que Dieu possède dans les trésors de sa miséricorde des moyens de ramener à lui, par la terreur ou par l'amour, la masse égarée du genre humain. — Tournons nos regards vers la lumière de sa Révélation. Nous l'avons vu, il sera court, le temps d'attente fixé aux saints martyrs, qui paraissent à l'ouverture du cinquième sceau, soupirant après le règne de la justice éternelle : *Dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conservi eorum et fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut et illi.*

Conclusion.

B) Deuxième groupe de Légendes.

Au temps de renaissance chrétienne, aux jours de triomphe et de paix qui semblent promis au sixième âge, nous avons rapporté les trois devises *Pastor angelicus, Pastor et nauta, Flos florum*. — N'est-il pas invraisemblable ici du moins, où il s'agit du règne de la sainteté, qu'un temps si court lui soit réservé ?

L'objection.

* * *

Nous ne reviendrons pas sur la durée possible des futurs pontificats (voir pp. 823-825).

Disons seulement, qu'au point de vue de la raison chrétienne, rien ne nous autorise à soutenir que le Christ doive se réserver sur la terre un long triomphe. C'est au ciel qu'est le terme, au ciel que régnera la joie éternelle. L'expansion de l'Eglise sur la terre ne semble destinée qu'à préparer ce règne divin par une manifestation éclatante de sa puissance et de sa sainteté, et à *compléter le nombre des élus*. — Il semble souverainement convenable qu'un jour le Sauveur ait absolument raison ici-bas des

Réponse.

1° Nature
et raison d'être
du
triomphe futur
de l'Eglise.

Le triomphe de l'Eglise ne semble pas devoir être de longue durée.

résistances du monde, pour affirmer son autorité suprême. Mais il n'est nullement nécessaire que ce triomphe extérieur se prolonge, car le salut a toujours été possible à tous les hommes, dans les périodes les plus troublées comme aux plus grandes époques de foi, dans les régions de l'infidélité comme dans les contrées illuminées par l'Évangile.

Ce n'est donc pas la raison qui doit nous dicter une solution dans une question où tout est mystère, jusqu'au triomphe qu'on nous annonce.

2° Ce triomphe ne semble pas devoir être un état permanent et durable.

Que nous apprend la Révélation à ce sujet ?

Autant que nous pouvons la comprendre, elle nous représente le triomphe de l'Eglise comme un fait passager plutôt que comme un état permanent.

On doit de fait appliquer à ce temps de sainteté, qui fera partie de l'histoire de l'Eglise, toutes les indications générales sur la brièveté du temps qui remplissent la Révélation de l'Apocalypse.

Apoc. VII.

Aussi les éléments déchaînés, qui semblaient annoncer pour le monde une perturbation prochaine, sont-ils représentés au début du chapitre VII comme *provisoirement* arrêtés, maintenus, jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu aient pu être marqués au front. Les conclusions à tirer de ce passage sont les mêmes, que l'on entende ce déchaînement des éléments au sens naturel, ce qui semble plus probable, ou au sens figuré, comme représentant les attaques de l'impiété.

Matth. XXIV
et Marc XIII,

La prédiction même de Notre-Seigneur (Matth. XXIV, 14, et Marc, XIII, 10) relative à la prédication future de l'Évangile, peut nous servir d'argument, quoiqu'elle nous soit objectée par nos adversaires (pp. 696 et suiv.). Si en effet nous croyons qu'au *sens littéral*, elle se rapporte à la diffusion de l'Évangile dans le monde connu des chrétiens de Jérusalem au premier siècle, nous admettons qu'au *sens spirituel*, elle s'applique à la prédication universelle qui en sera faite dans le monde, avant la fin des temps.

Mais d'après le texte même de Jésus, nous pouvons comprendre que cette prédication sera *promptement* suivie des dernières épreuves (Matth. XXIV, 14). « Et cet Evangile du règne sera prêché dans le monde entier, en témoignage à toutes les nations, *et alors* viendra la fin ». *Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus, et tunc veniet consummatio.*

Ici encore nous voyons que la fin ou le but de cette diffusion universelle de l'Evangile est avant tout d'affirmer l'empire éternel du Christ et de *rendre témoignage en face* de toutes les nations à son autorité suprême et au règne de sa grâce. Ce serait, disions-nous (p. 828), mal comprendre le rôle de l'Eglise que de faire de son extension extérieure, absolument universelle et permanente, une condition nécessaire au salut du genre humain.

L'Evangéliste S. Marc enlève la prophétie relative à la prédiction future de l'Evangile dans la suite des prédictions qui se rapportent aux persécutions futures (voir pp. 700 et 723). Il rend par là plus sensible encore le peu d'importance, au point de vue de la durée, de la période qui doit y correspondre.

C) Troisième groupe de légendes.

Les dernières tribulations qui attendent le monde à son déclin semblent correspondre aux devises : *De medietate lune, De labore solis, De gloria olive*, ainsi qu'à la conclusion dernière de la Prophétie. — Le temps bien court marqué par ces devises peut-il suffire aux graves événements qui nous sont annoncés dans l'Apocalypse après le chapitre VII correspondant au triomphe de l'Eglise ?

L'objection.

L'interprétation qui applique la première de ces devises au règne d'un antipape, diminue encore la durée totale des divers pontificats du troisième groupe.

* * *

Réponse.
1° Le fait.

La difficulté que l'on voudrait voir dans le petit nombre des devises a moins de valeur encore pour le troisième groupe que pour les deux premiers. Nous savons en effet, et par l'Évangile, et surtout par l'Apocalypse, que les jours de l'épreuve finale *seront abrégés*. S. Jean n'a pas d'expression assez forte pour nous consoler des tristesses futures par la perspective de leur peu de durée. — La raison chrétienne elle-même nous laisse entendre que Dieu, dans sa bonté, ne permettra pas qu'un état aussi violent que celui dans lequel se trouvera la société chrétienne, au temps de l'Antéchrist, vienne à se prolonger.

2° L'explication possible du fait.

Une seule question pourrait se poser. Comment l'humanité passera-t-elle en si peu de temps de l'état de paix et de religion parfaite à la crise aiguë qui marquera les derniers temps? Ne faudra-t-il pas de nombreuses années, peut-être même plusieurs siècles, pour que le mal finisse par reprendre son influence et par exercer partout ses ravages?

L'objection semble d'autant plus forte que le contraste entre les deux dernières périodes de l'histoire du monde sera plus considérable.

A cette difficulté, nous pourrions répondre, comme plus haut, par le silence (p. 822). Nous savons en effet, par d'assez nombreux témoignages de l'Apocalypse, que *les temps seront courts*, surtout à partir de l'époque correspondant à l'ouverture du sixième sceau; et nous ne saurions nous laisser arrêter par des objections concernant *la manière* dont les événements prédits pourront avoir lieu. *Le fait* doit nous suffire.

Vision de la tête blessée à mort et brusquement ranimée (Apoc. XIII).

Toutefois, il ne sera pas hors de propos de rappeler ici la grande vision de l'Apocalypse qui paraît se rapporter plus directement à la question proposée.

Au chapitre XIII se lit la description des efforts suprêmes que tente le « Dragon » ou « Satan » pour vaincre ceux qui observent les commandements de Dieu. C'est là, d'après notre manière de voir, que commence

Brusque changement du bien au mal.

l'ère des suprêmes épreuves pour l'Eglise. Or ce Dragon maudit est représenté comme ranimant une tête de la Bête mystérieuse qui paraissait blessée à mort (XIII, 1. 3).

Dans cette tête, nous avons cru reconnaître une grande puissance, sans doute celle du Mahométisme (v. plus haut, pp. 393-397). Mais, quel que soit le sens du symbole et l'objet de cette énergique figure, l'intervention de Satan est si efficace que cette tête mystérieuse reprend vie *subitement*, et que toute la terre est en admiration devant la Bête.

C'est *aussitôt* après cette peinture si expressive, que le prophète décrit les dernières persécutions de l'Antéchrist.

IV.

CONCLUSION GÉNÉRALE.

A défaut de la raison, il semble donc que nous puissions invoquer le témoignage de la Révélation pour affirmer que le changement du bien au mal s'effectuera dans les derniers temps avec une promptitude surprenante. C'est alors en effet que le Diable, qui nous était représenté comme enchaîné, sera *déchaîné pour un peu de temps*, et l'on reconnaîtra sa terrible puissance à la facilité et à la rapidité avec laquelle il changera sur terre la face des choses.

Tout paraît ainsi concorder, dans l'état actuel des choses, dans les convenances que reconnaît la simple raison, dans les données enfin de la Révélation, pour nous faire entrevoir une prochaine et définitive solution de la grande question de la vie sur terre. — Et non seulement nous pouvons en conclure que *le temps est proche*, que le second avènement de Jésus ne se fera pas longtemps attendre, mais dans le détail nous trouvons une correspondance remarquable entre les grandes périodes qui se partageront l'histoire de l'Eglise dans les temps à venir d'après l'Apocalypse, et les séries d'événements que nous laisse entrevoir la succession des devises futures dans la Prophétie des Papes.

*Tempus
prope est.*

Conclusion. -- Résumé. — Il s'agit d'une question historique.

Convenance
entre
la Prophétie
des Papes et
l'enseignement
de la
Révélation.

Nous ne pouvons donc voir dans l'objection sur la durée du monde une difficulté capable de faire révoquer en doute l'autorité des devises.

Cette objection même est plutôt pour nous une raison nouvelle de reconnaître la parfaite convenance de la Prophétie des Papes. En l'étudiant en effet nous avons eu l'occasion de consulter, non pas une vague sentimentalité, non pas des raisons plus ou moins probables, mais l'enseignement même contenu dans nos Livres saints. — Et si les conclusions que nous avons cru devoir en tirer restent encore entourées d'une certaine obscurité, toujours inhérente aux prédictions de l'avenir, nous sommes cependant forcés de convenir que *les expressions et les symboles prophétiques des Livres saints conviennent beaucoup mieux à signifier la grande proximité du jour du Jugement que son éloignement indéfini.*

* * *

Raisons
qui nous ont
amené
à prendre
en sérieuse
considération
la Prophétie
des Papes.

En nous permettant de sonder les mystères de l'avenir à la lumière d'un écrit qui nous paraît avoir une origine surnaturelle, en cherchant à démontrer l'autorité, l'authenticité, à établir les principes d'interprétation et la fin véritable de la Prophétie des Papes, nous n'avons pas voulu faire œuvre d'indépendance; bien au contraire, il nous a semblé que cette prophétie réunissait tous les titres propres à commander le respect.

Pendant près de quatre-vingts ans après sa publication par Arnold de Wion en 1595, elle a été, nous l'avons vu, l'objet de la vénération universelle, même à Rome, la ville des Papes; ses légendes se sont successivement réalisées, surtout depuis la fin du dix-huitième siècle; son enseignement et sa manière de qualifier les différents Papes, revêtent toujours un caractère profondément religieux; c'est enfin avec une précision vraiment extraordinaire (même pour les temps antérieurs à sa publication), qu'elle caractérise et juge les phases les plus délicates de la vie de l'Eglise.

Amen.

Tout cela nous a semblé constituer des raisons suffisantes pour autoriser notre confiance.

Du moins les considérations exposées dans ce volume ramènent le problème à une *question historique* : Les Légendes des Papes se sont-elles réalisées ?

Nous avons en effet écarté, croyons-nous, toutes les objections.

C'est cette question de la réalisation des devises qui fera l'objet de notre prochain volume.

* * *

Nous voulons d'ailleurs soumettre entièrement ces conclusions, et toutes celles auxquelles nous nous sommes arrêté dans cette étude, à l'appréciation et au jugement de l'Église, notre Mère. C'est à son autorité suprême que nous nous en remettons au sujet de toutes les questions délicates et difficiles que nous avons eu à traiter.

Notre but dernier est en effet de contribuer pour notre part à l'édification de la céleste Jérusalem, et nous redoutons aussi bien d'ajouter du nôtre à la Révélation divine que d'en soustraire la moindre parcelle.

Nous voulons avant tout nous pénétrer de l'avertissement divin par lequel se termine la Révélation de l'Apocalypse :

Apoc. XXII. « 18. Je l'atteste à tous ceux qui entendent les paroles de prophétie contenues dans ce Livre (de l'Apocalypse) : Si quelqu'un ajoute à ces paroles, Dieu ajoutera sur lui les fléaux écrits dans ce Livre. 19. Et si quelqu'un retranche quelques paroles de ce Livre divin, Dieu retranchera sa part du Livre de vie et de la Cité sainte, et de toutes les choses qui sont écrites dans ce Livre. »

Et puisque la conclusion naturelle de notre étude est que nous approchons de la fin des temps, nous relirons

Il s'agit
en somme
d'une question
historique.

Avant tout
nos conclusions
sont soumises
au jugement
de l'Église.

Veni, Domine
Jesu!

Veni, Domine Jesu!

avec confiance la conclusion de l'Apocalypse, en nous unissant aux sentiments exprimés par l'Apôtre :

Αποκ. XXII. « 20. Oui, je viens vite, dit Celui qui rend témoignage de ces choses. Amen. Venez, Seigneur Jésus! »
*Dicit, qui testimonium perhibet istorum : Etiam venio cito.
Amen. Veni, Domine Jesu!*

APPENDICE

UNE ÉTUDE NOUVELLE SUR L'APOCALYPSE

La *Revue biblique* a publié en 1893 et 1894 une étude remarquable du P. Gallois, O. P., sur l'Apocalypse (1893, pp. 384-430, 506-543; 1894, pp. 357-374).

N'ayant pu nous procurer à temps la savante Revue, nous n'avons pas signalé cette étude dans notre chapitre sur la Révélation de S. Jean. Mais en terminant notre travail du moins nous voulons analyser brièvement le système du P. Gallois. Les conclusions auxquelles il arrive touchent d'ailleurs de près à beaucoup de questions que nous avons traitées.

L'idée principale mise en relief par l'auteur est qu'après de terribles épreuves, l'Église jouira d'un *triomphe prolongé* sur terre. Le règne de l'Antéchrist ainsi que sa chute doivent, selon lui, *précéder* cette période de paix et de bénédiction, symbolisée par les *mille ans* du règne du Christ et de ses saints (Apoc. XX).

On voit combien cette manière de voir diffère de la nôtre, et quelles conséquences on en pourrait tirer contre l'hypothèse de la proximité des derniers temps, supposée par la Prophétie des Papes.

Commençons par quelques considérations générales sur la méthode d'interprétation du P. Gallois. Nous étudierons ensuite d'une manière spéciale l'explication qu'il donne du règne millénaire de Jésus-Christ et de ses saints.

I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

« L'Apocalypse, dit avec raison le savant auteur, est l'histoire prophétique de tous les siècles qui doivent se dérouler après l'Ascension (du Sauveur) et la mission du Saint-Esprit, jusqu'à son deuxième avènement glorieux à la fin des temps » (p. 386).

Le
commentaire
du P. Gallois
sur
l'Apocalypse.

Sujet
de
l'Apocalypse.

Néanmoins il en est de ce livre comme de la Bible tout entière : « les événements purement historiques n'y apparaissent que comme le cadre obligé des desseins de la Providence sur les hommes... ». Il résulte de là qu'il ne faut pas chercher dans l'Apocalypse « une prophétie historique et détaillée de l'Église... Une interprétation historique et littérale ne pourra donc s'y appliquer que dans ses rapports directs et indirects avec le règne de Jésus-Christ, seul en question dans ce livre inspiré. »

L'exposé que nous avons fait du sujet de l'Apocalypse en général (pp. 307 et suiv.) n'est que le développement de cette thèse. Néanmoins il est un point qui, nous le verrons, n'entre pas dans le système du P. Gallois, et sur lequel nous insistons : c'est que la Prophétie de S. Jean *visé avant tout les derniers temps*; elle doit servir ainsi à préparer directement le *second avènement du Sauveur et son règne éternel* (voir spécialement pp. 318-320, et pp. 331-338). Le P. Gallois suppose au contraire que l'Antéchrist fait son apparition bien avant la fin du monde, et il se trouve amené de la sorte à interpréter presque toute l'Apocalypse de temps fort éloignés du *triomphe final* du Christ et de son Église dans le ciel.

* * *

Langage
symbolique.

Après avoir exposé le sujet de l'Apocalypse, l'auteur étudie la manière dont nous est présentée la grande révélation.

La prophétie, d'après lui, est donnée sous *forme symbolique* « parce qu'elle doit résumer en quelques pages des siècles nombreux... » L'emploi des symboles a encore un autre avantage : il nous permet de « donner au texte une interprétation mystique ou morale en même temps que littérale, dont puissent bénéficier les fidèles de tous les siècles et de toutes les nations ».

Ces raisons sont peut-être discutables⁽¹⁾. En tout cas elles ne semblent pas être les seules ou même les principales qui expliquent le langage symbolique de l'Apocalypse.

(1) La première raison donnée par le P. Gallois peut trouver son application dans les visions qui correspondent aux cinq premiers sceaux : ces visions en effet résument de longues séries d'événements très complexes, et cependant elles n'occupent que la moitié du chapitre VI, tellement elles sont peu déve-

Appendice.

Au point de vue humain, on pourrait rappeler que l'usage des symboles avait toujours été en honneur parmi les peuples orientaux. S. Jean en particulier s'était nourri du langage imagé des prophètes de l'Ancienne Loi et des enseignements en figures ou paraboles de Jésus. Il n'est donc pas étonnant que l'Esprit divin, qui sait s'accommoder au caractère de ses prophètes, ait présenté à Jean ses révélations sous forme de visions symboliques.

A envisager la question de plus haut, il semble que la principale raison à donner de l'emploi de ce langage symbolique par l'Esprit-Saint, c'est le mystère que Dieu voulait laisser planer sur les différentes parties de sa prophétie, *jusqu'au temps marqué* (Cf. Dan XII, 9). A cette conception se rapporte tout naturellement la vision des sept sceaux, qui ferment le livre de l'avenir, et sont ouverts *successivement*. Enfin, et surtout, c'est là l'explication que donne Notre-Seigneur à ses Apôtres, lorsqu'ils le questionnent sur l'emploi si fréquent qu'il faisait des paraboles (voir plus haut, pp. 481-484).

Ce point est d'ailleurs pour nous fort secondaire. Avec le P. Gallois, nous acceptons le livre inspiré tel qu'il nous vient de Dieu, et sans nous arrêter à discuter les desseins cachés de la Providence dans la manière dont nous est présentée la prophétie, nous n'avons qu'à chercher la signification des différentes visions qu'elle renferme.

* * *

Le P. Gallois fait sur le sens littéral de l'Apocalypse une remarque fort juste : « Dès lors que la prophétie presque tout entière est une série de visions symboliques, il faut en conclure que le sens allégorique est le sens littéral du livre, comme dans le Cantique des Cantiques c'est le sens mystique... »

Comment
découvrir
la signification
des symboles.

loppées. Mais il en est tout autrement des visions du sixième sceau, et surtout du septième. Ces visions qui remplissent l'Apocalypse presque tout entière, sont une succession ininterrompue d'images et de symboles de tout genre, et elles correspondent pourtant à un temps fort court, comme le Prophète nous en avertit à plusieurs reprises.

Pour ce qui est de la seconde raison, n'attribue-t-elle pas une trop grande importance au sens mystique ou moral ? Il semble que l'Esprit-Saint a dû viser avant tout le sens littéral, qui se confond ici avec le sens allégorique (voir plus bas).

Quant à la signification des symboles, le commentateur devra la chercher « dans les autres livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament, en particulier dans les prophètes », lorsque S. Jean ne donne pas explicitement « la clef qui ouvre l'intelligence du texte ». Quelquefois aussi « le sens s'impose de lui-même » (pp. 387-388).

Nous nous garderons de nier la très grande importance que peut présenter l'étude des symboles dans la Bible en général, pour expliquer les emblèmes de l'Apocalypse ; à plus forte raison sommes-nous des premiers à recueillir avec respect les éclaircissements que S. Jean nous transmet quelquefois sur ses visions. Nous acceptons aussi les explications rationnelles qui paraissent évidemment liées à certains symboles.

Mais un autre élément essentiel doit, ce nous semble, entrer en ligne de compte, lorsqu'il s'agit de déterminer le sens de tel ou tel symbole : c'est le *contexte* prochain ou éloigné du passage qui le contient. Aussi avons-nous donné dans notre étude la première place à l'examen du *plan* adopté par l'auteur inspiré, et de l'*enchaînement* de ses visions ; nous avons pris pour nous guider dans cette étude S. Jean lui-même, qui, sans doute à dessein, classe et ordonne d'une manière méthodique ces diverses visions.

Un exemple montrera combien il est important de laisser chaque symbole à sa place pour en comprendre la portée. La description de grands cataclysmes et de terribles épreuves qui se lit à la fin du chapitre VI de l'Apocalypse convient admirablement à dépeindre des époques de crise, en particulier les désordres et les bouleversements qui se produiront à la fin des temps. Le P. Gallois, fidèle à son principe, envisage les *symboles en eux-mêmes*, et les applique à différentes époques de grandes calamités : « Nous pensons, dit-il, que ces derniers versets du sixième chapitre (12-17) doivent recevoir une triple explication et s'appliquer : 1^o à la chute de l'empire romain idolâtrique ; 2^o à la période de l'Antéchrist ; 3^o à la fin du monde ». Examinant toujours les termes des différentes parties du texte sacré, le P. Gallois range à part la conclusion de ce même chapitre VI (v. 16-17) : « Ces derniers versets, dit-il (p. 411), s'appliquent exclusivement à la destruction de l'univers et au jugement dernier (Luc, XXIII, 30 ; Isaïe, II, 11). »

Ces interprétations paraîtront sans doute bien arbitraires et bien risquées si l'on fait attention à la *place* qu'assigne S. Jean

aux visions du 6^e sceau; après ces visions doivent encore survenir celles si consolantes qui remplissent le chapitre VII, et toutes celles enfin qui se rapportent au 7^e et dernier sceau (VIII et suiv.); or, le P. Gallois le reconnaît, c'est dans les chapitres XIII-XIX que se trouvent décrits le règne et la condamnation de l'Antéchrist, et nous avons vu que ces chapitres ne sont que le développement des visions du 7^e sceau.

Des trois explications proposées par le P. Gallois (1), il faut donc exclure déjà celles qui ont trait au jugement dernier et au règne de l'Antéchrist.

Resterait la persécution de Dioclétien. Mais une étude méthodique des emblèmes correspondant aux cinq premiers sceaux nous a amenés à d'autres conclusions (voir plus haut, pp. 301, 356-368 et suiv.).

On pourra discuter les applications que nous avons faites des symboles de ce chapitre VI, mais du moins devrât-on reconnaître que nous avons suivi un ordre et adopté une règle, en nous attachant aux indications fournies par le prophète; au contraire, les interprétations proposées par le savant auteur que nous nous permettons de contredire n'ont pour elles qu'une *convenance possible* entre les symboles de la prophétie considérés *isolément*, et les événements auxquels on veut bien les rapporter. Elles semblent inconciliables avec la suite des idées que manifeste la série ou l'*enchaînement* des visions.

Aller contre l'ordre voulu par S. Jean, n'est-ce pas se donner tort à l'avance?

* * *

La signification des symboles en eux-mêmes, tel est donc le *critérium* qui va servir au P. Gallois lorsqu'il s'agira d'exposer la *division de l'Apocalypse*.

Division
de
l'Apocalypse.

(1) Le P. Gallois, en donnant ces trois explications d'un même texte paraît les présenter comme un triple sens littéral. Or le *sens littéral multiple* est aujourd'hui rejeté par les meilleurs exégètes. Les rares exemples qu'on en pourrait citer rentrent plutôt dans le genre des jeux de mots (voir plus haut, pp. 488-493).

Il ne faut pas en effet voir un sens littéral multiple dans les nombreux cas où, sur le *sens littéral*, vient se fonder un *sens typique ou spirituel* (voir CORNELY, Introd. I, pp. 522-527, et pp. 530-543).

Les remarques que nous venons de faire montrent assez pourquoi nous ne pouvons admettre une pareille méthode. La division adoptée par l'auteur nous paraît en effet basée sur des considérations subjectives plutôt que sur le texte inspiré.

Ainsi M. P. Gallois (p. 389) voit dans l'Apocalypse, après le *prologue* (I, 1-8), trois parties : 1^{re} *partie*. De J.-C. à l'ouverture de l'abîme (I, 9-VIII). — 2^e *partie*. De l'ouverture à la fermeture de l'abîme (IX-XIX). — 3^e *partie*. De la fermeture de l'abîme à la fin du monde.

Or il suffit de lire attentivement le chapitre VIII pour voir qu'il *prépare* et annonce les événements du 7^e sceau (voir en particulier VIII, 6) Les Anges qui apparaissent successivement à la fin de ce chapitre et dans les suivants (VIII, 7-13 et IX sqq.) ne font qu'expliquer et développer les prédictions qui dépendent du *dernier* sceau. Dès lors la liaison avec les visions précédentes, la place même qu'occupent les chapitres IX et suivants dans l'ensemble de la prophétie, sont toutes différentes de l'idée que nous en donnerait la division proposée par le P. Gallois.

* * *

Les détails
du
commentaire
du
P. Gallois.

L'interprétation détaillée des symboles de l'Apocalypse doit nécessairement se ressentir de l'ordre plus ou moins arbitraire que met le commentateur dans la suite des visions. — Nous nous empressons de reconnaître que chacune de ses explications, *prise en elle-même*, est intéressante et paraît vraisemblable; mais il n'en est plus de même lorsqu'on envisage l'ensemble de la Prophétie.

Sans nous arrêter davantage aux détails du commentaire, nous passons de suite à la vision très importante du chapitre XX; ce chapitre donne lieu à la singulière interprétation que nous avons signalée en tête de cette analyse.

II.

RÈGNE UNIVERSEL DE J.-C. PENDANT MILLE ANS.

Etat
de la question.

« Faut-il placer ce règne de J.-C. et de ses saints avant ou après l'Antechrist, c'est la question que nous allons discuter maintenant.

Appendice.

» D'après l'opinion la plus répandue, et en particulier celle de saint Augustin (*De civit. Dei*), il faut le placer avant ; mais l'Eglise n'ayant pas défini cette question, nous userons de la liberté que saint Augustin lui-même nous accorde : « In dubiis libertas », pour proposer l'opinion contraire.

» Nous croyons donc que l'Antechrist apparaîtra longtemps avant la fin du monde et que non seulement son règne ne sera pas le prodrome du jugement dernier, mais au contraire ne sera que le dernier effort de l'enfer pour s'opposer à l'établissement universel et pacifique du règne de J.-C. dans le monde (1). »

La thèse soutenue ici par le P. Gallois, comme il le reconnaît (*Rev. Bibl.*, 1894, p. 361), ne s'appuie ni sur la tradition des anciens Pères ni sur l'opinion commune des Docteurs. Il semble qu'il y ait là tout d'abord un fort préjugé contre ses conclusions. — Cependant comme, après tout, le jugement de l'Eglise n'est pas intervenu dans cette question, nous devons examiner les raisons sur lesquelles le savant Dominicain étaye son système.

L'opinion
du P. Gallois
n'est
pas l'opinion
traditionnelle.

« Et d'abord, dit-il (p. 537), le texte même de l'Apocalypse nous met en droit de l'interpréter comme nous l'avons fait.

» Le premier verset de ce vingtième chapitre ne reprend pas,

Raison tirée
de la
place réservée
à la vision
du
règne de J.-C.
et des saints.

(1) Le P. Gallois a soin de bien définir son opinion (p. 536) :

« Signalons trois erreurs à éviter :

» La première est celle des millénaires qui croyaient à une résurrection anticipée des Saints et à leur règne avec J.-C. humainement présent sur la terre ; cette opinion est aujourd'hui unanimement regardée comme opposée à la foi catholique (a).

» La deuxième est celle de quelques interprètes modernes qui ont cru à l'anéantissement complet du mal sur la terre, au rétablissement de la justice originelle, à l'immortalité rendue aux hommes, et à l'éternelle perpétuité du genre humain après l'Antechrist et le jugement. Cette opinion n'est pas soutenable, étant contraire à toute la tradition et à l'Écriture.

» La troisième enfin est celle du Franciscain Jean-Pierre d'Oliva, au treizième siècle, qui admettait après l'Antechrist un troisième âge du monde, ou règne du Saint-Esprit. Ubertini de Casale, Franciscain comme lui et son disciple, partagea sa manière de voir en cherchant à justifier son maître d'avoir reconnu dans la grande prostituée l'Eglise Romaine elle-même.

» Observons cependant que si l'on entend par règne du Saint-Esprit l'avènement du règne pacifique et universel de J.-C. et de l'Eglise catholique sur la terre, cette opinion devient rigoureusement orthodoxe, et nous l'avons faite nôtre. »

(a) C'est ce que nous nous sommes permis de dire (p. 427), d'une manière un peu excessive peut-être, en qualifiant les millénaires d'hérétiques. Nous retirons volontiers cette expression si elle paraît trop forte pour une opinion qui a eu des partisans parmi les premiers Pères de l'Eglise (voir *Errata*, p. XV).

comme on l'interprète généralement, l'histoire de l'Église à l'origine : il fait suite au contraire aux chapitres précédents pour tout lecteur qui n'apporte pas dans sa lecture d'idées préconçues. Et en effet qu'y lisons-nous ? Un ange descend du ciel tenant en ses mains une chaîne pour lier le démon, et la clef de l'abîme pour l'y enfermer après l'y avoir précipité.

» Ce verset est évidemment mis en opposition avec le deuxième du neuvième chapitre, où un autre ange avait ouvert l'abîme, d'où s'était échappée une nuée de sauterelles, puis le Dragon.

» Les chapitres IX à XX, 1, forment donc un ensemble qui comprend toute l'histoire de l'Antechrist, à savoir : sa préparation, son règne, sa chute et sa damnation. »

L'ensemble
du contexte
s'oppose
à cette
interprétation.

La comparaison entre IX, 2 et XX, 1, nous le verrons (p. 846), est assurément fort instructive, et nous sommes heureux de reconnaître une fois de plus chez le P. Gallois une qualité essentielle du bon commentateur : il cherche dans des rapprochements et des comparaisons de textes les éclaircissements nécessaires pour une juste interprétation des symboles.

Mais pourquoi n'a-t-il pas poussé plus loin l'application de cette méthode ? L'ensemble du contexte formé par les chapitres IX-XX lui aurait peut-être fait découvrir entre le chapitre XX et les précédents un lien continu qui exclut son interprétation.

S. Jean
fait intervenir
cinq
personnages
dans la lutte
contre le Christ
et son Église.--
Sort qui leur
est réservé.

S. Jean fait intervenir cinq grands acteurs, à partir du chapitre IX, dans le drame final de la lutte contre le Christ et ses Saints : le *Dragon* ou *Satan*, dont il fait la description et l'histoire au chapitre XII de son Apocalypse : la *Bête* aux sept têtes, que vient animer Satan lorsque déjà elle paraissait frappée à mort dans une de ses têtes (XI, 7 ; XIII et sqq. ; XVII) ; enfin le *faux-prophète* qui fait adorer la Bête, et qui se confond sans doute avec l'Antéchrist (IX, 11 ; XIII, 11-18, etc.). — Par l'action de ces puissances maudites, auxquelles se sont joints les *rois* de la terre (XVII), le prophète a vu comme une résurrection du monde païen, sous la figure de la grande *Babylone*.

Mais bientôt sonne l'heure des châtiments. Au chapitre XVIII, S. Jean décrit la chute et la ruine de *Babylone*, la grande cité païenne. Au chapitre XIX, il chante le triomphe du Verbe sur la *Bête* maudite et sur les *rois* de la terre qui lui ont prêté leur appui, ainsi que sur le *faux-prophète*. — Reste encore *Satan*, qui a été le principe de tout le mal. Il est tout

naturel et conforme à la suite des idées qu'enfin soit dépeinte la condamnation « du dragon, du serpent antique, qui est le diable et Satan » (XX, 2).

Ainsi le contexte formé par l'ensemble des chapitres précédents nous amène à considérer le chapitre XX comme une *conclusion* des luttes engagées contre le Christ et son Eglise, et non comme l'annonce d'un châtement final qui n'aurait qu'une relation indirecte avec ces luttes impies. Une condamnation que subirait Satan après une période plus ou moins prolongée où son règne aurait été abaissé et comme détruit s'expliquerait sans doute à ne considérer que les nouveaux désordres annoncés vers la fin du chapitre XX (19 sqq.), mais elle ne répondrait pas à l'ensemble des visions qui s'enchaînent avec tant de suite et d'unité à partir du chapitre IX.

S. Jean fait d'ailleurs explicitement (XX, 9. 10) le rapprochement entre les châtements réservés à Satan, à la Bête et au faux-prophète, comme pour mieux montrer que ceux qui furent unis dans une même révolte contre le Christ subiront en même temps le poids de sa colère.

Si donc la fin du chapitre XX, où se trouve décrit le châtement de Satan, doit être mis en parallèle avec les chapitres XVIII et XIX, si dans cet ensemble de visions il faut voir la conclusion des luttes auxquelles étaient mêlées la Bête et le faux-prophète, on est par là même amené à voir dans la première partie de ce chapitre XX une sorte d'exposé de la situation. Satan a été vaincu autrefois par le Christ, le règne de l'Eglise a été établi sur les ruines du paganisme ; mais sur la fin des temps une épreuve terrible attend encore les serviteurs de Dieu : Satan cherchera dans un dernier effort à détruire la cité sainte et à rétablir sur les peuples de la terre sa puissance de séduction (Cf. XX, 3 7. 9, et voir plus haut pp. 807 sqq.). Le châtement est donc bien mérité, et nous ne serons pas surpris des tourments réservés à l'esprit du mal. — Ce retour en arrière, ce partage du monde en deux camps, le camp des bons et le camp des méchants, prépare aussi la description du jugement qui se lit dans les derniers versets de ce même chapitre XX (11-15).

Conclusion
à tirer
des rapproche-
ments
avec
les chapitres
précédents.

Ce n'est donc pas de parti pris et sans raison que nous expliquons l'enchaînement de Satan de la ruine du paganisme, et le règne millénaire du Christ et de ses saints du triomphe de l'Eglise sur terre dans les temps passés.

S. Jean
mêle souvent
à ses
descriptions
des vues
sur des
événements
antérieurs
ou postérieurs.

Nous sommes d'ailleurs autorisé par S. Jean lui-même à voir dans ces descriptions un tableau résumé des événements passés.

Plusieurs fois déjà nous avons trouvé dans l'Apocalypse ces sortes de parenthèses. Ainsi, au chapitre XI (15-19), lorsque la trompette du septième ange a retenti dans les cieux, et lorsqu'a été annoncé le troisième et dernier malheur, le prophète a senti le besoin de chanter le triomphe final du Christ, avant même d'avoir dit la nature de la grande calamité qui menace l'Eglise (voir pp. 378-380). Ainsi encore le chapitre XII nous représente les préliminaires du terrible combat qui se prépare entre l'Eglise d'une part et le Dragon maudit d'autre part. De même, pour nous faire comprendre le rôle de la Bête dans les derniers temps, le Prophète en fait la description détaillée (XIII et XVII), et il nous dit clairement que plusieurs têtes de l'effrayant symbole se rapportent aux temps passés. — Nous pourrions citer encore plusieurs passages de la Prophétie de S. Jean où se trouvent ces sortes d'allusions rétrospectives ou anticipées, insérées dans le récit pour en éclairer l'ensemble (Cf. XI, 7; XIII, 7; XIV; XVII).

* * *

Les visions
relatives
à l'Antéchrist
se rapportent
au *dernier*
malheur.

Il est pour nous une autre raison très forte de considérer l'Antéchrist comme devant paraître à la fin des temps, c'est que les chapitres XIII-XIX où sont décrites son histoire, sa persécution et sa condamnation sont tous dépendants du *dernier malheur* annoncé au chapitre XI (v. 14). Ces luttes terribles constituent l'objet des prédictions du 7^e et *dernier Ange* (v. 15), au delà duquel *il n'y aura plus de temps* : « Et juravit... quia tempus non erit amplius, sed in diebus septimi Angeli, cum cœperit tuba canere, consummabitur mysterium Dei, sicut evangelizavit per servos suos prophetas » (X, 6. 7).

Dès lors il est nécessaire de ne pas voir dans la double description de l'enchaînement de Satan et du règne millénaire du Christ l'annonce d'événements postérieurs à la chute de l'Antéchrist. Les *derniers malheurs* (VIII, 13; IX, 12; XI, 14) ne peuvent se rapporter qu'aux luttes suprêmes de Satan contre l'Eglise, résumées d'un mot au chapitre XX (7. 8). Donc les *mille ans* dont parle l'Apôtre doivent correspondre au règne de l'Évangile sur terre, depuis le moment où l'Eglise a vraiment pris possession du monde, et vaincu le paganisme.

Ainsi, à ce point de vue encore, ce n'est pas *apporter* dans la lecture du chapitre XX (1-6) *des idées préconçues* que d'y voir un retour sur le passé, une parenthèse ouverte sur le rôle de Satan dans le monde. Cette vue d'ensemble sur son enchainement et sur le règne de l'Église permet de mieux comprendre les révélations subséquentes concernant son déchainement final (XX, 7. 8), et le châtement qui attend « le diable et ceux qu'il aura séduits » (9 sqq.).

Sans doute on pourra dire que nous insistons trop sur ces expressions : *le dernier malheur, le 7^e Ange* après les prédictions auquel *il n'y aura plus de temps et le mystère de Dieu sera consommé*. Ces expressions et autres semblables, d'après le P. Gallois, ne doivent pas être rapportées à la fin des temps, mais à la fin du règne de l'Antéchrist et au moment où s'établira d'une manière définitive l'empire triomphal de l'Église sur terre.

Objection

Mais de quel droit limiter ainsi la portée de ces termes si absolus ? Le soin avec lequel le prophète classe ses visions en les rapportant toutes au grand Livre de l'avenir est pour nous une indication : puisque toutes ces visions sont en définitive contenues dans le Livre scellé dont il est question aux chapitres V et suivants, nous apprendrons la portée des prédictions qu'elles renferment en cherchant l'objet de ce Livre, que seul l'Agneau a le pouvoir d'ouvrir. Or rien dans la manière dont la vision du chapitre V est présentée n'autorise à restreindre l'étendue et la durée du triomphe que célèbrent les saints, ou à limiter à la période de l'Antéchrist les événements marqués par les différents sceaux. Au contraire, nous l'avons vu, il y a tout lieu de croire que les premiers sceaux se rapportent aux premiers âges de la vie de l'Église, et le P. Gallois semble d'accord avec nous sur ce point. — Pourquoi donc supposer que le Livre divin n'est qu'une sorte d'*introduction à la vie véritable de l'Église sur terre*, lorsqu'au contraire l'ampleur et la grandeur des expressions employées au chapitre V doivent nous faire supposer qu'il prépare le *triomphe éternel* du Christ et de ses élus dans le ciel ?

Réponse.

Des considérations analogues peuvent être faites au sujet de la Bête et de ses sept têtes (XIII sqq., XVII). Cette Bête (voir p. 389) symbolise le règne de l'impiété à travers les âges. Les têtes représentent les grands empires persécuteurs du peuple de Dieu. A l'époque de S. Jean, cinq de ces têtes étaient tombées, et on en était à la sixième : *Quinque ceciderunt, unus est, et alius nondum venit* (XVII, 10). Cette sixième

tête paraît dès lors représenter l'empire païen de Rome. Ainsi S. Jean, ou plutôt l'Ange qui lui parle, embrasse et comprend, sous le symbole de la Bête, des époques bien antérieures même au Christianisme. Il est naturel que, dans la suite de sa description, il ne s'arrête pas à une persécution qui, d'après le P. Gallois, précéderait de loin le Jugement dernier. Comment admettre en effet que ce symbole de la Bête, qui représente le règne du mal sur la terre, fasse précisément abstraction des dernières manifestations de l'esprit du mal (XX, 7. 8), les plus terribles et les plus décisives ?

Il nous semble donc impossible de rapporter à l'avenir l'enchaînement millénaire de Satan et le règne millénaire de Jésus-Christ et de ses saints.

* * *

Comment
il faut
comprendre
le
rapprochement
entre
Apoe. XX, 1
et IX, 2.

Le rapprochement que fait le P. Gallois entre IX, 2 et XX, 1 ne prouve pas que le déchainement de Satan, décrit lors de l'ouverture de l'abîme (IX), précède son enchaînement (XX, 1-7). Au contraire, il semble plutôt le supposer.

Dans cette dernière hypothèse, il y a un parallélisme fort naturel à établir entre IX, 2 sqq. et XX, 7. Ce déchainement est d'ailleurs annoncé déjà au verset 3 du même chapitre XX. La grandeur et l'horreur de ses effets répond aux scènes terribles décrites par le Prophète aux chapitres IX et suivants.

Et de fait les chapitres XII et XIII en particulier s'expliquent alors d'eux-mêmes.

Le chapitre XII expose, en regard de l'image resplendissante de l'Église, le symbole « du grand dragon, du serpent antique, qui s'appelle le diable et Satan » ; il le représente au verset 7 comme précipité du ciel. Lui qui *séduisait* le monde entier, il a été vaincu par Dieu et par son Christ (XII, 9. 10). Cette description semble bien correspondre aux trois premiers versets du chapitre XX, d'autant plus que l'allusion à la *séduction* exercée par Satan se retrouve de part et d'autre.

Au chapitre XIII, au contraire, le dragon est dépeint comme animant la Bête, ou l'empire du mal, et comme guérissant l'une de ses têtes, qui paraissait blessée à mort. Satan était donc bien *déchaîné* alors, et par suite la vision de l'Antéchrist qui est liée à cette réapparition de la Bête ne précède pas le règne millénaire.

* * *

Appendice.

Mais le P. Gallois invoque les Saintes Écritures pour établir que l'Église étendra un jour par le monde entier son empire pacifique.

Il cite d'abord, avec le P. Monsabré, Ps. LXXI; Ps. II, Ps. LXXXV; Is. IX, 7; Is. LX, 1-21; Jo. X, 16; Is. LXXI, 8; LII, 15; II, 8; LXXI, 11-17; LXXXV, 9; IX, 7.

Puis il énumère, sans prétendre les donner toutes, les autres citations qui se rapportent à ce règne universel de l'Église : Is. LV, 5; Jer. III, 17; Is. XXI, 28; Eccl. XLIV, 25; Act. III, 25; Gen. XXII, 18; Gal. III, 16; Matth. XXI, 19; Marc XVI, 15; Is. XLIV, 11; Is. XVIII, 5; Is. XXI, 28; Is. XLVI, 9; Rom. XII, 12; Is. XI, 10; Dan. VII, 27; Zach. IX, 10.

Voici le raisonnement du P. Gallois (1894, p. 358) :

« Toutes ces prophéties et bien d'autres annoncent un règne universel et pacifique qui ne peut être que le règne de mille ans de l'Apocalypse : or il ne peut trouver sa place avant l'Antéchrist; il faut donc nécessairement avec S. Jean le placer après. »

Avec le savant auteur nous dirons, en modifiant un peu ses paroles.

Toutes ces prophéties et bien d'autres annoncent un règne universel et pacifique, qui ne saurait être que le règne de l'Église *catholique* établie par le Christ; ce règne peut être justement confondu avec le règne de mille ans de l'Apocalypse à partir du moment où le paganisme a été vaincu.

Si S. Jean *parle* ⁽¹⁾ du règne millénaire après avoir parlé de l'Antéchrist, c'est pour préparer la description du triomphe final du Christ et de ses saints.

A la résurrection première qui couronne les mérites des

Raison tirée
des textes
prophétiques
qui annoncent
le triomphe
universel
de l'Église.

Comment
comprendre
ces textes.

(1) De ce que S. Jean *parle* du triomphe du Christianisme dans le monde après avoir parlé de l'Antéchrist, il ne s'ensuit pas qu'il le *place* après. Nous pouvons comprendre en effet les raisons qu'avait le Prophète de rappeler le règne de l'Évangile avant de décrire les attaques suprêmes de Satan contre l'Église, et d'annoncer les récompenses et les châtements éternels. Cette vue sur le passé s'accorde parfaitement avec l'hypothèse que le Prophète suit l'ordre des événements dans sa Révélation. Quel est l'historien qui ne se permet, à propos d'un fait important, des rapprochements empruntés au passé ou à l'avenir ?

Dans l'Évangile même nous avons plus d'un exemple de ces sortes de retours sur les événements passés. Ainsi S. Matthieu (XIV, 3 sqq.) et S. Marc (VI, 16 sqq.) racontent l'un et l'autre l'histoire complète de la décollation de S. Jean-Baptiste à propos de la prédication de Jésus.

martyrs succédera après leur mort la résurrection seconde qui associera leurs corps au triomphe éternel de leurs âmes, tandis que les méchants subiront les châtements sans fin avec l'esprit infernal et ceux qui auront subi sa séduction.

Nous ne voyons pas en effet de quel droit le P. Gallois affirme que ce règne universel de l'Église doit se confondre avec le grand triomphe qu'il espère. Un grand nombre des textes qu'il cite paraît se rapporter simplement à la diffusion de l'Évangile par toute la terre et à l'expansion de l'Église telles que nous les voyons réalisées sous nos yeux. D'autres textes, il est vrai, en particulier ceux de S. Paul (Rom. XI, 25) et de S. Jean (Apoc. VII, 4-17) que nous avons examinés plus haut, nous promettent, ce semble, une conversion générale du monde, une ère de bénédiction sans égale dans le passé. Mais ce triomphe merveilleux de l'Église nous est précisément annoncé non comme un état permanent ⁽¹⁾ mais comme un fait de courte durée (voir pp. 749 et 801).

* * *

(1) Le P. KNABENBAUER (*in Ezéch. XI-XLVIII*, p. 515) critique en ces termes le système des millénaristes ou chiliastes :

« Le temps millénaire est présenté par ceux qui préconisent le système comme un temps de paix souveraine, de bonheur, de sainteté merveilleuse, où n'auront place ni les persécutions des ennemis, ni les tentations provenant d'une nature corrompue : tous, disent-ils, mèneront dès cette vie une existence souverainement heureuse. Et ainsi on accommode les prédictions des prophètes à l'opinion des millénaristes : les paroles prophétiques sont détachées de leur contexte, ou bien, dans l'explication des prophéties, on ne tient pas compte de la manière de parler des prophètes. Souvent ces derniers veulent exprimer la force, la puissance, la gloire du règne messianique considéré en lui-même ou tel qu'il se manifestera dans l'éternité ; ou bien encore ils supposent remplie la condition à laquelle les hommes doivent satisfaire pour que les promesses s'accomplissent. Souvent en effet cette condition n'est pas formulée lorsque pourtant elle devrait être exprimée ou entendue, d'après la règle énoncée dans Jérémie XVIII, 7-10, et dans Ezéchiel XXXIII, 13-16. Parfois aussi la condition est indiquée comme dépendant du libre arbitre des hommes, et en ce sens les biens immenses apportés par le Messie sont en réalité offerts à tous les hommes et à tous les peuples (voir le commentaire sur Zacharie VI, 15).

» Toutes ces considérations, les millénaristes les négligent. Il n'est donc pas étonnant qu'ils fassent annoncer aux prophètes l'état de vie qu'ils rêvent.

» Mais il importe aussi de constater que cet état bienheureux ne saurait se concilier avec les paraboles et les enseignements du Christ.

» La zizanie croît en même temps que le froment dans le champ, jusqu'au temps de la moisson, c'est-à-dire que dans l'Église les bons et les méchants sont mêlés jusqu'à la consommation du siècle ; dans le filet qui représente le royaume des cieux, il y a de bons et de mauvais poissons : c'est seulement

L'apparition de l'Antéchrist semble du reste devoir précéder de bien peu le second avènement du Sauveur (voir pp. 801 et suiv.).

Notre-Seigneur, parlant de sa venue à la fin des temps, dit à ses Apôtres ces paroles significatives : « Lorsque le Fils de l'homme viendra, croyez-vous qu'il trouve encore de la foi sur terre ? » (Luc, XVIII, 8).

La comparaison qu'il fait des derniers temps avec ceux du déluge et ceux de la ruine de Sodome montre que la proportion des méchants sera grande, car nous savons par S. Paul que ceux qui seront surpris par la venue du souverain Juge seront les méchants (I Thess. V).

Enfin l'Apôtre (II Thess. II, 8), parlant du fils de perdition, nous apprend que « le Seigneur Jésus le tuera d'un souffle de sa bouche et le détruira par l'éclat de son avènement ».

Textes
Évangéliques
qui semblent
s'opposer
à l'opinion
du P. Gallois.

lors de la consommation du siècle que se fera la séparation (Math. XIII, 25-42. 47-50).

» D'après les paroles du Christ, heureux sont ceux qui pleurent, ceux qui gémissent, heureux ceux qui souffrent persécution. Dans le monde, il l'a prédit, ses serviteurs seront soumis à la tribulation : le disciple n'est pas au-dessus du maître, et par suite eux-mêmes seront éprouvés ; « Si quelqu'un veut »

venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix, et qu'il me suive. »

» D'après l'Apôtre ceux qui appartiennent au Christ ont crucifié leur chair. Tous doivent veiller, parce que l'ennemi, le diable, rôde autour des hommes, cherchant quelqu'un à dévorer.

» Il existe d'autres témoignages en quantité innombrable, mais il est inutile de les rapporter.

» Ces enseignements doivent-ils un jour devenir sans effet ? ont-ils été destinés uniquement à une partie de l'Église militante, et pour un certain temps seulement ? Y aura-t-il une période pour l'Église dans laquelle tous ces avertissements deviendront lettre morte ?

» Non certes, c'est une vie bien différente, c'est la voie étroite, par laquelle on monte au ciel, que nous proposent les évangiles et les écrits apostoliques. Quant à cette ère de félicité des millénaristes, ils n'en disent rien. »

Nous ajouterons un mot seulement à ces considérations si judicieuses ; c'est qu'elles n'excluent pas l'hypothèse d'une époque de sainteté ou de triomphe passager de l'Église dans le monde, tel que l'Écriture semble l'annoncer (voir pp. 363-368 et 827-829). Ce triomphe en effet sera précisément une victoire du bien sur le mal, et supposera sans doute au suprême degré la lutte, le sacrifice, l'esprit de pénitence et de mortification. Par conséquent les différentes raisons qu'énumère le P. Knabenbauer ne prouvent rien contre cet état de choses, par ailleurs pleinement conforme aux données de la Révélation

Elles ne sont même pas, pour la plupart, une condamnation de l'hypothèse du P. Gallois, grâce aux restrictions qu'il a eu soin de formuler (voir p. 841, note 1).

C'est en vain que le P. Gallois cherche à éluder la force de ce texte en expliquant l'avènement du Seigneur Jésus du « triomphe de son Évangile sur toutes les hérésies » et de « l'établissement de son Église sur toutes les nations ⁽¹⁾ ». En effet dans ce chapitre, l'Apôtre parle expressément des derniers temps, et rassure les fidèles de Thessalonique qui s'épouvantaient à la pensée de la proximité du Jugement : il leur donne précisément comme un signe qui doit se réaliser d'abord et qui n'a pas encore paru, la grande apostasie finale et la venue du fils de perdition ou de l'homme du péché (voir plus haut pp. 779-787).

* * *

Conclusion.

Ce triomphe prolongé de l'Église, dont la persécution de l'Antéchrist serait le « prodrome », selon l'expression du P. Gallois, n'est donc qu'un beau rêve.

Ne nous berçons pas de vaines illusions.

La terre est un lieu de combats.

Le temps du triomphe sans mélange et sans bornes est l'éternité bienheureuse.

(1) Les deux textes cités plus haut peuvent à la rigueur s'interpréter dans le sens que donne le P. Gallois aux derniers temps et à la ruine des méchants. Mais il semble impossible d'admettre cette interprétation pour le texte de S. Paul, qui se rapporte si explicitement à la venue du souverain Juge.

TABLE DES MATIÈRES^(a)

PERMIS D'IMPRIMER.	VIII
AU LECTEUR.	IX
AVERTISSEMENT.	XIII
ERRATA	XV

PREMIÈRE PARTIE

PRÉLIMINAIRES (1-34)

CHAPITRE I.

La Papauté et les destinées du monde (3-10).

CHAPITRE II.

Législation de l'Eglise

**SUR LA PUBLICATION ET L'ÉTUDE DES PROPHÉTIES NON CONTENUES
DANS LES LIVRES SAINTS (11-22).**

§ I. *Législation de l'Eglise avant la Constitution « Officiorum
ac munerum » (12-18).*

§ II. *Constitution apostolique de N. S. P. le Pape Léon XIII
sur l'interdiction et la censure des livres (18-22).*

CHAPITRE III.

Vie de Saint Malachie (23-33).

(a) Les numéros entre parenthèses renvoient aux pages.

DEUXIÈME PARTIE

LE TEXTE DE LA PROPHÉTIE

SON HISTOIRE ET SA BIBLIOGRAPHIE

SON AUTORITÉ ET SON AUTHENTICITÉ

SON INTERPRÉTATION ET SA FIN (35-466).

CHAPITRE IV.

**Le texte de la Prophétie des Papes, d'après
Arnold de Wion**

AVEC LES PREMIERS COMMENTAIRES DE CIACCONIUS (37-45).

CHAPITRE V.

Histoire et Bibliographie de la Prophétie (46-141).§ I. *Histoire de la Prophétie* (46-53).§ II. *Bibliographie* (53-141).*Seizième siècle.* — 1595. **A. de Wion** (53-55). — 1595. **F. Alphonse Ciacconius** (55-56).*Dix-septième siècle.* — 1601. Girolamo Giannini, O. P. (56). — 1605. Hieronym. Joannin., O. P. (56). — 1623. Boucher (56). — 1623. Henriquez, Fasc. Sanct. (57). — 1624. Messingham (57-58). — 1625. Reductio analytica (58). — 1626. **Cornelius a Lapide**, S. J. (58-61). — 1641. Torshell (61). — 1642. Rusca (61). — 1642. **Manriquez** (61-62). — 1646. Prophetia S. Malachie (62). — 1648. Visch (62-63). — 1650. Hier. Joann., O. P. (63). — 165. **Vén. Holzhauser** (63). — 1654. D. Bucelin, O. B., Nucleus... (64). — **D. Bucelin**, O. B., Menologium... (64-65). — 1658. **H. Engelgrave**, S. J. (65-66). — 1659. **P. Gorgeu**, O. Minim. (66-67). — 1662. J. B. de Rocelles (67). — 1663. **Carrière**, Fr. Min. (68-71). — 1668. **Papebrochius**, S. J. (71-72). — 1668. L'histoire et la vie des Papes .. (73). — 1670. Bovius, S. J. (74). — 1670. **Germano** (74). — 1670. **Profezia veridica** (74-75). — 1671. Arsdekin, S. J., Vitæ... (75). — 1672. Coulon (75). — 1675. Germano (75). — 1675. **Profezia veridica** (75). — 1675. Addizione... (75). — 1677. **Graff** (75-76). — 1679. Cl. du Mou-

Table des matières.

linet, S. J. (76-77). — 1680. **Arsdekin**, S. J., Theologia tripartita (77-78). — 1684. Heidegger (78). — 1686. Petit (78). — 1689. Hier. Joann., O. P. (78). — 1689. Profezia veridica... (79). — 1689. Lehmann (79). — 1689. **Cl. Menestrier**, S. J., Réfutation... (79-82). — 1689. Médaille... (82). — 1691. Tenzelius (82). — 1691. **Cl. Menestrier**, S. J., Examen... (83). — 1691. Wagner (83). — 1691. Palatius (83-84). — 1691. Histoire des Conclaves... (84). — 1691. Acta eruditorum... (84). — 1692. Acta eruditorum... (84). — 1694. **Cl. Menestrier**, S. J., La philosophie des images énigmatiques (84). — 1696. **Vallemont** (84-85). — 1698. Cave (85-86). — 1700. **Sartorius** (86-87). — Vers 1700. Hoffmann (87). — Vers 1700. Médaille... (87).

Dix-huitième siècle. — 1703. Palatius (87). — 1703. Histoire des Conclaves (87-88). — 1706. Moller, ou Pfizer (88). — 1715. Profezia veridica (88). — 1718. **Arsdekin**, S. J., Theologia tripartita... (88). — 1718. **Moréri** (89-90). — 1721. Profezia veridica... (90). — 1721. Gespräch... (90). — 1721. **Crüger**, *Abbtiz...*... (90). — 1723. **Crüger**, Commentatio historica... (90-91). — 1724. Médaille... (91) — 1724. Gengell, S. J. (92). — 1736. **Fabricius** (92-93). — 1737. Granet (93-94). — 1738. Feyjoo (94). — 1738. Vallemont (94). — 1739. Sandini (94-95). — 1745. Journal des savants (95). — 1748. Tanner (95). — 1750. Jücher (96). — 1775. Ducreux (95-97). — 1782. Médaille... (97). — 1784. Gastaldi, Barnab. (97). — 1789. **Feller** (98). — 1792. Burius (98). — 1792. Zucconi (99). — 1794. **Profezia de' Sommi Pontefici Romani...** (99-100).

Dix-neuvième siècle. — 1800. Novaës (100). — 1810. **Henrion** (100-101). — Vers 1822. Gouazé (101). — 1824. Richard et Giraud, O. P. (102). — 1826. Binterim (102). — 1831. Nouvelles conjectures (102-103). — 1836. Amat (103). — 1837. Dictionnaire de la conversation (103-104). — 1840. Des prédictions modernes (104). — 1840. Gfrörer (104). — 1841. Hunkler (104). — 1844. **Nouvelle Revue de Bruxelles** (104). — 1844. Langdon (105). — 1847. Artaud de Montor (105). — 1848. Nouvelle Revue de Bruxelles (105). — 1848. Melzi (106). — 1849. O'Kelly (106). — 1854. I futuri destini... (106). — 1854. — Encyclopédie catholique (107). — 1856. Moroni (107). — 1857. Schöll (107). — 1857. **Weingarten** (107-109). — 1857. Hase (109). — 1859. O'Hanlon (109). — Vers 1860. **Abbé de la Tour** (109-110). — 1863. Graesse (110). — 1865. L'Intermédiaire... (110). — 1866. Rougeyron (110). — 1866. Chantrel (111) — 1867. Commentaire... (111). — 1868. **Chan. Ginzler** (111-113). — 1869. Backer et Sommervogel, S. J. (113-114). — 186. Recueil complet... (114). — 1870. Recueil complet... (114). — 1870. V. de Buck, S. J. (114). — 1870. Bien public de Gand (114-115). — 1871. **Abbé Cucherat**, Revue du monde catholique (115-116). — 1871. Le grand Pape et le grand Roi (116-117). — 1871. — Commentaires... (117). — 1871. La prophétie... (117). — Vers 1871. **Chan. Lacombe** (118). — Vers 1871. C. de Stenay (118) — 1871. Döllinger (118). — 1872. **Abbé Curicque** (118). — 1872. Civiltà cattolica (118). — 1872. L'Echo de Rome (118). — 1873. **Abbé Cucherat**, la Prophétie de la succession des Papes (119). — 1878. Mgr Fèvre (119). — 1879. **A. Harnack** (119-124). — 1880. Traduction du Commentaire de Ferrare (124). — 1880. Kurtz (124). — 1885. Mgr **Dwenger** (124-127). — 1885. Bautz (128). — 1885. **Bute**, The Dublin Review (128-130). — **Abbé U. Chevalier** (130-131). — 1886. Wetzer und Welte (131). — 1887. O'Reilly (131-132). — 1888. **Les grands avertissements de l'Apocalypse et d'autres oracles sacrés...** (132-133). — 1890. Bellesheim (133-134). — 1892. **Abbé Vacandard**, Revue des

questions historiques (134-136). — 1893. J. du Valdor (136). — 1894. Abbé Combe (136). — 1894. Mgr de T'Serclaes (137). — 1895. Abbé Bigou (137). — 1895. Chan. Perriot (138). — 1896. W.-H. Honert (138-139). — 1898. Vassiliev (139). — 1898. Maurevert, *Revue des Revues* (139-140).

CHAPITRE VI.

Autorité de la Prophétie (142-154).

- § I. *Principes généraux relatifs à l'étude des prophéties non officiellement reconnues par l'Eglise* (144-151).
- § II. *Application des principes généraux* (151-154).

CHAPITRE VII.

Authenticité de la Prophétie (155-191).

- § I. *Ancienneté de la Prophétie* (156-186).
 - I. Ancienneté de la Prophétie, conséquence de son autorité divine (156-157).
 - II. Preuves directes (157-186).
 - 1^{er} *Témoignage*. — Arnold de Wion (161-169).
 - 2^e *Témoignage*. — Les contemporains de Wion (170-171).
 - 3^e *Témoignage*. — Le P. Alphonse Chacon, ou Ciaconius, O. P. (171-175).
 - 4^e *Témoignage*. — L'ordre des Bénédictins et celui des Dominicains (176-177).
 - 5^e *Témoignage*. — XVII^e et XVIII^e siècles (177-181).
 - 6^e *Témoignage*. — Le Document considéré en lui-même (181-186).
- § II. *Auteur de la Prophétie* (186-191).
 - I. *Témoignage d'Arnold de Wion* (187-188).
 - II. *Raisons directes d'attribuer la Prophétie à S. Malachie* (188-191).
 - A) *Raisons tirées de la date probable de la Prophétie* (188-189).
 - B) *Raisons tirées du caractère de S. Malachie* (189-191).



CHAPITRE VIII.

Principes d'interprétation (192-271).

Tableau de la réalisation des prophéties de Célestin II à Urbain VII, d'après les interprétations communément reçues (194-221).

1^{er} PRINCIPE D'INTERPRÉTATION. — SYMBOLISME OU SENS MORAL DES DEVISES (223-243).

- 1^o Choix des circonstances (224-229).
 - 2^o Manière dont les circonstances sont présentées (230-233).
 - 3^o Rapports ou rapprochements établis par l'auteur entre les diverses circonstances (234-239).
 - 4^o Convenance du symbolisme pour les applications historiques (239-241).
- REMARQUE (241-243).

2^e PRINCIPE D'INTERPRÉTATION. — PORTÉE GÉNÉRALE DES DEVISES (243-249).

- 1^o Choix des symboles (245-247).
- 2^o Manière dont sont présentés les symboles (247).
- 3^o Convenance des symboles avec les grands événements historiques de la vie de l'Église (248-249).

APPENDICE. APERÇU SOMMAIRE SUR L'HISTOIRE DE LA PAPAUTE A PARTIR DE GRÉGOIRE XIV, COMPARÉE AUX DEVISES CORRESPONDANTES DE LA PROPHÉTIE DES PAPES, 75-102 (249-271).

CHAPITRE IX.

Fin de la Prophétie (272-287).

- § I. *Fausse conception sur la fin de la Prophétie* (273-277).
 - A) Les circonstances considérées en elles-mêmes (273-275).
 - B) Les circonstances considérées dans leurs rapports avec la vie des Papes (275-277).
 - § II. *Fin véritable de la Prophétie* (278-287).
 - A) Vues du Prophète (278-279).
 - B) Objet de la Prophétie (279-283).

UNE OBJECTION (283-287).
-

CHAPITRE X.

L'Apocalypse et la Prophétie des Papes (288-465).

SECTION I.

L'Apocalypse considérée en elle-même (294-441).

§ I. Coup d'œil général sur l'Apocalypse (295-307).

- I. Plan de l'Apocalypse (295-299).
- II. Analyse de l'Apocalypse (300-307).

§ II. Sujet de l'Apocalypse en général (307-338).

- I. État de la question (309-311).
- II. Remarques générales (311-321).

1^{re} Remarque. — Caractère prophétique de l'Apocalypse (311-313).

2^e Remarque. — La Prophétie embrasse toute l'histoire de l'Eglise (313-318).

3^e Remarque. — La Prophétie vise en tout les derniers temps, qui en remplissent les parties principales (318-321).

III. Discussion des principales opinions (321-338).

- 1^o L'opinion de Bossuet. — Ses difficultés (321-331).
- 2^o L'opinion dite moderne mise d'accord avec l'opinion dite traditionnelle (331-338).

§ III. Objet des principales parties ou visions de l'Apocalypse (338-441).

- A) Les Epîtres aux sept Eglises d'Asie (338-352).
- B) Le Livre soellé de l'avenir (352-371).
- C) La Bête de l'Apocalypse (378-426).

a) La préparation du dernier règne de la Bête (378-386).

b) Le symbolisme de la Bête et de ses sept têtes en général (386-391)

c) Le règne final de la Bête. — Première phase (391-398).

d) Les luttes finales (398-407).

e) Explications complémentaires sur le règne final de la Bête. — Deuxième phase (407-412).

f) Conclusion. — Les châtiments (412-426).

Table des Matières.

- D) Enchaînement millénaire de Satan, et son déchaînement à la fin des temps. — Le Jugement (426-432).
E) La Jérusalem céleste (432-461).

SECTION II.

Concordance de l'Apocalypse avec les dernières
Légendes de la Prophétie des Papes (441-465).

- § I. *Premier groupe de Légendes* (442-447).
§ II. *Deuxième groupe de Légendes* (447-450).
§ III. *Troisième groupe de Légendes* (450-461).
§ IV. *Le Jugement* (461-465).

TROISIÈME PARTIE

LES OBJECTIONS (467-834)

AVANT-PROPOS (469-471).

CHAPITRE XI.

Objections relatives à l'autorité divine
de la Prophétie (472-554).

I. Dieu considéré en lui-même (472-530).

§ I. *La Prophétie est-elle opposée à la dignité infinie de Dieu ?*
(473-496).

A) *Le fond de la Prophétie est-il indigne de Dieu ?* (473-474).

B) *La forme et le langage de la Prophétie sont-ils indignes de Dieu ?* (474-496).

1° *Style de la Prophétie* (474-481).

2° *Symbolisme* (481-487).

3° *Jeux de mots* (487-496).

§ II. *La Prophétie est-elle opposée à la vérité de Dieu ?* (497-513).

A) Anachronismes prétendus dans les allusions aux armoiries (498-511).

1° Ancienneté de l'usage des armoiries en général (498-505).

2° Les Papes des XII^e et XIII^e siècles et les allusions aux armoiries (505-511).

B) Anachronismes prétendus dans l'ordre des devises (511-513).

§ III. *La Prophétie est-elle opposée à la sainteté de Dieu ?* (513-526).

A) Le signalement des antipapes dans la Prophétie (514-523).

1° Considérations générales (514-516).

2° Considérations particulières (516-523).

B) Raisons qu'a pu avoir le Prophète de mentionner les antipapes (523-526).

§ IV. *La Prophétie est-elle opposée à la sagesse de Dieu ?* (526-539).

A) La Prophétie des Papes est-elle inutile ? (527-531).

B) La Prophétie des Papes est-elle dangereuse ? (531-539).

a) *Dangers prétendus de la Prophétie considérée en elle-même* (531-537).

b) *Dangers prétendus de la Prophétie envisagée dans ses conséquences pour les Conclaves de l'avenir* (537-539).

II. Dieu considéré comme auteur de la Révélation (539-554).

A) L'objection (539-542).

B) La réponse (543-554).

I. *Non est vestrum nosse...* ACT. I, 7 (543-546).

II. *Non indigetis...* I THESS. V, 1 (546-547).

III. *De die autem illa et hora nemo scit...* MATTH. XXIV, 36; MARC. XIII, 32 (547-552).

IV. Le V^e Concile de Latran (552-554).

CHAPITRE XII.

Objections relatives à l'authenticité de la Prophétie (555-611).

I. Objections relatives à l'ancienneté de la Prophétie (556-602).

§ I. *Silence des auteurs* (556-563).

A) Auteurs du XII^e siècle (558-560).

B) Auteurs des XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, antérieurs à Arnold de Wion (560-561).

C) Auteurs postérieurs à Arnold de Wion (561-563).

§ II. *Manque de garanties d'authenticité dans la publication faite par Arnold de Wion* (564-573).

A) Wion est-il un faussaire? (564-571).

B) Impossibilité de contrôler les affirmations de Wion
(571-573).

§ III. *Hypothèse de la fabrication de la Prophétie des Papes pendant le Conclave de 1590* (573-598).

A) Le P. Menestrier (573-584).

a) *L'hypothèse du P. Menestrier considérée en elle-même* (576-578).

b) *L'hypothèse du P. Menestrier et l'histoire* (578-580).

c) *L'hypothèse du P. Menestrier et le caractère des devises*
(581-584).

B) A. Harnack (584-598).

§ IV. *Allusions au Paganisme dans les légendes* (599-602).

II. Objections relatives à l'auteur de la Prophétie (602-611).

§ I. *Silence de saint Bernard* (603-606).

§ II. *Silence des auteurs irlandais* (606).

§ III. *Style de la Prophétie* (607-611).

CHAPITRE XIII.

Objections relatives à l'interprétation des devises (612-649).

- I. Objections générales contre notre système d'interprétation (612-616).**
- II. Objections particulières contre les interprétations que comportent les devises (616-651).**
 - § I. *Multiplicité des allusions possibles, ou caractère amphibologique des devises (617-623).*
 - § II. *Obscurité des explications communément données (623-627).*
 - § III. *Différence de précision entre les devises des papes postérieurs à 1590 et celles des papes antérieurs à 1590 (627-644).*
 - A) Les devises du premier groupe (627-630).**
 - B) Les devises du deuxième groupe (630-644).**
 - a) Les emblèmes (631-639).*
 - b) Le sens moral (639-644).*
 - § IV. *L'accomplissement apparent de certaines devises, et le hasard (644-647).*
 - A) Devises considérées isolément (645-646).**
 - B) Devises considérées dans leur ensemble (647).**
 - § V. *Les prédictions se rapportent souvent à des événements postérieurs à l'élection des papes (647-649).*

CHAPITRE XIV.

Objections relatives à la fin de la Prophétie (650-752).

SECTION I.

La proximité de la fin du monde, et les objections scientifiques (651-679).

§ I. *L'objection tirée des données de la science* (652-657).

§ II. *Réponse* (657-679).

A) Ce qui est possible d'après la science (657-658).

B) Ce qui est probable d'après la raison (658-659).

C) Ce qui est certain d'après la Révélation (659-670).

a) La fin du monde arrivera d'une manière subite et inopinée
(660-664).

b) Le monde périra par le feu (664-670).

D) La science elle-même fournit des données qui rendent probable la solution proposée par la Révélation (671-675).

a) Les étoiles à catastrophe (671-673).

b) Les petites planètes (673).

c) Cataclysmes locaux sur la surface de la terre (673-675).

E) Conclusion (675-679).

SECTION II.

La proximité de la fin du monde et les objections philosophiques et théologiques (679-752).

A) Le monde matériel dans le passé (682-689).

B) L'humanité dans le passé (689-693).

C) L'état actuel de la civilisation (693-695).

D) *La prédication universelle de l'Évangile, prélude de la fin des temps* (696-752).

I. Le discours de Jésus sur le mont des Oliviers, au sens littéral (697-743).

PREMIÈRE PARTIE du discours (698-738).

1° **Le texte de la réponse de Jésus** (1^{re} partie) (699-701).

2° **L'histoire des derniers temps de Jérusalem comparée au texte évangélique** (701-729).

a) *Faux messies et faux prophètes* (701-704).

b) *Guerres et séditions succédant à une paix profonde* (704-707).

c) *Désordres dans la nature* (707-709).

d) *Phénomènes extraordinaires ou prodiges* (709-711).

e) *Les chrétiens en butte aux persécutions et à la haine universelle* (711-718).

f) *Expansion merveilleuse du Christianisme* (718-723).

g) *Les dernières menaces. — Fuite des chrétiens* (723-725).

h) *Siège et destruction de Jérusalem* (725-729).

3° **Discussion de l'opinion qui attribue aux premiers avertissements du Sauveur une portée plus étendue et plus générale** (729-737).

a) *Opinion du P. Knabenbauer* (729-730).

b) *Pourquoi cette opinion paraît inadmissible. — Raisons générales* (730-731).

c) *Discussion détaillée des raisons mises en avant par le P. Knabenbauer* (732-737).

1° *Les faux messies* (732-733).

2° *Les bouleversements politiques et les désordres dans la nature* (733-735).

3° *Les persécutions* (735).

4° *La diffusion de l'Évangile* (735-737).

4° **Conclusion** (737-738).

DEUXIÈME PARTIE du discours (738-743).

II. La ruine de Jérusalem, type ou figure de la fin du monde (743-749).

III. Concordance avec la Prophétie des Papes (749-752).

CHAPITRE XV.

La proximité de la fin du monde et l'enseignement de la Révélation (753-834).

I. Comment se pose la question (753-771).

II. De la place que tiennent les temps évangéliques dans l'histoire du monde, d'après la révélation en général (772-789).

§ I. *Textes sacrés qui présentent les temps évangéliques comme les derniers temps du monde (772-779).*

§ II. *La prophétie de S. Paul, relativement aux derniers temps (779-787).*

A) Le texte de la prophétie (779-784).

B) L'interprétation (781-787).

a) *L'enseignement traditionnel (781-783).*

b) *Le mystère d'iniquité. Son action à travers les dyes (783-784).*

c) *La grande apostasie finale. L'Antéchrist (784-787).*

§ III. *La prophétie de S. Pierre sur la fin du monde (787-789).*

A) Le texte de la prophétie (787-788).

B) L'interprétation (788-789).

III. La durée des temps évangéliques et l'Apocalypse (790-831).

§ I. *L'enseignement de l'Apocalypse sur la brièveté des temps futurs (793-822).*

A) L'Apocalypse considérée dans son ensemble (793-796).

B) L'Apocalypse étudiée dans ses différentes parties (796-822).

a) *Les Epîtres aux sept Eglises d'Asie (793-799).*

b) *Le livre scellé de l'avenir (799-802).*

c) *La Bête de l'Apocalypse (803-807).*

d) *L'enchaînement millénaire de Satan (807-815).*

e) *La durée des dernières persécutions, d'après l'Apocalypse et la prophétie de Daniel (815-822).*

§ II. *Les divers groupes de légendes de l'avenir, et la brièveté des temps futurs, telle qu'elle ressort de l'Apocalypse (822-831).*

A) Premier groupe de Légendes (823-827).

B) Deuxième groupe de Légendes (827-829).

C) Troisième groupe de Légendes (829-831).

IV. Conclusion générale (831-834).

APPENDICE

UNE ÉTUDE NOUVELLE SUR L'APOCALYPSE (Revue biblique).

I. Considérations générales (835-840).

II. Le règne universel de Jésus-Christ pendant mille ans (840-850).



